HISTOIRE CONTEMPORAINE

COURS D'HISTOIRE

POUR L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE ET MODERNE

PAR

MM. R. JALLIFFIER et H. VAST, professeurs au Lycée Condorce

Classes de troisième classique et de quatrième moderne. — **Histoir de l'Europe et particulièrement de la France,** de 395 à 1270, pa MM. JALLIFFIER et VAST, 6e édition. 1 vol. in-18 jésus, reli toile ..... 5 fr

La même édition abrégée ..... 4 fr

Classes de seconde classique et de troisième moderne — **Histoir de l'Europe et particulièrement de la France,** de 1270 à 1610 par M. VAST, 8e édition. 1 vol. in-18 jésus, relié toile .. 5 fr

La même édition abrégée..... 4 fr

Classes de rhétorique et de seconde moderne. — **Histoire d l'Europe et particulièrement de la France,** de 1610 à 1789, pa MM. JALLIFFIER et VAST, 8e édition. 1 vol. in-18 jésus, reli toile ..... 5 fr

Classes de philosophie et de première moderne. — **Histoire conter poraine,** par M. JALLIFFIER. 1 vol. in-18 jésus, relié toile. 5 fr

---

Revision de l'histoire de France et de l'histoire générale, de 3 à 1789, par M. JALLIFFIER. 1 vol. avec cartes et tableaux, in- jésus, relié toile ..... 1 fr. 5

Cartes et croquis des campagnes du XVIIe et du XVIIIe siècl avec sommaires explicatifs, par MM. JALLIFFIER et BUCHNE 2e édition. 1 album in-8e jésus, relié toile..... 5 fr

Cartes et croquis des campagnes de 1789 à nos jours, a son maires explicatifs, par les mêmes, 3e édition. 1 alb in- jésus, relié toile..... 6 fr

---

COURS D'HISTOIRE ANCIENNE

par M. DUNAN, professeur au Lycée Louis-le-Grand

Classe de sixième. — **Histoire ancienne des peuples de l'Orient** nouvelle édition, entièrement refondue. 1 vol. in-18 jésus relié toile ..... 2 fr

Classe de sixième moderne. — **Histoire de l'ancien Orient et d la Grèce.** 1 vol. in-18 jésus, cartonné..... 3 fr

Classe de cinquième classique. — **Histoire de la Grèce ancienne** 3e édition, entièrement refondue. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 fr

Classes de quatrième classique et de cinquième moderne. — **Histoire romaine.** 1 vol. in-18 jésus, cartonné toile..... 5 fr

---

Tours. — Imp. DESLIS FRÈRES, 6, rue Gambetta.

Inv. 5392

HISTOIRE CONTEMPORAINE

De 1789 jusqu'à nos jours

Rédigée conformément aux programmes du 28 juin 1890

54478

PAR

R. JALLIFFIER

Professeur agrégé d'histoire au Lycée Condorcet
et à l'École normale supérieure de l'Enseignement primaire

CARTES ET GRAVURES D'APRÈS LES MONUMENTS

**CLASSES DE PHILOSOPHIE
ET DE PREMIÈRE MODERNE**

54137

R. P. L. FUNDATIUNEA UNIVERSITARA CAROLI BIBLIOTECA CENTRALA

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1904

CONTROL 1953

1956

pe 115/16

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" Bucureşti
Cota 54 475

B.C.U. "Carol I" - Bucuresti
C54137

HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTRODUCTION

L'ANCIEN RÉGIME

I. **État politique.** — La royauté. — La cour. — L'administration centrale et locale. — Les impôts et la justice. — L'instruction. — L'armée et la marine.
II. **Etat social.** — Les trois ordres. — Les privilégiés. — Le tiers État. — Les paysans. — Les droits féodaux.
III. **Causes de la Révolution.** — Le despotisme et l'arbitraire ; pas de liberté. — Les abus et les privilèges ; pas d'égalité.

L'ancien régime. — Notre France contemporaine ne date pas de 1789. Sans doute la Révolution l'a fait renaître, et nos institutions s'imprègnent toujours davantage de ses principes féconds. Mais les nombreuses générations façonnées par notre vieille monarchie ont laissé leur trace profonde. Beaucoup de vestiges de l'ancien régime subsistent encore aujourd'hui ; la grande secousse de la fin du siècle dernier n'a pas fait table rase. Un peuple ne dépouille jamais absolument son passé. Il est donc nécessaire, avant d'aborder l'étude de la Révolution, de tracer une rapide esquisse de l'état de l'ancienne France [1].

1. Voir le chapitre XXVII (p. 689) de notre *Cours de rhétorique*.

Ouvrages à consulter : Taine, *Origines de la France contemporaine*, liv. I. — De Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*. — Edme Champion, *la France d'après les cahiers de 1789*. — A. Brette, Documents relatifs à la convocation des États généraux. — Guyot, Répertoire.

Diversité des institutions. – Et d'abord y avait-il vraiment une France ? Mirabeau dit que notre pays est « une agrégation inconstituée de peuple désunis ». Il y avait « nation provençale », une « nation bretonne » et bien d'autres. Le Dauphiné prétendait être « dans le royaume non pas du royaume ». Les habitants du pays de Sault, voisins de Mauléon, disaient que cette ville leur était « aussi étrangère que si elle était en Turquie ». Mulhouse, Montbéliard, Avignon avec le Comtat Venaissin, bien qu'enclavés complètement dans le domaine royal, appartenaient à des souverains étrangers. L'Alsace avait des princes, des abbés, l'évêque même de Strasbourg, qui relevaient du saint Empire romain germanique, et les difficultés suscitées par les *princes possessionnés* d'Alsace sont même la cause initiale de la première coalition.

A l'égard du régime douanier, les provinces formaient trois catégories : 1° celles des *cinq grosses fermes*, reliées depuis Colbert, dans une même union douanière avec tarif uniforme ; 2° les provinces *réputées étrangères*, qui avaient refusé d'entrer dans l'union douanière et qui gardaient chacune leur ceinture de douanes et leur tarif particulier ; 3° les provinces de l'*étranger effectif*, qui avaient leurs douanes tournées seulement du côté de la France. L'Alsace appartenait à l'étranger effectif ; la Franche-Comté était réputée étrangère ; la Champagne faisait partie de l'union douanière.

Le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, la Bretagne et quelques petits districts des Pyrénées avaient conservé des États provinciaux qui votaient la taille ; c'étaient les *pays d'États :* tout le reste du royaume formait les *pays d'élection*, où le conseil des finances et l'intendant imposaient et répartissaient le brevet de la taille.

Mirabeau, Portalis, Rabaut Saint-Étienne, jugeaient très impossible de faire vivre les Français sous une même loi à cause de « l'esprit particulier des provinces ». La loi romaine prédominait dans le Midi, dans tout l'ancien domaine de la langue d'oc ; mais les *coutumes* d'origine germanique étaient la règle à peu près générale dans

Centre et dans le Nord. Cependant le parlement de Paris comprenait dans son ressort, équivalent à près de la moitié de la France, des *pays de droit écrit* à côté de *pays de droit coutumier*, ceux-ci régis par plus de soixante coutumes différentes. Les fiefs ressortissant de la cour souveraine de Nancy étaient demeurés sous le régime des lois allemandes. Ainsi, sans sortir de France, on pouvait être héritier sur la rive droite d'un cours d'eau et cesser de l'être sur la rive gauche; et Voltaire a pu dire qu'en France on changeait de loi presque à chaque relai de poste.

Les poids et mesures variaient à l'infini, et le même nom, suivant les localités, ou dans une même localité suivant les usages, s'appliquait à des mesures très différentes : dans les paroisses relevant de Montdidier, le *journal* variait de 758 à 1.287 toises carrées; la *verge*, de 20 à 25 pieds; etc. Souvent une même mesure comprenait plus ou moins d'étendue, de poids ou de capacité, suivant qu'elle était employée aux usages d'un seigneur ou d'un roturier. L'administration formait donc un véritable chaos. Le morcellement féodal subsistait toujours, avec l'émiettement caractéristique de ses institutions. Le royaume de France n'était encore « qu'un assemblage de parties incohérentes ».

La royauté absolue. — La France avait cependant une unité réelle. L'esprit local n'excluait pas complètement l'esprit national. Un long passé de souffrances et de gloire avait fondu ensemble tous les éléments du peuple français. Son génie exerçait en Europe un tel rayonnement qu'on était fier de lui appartenir. La France formait vraiment une patrie. Elle se personnifiait dans son roi, maître tout-puissant, père de ses sujets, propriétaire suprême de leurs biens. Le pouvoir royal, absolu, de droit divin, était sans limites et sans recours.

Toutes les anciennes institutions qui avaient fait contrepoids à l'autorité royale avaient disparu. Les États généraux n'avaient plus été convoqués depuis 1614; les États provinciaux avaient été supprimés dans plusieurs provinces par Richelieu ; ceux qui restaient étaient impuissants. Les assemblées de notables n'étaient qu'un simu-

lacre d'appel à l'opinion publique. Le roi les convoquait et les renvoyait suivant son bon plaisir. Les dernières velléités d'opposition du parlement de Paris, sous prétexte d'enregistrement des édits royaux, avaient été brisées par Maupeou et Loménie de Brienne. Les assemblées quinquennales du clergé s'attachaient surtout à éviter tout accroissement d'impôt ou réclamaient contre les protestants de nouvelles rigueurs. Dès longtemps la Sorbonne avait cessé de censurer les opinions et les livres. La royauté n'était même plus, comme au temps de Henri IV, tempérée par les libelles et les chansons; on compte dans *l'Almanach royal de* 1789 trente-trois censeurs pour la jurisprudence, vingt et un pour la médecine, cinq pour l'anatomie, huit pour l'histoire naturelle et la chimie, neuf pour les mathématiques et la physique, quatre-vingts, dont vingt et un abbés, pour les belles-lettres et pour l'histoire. Aucun livre, aucun journal, aucun écrit de tel genre qu'il fût ne pouvait être publié qu'avec le « privilège du roi ».

Le roi exerçait donc dans leur plénitude les trois pouvoirs dont Montesquieu réclamait la séparation comme la garantie primordiale de toute liberté politique. Il avait le pouvoir législatif : ses édits ou ordonnances tenaient lieu de lois; il fixait sans aucune délibération de corps constitué le chiffre de l'impôt. Il exerçait le pouvoir exécutif, n'ayant pour ministres que des commis irresponsables, nommant seul à toutes les dignités de cour, à toutes les fonctions publiques, à tous les grades dans l'armée et dans la marine. Maître absolu de l'ordre judiciaire, il arrêtait par l'appareil solennel des lits de justice les timides observations des parlements, ou menaçait les magistrats du remboursement de leurs charges. Le roi pouvait même se substituer aux tribunaux régulièrement établis et tenir enfermés, au moyen des lettres de cachet[1], sans jugement et pour un temps illi-

1. M. Funck Brentano (*Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1892) distingue trois sortes de *lettres de cachet :* 1° Celles qui permettent à un magistrat d'arrêter un coupable qui pourrait s'enfuir. La procédure sans doute était blâmable ; mais, comme l'instruction et le jugement suivaient de près l'arrestation, ces *ordres du roi* se trouvaient bientôt justifiés. —

mité, ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Louis XVI, comme Louis XIV, se déclarait souverain sans dépendance et sans partage, ne « devant de comptes qu'à Dieu ». En 1788, le duc d'Orléans osait prétendre que l'enregistrement en lit de justice de l'édit royal sur l'emprunt de 420 millions était illégal : « C'est légal parce que je le veux, » lui répliqua Louis XVI ; et au même moment le comte d'Artois exposait naïvement le système financier de l'ancienne monarchie : « Vous savez, disait-il aux notables, que les dépenses du roi ne peuvent être réglées sur ses recettes, mais ses recettes sur ses dépenses. »

La cour. — Le roi est tout-puissant ; mais ce sont les factions de cour qui gouvernent, surtout sous un prince aussi faible que Louis XVI. La cour, depuis François Ier, est le rendez-vous de tout ce que la France compte de personnages illustres par la naissance, par les fonctions, par le mérite personnel. La noblesse a pris l'habitude de déserter ses châteaux de province pour venir adorer le roi à Versailles. Les nobles s'y ruinent ; mais le roi les paie en pensions, en faveurs de tout genre, à condition qu'ils exercent auprès de lui les fonctions d'une véritable domesticité. Le grand-aumônier, le grand-chambellan, le grand-maître de la garde-robe, le grand-maître des cérémonies, le grand-

2° Celles qui prescrivent une arrestation destinée à prévenir un scandale public. Elles furent extrêmement nombreuses : elles eurent souvent de bons effets. Un père en sollicitait contre un enfant ; un mari, contre sa femme, ordinairement pour cause de libertinage, de dettes ou de vol ; le curé de la paroisse était souvent consulté quand il s'agissait seulement de réconcilier des époux ou des parents ; le lieutenant de police dirigeait toute la procédure, qui demeurait secrète ; à Paris, les victimes étaient enfermées à la Bastille et les pièces de l'instruction restaient soigneusement cachées dans les archives. Ainsi l'on cherchait à sauver l'honneur des familles : et Malesherbes a pu dire que « quand le roi, par bonté, veut bien soustraire un coupable à la rigueur des lois en le faisant enfermer, c'est une faveur ». Cependant ces sortes de lettres de cachet étaient cause de nombreux abus : le soi-disant coupable pouvait être victime des haines de son entourage. Il ne pouvait pas se défendre : aucune publicité n'était donnée à l'instruction ; aucune sentence n'était rendue. C'était l'arbitraire. — 3° La troisième catégorie est celle des lettres de cachet politiques destinées à frapper les pamphlétaires ou tout simplement les ennemis du pouvoir. C'étaient sans doute les moins nombreuses, mais aussi les plus injustes. En somme la procédure des lettres de cachet rappelle celle de l'inquisition. Elles constituaient une menace permanente à la liberté de chacun.

écuyer, le grand-veneur commandent à une foule d'officiers de la chapelle, de la chambre, des cabinets, des écuries, de la vénerie, etc. Le roi a 1.458 cochers ou valets, et dépense, en 1787, 6.200.000 livres pour ses écuries. Les Polignac touchent par an de leurs offices 700.000 livres, sans compter les cadeaux, dont l'un de 800.000 livres, pour doter une de leurs filles. Les princes du sang coûtent encore plus cher. Louis XVI paye 25 millions de dettes à Monsieur et 56 millions au comte d'Artois. La maison militaire du roi compte 8.000 hommes, et sa maison civile plus de 5.000 personnes. La dépense annuelle de la cour est de 40 à 45 millions, qui vaudraient aujourd'hui plus du double et qui constituaient le dixième du revenu public à cette époque.

La vie de cour est une vie de féerie, où les festins et le jeu, la chasse, le bal et les représentations théâtrales varient les plaisirs de cet éblouissant « état-major en perpétuelles vacances ». Le roi se donne lui-même en spectacle, son lever, ses repas, ses chasses, son coucher sont des pièces en plusieurs tableaux, réglées d'après une étiquette minutieuse et qui recommencent chaque jour avec une déplorable monotonie. Mais les adorateurs du roi sont aussi ses conseillers; et dans cette cour dépensière et frivole ce sont les plus imprudents qui donnent le ton et obtiennent le crédit le plus sérieux. C'est le comte d'Artois, ce bourreau d'argent, ce roi de la mode, dont les folies ne se comptent plus : tantôt il commande 365 paires de chaussures pour pouvoir se mettre une paire neuve chaque jour de l'année; tantôt il se fait applaudir de la reine à Trianon, en dansant sur la corde, après de nombreuses leçons prises des bateleurs les plus en renom. C'est la reine elle-même, l'aimable et imprudente Marie-Antoinette, qui cherche à oublier, dans une vie de plaisirs dispendieux, les amertumes d'un mariage mal assorti; qui commet cette faute, impardonnable sur le trône de France, de rester beaucoup plus la fille de l'impératrice que la mère du dauphin ; qui, élevée dans la doctrine de la monarchie de droit divin, considère comme un sacrilège toute atteinte portée à la prérogative royale. Ainsi le roi a peu à peu asservi la noblesse, et la noblesse à son

tour emprisonne le roi. Les courtisans de Louis XVI le mèneront, par leurs funestes conseils, à l'échafaud.

L'administration centrale. Les secrétaires d'État et les conseils. — Il y a cependant, aux côtés du roi, un personnel de gouvernement très nombreux. Suivant la tradition, vieille de deux siècles, ce personnel se recrute surtout dans la bourgeoisie anoblie. Le chancelier, chef suprême de l'administration et de la justice, le contrôleur général, chargé du département des finances, les secrétaires d'État, de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères et de la Maison du roi exercent les fonctions de nos ministres, mais sans être ni solidaires, ni responsables, c'est-à-dire sans former, comme de nos jours, un cabinet. Le roi les appelle et les disgrâcie suivant son caprice. Quand ils ont le titre de ministres d'État, ils siègent avec les autres ministres d'État désignés par le roi, au *conseil d'en-haut* appelé aussi conseil étroit, ou conseil secret, qui répond à peu près à notre conseil des ministres; et au *conseil des dépêches*, véritable ministère de l'Intérieur, chargé de la correspondance administrative avec les gouverneurs de province et les intendants. C'est la coutume; mais, en fait, le roi appelle dans ses conseils ou en exclut qui il veut. Le *conseil des finances*, chargé avec le contrôleur général de l'administration des revenus de l'État; le *conseil des parties* ou *conseil privé*, qui juge les causes évoquées par le roi, les conflits administratifs et judiciaires, qui interprète les ordonnances royales et fixe la jurisprudence comme notre Cour de cassation, ont des attributions plus spéciales. Le *conseil de la guerre*, qui ne se réunit qu'en temps de guerre et le *conseil de conscience* qui pourvoit à la nomination aux bénéfices sont des conseils intermittents; chacun des ministres spéciaux préside, en l'absence du roi, les différents conseils; le confesseur du roi préside le conseil de conscience. Tous ces conseils sont des démembrements de l'ancien conseil d'État et en constituent autant de sections distinctes. Tous leurs membres portent le titre de *conseillers du roi en ses conseils*. Ils sont l'état-major de l'administration centrale.

L'administration locale : les commandants en chef et les intendants. — Les *gouverneurs des provinces*, si puissants encore au temps de Richelieu, n'ont plus que des charges purement honorifiques. Depuis l'ordonnance du 18 mars 1776, ils résident à la cour et ne peuvent se mêler en rien aux affaires de leurs provinces, ni même y résider sans une autorisation spéciale. En nommant encore des gouverneurs, le roi ne fait plus que distribuer des grâces militaires, c'est-à-dire des pensions considérables données soit à la faveur, soit en récompense de beaux services. Il y a en 1789 trente-neuf gouvernements militaires, dont trente-deux correspondent à peu près aux anciennes provinces féodales. A la place des gouverneurs militaires, les *commandants en chef* sont chargés du maintien de l'ordre public et du commandement des troupes, dans des circonscriptions très arbitrairement découpées; l'ordonnance du 17 mars 1788 en a établi dix-sept dans toute la France. Chacun de ces commandants en chef, qui ont rang de maréchaux ou de lieutenants-généraux, est doublé d'un commandant en second qui est ou un maréchal de camp, ou un colonel.

Les intendants sont, au contraire, des robins, très dédaignés des grands seigneurs, qui n'existent que par le roi, mais qui sont les vrais maîtres de la France. Ils représentent le roi dans leur circonscription, qu'on appelle tantôt *intendance* et tantôt *généralité*. Tant qu'ils exécutent les ordres du roi, ils sont en dehors et au-dessus des lois : ils font vivre la France sous un véritable régime d'état de siège. C'est le seul moyen trouvé par l'ancienne monarchie pour maintenir l'ordre public. Sans doute les intendants du XVIIIe siècle ne ressemblent plus aux Laubardemont, aux Machault « coupe-têtes », qui avaient inauguré, au temps de Richelieu, la nouvelle fonction. Ils sont hommes du monde et philosophes, comme Turgot; souvent même courtisans raffinés, comme Calonne. Mais, sous le gant de velours, la main de fer est à peine dissimulée. Les 35 intendances sont découpées aussi arbitrairement dans les anciennes provinces que le seront les départements par l'Assemblée constituante.

L'unité administrative n'existe pas : une inextricable confusion règne entre les divisions des différents services. Rappelons-nous que les fiefs, au moment de leur réunion, constituaient autant de petits États distincts. Chacun avait sa loi particulière. Le roi conclut avec chacun d'eux un pacte spécial ; puis les institutions d'ordre général se superposèrent au fur et à mesure des besoins. Ainsi la tradition féodale survivait encore ; la centralisation n'était qu'apparente et ne résultait, en France, que du despotisme uniforme du roi.

Les finances royales. L'impôt. — Le service financier était le plus important de tous. La France n'était, à vrai dire, que le domaine du roi : il fallait gérer ce domaine de façon à faire vivre le roi et sa cour et à assurer par surcroît tous les services publics. Le régime des impôts accablait les pauvres pour alléger les riches. Les impôts étaient progressifs en sens inverse ; le paiement de l'impôt passait alors pour une marque de roture. Il était de bon ton de s'en affranchir le plus possible.

La *taille* rapportait 91 millions : elle n'était payée que par les roturiers ; mettre un noble à la taille était une condamnation infamante. La taille variait selon les pays : sous le nom de *taille réelle* et surtout dans les campagnes, elle frappait les terres roturières ; sous le nom de *taille personnelle* et surtout dans les villes, elle était évaluée d'après l'ensemble des revenus du roturier.

La *capitation* rapportait 41 millions ; elle était payée par tête et frappait en théorie tous les sujets du roi proportionnellement à leur fortune, depuis le dauphin, taxé à 2.000 livres, jusqu'aux malheureux qui ne payaient que 1 livre. Mais le clergé, par le système de l'abonnement, les nobles et les gens en place, par leur crédit, arrivaient à s'affranchir d'une fraction considérable de leur quote-part.

Les *vingtièmes* étaient un autre impôt sur le revenu : ils rapportaient 76 millions de livres. Depuis 1783, les contribuables devaient payer trois vingtièmes, qui, avec les 4 sous pour livres additionnels, faisaient monter cet impôt à près du sixième du revenu mobilier. Les nobles le

payaient dans une proportion plus faible que les roturiers. Le clergé en était exempt. Mais il acquittait sur ses biens des *décimes* ordinaires, qui étaient affectés au paiement des rentes de l'Hôtel de Ville. En outre, tous les cinq ans, l'assemblée du clergé votait au roi le *don gratuit*, ce qui lui permettait d'esquiver des impositions plus lourdes. « Le roi avait fait tant d'emprunts successifs et demandé tant d'avances à la caisse du clergé, que, loin de rien toucher des décimes et autres impôts ordinaires, il demeurait encore redevable d'une somme qui variait de 1 million à 2.500.000 livres. Le don gratuit extraordinaire, qui se payait en surplus des contributions régulières, restait donc le plus clair des recettes réalisées par la royauté sur les revenus ecclésiastiques. Il s'élevait d'ordinaire à 3 millions. » (A. Gasquet.)

Les impôts indirects auraient dû frapper les sujets du roi, quelle que fût leur condition, en raison de leur consommation personnelle. Ils n'étaient ni moins onéreux ni moins vexatoires que les impôts directs, et quelques-uns donnaient lieu aux mêmes inégalités. Les *aides*, qui frappaient les boissons, les huiles et suifs, le poisson et le bétail avec le *droit de marque* sur les fers, les aciers, les objets d'or et d'argent, avaient été enlevées par Necker aux fermiers généraux et étaient exploitées en régie par l'État. Elles donnaient lieu à une multitude de visites et au paiement de droits multiples, qui faisaient au commerce un tort considérable. Les *traites* comprenaient les droits de douane, non seulement à la frontière, mais aussi pour la circulation intérieure entre deux provinces.

La *gabelle* était le plus détesté de tous les impôts. L'État avait le monopole de la vente du sel : chaque famille était astreinte à en acheter une quantité déterminée, suivant le nombre de ses membres, dans les greniers à sel. C'était le *sel de devoir*. Chaque qualité de sel avait ses usages déterminés dont on ne pouvait le détourner. Il était interdit d'employer le *sel de pot et salière* pour les conserves de salaisons, ou pour le bétail, ou pour les usages industriels. On livrait même aux tanneurs et corroyeurs du

sel empoisonné, pour être sûr qu'il ne pût être détourné à d'autres usages. En outre, le sel variait de prix d'une province à l'autre, depuis 62 livres le quintal dans les provinces de grande gabelle, jusqu'à 9 livres dans les provinces franches. De là une formidable contrebande qui donnait lieu à de véritables chasses aux faux saulniers. Le trop fameux Mandrin en avait réuni une bande de plusieurs milliers, qui terrorisa, pendant près de deux ans, tout le Sud-Est de la France et livra une bataille rangée à un régiment du roi (1755). 18.000 gardes de la gabelle ou gabelous pratiquaient plus de 60.000 visites annuelles qui donnaient lieu à d'innombrables condamnations, dont beaucoup aux galères. Les nobles, le clergé, tous les riches bourgeois et fonctionnaires d'un rang élevé jouissaient du privilège de *franc salé*, qui consistait à ne pas être taxé pour le sel. Les traites et gabelles étaient affermées à la compagnie des Fermiers généraux, qui prenait tous les six ans le bail des fermes.

La *corvée* royale, qui avait été rétablie après la chute de Turgot, pesait doublement sur le paysan: il devait fournir gratuitement à l'État, sur réquisition de l'intendant ou de son subdélégué, son temps, son travail, celui de ses bêtes de somme et de ses chariots. Les impôts indirects enlevaient au paysan le cinquième de son gain : les impôts directs environ 53 0/0. On comprend, sous un tel régime financier, que la misère fût extrême.

La justice. — La justice donnait lieu aux inégalités les plus révoltantes. On a signalé déjà la différence entre les pays de droit écrit ou de droit romain et les pays de droit coutumier ou germanique, ceux-ci, où environ 300 coutumes diverses étaient encore en vigueur. Mais, au-dessus des lois, le caprice du prince décidait de tout : « Le royaume de France a été gouverné jadis par des coutumes, souvent par des caprices, par des lois, jamais. » (Mme DE STAËL.) La diversité des tribunaux était extrême. Au plus bas degré de la hiérarchie, la justice prévôtale faisait fonction de tribunal de simple police. Les juges des bailliages et sénéchaussées n'avaient plus de juridiction que dans les conflits avec la justice seigneuriale. Les 111 présidiaux jugeaient en pre-

mière instance au civil et au criminel. Les 13 parlements et les 4 conseils supérieurs jugeaient en appel. La juridiction financière était exercée par d'innombrables tribunaux, des élections, des tables de marbre, du domaine et des greniers à sel, et en appel par les cours des aides. C'étaient là les juridictions régulières.

Les juridictions exceptionnelles étaient plus nombreuses encore : tribunaux de la connétablie, de l'amirauté, des eaux et forêts pour les causes des officiers, des marins, pour les délits de pêche et de chasse. Les boulangers de Paris étaient justiciables du grand-pannetier; les marchands de vin, du grand-échanson; les tapissiers, du grand-maître de la garde-robe. Les nobles revêtus de ces dignités de cour en tiraient de nombreux profits. Les gens d'église étaient jugés, dans chaque diocèse, par le tribunal de l'officialité. Beaucoup de nobles avaient gardé leur droit de basse et même de haute justice; et, pour ne pas laisser périmer leur droit, il leur arrivait encore de suspendre aux fourches patibulaires de leur manoir quelque malheureux paysan, coupable d'avoir tué le noble gibier dévastateur de leurs terres. Ainsi la noblesse et le clergé conservaient quelques-uns de leurs droits de justice, vestiges encore subsistants des temps féodaux. Cependant le *grand Conseil* avait un droit suprême de revision sur toutes les causes jugées par les différentes juridictions et sur les conflits d'attribution qui pouvaient se produire. Avec le *conseil des parties*, qui fixait la jurisprudence, il contribuait à établir une certaine unité dans la justice.

L'instruction. — L'instruction publique n'était pas organisée. Elle était presque complètement entre les mains du clergé. Chateaubriand, qui a fréquenté successivement les collèges de Dol, de Rennes et de Dinan, n'a jamais eu pour professeurs que des abbés. C'étaient aussi des congrégations qui donnaient l'enseignement dans les douze collèges royaux, où les jeunes nobles étaient préparés au métier des armes. Mais, en dehors de Paris, la plupart des collèges étaient peu florissants et manquaient de maîtres dignes de confiance. Les professeurs laïques étaient peu nombreux

et n'avaient pas le bien-être nécessaire pour vivre et pour être respectés. L'abolition de l'ordre des Jésuites avait d'ailleurs créé un vide qui ne fut pas comblé.

Au-dessus des collèges, les 24 universités étaient des corps sans vie, bien dégénérés de leur splendeur du moyen âge Les méthodes barbares de la scolastique y survivaient en grande partie ; quelques-unes, comme celle d'Angers, donnaient encore l'enseignement en latin. Les examens étaient le plus souvent dérisoires ; des grades s'achetaient dans les facultés de droit et de médecine.

Au dessous, l'enseignement primaire n'était pas constitué. De nombreuses ordonnances avaient prescrit l'établissement d'écoles dans toutes les paroisses. Mais ces ordonnances restaient inappliquées ; aussi les enfants croupissaient dans la dernière ignorance ; la plupart des paysans ne savaient ni lire ni écrire. Les actes de l'état civil, recueillis par les curés dans les paroisses, sont trop souvent revêtus de croix en guise de signatures des déclarants et témoins.

L'armée. — L'armée de 1789 n'était plus l'armée de la guerre de Sept Ans. Elle avait été réformée par Choiseul et par Saint-Germain. Mais elle souffrait aussi de la plaie du favoritisme et des privilèges. Elle comprenait : 1° la *maison du roi* (8.000 hommes et 8 corps différents), d'un entretien très coûteux, où les charges se payaient très cher, mais qui avait une réputation bien établie de bonne tenue et de bravoure ; 2° l'*armée de ligne*, ou troupe réglée (172.000 hommes en temps de paix). Elle se recrutait, au moyen des racoleurs, par des engagements, soi-disant volontaires, qui ne faisaient entrer dans l'armée que le rebut de la population ou des étrangers sans ressource. La nourriture et le vêtement du soldat étaient sordides, avec ses « six sous par jour, un lit étroit pour deux, du pain de chien et, depuis quelques années, des coups comme à un chien... » « La misère du soldat est si grande, dit le comte de Saint-Germain, qu'elle fait saigner le cœur. Il passe ses jours dans un état abject et méprisé ; il vit comme un chien enchaîné qu'on destine au combat. » Une discipline de fer le

tenait rivé au service sans aucun espoir d'avancement au-delà du grade de bas officier, c'est-à-dire de sergent En dépit des sages ordonnances du comte de Saint-Germain, la vénalité des grades n'avait pas complètement disparu; 3° la *milice*, celle-ci exclusivement nationale, mais composée des plus pauvres paysans, de ceux qui n'étaient rien et n'appartenaient à personne. Le soldat était alors si mal nourri, si mal traité, si peu considéré à cause de ses origines ordinaires, que les jeunes gens susceptibles d'être enrôlés dans la milice cherchaient à y échapper par tous les moyens, soit en se mariant très jeunes, soit en se coupant le pouce, soit en fuyant dans les bois où l'on organisait la chasse aux réfractaires. Le contingent de la milice qui formait cependant la plus saine portion de l'armée, était de 10.000 à 12.000 hommes; on y servait six ans. Abolie par Saint-Germain, à la demande expresse de Turgot, qui prétendait que ces enrôlements ruinaient l'agriculture, la milice avait été rétablie à la veille de la Révolution.

Il faut reconnaître cependant que les nobles formaient une caste militaire très dévouée au roi et très brave; que le soldat, rompu au métier par de longs services, faisait du régiment sa famille et sa carrière; que les services spéciaux de l'artillerie et du génie, perfectionnés par Valière et Gribeauval, étaient les mieux organisés de l'Europe. L'armée de la vieille monarchie était toute prête à faire ses preuves sur les champs de bataille de la République. L'émigration la força seulement à tirer de ses rangs subalternes son nouveau cadre d'officiers. L'armée royale, sur le pied de guerre, comptait environ 300.000 hommes. Elle coûtait 100 millions par an, dont plus de la moitié pour le commandement.

La marine. — Grâce à Louis XVI, la marine royale s'était relevée : on comptait, en 1789, 261 bâtiments de tout ordre, dont 60 vaisseaux de ligne, portant 9.000 bouches à feu. Les équipages se composaient de 70.000 matelots fournis par le système des classes. Cette flotte avait paru avec honneur dans la guerre d'Amérique et n'avait de supérieure que la flotte anglaise. Mais la marine souffrait des

mêmes vices que l'armée. Si les roturiers pouvaient y obtenir des grades, ils ne portaient jamais que l'uniforme bleu, dédaigné des officiers rouges ou nobles. Le sort du matelot n'était pas meilleur que celui du soldat.

Les trois ordres. Le clergé et la noblesse. — Les privilégiés appartiennent aux deux premiers ordres du clergé et de la noblesse. Tout en étant très jaloux de leurs privilèges, ils ne forment pas une caste fermée. L'argent procure les mêmes droits que la naissance. Dès longtemps les rois de France se sont attribué le droit d'anoblissement. La vente des titres de noblesse est devenue peu à peu un des moyens de remplir les caisses de l'État. C'est aussi une spéculation qui trouve toujours amateurs que de mettre en vente des offices et charges conférant soit la noblesse personnelle, soit la noblesse héréditaire, après un certain nombre d'années d'exercice. C'est, d'ailleurs, une excellente spéculation pour les preneurs : grâce à leurs sacs d'écus, ils acquièrent le privilège de s'exempter des impôts les plus onéreux. L'impôt est alors un stigmate de basse extraction : l'anobli gagne à la fois la satisfaction de sa vanité et l'économie de ses deniers. Beaucoup de nobles, comme Beaumarchais, peuvent montrer aux indiscrets la quittance de leur noblesse. Sur 25.000 familles nobles, 1.500 à peine auraient pu faire remonter leur généalogie jusqu'aux croisades.

Les privilèges. — Il est très difficile de faire connaître, même approximativement, le nombre des privilégiés. On ne s'entend même pas sur le chiffre de la population de la France, à la veille de la Révolution. Est-ce 23 millions, est-ce 28 millions d'âmes que comptait le royaume de France? Est-ce 80.000 ou 400.000 ecclésiastiques? Est-ce 110.000 ou 500.000 nobles? Ce sont les chiffres extrêmes. Il semble, en se tenant dans une juste moyenne, qu'il y ait eu plus de nobles que de membres du clergé ; et qu'en évaluant à 2 ou 3 0/0 le nombre des privilégiés, on doit se rapprocher de la vérité.

Il est plus facile de dire en quoi consistaient les privilèges. C'est d'abord le droit d'arriver, à l'exclusion des

roturiers, à toutes les hautes fonctions. Depuis l'ordonnance de 1781, le sous-lieutenant, avant d'obtenir son grade, doit faire preuve de quatre quartiers de noblesse en ligne paternelle. Vermond, dans un mémoire adressé à Louis XVI, demandait que les bénéfices d'église fussent exclusivement réservés aux nobles : « C'était l'intérêt de l'État de soutenir ainsi la noblesse pauvre, et un prêtre roturier, heureux d'avoir une bonne cure, n'avait qu'à rester roturier. » Les membres des parlements élevaient la même prétention et voulaient de même refuser de s'associer tout homme nouveau n'appartenant pas au moins à la noblesse de robe. Ainsi dans l'armée, dans la magistrature, dans l'église, les nobles prétendaient constituer à eux seuls tout l'état-major. Aux parvenus, ils consentaient à laisser quelque place dans la marine et toute la finance. Ils professaient un dédain de bon ton pour les affaires, et ils voulaient se réserver les moyens de « redorer leur blason », ou de « fumer leurs terres » par des alliances dans les familles des « traitants » ou financiers. En somme, en présence de la marée montante de la démocratie, la noblesse éprouve le besoin d'opposer une digue. Elle se montre d'autant plus intraitable sur ses privilèges qu'ils sont moins justifiés et plus près de disparaître.

En outre, la noblesse et le clergé ont des privilèges honorifiques (titres, armoiries, préséances) ou utiles, ceux-ci très nombreux et très importants : exemption de la taille, de la gabelle, du logement des gens de guerre, des corvées personnelles ; droit de ne pas être jugé par les tribunaux inférieurs, de n'être ni fouetté, ni pendu ; droit de justice et de chasse et tout l'ensemble des droits féodaux. Les nobles et prêtres sont propriétaires de la plus grande partie des terres du royaume et des meilleures. Dans bien des paroisses, le seigneur a plus du tiers et près de la moitié du sol, sans compter les bois. On peut affirmer que le roi, les nobles et les prêtres possédaient les trois quarts des biens fonciers de toute la France.

Il y a d'ailleurs, de nombreuses catégories parmi les privilégiés : depuis les princes du sang, les pairs de France,

la noblesse et le clergé de cour, qui vivent auprès du roi et se partagent toutes ses faveurs, jusqu'aux nobles de province et au clergé de campagne, très misérables ou très humiliés, malgré leur situation de privilégiés. Vivre noblement, c'était ne rien faire et, par conséquent, s'appauvrir à chaque génération. L'on ne pouvait s'enrichir qu'auprès du roi en ayant sa part de la manne bienfaisante des grâces royales.

Droits féodaux. — On s'appauvrissait dans la province, où tout le revenu du noble consistait dans les droits féodaux. Ces droits étaient, au moyen âge, de véritables impôts, justement dus au seigneur, puisque, seul, il se chargeait de défendre ses vassaux, de leur rendre la justice, d'entretenir les routes, les marchés et les ponts. Désormais le roi s'acquittait de tous les services publics et exigeait en retour des sommes écrasantes. Dès lors les droits féodaux, tout en ne suffisant plus à faire vivre la noblesse, devenaient, pour les paysans, une charge et une iniquité révoltantes.

Le bas clergé, issu de familles de paysans, remplissait avec dévouement tous les devoirs du ministère ecclésiastique, sans pouvoir espérer en obtenir jamais ni les honneurs, ni les profits. Tandis que l'évêque, puissant seigneur princier, avait au moins 70.000 francs de rentes et quelquefois plus d'un million, le curé de campagne disputait à des paroissiens, aussi pauvres que lui, la dîme qui le faisait vivre. Si la dîme était d'un trop bon revenu, l'évêque du diocèse ou l'abbé du voisinage se l'attribuait, et le malheureux prêtre était réduit à la *portion congrue*, qu'une libéralité de Louis XVI avait élevée à 700 livres, à peine de quoi ne pas mourir de faim. Aussi verra-t-on le bas clergé s'associer aux revendications du tiers État et applaudir à la Révolution.

La bourgeoisie. Les corporations. — Ceux qui ne sont ni nobles, ni prêtres, appartiennent à la roture. Cependant les bourgeois ont pour le peuple les mêmes dédains qu'ils reçoivent de la noblesse. Les avocats, juges, médecins, financiers, gros marchands, même quelques corporations de métiers (apothicaires, orfèvres, merciers, drapiers) sont réputés bourgeois. Leur plus vif désir est d'entrer dans les rangs de la noblesse par l'achat des

BIBLIOTECA CENTRALA

offices royaux. Les corporations industrielles forment elles-mêmes de petites coteries privilégiées, où le fils du patron succède à son père sans passer par les rudes épreuves de l'apprentissage et du compagnonnage, sans avoir à faire les frais du *chef-d'œuvre*. Celui qui n'est pas né patron a bien des chances de rester toute sa vie un humble compagnon. A cette époque, il faut, pour s'établir, autre chose que l'habileté de main, l'honnêteté et le capital indispensable : il faut la naissance ou, tout au moins, l'agrément des membres de la corporation.

Les paysans. — Au plus humble degré de la hiérarchie sociale, le paysan est accablé de toutes les charges publiques et vit dans la condition la plus misérable. Le servage, aboli par Necker dans toute l'étendue du domaine royal, n'a pas complètement disparu du royaume : on compte encore au moins 150.000 sujets du roi, serfs de glèbe, qui appartiennent corps et biens à leur seigneur. On a prétendu qu'à la veille de la Révolution il y avait beaucoup de petits propriétaires ; mais de quoi pouvaient-ils bien être propriétaires ? « Là où le chiffre des propriétaires est indiqué par les cahiers, la proportion varie entre celle que fournit une paroisse près de Metz : 107 feux, 10 propriétaires; et celle qu'on trouve dans une paroisse du bailliage d'Auxerre : 172 habitants, 32 labourant, 3 seulement labourant chez eux. Les ventes ne sont pas rares, où on lit : le seigneur est seul propriétaire. » (E. Champion.)

D'ailleurs, là même où il est propriétaire, la terre du paysan est grevée de servitudes, qui sont précisément les droits féodaux : le *cens* ou *champart* imprescriptible et irrachetable, payé le plus souvent en nature, comme la dîme, et qui varie du douzième au tiers de la récolte ; les *lods et ventes*, droits de mutations payés à chaque changement de propriétaire ; la *corvée seigneuriale*, qui prend une cinquantaine de journées de travail chaque année ; les *droits de chasse, de colombier, de garenne :* le seigneur a le droit de poursuivre le gibier d'une terre à l'autre de son domaine ; le paysan est passible du gibet, s'il tue le gibier du seigneur, même pour sauver sa récolte, et l'on

compte en France plus de gardes-chasse, pour protéger le gibier, que de gendarmes, pour défendre les sujets du roi. Enfin les *péages* et les *banalités*, qui forcent le paysan à se servir du moulin, du four, du pressoir seigneurial, moyennant redevance. Tous ces droits étaient une source de maigres profits pour le seigneur, tout en causant d'énormes dommages aux paysans. Loin de s'atténuer, ils donnaient lieu, dans beaucoup de localités, à des rigueurs nouvelles. On a calculé que le roi, le seigneur et le curé payés, il restait en moyenne, pour vivre, dans une famille de paysan, 30 livres par tête et par an. Le paysan était bien, selon le mot de Taine, le mulet de l'ancien régime [1].

Assemblées provinciales. — Une réforme politique avait été tentée par l'établissement des assemblées provinciales. Necker établit celles de Bourges et de Montauban (1779). en 1787, Loménie de Brienne généralisa cette ins-

1. Voici, d'après Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution* (livre II, ch. 1er), une peinture vivante de la condition du paysan à la veille de la Révolution :

« Imaginez, je vous prie, le paysan français du XVIIIe siècle, ou plutôt celui que vous connaissez, car c'est toujours le même; sa condition a changé, non son humeur. Voyez-le tel que les documents que j'ai cités l'ont dépeint, si passionnément épris de la terre qu'il consacre à l'acheter toutes ses épargnes et l'achète à tout prix. Pour l'acquérir, il lui faut d'abord payer un droit, non au gouvernement, mais à d'autres propriétaires du voisinage, aussi étrangers que lui à l'administration des affaires publiques, presque aussi impuissants que lui. Il la possède enfin; il y enterre son cœur avec son grain. Ce petit coin du sol, qui lui appartient en propre dans ce vaste univers, le remplit d'orgueil et d'indépendance. Surviennent pourtant les mêmes voisins, qui l'arrachent à son champ et l'obligent à venir travailler ailleurs sans salaire. Veut-il défendre sa semence contre leur gibier? Les mêmes l'en empêchent; les mêmes l'attendent au passage de la rivière pour lui demander un droit de péage. Il les retrouve au marché, où ils lui vendent le droit de vendre ses propres denrées; et quand, rentré au logis, il veut employer à son usage le reste de son blé, de ce blé qui a crû sous ses yeux et par ses mains, il ne peut le faire qu'après l'avoir envoyé moudre dans le moulin et cuire dans le four de ces mêmes hommes. C'est à leur faire des rentes que passe une partie du revenu de son petit domaine, et ces rentes sont imprescriptibles et inaliénables. Quoi qu'il fasse, il rencontre partout ces voisins incommodes pour troubler son plaisir, gêner son travail, manger ses produits. Et quand il a fini avec ceux-ci, d'autres, vêtus de noir, se présentent, qui lui prennent le plus clair de sa récolte. Figurez-vous la condition, les besoins, le caractère, les passions, de cet homme, et calculez, si vous le pouvez, les trésors de haine et d'envie qui se sont accumulés dans son cœur. »

titution qui eût pu donner d'excellents résultats. Mais ces assemblées furent contrariées par les parlements, par la cour, par l'état inextricable du chaos de la vieille administration française. A cette tentative toute pacifique, devait succéder la réforme violente de la Révolution qui, d'ailleurs, emprunta beaucoup aux assemblées provinciales.

Conclusion. — En résumé, l'ancien régime se mourait de trois maux : dans l'ordre politique, l'arbitraire, fruit naturel de l'absolutisme monarchique ; dans l'ordre social, le privilège, héritage de l'âge féodal ; dans l'ordre administratif, la confusion des pouvoirs et l'enchevêtrement des services publics, résultat de la lente formation de notre unité nationale et du développement séculaire de nos institutions. Tous ces abus lésaient les intérêts, irritaient la raison.

Ainsi l'heure avait sonné d'une refonte complète de l'ancien régime. Il fallait limiter par une constitution la toute-puissance du roi ; il fallait briser le moule des vieilles institutions pour donner au pays son unité nationale ; il fallait supprimer les abus, les privilèges, tout ce qui entravait la libre expansion de l'individu, ou l'usage de ses droits naturels. C'était le programme formulé si souvent par les philosophes et les économistes, que l'on pouvait résumer dans les deux mots de liberté et d'égalité. La France avait confiance en son roi. Aucune crise, aucune misère n'avaient encore diminué l'ardeur du sentiment monarchique. C'est Louis XVI lui-même qui satisfait le vœu public en provoquant la grande consultation nationale destinée à la réforme de tous les abus.

SUJETS A TRAITER[1]

Le pouvoir royal sous l'ancien régime.
Les privilèges et les droits féodaux.
Origines et causes immédiates de la Révolution.

1. On trouvera un plus grand nombre de sujets, quelques-uns avec le plan indiqué pour les traiter, dans *Sujets et Plans de compositions écrites*, par L. Robert et R. Jalliffier (chez Garnier Frères).

CHAPITRE I

LA RÉVOLUTION
LA DESTRUCTION DE L'ANCIEN RÉGIME ET L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

I. **Les préliminaires.** — Le programme royal. — Les élections. — Les cahiers des États généraux. — La séance royale du 5 mai. — La question du vote.

II. **L'Assemblée nationale constituante** (1789-1791). — Le serment du Jeu de Paume (20 juin). — La séance royale du 23 juin. — La prise de la Bastille (14 juillet). — La nuit du 4 août. Abolition des droits féodaux. — Journées des 5 et 6 octobre.

III. **Les travaux de l'Assemblée constituante.** — Les partis, les orateurs, les clubs et la presse. — Principaux débats constitutionnels. — La fête de la Fédération. — Les biens nationaux. — La constitution civile du clergé. — La fuite à Varennes (21 juin 1791). — Clôture.

Caractère de la Révolution française. — La convocation des États généraux a été le signal de la Révolution française. Elle dure dix ans (1789-1799); sous la forme monarchique, d'abord, au temps des Assemblées constituante et législative (1789-1792); puis sous la forme républicaine, au temps de la Convention nationale et du Directoire (1792-1799). Elle n'est nullement locale, ni nationale, comme les révolutions anglo-saxonnes de la Grande-Bretagne et des États-Unis. La Révolution française, inspi-

---

Ouvrages a consulter : *Histoires générales de la Révolution*, de Thiers, Michelet, Louis Blanc. — *Précis de l'histoire de la Révolution*, de A. Rambaud, de Mignet, d'Edgard Quinet. — M. Souriau, *Louis XVI et la Révolution* (Bibliothèque d'histoire illustrée chez Henri May). — Les beaux travaux de M. F.-A. Aulard ont complètement renouvelé l'histoire de la Révolution française. On en trouvera le résumé dans *Études et Leçons sur la Révolution*, 2 vol. in-12, et surtout dans *Histoire politique de la Révolution française*.

rée des maximes des philosophes du XVIIIe siècle, qui se vantaient d'avoir retrouvé les titres perdus de l'humanité, est essentiellement universelle. Elle cherche à créer une société idéale, qui convienne à l'homme de tous les temps et de tous les pays. Elle n'invoque aucune vieille charte, aucun contrat tombé en désuétude ; elle ne donne pas à la France des libertés, mais la liberté ; elle ne confère pas à chaque classe des privilèges qui se compensent mutuellement ; elle proclame l'égalité des devoirs et des droits. Elle ne se fonde pas sur le droit historique, mais seulement sur le droit naturel. C'est à la fois sa force et sa faiblesse : sa force, parce que ses principes sont salués, dans tout le monde civilisé, comme devant constituer un jour les solides assises de la société humaine régénérée; sa faiblesse, parce qu'elle innove avec trop de hardiesse sans tenir assez compte des souvenirs du passé.

Son œuvre est double : une œuvre de destruction des abus, des privilèges, de tout un édifice vermoulu, qui tombait déjà en ruines de lui-même; œuvre très vite accomplie, en quatre journées, dans l'espace de cinq mois (mai-octobre 1789). L'œuvre de reconstruction est plus ardue : sans doute l'Assemblée constituante a réussi à trouver la forme de nos nouvelles institutions; mais la constitution politique dont elle a doté la France n'a eu qu'une durée éphémère; et pendant près d'un siècle, à travers de trop nombreux bouleversements, la France n'a pas cessé de chercher son régime politique définitif.

Le programme royal de 1788. — Quand le roi eut décidé de convoquer des États généraux, il fit préparer par Necker un programme qui contenait ses vues. C'est le rapport du 27 décembre 1788[1]. Les principaux articles du programme sont : le droit restitué à la nation de consentir l'impôt, avec l'établissement d'un budget régulier des dépenses; la périodicité des États généraux, l'extension à

1. Le titre complet est : *Résultat du conseil d'État du roi tenu à Versailles, le 27 décembre* 1788. Necker avait rédigé ce rapport; et, malgré l'opposition de Barentin et de Villedeuil, le roi entraîna la majorité du conseil dans le sens de l'adoption.

toute la France des États provinciaux, la discussion laissée aux États relativement aux lettres de cachet et à la liberté de la presse, la suppression des privilèges d'impôts. La royauté s'engageait à laisser détruire l'ancien régime.



Louis XVI.

De nombreuses brochures avaient discuté les réformes à accomplir : la plupart demandaient une réforme sagement modérée, accomplie avec l'assentiment du roi et en tenant compte des traditions. Ni Mably, ni Condorcet, ni Raynal n'avaient jamais songé à l'établissement de la République. Le plus célèbre des opuscules du temps fut celui de l'abbé Sieyès : « Qu'est-ce que le tiers État ? » qui se terminait par la formule si connue : « Qu'est-il ? rien ! — Que doit-il être ? tout ! — Que demande-t-il à être ? quelque chose ! »

Règlement des élections. — La préparation des États eut lieu non sans désordre. On voulait respecter les formes traditionnelles des élections de 1614. Cependant Necker avait fait décider que les paysans voteraient comme les bourgeois ; que les curés de campagne enverraient leurs délégués ; que les protestants seraient électeurs et éligibles ; enfin que le tiers État aurait la représentation double, c'est-à-dire deux représentants pour un du clergé et un de la noblesse ; en outre, chaque bailliage avait droit à une députation complète, c'est-à-dire à quatre députés. L'Assemblée devait donc compter plus d'un millier de membres. Presque partout les nobles ayant fiefs et le haut clergé

nommèrent directement leurs représentants. Au contraire, le bas clergé et les roturiers se réunirent au chef-lieu du bailliage pour nommer seulement des électeurs qui choisissaient eux-mêmes les députés. Il fallait avoir vingt-cinq ans et payer une contribution directe pour être appelé à prendre part à l'élection. Les conditions du vote étaient donc très larges : ce fut presque le suffrage universel, mais à deux degrés pour la plupart des votants.

Cahiers des États généraux. — Suivant l'habitude, les électeurs rédigèrent les *cahiers* contenant leurs vœux de réforme. Il y en eut, dans la plupart des paroisses, qui furent résumés dans les cahiers de chaque bailliage. Chaque ordre rédigea le plus souvent ses cahiers distincts, si bien qu'il y eut peut-être 50.000 cahiers, très inégaux par l'étendue, par la valeur, par la nature des réformes réclamées. Beaucoup de ces cahiers s'inspirèrent du programme royal ou d'une circulaire envoyée par les soins du duc d'Orléans dans de nombreux bailliages. Beaucoup sont copiés les uns sur les autres; beaucoup aussi sont un simple exposé des intérêts particuliers de ceux qui les signent. Mais on y trouve souvent une vue très nette et très élevée des besoins de la France nouvelle. A ce titre ils méritent d'être étudiés de très près, et ils constituent comme le testament politique de l'ancienne société française.

Les cahiers du clergé, inspirés par les hauts prélats, revendiquent le plus souvent le maintien de la dîme, de la propriété ecclésiastique et de la surveillance à exercer sur l'éducation, sur la presse, sur les dissidents religieux. Ce sont les plus hostiles à toute réforme. La noblesse ne renonce à presque aucun de ses privilèges ; cependant elle consent, en général, à payer l'impôt et à laisser racheter ses droits féodaux. Les deux ordres privilégiés sont les plus ardents à demander des lois pour protéger la liberté individuelle contre l'arbitraire royal.

Les cahiers du tiers État contiennent, au contraire, dans leur ensemble, un plan complet de réformes. Les vœux les plus souvent formulés sont : la transformation de la monarchie absolue en une royauté dont les pouvoirs seraient

nettement définis dans une constitution, avec une assemblée législative périodiquement convoquée pour exercer le contrôle ; l'impôt voté chaque année par la Chambre et réparti sans distinction de classes ; la suppression des privilèges des personnes, des paroisses, des villes et des corporations ; la garantie de la liberté individuelle par la suppression des lettres de cachet ; la création de municipalités élues et d'assemblées provinciales, pour gouverner à la place des intendants et des subdélégués ; l'abolition des justices seigneuriales et ecclésiastiques, de la dîme, des droits féodaux ; l'établissement d'une magistrature inamovible, se recrutant par l'élection au lieu d'acheter ses charges et jugeant d'après un code uniforme ; la suppression de nombreux couvents, la vente d'une partie des biens du clergé ; telle est la moyenne des vœux les plus généralement exprimés. Le détail comporte naturellement une infinie complexité.

On peut résumer l'esprit de ces cahiers dans ce double vœu : 1° opérer une rupture complète avec l'ancien régime ; 2° établir une constitution politique comme garantie des réformes sociales. Les cahiers constituent d'ailleurs, pour le député qui s'engage à les présenter, un véritable mandat impératif. Ainsi, lorsque les députés de notre grande Assemblée constituante ont fait table rase du passé, ils se sont contentés de se conformer, en général, aux vœux nettement formulés de leurs électeurs.

Réunion des États généraux (5 mai 1789). — Les élections se firent avec la plus complète liberté et dans le plus grand calme, sauf quelques troubles en Bretagne, à Besançon et à Marseille. La désignation de la ville où les États tiendraient leurs séances donna lieu à quelques discussions : on proposa Tours, Blois, Orléans, Soissons et Cambrai. Necker se prononçait pour Paris, ou ses environs : Versailles ou Saint-Germain. Il comprenait qu'aucune réforme sérieuse n'avait chance d'aboutir loin de Paris. Le roi trancha la question : « Ce ne peut être que Versailles, à cause des chasses ! » La convocation fut fixée au 5 mai 1789. Dès la veille, les élus assistèrent à la messe du

Saint-Esprit, où l'évêque de Nancy, La Fare, s'attacha à marquer les distinctions de caste que les privilégiés voulaient continuer à maintenir : « Sire, dit-il au roi, recevez les hommages du clergé, les respects de la noblesse, les humbles supplications du tiers État. » Le lendemain, dans le défilé solennel des députés à travers les rues de Versailles, jusqu'à la salle des Menus-Plaisirs où ils allaient tenir leurs séances, les membres de la noblesse et du clergé portaient un costume tout brillant de soieries, de rubans et de dentelles; ceux du tiers, un sombre vêtement de lainage noir. Ces distinctions choquantes firent le plus mauvais effet.

Le roi, le garde des sceaux Barentin, et Necker, prirent successivement la parole dans la séance d'ouverture. Le roi était considéré comme le gage des réformes : en lui reposaient toutes les espérances; on avait foi dans la parole qu'il avait engagée, dès le 27 décembre 1788. Combien son langage répondit peu à l'attente générale : « Messieurs, ce jour que mon cœur attendait depuis longtemps est enfin arrivé, et je me vois entouré des représentants de la nation à laquelle je me fais gloire de commander... Je connais l'autorité et la puissance d'un roi juste au milieu d'un peuple fidèle et attaché de tout temps aux principes de la monarchie. Ils ont fait la gloire et l'éclat de la France : je dois en être le soutien et je le serai constamment... Mais tout ce que l'on peut attendre du plus tendre intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez l'espérer de mes sentiments » ; ce qui voulait dire en bon français : « Je suis né prince absolu; je resterai prince absolu ; mais je serai bon prince. » Le garde des sceaux chercha à réduire au minimum le plan des réformes : il proposait l'égalité des trois ordres devant l'impôt ; la royauté n'avait qu'à gagner à cette extension ; pour le reste, les États donneraient leur avis sur le régime de la presse, sur la réforme de la législation criminelle, sur l'exécution des règlements relatifs à l'instruction publique.

Le discours de Necker était plein de belles formules, mais



Tiers État.



Noblesse.



Clergé.

COSTUMES DES TROIS ORDRES.

ne contenait aucun programme net, ne traçait aux travaux de l'Assemblée aucune direction précise. Au dernier moment, la reine et le parti de la réaction avaient forcé le ministre à effacer de son discours tous les engagements contenus dans le programme royal du mois de décembre. Il n'était plus resté dans la bouche du ministre qu'une phraséologie vague. Dès ce premier jour apparaît toute la tactique de la cour et du roi. Quand Louis XVI a cédé à quelque bon mouvement de son cœur, ses conseillers intimes le morigènent vertement et le forcent à se rétracter. Donner et retenir ne vaut, dit le principe de droit. Louis XVI donnera par ses actes publics ; il retiendra par ses démarches secrètes ; ainsi s'expliquera la désaffection croissante de la nation à l'égard de son roi.

La question du vote. — Il est fort difficile d'indiquer le nombre des députés : ils n'étaient pas encore tous nommés, le 5 mai. A Paris, les élections du clergé eurent lieu du 27 avril au 11 mai ; celles de la noblesse, du 10 au 13 ; le tiers État commença les siennes, le 12, et les acheva seulement, le 19, en nommant au troisième tour de scrutin, pour vingtième député, l'abbé Siéyès. Lorsque l'Assemblée fut au complet, elle compta près de 1.200 membres dont un peu plus de la moitié pour le tiers État ; grâce au doublement du tiers, auquel devait s'associer bientôt tout le bas clergé, les réformes pouvaient donc être réalisées ; mais c'était à la condition que le vote eût lieu par tête et non par ordre. Le vote des deux ordres privilégiés, opposé au vote unique de la chambre du tiers, eût tout entravé. Tout l'avenir des réformes était engagé sur la solution de cette question.

L'Assemblée nationale (17 juin). — Le tiers État le comprit : il refusa de procéder seul à la vérification des pouvoirs de ses membres, attendant que les deux ordres privilégiés se fussent réunis à lui pour délibérer en commun. Des conférences s'engagèrent ; mais les meneurs de la noblesse et du clergé refusaient de céder. Se perdre dans la foule obscure du tiers État, c'eût été pour eux une mésalliance. Les députés des *communes*, c'est le nom qu'avait pris

la représentation du tiers, occupèrent seuls pendant six semaines la salle commune des délibérations, multipliant les appels aux deux autres ordres et les conférences. Cette longue inertie leur pesait. A la rigueur, les privilégiés pouvaient vivre sans rien faire; c'était même leur habitude. Le peuple ne le pouvait pas. La cour espérait tout des discordes naissantes des trois ordres. « Il est temps de couper le câble, avait dit Siéyès, dès le 10 juin. Le 17 juin, ayant rappelé ce qu'il avait écrit déjà, que le tiers représente les 96 0/0 de la nation, il décida les députés des communes à se constituer en *Assemblée nationale* sans attendre les représentants de quelques bailliages ou de quelques classes de citoyens. C'en était fait des États généraux traditionnels et de la distinction des ordres!

La noblesse protesta violemment; mais le clergé se divisa. Le bas clergé, formant la majorité de l'ordre, vota pour la vérification des pouvoirs en Assemblée générale. Le soir même, les évêques se rendirent auprès du roi, à Marly. L'archevêque de Paris se jeta à ses pieds en le conjurant de sauver la religion et la royauté. On suggéra à Louis XVI l'idée d'une déclaration royale; mais, comme elle n'était pas prête et qu'il fallait à tout prix suspendre les réunions du tiers État, il fut convenu que la salle des Menus-Plaisirs serait fermée, sous prétexte de préparer une séance royale pour le 23 juin. C'était le vieux moyen déjà employé en 1615, et qui avait réussi.

Le serment du Jeu de Paume (20 juin). — Le lendemain 20 juin, les députés des communes, sans avoir été prévenus, trouvent porte close. La salle est occupée par des tapissiers. L'outrage est vivement senti et commenté avec amertume. Doivent-ils délibérer sous la pluie, ou bien aller à Marly, où chasse le roi? Guillotin émet l'idée de se rendre au Jeu de Paume [1]. Les murs sont nus; la salle est

1. La salle du Jeu de Paume, située dans la rue de l'Hôtel-de-Lorge, presque à l'angle de la rue du Vieux-Versailles, avait été bâtie en 1686. Louis XIV y avait joué souvent. Le comte d'Artois et le duc d'Orléans en étaient les hôtes assidus. Elle avait environ 32 mètres de long sur 12 de large. Une confrérie se fonda plus tard pour y exercer une sorte de culte

vide de tout mobilier; mais l'indignité du lieu va mieux établir la grandeur de l'acte. Bailly, président de l'Assemblée, donne lecture d'une protestation qu'il a adressée contre l'acte du roi. Mounier suggère l'idée du serment. On le rédige en hâte, et Bailly, monté sur une table, en lit la formule d'une voix « si haute et intelligible » que les paroles en furent entendues de tout le peuple qui était dans la rue : « L'Assemblée nationale, considérant qu'appelée à fixer la constitution du royaume, opérer la régénération de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'Elle ne continue ses délibérations, dans quelque lieu qu'Elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale; « Arrête que tous les membres de cette Assemblée prêteront à l'instant serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides, et que, ledit serment étant prêté, tous les membres et chacun d'eux en particulier confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

Toutes les mains se dressent; un cri unique sort de toutes les poitrines: « Je le jure ». Puis on procède à l'appel; et chaque membre présent vient signer au bureau. Un seul, Martin Dauch (de Castelnaudary), fit suivre sa signature du mot *opposant*, en déclarant qu'il ne croyait pas pouvoir jurer d'exécuter des arrêtés non sanctionnés par le roi. On respecta sa liberté. Le lundi 22, le Jeu de Paume était fermé. L'Assemblée tint séance dans l'église Saint-Louis; la majorité du clergé, ainsi que quelques nobles, vinrent grossir ses rangs. C'était un mauvais présage pour les partisans de la résistance.

civique : la société du Jeu de Paume, créée par Romme. La Convention voulut en faire un établissement d'instruction publique. Mais Bonaparte ferma le temple et le transforma en atelier pour l'un de ses peintres officiels ; la Révolution de 1830 le rentrouvrit. Napoléon III y reconstitua un Jeu de Paume, où le duc de Morny affecta d'aller jouer. La République en a fait un musée de souvenirs (Voir F.-A. AULARD, *le Serment du Jeu de Paume*, dans *Etudes et Leçons sur la Révolution française ;* Paris, 1893).

Séance royale du 23 juin. — Le 23 juin, le roi, entouré des princes et des officiers de sa maison militaire, vint tenir un « lit de justice » contre les députés de la nation. Necker eût voulu, dans cette séance royale, consacrer la réunion des trois ordres et l'exécution du programme du 27 décembre. Le roi suivit l'avis contraire. Il n'autorisa le vote en commun que d'une façon exceptionnelle et illusoire. Il termina sa déclaration, à la fois équivoque et impérieuse, en enjoignant aux députés de se séparer tout de suite et de se rendre le lendemain chacun dans la chambre de son ordre. Les privilégiés seuls obéirent. Le tiers État resta dans la salle, insensible au langage menaçant de son roi. Le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, vint réitérer les ordres du roi. Mais Bailly répliqua que l'Assemblée ne pouvait se séparer sans une délibération préalable, et Mirabeau apostropha rudement le grand-maître : « Nous avons entendu, dit-il, les intentions qu'on a suggérées au roi ; et vous, qui n'avez parmi nous ni place, ni voix, ni droit de parler, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. » Dreux-Brézé, stupéfait, se retira à reculons, comme il aurait fait devant le roi. Siéyès résuma nettement la situation : « Nous sommes



Mirabeau.

aujourd'hui, s'écria-t-il, ce que nous étions hier ; délibérons[1]. »

L'Assemblée décréta que ses membres seraient inviolables. L'entourage du roi fut vivement frappé de cette résistance. Louis XVI avait épuisé son énergie : « S'ils ne veulent pas s'en aller, dit-il, qu'on les y laisse. » Et, comme la majorité du clergé et un certain nombre de députés nobles s'étaient joints à ceux des communes, il ordonna, le 27 juin, la fusion des trois ordres, qui était déjà un fait à peu près accompli. La monarchie et l'aristocratie étaient frappées au cœur. Désormais une royauté, entourée, comme la monarchie anglaise, d'institutions aristocratiques, devenait irréalisable en France.

Préparatifs de coup d'État. — La première revanche était manquée. La cour décida le roi à préparer un coup d'État militaire contre l'Assemblée. Des régiments étrangers, suisses, hongrois, royal allemand, etc., furent appelés à Paris; le 11 juillet, Necker fut invité par le roi à déposer secrètement sa démission et à partir pour Bruxelles sans même prévenir sa famille. De nouveaux ministres se partagèrent le pouvoir. Le baron de Breteuil, qui se vantait de brûler Paris s'il le fallait ; le maréchal de Broglie, qui prétendait que le canon et la fusillade auraient raison des « argumentateurs » ; on ne disait pas encore les avocats ; l'intendant Foulon, auquel on attribuait cette parole à propos de la famine : « S'ils ont faim, qu'ils mangent du foin. » C'étaient les chefs les plus violents et les plus impopulaires de la réaction. L'Assemblée nationale demanda vainement l'éloignement des troupes. Les rumeurs les plus invraisemblables circulaient. On attribuait au roi l'intention de transférer l'Assemblée à Soissons ou à Noyon. Paris ne se laissa pas décapiter. L'Assemblée, seule jusqu'ici, avait fait opposition. Le peuple entra en lice ; il prit les armes pour conquérir les libertés nécessaires ; il resta

1. Pour mettre fin aux États généraux de 1614, la cour avait fait fermer la salle des séances sans prévenir les députés : « Sommes-nous autres que ceux qui rentrèrent hier dans la salle de Bourbon ? s'écria un député. » En 1615, cette question resta sans réponse.

debout désormais, jusqu'à ce que la jouissance de ses droits lui fût pleinement assurée.

Prise de la Bastille (14 juillet). — Le 12 juillet, lorsqu'on apprit à Paris le renvoi de Necker, on ne douta plus de l'imminence du coup d'État. Des groupes animés se formèrent au Palais-Royal, rendez-vous habituel des gens de plaisir et des politiciens. Un jeune avocat, Camille Desmoulins, monté sur une table, déclara que le renvoi de Necker était le signal d'une Saint-Barthélemy de patriotes. Le prince de Lambesc ayant chargé aux Tuileries des promeneurs inoffensifs, l'indignation gagna le peuple. Pendant la nuit, les électeurs parisiens, qui avaient été chargés de nommer les députés, chassèrent le conseil des échevins et décrétèrent la formation d'une milice de 48.000 hommes. Toute la journée du 13, au bruit sinistre du tocsin, le peuple chercha partout des armes : les boutiques des armuriers furent pillées : on fabriqua 50.000 piques ; on enleva aux Invalides 28.000 fusils.

Enfin, le 14, on se porta vers la Bastille. C'était une forteresse, d'où l'on pouvait canonner le peuple ; il s'agissait de ne pas être pris entre deux feux. Thuriot, Élie, Hulin, Maillard, guidaient les assaillants. Enlever avec des piques et des fusils cette place massive, avec sa double enceinte, isolée par deux fossés, et ses neuf grosses tours, c'était une entreprise chimérique. Mais le gouverneur, de Launey, parlementa et laissa pénétrer une délégation d'une centaine de personnes, guidée par des agents de l'Hôtel de Ville. Une fois que les délégués eurent franchi le premier pont-levis, de Launey le fit relever, sans abaisser l'autre ; et, sur ces malheureux entassés entre deux fossés profonds, il fit ouvrir le feu de son artillerie. C'est alors que les Parisiens brisèrent les chaînes des ponts-levis, rétablirent ceux-ci avec des planches et employèrent les deux canons qu'ils avaient à détruire les derniers obstacles. Fut-ce trahison ou méprise de la part de de Launey ? Il avait eu le tort de parlementer au lieu de se borner à se défendre. Toujours est-il qu'on releva dans le peuple 83 morts et 98 blessés. Y eut-il aussi une capitulation en règle ? Et les

vainqueurs de la Bastille pouvaient-ils la faire observer? Quoi qu'il en soit, le malheureux de Launey fut entraîné en place de Grève et massacré, malgré les efforts d'Hulin pour le sauver. Le prévôt des marchands, Flesselles, coupable d'avoir amusé le peuple en lui promettant des armes qu'il ne voulait pas livrer, l'intendant, Foulon, et son gendre, Berthier, qui s'étaient chargés d'approvisionner l'armée du général de Broglie, eurent bientôt après, le même sort; et l'on vit de sinistres forcenés, qui déshonoraient cette victoire populaire, porter en triomphe, au bout de piques, les têtes sanglantes des victimes.

Cependant des patrouilles de soldats, improvisés parmi le peuple, empêchèrent le désordre de s'étendre et protégèrent, dans tous les quartiers, les personnes et les propriétés. Quelques fauteurs de troubles furent pendus par cette police bénévole, et ainsi Paris fut sauvé de l'anarchie [1]. La Bastille ne renfermait plus que six prisonniers d'État. Mais c'était la geôle de l'intelligence; c'était la prison où étaient enfermés, en vertu des lettres de cachet, les écrivains et les opposants. Peut-être ses portes se fussent-elles ouvertes pour emprisonner les chefs de l'Assemblée constituante, si le coup d'État, qui devait être exécuté dans la nuit du 14 au 15, avait pu réussir.

Révolution municipale. Garde nationale. — Les résultats de cette mémorable journée furent considérables. Les 80 électeurs parisiens établis en permanence à l'Hôtel de Ville chassèrent le prévôt des marchands et les échevins, et constituèrent, à la place des gens du roi, *la commune de Paris*. Bailly, le savant géomètre, membre de deux Académies et président de l'Assemblée, devint maire de Paris. L'établissement d'une milice civique, sous le nom de garde nationale fut décrétée; elle prit pour emblème la

1. Nous avons consulté, surtout pour la prise de la Bastille, les correspondances du comte de Dorset, ambassadeur du roi d'Angleterre, du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Joseph II, du marquis Caracciolo, ambassadeur du roi de Naples. Ce sont des témoins désintéressés, bien informés et qui cherchent à renseigner avec exactitude leurs cours respectives.

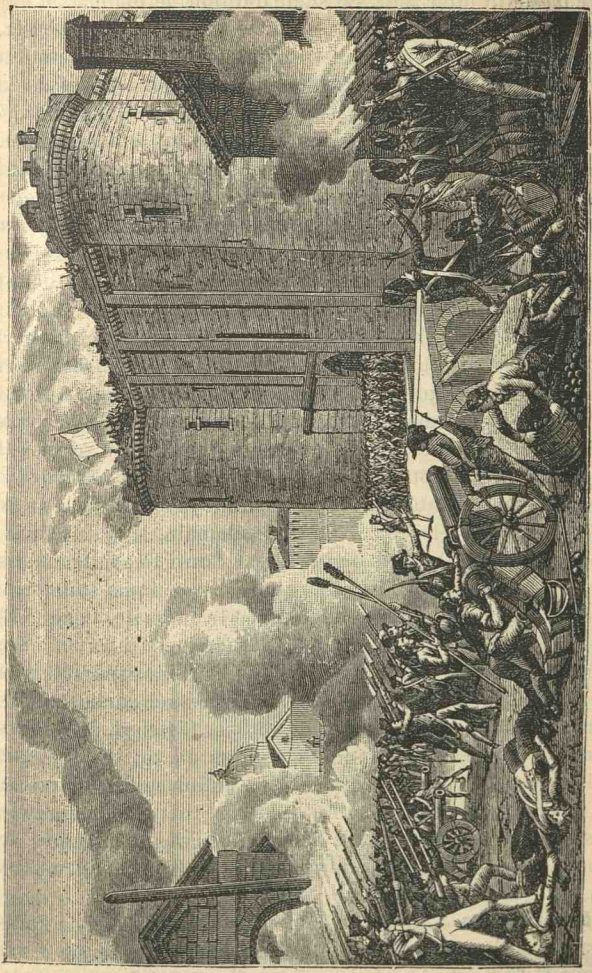

Prise de la Bastille.

cocarde bleue et rouge, les couleurs de Paris, entre lesquelles la Fayette fit intercaler, en signe d'union, le blanc, couleur du roi. C'est l'origine de la cocarde tricolore. « Prenez-la, disait la Fayette en la distribuant, elle fera le tour du monde. » la Fayette fut nommé commandant en chef de la *garde nationale*. Ce fut le signal d'une révolution municipale, qui s'étendit en très peu de temps à toute la France. Les grandes villes, puis les simples bourgs, remplacèrent partout les intendants et autres agents du roi par des assemblées élues et confièrent des armes aux hommes faits, pour défendre, au besoin par la force, les institutions nouvelles.

Louis XVI, en apprenant la prise de la Bastille, s'était écrié douloureusement : « Ainsi c'est une révolte ! » — « Non, Sire, répliqua le duc de Liancourt ; c'est une révolution. » Liancourt avait raison. Le roi fut obligé de consacrer en quelque sorte sa propre déchéance. Dès le 15 juillet, il parut à l'Assemblée sans gardes, suivi seulement de ses deux frères. « Messieurs, dit-il, c'est moi qui me fie à vous. » Il promit d'agir toujours d'accord avec la nation et de rappeler Necker. Les députés le reconduisirent jusqu'au palais aux cris de : « Vive le roi ! » Le surlendemain, il vint à Paris. Bailly lui remit les clefs de la ville : « Henri IV avait conquis son peuple ; aujourd'hui le peuple a reconquis son roi. » C'était, en réalité, une triste entrée triomphale. Louis XVI avait dû défiler au milieu de 50.000 hommes faisant la haie, armés de piques, de faux et de fusils. Il monta les degrés de l'Hôtel de Ville sous la voûte d'acier formée par les sabres nus des officiers de la nouvelle milice. C'étaient de dangereux et menaçants honneurs rendus au roi. Il se sentit vaincu, humilié, sans prestige. « La nation se crut humaine et magnanime de ne pas déposséder le roi ; elle fut amenée à s'en faire un jouet. Louis XVI, rentré dans la chambre de Louis XIV, eut peine à se reconnaître. Il ne trouvait plus en lui le roi. » (E. Quinet.)

La nuit du 4 août. — Cependant les troubles de Paris avaient eu leur répercussion en province. Le pouvoir royal étant fortement ébranlé au centre, l'autorité des agents du roi dans les provinces n'était plus respectée. Les municipa-

lités nommées étaient impuissantes ; la garde civique n'était pas encore constituée. La masse populaire, travaillée par d'effroyables convoitises, voulait les satisfaire immédiatement. Des émeutes éclatèrent à Lyon, à Caen, au Havre, à Bordeaux ; des châteaux furent pillés ; des meurtres commis. C'était un commencement d'anarchie qu'il fallait empêcher de s'étendre.



L'Assemblée jugea politique de consacrer le mouvement en détruisant elle-même ce qui restait du régime féodal. Le duc d'Aiguillon lut et fit approuver au Club breton sa proposition de rachat des droits féodaux. Le 4 août, le vicomte de Noailles fit voter l'égalité de tous les Français devant l'impôt, le rachat des droits féodaux et l'abolition de la servitude personnelle. Des acclamations retentirent dans toute l'Assemblée ; et, sous la contagion de cet enthousiasme,



les nobles se levèrent tour à tour, pour proposer le sacrifice de tous leurs droits et privilèges féodaux ; les membres du clergé, pour demander la suppression de la dîme ; ceux du tiers, pour abolir les privilèges particuliers des provinces, des villes, des corporations. Ce fut une Saint-Barthélemy des abus et inégalités de l'ancien régime. La séance se prolongea fort avant dans la nuit : l'Assemblée voulut associer le roi à cette œuvre de bienfaisance en le proclamant le restaurateur de la liberté en France. Sans doute les nobles ne stipulèrent l'abandon de leurs droits utiles que sous conditions de rachat ; ils eurent donc tort de reprocher plus tard à la nation d'avoir méconnu leurs bienfaits.

D'ailleurs il y eut quelque irréflexion dans tout ce mouvement. Siéyès chercha à faire maintenir la dîme. Mirabeau, absent le 4 août, qualifiait cette séance de tourbillon électrique. Mais elle dénote beaucoup de générosité, d'enthousiasme, de confiance dans un avenir meilleur. C'est un des plus grands et des plus purs moments de la Révolution. Désormais le passé est liquidé ; tous les Français seront égaux devant la loi ; l'égalité civile est conquise. Si l'œuvre de la Révolution avait dû se borner à la destruction des abus, elle eût été terminée en cette mémorable nuit du 4 août. Mais le peuple français réclamait la liberté politique, comme garantie de l'égalité conquise.

Journées des 5 et 6 octobre. — L'Assemblée s'était mise à travailler à l'œuvre importante de la Constitution. Pour cela, il lui fallait la sécurité, et son indépendance se trouvait plus menacée que jamais. Déjà le comte d'Artois, les princes de Condé, de Conti, les Polignac, Broglie, Calonne, avaient donné le signal de l'émigration pour travailler efficacement du dehors à la restauration du pouvoir royal. L'entourage du roi n'avait pas renoncé à punir ceux qu'on appelait les meurtriers et à renouveler le coup d'État manqué au 14 juillet. De nouveaux mouvements de troupes s'opérèrent. Le régiment de Flandre, des dragons, connus pour leur fidélité, furent appelés à Versailles. Des banquets leur furent offerts pour exalter leur dévouement. La reine leur distribua la cocarde blanche, tandis que la

cocarde tricolore était foulée aux pieds; et pendant ce temps la famine sévissait à Paris. On comprend que l'inquiétude fût grande dans l'Assemblée et à Paris. Enfin le 1er octobre 1789 on présenta à la sanction du roi la *Déclaration des droits*, avec les articles déjà votés de la *Constitution*. Le roi dit qu'il répondrait plus tard.

La réplique du peuple de Paris ne se fit pas attendre. Le 5 octobre 1789, plusieurs milliers de femmes, entraînées par une héroïne de carrefour, l'énigmatique Théroigne de Méricourt, escortée de 800 hommes armés, sous la conduite de l'huissier Maillart, se rendirent à Versailles, sous prétexte de demander du pain. Ce fut un long et pénible trajet sous la pluie, dans la boue. L'Assemblée et le roi durent parlementer avec une députation des Parisiennes. Le soir, tout ce monde, harrassé de lassitude et de faim, campa aux approches du palais. La Fayette accouru de Paris, avec ce qu'il avait pu recruter de gardes nationaux, s'était chargé de la garde des portes. Mais l'une d'elles fut forcée, et le palais fut envahi. La Fayette se précipita dans les appartements, détermina le roi et la reine à se montrer à un balcon, se jeta aux pieds de Marie-Antoinette dont il baisa respectueusement la main. La foule applaudit; la famille royale était sauvée.

La paix était faite avec le peuple. Mais quelle paix! Le roi fut forcé de venir à Paris avec la reine et le dauphin; son carrosse fut escorté, tout le long de la route, par une foule désordonnée, qui avait orné de bouquets de fleurs les canons des fusils; qui criait que l'abondance allait renaître, maintenant qu'on avait sous la main «le boulanger, la boulangère et le petit mitron». Dès lors plus de réconciliation possible avec la famille royale: il eût fallu s'en séparer et changer de dynastie. « Qu'importe, s'écriait Mirabeau, que ce soit Louis XVI ou Louis XVII qui règne! » Mais il ne fut pas écouté. Les constitutionnels s'acharnaient à garder le roi comme otage, autant par amour que par méfiance.

Les partis dans l'Assemblée. — C'est à partir du mois d'août 1789 que commencèrent véritablement les travaux de l'Assemblée constituante. Elle avait à sa tête un

président élu pour quinze jours, assisté de six secrétaires, qui rédigeaient un procès-verbal très abrégé des séances. Chaque membre pouvait proposer des motions qui étaient discutées dans les bureaux. Un certain nombre de comités permanents furent chargés de préparer les travaux de l'Assemblée : le plus célèbre fut celui de la Constitution ; les autres, comité des finances, comité militaire, diplomatique, etc., surveillaient les ministres et participaient en fait au gouvernement. Les séances étaient publiques et les assistants des tribunes exercèrent plus d'une fois une pression décisive sur les votes.

Les députés formaient deux groupes tranchés, que le peuple désigna de bonne heure sous les noms d'aristocrates et de patriotes. Mais les distinctions étaient plus compliquées parmi les adversaires et les partisans de la révolution : Duval d'Esprémenil et le vicomte de Mirabeau, surnommé Mirabeau Tonneau, étaient les plus violents et les plus cyniques des aristocrates ; le chevalier Cazalès et l'abbé Maury défendaient, le premier, avec plus de noblesse et de chaleur, le second, avec plus d'adresse sophistique, ce qu'on pouvait encore sauver de l'ancien régime. Beaucoup de nobles, le duc d'Aiguillon, le vicomte de Noailles, le sceptique et spirituel Talleyrand, évêque d'Autun, l'ardent la Fayette, se rallièrent assez vite à la cause de la liberté. Mounier, Lally-Tollendal, Malouet, Clermont-Tonnerre, disciples de Montesquieu et grands admirateurs de la constitution anglaise, formaient le groupe des modérés : on les appelait les *monarchiens*. Ils eussent voulu une réforme et non une révolution. Ils eurent le tort de se décourager trop vite. L'abbé Siéyès, Bailly, exercèrent un grand ascendant, l'un par sa réputation de logicien politique, l'autre par ses vertus et sa fermeté. Adrien Duport, Alexandre de Lameth et Barnave formaient un triumvirat auquel se rattachaient une trentaine de députés : très ardents au début, ils furent déconcertés par la fuite à Varennes, et, pour ne pas porter atteinte à la prérogative royale, ils se rapprochèrent de la cour. A l'extrême gauche, siégeaient des députés, qui, sans être encore des républicains, voulaient

frapper à mort la monarchie : c'étaient Buzot, Dubois-Crancé, Rœderer, et surtout Pétion et Robespierre.

Mirabeau. — Entre tous se signala le comte de Mirabeau. C'était un « mâle monstrueux », né avec deux dents fourchues, péroreur à perte de vue dès l'âge de neuf ans, d'un tempérament ardent, d'une activité dévorante. Son père, hobereau de Provence, l'éleva durement, mais sans pouvoir dompter la fougueuse nature de « Monsieur l'Ouragan ». Mirabeau sert dans l'armée, se perd par les dettes et le jeu, abandonne sa femme, qui se console vite en devenant la reine des fêtes de Provence, enlève celle d'un ami, la célèbre Sophie de Monnier. Son père obtient contre lui 17 lettres de cachet et le fait enfermer dans toutes les prisons d'État. Mirabeau en sort plus fort, mûri par la souffrance, par la lecture, par la méditation, par l'effroyable tension de la volonté. Il s'est assimilé toutes les connaissances nécessaires à l'homme d'État. Il va les compléter dans l'exil et devient le publiciste le mieux informé de l'Europe. Il étudie les finances et l'administration en Prusse, le commerce et la marine en Hollande, les institutions libres en Suisse et en Angleterre. C'est un grand remueur d'idées, un vigoureux orateur, qui exerce dans les assemblées un ascendant incomparable, par la puissance de sa voix tonnante, par son geste dominateur, par sa laideur superbe. Il se vante de déconcerter ses adversaires en leur montrant « sa crinière et sa hure ».

Malheureusement c'est un homme déconsidéré. Renié par la noblesse, il est nommé deux fois, par les électeurs du tiers, à Aix et à Marseille. Il est l'âme et l'athlète le plus éloquent de la Révolution, jusqu'au jour où il cherchera à arrêter le mouvement qu'il a si puissamment déchaîné. Il a été toute sa vie tourmenté par ce que Michelet appelle « sa discorde intérieure entre ses origines aristocratiques et ses instincts populaires ». Il eût voulu devenir ministre et gouverner au nom du roi. La Constituante, qui subissait son ascendant, tout en le méprisant, fit décréter l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles de député. Alors il offrit d'être le ministre secret de la cour; il fit payer

d'un subside mensuel de 6.000 livres ses conseils, qui eussent pu sauver la monarchie ; payé, mais non vendu, car, s'il se salit par de vilaines intrigues avec la cour, où l'argent joua trop de rôle, il ne cessa jamais de défendre ses propres idées. Sa vie, qui eut de si beaux moments, fut consacrée jusqu'à la fin à la conquête et à l'affermissement de la liberté[1].

Les clubs. Jacobins, Feuillants et Cordeliers. — En dehors de l'Assemblée, les chefs commençaient à exercer une influence considérable. Le plus célèbre est celui des Jacobins. Sous son premier nom de *Club breton*, c'était un comité tout régional, où se réunis-

1. Gabriel de Riquetti, comte de Mirabeau (1749-1791). Il effraya les privilégiés aux États de Provence, en rappelant les souvenirs des Gracques et de Marius : « Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens ; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel en attestant les Dieux vengeurs ; et de cette poussière naquit Marius : Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. » (3 février 1789.) — Dans la séance royale du 23 juin, il força Dreux-Brézé à quitter la place. — Le 26 septembre 1789, il fit adopter la proposition d'une contribution exceptionnelle du quart du revenu présentée par Necker : « Eh ! messieurs ! à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : « Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère ! » Et certes il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni péril, ni factions, ni Rome..... ..... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là ; elle menace de conquérir vous, vos propriétés, votre honneur... et vous délibérez ! » — A propos du droit de paix et de guerre, qu'il voulait faire conférer intégralement au roi : « Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe ; et maintenant on crie dans les rues la grande trahison du comte de Mirabeau... Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne ; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas aisément pour vaincu ». (22 mai 1790). — Dans l'un de ses derniers discours, il combattit la loi destinée à réprimer l'émigration : « La popularité que j'ai ambitionnée et dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre n'est pas un faible roseau : c'est dans la terre que je veux enfoncer ses racines, sur l'imperturbable base de la raison et de la liberté... Si vous faites une loi contre les émigrants, je jure de n'y obéir jamais. » (février 1791.) — Il mourut quelques semaines plus tard (2 avril 1791) : « J'emporte avec moi, dit-il, le deuil de la monarchie. Les factieux s'en partageront les lambeaux. » Lamartine a pu dire en parlant de Mirabeau : « Ses mots retentissants sont les proverbes de la Révolution. » Sa dépouille mortelle fut escortée par le peuple entier jusqu'au Panthéon. Sa mort semblait alors une calamité publique. Mirabeau avait au plus haut degré le sens de la réalité pratique, de l'opportunité politique. Par l'éloquence et par le génie politique, Mirabeau est un précurseur de Danton et de Gambetta.

saient les députés de la Bretagne, pour délibérer sur les affaires qui devaient venir en discussion devant l'Assemblée. Ses délibérations étaient secrètes; cependant ce fut bientôt un centre d'attraction d'où partirent certains mots d'ordre heureux. Au 23 juin, ses membres communiquèrent leur résolution de rester dans la salle commune, malgré la défense du roi. C'est aussi au Club breton que d'Aiguillon fit approuver la suppression des droits féodaux.

Après les journées d'octobre, ce club vint s'installer à Paris dans une salle d'un couvent de jacobins, et s'appela la *Société des Amis de la Constitution*. Son cadre s'élargit: toute l'élite de la bourgeoisie parisienne s'y fit inscrire à côté d'un grand nombre de députés libéraux. Les délibérations eurent lieu au grand jour; le club prétendait être l'instituteur de la nation : il voulait créer en France l'esprit public. Il se mit en rapport avec une multitude d'associations affiliées de province, qui respectaient dans celle de Paris la société mère. A cette époque de quasi-anarchie, créée par la suppression instantanée de toutes les anciennes autorités existantes, les Jacobins représentèrent l'unité et donnèrent un centre à l'opinion. Ils envoyèrent des instructions pour procéder à l'élection des juges, pour assurer la rentrée des impôts; et en même temps ils recevaient les vœux des associés provinciaux pour hâter l'achèvement de la Constitution. Les Jacobins pratiquaient à l'égard du roi le loyalisme le plus absolu.

Cependant, après la fuite à Varennes, une scission s'opéra. Le plus grand nombre des députés forma une association séparée sous le nom de club des Feuillants. Barnave, Duport, les deux Lameth en furent les meneurs : c'étaient les plus modérés. Ils voulaient fortifier le pouvoir monarchique. Un autre club, formé de démocrates plus violents, les Cordeliers, réclamait, au contraire, à partir de ce moment, la suppression de la royauté et l'établissement d'une république. C'étaient Danton, Camille Desmoulins, Marat, Hébert. Les Jacobins, comme Buzot, Pétion et Robespierre, qui avaient continué de siéger dans leur ancien local, furent amenés, par la scission des Feuillants,

à se rapprocher de plus en plus des démocrates et des républicains. Ainsi le club des Jacobins s'est transformé suivant les époques. Il a été à la fois le guide et l'interprète de l'opinion.

La presse périodique contribuait aussi à tenir l'opinion en haleine. A côté de feuilles violentes de droite, comme *les Actes des Apôtres*, ou de gauche, comme *l'Ami du Peuple* de Marat, *le Patriote français* de Brissot, *les Révolutions de Paris de Prudhomme*, rédigées par Loustalot, *les Révolutions de France et du Brabant*, de Camille Desmoulins, défendaient avec talent la politique démocratique ; *le Mercure de France*, de Mallet du Pan, était, au contraire, le porte-paroles le plus autorisé de la réaction ; *le Moniteur universel* et *le Journal des Débats ou Décrets*, se bornaient à donner un ensemble de renseignements politiques ou à rendre compte des séances de l'Assemblée constituante. Jamais les feuilles périodiques n'avaient été plus nombreuses ; jamais plus abondante moisson de libelles, pamphlets et opuscules de tous genres ne vit le jour.

Les travaux de la Constituante. — L'Assemblée constituante a procédé à une refonte complète des institutions de l'ancien régime. Elle a commencé par publier, à l'exemple de la République des États-Unis, une déclaration des droits de l'homme et du citoyen où sont inscrits les célèbres principes de 1789. « Ce sont bien, comme le disait Duport, des vérités essentielles s'adressant à tous les hommes, à tous les temps et à tous les pays. » Il fallut ensuite s'occuper de la Constitution. Nul doute, pour les hommes de 1789, que la France ne dût rester un État monarchique. Mais quelles limites seraient imposées au pouvoir du roi ? Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre et les disciples de Montesquieu proposaient l'établissement d'un Corps législatif élu de 600 membres et d'un sénat de 200 membres nommés par le roi sur des listes présentées par les bailliages. Ils avaient peur des entraînements et de la tyrannie d'une seule assemblée : « Un pouvoir unique, disait Lally, finira par tout dévorer ; deux se combattront, trois se feront équilibre. » Mais les unitaires, et Siéyès à

leur tête, firent rejeter le système des deux Chambres, sous prétexte que la Chambre haute serait l'asile de l'aristocratie et l'appui naturel du despotisme royal.

Restait à fixer la prérogative royale : le roi pourrait-il refuser de sanctionner les votes et décrets de l'Assemblée législative ? pourrait-il, en opposant son *veto*, faire échec à la souveraineté nationale ? Mirabeau était partisan de ce *veto absolu* avec la responsabilité ministérielle pour correctif. Barnave, Pétion, imaginèrent le *veto suspensif* pendant la durée de deux législatures, c'est-à-dire pendant quatre ans ; si une troisième législature représentait le décret déjà deux fois voté, il prenait force de loi sans avoir besoin de la sanction royale. Le *veto* suspensif fut adopté après de graves débats et en partie sous la pression de l'opinion et sous la menace de l'émeute. Aussi Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, quittèrent la France ; du moment que leur système n'était pas adopté, ils crurent qu'ils n'avaient plus rien à faire dans l'Assemblée. C'est l'intransigeance habituelle des modérés.

Création des départements. — Pour rompre complètement avec les souvenirs du passé, la France fut partagée en 83 départements à peu près équivalents entre eux par la superficie et par la population. Leur nom était tiré des accidents physiques du sol. Le département se divisait en districts ; le district, en cantons ; le canton, en communes. Cette division territoriale, substituée à celle des anciennes provinces et généralités, aux ressorts judiciaires, ecclésiastiques et financiers, servit désormais de cadre unique pour toutes les circonscriptions administratives nouvelles. En vain Mirabeau avait repoussé la délimitation nouvelle de ces petits carrés géométriques. Les constituants les adoptèrent pour abolir les souvenirs du passé et pour créer d'un seul coup l'unité administrative de la nouvelle France.

Fête de la Fédération (14 juillet 1790). — La prise de la Bastille avait été le point de départ de la conquête de la *liberté ;* la nuit du 4 août avait donné à la France l'*égalité ;* il restait à proclamer la *fraternité*. Ce fut l'objet de la fête de la *Fédération*. La révolution municipale, qui

avait pris naissance à Paris, au mois de juillet 1789, avait revêtu très vite le caractère d'une *fédération* entre les villes; ce n'était nullement un mouvement séparatiste, mais beaucoup plutôt une tentative d'union entre citoyens d'un même pays. L'Assemblée décréta que l'on célébrerait à Paris, le 14 juillet 1790, une fête de la Fédération, pour manifester solennellement l'unité de la nation française. Chaque légion de la garde nationale élut une délégation chargée de la représenter. L'armée, la marine, furent associées à la fête par l'envoi des plus anciens de leurs officiers ou de leurs soldats et matelots. Ce furent comme des élections nouvelles.

Les délégués entrèrent dans Paris comme dans une ville sacrée; on en remplit les casernes, les couvents; chaque famille voulut avoir son fédéré. Ils se réunirent en une sorte d'assemblée qui choisit la Fayette pour président, et qui protesta par ses adresses et ses députations de son attachement à la Révolution : ils travaillèrent avec les Parisiens à élever autour du Champ de Mars un talus artificiel avec des estrades; travail volontaire, animé par de gais refrains patriotiques. Le 14 juillet 1790, toutes ces délégations fédérées défilèrent dans le Champ de Mars devant le roi et l'Assemblée. Une messe solennelle fut dite sur l'autel de la Patrie, par Talleyrand, entouré de 300 prêtres. La Fayette, saluant le roi de son épée, prononça le serment nouveau de fidélité, à la nation, à la loi, au roi. A son tour, le roi s'exprima ainsi : « Moi, roi des Français, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi, et à faire exécuter la loi. » Tous les fédérés s'embrassèrent. « Ils ressemblaient, dit le procès-verbal officiel, à une famille de frères qui viennent de se jurer une amitié éternelle. » Jamais les cœurs, dans tout le pays et parmi toutes les classes de la nation, n'avaient ainsi battu à l'unisson, transportés d'un même élan de confiance dans un avenir meilleur. A cette date du 14 juillet, qui est devenue celle de la Fête nationale de la France, on célèbre donc à la fois

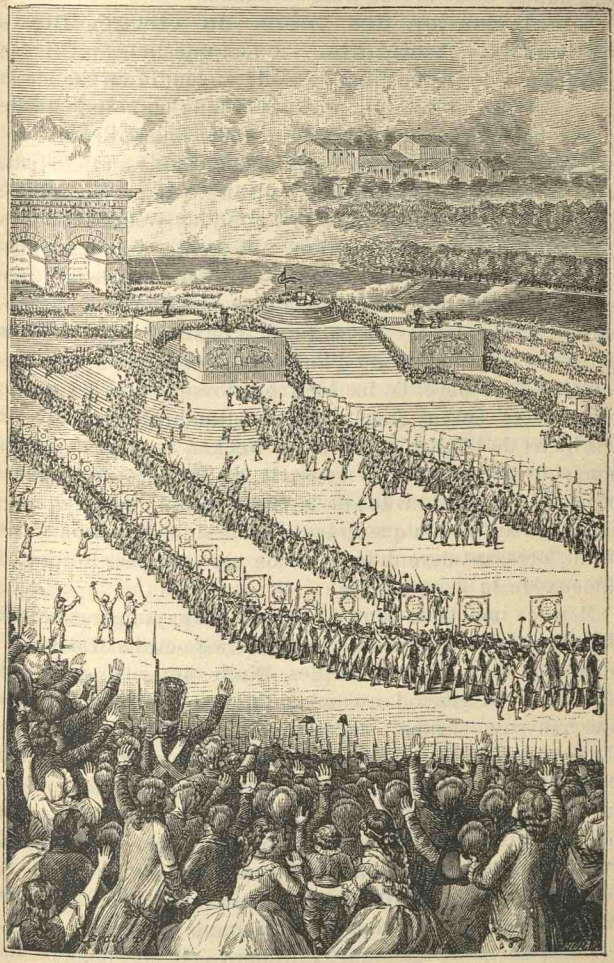

Fête de la Fédération.

l'unité de la patrie française, le souvenir de la liberté reconquise et de la fraternité acclamée.

Sécularisation des biens du clergé. Biens nationaux. Assignats. — La question religieuse fut l'écueil de la Constituante ; elle engendra en France la guerre civile. La Révolution avait été faite en grande partie par le bas clergé ; dès le 12 juin 1789, Jallet, Grégoire et quelques autres simples prêtres s'étaient unis au tiers État. La contre-révolution fut, au contraire, en grande partie l'œuvre du haut clergé : dès le 6 août, les évêques et abbés gros décimateurs cherchèrent à revenir sur les votes du 4, et plus tard ils demandèrent au roi de refuser sa sanction aux décrets de cette nuit célèbre ; ils le dissuadèrent d'accepter les bases de la Constitution, et ce fut l'une des causes du coup d'État populaire dans les journées des 5 et 6 octobre. Ce fut bien pis lorsque les difficultés financières eurent poussé la Constituante à sécula riser les biens de l'Église. Le 17 août, Necker avait proposé un emprunt qui ne fut pas souscrit ; le 26 septembre, il ne réussit à obtenir le vote sur la contribution exceptionnelle du quart du revenu que grâce à l'énergique appui de Mirabeau, dressant devant les yeux de ses collègues le spectre hideux de la banqueroute.

Mais les impôts ne rentraient plus ; les paysans refusaient la taille ; les barrières où l'on payait les octrois avaient été démolies dans bien des villes. Nulle autorité, dans cet ébranlement général qu'amena la transition de l'ancien au nouveau régime, n'était assez respectée pour tirer l'argent de la poche du contribuable. Dans cette extrême nécessité, Talleyrand, évêque d'Autun, proposa de mettre à la disposition de la nation les biens du clergé : « Le clergé, disait-il, n'est pas propriétaire, mais seulement usufruitier de ses biens. Le concordat en accorde la disposition au roi, et la nation peut en disposer au même titre que le roi. » Thouret ajoutait que les biens du clergé, comme biens de mainmorte, avaient échappé pendant de longs siècles à toutes les charges publiques ; que l'État avait le droit de s'indemniser des pertes subies de ce chef.

Mirabeau fit voter le décret du 2 novembre 1789, qui était ainsi conçu : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. »

L'État assuma la dette du clergé et assura à chacun de ses membres des indemnités pécuniaires qui s'élevèrent à plus de 80 millions de dépenses annuelles, et qui améliorèrent dans une large mesure la situation des curés, de tous les humbles du clergé. Les évêques et les gros bénéficiers étaient seuls frappés en se trouvant réduits à leur tour à une sorte de portion congrue. Pour faciliter l'aliénation de ces biens, déclarés *biens nationaux*, Treilhard en fit adopter la mise en vente immédiate jusqu'à concurrence de 400 millions ; Bailly proposa d'en représenter la valeur par un nouveau papier-monnaie, les *assignats*, qui porteraient intérêt à 5 0/0, qui seraient garantis par la valeur des biens nationaux, qui devaient servir à les payer et qui devaient s'éteindre progressivement à mesure que ces biens seraient vendus. Les assignats ont fait vivre la Révolution ; les biens nationaux lui ont servi de dot ; et, en passant peu à peu aux mains des paysans et des roturiers, ils les ont attachés de cœur au nouveau régime (novembre 1789-février 1790).

Constitution civile du clergé. — L'Assemblée constituante aurait dû s'en tenir là. Elle crut pouvoir, comme jadis le roi, régler la situation nouvelle du clergé dans l'État. Déjà les congrégations ecclésiastiques avaient été déclarées supprimées en droit, bien qu'elles pussent encore subsister en fait : c'était non pas la fermeture, mais l'ouverture des couvents qui avait été décrétée, pour en laisser sortir qui voulait (13 février 1790).

S'inspirant des doctrines gallicanes soutenues par le comité ecclésiastique, elle vota, sur le rapport de Treilhard, les quatre titres de la *Constitution civile du clergé* sur les offices ecclésiastiques. Désormais les circonscriptions ecclésiastiques concordèrent avec les autres. Il y eut par département un évêque ou un archevêque ; par canton, un curé-doyen. Les

évêques et curés furent désormais élus comme les magistrats et par les mêmes électeurs; avec cette restriction que, pour être éligibles, les évêques et curés devaient avoir exercé pendant un temps plus ou moins long la prêtrise dans le diocèse où ils se présentaient aux suffrages. L'évêque devait demander sa consécration à son archevêque métropolitain ou, à son défaut, au plus ancien évêque du ressort. Il lui était défendu de solliciter du pape aucune confirmation. Les élus recevraient de l'État, suivant leur rang, et par assimilation avec les autres fonctionnaires, un traitement convenable. Enfin ils devaient prêter serment d'être fidèles « à la nation, à la loi et au roi de maintenir de tout leur pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et par le roi » (12 juillet 1790). Sans doute le principe de l'élection des membres du clergé par les fidèles était conforme aux usages de la primitive Église. Mais pouvait-on faire revivre brusquement des traditions tombées en désuétude depuis de si longs siècles? De plus, comment faire accepter du Saint-Siège la renonciation complète à la consécration des évêques? N'était-ce pas un schisme qui allait résulter de la dangereuse initiative de la Constituante?

Le Serment. La guerre religieuse. — Ce fut la guerre religieuse qui commença. Les évêques, sauf cinq, refusèrent en masse le serment; les curés aussi, par point d'honneur. Si la loi était mal faite, il fallait cependant la défendre. Le décret du 25 novembre priva de leur traitement les ecclésiastiques qui refuseraient de prêter le serment dans la huitaine. Le pape, par un bref du 10 mars 1791, interdit le serment. L'on vit, dès lors, en présence deux clergés : le clergé nouveau, composé des *jureurs* ou *assermentés* jeunes, ambitieux, nommés souvent par des incrédules, soutenus par les acquéreurs de biens nationaux, et les *non-jureurs* ou *réfractaires*, qui, plus respectés, exerçaient, la nuit, dans les granges, leur saint ministère. La persécution sembla ajouter à ces derniers l'auréole du martyre. Dans les grandes villes, la guerre était faite aux réfractaires, et, dans les campagnes, aux assermentés. Les consciences étaient divisées; dans les

deux partis, il y avait des vertus et de la sincérité. Ce devait être une guerre inexpiable.

Opposition de Louis XVI. La fuite à Varennes (21 juin 1791). — C'est aussi la Constitution civile qui poussa Louis XVI à une opposition irréconciliable contre la Révolution. A peu près seul dans son entourage, il était croyant sincère. Il méritait, autant que le fils de Charlemagne, le surnom de Louis le Pieux. Quand les évêques lui eurent représenté qu'il perdrait son âme en sanctionnant la Constitution civile, Louis XVI, pris de peur, résolut d'opposer son *veto* à la promulgation. Mais risquer le *veto* sur cette question, c'était risquer sa couronne. Son entourage lui conseilla la ruse et le mensonge. Le 24 août 1790, il accorda même sa sanction, la mort dans l'âme, à la Constitution civile du clergé. Ce qui ne l'empêcha pas de s'adresser à un prêtre réfractaire pour recevoir la communion pascale, le 28 avril 1791. Le peuple, prévenu, l'empêcha de faire le voyage de Saint-Cloud à cette intention. Ce fut pour Louis XVI l'injure suprême ; il avait consenti à sacrifier son pouvoir absolu ; il n'accepta pas de laisser violenter sa conscience de chrétien.

D'ailleurs, l'exemple de l'émigration lui avait été donné par le comte d'Artois et les chefs de la noblesse ; le recours à la force militaire lui avait été conseillé par Mirabeau lui-même, que le roi n'avait jamais consulté que pour le compromettre. Son entourage intime n'espérait le triomphe de la contre-révolution que de la guerre civile appuyée par l'intervention étrangère.

Il résolut de s'échapper de Paris pour aller rejoindre, à Metz, l'armée du marquis de Bouillé et pour reconquérir à sa tête son pouvoir perdu. Dans la nuit du 20 juin, Louis XVI, déguisé en valet de chambre, monta, avec sa famille, dans une grande berline à huit chevaux, dont le cocher n'était autre que le fidèle comte de Fersen, l'admirateur dévoué de Marie-Antoinette. Une seconde voiture de moindre importance suivait ; le comte de Provence partit en même temps par une autre route. Il est bien

étonnant qu'un cortège si encombrant ait pu franchir les portes de Paris. Il arriva cependant jusqu'à Sainte-Menehould ; mais là, le fils du maître de poste Drouet reconnut le roi, le précéda de huit minutes à Varennes, souleva la garde nationale, barricada la route. Les hussards de Lauzun, envoyés en avant-garde, refusèrent d'arracher le roi par la force. Le roi ne sut pas les entraîner. Il se laissa ramener à Paris, inerte et penaud, sous la conduite de Barnave, de Pétion et de Latour-Maubourg, chargés par l'Assemblée à la fois de le protéger et de le surveiller.

L'affaire du Champ de Mars (17 juillet 1791). — Cette maladroite tentative d'évasion laissait le peuple exposé à la guerre civile et le roi déshonoré, puisque, dans son manifeste, il avouait avoir menti à ses sujets. Cependant les derniers liens qui unissaient la France à son roi ne furent pas coupés. Sans doute, l'idée et le programme de la République furent discutés aux Cordeliers. Mais les jacobins et, à leur tête, Danton et Robespierre, réclamèrent d'abord seulement la déchéance du roi. L'Assemblée, fidèle au dogme monarchique, invoquant l'irresponsabilité du roi inscrite dans la Constitution, feignit d'admettre que le roi, victime de ses conseillers, avait été enlevé de force.

C'étaient des fictions que le peuple ne pouvait comprendre. Des pétitions se signèrent pour demander, avec la déchéance du roi, la convocation d'une nouvelle Constituante. Danton en lut la formule à haute voix au Champ de Mars ; le registre pour la signature fut déposé sur l'autel de la Patrie : plus de 6.000 adhérents s'y inscrivirent en quelques heures. Mais des désordres eurent lieu : sur la réquisition du corps municipal, la loi martiale fut proclamée, le drapeau rouge, déployé ; et, à la suite des sommations d'usage, les pétitionnaires, cernés par les troupes, subirent une décharge qui coucha par terre de nombreuses victimes (17 juillet 1791). La popularité de l'Assemblée ne se releva pas de ce massacre.

Séparation de l'Assemblée constituante (30 septembre 1791). — Depuis le retour de Varennes, la France n'avait vraiment plus de roi et n'était pas encore

en République. L'Assemblée comprit qu'elle devait hâter le moment de sa séparation. Elle acheva rapidement l'ébauche de la réorganisation politique et sociale de la France. Elle mit la dernière main à la Constitution. Enfin elle leva les arrêts dont Louis XVI était frappé depuis sa tentative d'évasion. Il fut laissé libre d'accepter ou de repousser la Constitution..... sous la menace de 25 millions d'hommes. Le roi prêta le serment devant l'Assemblée, le 14 septembre 1791. La Constituante se sépara, le 30 septembre, après avoir proclamé une amnistie générale et déclaré, par un désintéressement exagéré, qu'aucun de ses membres ne pourrait être nommé à l'Assemblée législative.

L'Assemblée constituante est la première de nos grandes Assemblées révolutionnaires. Elle a eu la gloire de détruire l'ancien régime. Il lui suffit pour cela de quatre journées : 20 juin, 14 juillet, 4 août, 6 octobre. Deux de ces dates, celles du 20 juin et du 4 août, rappellent des victoires de l'Assemblée ; victoires pacifiques et légales. Les deux autres, celles du 14 juillet et du 6 octobre, sont des victoires du peuple soulevé. Ici la passion se mêle à la raison, et le sang coule. Au milieu des plus nobles et des plus généreux sentiments, les instincts féroces se déchaînent. L'Assemblée constituante a déployé la plus grande énergie pour combattre l'anarchie naissante : elle a cherché à faire des Français un peuple neuf. Si ses créations n'ont pas toutes été durables, la faute en est à l'effroyable difficulté de sa tâche. Elle avait une foi sans réserve dans la justice ; elle a voulu l'introduire dans toutes les institutions de la France régénérée. C'est la gloire immortelle des hommes de 1789.

SUJETS A TRAITER

Les partis et les principaux députés de l'Assemblée constituante.

Rôle de Mirabeau à l'Assemblée constituante.

La nuit du 4 août. Ses conséquences.

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION. — LE NOUVEAU RÉGIME L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

I. **Œuvre réformatrice de la Constituante.** — La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. — Les principes de 1789. — Nouvelle organisation de la justice, des finances, de l'armée. — La Constitution politique de 1791. — La monarchie constitutionnelle.

II. **L'Assemblée législative** (1er oct. 1791-20 sept. 1792). — Les partis dans l'Assemblée : Feuillants, Girondins, Montagnards. — Les ennemis du nouveau régime : Émigrés, prêtres réfractaires.

III. **La guerre.** — Ses causes : menaces de l'Étranger et propagande révolutionnaire. — A l'intérieur, journées du 20 juin et du 10 août. — A l'extérieur, l'invasion, la victoire de Valmy.

Caractère de la Révolution française. — Les grands hommes de la Constituante se trouvèrent très embarrassés lorsqu'après avoir détruit l'ancien édifice ils durent en rebâtir un nouveau. Ils ne pouvaient rien emprunter au passé ; car ils n'y trouvaient que des coutumes locales, des privilèges féodaux, c'est-à-dire précisément tout ce qu'il s'agissait d'abolir. Mais ils étaient imbus du large et généreux esprit de la philosophie du XVIIIe siècle. Ils rêvèrent d'appliquer ses doctrines au gouvernement de la France. Le régime nouveau devrait être conforme au droit naturel et pourrait convenir aux hommes civilisés de tous les temps et de tous les pays. Ainsi s'explique la popularité des principes de 1789. Ils ont été acclamés parmi toutes les nations civilisées : il

---

Ouvrages a consulter : Les ouvrages indiqués au chapitre précédent, et, en outre, F.-A. Aulard, *les Orateurs de la Législative et de la Convention*. — Edme Champion, *Esprit de la Révolution française*. — Paul Janet, *Philosophie de la Révolution*.

n'en est aucune qui ne doive en partie son affranchissement politique et social à la Révolution française.

La Déclaration des droits de l'homme. La souveraineté. — La déclaration des droits de l'homme et du citoyen est la base du nouveau régime. Elle présente « une esquisse générale des droits et des devoirs de chacun..... De cette façon les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant à chaque instant être comparés avec le but de toute institution, en seront plus respectés. Les réclamations des citoyens, fondées sur des principes simples et incontestables, tourneront toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous..... *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. » Tel est le début tout philosophique de la déclaration.

A la royauté de droit divin elle oppose le principe de la souveraineté nationale. « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » Le caprice du roi ne peut tenir lieu de loi : « La loi est l'expression de la volonté générale ; tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. » Le roi ne peut donc régner que par la volonté nationale ; il est seulement le premier magistrat du pays. Tous ses actes seront contrôlés. Il ne peut substituer aux lois les ordonnances émanées de son bon plaisir, ni lever des impôts sans consentement. Il aura un revenu déterminé qu'on appelle la liste civile. Les constitutions le proclament irresponsable pour le rendre impuissant. Au contraire, tous les agents du pouvoir sont responsables : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »

La liberté. — Toutes les libertés essentielles sont proclamées dans la déclaration des droits. La liberté individuelle y remplace l'arbitraire administratif : « Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par les lois et dans les formes qu'elles ont pres-

crites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis. » En conséquence les lettres de cachet sont abolies : on en avait distribué un millier sous Louis XVI.

« La loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. » Désormais plus de commissions judiciaires arbitrairement composées. Plus de procédures différentes suivant le rang du coupable. Tous sont également protégés par la loi et punis d'après un même code. « Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sérieusement réprimée par la loi. » Cet article applique en France les bienfaits de la loi de l'*Habeas corpus*, dont les Anglais jouissaient depuis 1678. L'instruction suit immédiatement l'arrestation, pour en établir la nécessité. L'inculpé est traduit devant ses juges naturels et jugé suivant une loi uniforme et générale.

La déclaration des droits a une lacune : elle ne proclame pas la liberté de conscience; du moins elle place la tolérance religieuse sous la garantie de la loi : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi. » Depuis la révocation de l'édit de Nantes, les persécutions n'avaient pas cessé contre les protestants de France. Alors même que le pouvoir semblait ne point sévir, les protestants restaient toujours hors la loi. Les curés dans les paroisses étaient chargés de tenir les registres de l'état civil; la loi ne reconnaissait donc pas la légitimité des mariages et des naissances dans les familles des protestants, puisqu'ils n'avaient pas accès à l'église. L'état civil fut sécularisé. Les registres passèrent des curés aux maires. La loi ne considéra plus le mariage que comme un contrat civil, et le ministère de l'officier civil dut précéder celui du prêtre dans la célébration du mariage. Toutes les réparations possibles furent accordées aux protestants, et un décret du 27 septembre 1791 assimila les juifs aux autres Français.

Il n'y a plus aujourd'hui de religion d'État ni de religions proscrites, mais des citoyens français pratiquant en toute liberté la religion de leur choix. La tolérance religieuse, qui était jadis la pensée de quelques nobles âmes, fait, depuis 1789, partie de notre capital moral.

La liberté de la parole et de la presse est également inscrite, dans la Déclaration, comme un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. C'est la suppression de la censure, du privilège du roi, de la prison, du pilori et du bûcher pour l'écrivain coupable d'une opposition redoutée.

L'égalité devant la loi. — L'égalité des Français devant la loi est substituée à l'esprit de caste et aux distinctions féodales : « Tous les citoyens, étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics selon leur capacité, leurs vertus et leurs talents. » L'ordonnance de 1781 avait réservé aux nobles à quatre quartiers tous les grades de l'armée, à partir de sous-lieutenant. Les nobles arrivaient seuls aussi aux plus hautes fonctions de l'Église et de la magistrature. Depuis la nuit du 4 août, l'exclusion systématique des roturiers cessa d'exister.

Désormais tous les droits féodaux sont abolis. Les corporations, jurandes et maîtrises, sont supprimées. La terre et la personne humaine sont également affranchies. Le droit de travailler, que Turgot proclamait la plus imprescriptible des propriétés, est librement exercé partout[1]. La propriété est déclarée « un droit inviolable et sacré ». Nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. La Constituante, en conséquence, remet aux tribunaux le soin de prononcer l'expropriation « pour cause d'utilité publique ». La Con-

1. Dans le même ordre d'idées, la création des *brevets d'invention* (1791) fut un puissant stimulant pour l'initiative individuelle.

vention décrétera même la peine de mort contre quiconque proposerait la loi agraire, c'est-à-dire le partage des terres. Ainsi les théories dangereuses des niveleurs anglais et des communistes modernes se trouvaient condamnées dans le passé et dans l'avenir.

Enfin l'égalité devant l'impôt est définie avec la dernière précision : « La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être *également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés.* » Ainsi plus de privilèges d'impôts : la taille, la gabelle, qui frappent exclusivement les roturiers et tous les autres impôts de l'ancienne monarchie, si mal répartis, si vexatoires, sont abolis. Les contributions doivent être désormais votées par les assemblées élues des divers degrés, suivant qu'elles s'appliquent à la commune, au département ou à l'État.

Enfin le contrôle public est établi pour tous les impôts : « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. » L'impôt ou la contribution n'est donc plus que la « quote-part à payer par chaque citoyen pour la dépense des services publics (Proudhon). » Il suffisait jadis d'une ordonnance du roi pour lever des impôts nouveaux, accroître ceux qui existaient, décharger toute une classe de sujets, grever les autres. Tout dépendait du caprice du prince.

La Déclaration des droits est donc essentiellement républicaine et démocratique ; sa conséquence logique devait être l'abolition de la royauté et l'établissement du suffrage universel.

Système électoral. — Depuis 1789, la souveraineté est passée du roi à la nation. Cette souveraineté ne s'exerce pas directement, mais par des mandataires élus. Il fallait initier la nation à exercer sa souveraineté. La Constituante

ne pouvait pas pousser jusqu'à leurs dernières déductions l'application des principes posés. C'eût été un saut trop brusque dans l'inconnu. Le système électoral de la Constituante fut très large ; cependant c'est un *système censitaire et à deux degrés :* 1° Sont *citoyens actifs*, c'est-à-dire peuvent seuls être électeurs du premier degré, tous les Français âgés de vingt-cinq ans payant une contribution égale à trois journées de travail ; la journée de travail fut évaluée à 20 sols au plus ; on calcula que le nombre des citoyens actifs s'élevait à plus de quatre millions ; 2° Peuvent être électeurs du second degré et éligibles aux assemblées de départements, de districts et de communes tous les citoyens actifs payant une contribution égale à dix journées de travail ; 3° Sont éligibles à l'Assemblée législative tous les électeurs du second degré payant une contribution égale à un marc d'argent.

C'est sous ce régime que furent faites *toutes* les élections de 1791 ; mais, comme elles amenèrent dans certaines administrations départementales des démocrates trop avancés, la Constituante s'effraya et changea dans la Constitution de 1791 la loi déjà faite et appliquée, en décrétant que, désormais, pour être électeur du second degré ou éligible aux diverses assemblées, il faudrait être propriétaire ou locataire d'un bien d'un revenu égal à deux cents ou cent cinquante journées de travail, selon qu'on résiderait dans une ville ou à la campagne. Désormais les assemblées électorales devaient être exclusivement composées de la bourgeoisie. Mais l'exécution de cet article de la Constitution fut ajournée à deux ans ; par conséquent il ne fut jamais appliqué.

Administration municipale. — Le cadre auquel se rattachent toutes les institutions administratives est celui du département et de ses subdivisions. A la base est la commune. L'administration municipale est nommée directement par les citoyens actifs : elle comprend : 1° le *corps municipal ;* 2° les *notables* en nombre double qui, réunis au corps municipal, forment le *conseil général de la commune ;* 3° le *maire* avec le *procureur de la commune* et son *substitut ;* ce dernier seulement dans les grandes villes. Le corps

municipal et les notables sont élus pour deux ans et renouvelés par moitié chaque année. Le maire, élu aussi pour deux ans, n'est pas immédiatement rééligible ; le procureur de la commune peut être réélu. L'administration municipale comprend la gestion des finances communales, la surveillance des travaux publics, la police locale, la surveillance des cultes religieux. Le corps communal est étroitement subordonné à l'administration départementale. Le *conseil général de la commune* ne se réunit que pour statuer sur les questions qui intéressent gravement les finances communales, impositions extraordinaires, emprunts, acquisitions ou aliénations de domaines communaux, etc. [1].

Administration départementale. — Le district et le département eurent aussi leur administration élue, mais seulement par les assemblées électorales. L'assemblée du district est de 12 membres; l'assemblée du département, de 36 membres. Elles sont élues pour quatre ans et se renouvellent par moitié tous les deux ans. Une fois réunies, ces assemblées se divisent en 2 sections : l'une délibérative, le *conseil de district*, qui siège quinze jours par an, et le *conseil de département*, qui siège un mois : l'autre exécutive, *le directoire du district*, composé de 4 membres, et le *directoire de département*, composé de 8 membres. Les deux directoires sont permanents ; un même président, élu par chacune des deux assemblées, dirige les séances du conseil et du directoire de chaque ordre. Un *procureur syndic* dans le district, un *procureur général syndic* dans le département, sont élus par les électeurs. Ils doivent avoir communication de tous les rapports, de toutes les délibérations : ils sont comme les avocats de la nation : ils peuvent aussi, au nom du gouvernement, requérir l'application des lois. Mais leur rôle est tout négatif; ils peuvent avertir, mais non empêcher. L'administration du département doit répartir

1. Paris était divisé en 48 sections. Tous les citoyens ayant droit de suffrage formaient l'assemblée de la section. Ils élisaient un comité d'action composé de seize membres. C'étaient les commissaires de la section. Sous la Convention, ils formèrent dans chaque quartier un comité local permanent, et ils usurpèrent de nombreuses attributions.

les contributions, en surveiller la perception et ordonnancer les dépenses, sous la haute inspection du Corps législatif; sous l'autorité et l'inspection du roi, elle est chargée de toute l'administration du département. En somme la commune, le département, formaient des groupes presque autonomes, échappant à peu près complètement à l'autorité des ministres. Les intendants et subdélégués avaient été supprimés. Les préfets et sous-préfets ne furent institués qu'au temps du Consulat. La Constituante voulut détruire la centralisation excessive qui avait abouti au despotisme royal : elle ne songea qu'à paralyser l'action du pouvoir exécutif. Mais, en désarmant trop complètement le pouvoir central en face des assemblées locales, elle devait favoriser l'éclosion de l'anarchie.

Ainsi l'Assemblée constituante, en 1791, redoutait également les excès du pouvoir royal et de la démocratie. Elle créa contre le roi l'organisation départementale, où il n'y avait place pour aucun agent royal; contre le peuple, l'organisation municipale, où les *citoyens actifs* seuls sont appelés à se réunir pour choisir les électeurs et les municipalités. Toute l'influence politique passait à la bourgeoisie.

Organisation judiciaire. — L'ancienne organisation judiciaire fut détruite. Bergasse et Thouret, chargés d'en préparer la refonte, s'attachèrent à réduire le nombre des magistrats, à supprimer la vénalité des charges, à établir la gratuité de la justice, à la mettre à la portée des contribuables, à réformer et à adoucir la procédure. Enfin l'on résolut de greffer la hiérarchie judiciaire sur la hiérarchie administrative.

Dans chaque canton, il y eut un *juge de paix* élu, ainsi que ses *quatre assesseurs*, par les citoyens actifs, pour deux ans et non rééligible. C'est un tribunal d'arbitrage destiné à empêcher les procès. Au civil, il juge sans appel les contestations dont la valeur ne dépasse pas 50 livres et avec appel jusqu'à la valeur de 100 livres. En matière pénale, il peut infliger des amendes pour contraventions. Dans chaque district, le *tribunal* est composé de cinq juges élus pour six ans par les

électeurs, et rééligibles. Ce tribunal juge *au civil*, avec faculté d'appel devant un autre tribunal de district : il juge *au correctionnel* les délits. Au département, siège le *tribunal criminel*, qui juge les crimes ; ce tribunal est formé de trois juges et d'un président choisis par les électeurs ; un jury d'accusation et un jury de jugement, composés de citoyens actifs, sont chargés de soutenir l'accusation et de se prononcer sur la culpabilité du prévenu. C'est le tribunal qui applique la peine. Des accusateurs publics élus et des commissaires nommés par le roi et inamovibles étaient chargés de porter la parole au nom de la société à titre de ministère public.

Les parlements furent supprimés, sans être remplacés par de nouvelles cours d'appel : la Constituante craignait que des cours de ce genre ne fussent un refuge ouvert à l'aristocratie qu'elle avait si durement frappée. Il y eut un *tribunal de Cassation* sédentaire auprès du Corps législatif, chargé d'interpréter la loi et de casser les arrêts des tribunaux non conformes à la loi. Ainsi était maintenue l'unité de la jurisprudence. Les membres du tribunal de Cassation étaient élus par les assemblées départementales. Enfin une *haute Cour nationale* était destinée à connaître de tous les crimes politiques qui lui seraient déférés par le Corps législatif. Les *hauts jurés* qui constituaient ce tribunal devaient être élus par les assemblées électorales au nombre de deux par département. Le défaut de cette organisation judiciaire était de compromettre l'indépendance de la magistrature en la faisant dépendre d'élections sans cesse renouvelées. Il faut reconnaître cependant que les choix des électeurs furent le plus souvent heureux.

Nouveau système financier. — Le système financier de l'ancien régime ne pouvait trouver grâce devant la Constituante. Elle abolit les aides, les traites, la gabelle, ne laissant subsister, en fait d'impôts indirects, que les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèques, et les douanes à la frontière. Elle remplaça tous les anciens impôts directs par des *contributions*, terme adouci, qui suppose l'adhésion intelligente de celui qui paye, substituée à la con-

trainte brutale qu'implique le terme d'impôt. Les contributions doivent frapper les biens et les revenus en proportion de leur importance sans aucune considération de personne. Ce sont : 1° la *contribution foncière*, sur les propriétés immobilières ; 2° la *contribution personnelle et mobilière*, sur la richesse mobilière, d'après la valeur du loyer occupé ; 3° les *patentes*, sur les gains de l'industrie et du commerce. Par le décret de suppression des impôts indirects, une source très importante de revenus se trouvait tarie ; par l'abandon aux assemblées départementales et communales de l'établissement des rôles et de la perception des contributions, l'impôt ne rentra que lentement et d'une façon très inégale. Sans la prise de possession et la vente des biens nationaux, la première de nos grandes assemblées révolutionnaires eût été acculée à la banqueroute.

Réformes dans l'armée. La garde nationale. — La Constituante a laissé subsister l'armée du roi, mais avec des modifications profondes. La milice, si impopulaire, fut supprimée ; les engagements volontaires furent maintenus, mais sous le bénéfice d'une réglementation sévère pour empêcher les enrôlements obtenus par la surprise ou par la violence. Les engagements devaient être contractés pour huit ans. On ne put les signer avant seize ans, ni après quarante ans. Les régiments perdirent leurs anciens noms, qui furent remplacés par des numéros d'ordre. Le drapeau tricolore devint le drapeau français, il devait porter cette inscription : *Discipline et obéissance à la loi.*

On maintint l'ancienne hiérarchie des grades ; mais ils devinrent accessibles à tous les Français sans condition de naissance. Les grades furent donnés partie à l'ancienneté, partie au choix, choix déterminé en vertu d'un système très compliqué d'élections de candidats par les sous-officiers ou officiers inférieurs, de triage parmi ces candidats par les officiers supérieurs. Le roi est déclaré chef suprême de l'armée Mais il ne nomme plus qu'aux grades supérieurs . son autorité est donc très diminuée ; d'ailleurs, l'armée est tenue en dehors de la politique. Un article de la

Constitution déclare que *la force publique est essentiellement obéissante* et que nul corps armé ne peut délibérer. Les corps privilégiés de la maison militaire du roi furent supprimés, sauf les Suisses, qu'il fallut maintenir à cause des anciennes capitulations. Mais une partie de l'ancienne maison du roi entra dans la *garde constitutionnelle*, qui devait compter 1.200 fantassins et 600 cavaliers.

L'armée du roi était devenue aussi l'armée de la nation : au contraire, la *garde nationale* n'était que l'armée de la nation. Elle fut comme une création spontanée de la révolution municipale de juillet 1789. Elle ne fut organisée qu'à la veille de la séparation de l'Assemblée, le 29 septembre 1791. Elle fut composée de tous les citoyens *actifs :* elle fut organisée en compagnies, bataillons et légions par districts et par cantons. Son rôle consistait à rétablir l'ordre et à maintenir l'obéissance aux lois ; elle ne pouvait être réquisitionnée que par les autorités régulièrement constituées. Toute délibération politique lui était interdite. Ses officiers étaient élus. L'armée a été en grande partie désorganisée par l'ensemble de ces mesures et surtout par l'émigration du plus grand nombre des officiers nobles. Mais cette émigration même a contribué à en changer l'esprit ; elle n'a pu devenir un instrument de contre-révolution ; elle s'est attachée de cœur aux institutions nouvelles ; et c'est des officiers nouveaux, élus par leurs inférieurs, que sortirent la plupart des grands capitaines de la République et des futurs maréchaux de l'Empire.

Constitution de 1791. — La Constitution a été arrêtée dans ses grandes lignes du mois d'août au mois d'octobre 1789 ; mais elle n'a été achevée que dans les dernières séances de la Constituante. Elle proclame à la fois la souveraineté nationale et la monarchie héréditaire. Louis XVI est désormais roi « par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État » ; il est roi des Français au lieu d'être roi de France et de Navarre. La couronne est héréditaire dans sa famille, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Sa personne est inviolable et sacrée. Sa liste civile est fixée au début de chaque règne. Pour

Louis XVI, elle fut de 25 millions. Le roi a le pouvoir exécutif suprême. Il l'exerce par l'intermédiaire d'un conseil de 6 ministres (Intérieur, Guerre, Contributions publiques, Justice, Marine, Affaires étrangères), qui ne peuvent être choisis dans le Corps législatif et qui sont responsables. Le roi nomme les ambassadeurs, les chefs des armées et des flottes et une partie seulement des officiers de terre et de mer. Il promulgue les lois et peut opposer son *veto* aux décrets de l'Assemblée législative pendant deux législatures, c'est-à-dire pendant quatre ans.

La souveraineté nationale est exercée par une *Assemblée législative* unique, nommée pour deux ans et renouvelable intégralement au bout de ce terme. Elle est élue par un scrutin à deux degrés, d'après un système censitaire déjà exposé. Elle se compose de 745 membres, distribués entre les 83 départements, « selon les trois proportions du territoire, de la population et de la contribution directe ». Le Corps législatif fait la loi, établit le budget annuel, décide la guerre et ratifie les traités de paix. Le roi ne peut déclarer la guerre ; il peut seulement prendre les mesures indispensables pour prévenir ou repousser une attaque de l'étranger; et c'est sur sa proposition expresse que l'Assemblée vote la guerre. La personne des députés est inviolable, et le roi ne peut faire passer ou séjourner aucun corps de troupes à une distance de moins de 30.000 toises du lieu des séances du Corps législatif. Ainsi est écartée la crainte d'un coup d'État militaire.

La monarchie constitutionnelle. — En somme, cette Constitution est une machine de guerre contre la royauté, mais une machine mal conçue et qui ne peut produire aucun effet utile. Le roi peut paralyser les actes de l'Assemblée par son *veto ;* mais il ne peut la dissoudre. L'Assemblée est omnipotente ; mais elle ne peut déposer le roi, qui est inviolable. Le roi n'est qu'une sorte de « commis honoraire, » qui n'a que l'apparence du pouvoir. Il n'a aucune part ni par lui-même, ni par ses ministres au choix des agents d'exécution : juges, percepteurs, évêques, commissaires de police, maires, etc. Tous sont électifs. L'autorité réelle

appartient à une hiérarchie de conseils élus. Ceux-là administrent et gouvernent, et encore n'ont-ils à leur tête qu'un comité et non une tête responsable. Dans ces conseils eux-mêmes, la responsabilité s'éparpille, et la discussion prime l'action. Ainsi l'autorité est énervée ; elle va passer, en vertu de ces élections, qui règlent et qui renouvellent incessamment tous les choix, entre les mains des politiciens les plus hardis et les moins scrupuleux : « Les pouvoirs publics ne conservent de force que pour s'entraver les uns les autres. Il ne reste dans l'État de ressort que pour l'anarchie. On délibère partout, on n'agit nulle part. » (Sorel.) Sans doute, grâce à la distinction entre les citoyens actifs et passifs, et surtout grâce au cens élevé, nécessaire pour être électeur du second degré, le pouvoir est tout d'abord entre les mains de la bourgeoisie la plus intelligente et la plus éclairée. Mais ces conditions de cens elles-mêmes sont bientôt effacées, et le pouvoir royal, sans racines désormais, sera abattu dès le premier choc. L'Assemblée constituante, par défiance excessive à l'égard du despotisme, a établi en France une république avec un roi en trop.

L'Assemblée législative (30 sept. 1791-20 sept. 1792). — La monarchie constitutionnelle, entrée en exercice le 30 septembre 1791, est frappée à mort dans la journée du 10 août 1792 et définitivement remplacée par la République, le 22 septembre suivant. L'Assemblée législative, qui a duré si peu de temps, est absorbée par la guerre qui se prépare à l'intérieur et aux frontières. C'est la guerre du paysan, devenu propriétaire, du bourgeois, improvisé électeur et garde national, contre le noble et le prêtre qui leur contestent leurs droits nouveaux ; c'est la guerre de l'Assemblée contre le roi, dont la politique souterraine contredit tous les actes publics, dont le *veto* entrave toutes les mesures de sauvegarde ; c'est enfin la guerre de la France nouvelle, contre une première coalition de souverains, qui redoutent pour leurs trônes les effets de la Révolution. Le roi est peu puissant pour le bien ; mais il l'est beaucoup pour le mal. Les Suisses, les 1.800 hommes de la garde constitutionnelle, les gentilshommes qui n'ont pas

encore émigré, les 12.000 chevaliers de Saint-Louis, tous anciens soldats et officiers, lui forment une redoutable milice, dévouée corps et âme. Les ministres sont justement suspects à l'Assemblée. Delessart met le personnel de la diplomatie au service de la contre-révolution ; Bertrand de Molleville désorganise l'administration. Les journaux royalistes, payés par la liste civile, sèment partout le découragement et la calomnie ; ils annoncent chaque matin la prochaine invasion de la France et les supplices variés dont seront punis les ennemis du roi [1].

Les partis. — L'Assemblée législative n'était composée que de nouveaux venus, la plupart jeunes, sortis des rangs de la bourgeoisie libérale et presque inconnus. Elle comprenait trois partis : les *constitutionnels* ou *Feuillants*, très décidés à soutenir le roi et la Constitution : Dumas, Ramond, Vaublan, Beugnot, étaient, dans l'Assemblée, leurs principaux orateurs. Ils perdirent bien vite la majorité ; la cour les détestait. Leur politique reposait sur une fiction dangereuse. Ils s'obstinaient à fermer les yeux sur la situation contradictoire de Louis XVI. Ils se refusaient à croire que le roi voulût jamais manquer à ses serments. Dupes des manèges du roi, ils passeront bientôt pour ses complices et exciteront les mêmes haines que les aristocrates de la précédente Assemblée. Ils formaient la droite et le centre de la Législative.

A gauche siégeaient ceux que l'on qualifiait alors de *Jacobins*, mais que l'on a distingués plus tard sous les noms de

1. *Les Actes des apôtres*, célébrant la répression de l'insurrection belge, annoncent le même sort à la Révolution :

Quinze milliers de potences
Qui feraient fort bien en France, etc.

Le *Journal de la Cour et de la Ville*, en octobre 1791, écrit :

Tremblez, canailles,
De voir nos drapeaux blancs
Et la mitraille
De nos canons fumants.

et l'on pourrait multiplier les citations de ce genre. *L'Ami du Peuple* de Marat, *le Père Duchêne* d'Hébert, n'ont un ton ni plus violent, ni plus crapuleux que celui de ces journaux « de la bonne cause ».

Girondins et de Montagnards. Les *Girondins* ou *Brissotins*, comme on disait alors, sont des âmes généreuses, de brillants orateurs, défenseurs enthousiastes de la Révolution, qui percent à jour les sophismes des Feuillants et dénoncent avec énergie le péril étranger. Mais ce sont des artistes, des théoriciens égarés dans la politique, incapables de discipline et d'action suivie. Ils vont arriver rapidement à l'idée de la république : Brissot, le rédacteur du *Patriote français*, en est le principal meneur, et Condorcet, le penseur le plus éminent; Vergniaud, Guadet, Gensonné, avocats de Bordeaux, ont contribué à faire donner au parti le nom de Gironde.

A l'extrême-gauche siègent des hommes d'action qu'on retrouvera parmi les *Montagnards* de la Convention, le capucin Chabot, Bazire, Merlin de Thionville, Carnot, Cambon, Hérault de Séchelles, Couthon : ils réclament surtout la lutte implacable contre les ennemis de l'intérieur. Notons que c'est en dehors de l'Assemblée que se trouvent les principaux appuis de chacun des trois partis : Barnave et la Fayette inspirent les Feuillants; Pétion met à la disposition des Girondins son crédit de maire de Paris; Roland et sa femme les réunissent dans leur salon; Robespierre à la tribune des Jacobins, Danton à celle des Cordeliers, sont les principaux oracles de la Montagne. La cour dédaigne les avances des Feuillants. Elle les considère comme ses plus redoutables ennemis et soutient contre eux les Girondins et les Montagnards, espérant tout de la guerre civile pour rétablir l'ancien régime.

Les émigrés et les prêtres réfractaires. — Les premières mesures de l'Assemblée législative furent dirigées contre les ennemis de l'ordre nouveau : les émigrés et les prêtres réfractaires. Les émigrés avaient leur état-major à Coblentz, sous la direction des deux frères du roi et de l'ancien ministre Calonne, et leur camp à Worms, sous le commandement du prince de Condé. A Worms, chacun voulait commander, nul ne songeait à apprendre le métier des armes, ni à obéir. A Coblentz, le comte de Provence, Monsieur, avait pris le titre de régent; il ne s'occupait qu'à faire valoir son bel esprit; le comte d'Artois

s'abandonnait tout au plaisir. Ils disaient beaucoup de mal l'un de l'autre, et tous deux de Louis XVI. On l'appelait le *pauvre homme* ou le *béat*. Les émigrés étaient aveuglés des plus folles espérances de réaction : les plus jeunes, gonflés de vanité; les plus âgés, bercés de leurs chimères. « On les vit excommunier tous ceux qui ne se rencontraient pas sur une même ligne géométrique d'opinions. Il fallut faire ses preuves sur les opinions monarchiques, comme on les faisait sur la naissance, et quatre gentilshommes furent commis au soin d'examiner à Coblentz les nouveaux arrivants et de leur donner un certificat d'orthodoxie monarchique. » (Sorel.) Comme l'a dit Augeard, le secrétaire de Marie-Antoinette, Coblentz était un « cloaque d'intrigues, de cabales, de bêtise, de déprédations, de singeries de l'ancien régime. » Rivarol nous montre l'émigration « toujours en retard d'une année, d'une armée, d'une idée ». Tous comptaient sur l'appui de l'étranger pour se remettre en possession de leurs privilèges. Ils avaient leurs émissaires secrets dans toutes les cours pour hâter l'invasion de la France. Les émigrés étaient des traîtres.

Les prêtres réfractaires, sans être, au moins pour la plupart, coupables du même crime, n'étaient pas moins dangereux. Ils refusaient le serment à la Constitution que sans doute les députés de la Constituante avaient eu tort d'imposer. Mais ce serment, portant seulement sur un point de discipline, n'était contraire à aucun dogme. Beaucoup d'ecclésiastiques recommandables et fermement attachés au catholicisme l'ont prêté; et l'évêque d'Imola, devenu plus tard le pape Pie VII, déclarait qu'il ne l'eût pas refusé, s'il avait été prélat français. Le refus du serment devait naturellement entraîner des sanctions pénales. Les prêtres frappés comme réfractaires passaient pour des martyrs et fanatisaient les populations des campagnes contre la Révolution. Des soulèvements avaient éclaté à Caen, en Alsace, en Bourgogne, dans le Midi, surtout en Bretagne et en Vendée. Des nobles, des émigrés revenus de leur exil volontaire, des prêtres non assermentés étaient à la tête de ces insurrections.

Les décrets et le veto. — Ces périls dénoncés avec force par Brissot provoquèrent trois décrets de l'Assemblée : 1° celui du 31 octobre, contre *Monsieur*, stipulant qu'il serait déchu de ses droits au trône, s'il n'était rentré en France avant le terme de deux mois ; 2° celui du 9 novembre, déclarant les Français, rassemblés au-delà des frontières du royaume, suspects de conjuration contre la patrie : ils devaient se disperser avant le 1er janvier 1792 sous peine d'être poursuivis comme coupables de conjuration ; 3° celui du 29 novembre, qui exigea dans la huitaine, de tous les ecclésiastiques, le serment civique à la nation, à la loi et au roi, sous peine d'être privés de leur pension et d'être considérés comme suspects. Le roi se contenta d'écrire à ses deux frères pour leur enjoindre de rentrer en France. Mais il opposa son *veto* aux deux derniers décrets. Le roi, fort de ses croyances, se cantonna dans une opposition mesquine et entêtée dont il ne voulut plus démordre. Le peuple ne vit plus en lui qu'un ennemi. C'était la guerre civile, à brève échéance.

Causes de la guerre étrangère. Menaces de l'étranger. — Par une pente fatale, la guerre civile allait se compliquer de la guerre étrangère. Le pape, par son bref du 10 mars 1791, avait interdit aux ecclésiastiques français de prêter le serment. La Constituante s'était vengée par le décret du 14 septembre 1791, en proclamant l'annexion d'Avignon au royaume de France, avec l'assentiment, presque unanime, de la population. C'était un premier conflit avec la papauté. Il y en avait un autre avec l'Empire : les princes possessionnés d'Alsace, qui, depuis la paix de Westphalie, n'avaient pas cessé d'envoyer leurs représentants aux diètes allemandes, avaient refusé d'accepter les décrets de la nuit du 4 août. La France offrait vainement de les indemniser ; la diète repoussait toute transaction. En outre, depuis la fuite à Varennes, les souverains commençaient à s'inquiéter pour eux-mêmes des doctrines de la Révolution.

Aussi les premières menaces vinrent-elles de l'étranger. Dans la conférence de Mantoue (18 mai 1791), le comte

d'Artois, Calonne et l'agent secret du roi, Mallet du Pan, excitèrent déjà contre la France le roi de Sardaigne et l'empereur. Plus tard ils arrachèrent à Léopold II et au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, la déclaration de Pilnitz (27 août 1791), qui réclamait le rétablissement de Louis XVI dans tous ses droits. Sans doute, cette déclaration célèbre n'entraînait pas une menace immédiate d'intervention armée, puisque les deux souverains subordonnaient leur action militaire à l'accord tout à fait conjectural des autres puissances. Mais les émigrés l'interprétèrent comme un succès pour leur cause, et les Français, comme une menace et comme une insulte.

Louis XVI, par les efforts réitérés de sa diplomatie secrète, essayait de décider les princes à passer de la parole à l'action. Le 3 décembre 1791, il écrivait au roi de Prusse pour lui « présenter l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure manière pour arrêter ici les factieux et empêcher que le mal puisse gagner les autres États de l'Europe ». Le 16 décembre 1791, Marie-Antoinette mandait à son confident, le comte de Mercy-Argenteau : « C'est à l'empereur et aux autres puissances, à présent, à nous servir. » Mercy-Argenteau lui adressait en réponse le programme des démembrements espérés : « Il ne faut pas se dissimuler que les puissances ne font rien pour rien. Une extension de limites dans la partie française des Alpes et sur le Var serait très intéressante au roi de Sardaigne. Pareille facilité pourrait être négociée avec l'Espagne pour les limites de la Navarre. » En outre, les Autrichiens convoitaient la Flandre française; les Prussiens, l'Alsace; les Anglais, Dunkerque; et tout cela n'était qu'une entrée en matière. Ainsi le roi et son entourage intime étaient de connivence avec l'étranger pour préparer l'invasion et consentir à un démembrement de la France.

Propagande révolutionnaire. — D'autre part, la Révolution n'était ni locale ni particulière; elle avait renversé la monarchie absolue et donné à la France la liberté et l'égalité. Par esprit de fraternité, les Français

cherchaient à détruire partout le despotisme et les derniers vestiges de l'âge féodal. Ils devinrent les apôtres du droit nouveau et firent trembler les souverains pour leurs couronnes. A la croisade des rois contre le peuple français, ils opposèrent la guerre des peuples contre les rois en faveur de la liberté.

Tout le monde alors, ou à peu près, voulait la guerre. Barnave, Talleyrand et le roi demandaient une guerre partielle contre les petits princes allemands du Rhin, guerre qui eût eu pour le roi un double avantage, celui de mettre à la raison les émigrés et de lui fournir une armée pour se débarrasser des Jacobins. Le comte de Narbonne, ministre de la Guerre, très remuant, faisait grand bruit de ses visites aux frontières pour mettre les forteresses en état et réorganiser l'armée : il prêchait la guerre contre l'Autriche avec l'alliance prussienne. Les Girondins la préparaient en dénonçant le Comité autrichien siégeant à la cour ; ils cherchaient à entraîner la garde nationale, les sections de Paris, la populace armée. Seul un petit groupe de Jacobins, avec Robespierre pour chef, voulait retarder la guerre jusqu'au jour où la France aurait été délivrée des ennemis de l'intérieur. Robespierre estimait, qu'heureuse ou malheureuse, la guerre aurait pour résultat la perte de la liberté. Ainsi, au début de ce long duel de la France contre l'Europe coalisée qui ne cessera qu'en 1815, les provocations ont été également violentes des deux côtés.

Ministère girondin (24 mars 1792). — Dans sa séance du 10 mars 1792, l'Assemblée législative apprit à la fois le renvoi de Narbonne, le seul populaire des ministres feuillants, et la mort de l'empereur Léopold. Elle répliqua par la mise en accusation de Delessart, à cause de la timidité suspecte de sa diplomatie à l'égard de l'Autriche. Obligé de se séparer des Feuillants, Louis XVI appela auprès de lui les amis des députés girondins. Dumouriez, diplomate et soldat, fut chargé des Affaires étrangères ; l'intègre Roland, de l'Intérieur ; Duranthon, de la Justice ; Clavière, des Finances ; Lacoste, de la Marine ; de Grave, puis Servan

de la Guerre. Ce fut un moment sinistre pour le roi. Il avait réussi jusque-là à sauvegarder au moins son conseil contre la Révolution ; désormais, il va être obligé de se contraindre, même en face de ses ministres. « Des cheveux plats et blancs avec un peu de poudre, un habit noir, des souliers avec des cordons au lieu de boucles firent regarder Roland comme un rhinocéros. » (Dumouriez.)[1] C'était d'ailleurs un esprit étroit et médiocre, mais dirigé par une femme de tête et de cœur généreux. Mme Roland aspire à être l'Égérie des Girondins : l'entente avec Dumouriez ne pourra durer.

Déclaration de guerre (20 avril). — Dumouriez envoya au nouveau souverain de l'Autriche une sommation énergique de cesser toute protection aux émigrés. François II répliqua par un ultimatum orgueilleux : la France devait rétablir la royauté dans l'état fixé par la déclaration royale du 23 juin 1789. La guerre était inévitable. Dumouriez poussa le roi à prendre l'initiative de la déclaration. L'Assemblée accueillit avec enthousiasme le message royal : « Disons à l'Europe, s'écria Isnard, que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau qu'il n'ira chercher que couronné des lauriers de la victoire ; que si des cabinets engagent les rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre à mort contre les rois ; » et Merlin de Thionville résuma les intentions de l'Assemblée dans cette formule concise : « Nous votons la guerre aux rois, et la paix aux nations. » Mais Dumouriez eut bien soin de ne déclarer la guerre qu'au « roi de Bohême et de Hongrie » ; il espérait que les princes de l'Empire resteraient neutres ; il comptait même gagner l'alliance de la Prusse.

Premiers échecs. — Les premiers engagements furent malheureux. Trois armées se trouvaient échelonnées de Bâle à Dunkerque sous les ordres de Luckner, de la Fayette et de Rochambeau ; mais elles comptaient à peine

1. C'est le moment où le peuple commence à porter la pique comme les citoyens des républiques de l'antiquité et le bonnet rouge des affranchis de la Phrygie ; où il abandonne la culotte pour le pantalon ; de là le nom de sans-culottes donné aux adeptes de la mode nouvelle.

82.000 hommes; elles étaient désorganisées par la désertion de la plupart de leurs officiers nobles. A Quiévrain, Biron ne put, malgré sa bravoure, arrêter la panique de ses soldats; à Tournai, Théobald Dillon est assassiné par les siens. Déjà les émigrés font des gorges chaudes de la mésaventure des Jacobins : ils s'imaginent que le voyage de Paris ne sera qu'une promenade militaire et que bientôt ils pourront chanter leur *Te Deum* à Notre-Dame et reprendre leur place à l'Opéra. A Paris, l'émoi est extrême : le peuple, plein de défiance, ne voit plus partout que trahison ; il écoute les dénonciations et les conseils violents des Girondins. Le roi, persuadé qu'il va être assassiné et qu'il risque son salut éternel, se bute dans une résistance entêtée et n'a plus d'espoir que dans la victoire des ennemis de la France. A chaque menace nouvelle de la contre-révolution va correspondre une attaque plus violente contre le roi et la constitution, jusqu'à ce qu'enfin ils soient jetés à terre l'un et l'autre.

L'Assemblée vote coup sur coup une série de mesures révolutionnaires : le 27 mai, la peine de la déportation contre les prêtres réfractaires sur la dénonciation de 20 citoyens; le 29 mai, la dissolution de la garde constitutionnelle du roi, qui avait été portée en peu de temps jusqu'à 6.000 gentilshommes; le 8 juin, la formation sous les murs de Paris d'un camp de 20.000 fédérés de la garde nationale. Le roi licencia sa garde, mais opposa son *veto* aux deux autres décrets. Le 10 juin, Roland vint lire à l'Assemblée une longue remontrance au roi pour lui reprocher son opposition : elle se terminait par cette conclusion menaçante : « Encore quelque délai, et le peuple contristé croira apercevoir dans son roi l'ami et le complice des conspirateurs. » Le roi, irrité, renvoya les ministres girondins; il était fort de l'appui de la Fayette. Celui-ci, qui exerçait un commandement à la frontière, réclama au nom de l'armée la fermeture du club des Jacobins, qu'il accusait de perpétuer l'agitation. Cette sommation, adressée au nom de l'armée à la représentation nationale, parut une injure et une menace déguisée.

Journée du 20 juin 1792. — Le peuple releva le défi qui lui était lancé. Il était question de fêter avec éclat l'anniversaire du serment du Jeu de Paume. Sous l'impulsion de l'énergique Danton et des meneurs des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, Santerre, Legendre, Rossignol, Fournier l'Américain, le Polonais Lazowski, une journée fut préparée. Il s'agissait de forcer le roi à reprendre ses ministres girondins et à sanctionner les décrets. Les Girondins accueillirent avec faveur ce mouvement qui pouvait les ramener au pouvoir. Le 20 juin 1792, le peuple vint porter en foule ses pétitions devant l'Assemblée; puis il força la porte des Tuileries et défila devant le roi, la reine et le dauphin. C'était une foule disparate d'hommes armés de piques, de sabres et de faux, de femmes et d'enfants, gouailleuse plutôt que menaçante, qui voulait voir le roi et lui donner un avertissement. Le défilé dura quatre heures; Louis XVI, serré de trop près, dut monter sur une table et se laisser coiffer du bonnet rouge : il accepta un verre de vin qu'il but à la santé de la nation; la foule cria : « Le roi boit! » Il montra d'ailleurs un grand courage, refusant de prendre aucun engagement et de retirer son *veto*. Vers le soir, les députés girondins Vergniaud, Isnard, et d'autres, vinrent entourer et protéger le roi. Pétion parut enfin pour le dégager : le flot finit par s'écouler de lui-même. Les intentions du peuple étaient pacifiques; mais combien dangereuse était cette procession populaire! Une parole imprudente, un geste mal interprété, un simple accident pouvait faire couler le sang.

Manifeste de Brunswick (25 juillet). — Au dedans et au dehors les partisans du roi résolurent de venger l'atteinte portée à la majesté royale. La Fayette se présenta à la barre de l'Assemblée, pour réclamer au nom de son armée la poursuite contre les auteurs de la manifestation du 20 juin. Il proposait à la cour une nouvelle evasion avec l'appui de ses soldats. Mais la reine le détestait trop pour accepter de lui devoir son salut; et quand il voulut, après le 10 août, entraîner son armée contre l'Assemblée législative l'armée refusa de le suivre dans

sa révolte. Il paya de cinq années de détention, dans les prisons autrichiennes d'Olmütz, l'attentat qu'il avait médité contre la nation.

D'autre part, les puissances résolurent de se porter plus efficacement au secours de Louis XVI. A l'instigation du roi, elles lancèrent un manifeste qui fut publié, le 25 juillet, sous la signature du duc de Brunswick, généralissime des armées prussiennes : « L'empereur et le roi de Prusse, y était-il dit, ne sont armés que pour faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, rendre au roi sa liberté et le mettre en état d'exercer son autorité légitime. » En conséquence, tout garde national pris les armes à la main sera fusillé : tout habitant qui voudrait se défendre sera mis à mort et sa maison brûlée; enfin si les Tuileries étaient encore insultées, « la ville de Paris serait livrée à une exécution militaire et à une subversion totale ». L'agent secret du roi, Mallet du Pan, était allé réclamer ce manifeste; un émigré, le marquis de Limon, y avait ajouté la dernière phrase sur l'exécution militaire, et Fersen écrivait à la reine : « Vous avez le manifeste et vous devez être contente. »

La Patrie en danger. Journée du 10 août. — La France entière se redressa fièrement sous l'outrage. Dès le 11 juillet, la patrie avait été déclarée en danger : tous les citoyens en âge de prendre les armes furent mis en état de réquisition permanente; les Français durent tous porter la cocarde tricolore. De toutes les parties de la France sortirent des légions de volontaires, enrôlés en grand appareil dans les mairies : le peuple eut le sentiment de la patrie à défendre; il s'arma pour la guerre nationale avec une confiance virile. Les fédérés, c'est-à-dire des volontaires élus pour déjouer les conspirations royalistes, affluèrent à Paris dès le 14 juillet[1]; ils vinrent apporter

1. Le bataillon de Marseille, composé de l'élite des jeunes gens de la garde nationale, équipés à leurs frais, arrivèrent le 30 juillet; leur chant de guerre, composé à Strasbourg par Rouget de l'Isle, fut baptisé dès lors du nom de *Marseillaise*.

aux Parisiens le concours de la province pour le renversement de la royauté. L'Assemblée, où les Girondins avaient la majorité, n'osa pas en prendre l'initiative; la direction du mouvement passa à Danton et à la commune de Paris. Dès le 28 juillet, 47 des assemblées de section sur 48 votèrent la déchéance du roi. Le 3 août, le maire Pétion vint demander, sans succès, à l'Assemblée l'adoption de cette proposition.

Une nouvelle *journée* était nécessaire pour l'obtenir. Le 9 août, la Commune de Paris, régulièrement constituée, depuis le 14 juillet 1789, de tous les électeurs parisiens du second degré, fut remplacée par une commune insurrectionnelle. Rossignol, Marie-Joseph Chénier, frère du poète, Hébert et les plus audacieux des Jacobins en firent partie. Le commandant de la garde nationale, Mandat, qui eût refusé de pactiser avec l'émeute, fut mis à mort, et le brasseur Santerre lui fut substitué.

Des deux côtés l'on se préparait à une journée; la cour s'armait comme les faubourgs. Le 10 août, une sanglante collision s'engage : le roi a rappelé ses 1.500 Suisses; il passe la revue de ses gentilshommes et des gardes nationaux fidèles, mais sans trouver pour eux une seule parole d'encouragement. En vain les Suisses défendent les Tuileries avec quelques courageux royalistes. Le palais est forcé par la garde nationale et par les membres armés des sections, que conduit Westermann. Le roi, menacé, s'enfuit avec sa famille au sein de l'Assemblée; là, du fond de la loge du tachygraphe où il a été relégué, il assiste à l'émouvante tragédie de sa chute : il entend les délégations populaires, qui défilent à la barre, réclamer sa déchéance et la convocation d'une Convention nationale. Les Girondins, tout en souhaitant la République, s'imaginaient que la France n'était pas mûre pour la proclamer. L'Assemblée espérait encore maintenir la royauté sous une forme quelconque, peut-être organiser une régence. Elle vota la réunion d'une Convention nationale; mais elle se contenta, sur la proposition de Vergniaud, de décréter la suspension provisoire du roi, laissant à la nouvelle Assem-

blée le soin de décider sur le sort de la monarchie. Les ministres girondins revinrent au pouvoir avec Danton, Monge et Lebrun comme collègues. Le ministère forma, sous le nom de *conseil exécutif provisoire*, le gouvernement de la France pendant la suspension du roi. Louis fut enfermé au Temple avec sa famille. La royauté française était à bas.

Massacres de septembre. — Il y eut, du 10 août au 22 septembre, un intermède innommé de 43 jours, pendant lesquels l'idée républicaine fit de rapides progrès. La royauté, en fait, était à bas. Pourquoi la rétablir? Le peuple français allait prouver qu'il pouvait se défendre tout seul, sans l'aide d'un roi. Le succès de Valmy devait rendre les Français républicains. Les fédérés, revenus de Paris dans leurs départements, firent partout approuver le grand mouvement patriotique du 10 août. Partout on procéda à l'élection des Conventionnels; elle eut lieu en vertu du décret du 3 août, sans distinction entre les citoyens actifs et passifs, c'est-à-dire d'après le système du suffrage universel à deux degrés.

Cependant l'ennemi avançait. On apprit presque en même temps à Paris que les Prussiens avaient franchi la frontière (19 août); que les Autrichiens menaçaient Lille; que la Fayette avait quitté son armée; que Longwy et Verdun avaient ouvert leurs portes à l'ennemi, que les Prussiens pénétraient sans résistance en Lorraine; bientôt ils seraient en Champagne et devant Paris. Les plus exaltés des Jacobins perdirent la tête; la peur de la défaite, les menaces de vengeance des Prussiens et des émigrés produisirent un affolement féroce. Des visites domiciliaires avaient eu lieu: plusieurs milliers de suspects, parents d'émigrés, prêtres non assermentés, ennemis notoires du nouveau régime, avaient été entassés dans les prisons de Paris. Danton avait fait établir un tribunal criminel pour les juger. La vile populace, obéissant aux suggestions sanguinaires de commissaires des sections, comme Panis et Sergent, de chefs d'émeutes, comme Lazowski et Fournier l'Américain, surtout du hideux Marat et de

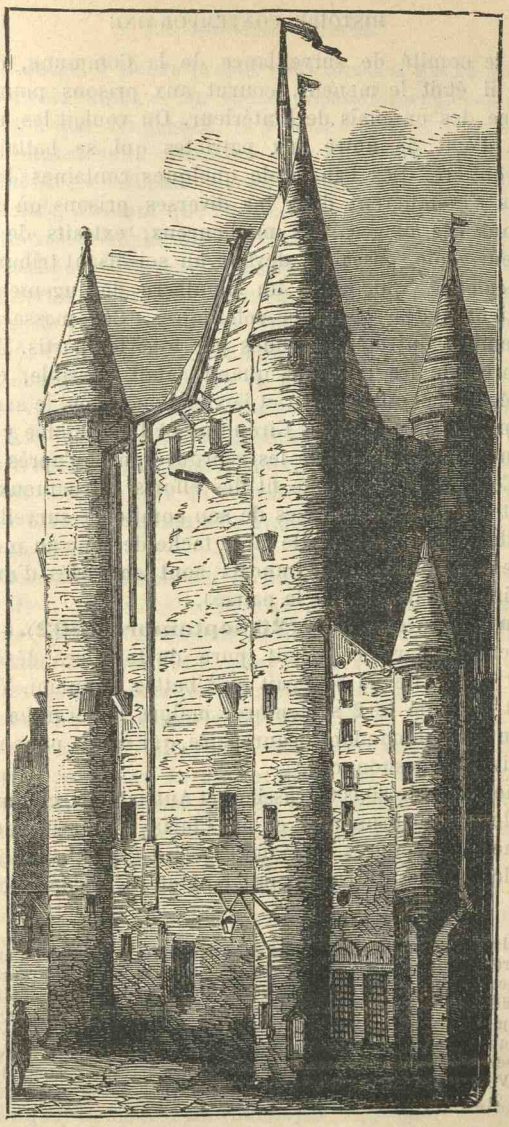

Prison du Temple.

tout le comité de surveillance de la Commune, comité dont il était le meneur, courut aux prisons pour faire justice des ennemis de l'intérieur. On voulait les mettre hors d'état de nuire aux patriotes qui se battaient à la frontière. Des bandes de quelques centaines de forcenés s'installèrent dans les diverses prisons où étaient retenus ces otages. Les malheureux, extraits de force de leur geôle, passaient devant un soi-disant tribunal de *sans-culottes*, qui, après un simulacre de jugement, les livraient à des égorgeurs volontaires. Ces massacres de septembre ont été désavoués par tous les partis. Danton s'efforça de les prévenir, quand c'était possible, et d'en empêcher la continuation et l'extension, quand le sang eut commencé à couler. Les Girondins et l'Assemblée y assistèrent impuissants et ne les réprouvèrent qu'après coup. La Commune elle-même fit des efforts infructueux pour arrêter les fureurs atroces de son comité de surveillance. Quelle souillure, que cette large tache de sang au moment où les cœurs vraiment français sont emportés d'un élan sublime à la défense de la patrie [1].

Bataille de Valmy (20 septembre 1792). — Heureusement l'armée restait pure de tous ces désordres intérieurs. Elle ne songeait qu'à battre l'ennemi. Verdun avait capitulé le 2 septembre, malgré l'énergique opposition du commandant Beaurepaire, qui se tua pour ne pas survivre au déshonneur.

Une armée de 80.000 Prussiens et Autrichiens, commandés par le duc de Brunswick et par Clerfayt, entrait en Champagne ; les émigrés formaient l'avant-garde, conduits par les deux frères du roi. Ils pillaient et ravageaient tout sur

1. Il y eut un millier de détenus ainsi massacrés à Paris, du 2 au 6 septembre. Marat voulait étendre ces massacres à toute la France. Il fit adopter par le comité de surveillance une abominable circulaire pour conseiller à toutes les communes de suiv. l'exemple de Paris. Quelques exemplaires furent expédiés avec le contre-seing du ministère de la Justice, que Fabre d'Églantine, secrétaire général du ministre, y avait fait apposer à l'insu de Danton. Il n'y eut de massacres, en dehors de Paris, qu'à Versailles (Voir AULARD, *Études et Leçons sur la Révolution française*, 2e série, p. 39 et suiv.).

leur passage. « Leurs propos sont atroces, s'écrie Fersen, l'ami de la reine; si on voulait abandonner leurs concitoyens à leur vengeance, la France ne serait bientôt plus qu'un monstrueux cimetière. » Ils s'imaginaient avoir bon marché des « tailleurs et cordonniers » envoyés pour les combattre, d'autant que l'armée avait des chefs inconnus : Beurnonville remplaçait la Fayette, et Kellermann, Luckner. Mais Dumouriez, devenu ministre de la Guerre, avec l'armée de Kellermann, attendit l'ennemi de pied ferme, posté aux défilés de l'Argonne « ces Thermopyles de la France ». L'armée française courut un grand danger. La garde nationale, chargée de défendre le défilé de la Croix-au-Bois, laissa passer l'ennemi. Dumouriez, sans se troubler, appela à lui de Sedan le général Beurnonville; les Prussiens n'osèrent pas laisser derrière eux une armée qui pouvait leur couper la retraite. Ils combattirent, le dos tourné à Paris, comme s'ils avaient été les défenseurs du sol français.

Kellermann, établi sur la butte de Valmy, avec Beurnonville à sa droite, subit d'abord une assez rude canonade ; puis les Prussiens, à deux reprises, se lancèrent à l'assaut du moulin de Valmy. Mais, rudement accueillis par les jeunes recrues françaises, qui chargèrent à la baïonnette au cri de « Vive la Nation », ils lâchèrent pied. La « pétarade de Valmy » ne coûta aux deux armées que quelques centaines de morts; mais elle eut un immense effet moral. Dumouriez négocia habilement la retraite des Prussiens découragés. Ils regagnèrent la frontière, accablés par la famine et par le typhus, dans le plus horrible dénûment. L'armée prussienne n'était plus « qu'un hôpital, traînant une marche lente ». Cette victoire faisait bien augurer de l'avenir : ainsi que le disait Gœthe, le soir de la bataille, « une ère nouvelle commençait pour le monde ».

Fin de la Législative. — L'Assemblée législative se sépara le 20 septembre 1792, le jour même de la bataille de Valmy. Sans en avoir conscience, sans même en souhaiter l'avènement, elle a travaillé à l'enfantement de la République. Louis XVI ne voulait pas se résigner à son rôle

de roi constitutionnel. Les Feuillants qui le soutenaient furent remplacés par les Girondins qui le renversèrent. L'Assemblée législative a pris les premières mesures de salut public contre les ennemis de l'intérieur. Elle a remporté sur l'envahisseur étranger la première victoire. Mais déjà les glorieux exploits à la frontière sont déparés par des journées sanglantes à l'intérieur. C'est la préface des tragiques années de la Convention nationale.

SUJETS A TRAITER

Les principales réformes de l'Assemblée constituante.

La Constitution de 1791 ; *changements qu'elle a introduits dans l'ordre politique.*

État de l'Europe en 1792. *Causes de la guerre contre la première coalition.*

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION. — LA CONVENTION NATIONALE ET LA RÉPUBLIQUE

I. **La Convention proclame la République** (22 septembre 1792). — Les partis dans l'Assemblée. — Le procès et l'exécution du roi. — La proscription des Girondins (2 juin 1793).

II. **Dictature de la Convention.** — Guerre civile et guerre étrangère. — Pouvoirs exceptionnels : Comité de salut public. Tribunal révolutionnaire. — La Terreur. Ses principales victimes. — Hébertistes. — Dantonistes. — Robespierristes. — Le 9 thermidor an II.

III. **Lutte contre les Terroristes et les Royalistes.** — Le triomphe de la Convention. — La réaction thermidorienne. — Journées des 1er et 12 germinal, du 1er prairial an III, du 13 vendémiaire an IV. — L'œuvre de la Convention (21 septembre 1792-26 octobre 1795).

Caractère de la Convention nationale. — La Convention nationale[1] a établi la République et sauvé la France de l'invasion. C'est avant tout un gouvernement de défense nationale. Pour vaincre au dehors, il faut briser violemment toutes les résistances intérieures. La dictature s'impose : la France n'est plus qu'une immense place assiégée. Les rigueurs de l'état de siège doivent être appli-

1. Dès l'époque de la Constituante, on désignait sous le nom de Convention nationale une assemblée ayant pour mandat de reviser la Constitution.

Ouvrages a consulter : Dr Robinet, *Danton*. — E. Hamel, *Histoire de Robespierre*. — Jules Claretie, *les Derniers Montagnards, Camille Desmoulins*. — H. Wallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*. — F.-A. Aulard, *le Culte de la Raison*. — Ch. Vatel, *Vergniaud*.

quées partout : la moindre opposition devient trahison et est punie par les lois draconiennes du code militaire. Ainsi s'explique la Terreur. On ne la comprendrait pas si l'on séparait l'histoire du gouvernement intérieur des péripéties de la lutte sur les frontières. C'est l'exécution de Louis XVI qui étend la coalition à toute l'Europe ; c'est la trahison de Dumouriez qui provoque la proscription des Girondins ; c'est la victoire de Fleurus qui entraîne la chute de Robespierre. Les deux histoires sont connexes et exercent constamment l'une sur l'autre une action et une réaction réciproques. Cette connexion intime donne aussi la clef des contradictions de cette grande époque. La Convention a fait des choses sublimes et commis des crimes exécrables : elle a repoussé l'envahisseur étranger et pratiqué la terreur ; suscité un Hoche et un Marceau, mais aussi un Marat et un Carrier ; proclamé le règne de la raison pure et constamment suivi la raison d'État : composée surtout de légistes, elle n'a excellé que dans la guerre. Elle a prétendu affranchir les peuples, et elle a commencé la guerre de conquêtes. Elle a ses enthousiastes fanatiques et ses détracteurs acharnés. Pour la juger équitablement, il faut se souvenir qu'elle est restée constamment fidèle à deux résolutions, « qui constituent sa raison d'être, son unité et sa grandeur historique : sauver l'indépendance nationale de la France et assurer les droits conquis aux Français par la Révolution ». (A. Sorel.)

Les partis : la Gironde, la Montagne, la Plaine. — Nommée après la révolution du 10 août au suffrage universel à deux degrés, sans aucune distinction censitaire de citoyens actifs et passifs, elle comptait environ 750 représentants, sans compter les suppléants, qui l'ont en grande partie renouvelée. Son premier acte fut de proclamer la déchéance du roi (21 septembre) et comme conséquence d'établir le gouvernement de la République (22 septembre). Les conventionnels prétendaient chacun être les représentants du peuple entier et ne se ranger dans aucune coterie politique. Cependant ils se groupèrent selon leurs affinités, et l'histoire les a classés, un peu trop rigoureusement peut-

être, en partis nettement délimités. La Gironde siégeait à droite, la Plaine au centre, la Montagne à gauche. Girondins et Montagnards sont également républicains, mais d'autant plus acharnés à se combattre qu'ils sont comme des frères ennemis. Les Girondins, merveilleux orateurs, poètes visant à l'idéal, veulent fonder une république libérale, où le pouvoir central n'étouffe aucune liberté locale, où la justice ne subisse aucune éclipse. Dans un camp, ils rêvent une politique de paix; « plutôt la mort que le crime », s'écriait Vergniaud; et il mourut avec ses plus illustres compagnons pour ne pas s'associer aux sauvages proscriptions de la Terreur.

Les Montagnards veulent un pouvoir uni et fort : à la politique de décentralisation départementale, ils opposent la dictature de Paris. Ils entretiennent au club des Jacobins un foyer permanent d'énergie patriotique. Ils ne reculent devant aucune mesure de salut public : « Dussent nos noms être flétris, nous sauverons la liberté », s'écriait Danton... et encore : « Soyez comme la nature qui ne voit que la conservation de l'espèce. Ne regardez pas les individus. » Ils ont pour eux la logique implacable, l'audace que rien n'arrête. Leur dictature s'impose par la terreur : c'est le procédé de toutes les tyrannies : de la Ligue, de Louis XIV après la révocation de l'édit de Nantes et de la Terreur blanche. Leur excuse, c'est d'abord qu'ils ont su mourir avec la même indifférence superbe qu'ils mettaient à signer les arrêts de mort de leurs adversaires; c'est surtout qu'ils ont sauvé la France. Les Girondins Vergniaud, Brissot, Pétion, Condorcet, Guadet, Gensonné, Isnard, Lanjuinais, Buzot, Valazé[1] représentent surtout les départements. Ils vont former le parti de la résistance. Les Montagnards ont pour chefs les représentants de Paris : Robespierre, Danton, Marat, Camille Desmoulins, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et le duc d'Orléans, Philippe-Égalité : c'est le parti d'action.

1. M. Aulard en compte 170, qui sont nommés dans toutes les parties de la France, sauf dans les départements du Nord-Est.

Entre les deux, les *muets et les purs* de la Plaine ou du Marais, Barère, Siéyès, Boissy d'Anglas, Thibaudeau, Cambacérès, Treilhard, vont faire la majorité en portant leurs votes alternativement à chaque parti : ils appuient d'abord les Girondins, puis les Montagnards, quand ils voient dans la Montagne le seul parti capable de repousser l'invasion : enfin, quand l'ennemi est rejeté hors de France, ils font tomber l'échafaud. Ils ont assuré la prépondérance de la Gironde jusqu'au 2 juin 1793, accepté la Terreur avec le gouvernement de Robespierre jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), et enfin présidé à la réaction thermidorienne jusqu'à la fin de la Convention (4 octobre 1795). Ce sont là précisément les trois phases de l'histoire de cette grande Assemblée.

Procès et exécution de Louis XVI. — Une première question se posait : la République avait été proclamée; qu'allait-on faire du roi? La Convention, enhardie par la victoire de Jemmapes, voulait régler son sort. Roland, à la suite d'une dénonciation révélant l'existence de l'armoire de fer, avait saisi des papiers compromettants, qui établissaient les rapports de la famille royale avec les princes étrangers et les émigrés, les espérances qu'elle avait fondées sur l'invasion de la France, les préparatifs de coup d'État militaire, concertés avec Mirabeau et le marquis de Bouillé. L'histoire proclame la trahison du roi. Mais ses intentions n'étaient pas coupables. En appelant l'étranger à son aide, Louis XVI avait l'illusion sincère de travailler pour le bien de ses sujets. S'il a trahi, sa trahison fut innocente. La question se posera éternellement entre les patriotes, qui proclameront Louis XVI coupable et les philosophes, déterminés à l'absoudre, en considération des motifs qui ont dicté sa conduite. D'ailleurs, son procès est purement politique; son exécution fut une mesure de salut public. La morale et la justice n'ont rien à y voir.

La Convention consacra plusieurs séances pour décider si le roi, proclamé inviolable par la Constitution, pouvait être jugé. Les Montagnards proposaient de le supprimer sans jugement, tout simplement parce que l'existence d'un roi

est incompatible avec celle de la République. Les Girondins, adversaires de toutes les mesures de salut public, obtinrent qu'il fût jugé. Louis ne récusa pas ses juges, comme avait fait Charles Ier; mais il nia tout. Le vertueux Malesherbes et l'illustre avocat Tronchet assistaient le roi; de Sèze, jeune avocat de Bordeaux, prononça en sa faveur une éloquente défense (26 décembre). Louis fut déclaré coupable à la presque unanimité (693 voix sur 719 votants). Sur la peine à infliger, les conventionnels se divisèrent: quelques-uns proposaient le bannissement, qui eût été la meilleure solution; d'autres, plus nombreux, la peine de mort, mais avec recours à un appel au peuple ou avec sursis pour l'exécution. Le 20 janvier, à trois heures du matin, 380 voix contre 310 statuèrent que le roi serait condamné à mort et que l'exécution aurait lieu dans les vingt-quatre heures. Vergniaud, président de l'Assemblée, déclara Louis Capet coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté de l'État. Après des adieux déchirants à sa famille, où il montra un courage digne d'un chrétien et d'un roi, Louis XVI marcha à la mort avec un calme stoïque : « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute, cria-t-il du haut de l'échafaud, et je prie le ciel que mon sang ne retombe jamais sur la France. » Un roulement de tambours couvrit sa voix. Le bourreau fit son office. Louis XVI périssait victime de la raison d'État, victime des déplorables fatalités de sa naissance et de son éducation (21 janvier 1793).

La coalition et la Vendée. — Ici commence l'année terrible et héroïque, pendant laquelle la France révolutionnaire, étreinte, comme dans un cercle de fer, par l'invasion et par la guerre civile, anéantit ses ennemis de l'intérieur et rejette l'étranger au-delà de ses frontières. La Révolution avait, suivant le mot de Danton, « jeté en défi à l'Europe une tête de roi ». L'Europe releva le défi. On verra plus loin comment presque toutes les nations se coalisèrent contre la nation régicide et comment la trahison de Dumouriez ouvrit aux armées étrangères nos frontières du Nord et de l'Est.

Une terrible guerre civile éclatait à l'Ouest au même moment. La Convention avait décrété une levée exceptionnelle de 300.000 hommes. Les paysans de la Vendée, fanatisés par leurs prêtres, prirent les armes contre les républicains des villes. Un voiturier, Cathelineau, un garde chasse, Stofflet, un perruquier, Gaston, furent les premiers chefs de ces bandes, qui se dressaient derrière chaque haie, se dispersaient à l'approche des troupes régulières, pour se reformer dans chaque hameau, au détour de chaque chemin creux. Bientôt les chefs nobles accoururent, Charette, d'Elbée, la Rochejacquelein, Bonchamp. Ce fut une guerre inexpiable où les blancs (royalistes) avaient un fanatisme aussi ardent que les bleus (républicains) : les uns mouraient pour la religion ; les autres, pour la patrie. On poursuivit les républicains au son du cor ; on vit des misérables sonner la curée dans cette odieuse chasse à l'homme et des dames achever les victimes. Mais Carrier, par ses *noyades* de Nantes et par ses épouvantables *mariages républicains*, dépassa tout ce qu'on pouvait imaginer dans l'horreur de la répression. Ainsi la guerre civile et la guerre étrangère accablaient à la fois la France.

Les pouvoirs nouveaux. Comités. Tribunal révolutionnaire. — C'est par des prodiges d'audace que la Convention a pu triompher de tous ces périls. Il n'y avait plus de gouvernement ; sans doute le *Comité exécutif provisoire*, composé des ministres, expédiait les affaires ; mais il n'avait aucune action sur les pouvoirs locaux, tous nommés à l'élection ; le pouvoir central n'avait pas de préfets pour agir sur les directoires de départements ou sur les municipalités ; pas de procureurs généraux pour mettre en mouvement l'action judiciaire des tribunaux ; pas de commissaire central pour diriger les forces policières. Tout était désorganisé.

La Convention s'arrogea la dictature et créa des pouvoirs d'exception qui constituent ce qu'on a appelé le *gouvernement révolutionnaire*. Elle envoya un grand nombre de ses membres, sous le nom de *représentants en mission*, soit aux armées, soit dans les départements, pour surveiller, pour

destituer et remplacer provisoirement les généraux et fonctionnaires qui manqueraient à leur devoir, et prendre les mesures de sûreté générale dictées par les circonstances. Ils firent sentir partout l'action redoutée de la Convention. Un premier Comité de défense générale avait été formé de 24 membres : il fut remplacé, le 6 avril 1793, par le *Comité de salut public*, composé de 9 membres nommés pour un mois, délibérant en secret, mais rendant compte de leurs actes, chaque semaine, à la Convention; ils devaient surveiller les ministres, correspondre avec les représentants en mission, et prendre toutes les mesures de *salut public*. Ce Comité concentra peu à peu entre ses mains tout le pouvoir exécutif. Il dirigea jusqu'au 9 thermidor la politique intérieure et extérieure de la France. Le *Comité de sûreté générale*, composé de 12 membres, eut les attributions de police (surveillance des suspects, examen des dénonciations). Dix-neuf autres comités d'affaires, nommés successivement, eurent la direction des différents services des finances, de la législation, de la guerre, de l'instruction, des transports, des subsistances, etc. C'étaient comme autant de ministères. La Convention comprenait la nécessité de concentrer les pouvoirs en un petit nombre de mains pour agir avec plus de force.

Un *Tribunal révolutionnaire* fut institué, le 19 mars, pour juger les suspects sans appel et à la suite d'une instruction sommaire. Un membre y siégeait en permanence pour recevoir les dénonciations; des jurés, choisis par la Convention dans les 83 départements, prononçaient la sentence; 9 juges appliquaient la peine. L'accusateur public, Fouquier-Tinville, était chargé de soutenir l'accusation. Le président Hermann, les juges Coffinhal, Topino-Lebrun, Soubervielle, se sont acquis une triste réputation d'implacable rigueur. Dans les départements et dans les villes, les comités révolutionnaires, les clubs affiliés aux Jacobins[1] furent comme les oreilles et les yeux par-

1. Jusqu'au 9 thermidor, le club des Jacobins fut comme une annexe et un prolongement de la Convention. Les Girondins y perdirent bientôt la principale influence, qui passa successivement aux amis de Danton, puis

tout présents de la Convention pour tout entendre, tout voir, exciter les tièdes et punir les suspects. Ainsi la dictature de la Convention aboutit à une odieuse tyrannie ; elle s'exerçait par l'intimidation et par la terreur; mais elle devait sauver la France envahie.

Proscription des Girondins. Journées du 31 mai et du 2 juin 1793. — Les Girondins voulurent arrêter le mouvement révolutionnaire. Ils croyaient à la toute-puissance de la liberté ; ils voulaient fonder une sorte de république plus américaine que romaine, où le pouvoir, très dispersé, serait confié à une oligarchie de philosophes. Ils parlaient d'élections nouvelles, de réunion des suppléants de la Convention à Bourges. Ils dénonçaient le triumvirat tyrannique de Danton, Robespierre et Marat. Ils résistaient à des mesures indispensables: le départ des volontaires, plus tard la levée en masse. Dans les directoires et les municipalités, les Feuillants et royalistes, en se ralliant à eux comme aux plus modérés, commençaient à les rendre suspects. Peut être eussent-ils pu éviter la Terreur si, au lieu de chercher leur appui du côté des « Monarchiens » ils s'étaient liés avec les plus modérés des Montagnards, Carnot, Cambon, les deux Prieur, Robert Lindet, surtout Danton : « Vos discussions de personnes sont misérables, leur criait-il; ne voyons que l'ennemi, battons l'ennemi. » Vergniaud, Condorcet, Gensonné, inclinaient à un rapprochement ; mais Buzot, Valazé, Barbaroux, surtout Guadet, pressés par Mme Roland, avaient contre tous les Monta-

à ceux de Robespierre. Les Jacobins s'étaient donné une organisation qui a beaucoup contribué à leur puissance. Ils avaient un président qui veillait à l'exécution de l'ordre du jour, un secrétaire, rédacteur des procès-verbaux, une tribune où l'on n'avait droit de parler qu'à son rang d'inscription, des galeries pour le public, une affiliation très étendue et très étroite en même temps avec les sociétés similaires des départements ; sous l'inspiration de Robespierre, les Jacobins devinrent des sectaires, animés d'un fanatisme étroit, inaccessibles à tout sentiment d'humanité. « La Ligue revit dans leurs affiliations; l'Inquisition renaît dans leur police occulte, leurs délations sacrées, leurs tribunaux sans appel, leurs juges sans merci, et l'appareil de leurs échafauds. Leur prosélytisme s'organise sur les plans d'Ignace de Loyola. Il s'imposera par les armes, comme celui de Mahomet. » (A. Sorel.)

gnards, même les plus modérés, d'aveugles antipathies[1]. Ils avaient été nommés en grand nombre dans les départements, sous le coup de l'indignation causée par les massacres de septembre ; ils voulurent en poursuivre les auteurs. Marat fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire. Mais les juges déclarèrent qu'ils ne pouvaient découvrir « de péchés en cet homme », et il fut porté en triomphe à Paris, la tête couronnée de feuillage, comme dans les républiques antiques.

Un dernier essai de résistance les perdit. Le 18 mai, les Girondins firent nommer par la Convention une *Commission des Douze*, chargée de reviser les arrêts de la municipalité de Paris. Cette Commission fit arrêter Hébert, le rédacteur du hideux *Père Duchêne*, l'un des deux substituts du procureur-syndic de la commune de Paris. Les gens des faubourgs préparèrent une journée pour donner un avertissement à la Convention, comme ils avaient fait au roi en 1792. La journée du 27 mai 1793 fut en effet une répétition du 20 juin. Les pétitionnaires des sections défilèrent longuement devant l'Assemblée. Pache, le nouveau maire, laissa faire, comme Pétion l'année précédente ; et, à l'exemple de Santerre, Henriot fit intervenir trop tard la garde nationale ; Hébert fut relâché, la Commission des Douze fut abolie ; mais les meneurs du peuple de Paris avaient demandé la proscription de 22 Girondins ; et ceux-ci dès le lendemain, avec une belle insouciance du danger, plus épris que jamais de justice et de liberté, avaient obtenu de la Convention le rétablissement de la Commission des Douze.

Il fallut deux journées nouvelles pour les abattre. Le 31 mai, l'Assemblée fut cernée par 80.000 hommes, et cependant Lanjuinais, Barbaroux, Isnard, tinrent tête au peuple avec

1. Le 29 mars 1793, Danton fit aux Girondins un dernier appel : « Tirons le rideau sur le passé, il faut nous réunir. Je fais serment de mourir pour défendre mon plus cruel ennemi. Je demande que ce sentiment sacré enflamme toutes les âmes. Que nos échecs tournent à notre avantage ; que le Français, en touchant la terre de son pays, comme le géant de la fable, reprenne de nouvelles forces. » Il ne fut pas écouté

un merveilleux courage, repoussant de leurs sarcasmes toutes les menaces et tous les outrages. Cette fois, la Commission des Douze fut définitivement cassée ; mais la Convention refusa encore de livrer ses membres. Le 2 juin, elle espérait de nouveau pouvoir écarter les sommations de la foule, cernée comme l'avant-veille; elle sortit en corps, son président Hérault de Séchelles à sa tête. Henriot braqua ses canons et menaça de faire feu. La Convention s'inclina devant la force; elle subit douloureusement la loi de Marat et lui sacrifia les 31 Girondins dont il avait établi la liste. Ils furent seulement consignés dans leur demeure. La Convention les arrachait de leurs sièges pour les empêcher de paralyser par leurs votes la défense nationale. « L'histoire doit constater que ce groupe d'hommes, malgré la générosité de tous, le talent de plusieurs, la vertu de quelques-uns, n'aurait formé qu'un Gouvernement de brouillons éloquents, un club de gens de lettres, le plus impuissant et le plus énervé des pouvoirs... Les Girondins auraient donné en quelque sorte un corps d'État à la guerre civile, en créant une Anti-Convention. » (Sorel.) Le jugement peut paraître sévère; mais, si les Girondins avaient triomphé, au 2 juin, il est probable que l'Europe eût été victorieuse, et la France morcelée.

Guerre étrangère et guerre civile. — Jamais la France ne courut de plus grands périls. Déjà la Belgique et le Palatinat étaient perdus; nos armées se défendaient péniblement en Savoie et à Nice. Mais voici que les Autrichiens entrèrent à Condé et à Valenciennes, les Prussiens à Mayence, les Espagnols dans le Roussillon et dans le Béarn. Le baron de Thugut, au nom de l'Autriche, négociait avec les principales puissances un démembrement de la France : à l'Autriche, la ligne de la Somme et la Bavière ; au duc de Bavière, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté ; la Prusse et la Russie auraient des compensations en Pologne; l'Angleterre, dans nos colonies. La Vendée était en feu; 300 prisonniers républicains venaient d'être massacrés à Machecoul, avec des raffinements inouïs de cruauté. Carrier cherchait à les venger par d'épouvantables représailles.

Les généraux improvisés de la Convention, Rossignol, Ronsin, étaient battus par les *blancs*. Une insurrection fédéraliste éclatait dans une grande partie de la France, à l'instigation de quelques chefs girondins, qui ne virent pas qu'ils seraient bientôt réduits à se traîner à la remorque des royalistes. A Caen, Guadet prépara l'échauffourée royaliste du comte de Wimpfen. A Bordeaux, Barbaroux, Pétion, Louvet, Buzot, prirent la fuite ou périrent pour ne pas être forcés d'acclamer Louis XVII. Lyon, Avignon, Marseille, le proclamèrent. Toulon se donna aux Anglais. Paoli leur livra la Corse. La France semblait sur le point de devenir une seconde Pologne.

Elle se sauva à force d'énergie. Le grand cri retentit de nouveau : « Citoyens, la patrie est en danger..... La République n'est plus qu'une grande ville assiégée, ajoutait Barère dans un rapport resté célèbre; il faut que la France ne soit plus qu'un vaste camp; que le cours des affaires soit interrompu; que la grande et unique affaire des Français soit de sauver la République. » Déjà avait été décrété un emprunt forcé d'un milliard sur les riches (4 mai). La levée en masse est votée le 16 août, et, par des décrets ultérieurs, tous les Français en état de porter les armes sont mis en état de réquisition permanente. Une loi, dite du *maximum*, fixe le prix, qui ne peut être dépassé pour la vente des denrées alimentaires. Les *accapareurs* sont déclarés suspects. « La réquisition fut à l'ordre du jour, dit Mignet; on recruta les armées avec des réquisitions d'hommes; on les nourrit avec des réquisitions de vivres. »

Constitution de l'an Ier (1793). — Pour pallier l'effet du coup d'État du peuple de Paris dans la journée du 2 juin, pour abattre l'insurrection fédéraliste des départements suscitée par les Girondins, la Convention élabora une constitution nouvelle, la Constitution de l'an Ier. « On a vu dans cette Constitution une sorte de bible montagnarde ; elle fut surtout un expédient pour rallier les départements insurgés, expédient réclamé de tous côtés par les municipalités, par les sociétés populaires, par les représentants en mission. » (AULARD.)

Déjà Condorcet avait élaboré un projet de constitution au nom des Girondins et conformément aux principes de la philosophie du XVIIIe siècle : « La Constitution d'Angleterre, disait-il, est faite pour les riches; celle d'Amérique, pour les citoyens aisés; celle de France doit être faite pour tous les hommes. » Un comité, présidé par Hérault de Séchelles, fut chargé de remanier le projet primitif. Une nouvelle déclaration des droits en 35 articles servit de préface. On y lit que « le but de la société est le bonheur commun; que quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection devient le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Mais qui sera juge de la violation? Ce sont des doctrines moins pures et plus contestables que celles de 1789.

Plusieurs passages sont inspirés par les préoccupations de la guerre contre l'Europe coalisée : « Le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres ; il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations; il ne souffre point que les autres nations s'immiscent dans le sien... Le peuple français ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire »; déclaration antique,vraiment digne du Sénat romain. Saluons encore ces belles et généreuses pensées : « Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit assurer les moyens de subsister aux citoyens malheureux qui sont hors d'état de travailler. L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous... La propriété est respectable, parce qu'elle est le fruit du travail de l'homme. » Ainsi la Convention n'a pas voulu de révolution sociale ; elle a écarté résolument toute idée de partage de terres, de loi agraire, comme on disait alors.

La Constitution proclame le peuple *souverain*. Font partie du *souverain* tous les Français âgés de vingt et un ans et domiciliés depuis six mois dans le canton. Le *souverain* nomme au suffrage universel et direct une Assemblée législative unique, à raison d'un député pour 40.000 âmes. L'Assemblée est permanente; ses membres sont indéfini-

ment rééligibles; mais leurs pouvoirs ne durent qu'un an. Chaque année, le 1er mai, tous ceux qui ont droit de suffrage se réunissent d'eux-mêmes et sans convocation pour renouveler l'Assemblée. Cette Assemblée vote des lois et des décrets. Les lois peuvent être soumises à la sanction des citoyens. Mais les décrets de l'Assemblée sont affranchis de cette sanction. Le pouvoir exécutif est confié à un conseil de 24 membres, choisis par l'Assemblée, parmi des candidats présentés par les assemblées départementales en nombre égal à celui des départements. Le conseil exécutif se renouvelle tous les ans par moitié. Il est chargé de nommer les ministres, les généraux, les hauts fonctionnaires et de les surveiller sous sa propre responsabilité.

Cette Constitution, préparée en quelques jours (31 mai-24 juin 1793), se ressent à la fois de la hâte avec laquelle elle a été faite et des circonstances du moment présent. Elle avait l'avantage de proclamer le suffrage universel. Mais le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif étaient également désarmés en face du *souverain*. Les Conventionnels, hantés par les souvenirs des petites républiques de Sparte et de Rome, proposaient que tous les Français pussent à chaque instant intervenir en personne dans le Gouvernement. C'est une utopie irréalisable dans un grand pays comme la France. Cette Constitution, sans assurer la liberté, eût produit l'anarchie. La Convention s'en rendit bien compte; elle décréta, sur la proposition de Saint-Just lui-même, que l'application en serait rejetée au moment où la paix serait rétablie, et, quand la paix fut rétablie, elle en rédigea une autre.

Dictature de la Convention. Comité de salut public. — C'est alors aussi que s'organise complètement la dictature de la Convention, personnifiée dans le Comité de salut public. Jusqu'au mois de juillet 1793, Danton en avait été l'inspirateur; il voulait arrêter l'anarchie, reconstituer l'État, rendre la sécurité au travail : « Je le déclare, vous seriez indigne de votre mission, si vous n'aviez pas constamment devant les yeux ces deux grands objets : vaincre les ennemis, rétablir l'ordre dans l'inté-

rieur et faire une bonne constitution. » Mais Danton est exclu du Comité; Robespierre y entre, le 27 juillet, et en devient le maître absolu. C'est le ministère de Robespierre qui succède à celui de Danton. Le deuxième Comité de salut public, celui de l'an II, s'attribue une omnipotence vraiment royale. Tous les corps constitués, tous les fonctionnaires publics, sont placés sous sa dépendance immédiate. Robespierre, avec ses séïdes, Couthon et Saint-Just, les *gens de la haute main*, en dirigent les actes; Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Barère, les *gens révolutionnaires*, s'occupent surtout de rechercher et de punir les suspects; Carnot, Robert, Lindet et Prieur de la Côte-d'Or, les *gens d'examen*, ont dans leurs attributions les subsistances et la guerre. Hérault de Séchelles, Prieur de la Marne et Jeanbon-Saint-André leur sont adjoints, le premier pour l'Extérieur, les deux autres pour la Guerre et la Marine. En réalité, il y avait, dans ce Comité, deux sections occupées d'affaires très différentes : les terroristes abandonnaient volontiers tout ce qui concernait la guerre ; les militaires répugnaient à se souiller dans les affaires de la Terreur. Sans doute, la distinction n'est pas absolue ; les responsabilités de tous les membres du Comité se croisent et s'entremêlent dans beaucoup d'affaires importantes. Cependant, comme il fallait agir vite, tout en conservant une apparence de délibération, on décida que, pour la validité d'un ordre, trois signatures suffiraient : la première, celle du commissaire spécial, était seule effective; les autres n'étaient, la plupart du temps, que des visas.

La Terreur (septembre 1793-juillet 1794). — Alors commence le gouvernement de la *Terreur*. Le 17 septembre 1793, est votée l'horrible loi des suspects. Sont déclarés suspects, tous ceux qu'on soupçonne de condamner les mesures présentes ; qui n'ont pas de certificat de civisme, les anciens fonctionnaires ou partisans de la royauté ; les ci-devant nobles ou prêtres, et même « tous ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont cependant rien fait pour elle ». Dans chaque grande commune, un comité révolutionnaire, composé de douze per-

sonnes, est institué pour les rechercher et lancer contre eux des mandats d'arrêt.

Dès lors les dénonciations pleuvent; les prisons s'emplissent; le Tribunal révolutionnaire est en permanence;

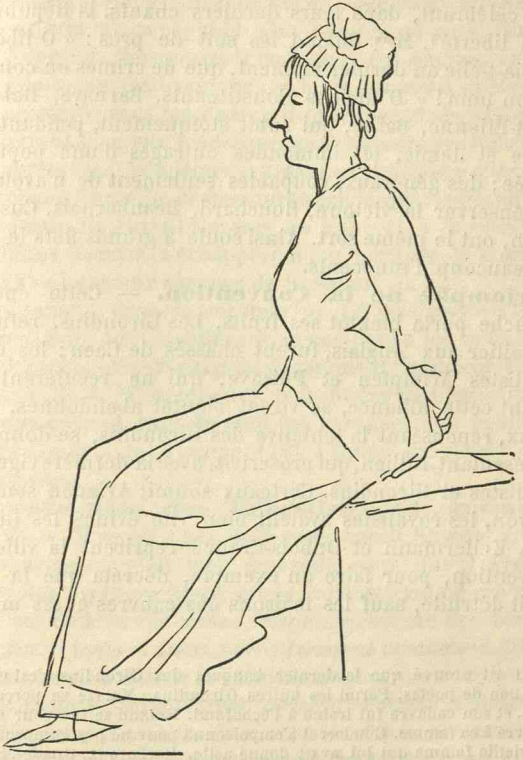

Marie-Antoinette conduite au supplice (d'après David).

l'échafaud ne chôme plus. L'assassinat de Marat par Charlotte Corday a allumé la fureur des Jacobins et les pousse à d'épouvantables représailles. Marie-Antoinette, malgré l'éloquente défense de Chauveau-Lagarde et de

Tronçon-Ducoudray, odieusement calomniée par ses accusateurs, expie cruellement une vie qui n'a été que légère et inconséquente. Vingt-deux des Girondins proscrits, et parmi eux Brissot, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède, Lasource, marchent au supplice étroitement enlacés, célébrant, dans leurs derniers chants, la République et la liberté[1]. Mme Roland les suit de près : « O liberté ! s'écria-t-elle au dernier moment, que de crimes on commet en ton nom ! » D'anciens Constituants, Barnave, Rabaud-Saint-Étienne, Bailly, qui subit stoïquement, pendant une heure et demie, les immondes outrages d'une populace affolée ; des généraux, coupables seulement de n'avoir pas su conserver la victoire, Houchard, Beauharnais, Custine, Biron, ont le même sort. Ainsi coule à grands flots le sang de beaucoup d'innocents.

Triomphe de la Convention. — Cette énergie farouche porta bientôt ses fruits. Les Girondins, refusant de s'allier aux Anglais, furent chassés de Caen ; les chefs royalistes Wimpfen et Puisaye, qui ne reculèrent pas devant cette alliance, se virent bientôt abandonnés. Bordeaux, repoussant la tentative des Girondins, se donna au représentant Tallien, qui proscrivit, avec la dernière rigueur, royalistes et Girondins. Carteaux soumit Avignon soulevé. A Lyon, les royalistes avaient bien vite évincé les Girondins. Kellermann et Dubois-Crancé reprirent la ville. La Convention, pour faire un exemple, décréta que la ville serait détruite, sauf les maisons des pauvres et les monu-

1. Il est prouvé que le dernier banquet des Girondins n'est qu'une invention de poètes. Parmi les autres Girondins, Valazé se perça d'un stylet, et son cadavre fut traîné à l'échafaud. Roland se tua pour ne pas survivre à sa femme. Condorcet s'empoisonna pour ne pas compromettre une vieille femme qui lui avait donné asile. Barbaroux, Guadet, Salles, furent exécutés à Bordeaux ; Pétion et Buzot, qui s'étaient réfugiés dans les cavernes de Saint-Émilion, y furent retrouvés à l'état de cadavres, à moitié dévorés par les loups. Louvet réussit à s'enfuir, et les péripéties de sa fuite, racontées dans ses *Mémoires*, constituent un des documents les plus curieux sur l'état de la France sous la Convention. Rebecqui se noya dans le port de Marseille, désespéré de voir les royalistes maîtres de cette ville. D'autres, comme Laréveillère-Lépeaux, Lanjuinais, etc., rentrèrent dans la Convention, après le 9 thermidor.

ments consacrés à l'humanité et à l'instruction publique. Couthon se contenta de faire abattre quelques maisons de la place Bellecour ; mais Collot-d'Herbois et Fouché firent mitrailler sur les places publiques les prisonniers pris les armes à la main. Après les échecs du peintre Carteaux et du médecin Doppet devant Toulon, Dugommier serra de plus près la place et, aidé d'un jeune capitaine d'artillerie, Napoléon Bonaparte, il en chassa les Anglais. La Vendée elle-même était vaincue. La brave garnison de Mayence y fut envoyée sous les ordres de Marceau et de Kléber. Ils réparèrent bien vite les fautes des Canclaux, des Rossignol, réduisirent les Vendéens à traverser le Maine pour aller chercher à Granville des secours anglais, qui ne vinrent pas. Au retour, ils furent écrasés au Mans et à Savenay ; les dernières bandes s'échappèrent au nord de la Loire, où elles s'unirent aux *chouans* de Bretagne.

En somme, dans la seconde moitié de l'année 1793, la guerre civile était étouffée. En même temps les victoires de Hondschoote et de Wattignies dégageaient notre frontière du Nord ; celle de Wissembourg, la frontière de l'Est. Ainsi se termina partout, sauf du côté des Pyrénées, par la victoire de la Convention, l'année 1793, l'année sanglante de la Révolution.

Proscription des Hébertistes (4 germinal, an II). — Il semble que la Terreur aurait dû cesser. Mais le mouvement était trop accentué pour que l'arrêt fût immédiat. La Convention, après avoir exterminé ses ennemis, se déchira elle-même, comme « Saturne dévorant ses propres enfants ». Deux partis faisaient obstacle à Robespierre : celui d'Hébert et celui de Danton.

En dehors de quelques rêveurs, comme Chaumette, procureur-syndic de la Commune de Paris, et Anacharsis Clootz, l'*apôtre du genre humain*, les Hébertistes étaient les meneurs les plus violents et les plus vils de la populace ; c'étaient : Hébert, qui flattait les plus mauvais instincts du peuple dans son *Père Duchêne*, d'ordurière mémoire ; Ronsin, le procureur général de l'armée révolutionnaire, c'est-à-dire de l'armée de l'émeute ; l'impri-

meur Momoro, organisateur des fêtes de la déesse Raison; le ministre de la Guerre, Bouchotte; l'évêque de Paris, Gobel. Ils avaient dressé à Paris la liste des suspects; ils voulurent « déprêtriser » la France. Ils présidèrent à l'intronisation dans les églises catholiques du culte de la Raison. Une fête toute païenne fut donnée à Notre-Dame, où les actrices de l'Opéra chantèrent « comme des anges »; elle fut suivie de processions burlesques et de scènes de carnaval. C'était la mise en action des pamphlets irréligieux de Voltaire. La province suivit en cette occasion l'impulsion de Paris, avec plus de sérieux. Les fêtes en l'honneur de la Vérité, de la Raison et de la Liberté eurent surtout pour instigateurs les chefs de la bourgeoisie libérale. Ridiculisés par les virulentes satires du *Vieux Cordelier*, de Camille Desmoulins, les Hébertistes cherchèrent à en appeler à l'insurrection. Mais personne ne les suivit. Ils furent condamnés par le Tribunal révolutionnaire et exécutés (24 mars 1794). L'armée révolutionnaire fut licenciée. Le Club des Cordeliers, où était leur centre de résistance, ne tarda pas à disparaître.

Proscription des Dantonistes (16 germinal). — Les Dantonistes étaient, au contraire, des modérés. Danton, que Mignet appelle le Mirabeau de la populace, avec ses yeux ardents, sa voix de stentor, son impérieuse laideur, mais qui s'illuminait dans les emportements de l'enthousiasme, avait pu passer longtemps pour un forcené, à cause de ses liaisons faciles et de ses motions violentes. Mais, s'il fut impitoyable contre des ennemis debout, il était compatissant lorsqu'il les voyait à terre. Comme Mirabeau, il porta en lui pendant quelque temps l'âme de la patrie. Il voulait organiser la démocratie, avec un pouvoir fortement concentré à l'intérieur, pour rendre la France forte et prestigieuse au dehors. A présent l'ennemi était battu; il avait la nausée du sang; il demandait la suppression de l'échafaud. A ceux qui le menaçaient: « J'aime mieux, disait-il, être guillotiné que guillotineur. » Camille Desmoulins, son inséparable, avait réclamé, dès le 20 décembre 1793, l'institution d'un Comité de clémence. Il flétrit

la tyrannie de Robespierre dans d'ardentes philippiques du *Vieux Cordelier*.

Robespierre, menacé, fut impitoyable. Il frappa les indulgents comme les violents. Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Barère, Westermann, Fabre d'Églantine, Héraut de Séchelles, furent traduits, avec la complicité de la Convention, devant le Tribunal révolutionnaire. Saint-Just les calomnia dans l'acte d'accusation. Le président du Tribunal arrêta Danton dans sa défense, au moment où il allait entraîner le peuple. Ils furent mis hors des débats. La sentence de mort fut prononcée en leur absence et exécutée le jour même, pour éviter un mouvement populaire en leur faveur. Ils s'embrassèrent sur l'échafaud, et Danton commanda au bourreau de montrer sa tête au peuple. « Elle en vaut la peine. » (5 avril 1794.)

Robespierre. Culte de l'Être suprême. — Robespierre s'était débarrassé peu à peu de tous ceux qui lui faisaient ombrage. Il espérait enfin exercer seul la dictature. Il avait l'esprit étroit, le caractère cauteleux et tenace; sa grande force était d'être sobre, chaste, probe, incorruptible. Il s'était élevé sur un piédestal de vertu dans un siècle de libertinage et de vénalité. Empressé auprès des humbles, dur et rogue avec les puissants, il avait conçu un idéal de simplicité antique, d'après lequel il songeait à régénérer l'humanité. Imbu des doctrines de Rousseau, tout pénétré de son éloquence, il voulait combattre l'égoïsme et mettre à l'ordre du jour la vertu. Il souhaitait l'égalisation des fortunes : « Il ne faut plus ni riches, ni pauvres, disait



Robespierre.

Saint-Just. Il prétendait, selon la formule de Rousseau, « forcer l'homme à être libre, » en introduisant partout dans la famille, dans la commune, dans tous les groupements du travail, la tutelle étroite de l'État. Imposer en France une religion d'État, inspirée des dogmes du *Vicaire savoyard*[1] ; établir une éducation d'État, commune à toute la jeunesse ; faire apprendre à chaque enfant un métier ; organiser des exercices, des repas en commun, fixer un costume uniforme ; imposer un calendrier nouveau avec des fêtes républicaines, où l'on célébrerait les vertus humanitaires et la gloire de la patrie, tels étaient les différents articles d'un programme encore vague, mais destiné à transformer la vie des Français sur le mode antique.

La seule partie de ce programme qui reçut un commencement d'exécution fut la proclamation du culte de l'Être suprême. Le 7 mai 1794, la Convention vota un décret ainsi conçu : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme ». Tous ceux qui ne l'accepteront pas seront guillotinés. Déjà Robespierre, dans son discours du 15 frimaire an II, avait déclaré soudoyés par l'étranger tous les ennemis du culte catholique. Les catholiques encourageaient Robespierre, en qui ils pressentaient le futur restaurateur du culte, et les émigrés espéraient que son imminente dictature serait le prélude du retour du roi. Le 8 juin, comme président de la Convention, il célébra, avec une pompe inaccoutumée depuis longtemps, la fête de l'Être suprême. Il avait les allures d'un grand pontife et d'un maître omnipotent. Ce fut son heure de royauté.

1. Voici son programme idéal d'éducation populaire : « Nous voulons substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue... un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable ; c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la république à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » Cet idéal est certainement chimérique, mais il est très élevé. Il n'est pas de matière où l'idéal doive être plus haut que lorsqu'il s'agit de l'éducation.

Chute de Robespierre (9 thermidor an II). — Avant de faire régner la clémence, comme compagne de la vertu, Robespierre entendait épurer la Convention, en frappant ceux qui s'étaient le plus compromis comme terroristes et en même temps ses ennemis personnels. Il fit présenter et soutenir par Couthon et Saint-Just la loi du 22 prairial, destinée à exagérer les rigueurs de la loi des suspects. Désormais le Tribunal révolutionnaire ne devait plus prononcer qu'une seule peine, la peine de mort. L'instruction était supprimée, l'assistance d'un avocat refusée à l'accusé; l'exécution suivrait immédiatement la sentence : « Le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître », disait Saint-Just, l'homme aux formules tranchantes; et Couthon ajoutait : « La patrie n'a pas seulement pour ennemis ceux qui conspirent avec les étrangers et les rebelles; les plus criminels sont ceux qui cherchent à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique. » Un dernier article de cette loi permettait aux Comités de traduire les Conventionnels devant le Tribunal révolutionnaire sans l'avis de la Convention. Ce nouveau code de l'assassinat enlevait donc toute sécurité aux membres de l'Assemblée. Il fallut l'intervention personnelle de Robespierre pour faire passer ce dernier article, et dès lors les fournées de condamnés furent plus nombreuses que jamais.

Robespierre, irrité de cette opposition, naissante, affecta pendant six semaines de ne point paraître à la Convention. Pendant ce temps s'organisa la coalition de la peur; les membres des deux Comités, qui devaient être ses victimes, Barère, Collot, Billaud, Tallien, Fouché, Bourdon de l'Oise, Barras, s'unirent aux amis de Danton et aux modérés de la Plaine. Le 8 thermidor, Robespierre vint lire une longue apologie de sa conduite, soigneusement polie dans sa retraite de Montmorency. La Convention en refusa l'impression. Le lendemain 9 thermidor, Robespierre, accusé de tyrannie à la suite d'une scène violente, fut mis en arrestation et envoyé captif au Luxembourg. Délivré par une émeute populaire et entraîné malgré lui à l'Hôtel de ville, par un suprême effort

des hommes de main, Henriot, Coffinhal, etc., il refusa, par un dernier scrupule de légalité, de signer un appel à l'insurrection. La Convention, qui représentait la loi, appela à son aide la garde nationale : l'Hôtel de ville fut cerné ; les proscrits cherchèrent à se tuer. Robespierre eut la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet. Il fut traîné mourant à l'échafaud avec son frère et ses amis les plus déclarés. La Terreur avait duré 420 jours et donné lieu à 2.596 exécutions capitales dont 1.220 pendant 13 mois et 1.376 dans les 49 jours qui avaient suivi la loi de prairial.

Réaction thermidorienne. — Le Gouvernement révolutionnaire continua après le 9 thermidor, mais atténué. Les Comités de salut public et de sûreté générale furent désormais composés chacun de 12 membres, nommés pour quatre mois et se renouvelant par quart tous les mois. Les membres sortants ne pouvaient être réélus qu'au bout d'un mois d'intervalle. « Il y eut encore un Tribunal révolutionnaire, des suspects emprisonnés, des Comités révolutionnaires, des clubs de Jacobins, des représentants en mission. Mais ces formes furent adoucies, non point parce que Robespierre n'était plus là (il avait songé, lui aussi, à les adoucir); mais parce que la situation extérieure de la France rendait inutile et odieux le maintien des atroces mesures de rigueur provoquées jadis par nos défaites. » (A. Aulard.) Les membres de la Convention se divisèrent naturellement en thermidoriens de gauche, c'étaient les membres des anciens Comités, qui voulaient prolonger la dictature du Comité de salut public; et thermidoriens de droite, comme Barras, Tallien, Fréron, Boissy-d'Anglas, Siéyès, Cambacérès, qui, sans être royalistes, désiraient poursuivre la réaction, commencée de concert avec les royalistes. Ceux-ci opposaient à la populace des faubourgs les bandes organisées par les *muscadins* et par la *jeunesse dorée*. Les salons, qui se rouvrirent très promptement et où commença à reparaître la société de l'ancien régime, préparaient les journées comme, auparavant, les clubs des faubourgs. Heureusement la Convention resta profondément républicaine, en dehors et au-dessus des partis, s'ins-

pirant de l'esprit largement libéral et humain de Danton. Son mot d'ordre semblait être guerre aux terroristes et aux royalistes.

Les Terroristes frappés. — Tout d'abord elle s'associa à la réaction contre les Terroristes. Les femmes « jacobines », qu'on appelait aussi les « tricoteuses de Robespierre », attaquées par la jeunesse dorée du marquis de Saint-Huruge, cessèrent de paraître dans les tribunes des Jacobins et dans les assemblées des sections. Le 10 novembre 1794, le club des Jacobins fut fermé. Les proscrits dantonistes et même les Girondins qui avaient excité la guerre civile dans les départements, comme Louvet, Isnard, Lanjuinais, furent rappelés. Le culte de Marat fut supprimé et son corps enlevé du Panthéon. Des poursuites furent commencées contre les plus féroces terroristes, Lebon, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère, Vadier. Deux d'entre eux, Carrier, Fouquier-Tinville, furent exécutés après s'être librement défendus, ce que n'avait pu faire Danton.

Mais faire le procès de Barère, de Collot, de Billaud, c'était faire le procès de la Révolution elle-même. Robert Lindet et Carnot plaidèrent éloquemment la cause de leurs collègues de l'ancien Comité. D'ailleurs, le peuple s'inquiétait; la suppression du *maximum* avait encouragé les spéculations éhontées d'accapareurs; la famine sévissait. Le 1er et le 12 germinal an III, deux insurrections furent tentées; des pétitions, signées en masse dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, réclamaient du pain et la Constitution de 1793. Mais les sections fidèles à la Convention repoussèrent les députations des pétitionnaires, qui avaient envahi la salle des séances avec des femmes et des enfants. La déportation fut votée contre Billaud, Collot, Barère et Vadier.

Cependant la Convention avait promis d'assurer l'approvisionnement de Paris; et le pain n'arrivait pas, et la ration quotidienne diminuait. Elle tomba à 2 onces par personne. Une insurrection plus grave éclata, le 1er prairial (20 mai 1795). Il s'agissait, cette fois, de rendre le pouvoir

« aux patriotes détenus », c'est-à-dire de reconstituer le régime de la Terreur. Comme au 31 mai, la Convention est envahie par des bandes armées ; le député Féraud est massacré en voulant les contenir. Sa tête, plantée au bout d'une pique, est présentée au président Boissy d'Anglas, qui salue respectueusement, malgré les menaces de mort. Déjà la populace acclame membres d'un gouvernement provisoire quelques représentants siégeant à la *crête*, c'est-à-dire aux plus hauts bancs de la Montagne : Duquesnoy, Prieur (de la Marne), Bourbotte et du Roy. Mais les sections royalistes de la garde nationale délivrent à temps la Convention. Pendant trois jours, le général Menou maintient sur pied, à Paris, 20.000 hommes d'infanterie et d'artillerie, une véritable armée, qui tient en respect les révolutionnaires des faubourgs, et c'est ainsi que l'armée s'introduit dans la politique.

Progrès des royalistes. Journée du 13 vendémiaire. — La réaction fut sanglante : les *Crétois* furent décrétés d'accusation ; quelques-uns s'enfuirent. Les autres furent condamnés à mort. A la lecture de la sentence, ils se frappèrent tous successivement d'un même couteau : Goujon, Romme et Duquesnoy se tuèrent du coup ; Soubrany, du Roy et Bourbotte furent traînés mourants à l'échafaud. Par le reflux naturel des opinions et des partis, les royalistes cherchèrent à profiter, en vue d'une restauration, du changement produit dans les idées. Des troubles, des massacres de républicains, eurent lieu dans le Midi, à Toulon, à Marseille, à Aix, à Lyon. Des bandes armées, les compagnies du Soleil, de Jésus, de Jéhu, parcoururent la campagne, semant sur leur passage le pillage, le meurtre et l'incendie. Ce fut une véritable *Terreur blanche*, qui coûta la vie à beaucoup de républicains et qui ne pouvait même pas alléguer pour prétexte les angoisses d'un patriotisme exaspéré.

A Paris même, les royalistes comptaient obtenir la majorité dans le nouveau gouvernement institué par la Constitution de l'an III. Mais la Convention, pour empêcher une révolution dangereuse, déclara que les deux tiers des

représentants dans les futurs Conseils devraient être élus parmi les Conventionnels sortants ; et elle choisit elle-même, parmi ceux de ses membres qui avaient voté la mort du roi, les cinq directeurs qui devaient constituer le nouveau Gouvernement. Il s'agissait de sauver la République des entreprises des royalistes. Ceux-ci s'insurgèrent contre ce qu'ils appelaient la tyrannie de la Convention. A la journée du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1795), ils furent écrasés sur les marches de Saint-Roch et au pont Royal par les troupes du jeune général Bonaparte, que Barras avait chargé du commandement en chef de l'armée de Paris. La Convention se sépara bientôt elle-même au cri de « Vive la République ! » pour faire place au Directoire [4 brumaire an IV (26 octobre 1795)].

Œuvre de la Convention[1]. — La Convention nationale a établi la République et l'a défendue avec une énergie farouche. Pour triompher de l'anarchie, elle s'est attribué tous les pouvoirs ; elle a exercé dans toute sa plénitude le *Gouvernement révolutionnaire*. Le Comité de salut public en est l'organe souverain ; les clubs, les sociétés populaires et les comités révolutionnaires, les agents de transmission ; les représentants en mission, les exécuteurs implacables. La France n'est plus qu'une immense place assiégée ; la Convention lui applique la discipline des camps et les rigueurs sanglantes de l'état de siège. Elle sacrifie impitoyablement tous ses adversaires, innocents ou coupables. Mais le sublime effort de la démocratie française sauve la patrie de la guerre civile et de la guerre étrangère ; les mouvements fédéralistes sont réprimés ; les frontières naturelles sont conquises ; les libertés civiles, l'égalité chère aux Français, la souveraineté du peuple, fondement de la démocratie et loi de l'avenir, sont sauvegardées. On doit beaucoup pardonner aux Conventionnels, parce qu'ils ont beaucoup aimé la France : « Ce furent de grands cœurs, qui de leur sang ont fait la patrie. » (MICHELET.)

1. On verra plus loin les grandes institutions de la Convention, qui sont comme les secondes assises de la société moderne.

SUJETS A TRAITER

Les Girondins.

Danton. Son rôle dans l'établissement de la République. Sa politique extérieure.

Le Comité de salut public. Ses transformations. Son gouvernement.

Le Club des Jacobins. Son organisation. Ses orateurs. Sa politique.

CHAPITRE IV

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EUROPE
LA CONQUÊTE DES FRONTIÈRES NATURELLES

I. **Causes de la guerre.** — Les monarchies européennes en 1789. — Impression produite par la Révolution. — Les provocations étrangères. — Le prosélytisme révolutionnaire. — Politique étrangère de la Constituante.

II. **La guerre. Coalition partielle.** — Les premiers revers. — Batailles de Valmy et de Jemmapes. — Les premières conquêtes. — La propagande girondine et la propagande montagnarde.

IV. **Coalition générale.** — La défense nationale (1793). — Les revers. — Trahison de Dumouriez. — Causes du salut de la France. — Les armées et les généraux de la République. — Les victoires : Hondschoote, Wattignies, Wissembourg. — La conquête des frontières naturelles : Fleurus. — Les traités de Bâle (1795).

Caractère de la guerre. — Entre la France révolutionnaire et la vieille Europe monarchique et féodale, la lutte était fatale. La déclaration des droits de l'homme, qui annonçait à l'humanité une ère de liberté et d'égalité, devait alarmer partout les souverains absolus et les classes privilégiées.

Ouvrages a consulter : A. Sorel, *l'Europe et la Révolution française*. — H. de Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*. — A. Chuquet, *les Guerres de la Révolution*. — Gaffarel, *les Campagnes de la première République*. — Guillon, *les Généraux de la République*. — L'histoire militaire ne pouvant être suffisamment développée dans un précis, nous renvoyons, pour le détail des campagnes et des batailles, aux *Cartes et Croquis des campagnes de 1789 jusqu'à nos jours*, par Jalliffier et A. Buchner, chez Garnier frères. Voir pour ce chapitre les tableaux et cartes I à VII.

Ce ne fut que peu à peu cependant que ces deux principes opposés entrèrent en lutte; et même, au plus fort de cette lutte, les puissances coalisées apportèrent plus de convoitises que de passions. La France, déchirée par les partis, leur parut mûre pour le démembrement. Elles virent en elles une Pologne de l'Occident. De son côté la République victorieuse substitua bientôt l'intérêt aux doctrines, et la guerre de propagande se changea peu à peu en guerre de conquête.

Les monarchies européennes en 1789. — Le nouvel empereur d'Allemagne, Léopold II, bien que frère de Marie-Antoinette, n'était nullement déterminé à intervenir en sa faveur. Il avait reçu de son frère Joseph II une succession très embarrassée. Les Belges s'étaient soulevés pour réclamer, au nom de l'aristocratie et du clergé, le respect de leurs États particuliers et ne voulaient pas être absorbés dans l'unité centraliste de Joseph II. Ils avaient formé un *acte fédératif des États-Unis de Belgique* (janvier 1790); ils espéraient l'appui de la France, de l'Angleterre et de la Prusse. Les troupes autrichiennes avaient été arrêtées par les Turcs; et le roi de Prusse, pour empêcher une revanche des Autrichiens en Orient, s'apprêtait à une diversion en faveur des Belges. Léopold, très habile et souple diplomate, opposa en Belgique les *Statistes*, ou partisans des États provinciaux, aux libéraux, dont l'alliance ne pouvait être qu'éphémère; il apaisa les craintes de la Prusse aux conférences de Reichembach (juin 1790); il conclut avec la Turquie la paix de Sistowa (1791), se contentant seulement d'une petite rectification de frontières. Il regrettait l'ancienne alliance française, qui l'eût aidé à régler toutes ces questions. Mais il n'était pas en état d'intervenir en faveur de Louis XVI, et il dut s'estimer heureux que la France ne pût lui faire la guerre.

En Angleterre, les esprits les plus élevés, Fox, Shéridan, lord Stanhope, affichaient bien haut leur admiration pour la France régénérée. Burke se signalait, au contraire, par la violence de sa haine. « Je viens de parcourir la carte de l'Europe, osa-t-il dire, et j'ai trouvé une grande place vide.

C'est l'espace occupé par la France. » Pitt, le ministre dirigeant, se montrait plus réservé : il estimait qu'un roi constitutionnel sur le trône de France serait moins dangereux qu'un roi à la Louis XIV. L'Angleterre n'avait aucune raison pour attaquer la France.

La Prusse avait, au contraire, besoin d'un conflit, où la France, l'Angleterre et l'Autriche seraient aux prises, pour achever d'accomplir ses grands desseins sur la Pologne. Le roi Frédéric-Guillaume II, entouré de ses voyants, de ses mystagogues, et des reines qu'il avait successivement épousées, avait déjà excité les libéraux polonais à se donner une monarchie constitutionnelle et se préparait à les abandonner au courroux de Catherine II, pour négocier avec elle un second partage. L'anarchie de la France ne pouvait que servir ses projets.

La Suède et la Russie étaient en guerre. Gustave III, poussé par l'Angleterre, avait tenté une marche audacieuse sur Saint-Pétersbourg. Mais la paix de Verelo (1790) mit fin à cette querelle. Le roi de Suède, habilement circonvenu par Catherine II, ne songea plus qu'à se mettre à la tête d'une croisade des souverains, afin de rétablir dans tout son prestige l'autorité méconnue de Louis XVI. La tsarine avait rêvé de s'unir à l'Autriche et à la France, pour résister aux appétits excessifs de ses alliés de Prusse. Mais Louis XVI n'était plus qu'un roi en peinture. Elle jugeait bon d'exciter partout la haine contre les Jacobins de Paris. Ainsi, à la ligue pour la guerre contre la France, formée par les puissances du Nord et de l'Est, l'Autriche et l'Angleterre semblaient disposées à opposer une ligue pour la paix.

Politique extérieure de la Constituante. — L'Assemblée constituante eut une politique essentiellement pacifique. Elle avait foi dans la force irrésistible du droit. Elle réprouvait la violence faite aux peuples. Sa doctrine est contenue dans ce décret célèbre : « La France renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » En vain Mirabeau lui représentait-il avec raison la nécessité d'être forte pour se faire respec-

ter. Elle était persuadée que son désintéressement la défendrait mieux que ses armées.

Cependant Louis XVI était encore lié par le *pacte de Famille*. Les Espagnols l'invoquèrent pour obtenir les secours de la France contre les Anglais, qui voulaient leur enlever, sans y avoir droit, la baie de Nootka, en Californie. La Constituante s'opposa à l'intervention du roi ; elle lui refusa même, à cette occasion, le droit de paix et de guerre.

Le conflit soulevé par les princes possessionnés d'Alsace était plus grave. Ils refusaient de se soumettre aux décrets de la nuit du 4 août, qui avaient aboli en Alsace les droits féodaux. Ils prétendaient que les articles du traité de Westphalie, réglant leur statut personnel, ne pouvaient être modifiés que par un autre traité et non par les actes d'une assemblée française. En vain une indemnité leur fut offerte ; la diète de Ratisbonne refusa en leur nom toute compensation. Et déjà les Allemands parlaient de nous reprendre l'Alsace : « Les décrets de la Révolution, disait Hertzberg au roi de Prusse, infirment le titre de la France sur l'Alsace. »

L'affaire d'Avignon était encore plus compliquée : la Révolution avait soulevé le Comtat Venaissin, qui appartenait au pape. Avignon demandait sa réunion à la France. Orange réclamait sa liberté, sous la protection de la France, mais sans annexion. Carpentras prétendait encore rester soumis au Saint-Siège. La Constituante se trouva dans le plus grand embarras. Ne devait-on pas accueillir en frères les peuples qui se donnent? Mais ne fallait-il pas aussi déclarer la guerre aux tyrans qui les oppriment? et dès lors que devenait le beau rêve de fraternité universelle, caressé par les Constituants ? Mirabeau décida sagement l'Assemblée à entamer avec le pape des négociations pour régler le conflit. Il réussit à empêcher de son vivant toute guerre de conquête. Mais, après sa mort, prévalut l'idée que la réunion d'un peuple libre n'avait rien de commun avec la conquête. Par un décret rendu *in extremis*, le 14 septembre 1791, Avignon et le Comtat furent annexés au territoire français.

Politique étrangère de la Législative. — L'Assemblée législative fut moins sage : les passions

s'échauffaient; les idées de prosélytisme révolutionnaire et d'apostolat guerrier avaient gagné la majorité. D'ailleurs les provocations ne manquaient pas : elles venaient de Coblentz, d'où les émigrés, avec l'appui de l'Europe, espéraient prendre à revers la Révolution; elles venaient des cours étrangères : à Mantoue, à Pilnitz, des projets d'intervention armée avaient été discutés. Les actes diplomatiques sont peu lus; ils ne valent que par les commentaires intéressés dont on les accompagne et par l'effet produit sur l'opinion. Sans doute la déclaration de Pilnitz n'était destinée qu'à marquer la retraite des souverains allemands. Mais on n'en connut guère que les menaces outrageantes à l'adresse de la France. Enfin, dans l'entourage intime du roi, les projets de contre-révolution avec l'appui de l'étranger étaient autant de ferments de guerre. Fersen, l'agent de la reine, Mallet du Pan et Breteuil, les agents du roi, intriguaient dans toute l'Europe. C'étaient autant de *secrets*, dont les intrigues se contrariaient souvent, comme au temps de Louis XV.

La guerre. Valmy. — La Législative répondit à toutes ces provocations par son programme de croisade républicaine, destiné à renverser les trônes. Mais son enthousiasme lui fit oublier toute prudence. La Prusse et l'Autriche venaient de signer un traité à Berlin (7 février 1792), en vue d'une entente mutuelle sur les affaires de France. Il n'était plus question, dans les chancelleries européennes, que d'envahir la France « pour se préserver de la gangrène ». Les alliés eurent cependant l'habileté de se faire déclarer la guerre. « Pour mettre le bon droit de notre côté, disait Kaunitz, il faut mettre la France dans la nécessité de nous faire la guerre. » Le nouveau souverain autrichien, François II, adressa à la France un ultimatum insolent. La fièvre patriotique, déjà entretenue par tant de notes injurieuses, gagna toute l'Assemblée. La guerre fut votée d'acclamation, le 20 avril, contre le roi de Bohême et de Hongrie. Elle devait embraser bientôt toute l'Europe et durer jusqu'en 1815.

On sait les premiers échecs de Quiévrain et de Tournai

et l'invasion du sol français. La coalition de 1772 est reformée contre la France, et notre pays est menacé du sort de la Pologne : « On trouvera aisément, dans les archives des documents qui autorisent les démembrements. » Bischofswerder recommande aux officiers prussiens de ne pas acheter trop de chevaux : « La comédie ne durera pas longtemps. L'armée des avocats sera bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de retour vers l'automne. » Mais les diplomates étrangers ne se rendaient pas compte que la France était devenue *une nation*, consciente de son unité et de sa force ; que les volontaires, levés avec un merveilleux élan dans toute la France, avaient conscience de défendre non seulement la patrie, mais leur liberté personnelle et leur dignité nouvelle de citoyens : « De toutes parts on courut aux armes, atteste Gouvion Saint-Cyr ; tout ce qui était en état de supporter la fatigue se porta dans les camps. Chacun abandonna ses études, sa profession ; le patriotisme suppléa à tout. » Ainsi l'armée puisait sa force nouvelle dans la nation reconstituée. Par là elle fut supérieure aux armées mercenaires des monarchies. Aussi la stupeur des alliés fut si grande, après la canonnade de Valmy, que les bandes de Prussiens, d'Autrichiens et d'émigrés se hâtèrent de regagner pêle-mêle la frontière. Ce jour-là, Gœthe avait raison de proclamer qu'une aube nouvelle avait commencé de luire pour le monde.

Politique étrangère de la Convention. — La Convention se réunit au lendemain de la victoire de Valmy. Son histoire est pleine de grandeur et de misères. Elle a reçu pour mandat de sauvegarder l'indépendance nationale. Elle sacrifie tout à cette nécessité. Pour combattre la coalition des monarques européens, elle prêche partout la révolte contre les tyrans. Pour exterminer les ennemis de l'intérieur, qui entravent la défense nationale, elle dresse l'échafaud en permanence. La Terreur n'est plus qu'un expédient suprême destiné à forcer la victoire. Elle s'aggrave avec les échecs ; elle disparaît avec le triomphe. Mais, par une pente naturelle, l'armée, qui a délivré le sol national, pénètre sur le territoire ennemi. La guerre de

conquête succède naturellement à la guerre de défense. Ce bel élan national pour la délivrance de la patrie aboutit à l'acquisition des frontières naturelles. Si le spectacle des déchirements intérieurs est douloureux, la lutte à l'extérieur inspire une admiration sans mélange. C'est dans l'armée et sur la frontière que se réunissent les éléments les plus purs de la France nouvelle.

La première conquête (1792). Savoie et Nice. — En principe, la proclamation de la République ne pouvait effaroucher les rois. Mazarin avait négocié avec la république anglaise, et Louis XVI, avec celle des États-Unis. Dumouriez, au lieu de poursuivre les Prussiens vaincus, entama avec leurs chefs de vagues négociations ; il eut peu d'efforts à déployer pour les reconduire à la frontière. Mais déjà « les petits coqs français se dressaient sur leurs ergots » et s'animaient à l'idée d'affranchir les peuples voisins. Ceux-ci demandaient l'appui de la France contre leurs oppresseurs. La tentation était forte ; la marche en avant eut lieu à la fois sur toutes les frontières. Montesquiou, avec 1.800 hommes seulement, pénétra en Savoie ; les Piémontais se retirèrent sans résistance. Les populations accouraient au-devant de nos soldats avec la cocarde tricolore, au chant de *la Marseillaise*, plantant joyeusement les arbres de la Liberté : « Ce ne fut pas une conquête, mais un mutuel élan de fraternité. Deux frères longtemps séparés se retrouvent, s'embrassent : voilà cette simple et grande histoire. » (Michelet.) Le 14 octobre, l'*Assemblée nationale souveraine des Allobroges* vota, dans la cathédrale de Chambéry, son annexion à la France. Une légion allobroge se joignit à nos troupes. Anselme occupa le comté de Nice sans plus de difficulté, mais avec moins de prudence. Il ne sut pas empêcher le pillage, et déjà il songeait à conquérir la Sardaigne, à révolutionner l'Italie du Nord.

Le Palatinat rhénan. — Sur les bords du Rhin, la déclaration des droits de l'homme eut l'effet des trompettes de Jéricho. Les villes s'ouvraient d'elles-mêmes à nos jeunes troupes de volontaires. Les électeurs ecclésiastiques avaient cependant prodigué aux émigrés les atten-

tions les plus délicates. Mais les patriotes allemands affluaient à Strasbourg et appelaient à leur aide les Français contre les tyranneaux de leur pays. Custine répondit à leur appel. C'était un brillant officier de la guerre de Sept Ans et de la guerre d'Amérique, un homme de l'ancien régime passé au service du nouveau, qui se croyait l'étoffe d'un César, également propre à tout, capitaine, diplomate, financier. Ses rudes façons, sa familiarité affectée, sa manie de pérorer sans cesse, l'avaient rendu populaire dans les camps, sous le nom de *général Moustache*.

Il entra sans résistance à Spire, le 30 septembre, à Philippsbourg et à Worms, le 5 octobre. Les Mayençais se rendirent à la première sommation (21 octobre), et Francfort, à son tour, ouvrit ses portes. Ce fut un véritable enchantement. Custine avait promis de pousser jusqu'à la coquetterie les ménagements à l'égard des peuples; il fit fusiller, pour l'exemple, quelques soldats coupables de menus larcins. Bientôt, à l'appel des savants et des lettrés, de Forster, de Bœhmer, de Jean de Muller, une Convention nationale rhéno-germanique allait se rassembler à Mayence et proclamer l'union avec la France de tout le pays depuis Landau jusqu'à Bingen (18 mars 1793). Forster, admis au club des Jacobins, déclara que le Rhin était la limite naturelle de la France. « L'image du Rhin, une fois évoquée, ne s'effaça plus. » (A. Sorel.)

Jemmapes. Conquête de la Belgique. — Dumouriez n'eut pas plus de peine à conquérir la Belgique. Il était pénétré de la vieille tradition française qui voyait dans l'Autriche notre ennemie héréditaire. C'est pour la mieux combattre qu'il avait recherché, après Valmy, l'alliance prussienne. Le *Conseil exécutif* le chargea d'affranchir les Belges opprimés; la Convention lui donna carte blanche. Tandis que les Prussiens entraient en Champagne, les Autrichiens avaient mis le siège devant Lille. Mais l'héroïque cité résista à un épouvantable bombardement. L'approche de Dumouriez la sauva. Les Autrichiens, commandés par le duc de Saxe-Teschen et par Clerfayt, s'étaient retranchés près de Mons, dans la forte position de

Jemmapes. La bataille, comme à Valmy, consista surtout en une violente canonnade; les Français plièrent plusieurs fois sous la mitraille. Mais le sang-froid de Dampierre, la vigueur du jeune duc de Chartres, l'entrain de Dumouriez, qui enleva ses soldats au chant de *la Marseillaise*, eurent raison de la résistance opiniâtre de l'ennemi : « Quelle nation, s'écriait Dumouriez! Qu'on est heureux de commander à de pareils hommes et de les conduire à la victoire ! » (6 novembre 1792.)

Il avait promis d'affranchir la Belgique et non de la conquérir : les Belges appelèrent les Français aux cris de « Vive la République! Vive la liberté! » Mons se rendit, le 7 novembre; Bruxelles, le 13; puis Malines; puis Liège. Les deux lieutenants de Dumouriez avançaient parallèlement : Valence jusqu'à Namur, dans le pays de Sambre-et-Meuse; la Bourdonnais, dans la Flandre jusqu'à Gand. En trois semaines, la Belgique était aux mains de Dumouriez. La déchéance de la maison d'Autriche fut proclamée par les députés de la nation belge. Mais, au lieu de voter leur annexion à la France, ils demandèrent la constitution de la Belgique en un État ami, mais autonome.

Propagande girondine. — La Convention, enivrée de ces faciles succès, excitée par tous les patriotes des contrées voisines, proclama hautement la nécessité de la guerre de propagande. Les Girondins en étaient les partisans déclarés. Brissot prêchait la guerre aux tyrans. Il fit voter par la Convention le décret du 19 novembre 1792, portant que *la nation française accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront leur liberté.* Les généraux reçurent l'ordre de faire traduire et proclamer ce décret dans tous les pays qu'ils occupaient et de défendre « les citoyens qui auraient été vexés ou qui pourraient l'être pour la cause de la liberté ». Dès lors on vit paraître, à la barre de l'Assemblée, des députations d'Allemands, de Savoisiens, de Bataves, d'Irlandais et même d'Anglais, qui venaient réclamer leur affranchissement. L'abbé Grégoire, au nom de l'Assemblée, ne ménagea pas les promesses.

« Les défenseurs de notre liberté le seront un jour de la vôtre... tous les gouvernements sont nos ennemis; tous les peuples sont nos amis; nous serons détruits ou ils seront libres. » Déjà la Convention espérait voir se former autour de la France une ceinture de républiques alliées, en Hollande, en Belgique, sur les bords du Rhin, en Savoie. Des légions allobroges, brabançonnes, bataves, rhénanes, italiques, s'offraient pour grossir les contingents français. Les Girondins, tout épris de leurs belles chimères, engageaient la France à soutenir partout la révolution cosmopolite.

Propagande montagnarde. — Mais comment obtenir de soldats victorieux un absolu désintéressement? Comment faire vivre, autrement que par des contributions levées sur l'ennemi vaincu, les soldats français chargés de chasser les tyrans? La guerre de propagande devait fatalement dévier en guerre de conquête. Déjà, dans le Palatinat, la taxe de deux millions de florins, exigée des bourgeois de Francfort, avait fait perdre la ville. On commençait à dire que les républicains français étaient les frères des soldats de Louis XIV. On accusait Custine de faire la guerre aux greniers, aux caves et aux cassettes. En Belgique, la Bourdonnais avait été destitué à cause de ses exactions et remplacé par le Vénézuélien Miranda. Danton et Camus, envoyés avec le titre de commissaires de la Convention, voulurent imposer de force le gouvernement démocratique et l'annexion à la France. Des sociétés jacobines furent constituées « pour détruire le fanatisme et la crasseuse hypocrisie »; on décréta l'enrôlement de 40.000 hommes sous les drapeaux français ; les propriétés domaniales et ecclésiastiques furent mises en vente comme biens nationaux ; des églises furent profanées; des visites domiciliaires et des emprisonnements de suspects eurent lieu; les assignats français furent imposés comme monnaie courante. La Belgique était traitée en pays conquis.

C'était l'application du décret du 15 décembre 1792, provoqué au nom des Montagnards par Cambon : « Nous ne voulons dominer, ni asservir aucun peuple; mais toute

révolution veut une puissance provisoire qui fasse en quelque sorte démolir avec méthode. Ce pouvoir ne peut appartenir qu'aux Français, dans les pays où la poursuite de leurs ennemis entraîne leurs armées. » En conséquence, les chefs français en pays envahi devaient remplacer par des sans-culottes les autorités aristocratiques, abolir les droits féodaux, confisquer les domaines ecclésiastiques et municipaliser les peuples sur le modèle du peuple français. Les réquisitions nourriraient l'armée : on frapperait les riches, on déchargerait les pauvres. Le mot d'ordre nouveau était lancé : c'était *la guerre aux châteaux, la paix aux chaumières.* Ainsi la guerre révolutionnaire, d'après les principes des Montagnards, succéda en peu de temps à la guerre de prosélytisme désintéressé, rêvée par les Girondins.

Extension de la coalition. — Le supplice de Louis XVI cimenta l'union de tous les rois contre la France; non qu'ils aient eu réellement pitié de son sort; mais ils craignaient la contagion de l'exemple; ils voulaient arrêter les Français à la fois dans leur propagande et dans leurs conquêtes. C'était une vieille tradition, en Angleterre, d'empêcher à toute force les Français de prendre pied en Belgique et surtout en Hollande : « La Convention, disait un homme d'État anglais, vise à la république universelle, comme Louis XIV à la monarchie universelle. » Quand on connut, à Londres, l'exécution de Louis XVI, la cour affecta de prendre le deuil; et Pitt, sans se souvenir du sort de Charles Ier, parla aux Communes de la nécessité de venger « le forfait le plus odieux et le plus atroce qui ait été raconté par l'histoire ». Chauvelin, l'envoyé français, fut expulsé le 24 janvier. En même temps Dumouriez se fit donner l'ordre d'envahir la Hollande. La Convention avait accepté l'idée de soutenir les démocrates hollandais et de porter la frontière française jusqu'au Rhin. Sur le rapport de Brissot, la guerre fut déclarée, le même jour, au roi d'Angleterre et au stathouder (1er février). Les Bourbons de Naples et d'Espagne, les princes du Saint-Empire, se joignirent bientôt à la coalition (février-mars 1793). Le Da-

nemark, la Suède et la Turquie, les républiques de Venise et de Gênes, et les cantons suisses, gardèrent seuls la neutralité. Mais la France accueillait sans terreur l'idée d'une guerre générale. « Citoyens, déclamait Barère, un ennemi de plus pour la France est un triomphe de plus pour la liberté. »

Trahison de Dumouriez. — Dumouriez eût voulu faire de la Belgique son fief personnel. Il avait encouragé secrètement la résistance aux mesures prises par Danton, sous prétexte qu'il ne voulait pas être l'Attila de la Belgique. Il espérait trouver en Hollande un terrain plus favorable à son ambition : « Maître de la Hollande, je rentrais dans la Belgique; je la délivrais de ses nouveaux tyrans; j'attaquais les Autrichiens pour pouvoir ensuite entrer en France et y rétablir un roi et une loi. » Désormais l'ennemi pour lui était plutôt à Paris qu'à la frontière. Il envahit la Hollande par le Brabant hollandais et s'empara de Bréda et de Gertruydenberg; mais il fut rappelé en arrière par les échecs de ses lieutenants : Miranda devant Maëstricht et Valence sur la Roër. Repoussé lui-même, à Neerwinden, devant de redoutables retranchements, qu'il avait cherché vainement à enlever par trois charges brillantes à la baïonnette, il dut abandonner la ligne de Sambre-et-Meuse pour reculer derrière celle de l'Escaut. Il ne songea plus dès lors qu'à détruire la République.

Il écrivit, le 12 mars, à la Convention une lettre violente, où il accusait les commissaires délégués par elle d'avoir exaspéré les Belges et soulevé contre la France tout le pays. Désavoué par la Convention, qui lui envoya de nouveaux commissaires, Camus, Quinette, Lamarque, Bancal, et le ministre de la Guerre Beurnonville, il chercha à entraîner contre elle son armée pour rétablir la royauté en faveur du dauphin Louis XVII. Mais les soldats avaient une idée très simple et très nette de leur devoir; les mots de Convention nationale, de patrie, de loi, firent leur effet sur ces âmes loyales. Les généraux qui commandaient les corps séparés refusèrent de le suivre. Ne pouvant restaurer

la monarchie avec ses troupes, il invoqua l'appui des Autrichiens. Pour assurer le succès de son coup d'État, il fut acculé à la trahison. Il proposa au prince de Saxe-Cobourg l'évacuation de la Belgique par les Français, et l'occupation par les Autrichiens de plusieurs places françaises du Nord. Camus le suspendit au nom de la Nation et de la Loi. Dumouriez fit arrêter Camus avec ses collègues par ses hussards autrichiens. Mais l'armée resta fidèle : Davout ordonna à ses hommes de tirer sur l'escorte du traître. Dumouriez gagna le camp ennemi, accompagné seulement de son état-major (5 avril 1793). Sa gloire éphémère était ternie à jamais par sa trahison. On comprenait alors que toute conspiration victorieuse contre la Convention aboutirait fatalement au retour de l'ancien régime et au démembrement de la France.

Les revers. Projets de démembrement. — C'est le commencement de nos grands revers. Dampierre, successeur de Dumouriez, est tué dans son camp de Famars sous les murs de Valenciennes. Condé, Valenciennes, après une belle défense, tombent entre les mains des Autrichiens. Dans l'Est, Custine a perdu les bords du Rhin aussi rapidement qu'il les a conquis. Mayence, la seule place qui résiste, subit un siège mémorable, où de valeureux chefs, d'Oyré, Aubert-Dubayet, Meusnier, surtout Kléber et le représentant Merlin de Thionville, qu'on appelait le « diable de feu », à cause de ses insouciantes promenades au milieu de la mitraille, ont acquis un immortel renom de bravoure. Les Mayençais obtiennent les honneurs de la guerre, mais s'engagent à ne pas servir contre la coalition pendant toute une année. Ils sont envoyés en Vendée. Bientôt Landau est investi; les Français sont réduits à la défensive en Savoie et dans le comté de Nice. Ils sont rejetés par les Espagnols au nord des Pyrénées, jusque sous les murs de Perpignan et de Bayonne.

De tous côtés la frontière est franchie. Les coalisés discutent gravement le projet de démembrement de la France, élaboré à Vienne par le baron de Thugut; les Autrichiens réclament tous nos départements du Nord jus-

qu'à la Somme; ils offrent l'Alsace et la Lorraine au duc de Bavière en échange de son duché; Dunkerque aux Anglais. Les Prussiens trouveront des compensations en Pologne. Le ministre russe Markof disait à l'Autrichien Cobentzel : « On peut tout se promettre de l'entreprise contre la France; il faut y détruire l'anarchie; il faut l'empêcher de reprendre son ancienne prépondérance; emparez-vous des provinces françaises qui sont à votre convenance; que l'Espagne, la Sardaigne, s'agrandissent de leur côté; l'Angleterre aussi ne s'oubliera pas. Ceci fait, travaillons tous à donner à ce qui restera de la France un gouvernement monarchique stable; elle deviendra puissance de second ordre, et on fera ainsi disparaître le foyer de la démocratie qui a pensé embraser l'Europe. » Il était temps de mettre bon ordre à ces insolents projets de démembrement.

Divisions des puissances. — Trois choses concoururent à tirer la Révolution de cet extrême péril. Et d'abord les divisions des puissances contribuèrent pour une large part au salut de la France; leurs intérêts étaient en opposition ; elles n'apportèrent dans les hostilités contre la France aucune communauté de vues, aucune direction générale et suivie. L'Angleterre avait, au même degré que la France, l'amour de la patrie et le culte de la liberté; mais elle ne songea qu'à achever la ruine de notre marine et la conquête de nos colonies. L'Autriche n'avait que de médiocres hommes d'État, des généraux toujours hésitants. C'était un corps en léthargie : elle voulait conquérir un nouveau morceau de Pologne, et ses projets d'extension vers la Vistule nuisaient à ceux qu'elle formait du côté du Rhin. Le roi de Prusse, le piétiste et polygame Frédéric-Guillaume II, ne continuait la guerre avec la France que pour mieux endormir les défiances de l'Autriche et jeter un voile sur ses acquisitions en Pologne. Danton négociait avec le roi de Sardaigne, comme avec le roi de Prusse; il lui offrait, en compensation de Nice et de la Savoie, des agrandissements aux dépens de Gênes et du Milanais. L'Espagne ne faisait à la France

qu'une guerre de protestation chevaleresque pour venger la mort de Louis XVI, parent de son roi. Le Danemark refusait de faire la guerre ; la Suède, après l'assassinat de Gustave III, entamait des négociations. La Russie se plaisait à exciter l'animosité des Prussiens et des Autrichiens pour réserver plus complète sa liberté d'action en Pologne et en Turquie. La ruine de la Pologne contribua au salut de la France. Les divisions croissantes de nos ennemis paralysèrent en grande partie leur action.

Négociations de Danton. — Danton profita habilement de ces rivalités. Il ne nourrissait pas de chimères, et il entendait mieux les affaires de l'extérieur que celles de l'intérieur. Il chercha avec beaucoup d'habileté à faire revenir la Convention sur les décrets du 19 novembre et du 15 décembre 1792. Un jour que Robespierre venait demander la peine de mort contre quiconque proposerait de transiger avec les ennemis, Danton répliqua : « Il est temps que la Convention nationale fasse connaître à l'Europe qu'elle sait allier la politique aux vertus républicaines. Vous avez rendu, dans un moment d'enthousiasme, un décret dont le motif était beau sans doute, puisque vous vous obligiez à donner protection aux peuples qui voudraient résister à l'oppression de leurs tyrans. Ce décret semblerait vous engager à secourir quelques patriotes qui voudraient faire une révolution en Chine. Il faut avant tout songer à la conservation de notre corps politique et fonder la grandeur française. Que la République s'affermisse, et la France, par ses lumières et son énergie, fera attraction sur tous les peuples. » Il fut applaudi et il fit rendre le décret suivant : « La Convention nationale déclare, au nom du peuple français, qu'elle ne s'immiscera en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances; mais elle déclare en même temps qu'elle s'ensevelira plutôt sous ses propres ruines que de souffrir qu'aucune puissance s'immisce dans le régime intérieur de la République. » (13 avril 1793.) Du moment que la France ne jurait plus de détruire le gouvernement des peuples coalisés, elle pouvait traiter avec eux. Danton et son agent le ministre des Affaires étran-

gères Lebrun, recommencèrent dès lors à pratiquer des intelligences dans les cours étrangères. On chercha à regagner l'amitié des puissances neutres, à semer la division parmi les alliés. La politique des intérêts, la seule vraiment pratique, était, grâce à Danton, substituée à la politique du sentiment.

Élan national. Transformation de l'armée. — Mais ce fut surtout le merveilleux élan de 1793 qui sauva la France. La Convention forgea l'instrument de la victoire, l'armée nationale. La Constituante, dans son beau rêve de fraternité universelle, avait en partie désorganisé l'armée. La Législative décréta la formation de bataillons de volontaires tirés de la garde nationale et constitués en bataillons de marche. Ils devaient être enrôlés, équipés, et payés par les autorités départementales. Il y eut bientôt 200 de ces bataillons; ils parurent avec honneur sur les champs de bataille de Valmy et de Jemmapes. Ils refusèrent de suivre Dumouriez, lors de sa trahison. Mais tous les départements n'avaient pas mis le même zèle à organiser leurs bataillons. Les soldats élisaient leurs officiers en tenant plus compte de leur exaltation de civisme que de leurs qualités militaires. Enfin les engagements étaient contractés pour un an seulement; et, à l'expiration de leur terme, les engagés regagnaient leurs foyers avec ou sans congé régulier. L'armée fondait entre les mains de ses généraux. Au moment de la trahison de Dumouriez, elle ne comptait plus que 228.000 hommes. Les ministres de la Guerre augmentaient par leur incapacité le désarroi général. Pache, sous prétexte de la *patriotiser*, désorganisait tous les services pour y introduire des sans-culottes. Beurnonville eut plus de tenue; mais il fut, au bout de deux mois, livré aux Autrichiens. Bouchotte voulut, comme Pache, infuser dans l'armée l'esprit jacobin; mais il eut au moins le mérite d'exécuter avec vigueur les décisions du Comité de salut public. A partir du 12 germinal an II, le *conseil exécutif* formé par les six ministres fut supprimé. Désormais le Comité de salut public dirigea sans intermédiaire les *deux commissions exécutives de la Guerre :* l'une chargée de l'organisation

et du mouvement des armées ; l'autre, des approvisionnements.

La levée en masse. La réquisition. L'amalgame. — La Convention eut recours à des mesures exceptionnelles. Le 24 février 1793, elle décréta une levée de 300.000 hommes, mais en autorisant encore ceux qui seraient appelés à se faire remplacer. Bientôt elle fit inscrire dans la Constitution que tous les Français étaient soldats. Le devoir militaire était imposé à tous sans aucune distinction de naissance, sans aucune possibilité de remplacement. Le principe nouveau reçut son application immédiate par le décret qui prescrivait la levée en masse (16-23 août 1793) : « Que le cours des affaires soit interrompu, disait Barère, dans son rapport ; que la grande et unique affaire des Français soit de sauver la République. » Des commissaires furent envoyés dans les départements pour hâter la levée et les armements. Chaque district devait former au moins un bataillon dont le drapeau portait cette devise : « Le peuple français debout contre les tyrans. » Mais la levée en masse, pratiquée immédiatement, sans restriction, eût amené un effroyable encombrement. Le Comité de salut public obvia à la difficulté en introduisant le sage correctif de la réquisition. Les hommes non mariés de dix-huit à vingt-cinq ans furent réquisitionnés les premiers ; les autres le seraient au fur et à mesure des besoins. A la fin de 1793, 642.000 hommes étaient sous les armes, et leur nombre s'accrut rapidement dans la suite. Pour donner aux nouvelles troupes la confiance et la solidité, Dubois-Crancé fit adopter l'*amalgame :* deux bataillons de conscrits furent associés à un bataillon de vieilles troupes. Ils formèrent ensemble la demi-brigade ou régiment, unité tactique par excellence.

Pour armer ces énormes contingents, on eut recours à tous les procédés nouveaux qu'offrait la science : on fabriqua par jour 1.000 fusils et 30.000 livres de poudre ; Fourcroy perfectionna la fabrication de l'acier : Berthollet enseigna à obtenir le salpêtre en lavant les vieux murs. Des cours révolutionnaires furent professés par les plus

grands chimistes pour faire connaître les méthodes nouvelles. La vie publique semblait suspendue. La République n'était plus qu'une grande place assiégée, et la France, un vaste camp.

Carnot. Les représentants en mission. — C'est Carnot qui eut la principale part à l'organisation nouvelle. Comme officier du génie, il avait commencé par inspecter la frontière et par mettre les forteresses en état de défense. Comme membre du Comité de salut public, il présida à la levée des nouvelles recrues : il préconisa la guerre par grandes masses pour déconcerter l'ennemi et permettre à des chefs nouveaux et sans expérience de lutter contre des tacticiens éprouvés. Il élaborait les plans de campagne, et plus d'une fois, comme à Wattignies, il aida à les exécuter. Secondé par Robert Lindet et par les deux Prieur, qui s'occupaient des subsistances, des munitions, de l'habillement, il réussit à mettre sur pied, en une année, quatorze armées et 1.200.000 hommes. Sans doute il dut s'associer aux mesures sanglantes réclamées par ses collègues du Comité. Mais, autant que possible, il détournait les yeux des déchirements intérieurs pour ne songer qu'à la frontière et à la patrie. Il a mérité le titre glorieux d'*organisateur de la victoire*.



Carnot.

La dictature du Comité de salut public imposa la victoire. Les représentants de la Convention imposèrent aux armées la plus rigoureuse discipline. Il leur fallait réprimer avec une sauvage rigueur les moindres manquements, gagner le

soldat en veillant à tous ses besoins, forcer la population civile à tout sacrifier au bien de l'armée et marcher au premier rang des combattants pour donner à tous l'exemple du mépris de la mort. Par le cœur, sinon par le mérite, ils furent à la hauteur de leur mission. Reubell et Merlin de Thionville à Mayence, Carnot et Duquesnoy à Wattignies, Dubois-Crancé à l'armée des Alpes, Lacoste et Baudot à l'armée de la Moselle, Saint-Just et Lebas à celle de Sambre-et-Meuse, ont donné des leçons vivantes de patriotisme et de courage.

Les généraux de la République. — On vit paraître, pour mener à la victoire ces jeunes troupes, une génération de grands capitaines. Tout d'abord la République avait eu recours à des déclassés de l'ancien régime : le brillant Lauzun, devenu duc de Biron ; Custine, le hardi faiseur de pointes ; Montesquiou, un académicien égaré dans la guerre, et l'aventurier de génie, Dumouriez ; plusieurs auraient croupi dans les emplois subalternes à cause des ordonnances sur la noblesse des officiers, Kellermann, Sérurier, Schérer ; d'autres, comme Dugommier, furent arrêtés par une mort prématurée ; ou, comme la Tour d'Auvergne, s'arrêtèrent eux-mêmes, par un désintéressement digne de l'antiquité. C'est des rangs des volontaires de 1792 que sortirent les plus renommés officiers de la Révolution. La plupart étaient de simples enfants du peuple : c'est Jourdan, le grand vétéran des guerres d'Amérique, qui, dans l'intervalle de ses congés ou de ses disgrâces, aidait sa femme, à Limoges, dans son humble commerce de mercerie ; c'est l'héroïque Lazare Hoche, grand soldat et grand citoyen, respectueux de la liberté du peuple et de l'autorité civile ; c'est Kléber, architecte jusqu'au moment où il put être officier, le défenseur de Mayence, le vainqueur des Vendéens, dont la beauté s'illuminait encore les jours de bataille ; c'est Marceau, dont la fermeté, alliée à tant de pureté, commença à gagner le cœur des Vendéens, et qui périt à vingt-sept ans, au champ d'honneur, sans réaliser les espérances qu'il avait fait concevoir. Pichegru et Moreau sont des bourgeois ; l'un qui avait l'art de bien se servir de ses subalternes et de

s'attribuer la gloire de ses compagnons d'armes ; l'autre, le plus grand tacticien du temps, le plus solide dans les retraites, le plus incapable de découragement ; tous deux, hélas ! oublièrent leur gloire de sauveurs de la patrie française pour passer au service de nos ennemis : Pichegru, par ambition et par avidité ; Moreau, beaucoup plus tard, par ressentiment et par envie contre Napoléon. Desaix, sorti des rangs de la noblesse, est l'émule de gloire de tous ces nobles plébéiens ; héros ardent et modeste, cœur tendre et esprit cultivé, véritable Bayard de la Révolution, qui servit sans peur et mourut sans reproche. Ces jeunes gens partaient, pour une campagne, simples officiers ; ils en revenaient en quelques mois, ou même au bout de quelques semaines, généraux et commandants d'armée. Mais ils avaient fait un pacte avec la victoire ou avec la mort. Le moindre échec s'expiait sur l'échafaud : Biron, Beauharnais, Custine, Houchard et bien d'autres y périrent, ce dernier, après une victoire. Au-dessous de ces grands capitaines se formèrent les futurs lieutenants de Napoléon et ses maréchaux d'Empire. C'était une réserve excellente pour l'avenir. Tels furent les hommes grâce auxquels la seconde moitié de 1793 vit la délivrance de la frontière.

Les succès. Hondschoote. Wattignies. — Au Nord, Anglais et Autrichiens, au nombre de plus de 100.000 hommes, menaçaient la route de Paris. Mais le duc d'York s'acharnait au siège de Dunkerque ; et le prince de Cobourg voulait enlever Cambrai et le Quesnoy. Houchard, avec l'armée du Nord, se jeta entre les deux adversaires, battit les Anglais à Hondschoote et délivra Dunkerque (6-8 septembre). Mais il n'exécuta pas complètement le plan de Carnot ; bien que battu de nouveau à Menin, le duc d'York put s'échapper, et une panique ramena les Français sous les murs de Lille. Houchard paya de sa tête sa désobéissance et ses hésitations.

Son successeur, Jourdan, attaqua furieusement le prince de Cobourg dans ses formidables retranchements de Wattignies. Les Autrichiens en furent débusqués à la suite de

deux jours de combats acharnés. Maubeuge fut débloqué, et les Autrichiens furent rejetés hors de France (15-17 octobre). La route de Paris était dégagée.

Hoche à Wissembourg. — Dans l'Est, Hoche commandait l'armée de la Moselle, opposée aux Prussiens de Brunswick, et Pichegru, l'armée du Rhin, qui avait reculé jusqu'à Strasbourg devant les Autrichiens de Wurmser. Hoche, fils d'un garde-chenil de Versailles, n'aurait pu, sans la Révolution, dépasser le grade de sergent. Grand adepte des idées nouvelles, il avait commencé par envoyer au journal de Marat des tirades patriotiques : c'était un protégé de Bouchotte. Mais le général le Veneur le corrigea de sa vulgarité. Danton devina en lui une âme loyale à la patrie et les plus beaux dons du soldat. Un mémoire sur la direction à donner aux opérations de l'armée du Nord lui gagna Carnot. Il contribua au succès d'Hondschoote par une vigoureuse sortie de Dunkerque, où il n'était encore que chef de bataillon. Il s'éleva en six semaines au grade de général en chef de l'armée de la Moselle. Il avait des maximes dignes d'un Spartiate : « Quand l'épée est courte, on fait un pas de plus..... Avec du pain et des baïonnettes nous vaincrons l'Europe. »



Hoche.

La venue de ce jeune général de vingt-cinq ans enflamma tous les courages. Il était le cinquième chef envoyé à l'armée de la Moselle. L'un de ses prédécesseurs, Moreau, avait

subi un échec à Pirmasens (14 septembre); son armée avait été rejetée au-delà de la Sarre. Wurmser avait profité de ce succès des Prussiens pour déloger les Français des lignes de Wissembourg et les rejeter au sud de la Lauter. Si Brunswick et Wurmser avaient réussi à s'entendre, ils pouvaient enlever Strasbourg d'un coup de main. Hoche, trop pressé de vaincre, attaqua seul les Prussiens et fut rejeté par Brunswick au delà du défilé de Kaiserslautern. Bien défendu par le représentant Baudot, qui se portait garant de son loyalisme et de ses talents militaires, il évita l'échafaud et reçut même le commandement en chef des deux armées réunies du Rhin et de la Moselle. On se battit à Reichshofen, à Frœschwiller, localités devenues si douloureusement célèbres : Enfin l'infanterie française escalada sous un feu meurtrier les pentes du Geisberg, délogea à la baïonnette les Autrichiens, qui ne durent leur salut qu'à l'arrivée du duc de Brunswick ; mais les Français entrèrent à Wissembourg et débloquèrent Landau, qui résistait depuis quatre mois à un blocus rigoureux suivi d'un furieux bombardement. Les Prussiens prirent leurs quartiers d'hiver au nord de la Speyer, et les Autrichiens repassèrent le Rhin (décembre 1793). La frontière de l'Est était dégagée, comme celle du Nord. Les Français gardaient le terrain conquis du côté des Alpes. Seuls les Espagnols occupaient encore le Roussillon.

Politique étrangère de Robespierre. — Ces glorieux succès auraient dû désarmer la Terreur et faire tomber l'échafaud. Mais Robespierre avait besoin, pour obtenir la dictature, que la Révolution devînt toujours plus violente et la guerre extérieure plus acharnée. Au lieu de rechercher la paix, comme Danton, il abandonna toutes les négociations entamées, il n'envoya plus au dehors que des agents secrets et pour soulever les peuples ou provoquer des révolutions nouvelles. Le ministre Lebrun avait été exécuté comme complice des Girondins ; son successeur Deforgues se borna à enregistrer docilement les volontés du nouveau Comité de salut public que dominait Robespierre. La diplomatie semblait abdiquer : Robes-

pierre s'attachait à faire le vide autour de la France. Sa dictature contribua cependant à pousser les Français dans la voie des conquêtes. La France consacrait à la guerre tous ses enfants, toute sa vie. La coalition n'y employait que ses contingents réguliers, conduits d'après des méthodes surannées. Le sublime effort du pays allait porter ses fruits : la guerre de conquête était une conséquence nécessaire de la guerre de défense nationale.

Campagne de 1794. Jourdan à Fleurus. — La campagne de 1794 a donné à la France les frontières de l'ancienne Gaule; elle est, selon le mot de Fox, « sans exemple dans les annales du monde ». L'armée française est désormais en pleine possession de tous ses moyens, complètement exercée, sûre d'elle-même et de ses chefs, entraînée par l'amour de la patrie et le sentiment du devoir : « Les officiers donnaient l'exemple du dévouement; le sac sur le dos, privés de solde, ils prenaient part aux distributions, comme les soldats; on leur donnait un bon pour toucher un habit ou une paire de bottes. Cependant aucun ne songeait à se plaindre... Dans tous les rangs, le même zèle, le même empressement à aller au-delà du devoir... Jamais les armées n'ont été plus obéissantes ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu dans les troupes. » (Soult.)

Le péril était grand encore; 148.000 Anglais et Autrichiens étaient échelonnés entre la mer et la Sambre. Landrecies venait de capituler; la route de l'Oise vers Paris était ouverte. Pichegru s'était fait donner le commandement de l'armée du Nord en récompense de la victoire du Geisberg, dont il s'attribuait tout l'honneur. C'était un fin paysan comtois, qui avait le don de voir juste et de bien exécuter les manœuvres que lui conseillaient d'habiles lieutenants, comme Desaix et Moreau. Pichegru lutta pendant deux mois entre la mer et la Lys, battu à Troisvilles, vainqueur à Menin, à Mouscron, à Courtrai, à Tourcoing, mais sans remporter aucun succès décisif. C'est alors que Jourdan fut mis à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, formée des armées réunies de la Meuse et des Ardennes.

Des lieutenants déjà renommés, Kléber et Marceau; de futurs maréchaux d'empire, Soult, Ney, Lefebvre; des représentants, populaires à cause de leur téméraire bravoure, formaient à Jourdan un état-major digne de lui. Six fois le passage de la Sambre avait été inutilement tenté. Une septième tentative réussit : Charleroi capitula au bout de sept jours. Le prince de Cobourg, qui venait pour délivrer cette place, livra une bataille acharnée dans les plaines de Fleurus, au milieu d'un véritable brasier que formaient les moissons incendiées (25 juin 1794).

Conquête des frontières naturelles. — Cette bataille eut des résultats considérables; elle mit fin à la dictature de Robespierre et à la Terreur; elle marqua le signal d'une offensive hardie et prépara la conquête de la frontière du Rhin. Les quatre places françaises encore occupées par l'ennemi, Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé, furent reprises. Pichegru, maître de la Flandre, et Jourdan, du Hainaut, opérèrent leur jonction à Bruxelles et poussèrent devant eux l'ennemi, l'un sur Anvers, l'autre sur Louvain et Liège. Toute la Belgique était conquise. Plus heureux que Dumouriez, Pichegru franchit les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. « Cent mille ennemis de troupes superbes ne savaient que se tapir successivement derrière une rivière, une place, un canal, sans rien défendre. »

Une révolution venait de chasser de Hollande le stathouder. Les Français entrèrent à Amsterdam par un froid de 17°, vêtus de haillons, manquant de souliers pour la plupart. Ils n'avaient pas reçu de vivres depuis deux jours; ils entraient, après une marche forcée, dans une cité riche. Il n'y eut pas un seul acte de pillage ; ils attendirent, dans une mâle et fière attitude, malgré leur dénuement, que leur général eût pourvu à leur nourriture et à leur logement. Pour augmenter encore les merveilles de cette campagne, l'on vit des escadrons de hussards poursuivre les Anglais jusqu'à la pointe du Texel, et s'emparer d'une flotte anglaise retenue par les glaces. En même temps Jourdan enlevait les places de la Meuse, y compris Maëstricht; son

lieutenant Klèber battait les Autrichiens à Aldenhoven, au passage de la Roër. L'armée de Sambre-et-Meuse, refoulant devant elle les Autrichiens jusqu'au-delà du Rhin, entra à Cologne et à Coblentz. L'armée de la Moselle prit Trèves et Manheim; celle du Rhin occupa tout le Palatinat. Ainsi, depuis la Lauter jusqu'à l'embouchure du Rhin, quatre armées françaises se donnaient la main sur la rive gauche du grand fleuve. Dumerbion, avec l'armée d'Italie, avait enlevé le camp de Saorgio et le col de Tende.

Les Français étaient maîtres de toute la crête des Alpes, depuis le Mont Blanc jusqu'à la mer. Aux Pyrénées, le brave Dugommier délogea les Espagnols du camp du Boulou, reconquit le Roussillon, les poursuivit au-delà des monts, les battit à la montagne Noire et mourut, en enlevant, à la tête de ses troupes, les redoutables retranchements de Figuières. Ses successeurs, le modeste Pérignon, le valeureux Augereau, le vengèrent dignement en s'emparant des approvisionnements de cette place. A l'Ouest, Moncey franchit la Bidassoa, conquit le Guipuscoa et envahit la Biscaye (1792-1795). Ainsi les armées d'Espagne ont aussi bien mérité de la patrie que celles du Nord. Au début de l'année 1795, la vieille frontière de la Gaule était partout atteinte, à la suite de campagnes qui tiennent du prodige, où l'enthousiasme des armées alla jusqu'au délire.

Revers sur mer. Le Vengeur. — Les Français ne subirent d'échecs que sur mer et de la part de l'Angleterre. Mais ici l'infériorité des forces était trop grande. Avec nos 76 vaisseaux, il fallait lutter contre les 115 vaisseaux anglais, renforcés bientôt de toutes les flottes de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal; nos officiers avaient disparu par l'émigration; nos équipages étaient composés de paysans levés tumultuairement, qui ne savaient rien des manœuvres. Cependant la Convention vota la construction de 71 navires nouveaux, arma en course les bateaux de commerce, réquisitionna tous les matelots pour le service de l'État. Prieur (de la Marne) et Jeanbon-Saint-André animaient tout de leur zèle.

Il y eut beaucoup d'actions d'éclat isolées, qui font le plus

grand honneur à nos braves marins. La plus célèbre fut la bataille de Prairial an II (juin 1794). Une flotte de 38 vaisseaux anglais, commandée par Howe, voulut arrêter, en face de Brest, un convoi de blé venant de Saint-Domingue, qu'escortaient seulement trois de nos frégates. Une escadre improvisée, commandée par un simple capitaine promu amiral, Villaret-Joyeuse, assisté de Jeanbon, alla à la rencontre des Anglais. La lutte fut acharnée et dura quatre jours. Le convoi put pénétrer à Brest et conjurer la famine. Mais six de nos vaisseaux tombèrent entre les mains des Anglais. Un septième, *le Vengeur*, qui n'était plus qu'une épave trouée de boulets, amena son pavillon. Mais il sombra avant que les blessés eussent pu être sauvés; ils s'engloutirent en lançant, comme un dernier défi, le cri de « Vive la République » ! Les Anglais regagnèrent les ports de la Manche pour réparer leurs avaries. Mais nos colonies étaient perdues; les cinq villes de l'Inde, la Guadeloupe, la Martinique, Port-au-Prince, étaient tombées entre leurs mains; cependant leur commerce souffrait beaucoup, et nos hardis corsaires leur avaient enlevé plus de 400 bâtiments.

Traités de Bâle et de la Haye (1795). — L'heure était venue de traiter. La paix était nécessaire à la France, agitée par les dernières émeutes populaires et par les tentatives des royalistes pour perpétuer la guerre civile [1]. Elle n'était pas moins nécessaire à la coalition, désemparée par tant de défaites, dont l'attention était surtout sollicitée par le partage des derniers restes de la Pologne. « Le roi de Prusse marchait à la paix avec la France, à reculons, les yeux fixés sur la Pologne. » Il n'était pas fâché, du reste, de laisser l'Autriche dans l'embarras.

Des négociations s'ouvrirent à Bâle, sous la direction d'un disciple de Vergennes, Barthélemy. Hardenberg y représenta la Prusse, et Yriarte, l'Espagne. Il s'agissait seulement de désarmer partiellement la coalition. La Prusse aban-

1. Les émeutes du 1er, du 12 germinal et du 1er prairial, faillirent faire rompre les négociations. Le succès de Hoche, à Quiberon, sur les Anglais et les émigrés, fit coïncider avec les derniers traités de Bâle la première pacification de la Vendée (juillet 1795).

donna les territoires qu'elle possédait sur la rive gauche du Rhin. Des compensations lui furent promises en Allemagne, lors de la paix générale; l'Allemagne du Nord devait être neutralisée sous la garantie du roi de Prusse, qui promettait ses bons offices à la République française pour lui faire reconnaître la frontière du Rhin. L'Espagne céda à la France la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. La Hollande, en vertu du traité de la Haye, abandonna toutes ses provinces au sud du Rhin, sauf la Zélande. La Toscane avait déjà reconnu la République française. La Saxe et les deux Hesse, le roi de Portugal, le pape et le duc de Parme, adhérèrent à la paix. Ce n'était pas une paix générale; le désarmement partiel de la coalition allait permettre seulement de consacrer toutes les forces de la France à la lutte contre l'Autriche et contre l'Angleterre. C'était une paix destinée à activer la guerre. Elle ne sanctionnait même pas la reconnaissance définitive de l'extension du territoire français jusqu'au Rhin. Mais la République maintenait ses armées dans les États conquis. La Convention vota, avant de se séparer, un décret déclarant réunies à jamais ses nouvelles acquisitions (1er octobre 1795).

C'était pour elle « non pas seulement le dernier terme des réunions monarchiques et comme l'accomplissement de notre histoire, mais surtout le premier pas vers l'établissement d'un système politique qui, fondé à la fois sur l'équilibre des forces et sur la satisfaction des instincts populaires, trouverait en lui-même sa raison d'être et de durer. Rêve grandiose que tout justifiait alors, mais que devaient trop vite compromettre des fautes irréparables ». (E. Denis.)

SUJETS A TRAITER

La politique étrangère de la Convention nationale.
L'œuvre militaire de Carnot.
Les traités de Bâle et de la Haye.

CHAPITRE V

LA RÉVOLUTION. — LES RÉFORMES DE LA CONVENTION. — LE DIRECTOIRE

I. **Les créations de la Convention.** — Esprit de ses réformes. — L'œuvre scolaire. — La Constitution de l'an III.
II. **Le Directoire** (1795-1799). — Faiblesse du gouvernement. — Les expédients financiers. — Royalistes et Jacobins. — Conspiration de Babœuf. — Coups d'État du 18 fructidor, du 22 floréal, et du 30 prairial. — Les mœurs nouvelles. — La religion.
III. **Commencements de Bonaparte.** — Sa famille. — Sa jeunesse. — Ses séjours en Corse. — Ses rapports avec les Jacobins. — Ses premières campagnes. — Le retour d'Égypte. — Coup d'État du 18 brumaire. — Le consulat provisoire.

Créations de la Convention. — On a parlé du « vandalisme » de la Convention; on n'a pas suffisamment tenu compte de ses grandes créations. Elle n'a pas été occupée uniquement à proscrire : à côté des membres de ses Comités purement politiques, elle a eu ses grands organisateurs et chefs militaires : Carnot, Robert Lindet, les deux Prieur, Jeanbon-Saint-André, Dubois-Crancé, Dugommier; ses jurisconsultes Cambacérès, Treilhard, Thibaudeau, Siéyès; ses financiers, Cambon; ses maîtres de l'enseignement et ses savants, Condorcet, Lakanal, Daunou, Camus, l'évêque Grégoire, Romme, le peintre David. Si son œuvre politique, c'est-à-dire la constitution de l'an III, n'a pas été plus durable que celle de 1791, son

---

Ouvrages a consulter : Sciout, *le Directoire*. — Edmond et Jules de Goncourt, *Histoire de la Société française pendant le Directoire*. — A. Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon*. — E. Despois, *le Vandalisme révolutionnaire*.

œuvre scolaire subsiste, au contraire, en grande partie: c'est la continuation et le complément des réformes purement administratives de la Constituante.

Sans doute, le calendrier révolutionnaire [1], qui faisait remonter l'ère nouvelle au 22 septembre 1792, qui supprimait les semaines pour les remplacer par les *décades*, qui substituait au repos du dimanche celui du décadi et aux noms des saints de chaque jour, ceux de plantes, d'animaux et d'instruments aratoires, n'a eu qu'une durée éphémère. Il était trop en contradiction avec les vieux usages. Il ne fut jamais accepté par l'Église. Mais la Convention a décrété l'unité des





1. Il est l'œuvre de Fabre d'Églantine et de Romme ; la conception en était ingénieuse et la forme pittoresque. Les mois se succèdent dans l'ordre suivant : vendémiaire, brumaire, frimaire (automne); nivôse, pluviôse, ventôse (hiver) ; germinal, floréal, prairial (printemps); messidor, thermidor, fructidor (été). Chaque mois étant de trente jours exactement, on ajouta à la fin de fructidor cinq journées (six dans les années bissextiles) appelées « sans-culottides » et consacrées aux fêtes de la Vertu, du Génie, du Travail, de l'Opinion et des Récompenses. Ce calendrier fut aboli officiellement, le 1er janvier 1806.

poids et mesures et l'adoption du système métrique (1er août 1793).

La Constituante avait projeté l'élaboration d'un code unique : la Convention, en pleine tourmente de la guerre civile et de la guerre étrangère, a consacré une cinquantaine de ses séances à en discuter et à en fixer les principes. La Constitution de 1793 avait proclamé la propriété respectable, parce qu'elle est le fruit du « travail de l'homme ». Pour assurer le gage des créanciers de l'État et empêcher les spoliations des rentiers, si fréquentes sous l'ancienne monarchie, Cambon a créé le grand-livre de la dette publique, où sont inscrites toutes les sommes dues par l'État et par lequel on peut dire que le crédit public a été définitivement créé en France,

L'œuvre scolaire. Esprit des réformes de la Convention. — C'est surtout l'instruction publique que la Convention a marquée de sa forte empreinte. Déjà Talleyrand, au temps de la Constituante, avait proposé une refonte complète des institutions scolaires. Danton disait : « qu'après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple ». L'Assemblée législative et la Convention eurent chacune leur Comité d'instruction. Condorcet élabora un projet d'ensemble en neuf titres. Robespierre aurait voulu imposer l'obligation de l'instruction primaire. La loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), œuvre de Daunou, décréta l'établissement d'une ou plusieurs écoles primaires par canton. Les instituteurs, nommés par les administrateurs du département, recevraient une rétribution de leurs élèves. L'instruction n'était donc encore ni gratuite, ni obligatoire. Les *écoles centrales*, à raison d'une par département, devaient remplacer les anciens collèges et fournir l'enseignement secondaire. Les indigents, sous le nom d'*élèves de la patrie*, recevraient l'enseignement gratuit à tous les degrés. L'enseignement supérieur fut donné dans les écoles spéciales de droit et de médecine. Toutes ces fondations trahissent une certaine inexpérience et n'ont reçu qu'une application partielle ou momentanée.

Au contraire, les grandes écoles fondées par la Convention

durent encore : l'École Normale, destinée à former des professeurs ; l'École Polytechnique, où se préparent les ingénieurs et les officiers de l'artillerie et du génie ; l'École de Mars transformée bientôt, et illustrée plus tard sous le nom d'École de Saint-Cyr, d'où sortent les officiers de l'infanterie et de la cavalerie.

Les anciennes académies étaient isolées. La Convention en fit un tout harmonique et coordonné, l'Institut de France, qui comprenait les trois classes des sciences physiques et mathématiques, des sciences morales et politiques, de la littérature et des beaux-arts. L'Institut fut la réunion des maîtres les plus autorisés de l'esprit humain. L'École des langues orientales vivantes, et les cours du Muséum d'histoire naturelle furent comme des annexes du Collège de France. Le Musée du Louvre et le Musée d'Artillerie, l'Institut national de Musique, le Conservatoire des Arts et Métiers, le Bureau des Longitudes, les Archives, furent des fondations non moins fécondes. Si l'on se souvient que le télégraphe aérien de l'abbé Chappe annonça, pour ses débuts, la reprise de Condé ; que l'aérostation militaire reçut sa première application dans la journée de Fleurus ; que les progrès de la chimie furent utilisés pour la fabrication de la poudre et des armes à feu ; que les cours professés dans les grandes écoles nouvelles étaient confiés à Lagrange, à Laplace, à Monge, pour les mathématiques ; à Berthollet, à Fourcroy, à Guyton de Morveau, pour la chimie ; à Daubenton et à Lacépède, pour l'histoire naturelle ; à Volney, à Daunou, à Laharpe, à Bernardin de Saint-Pierre, à Garat, pour les études littéraires ; on en conclura que le mouvement intellectuel ne fut nullement arrêté par la grande crise de la Terreur. La Convention a surtout travaillé pour le peuple ; elle a cherché à instruire la démocratie, à la rendre digne d'exercer son droit nouveau de souveraineté.

Constitution de l'an III. — La Constitution de l'an III est le testament de la Convention nationale. Elle organisa la République sur les principes de la Révolution. Cependant le suffrage universel sans condition de cens,

qui avait fonctionné pour l'élection des membres de la Convention, fut supprimé, et l'on revint au système censitaire, d'ailleurs très modéré, de 1791. Pour être électeur primaire, il fallut être âgé de vingt et un ans (au lieu de vingt-cinq), et payer une contribution personnelle quelconque ; pour être électeur du second degré, ou pour siéger aux assemblées électorales, on devait avoir vingt-cinq ans d'âge, et payer une contribution personnelle qui varia entre la valeur de 150 à 200 journées de travail, suivant l'importance de la population. Les assemblées primaires, outre les électeurs, nomment les juges de paix et les officiers municipaux. Les assemblées électorales élisent les membres des tribunaux civils, les administrateurs du département, les membres du Tribunal de cassation et ceux des deux Conseils.

Le pouvoir législatif est confié au Conseil des Cinq-Cents, âgés d'au moins trente ans, qui proposent des *résolutions*, et au Conseil des Anciens (250 membres âgés de quarante ans), qui transforment en *lois* les résolutions adoptées par les Cinq-Cents. Le Conseil des Anciens est en outre investi du droit de changer la résidence des Conseils et du gouvernement. Ils se renouvellent l'un et l'autre, tous les ans, par tiers. Le pouvoir exécutif est exercé par un *Directoire* de cinq membres, qui se renouvellent par cinquième, chaque année[1]. Les Cinq-Cents nomment 10 candidats pour une place de directeur Les Anciens choisissent entre les 10 candidats. Des réformes administratives d'une assez grande importance sont inscrites dans la Constitution : l'administration du département est confiée à un Directoire de 5 membres élus, mais subordonnés à un commissaire, que nomme le pouvoir exécutif, qui surveille, et, au besoin, requiert du Directoire l'exécution des lois.

1. Le Directoire exécutif n'avait aucune participation en matière de finances : cinq *commissaires de la trésorerie nationale*, nommés par le Corps législatif, étaient chargés de surveiller la recette, d'ordonner tous les mouvements des fonds et tous les paiements. L'expédition d'Humbert en Irlande échoua en partie, parce que les commissaires de la trésorerie refusèrent d'envoyer les fonds nécessaires, régulièrement demandés par les directeurs et par les ministres.

On rend au pouvoir central, trop désarmé par la Constituante, un peu de force. Les membres des administrations départementales et municipales peuvent être suspendus ou destitués par le gouvernement. Les districts sont supprimés. Les petites communes (au-dessous de 5.000 âmes) sont groupées en municipalités cantonales.

Pour empêcher que son œuvre républicaine fût brusquement compromise, la Convention décréta, par mesure transitoire, que les deux tiers des membres de chaque Conseil devraient être élus parmi les Conventionnels sortants ; elle s'adjugea aussi le droit de nommer les cinq directeurs qui furent la Réveillère-Lépeaux, Reubell, Siéyès, Letourneur et Barras. Siéyès, qui avait été, avec Daunou, l'un des auteurs de la nouvelle Constitution, voyant que les Girondins, qu'il avait espéré y voir entrer en masse, n'y avaient pas la majorité, n'accepta pas et fut remplacé par Carnot.

En somme, le Comité de salut public semblait se survivre à lui-même dans le Directoire, mais sans la dictature qu'il avait jusqu'alors exercée. Le pouvoir exécutif est encore plus désarmé que celui du roi, d'après la Constitution de 1791, puisqu'il est entre les mains d'un Comité, au lieu d'être exercé par un seul homme. Le Directoire n'a pas droit d'initiative et ne peut proposer aucune loi ; il n'a pas droit de *veto* et ne peut refuser d'exécuter aucun des décrets des Conseils. Le seul avantage de la nouvelle Constitution est de déférer le pouvoir législatif à deux assemblées, au lieu d'une seule. Mais les deux Conseils peuvent trop facilement paralyser l'action du Directoire, sans avoir jamais de majorité stable, à cause de l'adjonction perpétuelle de nouveaux élus. Aussi le nouveau gouvernement fut-il impuissant pour le bien et trop faible pour empêcher le mal. Le règne du Directoire est très glorieux par les succès extérieurs. A l'intérieur, il se débat anxieusement au milieu des agitations stériles des partis. Il ne prévient les révolutions que par les coups d'État. C'est le gouvernement de l'impuissance.

Le Directoire exécutif (1795-1799). — Les cinq directeurs se partagèrent les divers services publics :

la Réveillère-Lépeaux, le fondateur de la secte religieuse et philosophique des théophilanthropes, eut l'Instruction publique, les Beaux-Arts et les Manufactures; Reubell obtint la charge écrasante de la Justice, des Finances et des Relations extérieures ; Barras s'attribua la police, pour laquelle il avait des aptitudes particulières ; Carnot continua de diriger les opérations militaires ; Letourneur eut le département de la Marine ; chacun d'eux devait alternativement, pendant trois mois, présider le Directoire. La situation de la France était bien faite pour décourager des hommes moins résolus. Une effroyable détresse financière, compliquée par la famine, par la nécessité de poursuivre la guerre contre l'Autriche et l'Angleterre, faisait craindre la banqueroute de l'État. Les généraux ne touchaient même plus les 8 francs par mois en numéraire, auxquels était réduite leur solde en dehors des assignats. Les royalistes continuaient à s'agiter en Vendée ; la terreur blanche et le brigandage sévissaient dans le Midi et dans l'Ouest. « Quand les directeurs entrèrent au Luxembourg, il n'y avait pas un meuble. Dans un cabinet, autour d'une table boiteuse, l'un des pieds étant rongé de vétusté, sur laquelle table ils déposèrent un cahier de papier à lettres et une écritoire à calumet, qu'heureusement ils avaient eu la précaution de prendre au Comité de salut public; ils s'assirent sur quatre chaises de paille, en face de quelques bûches mal allumées, le tout emprunté au concierge Dupont... C'est dans cet équipage qu'ils osèrent se déclarer constitués et qu'ils jurèrent de périr ou de sortir la France de l'abîme. » (Mignet.)

Les Finances. Mandats. Tiers consolidé. — La situation financière ne fit d'abord qu'empirer. La Constituante avait supprimé aides, gabelles et octrois, presque tous les impôts indirects. Elle avait chargé les municipalités de confectionner elles-mêmes les rôles des nouvelles contributions directes. La plupart des rôles restaient inachevés; de sorte que les impôts directs ne rentraient plus qu'exceptionnellement. Il fallut recourir aux assignats : il y en avait 10 milliards en circulation, au

moment où le Directoire arriva aux affaires; il en fit frapper en quelques mois pour 14 milliards ; une papeterie spéciale avait été établie à Essonnes pour alimenter plus sûrement les presses. Le Ministre des Finances Ramel estime qu'on en émit pour 45 milliards, mais beaucoup avaient été annulés. D'ailleurs beaucoup de faux assignats étaient mis en circulation par nos ennemis pour ruiner plus sûrement la France. La loi du 2 nivôse an IV déclara que les assignats seraient réduits au trentième de leur valeur ; soit à 800 millions, qui furent représentés par des mandats territoriaux. Ces mandats pouvaient être échangés sans vente contre des biens nationaux, pour une valeur équivalente à vingt-deux fois le revenu de ces biens (23 décembre 1795). Mais l'émission de ces mandats dépassa rapidement le chiffre maximum de 2 milliards 400 millions d'abord fixé. Le Directoire fut acculé à la banqueroute.

Le 30 septembre 1797, le Directoire décréta qu'un tiers seul de la dette serait payé, soit 800 millions, représentés par 40 millions de rentes inscrites au grand-livre de la dette publique. Les deux autres tiers devaient être remboursés en bons sur les biens nationaux, qui tombèrent à rien, au bout de peu de temps. C'est l'opération connue sous le nom de banqueroute des deux tiers. Les 40 millions de rentes formèrent le tiers consolidé.

Agitations des partis. Les royalistes. — Cette détresse financière était rendue plus dangereuse par les agitations des partis extrêmes. Les *royalistes* étaient entrés en grand nombre dans les deux Conseils; les uns, « les Capets de Blanckenbourg, » voulaient rétablir Louis XVIII avec le règne de l'aristocratie de l'ancien régime; les autres, les « Capets de Hambourg », songeaient à donner le trône au duc d'Orléans avec un pouvoir limité par une Constitution. Ils avaient des journaux ardents : *la Quotidienne*, *l'Éclair*, *le Véridique*, *le Miroir;* ils se réunissaient au *club de Clichy* et au *Petit-Coblentz*, sur les boulevards, où les *incroyables*, armés de gourdins, se donnaient rendez-vous; leurs chefs siégeaient dans les Conseils, comme Barbé-Marbois, Pastoret, Portalis, ou commandaient des armées,

comme Pichegru. Celui-ci, qui devait tout à la Révolution, rêvait beaucoup plus aux pensions d'un maréchal de Saxe qu'aux destinées d'un Cromwell. Il avait reçu la promesse du gouvernement de l'Alsace et du bâton de maréchal de France avec un million comptant, 200.000 livres de rente, le château de Chambord et un hôtel à Paris. A ce prix il devait arborer le drapeau blanc et entrer en France avec les émigrés de l'armée de Condé pour rétablir *le Roy*.

Le Directoire eut vent de ses menées et le destitua (mars 1796), bien qu'il n'ait connu que plus tard, par les révélations de Moreau et les papiers saisis dans les caisses du général autrichien Klinglin, tout le plan de la conjuration. Pichegru se perdit, comme Dumouriez, parce qu'il fut forcé comme lui, à cause de l'impuissance des émigrés, de pactiser avec l'ennemi : « En 1795, les choses en étaient à ce point qu'un nouveau Cromwell aurait eu des chances de réussite ; mais il n'y en avait point encore pour un Monck. » (A. Sorel.) Le parti royaliste comptait aussi sur les agitations de la Vendée et du Midi [1]. Il complotait un peu partout.

Les Jacobins. Conspiration de Babeuf. — En face d'eux relevait la tête le parti des Jacobins, renforcé de communistes et d'anarchistes. Son centre était au *club du*

1. La guerre de Vendée n'avait jamais complètement cessé. Après les succès de Marceau et de Kléber, le général Thureau avait terrorisé tout le pays au moyen de ses colonnes infernales (1794). Hoche placé, en septembre 1794, à la tête de l'armée de l'Ouest, inaugura un système nouveau : impitoyable, à l'égard des chefs, il chercha, au contraire, à ramener les *blancs* égarés, en leur rendant leurs églises et leurs cloches. Il détermina la Convention à promettre l'amnistie à tous ceux qui déposeraient immédiatement les armes. Les traités de la Jaunaye et de la Mabilais (février-avril 1795) désarmèrent Charette et Stofflet, les principaux chefs, qui tenaient encore campagne. Mais les émigrés, sous la conduite de Puisaye et de Sombreuil, tentèrent un débarquement à Quiberon, avec l'aide des Anglais. Il leur infligea une sanglante défaite (juillet 1795), et il acheva la première pacification de la Vendée par l'exécution de Stofflet et de Charette, qui avaient repris les armes, malgré la parole donnée (juillet 1796). Cependant le pays fut, longtemps encore, parcouru par les colonnes mobiles des généraux Travot et d'Hédouville, pour exterminer les derniers chouans de Vendée et de Bretagne, et les bandes de d'Autichamp, de Sapinaud et de Frotté. — Une insurrection royaliste, dans la région de Toulouse, fut dispersée par l'énergie des républicains du Midi (1799).

Panthéon, où l'on essayait de reconstituer l'ancien club des Jacobins. Ses chefs, les communistes Babeuf, Darthé et Buonarotti, les jacobins Vadier, Amar, Rossignol, Choudieu, Antonelle, voulaient renverser le Directoire par l'émeute populaire et par l'embauchage des soldats. Leur journal, *le Tribun du peuple*, proposait le partage des terres incultes et des biens communaux, le rétablissement de la Commune élue de Paris et la mise en pratique de la Constitution de 1793. Le club du Panthéon ayant été fermé, les Jacobins pratiquèrent des intelligences parmi les troupes réunies au camp de Grenelle. Mais cette tentative d'embauchage fut révélée à temps. Le Directoire fit arrêter les chefs du complot, qui tentèrent en vain de soulever en leur faveur la population de Paris. Traduits devant la haute cour de Vendôme, vingt-cinq d'entre eux furent condamnés à mort Babeuf et Darthé cherchèrent à se tuer à coups de poignard et furent guillotinés mourants.

Complot royaliste. — Le Directoire voulait maintenir la République avec l'appui de la bourgeoisie libérale. Le serment de *haine à la royauté et à la Constitution de* 1793, qu'il imposait à ses fonctionnaires, résumait exactement l'esprit de sa politique. Il ne devait donc pas être plus doux pour les royalistes que pour les Jacobins. Les élections de l'an V (1797) avaient amené dans les deux Conseils une majorité royaliste. Pichegru fut porté à la présidence des Cinq-Cents et Barbé-Marbois à celle des Anciens. Un royaliste, Barthélemy, entra au Directoire, à la place de Letourneur, que le sort avait désigné pour en sortir. De nombreux agents royalistes cherchèrent à provoquer des soulèvements : le prince de Condé était signalé dans les environs de Lyon ; le prince de Polignac et le duc de Rivière, à Paris ; Fauche-Borel, à Strasbourg, gagnait quelques officiers de l'armée de Moreau et envoyait aux Autrichiens, dans des pâtés d'oie, des indications militaires. Imbert-Colomès entretenait de Paris une correspondance active avec le roi. La Terreur blanche redoublait dans les provinces avec les attaques à main armée des *Verdets* du Rhône, des *Barbets* des Alpes, des compagnons de Jésus et de Jéhu, des chauf-

feurs de l'Ouest, des chouans de Bretagne. Il ne s'agissait plus que d'enrégimenter ensemble toutes ces troupes isolées pour faire aboutir le coup d'État de restauration bourbonienne.

Coup d'État du 18 fructidor. — Le Directoire prévint ses adversaires. Mais il ne pouvait repousser la force que par la force, et il fut contraint de s'adresser à l'armée. C'était une nouvelle intrusion de l'armée dans la politique. Carnot la réprouvait; il eût voulu gagner du temps, jusqu'aux prochaines élections, pour sauver légalement la République. Mais le danger devenait imminent. Hoche, qui commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, fut nommé ministre de la Guerre. Il refusa cependant de faire marcher l'armée contre la représentation nationale et donna sa démission au bout de quelques jours. Il consentit seulement à laisser nommer Chérin, son chef d'état-major, au commandement de la garde du Directoire.

L'armée d'Italie montra moins de réserve. « Tremblez, royalistes! écrivait au Directoire, au nom de ses soldats, le jeune général Bonaparte; de l'Adige à la Seine, il n'y a qu'un pas. Tremblez! vos iniquités sont comptées, et le prix en est au bout de nos baïonnettes. » Les royalistes voulaient arrêter les trois directeurs qui leur étaient hostiles, Reubell, Barras et La Réveillère. Ceux-ci se déclarèrent en permanence et firent appel à l'armée. Augereau, envoyé par Bonaparte, entra à Paris, à la tête de ses régiments, le 18 fructidor (4 septembre 1797); les Conseils furent cernés, les meneurs royalistes, arrêtés. Le soir, la minorité républicaine des deux Conseils approuva le fait accompli, prononça la peine de la déportation contre 54 membres des deux Assemblées et contre 2 des directeurs, Carnot et Barthélemy [1]. Les élections de 53 départements furent annulées, et le Directoire fut désormais investi du droit de juger et de casser les élections pour le renouvellement des Con-

1. Ceux des déportés qui ne réussirent pas, comme Carnot, à se sauver, furent déportés à la Guyane. Merlin de Douai et François de Neufchâteau remplacèrent au Directoire Carnot et Barthélemy.

seils. On poursuivit avec les dernières rigueurs les émigrés et les prêtres réfractaires. Ce coup d'État frappa au cœur le parti royaliste ; il ne devait plus reparaître qu'en 1814. Mais un nouveau danger se dressait devant la République : c'était l'intervention des armées dans les affaires intérieures de l'État. La leçon du 18 fructidor ne fut pas perdue pour Bonaparte.

Coups d'État du 22 floréal et du 30 prairial (1798-1799). — Ce fut l'époque du maximum de puissance du Directoire. Malheureusement la Constitution ne laissait aucune voie légale à la solution des conflits. Le Directoire n'avait pas le droit de dissoudre les Conseils, ni les Conseils le droit de déposer les directeurs. En l'an VI, par suite du jeu naturel de la bascule politique, les Jacobins furent élus en foule, et la majorité tourna en faveur du parti avancé. Le Directoire, en vertu de son droit nouveau, annula les opérations électorales dans la majorité des départements. Treilhard remplaça François de Neufchâteau. C'est ce qu'on a appelé le coup d'État du 22 floréal an VI (mai 1798).

Le Directoire ne fut pas pour cela plus puissant. Ses embarras s'accrurent au commencement de 1799. On le rendait responsable des vols des fournisseurs d'armée, des scandaleux agiotages de Barras et de son entourage, du cynisme des nouveaux enrichis, de l'immoralité croissante. On imputait à sa faiblesse les brigandages dans les départements, les arrestations de diligences, l'insécurité générale. Il n'avait même plus pour lui le prestige militaire, puisque Jourdan avait été vaincu, puisque nos plénipotentiaires étaient assassinés à Rastadt ; on l'accusait d'avoir exilé en Égypte, avec l'espoir qu'il n'en reviendrait pas, Bonaparte, le général le plus populaire.

Les élections de l'an VII furent républicaines, mais très hostiles au Directoire. La majorité du Directoire songea à se retirer. Reubell fut remplacé régulièrement par Siéyès ; Treilhard fut destitué pour vice de forme dans son élection et remplacé par Gohier. Merlin de Douai et la Réveillère donnèrent leur démission ; mais Barras, qui avait

promis de les imiter, se ravisa au dernier moment, et le Directoire fut complété par l'adjonction du général Moulin et de Roger-Ducos. C'était la revanche des Conseils contre le Directoire; on l'a appelée le coup d'État du 30 prairial an VII (10 juin 1799), bien que les Conseils n'aient fait, en somme, qu'exercer sur le gouvernement une pression morale sans toutefois sortir de la légalité. La Constitution de l'an III n'en était pas moins fortement atteinte. Le Directoire, composé de deux membres qui voulaient la détruire, Siéyès et Roger-Ducos, de deux autres qui en réclamaient le maintien, le général Moulin et Gohier, et d'un indifférent, le chef des « pourris », Barras, était plus que jamais réduit à l'impuissance.

Les lois du Directoire. — Il porta cependant quelques bonnes lois. Celle de la conscription (5 septembre 1798), due à Jourdan, imposa le service militaire à tous les Français de vingt à vingt-cinq ans, sans aucune exemption. En temps de guerre, les *conscrits* pouvaient être retenus au-delà de leur temps de service. Une levée de 200.000 conscrits fut immédiatement décrétée par les Conseils; on les appela en commençant par les plus jeunes.

Pour augmenter les ressources de l'État, l'impôt des portes et fenêtres fut créé; l'impôt du timbre et les tarifs des douanes furent relevés. Mais le Directoire fut acculé, surtout après le coup d'État du 30 prairial, à des mesures qui rappelaient celles de la Terreur. Un emprunt forcé de 100 millions, établi en proportion de la contribution foncière, fut imposé à la *classe aisée*. Une loi dite des *otages* décida que, dans les régions troublées par le brigandage et les assassinats, les parents des émigrés, des ci-devant nobles et des brigands, seraient arrêtés comme otages. A chaque assassinat de patriote, quatre otages seraient déportés, et tous les autres auraient à payer une amende collective de 50.000 livres; loi odieuse, qui, heureusement, ne fut pas et ne pouvait pas être exécutée.

Relâchement des mœurs. — Les mœurs de cette époque ne valaient pas mieux que le gouvernement; et ici encore le Directoire, victime des circonstances, a été rendu

responsable d'une situation qu'il n'avait pas faite. Sous la Convention, la France avait vécu dans une contrainte pleine d'angoisse. Les hommes étaient réquisitionnés pour l'armée ; les femmes pour les ateliers nationaux, pour les tribunes des assemblées de sections et les séances des clubs, et pour tenir leur place dans les émeutes. Chacun devait arborer la cocarde tricolore et être muni d'un certificat de civisme. Les plus zélés portaient les sabots et le pantalon (d'où le nom de sans-culottes), la *carmagnole* ou veste d'ouvrier, et le *bonnet phrygien rouge* des esclaves affranchis. Le tutoiement était passé en usage; les termes de *citoyen* et *citoyenne* avaient remplacé *Monsieur* et *Madame*. Le luxe, les plaisirs étaient proscrits sous menace de l'échafaud.

Il y eut une détente, dès le lendemain de la chute de Robespierre, et bientôt une véritable frénésie de plaisirs; le trafic des biens nationaux, l'agiotage sur les assignats et plus tard sur les mandats, les vols sur les fournitures des armées, enrichirent subitement des parvenus et provoquèrent d'inénarrables folies de dépenses. Les assignats tombant chaque jour davantage, on arriva à payer avec ce papier toujours plus déprécié : 3.000 livres, une paire de bottes ; 200, une cravate ; 60, une livre de pain ; 50, une tasse de café avec le petit verre.

C'est alors que les rois de la mode se firent honneur du titre d'*incroyables* et de *muscadins* (à cause du musc et de la muscade qui entraient dans leurs parfums). Ils portaient les cheveux abattus sur les tempes en oreilles de chien, des cadenettes et des chignons avec peignes, des lunettes ou binocles, des collets noirs ou violets avec le gourdin torse pour rosser les démocrates. Les *merveilleuses*, Mme Récamier, Mme Tallien, Mme Hamelin, Joséphine de Beauharnais, Mme de Staël, ne portaient plus, même à la promenade, que des vêtements à la romaine et à la grecque, souvent même des étoffes transparentes avec le cothurne au pied, retenu par des bandelettes, des anneaux d'or à la cheville, des bagues aux doigts des pieds, des cheveux courts et frisés, comme ceux des bustes antiques, qu'on admirait au

Musée du Louvre, récemment ouvert. La mode des corsets à la justice, et des bonnets à l'humanité, faisait fureur. On affectait un zézaiement de bon ton avec suppression des *r*, le *oi*, le *général* (le roi, le général).

On se pressait aux *bals des victimes*, où n'étaient admis que les parents des victimes de la Terreur. Les salons des nouveaux enrichis étaient égayés des mascarades et facéties les plus grossières. Au milieu de soupers plantureux apparaissaient des mystificateurs payés jusqu'à 5 et 10 louis pour faire des imitations accompagnées de grosses farces, ou de véritables tours de clowns. On y dansait la valse, « une danse de familiarité qui exige l'amalgame de deux danseurs et qui coule comme l'huile sur le marbre poli ». Tels étaient les amusements dans les salons du banquier Perrégaux, du spéculateur la Rivaudière, des fournisseurs Ouvrard et Hainguerlot, et de la *merveilleuse* Mme Hamelin, dont les costumes à l'antique faisaient scandale. Au quartier de la Chaussée-d'Antin s'ouvraient les hôtels de la plupart des nouveaux enrichis.

La licence de la rue était extrême. On commençait à délaisser un peu le Palais-Royal, rendez-vous des débauchés et des politiciens, au début de la Révolution. Mais trente théâtres et plus de six cents bals publics prospéraient à Paris et aux environs, surtout le bal de Richelieu, où l'on exhibait les toilettes les plus audacieuses, et le jardin de Tivoli avec amusements variés. Les Thermidoriens préféraient les promenades de la banlieue à celles de Paris, qui avait gardé l'esprit jacobin ; ils mirent à la mode la pelouse de Monceaux, le Vaux-Hall de Passy, le bois de Boulogne et Bagatelle. Sur le théâtre, on commençait à applaudir des pièces réactionnaires : *Nous Respirons*, *Charlotte Corday ou la Judith moderne*. La fièvre du jeu était à son paroxysme ; les salons de Frascati, de la Paix, ne désemplissaient pas. Une loterie nationale fut même instituée avec trois tirages par mois; l'État y faisait 15 millions de bénéfices. Ainsi l'on semblait ne plus vivre que pour faire fortune et pour s'amuser.

Réouverture des églises. Les Théophilanthropes. — Cependant la grande masse des Français avait des préoccupations plus sérieuses. Le culte de l'Être suprême ayant disparu avec Robespierre, une réaction chrétienne commença à se produire. La loi du 3 ventôse an III (21 février 1795), votée sur la proposition du protestant Boissy d'Anglas, fut une charte d'affranchissement pour l'Église catholique. Désormais la République devait ignorer tous les cultes, mais aussi empêcher qu'aucun fût troublé dans son exercice privé. Le 30 mai suivant (11 prairial), le janséniste Lanjuinais obtint que les églises non aliénées seraient mises à la disposition des citoyens pour y célébrer le culte, mais à condition que tout ministre d'un culte quelconque fît acte, devant la municipalité, du lieu où il voulait officier, de sa soumission aux lois de la République. Les prêtres réfractaires reparurent en grand nombre, et beaucoup prêtèrent ce nouveau serment. L'évêque Grégoire affirme qu'au début de 1796 plus de 32.000 églises étaient régulièrement desservies.

Bientôt la Réveillère-Lépeaux chercha à substituer au culte de l'Être suprême la secte des *théophilanthropes*, qui en différait peu et dont il était le grand-prêtre. Il célébrait les cérémonies de ce culte tout philosophique à Notre-Dame de Paris, où il s'était fait attribuer la nef, tandis que la *société catholique* était reléguée dans l'un des bras du transept. Ce partage bizarre eut lieu aussi dans plusieurs autres villes. En outre, l'autel de la Patrie était dressé dans l'église ; on y célébrait, chaque décadi, les fêtes patriotiques. C'est là qu'on faisait les mariages, qu'on publiait les actes de naissance et de décès. Il se forma ainsi un clergé purement gallican, d'origine toute démocratique, très attaché à la République et entretenu seulement par les ressources des fidèles. Mais les persécutions religieuses, qui commencèrent après le coup d'État du 18 fructidor et qui redoublèrent après l'épuration du 30 prairial, furent très impopulaires. Ce fut un des meilleurs atouts entre les mains de Bonaparte. Il n'eut pas de peine à acquérir l'appui de l'Église, en

lui rendant les ressources qui lui faisaient défaut et en faisant cesser toute persécution.

Napoléon Bonaparte. Sa jeunesse. — C'est Bonaparte qui va mettre à bas le Directoire par le coup d'État du 18 brumaire an VIII. Il joue dans l'histoire un si grand rôle qu'il faut présenter une rapide esquisse de sa jeunesse et de la formation de son génie.

Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio, le 15 août 1769[1]. La Corse était alors un pays à demi-sauvage, qui venait à peine de se soumettre aux Français. Sa famille, originaire de la Toscane, était venue s'établir en Corse, en 1529. Son père, Charles Bonaparte (1746-1785), bien qu'avocat, était de bonne noblesse ; c'était un cavalier accompli, ami du plaisir et dépensier, mais en même temps solliciteur infatigable. Il n'a guère laissé à Napoléon que le squirre à l'estomac dont il est mort. Sa mère, Letizia Ramolino (1750-1836), vraie Cornélie corse, eut treize enfants, dont huit survécurent[2]. Mariée à moins de quinze ans, restée veuve à trente-cinq ans, elle éleva rudement sa nombreuse famille. C'était une femme d'une rare beauté, d'un grand sens, d'une énergie exceptionnelle, à qui l'on n'a pu reprocher qu'une extrême lésinerie, qui, d'ailleurs, l'aida à refaire la

1. La date et le lieu de sa naissance ont été contestés. On a prétendu qu'il était né à Corte, le 7 janvier 1768. Un acte de baptême, au nom de Napoléon, a été retrouvé avec cette date. M. Chuquet donne, à ce sujet, une explication ingénieuse et vraisemblable. Le bisaïeul de Napoléon eut trois fils qui portèrent les noms de Joseph, Napoléon et Lucien. Le père de Napoléon avait résolu de donner à ses fils les mêmes noms et dans le même ordre. Son premier fils, ne en 1765, porta le prénom de Joseph, et le second, né en 1768, celui de Napoléon. Mais, comme l'aîné mourut peu de temps après, le père fit corriger l'acte de baptême du fils qui lui restait et l'appela Joseph-Napoléon. C'est Joseph, devenu l'aîné des fils survivants, qui est bien né à Corte, le 7 janvier 1768. Le prénom de Napoléon étant redevenu libre, fut attribué à l'enfant né le 15 août 1769, qui est l'empereur (A. Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon Ier*, p. 65).

2. Joseph (1768-1844), roi de Naples et roi d'Espagne ; Napoléon (1769-1821); Lucien (1775-1840), prince de Canino; Marianne dite Elisa (1777-1820), épouse le prince Bacciocchi, grande-duchesse de Toscane ; Louis (1778-1846), roi de Hollande ; Pauline (1780-1825), épouse le général Leclerc et, plus tard, le prince Borghèse, princesse de Guastalla; Caroline (1782-1839), épouse Murat, roi de Naples; Jérôme (1784-1860), roi de Westphalie.

fortune des siens, compromise par son mari. Napoléon a montré à sa mère la plus vive reconnaissance : « C'est à ma mère, à ses bons principes, que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. Je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend de sa mère. » Cependant il a reçu d'elle nombre de corrections et de fessées. Il semble les avoir méritées : « J'étais entêté ; rien ne me déconcertait ; j'étais querelleur, lutin ; je ne craignais personne. Je battais l'un ; j'égratignais l'autre ; je me rendais redoutable à tous. Mon frère Joseph était celui à qui j'avais le plus souvent affaire. Il était battu, mordu, grondé. »

Charles Bonaparte avait destiné Joseph, bien que l'aîné, à l'Église, et Napoléon, à l'armée, à cause de leurs inclinations naturelles. Napoléon fit ses études à l'école de Brienne, comme boursier du roi. Il y fut fort mal vu de ses camarades, à cause de sa fierté ombrageuse et de son humeur solitaire. Mais déjà il s'y distingua par son ardeur au travail et par ses succès en mathématiques et en histoire (1779-1784). Le chevalier de Keralio, inspecteur des écoles royales, le nota parmi les meilleurs élèves et le fit entrer à l'École militaire de Paris, d'où il sortit, au bout d'une année d'études seulement, avec le brevet de lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère (1785). Il avait à peine seize ans[1].

Formation de son génie. — De 1785 à 1789, on le voit successivement en garnison à Valence et à Auxonne, et surtout en Corse. Il mène encore une vie très gênée. Sa chambre lui coûte seulement 8 livres par mois. Il ne fait qu'un seul repas par jour pour s'acheter des livres et pour pouvoir élever sur sa maigre solde son jeune frère Louis,

1. On a conservé les notes du chevalier de Keralio ; M. de Buonaparte (Napolione), taille 4 pieds 10 pouces 10 lignes ; bonne constitution ; caractère soumis ; excellente santé ; a fait sa quatrième. Honnête et reconnaissant ; conduite très régulière ; s'est toujours distingué par son application aux mathématiques ; sait passablement l'histoire et la géographie ; faible dans les exercices d'agrément ; mérite de passer à Paris. Les juges des examens de sortie de l'École militaire, dont faisait partie l'illustre Laplace, lui décernèrent cet éloge : « Corse de nation et de caractère ; ira loin si les circonstances le favorisent. »

qu'il a fait venir auprès de lui. Cependant il dévore les ouvrages les plus variés : les *Commentaires de César* et les *Vies* de Plutarque, les mémoires militaires de toutes les époques, surtout les philosophes du XVIIIe siècle, Rousseau et particulièrement Raynal, qui lui inspirent la haine de la tyrannie et l'amour de la liberté.

Ses idées se modifient rapidement. Tout d'abord il n'admire que la Corse ; il déteste les Français : « Les Corses ont pu, en suivant toutes les lois de la justice, secouer le joug génois et peuvent en faire autant de celui des Français. *Amen* » ; et ailleurs : « Les Français, féroces et lâches, joignaient aux vices des Germains ceux des Gaulois, et furent le peuple le plus hideux qui puisse exister. » Ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, de prendre pour devise : *France avant tout*. Ces sentiments éclatent encore dans l'histoire de Corse, qu'il avait ébauchée, sous le titre de *Lettres sur la Corse* (1787-1789).

Dans son *Discours de Lyon* (1791), où il imite Rousseau, il prodigue les éloges classiques à tous ceux qui sont morts pour une idée, les Spartiates, Caton, Brutus, etc. Il salue les débuts de la Révolution française : « Après des siècles, les Français, abrutis par les rois et leurs ministres, les nobles et leurs préjugés, les prêtres et leurs impostures, se sont tout à coup réveillés et ont tracé les droits de l'homme. » Il adjure l'homme de se lever partout contre la tyrannie : « Tous les tyrans seront aux enfers, sans doute ; mais leurs esclaves y seront aussi. Car, après le crime d'opprimer une nation, celui de le souffrir est le plus énorme. » Il termine son opuscule par une longue invective contre le délire d'orgueil qui tourmente les tyrans et conquérants depuis Alexandre jusqu'à Cromwell et Louis XIV. Ainsi le premier écrit du prince royal, qui devait être le roi de Prusse Frédéric II, avait été une réfutation de Machiavel.

Napoléon en Corse. — Cependant il fréquente les salons et s'affine dans la belle société. D'ailleurs, le service est facile. Les manœuvres et les exercices sont rares. A peine sa vie de loisirs est-elle troublée par deux émeutes

réprimées : l'une à Lyon, l'*émeute des Deux Sous*, véritable grève des ouvriers en soierie, réclamant une augmentation de salaire, qui se termine par la pendaison de trois mutins ; l'autre à Auxonne, où il a bien de la peine à défendre, contre un pillage, les bureaux des receveurs des traites et les greniers de la gabelle. Aussi passe-t-il la plus grande partie de son temps en Corse, à peu près quatre années sur six (de 1786 à 1791), avec ou sans congé. Là, en même temps qu'il aide sa mère à relever les affaires de la famille, il se mêle à toutes les querelles politiques, préludant même à la journée de Brumaire par un véritable coup d'État. Pour se faire nommer chef de bataillon de la garde nationale, il enlève et sequestre le commissaire royal Murati, qui s'était déclaré pour son adversaire. Il semble borner toutes ses ambitions à jouer en Corse un rôle prépondérant.

A l'âge de vingt-deux ans, Napoléon n'est encore qu'un vrai Corse, de petite taille avec de beaux yeux et de belles dents, comme sa mère. Il est sombre et fier, très impatient de l'injustice, très reconnaissant des bienfaits, tout devoué à sa famille. Il a l'imagination vive, la pensée prompte, la parole naturellement éloquente. Il a reçu de la nature des dons extraordinaires ; il les a développés par des lectures très variées, par l'habitude de la méditation, que facilite une prodigieuse mémoire. En 1791, se termine la *période corse* de son histoire. Il va chercher un plus vaste théâtre à son ambition. A une époque où tant de médiocres émergeaient, comment lui, qui avait pleine conscience de son génie, n'aurait-il pas cherché à profiter des circonstances ?

Bonaparte et la Révolution. — Tout d'abord Bonaparte est membre assidu du club de Valence, affilié aux Jacobins de Paris. Au lendemain de la fuite à Varennes, il prête le serment exigé de tous les officiers « de n'obéir qu'aux ordres donnés, en vertu des décrets de l'Assemblée nationale ». Serment qui a provoqué l'émigration en masse des officiers. Par ambition, il s'attache aux Jacobins ; par inclination naturelle, il reste un homme d'ordre. A Paris, il assiste aux émeutes du 20 juin et du 10 août 1792. Il condamne la mollesse de Louis XVI ; mais il regrette de

ne pouvoir mettre à la raison la canaille. Ses séjours prolongés en Corse, sans permission régulière, l'exposaient à être rayé des cadres. Grâce à sa ferveur pour les idées nouvelles, il est au contraire promu capitaine et reçoit l'arriéré de sa solde. Aussi s'attache-t-il toujours plus étroitement aux Jacobins.

Dans son *Souper de Beaucaire*, le dernier de ses opuscules, il désapprouve nettement l'insurrection fédéraliste provoquée par les Girondins. La Montagne est victorieuse, il l'approuve : « S'il faut être d'un parti, autant être de celui qui triomphe; mieux vaut être mangeur que mangé. » Déjà son compatriote Salicetti, commissaire, envoyé par la Convention, pour réprimer les soulèvements du Midi, l'a recommandé à ses collègues Barras, Fréron et Robespierre le Jeune. Ceux-ci le mettent en réquisition pour diriger l'artillerie au siège de Toulon. Il indique l'importance du fort de l'Aiguillette. Dugommier adopte ses plans, et Toulon est enlevé aux Anglais (18 décembre 1793). En récompense, il est nommé général d'artillerie, à vingt-quatre ans, et il indique à Dumerbion, son chef, le mouvement tournant qui permet d'enlever le camp de Saorgio et de dégager la frontière du comté de Nice (1794).

Bonaparte au 13 vendémiaire. — Mais son attachement aux Robespierre l'a rendu suspect : emprisonné après le 9 thermidor, il se dégage vite de toute compromission avec les vaincus : « J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Robespierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur; mais, fût-il mon père, je l'eusse moi-même poignardé s'il aspirait à la tyrannie. » Salicetti le fait élargir. Il est désigné pour aller commander en second sous les ordres de Hoche, en Vendée.

Bonaparte ne voulait pas se compromettre dans une guerre civile. Il refusa et fut rayé du cadre des généraux (15 septembre 1795). Sa situation était devenue très précaire; il perdit, dans des spéculations sur des ventes de livres et sur des locations de maisons, le peu d'assignats qu'il avait rapportés d'Italie; il songeait à partir en Turquie pour réorganiser l'artillerie du sultan.

La journée du 13 vendémiaire le remit en faveur. « Ah! disait-il, la veille, en critiquant les dispositions prises par les royalistes, s'ils me mettaient à leur tête, je répondrais bien, moi, de les mettre dans deux heures aux Tuileries et d'en chasser tous ces misérables. » Les « misérables » s'adressèrent à lui et, après trois minutes de réflexion, il accepta l'offre de Barras de diriger contre les rebelles les troupes de la Convention. On sait comment il les canonna sur les marches de Saint-Roch et au Pont-Royal (4 octobre 1795). Dès lors sa fortune est faite. Barras lui choisit une femme dans son entourage immédiat. Joséphine, veuve du général de Beauharnais, avait mené une vie quelque peu aventureuse. Mais elle était pleine de charme; elle avait des relations étendues; elle pouvait faire entrer Bonaparte dans ce monde de l'ancien régime, qui avait tant de prestige pour un parvenu. Bonaparte l'aima, l'épousa (9 mars 1796). Le surlendemain, il quittait Paris pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie, que lui avait fait donner Barras.

Premières campagnes de Bonaparte. — Sa campagne d'Italie fut une course vertigineuse des Alpes à l'Adige et presque jusqu'aux portes de Vienne, dont chaque étape est marquée par une victoire. Il en revint avec la réputation du plus grand guerrier et du plus grand diplomate du temps. Il avait vaincu l'Autriche, fondé des républiques, distribué à son gré les territoires. Il avait contraint les Autrichiens et le pape à la paix. Son prestige était immense. Dans la réception théâtrale que lui ménagea le Directoire à son retour d'Italie et qui tenait déjà de l'apothéose, Bonaparte osa dire : « Lorsque le bonheur du peuple français sera assis *sur de meilleures lois organiques*, l'Europe entière deviendra libre. » C'était un langage inquiétant.

Aussi le Directoire se hâta de l'envoyer en Égypte, tandis que son ami Siéyès était exilé à Berlin comme ambassadeur. Mais c'est en Orient que se font les grands noms. Sa campagne d'Égypte, dont l'éloignement augmentait encore le merveilleux, fut un nouvel aliment à sa gloire.

Peu après la coalition se renouait contre la République, dont les armées étaient chassées d'Allemagne et d'Italie; la frontière même semblait menacée, et c'était le moment où le Directoire, plus que jamais désorganisé par le coup d'État de prairial, semblait vouloir remettre la France au régime de la Terreur. Heureusement les victoires de Bergen et de Zurich éloignèrent l'ennemi de la frontière avant même le retour de Bonaparte. Mais le malaise était général; l'inquiétude était dans tous les esprits. On souhaitait ouvertement la chute du Directoire; on attendait, on invoquait un sauveur.

Retour de Bonaparte. — Il était naturel que ce sauveur sortît de l'armée : « Les révolutions finissent toujours par le sabre », disait Rivarol en 1790, et Catherine II, en 1794 : « César viendra; il viendra, gardez-vous d'en douter. » César, ce fut Bonaparte. Débarqué à Fréjus, le 9 octobre 1799, il traverse la France dans une ovation perpétuelle; les cloches sonnent à toute volée; des feux de joie sont allumés; les représentations théâtrales sont suspendues par des chants patriotiques. Cependant, à Paris, il affecte une réserve calculée; il se renferme dans sa petite maison de la rue Chantereine, qu'on appelle, à cause de lui, rue de la Victoire. Il porte le costume de membre de l'Institut, avec un grand cimeterre turc. Il semble occupé seulement de géométrie et de science égyptienne. Très désintéressé dans les querelles des partis, puisqu'il ne songe qu'à lui-même, il étudie les hommes et se rend un compte exact de la situation.

S'il était revenu avant les victoires de Brune et de Masséna, il lui eût été facile de se poser en sauveur et de prendre immédiatement le pouvoir. Arrivé quelques semaines trop tard, il dut louvoyer entre les partis et recevoir leurs avances. Le parti « des intérêts » vint à lui le premier : Talleyrand, le prévoyant appréciateur des pouvoirs mourants et à naître, Fouché, le caméléon politique, l'habile Rœderer; des hommes d'ordre, Cambacérès, Réal, le médecin Cabanis, l'ancien ami de Mirabeau; surtout Siéyès, qui avait besoin d'une épée pour réaliser ses mys-

térieux projets de réformes, sans se douter que l'épée de Bonaparte serait si lourde. Les généraux étaient gagnés à l'avance, Beurnonville, Leclerc, Murat, Lefebvre, même l'illustre Moreau, qui avait refusé de prêter l'oreille aux suggestions de Siéyès, mais qui écouta celles de Bonaparte, à cause de sa haine contre le Directoire. Seuls Jourdan, Bernadotte et Augereau refusèrent de sacrifier la République. Quant à Barras, son flair fut en défaut; il continuait de conspirer en faveur de Louis XVIII.

Dès le 15 brumaire le complot fut arrêté dans le plus grand secret entre Siéyès, Bonaparte et quelques affidés. Le plan consistait à obtenir la nomination par les Conseils d'une commission destinée à réformer la Constitution de l'an III. On les effraierait par la dénonciation d'un complot jacobin; on les ferait délibérer à Saint-Cloud sous la pression de la force armée, commandée par Bonaparte, mais sans faire usage de cette force armée et de façon à conserver à l'acte projeté les apparences d'un coup d'État légal et parlementaire. Une Constitution nouvelle serait préparée, qui partagerait le pouvoir entre Bonaparte et Siéyès.

Coup d'État du 18 brumaire (1799). — Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le Conseil des Anciens recevait la révélation du soi-disant complot, votait la translation à Saint-Cloud et donnait à Bonaparte le commandement de l'armée de Paris. Bonaparte devait prêter le serment à la Constitution; il en altéra la formule en disant: « Nous voulons une République fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale; nous l'aurons; je le jure, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. » Les défenseurs de la Constitution, frappés de surprise, n'avaient opposé aucune résistance.

Déjà Bonaparte se croyait sûr du succès. Il parlait en maître : « Qu'avez-vous fait de cette France, que j'avais laissée si brillante ? J'avais laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre; j'avais laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; j'avais laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère. Que sont devenus 100.000 hommes,

qui ont disparu du sol français? Ils sont morts, et c'étaient mes compagnons d'armes! Un tel état de choses ne peut durer ; avant trois ans il nous ménerait au despotisme. » Bonaparte aurait pu dire avant trois mois. Pendant ce temps Moreau, installé au Luxembourg, avait accepté le rôle de geôlier du Directoire. Barras avait pris le parti de s'absenter : Siéyès et Roger-Ducos avaient donné leur démission : le général Moulin et l'honnête et naïf Gohier, qui la refusaient, étaient gardés à vue. Le gouvernement était désorganisé.

Journée du 19 brumaire. — Le lendemain, 19 brumaire, Bonaparte, à la tête d'un brillant état-major où figuraient Lefebvre, Macdonald, Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Leclerc, se rendit à Saint-Cloud. Les Conseils y étaient déjà réunis. Introduit dans le Conseil des Anciens, il promit, dans un discours incohérent, de sauver la République, si on lui donnait le pouvoir : « Et la Constitution? » cria un membre. — « La Constitution ! vous l'avez violée au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial. La Constitution ! elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. » Il termina par des menaces : « Si quelque orateur, payé par l'étranger, osait proposer de me mettre hors la loi, j'en appellerais à mes soldats. Je marche accompagné du dieu de la Fortune et du dieu de la Guerre. » Malgré ses dispositions bienveillantes, le Conseil des Anciens hésitait à approuver le coup d'État.

Au Conseil des Cinq-Cents, la majorité était nettement républicaine. Dès que Bonaparte parut, un immense tumulte s'éleva ; les cris de : « A bas le Dictateur! à bas Cromwell! Hors la loi! » étaient proférés de tous côtés. Bonaparte, si brave au feu, se troubla au milieu de toutes ces vociférations; il fut enlevé de la salle par ses amis. « Ils vous ont mis hors la loi, lui dit Siéyès; mettez-les hors de la salle. » A ce moment son frère Lucien, qui était président du Conseil des Cinq-Cents, sortit de la salle et harangua les grenadiers, qui entouraient leur général encore tout ému : « Soldats, le président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que ce Conseil est opprimé par la terreur que lui



Le 18 brumaire.

inspirent des représentants à stylet... Ce sont des brigands, soldés par l'Angleterre... Au nom de la loi, soldats, je vous confie le soin de délivrer la majorité des représentants. Que les baïonnettes les délivrent des stylets... Les autres, ce ne sont plus les représentants du peuple, ce sont les représentants du poignard. » Les grenadiers, conduits par Murat et Leclerc, rentrent dans la salle la baïonnette haute ; les tambours battent aux champs pour couvrir la voix de ceux qui protestent ; les représentants sont arrachés par la force des sièges qu'ils occupaient de par la loi. Les grenadiers emportent dans leurs bras les plus récalcitrants et reviennent à Paris, au chant du *Ça ira*. Ils croyaient avoir sauvé la République. Le coup d'État parlementaire était devenu, au dernier moment, un coup d'État militaire.

Les consuls provisoires. — Le soir, la majorité du Conseil des Anciens et une trentaine de membres des Cinq-Cents votèrent les mesures concertées d'avance, c'est-à-dire la suppression du Directoire, l'ajournement du Corps législatif et la nomination de trois consuls provisoires qui devaient travailler, avec une députation de représentants des deux Conseils, à rédiger une nouvelle Constitution. Les trois consuls provisoires furent Bonaparte, Siéyès et Roger-Ducos.

Bonaparte avait gravement violé la loi ; toutefois son usurpation ne trouva guère que des approbations. C'était le dernier terme d'une longue série de coups de force venant d'en haut ou d'en bas, du gouvernement ou de la rue. Le scepticisme politique avait gagné les paysans et les bourgeois qui, depuis 1789, avaient vu naître et sombrer tant de Constitutions. Depuis la Terreur on confondait trop souvent la République avec le régime de la guillotine. Pour la première fois, un Bonaparte obtint le pouvoir en agitant le spectre rouge ; l'exemple devait être suivi. D'ailleurs, la Révolution avait dévoré les plus nobles intelligences, les Vergniaud, les Condorcet, les Danton ; la guerre avait fauché toute une génération de jeunes capitaines patriotes : les Hoche, les Marceau, les Joubert. Paris, décapité depuis le 9 thermidor, n'avait plus ni ses comités, ni sa commune, ni ses clubs. Les partis extrêmes royaliste et jacobin étaient également

impopulaires. La bourgeoisie et les paysans réclamaient la possession tranquille des biens nationaux ; la masse de la nation demandait la paix et l'ordre. Ainsi la grande majorité des Français appelait un sauveur, et personne ne pouvait plus empêcher son avènement. Bonaparte fut accueilli par un élan de confiance unanime.

SUJETS A TRAITER

Les créations de la Convention.
Esquisser l'histoire financière de la Révolution française.
La jeunesse de Napoléon Bonaparte.
Comparer les Constitutions de 1791 et de l'an III.
La Société française au temps du Directoire.

CHAPITRE VI

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EUROPE LA DÉROUTE DES SOUVERAINS CAMPAGNES D'ITALIE ET D'ÉGYPTE (1796-1802)

I. **Guerre contre l'Autriche** (1795-1797). — Esprit nouveau des armées. — Campagnes d'Allemagne : Jourdan, Moreau, Hoche. — Première campagne d'Italie : Bonaparte. — Les réquisitions. — Les Républiques sœurs. — Affaire de Venise. — Traité de Campo-Formio.

II. **Guerre contre l'Angleterre** (1795-1802). — Hoche et Humbert en Irlande. — Bonaparte et l'expédition d'Égypte. — Conquête et organisation (1798). — Expédition de Syrie (1799). — Commandement de Kléber et de Menou. — Évacuation de l'Égypte (1801).

III. **Guerre contre la seconde coalition** (1799-1802). — Congrès de Rastadt. — La seconde coalition. — Les revers compensés. — La seconde campagne d'Italie : Bonaparte à Marengo. — Campagne d'Allemagne : Moreau à Hohenlinden. — Traités de Lunéville et d'Amiens (1801-1802). — Pacification générale.

Guerre contre l'Autriche et l'Angleterre. — En signant le traité de Bâle, la Convention avait habilement séparé la Prusse et l'Espagne, qui n'avaient été entraînées dans la coalition que par des intérêts fortuits et passagers, de l'Angleterre et de l'Autriche, avec lesquelles la France

---

Ouvrages a consulter : Lanfrey, *Histoire de Napoléon*. — P. Gaffarel, *Campagnes de la première République et du Consulat*. — Guillon, *la France et l'Irlande sous le Directoire*. — Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'Expédition d'Égypte*. — Voir, dans Jalliffier et Buchner, les Cartes et Croquis (nos viii-xv).

combattait pour des intérêts considérables et permanents. Les frontières naturelles de la France étaient occupées militairement. Il fallait les faire reconnaître en droit par un traité avec l'Autriche et l'Empire, et par l'assentiment de l'Angleterre. Le Directoire reçut donc de la Convention l'héritage d'une double guerre à conduire sur le continent et sur mer. Tâche redoutable, où la France avait échoué jusqu'ici! Il négligea d'abord la guerre contre l'Angleterre, se bornant à de chimériques projets de descente et de conquête. C'est à la guerre contre l'Autriche et l'Allemagne qu'il consacra ses principaux efforts. Ce fut d'ailleurs un phénomène très singulier de voir ce gouvernement, que paralysaient sans cesse les crises intérieures, nourri par ses généraux, réconforté par ses victoires sur la coalition, et acculé pour vivre à la nécessité de la prolongation indéfinie de l'état de guerre.

Les armées. Leur esprit. — La guerre change d'ailleurs de caractère. A la guerre d'affranchissement sous la Convention, succède la guerre de conquête sous le Directoire. L'élan national n'est arrêté ni au Rhin, ni aux Alpes. Les armées, si bien disciplinées, conduites par de jeunes généraux avides de gloire, ont facilement raison des vieilles troupes qu'on leur oppose et des tacticiens arriérés qui les dirigent. La nation applaudit à toutes ces victoires. La France régénérée a la sensation vive de sa jeunesse et de sa force. Elle se console par ses succès au dehors des tristesses de sa politique intérieure. Malheureusement la conquête ne va pas sans les réquisitions et les contributions de guerre. Bientôt on exigera du vaincu ses objets d'art les plus précieux, tout ce qui constitue l'héritage de gloire laissé par les ancêtres; puis les vainqueurs disposeront des territoires conquis sans l'assentiment des intéressés. Les nations seront aliénées. Le régime du sabre va commencer.

Cependant il faut faire une distinction entre les armées : celle de Sambre-et-Meuse sous Jourdan et Hoche, celle de Rhin-et-Moselle sous Moreau, restent ces armées modèles de patriotes qui se savent citoyens et libres, bien qu'astreints à la rude discipline des camps. Les officiers

marchent à pied et le sac au dos, comme le soldat, et ne se distinguent de lui ni par la nourriture ni par le vêtement. Tous ils sont pénétrés de leurs grands devoirs à remplir. Avec Bonaparte, l'armée d'Italie se transforme. Il offre à ses soldats de riches terres à occuper, des villes opulentes à piller. Il leur applique le mot de Siéyès : « Qu'êtes-vous? rien; que devez-vous être? tout. » Au sentiment de l'honneur va se joindre l'amour du butin. L'armée devient une carrière où l'on s'enrichit. Bonaparte régularise le pillage, encourage lui-même les exactions de ses lieutenants pour mieux les tenir à sa discrétion. Les soldats se donnent corps et âme au chef qui les nourrit. Aussi, avec leur aide, il détruira la République. Il obtiendra d'eux un trône.

Campagne de 1795. — La campagne de 1795 en Allemagne fut entravée par la trahison de Pichegru. A prix d'or, il avait accepté d'être le Monck de Louis XVIII. Il s'imaginait qu'en mettant un écu dans la main de chaque soldat il ferait d'eux des traîtres à la République! Tandis que Jourdan, passant le Rhin à Dusseldorf, poussait devant lui Clerfayt, pour opérer sa jonction avec Pichegru, celui-ci, déjà prêt à trahir, laissa sans secours deux de ses divisions, qui furent battues par les Autrichiens. Clerfayt et Wurmser se donnèrent la main à Heidelberg et se préparèrent à accabler, réunis, l'une ou l'autre de nos armées. Le Directoire, qui ne connut que plus tard la trahison de Pichegru, se contenta de le destituer et de le remplacer par Moreau. En Italie, Schérer, trop âgé et trop circonspect, se contentait de garder les passages des Alpes et refusait d'appliquer les plans hardis élaborés à Paris par Bonaparte. La guerre fut suspendue jusqu'au printemps de l'année 1796.

Campagne de 1796 en Allemagne. — Le plan de Carnot pour la campagne de 1796 consistait à faire converger trois armées françaises, à travers l'Allemagne et l'Italie, sur Vienne, pour y signer la paix : l'armée de Sambre-et-Meuse, par la vallée du Mein; l'armée de Rhin-et-Moselle, par la vallée du Danube; l'armée d'Italie, par la vallée du Pô et les passages des Alpes.

L'offensive de Jourdan avec l'armée de Sambre-et-Meuse fut rapide et brillante. L'un de ses lieutenants, Kléber, passa le Rhin à Dusseldorf et battit l'ennemi à Altenkirchen; l'autre, Marceau, investit Mayence. Lui-même poussa devant lui les Autrichiens de Wartensleben, enlevant Francfort, Wurtzbourg, Bamberg, et s'avança jusqu'aux frontières de la Bohême. Moreau, traversant le pont de Kehl, battit à Renchen et à Rastadt le corps autrichien de la Tour et même l'armée de l'archiduc Charles à Néresheim; il gagna le Danube et marcha sur Munich. La Souabe, comme la Franconie, étaient aux mains des Français. Les princes de Bade, de Wurtemberg et de Saxe acquittaient les contributions militaires et mendiaient la paix. Mais Moreau, au lieu de se porter au secours de Jourdan, ne songea qu'à lier ses opérations à celles de l'armée d'Italie. D'ailleurs, un nouveau chef remplaçait Clerfayt et Wurmser. C'était l'archiduc Charles, frère de l'empereur, âgé seulement de vingt-six ans. Il avait la promptitude du coup d'œil, la rapidité de l'action, qui manquèrent si souvent aux généraux autrichiens. Il était digne de se mesurer avec les jeunes chefs de nos armées républicaines.



Marceau.

Si Moreau entrait à Munich et Jourdan à Ratisbonne, la route de Vienne devenait libre. Il fallait à tout prix arrêter

l'un ou l'autre. L'archiduc ne laissa qu'un mince rideau de troupes devant Moreau, pour se porter contre Jourdan avec tout le reste de ses forces. Celui-ci, repoussé à Amberg, chercha à maintenir son contact avec Moreau en arrêtant les Autrichiens à Wurtzbourg, dans une grande bataille inégale et malheureuse, où 30.000 Français luttèrent contre 66.000 Autrichiens. Jourdan dut opérer une retraite rapide. Marceau, gravement blessé au combat d'Altenkirchen, mourut, à vingt-sept ans, au milieu des Autrichiens, soigné par le premier chirurgien de l'archiduc Charles : « Hélas! sa carrière fut courte et glorieuse; on vit pleurer ses amis et ses ennemis. Marceau fut le champion de la liberté. Il avait conservé la pureté de son âme. » (Lord Byron.) L'armée de Sambre-et-Meuse ne s'arrêta qu'en deçà du Rhin.

L'armée de Rhin-et-Moselle se trouvait dès lors très exposée, de front aux attaques de la Tour, de flanc aux manœuvres de l'archiduc Charles. Moreau opéra une retraite célèbre, qui augmenta encore sa grande renommée de tacticien. Sans se laisser entamer par aucune attaque, sans perdre ni un drapeau, ni un canon, il remporta la victoire de Biberach et regagna la France par le val d'Enfer et Brisach. Nos généraux avaient déployé les plus belles qualités de tacticiens ; nos troupes avaient fait preuve d'une remarquable endurance. Mais il avait fallu reculer des deux côtés.

Campagne de 1797. Mort de Hoche. — La campagne d'Allemagne de 1797 fut une brillante revanche. Moreau battit les Autrichiens à Diersheim et occupa les défilés de la Forêt Noire. Hoche, qui remplaçait Jourdan, remporta coup sur coup les belles victoires de Neuwied, d'Uckerath et d'Altenkirchen. Il détacha un corps sous Lefebvre, afin de maintenir sa liaison avec Moreau et de marcher de concert sur Vienne. Un courrier, venu du camp de Bonaparte, l'arrêta en plein succès en lui apprenant la signature des préliminaires de Léoben. Sans aucun mouvement de jalousie, il félicita le Directoire de la paix prochaine. Il n'en vit pas la conclusion définitive. Enlevé par la phtisie, à vingt-neuf ans, il est *mort trop tôt pour la*

France[1]. Il croyait fermement que l'avenir du pays était lié au maintien de la République. S'il eût vécu, sa gloire n'eût sans doute rien coûté à la liberté.

Première campagne d'Italie (1796-1797). — La campagne d'Italie avait pour but d'enlever le Milanais aux Autrichiens pour le donner au roi de Sardaigne en compensation de la Savoie et de Nice, et plus tard de marcher sur Vienne. Bonaparte va la faire dévier, suivant ses vues personnelles, en une entreprise destinée à lui assurer le *proconsulat* de l'Italie du Nord. Ce n'en est pas moins un beau morceau d'histoire militaire. Par ses concentrations rapides, par ses coups imprévus, il déconcerte un ennemi méthodique et circonspect à l'excès. Il est jeune et ardent, et les généraux autrichiens sont presque tous des vétérans de la guerre de Sept Ans, dont quelques-uns ont dépassé soixante-dix ans. Il a des troupes en plus petit nombre, mais qui se renouvellent d'une façon continue. Il sait qu'il peut dépenser 10.000 hommes par mois, et il marche droit à son but par une offensive hardie, sans se soucier des sacrifices. Les généraux autrichiens ont des troupes mercenaires raccolées à prix d'argent. Ils sont tenus de les épargner ; de là leurs manœuvres savantes, qui échouent toujours devant l'impétuosité française. Ainsi, malgré son audace, Bonaparte calcule juste. Avec une seule armée, qui, il est vrai, reçut à plusieurs reprises des renforts, il va battre et détruire quatre armées, qui étaient chacune supérieure en nombre aux troupes dont il disposait.

Bonaparte et Beaulieu. — Dès son arrivée à son quartier général, Bonaparte impose son ascendant à des chefs plus âgés que lui et assez mal disposés : Augereau,

1. C'est la formule même gravée sur le piédestal de sa statue, à Versailles. M. Sorel, à la suite d'un très beau portrait de Hoche en parallèle avec celui de Bonaparte, pose quelques points d'interrogation : « Hoche eût-il reculé devant la possession du pouvoir? Il semblait y marcher, comme Bonaparte; il en était digne certainement; il n'eût pas été un dictateur égoïste ; il eût voulu fonder la République. Mais eût-il pu éviter la grande guerre européenne et les excessifs agrandissements extérieurs ? » Par un excès de scrupule d'historien consciencieux, M. Sorel se garde de conclure.

Masséna. Il promet aux soldats dénués de tout de grandes villes et de riches provinces à piller[1]. Il a son plan nettement conçu, qu'il a emprunté à Maillebois dans sa campagne de 1745, et aux *Principes de la guerre de montagnes* de Bourcet. Il va couper les Autrichiens des Piémontais, passer le Pô à Plaisance et porter la guerre directement de l'Adda sur l'Adige. Il sait que l'ennemi est dispersé des sources du Tanaro jusqu'à Gênes ; que les 22.000 Piémontais de Colli cherchent surtout à couvrir Turin et le Piémont, et les 30.000 Autrichiens de Beaulieu, Alexandrie et le Milanais. D'ailleurs Beaulieu est un général routinier et affaibli par l'âge (soixante-douze ans).

Bonaparte n'a que 36.000 hommes disponibles : il lance trois corps à travers les cols de Montenotte et de Cadibone, de façon à couper les deux armées ennemies. Les Autrichiens, battus à Montenotte et à Millesimo par Augereau, à Dégo par Masséna, sont rejetés sur Acqui et contenus par Laharpe. Les Piémontais, délogés de Céva, sont écrasés à Mondovi. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, signe l'armistice de Cherasco, se retire de la coalition et envoie ses plénipotentiaires négocier à Paris un traité définitif (11-28 avril 1796). « Vainqueur en trois semaines ! disaient les émigrés. Quel manque de formes ! Parlez-moi de la guerre de Sept Ans, de la guerre de Trente Ans ! A la bonne heure ! Voilà des généraux bien élevés ! »

La République cisalpine. Les réquisitions. — Les Autrichiens sont écartés du Piémont ; Bonaparte va les chasser de la Lombardie. Après une feinte sur Valenza, il passe le Pô, à Plaisance. Les Autrichiens cherchent aussitôt à garnir la ligne de l'Adda. Il les culbute, en traversant le pont de Lodi avec ses grenadiers, sous une pluie de mitraille. Beaulieu renonce à défendre les lignes de l'Oglio et de la Chiese ; celle du Mincio est forcée à la journée de Borghetto. Les restes de l'armée autrichienne s'enfuient

1. La célèbre proclamation : « Soldats ! vous êtes mal nourris et presque nus... », etc., ne se trouve que dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Il ne l'a pas lancée en 1796 ; mais elle est la synthèse du langage qu'il tenait aux officiers et à la troupe.

pêle-mêle vers le Tyrol. Bonaparte est maître de trois des forteresses vénitiennes du quadrilatère, Peschiera, Vérone et Legnago ; il assiège la quatrième, Mantoue. Le soir de la bataille de Lodi, ses soldats l'ont proclamé, à cause de sa vaillance, *le Petit Caporal*.

Dès ce moment il déclare qu'il est entré « en malice avec le Directoire ». Il entrevoit pour lui la destinée de maître de l'Italie du Nord, peut-être même une destinée plus haute encore. Il entre à Milan en triomphateur. Une proclamation vibrante appelle les Italiens à la liberté : « Peuples d'Italie, le peuple français vient rompre vos chaînes... venez au-devant de lui. Vos propriétés, vos usages, votre religion, seront respectés. Nous ferons la guerre en ennemis généreux et seulement aux tyrans qui vous tiennent asservis. » La Lombardie est érigée en république. Mais déjà il faut que la guerre nourrisse la guerre. Les duchés de Parme et de Modène sont envahis, puis le territoire pontifical, Bologne et la Romagne, Ancône et les Légations, tandis que Murat pénètre en Toscane et saisit à Livourne de soi-disant marchandises anglaises. Le duc de Parme fournit 2 millions, 1.200 chevaux harnachés et 20 tableaux, dont le *Saint Jérôme* du Corrège, qu'il offrit vainement de racheter pour 1 million. Le duc de Modène est taxé à 10 millions. Le pape en promet le double par l'armistice de Bologne avec 100 tableaux, 500 manuscrits précieux, le buste du « patriote Brutus » et l'occupation provisoire de la Romagne et des Légations. C'est le vieux droit de la guerre, pratiqué comme au temps des Égyptiens et des Romains.

Bonaparte mène lui-même une vie austère ; mais il laisse piller ses lieutenants et les commissaires du Directoire, afin d'avoir barre sur eux. D'ailleurs les contributions payées par les vaincus n'ont plus seulement pour objet, selon la coutume, de nourrir l'armée envahissante. Elles doivent encore tirer l'État victorieux de ses embarras financiers. Bonaparte nourrit le Directoire, envoie des sommes considérables à ses collègues moins heureux. Le Directoire, bientôt converti à une doctrine qui lui procure tant d'avantages,

encourage Bonaparte. « Il faut, lui dit-il, envoyer d'Italie tout ce qui peut se transporter et qui peut être utile. » Dès lors le Directoire semble avoir abdiqué son autorité. Bonaparte est le maître de la politique comme de la guerre.

Guerre contre Wurmser. — Une nouvelle phase va s'ouvrir dans la guerre d'Italie. De juin 1796 à février 1797, Bonaparte lutte avec acharnement contre Wurmser et Alvinzi pour leur arracher Mantoue et la ligne de l'Adige. Wurmser a 70.000 hommes contre 45.000 Français. Il divise ses troupes en deux grandes masses : l'une, sous Quasdanowitch, descendant à l'ouest du lac de Garde, occupe Brescia et se propose de couper la ligne de retraite des Français. L'autre, longeant les deux rives de l'Adige, déloge Joubert et Masséna du plateau de Rivoli; les deux troupes vont cerner les Français et débloqueront Mantoue. « Hourrah! voilà les uhlans ! sauve qui peut! » Et déjà la panique commence. Mais le brave Augereau, malgré l'opinion contraire de Berthier, soutient qu'il faut rassembler toutes les troupes françaises pour battre séparément les deux armées avant leur jonction. Avec une rare décision, Bonaparte lève le siège de Mantoue, en abandonnant tout son matériel : « Malheur, s'écrie-t-il, à celui des deux qui aura mal calculé! » Quasdanowitch est battu à Lonato (1er et 2 août) et forcé de regagner la route du Tyrol. Aussitôt les Français se retournent contre Wurmser, dont l'avant-garde a déjà atteint Lonato. Il subit une grande défaite à Castiglione. Bonaparte, vainqueur, grâce à la rapidité de ses manœuvres, reprend au bout de six jours toutes ses positions devant Mantoue.

Cependant Wurmser a chargé Davidowitch d'attirer les Français vers le nord, dans la vallée de l'Adige, tandis qu'il fera lui-même, avec une nouvelle armée, un retour offensif par la Vénétie, vers Mantoue. Bonaparte, vainqueur à Roveredo et à Calliano, est informé à Trente du mouvement de Wurmser. Il se jette dans la vallée de la Brenta, le gagne de vitesse à Primolano, lui inflige à Bassano un sanglant échec. Wurmser réussit cependant à se jeter dans Mantoue après le combat de Saint-Georges, sauvé par

quelques fautes de détail des généraux français. C'est une vertigineuse poursuite de trois semaines (1er-20 septembre), qui coûte 27.000 hommes aux Autrichiens.

Alvinzi. Bataille de Rivoli. — La lutte contre Alvinzi est la plus acharnée de toute la campagne. Les

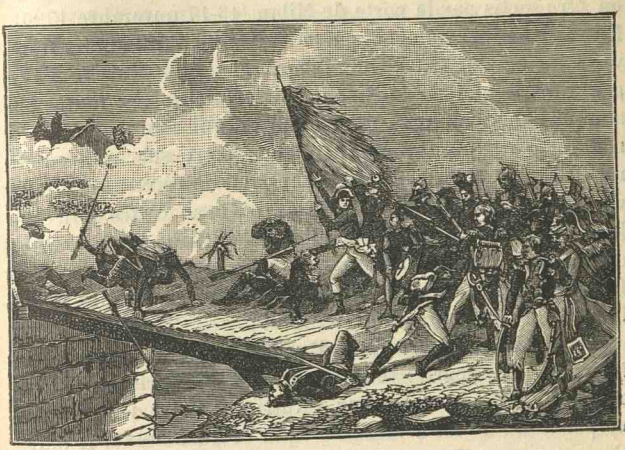

Passage du pont d'Arcole (d'après H. Vernet).

troupes françaises étaient dispersées dans le Tyrol, en Vénétie, devant Mantoue. Alvinzi enlève à Masséna la ligne de la Brenta; son lieutenant Davidowitch contraint Vaubois à abandonner la forte position de Rivoli. Bonaparte lui-même, posté au Caldiero, ne peut arrêter Alvinzi; il se retire à Vérone et en sort par la route de Milan, comme s'il voulait regagner la Lombardie : est-ce donc aussi l'abandon de l'Italie, l'aveu de la défaite et de l'impuissance? Les soldats sont bientôt rassurés; l'armée, tournant brusquement au sud, en traversant l'Adige au pont de Ronco, a gagné les marais de l'Alpone. Là, sur d'étroites chaussées, où la supériorité numérique de l'ennemi ne compte plus, les adversaires en champ clos se disputent l'Italie pendant trois journées d'affreux combats. C'est la bataille d'Arcole, où Bonaparte dut se jeter, un drapeau à la main, pour

entraîner ses grenadiers ; il fut même précipité dans le marais et sauvé à grand'peine par Belliard, par Marmont et par son frère Louis.

Enfin Alvinzi est arraché de ses positions, et les Français rentrent à Vérone par la porte de Venise, trois jours après en être sortis par la porte de Milan (15-17 novembre 1796). En vain Alvinzi ramène par la vallée de l'Adige une nouvelle armée de 75.000 hommes. La bataille décisive s'engage sur le plateau de Rivoli, couvert de neige : toutes les attaques des colonnes autrichiennes, qui cherchaient à se réunir pour cerner nos troupes, sont successivement repoussées. Le corps de Masséna, parti de Vérone le 13 janvier, qui a marché huit lieues avant de se battre à Rivoli, le 14, fait, le lendemain et pendant la nuit, une étape double; et. le 16, il atteint Provera sous les murs de Mantoue au faubourg de la Favorite. Cette fois Wurmser rendit enfin la place de Mantoue (2 février 1797).

L'archiduc Charles. Préliminaires de Léoben. — Bonaparte veut désormais tout risquer pour achever seul la victoire sur l'Autriche. Il est déterminé à ne pas attendre les armées du Rhin et du Danube. Il marchera seul sur Vienne. L'Autriche lui oppose son meilleur général, le vainqueur de Jourdan, l'archiduc Charles ; mais c'est, comme on l'a dit, un général sans armée. L'archiduc recule successivement derrière la Piave, le Tagliamento et l'Isonzo. Masséna force le col de Tarvis, après un combat livré au-dessus des nuages. Joubert traverse le col de Toblach. Toutes les troupes françaises sont réunies à Villach : le col de Neumarck est emporté; les Autrichiens sont refoulés le long du cours de la Muhr à Saint-Michel et jusqu'à Léoben.

Bonaparte est à quarante lieues, c'est-à-dire à moins d'une semaine de Vienne. Il adjure l'archiduc, dans une lettre destinée à frapper l'opinion, « de s'élever au-dessus des petites passions, qui animent si souvent les ministres et les gouvernements, et de mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité et de vrai sauveur de l'Allemagne. » L'armistice de Léoben est signé, le 18 avril 1797. C'est le préliminaire du

traité de Campo-Formio. La première campagne d'Italie est terminée. Dans nulle autre, Bonaparte n'a remporté de si grands avantages avec de si faibles moyens. Dès son début il s'élève au-dessus des hommes de guerre les plus renommés des temps modernes.

Opposition de la politique de Bonaparte avec celle du Directoire. — Bonaparte fait la guerre en artiste génial, mais il négocie en homme intéressé, qui ne songe qu'à sa grandeur future. Sa politique est nettement opposée à celle du Directoire : c'est celle qui a entraîné la France à créer en dehors de ses frontières naturelles ces « républiques sœurs », qui étaient autant d'extensions du territoire français. Sans doute, au milieu de l'entraînement de la victoire, il eût fallu beaucoup de force morale pour s'en tenir au *parti des anciennes frontières*, qui voulait conclure la paix générale sans demander pour la France aucun agrandissement. Le *parti des frontières naturelles* ne réclamait que justice en demandant pour la France une extension jusqu'aux limites que semble lui avoir assigné la nature.

Cette extension n'était d'ailleurs qu'une compensation aux agrandissements des grandes puissances de l'Est aux dépens de la Pologne et de la Turquie, et aux conquêtes de l'Angleterre dans l'Inde. En réunissant la Belgique et l'Allemagne de la rive gauche du Rhin, la France s'adjoignait des populations amies de longue date et déjà à moitié françaises par les tendances et le génie. D'ailleurs, la Convention eût accepté volontiers une Italie libre au-delà des Alpes et une Allemagne unie au-delà du Rhin ; c'était la conséquence logique de la propagande révolutionnaire. Sans doute quelques hommes d'État français eurent déjà l'idée d'organiser des Républiques amies sur nos frontières pour les mieux protéger. Mais il y a loin des rêveries de quelques diplomates à l'exécution[1].

1. En 1795, Cambacérès, Dubois-Crancé, Merlin (de Douai), Boissy d'Anglas, Siéyès étaient des partisans ardents des frontières naturelles : « La République, disait Cambacérès, a ses limites naturelles dans les Alpes et les Pyrénées et dans un pays libre, notre allié depuis plusieurs siècles. Elle se trouve contiguë vers le nord avec des possessions étrangères dont

C'est Bonaparte, par ambition, qui a donné l'exemple en Italie : il a voulu faire de l'Italie conquise sa province. Déjà il avait signé sans instructions l'armistice de Cherasco. Le traité de Paris, conclu par le Directoire, força le roi de Sardaigne à céder sans compensation la Savoie et Nice. Mais au moins le Directoire voulait rendre la Lombardie à l'Autriche en échange de la Belgique. Bonaparte y organisa la République cisalpine avec Milan pour capitale; il en nomma les administrateurs et les Conseils. Il avait reçu l'ordre d'entrer à Rome; il ne voulut pas s'aliéner à jamais le parti catholique et se contenta d'imposer au pape le traité de Tolentino (19 février 1797), en vertu duquel celui-ci céda à la France Avignon et le Comtat Venaissin, paya 30 millions et abandonna les légations de Bologne, Ferrare et Ravenne; Bonaparte les joignit aux États du duc de Modène pour en former la République cispadane, que bientôt il réunit, de son autorité privée, à la République cisalpine.

Affaires de Venise et de Gênes. — Les armées françaises n'avaient pas plus respecté que les Autrichiens la neutralité désarmée de la République de Venise. Bonaparte tyrannisa Venise par ses exactions et par ses insultes. Des soldats français brisaient les armes de la République et s'amusaient à passer une chaîne au cou du lion de Saint-Marc. Bonaparte fit même fabriquer par un certain Salva-

la démarcation et des gouvernements jaloux ont causé des siècles de guerre..... Vous examinerez si les conseils de la nation et l'expérience des siècles ne demandent point que vous traciez d'une main sûre les limites de la République française; si l'exécution de ce grand dessein ne doit pas être la base et la véritable garantie de la paix universelle. » Dubois-Crancé proposait déjà de faire de la Hollande une république constituée à l'image de la France et de donner le Hanovre à la Prusse en compensation de ses domaines rhénans. — Plus tard, en 1798, il recommandait au Directoire l'établissement d'une confédération du Rhin, placée sous le protectorat français, comme celle de 1806, et le refoulement de la Prusse et de l'Autriche vers l'Est, afin de soumettre à l'influence française les bouches du Weser et de l'Elbe, et de les soustraire à celle de l'Angleterre : « Ainsi le Directoire pourra à son gré fermer au commerce anglais tous les marchés et tous les ports du continent depuis Gibraltar jusqu'au Holstein ou même jusqu'au cap Nord. » C'est le germe de l'idée du blocus continental.

dori une fausse proclamation du gouvernement de Venise pour exciter le peuple à courir sus aux Français. Il employait le procédé connu, qui consiste à accuser de conspiration les gens qu'on se prépare à égorger.

Toutes ces excitations aboutirent à un massacre des Français à Vérone, tandis que Bonaparte marchait sur Vienne. Les *Pâques véronaises* furent cruellement vengées. En vain, pour conjurer la guerre que Bonaparte venait de déclarer, une révolution renversa l'antique gouvernement aristocratique de la République; le doge fut remplacé par un gouvernement démocratique, qui s'empressa de livrer à l'exigeant vainqueur 20 tableaux, 500 manuscrits cinq navires et les millions demandés. Malgré l'opposition absolue du Directoire, Bonaparte avait résolu de livrer Venise aux Autrichiens et d'en prendre une partie pour accroître la République cisalpine. C'était comme un nouveau partage de la Pologne.

A Gênes, comme à Venise, éclata une révolution démocratique, provoquée par l'agent français. Gênes paya 15 millions et fut transformée en République ligurienne; avec un Directoire et des Conseils nommés par Bonaparte. L'Italie était sa chose, et il en disposait suivant ses vues. La liberté qu'il lui apportait, c'était sa dictature.

Traité de Campo-Formio (1797). — A Léoben, il signa les préliminaires, la veille du jour où était annoncée l'arrivée de Clarke, le commissaire du Directoire. Au lieu d'imposer à l'Autriche la cession de la Belgique et la reconnaissance des frontières naturelles, moyennant la restitution de la Lombardie, Bonaparte proposa l'échange de la Lombardie contre la Vénétie sans inscrire aucune clause relative à l'Allemagne rhénane. Le Directoire était très mécontent : « Les triumvirs rugissent. La Réveillère est un tigre; Reubell pousse de gros soupirs. » Cependant le Directoire ratifia les préliminaires en laissant croire que la frontière du Rhin était acquise, et François II en répandant la croyance que l'intégrité de l'Empire était sauvegardée. Il est vrai que François II ne traitait pas comme empereur d'Allemagne, mais seulement comme prince autrichien, et

qu'il ne pouvait stipuler comme tel la cession d'aucune terre d'empire ; de plus, les préliminaires pouvaient être modifiés, lors du traité définitif.

Les négociations de ce traité eurent lieu successivement à Udine, à Passeriano et à Campo-Formio, où il fut signé, le 17 octobre 1797. Bonaparte malmena fort l'envoyé autrichien, le comte de Cobentzel[1]. Il en obtint des conditions plus avantageuses que celles des préliminaires de Léoben : cession de la Belgique ; reconnaissance de la République cisalpine, qui comprenait, avec le Milanais, le territoire vénitien à l'ouest de l'Adige, Modène et la Romagne ; cession de Corfou et des îles Ioniennes à la France ; acquisition par l'Autriche de la Vénétie au-delà de l'Adige, de l'Istrie et de la Dalmatie. Sans reconnaître encore l'extension de la France jusqu'au Rhin, l'empereur s'engage, par des articles secrets, à interposer ses bons offices au futur congrès de Rastadt, pour l'obtenir du corps germanique. La France lui faisait espérer en retour le territoire de Salzbourg et la Bavière jusqu'à l'Inn. La translation de Venise à l'Autriche est la tache de ce brillant traité. Préparée d'ailleurs et consommée avec une rare perfidie, elle fut la pensée personnelle de Bonaparte et la première de ces fantaisies brutales que multipliera la politique napoléonienne.

Ce traité fut accueilli en France par une explosion de joie universelle. Déjà l'on avait prodigué les ovations aux lieutenants chargés par Bonaparte de porter au Directoire les bulletins de victoire ou les drapeaux enlevés à l'ennemi. Quand il revint lui-même, ce fut un véritable délire d'enthousiasme. Le Corps législatif lui offrit une fête solennelle. La France entière tressaillait d'aise en songeant à la coalition de nouveau vaincue, à la paix que l'on espérait durable. Ce fut à peine une trêve de quelques mois.

1. On a parlé d'un cabaret de porcelaine, offert par Catherine II au diplomate autrichien, que Bonaparte, dans un accès de colère voulue, aurait jeté à terre en ajoutant : « Ainsi je briserai votre monarchie. » Il semble que le cabaret ait été cassé par accident. La scène a été dramatisée postérieurement.

Négociations avec l'Angleterre. Tentatives de descente en Irlande. — L'Angleterre restait seule en armes; elle voulait contraindre la France à renoncer à toutes ses annexions : « Il y allait, disait Burke, de la grandeur, de l'indépendance, de l'existence même de ce pays. »

Les Irlandais semblaient sur le point de se révolter. Wolf Tone, chef des *Irlandais unis*, à la fois capitaine et publiciste, diplomate et avocat, obtint l'assentiment de Carnot et du Directoire pour un essai de descente en Irlande. Hoche, qui était depuis un an à la tête de l'armée de l'Océan, fut chargé de l'opérer. Il la prépara avec le plus grand zèle. Mais la marine entravait tout par son mauvais vouloir, et le Comité de salut public n'existait plus pour faire fléchir, devant la sienne, toutes les volontés. Après bien des retards, Hoche sortit de Brest, le 15 décembre 1796. Mais il fut séparé de son escadre par une effroyable tempête. Grouchy, avec le reste de la croisière, voulait débarquer à Bantry; le contre-amiral Bouvet s'y opposa, en alléguant la mer trop forte; et quand Hoche parut enfin au rendez-vous, ses troupes étaient revenues à Brest. « Je ne m'étonne plus, s'écriait Wolf Tone, de Xerxès fouettant la mer; car, ce soir, je me sens tout à fait d'humeur à commettre quelque action aussi raisonnable. » Hoche voulait réitérer une seconde tentative; mais il fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le Directoire, au lieu d'agir avec les flottes françaises, entraîna contre l'Angleterre celles de ses nouveaux alliés, les Espagnols et les Hollandais, auxquels les Anglais avaient enlevé de précieuses colonies : Cordova, avec la flotte espagnole, fut battu au cap Saint-Vincent par l'amiral Jervis (14 février 1797); la flotte hollandaise de l'amiral Daëndels fut de même écrasée à Camperdown par l'amiral Duncan (11 octobre 1797). A deux reprises cependant, lord Malmesbury entra en négociations avec le Directoire en 1796 et en 1797: on ne put s'entendre. La guerre continua. Pour cette guerre, deux projets étaient en présence : une descente en Irlande ou une attaque dirigée contre les colonies

anglaises en Asie, le projet *Irlandais* ou le projet *Indien*. Ce fut au premier qu'on s'arrêta d'abord.

Une nouvelle descente fut préparée. Humbert, ancien marchand de peaux de chèvres, débitant de fromages et maquignon, qui était devenu général à cause de sa bravoure dans la guerre de Vendée, fit pendant quelque temps trembler l'Angleterre. Débarqué dans la baie de Killala avec un millier d'hommes, il surprit à table un évêque anglican, qui traitait de nobles hôtes et acheva avec lui le souper commencé; il vit s'enfuir à toutes jambes, devant les siens, l'armée royale, commandée par lord Cornwallis; on donna à cette journée le nom de *courses de Castlebar*. Mais, au lieu du soulèvement général de l'Irlande, qui était attendu, quelques misérables paysans se présentèrent seuls au camp français pour se faire nourrir et habiller. Dès lors cette poignée de braves, perdus au milieu d'un pays ennemi, devait fatalement succomber. A la suite du combat de Ballinamuck, Humbert se rendit. Les prisonniers français furent traités avec la plus grande courtoisie et échangés au bout de peu de temps. Au contraire, les Irlandais furent massacrés. Wolf Tone n'échappa à la potence que par le suicide. L'Angleterre était de nouveau sauvée (août-septembre 1798).

L'expédition d'Égypte (1798-1799). — Bonaparte prétendit cependant attaquer de nouveau les Anglais en Égypte. Cette expédition les forcerait à détacher une partie de leur flotte dans la Méditerranée et dans l'Inde, et l'on profiterait de cet éloignement momentané pour débarquer 40.000 hommes en Angleterre : c'était le projet indien. L'Égypte n'était pas encore la route de l'Inde, puisque l'isthme de Suez n'était pas percé; mais elle constituait le plus beau joyau de l'Empire ottoman, et le gage le plus précieux de la suprématie maritime dans la Méditerranée. S'établir en Égypte, ce n'était donc pas frapper au cœur l'Angleterre, comme le disait Bonaparte; mais c'était assurer à la France, avec la plus belle des colonies, la domination de la Méditerranée. Leibnitz en avait proposé la conquête à Louis XIV, et Choiseul à Louis XV; Joseph II

et Catherine II l'avaient offerte à Louis XVI pour sa part dans le démembrement de l'Empire ottoman. Cette expédition d'Égypte était donc conforme à une tradition déjà ancienne. Talleyrand, diplomate de carrière, en était un ardent partisan. Mais elle était très dangereuse, à cause de l'hostilité de l'Angleterre.

Bonaparte, en l'entreprenant, avait des vues toutes personnelles : « Si je reste longtemps sans rien faire, disait-il à Bourrienne, je suis perdu. Tout s'use ici-bas; je n'ai déjà plus de gloire. » Il voulait aller en Orient : « toutes les grandes gloires viennent de là. » Il voulait, avant tout, « chauffer sa gloire », comme il le disait. Un débarquement en Angleterre lui paraissait trop risqué. Il fallait le dévouement d'un Hoche pour le tenter. L'expédition d'Égypte était plus sûre. Comment ne pas frapper les imaginations en assurant à la France Malte, Corfou, Alexandrie, peut-être Jérusalem et Constantinople? Le Directoire n'était pas dupe de l'imagination de Bonaparte. Il résista de son mieux. La Réveillère resta toujours hostile à l'expédition. « Les Directeurs ne firent que céder », avoue Lucien, parce qu'ils redoutaient Bonaparte et avaient intérêt à l'éloigner. » Ainsi le calcul fut égoïste de part et d'autre : Bonaparte songeait à sa fortune, et le Directoire à sa sécurité. Mais la principale responsabilité incombe à Bonaparte; pour lui, nos meilleurs généraux, nos savants les plus distingués, allaient risquer leur vie dans une si aventureuse expédition.

Prise de Malte. — Bonaparte la prépara avec le soin et l'activité qu'il mettait à toutes ses entreprises. 500 embarcations dont 15 vaisseaux de ligne et 15 frégates, 10.000 marins, 35.000 soldats parmi les meilleurs se réunirent à Toulon. Il emmenait avec lui les plus renommés généraux : Kléber, Desaix, Vaubois, Menou, Regnier, Dugua; des brigadiers comme Lannes, Davout, Murat; de simples colonels, qui s'appelaient Marmont, Junot, Lefebvre, Bessières. Brueys et Villeneuve commandaient la flotte. Desgenettes et Larrey étaient chargés du service des hôpitaux; Poussielgue, du service financier. Monge, Fourcroy, Berthollet, l'ingénieur Conté, des érudits comme Jomard devaient inven-

torier les richesses historiques de l'Égypte, étudier et développer ses ressources. Arnauld et Parceval de Grandmaison devaient chanter les exploits du nouvel Alexandre.

Le départ eut lieu, le 19 mai 1798. Le secret de l'expédition ne fut dévoilé qu'en pleine mer. La condition du succès était d'échapper à la croisière anglaise de Nelson. L'escadre enleva Malte sans coup férir ; le grand-maître de l'antique milice des chevaliers avait été gagné par la promesse d'une rente de 300.000 livres. Les biens de l'Ordre furent confisqués ; Vaubois garda la Valette avec une faible garnison. C'était une position stratégique de la plus grande importance.

La conquête. Les Pyramides. Aboukir. — Nelson chercha les Français dans la baie de Naples, puis à Alexandrie, où il les précéda, et jusqu'en Syrie. Ce fut une chance heureuse que l'escadre française ait pu lui échapper. Elle aborda à Alexandrie où l'on entra sans résistance. L'Égypte était sujette de la Porte ottomane. Mais les 24 beys des Mamelucks en étaient les maîtres effectifs. Ils opprimaient les fellahs, paisibles cultivateurs du sol égyptien. Les plus puissants des beys, Ibrahim et Mourad, levèrent contre l'envahisseur étranger leur légère et rapide milice. Bonaparte prétendait arracher seulement l'Égypte aux Mamelucks sans porter atteinte à l'autorité de la Turquie. Il se présentait comme le libérateur des Égyptiens ; il promettait d'honorer leur religion, de respecter leurs coutumes, de les aider à remettre en valeur toutes les richesses de leur sol. Il leur prêchait à la fois le Coran et les droits de l'homme. A ses soldats, il promettait, lors de leur retour, assez d'argent pour acheter six arpents de terre.

Pour arriver plus vite au Caire, Bonaparte suivit la route directe à travers le désert de Damanhour. La chaleur, la soif, causèrent d'effroyables souffrances. On vit des soldats égarés se tuer sous les yeux de Bonaparte en lui criant : « Voilà ton ouvrage ! » Murat, Lannes, étaient parmi les plus abattus. Mais Bonaparte, Kléber, Desaix, conservaient toute leur énergie. Il fallut repousser les multiples et fuyantes attaques des Mamelucks à Ramanieh, à Chébreiss.

Bonaparte ordonna la célèbre formation en carrés pour résister de tous les côtés. Cette tactique assura la victoire des Pyramides (21 juillet 1798) : « Du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent », avait dit Bona-



Mameluck (d'après Géricault).

parte à ses soldats. Le Caire fut la récompense de cette brillante journée. Desaix poursuivit Mourad-Bey vers la Haute-Égypte et le battit à Sédiman. Nos soldats étonnés gravèrent leurs noms à côté des inscriptions des anciens Pharaons, sur les ruines imposantes de Karnak et de Philæ. Toute l'Egypte était conquise, à la suite d'une merveilleuse chevauchée.

Mais le désastre naval d'Aboukir pouvait tout compromettre. Au lieu de mettre en sûreté son escadre à Candie, selon les instructions de Bonaparte, Brueys avait jeté l'ancre dans la rade d'Aboukir. Il pensait que les Anglais ne pouvaient passer entre la terre et sa ligne de combat. Nelson osa cette manœuvre téméraire dont il était coutumier. Il prit ainsi nos vaisseaux entre deux feux et les fit sauter et couler bas. Brueys, quatre fois blessé, mourut à son poste. Villeneuve put s'échapper avec deux vaisseaux et deux frégates. Nelson avait reçu un éclat de mitraille, qui fit retomber la peau du front sur son seul œil valide. Il était déjà manchot. Il reçut le titre de baron du Nil avec une pension de 2.000 livres sterling. Notre belle armée d'Égypte était captive dans sa conquête (1er et 2 août).

Organisation. L'Institut d'Égypte. — Bonaparte ne se laissa pas émouvoir. Il était tout entier à l'organisation de l'Égypte. La justice, les impôts, l'administration, tout fut remanié en peu de temps. Menou se fit musulman pour gagner les indigènes, et il épousa une Égyptienne, qu'il traita avec les mêmes égards qu'une Française. Bonaparte, le jour de la fête du Nil, se rendit en costume oriental à la grande mosquée du Caire et récita les litanies musulmanes, assis parmi les cheïkhs. Les Arabes l'appelaient *Ali Bounaberdi*.

Sous son impulsion, les recherches les plus utiles furent commencées. On releva les traces de l'ancien canal du Nil à la mer Rouge; le percement direct de l'isthme de Suez fut étudié; mais des nivellements mal faits empêchèrent de donner suite à ce projet fécond. Les savants étudièrent les admirables ruines de la vieille Égypte; les peintres Denon et Redouté dessinèrent les colosses de pierre, les Sphynx, les Pyramides; l'architecte Lepère proposa d'ingénieuses restaurations des temples et des hypogées; Jomard déchiffra les hiéroglyphes numériques, et rapporta la précieuse pierre trilingue de Rosette, qui devait donner la clef du mystère. Berthollet, Dolomieu, Geoffroy-Saint-Hilaire, étudièrent le climat, la constitution du sol, les phénomènes de l'inondation; Desgenettes et Larrey présidèrent aux mesures sanitaires et installèrent un lazaret pour arrêter au passage

les maladies rapportées au Caire par la grande caravane annuelle de la Mecque. Conté, ce Protée, « qui avait dans la tête toutes les sciences et, dans la main, tous les arts », fondit des canons, fabriqua pour la troupe de légers costumes de cotonnade blanche et frappa au balancier les *paras* d'Égypte.

Tels furent les principaux travaux de l'*Institut d'Égypte*. *La Décade égyptienne* les faisait connaître; *le Courrier d'Égypte* enregistrait les nouvelles politiques. Ainsi fut tentée une véritable résurrection de la vieille Égypte. Depuis l'expédition de Bonaparte la France a toujours occupé le premier rang dans les études d'égyptologie. Grâce à la France, l'Égypte est devenue cet État mi-musulman et mi-occidental qu'elle est restée jusqu'à nos jours.

Expédition de Syrie (1799). — Bientôt il fallut reprendre les armes. Le sultan, après avoir hésité entre l'alliance française et l'alliance russe, avait déclaré la guerre aux Français, à la nouvelle du désastre d'Aboukir. Talleyrand, qui avait promis de gagner les Turcs, était resté prudemment à Paris. Deux armées turques s'apprêtaient à chasser les Français d'Égypte : l'une devait y entrer par la Syrie ; l'autre serait transportée de Rhodes à Aboukir, sous la protection de la flotte anglaise. Bonaparte ne se laissa pas attaquer : il marcha à la conquête de la Syrie. C'était, d'ailleurs, l'antichambre de l'Égypte : la possession de cette contrée, toujours convoitée par les maîtres du Nil, aurait assuré aux Français l'exploitation des bois du Liban et la disposition de ports excellents, c'est-à-dire tout ce qui manque à l'Égypte.

Bonaparte enleva rapidement El-Arish, Gaza, Jaffa, où il fit massacrer 3.000 prisonniers qu'il ne pouvait nourrir et qu'il ne voulut pas laisser revenir dans les rangs des vaincus. Il espérait prendre Saint-Jean-d'Acre sans plus de résistance. Mais la place était bien fortifiée et courageusement défendue. Achmet-Pacha, surnommé Djezzar, c'est-à-dire l'égorgeur, commandait la garnison turque. Le comte de Phélipeaux, ancien camarade de Bonaparte à Brienne, dirigeait l'artillerie. Le commodore anglais Sydney-Smith ravitaillait la place par mer : il captura

et tourna contre nos troupes nos propres canons, envoyés par mer pour hâter la prise de la place. Bientôt une armée turque, sous les ordres d'Abdallah, s'approcha pour délivrer Saint-Jean-d'Acre. De sanglants combats lui furent livrés à Tibériade, à Nazareth et au Mont-Thabor : Murat, Junot, Kléber, s'y distinguèrent par une bravoure restée légendaire. Les Turcs furent écrasés. Mais Bonaparte n'avait plus de boulets pour continuer le siège. Il était forcé de renvoyer ceux qu'il recevait de Sydney-Smith; il les payait à raison de deux pour un franc. En un jour un seul soldat en apporta pour 80 francs! Après quatorze assauts inutiles, il fallut lever le siège. Bonaparte accusa Sydney-Smith de lui avoir fait manquer sa fortune.

Au retour, la peste commença ses ravages : à Jaffa, les soldats mouraient en foule. Bonaparte visita les hôpitaux, toucha les malades. Ils croyaient que leur jeune chef les guérirait, comme jadis on attribuait au roi le pouvoir de guérir les écrouelles. Cet acte de tranquille courage frappa de honte tous ceux qui abandonnaient leur devoir. Les médecins trouvèrent désormais les auxiliaires qui leur avaient d'abord manqué. Mais ils ne s'inoculèrent pas, comme on l'a dit : « J'en serais mort, disait plus tard Desgenettes, comme ces deux médecins anglais qui, sur la foi d'un bruit très répandu, ont voulu imiter mon exemple. » Bonaparte dut abandonner aux cruelles vengeances des Turcs ceux qui ne pouvaient le suivre. La seconde armée, forte de 18.000 Turcs, avait débarqué à Aboukir. Bonaparte en eut facilement raison. Il les fit prisonniers ou les jeta à la mer. « De l'armée ennemie débarquée, pas un homme ne s'est échappé », affirmait-il, et c'était la stricte vérité.

Départ de Bonaparte. — Cependant une nouvelle coalition avait éclaté contre la France. L'Italie était perdue : les Français étaient chassés d'Allemagne; la frontière même était menacée. Bonaparte se vantait « d'avoir toujours deux cordes à son arc ». En partant pour l'Égypte, il écrivait à Joseph : « Si mon pays a besoin de moi, que la guerre se rallume, qu'elle ne soit pas heureuse pour la

France, je reviens. » Il fallait pour cela que la France fût battue en Europe pendant qu'en Orient il donnerait un nouvel éclat à son nom : c'était le programme de son ambition, démesurée au point qu'il en oubliait la patrie.

Il reçut du Directoire une lettre du 4 novembre 1798, qui lui annonçait l'entrée en campagne de la coalition et qui le laissait libre de revenir ou de continuer en Orient l'exécution de ses plans. Il apprit, au commencement d'août 1799, par les journaux que lui remit Sydney-Smith, les premiers revers des Français en Italie et en Allemagne. Dès lors Bonaparte oublia tous ses rêves de domination en Orient [1]. Son imagination était facilement calmée par sa raison froide. Il résolut de quitter l'Égypte, abandonnant ses soldats, qui s'étaient associés à sa fortune. Il emmena avec lui Berthier, Murat, Lannes, Marmont, Bessières, Duroc, Andréossy, Eugène de Beauharnais, Monge, Berthollet, Denon. Il laissa le commandement à Kléber, dont il connaissait la capacité, mais dont il redoutait la rude franchise. Il lui transmit ses instructions par écrit, sans lui faire l'aveu de son abandon [2].

Commandement de Kléber. — Ce qui suit est la liquidation glorieuse encore de cette entreprise désormais

1. Bonaparte a souvent exprimé, et sous les formes les plus variées; ses rêves orientaux : « Si je m'étais emparé d'Acre, je prenais le turban : je faisais mettre de grandes culottes à mon armée; je ne l'exposais plus qu'à la dernière extrémité. J'en faisais mon bataillon sacré, mes immortels. C'est par des Arabes, des Grecs, des Arméniens que j'eusse achevé la guerre contre les Turcs... Je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient, et je revenais à Paris par Constantinople. »

2. On a souvent qualifié cet abandon de désertion. Il est certain que le premier devoir d'un général est de ne pas quitter ses troupes sans ordre supérieur, et le devoir était d'autant plus strict pour Bonaparte que, seul, il avait conçu et décidé l'expédition d'Égypte. Mais les excuses ne lui manquent pas. Le Directoire, qui lui avait accordé l'autorisation de quitter l'Égypte, tenta, vainement, il est vrai, de rapatrier les troupes d'Égypte sur une flotte qu'avait préparée Bruix. En France, l'on souhaitait donc le retour de Bonaparte. D'ailleurs, à son départ, Bonaparte ne connaissait que les premiers échecs de nos armées. Il espérait avoir facilement raison de la coalition et revenir en Égypte au bout de trois mois. Enfin, s'il ne put donner à Kléber que des instructions écrites, c'est que le départ soudain de Sydney-Smith débloqua à l'improviste Alexandrie (Voir Bouday de La Meurthe, *le Directoire et l'Expédition d'Égypte*).

sans issue. Nul n'était plus digne de remplacer Bonaparte, que Kléber. Sa haute taille, son mâle visage, qui s'échauffait encore dans le feu de l'action, sa voix caressante, la simplicité vraiment républicaine de son accès, ses beaux états de service, l'avaient rendu populaire. En Syrie, on avait opposé son humanité à la rudesse impitoyable de Bonaparte. Il se révéla bon administrateur; il s'intéressa aux travaux de l'Institut d'Égypte; il sut gagner le cœur des fellahs: « Dites au peuple, écrivait-il aux ulémas, que la République française m'a chargé spécialement de veiller au bonheur des Égyptiens. C'est de tous les attributs du commandement le plus cher à mon cœur. » Malgré tout, il se savait captif en Égypte; il savait qu'une armée, qui ne peut être ravitaillée, ne peut éviter une capitulation. Il voulait donc traiter de l'évacuation de l'Égypte, tandis qu'il était encore assez fort pour se faire respecter. La convention d'El-Arish, signée avec le commodore Sydney-Smith, portait que l'Égypte, évacuée par les Français, serait remise aux autorités ottomanes et que nos troupes seraient ramenées en France, sur des vaisseaux anglais, avec les honneurs de la guerre (24 janvier 1800).



Kléber.

Kléber évacua le Caire. Mais l'amiral Keith désavoua son subordonné, Sydney-Smith, et exigea que les Français se remissent prisonniers de guerre entre ses mains. « Soldats, répliqua fièrement Kléber, on ne répond à

de telles insolences que par des victoires; préparez-vous à combattre. » Avec 12.000 hommes seulement, Kléber mit en fuite, à Héliopolis, les 70.000 Turcs et Égyptiens qui avaient débarqué dans le delta. Le Caire fut réoccupé après une sanglante guerre de rues. Le chevaleresque Mourad-Bey s'engagea à servir loyalement la France. Kléber se réinstalla en Égypte, comme pour y rester définitivement, et il donna tous ses soins à la bonne administration du pays. Mais il tomba, frappé à coups de poignard, dans son palais du Caire, par un musulman fanatique du nom de Soliman, le même jour où Desaix succombait à Marengo (14 juin).

Évacuation de l'Égypte (1801). — Cette mort lamentable précipita le dénouement des affaires d'Égypte. Le commandement passa par droit d'ancienneté à Menou, un paperassier brouillon, qui s'était rendu ridicule en pratiquant l'islamisme. Belliard avait sollicité le commandement et ne put s'entendre avec son nouveau chef. Trois armées de Turcs, d'Anglais et de Cipayes s'apprêtaient à cerner la petite troupe française d'occupation. Menou divisa ses troupes au lieu de les concentrer. Avec 8.000 hommes il se porta au-devant d'Abercromby, qui venait de débarquer à Aboukir. La bataille de Canope resta indécise; Abercromby y fut tué; mais Menou battit en retraite et s'enferma dans Alexandrie. Il laissa Belliard capituler au Caire, après une belle défense contre des forces très supérieures. Lui-même il rendit Alexandrie (30 août 1801), en stipulant que les troupes françaises, rapatriées sur vaisseaux anglais, garderaient leurs drapeaux, leurs armes et leurs bagages. Il obtenait les honneurs de la guerre que l'Angleterre avait injustement refusés à Kléber.

Telle fut la fin de cette entreprise à la fois glorieuse et vaine, stérile et féconde. Elle porte l'empreinte de l'esprit puissant et capricieux qui l'a conçue. La campagne d'Italie avait révélé en Bonaparte le grand capitaine; la campagne d'Égypte, c'est déjà la pure politique napoléonienne, avec son mélange caractéristique de chimères, de génie et d'égoïsme. Égoïste, la pensée de laisser le Directoire à ses

embarras et à ses fautes pour revenir en sauveur avec le prestige des lointaines aventures d'Orient; géniale, l'idée de ressusciter la vieille Égypte, cette divination en quelque sorte de son passé et de son avenir; chimérique enfin, le projet de conquérir l'Inde par l'Égypte et de frapper ainsi « l'Angleterre au cœur de sa puissance coloniale ». Puis, le rêve vite abandonné et le retour aux réalités : le 18 Brumaire, l'écrasement de la seconde coalition.

Nouveaux empiétements du Directoire. Les Républiques sœurs. — La deuxième coalition fut l'œuvre de l'Angleterre et sa réponse à l'expédition d'Égypte : elle ne voulait pas laisser à la France la possession du Nil ni l'hégémonie de la Méditerranée. Elle sut intéresser à sa cause le tsar Paul Ier. La France avait rouvert en Orient l'ère des croisades; par une sorte de choc en retour, la Russie va intervenir dans l'Europe occidentale. Les provocations de la France donnèrent d'ailleurs des prétextes suffisants à cette intervention. Le Directoire fut poussé par Bonaparte à de nouveaux empiètements. Depuis le traité de Campo-Formio, les Directeurs étaient obligés de compter avec lui, de l'admettre dans leurs délibérations relatives à la politique étrangère. C'est dans ces séances que fut préparée l'expédition d'Égypte, et que furent arrêtées les résolutions relatives à l'établissement de nouvelles *Républiques sœurs*.

En Hollande, l'ambassadeur français Delacroix provoqua une révolution qui enleva le pouvoir à l'*aristocratie fédéraliste* pour le donner aux *démocrates unitaires*, avec une constitution copiée sur celle de la République française. En Suisse, les efforts de l'agent Mengaud, soutenu par l'armée de Brune, firent triompher les démocrates vaudois de Lausanne, de l'aristocratie bernoise. La *République helvétique* fut imposée aux treize cantons suisses. Genève, Mulhouse et Montbéliard furent annexés en pleine paix, comme Strasbourg, autrefois, par Louis XIV. A Rome, Joseph Bonaparte, ambassadeur français, avait encouragé secrètement une insurrection démocratique contre le pape Pie VI. Le général Duphot fut tué dans l'émeute qui suivit.

Bonaparte fit envoyer son ami personnel, Berthier, pour protéger son frère et venger la victime. Par ses manœuvres secrètes, la *République romaine* fut proclamée au Capitole. Le pape Pie VI fut entraîné captif à Parme et mourut à Valence. Les trésors de Berne et de Rome firent les frais de l'expédition d'Égypte. C'est Bonaparte qui avait été l'instigateur de toutes ces usurpations. Le Directoire ne fit que suivre l'impulsion donnée en faisant détrôner le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV, par l'armée de Joubert, et le roi de Naples, Ferdinand IV, par l'armée de Championnet. Ferdinand IV, poussé par la trop célèbre reine Caroline, sa femme, avait donné asile à Nelson après la bataille d'Aboukir. La République parthénopéenne[1] fut substituée à l'ancien royaume de Naples. Sur une sommation énergique de Championnet aux moines napolitains, le sang de saint Janvier, le vénéré patron de Naples, se liquéfia le jour de sa fête, suivant la coutume annuelle. Ainsi le clergé lui-même était obligé de se rallier. Championnet, à force de vigueur, d'entrain et de désintéressement personnel, s'était concilié le peuple de Naples.

Congrès de Rastadt (1797-1799). — Avec les Républiques cisalpine et ligurienne reconnues par le traité de Campo-Formio, c'était la sixième République organisée. La France exerçait son protectorat sur toute l'Italie, sur la Suisse et sur la Hollande. Le congrès de Rastadt, réuni pour régler les indemnités promises aux princes allemands par les traités de Bâle et de Campo-Formio, donna au Directoire des prétextes pour intervenir aussi en Allemagne. Bonaparte n'avait fait que paraître au Congrès. Son successeur Treilhard eut l'habileté de faire reconnaître, par la diète de Ratisbonne, au nom de l'Empire, la cession absolue et définitive à la France de tous les territoires à l'ouest du Rhin. Il proposait avec beaucoup de sens de se désintéresser de tous les autres règlements de territoires; de laisser les princes allemands se disputer les domaines ecclésiastiques et les villes libres qu'il s'agissait de sécu-

1. Ainsi nommée de Parthénopé, ancien nom de Naples.

lariser ou de médiatiser. C'eût été une excellente politique.

Mais le Directoire voulut présider au partage. « Nous devons rester en état d'attaquer, et rendre notre arbitrage efficace », écrivait Talleyrand. Roberjot, notre nouveau plénipotentiaire, tapissa son cabinet de cartes des États allemands, compila les mémoires justificatifs des princes pour appuyer leurs prétentions, présida souverainement aux distributions dans « cette foire aux convoitises ». La politique néfaste de Bonaparte suivie trop docilement par le Directoire, engageait donc la France à ne pas se contenter des frontières naturelles, dernier terme de la formation séculaire de notre unité nationale. La création des Républiques sœurs avait pour résultat de placer sous notre dépendance l'Italie et l'Allemagne. L'Europe ne pouvait tolérer ces nouveaux empiétements.

La seconde coalition (1799-1802). — Au lieu de chercher à conjurer l'orage, le Directoire sembla marcher au devant. Les Autrichiens ayant insulté le pavillon républicain, arboré par Bernadotte à l'hôtel de l'ambassade française de Vienne, et ayant donné passage à l'armée russe, la France déclara la guerre à l'Autriche (12 mars, 1799). Déjà l'Angleterre, le sultan, les Bourbons de Naples réfugiés en Sicile, étaient en armes contre la France. La Prusse resta neutre, malgré les sollicitations des alliés. Siéyès, envoyé en ambassade à Berlin, lui offrait la perspective d'agrandissements étendus aux dépens de la Pologne russe.

La grande nouveauté de cette coalition est l'apparition des armées russes dans les guerres d'Occident. C'est Bonaparte qui, en rouvrant la question d'Orient par son attaque contre l'Égypte, a opéré la réconciliation contre nature de la Russie avec l'Angleterre. Les Russes, seuls parmi les coalisés, ont une foi à opposer à la foi des vétérans de nos armées. Ils vivent et meurent pour le tsar, comme les nôtres pour la liberté. Ils ont d'ailleurs une organisation solide, un équipement excellent avec leurs fortes bottes et leurs épais manteaux; leur chef, Souvorof, aussi populaire que

Bonaparte est, comme lui, dédaigneux des vieilles méthodes[1], et marche droit à l'ennemi dans une offensive hardie. Ils vont être nos plus rudes adversaires.

La guerre va se faire sur un front très étendu, depuis la mer du Nord jusqu'au phare de Messine : 40.000 Anglo-Russes, sous le duc d'York et Hermann, sont chargés de rétablir en Hollande le stathouder. L'archiduc Charles, avec 70.000 hommes, doit pénétrer en Alsace; en Suisse, 80.000 Austro-Russes, sous Hotze dans le Vorarlberg, Korsakof au centre, Bellegarde dans le Tyrol, serviront de soutiens aux armées d'Allemagne et d'Italie. 60.000 Russes et Autrichiens chasseront les Français de l'Italie du Nord, et 40.000 Autrichiens, Italiens et Anglais, avec Kray pour chef, leur enlèveront le reste de l'Italie. L'Angleterre bloquera tous nos rivages et empêchera le retour de notre armée d'Égypte.

La France renouvelle, par la loi de la conscription, l'obligation du service militaire pour tous. Aux 300.000 ennemis qui l'assaillent, elle ne peut opposer que 170.000 hommes : 10.000 sous Brune en Hollande; 50.000 sous Jourdan, échelonnés de Mayence à Schaffouse; 30.000 sous Masséna en Suisse; 50.000 dans l'Italie du Nord sous Schérer; 30.000 à Naples sous Macdonald, qui a remplacé Championnet, injustement accusé de malversations. Après avoir enlevé à la France toutes ses annexes, les alliés comptent pénétrer sur son territoire pour en opérer le partage. La guerre commence par un odieux attentat. Les trois plénipotentiaires français à Rastadt, Roberjot, Bonnier, Jean de Bry, sont assaillis par des hussards autrichiens du régiment des Szecklers et laissés pour morts sur place. Jean de Bry seul survécut.

1. Il avait rédigé pour ses soldats un catéchisme populaire très original dont voici quelques préceptes : Tomber sur l'ennemi dru comme neige; surpris, il est déjà vaincu à moitié; ne lui donne pas le temps de se reconnaître, poursuis-le, achève-le. — Tirer rarement; viser précisément, avec la baïonnette hardiment. La balle est une sotte; la baïonnette, une gaillarde. — Nous sommes venus pour battre les impies athées français. — N'insulte pas l'habitant; c'est lui qui nous nourrit. Le soldat n'est pas un brigand; épargne qui demande grâce. »

Perte de l'Italie. — Le début de la guerre fut marqué par des revers. Jourdan, battu à Stockach par l'archiduc Charles, eut le tort de repasser le Rhin à Strasbourg, au lieu de renforcer le corps de Masséna. Schérer voulut vaincre les Autrichiens avant l'arrivée des Russes; ses colonnes durent reculer devant le maréchal Kray, à Magnano; Moreau, son lieutenant, empêcha par sa vigueur la retraite de se changer en déroute; mais Souvorof, pour son début, força le passage de l'Adda par la rude bataille de Cassano. Cependant il ne put empêcher Moreau de se cantonner fortement dans le Montferrat, entre Casale et Alexandrie, pour y attendre Macdonald, qui accourait à marches forcées de l'Italie du Sud. Celui-ci subit pendant trois jours, le long de la Trebbia, les furieuses attaques des Russes. Écrasé par la supériorité du nombre autant que par la valeur de ses adversaires, il put cependant opérer sa jonction avec Moreau.

Macdonald fut destitué, et Moreau désigné pour prendre la place de Jourdan sur le Rhin. Turin, Mantoue, Tortone, Alexandrie, tombèrent successivement entre les mains de l'ennemi. Les îles Ioniennes furent perdues, et Malte capitula après un siège mémorable, soutenu par Vaubois. Le dernier espoir du Directoire reposait sur Joubert, jeune capitaine de grande allure, intrépide et généreux, loyal républicain et patriote ardent. Siéyès voulait l'opposer à Bonaparte et lui confia l'armée d'Italie. A la sanglante bataille de Novi, Joubert tomba frappé à mort; et son successeur, Championnet, qui n'avait plus qu'une ombre d'armée, couverte de glorieuses guenilles, épuisée par les fatigues et les privations, fut encore battu à la Génola. Toute l'Italie était perdue, sauf Gênes, et l'armée française était rejetée en désordre sur la frontière. Tous les anciens souverains regagnaient leurs États.

Victoires de Zurich et de Bergen. — Deux victoires sauvèrent la France avant le retour de Bonaparte. La Suisse était comme une immense place assiégée. Masséna, « l'enfant chéri de la victoire », infligea à l'archiduc Charles un premier échec à Zurich, se maintint sur les

hauteurs de l'Albis, et garda fortement la ligne de la Reuss et la passe du Saint-Gothard, où était installé son lieutenant, le montagnard Lecourbe. C'est alors que le conseil supérieur de Guerre, siégeant à Vienne, opéra, pour des raisons purement politiques, la substitution des Russes aux Autrichiens en Suisse. L'empereur François II voulait disposer à son gré des territoires reconquis en Italie, tandis que le tsar songeait seulement à y réinstaller les princes légitimes dépossédés. Korsakof, avec 30.000 Russes, venait d'arriver en Suisse. L'archiduc Charles reçut l'ordre d'aller assiéger Philippsbourg avec son armée; il devait être remplacé en Suisse par les Russes de Souvorof.

Masséna choisit le moment précis où l'archiduc Charles venait de quitter la Suisse, avant que les Russes n'y fussent entrés, pour frapper le grand coup. Il écrasa Korsakof dans les rues de Zurich. Souvorof, qui avait été retardé, en descendant la Reuss, par la résistance acharnée de Lecourbe, n'arriva qu'après le désastre de son lieutenant et dut opérer une retraite héroïque par Coire jusqu'en Bavière. C'est l'ensemble des belles opérations connues sous le nom de bataille de Zurich (25-26 septembre 1799).

Dans le Nord, Brune profita de la dispersion et du défaut d'entente des alliés anglais et russes pour les battre à Bergen et forcer le duc d'York à la capitulation d'Alkmar, par laquelle il abandonna la Hollande. Les victoires de Zurich et de Bergen mirent le désarroi dans la coalition. Le tsar Paul Ier ne voulait pas prodiguer le sang russe pour donner la Hollande à l'Angleterre et l'Italie du Nord à l'Autriche. Irrité de la perfidie de ses alliés, il se retira de la coalition. L'Autriche, abandonnée à ses seules forces, ne pouvait plus entamer la France. La République, avant même le retour de Bonaparte, avait réussi à se sauver.

Campagne de 1800. — Bonaparte, devenu consul, ne songea d'abord qu'à garder l'Égypte. Il écrivit au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne deux lettres, conçues à peu près dans les mêmes termes, pour les adjurer de contribuer avec lui à la pacification générale. Il espérait tourner contre la Russie ces deux puissances. Mais l'em-

pereur refusa de traiter sans ses alliés, et Pitt, au nom de son maître, réclama la restauration des Bourbons. La guerre, qui commençait à être détestée en France, redevint nationale. Grâce à cette démarche habile, Bonaparte avait mis de son côté les apparences de la modération. Il se retourna aussitôt du côté de la Russie : le tsar accueillit favorablement ses avances[1]; comme en 1796, l'Angleterre et l'Autriche restaient seules en armes.

Moreau en Allemagne. Masséna à Gênes. — Bonaparte résolut de refaire contre l'Autriche la double campagne qui avait si bien réussi déjà : deux armées, descendant les vallées du Danube et du Pô, marcheraient sur Vienne. Au début, il n'y en eut qu'une en ligne, celle de Moreau, opposée à Kray. Moreau, trompant l'ennemi, passa sur la rive droite du Rhin, par les ponts de Brisach, de Bâle et de Schaffouse, et poussa devant lui les Autrichiens dans une suite de combats heureux, à Stockach, à Engen, à Mœskirch, à Biberach et à Memmingen; il tourna Ulm par le sud, battit encore les Autrichiens à Hochstœdt, à Neubourg et à Oberhausen[2]. L'armistice de Parsdorf laissa entre ses mains toute la Bavière, à l'ouest de l'Isar, avec Munich et Ratisbonne (mai-juillet 1800).

En Italie, Bonaparte n'avait d'abord donné à Masséna que 25.000 hommes pour défendre la route de la Corniche. C'étaient les glorieux débris de l'armée d'Italie. Sans solde, sans vivres, affublés de pittoresques guenilles, ses régiments étaient plus semblables à une troupe de brigands qu'à des soldats réguliers. Masséna, qui avait un grand ascendant sur les troupes, sut en refaire une armée. Mais il était forcé de garder tout le littoral entre Nice et

1. La haine que Paul Ier avait vouée à la Révolution s'était soudain transformée en une admiration passionnée pour Bonaparte. C'était un esprit fantasque. Une caricature du temps le représentait ayant dans la bouche le mot *ordre*, dans la poche le mot *contre-ordre*, et sur le front un écriteau portant le mot *désordre*.

2. Là périt le *premier grenadier de France*, le célèbre la Tour d'Auvergne. Capitaine en 1792, il avait refusé d'émigrer; mais il avait promis de ne jamais accepter aucun avancement. Il reprit du service en 1800, comme simple grenadier, pour remplacer le dernier fils d'un ami. Le premier Consul lui fit rendre des honneurs exceptionnels.

la Spezzia. Le baron de Mélas n'eut pas de peine à couper ce mince cordon. Soult fut rejeté sur Gênes, et Suchet



Les guenilles héroïques (d'après Raffet).

au-delà du Var. Masséna n'eut d'autre ressource que de se jeter dans Gênes, où il fit une défense mémorable, immobilisant 50.000 Autrichiens et toute la flotte anglaise

de l'amiral Keith, tuant à l'ennemi 15.000 hommes, autant qu'il avait lui-même de combattants. Il ne se rendit qu'après l'épuisement complet de ses vivres et de ses munitions. Il avait fait distribuer sous le nom de pain, pendant toute une semaine, une pâte gluante et noirâtre, composée d'avoine, d'amidon, de farine de fèves et de cacao. Il eut d'ailleurs les honneurs de la guerre (21 avril-4 juin 1800).

Bataille de Marengo. — L'heureuse campagne de Moreau et la défense de Gênes avaient éloigné à de très grandes distances les deux armées autrichiennes. La route de Milan était libre. Bonaparte annonça avec fracas la formation d'une armée de réserve à Dijon. Les alliés crurent à une feinte et, quand ils surent que les corps étaient réellement sous les armes, ils s'imaginèrent que c'étaient des renforts pour l'armée de Moreau. Bonaparte, entretenant soigneusement cette erreur, fit traverser à deux de ses corps les cols du Saint-Gothard et du Cenis. Lui-même opéra par le grand Saint-Bernard un passage resté célèbre. On avait dit aux soldats « que M. Annibal, avec des éléphants, avait suivi jadis les mêmes routes ». Les soldats supportèrent gaiement toutes les fatigues, traînèrent eux-mêmes les canons au pied des murailles du fort de Bard et débouchèrent sans combat dans les belles plaines de la Lombardie. C'était un véritable coup de théâtre.

Bonaparte entra triomphalement à Milan où le « bâton autrichien » avait vite fait oublier la « chaîne française », tandis que « ce pauvre M. de Mélas » attendait encore les Français du côté de Gênes. A la suite du brillant combat de Montebello, où Lannes, avec l'avant-garde française, culbuta l'avant-garde autrichienne, la bataille décisive fut livrée, en vue d'Alexandrie, dans le champ clos de Marengo. Une première bataille fut perdue. Lannes fut repoussé à Castel-Ceriolo, Victor et Bonaparte, à Marengo. Mais Desaix, qui arrivait d'Égypte et que Bonaparte avait détaché au sud, vers Novi, accourut au bruit du canon. Vers trois heures, s'engagea la seconde bataille, qui fut gagnée. Malheureusement Desaix fut frappé à mort, en tête de ses troupes.

« Ah! si j'avais pu l'embrasser après la victoire, que cette journée eût été belle! » s'écria Bonaparte (14 juin 1800).

Bataille d'Hohenlinden. — Bien que mal gagnée, cette bataille eut d'immenses résultats. L'armistice d'Alexandrie, signé par Mélas dès le lendemain, rendit aux Français toute l'Italie jusqu'au Mincio. Il devait durer cinq mois. Dans la campagne d'hiver, Brune et Macdonald repoussèrent les Autrichiens au-delà du Tagliamento. Enfin Moreau remporta une victoire comparable à celle de Marengo dans la clairière d'Hohenlinden, sur l'archiduc Jean, qu'il réussit à tourner et à prendre entre deux feux. 20.000 Autrichiens tués ou prisonniers, une centaine de canons, tous les bagages, furent les trophées de ces belles victoires (3 décembre 1800). Il marcha sur la route de Vienne jusqu'à Steyer, où les Autrichiens demandèrent un armistice. Ils consentaient enfin à traiter à part de l'Angleterre.

Paix de Lunéville (1801). — Le comte de Cobentzel vint négocier la paix à Lunéville avec Joseph Bonaparte. Les clauses du traité de Campo-Formio furent aggravées pour l'Autriche. Elle dut accepter la limite du Rhin pour la République française, et la limite de l'Adige pour la République cisalpine; la République batave et la République helvétique furent reconnues; la Toscane fut enlevée à un archiduc autrichien pour constituer le royaume d'Étrurie, qui fut donné au fils du duc de Parme, marié à une infante d'Espagne. Enfin l'empereur François II ne stipula pas seulement comme prince autrichien, mais aussi comme chef du Corps germanique. Ainsi l'on n'aurait plus affaire à un nouveau congrès de Rastadt. Le pape rentra à Rome et les Bourbons à Naples; mais le pape renonça de nouveau à la Romagne et aux Légations, et Ferdinand IV, par le traité de Florence, livra les ports de son royaume de Naples à des garnisons françaises. Les princes d'Italie et d'Allemagne, ainsi que le roi de Portugal, s'empressèrent de traiter avec la République française. Pour la seconde fois, elle avait réduit à néant la croisade des rois.

Coalition générale contre l'Angleterre. — Bonaparte ne songea plus qu'à réduire l'Angleterre. L'Égypte

tenait encore. Malgré la mort de Kléber, le premier Consul ne voulait pas abandonner sa conquête. Les Anglais, outre nos colonies de l'Inde, de la Martinique, de Sainte-Lucie, avaient enlevé celles de nos alliés : aux Hollandais, le Cap, Ceylan, la Guyane ; aux Espagnols, Minorque et la Trinité. Ils avaient pris Malte après vingt-six mois de blocus ; ils tenaient bloqués nos meilleurs ports et exerçaient, en invoquant le droit de visite, une odieuse tyrannie sur tous les neutres. A l'instigation du tsar Paul Ier, la Prusse, la Suède et le Danemark s'unirent à la Russie et signèrent un traité de neutralité armée sur le modèle de celui de 1780, pour mettre fin à cette tyrannie. Aussitôt l'amirauté anglaise donna à ses chefs d'escadre l'ordre de courir sus à tous les navires marchands des puissances signataires. Nelson attaqua le plus faible des coalisés, le Danemark, força les passes du Sund, bombarda Copenhague avec fureur et réussit à obtenir la reddition de la place, au moment même où il allait être contraint de se retirer.

Les ennemis de l'Angleterre ne furent que plus irrités. Déjà Bonaparte préparait en grand nombre, dans les ports voisins du Pas-de-Calais, de petites embarcations et des bateaux de transport pour jeter en Angleterre « l'Armée du camp de Boulogne ». Un brouillard favorable, un vent heureux, pouvaient livrer l'Angleterre à la discrétion de nos armées. Deux tentatives de Nelson pour détruire les *coquilles de noix* de Bonaparte avaient échoué. En même temps l'amiral Linois remportait sur les Anglais le succès naval d'Algésiras. Tous les ports du continent se fermaient aux Anglais ; ils allaient être réduits à la famine. Leur dette était formidable. Ils réclamaient la paix. William Pitt quitta le ministère plutôt que de la signer. Son successeur Addington ouvrit des négociations. L'évacuation de l'Égypte, à la suite des capitulations du Caire et d'Alexandrie, permit aux Anglais de traiter.

Paix d'Amiens (1802). — La nouvelle de la signature des préliminaires (oct. 1801) provoqua à Londres une véritable explosion d'enthousiasme. Un congrès se réunit à Amiens. La négociation fut longtemps suspendue à la

question de Malte, que les Anglais refusaient d'évacuer. Enfin ils promirent de rendre cette place stratégique de si grande importance aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean. Bonaparte proposa de son côté, comme compensation pour l'orgueil britannique, la cession de Ceylan et de la Trinité, enlevées à nos alliés. L'Égypte était replacée sous l'autorité de la Porte. Les îles Ioniennes devenaient une république sous le double protectorat de la Turquie et de la Russie[1]. Toutes les acquisitions de la République française furent reconnues. Le roi d'Angleterre promit de ne se mêler en rien des affaires concernant les Républiques sœurs. Il renonça aux fleurs de lis et au titre de roi de France, dernier et humiliant souvenir de la guerre de Cent Ans. Ainsi l'Angleterre était domptée à son tour après tous nos autres ennemis. On le voit, des deux côtés, on avait fait des concessions. Pour que cette paix, la seule qui eût été signée en vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre, fût durable, il aurait fallu de la bonne foi d'une part, de la modération de l'autre, et quelque confiance réciproque. Elle ne devait être qu'une trêve.

Dans les événements que nous venons de résumer, il n'est pas toujours facile de faire la part de ce qui appartient au Directoire et de ce qui doit être attribué à Bonaparte. Mais c'est celui-ci qui doit en porter surtout la responsabilité. C'est lui qui a lancé le gouvernement dans une politique d'interventions et d'empiétements, dans la fondation de ces Républiques sœurs, qui deviendront plus tard les royaumes vassaux. Cette politique n'est plus celle de la Convention. Les conventionnels avaient conçu le bel idéal

1. L'histoire des îles Ioniennes pendant la Révolution et l'Empire constitue un chapitre curieux, plein de vicissitudes. Bonaparte, qui attachait à leur possession une grande importance, à cause de ses projets sur l'Orient, les avait fait occuper, à la fin de sa campagne d'Italie et annexer après le traité de Campo-Formio. Le Directoire y envoya un commissaire et quelques troupes, qui soutinrent à Corfou, en 1799, un siège mémorable contre les Turcs et les Russes. Au traité de Lunéville, le premier Consul les fit de nouveau attribuer à la France. Au traité d'Amiens, il parut y renoncer; mais, en 1807, un article secret du traité de Tilsitt les replaça sous son autorité. En 1814, l'Angleterre en prit possession. (V. Rodocanachi, *Bonaparte et les Iles Ioniennes.*)

de l'affranchissement des peuples : sans doute, ils avaient conquis les frontières naturelles. Mais au delà ils envisageaient sans crainte une Italie libre, une Allemagne unie. C'est Bonaparte qui a poursuivi la chimère d'étendre sur les États voisins la domination de la France. « Il convient de rejeter sur lui la faute principale de nos usurpations et des haines inexpiables qu'elles soulevèrent. » (E. Denis.)

SUJETS A TRAITER

Luttes de la France contre l'Autriche (1791-1801).
La France et l'Angleterre (1793-1802).
Comparer les traités de Campo-Formio et de Lunéville.
Le système fédératif français au temps de la Révolution

CHAPITRE VII

CONSULAT ET EMPIRE. — RÉORGANISATION MONARCHIQUE DE LA FRANCE

I. **Le Consulat** (1799-1804). — Restauration des institutions monarchiques. — Le projet de Siéyès et la Constitution de l'an VIII. — Réorganisation administrative : les préfets, les Cours d'appel, la réforme financière, la Banque de France, le Concordat, le Code civil, la Légion d'honneur. — Le Consulat à vie (1802).

II. **L'Empire** (1804-1814). — Causes du rétablissement de l'hérédité. — Les conspirations. — Georges Cadoudal. — Le procès de Moreau. — L'exécution du duc d'Enghien. — La Constitution impériale. — Le couronnement. — La Cour et la noblesse. — Les nouveaux impôts. — Le clergé. — L'Université. — Les travaux publics. — Le despotisme impérial.

L'année 1802. — L'année 1802, qui est la date du traité d'Amiens, du Concordat, du Consulat à vie, est vraiment décisive pour le pays et pour l'homme qui le conduit. De ce point, l'œuvre et la fortune de Bonaparte nous apparaissent, comme en raccourci, dans le présent et dans l'avenir. C'est l'année éclatante et inquiétante. Au dehors, la France est en paix avec le monde, pour la première fois depuis dix ans. Au dedans l'œuvre de réorganisation est à peu près achevée : sous des apparences d'institutions libres, dont la France se contente, le principe d'égalité est consacré, le principe d'autorité est restauré. Mais déjà

Ouvrages a consulter : Corréard, *la France sous le Consulat* (Bibliothèque d'histoire illustrée). — Bondois, *Napoléon et la société de son temps*. — Taine, *les Origines de la France contemporaine, le régime moderne*. — Debidour, *l'Église et l'État*. — Sagnat, *Législation civile de la Révolution française*.

la dictature ne prend plus la peine de se dissimuler, et le pouvoir, sans limite à l'intérieur, va permettre les fantaisies sans frein de la politique extérieure. Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Génie de Bonaparte. — Dès 1796, Bonaparte occupait à l'armée la première place. Il ne l'occupa dans l'État qu'à la fin de 1799. Désormais il ne travailla plus qu'à augmenter son pouvoir personnel et à fonder en France une dynastie nouvelle. Dès lors la République n'est plus qu'une fiction ; la restauration des institutions monarchiques commence. Bonaparte l'opère à son profit, à la fois par la séduction et par la ruse. C'est un merveilleux capitaine, un administrateur de premier ordre, législateur avisé, grand écrivain, promoteur des arts et des sciences, qui charme tous ceux qui l'approchent et qui, malgré les malheurs qu'il a attirés sur notre patrie, laisse la postérité encore indécise ; il a ses admirateurs enthousiastes et ses adversaires, qui, malgré toutes ses erreurs, le jugent avec plus de tristesse que de colère. Sa puissance de travail est extraordinaire ; il connaît chaque département ministériel mieux que les ministres spécialistes. Il traite sans fatigue les affaires les plus différentes, concentrant sur chacune toute son attention sans se laisser troubler par aucune des pensées auxquelles il s'est précédemment arrêté : « Quand je veux interrompre une affaire, dit-il, je ferme mon tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Veux-je dormir, je ferme tous les tiroirs, et me voilà au sommeil. » (Taine.) Il dormait en effet où et quand il voulait.

Ainsi il a les dons les plus rares ; mais tous sont gâtés par l'égoïsme. Il rapporte tout à sa personne avec la secrète défiance d'un parvenu de génie qui ne se croit jamais monté assez haut, tant qu'il lui reste quelque chose à atteindre, ni assez puissant, tant qu'il n'a pas humilié tous les souverains. Il a fait payer cher à la France la gloire dont il l'a comblée, et la catastrophe a été d'autant plus douloureuse qu'il avait plus sacrifié à ses calculs ambitieux le véritable intérêt du pays.

Consulat provisoire. — Le coup d'État du 18 bru-

maire était un attentat contre la loi. Mais les contemporains avaient été témoins de tant de violations de la loi qu'ils furent peu frappés de celle-ci. Du reste le Directoire semblait s'être suicidé lui-même; pas une goutte de sang n'avait été versée; les vainqueurs avaient le triomphe modeste et déclaraient vouloir laisser à la France la liberté. On eut confiance; les fonds publics remontèrent à la Bourse; les Jacobins restèrent muets; les royalistes applaudirent, croyant au triomphe prochain de leur prince. Bonaparte continua tout d'abord à s'entourer de ses confrères de l'Institut, de ces penseurs qui l'avaient aidé dans le coup d'État. Il ne présidait qu'à son tour les séances du Consulat provisoire. On pouvait croire qu'il se proposait l'exemple de Washington, dont il faisait prononcer l'éloge funèbre, en 1800, par Fontanes.

Il ne tarda pas à laisser voir son irrésistible esprit de domination. Siéyès avait préparé une Constitution idéalement parfaite, où tous les pouvoirs publics se contre-balançaient mutuellement. Le chef de l'État eût été un *Proclamateur électeur*, inamovible et irresponsable, dont l'unique fonction aurait été de nommer des ministres et des conseillers d'État, pour gouverner en son nom. Le pouvoir législatif aurait été partagé entre quatre grands Conseils, qui se seraient neutralisés l'un l'autre. L'un d'eux, le *Sénat conservateur* ou *jury constitutionnaire*, avait le *droit d'absorption;* il pouvait appeler dans son sein tout homme politique dont l'ambition serait inquiétante, et par là le rendre impropre à toute fonction active. La représentation nationale aurait été choisie dans les *listes de notabilités* qui, en consacrant un semblant d'élections, confisquaient en réalité le droit de la nation de nommer ses mandataires. Siéyès, en composant ce chef-d'œuvre d'horlogerie politique, avait tout calculé, sauf les passions des hommes, qui devaient rendre inapplicable sa constitution. Bonaparte se moqua du proclamateur électeur, déclarant brutalement qu'il ne voulait pas être un *cochon à l'engrais de quelques millions.* Il ne voulut pas davantage être consul de la guerre, tandis que Siéyès serait consul de la paix. Il biffa le jury constitutionnaire, ne vou-

lant pas être absorbé. Il remania le projet de Siéyès en mettant toute la *substance* dans le pouvoir exécutif, et en ne gardant que ce qui pouvait favoriser le despotisme.

Constitution de l'an VIII. — La Constitution de l'an VIII institua trois Consuls pour dix ans : Bonaparte, Cambacérès et Lebrun. Le premier Consul a tous les pouvoirs d'un roi; la décision lui appartient; ses deux collègues n'ont que voix consultative; le partage de l'autorité et de la responsabilité n'est donc qu'une fiction. Le premier Consul nomme et révoque les ministres et ambassadeurs, les officiers de l'armée de terre et de mer, les fonctionnaires et les membres des administrations locales.

Le pouvoir législatif est combiné comme un ensemble de tribunaux. Le *Conseil d'État*, nommé par le premier Consul, a seul l'initiative des lois ; il les présente et les soutient au nom du pouvoir exécutif; le *Tribunat* les discute et les modifie au nom de la nation. Trois commissaires du Conseil d'État et trois tribuns défendent ou attaquent le projet de loi devant le *Corps législatif*, qui juge en silence, sans avoir le droit d'apporter aucune modification ni de solliciter aucune explication.

Par un excès de précaution, le Conseil d'État peut se pourvoir contre la décision du Corps législatif devant le *Sénat*, qui joue le rôle d'une Cour de cassation politique. Il peut casser, comme inconstitutionnelles, les lois déjà votées. Ainsi le pouvoir législatif est démembré entre trois corps « invalides de naissance et passifs par institution ». Aucun d'eux n'a d'initiative. Ils ne délibèrent que sur les projets présentés par le gouvernement. Chacun d'eux n'a qu'un fragment de fonctions; le Tribunat discute et ne statue pas; le Corps législatif statue sans discuter. Le Sénat conservateur a pour emploi le maintien de « cette paralysie générale » (Taine). Le Sénat, composé d'abord de 60 membres dont 31 nommés par les consuls et 29 par les sénateurs déjà nommés, doit désormais se recruter lui-même. Les sénateurs doivent être âgés d'au moins quarante ans, les députés de trente ans, les tribuns de vingt-cinq ans. Les sénateurs sont nommés à vie et inamovibles.

Le Corps législatif, composé de 300 membres, et le Tribunat, de 100 membres, se renouvellent tous les ans par cinquièmes. Députés et tribuns doivent être choisis par le Sénat dans la liste nationale des notabilités.

Listes de notabilités. — En effet la nation ne nommera plus ses mandataires, mais seulement des candidats aux diverses fonctions auparavant électives. Tout le droit des électeurs du premier degré se réduit à désigner le dixième d'entre eux pour former par arrondissement la liste communale de notabilités. Ceux-ci nomment de même le dixième d'entre eux pour former la liste départementale ; la liste nationale est formée de la même façon, du dixième des membres de la liste départementale. Ces diverses listes sont établies pour toujours. Dans chacune, le premier Consul doit choisir les fonctionnaires et magistrats de la commune, du département et de l'État. Mais il peut y inscrire qui il veut. D'ailleurs tous les fonctionnaires et membres des Conseils furent nommés avant que les listes de notabilités fussent établies. On ne pouvait violer plus ouvertement une Constitution qui n'avait pas encore eu le temps d'être appliquée. Tout le pouvoir est donc dans les mains du premier Consul. Les autres autorités ne sont que des ombres ou des décors inutiles. La Constitution de l'an VIII est un acheminement vers le rétablissement de la monarchie. Deux comédies, qui se jouent en haut et en bas, permettent de la modifier au gré du nouveau maître. En haut, les *sénatus-consultes* qui établiront successivement le Consulat à vie et l'Empire ; en bas, les *plébiscites*, qui approuvent tous les changements. Bonaparte a appliqué et violé sa Constitution avant même que tous les résultats du plébiscite destiné à l'accepter n'aient été connus.

Œuvre réparatrice du Consulat. — Il est juste de dire qu'au sortir de crises épouvantables le Consulat fut un gouvernement réparateur et justement populaire. L'ordre est rétabli ; une impression de jeunesse exubérante, de vigueur, de confiance dans un avenir glorieux, anime la nation. Les grandes conquêtes de la Révolution semblent à

jamais affermies. Bonaparte met fin aux querelles des partis. Il cherche à réconcilier l'ancienne et la nouvelle France. Il pose sur des assises de granit les bases de la nouvelle société. Il termine les querelles religieuses, assure la prospérité financière, donne un code au pays et achève de coordonner la grande machine administrative pour la faire marcher sans heurt ni secousse. Au dehors il ruine les dernières espérances de la coalition; il bat l'Autriche; il désarme l'Angleterre. Il a le bonheur de pouvoir rétablir la paix générale. Comment Bonaparte n'aurait-il pas été populaire? Comment s'étonner que la nation se soit donnée à lui?

Répression des partis extrêmes. — Il s'adjoignit pour collègue un conventionnel de la Plaine, l'habile jurisconsulte et homme d'État, Cambacérès, et l'ancien secrétaire du chancelier Maupeou, Lebrun. Il prit comme ministres deux régicides, Carnot et Fouché, et un ex-grand seigneur, Talleyrand. Il supprima l'odieuse loi des otages et abolit l'emprunt forcé progressif. Il rappela les proscrits du coup d'État de fructidor, ouvrit les portes de leurs prisons aux prêtres détenus, et autorisa à revenir en France les prêtres réfractaires et les émigrés qui promettraient fidélité à la Constitution. Il ne fut impitoyable qu'aux partis irréconciliables, royalistes ou jacobins, fauteurs de guerre civile.

Le général d'Hédouville, ancien chef d'état-major de Hoche, comprima un dernier soulèvement de la Vendée. En vertu de la pacification de Montfaucon, d'Autichamp et Bourmont déposèrent les armes (janvier 1800). Seul le comte de Frotté continua de résister en Normandie ; mais Brune força les royalistes à capituler à Grandcamp. Frotté fut exécuté. Bonaparte était décidé à réprimer toute agitation avec la dernière rigueur. « Ce serait donner un exemple salutaire que de brûler deux ou trois grosses communes, choisies parmi celles qui se comporteront le plus mal. » Cependant Louis XVIII, qui avait déjà négocié avec Barras, espérait engager Bonaparte à restaurer le trône des Bourbons. Une correspondance s'engagea entre

le prétendant et le premier Consul. Bonaparte refusa nettement de jouer le rôle de Monck.

Il montra plus d'animosité contre les républicains : « La chouannerie et l'émigration, disait-il, sont des maladies de peau; le jacobinisme est une maladie de l'intérieur. » Il se



Les trois consuls.

souvenait des cris de « hors la loi » poussés contre lui dans la dernière séance des Cinq-Cents. Pour se venger d'eux, il profita de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, organisé par les royalistes Saint-Régeant, Carbon. Un baril de poudre et de mitraille devait faire sauter la voiture du premier Consul se rendant à l'Opéra[1]. L'explosion eut lieu trop tôt : 8 tués, 60 blessés, gisaient à terre ; mais Bonaparte était sauf : « Il

1. Une première tentative de conspiration contre la vie du premier Consul avait été faite par l'ennemi de sa famille, le Corse Aréna, avec Cerrachi, Topino-Lebrun, Diana et Demerville. Bonaparte, prévenu, fit arrêter les conjurés à cette même représentation de l'Opéra où l'on avait projeté de le poignarder (10 octobre 1801). Leur exécution eut lieu à la suite du complot de la machine infernale.

n'y a là-dedans, s'écria-t-il, ni nobles, ni chouans, ni prêtres : ce sont des septembriseurs couverts de crimes qui sont en conspiration permanente contre tous les gouvernements... Il faut profiter de cette circonstance pour en purger la République. » Un simple décret, rédigé en Conseil d'État, condamna à la déportation 130 anciens terroristes ; d'autres furent emprisonnés ou placés sous la surveillance de la police. Quand plus tard on connut les véritables auteurs du crime, ils furent exécutés. Mais la mesure prise contre les Jacobins ne fut pas rapportée. Bonaparte accueillit bien les républicains, qui briguèrent des fonctions du nouveau gouvernement; il traita toujours en suspects ceux qui refusèrent de se rallier. Dès qu'il fut consul provisoire, il prit un arrêté pour supprimer, sauf treize, tous les journaux politiques de Paris ; ceux qu'il toléra furent avertis qu'ils seraient supprimés, s'ils faisaient de l'opposition. Bonaparte n'admettait pas la discussion de ses actes : il donnait à la France la liberté de la presse, « comme en Russie ».

Réorganisation administrative. Les Préfets. — Sous le Consulat commença une réorganisation générale de tous les services administratifs. Bonaparte fit vivre les institutions de la Constituante ; il fit pénétrer partout l'esprit d'ordre, de régularité ponctuelle, d'application pratique. La Constituante avait confié à l'élection le choix de la plupart des fonctionnaires publics. Le Directoire avait supprimé les circonscriptions des districts et des communes pour ne plus laisser subsister, au-dessous du département, que les cantons. Les commissaires, nommés par le gouvernement du Directoire pour surveiller les conseils élus, n'avaient aucune autorité. A vrai dire, l'administration départementale n'existait plus.

Bonaparte affirmait que la délibération doit appartenir à plusieurs, l'action à un seul. Il rétablit à peu de chose près les anciens districts sous le nom d'arrondissements; s'inspirant de l'ancienne institution des intendants et de leurs subdélégués, il décida qu'à chaque degré de la hiérarchie un fonctionnaire administrerait, contrôlé par un Conseil

choisi dans la liste correspondante de notabilités : un préfet avec le Conseil général, dans le département ; un sous-préfet avec le Conseil d'arrondissement dans l'arrondissement ; un maire avec le Conseil municipal dans le canton et dans la commune. En outre, au chef-lieu du département, devait siéger un Conseil de préfecture pour préparer les arrêtés du préfet, et juger les débats où l'administration est en jeu. Dans ce système, tout contrôle sérieux était supprimé, puisque les Conseils étaient choisis par le premier Consul, comme les fonctionnaires qu'ils étaient chargés de contrôler.

Les tribunaux d'appel. — Dans la justice, le principe de l'élection des juges pour dix ans fut abandonné. Bonaparte nomma tous les membres de la hiérarchie judiciaire sur les listes de notabilités correspondantes. D'autre part, comme il n'avait plus la crainte de reconstituer l'ancienne aristocratie judiciaire des Parlements, il créa vingt-neuf cours d'appel, dont le siège fut fixé le plus souvent au lieu de résidence des anciens Parlements et qui reçurent la plupart de leurs attributions.

Réformes financières. — L'organisation financière fut remaniée par les soins du ministre Gaudin. Celui-ci recommandait « les vieilleries ». Il établit une agence des contributions directes sur le modèle de l'ancienne organisation des vingtièmes. L'impôt direct rentrait mal ; les municipalités ne se hâtaient pas de faire le cadastre ni de dresser les rôles. Désormais un directeur des finances par département, un contrôleur par arrondissement, furent chargés des rôles sous la surveillance de l'inspecteur des finances du département. Dans chaque commune, cinq propriétaires et deux conseillers municipaux durent, avec le titre de répartiteurs, fixer la quote-part de chacun. Pour percevoir l'impôt, il y eut un percepteur par canton, un receveur particulier par arrondissement, un receveur général par département ; celui-ci était doublé d'un payeur général qui faisait les fonds des dépenses locales. Enfin les receveurs généraux souscrivirent des obligations à quatre mois d'échéance, renouvelées trois fois par an, pour payer

en trois termes la totalité de l'impôt qu'ils avaient à recevoir. Ces obligations, garanties par les cautionnements des receveurs généraux, étaient de véritables lettres de change, que l'État peut faire escompter. Les receveurs généraux font ainsi l'avance de l'impôt au Trésor et deviennent ses banquiers. Le produit total de l'impôt devient dès lors disponible, dès le moment où il commence à être perçu. C'était une heureusee innovation.

La Banque de France. — A l'instigation du premier Consul, une association de banquiers se forma, sous la présidence de Perrégaux, l'un d'entre eux, au capital, alors considérable, de 30 millions. Cette association constitua la Banque de France, qui fut dirigée d'abord par un Comité de 3 membres, assisté d'un conseil de 15 régents, et, depuis 1806, par un gouverneur. La Banque de France a le droit d'émettre des *billets de banque* payables à vue, c'est-à-dire sans condition d'échéance, et au porteur, c'est-à-dire sans nécessité d'endossement. Ces billets de banque ont une double garantie : 1° l'encaisse métallique de 30 millions, qui a été successivement augmentée; 2° le *portefeuille* de la banque, c'est-à-dire les effets de commerce escomptés par elle, qui doivent porter au moins trois signatures et qui doivent être au plus à quatre-vingt-dix jours d'échéance. L'émission des billets ne doit jamais dépasser une valeur quadruple de l'encaisse. Grâce à ces statuts sagement combinés, le billet de banque n'a jamais cessé, depuis cette époque, et même au moment des crises les plus graves, de s'échanger comme de la monnaie d'or et d'argent[1]. La Banque de France est devenue, suivant le mot de Thiers, « le plus bel établissement de ce genre connu dans le monde entier ». Grâce à son crédit indiscuté, elle a rendu à l'État les plus grands services.

Le Concordat et les articles organiques. — On a grandement loué Bonaparte d'avoir rendu au pays la paix religieuse; l'éloge semble aujourd'hui exagéré. On sait

1. Le cours forcé n'a été imposé qu'en 1848 et en 1870, et pour peu de temps.

maintenant qu'avant le Consulat près de 40.000 églises étaient déjà rendues au culte et qu'un régime, assez semblable à celui de l'Amérique, était en train de s'acclimater en France. Mais Bonaparte voulait avoir le clergé à sa disposition. Après Marengo, il fit des ouvertures à Pie VII ; les négociations, commencées à Rome, dès le mois de novembre 1800, n'aboutirent que le 15 juillet 1801, à Paris. Elles furent confiées à Joseph Bonaparte, aidé de l'abbé Bernier pour la France, aux cardinaux Consalvi et Caprara pour le pape. Bonaparte n'épargna pour réussir ni les menaces ni la violence; il injuria Consalvi et brutalisa Caprara ; il donna cinq jours au pape pour signer et, au dernier moment, il substitua un texte à un autre : « Vous ne pouvez vous passer de moi, disait-il, et je n'ai nul besoin de vous. »

Les plus grosses difficultés furent d'obtenir du pape la reconnaissance de la vente des biens nationaux, la revision des circonscriptions diocésaines et la nomination parmi les nouveaux titulaires de quelques évêques assermentés. Il fut convenu que tous les évêques, assermentés ou non, donneraient leur démission. Les évêques seront désormais nommés par le chef de l'État et recevront du pape l'institution canonique. La religion catholique est déclarée religion de la majorité des Français. L'exercice public et libre du culte catholique est assuré. Un traitement « convenable » est attribué au clergé. Les édifices nécessaires au culte sont mis à la disposition des évêques.

La *Convention entre le Gouvernement français et Sa Sainteté Pie VII* (tel est le titre officiel du Concordat) ne devint loi de l'État qu'en avril 1802, lorsque Bonaparte, pour vaincre l'opposition des corps constitués, eut annexé au Concordat un règlement de police, plus connu sous le nom d'*articles organiques*. Ces articles reconnaissent l'exercice public et libre des religions protestantes (calvinisme et luthéranisme) et juive. Les pasteurs et rabbins forment une hiérarchie identique à celle du clergé catholique et reçoivent les mêmes traitements, suivant leur rang; les ordres monastiques sont tolérés; mais les vœux perpétuels ne

sont plus reconnus par la loi. Le mariage civil doit précéder le mariage religieux. Les évêques peuvent être déférés au Conseil d'État, comme coupables d'*abus*. L'enseignement ecclésiastique des séminaires est placé sous la surveillance de l'État et doit être conforme à ses lois, etc. Ces articles ne pouvaient être signés par le légat du pape ; mais ils ont été acceptés en même temps que le Concordat par les pouvoirs publics. Ils font corps avec lui et ne peuvent en être séparés.

Le rétablissement du culte fut célébré à Notre-Dame avec une solennité significative. « Bonaparte, dit Mme de Staël, se rendit à l'église dans les anciennes voitures du roi, avec les mêmes cochers, les mêmes valets de pied, marchant à côté de la portière;... et, bien que premier Consul d'une République, il s'appliqua tout cet appareil de la royauté... Ce ne fut que la répétition habillée du sacre. »

Le Code civil. — Bonaparte prit également une très grande part à la rédaction du *Code civil*. Décrété par la Constituante, préparé par le Comité de justice de la Convention, où siégeaient Treilhard, Merlin de Douai, Thibaudeau sous la présidence de Cambacérès, il avait été voté en principe, le 9 août 1793. Mais soixante séances de discussions n'avaient pas suffi à le mettre debout. Bonaparte, à force de volonté opiniâtre, fit aboutir ce colossal travail. Il fut préparé en quatre mois par une commission où siégeaient Tronchet, Bigot de Préameneu, Portalis et Maleville. Le projet, présenté au tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel, revint avec leurs observations pour être discuté devant le Conseil d'État. Là Bonaparte présida une moitié des séances et étonna les jurisconsultes de profession par la hauteur de ses vues, sa rapide intelligence des difficultés juridiques et sa merveilleuse facilité d'assimilation. Il inspira nombre de solutions heureuses ; il en imposa d'autres sur le divorce et l'adoption, principalement en vue de ses projets d'avenir. Cependant le Code civil, d'abord rejeté par le Tribunat et le Corps législatif, ne fut adopté qu'au bout d'un an de discussion (mars 1803-mars 1804), à la suite de la modification de ces deux assemblées.

Le Code civil, que les flatteurs de l'Empire ont baptisé du nom de Code Napoléon, est une œuvre éclectique. Il s'inspire du droit romain et des principes du christianisme, des anciennes coutumes et des lois de la Révolution. La famille et la propriété en sont les deux assises solides. Le Code prend l'enfant dès sa naissance, règle l'exercice du pouvoir paternel, la constitution de la tutelle et du conseil de famille, l'émancipation, la majorité; pour le mariage, il emprunte au droit romain le régime dotal, et le régime de la communauté au droit coutumier. Il autorise la séparation et le divorce, mais non la répudiation. Les derniers titres sont consacrés aux donations, successions, testaments, contrats et hypothèques. La liberté absolue de tester est retirée au père de famille; le partage égal des biens entre tous les enfants est établi, sauf la réserve disponible laissée au père. C'est l'équivalent de la suppression du droit d'aînesse. En somme, malgré un certain nombre de solutions discutables et qui devraient être réformées, le Code civil est un retour à la vérité et à la justice ; il est mieux approprié qu'aucun autre aux besoins des sociétés modernes, et c'est ce qui explique qu'il ait été adopté avec enthousiasme dans toutes les parties de l'Europe où s'établirent nos armées et maintenu dans quelques-unes jusqu'à nos jours.

La Légion d'honneur. — Bonaparte avait le désir de rendre au Consulat l'éclat extérieur de l'ancienne monarchie. Il fit proposer par le Conseil d'État l'établissement de l'Ordre national de la *Légion d'honneur*. Ce devait être, dans sa pensée, un *Ordre de chevalerie* où l'on s'élèverait progressivement suivant l'éclat des services rendus. A l'origine, l'ordre comprit 15 cohortes, composées chacune de 7 grands-officiers, 20 commandeurs, 30 officiers et 350 chevaliers. Une dotation de 200.000 livres de rentes fut affectée pour le traitement des « légionnaires ». Une opposition très vive accueillit cette mesure. Les esprits chagrins redoutaient la reconstitution d'une aristocratie nouvelle. Mais Bonaparte n'avait voulu créer que des distinctions purement personnelles et nullement hérédi-

taires. Il récompensa au même titre les services civils et les services militaires. Ainsi les actions d'éclat et les services distingués, où le souci de l'honneur entre plus que celui de l'argent, pourraient être reconnus par l'État sans bourse délier : « Le peuple aime ces cordons de toute couleur, disait le premier Consul; avec ces hochets tant dédaignés, on fait les héros. » Pour achever de rassurer les républicains, il imposa à tous les légionnaires le serment de se dévouer à la République et de combattre tout ce qui tendrait à la détruire ou à rétablir l'ancien régime. Le premier grand-chancelier de la Légion d'honneur fut l'illustre naturaliste Lacépède, et la première distribution des croix eut lieu le 14 juillet 1804. Malgré les prévisions pessimistes des corps constitués du Consulat, la Légion d'honneur est restée une institution essentiellement démocratique.

Le Consulat à vie. — Jamais chef d'État n'avait été plus populaire que Bonaparte. Il profita de l'enthousiasme qui suivit la paix d'Amiens pour augmenter encore ses pouvoirs. Le Tribunat ayant proposé « de donner au premier Consul un gage éclatant de la reconnaissance nationale, le Sénat crut faire assez en prorogeant ses pouvoirs de dix ans, à partir de l'expiration de[illegible] années pour lesquelles il avait été nommé. Cela parut insuffisant à Bonaparte. Alors le Conseil d'État, sur la proposition de Rœderer, demanda que le peuple fût consulté sur la question de savoir si Bonaparte aurait le Consulat à vie. Le plébiscite fut favorable à cette transformation ; ainsi le Tribunat et le Sénat eurent la main forcée, et le Sénat rendit un sénatus-consulte conforme, le 16 thermidor an X (4 août 1802), qui est l'équivalent d'une Constitution nouvelle.

D'après cette Constitution le pouvoir des trois consuls devient viager; mais Bonaparte y ajoute pour lui seul le droit de désigner son successeur. Les listes de notabilités sont supprimées et remplacées par des collèges électoraux : *collèges cantonaux* dont les attributions consistent à présenter des candidats pour la justice de paix et pour les Conseils municipaux des villes ; *collèges d'arrondissement*

et collèges de département nommés par les collèges cantonaux, les premiers à raison d'un membre pour 500 habitants, et les autres à raison d'un membre par 1.000 habitants, ceux-ci choisis parmi les plus fort imposés du département. Le premier Consul avait le droit d'adjoindre un certain nombre de membres aux collèges d'arrondissement et de département. Ces collèges étaient nommés à vie, et l'on ne devait pourvoir au remplacement des membres décédés que quand les deux tiers des places seraient vacantes, si bien que les premières élections, faites sous l'heureuse impression de la paix d'Amiens, ont servi pour toute la durée du Consulat et de l'Empire. Les collèges d'arrondissement désignaient des candidats au Tribunat et au Conseil d'arrondissement ; les collèges de département, des candidats au Sénat et au Conseil général ; les deux collèges réunis, des candidats au Corps législatif. Le Sénat choisissait parmi ces candidats les tribuns et les députés. Le premier Consul choisissait parmi les candidats des collèges les membres des différents Conseils ; surtout il nommait les sénateurs ; par là il exerçait directement ou indirectement tous les pouvoirs.

Le Sénat eut aussi le droit de suspendre la Constitution, de casser les arrêts des tribunaux, de dissoudre le Tribunat et le Corps législatif. Le Tribunat fut privé de ses orateurs les plus distingués, Daunou, Benjamin Constant, M.-J. Chénier, Ginguené, Isnard, et réduit à 50 membres. Le Corps législatif fut condamné à une pantomime ridicule. La nation abdiquait tout contrôle et remettait aveuglément ses destinées entre les mains d'un homme.

Complot de Cadoudal. Moreau. — Cependant les Bourbons n'ayant pu obtenir de Bonaparte qu'il travaillât à leur rétablissement songeaient à le renverser. Entraîner des chefs militaires mécontents, leur procurer une petite armée d'émigrés et de chouans, pour attaquer la garde consulaire et assassiner Bonaparte, telle devait être la marche du complot. Pichegru était gagné. Il vit en secret Moreau, à Paris, et se réconcilia avec lui. Moreau consentait à aider au renversement, mais non à l'assassinat, du

premier Consul. Déjà Georges Cadoudal, les deux Polignac et le duc de Rivière cherchaient à rassembler à Paris des chouans et des émigrés. Mais ceux-ci vinrent en petit nombre et, au bout de six mois, les conjurés n'avaient pu réussir à rien. La police de Fouché était informée de tout et avait laissé à dessein le complot prendre corps pour pouvoir sévir contre Moreau. Il fut arrêté avec les principaux chefs du complot (février 1804). Deux mois plus tard, au cours de l'instruction, Pichegru fut trouvé mort dans sa prison ; la police publia qu'il s'était étranglé lui-même; mais beaucoup de gens ne crurent pas à son suicide. Cadoudal fut exécuté; les Polignac furent punis seulement de la prison. Le procès de Moreau émut profondément l'opinion : Lecourbe, Macdonald, ses illustres lieutenants d'Allemagne, crurent d'abord à une vengeance personnelle du premier Consul. Moreau avoua la visite de Pichegru; il rappela avec éloquence ses exploits; sa noble défense produisit grand effet. Malgré la pression de Bonaparte sur ses juges, il ne fut condamné qu'à deux ans de prison. Mais la sentence fut aggravée par Bonaparte, qui prononça contre son rival de gloire le bannissement perpétuel. Moreau se retira aux États-Unis.

Exécution du duc d'Enghien. — Bonaparte, n'ayant pu atteindre les frères de Louis XVI, se vengea sur un innocent, le duc d'Enghien de la maison de Condé. Une grande obscurité enveloppe encore les circonstances dans lesquelles fut conçue et exécutée cette sorte de *vendetta*, ses mobiles véritables, ses instigateurs. Ce qui est certain, c'est que Bonaparte donna l'ordre au général Ordener de se saisir du jeune prince, à Ettenheim, sur le territoire badois. Le duc d'Enghien fut amené en poste, sous bonne escorte, à Vincennes et traduit devant une commission militaire que présidait le général Hulin. Interrogé dès la nuit de son arrivée, il fut jugé sur l'heure, sans témoins, sans défenseur; il fut condamné à mort comme traître et coupable de porter les armes contre son pays. Savary, sur l'ordre de Bonaparte, fit exécuter de suite le malheureux prince sans lui accorder l'audience qu'il avait sollicitée.

Le duc d'Enghien mourut avec courage; une fosse avait été creusée à l'avance pour recevoir sa dépouille mortelle (20-21 mars 1804).

L'Empire. — Ce crime, comparable aux plus sanglantes exécutions du Comité de Salut public, ne souleva pas l'opinion. La France était indignée de la conspiration de Cadoudal, enfiévrée de haine contre l'Angleterre, qui soudoyait toutes ces agitations et qu'il fallait combattre à nouveau après une paix trop tôt rompue. Bonaparte exploita cette irritation dans l'intérêt de son ambition. Il lui manquait l'hérédité; beaucoup d'hommes politiques souhaitaient l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, qui garantirait pour l'avenir l'exercice d'une liberté sagement pondérée. Bonaparte eut l'habileté de se faire offrir cette monarchie, qu'il accommoda aussitôt à ses vues personnelles. Le Sénat, sur la motion de Fouché, pria « le grand homme d'achever son ouvrage en le rendant immortel comme sa gloire ». Au Tribunat, Curée proposa que le premier Consul fût déclaré empereur des Français à titre héréditaire. En vain Carnot se prononça hautement contre cette motion. Bonaparte ne se fit pas prier longtemps. Il travailla, avec une commission du Sénat, à l'organisation de l'Empire. Le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) en régla la constitution. Un troisième plébiscite devait l'approuver bientôt à une énorme majorité.

La Constitution impériale (an XII). — « Le gouvernement de la République est confié à un empereur; Napoléon Bonaparte est empereur des Français. » Ce titre est héréditaire de mâle en mâle; à défaut de fils légitime, l'empereur peut adopter son successeur; à défaut de descendants naturels ou adoptifs directs, l'Empire passera aux frères de l'empereur, à Joseph Bonaparte, à Louis Bonaparte ou à leurs descendants. La Constitution règle la liste civile de l'empereur, fixée à 25 millions, et celle de chacun des princes de sa famille reconnus par lui, fixée à 1 million, à condition qu'ils seront absolument soumis à ses volontés.

Six grands dignitaires sont créés pour servir d'appui et

d'ornement à la couronne : le grand électeur, le connétable, l'archichancelier d'Empire, l'architrésorier, l'archichancelier d'État et le grand amiral. Ces diverses charges furent données à Joseph et à Louis Bonaparte, les deux frères de l'empereur qui s'étaient soumis à sa volonté ; à Cambacérès et à Lebrun, ses deux collègues du Consulat ; à Eugène de Beauharnais, son beau-fils, et à Murat, son beau-frère. Ces grands dignitaires ont, d'ailleurs, des fonctions absolument honorifiques. Ils forment le conseil privé de l'empereur ; ils président les collèges électoraux ; ils constituent, avec les grands officiers militaires et civils, le conseil de régence en cas de mort, d'empêchement ou de minorité de l'empereur ; les grands officiers militaires sont les dix-huit maréchaux et les huit colonels généraux et inspecteurs des armes spéciales ; les grands officiers civils ont des charges de cour ; ils remplissent les fonctions de grand aumônier (cardinal Fesch), de grand chambellan, de grand veneur, de grand écuyer, de grand maréchal du palais, de grand maître des cérémonies : c'est le personnel reconstitué de l'ancienne cour. Le Sénat et le Conseil d'État sont maintenus. Le Sénat forme dans son sein des commissions de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, destinées à confisquer toutes ces libertés.

Au dixième titre de la Constitution impériale, il est enfin question de la nation ! Les neuf premiers titres étaient consacrés à l'empereur et à son entourage. Le Corps législatif recouvre la voix ; mais seulement en comité secret et sur la demande de 50 membres. Le Tribunat, réduit, depuis 1802, à 50 membres, n'est plus qu'une section du Conseil d'État. Il sera supprimé en 1807. Enfin une haute Cour de justice, composée de sénateurs, de conseillers d'État et de la Cour de cassation et des grands officiers de la couronne, est intituée pour connaître des complots contre la sûreté de l'État ou la personne de l'empereur et pour juger les ministres ou hauts fonctionnaires, en cas de félonie.

Jadis les empereurs allaient se faire couronner à Rome, et le pape leur plaçait sur la tête le diadème impérial. Le pape Pie VII consentit à venir à Paris présider au couron-

nement de Napoléon (2 décembre 1804). Mais l'empereur se couronna lui-même et couronna de ses mains l'impératrice Joséphine. Le pape assista à cette cérémonie comme simple témoin. Il n'obtint même pas, en récompense de ses bons offices, la restitution de la partie des États romains enlevés au Saint-Siège.

Appréciations des contemporains. — Malgré l'éclat de cette fête, il y eut peu d'enthousiasme. Deux millions d'hommes s'étaient fait tuer pour détruire ce que Napoléon prétendait rétablir. Les esprits les plus perspicaces s'inquiétaient de l'avenir. Cambacérès prophétisait les guerres qu'on allait faire à l'Europe pour lui donner des monarques, fils ou frères de Napoléon, et la ruine de la France, épuisée « dans ces folles entreprises ». Gouvion Saint-Cyr, dans une lettre à Lucien Bonaparte, se demandait : « Comment est-il possible que le général Bonaparte, premier Consul d'une puissante République... ait eu la fausse et déplorable modestie de se croire moins que les souverains qu'il a vaincus et qu'il lui faudra vaincre encore pour le maintien de son élévation personnelle, aux dépens de cette France qui a le désir et le besoin de la paix? » Paul-Louis Courier, alors commandant d'artillerie, déclarait qu'il le croyait « fait pour quelque chose de mieux..... Être Bonaparte et se faire Sire... il aspire à descendre. » Et Junot disait en pleurant adieu à l'égalité. C'est dans l'armée que les sentiments républicains étaient alors le plus vivaces[1].

Esprit du Consulat et de l'Empire. — Le Consulat avait été une époque de simplicité et de liberté relatives. Bonaparte ne semblait être encore que le premier citoyen de la République et le plus haut en grade des chefs de l'armée. La familiarité de son accueil, dans sa retraite champêtre de la Malmaison, mettait à l'aise tous ses invités. L'opposition des grands corps de l'État

1. D'après la duchesse d'Abrantès, Napoléon prit le titre d'empereur « parce que ce titre se trouvait plus en harmonie avec les sympathies militaires et qu'il ne blessait aucune des oreilles civiles... Personne n'aurait accepté un pacte présenté au nom de la royauté. »

entravait souvent les projets du premier Consul. On sait que le Tribunat rejeta les titres du code civil qui lui furent présentés, qu'il fit l'opposition la plus vive et dans les termes les plus violents au concordat, à la légion d'honneur, et même à certains des traités qui terminèrent la coalition. L'opinion, les traditions républicaines, élevaient contre les volontés du premier Consul des obstacles que toute son habileté n'arrivait pas toujours à tourner. La nation, heureuse du rétablissement de l'ordre, tenait encore à ses libertés. L'Empire fut une époque de pompe majestueuse et de despotisme aveugle. Napoléon trompa la confiance publique, en s'imposant comme maître absolu.

La Cour. La noblesse impériale. — Il veut rehausser son nouveau titre de *Majesté* de tout l'éclat des cours. Une nouvelle noblesse se presse autour du trône; elle sera complètement organisée, à partir de 1808. Ont le titre de princes les parents de l'empereur et les grands dignitaires; de ducs, les grands officiers militaires et civils; de comtes : les ministres, sénateurs et conseillers d'État; de barons : les présidents des Cours d'appel et des collèges électoraux et les maires de trente-sept bonnes villes. Ces titres sont héréditaires, à la condition pour le détenteur d'instituer en faveur de l'aîné de ses fils un *majorat* d'une valeur déterminée. Le majorat est inaliénable. Ainsi le droit d'aînesse est rétabli d'une façon détournée en violation d'une des dispositions essentielles du code civil. A quinze ans de la Révolution, Napoléon restaure les inégalités et les privilèges. Cette noblesse nouvelle se compose des soldats de fortune, compagnons d'armes de l'empereur, des membres des corps constitués et des principaux chefs des services administratifs. Les dotations des maréchaux varient entre 100.000 et 200.000 livres de rente; les *sénatoreries* accordées à quelques privilégiés du Sénat sont dotées d'un château historique et d'un revenu annuel de 25.000 francs.

Les anciens nobles reparaissent aussi toujours plus nombreux à la cour de Napoléon. Il les préférait à ses compagnons d'armes, aux rudes manières, formés sous

la République et qui n'avaient pas oublié leur enthousiasme de jeunesse pour la liberté et l'égalité. Au contraire, les nobles de l'ancien régime possédaient à fond la science du courtisan. Napoléon proclamait qu'eux seuls savaient servir. A partir de 1806, il rétablit avec leur aide l'étiquette de la vieille monarchie : « Dès qu'il s'agit de choisir les dames d'honneur qui devaient constituer les maisons de Madame Mère et des princesses sœurs, on parla de passe-droits. On cherchait à se modeler sur les souvenirs du temps de Louis XIV... Nous étions élèves alors ; plus tard nous sommes devenus maîtres. » (Duchesse d'Abrantès.) Sous l'Empire, la vie de cour devint aussi monotone et aussi assujettissante qu'au temps du grand roi, toutefois, avec cette allure de brusquerie et presque de brutalité que Napoléon imprimait à tous ses actes. Grâce à cette étiquette, Napoléon comptait opérer la fusion entre l'ancienne et la nouvelle noblesse. Il espérait façonner un peuple neuf et uniquement dévoué à son service.

Achèvement de la réorganisation administrative. — L'œuvre de réorganisation de la France, commencée sous le Consulat, fut achevée sous l'Empire. Napoléon reconstitua tous les services publics avec un minimum de dépenses et garda sur tous ses fonctionnaires un maximum d'autorité. Son activité était infatigable et partout présente. Il travailla plus que Louis XIV ; il surmena ses secrétaires plus que Frédéric II. Il était à lui-même son seul ministre. Ceux qui portaient ce titre étaient réduits au rôle de commis ou d'expéditionnaires. Il était d'ailleurs excellent administrateur, peu gêné par les scrupules et doué au plus haut degré du sens de la réalité[1]. Douze ministres l'assistaient, qui se partageaient les départements

1. « Ma politique, dit-il au Conseil d'État, est de gouverner les hommes, comme le grand nombre veut l'être... C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée en me faisant musulman ; que je me suis établi en Égypte ; en me faisant ultramontain que j'ai gagné les prêtres en Italie. Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le temple de Salomon. Aussi je parlerai de liberté dans la partie libre de Saint-Domingue. Je confirmerai l'esclavage à l'Ile-de-France et même dans la partie esclave de Saint-Domingue, en me réservant d'adoucir et

ministériels : Secrétairerie d'État, Justice, Cultes, Relations extérieures, Intérieur, Finances, Trésor, Guerre, Administration de la Guerre, Marine, Police, Manufactures (avec le Commerce). On remarquera que, pour la bonne expédition des affaires, il avait cru devoir partager entre deux ministres les départements des Finances et de la Guerre. Quant au secrétaire d'État, qui fut son fidèle Maret, plus tard duc de Bassano, « c'était le ministre des ministres donnant la vie à toutes les actions intermédiaires, le grand notaire de l'Empire, signant et légalisant toutes les pièces... Avec le secrétaire d'État, je faisais parvenir mes décisions et mes volontés partout. »

Au-dessus des préfets, il constitua, dans les territoires annexés en dehors des limites naturelles de la France, de grands gouvernements : ainsi Jourdan gouverna le Piémont; Brune, les villes hanséatiques; Marmont, les provinces illyriennes, et Beugnot, le grand-duché de Berg. Ils ont laissé dans ces différents pays de grands travaux d'utilité publique, comme trace de leur passage. Les préfets restent partout les agents actifs et dévoués du pouvoir.

Les juges sont inamovibles; mais l'espoir de l'avancement, des titres et des hautes fonctions judiciaires bien rentées assouplit les plus distingués des magistrats. Les tribunaux exceptionnels, les cours prévôtales et martiales, la haute Cour, jugent les actes de contrebande, les infractions au blocus, les conspirations. Quatre codes nouveaux paraissent sous l'Empire : le *Code de procédure civile* (1806), discuté trop vite et par des jurisconsultes peu entendus dans la matière, n'est guère que la reproduction peu améliorée de l'ordonnance de 1667; le *code d'instruction criminelle* (1808) maintient le jury, mais laisse aux juges d'instruction une autorité trop discrétionnaire; le *code de commerce* (1807) est l'œuvre plus personnelle de Napoléon, qui s'en occupe jusqu'au fond de la Pologne; le *code pénal* (1810),

de limiter l'esclavage là où je le maintiendrai, de retablir l'ordre et de maintenir la discipline là où je maintiendrai la liberté. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple. » (TAINE, d'après Rœderer.)

moins inspiré par l'idée de justice que par la nécessité de l'intimidation, prodigue la peine de mort et fait revivre les traces de l'ancienne barbarie, la mutilation, la marque, le carcan, la confiscation générale, etc. Tous ces codes complètent le code civil et rétablissent le lien avec la justice de l'ancien régime.

Nouveaux impôts. — L'administration financière fut partagée entre le ministre des Finances (Gaudin) et le ministre du Trésor (Mollien). Pour subvenir aux dépenses des guerres et des travaux publics, aux dotations des hauts fonctionnaires et aux pensions des courtisans, il fallut créer de nouveaux impôts : en 1803, les *droits réunis* frappèrent les boissons, les cartes à jouer, les matières d'or et d'argent; en 1806, l'*impôt sur le sel* fut un retour à l'ancienne gabelle, mais sans ses inégalités ni ses vexations; en 1811, *le monopole du commerce du tabac* fut de nouveau attribué à l'État. La *cour des Comptes* fut reconstituée sur le modèle de celle de l'ancien régime. Elle centralisa l'examen de toutes les pièces comptables de tous les services financiers de l'État, du département et de la commune. Napoléon exigea de tous les fonctionnaires la plus scrupuleuse probité. La France souffrit cependant de ce régime fiscal, qui devenait toujours plus onéreux. Les princes vassaux et alliés gémissaient sous le poids des contributions de guerre, dont une grande partie enrichissait les vainqueurs. Ce fut une des principales causes de la désaffection croissante des vaincus à l'égard de la domination française.

Le clergé impérial. — Par le concordat, Napoléon avait organisé le service de la religion révélée : « Il faut une religion au peuple, disait-il, mais il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. » Il exigea donc une soumission absolue de tout le personnel ecclésiastique. Les prêtres étaient assimilés à des fonctionnaires. Les évêques, choisis de préférence parmi les rejetons de la vieille noblesse, devinrent barons ou comtes et obtinrent le pas sur les généraux. Napoléon n'admit pas la moindre opposition d'aucun des dignitaires de l'Église, quel que fût son rang. Le clergé régulier fut tenu en défiance, parce que

ce clergé a une constitution indépendante de l'État. Cependant Napoléon favorisa les congrégations qui pouvaient lui rendre des services, comme les Lazaristes, les missionnaires, les Sœurs de charité, qui furent replacées dans les hôpitaux; les Frères de la Doctrine chrétienne, à qui fut confié l'enseignement primaire.

Mais il brisa avec la dernière rigueur toute résistance. L'abbé Hamon, supérieur des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ayant refusé de mettre Mme Lætitia, mère de l'empereur, à la tête du Conseil de l'Ordre, fut enlevé de nuit et enfermé dans une forteresse perdue des Alpes, à Fénestrelles. Les Sœurs récalcitrantes furent dispersées de force dans différents monastères. Enfin Napoléon fit rédiger un catéchisme impérial, où il était question des devoirs particuliers envers « celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion de nos pères, l'oint du Seigneur à la sagesse profonde et active... Nous devons en particulier à Napoléon Ier notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône ».

L'instruction publique. — L'instruction eut, comme la religion, son clergé, mais un clergé laïque, enrégimenté dans l'Université. Napoléon ne demandait à l'instruction que des services. Il se défiait de la science désintéressée qui élève et affranchit les âmes. Il fit peu de chose pour l'instruction primaire. Il laissa aux communes le soin de fournir les instituteurs nécessaires et aux pères de famille le soin de les payer. Il autorisa la congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne à donner dans les écoles l'enseignement élémentaire, lecture, écriture, calcul, grammaire et catéchisme ; le reste leur était interdit. Ils devaient recevoir un brevet. Leur maison-mère de Paris reçut une subvention annuelle de 25.000 francs pour aider à leur recrutement. Ce fut toute la contribution de l'Empire pour le grand service de l'enseignement primaire.

Les lycées. — L'enseignement secondaire fut plus

favorisé. Les rares écoles centrales, instituées en vertu des décrets de la Convention, furent supprimées et remplacées, dès le Consulat, par des lycées, qui devaient être des établissements d'État, en nombre assez restreint, puisqu'on ne devait en établir qu'un seul par ressort de cour d'appel. On y enseignait surtout le latin et les mathématiques, comme dans les anciens collèges des Jésuites. Tous les enseignements capables de donner à l'homme l'habitude de la réflexion personnelle étaient exclus. Les lycées devaient former les futurs fonctionnaires et officiers. Les élèves y furent internés, élevés militairement au son du tambour, par des instructeurs militaires. Les chefs des institutions libres furent tenus d'envoyer leurs élèves aux cours des lycées; 6.400 bourses furent créées pour les fils des fonctionnaires et distribuées sans concours à ceux que désignait l'empereur.

Les Universités, ces grands corps indépendants, où la pénétration mutuelle des enseignements porte la pensée humaine aux plus hautes conceptions, étaient suspectes à Napoléon. Il se contenta d'organiser des *facultés :* dix facultés de droit, où la science était réduite à la pratique pour former des notaires, des avoués, des administrateurs habiles; six facultés de médecine qui devaient seulement fournir des praticiens exercés soit à l'armée, soit à la société civile. Les facultés des Lettres et des Sciences, qui étaient en plus grand nombre, avaient pour fonction essentielle de conférer les grades académiques; les cours publics, au lieu de faire avancer la science, étaient destinés seulement à charmer un public d'amateurs frivoles.

La haute culture. — Pour favoriser la haute culture littéraire et les spéculations les plus hardies de la science, Napoléon se contenta de protéger deux grands établissements : le Collège de France et le Muséum d'histoire naturelle, et de prodiguer les honneurs aux membres de l'Institut ; d'ailleurs il mutila l'Institut, organisé par la Convention, en supprimant la classe des sciences morales et politiques, sous prétexte qu'elle ne formait que des *idéologues*. Par les fonctions publiques où il les appelait, par

les dotations qui servaient à les enrichir, il enchaînait à sa personne les maîtres de la science. Si l'un d'eux se rendait coupable de quelque écart de pensée, ou osait contredire à ses idées, fût-il Lamark, Lalande ou Chateaubriand, il le rappelait rudement à la réalité. Napoléon savait qu'un cortège de savants, de lettrés et d'artistes est indispensable à la gloire d'un souverain. Mais aucun de ceux qu'il croyait honorer de sa protection ne devait se livrer à quelque manifestation contraire à ses vues.

L'Université impériale. — Napoléon introduisit dans le monde de l'enseignement cette discipline militaire qu'il croyait indispensable au bon fonctionnement de tous les services publics. Tous les membres du corps enseignant furent enrôlés dans l'*Université impériale* (10 mai 1806). A sa tête un grand maître, qui fut le spirituel Fontanes, un *Conseil supérieur de l'Instruction publique* et des *inspecteurs généraux ;* comme cadres, des *académies*, administrées par un *recteur* assisté d'un Conseil académique ; et, par département, un inspecteur d'académie chargé de maintenir la discipline ; comme dotation, 400.000 livres de rente inscrites au grand-livre de la dette publique et, en outre, le produit des inscriptions et des droits universitaires ; comme personnel, le corps enseignant à tous les degrés ; telle fut l'organisation de cette grande corporation soumise à une obéissance passive. En particulier, les maîtres et professeurs des lycées étaient astreints au célibat, à la vie en commun suivant une règle sévère, dans l'établissement auquel ils étaient attachés. Ils avançaient, comme dans l'armée, en montant successivement tous les degrés de la hiérarchie : des classes inférieures aux classes plus élevées, de là dans l'administration, comme proviseurs ou inspecteurs. Les supérieurs avaient droit de censure à l'égard de leurs inférieurs et pouvaient leur infliger des arrêts comme aux officiers de l'armée. L'enseignement était étroitement surveillé. Grâce à l'Université, l'État devint « seul professeur et instituteur, dictateur de l'opinion, créateur et directeur de toute pensée politique sociale et morale dans tout l'Empire » (Taine).

Les travaux publics. — Comme tous les fondateurs de dynasties, Napoléon fut un grand bâtisseur. Sa sollicitude s'étendit à la fois à Paris, à la France et aux États vassaux. Les ponts d'Iéna et d'Austerlitz, le quai d'Orsay, les canaux de l'Ourcq et de Saint-Martin, du Nord, de la Meuse au Rhin, du Rhône au Rhin, de Nantes à Brest, des abattoirs, des égouts, de larges rues, comme la rue de Rivoli à Paris, de grandes places, comme la place Bellecour, à Lyon, pour répandre à profusion, dans les villes populaires, l'air et la lumière, témoignent de son intelligente initiative pour tous les travaux utiles. Les travaux du génie militaire furent poussés avec la plus grande activité et furent largement pourvus : percement des routes du Simplon et du mont Cenis, fortification des rades de l'île d'Yeu, de Belle-Isle, de Quiberon, de Brest, de Cherbourg, d'Anvers, de Flessingue, de la Spezzia ; routes carrossables, les seules qui existent encore, à travers les provinces illyriennes ; l'Empire, ayant un caractère essentiellement militaire, la bonne exécution des travaux de ce genre avait une grande part dans les préoccupations de Napoléon.

Les embellissements qui devaient perpétuer sa gloire lui tenaient peut-être encore plus à cœur. La construction de la *colonne Vendôme*, sur le modèle de la colonne Trajane, avec le bronze des canons enlevés aux Autrichiens, dans la campagne de 1805 ; *l'Arc de triomphe de la place du Carrousel*, imité de l'arc de Septime-Sévère, et surmonté du célèbre quadrige que l'on avait rapporté de Venise en 1797 ; un autre arc de triomphe, de proportions gigantesques, commencé sur la place de l'Étoile par Raymond et Chalgrin ; les Tuileries restaurées et reliées au Louvre ; un *temple à la Gloire*, commencé sur les plans de Vignon, et qui, achevé après la chute de l'Empire, devint l'église de la Madeleine ; telles sont les constructions grandioses, qui devaient raconter à la postérité les exploits de la Grande Armée et de son empereur.

Son imagination féconde concevait bien d'autres projets grandioses. Il voulait faire de Paris « la métropole du monde, quelque chose de fabuleux, de colossal et d'in-

connu jusqu'à nos jours ». Une voie triomphale l'aurait traversé depuis l'arc de triomphe de l'Étoile jusqu'à la place du Trône. Un palais aurait été édifié pour les ambassadeurs de toutes les nations. Un autre, de plus amples proportions, aurait été dressé sur les hauteurs de Chaillot et de Passy, avec des dépendances jusque dans les plaines de Grenelle et de Vaugirard. Ce devait être le palais du roi de Rome. « Tous les souverains de l'Europe et même le pape y auraient eu leurs appartements, comme, autrefois, les courtisans à Versailles. La *Seine* en eût été le ruisseau ; la *Muette*, la vénerie, et *Bagatelle*, le rendez-vous de chasse : vraie résidence babylonienne ou moscovite au milieu de Paris. » Ces gigantesques conceptions, il les discutait avec ses meilleurs architectes, Percier et Fontaine, et il en faisait le sujet de ses méditations jusque dans ses campagnes les plus lointaines. Le programme pour l'édification du temple érigé à la *Gloire* est daté du 2 décembre 1806, à Posen[1].

Le despotisme impérial. — La France façonnée par Napoléon est bien celle qu'eût souhaitée Richelieu ou Louis XIV ; c'est une France logiquement construite ; l'individu est sacrifié à l'État, et l'État, absorbé dans la personne du maître. L'administration, l'armée, le clergé, la magistrature, l'instruction, deviennent des moyens de gouvernement. Il fait marcher *son* clergé, *son* Université, comme *ses* généraux et *ses* préfets. Le régime de la caserne s'introduit dans tous les services publics. Mais « l'organisation de la France impériale est adaptée à la vie militaire et non à la vie civile. Excellente, tant que le maître a l'intelligence lucide et la volonté saine, elle ne subsiste que par lui et elle doit tomber avec lui » (Taine).

1. Sur des tables de marbre devaient être inscrits, par régiments et corps d'armée, les noms de tous les hommes ayant pris part aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna ; sur des tables d'or, les noms des morts ; autour de la salle des bas-reliefs où seraient représentés les colonels avec leurs noms ; à l'intérieur, les statues en marbre des maréchaux ; tous les ans, illuminations, aux anniversaires d'Austerlitz et d'Iéna ; concert et discours sur les vertus nécessaires aux soldats avec éloge de ceux qui ont péri sur le champ de bataille, etc.

SUJETS A TRAITER

Comparer les réformes du Consulat à celles de l'Assemblée constituante.

Montrer les progrès de l'institution monarchique dans les changements constitutionnels opérés de 1799 *à* 1804.

Esquisser une histoire de la religion et du clergé en France de 1789 *à* 1801.

La société française sous le Consulat et sous l'Empire: faire ressortir la différence entre les deux époques.

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE. — LES GUERRES TRIOMPHALES (1804-1807)

I. **Institutions militaires de l'Empire.** — La guerre sous l'Empire. — La Grande Armée. — Les généraux de l'Empire. — Le camp de Boulogne.

II. **La troisième coalition.** — Rupture de la paix d'Amiens. — Guerre contre l'Angleterre. — Bataille de Trafalgar. — Guerre contre l'Autriche et la Russie. — Ulm. — Austerlitz. — Paix de Presbourg (1805).

III. **La quatrième coalition.** — L'Allemagne napoléonienne. — Guerre contre la Prusse et la Russie. — Iéna et Auerstœdt (1806). — Eylau et Friedland (1807). — Paix de Tilsitt. — Alliance franco-russe.

Napoléon et la guerre. — Quand il s'agit de fabriquer le sceau impérial, une commission spéciale proposa d'y graver un lion au repos. Napoléon y fit frapper à la place un symbole guerrier : l'aigle aux ailes déployées. La guerre était en effet, pour Napoléon, « un besoin personnel ». Il se regardait « comme appelé à combattre presque sans interruption, « pour arriver à dominer l'Europe, et, par l'Europe, le monde oriental : « Il n'y aura de repos en Europe, disait-il dès 1804, que sous un seul chef, qui aurait pour officiers des rois, qui distribuerait ses royaumes à ses lieutenants, qui ferait l'un roi d'Italie, l'autre de Bavière ; celui-ci landammann de Suisse, celui-là stathouder de Hollande ; tous ayant des charges dans la maison impériale, avec les titres de grand échanson, grand pannetier,

---

OUVRAGES A CONSULTER : P. GAFFAREL, *Campagnes du Consulat et de l'Empire.* — A. RAMBAUD, *l'Allemagne sous Napoléon Ier.* — A. VANDAL, *Napoléon et Alexandre.* — Cartes et Croquis de JALLIFFIER et BUCHNER, XV à XX.

grand écuyer, grand veneur, etc. On dira que ce plan n'est qu'une imitation de celui sur lequel l'Empire d'Allemagne a été établi... ; mais souvent il faut revenir à ce qui a été fait. » Aussi, dès le début de son règne personnel, il a poursuivi son rêve de domination universelle pour lui et sa dynastie, non pour la France. La France s'était donnée à lui, au lendemain de la pacification générale et en remerciement de cette paix dont il se vantait d'être l'auteur. Comme don de joyeux avènement, il renouvela la guerre contre l'Angleterre, compliquée bientôt d'une guerre au-delà du Rhin. Il savait mieux que personne faire servir les passions humaines à l'accomplissement de ses desseins. Il exploita habilement la vieille haine des Français contre l'Angleterre, et c'est pour en finir avec l'ennemi héréditaire qu'il lança la Grande Armée à la conquête de toute l'Europe, sans doute il a été souvent entraîné malgré lui. Au sens étroit du mot, il n'a pas déclaré la guerre à la Prusse en 1806, ni à l'Autriche en 1809, ni à la Russie en 1812. Mais n'est-ce pas provoquer une guerre que de mettre l'ennemi dans la nécessité de l'engager sous peine de déshonneur ? Ainsi donc : *l'Empire, c'est la guerre;* guerre triomphale d'abord, puis suivie d'épouvantables revers; mais guerre toujours glorieuse et géniale, même dans l'épouvantable catastrophe finale[1]. Il est donc essentiel de connaître les institutions militaires du premier Empire et ce merveilleux instrument de tant de victoires, la Grande Armée.

La Grande Armée. — L'armée impériale diffère de plus en plus des armées républicaines. Celles-ci servaient par devoir, d'abord pour affranchir le sol sacré de la patrie dans le merveilleux élan de 1793, puis pour affranchir les autres peuples. C'étaient des armées nationales qui

1. Lucien a noté en ces termes l'ambition égoïste de Napoléon : « Je ne suis pas de ceux qui ont cru que mon frère Napoléon fit la guerre malgré lui, à aucune époque que ce soit. J'ai trop connu, à cet égard, le fond de sa pensée, particulièrement du temps, dont je parle. Et disons franchement que cette pensée, beaucoup plus ambitieuse que patriotique, qui lui faisait alors une nécessité personnelle de la guerre, m'avait été révélée presque sans mystère. » (*Mémoires, édition de Iung* II, 165.)

se battaient pour la France. L'armée impériale est une armée césarienne, qui sert exclusivement son chef. Déjà Napoléon avait transformé l'esprit de l'armée d'Italie; celles de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle avaient gardé des sentiments tout républicains. Leurs chefs, Moreau, Jourdan, Bernadotte, Macdonald, furent tenus à l'écart ou en suspicion. Quelques régiments de ces belles troupes allèrent périr à Saint-Domingue. Les autres, dirigés vers le camp de Boulogne, furent confondus avec ceux qui revenaient d'Italie et d'Égypte et se fondirent dans l'unité de la Grande Armée. Celle-ci, soulevée encore, au début, par l'enthousiasme républicain, s'associe toujours plus étroitement à son chef incomparable, s'exalte au souvenir des victoires passées et ne recherche plus que la gloire de le servir. Les vétérans encadrent fortement les recrues; des généraux jeunes, ardents, sacrés par le succès, épris d'ambitions illimitées, les entraînent de victoire en victoire. Jamais chefs de plus haut mérite n'ont commandé troupes plus valeureuses.

Nul n'exerça sur le soldat un ascendant plus profond que Napoléon. Il apparaissait à ses compagnons comme le Dieu vivant de la guerre. Ses bulletins militaires sont les chefs-d'œuvre du genre. Il savait excellemment parler aux humbles, récompenser leurs exploits, les décorant souvent de sa propre croix, et veiller à leurs besoins matériels, parcourant les bivouacs, goûtant la soupe, appelant par leurs noms (qu'il avait soin de se faire désigner à l'avance) ses vieux « grognards », leur tapant familièrement la joue. Il savait aussi éblouir par le prestige des costumes, caresser la vanité par mille distinctions ingénieusement inventées, savamment graduées, faire appel à tous les sentiments nobles ou puérils, égoïstes ou intéressés, gagner l'élite, séduire la foule, et tirer de ce peuple de soldats tout ce qu'il renfermait de forces raisonnées ou instinctives. Il était l'idole chérie de tous, pour laquelle on meurt en chantant.

Recrutement. Composition. — C'est cependant l'armée qui a subi le moins de réformes au temps du Consulat et de l'Empire. La loi de la conscription de Jour-

dan fournissait les soldats. Napoléon se contenta de substituer à la levée complète d'une classe le tirage au sort dans chaque classe, avec faculté, pour les appelés, de se faire remplacer ; si bien que l'armée devint très vite une armée de carrière et que les jeunes gens de la bourgeoisie n'y servaient que dans les grades d'officiers.

Dès l'époque de la Révolution, des légions de volontaires étrangers avaient combattu sous nos drapeaux. Napoléon recruta des contingents réguliers dans les États vassaux de l'Empire. Il exigea de ses alliés des auxiliaires, avec les contributions nécessaires pour leur entretien. Leur nombre augmenta même d'autant plus que la France s'épuisait davantage. Lors de la campagne de Russie, l'armée française était comme dénationalisée. Le nombre des étrangers dépassait celui des Français de France. Pour exciter l'émulation entre les différents corps, Napoléon forma la garde impériale de l'élite de chacun d'eux. Des 7.000 hommes de la garde consulaire, elle fut portée à 50.000 hommes, dès le début de l'Empire ; et, en 1813, à 92.000 hommes. La diversité des corps était grande, et certaines dénominations nouvelles furent introduites : les *grenadiers* étaient les plus beaux hommes et les plus résistants ; les *voltigeurs*, les plus petits et les plus alertes. Les *hussards et chasseurs* se partageaient le service de la cavalerie légère ; les *cuirassiers* et *carabiniers*, celui de la grosse cavalerie ; les *lanciers* et *dragons* pouvaient être employés pour les deux services ; les *guides* étaient chargés du métier d'éclaireurs.

L'artillerie et le génie eurent un grand rôle. Les plus grandes batailles, Eylau, Wagram, la Moscowa, donnèrent lieu à d'épouvantables canonnades, qui remplacèrent les charges à la baïonnette, tactique nouvelle qui rendait les batailles plus sanglantes, sans qu'elles fussent plus décisives. Napoléon fit du canon un excellent emploi, mais sans apporter de grands changements aux règlements de Gribeauval. Les pièces de 12 et de 6 à âme lisse, modèle de 1765, étaient les plus usitées en campagne. Le fusil à pierre, modèle de 1777, était à peu près seul en usage. C'étaient des armes encore défectueuses : la charge exigeait douze

temps; quand la pluie mouillait les amorces, il devenait impossible de faire feu. Ainsi, pendant la Révolution, les savants avaient trouvé des procédés nouveaux pour la fabrication du bronze, de l'acier et la préparation du salpêtre. Mais, pendant toute la durée de l'Empire, l'armement ne profita d'aucun perfectionnement technique. Napoléon pensait que l'artillerie et la cavalerie doivent se compléter mutuellement; l'artillerie, faisant le trou dans les lignes, la cavalerie, mitraille vivante, l'élargissant pour donner passage à l'infanterie, qui, seule, assure le gain des batailles.

La préparation. — La Grande Armée était toujours en haleine : les rares intervalles de paix furent une constante préparation à la guerre. Les manœuvres étaient fréquentes ainsi que les revues. Le service de l'inspection fonctionnait avec la plus grande ponctualité. Les inspecteurs des diverses armes étaient classés parmi les grands officiers militaires et avaient rang immédiatement après les maréchaux. Pour suffire à l'immense labeur de la préparation de ses campagnes, Napoléon avait divisé entre deux ministres le service de la guerre : le ministre de la Guerre, Berthier, puis Clarke depuis 1807, avait, dans ses attributions, les opérations militaires et les promotions; le ministre directeur de l'administration de la Guerre, qui était un civil (Dejean depuis 1802, Lacuée depuis 1810), s'occupait du recrutement et de l'intendance.

Mais Napoléon était l'âme de toutes les opérations et de toutes les réformes. Il était à lui-même son premier ministre. Pour les campagnes, il accumulait à l'avance armes et munitions : les places d'armes, arsenaux militaires et magasins, étaient soigneusement ravitaillés en armes, effets d'habillement et de campement, selon les besoins. Napoléon connaissait à fond les états de situation. Le service des vivres restait seul en souffrance. Il est rare que l'armée n'ait pas vécu sur le pays qu'elle occupait, au moyen de réquisitions et souvent même de pillages. A partir de Friedland, les désordres augmentèrent : « La vie des soldats, dit Ségur, était comme un long assaut surhumain contre la fatigue et le danger, après lesquels le pillage,

comme l'un des fruits de la victoire, leur semblait un droit. Le leur trop contester, c'eût été les rebuter. Comment enfin tout exiger sans rien tolérer ? »

Les généraux de l'Empire. — Les principaux chefs, formés pendant les rudes guerres de la Révolution, furent comblés d'honneurs et de dotations. Il créa en une seule promotion, lors de son avènement à l'Empire, quatorze maréchaux de France et quatre maréchaux honoraires [1]. Berthier, son major général, était toujours à ses côtés pour transmettre ses ordres. Davout, Masséna, Lannes, avaient le génie de la grande guerre; Ney était un entraîneur plein de feu; d'illustres cavaliers, Murat, Lassalle, Montbrun, Junot, Grouchy, Kellermann, Rapp, Milhaud; des artilleurs de haute valeur, Marmont, Drouot, Lauriston, Songis; d'excellents ingénieurs militaires, Marescot, Chasseloup-Laubat, Eblé, et tant d'autres, que Napoléon savait employer au mieux de leurs aptitudes, formèrent un état-major vraiment digne de son chef. Larrey dirigeait le service de chirurgie et des ambulances mobiles; Desgenettes, le service médical.

L'armée, organisme complet, devait se suffire à elle-même. L'École polytechnique fournissait les officiers des armes spéciales ; et l'École militaire, installée à Saint-Cyr depuis 1808, les officiers d'infanterie et de cavalerie. Napoléon chercha aussi à s'attacher directement les fils des vieilles familles nobles. Il les fit entrer à l'école des pages et à l'école de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye; en 1813, il créa même quatre régiments de *gardes d'honneur*, recrutés dans la bourgeoisie et équipés à leurs frais. C'étaient autant d'otages de la fidélité de plus en plus chancelante des hautes classes de la nation.

Il fit une effroyable consommation d'officiers; on vieil-

1. Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Sérurier; les quatre derniers étaient les maréchaux honoraires. D'autres furent élevés plus tard à cette dignité : Victor en 1807; Macdonald, Oudinot et Marmont après Wagram (1809); Suchet en 1811, Gouvion-Saint-Cyr, en 1812; Poniatowski en 1813; Grouchy, en 1815.

lissait vite à son service. Il exaltait les plus capables par l'espoir d'un avancement rapide et des plus hautes distinctions; les malades ou les affaiblis obtenaient une retraite anticipée ou étaient versés dans les emplois civils. Napoléon tenait à avoir une armée jeune, et de jeunes chefs pour la conduire. D'ailleurs les beaux services étaient dignement récompensés. Berthier, Masséna, Davout, Ney, Bernadotte, furent créés princes; les autres maréchaux, ducs (sauf Jourdan et Brune); au dessous, les comtes et barons étaient nombreux. Les dotations furent énormes; Berthier et Masséna avaient plus d'un million de revenu annuel; les autres, à proportion. Ils ne se faisaient pas faute de donner l'exemple des plus coupables exactions; Masséna gagna 6 millions à vendre des licences en Italie, au début du blocus continental; Soult s'adjugea, dans son proconsulat d'Andalousie, les plus beaux objets d'art, comme ce Murillo, qu'il a plus tard vendu si cher au Louvre. Thiébault raconte, dans ses *Mémoires*, comment il frappa de son sabre un malheureux douanier, qui voulait l'empêcher de passer en contrebande des objets prohibés. Les profits illicites grossissaient les largesses du maître. Cependant il fit beaucoup d'ingrats; ses maréchaux, devenus trop riches, saisirent avidement, en 1814, l'occasion de ne plus risquer leur précieuse existence sur les champs de bataille. Leurs querelles amenèrent souvent des insuccès en Espagne, en Russie et en Allemagne; plus d'un grand chef refusa d'obéir à un rival ou de l'aider; la présence seule de Napoléon pouvait tout ramener dans l'ordre.

Malgré ces ombres au tableau, la Grande Armée eut, au plus haut degré, les plus belles qualités de notre race, l'entrain, la valeur, la loyauté. Napoléon éleva ses soldats au-dessus de l'humanité. Il a rassasié la France de gloire militaire, et c'est pour cela que l'épopée napoléonienne est restée chère à la nation. Il ne faut pas oublier cependant qu'elle a été payée au prix de six à sept millions de vies humaines, dont un quart de Français de France.

Transformation monarchique des États vassaux. — L'empereur avait été au moyen âge le chef des souverains européens et le dispensateur des couronnes. Napoléon avait relevé le titre, il voulait en exercer toutes les fonctions. Dominer l'Europe par l'extension des États feudataires, distribuer les trônes à ses parents, à ses soldats, à ses vassaux, tel fut son grand dessein. Il croyait à la nation invincible ou plutôt à son génie et à son étoile. Aussi la paix d'Amiens ne fut qu'une courte trêve. Partout les constitutions des Républiques sœurs furent transformées sur le modèle de la constitution française : en Hollande, une régence fut instituée sous la présidence de Shimmelpenninck, tout dévoué à la France. En Suisse, Napoléon envoya une petite armée, sous les ordres de Ney, pour imposer sa *médiation* entre les partis qui continuaient la lutte. Il s'attribua, avec le titre de *médiateur de la Confédération helvétique*, la haute main sur le gouvernement : « Il est reconnu par l'Europe, dit-il, que l'Italie, la Hollande et la Suisse sont à la disposition de la France. »

Il aurait pu dire aussi l'Allemagne : le *recez germanique* de 1803 bouleversa la condition de l'ancien Empire germanique. Le traité de Lunéville avait stipulé que les indemnités promises aux princes allemands, dépossédés de la rive gauche du Rhin, seraient réglées à Paris, sous la double médiation de la France et de la Russie. Ce fut une nouvelle « foire aux convoitises », comme le congrès de Rastadt de 1797. Les princes des plus nobles maisons faisaient antichambre pour obtenir audience du premier Consul ou de Talleyrand. Les villes libres furent médiatisées, sauf six : Brême, Hambourg, Lubeck, Francfort-sur-le-Mein, Augsbourg et Nurenberg. Tous les domaines ecclésiastiques furent sécularisés, sauf le siège de Ratisbonne, où fut transporté Dalberg, l'ancien archevêque de Mayence, le flatteur de Napoléon. L'Autriche perdit aussi sa clientèle la plus fidèle de villes libres et de petits souverains catholiques; la Prusse, la Bavière, les maisons de Wurtemberg, de Bade et de Hesse, gagnèrent des territoires étendus Déjà l'Allemand Görres avait écrit l'oraison funèbre du saint Empire, « mort,

le 30 décembre 1797, jour de la reddition de Mayence, à l'âge florissant de 955 ans, doucement et dans le Seigneur, à la suite d'épuisement complet et d'une attaque d'apoplexie, en pleine conscience et muni des sacrements de l'Église ».

Ainsi Napoléon flagella rudement l'Allemagne; mais il développa parmi les Allemands l'idée de leur unité. Les Habsbourg étaient définitivement déchus. Il se vantait d'avoir fait passer l'Empire des Germains aux Gaulois. L'empereur allemand sanctionna lui-même sa déchéance, comme souverain européen, en abdiquant le titre de François II, empereur d'Allemagne, pour prendre celui de François Ier, empereur héréditaire d'Autriche. C'est à Aix-la-Chapelle, la vieille capitale de Charlemagne, qu'il envoya une députation reconnaître l'empereur des Français (septembre 1804).

Dans les plans de Bonaparte, à la domination de l'Allemagne pour tenir l'Europe, répondait la domination de l'Italie pour ouvrir la route de l'Orient. En effet l'Italie, peu à peu, devenait toute française. Déjà, le 1er décembre 1801, la *consulte de Lyon*, formée des personnages les plus considérables de la Lombardie, avait déféré à Bonaparte la présidence de la République cisalpine. Le 2 septembre 1802, le Piémont fut annexé à la France, à la suite de l'abdication de Charles-Emmanuel IV et de la fuite en Sardaigne, de son frère, le nouveau roi Victor-Emmanuel Ier. L'île d'Elbe fut annexée; Gouvion-Saint-Cyr occupa Tarente, Otrante et Brindisi, portes toujours ouvertes vers l'Orient, auquel Napoléon n'avait pas renoncé.

Projets coloniaux. — La mission de Sébastiani de Tripoli, en Égypte et en Syrie, était destinée à lui rouvrir les voies de l'Orient. Le général Decaen, qui se vantait d'être, de tous les Français, celui qui détestait le plus les Anglais, partit, un mois seulement après la paix d'Amiens, avec la mission secrète de provoquer des soulèvements parmi les princes indiens; de l'Ile-de-France, où il s'arrêta, il ne cessa, jusqu'en 1811, d'organiser la course contre la marine britannique.

A l'Occident, Bonaparte avait cherché, dès le Consulat, des compensations à la perte de l'Égypte. Le général Leclerc réussit d'abord à enlever Saint-Domingue au président nègre Toussaint-Louverture, qui y avait établi sa dictature, sous la suzeraineté de la France. Mais les Français succombèrent en masse à la fièvre jaune, et les nègres restèrent les maîtres de l'île. Dès lors Bonaparte, qui avait obtenu de l'Espagne la rétrocession de la Louisiane (1800), avec l'espoir de faire profiter la France de tout le trafic du Mississipi, vendit aux États-Unis cette belle terre française pour une somme de 80 millions (1803). Ainsi, dominer toute l'Europe occidentale, ressaisir en Orient et peut-être même, dans le nouveau monde, tous les domaines occupés à un moment quelconque par les Français, telle était la gigantesque ambition de Napoléon. La paix d'Amiens n'existait plus.



Toussaint-Louverture.

Rupture de la paix d'Amiens. — Les Anglais ne l'avaient pas mieux observée. Malgré leurs engagements solennels, ils n'avaient évacué ni Malte, ni Alexandrie, ni les villes françaises de l'Inde. Ils continuaient de donner asile aux Bourbons, aux émigrés, aux chouans. Ils avaient encouragé ou payé les complots contre la vie du premier Consul : tuer n'est pas assassiner, disaient les journaux anglais. Mais, ce qui rendit la guerre inévitable, ce fut la ruine imminente des négociants anglais. Bonaparte, non content de refuser de signer avec l'Angleterre aucun traité de commerce, prit des mesures sévères pour fermer à la marine britannique nos ports et ceux de nos alliés. Le roi Georges III, dans son message aux Communes, du 8 mars 1803,

déclara la sûreté de l'Angleterre menacée par la France. Le premier Consul répliqua par une scène violente à l'ambassadeur anglais Whitworth : « Les Anglais, dit-il, veulent la guerre ; mais, s'ils sont les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre au fourreau. » Sans déclaration de guerre, les Anglais opérèrent la saisie de 1.200 bâtiments français et hollandais, pour une valeur de plus de 200 millions. Bonaparte répliqua en faisant arrêter tous les sujets anglais sur le territoire de la République. Le Hanovre fut occupé militairement par Mortier.

Le camp de Boulogne (1804-1805). — La seconde lutte contre l'Angleterre allait commencer. Pour la frapper au cœur, il prépara une descente directe dans l'île. Sept corps d'armée furent dirigés le long des côtes de la mer du Nord et de la Manche. Davout, à Ambleteuse, Soult, à Boulogne, Ney, à Montreuil, Lannes, à Arras, Murat, avec la réserve de cavalerie, faisaient manœuvrer 120.000 hommes de troupes d'élite ; Marmont, à Utrecht, Augereau, en Bretagne, formaient les ailes de l'armée d'Angleterre. Tous les ports et chantiers s'animèrent pour construire en grand nombre et armer au plus vite des embarcations de tout bord : la Hollande, l'Espagne, le Portugal, devaient fournir des subsides et des navires contre « les tyrans des mers ». Napoléon ne voulait pas risquer la descente avant d'avoir arraché aux Anglais, au moins pour quelques heures, le commandement de la mer : « Que nous soyons maîtres du détroit six heures, disait-il, et nous serons maîtres du monde. »

Il commanda à ses amiraux d'opérer la jonction de leurs escadres aux Antilles, d'où ils reviendraient en hâte pour interdire aux Anglais l'accès de la Manche. Mais Ganteaume ne put s'éloigner de Brest. Missiessy, arrivé trop tôt aux Antilles, revint s'enfermer à Rochefort. Villeneuve, parti de Toulon, ne trouva plus personne à la Martinique et, sur l'ordre de Napoléon, fit voile vers le port du Ferrol pour y rallier l'escadre espagnole de Gravina et recommencer la tentative manquée. Nelson, le héros d'Aboukir, après s'être lancé, sans l'atteindre, à la poursuite

de Villeneuve, devina le plan de Napoléon ; il recommanda la concentration de toutes les escadres anglaises vers le cap Finisterre. Son collègue, l'amiral Calder, à la suite d'une bataille indécise, ne put empêcher Villeneuve d'entrer au Ferrol. Mais lorsque, sur les objurgations de Napoléon, l'amiral français voulut en sortir, pour se diriger vers Rochefort et Brest, il fut arrêté par un vent défavorable, menacé par des forces ennemies très supérieures, et alla s'enfermer dans Cadix.

Bataille de Trafalgar (1805). — Villeneuve était poltron de tête et non de cœur : il le prouva, lorsque, sur un ordre formel d'attaquer l'ennemi, il sortit de Cadix et aborda résolument l'escadre de Nelson. En vue du cap de Trafalgar, « tout capitaine qui n'est pas au feu, n'est pas à son poste », avait dit Villeneuve. Nelson terminait de même ses instructions par cet ordre significatif : « Les chefs, qui ne peuvent apercevoir les signaux, ne peuvent mal faire, s'ils placent leur vaisseau bord à bord avec un navire ennemi. » Au début même de la bataille, il faisait transmettre par signaux à tous ses vaisseaux cet ordre du jour d'une simplicité mâle : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. »

La valeur fut égale des deux côtés. Mais Nelson, avec son lieutenant Collingwood, attaquèrent en flanc, par deux colonnes, notre flotte, rangée sur une seule ligne de plus d'une lieue de long : « Nous avons de mauvais mâts, de mauvaises voiles, de mauvais officiers, de mauvais matelots », écrivait Villeneuve. Ils firent cependant bonne contenance devant un ennemi qui avait des moyens très supérieurs ; mais ils furent vaincus. Nelson fut tué à son poste de commandement, et Villeneuve fait prisonnier. « Il est moins coupable qu'on est généralement porté à le croire, écrit un juge compétent, Jurien de la Gravière [1]. »

1. La défaite de Villeneuve a prévenu les dangers d'une expédition tellement chimérique qu'on s'est demandé si Napoléon n'avait pas voulu, sous le faux prétexte d'une descente simulée, organiser seulement et tenir en haleine la Grande Armée. Les Anglais avaient déjà bloqué deux armées françaises, l'une en Égypte, l'autre à Saint-Domingue. Comment Napoléon, même vainqueur, aurait-il pu rentrer en France ?

Cependant Napoléon lui attribua toute la responsabilité du double échec subi. La bataille du cap Finisterre avait arrêté la descente en Angleterre ; la défaite de Trafalgar (25 octobre 1805) ruina la marine française. Désormais Napoléon, pour vaincre l'Angleterre, va chercher à lui fermer le continent ; il sera obligé d'étendre ses conquêtes jusqu'en Russie.

La troisième coalition (1805). — Napoléon voulut effacer le ridicule de cet avortement par de nouvelles victoires. Il n'était jamais pris au dépourvu, ayant, comme il le disait, l'habitude de « faire ses thèmes en partie double ». L'annexion de Gênes à l'Empire français, la proclamation de Napoléon comme roi d'Italie, avaient inquiété l'Autriche. Elle préparait des armements. L'implacable Pitt, revenu aux affaires, recrutait partout, à prix d'argent, des ennemis contre la France. L'Autriche, la Russie, la Suède et le roi de Naples, s'unirent à l'Angleterre pour imposer à l'empereur le respect des traités de Lunéville et d'Amiens. L'Autriche mit sur pied deux armées ; l'une, sous les ordres de Mack et de l'archiduc Ferdinand (90.000 hommes), devait opérer sur le haut Danube ; l'autre, commandée par l'archiduc Jean (40.000 hommes), dans la haute Italie. Quatre armées russes suivaient.

La coalition espérait entraîner la Prusse dès les premiers succès et jeter contre la France un demi-million d'hommes. Le rêve, qu'on n'avouait pas, mais qui hantait les cabinets ennemis, était de reprendre à la France toutes ses conquêtes et de la ramener à ses frontières de l'ancien régime. Cependant une partie de l'Allemagne se ralliait à la cause française ; les maisons de Bade, de Wurtemberg, le duc de Bavière, à qui Maret promit, au nom de l'empereur, le titre de roi ; Duroc offrit le Hanovre à la Prusse, pour prix de sa neutralité. Cette neutralité assura la victoire à Napoléon.

Capitulation d'Ulm. — La campagne de 1805 a deux théâtres très éloignés l'un de l'autre : la Bavière et la Moravie. Napoléon détruit successivement les Autrichiens à Ulm, et les Russes à Austerlitz. C'est sa tactique habi-

tuelle d'attaquer à part chacun de ses ennemis, en les devançant de vitesse et en leur opposant successivement des forces au moins égales. Dès le 13 août 1805, au camp de Boulogne, à la suite d'une scène d'inspiration longuement préparée, il avait dicté à Daru, son secrétaire, le plan de la campagne. Par une série de marches rapides, combinées avec une merveilleuse précision, il amena les sept corps de la Grande Armée des bords de la Manche et de la mer du Nord, sur le Rhin et le Mein, de Strasbourg à Wurtzbourg. Comme Kray en 1800, Mack avait occupé la Bavière, placé à Ulm son quartier général, et il attendait les Français aux défilés de la Forêt-Noire. Moreau avait tourné l'aile gauche de Kray en atteignant le Danube par le sud. Napoléon le gagna par le nord et tourna l'aile droite de Mack. Ce sont deux opérations symétriques et complémentaires.

Tandis qu'Augereau, avec la cavalerie de Murat, entretenait l'erreur des Autrichiens par des démonstrations du côté de Strasbourg, Napoléon opérait une grande conversion vers le sud, en prenant le corps de Ney pour pivot. A la gauche française, Bernadotte et Marmont entraient à Munich; au centre, Davout se tint en observation à Neubourg; Soult et Lannes, à droite, coupèrent la retraite à Mack. Ulm allait être investi. Mack chercha à s'échapper : 1° par la rive droite du Danube; il se heurta à Murat dans la journée de Wertingen; 2° vers le sud; il fut arrêté par Soult à Memmingen; 3° par la rive gauche du Danube; Ney le fit reculer à Gunzbourg; tandis que son lieutenant, Dupont, avec 6.000 hommes contre 18.000 Autrichiens, livrait un combat désespéré, à Albeck, contre l'archiduc Ferdinand. Celui-ci réussit à faire la trouée; mais il fut atteint par la cavalerie de Murat à Neresheim, et ne s'échappa qu'avec quelques centaines d'hommes. Cependant, à la suite du rude combat d'Elchingen, Ney enleva la position du Michelsberg, qui domine Ulm. Mack, étroitement cerné, ayant échoué dans toutes ses tentatives de sortie, fut forcé de capituler. Les Russes avaient marché trop lentement pour pouvoir le secourir. *Avec les jambes*

de ses soldats, Napoléon avait dispersé, en trois semaines, une armée de 100.000 Autrichiens; sur une ligne d'opéra-

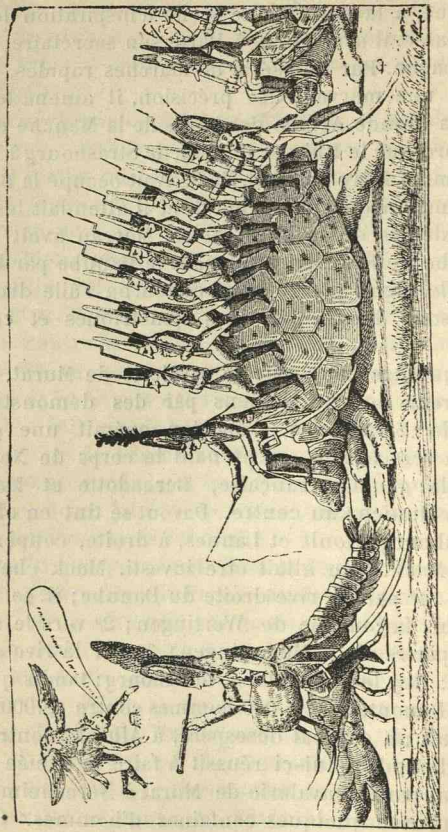

Marche des Russes en 1805 (d'après une caricature allemande).

tions de 300 lieues de développement, pas une de ses combinaisons n'avait manqué.

Bataille d'Austerlitz. — La route de Vienne était ouverte : les Français s'y portèrent à marches forcées,

bousculèrent les Russes à Amstetten et à Diernstein, où le corps de Mortier fut, un instant, très compromis, et entrèrent sans résistance dans la vieille capitale des Habsbourg, qui voyait, pour la première fois, dans ses murs, une armée venue de l'Occident. Sans s'y arrêter, Napoléon franchit le Danube et poursuivit l'ennemi dans la Moravie. Les deux empereurs, François et Alexandre, espéraient y enfermer Napoléon. Ils comptaient que l'archiduc Charles, venu d'Italie, lui couperait la retraite sur Vienne; que l'archiduc Ferdinand, avec l'appui probable du roi de Prusse, lui fermerait l'accès de la Bohême. Ainsi Napoléon serait acculé à la capitulation, et la honte d'Ulm serait effacée. Déjà le généralissime russe Koutouzof avait réussi, par la ruse, à éviter un échec complet à Hollabrünn. L'ennemi était plein de confiance. Napoléon entretint habilement ces illusions. Dans la bataille d'Austerlitz, ou des Trois Empereurs (2 décembre 1805), Davout, à l'aile droite française, feignit de reculer devant les Russes, pour leur faire abandonner la forte position qu'ils occupaient sur le plateau de Pratzen. Soult se lança à l'assaut de ce plateau, coupa en deux l'armée russe, tandis que Lannes et Murat attaquaient vigoureusement l'aile droite ennemie. Les Russes se sauvèrent en masse en traversant des étangs glacés. Napoléon fit briser la glace à coups de canon et noyer les fuyards. L'ennemi perdit 15.000 hommes tués ou blessés, 20.000 prisonniers, 45 drapeaux et 146 canons. C'était l'effondrement complet de la monarchie autrichienne.

Traité de Presbourg (1805). — Napoléon la frappa durement. Pitt était mort, hanté, comme d'une sorte de fantôme, de l'image d'Austerlitz[1]. L'envoyé prussien Haugwitz, qui avait attendu prudemment l'issue de la bataille, au lieu de signer avec les alliés le traité tout préparé contre Napoléon, se hâta d'accepter toutes les conditions de l'empereur

1. On raconte qu'en recevant la nouvelle de la bataille d'Austerlitz, il s'écria, en montrant une carte d'Europe appendue au mur : « Roulez cette carte, elle ne servira que dans dix ans. »

La Prusse livrait l'Allemagne aux Français, moyennant l'acquisition du Hanovre. L'Autriche céda presque toutes ses provinces allemandes : à la Bavière, le Tyrol et le Vorarlberg; aux ducs de Wurtemberg et de Bade, le Brisgau, l'Ortenau, la ville de Constance; elle abandonna au royaume d'Italie tout ce qu'elle avait reçu comme compensation de ses pertes, par le traité de Campo-Formio, et l'État vénitien avec l'Istrie et la Dalmatie. En échange de tant de territoires cédés, l'Autriche reçut seulement le pays de Salzbourg. Au lieu de rejeter l'Autriche vers l'Orient, selon les conseils de Talleyrand, Napoléon cherchait à lui en fermer le chemin (26 décembre 1805).

Le système fédératif de l'Occident. — Immédiatement Napoléon distribua à ses parents, à ses compagnons d'armes, et à ses alliés, les dépouilles des vaincus. Sous prétexte de réorganiser l'Allemagne, il fonda la confédération du Rhin, dont il s'adjugea la présidence; 16 princes y entrèrent; parmi eux les ducs de Bavière et de Wurtemberg, qui devinrent rois ; le margrave de Bade, qui devint grand-duc. Napoléon crut se les attacher en leur distribuant le Tyrol et la Souabe, enlevés à l'Autriche, et en concluant avec eux des alliances de famille. Son beau-fils, le prince Eugène, épousa une princesse de Bavière; son frère Jérôme, une princesse de Wurtemberg; l'héritier du grand-duc de Bade, une Beauharnais. Son beau-frère, Murat, fut grand-duc de Berg; son ami Berthier fut prince de Neufchâtel. François Ier se déclara délié de toutes ses obligations à l'égard du Corps germanique. C'était le glas funèbre de l'Empire. La France n'avait nul intérêt à toutes ces stipulations ; elle devait au contraire redouter le voisinage d'une Allemagne plus concentrée sous des princes plus puissants. Mais Napoléon sut persuader à la nation qu'il avait achevé au-delà du Rhin la lutte traditionnelle contre les Habsbourg.

Le lendemain du traité de Presbourg, par un simple décret, Napoléon déclara les Bourbons de Naples déchus, à cause de l'abominable conduite de la reine Caroline, l'ancienne amie de Nelson et des Anglais. Joseph, l'aîné des

Bonaparte, dut aller régner, à Naples, sur un peuple qui ne l'accueillit qu'avec regret. Il eut le titre de roi des Deux-Siciles, sans avoir jamais la Sicile, où les Anglais faisaient bonne garde autour des Bourbons détrônés. L'une des sœurs de Napoléon, Élisa Bacciochi, fut princesse de Lucques et de Piombino, et peu après grande-duchesse de Toscane ; l'autre, Pauline Borghèse, fut princesse de Guastalla. Napoléon était lui-même roi d'Italie ; mais il en laissait à Eugène de Beauharnais le gouvernement effectif avec le titre de vice-roi. Par le nord et par le sud il tenait l'Italie : le pape seul restait indépendant au centre.

Au nord de l'Empire français, Napoléon détruisit la République batave pour constituer à la place un royaume de Hollande, dont Louis Bonaparte, l'avant-dernier de ses frères, devint roi. En même temps il créait en Italie des duchés et principautés héréditaires, pour ses maréchaux et pour ses ministres. Il voulait les associer à son œuvre par l'intérêt : ils ne devaient plus penser et agir que conformément à ses propres desseins. Les frères de Napoléon, devenus rois, restaient avant tout grands dignitaires français et, dès lors, soumis au maître : « Voilà des gens que j'ai faits indépendants, disait-il ; je saurai bien les empêcher d'être des ingrats[1]. » Napoléon, maître par lui-même ou par ses vassaux de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, avait reconstitué l'Empire carolingien. Metternich avouait lui-même qu'à ce moment on ne pouvait plus empêcher la France de se mettre à la tête du système fédératif de l'Occident.

1. Dans la Vénétie sont attribués les duchés : de Dalmatie à Soult, d'Istrie à Bessières, de Frioul à Duroc, de Cadore à Champagny, de Bellune à Victor, de Conegliano à Moncey, de Trévise à Mortier, de Bassano à Maret, de Feltre à Clarke, de Vicence à Caulaincourt, de Padoue à Arrighi, de Rovigo à Savary ; dans le royaume de Naples, les duchés de Gaëte à Gaudin, d'Otrante à Fouché, de Tarente à Macdonald, de Reggio à Oudinot, la principauté de Bénévent à Talleyrand, celle de Ponte-Corvo à Bernadotte, qui, par sa femme, était le beau-frère de Joseph. Enfin Cambacérès devint duc de Parme, Lebrun duc de Plaisance, et le grand juge Régnier, duc de Massa. Napoléon a créé 388 comtes 1.080 barons. Il dépensait 30 millions par an pour payer leurs dotations. Les ducs et princes touchaient, en outre, le quinzième des revenus du pays où était situé leur titre nobiliaire. Napoléon prétendait que ces nouveaux nobles devaient servir d'intercesseurs entre lui et le peuple.

La Prusse à la fin du XVIIIe siècle. — Ce système contre nature ne pouvait se soutenir que par la guerre. Moins d'un an après la paix de Presbourg, une nouvelle coalition éclata La Prusse s'unit à la Russie et à l'Angleterre pour combattre Napoléon. La Prusse de 1806 n'était plus celle de Frédéric II. Il avait fait la Prusse grande; mais sa grandeur était attachée à sa personne. Ses ministres n'avaient été que de simples commis, exécutant aveuglément ses ordres sur toutes choses et soumis à l'obéissance passive. Ses finances semblaient prospérer, puisqu'il avait laissé une épargne de 60.000.000 d'écus; mais elles n'étaient pas organisées; il n'y avait ni crédit, ni ressources fixes, ni contrôle régulier. L'armée prussienne avait été un merveilleux instrument de conquête; serait-elle aussi bien appropriée pour la résistance à l'invasion? Elle était trop séquestrée de la nation, composée d'aventuriers recrutés partout; les mercenaires cosmopolites qui la composaient étaient condamnés au service jusqu'à l'entier épuisement. Vieillis et impotents, ils recevaient pour toute retraite un brevet de mendiant et, en récompense de leurs services, étaient réduits à vivre de la charité publique. Les officiers étaient, pour la plupart, propriétaires de leur grade qu'ils avaient acheté; ils y vieillissaient trop longtemps; en 1806, le général en chef Brunswick avait 71 ans; sur 66 colonels, 28 avaient plus de 60 ans; sur 281 majors, 190 avaient plus de 50 ans.

La diplomatie de Frédéric II avait pour ressorts l'intrigue et la fourberie; il avait eu l'art de dissimuler ses moyens, de colorer ses prétextes; après lui, l'intrigue apparut dans toute sa laideur. La tolérance religieuse du grand Frédéric reposait non sur le respect des croyances d'autrui, mais sur son égal mépris pour tous les croyants. La noblesse était pauvre et constituait un monde à part, rigoureusement fermé; la bourgeoisie, riche, mais méprisée, était tenue à l'écart de toutes fonctions publiques. Berlin, une des plus belles villes de l'Europe, était en proie au libertinage des mœurs et de la pensée. Mirabeau l'appelle un noble tripot: « Les cordes sont si tendues, écri-

vait-il, qu'elles ne peuvent être que relâchées. Le peuple a été tellement opprimé, vexé, persécuté, qu'il ne peut plus qu'être soulagé. Tout ira et presque de soi-même tant que la politique extérieure sera calme et uniforme. Mais, au premier coup de canon ou à la première circonstance orageuse, tout ce petit échafaudage de médiocrité croulerait. »

Les rois de Prusse. — Frédéric-Guillaume II, neveu et successeur de Frédéric II (1786-1797), avait la taille et la force « d'un Cent-Suisses ». C'était « une énorme machine de chair », vrai roi de parade, très sévère pour autrui, très relâché dans ses mœurs; il eut en même temps trois épouses vivantes, dont il avait fait bénir publiquement l'union par les pasteurs de sa cour. Son favori Wœllner, aidé d'un ventriloque, simulait des apparitions et donnait, au nom des ombres illustres qu'il évoquait, les conseils qu'il voulait faire prévaloir. Son principal ministre, Bichofswerder, rêveur et superstitieux, croyait aussi à toutes ces fantasmagories. La cour de Prusse était devenue une association de rose-croix, dirigée par des magiciens, qui vendaient tous les secrets et toutes les faveurs à beaux deniers comptants. Ce fantoche couronné combattit mollement la Révolution, à Valmy, à Wissembourg, et se retira le premier de la coalition, au traité de Bâle (1795). Battu sur le Rhin, il avait trouvé sur la Vistule d'amples compensations, en enlevant deux nouveaux morceaux de Pologne par les partages de 1793 et de 1795.

Son fils Frédéric-Guillaume III (1797-1840) était d'esprit aussi indécis et borné que Louis XVI. Il fut d'abord en coquetterie avec la France et fit bon accueil à Duroc, ambassadeur du premier Consul (1800). Il vit avec plaisir l'abaissement de l'Autriche, au traité de Lunéville, et se fit attribuer de larges indemnités pour les territoires perdus sur la rive gauche du Rhin. Mais il redoutait la puissance de Napoléon devenu empereur. Il ne sut pas faire la guerre en 1805. Il la fit trop vite en 1806.

Napoléon et la Prusse. — Le rôle de la Prusse, en 1805, avait été peu honorable. Le tsar, dans une entrevue

émouvante avec le roi Frédéric-Guillaume III, à minuit, devant le tombeau de Frédéric II, avait arraché la promesse de la coopération des troupes prussiennes contre les Français; mais Haugwitz, aussi indécis que son maître, lui proposa d'attendre que le sort des armes eût décidé entre les adversaires. L'écrasante victoire d'Austerlitz mit Haugwitz aux pieds de l'empereur. Le traité signé à Schœnbrunn coûta à la Prusse quelques places isolées : Berg, Clèves et Wesel sur le Rhin, Anspach et Bayreuth en Bavière, Neuchâtel en Suisse; elle reçut, en échange, le territoire compact du Hanovre et fut invitée à se mettre à la tête d'une confédération de l'Allemagne du Nord. Il semblait que la Prusse, ainsi agrandie, fût destinée par Napoléon à devenir le point d'appui nécessaire de l'Empire français. Pour cela, il suffisait de lui montrer quelques égards. Mais Napoléon avait, pour les Prussiens, le plus profond mépris. Il donna l'avis aux princes allemands du Nord de ne point se laisser englober dans l'union prussienne, en même temps qu'il travaillait à faire entrer la Hesse et la Saxe dans la confédération du Rhin. Puis, ayant reçu de Fox, le successeur de William Pitt, quelques avances en vue de la paix avec l'Angleterre, Napoléon ne se cacha pas pour déclarer que, si le Hanovre était le seul obstacle à la paix, il le reprendrait à la Prusse, sans plus de façon qu'il le lui avait donné. Cette bravade fut rapportée après boire, par lord Yarmouth, plénipotentiaire anglais, à l'ambassadeur prussien Lucchésini. Dès lors comment se fier aux promesses de Napoléon ?

Le chauvinisme allemand s'éveilla brutalement. La création de la confédération du Rhin avait porté ombrage à la Prusse ; les princes allemands dépossédés, les bourgeois malmenés par les soldats français, les paysans foulés par les réquisitions, devenaient hostiles. La reine Louise de Prusse, le prince Louis, neveu du roi, le ministre Hardenberg, prêchaient la guerre ; et l'on accueillait à coups de pierres Haugwitz, coupable d'avoir signé le traité de Schœnbrünn. Sans rancune pour l'affaire du Hanovre, l'Angleterre offrait à la Prusse de nouveaux subsides. Le

tsar fit des levées de troupes, négocia à la fois à Paris et à Berlin, et, quand il se crut suffisamment préparé, désavoua les engagements pris avec Napoléon, par son envoyé, d'Oubril. La Suède fit cause commune avec les alliés. La quatrième coalition était formée.

La quatrième coalition (1806-1807). — A vrai dire, cet enthousiasme avait quelque chose de superficiel et de factice : c'était une fantaisie de cour plutôt qu'un élan national. Confiante dans sa supériorité passée, la monarchie prussienne, « avec sa jactancieuse armée » courait, à sa perte. Le roi de Prusse adressa à l'empereur un ultimatum injurieux pour le sommer d'évacuer l'Allemagne et de renoncer à la confédération du Rhin. Il s'était décidé trop tard, après la ruine des Autrichiens, ou trop tôt, avant que la Russie fût prête. La Prusse était en décadence. Le vieux décor, dressé par Frédéric II, faisait encore illusion; mais ce n'était plus qu'un décor: « Napoléon souffla sur la Prusse, et la Prusse cessa d'exister ». (H. Heine.)

Batailles d'Iéna et d'Auerstœdt. — La campagne de 1806 semble la reproduction de celle de 1805. L'Autriche est neutre, comme l'avait été la Prusse. Napoléon accable les Prussiens séparément en Thuringe, puis marche contre les Russes en Pologne. Mais les Autrichiens avaient fait belle contenance dans les opérations autour d'Ulm, tandis que la monarchie prussienne s'effondra en une seule journée. Au contraire, les Russes firent une plus longue résistance. Il fallut six mois pour en venir à bout.

Une fois de plus Napoléon devança et trompa ses ennemis. Le roi de Prusse, avec sa principale armée sous les ordres du vieux duc de Brunswick, attendait les Français à la trouée d'Eisenach ; ils passèrent par les défilés du Frankenwald. Napoléon ne trouva en arrière que la seconde armée, la plus faible, commandée par le prince de Hohenlohe, un vaniteux qui s'était flatté de battre tout seul Napoléon ; pour la couper de la route de Berlin, l'empereur détacha vers le nord le corps du maréchal Davout. Grâce à l'occupation du plateau du Landgrafenberg, Napoléon, aidé de ses meilleurs chefs de corps, Augereau, Lannes, Soult et Ney, enfonça les

Prussiens à Iéna; la cavalerie de Murat acheva la déroute. Mais, le même jour, les 60.000 soldats du roi de Prusse, qui, se sachant tourné, cherchait à rétrograder vers Berlin, vinrent se heurter, à Auerstœdt, aux 26.000 Français de Davout. Grâce à l'inébranlable tenacité de ses trois divisionnaires, Morand, Friant et Gudin, Davout garda l'avantage. Les vaincus d'Iéna et d'Auerstœdt, poursuivis à fond de train par notre cavalerie, se rejoignirent sur la route de Weimar. La déroute se changea en débâcle (14 octobre 1806).

Ce n'est pas l'armée seule qui fut vaincue dans cette mémorable journée: c'est la nation prussienne qui défaillit tout entière. Tandis que les tristes débris de ces troupes, naguère si fières, poursuivies jusque dans la Poméranie et le Mecklembourg, déposaient les armes, les places fortes se rendirent sans résistance : Magdebourg à Ney, Stettin à l'avant-garde des cavaliers de Lassalle, Custrin à une petite troupe française, à qui le gouverneur prussien offrit des bateaux pour traverser l'Oder: « C'était une véritable dégringolade de villes, dit la duchesse d'Abrantès. » A Berlin, sur l'ordre du roi, la population entière assista à l'entrée triomphale de Napoléon avec tous les fonctionnaires à leur poste, comme en un jour de fête. Les Prussiens, de même que le roi, croyaient fléchir le vainqueur en lui épargnant toute résistance : « Depuis le mois d'octobre 1806, écrivait un patriote allemand, la monarchie prussienne n'est plus qu'un phénomène historique. »

Campagne de Prusse. — La Prusse était à bas, tâche relativement facile. Maintenant il fallait atteindre les Russes, qui avançaient lentement en masses profondes à travers les plaines de la Pologne. Comment persuader à la France qu'il s'agissait, dans cette guerre, d'un intérêt vraiment national? Comment entraîner la Grande Armée si loin du Rhin? Jusqu'à Berlin, la marche avait été rapide, on ne manquait de rien; la discipline n'avait pas trop souffert. Mais, en Pologne, la misère est effroyable; les Russes reculent systématiquement en ravageant tous les villages. Les passages continuels de troupes ruinent les

villes. Les premiers arrivés enlèvent tout ce qui reste; les autres, surtout les auxiliaires allemands, réquisitionnent, le sabre en main; puis les malandrins achèvent la curée. Alors, aussi, la neige couvre la campagne; on se bat, la nuit, à la limpide clarté de la lune; les Russes ont ordre de ne pousser aucun cri. On croit combattre contre des ombres.

Batailles d'Eylau et de Friedland (1807). — Les opérations commencèrent sur la Vistule, contre les chefs russes Kaminski et Bennigsen. Les combats heureux de Czarnowo, de Golymin, de Pulstuck et de Soldau, rejetèrent les Russes au-delà de la ligne de l'Ukra (décembre 1806). L'armée prit ses quartiers d'hiver dans des terres glaiseuses, où le dégel était encore plus redoutable que la neige : « En Pologne, disait Napoléon, Dieu a créé un cinquième élément, la boue. » Cependant Bennigsen voulut couper en deux l'armée française : il attaqua le corps de Bernadotte, qui était à l'extrême gauche, près d'Elbing, avec l'espoir de le jeter à la mer. La belle résistance du chef français à Mohrungen déjoua ce calcul; et Bennigsen, averti par une dépêche, saisie sur un officier français, se retira pour ne pas être à son tour enveloppé par Napoléon.

Dans sa retraite vers Kœnigsberg, il s'arrêta à Eylau; une grande bataille s'engagea sur des étangs glacés et cachés par la neige. Le corps d'Augereau, aveuglé par une tourmente neigeuse, fut presque anéanti; la cavalerie russe arriva jusqu'au cimetière d'Eylau et faillit enlever Napoléon; il fut dégagé par les charges épiques de Murat, qui, avec ses 90 escadrons, enfonça les trois lignes de l'infanterie russe et dut ensuite refaire une trouée, au retour, en lui passant de nouveau sur le corps. Enfin l'arrivée de Davout et de Ney aux deux ailes assura l'avantage. 30.000 Russes et 10.000 Français gisaient pêle-mêle dans une boue de neige et de sang. « Quel massacre, s'écriait Ney, et sans résultat! » (8 février 1807.) Était-ce vraiment une victoire pour nous ? Les Russes chantèrent des *Te Deum* de triomphe : un long frémissement d'espoir courut parmi nos ennemis : le tsar et le roi de Prusse signèrent le traité de Bartenstein,

s'engageant à ne pas traiter avec la France avant de l'avoir fait rentrer dans sa limite du Rhin.



Bataille d'Eylau (d'après Gros).

Cependant le maréchal Lefebvre, avec l'aide de Lariboisière et de Chasseloup-Laubat, s'était emparé de Dantzig

après un siège mémorable. La bataille décisive s'engagea à Friedland, le 14 juin 1807, jour anniversaire de Marengo : les Russes s'étaient entassés en avant de l'Alle sans autre moyen de retraite que les ponts de cette rivière : « On ne surprend pas souvent l'ennemi en pareille faute, s'écria Napoléon. Lannes commença l'attaque dès trois heures du matin avec 30.000 hommes contre 75.000 Russes ; il allait être contraint de céder la place, après treize heures de résistance acharnée, quand il vit, au désordre des Russes, qu'ils étaient tournés. Ney avait traversé l'Alle, coupé les ponts, occupé le château de Friedland et enfoncé les Russes. Ils perdirent 20.000 hommes et 80 canons. Les Français entrèrent à Kœnigsberg ; l'armée russe était désemparée. Bennigsen adjurait le tsar de traiter.

Traité de Tilsitt (1807). — La paix de Tilsitt mit fin à la quatrième coalition : la Prusse n'avait pas voulu être le point d'appui de Napoléon ; le tsar offrit de lui servir de second, dans sa lutte contre l'Angleterre. Les deux empereurs se partagèrent l'Europe. Ils se virent d'abord sur un radeau, construit au milieu du Niémen. Bientôt les entrevues se multiplièrent dans la ville de Tilsitt. Alexandre déploya toutes les séductions de sa subtile finesse pour charmer Napoléon, qui se mit en coquetterie de son côté pour le gagner et le retenir. L'empereur venait, par le décret de Berlin, d'organiser contre les Anglais le blocus continental. Alexandre s'engagea secrètement à fermer à leur commerce l'accès de ses ports. Puis ils se partagèrent le monde : le tsar reconnut à l'avance les royaumes nouveaux qu'il plairait à Napoléon de créer en Allemagne, aux dépens de la Prusse ; il obtiendrait, en échange, des agrandissements du côté de la Suède, en Finlande, et de la Turquie, en Bessarabie. Chacun des deux souverains livrait ses alliés : Alexandre, l'Angleterre ; Napoléon, la Suède et la Turquie, si longtemps dévouées à la France. Ce n'est pas sans quelque raison que les Anglais ont appelé la paix de Tilsitt la paix traîtresse.

Alexandre « menait en laisse le roi de Prusse qu'on apercevait à peine », et la reine de Prusse, qui cherchait à flé-

chir Napoléon par ses larmes et par sa beauté. Napoléon aurait pu, en dépouillant la Prusse de ses provinces allemandes, la rejeter vers l'Est, dans le monde slave, comme le lui conseillait Talleyrand. Il se montra impitoyable pour elle. Elle fut réduite à quatre provinces : la Silésie, le Brandebourg, la Poméranie et la Prusse proprement dite. Et par une formule cruellement humiliante « il lui restituait ces quatre provinces par égard pour Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies ». Mais la monarchie prussienne abandonna tous ses territoires à l'ouest de l'Elbe, qui formèrent, avec la plus grande partie du Hanovre, le royaume de Westphalie, donné à Jérôme Bonaparte. Elle dut renoncer de même à toutes ses acquisitions aux dépens de la Pologne ; Napoléon en constitua le grand-duché de Varsovie et le donna à l'électeur de Saxe, qui devint roi. Le roi de Prusse dut, en outre, exclure toutes les marchandises anglaises, reconnaître tous les changements opérés ou qui seraient opérés dans la suite par Napoléon, enfin payer une contribution de guerre de 100 millions. L'évacuation, par le vainqueur, des provinces laissées au vaincu était subordonnée au paiement de cette contribution. Par cette dernière clause, Napoléon se ménageait le moyen de prolonger le supplice de la Prusse.

Extension exagérée de l'Empire. — Ainsi la constitution de l'Allemagne napoléonienne, commencée au lendemain du traité de Presbourg, était achevée. Elle entrait tout entière dans la confédération du Rhin, c'est-à-dire dans la clientèle française. L'Empire français se substituait à l'Empire germanique des Habsbourg. Désormais la France donne des lois au continent et le tourne tout entier contre l'Angleterre ; enfin Napoléon touche l'Europe orientale de son épée. Il refusera à Alexandre de s'y tailler une part prépondérante, et ce sera l'une des causes de la brouille.

A l'égard de la Prusse, il s'est montré vainqueur inexorable. Il l'a mutilée comme l'Autriche, sans la détruire. D'ailleurs, de nos jours, un peuple ne peut ni mourir, ni disparaître ; il en reste toujours au moins un État de troi-

sième ordre ou même une simple province qui représente la nationalité vaincue. On comprend avec quel acharnement la Prusse a poursuivi sa revanche en 1814 et en 1815 ; et combien ces souvenirs d'Iéna et de Tilsitt pouvaient servir encore à enflammer le patriotisme prussien en 1870.

La France fut éblouie après le traité de Tilsitt et espéra une fois de plus les bienfaits d'une paix durable. Ce ne fut qu'une courte halte au milieu de guerres qui ne pouvaient cesser. Napoléon, qui semblait n'avoir plus qu'à faire capituler l'Angleterre, se laissa détourner de son but, par l'Espagne, par la Russie, par la question d'Orient. Sa pensée flottait dans un rêve perpétuel d'agrandissement; toutes les solutions définitives s'évanouissaient au moment où la victoire était sur le point de les mieux assurer. La politique napoléonienne était un flux perpétuel de combinaisons inachevées : « Il semble que le propre de l'*impérialisme* soit de tout commencer sans rien achever. » (SEELEY.)

SUJETS A TRAITER

La Grande Armée. Son organisation. Ses principaux chefs.
La Confédération du Rhin.
La France et la Prusse pendant le Consulat et l'Empire.
Le maréchal Davout duc d'Auerstœdt.

CHAPITRE IX

LES GUERRES DE L'EMPIRE
LES RÉSISTANCES NATIONALES (1807-1811)

I. **La lutte contre l'Angleterre.** — Le blocus continental. — Décrets de Berlin et de Milan (1806-1807).
II. **Les Affaires d'Espagne.** — Les Bourbons d'Espagne (1808.) — Entrevue de Bayonne. — Joseph, roi d'Espagne. — Entrevue d'Erfurt. — Napoléon en Espagne. — Siège de Saragosse.
III. **La cinquième coalition (1809).** — La deuxième campagne d'Autriche. — Eckmühl, Essling et Wagram. — Paix de Vienne.
IV. **L'Empire français en 1811.** — La France, les États vassaux et alliés. — Mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1810). — Le roi de Rome (1811). — Résistances nationales. — Lutte avec le pape. — Despotisme de Napoléon. — Fragilité de l'Empire.

La guerre contre l'Angleterre. — Nous voici au seuil de la troisième lutte entre Napoléon et l'Angleterre. Ces luttes encadrent, pour ainsi dire, toute la politique napoléonienne de 1797 à 1814; et toute l'histoire des bouleversements de l'Europe et du monde, pendant ces dix-huit années, tient dans ce duel singulier de deux puissances qui ne peuvent rien directement l'une contre l'autre : l'Angleterre, maîtresse des mers, ne peut vaincre Napoléon sur le continent; Napoléon, qui a abattu toutes les puissances continentales, s'arrête devant quelques brasses d'eau. C'est déjà le combat de la baleine et de l'éléphant.

OUVRAGES A CONSULTER : Dr A. FOURNIER, *Napoléon Ier* (*traduction Jæglé*). — WELSCHINGER, *le Divorce de Napoléon*. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe* (Edit. Biré, t. III). — FRÉD. MASSON, *Joséphine de Beauharnais; — Joséphine impératrice*. — Cartes et Croquis de JALLIFFIER et BUCHNER, XXI à XXIII.

De là les combinaisons compliquées auxquelles recourent les deux adversaires. D'abord Bonaparte veut « frapper l'Angleterre au cœur de sa puissance coloniale ». C'est la campagne d'Égypte, qui n'est plus, après le désastre d'Aboukir, qu'une glorieuse et stérile aventure. De son côté, l'Angleterre a jeté sur la France une partie de l'Europe. Bonaparte revient et dissipe la seconde coalition. Restés en tête-à-tête, les deux adversaires se résignent à traiter à Amiens, sur le pied de concessions réciproques.

A peine signé, le traité d'Amiens est déchiré. Alors Napoléon veut étreindre corps à corps l'ennemi. C'est le projet de descente, le camp de Boulogne, autre chimère que Trafalgar fait évanouir. Mais il prend à deux reprises sa revanche sur les alliés de l'Angleterre; l'Autriche et la Prusse, alliées avec la Russie, sont tour à tour terrassées. Toutefois l'Angleterre reste inattaquable, prête à soudoyer de nouvelles coalitions.

C'est alors que le génie infatigable de Napoléon enfante une troisième conception; il invente la guerre économique. Il n'a pu atteindre ses rivaux dans leurs colonies, ni dans leur territoire, il les atteindra dans leurs richesses. C'est le blocus continental, et de nouveau le monde va être bouleversé pour la réalisation de cette dernière chimère, la plus puissante, mais la plus dangereuse de toutes.

Donc il ne cherche plus à envahir l'Angleterre; la mer lui manque; il compte du moins fermer aux Anglais l'accès du continent; pour cela, il est obligé de faire entrer l'Europe entière dans son système fédératif. Après avoir mutilé l'Autriche et la Prusse, il va prendre le Portugal, l'Espagne, conquérir ce qui lui manque encore de l'Italie et de l'Adriatique. Il est forcé d'étendre les cornes menaçantes de l'Empire jusqu'aux confins de la Turquie, pour garder les côtes de la Méditerranée; et jusqu'à la frontière russe, pour tenir celles de l'Océan. Il rêve le partage de l'Orient et la conquête de l'Égypte et de l'Inde. A vaincre sans cesse l'Europe, il épuise la France; l'excès de la prospérité va faire sombrer sa fortune.

Le blocus continental. — La guerre de tarifs et de

blocus n'était pas une nouveauté. Les Hollandais l'avaient inaugurée au XVIIe siècle. Pendant la Révolution, les puissances alliées, pour affamer la France, avaient décidé de capturer, sous quelque pavillon qu'il naviguât, tout bâtiment porteur de vivres à destination des ports français. La Convention, par représailles, prohiba tout commerce d'importation dans un port français, sous tout pavillon autre que français ou neutre. Ce fut comme un *acte de navigation* français, mais qui ne devait pas durer plus que la guerre.

Ce qui n'avait été, pour la Convention, qu'une machine de guerre et un expédient passager, devint, pour Napoléon, un principe dirigeant de politique. Il s'appliquait à réaliser les conceptions les plus chimériques de ses devanciers. Déjà plus d'une fois il avait saisi dans nos ports des navires anglais avec leur cargaison. L'Angleterre, en revanche, menaçait nos côtes, rançonnait nos alliés, s'emparait de nos colonies. Elle mit en état de blocus tous les ports de l'Empire et de ses alliés, depuis Brest jusqu'à Hambourg. Napoléon répliqua par le célèbre décret de Berlin (21 novembre 1806), qui a organisé le *blocus continental*. Les Iles Britanniques furent déclarées en état de blocus ; en conséquence, tout sujet anglais trouvé sur le territoire de l'Empire ou de ses alliés serait prisonnier de guerre ; toute marchandise anglaise, confisquée ; tout bâtiment anglais, déclaré de bonne prise.

Alors les Anglais exagérèrent leur système de tyrannie maritime. En vertu de nouveaux arrêts du Conseil de 1807, tous les neutres durent, sous peine de confiscation, toucher un port anglais, y subir la visite, et recevoir la licence de naviguer. Il eût été d'une bonne politique de laisser l'Angleterre terroriser les neutres par leurs exigences maritimes et commerciales. Leurs sympathies fussent venues naturellement à la France, comme au temps de la guerre d'Amérique. Au contraire, Napoléon répondit aux provocations anglaises par des mesures de rigueur contre les neutres. Le décret de Milan (17 décembre 1807) stipula que les neutres qui toucheraient à un port anglais seraient *dénationalisés*, assimilés aux Anglais,

et traités comme tels. Ne pouvant bloquer les ports de l'Angleterre, Napoléon voulait interdire aux nations toute relation avec elle, l'atteindre dans son commerce et dans sa richesse, puisqu'il ne pouvait l'atteindre dans ses possessions; et, ne pouvant l'affamer, la faire périr de pléthore. Cette politique est celle du blocus continental. Elle allait avoir pour conséquence de mettre le monde à la diète de tous les produits de l'industrie anglaise et de toutes les denrées coloniales. La vie économique de plus de 100 millions d'Européens était brusquement suspendue. Les docks anglais se remplirent de café, de coton, d'épices, qui ne purent être écoulés. Le sucre vaudra en même temps 6 sous la livre à Londres et 6 francs à Paris. Napoléon, pour terrasser sa rivale, imposait à ses sujets et à ses alliés des souffrances au-dessus de leur résignation. De là une contrebande très active et la nécessité d'être maître de toutes les côtes pour l'empêcher.

Les neutres. Le Portugal. — Napoléon ne peut donc vaincre l'Angleterre qu'en s'assurant la domination effective de toute l'Europe. Les neutres sont obligés d'opter immédiatement entre la France et l'Angleterre. Le Danemark reste l'allié de la France; l'amiral Gambier, avec une escadre anglaise, attaque Copenhague sans déclaration de guerre, et lui fait subir un second bombardement (septembre 1807). Au contraire, la Suède, préférant l'alliance anglaise, perd ce qu'elle gardait encore de la Poméranie, Stralsund et Rugen, qui seraient devenus bientôt des dépôts de marchandises anglaises. Contre la Suède aussi, Napoléon arme Alexandre; il l'exhorte à conquérir la Finlande en lui promettant de le faire appuyer par une descente, en Scanie, de Bernadotte, qui, d'ailleurs, ne bouge pas. Le tsar, pour la guerre de Suède, rappelle ses contingents des principautés danubiennes, à la grande satisfaction de Napoléon, qui voulait se réserver pour lui seul de disposer de l'Empire ottoman.

De ce côté Marmont occupait Raguse, les bouches de Cattaro et Corfou; les Français n'étaient plus loin de la Grèce. Ancône, Urbin et Camerino furent enlevés au pape,

et le royaume d'Étrurie à l'infant de Parme, gendre du roi d'Espagne, pour en exclure plus sûrement les Anglais.

Les Anglais comptaient au moins garder leurs débouchés du Portugal, à cause de leur vieille alliance avec ce petit pays, dont ils avaient fait comme une annexe britannique. Napoléon conclut avec la cour d'Espagne le traité secret de Fontainebleau pour le partage du Portugal ; la partie du Nord serait donnée, sous le nom de royaume de Lusitanie, à la reine d'Étrurie, fille de la reine d'Espagne ; la partie du Sud, sous le nom de principauté des Algarves, à Godoï, le tout-puissant favori des souverains espagnols ; la France garderait toute la partie centrale, avec Lisbonne et la vallée du Tage. Junot partit en hâte avec 30.000 hommes pour exécuter ce traité ; mais, malgré la vitesse effrénée de sa marche, il ne put se saisir de la flotte anglaise, à l'ancre devant Lisbonne ; elle avait mis à la voile, emmenant au Brésil le roi de Portugal Jean VI, la famille de Bragance et toute l'aristocratie portugaise. Junot occupa le pays, sans laisser les Espagnols se mettre en possession des territoires que le traité de Fontainebleau leur avait réservés.

L'affaire d'Espagne (1808). — C'est que Napoléon avait déjà résolu de confisquer l'Espagne : il n'avait plus confiance dans la dynastie régnante pour maintenir le blocus. Le roi Charles IV, vieilli, dégénéré, était incapable de s'occuper d'affaires. Il était dominé par sa femme et par son favori Manuel Godoï, sorte d'intendant de basse extraction, qui, par ses intrigues et ses flatteries, était devenu grand-amiral et colonel général de la maison militaire du roi. Depuis le traité de Bâle, qui avait valu à Godoï le titre de *prince de la Paix*, l'Espagne semblait n'avoir pas chancelé dans sa fidélité à la cause française. Le roi s'y était rattaché par admiration pour le génie de Napoléon. Godoï le servait par peur. La flotte espagnole était comme la réserve de notre flotte ; elles avaient péri toutes deux, glorieusement, à Trafalgar. Cependant, lors de la campagne de Prusse, Godoï avait accueilli secrètement les avances de l'ambassadeur russe Strogonof. Un manifeste belliqueux, lancé neuf jours avant Iéna, et aussitôt désavoué par son

auteur, avait éclairé Napoléon sur les vrais sentiments de la cour d'Espagne. Dès ce moment Napoléon avait décidé de détrôner les Bourbons. Il s'en était ouvert au tsar Alexandre, dans les entretiens de Tilsitt, et avait reçu de lui carte blanche.

Les querelles de la famille régnante hâtèrent l'exécution de ce dessein. La folle passion de la reine pour Manuel Godoï et l'aveugle confiance du roi dans ce ministre marquèrent la dynastie d'un ridicule ineffaçable. Le prince des Asturies, Ferdinand, était populaire, seulement à cause de la haine qu'il avait vouée à Godoï. A l'instigation de l'ambassadeur français, Beauharnais, Ferdinand écrivit en secret à Napoléon pour lui demander la main d'une princesse de sa famille : c'était presque une conspiration. Ferdinand fut arrêté à l'Escurial avec ses principaux partisans, comme coupable d'avoir voulu se marier sans consulter son père. Cependant il fut relâché au bout de peu de temps, lorsqu'on sut qu'il avait sollicité une alliance dans la famille Bonaparte. Mais Charles IV écrivit à Napoléon pour se plaindre de son fils. Déjà les Français marchaient en Espagne. Sous prétexte d'envoyer des secours dans le Portugal et de protéger l'Espagne contre un débarquement des Anglais, Murat, à la tête de 80.000 hommes, avait franchi les Pyrénées. Partout les Français furent accueillis en frères; mais les lieutenants de Murat, Moncey, Bessières, Dupont, Duhesme, avaient ordre d'occuper les forteresses et les positions stratégiques, et de s'avancer rapidement sur Madrid.

La cour d'Espagne, pleine d'anxiété, songeait à quitter sa résidence royale d'Aranjuez, et à s'embarquer à Cadix pour l'Amérique, lorsqu'une révolution éclata à Aranjuez. Ferdinand VII fut proclamé roi par une populace en délire. Godoï, obligé de se cacher dans un grenier sous des nattes, où il resta trente-six heures, fut découvert, frappé, blessé, traîné sanglant en prison. Charles IV, pour sauver son favori, abdiqua en faveur de son fils ; mais il remit à Murat, qui déjà était maître de Madrid, une protestation contre son abdication. Napoléon était l'arbitre de l'affaire. Savary, l'agent

aveugle de ses louches besognes, fut chargé d'amener Ferdinand à Bayonne. Murat y expédia le couple royal avec Godoï. Les parents et le fils se livrèrent, en présence de Napoléon, aux scènes les plus honteuses. Napoléon eût pu gagner à jamais l'Espagne, en mariant Ferdinand VII, selon son vœu, dans la famille impériale. Il aima mieux détrôner les Bourbons. Il somma Ferdinand VII de renoncer à une couronne usurpée et, sur son refus, il le menaça de le traiter en rebelle, s'il n'avait pas reconnu son père comme roi légitime, le 5 mai, avant minuit.

L'abdication eut lieu ; Charles IV, à son tour, résigna tous ses droits entre les mains de Napoléon. Celui-ci partagea inégalement, entre les rois déchus, une rente annuelle de 10 millions. Charles IV eut la résidence de Compiègne, et Ferdinand VII fut interné au château de Valençay, propriété de Talleyrand, où celui-ci fut chargé de faire oublier le trône au jeune prince par une vie de plaisir. Napoléon trouvait en outre, dans cette combinaison, l'avantage de compromettre, auprès des Bourbons, ce Talleyrand qu'il avait comblé et dont la fidélité lui était à bon droit suspecte. Le rapt de l'Espagne condamna Napoléon à la guerre perpétuelle. Il a reconnu lui-même à Sainte-Hélène qu'il avait, à ce moment, compromis la moralité de son règne !

La guerre d'Espagne. — Il eut quelque difficulté à trouver autour de lui un roi d'Espagne. Murat avait tout fait pour obtenir cette couronne. Napoléon ne voulut lui donner que celle de Naples. Louis refusa le trône d'Espagne. Joseph l'accepta, mais après d'assez longues hésitations. Napoléon dota l'Espagne d'une constitution copiée sur celle de la France. Il crut que la possession de Madrid le rendrait maître de tout le pays. Il attacha à ses flancs une guerre inexpiable. Les Espagnols, fiers et ombrageux, se soulevèrent contre l'étranger : ils firent à nos soldats une résistance acharnée, favorisée par la nature du pays, couvert de montagnes, coupé de défilés et de précipices. Les victoires, comme celle de Bessières à Medina del Rio Seco, furent sans résultat. Les revers commencèrent :

l'un des plus braves généraux de la Grande Armée, Dupont, enveloppé en rase campagne par des troupes espagnoles, signa la capitulation de Baylen. Junot, par la convention de Cintra, abandonna le Portugal à une armée anglaise très supérieure en nombre. Ainsi le charme était rompu; les Français n'étaient pas invincibles; tous les ennemis de la France pouvaient espérer leur revanche.

Entrevue d'Erfurt. — Napoléon commença à comprendre l'importance de la nouvelle guerre. Il résolut de la terminer par une grande expédition, qu'il dirigerait lui-même. Pour cela, il voulait être sûr que l'Europe ne se soulèverait pas derrière lui. Il résolut de resserrer son alliance avec la Russie. L'alliance franco-russe n'avait guère jusqu'ici apporté au tsar que des mécomptes. Pour qu'elle eût chance de durer, il eût fallu la conclure sur le pied d'égalité : à Napoléon l'Occident, à Alexandre l'Orient. Or Napoléon n'avait pas évacué la Prusse, sous prétexte qu'elle n'avait pas payé l'indemnité de guerre; il avait, par l'érection du grand-duché de Varsovie, reformé un embryon de Pologne indépendante. Enfin et surtout, dans le partage éventuel de l'Empire ottoman, il refusait obstinément au tsar Constantinople et les Dardanelles, tandis qu'il eût voulu assurer à la France l'Égypte, les îles de la mer Égée et les échelles du Levant, sous prétexte d'en exclure les Anglais. En compensation, il proposait à Alexandre de s'étendre à son aise en Asie : il l'invitait à conquérir les Indes avec l'appui de la Perse[1].

1. Voici la lettre célèbre qu'il écrivait au tsar, le 2 février 1808 : « Ce n'est plus que par de vastes et grandes entreprises que nous pourrons arriver à la paix et consolider notre système... Une armée de 50.000 hommes, russo-française, peut-être même un peu autrichienne, qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre... Je suis en mesure en Dalmatie; Votre Majesté l'est sur le Caucase. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes, et l'Angleterre sera soumise... Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix; les ennemis du monde ne le veulent pas. Il faut être plus grand, malgré nous. J'exprime à Votre Majesté mon âme tout entière. L'ouvrage de Tilsitt réglera les destinées du monde. » Talleyrand et Champagny qualifiaient justement de chimère cette conception. Caulaincourt la discuta gravement avec le tsar.

Mais le soulèvement de l'Espagne força Napoléon à se montrer plus conciliant. Une entrevue eut lieu à Erfurt entre les deux empereurs. Au lendemain de Baylen, Napoléon avait offert spontanément l'évacuation de la Prusse par les troupes françaises. Elles continuèrent seulement à tenir garnison dans les places de l'Oder jusqu'à l'entier acquittement de la contribution de guerre. Il accorda aussi au tsar le droit de s'annexer les principautés de Moldavie et de Valachie jusqu'au Danube. Le partage de l'Empire ottoman était remis à une date indéterminée. En échange de ces concessions fort importantes, le tsar s'engagea, malgré les souffrances de ses sujets, à observer strictement le blocus et à ne pas conclure avec l'Angleterre de paix séparée. Il reconnut Joseph comme roi d'Espagne et promit son concours à Napoléon, dans le cas où l'Autriche lui déclarerait la guerre. Toutes ces négociations furent traduites en conventions diplomatiques par Champagny et Roumiantzof.

Le baron Vincent, représentant de l'Autriche, et Talleyrand, qui était en demi-disgrâce, furent tenus à l'écart. Mais le rusé diplomate avait surpris tous les secrets. Déjà il avait révélé à Metternich les projets orientaux de Napoléon, dont il avait reçu à peu près seul la confidence, en ajoutant que le tsar n'était plus « entraînable » contre l'Autriche. Au tsar, il proposa le rôle glorieux d'arbitre entre Napoléon et l'Europe ; il lui conseilla d'ajourner sa réponse au projet de mariage de la grande-duchesse Catherine, sa sœur, avec l'empereur. Peut-être, en encourageant l'Autriche et la Russie à tenir tête à Napoléon, espérait-il lui épargner de nouvelles folies. Il est probable aussi, qu'en cas de désastre du régime impérial, il se ménageait déjà un moyen de rester en faveur auprès de ses ennemis. En fait, il poussa Napoléon et l'Europe aux résolutions extrêmes.

L'entrevue d'Erfurt donna lieu à des fêtes d'une magnificence inouïe. Napoléon voulait étaler à tous les yeux le prestige de sa puissance. Ses frères, ses vassaux, ses alliés, vinrent lui faire la cour. Le grand tragédien Talma joua *Corneille* devant un parterre de rois. Napoléon alla à Wei-

mar, la cour la plus lettrée de toute l'Allemagne : il prodigua aux grands poètes allemands, Gœthe et Wieland, les séductions de son étincelante causerie. Il cherchait à gagner l'Allemagne qui pense. Mais Napoléon n'avait aucun égard pour aucun souverain. Il força le prince Guillaume de Prusse à chasser le lièvre sur le champ de bataille d'Iéna. Dans une revue de sa garde passée avec le tsar, il affecta de récompenser ceux de ses soldats qui avaient montré le plus de bravoure contre les Russes, en 1807. Il chercha même, dans ses entretiens intimes, à intimider Alexandre par un de ces accès de colère simulée, dont il était coutumier : un jour, il jeta violemment son chapeau à terre et le piétina, et le tsar de répondre : « Vous êtes violent, moi, entêté ; causons ou je pars. » Napoléon se radoucit aussitôt : « Quel dommage, s'écriait Talleyrand, au sortir d'une scène dont il avait été victime, qu'un si grand monarque soit en même temps si mal élevé ! » En réalité, sous les effusions officielles, il y a déjà froideur et défiance réciproques. Tilsitt avait été une heure d'enthousiasme et d'abandon. A Erfurt, il n'y a plus que la comédie de l'alliance, les gestes de l'amitié,

Napoléon en Espagne (1808). — L'entrevue d'Erfurt eut cependant, pour Napoléon, le résultat immédiat qu'il avait escompté : ce fut de lui permettre de s'aventurer en Espagne. La conscription de 1810 fut levée à l'avance : elle fournit des enfants de dix-huit à dix-neuf ans, à l'air chétif et malingre, fort gênés par les bottes de géant, les cuirasses et les casques si pesants, qui constituaient les lourds uniformes de l'armée impériale ; mais ces conscrits héroïques étaient encadrés par les vétérans d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, commandés par les chefs les plus éprouvés. 160.000 hommes formant huit corps d'armée, marchèrent sous les ordres de Lannes, Soult, Ney, Victor, Lefebvre, Mortier, Gouvion-Saint-Cyr ; Bessières amenait la garde. Tout plia devant Napoléon : à Burgos, les patriotes espagnols se font écraser ; au défilé de Somo-Sierra, les chevau-légers polonais, dans une charge restée légendaire, conduite par Montbrun, forcent la route de Madrid. Napoléon

y installe son frère et signe des décrets destinés à détruire tout ce qui subsiste encore de l'ancien régime : suppression de l'Inquisition, fermeture des deux tiers des couvents, abolition des douanes provinciales et des droits féodaux, etc.

Mais les Espagnols refusent les présents du vainqueur. Les moines sont à la tête du soulèvement et excitent le fanatisme national ; la *guérilla* s'étend à tout le pays et déconcerte les Français, habitués à la guerre régulière. Les Anglais donnent des subsides et débarquent des corps auxiliaires. Soult est chargé de les poursuivre dans les Asturies et dans la Galice. Pour ne rien laisser au vainqueur, les Anglais tuent leurs chevaux, qu'ils ne peuvent plus nourrir, et jettent dans les précipices tout le trésor de l'armée, un million en or. Au port de la Corogne, leur chef John Moore refuse de s'embarquer avant le dernier de ses soldats. Il est mortellement frappé : « J'espère, dit-il, que le peuple anglais sera content de moi. »

A l'aile gauche, Lannes est chargé de reconquérir l'Aragon. Vainqueur à Tudela, il vient mettre le siège devant Saragosse, qui a déjà résisté à cinq attaques. Là les prêtres font le coup de feu ; les femmes relayent les canonniers pour le service des pièces, et Palafox, qui commande la garnison, a juré de faire la guerre au couteau avant de se rendre. Lannes, qui se dépense sans compter, dans cette guerre atroce, est encore arrêté deux mois devant Saragosse. Il y entre d'assaut par la brèche, force l'un après l'autre les quartiers, les maisons. Ce fut pendant une semaine une atroce guerre de rues. Plus de vivres ; la peste parmi les survivants ; 50.000 défenseurs, plus de la moitié de la population de Saragosse, avaient péri. Ainsi vinrent se fondre en Espagne, jusqu'à la fin de l'Empire, par l'effort d'un peuple indomptable, nos plus belles armées !

Insurrection du Tyrol. — Le soulèvement de l'Espagne fut le commencement de l'insurrection générale contre Napoléon. Un long frémissement parcourut toute l'Allemagne. La société secrète du *Tugenbund* (l'Association de la Vertu) réunit les plus ardents ennemis de Napoléon : fondée par des francs-maçons de Kœnigsberg, elle

fut assez mal vue des autorités allemandes, qui redoutaient la reconstitution d'une secte de Jacobins. Cependant les patriotes les plus ardents s'y enrôlèrent ; plusieurs prirent même les armes avec l'espoir d'entraîner à leur suite toute la nation allemande ; mais ce sont des mouvements prématurés. Un officier prussien, Katt, avec une petite troupe, s'empara de Stendhal et échoua devant Magdebourg. Le colonel Dornberg, de la garde du roi Jérôme, tenta de soulever contre lui les paysans de la Westphalie : ils furent mitraillés sous les murs de Cassel. Le major Schill, très populaire à cause de sa défense de Colberg, en 1807, et de sa haine contre les Français[1], souleva sans succès son régiment de hussards ; il fut défait et tué à Stralsund. Ces courses aventureuses eussent été très dangereuses après la journée d'Essling. Elles eurent lieu trop tôt et débarrassèrent Napoléon des éléments turbulents qui pouvaient entraîner la Prusse.

L'insurrection du Tyrol fut plus dangereuse ; elle était cependant plutôt dirigée contre les Bavarois, maîtres impopulaires du pays, que contre les Français ; l'aubergiste Andréas Hofer, célèbre à cause de sa belle barbe, le capucin Haspinger, le laboureur Speckbacher, étaient à la tête du mouvement ; les Tyroliens marchaient aux accents guerriers d'une marseillaise monarchique et autrichienne : « Le trône des Habsbourg doit rester inébranlable ; l'Autriche ne périra pas. Debout ! peuples ; formez vos bataillons ! aux armes ! à la frontière ! » Les Bavarois, maîtres du pays depuis 1805, furent chassés : 3.500 Français capitulèrent dans Innsprück. Le maréchal Lefebvre et le prince Eugène éprouvèrent les plus grandes difficultés à reprendre le pays perdu. La tête de Hofer fut mise à prix à 100.000 florins. Découvert en 1810, il reçut l'offre de sa grâce, s'il consentait à se détacher de l'Autriche : « Je reste fidèle à mon empereur, » s'écria-t-il. Hofer fut passé par les armes dans les fossés de Mantoue.

1. Lorsqu'il commandait l'exercice, il ne manquait jamais d'indiquer la position à donner au sabre *pour couper la tête à un Français.*

Réformes en Prusse. — Ce qui était plus grave, c'était la réorganisation rapide des vaincus en vue d'une revanche prochaine. Le ministre Stein, « un admirable faiseur d'esquisses », opérait une refonte complète de la société prussienne. Le servage fut aboli ; les paysans purent devenir propriétaires, tout en restant soumis à la corvée et à la justice seigneuriale. Les municipalités devinrent électives, et la centralisation fut substituée au despotisme administratif. Napoléon, qui avait surpris une correspondance hostile signée de Stein, le fit disgrâcier et le punit de la confiscation. L'œuvre sera continuée par Hardenberg. Scharnhorst, tête plus froide, esprit plus clair, créa la nouvelle armée prussienne par le système des *Krumper*, c'est-à-dire de la mise en congé des soldats, sitôt qu'ils avaient acquis quelque notion du service, pour incorporer sans cesse et instruire de nouvelles recrues. Le traité de Tilsitt avait fixé à 42.000 hommes le maximum du contingent prussien. Scharnhorst fit passer dans l'armée 42.000 hommes par an ; mais ils pouvaient être rappelés sous les drapeaux jusqu'à quarante-cinq ans. En 1813, il put lever ainsi sept contingents déjà instruits, c'est-à-dire près de 300.000 hommes. C'est l'origine de la *landwehr* prussienne. Les grades, jusqu'à celui de lieutenant, devinrent accessibles sans distinction de naissance. La Prusse imitait notre grande Constituante, mais de loin.

La cinquième coalition (1809). — L'Autriche, d'autre part, travaillait activement à la reconstitution de ses forces militaires. L'archiduc Charles, qui avait remplacé le ministre de la guerre Colloredo, créa aussi une *landwehr*, destinée à servir de réserve à l'armée active. La Bohême et la Hongrie votèrent des subsides pour l'entretien et l'exercice de la nouvelle milice. L'impératrice broda de sa main les cravates de ses drapeaux. En même temps le comte de Stadion, successeur du chancelier Cobentzel, négociait l'alliance russe à Saint-Pétersbourg et travaillait à provoquer la défection des princes allemands ; il prêchait la guerre des peuples contre Napoléon.

La cour d'Autriche profita de l'éloignement de Napoléon

pour préparer avec l'Angleterre la cinquième coalition. Napoléon revint en hâte d'Espagne, reprit à Talleyrand sa clef de grand chambellan, pour le punir de ses louches intrigues, et chercha à conjurer cette guerre, qui dérangeait tous ses projets sur l'Espagne, en invoquant l'appui énergique du tsar contre l'Autriche. Alexandre n'osa pas se déclarer contre Napoléon; mais il ne fit rien pour lui. Son armée eut pour consigne d'empêcher le soulèvement des Polonais de la Galicie contre les Autrichiens : il craignait plus les Français, avec lesquels il faisait semblant de marcher, que les Autrichiens, auxquels il avait déclaré la guerre pour la forme (Janvier-avril 1809).

La campagne des cinq jours en Bavière. — Napoléon retardait son départ de Paris dans l'espoir que les Autrichiens n'oseraient l'attaquer. L'archiduc Charles voulut profiter de son éloignement pour battre ses lieutenants en Bavière. Davout était à Ratisbonne, Masséna à Augsbourg. L'archiduc manœuvra de façon à passer entre les deux chefs français, à envelopper et à faire capituler Davout. Berthier n'avait pas prévu cette tactique. Napoléon répara la faute de son chef d'état-major, rappela Davout, qui échappa à l'archiduc par une hardie marche de flanc et par l'heureux combat de Tengen. Masséna, renforcé d'une nouvelle armée, battit Hiller, lieutenant de l'archiduc, à Abensberg et à Landshut; Hiller fut rejeté sur l'Inn. En même temps Davout, renouvelant l'exploit d'Auerstœdt, réussit à résister seul à Eckmühl, à l'armée principale, commandée par l'archiduc en personne. L'arrivée de Lannes détermina la retraite des Autrichiens. A la suite d'un assaut meurtrier, Ratisbonne resta aux mains des Français.

En cinq jours, cinq victoires avaient été remportées, et la campagne de Bavière était terminée. Cependant l'archiduc Charles avait réussi à fuir en Bohême, évitant le malheureux sort de Mack, en 1805 (19-23 avril 1809). Napoléon marcha une seconde fois sur Vienne, poursuivant le corps de Hiller. Il lui livra un sanglant combat, à Ebersberg, au passage de la Traun : « Il fallut, dit Ségur, se servir de pelles pour déblayer la route des débris informes, d'offi-

ciers et de soldats hachés, écrasés, consumés pêle-mêle. »

L'île Lobau. Essling. — Une seconde campagne allait commencer aux alentours de Vienne ; celle-ci plus longue et plus meurtrière que la campagne de Moravie de 1805. Sans doute Napoléon entra à Vienne sans résistance. Mais l'archiduc, fortement posté sur la rive gauche du Danube, en gardait les passages. Napoléon prit le parti de le tourner en utilisant, pour franchir le grand fleuve, l'île Lobau située à quelques lieues en aval de Vienne et qui ne laisse au nord qu'un bras large d'une centaine de mètres. L'île Lobau fut occupée sans lutte sérieuse ; des ponts furent jetés. Masséna, puis Lannes, passèrent sur la rive gauche. L'archiduc Charles les attaqua avec toute son armée. Une première rupture du petit pont, grâce à une crue du Danube, fut vite réparée ; mais, le lendemain, le grand pont de la rive droite céda à son tour. 50.000 Français se trouvaient aux prises avec 90.000 Autrichiens, n'ayant d'autre alternative que d'être jetés dans le fleuve, s'ils n'arrivaient pas à repousser l'ennemi. On se battit furieusement pendant deux jours (21 et 22 mai 1809). Délogé six fois du village d'Aspern, Masséna s'y réinstalla définitivement par une septième attaque victorieuse. Lannes repoussa treize fois l'archiduc Charles du village d'Essling. A la fin de la seconde journée, il eut les deux jambes fracassées par un boulet. Emporté tout sanglant du champ de bataille, il survécut encore une semaine. Napoléon pleura sincèrement son ami le plus sûr, qui avait gardé seul l'habitude de le tutoyer, et de lui dire sans ménagement la vérité.

Bataille de Wagram (1809). — Les deux corps français si éprouvés ne pouvaient rester dans leurs positions d'Aspern et d'Essling. Napoléon les fit rentrer dans l'île Lobau, dont il résolut de faire une forteresse imprenable, qui serait sa base d'opérations pour le passage du fleuve. Le général Mouton travailla pendant six semaines à la mise en défense du nouveau camp retranché. Les nouvelles des autres théâtres de la guerre étaient rassurantes. Malgré l'inaction presque hostile des Russes, Poniatowski, avec la légion polonaise, s'était emparé de la Galicie.

Lefebvre avait soumis le Tyrol. Le prince Eugène, d'abord battu à Pordenone et à Sacile, avait chassé les Autrichiens avec l'aide de Macdonald et de Marmont, et rejeté l'archiduc Jean dans la vallée du Raab. Toute l'armée d'Italie, par le col de Tarvis et le Sœmering, venait rejoindre l'empereur.

Les redoutes de l'île Lobau étaient armées de 120 canons. Napoléon pouvait mettre en ligne 150.000 hommes et 200 canons. Rien n'était plus laissé au hasard, et il fallait agir vite pour empêcher l'armée de l'archiduc Jean d'opérer sa jonction avec celle de l'archiduc Charles. La bataille décisive s'engagea sur le plateau de Wagram (6 juillet 1809). La victoire, savamment gagnée, fut due à l'étonnante solidité de Masséna, à l'heureux mouvement de flanc de Davout, aux impétueuses attaques de Macdonald, de Marmont, d'Oudinot, qui furent tous les trois créés maréchaux de France; enfin à l'épouvantable canonnade de la batterie de cent bouches à feu, établie par Lauriston et par Drouot. Davout, Masséna, Berthier, devinrent princes d'Eckmühl, d'Essling et de Wagram. Officiers et soldats eurent leur large part d'éloges et de récompenses. Ce n'était que justice après ces luttes de géants.

Paix de Vienne (1809). — Après Essling, l'archiduc Charles avait été félicité par François Ier. Après Wagram, il se retira en Bohême, où il voulait continuer la lutte avec l'aide de l'archiduc Jean, qui avait couvert sa retraite. Mais si la journée indécise d'Essling avait éveillé les espérances de tous nos ennemis avoués ou secrets, la grande victoire de Wagram les découragea. Un armistice fut signé à Znaïm. Des conférences s'ouvrirent à Altenbourg entre Champagny et Metternich ; elles traînèrent en longueur ; Napoléon et François Ier attendaient également un mot décisif de l'empereur Alexandre. Les Polonais réclamaient, pour prix de leurs services, l'annexion de la Galicie à la Pologne indépendante. Le tsar voulait la laisser aux Autrichiens. Après un mois d'attente, il consentit à un partage.

Les négociations reprirent au palais de Schœnbrunn

et aboutirent à la paix de Vienne (14 octobre 1809). L'Autriche perdit les provinces Illyriennes : cercle de Villach, Carniole, Göritz, Trieste, Raguse, Fiume, la Croatie civile et militaire; c'était le chemin d'Italie en Dalmatie, destiné à conduire en Orient les armées françaises. La Galicie occidentale fut ajoutée au grand-duché de Varsovie ; la Russie n'obtint que le cercle de Tarnopol avec une petite bande de la Galicie orientale, une simple aumône. Mais le tsar ne put arracher à Napoléon l'engagement de ne jamais rétablir le royaume de Pologne. L'Autriche perdit encore les territoires de Salzbourg et de Braunau, qui furent rattachés à la Bavière et à la confédération du Rhin. Elle devait reconnaître tous les changements opérés ou à opérer par l'empereur en Espagne, en Italie et en Allemagne. Elle dut limiter à 150.000 hommes l'effectif de ses armées et payer une indemnité de guerre de 85 millions. L'Autriche, réduite à l'état de puissance secondaire, n'était plus qu'un satellite de la politique napoléonienne.

Annexions nouvelles. — Ce ne fut pas là le terme des annexions imposées à Napoléon par la nécessité de faire respecter le blocus continental. Le pape refusait d'exclure de ses ports les vaisseaux anglais. Napoléon fit occuper Rome et les États pontificaux par le général Miollis, en invoquant les droits de l'empereur à la succession de Charlemagne. « Charlemagne II oubliait que Charlemagne Ier » avait au contraire agrandi le patrimoine de saint Pierre. Il y eut un département du Tibre avec Rome pour chef-lieu. Le pape lança contre l'empereur le trait bien émoussé de l'excommunication. Sous prétexte qu'il excitait « des passions dangereuses », Pie VII fut arrêté par le général de gendarmerie Radet, expédié de nuit à Savone, espionné par les prélats de second rang, laissés à dessein auprès de lui, séparé des cardinaux *noirs*, que l'empereur exila deux à deux dans de petites villes de province. Toute autorité qui n'était pas attachée à la personne de Napoléon lui semblait être une usurpation. Il ne voyait pas, qu'en persécutant Pie VII, il perdait, auprès des popu-

lations catholiques, l'avantage de passer pour le restaurateur de la religion. Isolé du reste du monde par suite du silence imposé aux journaux sur sa captivité et sur les traitements qui lui étaient infligés, Pie VII trouva cependant le moyen de faire connaître partout ses volontés, grâce au dévouement des membres de la Congrégation de la sainte Vierge. Les catholiques grossirent les rangs des adversaires de Napoléon. L'auréole du pontife martyr grandit à mesure que pâlissait l'étoile de l'empereur.

Le peuple hollandais tout entier s'employait à la contrebande des marchandises anglaises. Pendant la campagne d'Autriche, les Anglais avaient tenté d'opérer un débarquement dans l'île de Walcheren. Louis n'avait rien fait pour les chasser; et Fouché désigna, pour les arrêter, Bernadotte, depuis longtemps suspect à Napoléon. Il y avait, dans toutes ces menées, un parfum de trahison ambiante qui n'échappa point à la subtile pénétration du maître. Napoléon fit des représentations à son frère Louis, qui aima mieux s'enfuir que de réduire ses peuples au dénûment le plus complet.

La Hollande et la Frise orientale furent aussitôt réunies à l'Empire et partagées en départements, sous prétexte que « ces pays sont des alluvions des fleuves français. » Bientôt, pour punir de ses frasques son frère Jérôme[1], il lui enleva une bonne partie de la Westphalie; enfin il réunit à l'Empire le grand duché d'Oldenbourg et les villes hanséatiques, afin de fermer aux marchandises anglaises et aux denrées coloniales les embouchures de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, comme celles de la Meuse et de l'Escaut: « Ces nouvelles garanties me sont devenues nécessaires. » C'était la seule raison invoquée par Napoléon.

Extension de l'Empire. — L'Empire comprend alors

1. « La dynastie de Jérôme, a dit Talleyrand, a commencé par où les autres finissent. Il ne prenait de la royauté que les plaisirs faciles et les satisfactions de vanité. Il se livrait aux plus folles prodigalités : « Il y a loin du métier de soldat à celui de courtisan, lui écrivait Napoléon, si vous voulez continuer comme vous avez commencé, vous pouvez rester dans votre sérail. »

130 départements[1]. Sans quitter son territoire, on peut aller de Brest, en Turquie ; ou bien de Hambourg à Naples. « L'Empire est monstrueusement étendu, difforme dans son immensité, tout en bras, s'allongeant sur la côte méditerranéenne jusqu'à la Turquie, projetant d'autre part, sur le littoral allemand, du Texel à Lubeck, une bande étroite de départements français. Par cette double étreinte, Napoléon voulait embrasser l'Europe centrale, la séparer des Anglais, organiser tous les rivages du continent en un seul front de défense et d'attaque, et placer les Iles Britanniques en état de blocus permanent. » (A. VANDAL.)

Les États vassaux. — Cet Empire se prolonge bien au-delà des frontières qui lui sont assignées. Le Portugal est toujours occupé par les Français, et Joseph est roi d'Espagne. Napoléon espère que l'année 1812 verra la soumission complète de la péninsule. Murat est roi de Naples, et le prince Eugène, vice-roi d'Italie[2] ; Napoléon s'est réservé le titre de roi d'Italie. Il est encore médiateur de la République helvétique et président de la confédération du Rhin. Cette confédération comprend toute l'Allemagne centrale (moins la Prusse et l'Autriche) et la plus grande partie de la Pologne. Jérôme, roi de Westphalie, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe (ce dernier est en même temps grand-duc de Varsovie), dix-huit autres princes allemands sont les vassaux de Napoléon. Ainsi les deux péninsules d'Espagne et d'Italie, l'Allemagne et la plus grande partie de la Pologne sont étroitement rattachées à l'Empire. Napoléon étend sa domination sur 50 millions de sujets et sur un nombre à peu près égal de vassaux.

En dehors même de l'Empire, l'Europe semble rangée à ses lois. L'Autriche quatre fois vaincue, quatre fois dépouillée, ne compte plus que vingt et un millions de sujets, ré-

1. Ces 130 départements se décomposaient ainsi : 83 dans le territoire de la France actuelle (la Savoie ne formant qu'un seul département), 2 en Suisse, 18 sur la rive gauche du Rhin, 11 sur la rive droite, 14 au-delà des Alpes et, en outre, les 7 provinces illyriennes.

2. Le royaume d'Italie s'étendait de la Sésia à l'Isonzo et comprenait 24 départements.

partis sur un territoire plus petit que la France de Louis XVI ; elle est complètement exclue de l'Italie, et elle n'est plus en état de s'opposer aux visées ambitieuses de Napoléon sur l'Orient. La Prusse, désemparée depuis Tilsitt, éloignée de la Vistule, rejetée à l'est de l'Elbe, ne compte plus comme État allemand. Le Danemark reste plus que jamais le fidèle allié de la France, depuis le second bombardement de Copenhague. Le peuple suédois rend un hommage détourné à Napoléon, en imposant au roi Charles XIII l'adoption d'un maréchal de France, le fin Gascon Bernadotte. Le pape est sous bonne garde à Savone. Le sultan, allié des Anglais, est toujours menacé par Napoléon du partage de l'Empire ottoman ; les difficultés intérieures suffisent, d'ailleurs, pour paralyser son action. Napoléon a écrasé toutes les résistances ; il semble désormais invincible.

Mariage avec Marie-Louise (1810). — Pour achever de consolider l'édifice, il fallait qu'il ne parût pas reposer en viager sur la tête de Napoléon. Il exécuta, en 1809, un projet mûri dès longtemps. Le Sénat prononça le divorce de l'empereur avec Joséphine, la gracieuse compagne de ses jeunes années. La séparation eut lieu non sans un mutuel déchirement. Napoléon lui fit d'ailleurs plusieurs visites dans sa retraite de la Malmaison et conserva aux Beauharnais toute sa faveur.

Il voulut, par le choix de la nouvelle impératrice, égaler sa race à celle des plus grands souverains. Caulaincourt fut chargé de reprendre, auprès du tsar, une négociation déjà ébauchée à Erfurt, par Talleyrand, bien malgré lui, pour obtenir la main de la grande-duchesse Anne. Mais le tsar objectait la jeunesse de sa sœur, la mauvaise volonté de sa mère ; il réclamait des garanties contre le rétablissement du royaume de Pologne. La Russie semblait vouloir se dérober. L'Autriche, au contraire, s'offrit. Metternich et Talleyrand s'unirent pour proposer à l'empereur l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche François Ier. Épouser la petite nièce de Louis XVI, une fille de l'illustre souche des Habsbourg, quel rêve pour ce parvenu de génie !

Sans attendre la réponse définitive de Saint-Pétersbourg, Napoléon obtint le consentement de Vienne. Le mariage fut réglé avec cette hâte toute militaire qu'il mettait dans toutes ses entreprises. On consulta le marquis de Dreux-Brézé, le grand-maître de 1789, pour renouveler de point en



Napoléon empereur.

point l'étiquette du mariage de Louis XVI. Par un manque de tact qui pouvait passer pour une bravade nouvelle, Napoléon délégua à Vienne Berthier, qui portait le titre de prince de Wagram, pour épouser par procuration Marie-Louise. La cour de Vienne, pour n'être pas en reste d'allusions peu bienveillantes, fit jouer le sacrifice d'Iphigénie. En Autriche, l'opinion attristée considérait, en effet, la jeune archiduchesse comme sacrifiée en holocauste à la raison d'État.

Napoléon accueillit la nouvelle souveraine avec le plus tendre empressement. Il alla au-devant d'elle à Compiègne;

le mariage civil eut lieu, à Saint-Cloud, le 1er avril 1810; et la bénédiction nuptiale fut donnée, le lendemain, au Louvre par le cardinal Fesch. Le 20 mars 1811, un enfant naquit de cette union. Comme jadis les successeurs désignés des empereurs d'Allemagne, le jeune Napoléon reçut le titre de roi de Rome. L'œuvre de Napoléon serait donc continuée; son gigantesque édifice semblait à jamais consolidé.

Les ennemis de Napoléon. La Russie. — Mais c'est le colosse aux pieds d'argile; les haines s'accumulent, les résistances s'organisent, la catastrophe est prochaine. Deux grands États, la Russie et l'Angleterre, restaient en face de l'Empire français, non abattus et disposés à lui tenir tête.

La Russie est encore l'alliée de la France. Mais le tsar ne veut pas être traité en vassal. Il a obtenu de Napoléon la Finlande, qui est conquise et annexée à la suite du traité de Frédéricksham (1809), et les principautés danubiennes, où les troupes russes s'installent en 1810 et 1811. Mais que de causes de dissentiments entre les deux alliés de Tilsitt et d'Erfurt! Les mauvais procédés de Napoléon lors de sa demande en mariage, le refus de Constantinople, la menace toujours pendante du rétablissement du royaume de Pologne, la confiscation du grand-duché d'Oldenbourg, l'extrême souffrance imposée au peuple russe par l'exclusion des marchandises anglaises, sont autant de causes de rupture. L'ouverture des ports russes aux navires anglais sera le signal de la prise d'armes des peuples contre Napoléon.

L'Angleterre et le blocus. — L'Angleterre aussi reste debout. Les premiers effets du blocus ne lui avaient pas été très défavorables. D'abord il n'était pas étendu à toute l'Europe; la contrebande était active; l'important débouché des colonies espagnoles était ouvert à ses produits. Mais les annexions à l'Empire de l'année 1810 diminuèrent le champ de la contrebande, et les peines rigoureuses appliquées aux coupables la restreignirent. L'Angleterre fut menacée de mourir de faim; elle avait contracté une dette de 9 milliards. Cependant Napoléon, ne pouvant maintenir jusque dans ses plus extrêmes conséquences un système contre nature, autorisait la contre-

bande légale sous forme de *licences* vendues à certains négociants, surtout français. Comme l'infiltration des denrées coloniales continuait, malgré ses exécutions draconiennes, il se résigna à faire du blocus une ressource fiscale ; il força les produits anglais ou coloniaux à acquitter des droits énormes de quelque façon qu'ils eussent été introduits. Une livre de poivre devait payer 2.000 francs de droits.

D'ailleurs, la Sardaigne, la Sicile et la Turquie dans la Méditerranée, l'île d'Héligoland, à l'embouchure de l'Elbe, l'Espagne tout entière, étaient autant d'entrepôts pour les produits anglais. Les bandes innombrables des navires anglais, refoulées dans la Baltique, trouvèrent asile dans les ports suédois, grâce à la défection de Bernadotte, et à partir de l'ukase du 31 décembre 1810, dans les ports de Russie. Ainsi l'alliance de Tilsitt se rompit avant que l'Angleterre fût épuisée. Napoléon ne put avoir « la mer par la terre ». C'est l'Angleterre qui a remporté la dernière victoire : « Quelques lieues de mer ont sauvé la civilisation du monde. » (Mme DE RÉMUSAT.)

Le fanatisme espagnol. — Les peuples n'attendaient qu'un signal pour se révolter contre le régime du sabre. Au temps de la Révolution, le soldat français était acclamé comme un libérateur ; avec Napoléon, il devient l'oppresseur des peuples. Ceux-ci se soulèvent contre le despotisme impérial, en invoquant, pour le combattre, les principes mêmes de la Révolution française. On a vu le caractère des réformes de Stein et de Hardenberg en Prusse. De même, la Constitution de 1812, acclamée par les Cortès espagnoles, est copiée sur notre Constitution de 1791. L'Espagne inaugure contre les Français la *guérilla* dans ce qu'elle a de plus atroce. Chaque paysan se change en soldat, chaque rocher, chaque buisson, dissimule un fusil braqué. Les moines et les prêtres sont à la tête du soulèvement ; la résistance à l'invasion est prêchée dans un catéchisme[1] dont chaque

1. En voici quelques extraits : « Quel est l'ennemi de notre félicité ? L'empereur des Français. — Que sont les Français ? D'anciens chrétiens devenus hérétiques. — Est-ce un péché de mettre un Français à

réponse sent la poudre. Napoléon est amené à ordonner des exécutions sanguinaires. Les prisonniers sont fusillés. Les prêtres pris les armes à la main, au milieu des brigands, sont pendus à la mode espagnole : assis sur une chaise, on leur passe au cou le nœud coulant qu'on serre avec une manivelle. Les parents, même éloignés, de ceux qui ont quitté leur domicile, sont déclarés responsables, tant sur leurs biens que sur leurs personnes, de tout acte de *brigandage*, c'est-à-dire de toute agression contre les Français. Beaucoup sont fusillés.

Exécutions vaines d'ailleurs, et qui ne font qu'exaspérer les courages : « Les Français, assure le duc de Broglie, ne sont maîtres que du territoire qu'ils occupent, et l'on ne peut voyager en Espagne que par gros convois, avec fortes escortes d'un relai à l'autre. » De même que Louis de Hollande demandait la levée du blocus, le roi Joseph réclamait naïvement de son frère l'éloignement des troupes françaises, comme si les Espagnols devaient venir à lui d'eux-mêmes ! « Je n'ai pas eu le bonheur de Gengis Khan avec ses quatre fils, qui n'avaient d'autre rivalité que de le bien servir, disait avec amertume Napoléon. Moi, nommai-je un roi ? il se figurait l'être par la grâce de Dieu, tant le mot est épidémique ! » Napoléon, en effet, eut à se défendre contre les trahisons latentes de la plupart de ses proches. Mais il leur imposait une tâche impossible.

Fin de la guerre d'Espagne (1809-1813). — Le pouvoir de Joseph en Espagne était nul. Il n'avait même aucune action sur les généraux chargés de continuer la guerre. Le départ de Napoléon avait accru les espérances des Espagnols et ramené les divisions parmi les chefs français. Masséna, mal servi par ses lieutenants Ney, Bessières, Junot, Régnier, cherche en vain à enlever les lignes de Torrès Vedras, où se défend avec acharnement le duc de Wellington. Masséna, vieilli, et à moitié trahi, regagne tristement la France et tombe en disgrâce (1810-1811). Au

mort ? Non, mon Père, on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques,... etc.

sud, Soult, nommé major général, exerce en Andalousie un hautain proconsulat, qu'il essaie de transformer en une royauté véritable. A l'est, Suchet réussit, par sa douceur et sa justice, à obtenir quelques égards des Espagnols; la prise de Valence lui vaut la dignité de maréchal de France et le titre de duc d'Albuféra (1812) : « Si j'avais eu deux maréchaux comme Suchet, disait Napoléon, j'aurais conquis l'Espagne et je l'aurais conservée. » Mais les autres chefs militaires écrasaient le pays de contributions et transportaient en France, à leur profit, le numéraire et les richesses artistiques. Le successeur de Masséna, Marmont, se fit battre aux Arapiles (1812). Sans doute Soult, sortant enfin de son Andalousie, reprit Madrid et refoula Wellington dans le Portugal. Mais celui-ci reparut avec 120.000 hommes. Joseph n'en avait que 80.000. Menacé d'être coupé de ses communications avec la France, il en reprit le chemin et se fit battre à Vittoria (1813). Ce fut la fin de la campagne d'Espagne. Ferdinand VII allait être mis en liberté, et remonter sur le trône. La fortune de Napoléon devait sombrer en Espagne.

Résistance nationale de l'Allemagne. — « Il n'y a rien de commun entre l'Espagne et l'Allemagne, écrivait Napoléon à Davout; il n'y a rien à redouter d'un peuple si sage, si raisonnable, si froid, si tolérant, tellement éloigné de tout excès qu'il n'y a pas d'exemple qu'un homme ait été assassiné en Allemagne pendant la dernière guerre. » La mémoire de Napoléon était courte : il avait failli lui-même être poignardé à Schœnbrunn, en 1809, pendant une revue. L'assassin, Staps, âgé d'une vingtaine d'années, n'avait pas de complice, mais prétendit qu'un grand nombre de jeunes gens étaient disposés comme lui à dévouer leur vie pour le salut de la patrie; et quand Napoléon lui demanda ce qu'il ferait s'il recevait sa grâce : « Je recommencerai, dit-il[1]. »

1. Rapp, qui a arrêté l'assassin, et Champagny, qui a assisté à l'interrogatoire, prétendent que Napoléon fit fusiller Staps secrètement, pour ne pas manifester publiquement la haine dont il était l'objet. Sismondi affirme,

C'est qu'en effet la fatigue et l'énervement produits par l'oppression tracassière de Napoléon lui aliénaient tout le monde. Les remaniements violents, les annexions imprévues de 1810 achevèrent de décourager ses partisans. Il n'y avait plus de sécurité pour personne sous le despotisme impérial. L'Allemagne travailla à s'en affranchir. La paix de Vienne avait opéré le divorce complet de l'Autriche avec l'Allemagne. La Prusse profita de cette situation nouvelle : les Hohenzollern devinrent l'espoir des patriotes allemands. Hardenberg, successeur de Stein, introduisit toutes les réformes de la Révolution compatibles avec le despotisme militaire. Guillaume de Humboldt fonda l'Université de Berlin (1810). En Allemagne, les Universités sont de véritables machines de guerre, toujours créées en vue d'un grand travail national à accomplir ; l'intérêt de la science y est même souvent sacrifié aux nécessités de l'heure présente. Humboldt prit ses mesures pour n'avoir rien à redouter ni de l'indépendance, ni des fantaisies des savants. Le théologien Schleiermacher, l'agronome Thaer, le médecin Reil, le chimiste Klaproth, les juristes Eichorn et Savigny, les historiens Bœckh et Niebuhr, le philosophe Fichte, qui en fut le premier recteur, contribuèrent à en faire un puissant foyer de rayonnement scientifique.

Mais ce fut aussi un foyer de science purement allemande et d'entraînement patriotique. En 1810, Mme de Staël venait de mettre la dernière main à son beau livre sur *l'Allemagne*. Savary saisit et détruisit l'édition : « Votre ouvrage n'est point français, » lui reprocha brutalement le ministre de l'empereur. Elle reçut l'ordre de quitter la France dans les trois jours : « Cette femme, disait Napoléon, apprend à penser à ceux qui ne s'en aviseraient pas ou qui l'auraient oublié. » Napoléon avait contre lui tous les *idéologues* français : ceux de l'Allemagne, c'est-à-dire les plus nobles esprits et les penseurs les plus

au contraire, que Napoléon lui accorda secrètement sa grâce. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon déclare « avoir abandonné Staps à son sort ».

hardis, entrèrent en lice pour le combattre. Pamphlets, chansons, appels patriotiques, toutes les armes sont employées. « Napoléon avait perdu l'approbation des esprits. Il allait perdre la faveur des événements. » (E. Denis.)

Lassitude de la France. — Arrêté dans sa course par l'éveil du sentiment national dans les peuples qu'il avait pliés à ses caprices, Napoléon allait-il pouvoir s'appuyer sur l'esprit national en France, sur ce patriotisme qui avait enfanté des merveilles pendant la Révolution? Non ; là aussi, il devait récolter ce qu'il avait semé. « Napoléon avait fondé un régime en contradiction avec la marche irrésistible de l'esprit humain. » (Mme de Rémusat.) Depuis 1807, il séjournait le moins possible à Paris. C'est à Fontainebleau qu'il avait donné les fêtes destinées à célébrer la paix de Tilsitt. Son armée restait cantonnée hors de France et ne devait pas se mêler à la population civile. La France était lasse de tant de guerres. Les conscriptions devenaient écrasantes. Le nombre des réfractaires augmentait; ils étaient pourchassés avec la dernière rigueur. Pour compléter les cadres des écoles militaires, l'empereur y faisait entrer de force les fils des familles nobles ou de la bourgeoisie aisée. Les grands chefs de l'armée, rassasiés de gloire, comblés de dotations, trouvaient leur vie trop précieuse pour la risquer dans de nouvelles aventures. Masséna, Berthier, Augereau, Junot, étaient épuisés avant l'âge; Murat et Bernadotte étaient mûrs pour la trahison. Les hauts fonctionnaires étaient lassés des caprices du maître. Talleyrand et Fouché avaient été disgraciés pour avoir voulu, pendant le séjour de Napoléon en Espagne, préparer un gouvernement de rechange en cas de mort de Napoléon. Lors de la conspiration Malet, en 1812, le préfet de la Seine laissa organiser un gouvernement provisoire, sans songer que le roi de Rome devait succéder à son père.

Despotisme de Napoléon. — Cependant jamais l'autorité de l'empereur n'avait été plus absolue. Depuis 1807, le Tribunat avait été supprimé. En 1808, une note du *Moniteur* déclara que l'empereur seul représente la nation; le Corps législatif recouvra la voix;

mais il était forcé de voter les sommes nécessaires à l'entretien des contingents fixés arbitrairement par Napoléon; en 1813, l'empereur oublia même de lui faire approuver le budget, et il leva des impôts non consentis. Le Sénat enregistrait docilement, dans la forme des sénatus-consultes, les volontés du maître. Huit prisons d'État furent ouvertes pour y enfermer, par décision du Conseil privé, les coupables dont le jugement régulier pourrait être dangereux pour l'ordre public. C'était le rétablissement déguisé des lettres de cachet. Comme au temps de Louis XIV, Napoléon multiplia les arrestations arbitraires, les confiscations, la saisie des correspondances privées. « Vous qui savez si bien l'histoire, disait Napoléon à Narbonne, n'êtes-vous pas frappé des ressemblances de mon gouvernement avec celui de Dioclétien? de ce réseau serré que j'étends si loin, de ces yeux de l'empereur qui sont partout, et de cette autorité civile que j'ai su maintenir toute-puissante dans un Empire tout guerrier. » Il avouait ingénument son despotisme sans limites.

Soumission de la famille impériale. — Les princes de sa famille sont les premiers à en souffrir. Joséphine a dû se résigner au divorce, victime de la raison d'État. Joseph a été forcé d'échanger avec Murat la modeste couronne de Naples, qui allait si bien à son front, contre celle d'Espagne, beaucoup trop lourde. En Espagne, Napoléon règle par décrets la situation de l'Église, brise les privilèges de la noblesse sans consulter le roi de son choix. Les chefs militaires français rançonnent le pays à leur profit sans que Joseph ait le droit de protester; ils sont tout-puissants dans leurs grands gouvernements militaires. Joseph n'est qu'un roi en peinture.

Louis n'est pas plus indépendant en Hollande : Napoléon lui enlève l'éducation de son fils aîné, retient sa femme à Paris, lui retire les provinces de Brabant et de Zélande, installe à Amsterdam Oudinot, avec une troupe d'occupation française, pour forcer ses sujets à l'observation stricte du blocus continental, qui les ruine. Louis, impuissant à faire le bien, abdique et s'enfuit secrètement en Bohême.

Jérôme s'est résigné sans trop de difficulté à divorcer avec Mlle Patterson pour épouser l'aimable Catherine, fille de ce roi de Wurtemberg, tellement obèse que l'on disait qu'il faisait tous ses voyages ventre à terre; il est plus insouciant et songe surtout, dans sa belle résidence de Wilelhmshœhe, aux bals, mascarades et réjouissances; cependant il est forcé de lever sur ses sujets, pour la France, une contribution annuelle de 12 millions. Le plus heureux de tous est Lucien, qui a refusé de répudier sa femme, qui a échappé ainsi à l'esclavage doré d'une couronne. Quant à *Madame Mère*, elle économise le plus qu'elle peut, afin de pouvoir soutenir dans la détresse tant de rois dont elle prévoit la chute.

Discipline étroite de la cour. — La discipline de la cour est celle d'une caserne : la parade y continue; l'empereur y passe l'inspection, avec une brusquerie toute militaire. Il interdit la moustache à ses généraux; il exige qu'ils portent à ses réceptions l'uniforme de cour. Il prodigue les boutades aux dames : « Ce soir, écrit l'une d'elles, l'empereur était déchaîné contre toutes les femmes : il nous a dit que nous n'avions pas de patriotisme, que nous devrions rougir de porter des mousselines anglaises; que nous avons, en France, des linons-batistes qui font des robes beaucoup plus jolies. » L'étiquette est d'une extrême rigueur : la présentation à l'impératrice par le chambellan de service, le nombre des révérences, la place où elles doivent être faites, non sans accident, parfois, lorsqu'une dame s'embarrasse dans la lourde traîne de son manteau de cour ou que trébuche quelque brillant colonel, les jambes empêtrées dans son long sabre; tout est fixé uniformément suivant un cérémonial inspiré par Despréaux, l'ancien maître à danser de Marie-Antoinette.

Quelle contrainte pour ces parvenus héroïques mal dégrossis dans les camps ! pour ces sémillantes dames *Sans-Gêne* [1],

1. On a surnommé Madame Sans-Gêne, à cause de ses excentricités, la duchesse de Dantzig, femme du maréchal Lefebvre, qu'il avait épousée blanchisseuse, alors qu'il n'était lui-même que sous-officier. Elle n'était pas la seule à qui ce surnom eût pu convenir.

dont les plus âgées ont vingt-cinq ans, qui ne peuvent danser qu'après avoir admiré les quadrilles officiels ; et encore pendant peu de temps, parce que l'empereur aime à se coucher de bonne heure! Que de sourires mal contenus, sur les lèvres des courtisans de l'ancien régime, au spectacle de perpétuels manquements aux belles manières ! Aussi Napoléon, jugeant ceux-ci plus décoratifs, les préfère-t-il à ses plus fidèles compagnons d'armes, à ses serviteurs les plus dévoués. Il va chercher dans les familles de la Rochefoucauld, de Montmorency, de Chevreuse, de Mortemart, les dames d'honneur de Joséphine. Les nobles de vieille souche sont aussi empressés aux Tuileries que leurs ancêtres à Versailles : « Les Tuileries sont devenues leur *œil-de-bœuf ;* point de couloirs, de petits escaliers dérobés, d'antichambres, où on ne les rencontre. »

L'administration impériale. — La grande machine administrative, si bien montée depuis le Consulat, marche sans heurt. Les préfets font exécuter les volontés du maître avec la même ponctualité que les anciens intendants. Les juges, bien qu'inamovibles dans la plupart des postes, restent dévoués au pouvoir pour ne pas sacrifier leurs espérances d'avancement. Le gouvernement impérial est très coûteux ; mais l'ordre est si parfait dans les finances que Napoléon obtient avec un minimum de dépenses un rendement maximum. La *Cour des comptes*, reconstituée en 1807 sur le modèle de celle de l'ancien régime, devient, avec la Cour de cassation et le Conseil d'État, un des trois grands corps de l'Empire.

Le clergé est dans la main du gouvernement. Les prêtres nommés et payés par l'empereur sont assimilés à des fonctionnaires. Les préfets surveillent l'enseignement des séminaires, autorisent les communications des évêques avec Rome, examinent leurs mandats [1].

1. Napoléon se fit décerner, en 1806, le titre de *Grand*. La fête nationale de l'Empire fut fixée au 15 août, jour anniversaire de la naissance de l'empereur. On célébrait ce jour-là son apothéose. C'était comme la Saint-Napoléon. Il regrettait de ne pouvoir se proclamer Dieu : « Voyez Alexandre, disait-il à Decrès, le jour même de son couronnement, en 1804 ;

Napoléon n'admit jamais aucune opposition d'aucun dignitaire de l'Église. Il bannit de la cour et priva de leurs pensions et revenus ceux des cardinaux qui, ayant désapprouvé son divorce, refusèrent d'assister au mariage de Marie-Louise. Il ne les reconnut plus comme cardinaux, leur interdit d'en porter le titre et les insignes. Ces *cardinaux noirs* furent internés deux par deux dans de petites villes de province et placés sous la surveillance de la police. Leurs revenus propres furent placés sous séquestre. Le clergé régulier fut tenu en suspicion, à cause de son indépendance et de sa force occulte, sauf les congrégations, qui pouvaient rendre des services, comme les Lazaristes, les Missionnaires, les Sœurs de Charité. Les hôpitaux, réorganisés par Chaptal, devinrent des services civils. Par l'Université, Napoléon était le maître des intelligences, et il espérait assouplir et asservir les volontés.

En somme la France était soumise au régime de la caserne : « Pour gouverner un pays, disait Napoléon à Sainte-Hélène, il faut être militaire ; on ne gouverne qu'avec des éperons et des bottes. » Ce qui ne l'empêchait pas de proclamer la grandeur de la Révolution : « Rien ne saurait détruire ou effacer les grands principes de notre Révolution. Ces grandes et belles vérités doivent demeurer à jamais... Elles régiront le monde ; elles seront la foi, la religion, la morale de tous les peuples. » D'ailleurs, s'il confisquait la liberté politique de ses sujets, il avait grand soin de respecter leurs droits civils et leur amour de l'égalité.

Fragilité de l'Empire français. — Jamais l'Empire n'avait été plus étendu qu'en 1811, avec son cortège de vassaux, d'alliés et de peuples soumis. La naissance d'un rejeton mâle semblait fixer pour longtemps ses destinées. Cependant jamais il n'avait été plus menacé. Napoléon

après avoir conquis l'Asie et s'être annoncé au peuple comme fils de Jupiter... tout l'Orient le crut. Eh bien ! moi, si je me déclarais aujourd'hui le fils du Père éternel, il n'y a pas de poissarde qui ne me sifflât sur mon passage. Les peuples sont trop éclairés ; aujourd'hui il n'y a plus rien à faire. »

avait inauguré un système contre nature en maintenant unis sous un même sceptre, avec la France, toute l'Europe centrale, l'Espagne et l'Italie. Le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, c'était la conquête nationale, c'était l'État français. Le reste c'était la conquête de Napoléon ; c'était l'Empire français. La France n'y tenait pas. L'Espagne chassait de son sol l'envahisseur étranger ; l'Allemagne préparait son affranchissement, et la Russie, sa défection. L'Italie, divisée en trois tronçons, n'avait qu'un sentiment commun, la haine de l'opposition française : « Livré sans contradiction à ses propres pensées, il avait cru que les faits se pliaient docilement aux volontés supérieures, et qu'il trouverait des victoires pour tous ses désirs. Tandis qu'il n'est donné aux plus rares génies de marquer leur passage sur la terre que par une seule idée qui se réalise, que par un seul changement qui dure, lui avait entrepris de tout refaire selon ses plans. Aussi devait-il succomber sous cette puissance méconnue des choses, qui élève les grands hommes qui la secondent, et rétablit l'équilibre menacé du monde par la chute des grands hommes qui lui résistent. » (MIGNET.)

SUJETS A TRAITER

Le blocus continental. Antécédents ; conséquences politiques et économiques.

Relations des Bourbons d'Espagne avec la France de 1789 *à* 1808.

Résumer le rôle de l'Autriche dans les coalitions formées contre la France de 1789 *à* 1809.

Changements opérés dans la situation politique des États italiens de 1796 *à* 1810.

Les résistances nationales a Napoléon.

CHAPITRE X

LA FRANCE SOUS L'EMPIRE
LE MOUVEMENT DES ESPRITS DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

I. **Les influences étrangères.** — La tradition classique en France. — Les débuts du romantisme à l'étranger. — Littérature allemande : Gœthe, Schiller. — Littérature anglaise : Byron, Walter Scott.

II. **La littérature française.** — Littérature d'opposition : Mme de Staël, Chateaubriand. — Littérature officielle. — Le théâtre. — La critique. — Les idéologues.

III. **L'Art.** — École académique. — La peinture : David, Géricault. — Sculpture. — Architecture. — Musique.

IV. **La Science.** — Son importance nouvelle. — Mathématiques et astronomie. — L'électricité. — La chimie. — Les sciences naturelles. — Conséquences du blocus continental. — Applications. — Industries nouvelles.

Mouvement surtout scientifique. — Sous Napoléon, la France est toute à l'action : l'effort intensif des volontés fait tort au travail désintéressé de l'intelligence. En outre, la France est étroitement surveillée ; elle manque de la liberté indispensable aux grands penseurs. Dès lors la littérature ne brille que d'un éclat assez pâle ; l'art est mieux soutenu ; la science triomphe ; Napoléon la considère comme l'auxiliaire de ses vastes desseins. Elle sort, d'ailleurs, du domaine pur de la spéculation pour recher-

---

Ouvrages a consulter : G. Lanson, *Histoire de la littérature française.* — R. Peyre, *Histoire générale des Beaux-Arts.* — A. Rebière, *Pages choisies des savants modernes.* — E. Denis, *l'Allemagne de* 1789 *à* 1810 (Bibliothèque d'histoire illustrée). — P. Bondois, *Napoléon et la société de son temps.*

cher les applications utiles. Les savants quittent leur cabinet pour monter en chaire et répandre par l'enseignement les vérités nouvelles et les découvertes fécondes. Le mouvement des esprits est donc surtout porté vers les sciences.

Recrudescence du goût classique. — L'époque impériale est une époque de transition, où les derniers classiques se trouvent en présence des premiers romantiques. L'opposition des deux écoles est déjà très marquée. La lutte ne commencera que sous la génération suivante. La France a toujours été un pays de tradition classique. L'imitation des anciens est la principale source d'inspiration, au XVIIe siècle. Les maîtres écrivains du XVIIIe siècle, si différents par le fond, restent, dans la forme, les disciples dociles de leurs devanciers. La Révolution amène encore une recrudescence du goût classique; du domaine de la littérature et de l'art, la rénovation classique pénètre même au sein de la famille et jusque dans les institutions politiques. Les prénoms de Timoléon, de Gracchus, d'Éponine, sont préférés aux saints du calendrier. Robespierre s'efforce de mettre la France au régime supposé de Sparte. Babeuf propose des lois agraires à l'instar des Gracques. Les théories de vieillards et de jeunes filles, dans les fêtes républicaines, rappellent celles de la vieille Grèce. Les élégantes se déshabillent à l'antique en laissant voir la jambe chaussée du cothurne, les formes du corps drapé dans de transparentes tuniques; les frontons des édifices s'ornent de guerriers antiques, les meubles sont garnis de bronzes figurant, chars, trophées anciens et caducées. Bonaparte aspire à la gloire de César; il est consul et empereur; il a ses tribuns et ses sénateurs. On méprise le moyen âge plus encore qu'au temps de Boileau. L'art, comme la société, est tout grec et tout romain.

Dès le XVIIe siècle, l'Europe s'est mise à l'école de la France. L'éclat incomparable des lettres françaises, joint au prestige de Louis XIV, fait prédominer partout le goût français. La langue française est devenue, dans toute l'Europe, la langue de la bonne compagnie. Les écrivains

français trouvent partout des imitateurs : en Allemagne, Thomasius, Wolff, Gottsched, se mettent à l'école de Boileau ; Wieland imite l'aimable facilité de Voltaire ; le sensible Klopstock fait battre le cœur de toutes les Charlottes allemandes. En Angleterre, Pope, Dryden, Addison, ont le tour brillant et facile, l'amour des idées générales, le souci de l'ordre logique et de la composition, au même degré que nos plus purs classiques. Bolingbroke et Chesterfield sont les admirateurs enthousiastes de Voltaire et de Montesquieu. Un niveau intellectuel commun semble devoir s'établir dans toute l'Europe. Les Français sont considérés partout comme le seul peuple raisonnable ; leurs idées pénètrent même dans les cours, grâce à ces précepteurs venus de France, qui les communiquent aux héritiers des plus grands princes. C'est l'âge classique de la littérature dans toute l'Europe. L'influence française atteint son maximum dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le romantisme. La littérature allemande. — Mais déjà la protestation commence. En Allemagne, Lessing (1729-1781), ce grand lutteur, doué, a-t-on dit, du génie de l'irrévérence, abat l'idole des trois unités, oppose le drame à la tragédie, et élève l'autel de Shakespeare en face de celui de Racine. Les deux Schlégel, par leurs traductions, par leurs histoires littéraires et leurs études critiques, donnent au *romantisme* son orientation et ses meilleurs modèles. Herder (1744-1803) combat la thèse des encyclopédistes, qui croient au développement indéfini de l'humanité par les progrès de la raison ; il leur oppose la doctrine nouvelle de l'évolution, c'est-à-dire la marche de l'humanité, due aux impulsions instinctives des masses. Kant, le grand penseur de Kœnigsberg (1724-1804), humilie l'altière raison pour mettre au-dessus d'elle la volonté : il prêche l'abnégation, le sacrifice au devoir qu'il appelle l'*impératif catégorique*. Schiller (1759-1805) s'associe à la prédication morale de Kant ; on sort de ses drames, de *Marie Stuart* ou de *Jeanne d'Arc*, avec d'héroïques pensées de sacrifice.

Gœthe (1749-1832), l'Olympien, qui les domine tous de

son puissant génie, représente les différentes formes de l'esprit nouveau : tantôt il se complaît dans l'étude de la passion la plus effrénée, tantôt il rassérène l'âme par la contemplation de la nature et lui conseille, comme suprême sagesse, de se perdre dans l'infini. Son *Werther* pousse à la mélancolie et à la désespérance ; son *Faust*, à la vie active. Dans sa *Campagne de France*, il salue l'ère naissante de la liberté ; dans *Hermann et Dorothée*, il montre les maux de l'invasion ; il exhorte puissamment à la résistance contre l'envahisseur. Il a aussi ses heures d'inspiration classique et des œuvres d'une sérénité antique, comme Iphigénie en Tauride. Son âme vibre avec la nature ; sa plume s'échauffe au contact des grands bouleversements dont il est témoin. Son inspiration est bien personnelle et allemande. C'est le plus grand des romantiques.

L'impulsion est donnée ; les disciples suivent ; les poètes Brentano, Chamisso, Hoffmann, introduisent le romantisme dans le conte fantastique et dans le roman humoristique ; les philosophes, Fichte, Schelling, dans la conception panthéistique de l'univers ; d'après Fichte, la création se réduit à une évolution de la pensée éternelle qui se réflète dans l'esprit de l'homme, et les êtres n'existent que parce que nous les pensons. Le romantisme s'imprègne profondément, avec Schleiermacher, dans la théologie protestante ; avec Savigny dans les études juridiques ; avec les deux Humboldt, dans la géographie et les sciences naturelles, dans la philologie et l'érudition. « Si l'on songe au prodigieux élan produit par les travaux de ces grands hommes, à la large trouée qu'ils ont percée dans notre horizon intellectuel, aux perspectives qu'ils ont ouvertes dans les directions les plus opposées, on salue avec reconnaissance, dans le mouvement romantique, un des plus hardis et des plus heureux efforts de l'esprit humain pour élargir son domaine et prendre possession de l'univers. » (E. Denis.) Ajoutons que le mouvement romantique se tourne bientôt contre la France ; il a donné à l'Allemagne la conscience de sa nationalité, con-

tribué à créer son unité morale et abouti finalement à une ardente prédication patriotique contre « l'ennemi héréditaire ».

La littérature anglaise. — L'Angleterre a aussi ses romantiques moins puissants, moins novateurs, mais tout aussi féconds. Shakespeare, ni Milton, n'ont d'héritiers véritables; mais les poètes, les romanciers, les orateurs parlementaires sont légion. Déjà Mac Pherson, l'ingénieux imposteur qui avait prétendu restituer les poésies perdues d'Ossian, le vieux barde celtique, avait mis à la mode les héros éplorés et la nature sauvage. Les *Lakistes*, ainsi appelés parce qu'ils demeuraient auprès des lacs du Cumberland et du Westmoreland et qu'ils les chantaient quelquefois, Woodworth, Coleridge, Southey, se firent connaître par des ballades lyriques et des épopées moyennageuses. Robert Burns, le *poète laboureur*, célèbre les charmes de la vie des champs; William Cooper, Thomas Moore, Hunt, Godwin, Lewis, continuateurs de Richardson et de Goldsmith, écrivent de préférence des romans intimes, où les tableaux de famille, les drames domestiques, les aventures sentimentales sont autant de traits de la société anglaise contemporaine. Jamais le Parlement anglais n'a compté plus d'éloquents orateurs. Le tout-puissant ministre William Pitt et son successeur Canning, Fox, l'ardent apologiste de la Révolution française, et Burke, son détracteur passionné, sont les porte-paroles les plus éminents de cette glorieuse aristocratie anglaise, qui n'a jamais eu son égale depuis le patriciat romain.

Deux grands écrivains se distinguent au milieu de cette brillante pléiade : lord Byron (1788-1824), le grand poète, promène sa mélancolie d'Angleterre en Italie, en Grèce, et jusqu'en Orient; il ne met en scène qu'un personnage presque unique, sous les noms divers de Childe-Harold, de Conrad, de Lara, de Manfred, du Giaour; c'est le désenchanté qu'est l'auteur lui-même, qui voyage partout à la poursuite de l'idéal, et qui, désespérant de l'atteindre, meurt au service d'une noble cause, l'indépendance de la Grèce. L'autre, Walter Scott (1771-1832), grand érudit,

restaurateur enthousiaste des vieilles légendes écossaises, fait revivre les scènes les plus dramatiques de l'histoire dans de longs romans savamment documentés, où l'intérêt du dialogue n'a d'égales que la beauté et la variété des descriptions. « Les romanciers de toutes les écoles, sédentaires ou voyageurs, romanciers des lacs et des montagnes, des villes et des salons, sont venus se perdre dans la nouvelle école de Walter Scott, de même que la poésie s'est précipitée sur les pas de Byron. » (CHATEAUBRIAND.) Walter Scott et lord Byron sont les représentants les plus glorieux du romantisme anglais.

Influences étrangères sur la littérature française. — La France a subi le contre-coup de ces évolutions. Pendant les deux derniers siècles, elle était restée repliée sur elle-même. Le Français ne voyageait guère; quand il s'égarait en pays étranger, il trouvait partout des hôtes empressés à parler sa langue. Mais voici qu'au temps de la Révolution des littératures rivales commencent à paraître en Allemagne et en Angleterre. La haute société française émigre en masse et se trouve en contact prolongé avec l'étranger. Puis viennent les belles armées de la République et de Napoléon, qui plantent joyeusement le drapeau tricolore dans la plupart des capitales de l'Europe et séjournent de longues années hors de France.

De nouveaux horizons s'ouvrent à la pensée française; les romantiques étrangers sont connus et appréciés; Chateaubriand fraie avec eux à Londres pendant les plus fécondes années de sa jeunesse et de son exil (1793-1800). Mme de Staël les étudie longuement en Allemagne et les révèle au grand public français, dans son grand ouvrage *de l'Allemagne*. Ce sont les deux plus grands écrivains de l'époque impériale, tous les deux, ancêtres immédiats des romantiques français; Mme de Staël leur inspire son goût de l'exotisme; Chateaubriand leur communique ses inspirations chrétiennes, ses élans lyriques, sa mélancolie désabusée. Tous les deux sont persécutés par l'empereur, à cause de la fière indépendance de leur pensée; l'une, tournée vers l'avenir, croit, comme ses maîtres du XVIIIe siècle,

à la perfectibilité indéfinie de l'humanité par les progrès de la raison ; l'autre est l'admirateur du passé ; novateur par l'inspiration et par le style, il regrette la vieille monarchie, tout en admirant la grandeur de la Révolution et de l'épopée napoléonienne.

Mme de Staël. — Mme de Staël (1766-1817), fille de Necker, formée de bonne heure dans le salon de son père, épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, et résida longtemps en Italie ; à Coppet en Suisse, où était le château de son père ; en Suède ; et surtout en Allemagne, à la cour de Weimar, où elle connut Gœthe, Schiller, Wieland, les Schlegel, etc. Elle était liée avec Benjamin Constant, Chateaubriand, et un certain nombre des ennemis de l'empereur. Elle mérita, dès 1802, les honneurs de la persécution officielle pour sa *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* Plus tard elle fit connaître l'Italie dans l'ingénieuse fiction de *Corinne*, où elle se peint elle-même ; l'Allemagne, dans *Delphine* et dans son chef-d'œuvre le plus connu : *de l'Allemagne.* On sait comment l'édition fut détruite sur l'ordre de l'empereur. Elle se vengea de son second exil en publiant, au moment de la retraite de Russie, un pamphlet violent contre Napoléon : *Dix années d'exil.* Louis XVIII, en reconnaissance de ce service, lui donna plus tard deux millions à titre de restitution.

Etrangère par la famille et par le mariage, très française par la pensée et par le style, Mme de Staël a l'esprit cosmopolite : elle étudie et comprend les sociétés étrangères. Elle admet que la littérature française doit se renouveler en puisant aux sources du romantisme. Elle a une foi absolue dans la liberté et dans le progrès ; elle a confiance dans l'avenir de la France, « placée à l'avant-garde de l'espèce humaine, pour affronter tous les préjugés, pour essayer tous les principes ».

Chateaubriand. — Chateaubriand (1768-1848), élevé durement au manoir de Combourg, près de Saint-Malo, s'exila de lui-même au temps de la Révolution, voyagea en Amérique et jusqu'en Orient, et séjourna surtout dans

l'aristocratique Angleterre, dont il admira, comme tant d'autres, les fortes institutions. De retour en France, grâce à son ami Fontanes, il dédia au premier Consul son œuvre maîtresse, *le Génie du Christianisme* (1802). Mais il se brouilla une première fois avec lui, à la suite de l'exécution du duc d'Enghien. Plus tard, il dut quitter la France, proscrit à cause des allusions contre l'empereur, que contenait son discours de réception à l'Académie, en l'honneur de Marie-Joseph Chénier (1811). Comme Mme de Staël, il se vengea par un pamphlet, *de Bonaparte et des Bourbons* (1814), qui lui valut la faveur de Louis XVIII. Poète jusque-là, il devint homme d'État sous la Restauration, successivement ambassadeur à Berlin, à Londres et à Rome, et même dans l'intervalle, ministre des Affaires étrangères, au temps de la guerre d'Espagne (1823). Après la Révolution de 1830, il passa dans une retraite dédaigneuse, à l'abbaye aux Bois, goûtant la société de Mme Récamier et de ses thuriféraires, les dix-huit dernières années d'une vie constamment agitée, qu'il a racontée dans les pages étincelantes de ses *Mémoires d'Outre-Tombe*[1].

Son œuvre est toute pénétrée du sentiment chrétien : il l'exalte dans *Atala*, dans *les Martyrs*, qui sont des épisodes ou des compléments de son *Génie du Christianisme*, pour protester contre le scepticisme du siècle précédent. Il comprend toutes les formes de la civilisation, Athènes et Sparte (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*), comme les barbares, les chrétiens et la Révolution. Il saisit et décrit dans leur majesté tous les aspects de la nature, depuis les forêts vierges du Niagara jusqu'aux déserts de la Syrie. Comme Gœthe et Byron, il soupire sa mélancolie hautaine, et son orgueil désenchanté (*René*) ; il « bâille sa vie » dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. Son style est d'un coloris étincelant ; sa prose est le modèle de la prose poétique. Par la richesse de l'inspiration, par la beauté exubérante de la forme, Chateaubriand a été le plus puissant instigateur du romantisme en France.

1. Edition nouvelle avec notes d'Edmond Biré, chez Garnier frères.

Littérature officielle. — Napoléon se plaignait d'avoir contre lui la grande littérature et, pour lui, la petite seulement. Malgré ses encouragements, la littérature officielle ne compte aucun grand écrivain. On était trop préoccupé de la gloire militaire; on songeait trop à plaire à l'empereur : voilà les raisons principales de cette médiocrité. Le théâtre est asservi au *privilège*. Il se traîne péniblement dans l'imitation de la tragédie de Racine et surtout de Voltaire. Rien n'égale la pauvreté d'invention, la fadeur du style, des productions de cette époque. Les sujets sont empruntés surtout à l'antiquité classique : à l'histoire amoureuse des rois et des princesses avec accompagnement de songes et de récits. C'est un moule unique, et l'on peut changer les noms des personnages sans rien déranger à l'harmonie factice du sujet. Les allusions vraies ou supposées font la disgrâce ou la fortune des auteurs. *Cyrus*, de Marie-Joseph Chénier, est interdit; tandis que Luce de Lancival reçoit, à l'occasion de son *Hector*, un brevet de pension de 6.000 francs. Jouy, Arnault, Baour-Lormian, Andrieux lui-même, qui a cependant plus de valeur, se traînent dans les sentiers battus. Seul, Ducis les abandonne, en adaptant Shakespeare au goût puriste des Français ; encore le *mouchoir* d'Othello fit-il scandale. Napoléon aimait la tragédie, qu'il considérait comme une école d'énergie : il eut les plus grands égards pour l'illustre tragédien Talma; il déclarait qu'il eût fait de Corneille un prince. La comédie a laissé des productions ingénieuses et des types populaires : *Mme Angot*, la Poissarde sensible; *Nicodème* le bénet; *M. de Crac*, le Mystificateur; l'Avocat *Cadet-Roussel*, etc.

Les autres productions littéraires sont tombées dans un égal discrédit. Sans doute les éloges académiques de Fontanes sont d'un puriste et d'un délicat. Mais les odes de Lebrun ne nous touchent guère; l'épopée de Népomucène Lemercier, avec ses allégories incompréhensibles, où *Barythée* représente la force d'attraction, et *Probalène*, la force centrifuge, sont des rébus indéchiffrables; les descriptions de l'abbé Delille sont d'un esprit inventif et d'un styliste fécond; mais l'intelligence se fatigue vite à suivre cet éter-

nel virtuose de la difficulté vaincue. Que ne s'est-il tenu à la *traduction des Géorgiques !* son échiquier, son tritrac, son billard, et cent autres descriptions du même genre, n'ajoutent rien à sa gloire. La critique littéraire compte un certain nombre de bons esprits, mais étroits, et d'écrivains soigneux, mais sans envolée. Les La Harpe, les Geoffroy, les Dussault, les de Féletz, prêchent sans cesse l'imitation de l'antiquité, sans, d'ailleurs, rien comprendre à l'état d'âme des anciens.

Les idéologues. — Une dernière classe est celle des historiens et des philosophes. Napoléon les confond tous dans le terme méprisant d'idéologues ; il les dédaigne et il les redoute. Il a supprimé à l'Institut la classe des sciences morales et politiques. Il se préoccupe de la façon dont on écrira son histoire. Pour avoir, comme nos rois, ses historiographes, il alloue de gros traitements aux continuateurs de l'abrégé chronologique du président Hénault : « Il est de la plus haute importance, disait-il, de *s'assurer de l'esprit* dans lequel ils écriront. » Il interdit la publication des *Études sur l'Histoire de France* de Montlosier, à cause de ses tendances féodales. Lacretelle (*Histoire du* XVIIIe *siècle*), Anquetil (*Histoire de France*), Daunou (*Cours d'études historiques*), sont les meilleurs historiens contemporains. La renaissance des études historiques ne commencera qu'avec la Restauration.

De Bonald (*Législation primitive*) et Joseph de Maistre (*le Pape*, *Considérations sur la France*, *les Soirées de Saint-Pétersbourg*), ont vécu hors de France. C'étaient des partisans de la théocratie et de la monarchie absolue. De Gérando, la Romiguière, sont les continuateurs de Condillac ; Maine de Biran, Joubert, Royer-Collard relèvent déjà la bannière du spiritualisme. Saint-Simon et Fourier ne sont encore que des penseurs solitaires dont les écrits passent inaperçus ; ils jettent les premières bases des futures écoles socialistes. La tribune et la presse sont silencieuses. Les Mirabeau, les Danton, ne peuvent avoir de successeurs sous le régime impérial. Un seul homme écrit et parle pour tous, et il marque sa correspondance ses,

proclamations. ses bulletins de la Grande Armée, comme plus tard son *Mémorial de Sainte-Hélène*, de l'empreinte de son puissant génie. Napoléon ajoute à toutes ses autres gloires celle de très grand écrivain.

L'Art français. L'École académique. — De même que la littérature, l'art impérial est un art de transition. Déjà le « genre Boucher » est tombé en discrédit. Une rénovation classique et néo-latine s'est produite. Prêchée en Allemagne par Winckelmann, elle est mise en pratique, en France, par David. La peinture devient sculpturale : l'artiste groupe sur sa toile des corps nus ou peu drapés ; des *académies*, où le geste et l'attitude ont leur beauté propre. C'est l'antique « tout cru, sans sauce ». Cependant, à côté de la peinture d'histoire, genre noble qui emprunte ses sujets à la Bible et à la tradition classique, se placent les œuvres « représentant un sujet honorable pour le caractère national ». Celles-là sont tirées des événements contemporains : il y faut serrer de plus près la réalité ; aussi ce genre est-il considéré comme inférieur.

David (1748-1825). — David est le maître incontesté de cette école *académique :* il en a au plus haut degré les qualités les plus remarquables : l'élévation du style, la conscience dans l'exécution, l'étude patiente des formes. On a une esquisse très poussée de son grand tableau du *Serment du Jeu de paume*. Les corps y sont dessinés nus ; il devait les habiller par un travail ultérieur. Il impose à l'art une discipline sévère, et ne s'en affranchit lui-même que par la nécessité impérieuse de ne pas s'écarter trop de la réalité.

Formé à l'atelier de Boucher, par un maître très sûr pour le dessin, Vien, il obtient le prix de Rome en 1775, entre à l'Académie de peinture en 1780, et fait admirer, dès 1785, le beau tableau cornélien du *Serment des Horaces*. Très mêlé au mouvement révolutionnaire, il aborde avec une rare vigueur les sujets contemporains (*Mort de Lepelletier de Saint-Fargeau ; Assassinat de Marat*), et il y apporte un réalisme puissant que rien ne faisait prévoir dans ses œuvres antérieures. Il est membre de

la Convention, siège aux côtés de Marat, établit des concours, prépare des projets de costumes officiels et de fêtes républicaines à l'antique. A l'annonce du

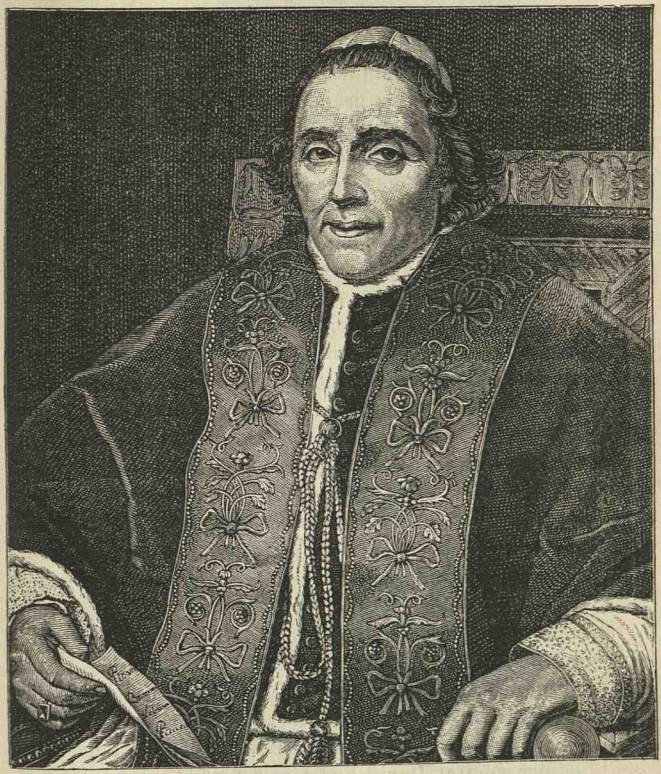

Pie VII (d'après David).

coup d'État de brumaire : « Hélas ! s'écria-t-il, nous n'étions pas assez vertueux pour être républicains. » Cependant il se rallia assez vite au premier Consul, et en obtint de nombreux encouragements. Il le peignit au passage du

Saint-Bernard, selon l'instruction qu'il en avait reçue, « calme sur un cheval fougueux ». Il travailla quatre ans à sa grande toile du *Couronnement*. Napoléon vint, à cette occasion, le saluer dans son atelier avec toute la cour. Ses portraits, *Marat*, *Pie VII*, *Mme Récamier*, sont d'une large et puissante facture. Il se partage également entre les sujets purement classiques (*les Sabines*, *Léonidas aux Thermopyles*) et les plus grandes solennités du temps (la *Distribution des Aigles*). Il meurt à Bruxelles (1825), exilé comme régicide par la Restauration, et son cadavre, arrêté à la frontière, repose en terre étrangère.

C'est un tempérament ardent, un réformateur énergique, autoritaire, brutal même ; loué, par beaucoup de bons connaisseurs, comme ayant ouvert à l'art une voie nouvelle ; blâmé par beaucoup d'autres, comme rétrograde, pour avoir remis à la mode le classique. Ses élèves lui ont nui, surtout Lethière, l'auteur de ces grandes compositions froides : *Brutus*, *Virginie ;* Guérin (auteur de *Marcus Sextius*), qui lui a trop survécu, qui fut pendant trop longtemps le chef attitré de l'école officielle, qui s'en tient à une fausse antiquité, à une fausse histoire, à une peinture faite uniquement de procédés, sans mouvement, sans émotion.

Gros (1771-1835), son élève très respectueux, a cependant contribué à préparer l'insurrection contre le maître : c'est l'Homère de l'épopée impériale. Napoléon l'attacha à son état-major avec le titre de lieutenant, d'abord, puis d'inspecteur des revues. Gros le suivit partout, des bords du Nil à ceux de la Vistule. Il a fixé les grandes scènes d'Arcole, de Nazareth, de Jaffa, d'Aboukir, d'Eylau, en des pages épiques pleines de vie, de grandeur et de mouvement, où Napoléon est toujours en vedette. Son œuvre est de l'histoire vécue. David l'admirait fort, tout en le plaignant de s'attarder à des sujets futiles ; il appelait ainsi ceux qui n'étaient pas de l'antique pur. Prudhon (1758-1823) est un dernier représentant du XVIIIe siècle, un vrai Corrège français, un décorateur exquis des fêtes impériales, qui traite avec une égale virtuosité l'allégorie (*la Justice et la Vengeance poursuivant le crime*) ; la mythologie (*Vénus*

et Adonis, Psyché) ; l'histoire (*Napoléon et l'Empereur d'Autriche après Austerlitz*) ; et le portrait (*Joséphine, le*



Cuirassier de Géricault.

Roi de Rome). Gérard (1770-1837), qui a eu d'aussi rudes commencements que Prudhon, se cantonne au contraire dans le portrait. Il caresse délicieusement du pinceau et de

la couleur ces parfaits modèles : la comtesse Regnauld de Saint-Jean d'Angély, la marquise Visconti, l'impératrice Joséphine, Mme Récamier. Ses belles clientes l'appellent le roi des peintres, parce qu'il est le peintre des reines de la beauté et de la grâce. Girodet (Trioson) (1767-1824), est plus animé, plus vigoureux (*Funérailles d'Atala, Sommeil d'Endymion*). David déclare ne rien comprendre à son *Ossian*, et son *Déluge* obtient le prix décennal, en 1809, pour les tableaux d'histoire même sur les *Sabines*. Géricault (1791-1824) devait effrayer le maître encore plus. « D'où cela sort-il ? » s'écriait David avec stupeur, à la vue de ces superbes guerriers (cuirassiers, hussards). Son *Radeau de la Méduse* (1819) excita plus d'étonnement que d'admiration ; c'était le manifeste de l'art nouveau, de l'art romantique [1].

Sculpture. Architecture. — La sculpture ne fait aucune dérogation au classique. Lorsque le Corps législatif vota une statue au premier Consul pour consacrer le souvenir du Code civil, la discussion s'ouvrit pour savoir comment il devrait être représenté : « en costume de général ? ou drapé à l'antique ? Les esthéticiens de l'école de Winckelmann, Vivant-Denon, Quatremère de Quincy, soutinrent qu'il devait être « nu comme les héros antiques ». La mode du nu triompha. Des lieutenants de Napoléon furent représentés, comme lui, à la façon des statues héroïques. La belle Pauline Borghèse posa sans voiles devant Canova.

Les plus grands sculpteurs étaient des étrangers, le Danois Thorwaldsen, surtout l'Italien Canova ; celui-ci excella dans les mausolées (Tombeaux des papes Clément XIII et Clé-

1. A ces glorieux représentants de l'art, il faut ajouter l'indication de quelques noms plus modestes : des élèves de David, Fabre, dont les œuvres sont surtout au musée de Montpellier ; Delescluze, qui, après avoir obtenu le prix de Rome en 1808, s'est surtout consacré à la littérature ; Germain Drouais, Regnault, contemporain et rival de David ; le paysagiste Bertin, le maître de Corot et de tant d'autres ; Hubert Robert, l'admirateur des ruines romaines ; Carle Vernet, peintre de courses, de chasses, caricaturiste spirituel des merveilleuses ; se comparant modestement à son père et à son fils : « Je ressemble, disait-il, au dauphin, fils de roi, et père de roi ; Isabey, le délicat miniaturiste, etc. Ingres était déjà très connu ; son *Œdipe devant le Sphynx* est de 1808 ; il sera reparlé de lui dans un chapitre ultérieur.

ment XIV, etc.) et dans les statues mythologiques, qui malheureusement servirent exclusivement de modèles aux statuaires pendant un demi-siècle. Sa grâce maniérée et facile lui valut de trop nombreux admirateurs : chez lui la convention se mêle au style et la fadeur à la grâce. Les sculpteurs français, Houdon, Pajou, Clodion, sont guindés et froids. Rude, Pradier, David d'Angers, sont encore à l'école.

Les architectes aussi sont de purs classiques. Vignon commença le temple à la Gloire (la Madeleine) ; Chalgrin, l'Arc de triomphe de l'Étoile ; Lepère et Gandoin dressent la colonne Vendôme. Percier et Fontaine élèvent, sur le modèle de l'arc de Septime-Sévère, le gracieux arc de triomphe du Carrousel. Notre vieille architecture était sacrifiée. Les mouvements populaires de la Révolution avaient opéré, dans beaucoup d'églises, de déplorables destructions. L'Association connue sous le nom de *Bande noire* se forma, dès 1798, pour démolir les vieux monuments et châteaux, et morceler les grands domaines. Ainsi disparurent Marly, Chantilly, Saint-Martin de Tours, et, à Paris, l'Abbaye. On n'avait alors aucun scrupule à détruire les plus beaux monuments d'un art qualifié de barbare.

Arts secondaires. Musées. — Les arts secondaires étaient voués au « style Empire », si recherché de nos jours. Les meubles de Jacob Desmalter se mariaient bien avec les pièces d'orfèvrerie d'un Thomire, d'un Odiot ; avec les produits délicats de Sèvres ; avec les tapisseries des Gobelins, empruntées aux cartons de David ou de ses élèves ; avec ces bijoux, pompéïens, étrusques, égyptiens, que les expéditions d'Italie et d'Égypte avaient mis à la mode. Les musées avaient été enrichis par Napoléon des pièces d'art les plus précieuses enlevées en Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne. Beaucoup de ces acquisitions nouvelles nous furent reprises en 1815. Vivant-Denon les disputa avec acharnement à Canova, que le pape avait chargé de les faire rentrer à Rome. Plusieurs toiles importées furent gravées en France. Quelques-uns des plus beaux morceaux de la statuaire antique furent fondus en bronze par Bosio. Mais les originaux nous furent enlevés. Il ne

nous est donc guère resté, des *razzias* d'objets d'art ordonnées par Napoléon, que les haines violentes qu'elles ont suscitées contre le nom français.

Musique française. — La grande musique était dès ce moment la musique allemande[1]. Napoléon demandait aux musiciens de faire œuvre de moralistes : « De tous les beaux-arts, disait-il, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager. Un morceau de musique morale, fait de main de maître, touche immanquablement le sentiment et a beaucoup plus d'influence qu'un bon ouvrage de morale qui convainc la raison sans influer sur nos habitudes. » Ses encouragements eurent peu d'action. L'auteur des *Bardes*, le musicien Lesueur, reçut de l'empereur une tabatière, ornée de sa miniature et qui contenait vingt billets de 1.000 francs. La *Vestale* de Spontini, *Joseph* de Méhul, les premières œuvres de Boïeldieu, eurent un vif succès. Paër était le directeur du théâtre de la cour. Mais Napoléon ne goûtait pas Grétry, dont le *Richard Cœur de Lion* est cependant encore au répertoire. Il favorisa le théâtre, dont il espérait faire une école de héros... dociles à tous leurs devoirs envers lui. Avec Talma, le théâtre français devint un instrument de règne. A Erfurt, l'empereur offrit au grand tragédien un parterre de rois ; c'est de Moscou, en 1812, qu'est daté le décret qui a réglé l'organisation de notre première scène, « une de nos gloires nationales », disait Napoléon.

Napoléon a fait beaucoup pour les lettres et les arts. Il a même fait trop ; il voulait s'en servir pour achever l'éducation de ses sujets, pour ennoblir et glorifier son règne ; il a trop cherché à coordonner le mouvement des esprits, à imposer une norme officielle, un idéal de commande en

1. Le glorieux trio de la fin du XVIIIe siècle, le Bavarois Glück (1714-1787), le Viennois Haydn (1732-1809), et Mozart, de Salzbourg (1756-1791), a pour continuateurs, au début du XIXe siècle, trois grands maîtres : Beethoven, de Bonn (1770-1827), le Holsteinois Weber (1786-1826), et le Viennois Schubert (1797-1828). (V. Albert SOUBIES, *Histoire de la musique allemande*.

dehors duquel nul ne devait rien admirer. Sa personnalité envahissante faisait tort à ses calculs et l'empêchait d'atteindre le but élevé qu'il visait ; il n'encourageait que les manifestations artistiques et les productions littéraires qui pouvaient lui être utiles ; il n'était pas assez touché par l'enthousiasme désintéressé du beau.

La science. Les mathématiques. — La science est moins mêlée à la politique. Bonaparte appréciait les savants et aimait à siéger, avant le Consulat, au milieu de ses confrères de l'Institut. Il décréta que la section des sciences aurait le pas sur la section de littérature. Surtout il arracha les savants aux recherches purement spéculatives du cabinet ou du laboratoire. Les grandes découvertes furent vulgarisées dès leur apparition ; le nombre des vocations scientifiques alla croissant. Tous les grands savants eurent leur place à l'École normale ou à l'École polytechnique, à la Sorbonne ou au Collège de France, au Muséum ou à la Faculté de médecine. Le savant qui ne professait pas fut une exception rare. Lagrange (1736-1816), né à Turin, appelé par Louis XVI de l'Académie des Sciences de Berlin, devint comte de l'Empire, sénateur et grand-officier de la Légion d'honneur ; il a poussé très loin l'étude de la géométrie analytique (théorie des fonctions analytiques) et du calcul infinitésimal. Monge (1746-1818) créa la géométrie descriptive en coordonnant en un système scientifique les procédés des architectes, tailleurs de pierres et maîtres charpentiers pour les plans des coupes et des projections. C'était un ardent Jacobin, qui organisa l'École polytechnique au temps de la Convention et plus tard l'Institut d'Égypte ; il fut ministre de la Marine de Bonaparte, dont il était devenu l'admirateur fervent. Lazare Carnot (1753-1823) ne fut pas seulement l'organisateur de la victoire ; il est le créateur de la géométrie moderne (*Géométrie de position*, 1803 ; *Essai sur les transversales*, 1806). Lalande, l'auteur des tables de logarithmes, le géomètre Legendre, les professeurs Lacroix, Poisson, Poinsot, ont beaucoup contribué à l'avancement des hautes mathématiques. Laplace (1749-1827) les éclipse tous par son *Exposition du système du monde* (1796) et la vulgarisation

anticipée de sa *Mécanique céleste* (1799-1825). Il complète et corrige Newton. Newton croyait à une intervention spéciale de la Providence pour remettre de temps en temps l'ordre dans le monde. Laplace démontre la stabilité de l'univers au point de vue mécanique. Fils d'un petit fermier, protégé par d'Alembert, ardent républicain au temps de la Révolution, il fut fait ministre et comte par Napoléon, marquis par Louis XVIII. Pour lui, Dieu était une hypothèse, et la politique, une distraction sans conséquence. La haute science seule l'intéressait. Au contraire Monge, et Carnot ont été persécutés par Louis XVIII, comme républicains; ces savants étaient des caractères [1].

La physique et la chimie. — Les sciences physiques atteignirent aussi un haut développement : les physiciens étrangers furent les dignes émules des physiciens français. Galvani, le savant professeur de Bologne (1737-1798), à la suite de sa célèbre expérience sur la grenouille, avait émis l'hypothèse fausse, mais féconde à cause des discussions qui suivirent, du *fluide électrique animal*. Volta (1745-1827), le représentant de l'Université de Pavie, déjà connu par l'invention de l'électrophore et du condensateur, démontra que l'électricité, dans l'expérience de la grenouille, est développée non par les fibres musculaires, mais par le contact des deux métaux. Il construisit, en 1801, sa pile à rondelles. Il obtenait un courant électrique continu, à la place des décharges instantanées fournies par les anciens appareils à frottement. A l'*électricité statique* venait s'ajouter l'*électricité dynamique;* il employa la pile pour la synthèse par l'eudiomètre, et démontra qu'elle peut de même servir à la décomposition des éléments chimiques des corps. Napoléon le fit comte, sénateur d'Italie, membre de la consulte lombarde. Volta, fatigué, voulait résigner ses fonctions de professeur : « Je ne saurais consentir à la retraite de Volta, écrivit Napoléon. Si ses fonctions de professeur le fatiguent,

1. Un seul mathématicien et astronome étranger mérite une mention; à cette époque, Gauss (de Brunswick) (1777-1855), qui savait, dit-on, calculer avant de parler et qui dirigea longtemps l'observatoire de Gættingue. Mais sa répugnance à enseigner limita son influence.

il faut les réduire. Qu'il n'ait, si l'on veut, qu'une leçon à faire par an. Mais l'Université de Pavie serait frappée au cœur, le jour où je permettrais qu'un nom aussi illustre disparût de la liste de ses membres. Un bon général doit mourir au champ d'honneur » (1804).

Humphry Davy (1778-1829) expliqua la théorie de la pile, distingua les acides et les bases, découvrit l'iode, et construisit, en 1817, la lampe des mineurs. Bien qu'en guerre avec l'Angleterre, Napoléon lui fit décerner, en 1807, un prix de 60.000 francs. Dalton, après avoir formulé sa *loi des proportions multiples*, fut conduit à l'hypothèse féconde des atomes, qui a eu pour conséquence logique la *notation atomique* adoptée maintenant en chimie. Wollaston, comme Davy, isola de nombreux corps simples. Le Suédois Berzélius compléta et simplifia la nomenclature chimique de Lavoisier.

Les physiciens français Malus, Biot, Fresnel, se sont surtout occupés de la polarisation de la lumière; Fresnel a appliqué ses études à la construction de phares perfectionnés. Nos chimistes sont plus illustres; la Convention avait sacrifié, comme fermier général, Lavoisier, qui est cependant le grand inspirateur de la chimie contemporaine. Elle protégea Guyton de Morveau, Fourcroy, Berthollet, qui a complété la théorie des équivalents et noté les lois de la double décomposition des sels.

Le comte Chaptal, ministre pendant le Consulat et les Cent Jours, fut surtout un vulgarisateur; le baron Thénard, un professeur d'une haute autorité; Vauquelin a créé la chimie organique. Plusieurs de nos grands savants, Gay-Lussac (1778-1850), Dulong (1785-1828), Petit (1791-1820) enlevé trop tôt à la science, s'occupèrent surtout des densités, dilatations et chaleurs spécifiques des gaz et des vapeurs, de façon à établir les liens étroits qui existent entre la physique et la chimie. François Arago et Chevreul, s'étaient dès cette époque, fait connaître par d'importants travaux. Mais ils appartiennent plutôt à la génération suivante.

Les sciences naturelles. — Les naturalistes fran-

çais occupèrent à cette époque la première place. Lacépède (1756-1825), très protégé par l'empereur, ajouta les *poissons* à l'histoire naturelle de Buffon. Il fut grand-chancelier de la Légion d'honneur. Lamark (1744-1829), fut, au contraire, mal vu à cause de son indépendance. Sa *philosophie zoologique* (1809) a ouvert de nouvelles voies; Lamark constata la dégradation progressive des organes, à mesure qu'on descend l'échelle des êtres. Il eut l'intuition de la doctrine de l'évolution. C'est le précurseur de Darwin.

Étienne-Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), homme de grand courage autant que de grand savoir, sauva son professeur Haüy des massacres de Septembre, et, lors de la capitulation d'Alexandrie, réussit de même à conserver pour la France les collections de l'institut d'Égypte en menaçant de les brûler; il croyait à l'unité de composition des êtres animés, et rechercha soigneusement les types de transition qui relient entre elles les différentes classes d'animaux.

Cuvier (1769-1832), appelé à enseigner l'anatomie comparée et à siéger à l'Institut, sans presque avoir rien publié, se montra digne de la protection de Geoffroy Saint-Hilaire et de Lacépède, qui avaient deviné son génie. Il sut remplir sans fatigue les charges les plus écrasantes, à la fois secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, professeur dans trois chaires distinctes, organisateur des lycées et des facultés, et, sous la Restauration, grand-maître de l'Instruction publique. Ses belles études sur les fossiles firent de lui le créateur de la paléontologie. Il put opérer des résurrections anatomiques complètes d'animaux disparus, grâce à la loi qu'il avait formulée de la corrélation des formes. Ses *Leçons d'anatomie comparée* (1800-1805), son discours sur *les Révolutions du globe* (1813), le mirent au premier rang, mais le brouillèrent avec Geoffroy Saint-Hilaire; Cuvier croyait à la multiplicité des types primitifs de la création.

Lamarck organisa avec lui les riches collections du Muséum, de même qu'il reconstitua le Jardin des plantes.

Par sa *Flore générale de la France*, il s'était placé parmi les premiers botanistes du temps, avec Laurent de Jussieu, qui établit la méthode naturelle de classification des plantes, fondée sur l'ensemble de leurs caractères. La géologie enregistra les querelles épiques entre les *Vulcaniens*, comme Dolomieu, qui croyaient à l'origine ignée des terrains, et les *Neptuniens*, comme Werner, qui attribuaient, au contraire, aux sédiments d'eau douce ou d'eau de mer les dépôts successifs des divers terrains. Cuvier chercha à concilier les deux théories. L'abbé René Just Haüy, chanoine de Notre-Dame, passait alors pour le premier minéralogiste de l'Europe. Le tsar et le roi de Danemark suivirent, en 1814, quelques-uns de ses cours. Il créa la science de la cristallographie.

Médecine et chirurgie. — La médecine et la chirurgie commençaient à devenir des sciences. Bichat (1771-1802), qui aurait été capable, s'il avait vécu plus longtemps, de parcourir le cycle entier de la médecine, s'épuisa en mangeant, en couchant à l'amphithéâtre, en faisant jusqu'à 600 dissections en un seul hiver. Ses *recherches physiologiques sur la vie et sur la mort* (1800) firent époque dans la science. Ses disciples ou ses émules, Broussais, qui recommandait surtout les calmants aux soldats de Napoléon, Corvisart, qui enseigna l'auscultation, Laënnec, qui inventa le *stéthoscope* pour la révélation de tous les mouvements internes, Dupuytren, l'organisateur éminent des travaux pratiques, Hallé, le premier avocat de l'hygiène, Larrey, l'homme le plus vertueux de son temps, au dire de Napoléon, qui organisa les ambulances volantes, qui, après l'épouvantable boucherie de la Moscowa, pratiqua jusqu'à 200 amputations en une seule journée, donnèrent, dans des directions diverses, une vive impulsion à la science médicale.

En somme, la science était arrivée à se dégager de la philosophie. Elle vivait de sa vie propre. Elle recherchait ses lois; elle se tournait vers les applications fécondes. C'était l'époque de la moisson inespérée, succédant à de longs efforts infructueux. L'Allemagne, captivée par les

grandes spéculations philosophiques de Kant, était en retard ; la science y était encore trop dépendante de la philosophie. En Angleterre et surtout en France, la science était suzeraine. Mais l'Angleterre abandonna de bonne heure les disputes théoriques des écoles, pour se livrer exclusivement aux recherches pratiques. La France sut allier, dans une heureuse harmonie, la théorie et l'application, l'étude du vrai et la poursuite de l'utile.

Les applications de la science. — Déjà au temps de la Révolution, la science s'était mise au service de la nation, pour la délivrance du sol français. L'abbé Chappe avait fait adopter ses *sémaphores* à bras. Grâce à son télégraphe aérien, la Convention apprit en une journée la prise de Condé sur les Autrichiens, et envoya à l'armée du Nord ses félicitations. De 1793 à 1813, Paris fut relié par télégraphe à Brest, à Mayence, à Strasbourg et à Turin. En 1794, le capitaine Coutelle, du haut d'un ballon captif, put renseigner l'état-major français sur les mouvements des Autrichiens, pendant la bataille de Fleurus. Fourcroy inventa des procédés nouveaux pour la fonte de l'acier, pour la fabrication rapide des armes de guerre. Berthollet fit récolter le salpêtre par le lavage des vieux murs. Monge, Fourcroy, Guyton de Morveau, professèrent avec lui les cours patriotiques du Salpêtre, et présidèrent aux fêtes du Salpêtre, « où l'on vit divers travaux en salpêtre cristallisé sous des formes patriotiques, toutes très aimables et la plupart très ingénieuses ». Chaptal, ministre après le 18 brumaire, réorganisa les hôpitaux, propagea des procédés nouveaux pour la fabrication de l'alun et des ciments, pour la culture de la vigne et la préparation du vin. Conté, le plus grand ingénieur de son temps, fut la providence de l'armée d'Égypte, qu'il fournit de canons, de vêtements, d'instruments de précision, obtenus par des méthodes nouvelles dans un pays où tout était à créer.

Leblanc arriva à extraire la soude du sel marin, « la plus grande découverte du siècle après celle de la machine à vapeur », d'après J.-B. Dumas. Il renonça généreusement à son brevet, sur un appel du Comité de Salut public,

et se tua, en 1806, poussé par la misère et par le désespoir que lui causaient les fortunes immenses obtenues par l'exploitation de sa découverte. Philippe Lebon n'eut pas une destinée plus heureuse; il obtint le gaz d'éclairage par la distillation du bois, et fabriqua un *thermolampe* qui donnait à la fois la lumière et la chaleur. Il fut assassiné en 1805. Sa découverte, perfectionnée en Angleterre, où l'on substitua la distillation de la houille à celle du bois, a donné naissance à l'éclairage au gaz.

Conséquences économiques du blocus. — Le blocus continental amena un développement rapide de l'industrie en France. Il était indispensable de remplacer tous les produits que l'Angleterre cessait de nous envoyer. C'est l'époque où l'on substitua au café, les graines d'asperges torréfiées; au thé, la feuille du tremble; au sucre, le sirop de raisins. Un chimiste allemand, Margraff, avait déjà indiqué un procédé purement théorique pour l'extraction du sucre de betterave. Ce procédé fut appliqué en grand. Deux usines à sucre s'ouvrirent presque en même temps en 1813 : l'une à Paris sous la direction de Benjamin Delessert; l'autre à Lille, par les soins de Crespel-Delisle. Ce furent les deux introducteurs de l'industrie sucrière en France.

Industries nouvelles. — On peut se passer, à la rigueur, du sucre. Mais comment suppléer au manque de vêtements ? Richard, ancien porte-balles chez un négociant en cotons, réussit à se procurer un de ces métiers anglais, appelés *mull-Jenny*, et en fit construire de semblables. Associé avec le négociant Lenoir, ils montèrent ensemble les premiers métiers pour le tissage et la filature du coton. Des cotonniers furent plantés dans le sud de l'Italie. Les manufactures pour le tissage du coton se multiplièrent. Mais la suppression des droits sur les marchandises anglaise, en 1814, ruina cette industrie encore dans l'enfance. Lenoir était mort. Richard, qui ajouta au sien le nom de Lenoir, sacrifia sa fortune pour faire vivre ses ouvriers; il prit les armes avec eux pour défendre Paris, en 1814; il mourut en 1839, dans un état voisin de la misère.

Le lin n'est pas denrée exotique comme le coton. Napoléon

décréta, en 1810, un prix d'un million à l'inventeur de la meilleure machine à tisser le lin. Philippe de Girard prit son brevet deux mois seulement après ce décret. Sa machine, munie de 12 broches, tirait, d'un kilogramme de filasse, 150.000 mètres de fil. La levée du blocus ruina aussi Philippe de Girard; les Anglais lui volèrent sa découverte ; elle nous est revenue de Leeds, où nos manufacturiers allèrent étudier les procédés surpris dans notre pays. Philippe de Girard avait aussi inventé un modérateur à la lampe Carcel, et établi une raffinerie, une savonnerie, des fabriques de soude artificielle et de tôle. C'était un grand inventeur et lanceur d'affaires. Mais il n'avait pas l'habileté pratique qui assure le succès.

Jacquard, fils d'un simple ouvrier de Lyon, inventa le métier à tisser la soie. En combinant le métier à chaîne de Vaucanson, avec le système des cartons, il créa le métier à la Jacquard, qui permet à un ouvrier unique de fabriquer des étoffes d'un dessin très compliqué. Mais sa machine amena un chômage à Lyon ; elle fut brisée par arrêt des prud'hommes ; lui-même, jeté dans le Rhône, ne se sauva que par miracle. Peu à peu la faveur lui revint ; l'État lui acheta sa découverte pour une rente viagère de 3.000 francs par an. Napoléon lui donna la croix. A sa mort, 30.000 métiers fonctionnaient à Lyon. On le considérait justement comme le bienfaiteur de l'industrie lyonnaise.

Ternaux introduisit en France l'industrie des châles *cachemires*, à l'imitation de ceux de l'Inde. Ce fut une vogue universelle. Il avait aussi de grandes manufactures de draps à Sedan, à Reims, à Verviers ; il dirigea jusqu'à vingt-deux établissements. « M. Ternaux, je vous trouve donc partout avec vos produits », lui dit Napoléon en le décorant. La fabrication des toiles peintes établie à Jouy, près Versailles, par Oberkampf, dès la fin du règne de Louis XV, atteignit aussi, sous Napoléon, son plein développement. Louis XVI lui avait accordé des lettres de noblesse. Napoléon alla le visiter deux fois ; mais Oberkampf refusa d'être sénateur. Il se trouvait suffisamment honoré des

égards de Napoléon, et de l'amitié de savants comme Gay-Lussac et Chaptal.

Ainsi, dès l'époque de l'Empire et pour conjurer les effroyables souffrances du blocus, la science se rendait bienfaisante. Elle obtenait, dès le commencement du siècle, quelques-uns de ses plus beaux résultats : l'électricité, la vapeur étaient déjà connues dans leurs théories et allaient produire bientôt leurs applications les plus fécondes. La grande évolution artistique et littéraire due au romantisme ne faisait que poindre à l'horizon. Une génération nouvelle, toute de pensée, devait succéder à la génération, toute d'action, de la Révolution et de l'Empire, pour permettre au mouvement des esprits de donner tous ses fruits.

SUJETS A TRAITER

Les origines du romantisme.

La part de Napoléon dans le mouvement intellectuel contemporain.

Artistes et œuvres de la Révolution et de l'Empire.

CHAPITRE XI

LES GUERRES DE L'EMPIRE. — LES DÉSASTRES (1812-1814)

I. **La Campagne de Russie (1812).** — Causes de la rupture de l'alliance russe. — Formation de la sixième coalition. — Forces respectives. — La marche en avant, la Moscowa, Moscou. — La retraite, la Bérézina.

II. **La Campagne d'Allemagne (1813).** — Soulèvement national en Allemagne. — La nouvelle armée française. — La campagne d'été : Lutzen, Bautzen. — Armistice de Pleswitz et congrès de Prague. — Défection de l'Autriche. — La campagne d'automne : Dresde, Leipzig. — Effondrement du système impérial.

III **La Campagne de France (1814).** — État de la France. — L'invasion. — Les levées. — Le plan de Napoléon. — Les succès (février 1814). — Les échecs, la capitulation de Paris. — Intrigues royalistes. — Abdication de Napoléon.

Les dernières campagnes de l'Empire. — La campagne de Russie est la folie avant-coureur de la ruine. Elle entraîne la destruction de la Grande Armée; elle se continue sans interruption par les campagnes d'Allemagne et de France; elle a pour conséquences logiques la prise de Paris et la mutilation de la France. Jusqu'en 1812, Napoléon n'avait pas cessé de s'élever; désormais il ne cesse plus de descendre, et la chute est encore plus rapide et plus profonde que n'avait été l'ascension. C'est la fatalité

Ouvrages a consulter : H. Houssaye, 1814. — A. Rambaud, *Histoire de Russie* et *l'Allemagne sous Napoléon Ier*. — E. Denis, *l'Allemagne de* 1810 *à* 1848 (Collection de la bibliothèque d'histoire illustrée). Cartes et croquis de Jalliffier et Buchner, xxiv à xxviii.

de sa destinée de monarque parvenu et de capitaine toujours vainqueur.

Rupture de l'alliance franco-russe. — L'alliance franco-russe contenait en elle-même le germe de sa destruction. Sur le radeau du Niémen et dans les entrevues de Tilsitt, Napoléon et Alexandre avaient fait mutuellement assaut de flatteries et de séductions. Ils semblaient s'être partagé le monde, et Napoléon avait proclamé la Russie, l'*amie géographique* de la France. Mais les illusions furent de peu de durée : Napoléon voulait réduire la Russie au rôle de satellite de l'Empire français : « Changent les temps, changent les alliances », disait de son côté le tsar. Il avait l'art de masquer par l'abandon les ruses et le calcul. A la suite des pourparlers d'Erfurt, Alexandre n'avait pas empêché l'Autriche de s'armer contre Napoléon; il l'avait combattue mollement et seulement pour ne point rompre avec la France. Aussi n'avait-il reçu des dépouilles du vaincu que quelques médiocres districts de la Galicie, satisfaction dérisoire, humiliante, et acceptée à contre-cœur! Lorsque Napoléon avait proposé de resserrer l'alliance par des nœuds de famille, le tsar tergiversa. Sans refuser formellement la main de sa sœur, la grande-duchesse Anne, il prétexta une foule d'objections soulevées, disait-il, par sa mère. Napoléon ne savait pas attendre:



Le tsar Alexandre Ier.

il accepta l'archiduchesse Marie-Louise, que lui offrait l'Autriche, avant d'avoir reçu la réponse définitive du tsar. C'était à la fois une inconvenance et une maladresse; désormais le premier rang parmi les ambassadeurs étrangers passa du prince Kourakine à Metternich, le représentant de la famille. L'amitié des deux empereurs fut singulièrement refroidie.

Le sort de la Pologne contribua plus que tout le reste à les brouiller complètement. Le grand-duché de Varsovie, créé en 1807 aux dépens de la Prusse, avait été agrandi en 1809 aux dépens de l'Autriche. Les Polonais réclamaient la reconstitution complète du royaume de Pologne par l'adjonction des provinces que leur avait confisquées Catherine II. Napoléon rassura le tsar sur ses intentions momentanées, mais sans vouloir prendre l'engagement de ne jamais rétablir, dans l'avenir, le royaume de Pologne. Les rapports s'aigrirent : Caulaincourt, « trop russe », aux yeux de Napoléon, fut remplacé à Saint-Pétersbourg par Lauriston ; tandis que Kourakine, « trop Français », se vit adjoindre, à Paris, l'aide de camp Tchernytchef, chargé d'une mission spéciale.

En outre le blocus continental était une cause de ruine pour la Russie. Les Russes ne pouvaient exporter leur blé, leur bois, leur potasse, leur goudron, leurs fourrures, que sur des navires anglais ; ils se ruinaient à acheter les objets de luxe de l'industrie française, qui, depuis 1807, pénétraient librement en Russie. Cependant Napoléon réprimait la contrebande avec la dernière rigueur. Or les produits anglais arrivaient difficilement au cœur de l'Europe par la Méditerranée. L'Espagne était occupée par nos troupes; l'Italie, placée sous la domination de la famille Bonaparte ; la Turquie, située trop loin et trop isolée. Au contraire, la contrebande était active dans le Nord. Pour la faire cesser, Napoléon avait réuni successivement la Hollande, les embouchures de l'Ems, du Weser, de l'Elbe; il mit garnison à Dantzig et enleva à Jérôme une partie de la Westphalie. Toutes les côtes allemandes de la mer du Nord et de la Baltique étaient réduites en départements

français. On vit dès lors « les bandes innombrables des navires anglais et neutres, chargés de denrées coloniales, circuler sur la Baltique, par milliers, comme les débris d'une armée en déroute » (A. VANDAL).

Le tsar eût voulu au moins pouvoir trafiquer avec les Américains et les neutres ; Napoléon s'y refusa absolument, prétextant que les pavillons des neutres dissimulaient des navires anglais. Dès lors la rupture était proche ; le 31 décembre 1810, Alexandre ouvrit ses ports aux Anglais et frappa de droits rigoureux ou prohibitifs les produits français à leur entrée en Russie. Le 22 janvier 1811, avant d'avoir eu connaissance de cet ukase, Napoléon confisqua le grand-duché d'Oldenbourg, appartenant à un beau-frère du tsar. Par la fatalité des situations, les deux souverains violèrent en même temps le pacte de Tilsitt. L'Europe ne pouvait appartenir à deux chefs également puissants. Sur le trône, qui a compagnon, a maître.

Les alliances. — De vaines négociations se poursuivirent entre les deux empereurs pendant toute l'année 1811. Elles ne firent qu'exaspérer le conflit ; au contraire, chacun d'eux préparait ses armes et cherchait des alliés. Alexandre s'efforça de gagner les Polonais par l'entremise de son ami d'enfance, le prince Adam Czartoryski ; les Polonais restèrent fidèles à la France. Les Suédois avaient choisi Bernadotte comme prince royal (21 août 1810), en dehors de toute pression de Napoléon. Celui-ci, au lieu de se réconcilier avec un rival qui pouvait lui fournir une aide utile contre l'Angleterre, lui refusa son appui pour s'emparer de la Norvège, lui enleva la Poméranie suédoise et n'épargna aucune occasion de l'humilier. Bernadotte, oubliant qu'il était Français, ne se conduisit plus que suivant ses intérêts et ceux de ses nouveaux sujets. Par le traité de Saint-Pétersbourg (9 avril 1812), il fit alliance avec la Russie, lui abandonnant la Finlande, à condition d'obtenir sa coopération pour la conquête de la Norvège. Les Suédois devaient faire une descente en Allemagne et se porter sur le flanc gauche de la Grande Armée. L'Angleterre accéda à la coalition russo-suédoise et ouvrit large-

ment sa bourse. Le traité de Bucarest avec la Turquie valut à la Russie la Bessarabie ; si la Moldavie et la Valachie étaient restituées à la Porte, en revanche, l'armée russe du Danube devenait disponible contre les Français (1812).

Napoléon avait escompté l'alliance de la Suède et de la Turquie. Il entraîna malgré elles la Prusse et l'Autriche. Il accepta 20.000 hommes sur les 100.000 que lui offrait Frédéric-Guillaume. Ils devaient être commandés par le général York de Wartenbourg, sous les ordres de Macdonald. Il imposa à son beau-père, l'empereur d'Autriche, de lui fournir un contingent de 30.000 Autrichiens, qui opérèrent sous les ordres de Schwarzenberg. En mai 1812, le prince Kourakine reçut ses passeports et quitta Paris. C'était la guerre. Cependant bien des fois encore les négociations furent reprises ; malgré sa confiance imperturbable en son étoile, Napoléon se rendait compte de l'immense péril qu'il allait courir ; jusqu'au retour de Moscou, il ne cessa pas d'offrir la paix, mais toujours à des conditions inacceptables. Sans abattement, sans jactance, le tsar déclara toujours préférer la guerre à une paix honteuse.

Composition des armées. — L'empereur traversa toute l'Allemagne en compagnie de Marie-Louise. A Dresde, il tint pour la dernière fois sa cour de rois. Les princes vassaux vinrent en foule lui prodiguer les assurances d'une fidélité servile, que les premiers échecs devaient changer en une hostilité passionnée : « Attila, disait Chateaubriand, menait avec lui une foule de princes tributaires qui attendaient avec tremblement un signe du maître pour exécuter ce qui leur serait ordonné. » Tel Napoléon apparut aux yeux de l'Allemagne enthousiaste, et terrifiée. A Varsovie, la diète émit le vœu du rétablissement du royaume de Pologne. Mais l'envoyé français, de Pradt, archevêque de Malines, refroidit l'enthousiasme des Polonais ; et Napoléon, pour ne pas se brouiller avec l'Autriche, refusa d'accéder à leur désir. Il accepta cependant les 70.000 Polonais qui se dévouèrent à son service.

Combien d'autres contingents étrangers figuraient parmi ses troupes ! Les Saxons de Reynier, les Westphaliens de

Jérôme, les Bavarois et les Italiens du prince Eugène, des Hollandais, des Espagnols, vingt peuples se pressaient sous ses drapeaux, parlant toutes les langues, mais commandés par des chefs qui avaient tous la même confiance dans Napoléon et dont l'unique cri de ralliement était « Vive l'Empereur! » La France nouvelle, agrandie jusqu'au Rhin, fournit moins de la moitié du contingent total. Davout, Ney, Eugène, commandaient la Grande Armée ; Bessières, Lefebvre et Mortier, la garde ; Murat, la cavalerie ; Macdonald avec Oudinot, Gouvion-Saint-Cyr et les Prussiens, formaient l'aile gauche ; Jérôme, Reynier, Schwarzenberg, l'aile droite. Victor avait sous ses ordres la première réserve, constituée en arrière de la Vistule ; Augereau, la seconde réserve en arrière de l'Oder. Tous deux devaient marcher en avant du même mouvement que les troupes d'invasion. En outre, 150.000 soldats restaient en France, 50.000 en Italie, 300.000 en Espagne. Napoléon avait sous les armes 1.188.000 hommes, dont 533.000 entrèrent en Russie. Toute la population virile de l'Europe se trouvait échelonnée sur la route du pôle. Les Russes, au nombre de 350.000, formaient deux armées: celle du Nord sous le Livonien Barclay de Tolly, avec Witgenstein pour lieutenant; celle du Sud, sous le prince Bagration, qui fut plus tard renforcée par les troupes de l'amiral Tchitchagof, venues des bords du Danube. L'armée russe n'avait qu'une âme, toute dévouée à son tsar et à son Dieu. Elle considérait Napoléon comme l'antéchrist. Napoléon se trouvait de nouveau en présence de l'inextricable énigme qu'il avait déjà rencontrée en Espagne : le sentiment national soutenu par l'idée religieuse.

Campagne de Russie (juin-décembre 1812). — La campagne se divise naturellement en deux phases distinctes : 1° de juin à octobre 1812, la marche en avant jusqu'à Moscou; 2° en novembre et décembre la désastreuse retraite de Moscou jusqu'au Niémen. Napoléon, comme toujours, prit l'offensive. Il voulait séparer Barclay et Bagration, et leur couper la retraite. Les Russes adoptèrent la tactique qui a toujours réussi lors des invasions

dans leurs immenses plaines : ils firent le vide autour de la Grande Armée et se retirèrent en évitant les batailles rangées.

Le Niémen fut passé à Tilsitt, à Kowno et à Grodno. Barclay brûla ses magasins de Vilna et se retira dans le camp de Drissa; Bagration gagna Mohilev; Davout fut chargé, avec Jérôme et les Autrichiens, d'envelopper son armée; mais il échoua, à cause de la lenteur de Jérôme; Napoléon voulut subordonner celui-ci à Davout; Jérôme refusa et revint en Westphalie : Bagration put échapper, gagner Smolensk. Napoléon resta quinze jours à Vilna, y établit de grands magasins de ravitaillement et engagea de nouvelles négociations avec Balachef, tandis qu'il envoyait Narbonne au tsar. « Quel est le chemin de Moscou, demandait Napoléon à Balachef? — Sire, Charles XII a pris par Pultawa. » Et Alexandre, mettant le doigt sur une carte où figurait le Kamtchatka : « Il faudra, dit-il à Narbonne, que votre maître aille jusque-là, si Dieu ne favorise pas la cause juste. » C'était une lutte à outrance entre les deux adversaires.

Après l'échec de la combinaison contre Bagration, Napoléon voulut envelopper Barclay dans son camp de Drissa. Celui-ci réussit à s'échapper, et, malgré ses pertes dans les combats acharnés d'Ostrowno et de Witepsk, à opérer sa jonction à Smolensk avec Bagration. C'est là que Napoléon livra enfin la bataille qu'il cherchait; mais, après deux jours de sanglante mêlée, l'armée russe parvint encore à se retirer; elle échappa à Junot, qui ne put lui couper la retraite, et à Ney, qui n'arriva qu'à la bousculer dans le combat acharné de Valoutina, où mourut Gudin. Smolensk était aux mains des Français; mais les Russes gardaient la route de Moscou. Napoléon hésitait à s'y engager. Il eût pu s'arrêter, se fortifier sur la ligne de la Duna et du Dniéper, et reconstituer la Pologne et la Lithuanie ; Berthier, Ney, Murat, lui en donnaient le conseil : « Demain nous nous arrêterons, si le temps ne change pas », répliqua l'empereur. Le lendemain, le soleil se leva radieux; la marche en avant continua; on n'était

plus qu'à quelques étapes de Moscou; l'empereur voulait y signer la paix. Mais déjà Smolensk n'était plus qu'un immense hôpital : pour soigner les blessés, l'admirable Larrey était obligé de suppléer au linge par les vieux papiers des archives; à la charpie, par les étoupes servant aux canons. L'armée était diminuée d'au moins 150.000 soldats, 30.000 maraudeurs, appartenant surtout aux contingents allemands, s'abattaient comme une proie sur tout le pays et déshonoraient le nom français.

Bataille de la Moskowa. — Barclay de Tolly eût voulu reculer toujours, abandonner à l'ennemi, pour le perdre plus sûrement, même Moscou. Mais il était suspect aux vrais Russes, à cause de son origine écossaise. Ceux-ci voulaient défendre leur cité sainte. Le commandement fut donné au vieux Koutouzof, élève de Souvorof. Il livra bataille. La rencontre eut lieu près de Borodino, sur les bords de la Kolocza, qui se jette, à peu de distance, dans la Moskowa. Les Russes étaient retranchés derrière des ouvrages de terre, surtout la grande redoute et les trois flèches de Bagration, dressées à la hâte pour garnir l'espace libre entre la Kolocza et le bois d'Oustiza. Davout, qui s'était emparé, l'avant-veille, de la redoute de Schwardino, devait déborder la gauche des Russes.

Tout d'abord les Russes furent délogés. Bientôt ils réoccupèrent leurs redoutes; Eugène, Ney, Murat, Davout, multiplièrent les attaques et les charges avec leur furie ordinaire. Mais les Russes mouraient à leur rang, sans un cri, sans une plainte, refusant de se rendre. Ils durent cependant quitter la place; mais ils firent retraite en bon ordre. Malgré les instances réitérées de Ney, de Murat, de Davout, Napoléon refusa de lancer la garde à leur poursuite ; il croyait prudent de la tenir en réserve contre un retour offensif de l'ennemi. L'armée française, « capable à la fois d'analyse et d'enthousiasme », n'évalua sa victoire que par le nombre des morts. Le champ de bataille était une effroyable nécropole, un charnier humain, où 50.000 Russes et 30.000 Français gisaient pêle-mêle, tués ou blessés. Les grands chefs furent inquiets de l'espèce de torpeur où avait

été plongé Napoléon pendant la bataille. Il n'était pas fait pour le malheur (7 septembre 1812).

Napoléon à Moscou (15 septembre-19 octobre). — Koutouzof fit chanter le *Te Deum* comme pour une victoire. Il n'osa pas cependant défendre Moscou. Du haut du mont du Salut, la triomphante cité apparut à la Grande Armée enthousiaste, « avec ses 300 églises, ses 1.500 châteaux, ses maisons ciselées, colorées en jaune, en vert, en rose, et sa voie lactée de coupoles. Le Kremlin faisait partie de cette masse couverte de fer poli ou peinte. La Moskowa coulait parmi des parcs ornés de bois de sapins, « palmiers de ce ciel ». Napoléon y entra, le 15 septembre, et prit possession du Kremlin; mais la ville était déserte, et bientôt elle se changea en un brasier ardent. Le gouverneur, Rostopchine, avait délivré et gorgé d'eau-de-vie les prisonniers, en leur donnant l'ordre d'incendier les magasins d'eau-de-vie et les barques chargées d'alcool. C'est de là que sortit l'incendie de Moscou. Rostopchine avoue « l'avoir préparé, mais non effectué[1] ». Napoléon sortit du Kremlin à grand'peine; « nous marchions sur une terre de feu, sous un ciel de feu, entre deux murailles de feu » (Ségur). L'incendie dura quatre jours et consuma surtout les quartiers bâtis tout en bois de la vieille ville. « Ce sont des Scythes », s'écriait Napoléon hors de lui. Cet incendie décida de la destinée de Napoléon; Si Moscou n'avait pas été incendié, les Français pouvaient y subsister, et Alexandre eût été contraint à la paix. « Où seraient les nations, s'écrie Chateaubriand, si, du haut du Kremlin, Bonaparte eût couvert le monde de son despotisme comme d'un drap mortuaire ? Mais, au lieu de l'apothéose rêvée, il trouva l'holocauste. »

La Grande Armée allait être bloquée par la famine, dans

1. Tolstoï, dans sa très intéressante étude : *Napoléon et la Campagne de Russie*, prétend que Moscou a brûlé de lui-même. La plupart des maisons étaient en bois. Les incendies étaient fréquents lorsque les habitants surveillaient jalousement leurs habitations : l'incurie, le hasard et la malveillance ont dû les multiplier à l'infini quand ils eurent quitté leurs demeures et que les Français vainqueurs les ont occupées.

Moscou. Les Russes refusaient de rien livrer, pain, farine, bétail, fourrages. Ils comprenaient que le meilleur moyen de venir à bout de Napoléon était de prendre son armée par la disette. Tous les efforts pour rétablir les marchés, pour rappeler les habitants, pour se procurer, à prix d'or, des subsistances, furent stériles; et il fallut dès lors abattre en grand nombre les chevaux qu'on ne pouvait plus nourrir. Napoléon était au Kremlin[1]. Mais que pouvait-il y faire? Marcher sur Saint-Pétersbourg? c'eût été dangereux, la saison étant déjà trop avancée; négocier? il l'essaya, mais en vain; le tsar comptait sur l'hiver moscovite; détruire l'armée de Koutouzof, cantonnée à quelques marches de Moscou? il hésitait à livrer une nouvelle bataille de Borodino; réunir les vivres nécessaires pour passer l'hiver? les paysans refusaient de les livrer. La Grande Armée ne possédait en Russie que le territoire même où elle était établie. Il resta cinq semaines à Moscou, sans donner signe de vie, « semblable à un fauve blessé qui lèche le sang de ses blessures » (Tolstoï). Il se détermina enfin pour la résolution la plus dangereuse : la retraite. La retraite, avec l'armée russe aux côtés, coupant la route, harcelant tous les corps détachés; la retraite, en plein hiver, sans moyen ni de s'arrêter, ni de se ravitailler. Jusqu'à la Bérézina, cette lugubre retraite de Russie se fit encore avec quelque ordre. Après le passage de la Bérézina, ce fut une déroute sans nom.

La retraite. Smolensk. — Une fois déterminé, Napoléon songea à prendre, vers le sud, la route de Kalouga. Le prince Eugène, chargé de la dégager, enfonça Koutouzof à Malo Jaroslawetz, mais sans pouvoir empêcher les Russes de se reformer en bon ordre, un peu plus loin. Il fallut reprendre la route déjà suivie, lors de la marche en avant, à travers un pays épuisé. Les chevaux avaient dû être abattus, faute de nourriture. Il n'en restait plus guère que 40.000, qui traînèrent la longue file des chariots

1. Le Kremlin, sorte de ville impériale dans la grande ville, est composé de palais, d'églises, de casernes, de bâtiments d'administration, de parcs, etc.

d'équipage où étaient entassés les femmes, les enfants, le butin, avec 50.000 non-combattants, la plaie de l'armée. Les cavaliers marchaient à pied avec leurs bottes pesantes, les artilleurs tiraient à bras leurs canons. La Grande Armée mit cinq jours à quitter Moscou ; la garde, Ney, Eugène, Davout, se suivaient par échelons, formant une file de 25 à 30 lieues de longueur. A Viazma, il fallut une première fois passer sur le corps des Russes ; les cosaques de Platof ne laissaient aucun répit à nos troupes épuisées ; Koutouzof était plus lent à se mouvoir : « Laissez venir la neige, disait-il. » Elle tomba pour la première fois, le 6 novembre. A Smolensk, Napoléon avait ordonné d'accumuler des vivres pour quatre mois ; il y en eut pour quatre jours seulement, et encore les pillages et gaspillages des premiers arrivants privèrent-ils de leur part les derniers venus. On s'entre-égorgeait autour de tonneaux éventrés. Au lieu du repos espéré, l'armée dut reprendre sa marche lamentable (9-13 novembre).

La Bérézina. — A Krasnoë, 25.000 Russes barrèrent la route : trois fois les Russes furent percés par la garde, par Eugène, par Davout. Mais Ney, avec 6.000 hommes, restait en arrière et semblait perdu. Sans se décourager, il fit un grand détour à travers les bois, traversa le Dniéper sur la glace à Orcha, et rejoignit ses compagnons d'armes, à la suite d'une des plus étonnantes odyssées de toute la campagne. Jamais, en cette lugubre retraite, son âme « trempée d'acier » ne se laissa abattre. Le péril allait grandir encore : de Witepsk et de Minsk, deux armées russes marchaient à la rencontre de Koutouzof pour garder le passage de la Bérézina. Victor prit Borisof et contint Tchitchagof au sud pour permettre à l'armée de traverser la rivière avant l'arrivée de Witgenstein. La Bérézina est large comme une avenue de Paris ; mais elle est bordée de marais sur une largeur d'environ 500 mètres ; au moment du passage, elle était dégelée et charriait d'énormes glaçons. Le général Eblé, vénéré de toute l'armée, avec ses pontonniers nus jusqu'à la ceinture, jeta sur la rivière deux ponts au gué de Studianka. L'un des deux croula sous le poids des cha-

riots. Sur l'autre pont, réservé à l'infanterie, personne d'abord ne voulut passer; des feux étaient allumés sur la rive gauche, et chacun espérait jouir d'un peu de repos et de chaleur. Mais, quand les Russes jetèrent des boulets sur cette masse confuse, tout le monde s'échappa à la fois, et l'on s'étouffa à l'entrée du pont. Victor le brûla derrière lui pour empêcher l'ennemi de le poursuivre. 15.000 malades et traînards restaient en arrière. Ils périrent sous les coups des Russes.

Désormais les Français ne sont plus qu'une ombre d'armée; elle se fond chaque jour par les blessés, les malades, les traînards, les déserteurs, par le froid et par la faim. Elle est victorieuse de toutes les attaques; elle passe toujours et partout; mais elle ne garde plus que le terrain qu'elle occupe. A Smorgoni, l'empereur dicte le vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée, dans lequel il révèle à la France une partie du désastre et qui se termine par cette phrase inattendue : « La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. » Puis il abandonne ses compagnons d'armes; il regagne en poste Paris, où vient d'éclater la conspiration du général Malet, qui a répandu le bruit de sa mort et tenté de rétablir la République. Murat est chargé du commandement en chef. L'armée trouve à Vilna des vivres et des vêtements; mais le froid descend à 30°. Trois armées russes paraissent; la débandade recommence; 40.000 malades et blessés sont massacrés par les Russes; et la poursuite ne cesse qu'après la traversée du Niémen, où Ney, à la tête de 600 braves, fait lui-même le coup de feu et protège les derniers survivants. A peine 18.000 réguliers ont repassé le Niémen. 250.000 hommes ont été dévorés par la terre russe. Napoléon a perdu, outre ses Français, tous les étrangers qui avaient foi dans sa fortune. Il avait entraîné derrière lui l'armée des vingt peuples; autour d'Alexandre allait se lever « l'armée des nations ».

Soulèvement national en Allemagne. — L'Allemagne, si longtemps foulée par les Français, va prendre les armes contre eux: en voyant les restes lamentables de nos

troupes, soldats désarmés, officiers en haillons, cavaliers démontés, hommes au masque hideux, le nez ou les oreilles gelés, corps d'armée réduits à l'effectif de simples bataillons, les plus timorés des Allemands purent se convaincre que la Grande Armée n'existait plus. Aussi les sociétés secrètes se multiplièrent : le Tugenbund, la Ligue de fer, la Confédération noire, l'Union germanique, etc., des libelles et pamphlets, des chansons grossières, appelèrent les Allemands à la révolte ; les professeurs et lettrés se mirent à la tête du mouvement, qui fut d'abord exclusivement populaire. Les poètes Kœrner, Ruckert, enflammèrent les passions : « Levez-vous, peuples, s'écriait Arndt; frappez, détruisez cet homme, car il a détruit la liberté et le droit. » C'est au nom de la patrie allemande et de la liberté que se levaient de tous côtés les volontaires de la revanche. Le poète autrichien Collin composa pour les soldats une sorte de Marseillaise. Fichte, à Berlin, termina une leçon sur le devoir par ces paroles longuement acclamées : « Le cours sera donc suspendu jusqu'à la fin de la campagne. Nous le reprendrons dans notre patrie libre ou nous serons morts pour reconquérir la liberté [1]. » Ainsi la campagne d'Allemagne, c'est la campagne des poètes et de la jeune Allemagne.

Extension de la sixième coalition. — C'est aussi et surtout la campagne de la revanche prussienne : les Allemands du Sud avaient été associés par Napoléon aux

1. Voir : Kœrner, *l'Hymne de la Lyre et de l'Épée ;* Arndt (professeur à l'Université de Greifswald), *l'Esprit du temps* et *Chants de guerre.* — Kœrner mourut dans le combat de Gadebush (1813). Arndt est mort presque centenaire, en 1869. Dans sa pièce célèbre, *Qu'est-ce que la patrie allemande ?* il lance cet appel enflammé : « Patrie et liberté, mots vides, non-sens sonores avec lesquels on mène les sots, animaux stupides, qui ne connaissent que le ventre et ses joies, et ne sentent pas le souffle de l'esprit céleste! Tu es un homme ; tu as une patrie, une terre vers laquelle se portent toutes les aspirations de ton âme, et seraient-ce des rives dénudées et des îles désertes, c'est le pays que tu dois aimer éternellement. La liberté n'est pas non plus une illusion creuse ; en elle vivent ta fierté, ton courage et la certitude que tu descends du ciel. Il est libre celui qui peut suivre les lois et les mœurs de ses pères, qui ne reçoit pas les ordres des bourreaux étrangers et que des gardes-chiourmes étrangers ne chassent pas devant eux à coups de bâton. Patrie et liberté! voilà le bien suprême, le bien le plus noble de tous. Aux armes! »

avantages de la conquête; dans les campagnes de 1807 et de 1812, ils avaient été les pillards les plus éhontés de la terre prussienne ; ils se levèrent tard en faveur de la patrie allemande. D'ailleurs les peuples, les poètes, les hommes d'État, durent entraîner les souverains. Ceux-ci avaient peur des mouvements populaires. Metternich craignait de déchaîner en Allemagne la Révolution. Frédéric-Guillaume, plus irrésolu que jamais, tremblait au seul nom de Napoléon. Le tsar seul se montra constant et ferme. Il refusa toutes les avances de Napoléon et fit entrer dans la sixième coalition tous les princes qui hésitaient encore à s'engager. Le 31 décembre 1812, le général York de Wartenbourg, sans attendre les ordres du roi de Prusse, signa avec les Russes pour deux mois l'armistice de Tauroggen. Le grand patriote allemand Stein souleva la province de Prusse et la Silésie. Hardenberg réussit à emmener Frédéric-Guillaume, toujours indécis, à Breslau ; il y conclut avec le tsar une alliance qui fut confirmée par le traité de Kalish (février-mars 1813), stipulant que la Prusse serait rétablie dans ses limites de 1806 ; que l'Allemagne recouvrerait son indépendance ; que les deux alliés ne signeraient pas de paix séparée ; que les pays reconquis sur Napoléon garderaient leur autonomie; enfin que les princes et les peuples qui ne se joindraient pas aux alliés tomberaient dans le butin de la guerre.

Le 17 mars, le roi de Prusse lança le célèbre *Appel à mon peuple :* « Brandebourgeois, Prussiens, Silésiens, Poméraniens, vous savez ce que vous avez souffert depuis sept ans. Souvenez-vous de vos aïeux. Grands seront les sacrifices que l'on demandera à toutes les classes... Quels qu'ils soient, ils n'entrent pas en balance avec les biens sacrés pour lesquels nous devons combattre et vaincre, si nous ne voulons pas cesser d'être Prussiens et Allemands. » Koutouzof, au nom des Russes, parlait aussi d'indépendance et de liberté; Witgenstein montrait, confondus dans les rangs prussiens, le fils du laboureur à côté du fils du prince. Les historiens allemands ont appelé la guerre de 1813, « la vengeance des peuples ».

Duplicité de Metternich. — Metternich préparait la revanche de l'Autriche avec une odieuse duplicité [1]. Il avait fait ramener de Varsovie en Galicie le contingent de Schwarzenberg, à la suite d'une trêve militaire conclue avec les Russes. Il continuait cependant de prodiguer à notre représentant Otto les assurances de paix : « Nous nous engageons, disait-il, à n'agir que comme il conviendra à l'empereur Napoléon ; et, si les Russes refusent la paix, à employer contre eux toutes les forces de la monarchie. Mais en même temps il poussait Frédéric-Guillaume à s'armer pour l'indépendance de l'Europe, et cherchait à détacher de la France ses derniers alliés, les rois de Danemark, de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg, et même Jérôme et Murat, qui acceptaient ses insinuations.

Ces menées hypocrites commençaient à transpirer. Nos agents Otto, Bignon, Beugnot, Reinhardt, les dénonçaient à Napoléon. L'empereur ne pouvait croire que ceux qui avaient reçu de lui tant de bienfaits pussent songer à le trahir, tout simplement parce qu'il était malheureux. Son système de famille le forçait à rester dupe de ses espérances.

1. Metternich (1773-1859), qui, pendant quarante ans (1809-1848), a dirigé la politique autrichienne et qui a contribué si puissamment à fixer les destinées de l'Europe, était fils d'un diplomate autrichien. Il fit ses études à Strasbourg et épousa une petite-fille du célèbre ministre Kaunitz. Sa passion maîtresse fut la haine de la Révolution française. Étudiant à Strasbourg en 1789, il écrivait déjà : « Je sentis que la Révolution serait l'adversaire que j'aurais à combattre, et je m'appliquai à étudier l'ennemi et à connaître ses positions. » Pendant toute la durée de l'Empire, il ne cessa de prévoir la chute de Napoléon et d'y travailler. Dès 1808, il prépara la revanche de l'Autriche, et y devint, à cause de cela, très populaire. Pour mieux perdre Napoléon, il conçut l'idée de lui faire épouser Marie-Louise ; il le mettait en délicatesse avec la Russie en attendant la brouille définitive. Il ourdit avec une odieuse duplicité la trahison de l'Autriche en 1813. Il présida aux remaniements territoriaux opérés par le congrès de Vienne et maintint jusqu'en 1848 le système oppressif de la Sainte Alliance, comme chancelier de l'empire d'Autriche. Chassé du pouvoir par la Révolution de 1848, il n'avait rien perdu de sa belle assurance : « Ou bien je suis un imbécile, ou le monde est fou. La postérité jugera ; je suis tranquille sur son verdict. » Grand homme pour sa patrie, mais à courtes vues, il ne sut pas comprendre l'universalité de la Révolution. « C'eût été un diplomate accompli, si la diplomatie consistait à tromper ceux avec qui l'on traite. » (V. les *Essais de critique et d'histoire* de M. Sorel).

La nouvelle armée française. — Après le passage du Niémen, Murat, déjà en coquetterie avec les Autrichiens, quitta brusquement l'armée pour aller défendre son royaume de Naples. Eugène le remplaça et, après avoir garni les forteresses de l'Oder, Stettin, Kustrin, Glogau, il recula derrière la ligne de l'Elbe, où il trouva quatre embryons de corps d'armée sous les ordres de Lauriston, de Victor, de Macdonald et de Reynier, 40.000 hommes en tout.

Napoléon avait à refaire une armée. Le Sénat vota sans résistance toutes les levées demandées. Dans la seule année 1813, on enrôla en France plus d'un million d'hommes, les classes de 1814 et de 1815 furent appelées à l'avance ; les anciens soldats libérés durent reprendre du service, à partir de la classe de 1803. Ceux mêmes qui avaient payé un remplaçant furent forcés de partir. Cent bataillons de garde nationale furent mobilisés et groupés en régiments. Les équipages de la flotte, l'infanterie départementale qui servait de garde aux préfets, furent appelés ; enfin Napoléon arma, sous le nom de gardes d'honneur, les fils des familles nobles ou de la bourgeoisie aisée, qui devaient s'équiper à leurs frais. C'étaient autant d'otages qui répondaient pour lui de la fidélité de leurs familles. La France s'exécuta de bonne grâce, sauf en Bretagne et en Vendée, où l'on dut organiser la chasse aux réfractaires.

Toute la population virile de la France était sous les armes : vers la fin de l'année 1813, à cause de la réquisition universelle des hommes et des chevaux, les femmes et les enfants durent labourer la terre à la bêche ! Napoléon put ainsi diriger peu à peu vers l'Allemagne environ 500.000 hommes. La plupart étaient des enfants de chétive apparence, mais de sublimes enfants, que leurs forces trahirent quelquefois, jamais leur courage. Incorporés parmi les *grognards*, ils cherchèrent à égaler ces héroïques vétérans. Mais ceux-ci, persuadés qu'ils ne sortiraient plus vivants du régiment, se livraient plus que jamais à l'orgie et au pillage.

L'étoile de Napoléon avait pâli. Ses lieutenants n'inspiraient plus la même confiance. Rassasiés d'honneurs et de richesses, ils voulaient jouir du fruit de leur labeur. Lannes

était mort ; Masséna, au repos; Berthier, frappé d'un affaiblissement cérébral ; Macdonald, très bon théoricien, mais indécis dans l'action ; Marmont, sombre et renfermé, ne songeait qu'à se faire valoir; Gouvion Saint-Cyr, qu'à critiquer tout le monde ; Bertrand, Lauriston, sortis du génie et de l'artillerie, n'inspiraient aucune confiance ; Jomini trahit comme Moreau et Bernadotte ; Bessières, Duroc, vont tomber frappés à mort; Jérôme, Murat, sont prêts à acheter de l'ennemi la confirmation de leur titre royal. Ney, Davout, Soult, Mortier, Oudinot, restent actifs et dévoués. Mais Napoléon lui-même a rapidement vieilli; le cheval le fatigue ; la maladie d'estomac dont il devait mourir amène des crises fréquentes et douloureuses. Il reste somnolent, impuissant, inactif et ne se réveille que par d'incroyables sursauts de volonté. Il exige plus que jamais l'obéissance passive. Mais en son absence, ses lieutenants, jaloux les uns des autres, compromettent, pour se perdre mutuellement, les plus belles occasions de succès. La discipline se relâche : plus de convois. Ils sont enlevés en grand nombre par les Prussiens. Dès lors la maraude seule nourrit l'armée, exaspérant les haines de l'habitant et achevant de perdre la discipline. L'armée fut sublime d'énergie stoïque et de dévouement. Mais ce n'étaient plus les soldats de Fleurus, de Marengo, ni même de Friedland.

Campagne d'Allemagne (1813). — Napoléon, fier d'avoir pu faire sortir de terre des troupes si nombreuses, au moyen de quelques décrets insérés au *Moniteur*, pratiqua plus que jamais la politique du tout ou rien. Il y eut un moment bien court où il pouvait traiter à des conditions avantageuses. Les Russes n'avaient pénétré en Allemagne qu'en tremblant ; le roi de Prusse protestait de sa fidélité à la cause française : l'Autriche n'était pas en mesure de faire la guerre. Napoléon eût dû lui abandonner les provinces illyriennes et l'Italie, renoncer à la confédération du Rhin et laisser la Prusse se débattre avec les autres États allemands pour constituer l'unité germanique. La couronne « des Gaules » n'eût pas été atteinte. Napoléon ne se rendit compte ni de l'exaspération de l'Europe, ni de la

lassitude de la France. Il eut confiance dans les Allemands; il prêta à son beau-père d'Autriche les sentiments d'un Corse ; comme si François Ier devait hésiter à combattre son propre gendre ! Vaincu en Russie, il mit à se venger du tsar la passion maladive du joueur. Jusqu'au dernier jour son unique programme fut de ne point abandonner un pouce de ses conquêtes. La campagne de 1813 comprend deux parties : la *campagne d'été*, qui est heureuse, parce que Napoléon n'a en face de lui que la Russie et la Prusse coalisées ; la *campagne d'automne*, où l'Autriche et les Allemands du Sud se joignent à nos ennemis, qui se termine par le désastre de Leipzig.

Lutzen et Bautzen (mai 1813). — Tout d'abord les forces furent à peu près égales : 200.000 Français contre 220.000 Russes et Prussiens commandés par Wittgenstein et Blücher. Les opérations eurent lieu dans la *Suisse saxonne*. Dans une première rencontre, à Weissenfels, le maréchal Bessières trouva la mort. Napoléon marcha sur Leipzig, et une grande bataille s'engagea dans ces plaines de Lutzen, déjà illustrées par tant de luttes sanglantes (2 mai 1813). La jeune garde se couvrit de gloire à l'attaque, renouvelée cinq fois, de la position de Kaya : « Ces enfants sont des héros, s'écriait Ney, saisi d'admiration. » Toute la Saxe fut réoccupée ; malheureusement la cavalerie manquait, et l'on ne put poursuivre les vaincus. Ils allèrent se reformer plus loin. Wittgenstein s'arrêta dans la formidable position de Bautzen, adossée d'un côté à la montagne, de l'autre à d'inaccessibles marais, gardée par les deux lignes de la Sprée et du Blœsaert. Frédéric II s'y était battu avec acharnement. Napoléon jugea qu'il faudrait deux jours pour déloger l'ennemi : le premier jour, les Français étaient maîtres de la Sprée et entraient à Bautzen. Mais la mollesse de Ney, dans les attaques du lendemain, empêcha la victoire d'être décisive (20-21 mai). L'ennemi se retira derrière l'Oder. A Lutzen, chacune des deux armées avait perdu 20.000 hommes ; à Bautzen, sur 30.000 hommes hors de combat, les Français en avaient 12.000 : « nous y resterons tous, soupiraient les sol-

dats, lassés d'avoir toujours à se battre ». Cependant la Saxe délivrée, la Silésie à demi conquise, Jérôme rétabli en Westphalie, Davout, maître de Hambourg, tels étaient les résultats de ce premier mois d'opérations. La coalition battue, désemparée, hésitait.

Armistice de Pleswitz. — Ce fut le moment choisi par l'Autriche pour abandonner l'alliance française. Metternich voulut bien ne pas déclarer immédiatement la guerre ; il se réservait de la faire au moment le plus favorable : « Le passage de la neutralité à la guerre, écrivait-il, ne sera possible que par la médiation armée. » Après Bautzen, Metternich croit le moment venu : il offre à l'empereur un armistice destiné à préparer l'ouverture d'un congrès et la signature de la paix générale. Le 4 juin 1813, Napoléon signe l'armistice de Pleswitz, qui doit durer jusqu'au 28 juillet.

On s'est étonné que Napoléon se soit prêté aussi facilement au jeu de l'Autriche. Mais ses lieutenants, son armée, la France entière, réclamaient impérieusement la paix. Il voulait faire quelque chose pour l'opinion. D'ailleurs, il espérait jouer l'une par l'autre les puissances en profitant de leurs divisions. Il comptait pouvoir regagner le tsar et avec lui se venger de l'Autriche, dont il prévoyait maintenant la défection. Surtout il voulait compléter ses armements, refaire sa cavalerie et frapper quelque nouveau coup d'éclat, comme à Austerlitz ou à Friedland, qui mettrait l'Europe à ses pieds.

Si Metternich avait trouvé Napoléon raisonnable, il eût très volontiers fait alliance avec lui pour se garder avec son aide contre les ambitions de la Prusse et de la Russie. Mais il connaissait trop l'empereur pour compter sur sa modération ; aussi préparait-il la guerre par ses alliances, comme le maréchal Bellegarde par ses levées d'hommes. L'armistice et le congrès devaient fournir aux Autrichiens le prétexte cherché pour s'y lancer : « S'il décline la médiation, disait-il au tsar lors de l'entrevue d'Opocno, vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés ; s'il l'accepte, la négociation nous montrera, à n'en pouvoir douter, que Napoléon ne veut être ni sage, ni juste, et le résultat sera le

même. » Déjà l'Angleterre, par un nouveau traité de subsides, signé à Reichenbach (14 juin), promettait une mensualité de 33 millions à la Russie et de 17 millions à la Prusse pour continuer les hostilités. Tout se préparait pour la trahison définitive. Cependant les conditions offertes à Napoléon étaient inespérées et auraient dû être acceptées sur l'heure et sans discussion : sans doute il devait abandonner la Pologne, la confédération du Rhin, la Suisse, la Hollande, l'Espagne et les provinces illyriennes ; mais la France resterait intacte jusqu'au Rhin ; l'Italie lui était laissée. Dans quel embarras Napoléon eût jeté l'Autriche et la coalition en acceptant la paix à ces conditions !

Congrès de Prague. — Le 28 juin eut lieu à Dresde, au palais Marcolini, entre Metternich et Napoléon, une célèbre entrevue qui ne dura pas moins de huit heures. Napoléon, exaspéré de la mauvaise foi de son beau-père, ne cessa de vociférer : « Vous voulez la guerre ; c'est bien, vous l'aurez. Je vous donne rendez-vous à Vienne..... Combien d'alliés êtes-vous donc : quatre, cinq, six, vingt ? Plus vous serez nombreux, plus je serai tranquille. — La paix et la guerre sont entre les mains de Votre Majesté. Aujourd'hui vous pouvez encore conclure la paix, demain peut-être il serait trop tard. — Qu'est-ce donc qu'on veut de moi ? que je me déshonore ? Jamais ! Je saurai mourir ; mais je ne céderai pas un pouce de territoire. » Après s'être répandu en imprécations, avoir lancé en l'air son chapeau, brisé des vases, il se radoucit tout à coup, et, tapant familièrement Metternich sur l'épaule : « Savez-vous ce qui arrivera ? Vous ne me ferez pas la guerre. — Vous êtes perdu ! répliqua Metternich ; j'en avais le pressentiment en venant ici ; maintenant que je m'en vais, j'en ai la certitude. »

L'armistice fut prolongé jusqu'au 10 août ; le congrès devait, à cette date, s'ouvrir à Prague. Caulaincourt y arriva, mais sans pouvoirs ni instructions. Enfin Napoléon s'arrangea pour faire parvenir, le 11 août seulement, à Prague, l'acceptation des conditions autrichiennes et encore avec des restrictions relatives à la Hollande et aux villes hanséatique. Or, le 10 août, à minuit, terme extrême, Metternich

avait lancé la déclaration de guerre de l'Autriche. Le congrès de Prague était rompu avant d'avoir été réuni. En somme, la duplicité fut égale de part et d'autre. Napoléon et Metternich mirent la même ardeur à faire échouer toute tentative de paix.

Défection de l'Autriche. — Dès lors l'Autriche unit ses contingents à ceux de la Prusse et de la Russie; l'Angleterre prodigue l'argent aux coalisés. Un million d'hommes sont sur pied, et Napoléon n'a pas un demi-million de combattants. Trois armées se forment : l'armée du Nord, composée de Suédois et d'Allemands sous Bernadotte; l'armée prussienne ou de Silésie sous Blücher; l'armée autrichienne ou de Bohême, sous Schwarzenberg. Les Russes sont dans les trois armées. Le plan de la coalition consiste à user Napoléon, à lui refuser la bataille, quand il commandera en personne, mais à accabler sous le nombre chacun de ses lieutenants isolés. Pour le vaincre, des Français sont appelés aux commandements suprêmes : Bernadotte est mis à la tête de la coalition; Moreau, revenu d'Amérique, reçoit la direction des opérations militaires. La qualité de Français semble, pour un chef, un gage assuré de victoire. Les rois promettent la liberté aux peuples : ils offrent même à la France, en récompense de l'abandon de Napoléon, la fin du despotisme.

Échecs des lieutenants de Napoléon. — La bataille de Dresde fut un dernier succès pour Napoléon. Schwarzenberg perdit ses six jours d'avance à investir la place. Napoléon accourut et le rejeta en Bohême (26 août). Ce fut une formidable canonnade, qui laissa entre les mains des Français 15.000 prisonniers et 40 canons. Le traître Moreau périt, dès le début de l'action, frappé d'un boulet français. Napoléon ne put poursuivre en personne les vaincus. Cloué par la maladie, il resta à Dresde inerte, affaissé pendant six semaines. Ses lieutenants se portèrent en avant pour accabler les différentes armées.

C'était l'occasion attendue par les chefs de la coalition; Vandamme, chargé de battre Schwarzenberg, en

Bohême, fut abandonné par Gouvion-Saint-Cyr, et Mortier, obligé de capituler à Kulm, et livré aux insultes d'une lâche populace. Macdonald, voulant déloger Blücher, en Silésie, du plateau de Jauer, qui domine la Katzbach, fut assailli par un orage diluvien, qui mit hors de service les amorces de ses fusils; il dut repasser la Katzbach et perdit 10.000 hommes dans la retraite. Oudinot devait marcher sur Berlin, de concert avec Davout. Bernadotte empêcha leur jonction et battit Oudinot à Grossbeeren; Ney, envoyé à son secours, subit un second échec à Dennewitz. Le cercle devenait plus étroit; Napoléon allait être enfermé en Saxe. On n'osait cependant pas encore se mesurer avec lui. Il dessina un mouvement à la rencontre de Macdonald, Blücher se retira en ravageant le pays; puis il se tourna contre Schwarzenberg, qui se hâta de disparaître. La garde était épuisée par ces marches précipitées et sans cesse renouvelées, contre un ennemi dont la seule tactique était de se dérober toujours.

La bataille de Leipzig (16-19 octobre). — Cependant l'heure décisive approche. Les trois armées ennemies sont en contact; elles rétrécissent leur cercle de fer et de feu. Napoléon est traqué au milieu de la Saxe. Autour de Leipzig se jouent les destinées de l'Empire et de la France. Cette bataille de géants, qui dure quatre jours, a été justement appelée la *bataille des nations*. On y entendait la confusion des langues; on y était réuni de tous les points de l'Europe. Le premier jour, Murat repoussa Schwarzenberg à Waschau; Marmont et Ney continrent difficilement Blücher. Mais, le second jour, l'armée du Nord de Bernadotte et 50.000 Russes, sous Bennigsen, se joignirent aux deux autres armées. Déjà les contingents de la Bavière, du Wurtemberg et de la Hesse avaient fait défection. Le troisième jour, malgré le roi de Saxe, qui resta fidèle à l'empereur, les Saxons trahirent à leur tour. Il fallut faire retraite, tandis que le cercle n'était pas encore complètement fermé. Le seul pont de l'Elster, qui donnait passage à l'armée, fut détruit à la suite d'un malentendu, avant que l'évacuation fût complète. Ce fut le

commencement du désastre. Macdonald, nu, s'échappa en traversant l'Elster à la nage. Mais Poniatowski se noya. Le roi de Saxe, Reynier, Lauriston, quinze généraux français, furent faits prisonniers. Jamais les Français n'avaient montré plus de courage. Mais les alliés se lançaient contre nos troupes comme à l'assaut. Ils jouaient à tuer des Français; peu leur importait de perdre trois ou quatre fois plus de monde. Les nôtres n'avaient succombé que sous le nombre.

Effondrement du système impérial. — Les tristes débris de l'armée regagnèrent la France par Weimar, Erfurt et Fulda. Une armée de 50.000 Bavarois et Autrichiens établie sur le Mein coupait la retraite aux Français; Bernadotte, Blücher et Schwarzenberg s'étaient donné rendez-vous à Francfort; il fallait les gagner de vitesse et faire la trouée au milieu des Bavarois. A Hanau, Drouot les canonna rudement, à quarante pas, avec une batterie de cinquante pièces. L'armée passa. Le 5 décembre 1813, nos derniers cavaliers traversèrent le Rhin; les survivants de la Grande Armée furent échelonnés en arrière de ce fleuve de Mayence à Nimègue, pour en garder tous les passages.

Napoléon laissait dispersés en Allemagne 170.000 hommes qui résistèrent avec énergie dans les principales villes. Rapp, à Dantzig, Davout, à Hambourg, se distinguèrent par leur énergie; celui-ci ne capitula que sur un ordre de Louis XVIII, déjà rétabli sur le trône. La Hollande fut évacuée ; les Anglais s'emparèrent des îles de la Zélande. Mais on rappela dans les places de la Belgique toutes les garnisons disponibles. Murat s'était tourné ouvertement du côté de la coalition; il espérait en obtenir la couronne d'Italie. Eugène, inflexible dans son loyalisme à l'égard de l'empereur, fut obligé de résister à la fois aux Autrichiens venant du nord et à l'armée de Murat, qui attaquait par le sud. Enfin Suchet s'était replié sur Figuières, et Wellington avait repoussé Soult jusqu'à Bayonne. Le 9 septembre, avant même le désastre de Leipzig, la Russie, la Prusse et l'Autriche, resserrèrent leur alliance par le traité de Tœplitz, auquel l'Angleterre s'empressa d'adhérer.

Les alliés s'engageaient à détruire les créations artificielles de Napoléon dans l'Europe centrale, pour y rétablir les anciens États. Au congrès de Francfort, le 13 novembre 1813, ils proposèrent encore à Napoléon de lui laisser la France avec ses frontières naturelles, mais en tremblant que cette offre suprême ne fût acceptée. Maret s'était empressé de rédiger un projet ferme d'adhésion. Napoléon y substitua une acceptation vague de négocier. Le 1er décembre, la coalition décida l'invasion de la France. L'invasion était le dernier terme où venait aboutir toute la gloire militaire de l'Empire !

État de la France. — Napoléon, désormais seul, allait être obligé de défendre pied à pied le sol sacré de la patrie. La France, épuisée, était hors d'état de renouveler le merveilleux élan de 1792. Les champs étaient en friche, livrés aux mains des femmes et des enfants; les fabriques, n'étant plus soutenues par la prohibition des produits anglais, se fermaient; la rente 5 0/0 tomba au-dessous de 50 francs; le numéraire faisait défaut; l'usure fut tolérée. Plus de ventes, plus de commerce; faillites sur faillites; le Mont-de-Piété est devenu la seule ressource.

On était désabusé de la gloire militaire; on avait soif de la paix; et cependant tous les hommes valides furent enrôlés; des colonnes mobiles fouillèrent les bois à la recherche des insoumis; des garnisaires s'établirent chez leurs parents. La chasse à l'homme fut poursuivie avec la dernière âpreté. La France ne marchanda pas les sacrifices. Épuisée déjà par tant de campagnes, elle fournit, en dix-huit mois, de 1812 à 1814, plus de deux millions d'hommes. Toute la garde nationale fut mobilisée; de dix-neuf à quarante ans, tous les hommes durent partir; beaucoup avaient été déjà trois fois libérés. Les arsenaux et magasins étaient vides ; on ne put habiller que deux hommes sur trois, armer qu'un homme sur deux; les alliés, par leur entrée précipitée, surprirent la France en pleine crise de préparation. Cependant les paysans furent sublimes : en blouse, en sabots, à peine armés, frêles comme des jeunes filles, on les appelait des *Marie-Louise*, ils mar-

chèrent au feu avec entrain et étonnèrent les vieux soldats par leur intrépidité. Le peuple avait toujours confiance en Napoléon.

Opposition croissante. — Mais la trahison latente s'étendait. Les libéraux, si malmenés depuis dix ans, réclamaient leur part aux affaires publiques. Le Corps législatif, sous la présidence de Lainé, rédigea une adresse pour demander « à prendre connaissance des intérêts politiques de l'État », et pour exprimer les vœux du peuple en faveur de la paix. Vœu bien modéré, qui fut cependant « le coup de cloche de la chute du gouvernement impérial » (Broglie). Napoléon répliqua avec sa brutalité ordinaire; il accusa Lainé d'être un agent vendu à l'Angleterre : « Votre rapport est rédigé avec une astuce et des intentions perfides... Deux batailles perdues en Champagne eussent fait moins de mal » (1er janvier 1814). Il eût été plus digne d'attendre la fin de la guerre pour élever la voix. Le grand Carnot le comprit et offrit ses services sans condition; il fut nommé général de division, comte et gouverneur d'Anvers.

Quant aux royalistes, ils se couvrirent de honte; ils mettaient toutes leurs espérances dans le succès de l'invasion. Les princes commencèrent à s'agiter : Louis XVIII lança d'Hartwell une proclamation où il promettait la paix, le pardon, la clémence. Les Dalberg, les Pradt, les Jaucourt, les Vitrolles, comblés par Napoléon, travaillaient à sa chute. Les la Rochefoucauld, les Maubreuil, les Fitz-James, déployèrent un zèle royaliste d'autant plus ardent que les alliés faisaient plus de progrès; les des Cars, les Polignac, renseignaient les états-majors ennemis; les chevaliers de Rougeville et de Brunel guidaient leurs colonnes : « Il y avait je ne sais quelle odeur de conspiration répandue sur tout Paris... On s'entendait rien qu'en se regardant. » (Pradt.) Les alliés, dans leurs proclamations, avaient eu soin de séparer la cause de l'empereur de celle de la nation : *Paix à la France, guerre à Napoléon*, telles étaient leurs fallacieuses promesses, destinées surtout à énerver la défense.

Campagne de France (1814). L'invasion. — Les alliés refoulèrent sans peine les petits corps français échelonnés sur le Rhin depuis Bâle jusqu'à Coblentz. L'armée de Bohême, composée surtout d'Autrichiens (150.000 hommes sous Schwarzenberg), s'avança par Bâle et Langres dans la vallée de la haute Seine; l'armée de Silésie (100.000 hommes, Prussiens en majorité sous Blücher) se dirigea par Mayence et Nancy vers la vallée de la Marne; l'armée du Nord sous Bernadotte (100.000 Suédois et Allemands, et 40.000 Russes sous Wintzingerode) pénétra en Belgique pour atteindre la vallée de l'Oise. C'étaient les trois routes convergeant vers Paris, qui devait être le dernier terme de l'invasion. En outre, deux armées d'Autrichiens et d'Italiens (80.000 hommes sous Bubna et Bellegarde) menaçaient les défilés du Jura et des Alpes. Les Anglais et les Espagnols avaient franchi les Pyrénées, au nombre de 160.000, sous Wellington. Plus d'un demi-million d'ennemis se ruaient sur toutes nos frontières.

Plan de Napoléon. — Napoléon chargea Soult d'arrêter les Anglo-Espagnols et lui dicta le plan de sa célèbre *retraite parallèle* de Bayonne à Toulouse. Augereau, avec son quartier général à Lyon, devait contenir Bubna et Bellegarde. Dans le Nord, Maison devait utiliser toutes les places fortes avec leurs garnisons et leurs dépôts pour retarder la marche des envahisseurs; d'ailleurs Bernadotte ne se pressa pas : il avait la pudeur de ne point combattre les Français sur leur propre sol et peut-être aussi le secret espoir de se substituer à Napoléon. L'empereur ne disposa guère personnellement que de 70.000 hommes. Il résolut d'arrêter Blücher sur la Marne et Schwarzenberg sur la Seine, en faisant la *navette* de l'un à l'autre, et en leur opposant sans cesse des forces égales à celles dont ils pouvaient disposer. Jamais il ne montra plus de décision, de vigueur, de divination. Il semblait avoir retrouvé les belles inspirations de sa première campagne d'Italie. La campagne de France a été, à juste titre, considérée comme son chef-d'œuvre.

Tout d'abord les alliés s'avancent sans résistance, semant

partout l'épouvante ; les officiers autorisaient le pillage; les cosaques, gorgés de vin et d'eau-de-vie, mettaient nus les notables des villages, maire, curé, médecin, notaire, en les frappant du knout, ou les faisant marcher dans la neige, le nez pris dans des pincettes. Les paysans sont « chauffés ». A Vandœuvre, 550 personnes meurent sous les coups. Les petits princes allemands se vengent de leurs humiliations, en excitant la sauvagerie de leurs hommes. Mais aussi que de représailles! que de cosaques éventrés, ivres dans les granges! que de Prussiens empoisonnés! Malheur aux traînards, aux isolés, aux patrouilles, aux convoyeurs! La chasse est ouverte.

Succès de Napoléon. — Napoléon a posté Macdonald à Châlons et Mortier à Troyes. Avec les corps de Ney, de Marmont et de Victor, il bat Blücher à Saint-Dizier et à Brienne, mais sans pouvoir empêcher la jonction du vaincu avec Schwarzenberg. Trop faible contre ses deux adversaires réunis, il est vaincu à la Rothière (1er février). Au congrès de Châtillon (3 février-15 mars 1814). les coalisés ne lui offrent plus que les limites de 1789 avec la Savoie, Nice et Gênes : « Je ne suis pas maître d'accepter, » répond Napoléon, malgré les instances de Caulaincourt et de Saint-Aignan. Il espérait tout encore de la guerre. Blücher et Schwarzenberg, confiants dans le succès, se séparèrent afin de pouvoir tous les deux commander en chef et de subsister plus facilement dans un pays épuisé. C'était la *faute* attendue par Napoléon. Il en profita pour accabler Blücher à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry et Vauchamps, et le poussa, l'épée haute, vers le Nord. Pendant ce temps, l'armée de Bohême, descendant la Seine, avait atteint Melun. Napoléon, ralliant Victor et Oudinot, se retourna contre Schwarzenberg, lui livra les combats de Mormant, de Nangis, de Dannemarie, la grande bataille de Montereau, où il pointa lui-même des canons, comme au temps où il était lieutenant d'artillerie. Les Autrichiens reculèrent au-delà de Méry et de Troyes ; l'espoir renaissait au cœur des patriotes (9-26 février).

Les échecs. — Débarrassé de Schwarzenberg, Napoléon

courut dans le Nord pour exterminer Blücher. Il était sur le point de l'atteindre devant Soissons ; la capitulation trop rapide du général Moreau, chargé de la défense de cette place, intimidé par Bulow et Wintzingerode, donna aux Prussiens une base d'action. Blücher opéra sa jonction avec les Russes de l'armée du Nord. Dès lors la lutte devenait trop inégale. La bataille de Craonne fut indécise, malgré la brillante valeur des jeunes conscrits; celle de Laon, qui dura deux jours, où, vers la fin, 17.000 Français s'acharnaient à résister contre 100.000 ennemis, força Napoléon à la retraite. Vainqueur à Reims, grâce à Marmont, il tenta encore sur l'Aube un retour offensif, et échappa à Schwarzenberg par une marche de flanc très hardie sur l'Aube. Attaqué par Schwarzenberg à Arcis-sur-Aube avec 100.000 hommes, il résista victorieusement pendant deux jours avec 30.000 hommes seulement, et alla se poster à Saint-Dizier. De là il espérait renforcer ses troupes épuisées de toutes les garnisons des places de l'Est, couper les communications de l'ennemi, arrêter sa marche sur Paris et peut-être le rejeter en Allemagne. Il nourrissait cette illusion de soulever les paysans, d'organiser une guerre de partisans, de réchauffer en un instant l'ardeur de l'époque révolutionnaire (4-23 mars).

Malheureusement la fortune le trahissait partout où il ne pouvait agir en personne. Augereau, après une vaine démonstration contre les Autrichiens, dans la direction de Genève, était rentré inactif à Lyon et opposait à toutes les adjurations de Napoléon une inertie coupable. Soult opérait, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse, sa *retraite parallèle*. Mais les Anglais et les Espagnols étaient en France. Lynch, maire de Bordeaux, que Napoléon avait fait comte, se rendit dans leur camp et y proclama Louis XVIII roi de France (12 mars). Les anciens privilégiés appelaient les Bourbons : la bourgeoisie libérale, les fonctionnaires, envisageaient leur retour sans trop de répugnance. Les chefs royalistes colportaient les mauvaises nouvelles, exagéraient les victoires des ennemis, dévoilaient les secrets de la défense : « On est las de la guerre et de Napoléon, écrivait

Vitrolles au tsar. Marchez sur Paris où l'on n'attend que l'arrivée des alliés pour manifester son opinion. » Ainsi des Français livraient la patrie à l'étranger.

Bataille de la Fère-Champenoise. — C'est le tsar Alexandre qui, au conseil de guerre de Sommepuis, décida la marche sur Paris. Marmont et Mortier durent se replier devant les Autrichiens et les Russes, que les Prussiens devaient rejoindre à Meaux. La bataille de la Fère-Champenoise sauva le corps de Marmont. On y vit les gardes nationaux en sabots et en chapeaux ronds, parce qu'on n'avait pas eu de quoi les équiper, marcher pendant six kilomètres sous une pluie de mitraille, résister en carrés à toutes les charges d'une cavalerie furieuse ; ils n'étaient plus que 3.000 contre 20.000 ennemis, et ils manquaient de cartouches, quand ils consentirent à se rendre : « Il n'est personne, dit le général Delort, qui n'ait fait au-delà de ce que prescrit l'honneur ; mais je ne saurais trouver d'expression pour rendre témoignage aux gardes nationales. » Le tsar, saisi d'admiration pour ces braves, se fit présenter leurs généraux Delort et Pacthod, et les loua chaleureusement.

Désarroi général. — A Paris, le désarroi était complet ; la régente Marie-Louise était une molle nature, ignorante et incapable d'application aux affaires ; Joseph était indécis et sans confiance ; Cambacérès, l'archichancelier d'État, attendait les événements ; Clarke, le ministre de la Guerre, ne savait qu'exécuter des ordres et ne faisait rien pour mettre Paris en défense ; Savary, ministre de la Police, était dupé par Talleyrand, qui travaillait à ramener les Bourbons pour se faire pardonner toutes ses apostasies. Les sous-ordres, qui occupaient les plus hautes fonctions, n'osaient prendre les résolutions suprêmes que comportait la situation. Napoléon avait tout abaissé autour de lui. Il restait seul en face de l'Europe. Le conseil de régence avait émis à l'unanimité l'avis d'accepter les conditions offertes par le congrès de Châtillon : « La première adresse qui me serait présentée pour me demander la paix, je la regarderais comme une rébellion », répliqua durement

Napoléon. A l'approche de l'ennemi, Joseph fit partir pour Blois l'impératrice avec le roi de Rome ; c'était Napoléon d'ailleurs qui l'avait ordonné pour épargner à son fils « le sort d'Astyanax le plus déplorable de l'histoire ». Cet enfant devait être le duc de Reichstadt. Quant à Joseph, au dernier moment, il se réfugia à Orléans, après avoir laissé à Marmont de pleins pouvoirs pour traiter d'une convention militaire. Napoléon accusa plus tard Joseph d'avoir tout perdu par sa fuite.

Capitulation de Paris. — La suprême bataille se livra sous les murs de Paris : deux débris de corps d'armée, quelques milliers de volontaires que leur âge exemptait du service, des ouvriers qui y avaient échappé on ne sait comment, des élèves de l'École polytechnique, sauvèrent l'honneur de Paris par leur résistance désespérée. Le vieux Moncey défendit bravement la barrière Clichy, où se dresse aujourd'hui son monument. Marmont, Mortier, tuèrent à l'ennemi 18.000 hommes, à peu près autant qu'ils avaient eux-mêmes de soldats sous leurs ordres. Mais les ennemis étaient trop ! Marmont, l'uniforme déchiré, les bottes maculées de sang, le visage et les mains noirs de poudre, envoya, vers le soir, des parlementaires au tsar (30 mars). La capitulation ne fut signée que le 31, à deux heures du matin. Les débris des troupes françaises devaient évacuer la ville et se retirer en armes en Normandie. Paris était recommandé à la générosité des hautes puissances alliées. Le tsar avait promis qu'il n'y aurait ni pillage, ni violence.

Le 31 mars, les chefs de la coalition, Alexandre, Frédéric-Guillaume et Schwarzenberg, celui-ci représentant l'empereur d'Autriche, vinrent rendre à Napoléon, dans sa capitale, les visites qu'ils en avaient reçues. Ils firent à Paris une entrée triomphale, suivis de leurs troupes victorieuses. L'attitude des faubourgs fut morne et menaçante ; les visages se dégelèrent sur les boulevards, où habitait la bourgeoisie ; les vivats éclatèrent dans les quartiers riches et aux Champs-Élysées ; de grandes dames montèrent sur les chevaux d'officiers autrichiens, ou en croupe derrière des cosaques, pour mieux admirer le défilé : « En 1814, Paris

ne comprit pas, comme en 1871, la dignité des rues désertes et des fenêtres closes. » Un marquis de Maubreuil par-

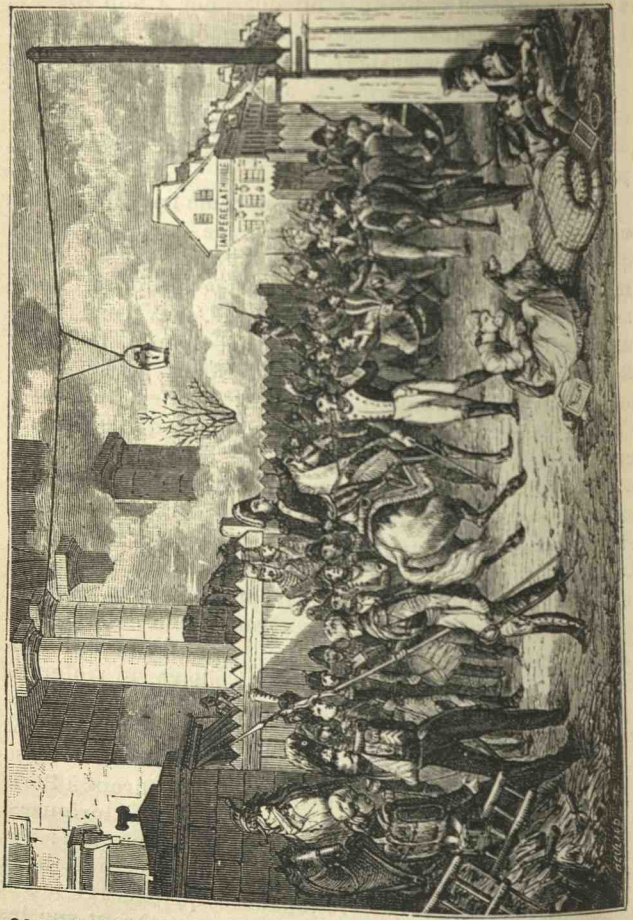

Combat de la Barrière Clichy (d'après Horace Vernet).

courut Paris avec la croix d'honneur attachée à la queue de son cheval. Un vicomte de la Rochefoucauld paya des ouvriers avinés pour renverser, de la colonne Vendôme, la

statue de bronze de Napoléon. L'un d'eux souffleta deux fois le colosse au visage ; mais ils ne réussirent qu'à lui arracher la Victoire qu'il tenait en main. La belle société arborale blanc, couleur des Bourbons : brassards, cocardes, panaches, chevaux, tout était blanc ; et à l'Opéra, on prostitua le vieux chant monarchique, *Vive Henri IV*, en répétant, aux acclamations de la salle : « Vive Alexandre ! » ou « vive Guillaume ! »

Gouvernement provisoire. — Le Sénat, si longtemps prosterné devant Napoléon[1] dans une servilité byzantine, nomma un gouvernement provisoire composé du duc de Dalberg, du comte de Jaucourt, de l'abbé de Montesquiou, du général Beurnonville, sur les indications et sous la présidence de Talleyrand (1er avril). Le lendemain, il vota la déchéance de l'empereur, en l'accusant un peu tard d'avoir violé le pacte constitutionnel. Le tsar Alexandre semblait porté à accepter le roi de Rome avec une régence. Mais Talleyrand le décida, avec l'aide de ses amis, les conspirateurs royalistes, à se prononcer en faveur des Bourbons.

Abdication de Napoléon. — Cependant, n'ayant pu réussir par sa pointe sur Saint-Dizier à retarder la marche des alliés vers Paris, Napoléon s'était lancé à marches forcées à leur poursuite. Le 31 mars, il était arrivé près d'Athis, à quelques lieues de Paris. En apprenant la capitulation, il retourna à Fontainebleau, avec le ferme dessein de combattre. Sa vieille garde ne demandait qu'à marcher au feu. Mais ses maréchaux, Ney, Macdonald, Oudinot, Lefebvre, Berthier, refusèrent de tenter un nouvel effort ; l'un d'eux, Marmont, avait même trahi le premier, en reconnaissant le gouvernement provisoire ; et ses lieutenants avaient conduit pendant la nuit leurs soldats au milieu des forces russes et prussiennes. Napoléon, pressé par son fidèle Caulain-

1. Lacépède, président du Sénat, avait déclaré, aux applaudissements de l'Assemblée, le 15 mars 1812, à la veille de l'expédition de Russie, « que la conscription ne prenait que le luxe de la population de la France ». Le 9 novembre 1813, il avait félicité Napoléon, au retour de la campagne d'Allemagne, « d'avoir tout surmonté ». « M. de Lacépède, dit Chateaubriand, avait parlé convenablement des ovipares ; mais il ne se pouvait tenir debout. »

court et par ses maréchaux, abdiqua en faveur de Napoléon II. Mais il était trop tard : Alexandre allégua que le gouvernement provisoire, ainsi qu'une partie des troupes, avaient déjà reconnu les Bourbons. Napoléon dut signer une abdication sans conditions (6 avril).

Cependant, en vertu du traité de Fontainebleau (11 avril), il reçut, sous la garantie des puissances, la souveraineté de l'île d'Elbe, avec un revenu de 2 millions et une garde de quatre cents hommes. Le 28 avril, il quitta Fontainebleau, après avoir dit adieu en pleurant à sa garde toujours fidèle. Il dut se déguiser pour éviter le zèle des néophytes royalistes du Midi de la France. L'Europe avait à peine suffi à son ambition; il recevait en aumône une souveraineté de quelques lieues carrées!

Napoléon eût mérité une chute moins lamentable. Il ne trouva de dévouement que parmi les humbles, parmi ceux qui n'avaient d'autre récompense à espérer de lui que leur sacrifice même. Ceux qu'il avait comblés d'honneurs et de dotations donnèrent l'exemple de la trahison. C'était sa faute. Napoléon avait gouverné en despote; le despotisme abaisse les caractères et tue l'initiative personnelle: « Il y a cause de mort, a dit Chateaubriand, dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme. »

La leçon de 1814 ne doit pas être perdue: elle prouve combien est fragile un pouvoir fondé seulement sur la force militaire et sur la conquête. En trois ans et dans trois campagnes furent sacrifiées, pour l'orgueil inflexible du maître, les trois dernières armées de la France. La nation, lassée, accepta les Bourbons, qui lui promettaient la paix. Paix humiliante cependant, qui ne laissait rien des conquêtes de la République! La France sortait des mains de Napoléon plus faible et plus menacée qu'en 1789. C'est la punition des nations qui s'abandonnent à un homme soi-disant providentiel au lieu de se gouverner elles-mêmes avec modération et suivant de sages lois[1].

1. « Le train du jour, dit Chateaubriand, est de magnifier les victoires de Napoléon ; les patients ont disparu ; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes ; on ne voit plus la France

SUJETS A TRAITER

Les vicissitudes de l'alliance franco-russe au temps de Napoléon.

Le mouvement national allemand de 1893.

État de la France en 1814.

Les résultats pour la France du règne de Napoléon.

épuisée, labourant son sol avec des femmes; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un réfractaire; on ne voit plus ces affiches de conscriptions collées au coin des rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de mort et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins. On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon, étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*. Edit. Biré, t. III, p. 399.)

CHAPITRE XII

LA RESTAURATION. — LES CENT JOURS

I. **La première restauration** (6 avril 1814-20 mars 1815). — Les intrigues des royalistes. — La famille de Bourbons. — La Charte octroyée de 1814. — Les fautes des Bourbons.

II. **Les Cent Jours** (20 mars-22 juin 1815). — Napoléon à l'île d'Elbe. — Le retour triomphal. — Louis XVIII à Gand. — Transformation du gouvernement impérial. — Benjamin Constant. — L'acte additionnel. — Le Champ de Mai.

III. **Waterloo et Sainte-Hélène.** — La septième coalition. — Les préparatifs militaires. — La campagne de Belgique. — Bataille de Waterloo (18 juin 1815). — Nouvelle déchéance de Napoléon. — Napoléon à Sainte-Hélène. — Sa mort (5 mai 1821). — Sa légende.

Caractère de la première Restauration. — « La France elle-même a voulu d'autres destinées. » Telle était la triste constatation que faisait Napoléon dans ses adieux de Fontainebleau. La France se donna aux Bourbons; ils ne surent pas la prendre. Un gouvernement nouveau ne doit mécontenter personne. Les Bourbons n'eurent point cette sagesse. Ils vexèrent de mille façons l'armée et le peuple. Bientôt le soldat et l'ouvrier ne cachèrent plus leur hostilité. Napoléon, mis au courant, n'hésita pas à tenter une aventure sans issue. La France en paya de nouveau les frais. Ainsi la première Restauration n'est qu'un prologue très court.

Intrigues des royalistes. — Les Bourbons étaient absolument inconnus en France, mais ils eurent quelques

---

Ouvrages a consulter : H. Houssaye, *1814; 1815* (3 vol.). — Las Cases, *le Mémorial de Sainte-Hélène*. — Welschinger, *le roi de Rome*. — Voir Jalliffier et Buchner, Cartes et Croquis, nos xxix et xxx.

partisans bruyants et sans scrupules, qui profitèrent de nos désastres pour éveiller sur eux l'attention publique et les recommander aux souverains coalisés. Dès l'entrevue de Langres (janvier 1814), Metternich avait écarté l'idée de la régence de Marie-Louise : « Le roi légitime est là », disait-il. Les souverains alliés étaient disposés à soutenir ses prétentions. « Ce ne fut qu'au bruit du progrès des alliés et précisément dans la mesure de ce progrès, que j'entendis parler des princes de la maison de Bourbon », écrit le duc de Broglie. Les conciliabules royalistes se tenaient dans l'hôtel Saint-Florentin, somptueuse demeure de Talleyrand, où était descendu le tsar. C'est Talleyrand qui dicta le choix du gouvernement provisoire et qui inspira ses proclamations. L'opinion demandait la déchéance de Napoléon pour avoir la paix, et la régence au nom du roi de Rome, pour assurer l'avenir. Talleyrand, en circonvenant les souverains alliés, en exploitant la peur de Napoléon auprès de tous ceux qui le trahissaient, réussit à glisser sur le trône Louis XVIII[1].



1. Né à Versailles, le 17 novembre 1755, mort à Paris, le 16 septembre 1824, il épousa, en 1771, Marie de Savoie, fille du roi de Sardaigne, morte en 1810 sans postérité. Ce prince était âgé de près de soixante ans ; son embon-

Louis XVIII et sa famille. — Louis XVIII représentait avec conviction le principe de la légitimité[1] ; cependant il joua sans déplaisir son rôle de monarque constitutionnel ; il cherchait surtout à sauver les apparences. Quand il croyait sa dignité sauvegardée, il transigeait volontiers dans la pratique et mettait plus de coquetterie à gagner ses ennemis que d'empressement à combler ses amis. Avec beaucoup de finesse, un esprit très vif, un bon sens très aiguisé, il fut indolent par scepticisme et par tempérament ; mais il sut éviter bien des fautes et s'opposer à bien des excès.

Son frère, le comte d'Artois, représentait, au contraire, l'intransigeance absolue. On lui reprocha justement de s'entourer « de toutes les vieilles mascarades de l'émigra-

point le rendait impotent : il avait les jambes constamment entourées de flanelle et marchait difficilement, à l'aide d'une canne. Connu sous le nom de *Monsieur*, ou désigné sous son titre de *comte de Provence*, il avait mené, dès le règne de Louis XVI, son frère, une vie de plaisirs, entrecoupée de coûteux voyages à travers la France « avec une véritable dévastation sur son passage ». Il voulait aussi faire le « petit émoustillé, rôle qui ne convenait pas à sa graisse », constatait la malicieuse comtesse de la Marck. Il acquit une popularité facile en contribuant à la chute de Calonne et à l'adoption du décret relatif à la représentation double du tiers État. Au moment de la fuite à Varennes, plus heureux que son frère, il put gagner Bruxelles sous un déguisement et séjourna successivement à Vérone, à Blanckenbourg, à Mitau, à Varsovie, et, depuis 1806, en Angleterre, à Gosfield et à Hartwell. Entré en France avec les Prussiens, il en fut chassé par le succès de Valmy, prit le titre de régent, lors de l'exécution de Louis XVI, et de roi, après la mort du dauphin Louis XVII (10 juin 1795). Il appuya toutes les prises d'armes en Vendée, négocia vainement avec Barras et avec Bonaparte la restauration de la monarchie. A Mitau, la munificence du tsar Paul Ier lui avait permis d'organiser un semblant de représentation royale : 100 gardes du corps, 3 aumôniers, un chambellan, étaient attachés à son service. Son lever, ses repas, son coucher étaient soumis à l'étiquette d'une cour, mais d'une cour appauvrie et besogneuse. Il avait même des ambassadeurs accrédités auprès des principaux souverains. L'échec des conspirations de Cadoudal et de Pichegru recula pour longtemps la réalisation de ses espérances, sans toutefois les décourager.

1. Louis XVIII ne perdit jamais le souvenir de la prééminence de son berceau ; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession ; sa hauteur croissait en raison de son abaissement ; son diadème était son nom. Il avait l'air de dire : « Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front. » (CHATEAUBRIAND.)

tion ». Il organisa, au pavillon de Marsan, une sorte de gouvernement occulte de protestation contre les idées sagement libérales de son frère. Ce fut le mauvais génie de la Restauration. Il avait deux fils : le duc d'Angoulême, qu'on appela bientôt *le Dauphin*, était timide, borné, gouverné par sa femme, l'altière fille de Louis XVI, qui était obsédée de la fin cruelle de ses parents et ne songeait qu'à les venger. L'autre fils, le duc de Berry, cherchait à devenir populaire en affectant, à l'égard des soldats, les manières brusques et familières de Napoléon ; seulement sa brutalité offusquait ses aimables qualités. Quant au duc d'Orléans, qui résida au Palais-Royal, malgré sa conduite correcte, il fut très étroitement surveillé par l'entourage royal ; on lui reprochait déjà son passé ; il était l'espoir du parti libéral.

Déclaration de Saint-Ouen. — Telle était la famille royale à laquelle la France confia sa destinée. L'acte voté par le Sénat, le 6 avril, rappela les Bourbons. Mais, en même temps, il contenait l'ébauche d'une constitution destinée à sauvegarder surtout les situations personnelles acquises sous le régime de Napoléon, et, en particulier, le Sénat et le Corps législatif. Louis XVIII repoussa le projet constitutionnel du Sénat : « Cependant il ne pouvait briser l'instrument de la gloire, l'Empire, en gardant ses institutions, instruments de tyrannie. La charte était la rançon de Louis XVIII. » (Chateaubriand.) Le tsar, d'ailleurs, en avait fait la condition de son appui aux Bourbons. Louis XVIII s'engagea donc à mettre sous les yeux du Sénat le travail qu'il préparerait avec une commission choisie dans le sein des deux Chambres. Tout de suite la déclaration de Saint-Ouen (2 mai 1814) posa les bases du nouveau gouvernement.

Le gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir : le Sénat et la Chambre, composée des *députés des départements*. L'impôt sera librement consenti ; la liberté publique et individuelle assurée ; la liberté de la presse, respectée, sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique ; la liberté

des cultes, garantie. Les propriétés seront inviolables et sacrées ; la vente des biens nationaux restera irrévocable. Les ministres, responsables, pourront être poursuivis par une des Chambres législatives et jugés par l'autre. Les juges seront inamovibles, et le pouvoir judiciaire, indépendant. La dette publique sera garantie. Tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires. Enfin nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes.

En somme, c'étaient les idées de la Révolution qui reprenaient leur cours, comme si l'histoire s'était arrêtée depuis 1792. Malgré les prétentions des royalistes, la Restauration ne fut pas un retour complet à l'ancien régime. La France conserva l'organisation sociale issue de la Révolution et l'organisation administrative établie par Napoléon.

L'entrée de Louis XVIII à Paris, le 4 mai, au son des cloches et du canon, fut une sorte de répétition de celle des alliés, le 31 mars. Les vieux grenadiers[1], la haine au cœur, furent forcés de faire la haie devant le roi, sous les yeux des soldats étrangers. Le peuple resta froid en face de la famille royale ; il hua Berthier et les maréchaux traîtres à Napoléon, acclamant, au contraire, les bataillons de la vieille garde. La bourgeoisie fit un accueil chaleureux ; la noblesse prodigua les démonstrations enthousiastes.

La Charte de 1814. — La *Charte de* 1814 ne sortit pas des délibérations d'une assemblée : elle fut discutée et rédigée par une commission, dont le roi avait nommé les membres, et que présidait le chancelier Dambray ; elle fut

1. « Ces grenadiers, couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre, ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens dans la capitale envahie de Napoléon... A travers leurs moustaches ils laissaient voir leurs dents comme des tigres... Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été mis à une pareille épreuve et n'ont souffert un pareil supplice. Si, dans ce moment, ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre. » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, III, 440.)

promulguée le 4 juin. Elle semblait une adaptation à la France de la constitution anglaise. Le pouvoir législatif était partagé entre deux Chambres : la *Chambre des pairs*, composée de membres nommés par le roi, à titre héréditaire ; la plupart des sénateurs de l'Empire y entrèrent ; la *Chambre des députés des départements*, ainsi dénommée pour empêcher qu'elle pût jamais se proclamer Assemblée nationale et constituante, correspondait à l'ancien Corps législatif. Le choix des députés était réservé à des électeurs *censitaires*, payant 300 francs de contributions directes et âgés d'au moins trente ans. Pour être éligible, il fallait être âgé de quarante ans et payer 1.000 francs de contributions directes. Le concours des deux Chambres était nécessaire pour faire la loi ; mais, comme en Angleterre, la Chambre basse seule devait voter le budget. C'était le roi qui choisissait les présidents des deux Chambres sur une liste de cinq membres présentés par chacune d'elles. Les Chambres devaient être convoquées tous les ans ; le roi, ouvrant la session par le discours du trône, les Chambres y répondant par le vote de l'adresse. Le roi exerçait son pouvoir exécutif par l'intermédiaire des ministres de son choix, mais responsables devant les Chambres ; il avait la sanction des lois, la nomination de tous les fonctionnaires et agents du pouvoir, le droit d'ajourner et de dissoudre la Chambre basse.

Déception des libéraux. — C'était un ensemble de garanties sérieuses contre le despotisme. Cependant les espérances conçues par les libéraux, lors de la déclaration de Saint-Ouen, furent en partie déçues ; Louis XVIII prenait le titre de « Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre » ; il datait la charte de la dix-neuvième année de son règne, effaçant, comme d'un trait de plume, la Révolution et l'Empire ; la charte fut *octroyée :* Louis XVIII tenait à ce terme pour maintenir dans toute son intégrité sa prérogative royale. La France allait jouir d'institutions libérales, mais qui n'étaient qu'un *octroi* gracieux du roi, qui dépendaient de son bon plaisir, qu'il avait toujours le droit virtuel de modifier et de suspendre. La charte de 1814 n'est donc pas un contrat avec la nation, ni une

constitution. D'ailleurs, le roi a seul l'initiative des lois; aucun amendement ne peut leur être présenté qu'avec son assentiment. De plus, l'article 14, plus tard invoqué par Charles X, permet au roi de faire « des ordonnances et règlements pour l'exécution des lois et pour la sûreté de l'État ». La question se posera, en 1830, de savoir si le roi a le droit d'*abolir une loi par une ordonnance*, ce qui serait lui attribuer la plénitude de l'absolutisme.

En outre, la responsabilité des ministres n'est pas suffisamment définie : la charte déclare qu'en cas d'accusation, c'est la Chambre basse qui soutient l'accusation et la Chambre haute qui juge. Mais le roi est-il obligé de prendre ses ministres dans la majorité du Parlement et de s'en séparer sur un vote de blâme de leur politique ? En ce cas, c'est la nation qui gouverne et c'est « l'essence même de la République », comme le proclamait Royer-Collard ; ou bien le roi a-t-il le droit de choisir ses ministres arbitrairement et de les garder, malgré la volonté clairement exprimée du Parlement, pourvu qu'ils gouvernent dans les limites de la Charte ? En ce cas, la souveraineté appartient au roi, et il exerce la *monarchie constitutionnelle* par opposition avec la *monarchie parlementaire*. L'article 6 de la Charte déclare la religion catholique religion d'État ; est-ce une menace contre la tolérance promise aux autres cultes ? En outre, comment serait réglée la liberté de la presse ? Quel serait le mode d'élection des députés ? Il y avait là des questions graves, laissées dans le doute et dont le règlement devait avoir une influence décisive sur la marche du nouveau gouvernement.

Convention du 23 avril et traité du 30 mai 1814. — La situation nouvelle de la France en Europe fut réglée par la convention du 23 avril et par le traité du 30 mai 1814. La convention signée par le comte d'Artois abandonnait aux alliés toutes les places encore occupées par nos garnisons en dehors des frontières nouvelles assignées à la France, avec tout le matériel de guerre contenu dans leurs arsenaux. C'étaient d'incalculables ressources perdues sans compensation. Le traité de Paris du 30 mai

laissa à la France ses limites de l'ancienne monarchie, augmentées de Mulhouse, de Montbéliard, d'Avignon, de Chambéry, qui étaient auparavant des enclaves étrangères au milieu du sol français. Mais l'Angleterre garda Sainte-Lucie, Tabago, l'île de France et les Seychelles. Les frontières de l'ancienne Gaule, conquises depuis vingt ans, et dont les populations étaient déjà presque complètement assimilées, étaient perdues. Cependant le désir de la paix était si vif que ce lourd sacrifice eut lieu sans trop de déchirement.

Les émigrés et le clergé au pouvoir. — La nation semblait disposée à bien accueillir la royauté avec la Charte. S'il y avait des opposants nombreux, il n'y avait pas de véritable parti d'opposition. Le nouveau gouvernement, par ses maladroites provocations, ne tarda pas à en créer un. Ce furent d'abord des provocations dans le choix des personnes : le ministère de la Guerre fut confié à Dupont, comme pour le récompenser de cette capitulation de Baylen, qui avait porté le premier coup à la fortune de Napoléon. L'abbé de Montesquiou, « une réclame de la légitimité », selon Chateaubriand, eut le portefeuille de l'Intérieur; l'abbé Louis eut les Finances, le chancelier Dambray eut la Justice; Malouet, la Marine qui échut, lors de sa mort, au comte Beugnot. Talleyrand s'était réservé les Affaires étrangères, dont l'intérim fut exercé par le marquis de Jaucourt; le duc de Blacas fut ministre de la maison du roi; c'étaient beaucoup d'abbés et de *ci-devant nobles*. Leurs amis accoururent en foule, sûrs d'être bien accueillis. La maison militaire du roi (mousquetaires, chevaux-légers, Cent-Suisses, gardes du corps) fut reconstituée avec des nobles de race authentique, dont beaucoup avaient servi comme Vendéens, chouans, ou volontaires de l'armée de Condé. Les biens nationaux non vendus furent restitués à leurs propriétaires. Les émigrés espéraient bien recouvrer les autres. Ils se répandaient en amères récriminations contre la modération du roi, qu'ils qualifiaient d'anarchie révolutionnaire. Ils demandaient très nettement la suppression de toutes les institutions de la France nouvelle et le retour à l'ancien régime.

Fautes de la Restauration. — Les provocations

dans les actes ne se firent pas attendre. Le drapeau blanc fleurdelisé fut substitué au drapeau tricolore. L'armée fut très réduite; 12.000 officiers furent mis en demi-solde; 10.000 à la retraite[1]. Ce furent autant de détracteurs passionnés, d'ardents adversaires du régime nouveau. Soult, qui remplaça bientôt Dupont, ne sut pas défendre ses compagnons d'armes et les sacrifia à toutes les prétentions des émigrés. Les officiers de la *bouche* furent mieux traités que ceux de l'armée; l'odeur des cuisines remplaça celle de la poudre. La censure fut décrétée contre tout écrit de moins de 30 feuilles d'imprimerie. Une ordonnance prescrivit le repos du dimanche et la fermeture de tous les établissements publics pendant les offices religieux. On réclamait une Saint-Barthélemy de Jacobins et de régicides pour célébrer dignement l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier. Carnot, menacé, dut se cacher. Aux obsèques de Mlle Raucourt, de la Comédie-Française, Louis XVIII dut envoyer un clerc de sa chapelle célébrer l'office pour éviter une émeute; le curé de Saint-Roch, invoquant les anciennes excommunications de l'Église contre les comédiens, avait refusé de recevoir la dépouille mortelle.

La légende napoléonienne. — L'opposition grandissait : les libéraux reprochaient au roi son entourage d'émigrés et de prêtres, et craignaient le triomphe complet de la réaction. Les demi-soldes colportaient tous les mauvais bruits, commentaient aigrement toutes les fautes, arboraient au moindre prétexte la cocarde tricolore, excitaient les soldats à pousser le cri séditieux de « Vive l'Empereur! » La légende « du petit Tondu » commença : on le représentait avec sa redingote grise et son petit chapeau sur des pichets, sur des assiettes; il apparaissait au fond des boîtes à surprises, derrière des cartes transparentes; on chantait, sans trop se cacher, un refrain populaire, « Il reviendra ». Les salons étaient frondeurs; l'opinion s'in-

1. Les capitaines en demi-solde touchaient 73 francs par mois; les sous-lieutenants, 41 francs.

quiétait. Le général Exelmans, traduit par Soult devant un conseil de guerre pour indiscipline, fut acquitté à l'unanimité. Un complot fut préparé par Fouché, qui ne pouvait pardonner au roi de ne l'avoir pas fait ministre. Carnot et Davout, qui n'avaient rien accepté du nouveau régime, refusèrent cependant de se laisser entraîner. Mais Drouet d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, les frères Lallemand, avaient promis de faire marcher leurs troupes. On s'entendait pour détrôner le roi : Fouché eût voulu lui substituer le duc d'Orléans ou le roi de Rome. Il intriguait avec tout le monde. Les généraux espéraient soit la régence de Marie-Louise, soit même le retour de Napoléon. Les caricatures l'annonçaient; on voyait des aigles rentrer par les fenêtres du château des Tuileries, d'où sortait par les portes un troupeau de dindons. « Religion, idées, intérêts, langage, terre et ciel, tout était différent pour le peuple et pour le roi par ce qu'ils étaient séparés par un quart de siècle équivalent à des siècles. » (Chateaubriand.)

Napoléon à l'île d'Elbe. — Cependant le retour de Napoléon est dû à un coup d'audace et non à ce complot sans consistance. Lorsque le 1er mars, à trois heures du matin, il aborda au golfe de Jouan, il n'avait pour complices que sa gloire et les fautes du Bourbon. Il ne pouvait se contenter, comme Dioclétien à Salone, « de la souveraineté d'un carré de légumes..... Il s'appelait Napoléon, et il n'avait que quarante-cinq ans. » (H. Houssaye.) Sans doute il avait déclaré qu'à l'île d'Elbe il voulait vivre comme un juge de paix. Il semblait même s'être arrangé une vie suffisamment remplie pour occuper son besoin d'action, en travaillant à tracer des routes, à creuser un port de commerce, à exploiter les mines. Il eut ses réceptions et son semblant de cour; Drouot, Bertrand, Cambronne, à force de dévouement, cherchaient à lui rendre supportable son exil. Mais il avait le cœur profondément ulcéré ; son fils était élevé à Vienne comme un archiduc autrichien. Sa femme se laissait consoler de la perte du trône par les assiduités du comte de Neipperg; en vain les réclamait-il l'un et l'autre; Marie-Louise ne sut être ni

épouse, ni mère. Elle n'éleva aucune protestation contre la pression de la cour d'Autriche pour la détourner de son devoir. La pension annuelle de 2 millions, qui était assurée à Napoléon par le traité de Fontainebleau, ne lui était pas payée. Plusieurs tentatives d'assassinat furent dirigées contre sa personne. Enfin au congrès de Vienne, on discutait sa résidence définitive. Talleyrand assurait qu'il était trop près de la France et de l'Italie, et qu'il fallait le reléguer aux Açores ou, mieux encore, à Sainte-Hélène.

L'arrivée d'un ancien auditeur au Conseil d'État, Fleury de Chaboulon, qui lui fit connaître le mécontentement de l'armée, l'impopularité des Bourbons, les divisions des puissances, décida Napoléon à tenter un coup de fortune; après avoir trompé la surveillance des commissaires anglais, il s'embarqua avec quelques centaines d'hommes sur le brick *l'Inconstant*, accompagné de six bâtiments plus petits. Il jouait avec bien peu de chances une grosse partie, qui avait pour enjeu la conquête de la France. Le retour de l'île d'Elbe fut la faute capitale, le crime irrémissible de Napoléon. Il allait replonger la France dans la défaite et dans l'invasion. Il fut sans pitié pour le grand pays qui lui avait déjà donné sans compter l'or de son épargne et le sang de ses braves: « Il faisait un coup de tête contre le monde. » (Chateaubriand.)

Le retour de l'île d'Elbe. Grenoble. — Cette équipée, qui devait finir en épopée, débuta comme un invraisemblable roman d'aventures. Débarqué au golfe Jouan, le 1er mars, Napoléon se garda bien de prendre la route de Marseille. La Provence, toute royaliste, lui était absolument hostile. Les populations patriotes et libérales du Dauphiné devaient, au contraire, lui faire bon accueil. A mesure qu'il s'avancait par Grasse, Digne, Sisteron, Gap, Corps, les paysans, les soldats et les officiers en demi-solde, accouraient autour de lui. A Digne, il fit imprimer deux proclamations : dans la première, adressée au peuple, il attribuait ses revers à la double défection d'Augereau et de Marmont, il rappelait qu'il avait été l'élu de la nation et

promettait un gouvernement national. Dans la seconde, il évoquait, pour les soldats, les noms magiques des anciennes victoires, et promettait que « bientôt l'aigle aux couleurs nationales volerait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame ».

Le 7, journée décisive, à Laffrey, à quelques lieues de Grenoble, un bataillon envoyé pour l'arrêter barre la route. Napoléon y a reconnu ses vieux soldats : il marche à eux : « S'il en est parmi vous un seul qui veuille tuer son général, il le peut. » Le bataillon l'acclame et le suit. Deux heures plus tard, près de Vizille, le jeune colonel la Bedoyère lui amène son régiment, le 7e de ligne. C'est une petite armée, qui, le soir, arrive sous les murs de Grenoble, escortée par une foule de paysans. Le général Marchand a fait fermer la porte de Bone : du dedans et du dehors on la brise à coups de hache, aux acclamations du peuple qui se presse sur les remparts. En une journée, Napoléon avait gagné un bataillon, un régiment, une place forte, presque toute une province.

Désarroi des Bourbons. — Les Bourbons avaient d'abord accueilli presque avec satisfaction la nouvelle du débarquement. Ils s'imaginaient que « l'ogre de Corse » serait fusillé en route ! « Tant mieux ! s'écria le comte d'Artois ; nous allons montrer ce que nous sommes. » Envoyé à Lyon avec Macdonald et le duc d'Orléans, il fut des premiers à se sauver. Le 10 mars, Lyon acclama l'empereur avec frénésie. Le maréchal Ney était venu s'offrir de lui-même au roi, déclarant que Napoléon méritait d'être ramené « dans une cage de fer ». Mais sa résolution s'ébranlait à mesure qu'il approchait de son glorieux maître. A Auxerre, il mena lui-même ses troupes à Napoléon (17 mars) ; il n'aurait pas pu les entraîner contre lui [1] : « Je ne pouvais pas, dira-t-il plus tard, arrêter l'eau de la mer avec les mains. »

1. Un mauvais plaisant colla sur la colonne Vendôme un billet ainsi conçu : « Napoléon empereur à Louis roi : Mon cousin, ne m'envoyez plus de troupes, j'en ai assez. »

A Paris, le roi chercha d'abord à s'appuyer sur les Chambres et, dans la séance royale du 16 mars, il jura d'observer la Charte. Mais, à mesure que les défections se produisaient, la situation devenait plus critique. La légitimité « tomba en défaillance ». Le duc de Blacas proposait sérieusement au roi d'attendre l'usurpateur sur son trône, entouré de toute la famille royale : « Vous me proposez la chaise curule, s'écria le roi; je n'ai aucun goût pour elle. »

Louis XVIII à Gand. — A l'approche de Napoléon, le roi prépara sa fuite en grand secret. Il écrivit à Talleyrand que sa tête était nécessaire à la France. Il la mit donc en sûreté. Il eût bien voulu regagner l'Angleterre. Mais Marmont lui persuada de s'éloigner le moins possible ; il se retira à Lille, puis à Gand, où, avec quelques courtisans, aidés de Chateaubriand, il organisa un pseudo-gouvernement. Les princes, comte d'Artois, duc d'Orléans, les Condé, l'entouraient ; les ministres l'avaient suivi, sauf Montesquiou, qui était à Londres. Chateaubriand eut à sa place l'intérim de l'intérieur ; Pozzo di Borgo représentait auprès de lui les alliés. Dans cette petite cour, deux factions se dessinaient : celle du comte d'Artois et des émigrés, qui reprochaient aigrement au roi ses concessions à l'esprit nouveau ; celle de Chateaubriand et de Guizot qui réprouvait l'esprit de réaction, qui eût voulu sauver la liberté et prévenir une nouvelle invasion de la France. Tous ces ministères étaient pour le moment des sinécures. On dînait au « Poisson-Blanc » de Gand, dans les guinguettes, en attendant que le sort des batailles réglât la destinée des empires. La Restauration était à bas, parce qu'elle était suspecte de trop de complaisance pour l'ancien régime.

Napoléon à Paris. — Le 20 mars 1815, Paris s'était éveillé sans gouvernement. Napoléon y entra le soir même. Paris était lugubre, les places publiques, désertes ; les cafés, les lieux de réunion, à demi fermés. Les passants s'évitaient ; on ne rencontrait guère dans les rues que des soldats et des officiers attardés, chantant *la Marseillaise*, offrant à tout venant et presque à la pointe du sabre des cocardes

tricolores... A nuit close, le maître arriva... Il grimpa l'escalier des Tuileries, porté sur les bras de ses généraux, de ses anciens ministres, de tous les serviteurs passés et présents de sa fortune, sur le visage desquels on pouvait néanmoins lire autant d'anxiété que de joie. » (Duc de Broglie.) Les dames de la cour impériale, en grande toilette, s'empressèrent d'arracher les fleurs de lis appliquées sur les tapisseries pour faire reparaître les abeilles impériales. La joie de tout l'ancien personnel impérial tenait du délire. Napoléon s'empressa de reconstituer un gouvernement : il donna l'Intérieur à Carnot, la Guerre à Davout; Maret, Caulaincourt, Fouché, Decrès, Gaudin, Mollien, reprirent leurs anciens portefeuilles.

La septième coalition. — Il était plus facile à Napoléon de rentrer aux Tuileries que de s'y maintenir. Il tentait une aventure désespérée; dès le 13 mars, les souverains réunis à Vienne l'avaient mis hors la loi. Une septième coalition se forma. Le traité du 25 mars entre les *quatre* eut pour but le maintien de la paix et pour moyen la guerre. La France fut mise en interdit tant qu'elle serait aux mains de Napoléon. La presse tudesque allait jusqu'à réclamer le démembrement de la France : « Cette fois, il faut la partager... Le monde ne peut rester en paix tant qu'il existera un peuple français. Changeons-le en peuples de Neustrie, de Bourgogne et d'Aquitaine... Il faut les exterminer, les tuer comme des chiens enragés. » Napoléon ne pouvait pas triompher de l'Europe conjurée à sa perte : c'était l'évidence même. Aussi, tandis que Soult, Mortier, Jourdan, Augereau, le reconnaissaient sans enthousiasme, Marmont, Macdonald, Victor, Oudinot, Gouvion-Saint-Cyr, la plupart des derniers maréchaux créés, restaient fidèles à la fortune du roi.

Le Gouvernement des Cent Jours. — Napoléon ne pouvait avoir confiance en personne : tous l'avaient trahi et étaient disposés à le trahir de nouveau. Les préfets furent maintenus : ils le servirent mollement; beaucoup étaient d'ailleurs ses créatures. Les maires furent hostiles ; c'étaient des nobles inféodés au clergé. Une prise d'armes

sans importance eut lieu en Vendée sous le jeune la Roche-jacquelein. Celles du Languedoc furent plus dangereuses. Toulouse fut soulevé par Vitrolles et le duc d'Angoulême; Masséna battit même, à Loriol, une petite troupe fidèle à l'empereur. Mais Grouchy, envoyé à Lyon, prit des mesures énergiques; les royalistes refoulés capitulèrent à la Palud; le duc d'Angoulême put s'embarquer à Cette, et Masséna fit sa soumission. Les classes dirigeantes étaient hostiles. La presse, gagnée par Fouché, tenait un langage modéré malgré l'abolition de la censure. Mais une nuée de pamphlets et de libelles condamnaient le coup d'audace de Napoléon et faisaient prévoir la catastrophe finale [1].

Le peuple seul avec l'armée soutenait franchement Napoléon. Le rétablissement de l'Empire rendait la confiance aux paysans acquéreurs de biens nationaux, aux officiers de fortune frappés de disgrâce, aux roturiers investis des plus hauts emplois. Il semblait que la Révolution de 1792 rentrât aux Tuileries, bottée, éperonnée, avec Napoléon. Des fédérations se formèrent dans les grandes villes. Des clubs s'ouvrirent. *Le Patriote* de 1789 reparut. On chantait dans les faubourgs de Paris *la Marseillaise* et *la Carmagnole*. Napoléon avait rétabli par décret la garde nationale, partagé la France en sept grandes divisions de police, où il avait envoyé des commissaires extraordinaires, comme au temps de la Convention. Allait-il donc s'attribuer la dictature jacobine ? ramener la Terreur ? proclamer la levée en masse? Quelques Jacobins le lui conseillaient. Mais l'idée de faire descendre un chef militaire de génie à la condition de président de la République était une chimère. Napoléon était un homme d'ordre. Il eut peur de « la Jacquerie ». Il endossa les défroques de la légi-

1. Une chanson populaire se terminait par ce refrain : « Dieu, rends-nous notre père de Gand. » On affichait des placards comme celui-ci : « Aujourd'hui grande représentation au théâtre de l'Ambition, place du Carrousel, au profit d'une famille indigente de Corse. On donnera: *l'Empereur malgré tout le monde*, farce tragi-comique; *les Princes et Princesses sans le savoir*, folie burlesque, et le ballet des *Esclaves*. On terminera par une entrée de cosaques. » (V. Henry Houssaye, *1815*, t. I, p. 518 et suiv.)

timité. Tout le monde parlait autour de lui de liberté; il en parla plus haut que tous les autres. L'on attendait de lui une constitution plébéienne. Sur les conseils de Sismondi et de Benjamin Constant, il donna une constitution aristocratique. C'est Benjamin Constant qui fut chargé de la rédiger [1].

L'Acte additionnel. — La nouvelle constitution, *la Benjamine*, comme on l'appelait à cause de son auteur, porte le nom officiel d'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*. Elle maintient tous les titres relatifs à l'hérédité, à la famille impériale et aux grands dignitaires de l'Empire; mais elle en modifie absolument le fonctionnement. Désormais l'Empire devient une monarchie constitutionnelle. L'autorité impériale est limitée par deux Chambres : une Chambre des pairs nommés par l'empereur, à titre héréditaire; une Chambre des représentants, élue par le peuple. Cette Chambre doit être composée de 629 représentants, ayant au moins vingt-cinq ans, nommés pour cinq ans et se renouvelant intégralement au bout de ce terme. Les assemblées électorales de canton, d'arrondissement et de département, instituées par le sénatus-consulte de l'an X,

1. Benjamin Constant de Rebecque (1757-1830), descendant d'une famille de protestants français réfugiés à Genève, faisait partie, dans le Tribunat, de cette opposition libérale qui fut aisément décapitée par le grand sabre du premier Consul. Intimement lié avec Mme de Staël, il vécut longtemps avec elle dans l'illustre société de Weimar. Le 19 mars 1814, il avait lancé contre Napoléon une ardente philippique. « Auteur de la constitution la plus tyrannique qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de liberté. Mais c'est lui qui, durant quatorze ans, a miné et détruit la liberté. Il n'avait pas l'excuse des souvenirs, l'habitude du pouvoir. Il n'était pas né sous la pourpre. Ce sont ses concitoyens qu'il a asservis, ses égaux qu'il a enchaînés... Ne sommes-nous pas mille fois plus libres que sous son Empire ? Il promet la victoire, et trois fois il a laissé ses troupes, en Égypte, en Espagne et en Russie, livrant ses compagnons d'armes à la triple agonie du froid, de la misère et du désespoir. Il a attiré sur la France l'humiliation d'être envahie. Il a perdu les conquêtes que nous avions faites avant lui. Il promet la paix, et son nom seul est un signal de guerre... La guerre intestine et la guerre extérieure, voilà les présents qu'il nous apporte. » Quelques jours plus tard Benjamin Constant demandait son pardon à Joseph pour cet article. Napoléon le vit, se rendit compte qu'il n'était inféodé à aucune autre cause que celle de la liberté. Il le nomma conseiller d'État, avec la mission de travailler à l'Acte additionnel.

sont maintenues, avec ce correctif important que les vacances dans les collèges électoraux seront remplies chaque année. Les deux Chambres votent les lois, l'impôt et le contingent annuel ; elles nomment elles-mêmes leur bureau ; la Chambre des représentants examine et vote la première le budget et les comptes des dépenses des exercices précédents. Le gouvernement a l'initiative des lois; mais les Chambres peuvent les amender et inviter le gouvernement à présenter des projets de loi, en rédigeant ce qu'il leur paraît convenable d'y insérer. Les ministres sont responsables. Les juges sont inamovibles; la liberté des cultes est garantie à tous, sans qu'il soit fait mention d'une religion d'État ; la liberté de la presse est complète, sans aucune censure préalable, sauf la responsabilité légale devant le jury. La mise en état de siège doit être confirmée par une loi.

Cette constitution établissait donc un contrôle permanent et sérieux du Parlement sur le pouvoir exécutif. Elle élevait le nombre des électeurs de 15.000 à environ 100.000. Le duc de Broglie y approuvait « beaucoup de dispositions efficaces et sincères » ; et Chateaubriand y retrouvait la Charte, sauf le droit de confiscation qu'elle avait aboli et que l'empereur avait tenu à rétablir pour pouvoir faire sentir « la force de son vieux bras ». Cependant les libéraux se demandaient dans quel esprit serait appliqué l'*Acte* nouveau ; les vrais bonapartistes regrettaient la dictature militaire ; les républicains souhaitaient l'établissement du suffrage universel et condamnaient l'hérédité de la pairie. *La Benjamine* était certainement la constitution la mieux appropriée à l'état actuel des esprits. Cependant elle fut accueillie de tous les partis avec une certaine défiance. Elle fut proposée à l'approbation d'un plébiscite. Le dépouillement donna 1.532.527 oui contre 4.802 non. Les abstentions étaient très nombreuses.

Il est évident que Napoléon avait cédé à la nécessité d'être au moins aussi libéral que les Bourbons. A certains égards, les garanties de liberté étaient même plus précises dans l'acte additionnel que dans la charte de 1814 (préro-

gatives des Chambres, liberté de la presse, liberté des cultes). Pourquoi donc fut-il moins bien accueilli? C'est que la bourgeoisie, à laquelle ces concessions étaient faites, les tenait pour peu sincères. Elle n'avait pas confiance dans cet autocrate devenu souverain constitutionnel. Napoléon lui-même s'étonnait par instant de jouer ce rôle. Dans le curieux entretien où il « commanda » une constitution à Benjamin Constant, on sent à chaque instant le regret percer sous la résignation : « s'il y a des moyens de gouverner avec une Constitution, à la bonne heure... Le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir; il conviendra plus sûrement à mon fils ». En exigeant, avec une sorte de violence, le titre d'*acte additionnel* aux Constitutions de l'Empire, il montrait sa volonté de rattacher, lui aussi, le présent au passé. C'était sa façon à lui de dater sa charte de la dix-neuvième année de son règne.

Le Champ de Mai. — Aux difficultés du dedans se joignaient les menaces du dehors. Thiers résume la situation en disant : « La France ne croyait pas plus à Napoléon quand il parlait de liberté que l'Europe lorsqu'il parlait de paix. » Le parti libéral restait froid à ses avances. Les souverains fermaient l'oreille à ses propositions. Il lui fallait organiser un gouvernement, et en même temps créer une armée, lancer le pays dans les hasards, encore et toujours faire la guerre. Reconquérir le trône avait été pour lui plus facile que régner.

Il avait promis de réunir un *Champ de Mai*, pour prêter serment à la nouvelle Constitution, passer en revue les électeurs de Paris, la garde nationale, l'armée reconstituée et lui distribuer les aigles. Ce devait être, dans la pensée de l'empereur, une manifestation grandiose, qui, tout ensemble et assez singulièrement, évoquait les traditions carolingiennes et réveillait les souvenirs révolutionnaires.

Le champ de mai se tint au Champ de Mars, le 1er juin avant que les résultats du plébiscite fussent connus. La cérémonie fut froide : l'empereur et sa suite portaient des uniformes trop chamarrés, trop de velours et de plumes :

les estrades et tribunes empêchèrent le peuple de rien voir du défilé. L'armée et surtout la garde impériale poussèrent des acclamations frénétiques. Ils allaient donner joyeusement leur vie pour leur idole.

Les élections amenèrent à la Chambre des représentants une majorité de républicains et de libéraux hostile au régime impérial. Dès l'ouverture de la session (7 juin 1815), la malveillance fut évidente. Lanjuinais fut élu président de préférence à Lucien Bonaparte, qui s'était porté candidat. Mais les résolutions des Chambres étaient vaines. C'est sur un champ de bataille autrement sanglant qu'allaient se jouer les destinées de la France. Napoléon partit pour la Belgique, le 12 juin.

Préparatifs militaires. — Depuis qu'il avait été mis hors la loi par l'Europe coalisée, il avait préparé activement la guerre. Son ministre Davout l'avait habilement secondé. Au 20 mars, il avait trouvé un effectif d'environ 200.000 hommes (102 régiments d'infanterie à deux bataillons et 57 régiments de cavalerie). Les régiments furent portés de deux à cinq bataillons, les anciens soldats rappelés, les conscrits de l'année enrôlés, les gardes nationaux mobilisés et exercés. Paris fabriquait par jour 3.000 fusils. En quelques semaines, une belle armée fut constituée, comptant 275.000 soldats de première ligne, avec 150 batteries attelées; 150.000 gardes nationaux mobilisés en seconde ligne; 50.000 matelots, canonniers et vétérans devaient garder les côtes; des corps francs se levaient en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté. C'était un demi-million d'hommes disponible, tous Français, tous enflammés du plus ardent enthousiasme. « Impressionnable, raisonneuse, sans discipline, suspectant ses chefs, troublée par la crainte des trahisons, et ainsi accessible peut-être à la panique, mais aguerrie et aimant la guerre, enfiévrée de vengeance, capable d'efforts héroïques et de furieux élans, plus fougueuse, plus exaltée, plus ardente à combattre qu'aucune autre armée républicaine ou impériale, telle était l'armée de 1815. Jamais Napoléon n'avait eu dans la main un instrument de guerre, ni si redoutable, ni si fragile. »

(H. Houssaye.) Napoléon emmena avec lui 100.000 hommes et 30.000 cavaliers.

L'ennemi pouvait lui en opposer plus d'un million ; 100.000 Anglais et Hollandais sous Wellington étaient postés en Belgique ; 150.000 Prussiens sous Blücher autour de Namur ; 350.000 Autrichiens marchaient en deux troupes vers le Rhin et vers les Alpes. Sans doute en apprenant à Vienne, en même temps que le retour de Napoléon, le traité d'alliance signé par Talleyrand avec l'Angleterre et l'Autriche, le tsar Alexandre avait hésité ; mais il resta fidèle à la coalition : « Après tout, s'écria-t-il, il ne s'agit pas de moi, mais du salut du monde. » Il donna l'ordre à ses troupes de faire volte-face, et 225.000 Russes se dirigèrent de Nuremberg vers la France. Le mot d'ordre des alliés était de ne plus faire de paix avec Napoléon.

Campagne de Belgique. Les Quatre-Bras et Ligny. — Napoléon pouvait attendre l'ennemi en France : il aima mieux suivre l'inspiration habituelle de son génie en prenant hardiment l'offensive. Le 15 juin, il franchit la Sambre à Charleroi ; il se plaçait ainsi entre les Anglais et les Prussiens. Il commit la faute d'attaquer Prussiens et Anglais le même jour, divisant son armée en deux groupes au lieu de la maintenir concentrée et d'écraser successivement les deux armées. La trahison de Bourmont, un ancien chouan, qu'il avait appelé à un important commandement sur la recommandation de Gérard, sema la défiance parmi les troupes et révéla à l'ennemi les plans de l'état-major français. Le 16 juin, Ney défait les Anglais aux Quatre-Bras ; mais son attaque a été trop tardive et trop molle. Ils battent en retraite sans être poursuivis. Ney a dû détacher au secours de Napoléon le corps de Drouet d'Erlon. Il se rend coupable d'une désobéissance qualifiée, lorsqu'il rappelle ce corps, malgré les ordres formels de l'empereur avant qu'il ait pu lui venir en aide, et trop tard pour qu'il puisse joindre les Anglais : promenade inutile, fatigante pour les troupes, et qui empêche les deux succès d'être décisifs.

A Ligny, dans le voisinage du champ de bataille de Fleurus, de glorieuse mémoire, et où, la veille, avait eu lieu un

premier engagement, les Prussiens sont vigoureusement attaqués par Napoléon : ils perdent 20.000 hommes, et Blücher, foulé aux pieds de nos chevaux, ne s'échappe que parce qu'il n'est pas reconnu. Mais tout en engageant à fond ses réserves, l'absence de Drouet d'Erlon n'a pas pu permettre d'achever la victoire ; les Prussiens font retraite dans la direction de la Meuse. Grouchy, avec 30.000 hommes, est chargé de les suivre et d'empêcher de leur part un retour offensif. Blücher, au lieu de gagner Liège, se retire vers le nord sur Wavres. Grouchy y arrive trop tard, après avoir perdu le contact. Il n'a en face de lui qu'une arrière-garde et ne se doute pas que le gros de l'armée lui a échappé en se jetant de côté pour se joindre aux Anglais.

Bataille de Waterloo (18 juin 1815). — Napoléon devait au moins, le 17 juin, accabler les Anglais ; il se mit trop tard à leur poursuite, et le lendemain seulement il les attaqua, et seulement à onze heures. Les Anglais avaient eu le temps de se retrancher dans une forte position sur le plateau du Mont-Saint-Jean, ayant leur droite au château d'Hougoumont, leur centre à la Haie-Sainte, leur gauche dominant le ruisseau de Smohain ; ils étaient adossés à la forêt de Soignies, sans aucun moyen de retraite. Les Français étaient massés sur les hauteurs de Plancenoit et de la Belle-Alliance. Napoléon menaça la droite des Anglais, pour envelopper leur gauche et empêcher leur jonction avec Blücher. Il espérait d'ailleurs que Grouchy arrêterait les Prussiens. Le premier acte fut à l'avantage des Français : le château d'Hougoumont et la Haie-Sainte furent enlevés. Ney commença alors ses attaques contre le Mont-Saint-Jean.

Le second acte laissa l'avantage indécis, malgré la fureur des attaques ; une canonnade s'était produite à notre droite : l'on espérait Grouchy : c'était l'avant-garde prussienne qui débouchait sous les ordres de Bülow. Napoléon fut forcé de détacher 12.000 hommes sous le comte de Lobau, et il enjoignit à Ney d'enlever à tout prix les positions anglaises. Trois fois les héroïques cuirassiers de Milhaud et de Kellermann, après avoir escaladé les crêtes du plateau du Mont-Saint-Jean, le sillonnèrent dans toute son étendue,

enfonçant les carrés anglais; trois fois ils reculèrent sous d'effroyables décharges. Ney n'avait pas d'infanterie pour appuyer les cavaliers. Il ne pensa pas à utiliser les régiments du corps de Reille, alors inactifs. « De l'infanterie! Ney veut-il que j'en fasse? » répondait l'Empereur aux demandes pressantes du maréchal. L'attaque des Prussiens à notre droite l'avait obligé à détacher sur Plancenoit une partie de la garde.

Vers sept heures, le gros de l'armée de Blücher approchait, et déjà son lieutenant Ziethen prenait contact avec l'armée anglaise : c'est le troisième acte, le désastre. Ney va faire un suprême effort pour enlever les positions anglaises. Napoléon lui donne cinq bataillons de la garde qui gravissent lentement les pentes du Mont-Saint-Jean. Mais, sous le feu des gardes de Maitland qui couronnent la crête, la garde recule! Elle recule aussi devant les masses profondes de Blücher. Anglais, Prussiens, formant maintenant une seule et immense ligne en équerre, rejettent dans le ravin et jusqu'au pied de la Belle-Alliance nos troupes en désordre : c'est la déroute qui commence. En vain Ney, qui a eu cinq chevaux tués sous lui et n'a échappé que par miracle à la mort, « se cramponne à ce fatal champ de bataille ». Seuls, les derniers carrés de la vieille garde, sous le valeureux Cambronne, protègent la retraite, pendant que la cavalerie prussienne poursuit à travers champs, dans la nuit, les débris de la Grande Armée.

Telle fut la bataille de Waterloo, du nom du quartier général d'où Wellington data son bulletin de victoire. Les fautes furent nombreuses : les écrivains militaires les ont relevées avec soin et n'épargnent personne. C'est Bourmont qui a trahi; c'est Soult, remplaçant Berthier, comme major général, qui n'était habitué ni à recevoir, ni à transmettre les ordres de l'empereur; c'est Ney qui a reçu trop tard, à Avesne, son commandement; qui a perdu huit heures aux Quatre-Bras, et qui a rendu inutile Drouet d'Erlon; c'est Grouchy, à qui Napoléon prétend avoir adressé trois ordres, le 17, et qui soutient n'en avoir reçu qu'un seul, le 18, à huit heures du soir; Grouchy, coupable sur-

tout d'avoir résisté aux supplications de Gérard et de Vandamme, pour l'entraîner au canon et de n'avoir pas su prendre la même initiative heureuse que Desaix à Marengo. C'est Napoléon lui-même, qui, pendant une partie de la journée décisive du 18 juin, est resté plongé dans une profonde léthargie. Sans doute M. Houssaye constate que, sur quatre-vingt-seize heures, il prit à peine vingt heures de repos, et resta en selle plus de trente-sept heures. C'est encore une belle somme d'énergie déployée. Cependant il était malade ; il n'avait plus sa vigueur ancienne, ni surtout cette belle confiance dans son étoile, qui est pour une bonne part dans la réussite des grands joueurs. Enfin Wellington mérita, par sa résistance acharnée, son surnom de *duc de fer ;* et Blücher, sans en avoir pris, comme on l'a dit, l'engagement, lors de la rencontre du moulin de Bry, se porta utilement à son secours. Sans toutes ces malchances, Napoléon eût pu encore gagner cette journée. Mais qui peut dire si l'Europe ne l'en eût pas moins écrasé sous le nombre, un peu plus tard? Elle ne se fût sans doute arrêtée qu'après un autre Waterloo.

Déchéance de Napoléon. — Les débris de notre glorieuse armée firent retraite par Charleroi, Avesnes et Laon. Napoléon, accouru à l'Élysée, voulait encore prolonger la résistance : 80.000 hommes pouvaient marcher. Davout, Drouot, la Bédoyère, demandaient la lutte à outrance. Mais Ney, Masséna et les vieux maréchaux, lassés, la proclamaient impossible. Napoléon semblait plus que jamais le seul obstacle à la paix. Sur la proposition de la Fayette, les Chambres le sommèrent d'abdiquer. Napoléon s'y résigna, et se démit en faveur de Napoléon II, qui était entre les mains des Autrichiens. Manuel fit voter, le 23 juin, par la Chambre un ordre du jour qui reconnut le nouveau souverain. Mais ce fut un règne d'une heure. Dès ce moment le pouvoir était remis à une commission de gouvernement, présidée par Fouché, dont faisaient partie Caulaincourt, Carnot, Quinette et Grenier. Fouché, qui, tout en se mettant au service de Napoléon, avait intrigué à la fois en faveur du roi de Rome et du duc d'Orléans, n'avait plus

confiance que dans le retour des Bourbons. Ils arrivaient sous la protection de 400.000 soldats étrangers. En vain Lecourbe, en arrière du Jura, et Suchet, derrière les Alpes, avaient lutté courageusement, les Autrichiens avaient franchi le Rhin et le Var; ils marchaient sur Paris et sur Lyon. Une convention militaire, signée avec Blücher et Wellington, livra Paris aux alliés et stipula la retraite au-delà de la Loire de l'armée de Davout (3 juillet 1815).



Les victimes de Napoléon.
(Caricature anglaise.)

Napoléon, réfugié à la Malmaison, escorté seulement de quelques fidèles, gagna Rochefort, et, au lieu de s'embarquer pour l'Amérique, préféra se rendre sur le navire anglais *Bellérophon*, en réclamant l'hospitalité du peuple anglais. Sa lettre éloquente au prince régent est restée célèbre : « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur le foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme celle du plus puissant, du plus constant, du plus généreux de mes ennemis. » L'Angleterre

refusa un asile au proscrit ; elle l'enferma dans l'étroite et dure captivité de Sainte-Hélène.

Napoléon à Sainte-Hélène. — Désormais son histoire est finie, sa légende commence. Il fut embarqué sur *le Northumberland*, suivi d'un petit nombre d'amis, fidèles jusque dans l'adversité ; les généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud, le comte de Las Cases et le chirurgien irlandais O'Méara. Mmes Bertrand et Montholon accompagnaient leurs maris. Il débarqua, le 16 octobre 1815, à James-Town, sur un rocher exposé à la chaleur des tropiques, battu furieusement par les tempêtes de l'océan. Des canons hérissaient les falaises ; deux camps défendaient l'enceinte excommuniée ; des cavaliers en vedette, des fantassins en sentinelle, surveillaient toutes les criques et tous les ravins ; comme si ce roc était pestiféré, les vaisseaux, autres que ceux de l'Angleterre, ne devaient plus en approcher. Il fallait à tout prix empêcher l'évasion du dangereux captif. Trois commissaires, Montchenu, Sturmer et Balmain, étaient délégués par la France, par l'Autriche et par la Russie, pour la surveillance du gouvernement anglais. S. Hudson Lowe, qui avait la responsabilité du prisonnier, s'est rendu tristement célèbre par ses persécutions de chaque jour, par ses incessantes tracasseries de geôlier. Napoléon habita, sur le plateau de Longwood, une humble maison de quelques pièces. Toutes ses démarches étaient rigoureusement épiées ; des soldats veillaient nuit et jour à toutes les issues ; s'il voulait se promener hors de l'étroit enclos de Longwood, il devait subir l'affront de l'escorte d'un officier anglais. La consommation de sa maison était étroitement réglée : il ne pouvait rien acheter sans le visa du gouverneur.

Le Mémorial de Sainte-Hélène. — Napoléon montra dans la captivité une sérénité qui l'a grandi : il eut l'âme assez fortement trempée pour supporter stoïquement toutes ces avanies, qui exaspéraient son malheur. Il avait promis à ses grenadiers de la vieille garde de raconter ce qu'il avait fait avec eux. Sa consolation à Sainte-Hélène fut de revivre son glorieux passé. De là ses dictées sur ses diverses campagnes

et ses conversations plus précieuses encore, parce qu'elles font connaître ses idées. Tous les témoins dévoués de ces tristes années les ont recueillies pieusement. Las Cases en a composé son fameux *Mémorial de Sainte-Hélène*. Mais Montholon, Gourgaud, O'Meara, Antommarchi ont tenu aussi un fidèle journal de tous les faits et dits de leur maître vénéré, sans compter les récits de tous ceux qui, de près ou de loin, ont approché le grand homme, aux dures heures de la captivité[1]. Mais Napoléon, lorsqu'il raconte sa vie, n'est occupé qu'à faire son apologie, qu'à justifier son passé : il dicte son histoire telle qu'il veut la faire passer à la postérité. Il espérait que la postérité enregistrerait docilement ses jugements. Les affirmations de Napoléon ne doivent être acceptées comme vraies qu'après un rigoureux examen, et à la suite d'une comparaison minutieuse avec des témoignages plus véridiques. Tout ce qui émane de la bouche de Napoléon à Sainte-Hélène est suspect *a priori*.

Mort de Napoléon (5 mai 1821). — Napoléon avait vécu plusieurs siècles en quelques années ; le climat lui était contraire; sa santé déclinait : les atteintes de la maladie d'estomac que lui avait léguée son père devenaient plus fréquentes et plus graves. En vain le cardinal Fesch lui expédia le médecin Antommarchi, pour le guérir, et l'abbé Vignali, pour le consoler. Il était plus faible et plus sombre que jamais : « Suis-je assez tombé, murmurait-il; je remuais le monde, et je ne puis plus soulever ma paupière. » Il expira, après une douloureuse maladie, le 5 mai 1821, au milieu d'une tempête déchaînée dans toute l'île, comme pour annoncer la mort du Titan : « J'ai connu l'adversité, trop tard. » Ce fut une de ses dernières paroles. Sa tombe fut dressée sous un saule pleureur de la vallée de Slane, près d'une source, où il allait, dans ses derniers jours,

1. Il y a toute une littérature de Sainte-Hélène. Hudson Lowe, le marquis de Montchenu, le baron de Sturmer, Balmain, même une gamine que Napoléon a fait sauter sur ses genoux, Betzy Belcombe, ont raconté chacun ce qu'ils savent sur ce grand drame. (Voir cette bibliographie curieuse dans le *Journal de Gourgaud*, publié par MM. de Grouchy et Guillois, t. I, p. 3.)

goûter un repos passager. Sa dépouille mortelle y reposa jusqu'au jour où Louis-Philippe l'eut rachetée aux Anglais pour la déposer dans le seul sanctuaire convenable à une si grande renommée. Napoléon a aujourd'hui le dôme des Invalides pour mausolée.

L'œuvre et la légende de Napoléon. — Napoléon n'a pas eu son égal comme capitaine : il a été le génie personnifié de la guerre. Il a été un administrateur infatigable, un législateur éminent; il lui a manqué l'esprit politique. Ses conquêtes n'entraînaient que des ruines; ses alliances n'étaient destinées qu'à augmenter le nombre de ses vassaux. Au lieu de s'arrêter, après chaque course nouvelle, pour relever, sous une autre forme, derrière lui ce qu'il avait abattu, « il ne discontinuait pas son mouvement de progression parmi les ruines ». Le système fédératif des États européens, qu'il essaya de fonder, fut un flux perpétuel de provinces et de royaumes passant de mains en mains. Il ne sut aussi travailler que pour lui, pour son orgueil et pour sa gloire. C'est une force pour un souverain de respecter les *libertés nécessaires* de ses sujets, de préférer au sien propre l'intérêt de l'État. Napoléon confisqua à la France sa liberté, comme à l'Europe son indépendance. Avec un peu de modération, il eût pu conserver son trône : « Il avait le monde sous ses pieds, et il n'en a tiré qu'une prison pour lui, un exil pour sa famille, la perte de toutes ses conquêtes et d'une portion du vieux sol français. » Mais il a rassasié la France de cette gloire militaire, qui est la poésie des humbles. Aussi la postérité n'a-t-elle jamais cessé de subir la séduction de ce grand génie, si néfaste à sa patrie. L'immense détresse du héros à Sainte-Hélène a accru son rayonnement : « Le Bonaparte que nous voyons aujourd'hui n'est plus le vrai Bonaparte : c'est une figure légendaire composée des rêveries du poète, des devis du soldat et des contes du peuple; c'est le Charlemagne et l'Alexandre de l'épopée du moyen âge. Ce héros fantastique restera le personnage réel; les autres portraits disparaîtront. » (Chateaubriand.)

SUJETS A TRAITER

La Charte de 1814 et l'Acte additionnel.

La bataille de Waterloo.

La légende napoléonienne. Comment elle s'est formée. Quelles en furent les conséquences.

CHAPITRE XIII

LA LIQUIDATION DE L'ŒUVRE IMPÉRIALE LE CONGRÈS DE VIENNE. — L'EUROPE EN 1815

I. Le congrès de Vienne (1814-1815). — Destruction de l'œuvre de Napoléon. — Les traités de Fontainebleau et de Paris. — Rôle de Talleyrand. — Dissensions des puissances. — Traité du 3 janvier 1815. — Second traité de Paris (20 novembre 1815). — Mesures de défiance contre la France. — Acte final du congrès.

II. Tableau comparé de l'Europe en 1789 et en 1815. — Puissance de l'Angleterre sur mer, de la Russie sur le continent, de l'Autriche et de la Russie dans l'Europe centrale. — La Confédération germanique. — Les États secondaires.

Destruction de l'œuvre européenne de Napoléon. — La liquidation du régime impérial a été une œuvre de haine contre la France et une revanche des vaincus. Napoléon avait voulu créer un système fédératif d'États sous la domination de la France, les États-Unis de l'Europe asservis à son despotisme. Il avait poussé très loin l'application de son système dans l'Europe centrale, l'Allemagne et l'Italie. Il s'était heurté contre la résistance des peuples et le ressentiment des souverains. A sa chute, la France paya chèrement la rançon de son ambition. Les souverains alliés se mirent en son lieu et place. Après avoir proscrit le grand spoliateur de la société européenne, ils jugèrent de bonne prise ce qu'il s'était approprié. L'Allemagne et l'Italie n'étaient plus à leurs yeux que des do-

---

Ouvrages a consulter : A Sorel, *Essais de critique et d'histoire.* — A. Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe.* — Emile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère.*

maines vacants. Ils partagèrent les peuples comme un vil troupeau; ils comptèrent les têtes et mesurèrent les territoires avec les marchandages habituels aux brocanteurs. L'Europe fut complètement remaniée ; l'équilibre européen fut rétabli, mais par l'agrandissement exagéré des grandes puissances et l'affaiblissement impie de la France. Ce fut l'œuvre justement impopulaire du congrès de Vienne et des traités de 1815.

Limitation de la France. — Le premier acte des vainqueurs fut de fixer le sort de la France sans préciser encore les accroissements de territoire que les puissances jugeraient bon de s'attribuer dans la suite. Trois actes furent signés : 1° le *traité de Fontainebleau* (11 avril 1814) régla la condition de la famille impériale ; elle conserva ses titres et dignités. Napoléon reçut la souveraineté de l'île d'Elbe avec une dotation annuelle de 2 millions, inscrite au grand-livre de la dette publique ; sa famille garda de même ses titres, ses propriétés particulières et une rente annuelle de 2 millions et demi de livres. Louis XVIII confirma ce traité le 30 mai, mais ne cessa de protester contre son exécution et ne paya rien ;

2° La *convention du 23 avril* réduisit la France à ses limites du 1er janvier 1792. En conséquence toutes les conquêtes extérieures furent abandonnées. Des garnisons françaises occupaient encore des places allemandes comme Hambourg; un important matériel garnissait les villes militaires de la Belgique et de l'Allemagne rhénane. Territoire et matériel, tout fut abandonné d'un trait de plume. 12.600 bouches à feu, 53 forteresses, 50 vaisseaux et frégates, tous les armements des arsenaux et ports militaires, estimés à environ 1 milliard et demi, furent cédés sans aucune compensation ;

3° Le *traité du 30 mai* 1814 ramena la frontière de la France à son tracé lors du 1er janvier 1792, toutefois avec les modifications suivantes : elle garda les enclaves de Mulhouse, de Montbéliard et d'Avignon, avec le Comtat Venaissin, qui n'étaient pas compris dans la frontière de l'ancienne monarchie ; elle reçut une moitié environ de la Savoie

avec Annecy et Chambéry; mais les sources de l'Isère et de l'Arc, avec les routes du petit Saint-Bernard et du Cenis, furent restituées à la maison de Savoie. Elle paya ces très maigres accroissements de territoire de la cession des îles de France et Rodrigue, des Seychelles, de Tabago et de Sainte-Lucie. L'Angleterre prenait tout de suite sa part; et, en exigeant la restitution des conquêtes françaises, ne rendait pas les siennes. Il fut convenu en outre [1] que, « pour rétablir en Europe la bonne harmonie des États », l'Italie, hors des pays qui reviendraient à l'Autriche, serait composée d'États souverains, et l'Allemagne d'États indépendants, réunis par un lien fédératif; qu'enfin les pays allemands de la rive gauche du Rhin serviraient à l'agrandissement de la Hollande et à des compensations pour la Prusse et autres États allemands.

Immédiatement la commission centrale de la coalition opéra le retour à l'ancien régime dans les territoires allemands par un changement complet de l'administration. Son œuvre fut de plus en plus impopulaire à mesure qu'elle approcha davantage du Rhin. Les provinces rhénanes avaient, autant que la France, le besoin et le désir de la paix; mais elles ne souhaitaient pas d'être séparées de la France. De grands hommes d'État, Stein, Humboldt, ne songeaient pas, au début de la guerre d'indépendance, à enlever à la France la frontière du Rhin; le congrès de Francfort l'offrit encore à Napoléon. Hardenberg, Gneisenau, ne voulaient pas voir la Prusse s'avancer jusqu'au Rhin. Ce ne sont donc pas les conquêtes de la Convention, ce sont seulement les violences impériales qui ont soulevé l'Allemagne contre nous. C'est l'Empire qui nous a valu la perte des agrandissements légitimes et naturels opérés par la Révolution.

Le prince de Talleyrand. — La politique de Louis XVIII, remonté sur le trône de ses ancêtres, ne pouvait être au dehors qu'une politique de retour aux tradi-

1. Le traité de Paris régla les questions non contestées, c'est-à-dire le sort de la France; les autres devaient être discutées à Vienne.

tions de l'ancien régime, comme elle fut à l'intérieur une politique de réaction. Elle trouva son représentant naturel dans la personne de Talleyrand, qui chercha constamment à faire oublier par son zèle royaliste de bon aloi ses escapades révolutionnaires et son dévouement largement payé au régime impérial[1]. On lui a reproché avec amertume ses sacrifices immédiats et sans discussion, par la convention du 23 avril et par le traité du 30 mai. La critique ne porte pas. Les quatre grandes puissances, étroitement unies, étaient fermement décidées à obtenir de la France l'aban-

1. Le prince de Talleyrand (1758-1838) appartenait à une grande famille aristocratique : nommé évêque d'Autun à trente ans (1788), il se rallia de bonne heure à la Révolution, et proposa de mettre les biens du clergé à la disposition de la nation. Décrété d'accusation par la Convention au moment où il remplissait une mission à Londres, il alla faire fortune en Amérique. Il fut chargé, au temps du Directoire, du Consulat et de l'Empire, des plus délicates missions diplomatiques, ou de la direction des Affaires étrangères. Il fut un des conseillers de l'expédition d'Égypte ; mais il s'est défendu avec la plus grande énergie d'avoir suggéré l'arrestation du duc d'Enghien. Spirituel et sceptique, il blâmait de son ironique sourire la politique de caserne qu'il était obligé d'appliquer sous l'Empire à chaque traité nouveau. Vainement il conseilla à l'empereur d'accorder à l'Autriche et plus tard à la Prusse des compensations vers l'Est en échange des provinces allemandes dont il les dépouillait. A Erfurt, ses menées ténébreuses avec Metternich et avec le tsar Alexandre furent presque des trahisons. Cependant il avait été comblé par l'empereur dont il avait reçu la charge de grand chambellan, le titre de prince de Bénévent et la dignité de vice grand-électeur, cette dernière avec une dotation annuelle de 500.000 fr. Tombé en demi-disgrâce dès l'année 1809, il revint en faveur, au moment du second mariage dont il était l'inspirateur. Mais il fut privé de ses charges en 1810. Dès lors il s'associa à tous les ennemis de Napoléon, trahit ouvertement en 1814, et fut le principal auteur de la restauration des Bourbons. Disgracié, après son retour du congrès de Vienne par l'influence des ultra-royalistes, il rentra en faveur auprès de Louis-Philippe et mourut confessé par l'abbé Dupanloup. Ce fut une sorte de caméléon politique : « C'était un personnage étrange, redouté et considérable, noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défroqué comme Fouché, spirituel comme Voltaire et boiteux comme le diable. Tout en lui boitait : la noblesse, qu'il avait faite servante de la République; la prêtrise, qu'il avait traînée au Champ de Mars, puis jetée au ruisseau; le mariage, qu'il avait rompu par vingt scandales; l'esprit, qu'il déshonorait par la bassesse. Cet homme avait pourtant de la grandeur; les splendeurs de deux régimes se confondaient en lui. Pendant trente ans il avait à peu près mené l'Europe... Il avait eu pour pantin Napoléon Ier. » (V. Hugo.) Il faut ajouter avec M. Sorel, « qu'il sut être intrépide à l'occasion et qu'il aima la France ».

don de toutes ces conquêtes. En traitant vite avec les souverains qui avaient envahi le pays, il lui épargna les pillages et les vengeances particulières. En même temps il se ménageait les moyens de tenir sa place au congrès de Vienne.

Vienne pendant le congrès. — A Vienne se réunit la plus auguste assemblée qu'on eût jamais vue. Le tsar et l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Danemark, de Bavière et de Wurtemberg, dirigeaient en personne leurs ministres. Le chancelier autrichien, prince de Metternich, présidait. Le chancelier Nesselrode représentait la Russie ; Guillaume de Humboldt et Hardenberg, la Prusse ; lord Castlereagh et son frère Charles Stewart, l'Angleterre ; le prince de Talleyrand et le duc de Dalberg, la France ; Labrador, l'Espagne [1]. Vienne fit, pendant près d'une année, l'illusion du plus magnifique des salons, où l'on dansait, où l'on jouait, où l'on mêlait les intrigues amoureuses aux intrigues diplomatiques. Talleyrand, boiteux, ne pouvait danser, mais jouait son whist ; Metternich présidait aux plaisirs comme aux affaires, celles-ci souvent interrompues par ceux-là : « Le congrès danse, disait un homme d'esprit, il ne marchera pas. » C'est dans un bal, où devaient figurer les plus nobles dames dans le costume des déesses de l'Olympe et des Muses du Parnasse, que l'on apprit la nouvelle foudroyante du retour de l'île d'Elbe. Derrière ce décor de frivolité, se débattaient les plus graves intérêts des peuples.

La politique française. — Après les grandes secousses des guerres de la Révolution et de l'Empire, une réorganisation générale de l'Europe s'imposait. Les « quatre » voulurent y travailler séparément, sans y admettre la France. Talleyrand obtint l'admission au congrès de l'Espagne, de la France, de la Suède et du Portugal, signataires du traité de Paris. Les « quatre », déclarèrent en conséquence que les délibérations seraient réglées entre

1. Il y eut en tout 90 représentants des princes souverains et 53 des princes médiatisés.

les « huit ». Trois traités particuliers menaçaient l'Europe de partages analogues à ceux de la Pologne : le traité de Kalisch, entre le tsar et le roi de Prusse, attribuait la Pologne à la Russie, et la Saxe à la Prusse; celui de Reichenbach donnait à l'Autriche toute l'Italie du Nord, et le pacte secret conclu avec Murat partageait l'Italie centrale entre le roi de Naples et les Autrichiens. Talleyrand était déterminé à protester contre ces agrandissements exagérés des grandes puissances, d'autant plus dangereux pour la France que son territoire avait été plus réduit. Ministre d'un souverain restauré, il était condamné à suivre une politique conforme aux traditions de l'ancien régime. Il redoutait les progrès de la Russie ; il craignait de voir la Prusse dominer en Allemagne, et l'Autriche en Italie. Il se fit le protecteur des États secondaires. Selon lui, « la souveraineté ne peut être acquise par le simple fait de la conquête, ni passer au conquérant, si le souverain ne la lui cède. Toute souveraineté autrement acquise n'a aucune réalité pour les autres États. » Il trouva, pour qualifier ce principe, le mot de *légitimité*, qui sonnait bien aux oreilles de tous ces souverains.

La France, au nom du droit public invoqué contre elle, intervint au congrès pour réclamer des autres l'observation des mêmes règles. On connaît la séance du 8 octobre 1814, où Talleyrand demanda que, dans la déclaration à l'Europe, on ajoutât ces mots : « la paix sera faite conformément aux principes du droit public ». Cette proposition souleva une tempête : « Que fait ici le droit public! s'écria Humboldt. — Il fait que vous y êtes, répliqua Talleyrand.— Pourquoi dire que nous agirons suivant le droit public ? reprit Hardenberg; cela va sans dire. — Si cela va bien sans le dire, cela ira encore mieux en le disant. » Talleyrand obtint que la phrase qu'il avait proposée fût insérée. Il affectait, de la part de la France, un désintéressement absolu pour ne donner aucun prétexte aux inquiétudes des puissances : « Ses ennemis n'avaient prévu ni le cas où elle renoncerait à être ambitieuse, ni celui où elle se montrerait sincère. Ils lui avaient interdit la politique d'expé-

dients ; ils lui dictèrent en quelque sorte la politique des principes. » (A. Sorel.)

Dissentiments des puissances. — Avec l'appui des petits États dont elle défendait les droits, la France joua bientôt un grand rôle parmi les puissances et désagrégea la coalition. L'un des principaux engagements contractés dans le traité du 30 mai était l'assurance que la Prusse serait replacée dans sa situation, en 1806. Pour cela, il fallait lui rendre la Pologne ; mais le tsar la réclamait : « J'ai 200.000 hommes en Pologne, s'écriait-il ; qu'on m'en chasse ! » En échange de la Pologne, il offrait la Saxe à la Prusse, qui acceptait volontiers l'échange. Mais l'Autriche avait peur de l'ambition des Hohenzollern, l'Angleterre, de celle des Romanof. Louis XVIII redoutait également ces dynasties de parvenus qui avaient si profondément troublé l'Europe depuis un siècle. « L'accord semblait donc impossible. La Prusse ne voulait livrer Varsovie aux Russes que si on lui donnait Dresde. La Russie ne voulait donner Dresde que si on lui livrait Varsovie. L'Angleterre concédait Dresde aux Prussiens, mais refusait Varsovie aux Russes. L'Autriche refusait Dresde et Varsovie. » (A. Sorel.)

En vain le tsar fit-il des avances à la France : « Les complaisances que la France aura pour moi seront la mesure de celles que j'aurai moi-même pour elle dans tout ce qui peut l'intéresser. » Il proposait d'attribuer au roi de Saxe, en échange de ses États patrimoniaux, toute la province rhénane. Ainsi aurait été constitué, à la frontière de la France, un État de 700.000 anciens sujets français, régis par le code civil, catholiques en grande majorité, sous un roi qui avait été le plus constant allié de la France, et qui était le cousin germain de Louis XVIII. Ainsi la Prusse eût été éloignée de la rive gauche du Rhin et n'eût eu avec la France aucune frontière commune.

Traité du 3 janvier 1815. — Mais Louis XVIII n'avait d'estime que pour l'Autriche et pour l'Angleterre, bien qu'il dût le trône au tsar, qui s'était prononcé en sa faveur, le 30 mars, au lieu de patronner Napoléon II. Talleyrand adopta aveuglément, pour se faire bien venir de son

roi, ses préférences et ses rancunes. Par une exagération fâcheuse de son attachement au principe de la légitimité, il soutint les droits du roi de Saxe. Un grave conflit était sur le point d'éclater entre les « quatre » ; l'appui de la France était également recherché des deux côtés.

Talleyrand aurait pu conclure avec la Russie et la Prusse un traité avantageux ; il aima mieux se rapprocher de l'Angleterre et de l'Autriche par le traité du 3 janvier 1815. Talleyrand put se vanter à cette occasion d'avoir dissous la coalition et d'avoir rendu à la France le rôle d'arbitre dans les querelles entre les grandes puissances. Ce traité du 3 janvier portait que les arrangements nécessaires seraient pris avec le plus parfait désintéressement et la plus complète bonne foi, « et que le traité de Paris serait appliqué » selon son but et son esprit. Belles promesses, destinées à tromper l'opinion[1] !

« Les grandes phrases de *reconstitution de l'ordre moral, de régénération du système politique de l'Europe, de paix durable fondée sur une juste répartition des forces*, etc., etc., se débitaient pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur ; mais le véritable but du congrès était le *partage, entre les vainqueurs, des dépouilles enlevées au vaincu.* »

Tel est l'aveu que Gentz, confident de Metternich, enregistre dans ses *Mémoires*. Talleyrand lui-même dut consentir à un démembrement des États de son protégé, le roi de Saxe. Il savait faire fléchir, quand il le fallait, le principe de la légitimité. D'ailleurs, si les traités devaient être appliqués, il fallait payer, à Napoléon et à sa famille, les dotations promises ; il fallait respecter sa souveraineté de l'île d'Elbe, et maintenir Murat à Naples, selon la garantie qu'il

1. Plusieurs historiens (Thiers, Vaulabelle, M. Henry Houssaye) condamnent l'attitude de Talleyrand au congrès de Vienne. Ils lui reprochent d'avoir signé rop vite et sans compensation la convention du 23 avril 1814 et de s'être uni à l'Angleterre et à l'Autriche par le traité du 3 janvier 1815. D'autres, MM. Sorel, Pallain, Em. Bourgeois, le louent sans restriction. — C'est une des faces du conflit d'opinions, qui n'est pas près de finir, entre les partisans de l'alliance franco-russe et ceux de l'alliance franco-anglaise.

avait obtenue. Mais Talleyrand réclamait avec insistance le rétablissement des Bourbons à Naples et le transport de Napoléon soit dans la prison de Sainte-Marguerite, soit aux Açores ou à Sainte-Hélène : « Le principe de la légitimité, au lieu d'un instrument de paix, devenait ici une arme de guerre. »

Conséquences du retour de l'île d'Elbe. — L'affaire de la Saxe et de la Pologne avait été péniblement réglée le 11 février 1815. Le retour de Napoléon effaça tous les dissentiments des puissances; la coalition fut renouée. La déclaration du 13 mars mit Napoléon « hors des relations civiles et sociales comme ennemi et perturbateur du repos du monde ». Malgré l'assurance donnée le 25 mars de respecter les stipulations du congrès de Vienne, les puissances s'apprêtèrent à punir la France de son attachement à Napoléon. Tout d'abord une armée autrichienne passa en Italie. Murat, cédant aux sollicitations des libéraux italiens qui voulaient l'opposer à l'Autriche et lui promettaient la couronne de l'Italie unie, prit les armes trop tôt et se fit battre à Tolentino (2 et 3 mai 1815). Après avoir erré à Cannes et en Corse, il tenta vainement une restauration impossible. Il fut pris à son débarquement au Pizzo et fusillé à Naples (octobre 1815). Pendant ce temps Napoléon était battu à Waterloo et proscrit à Sainte-Hélène. Le roi rentra dans les bagages de l'armée anglaise (25 juin 1815). Les vainqueurs semblaient déterminés à mutiler la France : « L'idée dominante en Angleterre, écrivait lord Liverpool, est que les alliés sont autorisés à profiter de l'occasion pour ôter à la France les principales conquêtes de Louis XIV. » La Prusse et l'Autriche voulaient en détacher l'Alsace, la Lorraine, la Flandre même[1]. Les Allemands du Sud faisaient

1. Le tsar remit au duc de Richelieu, lors des conférences d'Aix-la-Chapelle en 1818, une carte préparée par les Prussiens en 1815, portant les sacrifices que le congrès devait exiger de la France : outre l'Alsace, la Lorraine et la Flandre, démembrées de notre territoire, cette carte portait une lisière de six lieues de large, commençant à Dunkerque et longeant toute notre frontière orientale jusqu'au département de l'Isère, qui eût été détachée du territoire français, pour être occupée par des postes fédéraux aux mains de nos ennemis.

chorus. Le roi était sans autorité pour se porter médiateur entre son peuple et ses ennemis. On voulait appliquer à notre infortuné pays la loi de la Pologne.

Second traité de Paris (20 novembre 1815). — C'est l'énergique intervention du tsar Alexandre qui sauva la France d'un démembrement plus étendu. Les Anglais se joignirent à lui afin de diminuer l'importance de son concours. Dès lors les prétentions allemandes furent facilement repoussées. L'Alsace resta française; mais de douloureux sacrifices nous furent imposés pour désarmer notre frontière et l'ouvrir constamment à l'invasion. Le traité de Paris du 20 novembre 1815 enleva à la France Philippeville et Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis avec Sarrebrück, Landau, Porentruy, et tout ce que le traité de 1814 avait laissé de la Savoie; dès lors les routes d'invasion de l'Oise, de la Sarre, des Vosges, du Doubs et de l'Isère restaient béantes. La perte de Sarrelouis nous a valu le désastre de Forbach; la perte de Landau, les désastres de Wissembourg et de Reichshoffen; ainsi la ruine du premier Empire a préparé celle du second. Les places françaises du Nord-Est furent occupées par 150.000 soldats de la coalition; l'occupation devait durer cinq ans au plus, trois ans au moins. Une indemnité de 700 millions, qui atteignit plus du double, fut payée aux alliés.

Pour empêcher la France de se relever, des garnisons allemandes occupèrent, à titre de *forteresses fédérales*, Luxembourg, Sarrelouis, Landau, Mayence, Rastadt et Ulm. Elle fut surveillée sur toutes ses frontières par des États capables d'arrêter toute tentative de marche en avant : au nord par le royaume des Pays-Bas, constitué de la Belgique et de la Hollande réunies; à l'est par la Prusse et la Bavière, installées dans les provinces rhénanes; au sud-est, par l'Autriche, prépondérante dans la haute Italie. Une sorte de camp retranché permanent était constitué partout où la France avait tenté de s'étendre. Enfin les alliés conclurent une ligue « pour la sûreté de leurs États et la tranquillité générale de l'Europe, s'engageant à agir de concert, si les principes révolutionnaires venaient encore dé-

chirer la France et menacer le repos des autres États ».

L'acte final du congrès de Vienne. — Les délibérations du congrès de Vienne ne furent pas interrompues pendant les Cent Jours. Les commissions partielles continuèrent à siéger et signèrent des traités particuliers entre les États. Tous ces traités furent ensuite réunis en un instrument unique qu'on appela l'*Acte final du congrès de Vienne*[1]. Cet acte est donc comme le cadastre de l'Europe nouvelle; il résume les décisions du congrès; il permet d'indiquer les remaniements accomplis dans les territoires de chacun des États.

L'Angleterre. — L'Angleterre seule, en 1814, avait dépossédé la France : elle obtint en 1815, outre nos colonies cédées : en Europe, Heligoland, Malte et les Iles Ioniennes; en Afrique, l'Ascension et Sainte-Hélène, avec le cap de Bonne-Espérance, enlevé aux Hollandais; puis Socotora et Ceylan, étapes de la route de l'Inde : « Toute possession sur la route des Indes doit être à nous, et sera à nous », avait dit le plénipotentiaire anglais. Dans l'Inde, l'empire des Mahrattes et la sultanie de Mysore avaient été conquis. L'Angleterre avait terminé, dès la fin de 1814, sa guerre avec les États-Unis; elle occupait les Bermudes en Amérique ; elle favorisait le soulèvement des colonies espagnoles contre leur métropole, afin d'ouvrir à son commerce d'immenses débouchés nouveaux; enfin elle continuait la colonisation de l'Australie. Les traités de 1815 achevèrent d'assurer à l'Angleterre l'empire des mers.

La Russie. — Ils consacrèrent aussi la prépondérance de la Russie en Orient : l'acquisition de la Finlande, déjà cédée par la Suède au traité de Frédéricksham (1809), et celle de la Bessarabie, cédée par la Turquie en vertu du traité de Bucarest (1812), furent confirmées. Elle obtint toute la part que la Prusse s'était adjugée en Pologne, sauf

1. Voici l'indication des différents traités signés : 3 mai 1815, accord relatif à la Pologne entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. — 18 mai, traité entre la Prusse et la Saxe. — 20 mai, traité entre l'Autriche et la Sardaigne. — 7 juin, traité entre la Prusse et la Suède. — 8 juin, constitution de la Confédération germanique. — 9 juin, acte final du congrès.

Dantzig, Thorn et la Posnanie, et une partie des palatinats de Sandomir et de Radom, enlevés à l'Autriche. La ville de Cracovie fut aussi détachée du territoire autrichien, mais pour former une république aristocratique. En outre elle s'étendit au-delà du Caucase, dans la Géorgie, la Mingrélie, le Chirwan et le Daghestan (traité de Gulistan, 1813). Alexandre, digne héritier de Pierre le Grand et de Catherine II, continuait donc l'agrandissement méthodique de ses États aux dépens de la Suède, de la Pologne et de la Turquie. La Russie étendait toujours plus loin ses bras vers l'Europe et vers l'Asie centrale. Elle restait la puissance continentale par excellence.

La Prusse. — La Prusse aurait souhaité une puissance plus compacte : c'était son but en réclamant l'annexion de toute la Saxe. L'Autriche réussit à ne lui faire reconnaître que des territoires dispersés. Sa part était belle encore : un tiers de la Saxe (cercles de Görlitz, Torgau, Wittemberg et Zeitz), les provinces de Westphalie et du Rhin, la Poméranie suédoise, lui constituaient une indemnité avantageuse pour la perte de ses provinces polonaises[1]. Elle cédait à la Russie la plus grande partie de ses sujets slaves; elle recevait en échange des territoires exclusivement peuplés d'Allemands. Si ces territoires sont dispersés, elle cherchera à les souder ensemble. Par l'organisation de l'*Évangélisme*, la Prusse effacera la diversité des confessions religieuses; par l'établissement du *Zollverein*, elle groupera autour d'elle tous les intérêts allemands. Elle devient la puissance allemande par excellence. Son ambition constitue désormais le principal danger en Allemagne et en Europe.

L'Autriche. — L'Autriche, au contraire, se concentra davantage. Elle perdit la Belgique, si difficile à défendre, le Brisgau, l'Ortenau et Constance. Mais elle recouvra la Lombardie, jusqu'au lac Majeur, avec la Valteline et les

1. On devait à la Prusse 3.400.000 âmes : la *Commission de statistique* du congrès lui adjugea quatre morceaux : 810.000 âmes en Posnanie ; 1.044.000 sur la rive gauche du Rhin; 823.000 en Westphalie; 782.000 en Saxe. C'est ainsi que l'on procédait aux partages.

places stratégiques de Bormio et de Chiavenna; elle se fit adjuger, à titre de compensation, toute la Vénétie avec ses dépendances, le quadrilatère italien (Mantoue, Peschiera, Verone, Legnago), la Dalmatie et la république de Raguse. Des archiducs autrichiens furent rétablis dans l'Italie centrale. Les Habsbourg s'attribuèrent désormais la police de l'Italie, comme celle de l'Allemagne. Leurs États restaient encore très disparates avec leurs groupes de Slaves, de Magyars et de Roumains à l'est, d'Allemands à l'ouest, d'Italiens au sud. C'était une monarchie en trois tronçons, formant une véritable mosaïque de peuples.

La confédération germanique. — Le congrès de Vienne compléta les sécularisations et médiatisations auxquelles Napoléon avait déjà procédé avec tant de sans-gêne. Les puissances moyennes, le Hanovre, les deux Hesse, le grand-duché de Bade, la Bavière furent agrandis; la Saxe seule fut diminuée. L'ancien Saint-Empire romain germanique avec ses États particuliers, au nombre d'environ 400, resta aboli. Une *Confédération germanique* fut constituée par l'acte du 8 juin 1815. Elle ne comptait plus que 40 États, sous la présidence à titre héréditaire de l'empereur d'Autriche [1]. Mais c'était une autorité toute honorifique : le véritable pouvoir appartenait à la diète qui se réunissait à Francfort. Deux sortes d'assemblées s'y tenaient : l'une composée seulement de 17 membres pour les affaires ordinaires ; l'autre, le *plenum*, qui comptait 69 membres, ne se réunissait que pour opérer des changements dans l'acte fondamental de la constitution.

1. Voici la liste des quarante États de la Confédération germanique ; 4 royaumes extérieurs dont une portion seulement du territoire est englobée dans la confédération : Autriche, Prusse, Danemark, Pays-Bas : 4 royaumes intérieurs : Bavière, Wurtemberg, Saxe, Hanovre ; 7 grands-duchés : Bade, Hesse-Cassel et Darmstadt, Saxe-Weimar, Oldenbourg, Mecklembourg-Schwérin et Strélitz ; 21 duchés ou principautés : Nassau, Brunswick, 3 Saxe (Cobourg, Meiningen et Altenbourg) ; 3 Anhalt (Dessau, Cœthen et Bernbourg) ; 2 Schwarzbourg (Rudolstadt et Sondershausen) ; 3 Reuss (Schleiz, Greiz, Ebersdorf) : 2 Lippe (Detmold et Schaumbourg) ; 2 Hohenzollern (Sigmaringen, Hechingen), Waldeck, Kniphausen, Lichtenstein ; un landgraviat (Hesse-Hombourg) ; 4 villes libres : Hambourg, Brême, Lubeck, Francfort-sur-le-Mein.

Chaque État y avait sa voix particulière, et les 14 plus puissants États de la Confédération y disposaient de trois ou de deux voix. En somme, le lien fédéral était très lâche. Chaque État pouvait avoir son armée, sa représentation diplomatique, son système de douanes. Les patriotes allemands avaient espéré la formation d'une Allemagne unie avec une constitution libérale. Ils retombèrent sous le double joug oppressif de leurs souverains féodaux et de l'Autriche. Cependant le travail de concentration des États, qui devait aboutir, un demi-siècle plus tard, à l'unité allemande, avait fait un progrès nouveau.

Les Pays-Bas. — La formation du royaume des Pays-Bas par la réunion de la Belgique et de la Hollande sous la domination de la dynastie d'Orange était une menace directe contre la France. La Hollande avait toujours eu tendance à s'étendre au sud de la Meuse et de l'Escaut. L'Angleterre favorisa son ambition afin de maintenir l'annulation du port d'Anvers, que les Hollandais ne voulaient pas voir entrer en concurrence avec Rotterdam et afin de compenser pour eux la perte de Ceylan et du Cap. Les beaux établissements des Indes néerlandaises furent, il est vrai, restitués; mais ils furent rendus au roi et non à la nation ; ils constituèrent un domaine privé de la maison d'Orange. L'union dynastique de la Belgique et de la Hollande ne dura pas : les deux pays étaient hostiles l'un à l'autre par la diversité de la race, de la langue, de la religion et par l'opposition des intérêts économiques. C'était une fusion contre nature, inspirée seulement par la haine de la France.

La Suisse. — La Suisse comprit désormais 22 cantons au lieu de 13. Sa neutralité fut garantie par toutes les puissances. Cependant le roi de Prusse restait prince de Neuchâtel; la France perdit la boucle du Doubs et la trouée de Porentruy. La Suisse servait de barrière à la France contre l'Europe, tout le long du Jura. Mais les alliés, qui avaient violé la neutralité helvétique en 1814, semblaient vouloir se ménager les moyens de la violer de nouveau.

Les États scandinaves. — Dans les États du Nord,

le Danemark fut dépouillé à cause de sa fidélité à la fortune de Napoléon, et la Suède agrandie à cause de la trahison de Bernadotte. Le roi de Danemark dut céder la Norvège à la Suède, la Poméranie suédoise à la Prusse, bien que cette province lui eût été donnée en échange de la Norvège. Il est vrai que le congrès de Vienne lui adjugea en compensation le Sleswig, le Holstein et le Lauembourg, avec Altona et Kiel. Ses États devenaient plus compacts ; mais il perdait avec la Norvège d'excellents ports et une population très fidèle. La Norvège réunie malgré elle à la Suède, compensait largement, pour cette dernière puissance, l'abandon de la Finlande à la Russie.

Les États du Sud. — Le congrès de Vienne n'eut pas à s'occuper de la Turquie. Le traité de Bucarest (1812) lui avait déjà enlevé la Bessarabie. Les provinces roumaines, la Serbie, l'Albanie, la Grèce, l'Égypte, commençaient ou préparaient leurs soulèvements. Les réformes imprudentes de Mahmoud devaient précipiter la crise, mais une crise bien difficile à résoudre, à cause de l'importance de l'héritage à partager et de la formidable puissance des aspirants à la succession. La question d'Orient restera, pendant tout le XIXe siècle, une des plus graves préoccupations des hommes d'État et des diplomates.

En Italie, la prépondérance appartenait à la maison d'Autriche ; sans doute les Bourbons furent rétablis dans le royaume de Naples, le pape dans les États du Saint-Siège, et la maison de Savoie dans la possession du royaume de Sardaigne, qui fut agrandi de Gênes. Mais l'empereur d'Autriche obtint, sous le nom de royaume lombardo-vénitien, l'ancienne Lombardie augmentée de la Valteline et tout l'ancien territoire de la république de Venise ; l'archiduc Ferdinand III fut rétabli en Toscane ; l'archiduchesse Marie-Louise obtint le duché de Parme enlevé aux Bourbons ; l'archiduc François IV, celui de Modène ; sa mère Béatrice, la principauté de Massa ; des garnisons autrichiennes occupèrent les républiques de Saint-Marin, les places de Ferrare et de Comacchio. Seule la petite principauté de Lucques fut laissée à l'ancienne reine d'Étrurie

de la maison de Bourbon. Jusqu'à la constitution du royaume d'Italie, les Habsbourg interviendront victorieusement dans tous les troubles de la péninsule.

Dans la péninsule ibérique, les Bourbons recouvrent la couronne d'Espagne, et les Bragance celle de Portugal. Les Espagnols, très surexcités contre les Français depuis l'invasion napoléonienne, vont monter la garde, au nom de la Sainte-Alliance, sur la frontière des Pyrénées. Mais ils vont perdre leurs colonies, dont le soulèvement est soutenu par les Anglais. Ceux-ci reprennent aussi leur vieil ascendant sur le petit royaume du Portugal. Le roi Jean VI, tout occupé à fonder au Brésil son empire constitutionnel, laisse la régence portugaise aux mains d'un maréchal anglais. Le Portugal semble n'être plus qu'une province du grand empire brésilien.

Protestations contre les traités de 1815. — Les traités de Vienne ont été, comme les traités de Westphalie et d'Utrecht, un imposant contrat collectif destiné à assurer la paix générale. La France, trop puissante naguère, subit le même sort que l'Autriche au XVIIe siècle ; elle est affaiblie et mutilée. L'équilibre européen est rétabli à ses dépens : l'Angleterre et la Russie obtiennent seules des gains nets ; l'Autriche et la Prusse, des indemnités calculées sur l'étendue de leur territoire au moment de leur plus grande extension. Les États sans dynastie (républiques, États ecclésiastiques, villes libres) sont presque tous supprimés. Le sort de chaque petit État est réglé d'après les principes de la légitimité, du moins quand ces principes ne sont pas en contradiction avec les intérêts des grandes puissances. Enfin une charte générale est rédigée pour fonder le droit de chacun sur les devoirs de tous. Les souverains forment entre eux une assurance mutuelle pour la garantie de la part attribuée à chacun : c'est la Sainte-Alliance. On verra bientôt quelle fut son action sur l'Europe ; elle la préserva sans doute pendant plus de trente ans de ces guerres générales, qui l'avaient si longtemps bouleversée. Mais elle ne put pas lui donner, avec la paix matérielle, la paix morale qui lui eût été si nécessaire.

Mais les souverains, tout occupés de leurs intérêts matériels, n'ont pas tenu compte des forces morales. Ils ont sacrifié arbitrairement les nations à leurs intérêts dynastiques; la Belgique a été unie de force à la Hollande; la Pologne à la Russie, la Norvège à la Suède, l'Italie du Nord à l'Autriche; les nations vont revendiquer leur droit à l'existence indépendante contre la force qui les opprime. En outre, une fois remis en possession de leurs couronnes, les souverains font faillite à toutes leurs promesses libérales de 1813. Les plans de constitutions ne sont pas réalisés; les chartes sont déchirées ou violées; l'ancien régime renaît.

Dès lors les protestations commencent : protestations libérales pour détruire l'absolutisme des princes, protestations nationales pour affranchir les peuples de leurs oppresseurs et les faire vivre sous la loi de leur choix. La France, qui a le plus souffert des traités de 1815, la France, en qui l'effort commun des souverains coalisés a eu pour but d'étouffer l'esprit révolutionnaire, se met à la tête de toutes les revendications. Elle réclame avec autant de vivacité des institutions libérales et ses frontières naturelles. Elle communie par la pensée et par le cœur avec tous ceux qui veulent s'affranchir du joug du congrès de Vienne, perpétué par la Sainte-Alliance. Les révolutions françaises de 1830 et de 1848 ont leur répercussion immédiate parmi toutes les nations opprimées. Ce sont des protestations généreuses contre l'œuvre tant de fois maudite des traités de 1815.

SUJETS A TRAITER

L'œuvre de Talleyrand au congrès de Vienne.

Comparaison des deux traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815.

Tableau des modifications apportées à l'œuvre du congrès de Vienne, de 1815 à 1878.

CHAPITRE XIV

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE SOUS LA RESTAURATION. — Ire PARTIE LOUIS XVIII (1815-1824)

I. **La réaction.** — Ministères Talleyrand-Fouché et Richelieu. L'occupation étrangère. — La Terreur blanche, massacres, procès et exécutions. — La Chambre introuvable (1815-1816).

II. **Le gouvernement des modérés.** — Ordonnance du 5 septembre 1816. — Ministères Richelieu, Dessoles, Decazes (1816-1820). — Loi électorale, loi militaire, libération du territoire, loi sur la presse. — Progrès des libéraux.

III. **Retour à la réaction.** — Assassinat du duc de Berry (1820). — Ministères Richelieu (1820-21) et Villèle (1821-27). — Lois du double vote (1820). — La Chambre retrouvée et la loi de septennalité (1824). — La Congrégation, le Carbonarisme. — Mort de Louis XVIII (1824).

La monarchie constitutionnelle. — La seconde Restauration. — La monarchie constitutionnelle n'a pas eu en France la même fortune qu'en Angleterre, où elle est devenue, après la Révolution de 1688, le régime définitif. Essayée d'abord à deux reprises, elle fut renversée

---

Ouvrages a consulter : *Histoires générales de la Restauration*, de Viel-Castel, Vaulabelle, Dareste. — *Histoire du Gouvernement parlementaire*, de Duvergier de Hauranne. — *Mémoires*, de Chateaubriand, de Vitrolles, de Pasquier. de Guizot, etc. — Bondois, *Etudes sur la Restauration*.

Consulter, en outre, pour la période de 1815 à nos jours, les ouvrages généraux suivants : Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. X, XI et XII. — Rambaud, *Histoire de la civilisation contemporaine en France*. — Gaffarel, *Histoire contemporaine* (Garnier frères). — Salomon, — *Lectures historiques*. — G. Cardon, *Lectures historiques*.

presque aussitôt qu'établie, en 1791-1792, en 1814-1815. Deux expériences plus sérieuses sont faites de 1815 à 1848, l'une avec les Bourbons, l'autre avec la famille d'Orléans; la Révolution de juillet mettra fin à la première, la Révolution de février à la seconde. Puis ce sera de nouveau la République, puis l'Empire encore. Dans ce cercle, où la France a tourné pendant près d'un siècle, aucun gouvernement n'a duré vingt ans, avant celui de la troisième République sous lequel nous vivons, et qui compte déjà trente années d'existence.



Duc de Richelieu.

La première Restauration n'avait été qu'un prologue, singulièrement dramatique d'ailleurs, terminé par le coup de théâtre des Cent Jours. La seconde Restauration comprend deux actes, deux règnes. Fait curieux, sous Louis XVIII et sous Charles X, les événements de la politique intérieure se déroulent dans le même ordre et dessinent, pour ainsi dire, deux fois la même courbe : réaction, gouvernement des modérés, retour à la réaction, telles sont les trois phases qui se succèdent à deux reprises. Seulement Louis XVIII, type intéressant quoique un peu effacé de monarque constitutionnel, est un de ces rois par qui s'acclimatent les institutions; Charles X, beaucoup plus simple, est de ceux qui mènent vite et droit les dynasties à l'abîme. L'un est le Charles II, l'autre le Jacques II de notre histoire, qui

semble reproduire celle de l'Angleterre au XVIIe siècle. Et les Bourbons auront le sort des Stuarts.

Division du règne de Louis XVIII. — Ce règne débute en pleine et furieuse réaction royaliste; c'est la Terreur blanche, les exécutions, les folies de la Chambre introuvable ; mais le roi, par un effort méritoire, se dégage de ses amis compromettants, en 1816. — Alors quatre belles années (ministères Richelieu, Dessoles, Decazes), où le libéralisme gagne du terrain, et qui sont marquées par des lois en harmonie avec les principes de la France nouvelle. — Mais, en 1820, un tragique événement, l'assassinat du duc de Berry, fait de nouveau pencher la balance en faveur des *ultras*. Louis XVIII laisse glisser le pouvoir sur la pente de la réaction (second ministère Richelieu, ministère Villèle); la France commence à se partager en factions irréconciliables. Mais les fautes irréparables ne sont pas encore commises. C'est à Charles X qu'il est réservé de ruiner la monarchie des Bourbons.

Ministère Talleyrand-Fouché. — Parti de Gand, aussitôt après la nouvelle de Waterloo, Louis XVIII lança de Cambrai (28 juin) une proclamation qui ne manquait pas d'habileté : « J'accours, disait-il, pour me placer une seconde fois entre les Français et les armées alliées. » Il avouait que son gouvernement avait pu commettre des fautes ; il affirmait sa volonté de maintenir la Charte; il promettait « de pardonner aux Français égarés », en « exemptant toutefois du pardon les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible ».

Le 8 juillet, il rentra dans Paris, escorté par les troupes anglaises et prussiennes, accompagné de deux ministres dont la présence à ses côtés était significative : Talleyrand et Fouché. Ce dernier venait de recevoir le ministère de la police. Tous deux avaient acheté, par une longue série d'intrigues et de trahisons, le droit de diriger les premiers pas de la Restauration. On connaît le rôle du premier en 1814. Le second, moine défroqué, terroriste et régicide sous la Convention, duc d'Otrante et policier, tantôt officiel, tantôt amateur, sous l'Empire, venait de jouer, au lendemain de

Waterloo, le même rôle que l'ex-évêque d'Autun au lendemain de la bataille de Paris. Malgré la différence entre le scepticisme impertinent du grand seigneur et la versatilité cynique du parvenu, les deux hommes se valaient : ils inspiraient du mépris aux honnêtes gens, de l'horreur aux purs royalistes. « Le roi, disait durement Chateaubriand, a fait sa rentrée entre le crime et le vice. »

L'occupation étrangère. — C'était aussi avec une escorte d'Anglais et de Prussiens que le roi faisait sa rentrée. L'occupation étrangère fut le premier et le plus cruel souci du gouvernement nouveau. Plus d'un million d'alliés pénétraient par toutes les frontières, se heurtant çà et là à quelques résistances vigoureuses, à Grenoble, à Longwy, à Huningue, où le brave Barbanègre soutint, pendant deux semaines, avec 135 hommes, l'effort de 15.000 Autrichiens. La Restauration se livrait elle-même aux représailles de l'étranger en licenciant (16 juillet) l'armée de la Loire, dernier reste de l'armée des Cent Jours. Cette fois, on n'avait plus affaire, comme en 1814, à des ennemis étonnés de leur succès, respectueux de nos malheurs, à un vainqueur généreux, comme Alexandre. Les envahisseurs étaient des Anglais froids et durs, des Prussiens avides et furieux, un Wellington, un Blücher. Celui-ci voulait faire sauter le pont d'Iéna et la colonne Vendôme. Son lieutenant, le général Muffling, nommé gouverneur de Paris, imposait à la capitale une contribution de 100 millions, sans préjudice des réquisitions en nature et des logements militaires, réglementés de la façon la plus vexatoire. Les Hollandais et les Italiens réclamaient les œuvres d'art jadis prélevées par la France, comme rançon, dans leurs villes, et, sous prétexte de les reprendre, menaçaient de mettre notre musée du Louvre au pillage.

L'abus de la force était plus brutal encore en province, à Orléans, à Bourg, à Versailles, dans toutes les provinces de l'Est, ruinées et terrorisées par les troupes étrangères. Des préfets et des maires, qui avaient essayé de défendre leurs administrés, furent transportés en Prusse. Ce cruel état de choses dura jusqu'aux premiers mois de 1816, et au milieu

de combien d'angoisses pour l'avenir de notre pays! Les vainqueurs, en effet, les Prussiens surtout, annonçaient bien haut que la France serait démembrée : l'Alsace, la Lorraine, la Flandre, la Franche-Comté, la Champagne, étaientdéjà réclamées, assignées aux alliés sur des cartes de l'Europe nouvelle. En face de ce péril, Louis XVIII eut l'attitude et le langage qui convenaient, et qu'il savait trouver aux heures critiques. « Milord, dit-il à Wellington, je croyais, en retournant en France, régner sur le royaume de mes pères ; il paraît que je me suis trompé. Je ne saurais cependant rester qu'à ce prix ; croyez-vous, Milord, que votre gouvernement consente à me recevoir si je lui demande encore asile? » Alexandre, arrivé depuis quelques jours à Paris, assistait à cet entretien. Il fut ému de ces tristes et fières paroles; il promit de sauver la France du démembrement, et son intervention fit taire les convoitises les plus brutales.

La Terreur blanche. Assassinat du maréchal Brune. — Pendant que le Nord et l'Est étaient traités par l'Europe en pays conquis, le Midi était bouleversé par les fureurs civiles. Dans nos provinces méridionales, où les haines religieuses aggravent les passions politiques, la Terreur blanche, qui avait déjà sévi à la fin de la Convention, se déchaîna d'une façon sauvage. Le sang coula d'abord à Marseille, à la première nouvelle du désastre de Waterloo. Une petite colonie de Mamelucks, ramenés d'Égypte par Bonaparte et qui vivaient dans le culte de l'Empereur, fut assaillie par la population, le 25 juin, et en partie massacrée.

Le 2 août, le maréchal Brune fut assassiné dans des circonstances odieuses. Ce soldat dévoué et désintéressé, le vainqueur de Bergen, en 1799, venait de résigner le commandement qu'il avait exercé à Toulon pendant les Cent Jours; il s'était arrêté à Avignon en regagnant Paris. Comme il se préparait à repartir, une bande de forcenés se rue sur sa voiture ; il regagne à grand'peine l'hôtel, dont les portes sont assaillies pendant deux heures. L'émeute reste maîtresse du terrain, malgré les efforts de quelques courageux fonctionnaires. Bientôt des assassins pénètrent

dans la maison par le toit. Le maréchal est tué dans sa chambre d'un coup de carabine ; son corps, traîné sur le quai, est jeté au Rhône. Le cadavre, plusieurs fois déposé par le fleuve sur la rive, y est repoussé par les riverains, qui n'osent le recueillir ; enfin, près de Tarascon, quelques braves gens se risquent à l'ensevelir clandestinement... Les assassins demeurèrent impunis. Ce ne fut que six ans plus tard que la maréchale obtint contre l'un d'eux une condamnation par contumace.

Massacres dans le Midi. — Nîmes, Uzès, tout le département du Gard, sont désolés par des scènes de meurtres, accompagnées de pillage, grâce à la faiblesse ou à la complicité des autorités. Les chefs de bandits, Trestaillons, Truphémy, Graffan se font ouvrir les portes des prisons, où des protestants, des républicains, des bonapartistes ont été incarcérés, et les égorgent sur la place publique (août). Le duc d'Angoulême, envoyé un peu plus tard en Languedoc, pour y rétablir l'ordre, couvrit loyalement les persécutés de sa protection. Mais, lorsque le général Lagarde, à Nîmes, voulut défendre les portes d'un temple assailli par des furieux, il fut grièvement blessé (12 novembre). Des scènes semblables s'étaient produites à Toulouse : là, le général Ramel, grièvement blessé dans une émeute, fut achevé quelques heures plus tard par les assassins, dans la maison où, mourant, on l'avait transporté (17 août).

Proscriptions. — En face de ces sauvages représailles de la foule, le gouvernement avait été ou mal servi par ses agents ou peu soucieux de réfréner ses atroces partisans. Il engagea plus gravement sa responsabilité dans ce qu'on pourrait appeler les représailles légales ; les procès et les exécutions de 1815 ont laissé sur le début de la seconde Restauration une tache de sang ineffaçable. Sans doute, quelques-uns de ceux qui furent frappés avaient trahi leur devoir ; mais tout plaidait pour eux, leur passé glorieux, les circonstances au milieu desquelles la notion du droit et du devoir avait été si profondément obscurcie : la clémence eût été la meilleure des politiques.

L'initiative des ces mesures appartient à Fouché. Dès le 24 juillet, sous prétexte de « limiter le nombre des coupables », il avait publié la liste dite des *cinquante-sept*. Dix-neuf généraux, accusés d'avoir trahi le roi « avant le 23 mars », devaient être traduits devant les conseils de guerre; parmi ceux-là, Ney et Labédoyère étaient les premiers inscrits. Trente-huit autres « individus » (dont Carnot[1], Soult, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, etc.) seraient mis en surveillance en attendant que les Chambres aient statué sur leur sort.

Chute du ministère. — Le zèle de Fouché ne le sauva pas. Dès que les élections d'août 1815 eurent amené à la Chambre des députés la violente majorité ultra-royaliste dont nous reparlerons, une telle rumeur s'éleva contre cet étrange ministre de la monarchie qu'il prit peur et accepta les fonctions de ministre plénipotentiaire, à Dresde. Il partit sous un déguisement, comme un malfaiteur (septembre). Quelques mois plus tard, atteint par la loi sur les régicides, proscrit à son tour, il gagnait Prague; il se fit naturaliser Autrichien et mourut en 1820.

Talleyrand s'était fort employé à ce départ, croyant alléger son ministère. Habile au jour le jour, « il sautait lestement le ruisseau qui était devant lui, dit Vitrolles dans ses piquants *Mémoires*, sans prévoir que, de l'autre côté, il tomberait dans un bourbier ». La colère des *ultras* le menaçait à son tour. Il joua d'audace, offrit sa démission au roi, et, à son grand étonnement, la vit acceptée. Le duc de Richelieu fut chargé de composer un nouveau ministère. Mais il ne faut pas le juger sur ses premiers actes, alors qu'il n'est pas encore dégagé des passions violentes au milieu desquelles il arrive au pouvoir.

Procès et exécutions. Labédoyère, Ney. — Le premier officier qui avait conduit ses soldats à Napoléon fut

1. On prête à Fouché et a Carnot, au lendemain de l'ordonnance de proscription, ce court et énergique dialogue : « Où veux-tu que j'aille, coquin? — Où tu voudras, imbécile! » Le grand Carnot, l'organisateur de la victoire, dut s'expatrier? il mourut à Magdebourg, en 1823. Ses restes ont été rapportés en France et déposés au Panthéon, sous la présidence de son petit-fils.

le premier frappé, le général Labédoyère, arrêté à Paris où il venait dire adieu aux siens avant de s'expatrier. Traduit devant un conseil de guerre, il se défendit lui-même, sans aucun espoir, en présence d'un public, qui, composé de princes étrangers, de généraux alliés, de femmes du monde, ne cachait point son ardente colère. La sentence, aussitôt prononcée, il fut fusillé dans la plaine de Grenelle (19 août) ; à cette heure même, Ney était ramené prisonnier à Paris.

On avait découvert le prince de la Moskowa dans le château de Bessonis (Cantal), où il attendait les événements. Sur ce grand nom se concentraient toutes les passions du moment. Sa culpabilité était évidente ; mais tout son passé plaidait pour la grâce. Il eût peut-être été sauvé sans l'imprudente tactique de ses avocats, Dupin, Berryer père et fils. Le premier conseil de guerre formé pour le juger avait pour président le maréchal Moncey ; l'honnête soldat refusa de siéger : « L'échafaud, écrivait-il au roi, ne fit jamais des amis... Croit-on donc que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent[1] ? » Jourdan remplaça Moncey, assisté de Masséna, Augereau, Mortier. Par malheur, les défenseurs de Ney plaidèrent l'incompétence du conseil et demandèrent la juridiction de la Chambre des pairs : ils livraient ainsi leur client aux passions politiques. Ils eurent encore la maladresse de réclamer pour le maréchal, devant ses nouveaux juges, la qualité de Prussien, parce que Sarrelouis, où il était né, venait d'être cédé à la Prusse Ney lui-même protesta : « Français, il voulait mourir Français. » Il y eut une dramatique confrontation entre lui et le général de Bourmont, au sujet des incidents de Lons-le-Saunier. La culpabilité fut prononcée à la presque unanimité, la mort, par 139 voix. Dix-sept pairs votèrent pour la déportation. Le premier qui eut ce courage fut le jeune duc de Broglie. Le 7 décembre, sur l'avenue de l'Observatoire, le héros de Hohenlinden, d'Elchingen, de Friedland,

1. A la suite de ce refus, Moncey fut destitué et puni de trois mois d'emprisonnement. Mais, en 1819, il fut créé pair de France.

de la Moskowa, de Krasnoé et de Waterloo, Ney, soldat incomparable, criminel irresponsable, tombait frappé de six balles, après avoir crié au peloton d'exécution : « Soldats, droit au cœur ! »

Autres procès. — Peu s'en fallut que le procès du comte de Lavalette n'eût un dénouement aussi tragique. Traduit en cour d'assises, pour avoir, disait l'accusation, usurpé, le matin du 20 mars, les fonctions de directeur général des Postes, il croyait en être quitte avec quelques mois de prison : le jury le condamna à mort. Mais, la veille de l'exécution, Mme de Lavalette, admise à le voir une dernière fois, changea de costume avec lui. Il sortit, sous les vêtements de sa femme, de la prison où elle demeurait à sa place. Quelques jours plus tard, il réussissait à quitter Paris.

A toutes les démarches faites en faveur des condamnés le roi avait obstinément refusé de faire usage de son droit de grâce. On prétend qu'il répondit à Mme de Labédoyère : « Je ne puis que faire dire des messes pour le repos de l'âme de votre mari. » Egoïste, indifférent, circonvenu par les passions de son entourage, on s'étonne cependant qu'il n'ait pas, à défaut de générosité, montré un peu plus de sa réelle intelligence politique.

La province eut aussi ses victimes. Le procès des frères César et Constantin Faucher, les jumeaux de la Réole, qui se termina par une double exécution, est un monument des passions sauvages des partis. — Les représailles royalistes se poursuivirent pendant la première moitié de 1816. Deux généraux, Mouton-Duvernet et Chartran, furent passés par les armes. La vieux général Bonnaire, fut condamné à la dégradation ; Debelle et Travot virent leur sentence capitale commuée ; le loyal Drouot, le brave Cambronne, furent, il est vrai, acquittés ; mais beaucoup, entre autres deux héros de Waterloo, Lefebvre-Desnouettes et Drouet d'Erlon, furent condamnés à mort par contumace. Pour comprendre ces mesures de vengeance, aussi imprudentes que cruelles, il faut montrer au milieu de quelle atmosphère de violences parlementaires elles se produisirent.

La Chambre introuvable (1815). — En effet, les élections du 24 août 1815, bien que faites par les collèges électoraux de l'Empire, donnèrent, sous l'empire des passions royalistes, une majorité folle de réaction. « C'est une *Chambre introuvable!* » s'écriait Louis XVIII, dont l'enchantement devait durer peu ; le qualificatif lui est resté dans l'histoire. Sentiments de vengeance, haine des principes de la société nouvelle, espoir de rétablir l'ancien régime, toutes les ardeurs et tous les aveuglements de ceux qui n'avaient « rien oublié et rien appris » étaient représentés dans le parti qui s'intitulait fièrement *ultra*-royaliste, et qui parlait de « sauver le roi » quand même. MM. de Bonald en était le théoricien souvent obscur, de la Bourdonnaie le logicien brutal, Corbière l'avocat sophistique, Chateaubriand le brillant polémiste, Villèle, l'homme d'Etat avisé, Piet, Humbert de Sesmaisons, Duplessis-Grénédan, de Castelbajac, les comparses et les enfants perdus.

Lois de réaction. — Cours prévôtales. — On les vit bientôt à l'œuvre. A propos d'une loi qui suspendait la liberté individuelle, la Chambre exigea le rappel à l'ordre de Voyer d'Argenson, qui avait demandé sur les massacres du Midi quelques timides explications. Puis ce fut une loi sur les cris, discours et écrits séditieux, où la peine de la déportation figurait à chaque ligne et pouvait même être appliquée à des provocations indirectes. Beaucoup de députés de la droite avaient demandé la mort.

Pour cette sorte de loi des suspects (ainsi la qualifia Royer-Collard), il fallait une juridiction exceptionnelle. On institua aussitôt les Cours prévôtales. Elles participaient du tribunal criminel et du conseil de guerre : un prévôt, ayant grade de colonel, y représentait le ministère public devant un président et quatre juges. Ces cours devaient être formées partout où se produirait rebellion, complot ou attentat. Elles jugeaient sans appel, sans recours en cassation ; leurs arrêts étaient exécutoires dans les vingt-quatre heures, et le roi ne pouvait exercer son droit de grâce qu'en faveur des condamnés recommandés par les juges à sa clémence.

On les vit à l'œuvre dans l'Isère, à propos de la conspiration de Didier. Cet avocat, dont les véritables mobiles sont restés obscurs, jeta sur Grenoble, aux cris de « Vive Napoléon II ! » quelques centaines de paysans égarés. On en eut facilement raison ; mais la répression dirigée par le général Donnadieu et le préfet de Vautré fut barbare. Beaucoup de ces malheureux avaient été tués dans un semblant de combat. En quelques heures, la Cour prévôtale prononça quatorze condamnations à mort. Parmi les victimes était un enfant de seize ans (mai 1816). A Paris, une inoffensive distribution de cartes, qualifiée de *complot des patriotes*, entraîna pour les condamnés le supplice des parricides, le poing coupé avant la décapitation. En 1817, enfin, un prétendu complot, enflé à dessein par le zèle impitoyable du général Canuel à Lyon, amena la suppression des cours prévôtales, qui avaient survécu à la Chambre introuvable.

Les ultras. Loi des Catégories. — Quelques projets soumis à la Chambre peuvent encore donner une idée de l'état d'esprit des ultras : la restitution des registres de l'état civil au clergé, les établissements universitaires placés sous la direction des évêques, le droit d'acquérir sans aucune limite pour les congrégations et le rétablissement des biens de mainmorte. A propos d'une proposition de pension pour les veuves des combattants vendéens, on parla « de l'inconcevable bataille de Marengo, qui avait ruiné les dernières espérances de la Vendée ». Duplessis-Grenédan demanda le rétablissement du gibet[1].

Ce qui fit déborder le vase, ce fut la loi fameuse des Catégories. Le lendemain de l'exécution de Ney, Richelieu avait déposé (8 décembre 1815) un projet d'amnistie. Ce ministre avait cependant poursuivi avec âpreté la condamnation du maréchal devant la Chambre des pairs ; dans son ardent

1. Dans sa brochure *De la Monarchie selon la Charte*, Chateaubriand traduisit ainsi les sentiments de son parti : « Faut-il tant d'hommes pour sauver la France ? Je n'en demanderai que sept par département : un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de Cour prévôtale, un commandant de la gendarmerie, un commandant de la garde nationale. — « Il en oublie un, ripostait *le Censeur*, journal libéral, un bourreau ! »

patriotisme, il rendait les auteurs des Cent Jours responsables des maux de la France. Mais il estimait qu'il fallait s'arrêter après cette grande leçon. La majorité ne l'entendait pas ainsi. Son orateur favori, La Bourdonnaie, venait de proposer une nouvelle loi de proscription en l'accompagnant d'un commentaire à la Saint-Just : « Défenseurs de l'humanité, sachez répandre quelques gouttes de sang pour en épargner des torrents ». La Chambre imagina de greffer la proscription sur l'amnistie par des exceptions ingénieusement groupées en cinq catégories. Il fallut toute l'énergie du ministère, soutenu par quelques modérés, pour obtenir une majorité de neuf voix contre ce projet « forcené ». Seule l'exception pour les régicides fut maintenue.

Ces débats alarmèrent jusqu'aux cours étrangères, intéressées au maintien des Bourbons sur le trône. Pozzo di Borgo, Nesselrode au nom du tzar, Wellington au nom de l'Angleterre, avertirent le roi du péril de la monarchie. Ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques de cette époque que la fréquente intervention de l'étranger dans nos affaires intérieures, et, dans le sens de la modération, Louis XVIII attendait, hésitait, craignait les colères de son entourage. Le ministère était incertain, divisé...

Le duc de Richelieu. — C'est ici qu'il faut essayer d'expliquer les apparentes contradictions du duc de Richelieu. C'est une des personnalités les plus dignes d'estime de cette époque. Petit-fils du maréchal de Richelieu, il avait émigré dès 1789 et cherché asile en Russie. Il y gagna la confiance d'Alexandre Ier, qui le nomma gouverneur d'Odessa, et le rapide développement de la Russie méridionale fut en partie son œuvre. Quand Louis XVIII l'appela au ministère, en 1815, on disait malicieusement : « C'est l'homme de France qui connaît le mieux... la Crimée ! » Il n'accepta le pouvoir qu'à son corps défendant, pressé par le tzar et le roi, soutenu par son profond patriotisme. Les négociations du second traité de Paris furent les heures tragiques de sa vie : il voulait se retirer avant la conclusion. « Je mériterais d'être condamné à mort », s'écriait-il douloureusement après la signature du traité.

A ce désintéressement et à cet ardent amour de la France, se joignaient, chez lui, la droiture et la modération. Hostile par son origine et son passé aux principes nouveaux, il acceptait sans enthousiasme le gouvernement constitutionnel, mais pensait devoir observer loyalement la Charte. Les fureurs des émigrés inspirèrent bientôt à cet émigré assagi de l'inquiétude, puis une irritation profonde. Il rompit avec ses amis. Dans cette âme très haute et très tourmentée, la raison et l'esprit de justice étaient en perpétuel conflit avec les traditions et les préjugés.

Decazes. L'ordonnance du 5 septembre 1816. Richelieu sentait la nécessité d'un acte énergique; il n'en eût pas pris l'initiative; elle vint de son collègue Decazes, un homme très différent. Fils d'un magistrat, jeune, spirituel, très ambitieux, Decazes avait débuté dans la vie politique comme secrétaire des commandements de la mère de l'Empereur. Promptement rallié à la royauté en 1814, il devint, en 1815, préfet de police et, peu après, ministre de la police. Ses fonctions le mettaient en relations presque quotidiennes avec le roi. Sa conversation plut au monarque bel esprit, dont il distrayait l'ennui et flattait les manies. Le premier il lui fit entrevoir la nécessité, la possibilité, de dissoudre la Chambre introuvable. Alors il attacha sa fortune à cette idée; il y convertit patiemment Richelieu et Lainé, un royaliste fervent, mais sage, récemment appelé au ministère de l'Intérieur; il enrôla pour sa campagne des hommes d'expérience et de talent, Molé, Pasquier, de Barante, et finit par triompher de toutes les difficultés.

L'acte auquel la Restauration dut son salut peut-être, en tout cas ses plus belles années, fut préparé dans le mystère et vigoureusement exécuté. Le 5 septembre 1816, *le Moniteur* inséra l'ordonnance qui dissolvait la Chambre introuvable et convoquait à bref délai les collèges électoraux. On devine la stupeur et la colère des ultras, du comte d'Artois et de ses amis. Chateaubriand ajouta à la brochure *De la Monarchie selon la Charte* un post-scriptum violent qui le fit destituer de ses fonctions de ministre d'Etat. De fermes instructions furent envoyées aux préfets. Le pays donna

raison au roi : la Chambre, élue le 4 octobre, comprit une majorité de royalistes modérés, au milieu desquels commençait à se dessiner le parti doctrinaire sous Royer-Collard et de Serres. Les ultras n'y comptaient plus qu'une centaine de membres. Le roi ouvrit la session par quelques paroles droites et fermes, comme il savait en trouver, en se déclarant « prêt à repousser les attentats de la malveillance et à contenir les écarts d'un zèle trop ardent ».

Loi électorale (1817). — Cet acte de clairvoyance et de courage est le point de départ de la période la plus brillante et la plus féconde de la Restauration. Les quatre années qui suivent (1816-1820) sont les années du labeur utile, des brillants débats, des lois en harmonie avec les principes libéraux, de la pratique sincère de la Charte. L'accord de l'esprit public et des pouvoirs publics, nécessaire au développement des institutions libres, s'établit peu à peu, non toutefois sans timidité de la part du gouvernement et sans impatience du côté de l'opinion. Ce sont les premières belles pages de l'histoire parlementaire.

On continuait à vivre sous le régime des collèges électoraux institués par l'Empire. Un projet de loi électorale, présenté à la Chambre introuvable, n'avait pas abouti. Dès le début de la session de 1817, Lainé en présenta un nouveau. Etait électeur tout Français âgé de trente ans, jouissant de ses droits politiques et payant 300 francs de contributions directes. Les électeurs formaient dans chaque département un seul collège qui élisait directement les députés, au scrutin de liste. Quant au cens d'éligibilité, la Charte l'avait déjà fixé à 1.000 francs de contributions directes. L'exercice du droit de suffrage restait donc attaché à des conditions de cens très élevées; mais l'élection directe en faisait, à la différence du régime napoléonien, une réalité, et l'unité de collège le protégeait contre la pression des influences locales.

La droite attaqua le projet par des arguments surannés, contradictoires ou puérils. De Corbière y voyait le sacrifice des classes supérieures aux classes inférieures. De Bonald regrettait qu'on ne fît pas concourir à l'élection

« la corporation toujours bonne, au lieu de l'individu toujours mauvais ». Quelques députés trouvaient le cens trop peu élevé et parlaient avec dédain des « électeurs à cent écus ». D'autres déclaraient au contraire que le gouvernement « prosternait le peuple devant le veau d'or ». On alléguait la difficulté « insurmontable » de loger pendant un jour tous les électeurs au chef-lieu du département. La loi fut votée sans amendement.

Loi militaire (1818). — Au cours de l'année 1817, le ministère s'était fortifié par l'introduction de quelques modérés : Pasquier à la Justice, Molé à la marine, le maréchal Gouvion Saint-Cyr à la Guerre. Ce dernier présenta, au début de la session de 1818, un projet de loi militaire. Il comprenait trois parties : recrutement, formation d'une réserve, avancement. Le recrutement se faisait par les enrôlements volontaires et le tirage au sort ; le remplacement était admis. Le contingent annuel était fixé à 40.000 hommes. La durée du service était de six ans. La réserve devait être formée de sous-officiers et soldats, qui, ayant achevé leur service actif, composaient des *légions de vétérans*, astreintes à un service territorial, et qui pouvaient être appelées à la frontière en cas de guerre par une loi. Quant à l'avancement, il était accordé pour deux tiers à l'ancienneté, pour un tiers au choix. Quatre années étaient nécessaires pour passer d'un grade à un autre. Le tiers des sous-lieutenances était réservé aux sous-officiers, le reste aux écoles militaires.

Les ennemis ordinaires du ministère dénoncèrent cette loi « de dégradation sociale », qui ne laissait pas aux nobles le privilège des grades et « établissait la funeste égalité ». A propos de la formation des légionnaires vétérans qui devait « rappeler sous les drapeaux les ennemis du roi, ceux qui avaient fait le 20 mars », ils évoquèrent, avec terreur, le fantôme de la Grande Armée. Gouvion Saint-Cyr défendit ces vieux soldats avec la plus noble simplicité. « Ils étaient admirables au jour du combat ; une ardeur infatigable les animait ; une patience héroïque les soutenait. Non, je ne puis le croire, notre salut ne réside pas dans

l'oubli de tant de services, dans la méfiance de tant de courages. »

Libération du territoire. — Cette création d'une armée nationale, dont l'effectif complet de paix devait s'élever à 240.000 hommes, fortifiait notre situation en Europe. Elle aida Richelieu à réaliser son vœu le plus cher, la libération anticipée du territoire. Il la poursuivait au milieu de nombreuses difficultés touchant le règlement des indemnités dont le traité de Paris avait admis le principe. Enfin, au milieu de l'année 1818, la contribution de 700 millions étant entièrement acquittée, les indemnités réglées moyennant l'inscription de 16 millions de rentes au Grand Livre de la dette publique, Richelieu put obtenir, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, que, le 30 novembre, les dernières troupes étrangères évacueraient le sol français, deux ans avant le terme fixé en 1815. Une fois encore l'intervention bienveillante d'Alexandre avait triomphé des rancunes de la Prusse et de l'Autriche.

Retraite de Richelieu. Ministère Dessoles-Decazes (1818). — La libération du territoire ! Nous savons combien cet événement peut faire tressaillir le pays. La plus haute ambition de Thiers, en 1873, a été d'imiter Richelieu. L'acte de 1818 fut le plus grand service rendu par cet homme de bien à la France, et le dernier. Il avait surpris, à Aix-la-Chapelle, chez les souverains alliés, quelques inquiétudes sur la direction donnée à notre politique intérieure, inquiétudes entretenues d'ailleurs par des notes secrètes, émanant de l'entourage du comte d'Artois. Elles répondaient à ses sentiments : il s'effrayait de voir une partie de ses collègues incliner à gauche, vers les libéraux qu'il appelait des Jacobins. Certaines élections l'alarmaient aussi. A son retour à Paris, il communiqua ses impressions au roi ; ce fut l'occasion d'une crise ministérielle assez confuse et d'un dénouement fort inattendu. Decazes donna sa démission, sortit par une porte et rentra par l'autre, lorsque Richelieu se fut déclaré impuissant à reconstituer un ministère. On appela à la présidence le général Dessoles (décembre 1818) ; mais le véritable chef

de gouvernement fut Decazes, de plus en plus en faveur auprès de Louis XVIII. Quelques mois plus tard il devenait lui-même président.

Le premier soin du ministère fut de proposer aux Chambres de décerner au libérateur du territoire une récompense nationale. Elle fut votée, mais non sans quelques restrictions, où la droite et la gauche unirent leurs rancunes. Richelieu, blessé, refusa d'abord la pension viagère de 50.000 francs qui lui était offerte; puis il l'accepta pour l'abandonner aux hospices de Bordeaux, sa ville natale. Il eût été à souhaiter, pour l'honneur de ce bon Français, que sa carrière politique se terminât là.

Loi sur la presse (1819). — Le fait capital de la session de 1819 fut le vote d'une loi sur la presse, où, pour la première fois, le principe de la liberté de la presse trouvait sa formule légale et ses applications essentielles. La formule, c'était l'expression très heureuse du duc de Broglie, un des commissaires chargés de rédiger le projet : « Il n'y a pas de crimes ni de délits de presse » ; la presse n'est qu'un instrument derrière lequel il faut chercher l'auteur responsable. Donc pas de pénalité spéciale : le droit commun. Plus de censure, ni d'autorisation préalable, ni de saisie préventive : le droit commun. Quatre sortes de délits et de crimes pouvaient être poursuivis : provocation aux crimes et aux délits, offense à la personne du roi, outrage à la morale publique (la Chambre ajouta : et religieuse), diffamation et injures publiques. Comme juridiction, le jury. Pour la création d'un journal, la loi exigeait la déclaration de deux éditeurs ou propriétaires responsables et le dépôt d'un cautionnement, variant de 1.500 à 10.000 francs de rentes.

La discussion fut digne du projet : le nouveau garde des sceaux, de Serres, qui venait de remplacer Pasquier, la soutint avec une incomparable éloquence; âme vibrante dans un corps déjà épuisé, il avait une parole ardente, comme ses convictions, mais quelquefois peu maîtresse d'elle-même; dans sa nervosité maladive il frappait à droite et à gauche des coups qu'on n'osait pas toujours lui rendre

mais qu'on n'oubliait pas[1]. Royer-Collard lui prêtait l'autorité de son éloquence magistrale.

Les élections libérales. — Des lois, comme la loi Lainé, la loi Gouvion Saint-Cyr, la loi de Serres, comptent dans l'histoire d'un régime. Elles sont de nature à l'affermir, s'il marche avec prudence, mais sans déviation, dans la voie où il s'est engagé. Malheureusement le ministère manquait d'une volonté ferme : Decazes était l'homme des expédients plutôt que des principes. Il croyait trouver sa sécurité dans une politique de bascule qui prépara sa ruine. Le premier terrain sur lequel se produisirent ses défaillances fut la question électorale. Depuis 1816 les progrès de l'opinion libérale s'affirmaient dans le pays et se marquaient chaque année (on sait que la Chambre se renouvelait par cinquième tous les ans) par des élections significatives : en 1816, Laffitte, le grand banquier parisien; en 1817, Dupont de l'Eure, ancien membre des Cinq-Cents, Chauvelin, Bignon, Casimir-Périer, le porte-parole de la haute bourgeoisie libérale; en 1818, Manuel, l'habile avocat politique ; Lafayette, le libéral impénitent; bientôt le général Foy, l'éloquent défenseur de nos gloires militaires. Ce groupe des « indépendants », qui croissait en nombre et en audace, alarmait même les royalistes modérés et les doctrinaires et servait de prétexte aux attaques des ultras contre le ministère.

Élection de l'abbé Grégoire (1819). — Dès le début de 1819, un pair, Barthélemy, déposa une résolution suppliant le roi « d'apporter à l'organisation des collèges électoraux les modifications qui pourraient paraître indispensable ». Decazes, qui s'appuyait alors sur la gauche, refusa au nom du roi « cette effrayante latitude. » Et, pour faire échouer le projet, il modifia, au moyen d'une *fournée*, la

1. Comme il affirmait que dans toutes nos assemblées délibérantes « la majorité avait presque toujours été saine ». — « Même à la Convention? » s'écria La Bourdonnais. — « Oui, Monsieur », répondit de Serres, au milieu des cris de colère des ultras. Quelques jours après, il irritait profondément les libéraux en déclarant que la clémence royale « ne s'étendrait *jamais* aux régicides ».

majorité de la Chambre des pairs. Soixante et un nouveaux pairs furent créés, choisis en grande partie dans le haut état-major militaire et civil de l'Empire ; parmi eux Davout, Jourdan, Suchet, Moncey, Mortier, Rapp, Portalis, Chaptal, Mollien, Montalivet, etc. (5 mars 1819). Ce fut, comme on l'a dit, le *cinq septembre de la pairie*. Et, de fait, la Chambre haute représentera désormais, dans le pouvoir législatif, l'élément modérateur et sagement progressiste.

Mais, au mois de septembre, une sorte de scandale électoral modifia la situation et les dispositions ministérielles. Les électeurs de l'Isère choisirent comme député celui qu'on appelait « l'abbé Grégoire », ancien évêque constitutionnel, ancien membre de la Convention[1], des Cinq-Cents, du Corps législatif, homme d'ailleurs d'une haute valeur intellectuelle et morale. L'émoi fut grand, et la droite exploita savamment cette espèce de provocation — à laquelle elle n'était peut-être pas étrangère. A la Chambre des députés, l'élection fut annulée à la presque unanimité, par les uns comme irrégulière, par les autres pour cause « d'indignité. » Mais Decazes avait pris peur. Il prépara, à son tour, un nouveau projet de loi électorale. Aurait-il réussi à désarmer les ultras, qui le poursuivaient d'une haine violente ? C'est peu probable. Mais un tragique événement vint modifier du tout au tout la situation.

Assassinat du duc de Berry (1820). — Naissance du duc de Bordeaux. — Le 13 février 1820, à onze heures du soir, le duc de Berry, sortant de l'Opéra, fut frappé d'un coup de poignard. Transporté dans une salle d'administration du théâtre, il y expirait trois heures plus tard. L'assassin était un ouvrier sellier, nommé Louvel, un de ces criminels solitaires dans le cerveau desquels une idée meurtrière exerce lentement des ravages. Il déclara qu'il avait voulu frapper, dans le duc de Berry, la dynastie des Bourbons. En effet, avec ce prince, qui n'avait que des

1. Il avait proposé l'abolition de la royauté le 22 septembre 1792. Absent au moment du procès de Louis XVI, il avait demandé, par lettre, la condamnation, mais non voté la mort : « Un régicide amateur », disaient les royalistes.

filles, semblait s'éteindre la postérité mâle de la branche aînée.

Disons tout de suite que ce crime, si funeste aux idées libérales, fut sans effet quant à la dynastie. Quelque temps après, au moment où M. de Vitrolles pressait le comte d'Artois de se remarier, on apprit que la duchesse de Berry était enceinte. Le 29 septembre 1820, elle mit au monde un fils, l'espoir de la race, « l'enfant du miracle », comme on l'appela. Il reçut au berceau le titre de duc de Bordeaux; pour son baptême, Chateaubriand apporta de son voyage en Terre sainte de l'eau du Jourdain. Une souscription nationale, qui fournit à P.-L. Courier le sujet d'un de ses plus virulents pamphlets, lui offrit le château de Chambord. Comte de Chambord ! c'est sous ce titre que l'enfant du miracle a traversé mélancoliquement l'histoire de son siècle, non sans noblesse et sans grandeur du reste, gardien plutôt que champion d'une idée morte et d'un drapeau qui n'était plus celui de la France.

Chute du ministère Decazes (1820). — Ce que Louvel avait tué, c'était le gouvernement des modérés. Le parti qui poursuivait Decazes de sa haine fondit sur lui avec une véritable rage. Le 15 février, Clausel de Coussergues déposait une demande de poursuites contre le ministère « comme complice de l'assassinat ». La presse ultra répétait « que le poignard qui avait frappé la victime était une idée libérale », et Chateaubriand déclarait que « le pied des ministres avait glissé dans le sang ». Le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême vinrent déclarer au roi qu'ils quitteraient les Tuileries si Decazes n'était renvoyé. Le roi défendit avec toute l'énergie dont il était capable son favori, son confident intime, celui qu'il tutoyait et auquel il adressait à toute heure des billets d'une tendresse extraordinaire. Enfin il le sacrifia, en le comblant de marques d'affection. Decazes reçut, avec le titre de duc et pair, l'ambassade de Londres. « Ils m'ont enlevé un fils », s'écriait le vieux roi.

La réaction. Richelieu. Loi du double vote (1820). — Dès lors la Restauration glissa sur la pente de la

réaction. Le second ministère de Richelieu marque la première étape. On l'avait rappelé de sa retraite; il avait accepté le pouvoir à regret, en demandant au comte d'Artois, « sur sa foi de gentilhomme », de lui garantir l'appui de ses amis. Mais c'étaient des amis difficiles à satisfaire. Les lois des sessions de 1820 et 1821 ne furent, pour eux, que des armes de parti en vue de reconquérir la France : suspension de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, surtout nouvelle loi électorale. Celle-ci est connue sous le nom de *loi du double vote*. Sur les 430 députés, 258 seraient nommés par les collèges d'arrondissement (électeurs payant 300 francs de contributions), 172 par le quart des électeurs les plus imposés, votant au chef-lieu du département. Ainsi les riches votaient deux fois. La discussion à la chambre fut passionnée : 123 orateurs y prirent part. Les libéraux et les doctrinaires luttèrent contre la droite avec désespoir, Manuel et le général Foy, de Serres et Royer-Collard : « La loi serait en vain votée, s'écria ce dernier, en vain exécutée : les mœurs publiques la fatigueraient, la consumeraient, l'éteindraient bientôt par la résistance : elle ne régnera pas, elle ne gouvernera pas la France. » La « bataille des élections » se continua dans la rue : un étudiant, nommé Lallemand, fut tué dans une charge de cavalerie, devant la Chambre des députés.



Royer-Collard.

Les élections partielles qui suivirent le vote de la loi électorale fortifièrent la droite et accrurent ses exigences. Bientôt Richelieu se lassa de servir ce parti insatiable.

Ayant vainement rappelé au comte d'Artois sa promesse de concours, il se retira (décembre 1821); il devait mourir peu après.

Ministère Villèle (1821). La Chambre retrouvée (1824). — Le nouveau ministère avait, pour chef, de Villèle; pour membres principaux, de Corbière et de Peyronnet. Ces choix étaient significatifs. La droite était enfin absolument maîtresse du pouvoir. Cette prise de possession du gouvernement fut conduite par Villèle avec une certaine prudence méthodique. Cet homme d'Etat toulousain était fort supérieur en esprit politique aux hommes de son parti. Il servait leurs passions, comptant s'en servir. Il s'en servit en effet; mais il espérait les modérer; en quoi il se trompait. Il réussit du moins, tout d'abord, à les calmer, se contentant de satisfaire les ambitions personnelles et travaillant surtout à s'assurer une forte majorité. Sous une pression savante, les élections partielles grossissaient chaque année cette majorité. Lorsque Villèle se crut sûr de l'opinion, il fit dissoudre la Chambre (en 1823). Les élections générales répondirent à son attente: treize libéraux seulement rentrèrent à la Chambre, qui était presque entièrement favorable à la politique ministérielle (février 1824). Ce fut la « Chambre retrouvée »; pour lui garantir un long avenir, il lui fit voter la loi de septennalité, qui fixait à sept ans sa durée, en supprimant le renouvellement annuel. Puis il rétablit la censure, créa un ministère des Affaires ecclésiastiques en faveur de Mgr Frayssinous, qui s'était déjà signalé, comme grand-maître de l'Université, par la suppression de l'Ecole normale, la fermeture des cours de Guizot et Cousin à la Sorbonne. Ce n'étaient là que des mesures d'attente : on se réservait de faire plus après la mort de Louis XVIII.

La congrégation. — Si la vie parlementaire de cette époque est un peu vide, ou du moins stérile[1], l'activité

1. Cependant les incidents étaient nombreux: l'un des plus retentissants fut celui de l'expulsion de Manuel, à l'occasion de la discussion des crédits pour l'impopulaire guerre d'Espagne (février 1823). Manuel fut accusé d'avoir fait l'apologie de l'exécution de Louis XVI, dans une

politique des partis y revêt une forme nouvelle : deux forces croissaient rapidement et se préparaient à une lutte décisive : la congrégation gouvernant dans l'ombre, le carbonarisme conspirant dans les ténèbres.

L'existence de la congrégation a été affirmée par les uns, niée par les autres. Le mot est vague, la chose presque insaisissable ; il semble bien cependant qu'elle ait eu une grande action. Sous l'Empire s'était formée une société de protection des ecclésiastiques. En 1815, elle recruta de nombreux et puissants adhérents, Sosthènes de La Rochefoucauld, Mathieu de Montmorency, le comte d'Artois lui-même. Ses membres, catholiques ardents et royalistes intransigeants, en vinrent naturellement à s'occuper de politique : dans le salon de M. Piet, ils préparaient des projets de lois, discutaient des motions, élaboraient des listes ministérielles. Les Jésuites, rentrés en France, sous divers noms (Pères de la Foi, Pères de Montrouge), s'emparèrent de cette organisation embryonnaire et la complétèrent. Ils créèrent des sociétés de propagande, celles des Bons livres pour l'éducation populaire, des Bonnes lettres pour la bourgeoisie éclairée, des Bonnes études pour la jeunesse, de Saint-Joseph, pour les employés et les domestiques, du Sacré-Cœur pour les femmes. On ne sait s'il y eut réellement un Bureau central ; mais la Compagnie de Jésus était le centre et l'âme de l'action politique, qui s'exerça chaque jour davantage, à partir de 1822, sur les pouvoirs publics.

Les missions. — Cette armée « du trône et de l'autel » eut d'ailleurs ses grandes manifestations et ses revues d'entrée en campagne ; ce furent les missions, imaginées par trois prêtres entreprenants : les abbés Liautard, de Rauzan et de Forbin. Ils débutèrent à Angers, et bientôt ils portèrent sur tous les points du territoire leur zèle remuant et leur

phrase que, d'ailleurs, les clameurs de la droite ne lui avaient pas permis d'achever. Après quelques jours de débats violents, la Chambre vota l'exclusion de l'orateur. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne céderait qu'à la force, un détachement de la garde nationale fut introduit. Mais le sergent Mercier refusa, aux applaudissements de la gauche et des tribunes, de procéder à l'expulsion. Il fallut avoir recours aux gendarmes, qui, sur l'ordre du colonel de Foucault, « empoignèrent » Manuel.

mise en scène dramatique : réceptions solennelles, formation de chœurs, sermons, conférences contradictoires, communions générales, plantations de croix, cérémonies expiatoires, serments répétés par toute la foule. A cette surexcitation savamment entretenue, les libéraux répondaient souvent en organisant, dans la ville où avait lieu la mission, une représentation de Tartufe. C'était partout un commencement de guerre religieuse et des avant-scènes de la Ligue.

Le carbonarisme. — De son côté le parti libéral était arrivé à une organisation clandestine fort redoutable. Ce ne fut au début qu'un groupement électoral dirigé par La Fayette, Benjamin Constant, Casimir Périer, etc., pour faire triompher légalement la cause libérale. A partir de 1820, leur Comité commença à exercer une action occulte par le moyen de diverses sociétés secrètes. En 1821, trois jeunes Français, Bazard, Buchez et Flottard, initiés aux mystères du carbonarisme italien, créèrent la *charbonnerie* française. Vingt affiliés formaient une *vente particulière*. Des *ventes centrales* groupaient sous leur surveillance les ventes particulières; une *haute vente* donnait la direction générale. Les chefs connaissaient les soldats ; les soldats ignoraient l'organisation et les desseins des chefs ; mais ils leur étaient liés par des serments solennels et devaient obéir aveuglément. Une propagande active commença, surtout parmi les anciens officiers, et, par eux, dans les rangs de l'armée.

Les conspirations militaires. — Cette propagande eut pour résultat les conspirations militaires, qui éclatèrent en grand nombre en 1822. Elles échouèrent presque toutes : celle de l'ancien colonel Pailhès à Belfort, du colonel Caron à Colmar, du capitaine Valée à Toulon, du général Berton à Saumur. Le sort des quatre sergents de la Rochelle, Bories, Goubin, Pommier, Raoulx, trahis par leur collègue Goupillon, excita une pitié universelle, à cause de la jeunesse, de la loyauté, du courage des victimes, surtout à cause des basses manœuvres d'agents provocateurs que révéla le procès. Il ne faut pas toutefois regretter l'échec de ces tentatives, qui eussent acclimaté chez nous le détes-

table régime des *pronunciamientos*, dont l'Espagne a éprouvé les effets funestes.

Mort de Louis XVIII (1824). — Depuis la chute du ministère Decazes, Louis XVIII avait à peu près abandonné la direction des affaires. Son indolence naturelle était devenue de l'engourdissement. Il subissait l'influence d'une femme, Mme du Cayla, confidente plutôt que favorite, qui servait auprès de lui les desseins du comte d'Artois. Le vieux roi laissait faire, distinguant encore les fautes commises, mais n'essayant plus de les empêcher. On lui prête un dernier mot, qui ferait honneur à sa lucidité politique : « Que Charles X ménage la couronne de son petit-fils ! »

Il mourut le 16 septembre 1824, « dans le fauteuil d'où il avait régné », comme l'a dit finement Villemain. C'est une figure peu sympathique, mais intéressante : ce qui la caractérise, c'est l'égoïsme intelligent. Il n'avait ni sentiments généreux, ni chaleur de cœur, en dépit de quelques affections excessives et tyranniques ; mais le sens politique était chez lui très sûr. Le souci de son intérêt l'éclairait toujours et allait parfois jusqu'à lui donner de l'énergie. Tout son programme, c'était « la ferme volonté de mourir sur le trône », et il le réalisa. S'il ne fut pas vraiment, comme l'a dit Vitrolles, « un roi pétri de la plus fine fleur de la farine constitutionnelle », il sut se placer sur le terrain de la Charte et y exerça, en plus d'une occasion, une action habilement modératrice. « Il eut, dit Guizot, quelques-unes des qualités du souverain. » Au bel esprit, qui était chez lui une manie, à l'esprit proprement dit, qui fait trouver sur l'heure le mot juste, la parole attendue, il joignait l'esprit politique qui inspire l'acte nécessaire : bref, tous les genres d'esprit : cela suffirait à le distinguer de son successeur, qui n'en avait d'aucune sorte.

SUJETS A TRAITER

Le parti ultra-royaliste sous Louis XVIII.

Le duc de Richelieu, Decazes.

Les principales lois et les grands débats parlementaires de 1815 *à* 1824.

CHAPITRE XV

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE SOUS LA RESTAURATION
IIe PARTIE : CHARLES X (1824-1830)

I. **La vie politique sous la Restauration.** — Les partis et les orateurs. — La droite, la gauche, les doctrinaires. — Salons et Journaux. — Ecrivains de l'opposition.

II. **Le ministère Villèle (1821-1827).** — Les lois de réaction. — La question religieuse. — L'opposition.

III. **Le ministère Martignac (1828-1829).** — Retour aux idées modérées. — Coalition des partis extrêmes.

IV. **Le ministère Polignac (1829-1830).** — L'adresse des 221. — Nouvelles élections. — Les ordonnances.

V. **La Révolution de Juillet (1830).** — Les trois Journées. — Le duc d'Orléans. — Les dernières fautes et la chute des Bourbons.

La vie parlementaire sous la Restauration. — Avant d'énumérer les fautes qui, sous le règne de Charles X, ont rendu inévitable la chute des Bourbons, il convient de dire ce que fut la vie parlementaire et politique sous ce régime : très intense, très brillante, très agitée aussi, voilà ce qu'elle fut, dans les deux Chambres et dans la presse, pendant ces quinze années. C'est une bataille de chaque jour, mais une noble et utile bataille, quelquefois entre les intérêts opposés, le plus souvent entre les passions et la raison. Royer-Collard l'a définie en son beau langage : « Sans doute le gouvernement parlementaire est laborieux, et la vertu des hommes y est comptée pour quelque

---

Ouvrages a consulter : Les mêmes que pour le chapitre précédent.

chose. Mais espère-t-on inventer quelque machine législative qui en dispense? Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil! Les gouvernements, quels qu'ils soient, sont soumis à la loi universelle de la création; ils ont été condamnés au travail; comme le laboureur, ils vivent à la sueur de leur front. »

Les partis, leurs chefs et leurs orateurs. La droite. — L'éloquence politique de cette époque est très étudiée, un peu apprêtée, prompte à la riposte cependant; surtout elle prend les choses de haut; elle élève le débat; elle remonte des mesures législatives aux principes. L'esprit de parti s'y manifeste avec une ardeur singulière; mais il cherche toujours à se réclamer du droit. Les scènes violentes, qui troublent souvent ces débats, ont elles-mêmes une certaine grandeur, et c'est la justice qu'on invoque avec des cris de colère.

On a déjà vu aux prises, sous le règne de Louis XVIII, les partis parlementaires : celui de l'extrême-droite ou des *ultras*, si dangereux à la royauté, n'est pas le mieux partagé au point de vue de l'éloquence. Ses deux théoriciens sont le brillant et paradoxal Joseph de Maistre, et de Bonald, qui idéalise l'ancien régime pour le défendre : il enferme le monde, l'histoire, la politique, dans un système et une formule ; il est, dit Faguet, « hanté d'une idée qui est un chiffre, le nombre trois, et voit en toute chose : cause, moyen, effet. » De ces oracles, La Bourdonnaie dégage lourdement et brutalement des conclusions parfois féroces. D'autres, Castelbajac, Clausel de Coussergues, « l'ingouvernable » Donnadieu, l'aggressif Delalot, déposent les motions violentes et poussent les cris de guerre. De Corbière et de Peyronnet travaillent à réaliser au pouvoir ces chimères des défenseurs du passé. L'homme d'Etat de ce groupe est Villèle ; bien supérieur à son parti, il en utilise les passions sans les partager; il finira par les ameuter contre lui. C'était un financier remarquable, un *debater* habile plutôt qu'un orateur, et surtout un excellent manœuvrier parlementaire.

La gauche. — A l'autre extrémité de l'opinion, le parti libéral, qui forme la gauche du Parlement, nous

offre toute une floraison d'orateurs. « L'école libérale, dit Cormenin [1], fut une école belligérante : Manuel commandait le corps de réserve de l'opposition; le général Foy, l'avant-garde; Benjamin Constant attaquait la censure; Laffitte, le budget; Bignon la diplomatie. D'Argenson lançait dans l'air, à vol perdu, les premières fusées du radicalisme; Casimir Périer, emporté hors des rangs par le feu de ses esprits, provoquait le ministère en combat singulier ; Corcelles, Stanislas de Girardin et Chauvelin voltigeaient autour de ses bancs et lui tiraient, même en fuyant, des flèches mortelles. »

Manuel, Foy, Benjamin Constant. — Les chefs de cette « armée » méritent de retenir l'attention. Manuel est surtout l'avocat politique, le stratégiste du parti; il n'a pas moins d'habileté que de faconde oratoire; il excelle à trouver le point faible de l'adversaire, à le troubler par des motions inattendues, à déchaîner les passions en gardant son sang-froid. Il fut, au moment de son expulsion, l'homme le plus populaire de France; non réélu, aux élections suivantes, il mourut peu après presque oublié.



Benjamin Constant.

Le général Foy « avait les dehors, la pose et les gestes de l'orateur, une mémoire prodigieuse, une voix éclatante, des yeux étincelants d'esprit et des tournures de tête che-

1. *Le Livre des Orateurs*, par Timon.

valeresques. Souvent on le voyait se lever tout à coup de son banc et escalader la tribune comme s'il allait à la victoire ». Il faisait appel au sentiment plus qu'à la raison et s'était fait une spécialité de la défense de nos gloires nationales et de nos grandeurs militaires. Son mot célèbre : « Il y a de l'écho en France, quand on prononce ici les mots d'honneur et de patrie », est comme le thème de ses développements oratoires. Il va mourir, en pleine popularité, en 1825.

Benjamin Constant apparaît comme un dilettante, aussi bien dans sa vie politique que dans sa vie passionnelle. Ses nombreuses variations, qui ont fait croire à son scepticisme, sont plutôt le résultat d'une volonté vacillante, bizarrement unie, chez lui, à une intelligence extraordinairement ferme et lucide. Il est le docteur du libéralisme. Il éclaire merveilleusement toutes les questions où la liberté est en jeu. Sa parole est courtoise, élégante, acérée. A ces *leaders* de l'opposition il faut joindre La Fayette, moins orateur qu'homme d'action, hostile au régime, n'espérant plus rien de la Charte et ne montant guère à la tribune que pour y apporter quelque ultimatum hautain à l'adresse des Bourbons.

Le Centre. Martignac. — Entre les deux partis extrêmes, le centre, flottant et irrésolu, comme sont souvent les centres, était composé de royalistes modérés, mais timides, qui, à la Chambre des députés, se laissaient trop souvent entraîner ou intimider par la droite. Leur plus brillant porte-parole était Martignac, un charmeur, « une sirène ». Lorsqu'au procès des ministres, en 1830, il eut défendu, avec autant de talent que de générosité, son ancien adversaire, Polignac, l'avocat qui prit après lui la parole s'écria : « Je dois parler, et j'écoute encore... »

A la Chambre des pairs, les idées modérées furent plus fermement soutenues. Il y avait là, surtout depuis la *fournée* de 1819, des hommes appartenant au régime impérial, et qui possédaient, à défaut de dons oratoires, une haute expérience et l'illustration de leur passé. Mais, en général, ce parti moyen, qui aurait pu être la force du régime, man-

quait lui-même de force et de consistance. Ses principaux hommes d'Etat, Richelieu, d'un si noble caractère, Lainé, d'une sincérité souvent émouvante, Decazes, avec moins d'autorité et plus de souplesse, s'effrayaient de tous les mouvements d'opinions et décourageaient leurs partisans par leurs contradictions.

Les doctrinaires. Royer-Collard, De Serres. — Mettons à part ceux qui, constants avec eux-mêmes, et fidèles à leur doctrine (d'où leur nom de doctrinaires), s'attachaient résolument à la Charte et voulaient lui faire porter tous ses fruits. Le chef de cette école, philosophique autant que politique, est Royer-Collard, qu'on a appelé « le patriarche de la monarchie constitutionnelle ». C'est bien une *école*, en effet, et les discours de Royer-Collard sont de fortes, de magnifiques leçons. « C'était une pensée qui parlait, dit Cormenin. Il avait une manière de style vaste et magnifique, une touche ferme, des artifices de langage savants et prodigieusement travaillés, quelques mouvements oratoires presque aussitôt retenus que lancés, comme s'il eût craint leur véhémence ; partout une méthode ample sans raideur, dogmatique, sévère. » Son ironie surtout, grave, hautaine, était une arme redoutable. Quant à sa *doctrine*, c'est celle d'un légitimiste libéral. Pour lui, « il n'y a pas de souveraineté, ni celle du roi, ni celle du peuple, ni celle du Parlement : la *loi* seule, à laquelle concourent les trois pouvoirs, est souveraine » (Faguet).

A ce maître se rattachaient : Camille Jordan, vétéran du libéralisme, orateur sincère et touchant ; des jeunes, appelés à un brillant avenir, Guizot, de Barante, de Broglie, et surtout de Serres : c'est celui qui peut-être a représenté sous sa forme la plus haute l'éloquence parlementaire de cette époque, un admirable mélange de raison et de passion. Il eût pu être aussi l'homme d'Etat des doctrinaires, s'il ne lui avait manqué l'entière possession de soi-même, si nécessaire au pouvoir ; il se laissa entraîner, par son tempérament nerveux, du libéralisme à la réaction ; les forces physiques, d'ailleurs, le trahirent ; il était épuisé depuis longtemps lorsqu'il mourut, en 1824.

Les Salons. La Presse. — En même temps que très brillante au Parlement, la vie politique se manifestait très intense dans les salons et dans la presse. Il y avait les salons légitimistes de M. Piet et de la duchesse de Duras, les salons doctrinaires de la duchesse de Sainte-Aulaire, belle-mère de Decazes, et de la duchesse de Broglie, fille de Mme de Staël, le salon de Mme Récamier où régnait Chateaubriand. Chaque parti avait aussi ses journaux : pour la droite, c'étaient la violente *Quotidienne*, *le Drapeau blanc* de Martinville, *le Conservateur*, capricieux comme son inspirateur, Chateaubriand; pour la gauche, *la Bibliothèque historique* d'Etienne, *la Minerve*, *le Constitutionnel*, *le Globe*, *le Censeur*, où Augustin Thierry fit ses débuts historiques. Quant aux *Débats*, ardemment royalistes au début avec Fiévée, ils prennent, à la fin, la direction de l'opinion libérale, sous l'inspiration de Chateaubriand. Dans les dernières années de la Restauration, le domaine de la presse s'élargit, et son activité s'accroît par la création du *National*.

Les écrivains de l'opposition. Chateaubriand. — Plus que ces écrits éphémères, les œuvres de trois grands écrivains ont agité l'opinion contre la monarchie des Bourbons et hâté sa chute : Chateaubriand, Paul-Louis Courier, Béranger. Le premier, en même temps qu'un grand rénovateur littéraire, fut, on vient de le voir, le plus ardent, le plus changeant, le plus redoutable des journalistes. Il avait rendu de grands services à la monarchie dès 1814; il lui avait servi d'introducteur auprès de l'opinion par sa brochure : *Bonaparte et les Bourbons*. Déjà irrité, en 1815, de n'être pas le conseiller le plus écouté de la royauté, il combat dans les rangs des ultras; il traduit leurs idées dans la *Monarchie selon la Charte*, il fait à Decazes une guerre acharnée, commencée dans *le Conservateur*, continuée aux *Débats*. La réaction le ramène aux affaires. Il reçoit un peu dédaigneusement l'ambassade de Berlin, puis celle de Londres. Il avait la tête pleine de rêves de gloire un peu chimériques, pour affermir la dynastie des Bourbons; et il trouva le moyen, au Congrès de Vérone, d'engager Villèle, malgré lui, dans la guerre d'Espagne. « C'est ma guerre »,

dit-il souvent, avec un orgueil peu justifié. Il s'était ainsi imposé comme ministre des Affaires étrangères (1823-1824). Mais, le 6 juin 1824, Villèle écarta ce collègue encombrant. « On ne peut, disait Louis XVIII en parlant de Chateaubriand, gouverner ni avec lui, ni sans lui. » La disgrâce fut, à vrai dire, brutale. Chateaubriand, « renvoyé comme un garçon de bureau », se retira avec une simplicité pleine d'ostentation et voua désormais à Villèle et aux siens une haine implacable. « Comme chrétien, écrit-il, je leur pardonne ; comme homme, je ne leur pardonnerai jamais. » Dès lors il conduit contre le ministre une campagne violente, à la pairie, dans la presse ; il pratique « l'opposition systématique, la seule efficace, dit-il, et non l'opposition dite de conscience, qui consiste à flotter entre les partis, à ronger son frein, à se faire magnanime en enrageant, opposition d'imbécillité mutine chez les soldats, de capitulation ambitieuse chez les chefs. » Alors l'ancien ultra de 1815 devient le partisan de toutes les libertés ; il attaque tous les projets de Villèle, ensuite ceux de Polignac ; il a fait beaucoup de mal aux ministres, et, derrière eux, à la royauté. Plus tard il a jugé lui-même son rôle, rappelant son inoubliable disgrâce et en faisant dériver toute l'histoire de la Monarchie. « Souvent, en arrachant un brin d'herbe, on fait crouler une grande ruine ». Cet orgueil déclamatoire et ces rancunes vivaces sont ce qu'on retrouve à chaque page dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, œuvre attachante et irritante, pleine de puissance mais gâtée par la recherche, envahie surtout par « l'hypertrophie de la personnalité, qui n'a jamais atteint chez un autre homme de pareilles proportions[1] ».

Paul-Louis Courier. Béranger. — Une autre opposition littéraire très active fut celle de Paul-Louis Courier[2]. L'homme est peu sympathique, officier médiocre,

1. M. DE VOGÜÉ, *Centenaire du « Journal des Débats »*.

2. Voir les lettres au *Censeur:* « Sur l'imprimerie » (« Caïn lisait assurément les journaux dans le Paradis terrestre »), et les *Artichauts de Bonaparte*, et *Comment Bonaparte devint Empereur*, et le dialogue de l'officier et de l'ordonnance (*Allons assommer ce Benjamin*) ; les pamphlets : *Pour des villageois qu'on empêche de danser*, le *Simple Discours* (sur l'achat de Chambord), le *Pamphlet des Pamphlets* (sur la liberté de la presse), etc.

mécontent de tout, plein d'aigreur contre tous. Il mourut en 1825, victime d'un crime mystérieux. L'écrivain est de premier ordre : on ne peut guère lui reprocher que la perfection même de la forme ; car, sous le souci de l'expression et l'élégante pureté du style, on sent rarement la chaleur d'une indignation sincère. Mais ses pamphlets sont des modèles classiques du genre. Il frappe juste et enfonce le trait. Les prêtres, les hommes d'ancien régime, les fonctionnaires trop zélés, l'éloquence ampoulée des procureurs du roi, n'ont pas d'ennemi plus cruel que lui.

Plus efficace encore et plus populaire, l'opposition par la chanson. Un avocat plaidant pour Béranger, en 1827, définissait la royauté de Louis XIV « une monarchie absolue tempérée par des chansons ». Béranger chante Lisette, le Petit Caporal et la Liberté ; il chansonne les Jésuites, « hommes noirs », les émigrés, « marquis de Carabas », les ventrus : « Quels dîners les ministres ont donné ! ». Il évoque, contre la politique résignée de la Restauration, le souvenir des gloires et des victoires. Nul n'a plus contribué que lui à unir, dans le sentiment public, ces deux choses si opposées, la légende napoléonienne et les aspirations libérales[1].

Les deux France. — De nouveau, sous le règne de Charles X, et avec plus d'intensité, allaient se poser les trois problèmes constitutionnels qui avaient déjà, sous Louis XVIII, reçu des solutions variées : le roi doit-il subordonner le choix des ministres aux volontés exprimées par le Parlement ; le droit électoral doit-il être élargi ou restreint ; la presse doit-elle être libre ou soumise à l'arbitraire royal par la censure, par l'autorisation préalable, par ces mesures d'exception, dont Royer-Collard a dit fortement : « Elles sont des emprunts usuraires qui ruinent le pouvoir, alors même qu'ils semblent l'enrichir. »

1. Quelques-unes de ses chansons sont de petits chefs-d'œuvre de satire politique ou d'épopée populaire : *le Roi d'Yvetot*, « se levant tard, se couchant tôt, dormant fort bien sans gloire » ; *la Grand'Mère* : « Il vous a parlé, grand'mère, Il vous a parlé ? » ; *le Vieux Drapeau* : « Oui, je secouerai la poussière qui ternit tes nobles couleurs » ; *les Deux Grenadiers* ; *le Vieux sergent*, etc.

Mais, surtout, on va de nouveau voir marcher l'une contre l'autre les deux France, celle de l'ancien régime et celle de la Révolution. On avait pu croire un instant



Charles X, le *pieu monarque*, d'après une caricature de l'époque.

qu'elles se réuniraient sous l'autorité d'un roi peu passionné, et sur le terrain de la Charte. « Je ne veux pas, disait Louis XVIII, être roi de deux peuples. Tous les efforts de mon gouvernement tendront à ce que, de ces deux peuples, qui, malheureusement, vivent encore côte à côte, il se

forme un seul peuple. » Charles X n'était pas homme à réaliser ce vœu.

Charles X. — C'est un personnage peu compliqué, de dehors aimables, de fond plus que médiocre. Il avait quelques-unes des qualités qui manquaient à son frère, mais rien de son sens politique : une certaine chaleur de cœur avec de la bonne grâce, de la fidélité à ses amitiés, qu'il choisissait fort mal d'ailleurs; de la droiture sans discernement, des apparences de fermeté qui n'étaient que de l'entêtement, une inintelligence complète de son temps et des véritables intérêts de sa couronne. « Charles X, disait Royer-Collard, est toujours le comte d'Artois. » Lui-même se vantait d'être, avec La Fayette, « le seul homme de son temps qui n'eût pas changé[1] ».

1. Charles X, quatrième fils du dauphin fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles le 9 octobre 1757, mort a Goritz, le 6 novembre 1836. Il reçut le titre de comte d'Artois. D'un caractère léger, d'un extérieur agréable, « étourdi, bruyant et libertin, il avait les défauts de la jeunesse, sans qualité saillante ni caractère déterminé (*Henri Martin*) ». Après avoir fait ses débuts militaires au siège de Gibraltar, en 1782, il donne le ton à la cour folle de plaisir au milieu de laquelle Marie-Antoinette compromettait sa réputation. Il soutient Calonne, le ministre dissipateur, prend part à l'Assemblée des notables, et, dès le début de la Révolution, manifeste une vive opposition aux idées nouvelles. Il émigre l'un des premiers pour chercher des ennemis à la Révolution à Turin, à Mantoue, à Pilnitz, et refuse de rentrer en France, en 1792, malgré les sommations de l'Assemblée législative.

Après la mort de Louis XVI, il se rapprocha de son frère, le comte de Provence, qui le nomma lieutenant général du royaume. En 1795, il s'embarqua à Jersey pour rejoindre les Vendéens, mais il s'arrêta à l'île d'Yeu. Il habite dès lors à Holyrood (Ecosse), à Londres, à Hartwell, où résidait la petite cour des Bourbons. Son rôle redevint actif en 1814 ; il suivit les armées alliées en France, et, servi par l'infatigable dévouement de Vitrolles, il fut reconnu par le gouvernement provisoire et entra à Paris. Le principal acte de sa lieutenance générale fut le fâcheux armistice du 23 avril. Il ne fut pas étranger aux fautes de la première Restauration. Envoyé à Lyon pour arrêter Napoléon au retour de l'île d'Elbe, il se retira précipitamment devant l'hostilité des troupes et de la population. Après les Cent Jours, *Monsieur*, comme on l'appelait, fut le chef avoué de la faction ultra-royaliste, et de la coterie qu'on appelait le Gouvernement de l'*Entresol*. A la suite de l'assassinat du duc de Berry, de la chute de Decazes et de la naissance du duc de Bordeaux, le comte d'Artois, avec ses amis, exerça en réalité le pouvoir, que la faiblesse de Louis XVIII leur abandonnait, et rien ne parut changé quand il succéda à son frère, en 1824. — De son mariage avec Marie-Thérèse de Savoie (1773), il avait eu deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

Le Sacre. Les funérailles du général Foy. — Mais les temps avaient changé. Dès la première année du règne, on put voir les deux armées, du passé et du présent, passer une sorte de revue d'entrée en campagne. Le 29 mai 1825, Charles X se fit sacrer à Reims. Il fallut modifier quelque peu les formules et les formes du sacre, remplacer le serment d'exterminer l'hérésie par celui d'observer la Charte, et les grands vassaux par quatre maréchaux qui portèrent l'épée, le sceptre, la main de justice et la couronne. « Napoléon, disait Chateaubriand, envoie ses comparses à Charles X. »

En dépit de ces variantes, ce cérémonial d'un autre âge, cette investiture solennelle donnée par le clergé à la royauté, ne rencontrèrent, dans le pays, que froideur, défiance ou raillerie. Béranger chansonna le *Sacre de Charles le Simple*.

Le 30 novembre de la même année, Paris fit au général Foy[1] des funérailles triomphales. Cent mille personnes suivirent sur les boulevards, où les boutiques étaient fermées en signe de deuil, le cercueil du député libéral et patriote. Au Père-Lachaise, Casimir Périer prononça son éloge et dit qu'il laissait ses enfants sans fortune ; dans la foule, une voix répondit : « La France les adopte ! » Et une souscription immédiatement ouverte produisit, en quelques jours, la somme d'un million. « Sur le cercueil du général, suivant le mot des *Débats*, on avait voté pour la Charte. »

Le programme du règne. — Charles X avait conservé le ministère Villèle, mais en lui imposant un ensemble de mesures qui irritèrent, dès le début, le pays, et qui alarmaient Villèle lui-même. « Le moment est venu, disait le roi, d'exécuter les sages desseins conçus par Louis XVIII... de proposer successivement les améliorations réclamées par les intérêts sacrés de la religion et ceux des parties les plus importantes de la législation. » Le

1. Un de ses derniers succès oratoires fut la protestation contre la mise à la retraite de 150 officiers généraux de la vieille armée. « C'est un coup de canon échappé de Waterloo, s'écria-t-il, mais un coup de canon, qui arrive au but dix ans après la bataille.

ministère essaya de réaliser ce programme vague à la fois et menaçant par une série de lois qui sont comme la contre-partie des lois libérales, votées de 1817 à 1819 ; celles-ci avaient été l'application modérée des principes de 89 à la monarchie restaurée ; celles de Villèle (sur le sacrilège, l'indemnité aux émigrés, le droit d'aînesse, la presse) sont un effort timide, incomplet, et souvent impuissant, pour reconstituer l'ancien régime dans ses traits essentiels. Elles donnèrent lieu à de beaux débats parlementaires ; mais le ministère n'eut pas là le rôle vraiment politique du ministère Richelieu-Decazes. Il combattit pour un parti, qui souvent l'abandonnait dans la lutte, ou par l'effet de son intransigeance, ou sous l'action de rancunes personnelles.

La loi sur le sacrilège (1825). — La première de ces lois fut la loi sur le sacrilège, sorte de gage donné par la nouvelle royauté au clergé. Elle punissait des travaux forcés le vol des vases sacrés quand ils étaient vides, de la peine de mort quand les hosties consacrées s'y trouvaient, de la peine des parricides s'il y avait profanation « volontairement, publiquement, en haine de la religion ». A la Chambre des pairs, Chateaubriand démontra l'impossibilité de saisir l'intention sacrilège ; de Broglie dénonça l'introduction dans la loi d'un crime nouveau, « par lequel un dogme était élevé au rang de vérité légale. » De Bonald parla en inquisiteur : « En punissant de mort le sacrilège, que faites-vous autre chose que l'envoyer devant son juge naturel ? » Pasquier riposta que « le Dieu des chrétiens n'avait pas besoin d'être défendu comme le bœuf Apis ou les dieux de marbre des païens. » A la Chambre des députés, Royer-Collard éleva le débat, comme il faisait toujours. « Les sociétés humaines, dit-il, naissent, vivent, meurent sur la terre ; mais elles ne contiennent pas l'homme tout entier... La loi humaine, reléguée à jamais aux choses de la terre, est frappée d'ignorance et d'impuissance au-delà des intérêts de cette vie ; elle est non pas athée, non pas neutre, mais incompétente. » Et il terminait en dénonçant « la théocratie nouvelle, beaucoup moins religieuse que politique, faisant partie de ce système de réaction universelle qui nous

emporte. » La loi fut votée : on n'eut jamais occasion de l'appliquer; elle avait fort inutilement surexcité les passions.

L'indemnité, la conversion (1825). — Celle de l'indemnité aux émigrés les déchaîna (février 1825). A l'examiner sans parti pris, il faut reconnaître que c'était une mesure inévitable et une mesure utile : inévitable, car les Bourbons ne pouvaient pas rester éternellement les débiteurs insolvables de ceux qui avaient tout perdu pour leur cause; utile, car elle consacrait définitivement les droits, toujours remis en question, des acquéreurs de biens nationaux. Dans cet esprit, le rapporteur Martignac fit un appel éloquent à la conciliation. « Dans ces temps de troubles et de confusion, où la patrie était divisée, puisque le roi et le pays étaient séparés, les uns ont combattu pour cette terre où nous vivons tous aujourd'hui, réunis sous l'autorité légitime; les autres pour ce drapeau autour duquel toutes les illustrations militaires sont désormais rangées. » Mais, sourds à cet appel, les partis se mesuraient et se menaçaient. Dans des discours violents, La Bourdonnaie et Duplessis-Grénédan, après avoir fait le procès de la Révolution, refusèrent ce qu'ils appelaient une aumône, et demandèrent qu'on rendît les biens à leurs vrais propriétaires, quitte à indemniser les acquéreurs. A gauche, c'est à Coblentz et à la contre-révolution qu'on faisait le procès. Benjamin Constant rapprochait avec adresse les promesses d'apaisement du ministère et les brutales revendications de la droite. « La loi dit aux acquéreurs : « Nous ne vous proscrivons pas, mais « ne pas vous proscrire est un scandale. Vous savez ce que « nous pensons : allez en paix et en sécurité, et, après avoir « dévoré nos injures, croyez à nos promesses. »

Cette loi sage fit peut-être, en ravivant les haines, plus de mal au régime qu'une mauvaise loi. Le milliard d'indemnité fut réduit en réalité à 625 millions, acquittés au moyen d'une inscription de 35 millions de rentes. Ces ressources, Villèle, habile financier, se les procura par une opération toute nouvelle, devenue classique depuis : la conversion des rentes. Cette mesure avait été une première fois repoussée en 1824.

La conversion de 1825 ramena le taux à 3 0/0, avec faculté d'opter pour le 4 1/2, garanti pendant cinq ans contre toute réduction.

Le droit d'aînesse (1826). — A la session de 1826, le ministère proposa un projet de loi sur les successions, que l'opinion qualifia aussitôt de *loi du droit d'aînesse*. C'était bien, en effet, un effort vers la reconstitution de la grande propriété, mais bien timide, et avec une singulière disproportion entre le but et les moyens. On se bornait à proposer : 1° que, dans les successions *ab intestat*, la quotité disponible fût attribuée au fils aîné (et principalement en immeubles) ; 2° que les substitutions fussent autorisées jusqu'au deuxième degré. Et la loi ne visait que les successions des citoyens payant au moins trois cents francs de contributions directes. Ainsi elle établissait non une règle, mais une faculté, et ne l'accordait qu'à un nombre restreint de familles. C'était trop ou trop peu.

Elle fut attaquée à la Chambre des pairs par Molé, de Barante et surtout de Broglie. Ce dernier montra pour quels pauvres résultats on violait le principe d'égalité, cher aux Français ; la loi ne s'appliquait qu'à 80.000 familles sur 6 millions et n'opérait pas sur la centième partie du territoire. L'article sur la quotité disponible fut rejeté à une voix de majorité par les pairs. A cette nouvelle, on illumina dans Paris, « pour éclairer les ministres ». La Chambre des députés n'eut à voter que le projet sur les substitutions. C'était un avortement.

La loi de justice et d'amour (1827). — C'était donc dans le sage libéralisme de la Chambre haute que le ministère rencontrait son principal obstacle. Cela fut plus visible encore pour la loi sur la presse, qui fut d'abord présentée aux députés. Elle était l'œuvre du ministre de la Justice, de Peyronnet, qui, dans un article de journal, l'avait qualifiée lui-même de « loi de justice et d'amour » : c'est sous ce titre ironique qu'elle est connue dans l'histoire. Les écrits non périodiques devaient être déposés cinq jours avant leur publication (ceux de plus de vingt feuilles, dix jours), le Gouvernement se réservant ainsi le

moyen d'empêcher la publication. Les écrits de cinq feuilles et au dessous étaient assujettis à un droit de timbre. Aucun journal ne pouvait être établi sans une déclaration préalable. Le nombre des propriétaires d'un journal était limité ; ils étaient responsables ainsi que les imprimeurs ; toutes les pénalités étaient aggravées et le nombre des délits multiplié. Le projet était à peine connu que Chateaubriand déclarait que « c'était une loi vandale » ; et Casimir Périer la résumait en un article : « L'imprimerie est supprimée en France. » L'Académie française s'émut et chargea trois de ses membres de rédiger une supplique au roi : Charles X répondit en destituant les trois académiciens, Lacretelle, Villemain et Michaud, de divers emplois qu'ils occupaient.

La discussion de la loi de justice et d'amour fut, comme celle de la loi de Serres, un magnifique tournoi oratoire. Casimir Périer et Benjamin Constant furent pressants et incisifs. Royer-Collard épuisa sur le projet sa grave et forte ironie. « Dans la pensée intime de la loi, il y a eu de l'imprudence, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers : de là sont sortis le mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente, et rendre à l'humanité, sagement mutilée, l'heureuse innocence des brutes... Mais il y a longtemps que la discussion est ouverte entre le bien et le mal, le vrai et le faux. Des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits : c'est de là qu'il faut les chasser. Avez-vous une loi pour cela? » Dans le camp adverse, Salaberry appela la presse « la dixième plaie d'Egypte ». Peyronnet défendit son projet avec âpreté, Villèle avec adresse. La loi fut votée (mars 1827). Mais peu après, devant les dispositions significatives de la Chambre des pairs, le ministère la retira. C'était un aveu d'impuissance.

La question religieuse. Montlosier et les Jésuites. — Plus que tout le reste, les questions religieuses préoccupaient la France libérale ; elle s'en prenait à la métaphysique politique de Bonald, aux hautaines revendications théocratiques de l'abbé de Lamenais, surtout à la

direction occulte que l'on supposait exercée par la congrégation et par les Jésuites. Déjà, dans la discussion sur la presse, Royer-Collard avait dénoncé la présence de cette « faction » dans le Gouvernement : « Je ne lui demande pas, ajoutait-il, qui elle est, d'où elle vient, où elle va : elle mentirait. »

A la tribune, Mgr Frayssinous avoua l'existence de la congrégation, comme « association de bonnes œuvres », et reconnut que les Jésuites, rentrés en France, « non comme ordre, mais comme éducateurs de la jeunesse », dirigeaient sept petits séminaires. L'opposition s'empara de ces aveux : elle trouva un auxiliaire inattendu dans M. de Montlosier, jadis défenseur des droits du clergé à la Constituante, ancien émigré, royaliste passionné, catholique sincère. Il publia, en 1826, un *Mémoire à consulter*, « sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône. » Il y signalait quatre grandes calamités : « la congrégation, le jésuitisme, l'ultramontanisme, le système d'envahissement des prêtres ». Bientôt il transforma son Mémoire en une plainte portée devant la Cour d'appel de Paris contre l'existence illégale de la Société de Jésus. La Cour se déclara incompétente, en ajoutant « qu'il appartenait à la haute police du royaume de dissoudre les établissements et associations formées au mépris des arrêts, édits, lois et décrets ». L'infatigable Montlosier porta sa plainte à la Chambre des pairs qui fit une réponse analogue.

Les derniers actes de Villèle. — La situation du ministère de Villèle devenait très critique. Aux libéraux venaient se joindre les modérés, les doctrinaires des deux Chambres, et ils formaient la majorité dans celle des pairs. Dans celle des députés se dessinait un groupe de dissidents de l'extrême-droite, le parti de la *défection*, La Bourdonnaie en tête, anciens *ultras* qui réclamaient la liberté. Chateaubriand groupait toutes ces forces de l'opposition, et, dans les *Débats*, faisait une guerre au couteau. Le ministère s'affolait et ripostait par des mesures violentes qui ramenaient le désordre dans la rue. Aux funérailles du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, grand seigneur

philanthrope et populaire, la maladresse de la police provoqua une bagarre scandaleuse. Les élèves de l'École des Arts et Métiers de Châlons voulaient porter le cercueil de leur bienfaiteur; on le leur interdit; dans la mêlée le cercueil roula à terre et se brisa. — Quelques mois plus tard, il y eut aussi des scènes tumultueuses aux funérailles de Manuel, oublié depuis si longtemps. — La jeunesse était particulièrement hostile : déjà on avait supprimé l'École normale; des manifestations qui se produisirent à la Sorbonne amenèrent la fermeture de plusieurs cours. — Enfin, à la revue du 29 avril 1827, la garde nationale défila devant le roi en criant : « A bas les ministres! » « Je suis venu ici, s'écria Charles X très irrité, pour recevoir des hommages et non des leçons. » La garde nationale fut dissoute.

La dissolution. — Villèle résolut alors de jouer une dernière partie, d'en appeler aux électeurs. Le 6 novembre, parurent deux ordonnances : l'une prononçait la dissolution de la Chambre des députés et convoquait les collèges électoraux, l'autre créait soixante-seize pairs nouveaux, pour créer à la Chambre haute une majorité ministérielle; c'était l'exacte contre-partie des mesures de 1816 et de 1819. Malgré la pression officielle, l'opinion se prononça contre le ministère, sous l'action d'une opposition fortement organisée, qui allait de la gauche aux ultras dissidents en passant par le centre gauche; Guizot et quelques-uns de ses amis venaient de créer la Société *Aide toi, le Ciel t'aidera*, pour donner un centre à ces forces coalisées.

Chute du ministère Villèle (décembre 1827). — Le 19 et le 24 novembre 1827, les collèges élurent environ 270 opposants contre 170 ministériels. De Peyronnet n'était pas réélu; Royer-Collard l'était sept fois. En face de cette manifestation significative, la Cour, d'abord consternée, eut quelques velléités de résistance. Mais Villèle ne voulait pas aller dans cette voie aussi loin que Charles X. Il finit par donner sa démission (décembre 1827). Ce ministre habile tombait victime des violences de son parti et de l'ingratitude de ses anciens amis plus que de ses

propres fautes. Il tombait, quelques semaines après un éclatant succès de sa politique extérieure, la victoire de Navarin (octobre); le ministère Polignac devait succomber, lui aussi, quelques jours après une victoire, la prise d'Alger. La France ne prêtait son attention qu'aux batailles des partis.

Nouvel essai de gouvernement modéré. — Ministère Martignac (1828-1829). — En 1816, Louis XVIII était allé au-devant des idées libérales. En 1827, Charles X était obligé de capituler devant elles. Il allait, lui aussi, faire un essai de gouvernement avec les modérés. Mais il le fit de mauvaise grâce, sinon de mauvaise foi, en escomptant d'avance l'insuccès, avec une sorte d'impatience d'en finir pour appliquer son système. A la suite de laborieuses négociations, conduites avec dévouement par Chabrol, le ministère Martignac fut constitué (2 janvier 1828). Il était composé d'hommes de mérite, administrateurs, légistes, diplomates, comme Roy aux Finances, Portalis à la Justice, de La Ferronays aux Affaires étrangères, Vatismenil à l'Instruction publique; mais leur notoriété était restreinte, leur action parlementaire médiocre. Quant à leur chef, Martignac, on connaît son esprit conciliant et sa puissance de séduction oratoire. Mais il avait été souvent le défenseur des projets de Villèle. La signification de ce changement restait donc indécise : accueilli à droite avec colère, à gauche avec défiance, ce ministère devait avoir une existence courte et une destinée mélancolique.

Les ordonnances sur l'Instruction publique (1828). — Les premières mesures semblèrent le gage d'une politique de réconciliation et de modération. Chateaubriand reçut l'ambassade de Rome; Royer-Collard fut choisi par le roi comme président de la Chambre des députés. Une loi sur la presse, relativement libérale, fut présentée et votée. La question religieuse elle-même fut abordée avec décision : le 16 juin 1828, parurent deux ordonnances, contresignées l'une par Portalis, l'autre par Mgr Feutrier, qui venait de remplacer Frayssinous aux Affaires ecclésiastiques. La première soumettait les

petits séminaires au régime de l'Université, et exigeait des directeurs et professeurs l'affirmation qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée. La seconde limitait le nombre des élèves de ces établissements à 20.000, chiffre suffisant pour assurer le recrutement du clergé. Il y eut des protestations de la part de l'épiscopat; mais la plupart des évêques cédèrent aux conseils de modération venus de Rome; seul, le cardinal de Clermont-Tonnerre résista et écrivit au ministre qu'il maintenait la devise de sa famille : *Etsi omnes, ego non.*

Loi départementale et municipale (1829). — Peu à peu cependant le ministère voyait sa majorité se désagréger à droite et à gauche. Sa droiture et ses bonnes intentions se heurtaient aux rancunes des uns, aux impatiences des autres. Une coalition se formait contre lui entre les partis extrêmes. Elle le frappa d'un coup mortel, à l'occasion d'une des meilleures lois du règne. Martignac présenta, le 9 février 1829, deux projets destinés à réorganiser l'administration municipale et départementale. Les membres des conseils généraux, d'arrondissement et municipaux étaient jusqu'alors nommés par le roi. Pour donner au pays des garanties de contrôle et créer dans les circonscriptions administratives comme une école de la vie politique, Martignac proposait de les faire élire par des collèges spéciaux, composés des plus imposés avec adjonction de certaines catégories de notables. C'était une mesure d'un sincère libéralisme. La droite et les libéraux s'unirent pour mettre le ministère en échec sur les conseils d'arrondissement. Martignac retira le projet tout entier.

Chute du ministère Martignac. — Le ministère agonisait. Il n'était pas seulement assailli des deux côtés, il était menacé par derrière. Le roi, qui estimait que l'expérience avait assez duré, préparait presque ouvertement la constitution de *son* ministère. Polignac, ambassadeur à Londres, était venu prononcer à la Chambre des pairs, à l'occasion de la discussion de l'Adresse, de vagues protestations de fidélité à la Charte, qui affectaient des allures de déclaration ministérielle. Martignac fit

entendre, dans la discussion du budget, ce qu'on appela son « chant d'adieu », au moment même où son successeur arrêtait la liste de ses futurs collègues. Charles X congédia froidement les hommes modestes et dévoués qui avaient tenté de sauver la monarchie ; l'autre expérience allait commencer : elle devait être courte.

Ministère Polignac (1829-1830). — Le 9 août, *le Moniteur* fit connaître la composition du nouveau ministère. Les trois noms qui frappèrent d'abord l'opinion furent ceux de Polignac, aux Affaires étrangères, La Bourdonnaie, à l'Intérieur, Bourmont, à la Guerre. Ces noms parlaient assez clairement : l'opinion les traduisit aussitôt par trois mots : « Le ministère Coblentz-Waterloo-1815 ». C'était Saint-Marc Girardin qui parlait ainsi. Un autre article des *Débats* (de Béquet) se terminait par les mots fameux qui « sonnèrent, comme on l'a dit, le glas de la Restauration » : « Malheureuse France ! malheureux roi ! » Ce ministère, au cours de sa brève existence, allait être modifié plusieurs fois. La Bourdonnaie en sortit ; Peyronnet y entra. Mais rien ne modifia l'impression profonde du début. Que le roi l'eût voulu ou non, c'était un ministère de provocation.

Le prince de Polignac était un vrai ministre de fin de monarchie. Son nom, son passé (il avait pris part à la conspiration de Cadoudal), son caractère, expliquent à la fois son impopularité et la confiance absolue, la tendre amitié que le roi avait pour lui. Il était aussi étranger à son temps que Charles X, mystique, un peu visionnaire, léger tout ensemble et obstiné. « L'aveuglement, dit Chateaubriand, lui servait de génie. » Il croyait à sa mission : il l'eut bientôt remplie.

Il y eut alors, à l'approche de la crise décisive, une sorte de trêve qui ressembla fort à une veillée des armes, du moins du côté de l'opposition ou l'on organisait la résistance légale[1]. Le 1er janvier 1830 fut fondé *le National*, qui se

1. La Fayette faisait à cette époque, en France, un voyage triomphal qu'on pouvait prendre pour une revue d'entrée en campagne. Il se réjouissait « de cette fermeté dédaigneuse d'un grand peuple qui connaissait ses droits, sentait sa force, et serait fidèle à ses engagements ».

donnait pour programme « d'enfermer le Gouvernement dans la Charte ou de le faire sauter par la fenêtre ». Les rédacteurs étaient Thiers, Mignet, Armand Carrel. Quant au Gouvernement, il demeurait inactif. « M. de Polignac, disait *le Globe*, est très résolu; mais il ne sait à quoi. » Il était, du reste, fort occupé aux préparatifs de l'expédition d'Alger, dont il espérait, pour la politique intérieure, d'heureux effets.

Adresse des 221. — Le fer fut croisé dès la rentrée des Chambres. Le 2 mars 1830, le roi tint un langage qui sentait la menace : « Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. » Le défi fut promptement relevé. Le 16 mars, à la suite d'une discussion, où deux nouveaux députés, Guizot et Berryer, firent leur brillant début, 221 voix votèrent l'Adresse qui contenait cette déclaration fameuse : « La Charte fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques : Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire *que ce concours n'existe pas.* » Le roi répondit : « Mes résolutions sont immuables : l'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter. » Dès le 19 mars, il prorogeait la Chambre ; le 16 mai, il en prononça la dissolution [1].

Nouvelles élections. L'article 14. — Dans ce duel, les ripostes se succèdent avec une rapidité dramatique. Les élections eurent lieu à la fin de juin et au commencement de juillet ; les 221 revinrent 270. Qu'allait faire la Cour ? Malgré les conseils de quelques amis clairvoyants, comme Villèle, elle ne songeait pas à céder : « Les concessions, disait le roi, ont perdu Louis XVI; il ne me reste

1. Ce fut dans un bal donné, quelques jours après, chez le duc d'Orléans, que Salvandy prononça le mot si souvent réédité : « Nous dansons sur un volcan. »

qu'à monter à cheval ou en charrette. » Polignac « marchait avec confiance vers son but, dit Martignac, en fermant les yeux sur les obstacles ». — « C'est Phaéton qui nous conduit, écrivait de Genoude. » Divers projets furent agités. Sagement Guernon-Ranville (ministre de l'Instruction publique) proposait d'attendre que la nouvelle Chambre se divisât ou s'effrayât en face d'une révolution. Peyronnet suggéra l'idée de convoquer un *Grand Conseil* de France, composé par le roi, présidé par le Dauphin! Le roi aima mieux recourir à l'article 14, ainsi conçu : « Le roi fait des *ordonnances* pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat. » Comment la Charte aurait-elle pu s'annuler elle-même en supprimant, en deux lignes, toutes les garanties qu'elle établissait contre l'arbitraire royal? Comment aurait-elle associé en une même phrase l'exécution des lois et leur violation? Charles X le crut sans doute : il fut aussi sincère que peu intelligent. « Plus j'y réfléchis, dit-il, plus je suis convaincu que je suis dans mon droit et que c'est le seul moyen de salut. »

Les ordonnances (26 juillet 1830). — Le 25, dans un conseil tenu à Saint-Cloud, quatre ordonnances furent rédigées : la première établissait pour la presse un nouveau régime, celui de l'autorisation préalable pour tout écrit de moins de vingt-cinq feuilles. La seconde prononçait la dissolution de la Chambre des députés et convoquait les électeurs pour le mois de septembre. La troisième instituait un nouveau régime électoral : le nombre des députés était ramené à 258 ; les collèges d'arrondissements (électeurs à 300 francs) dressaient une liste de 258 candidats; les collèges de départements (composés des plus imposés) nommaient les députés, dont la moitié au moins devaient être pris sur la liste des arrondissements. La quatrième fixait au mois de septembre les prochaines élections. De ces quatre ordonnances, la seconde et la quatrième pouvaient être considérées comme irrégulières, la Chambre étant dissoute sans avoir été réunie. La première et la troisième constituaient un véritable coup d'Etat. Les ministres n'adhérèrent pas tous sans scrupules ou sans inquiétude. Guernon-Ranville avait en vain démontré le caractère extra-

légal de ces mesures. Il céda à la volonté formelle du roi. D'Haussez, ministre de la Marine, au moment de signer, se retourna : « Que cherchez-vous, lui dit-on? — Le portrait de Strafford. » Polignac avait sa confiance ordinaire. « Un bonnet à poil, posé sur les tours de Notre-Dame suffirait à mettre les bourgeois parisiens à la raison. »

Protestation des journalistes. — Publiées, le 26 juillet, au *Moniteur*, les ordonnances causèrent à Paris une stupeur, bientôt suivie d'une extraordinaire agitation. Ce ne furent pas toutefois les hommes politiques qui jetèrent à la population le cri d'alarme; ce fut la presse libérale, si ardente et fortement organisée depuis quelques années. Une réunion des journalistes de l'opposition, tenue dans les bureaux du *National*, chargea Thiers, Cauchois-Lemaire et Chatelain, de rédiger une protestation collective qui devint le manifeste de la Révolution. La question y était posée avec une rare netteté : « La Charte dit, article 8, que les Français, en matière de presse, sont tenus de se conformer *aux lois;* elle ne dit pas: *aux ordonnances.* La Charte dit, article 35, que l'organisation des collèges électoraux sera réglée par *les lois ;* elle ne dit pas: par *les ordonnances.* La Charte dit, article 50, que le roi peut dissoudre la Chambre des députés ; mais il faut pour cela qu'elle ait été réunie; avant sa constitution, il n'y a que des élections de faites ; or, nulle part la Charte ne dit que le roi peut casser les élections... Le Gouvernement a perdu le caractère de légalité qui commande l'obéissance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne: c'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance. » Le lendemain l'agitation allait tourner à l'insurrection. La Révolution de Juillet était commencée.

Les trois journées de juillet (27-28-29 juillet). La guerre des rues. — Pour rendre plus claire l'histoire compliquée de ces journées fameuses, on peut distinguer trois sortes d'événements : d'abord la guerre des rues, la défaite des troupes royales : ensuite les conciliabules parlementaires et le rôle du duc d'Orléans; enfin les illusions, l'inaction, les résolutions tardives et inutiles de la royauté.

Nous ne pouvons que donner ici une chronologie sommaire de ces divers ordres de faits.

Le 27 juillet, agitation autour du *National* et du *Temps*. Le Code en main, Baude, rédacteur du *Temps*, menace des travaux forcés le serrurier requis par la police pour forcer la porte de l'imprimerie. Les rassemblements se forment; les élèves de l'Ecole polytechnique, Charras en tête, forcent leur consigne et viennent se joindre aux insurgés. Marmont, chargé de rétablir l'ordre (on ne pouvait faire un choix plus impopulaire), vient s'installer au Louvre. — Le 28, c'est la grande bataille des rues : Marmont, qui ne dispose pas de plus de quatorze mille hommes, a lancé trois colonnes, l'une sur les boulevards et la Bastille, la seconde sur la place Vendôme et la place des Innocents, la troisième sur la place de Grève et l'Hôtel de Ville. Les forces royales, arrêtées à chaque pas par des barricades, assaillies dans les rues étroites, sont décimées ; quelques bataillons font défection. C'est en apprenant ces nouvelles que Polignac prononça ce mot étonnant : « La troupe passe au peuple : qu'on tire sur la troupe. » — Le 29, Marmont passe de l'offensive à la défensive. Laissant l'Hôtel de Ville et le centre de Paris à l'insurrection victorieuse, il fait du Louvre et des Tuileries une sorte de camp retranché ; mais bientôt la défection de deux régiments de ligne et une fausse manœuvre des Suisses, qui occupaient le front de sa position, livrent le Louvre aux forces révolutionnaires. Marmont se replie sur les Champs-Elysées et de là sur Saint-Cloud. La bataille de Paris était perdue pour la royauté.

Le duc d'Orléans. — La politique suivait l'insurrection d'un pas prudent. Les journalistes avaient marché à l'avant-garde, le 26. — Le 27, une vingtaine de députés libéraux s'étaient réunis chez Casimir Périer, sans rien décider encore. Le 28, Laffitte et La Fayette proposèrent un plan d'action, qui aboutit, le 29, à la formation d'un Gouvernement provisoire dont faisaient partie entre autres Laffitte et Casimir Périer; le général Gérard prenait le commandement des troupes; la garde nationale reconstituée était placée sous le commandement de La Fayette qui allait s'ins-

taller à l'Hôtel de Ville, dans la citadelle de la Révolution victorieuse. — Mais cette Révolution, avec ses chefs audacieux, Bastide, G. Cavaignac, effrayait les hommes politiques, bien résolus à ne pas aller jusqu'à la République; ce qu'ils voulaient, c'était un prince libéral pour en faire un *roi populaire*. L'homme était trouvé, c'était le duc d'Orléans. De mystérieuses négociations s'engagèrent aussitôt, par l'intermédiaire de Thiers, entre la Chambre des députés, Neuilly, où se trouvait la duchesse d'Orléans, et le Raincy, où le duc s'était réfugié dès le début du mouvement. Le 30, une proclamation lançait son nom au peuple, rappelait que le duc d'Orléans « avait porté au feu le drapeau tricolore à Valmy, à Jemmapes, qu'il était dévoué à la cause de la Révolution », et que, « roi citoyen, il tiendrait du peuple français sa couronne ». Le prince y répondit le même jour par une déclaration fort habile qui se terminait par ces mots : « La Charte sera désormais une vérité. »

Enfin, le 31, le duc d'Orléans vint recevoir à l'Hôtel de Ville l'investiture populaire avec le titre de lieutenant-général du royaume. Ce fut un spectacle étrange : derrière un mauvais tambour battant aux champs, le duc s'avançait à cheval, le chapeau orné d'un large ruban tricolore; les députés suivaient, deux d'entre eux, malades, en chaise à porteurs, Laffitte et Benjamin Constant. Le cortège se déroulait à travers les barricades et les rues encore encombrées de combattants, subissant les familiarités souvent inquiétantes de la foule. « C'est un vieux garde national qui vient rendre visite à son général », dit Louis-Philippe en entrant à l'Hôtel de Ville. La Fayette l'embrassa et le présenta au peuple, un drapeau tricolore à la main. Il fut convenu que la Chambre se réunirait le 3 août.

A Saint-Cloud. Les concessions tardives. — Que faisait pendant ce temps l'autre royauté? Le simple rapprochement des dates suffit à montrer « son esprit d'imprudence et d'erreur ». Le 26, le 27, le 28 juillet, pendant qu'on se bat à Paris, on est tranquille à Saint-Cloud. Le roi va à la chasse, joue au whist le soir, ignore tout et témoigne une imperturbable confiance, une confiance à la

Polignac. Le 29, Vitrolles, Sémonville, d'Argout, viennent troubler cette quiétude et montrer le danger à ces aveugles. Charles X, ébranlé, se décide à changer de ministère et à retirer les ordonnances ; mais ce n'est encore qu'une intention. Mortemart, nommé président du Conseil, est retenu à Saint-Cloud ; le retrait des ordonnances n'est pas encore signé. Les anciens ministres restent là, d'ailleurs, tout prêts à reprendre le pouvoir, si le roi change d'avis. — Le 30, Marmont revenu à Saint-Cloud avec les débris de son armée, l'illusion n'est plus possible : on va agir. Mortemart part pour Paris avec les nouvelles ordonnances... Trop tard ! le duc d'Orléans vient de lancer sa proclamation. Mortemart, profondément découragé, ne peut entrer en relations ni avec la Chambre ni avec l'Hôtel de Ville. — Après quarante-huit heures d'hésitation le vieux roi se décide enfin à abdiquer en faveur de son petit-fils (1-2 août) ; trop tard encore. Le lieutenant-général de la Révolution ne pouvait plus accepter le titre que lui conférait la monarchie déchue : le vicomte de Latour-Foissac, porteur de la lettre de Charles X, ne fut pas reçu par le duc d'Orléans.

Le départ pour l'exil. — Bientôt la vieille Cour dut se replier sur Versailles, puis sur Rambouillet, devant une démonstration offensive de l'insurrection parisienne. Le chemin de l'exil restait seul ouvert. Cinq commissaires, parmi lesquels Odilon Barrot, veillèrent à la sécurité des proscrits jusqu'à Cherbourg, où, le 16 août, Charles X et les siens s'embarquèrent pour l'Angleterre. Le vieux roi mourra à Goritz, en 1836 ; son petit-fils, le comte de Chambord, à Frohsdorf en 1883.

Pour prononcer sur les mérites et les fautes de ce premier essai du régime parlementaire, l'histoire doit s'élever au-dessus de l'esprit de parti. Celui-ci a frappé juste en portant contre la Restauration la double accusation de vouloir restaurer le passé et d'être « revenue dans les fourgons de l'étranger ». L'esprit libéral, le sentiment national, voilà les deux adversaires que ce régime a rencontrés dès le début, qu'il a imprudemment provoqués et sous les coups desquels il a fini par succomber.

Toutefois, il n'est pas équitable de condamner un Gouvernement uniquement sur ses origines. La Restauration a souffert de ses vices de naissance ; mais elle est morte de ses fautes. Si elle avait pratiqué le système constitutionnel avec plus de suite, avec plus de sincérité aussi, sans regrets et sans retours en arrière, elle aurait pu trouver une majorité dans le pays, et réalisé peut-être l'union de la dynastie et de la nation. Elle a échoué dans cette tentative ; on peut du moins lui accorder les circonstances atténuantes, et reconnaître qu'elle a eu, dans la politique intérieure et extérieure, des heures fécondes, des pages brillantes. Et il faut ajouter que peu d'époques ont été témoins d'un tel épanouissement d'énergies et de talents.

SUJETS DE DEVOIRS

L'éloquence parlementaire sous la Restauration. Principaux orateurs.

L'opposition littéraire.

Les lois du ministère Villèle.

La Révolution de Juillet. Causes, phases principales.

CHAPITRE XVI

L'EUROPE ET LA SAINTE-ALLIANCE POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA RESTAURATION

I. **L'Europe et la France après 1815.** — La Sainte-Alliance. — La quadruple alliance. — Metternich et Alexandre.

II. **Révolutions et réaction.** — Congrès d'Aix-la-Chapelle (1818). — Agitation en Allemagne. — Congrès de Carlsbad et de Vienne (1819-1820). — Révolutions en Italie. — Congrès de Troppau de Laybach (1820-1821). — Révolution en Espagne. — Congrès de Vérone (1822). — Intervention de la France. — Guerre d'Espagne (1823).

III. **Déclin de la Sainte-Alliance.** — Canning et les colonies espagnoles. — Nicolas Ier et la question de l'indépendance grecque. — Traité de Londres (1827). — Navarin. — Traité d'Andrinople (1829). — Expédition d'Alger (1830). — L'alliance avec la Russie. — La politique de la Restauration.

La politique extérieure de la Restauration : divisions. — Pour comprendre et apprécier la politique extérieure de la Restauration, il faut se représenter l'état d'esprit de la France et de l'Europe au lendemain des traités de 1815.

Pour la France, l'épopée impériale s'était terminée par les désastres, l'invasion, la ruine. Un immense besoin de paix se faisait sentir à ce peuple las de conquérir, rassasié de gloire. Quant à l'Europe, si profondément bouleversée par la Révolution et par Napoléon, elle était bien résolue à garantir contre toute nouvelle aventure l'ordre des choses

---

Ouvrages a consulter : Lavisse et Rambaud, *Histoire générale* t. X. — Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* — Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe.* — Denis, *l'Allemagne de* 1810 *à* 1850. — *Cartes et croquis de* Jalliffier et Buchner, XXI, XXXII, XXXIII.

qu'elle venait d'établir. De part et d'autre on aspirait à reprendre la vie normale, suspendue pendant ce quart de siècle « dans lequel, comme dit Michelet, les siècles semblent entassés ».

La Restauration eut à compter avec ce sentiment général. Mais elle eut à compter aussi d'une part avec la légitime fierté d'une grande nation qui se savait vaincue, mais ne voulait pas se reconnaître déchue, d'autre part avec l'inquiétude soupçonneuse, la dureté ou la haine des vainqueurs. De là, les difficultés de la tâche des Bourbons. Ils les résolurent au jour le jour, sacrifiant quelquefois plus qu'il n'était nécessaire de la dignité ou des droits de la France, souvent aussi sachant revendiquer ces droits et sauvegarder cette dignité.

Ici encore il faut distinguer entre le règne de Louis XVIII et celui de Charles X.

Seulement le jugement est tout autre que celui que nous avons porté sur leur gouvernement. Louis XVIII, qui avait donné à l'esprit libéral de sérieuses satisfactions, ne sut pas satisfaire le sentiment national. Sa prudence égoïste s'accommodait d'une politique d'abstention, de résignation ou même de docilité. Charles X avait, avec moins d'intelligence, plus de générosité, et sut montrer plus de fierté. Il faut dire aussi que le premier eut à subir les lendemains de la défaite ; sous son successeur les forces de la France étaient déjà réparées. D'ailleurs, de 1824 à 1830, de nouvelles combinaisons européennes, de nouveaux groupements des puissances permirent à ce roi d'oser davantage et d'ajouter à notre histoire quelques pages brillantes.

L'Europe et la France. — Lorsque le sort de l'Europe eut été réglé au gré des convoitises des grandes puissances, les *quatre* de 1814 et de 1815, Prusse, Russie, Angleterre, Autriche, songèrent à l'avenir. Il leur parut gros d'un double danger : le danger d'une revanche de la France, mutilée mais toujours guerrière, croyait-on, et ambitieuse ; le danger plus grand encore d'une résurrection des idées libérales, dont la France avait été l'ardent foyer, qu'elle avait semées par le monde, et qui germaient. Les

souverains avaient d'autant plus hâte d'étouffer ces germes qu'ils en avaient favorisé le développement. En 1813, pour soulever les peuples, ils leur avaient promis dès libertés civiles et politiques, l'égalité, la justice et la bonne administration. Ils avaient souscrit, comme on souscrit un billet, à la Déclaration des droits de l'homme[1]; l'échéance venue, ils n'entendaient pas payer. Mais il fallait être en mesure de soutenir cette banqueroute par la force; il fallait créer entre les rois une société d'assurance mutuelle contre les révolutions possibles, inventer un système européen : en réalité on en inventa deux, sous un seul nom, la Sainte-Alliance; et chacun d'eux porte l'empreinte de l'esprit qui l'a conçu : celui du tsar Alexandre est généreux et vague, celui de Metternich, égoïste et pratique.

La Sainte-Alliance. — Alexandre, qui a goûté à toutes les nouveautés et subi tous les entraînements, traversait alors une crise religieuse. Il avait rencontré à Paris, en 1815, une femme singulière, la baronne de Krudner, d'origine livonienne, veuve d'un diplomate russe, moitié aventurière et moitié visionnaire. Elle salua dans le tsar « l'ange libérateur » et lui fit partager ses rêveries. Ce fut de concert avec elle qu'il rédigea le pacte de la Sainte-Alliance auquel souscrivirent aussitôt l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Il était fort étrange et d'un style tout à fait nouveau dans les annales de la diplomatie :

« Au nom de la très sainte et indivisible Trinité » les trois Souverains « ayant acquis la conviction intime qu'il est nécessaire d'asseoir la marche à adopter par les puissances sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion du Dieu Sauveur, affirment solennellement leur décision inébranlable de ne prendre pour règle de leur conduite que les préceptes de cette religion sainte. En conséquence :

Article 1. — Conformément aux paroles des saintes Ecritures, qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères, les trois monarques demeureront unis par

1. Voir p. 331.

les liens d'une fraternité véritable et indissoluble, et, se considérant comme compatriotes, se prêteront, en toute occasion, assistance et secours.

Art. 2. — En conséquence, les trois souverains ne s'envisagent que comme les délégués de la Providence pour gouverner trois membres d'une même famille, confessant ainsi que la nation chrétienne, dont eux et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en lui seul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de la sagesse infinie, c'est-à-dire Dieu, notre divin Sauveur Jésus-Christ, le verbe du Très-Haut, la parole de vie.

Art. 3. — Toutes les puissances qui voudront solennellement avouer les principes qui ont dicté le présent acte seront reçues avec autant d'empressement que d'affection dans cette sainte alliance ».

Deux souverains s'étaient associés d'abord à Alexandre, le roi de Prusse, fidèle acolyte du tsar, et l'empereur d'Autriche, par courtoisie. Louis XVIII, qui avait d'autres soucis, donna aussi son adhésion, sans essayer de comprendre probablement. Mais l'Angleterre, qui n'a pas l'âme mystique, fit des réserves. Avec la netteté de vues d'un ministre qui craint un débat parlementaire, Castlereagh laissa entendre qu'il ne pouvait adhérer à une « simple déclaration de principes bibliques, qui reporterait l'Angleterre au temps des Saints de Cromwell [1] ».

La quadruple alliance. — Les vainqueurs de la France, d'ailleurs, se trouvèrent bientôt d'accord pour rédiger un texte plus positif et substituer à ce vague acte de foi et de charité, à ce « rien sonore », comme disait Metternich, une réalité politique. Le 20 novembre 1815, au moment de signer le second traité de Paris, les *quatre* renouvelèrent le traité de Chaumont conclu en pleine invasion de 1814. Ils excluaient à jamais du trône de France, Napoléon et sa famille. Ils ajoutaient ceci : « Comme les principes révolutionnaires pourraient encore déchirer la

1. V. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. X.

France, et menacer ainsi le repos des autres Etats, les Hautes Puissances reconnaissent solennellement le devoir de redoubler de soins pour veiller à la tranquillité et aux intérêts de leurs peuples... et s'engagent à renouveler, à des époques déterminées, les réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures jugées les plus salutaires... » Ce fut la Quadruple Alliance. Elle a eu sur les événements qui ont suivi une bien autre portée que le jargon religieux inspiré au tsar par « son Egérie ». La Sainte-Alliance a donné le nom, la Quadruple Alliance a fourni la chose.

Metternich et Alexandre. — Nous voyons ici clairement en présence deux politiques, l'Evangile selon Alexandre et l'Evangile selon Metternich. Faute de les bien discerner, l'opinion a déplacé les responsabilités, et les historiens ont porté sur la Sainte-Alliance les jugements les plus contradictoires. L'idée du diplomate autrichien est précise et systématique. Elle a pour objet de réprimer l'esprit révolutionnaire dès qu'il éclatera et de garantir aux monarchies ce qu'il appelle « la sécurité dans la possession » ; pour principe, le droit d'intervention partout où l'autorité sera menacée ; pour moyen, la réunion de Congrès où seront arrêtées les mesures d'exécution. C'est la guerre aux idées libérales, avec ce sous-entendu que la victoire doit surtout profiter à l'Autriche.

Cette guerre aux idées libérales n'apparaît pas, à proprement parler, dans le manifeste de la Sainte-Alliance, — bien que, par un singulier raisonnement, le tsar pose comme prémisses la fraternité de tous les *hommes* et comme conclusion l'union intime des *rois*. Hors cela, il y a de tout dans la pensée infiniment confuse d'Alexandre. D'abord, nous l'avons vu, un accès de religiosité, qui fut d'ailleurs très passager, comme toutes les fantaisies de cette âme ardente et capricieuse. Avec cela, peut-être, un effort maladroit mais assez noble, pour établir la paix sur la justice et ébaucher un droit public européen. En outre, dans cet appel à « la nation chrétienne », les Anglais flairèrent un projet de croisade qui pourrait se résoudre quelque

jour en conquête de l'Empire ottoman par les Russes. Enfin Metternich s'aperçut que cette paix sous les auspices du Christ allait devenir, entre les mains du tsar, un ingénieux moyen de diviser l'Occident pour livrer l'Orient aux ambitions de Saint-Pétersbourg. Ces interprétations si diverses ont été exactes, chacune à son heure. Alexandre est si difficile à saisir! Il passe de l'élan au calcul, il est sincère et rusé, il embrasse avec la même ardeur les chimères de l'idéal et les réalités de l'ambition. Il n'est un que par la passion qu'il porte en toute chose; et, perpétuellement déçu dans ses rêves comme dans ses convoitises, il finira dans la mélancolie une existence pleine d'enivrements.

Le Congrès d'Aix-la-Chapelle. — Nous allons voir le système des Congrès et des interventions fonctionner avec une certaine régularité et une efficacité apparente de 1815 à 1824; il sera appliqué successivement aux affaires de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne; mais à chaque application on percevra plus nettement l'antagonisme d'Alexandre et de Metternich, on pourra suivre le jeu de leur escrime savante et subtile. Bientôt, deux questions que la Sainte-Alliance n'avait pas voulu ou osé embrasser, celle des colonies espagnoles et celle d'Orient, jetteront la perturbation dans le « système »; et l'hostilité déclarée de l'Angleterre le frappera finalement d'impuissance.

Le premier Congrès fut le Congrès ou plutôt la conférence d'Aix-la-Chapelle, (oct.-novembre 1818), où se réunirent les souverains de Russie, d'Autriche, de Prusse et les représentants de l'Angleterre et de la France. C'étaient les affaires de France qui étaient en question, et l'on reconnaît encore dans la façon dont elles furent réglées la sympathie et la générosité d'Alexandre.

Ce fut en effet par son intervention que le duc de Richelieu obtint, comme on l'a vu, l'évacuation anticipée du territoire. Mais la main de Metternich y apparaît aussi. Les quatre alliés renouvelèrent secrètement leur accord de 1814 et de 1815 avant d'admettre officiellement la France à y participer. Et déjà le ministre autrichien

réussissait à alarmer le tsar sur les progrès du libéralisme en France : une communication à ce sujet fut adressée à Louis XVIII.

L'Allemagne après 1815. — « La conversion d'Alexandre, commencée à Aix-la-Chapelle, s'acheva sous l'impression des manifestations allemandes. » (SEIGNOBOS.) Ce fut dans ce pays en effet que se produisit le premier conflit entre la réaction et l'esprit nouveau. Celui-ci était représenté par les universités qui avaient si ardemment collaboré à la délivrance de la patrie allemande, par quelques écrivains et journalistes, enfin par des sociétés secrètes dont la principale était la *Burschenschaft*. Ces libéraux allemands, en petit nombre encore, il est vrai, et plus bruyants que redoutables, rêvaient de liberté et d'unité. Ils réclamaient des constitutions que refusaient obstinément les souverains, ceux de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, de Saxe-Weimar exceptés. Ils appelaient de leurs vœux un grand Empire germanique, au moment même où la diète de Francfort chargée d'organiser la Confédération montrait son impuissance ridicule. Ils mettaient leur espoir dans la Prusse, qui avait dirigé le bel élan de 1813; mais le roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, pauvre sire toujours hésitant, qui avait appris depuis quinze ans à tout craindre, la Révolution, la France, l'Autriche, continuait à hésiter et à trembler. Ils avaient enfin en face d'eux le plus insidieux et le plus opiniâtre des ennemis, Metternich, aussi hostile à l'unité qu'à la liberté. Le chancelier observait avec plus de satisfaction que d'inquiétude les agissements de ceux qu'il appelait, pour la galerie, des Jacobins : il se préparait à profiter de leurs manifestations inoffensives ou de leurs crimes isolés. Les manifestations se produisirent, puis le crime.

Agitation en Allemagne. — Le 18 octobre 1817, au château de la Wartbourg, quelques centaines d'étudiants célébrèrent le double anniversaire de la Réforme et de la bataille de Leipzig. On fit force discours, on déploya le vieux drapeau de l'empire, noir, rouge et or, on jeta au feu un bâton de caporal et quelques livres antilibéraux.

Metternich poussa aussitôt un premier cri d'alarme. Mais il n'y avait pas encore de quoi effrayer l'Europe. Il attendit.

Le 23 mars 1819, un étudiant que les déclamations avaient rendu a peu près fou, Frédéric Sand, poignarda à Mannheim, l'écrivain allemand Kotzebue, devenu l'objet de la haine des libéraux depuis qu'il envoyait à Alexandre des rapports sur l'état des esprits dans les universités. Telle était l'exaltation de la jeunesse et l'insanité de ce romantisme politique, que cet acte parut généralement un « beau crime ». Et lorsque Sand fut exécuté, après avoir crié « *Vivat Teutonia* », des milliers de mouchoirs furent trempés dans le sang de ce singulier martyr.

Metternich se hâta « de donner à l'affaire la meilleure suite possible ». Il procéda avec méthode : son plan fut d'obtenir d'abord en Allemagne l'application des mesures de réaction, puis de les faire en quelque sorte codifier par l'Europe et pour l'Europe.

Congrès de Carlsbad et de Vienne. — Le Congrès de Carlsbad (1819) fit la besogne allemande. Le crime de Sand avait rallié le roi de Prusse à la politique autrichienne. Les petits États suivirent les grands. Le Congrès adopta des mesures contres les universités (haute surveillance exercée par un commissaire délégué du souverain, exil des professeurs et des étudiants compromis), contre les sociétés secrètes (dissolution de la Burchenschaft), contre la presse (établissement d'une censure rigoureuse), contre l'esprit libéral (institution à Mayence d'une Commission d'enquête munie de pouvoirs presque discrétionnaires). Alors les professeurs qui avaient formé l'âme allemande, les écrivains populaires et les poètes qui avaient enflammé la jeunesse contre la France, en 1812, Jahn, Arndt, Gœrres furent destitués, emprisonnés, ou forcés de se réfugier... en France.

Metternich voulait plus : transformer le régime allemand en police européenne. Ce fut l'œuvre du Congrès de Vienne. Malgré l'opposition secrètement suscitée par Alexandre, qui, soit calcul, soit fantaisie, redevenait encore libéral, l'acte final du Congrès (1820), établit que la

Confédération pouvait intervenir d'office dans les États troublés par des mouvements révolutionnaires, et agir militairement, quand la diète l'aurait décidé, en désignant pour l'exécution un État, qui serait tenu d'y procéder aussitôt.

La théorie était complète et revêtue du visa des souverains. Il ne restait plus qu'à attendre une occasion d'appliquer en grand cette Charte de la réaction. Cette année même le droit d'intervention armée allait être appliqué en Italie.

L'Italie après 1815. — En Allemagne, l'esprit libéral et le sentiment national étaient en formation : en Italie, ils n'étaient qu'en germe. Ce germe, là aussi, c'était la France qui l'avait déposé. L'égalité civile, la suppression des privilèges de la noblesse, les restrictions à la puissance du clergé, un commencement d'unité sous un maître un peu dur, il est vrai, et sous les membres de sa famille, voilà ce que la Révolution et l'Empire avaient apporté à la péninsule ; tout cela les Restaurations de 1815, (surtout après la fin lamentable de l'aventure de Murat), se hâtèrent de le lui enlever. L'Italie retrouva ce qu'elle croyait disparu à jamais, le despotisme odieux ou tracassier, le morcellement, le joug de l'étranger aussi : car l'Autriche s'était attribué la Lombardie et la Vénétie et traitait ces provinces en pays conquis. La domination des princes italiens était presque aussi insupportable ; quelques-uns, comme le roi de Piémont et le pape, avaient, d'un trait de plume, rétabli l'ancien ordre social, avec la distinction des classes et la prépondérance du clergé ; tous refusaient obstinément les garanties politiques et le régime constitutionnel. On ne pouvait avoir une bigoterie plus étroite et une plus aveugle aversion du progrès que Victor-Emmanuel Ier, pratiquer une tyrannie plus capricieuse et une incurie administrative plus complète que Ferdinand Ier, qui venait de prendre le titre de roi des Deux-Siciles. L'horreur des choses françaises était poussée jusqu'aux dernières limites du ridicule. Le roi de Piémont eut voulu détruire le pont de Turin et la route du Mont-Cenis, œuvres de Napoléon ; à Rome, on proscrivait la vaccine et l'éclairage des rues, nouveautés importées de

France; à Naples, le roi ne passait jamais par la rue du Pausilippe, construite sous Murat. Stendhal a tracé dans sa *Chartreuse de Parme* une esquisse piquante de ces despotismes vieillots.

Révolution à Naples (1820). — Malheureusement, si le sentiment public était irrité en Italie, l'esprit public était très peu formé; à peine quelques œuvres littéraires, aube pâle du futur *Risorgimento;* pas de presse, nulle science, nul enseignement fortement organisé comme en Allemagne. Le mécontentement se traduisait sous la forme la plus fâcheuse, comme en Espagne, comme en France sous Villèle, celle des sociétés secrètes et des soulèvements militaires. Le carbonarisme, dont nous avons vu en France l'imitation, fut le grand effort du libéralisme italien d'alors. Et lorsque la Révolution d'Espagne (dont nous parlerons plus loin) eut donné le signal, une insurrection toute semblable éclata à Naples (2 juillet 1820) : le général Guillaume Pepe, ancien officier de Murat, et quelques régiments affiliés au carbonarisme imposèrent leurs conditions au roi tremblant. Il accorda à son peuple la Constitution dite de 1812, que Riégo venait d'imposer au roi d'Espagne; il se dévouait « aux foudres de la vengeance divine », s'il la violait jamais. Mais en même temps il appelait secrètement, d'une façon pressante, l'intervention de l'Autriche.

Congrès de Troppau et de Laybach (1820-1821). — Metternich était bien décidé à répondre à cet appel et à mettre en jeu la Sainte-Alliance. Mais, si l'occasion était bonne, la situation était délicate. L'Angleterre acceptait bien le fait de l'intervention, mais refusait de s'associer à une déclaration de principes. Alexandre, au contraire, toujours en contradiction avec tout le monde et avec lui-même, voulait cette déclaration très large, mais entendait en modérer l'application. Richelieu, de la part de la France, offrait une médiation tout officieuse et familiale de Louis XVIII entre le Bourbon de Naples et ses sujets. Metternich se joua au milieu de toutes ces complications et fit triompher à la fois la doctrine de la réaction,

et l'intérêt de l'Autriche. Au Congrès de Troppau[1], opposant habilement ces politiques l'une à l'autre, il fit décider que, « lorsque des changements, consommés par des voies illégales dans un Etat, créeraient un danger imminent pour d'autres pays, les puissances pourraient exercer une action efficace et bienfaisante, premièrement par des démarches amicales, en second lieu par des mesures coercitives » (novembre 1820).

Puis, passant aux actes, le Congrès se transporta à Laybach (décembre), et invita Ferdinand Ier à venir s'y entendre avec les alliés. Il vint, en effet, après avoir, pour la dixième fois, juré à ses sujets de défendre la Constitution, supplier les souverains de la détruire. Dès lors, l'Autriche, dont les intérêts en Italie primaient ceux des autres nations, se fit naturellement charger de la répression. Son général, Frimont, battit sans peine Pepe à Rieti, et ramena Ferdinand à Naples (mars 1821), où il se livra à de cruelles représailles.

Révolution au Piémont (1821). — Au moment même où la Révolution était écrasée dans l'Italie du Sud, elle éclatait dans l'Italie du Nord, pour être aussitôt vaincue, et par l'Autriche encore. Mais là il n'y eut besoin ni de Congrès, ni de protocole diplomatique; car le caractère anti-autrichien de ce soulèvement du Piémont semblait autoriser la Cour de Vienne à user du droit de défense. Le Piémont préludait en effet à ce rôle de libérateur de l'Italie qu'il devait jouer longtemps, si maladroitement d'abord, si habilement et si heureusement plus tard.

Sous l'influence du carbonarisme, la jeunesse de Turin, puis les troupes d'Alexandrie se soulevèrent (10 mars 1821). Un jeune officier, le chevaleresque Santarosa, prit la direction du mouvement. Le vieux Victor-Emmanuel n'essaya pas de résister : il abdiqua, laissant la couronne à son frère, Charles-Félix, qui se trouvait alors à Modène, et la régence à son cousin, Charles-Albert, duc de Carignan. Celui-ci, dont toute la vie s'est passée à se donner et à se reprendre,

1. En Silésie.

à oser et à se repentir[1], accepta d'abord la Révolution, proclama la Constitution espagnole, puis s'enfuit. De Modène, Charles-Félix ordonnait aux troupes restées fidèles à l'absolutisme de se concentrer, sous le général Latour, à Novare. Un corps autrichien, sous de Bubna, vint les rejoindre. L'élan des libéraux se brisa en quelques heures devant ces forces : Santarosa dut capituler à Turin (8 avril 1821) et s'exiler. L'ordre fut rétabli, avec son accompagnement ordinaire de proscriptions et d'exécutions. Le Gouvernement autrichien de son côté châtia sans pitié les velléités libérales de ses sujets italiens. Silvio Pellico, dont la peine de mort fut commuée en vingt ans de *carcere duro*, au Spielberg, près d'Olmütz, nous a appris dans un récit touchant (*Mes prisons*) ce qu'était cette clémence. L'Autriche et son ministre triomphaient donc partout. « Voilà ce que c'est qu'une révolution prise à temps! » écrivait Metternich. Par l'occupation du Piémont et de Naples, il devenait le maître de l'Italie ; par la Sainte-Alliance, dont il avait fait définitivement sa chose, il était le gendarme de l'Europe[2].

L'Espagne après 1815. — Le mouvement libéral de l'Espagne, qui éclata avant celui de l'Italie et ne fut vaincu qu'en 1823, traîna plus longtemps une existence aussi agitée et eut une fin aussi douloureuse. Le libéralisme en Espagne! la chose semble paradoxale : elle fut en tout cas superficielle et éphémère. En voici l'origine : en 1812, au moment où la terre d'Espagne dévorait nos armées, où Joseph reculait vers les Pyrénées, il fallut songer à donner un gouvernement à ce pays qui se reprenait. Cela préoccupait, non

1. Voir chapitre XXVII, *l'Unité italienne*.

2. Pour achever de faire connaître cette politique autrichienne, chez elle, avec son habileté à courte vue et ses moyens misérables, on peut citer ce propos tenu par l'empereur François Ier : « Mes peuples sont antipathiques les uns aux autres. Tant mieux ! Ils ne prennent pas les mêmes maladies en même temps. Je mets des Hongrois en Italie, des Italiens en Hongrie ; chacun garde ses voisins. Ils ne se comprennent pas, ils se détestent. De leur antipathie naît l'ordre et de leur haine réciproque la paix générale. » C'est aussi le Gouvernement autrichien qui a fait, en Lombardo-Vénétie, une loi *d'ignorance obligatoire*, en défendant d'apprendre à lire et à écrire aux enfants dont les parents avaient moins de 1.500 francs de revenu!

pas la masse, toute à son œuvre de sauvage patriotisme, mais un certain nombre d'hommes de la classe moyenne, jeunes, ardents, qui s'étaient instruits depuis que la pensée n'était plus étouffée par l'Inquisition, qui avaient pris contact avec les idées nouvelles, même et surtout avec celles de la France tout en la combattant héroïquement. Animées de cet esprit, les Cortès qui avaient remplacé la Junte insurrectionnelle élaborèrent une Constitution : elle fut presque calquée sur notre Constitution de 1791, avec la souveraineté « résidant essentiellement dans la nation », le pouvoir du roi limité par une Chambre unique, le veto suspensif, les principes de 89 appliqués au droit civil, à la justice, à l'administration, etc. Il avait fallu le désarroi des vieilles institutions et l'écroulement de l'antique Espagne pour que ces idées pussent éclore dans le pays de Philippe II, du fanatisme religieux et monarchique.

Ferdinand VII. — Elles ne s'y enracinèrent pas : l'âme de la nation demeura indifférente à cette œuvre d'une élite. Dès son retour en Espagne, en 1814, Ferdinand VII supprima sans difficultés la Constitution de 1812, et déclara coupable de lèse-majesté quiconque voudrait la rétablir. Elle eût sans doute disparu alors définitivement de l'histoire, si Ferdinand n'eût été, suivant le mot de Guizot, « le plus incapable et le plus incurable des tyrans ». Il laisse loin derrière lui tous ses collègues en réaction. Il débuta par des supplices et des proscriptions qu'il prononçait lui-même contre les libéraux et les *Josefinos*. Il rétablit l'Inquisition, rappela les Jésuites, restitua aux moines tous leurs biens, reporta en un jour l'Espagne à quarante ans en arrière. Il déshonorait l'absolutisme par ses caprices et ses désordres, gouvernait avec une *camarilla* composée de favoris de bas étage; il passait ses journées à croquer des bonbons dans les couvents de religieuses, ses nuits à courir les rues de Madrid déguisé. Il ne faisait rien pour relever l'Espagne de ses ruines, pour lui créer des ressources. Les colonies d'Amérique étaient en pleine insurrection : il achetait à la Russie, pour transporter des troupes au-delà de l'Océan, quelques vaisseaux pourris, et laissait mourir de faim, dans

les ports, les troupes destinées à la guerre américaine. Son armée qui devait, en 1816, partir pour Buenos-Ayres, achevait de mourir de faim en 1820, à Cadix.

Révolution espagnole (1820). — Ce fut de là que partit le signal de la révolte. A la voix de deux officiers libéraux, Riégo et Quiroga, les régiments de Cadix soulevés marchèrent sur Madrid. Mais la population restait indifférente au mouvement. Riégo n'avait plus que cinquante-sept hommes quand il atteignit la Castille; et ce premier *pronunciamiento* eût échoué si, au même moment, les troupes de la Corogne, sous Mina, n'avaient, de leur côté et sans accord préalable, pris la route de la capitale. Ferdinand alarmé envoya contre les rebelles un général qu'il croyait fidèle et qui passa dans leurs rangs, La Bisbal.

Le lâche et fourbe souverain prit aussitôt son parti. Le 7 mars 1820, il convoqua les Cortès, nomma une Junte provisoire et se déclara prêt à observer fidèlement la Constitution de 1812. Ce fut, dans Madrid une ivresse générale. Les élections de juillet portèrent aux Cortès une majorité de libéraux modérés qui entreprirent courageusement l'œuvre de réforme. Ils y travaillèrent deux ans. Par malheur, après sa Constituante, l'Espagne eut sa Législative. Aux élections de 1822, au milieu des troubles suscités par une populace restée absolutiste, en face d'un clergé qui prêchait la résistance, d'un roi qui trahissait son Gouvernement, les exaltés prirent la place des modérés et précipitèrent le pays dans la guerre civile. Les moines alors soulevèrent le peuple. Des sociétés, comme celle de « l'Ange exterminateur » et la Junte apostolique, enrôlèrent les partisans d'*El Rey neto* (le roi absolu); une bande, celle de Marañon, surnommé « le Trappiste », s'empara de la Seo d'Urgel. A ce moment la Sainte-Alliance, libérée de ses soucis en Italie, songeait à intervenir en Espagne. Ce fut la France qui fut chargée de l'exécution.

Les idées françaises et la politique de la Restauration. — En réalité, ce que nous allions combattre au-delà des Pyrénées, c'était notre esprit. Quand on essaye de déterminer la situation de la France vis-à-vis de la

Sainte-Alliance, il convient de distinguer surtout entre ses idées et sa politique. Les idées françaises ont fait, à travers l'Europe, une longue et héroïque campagne qui devait se terminer presque partout par la victoire. Dès le milieu du XVIIIe siècle, revêtues par nos philosophes d'une forme brillante, elles séduisirent d'abord les souverains intelligents et les classes éclairées. Puis les soldats héroïques et désintéressés de la Convention les portèrent aux peuples dans les plis du drapeau tricolore ; peu à peu le code civil, l'administration impériale, supérieure, même dans ses exigences, à l'arbitraire et à l'intolérance des vieilles dynasties, les firent pénétrer dans les milieux les plus divers. Par leur simplicité logique et surtout leur grand souffle d'humanité elles avaient conquis le monde.

La domination napoléonienne, avec ses brutalités, aliéna à la France les sympathies de ces nations ; mais elle ne fit qu'y enraciner plus profondément les principes de notre Révolution. Ces principes nous venons de les retrouver dans toutes les révolutions de 1815 à 1820, qui sont comme de tardifs rejetons de la nôtre. Les peuples même qui, comme le peuple allemand ou le peuple espagnol, avaient pris ou repris conscience d'eux-mêmes dans une lutte acharnée contre la France, se trompaient en croyant la haïr. Ils la combattaient au nom de ses principes. En l'envahissant, ils marchaient moralement sous sa bannière. Et quand ils l'eurent vaincue au profit de leurs anciens maîtres, ils s'aperçurent qu'ils étaient vaincus eux aussi. La Sainte-Alliance, de son côté, n'ignorait pas quel était son véritable ennemi : à la Wartbourg, comme à Naples, à Turin ou à Madrid, c'était la Déclaration des droits de l'homme qu'elle rencontrait toujours.

Le gouvernement de la Restauration, placé entre ces deux adversaires irréconciliables, la Révolution et la réaction, ne devait avoir qu'une politique timide, et ne pouvait vivre que d'expédients. Ses principaux ministres, Richelieu, Decazes, réussirent du moins à ne pas s'engager à fond, à éviter les fautes irréparables. En s'appuyant tantôt sur l'Angleterre, tantôt sur la Russie, il essayèrent d'atté-

nuer les succès de Metternich. Ils ne s'enrôlèrent pas dans sa croisade. Et, sans doute, en 1822, Villèle eût fait comme eux. Mais il avait à compter avec le parti qui l'avait porté au pouvoir et dont il était le prisonnier autant que le chef. C'est ce que démontra l'imbroglio du Congrès de Vérone.

Congrès de Vérone (1822). — Ce fut à Vérone que se tinrent pour la dernière fois les grandes assises de la Sainte-Alliance. On vit là à l'œuvre la haute diplomatie, et jamais la grande intrigue européenne ne fut pratiquée avec un art plus raffiné. La pièce semblait la même qu'aux Congrès précédents, mais les rôles étaient changés. Cette fois c'était Alexandre qui soutenait, avec son exaltation ordinaire, le principe de la légitimité, et qui témoignait une impatience fébrile de terrasser la Révolution. Sans doute il pensait à l'Orient en parlant de l'Occident : la politique russe faisait à droite une diversion bruyante pour cacher le mouvement de sa gauche. La crainte de la Russie rendait circonspecte l'Autriche ainsi que la Prusse qui marchait dans son ombre. Metternich était moins pressé d'aboutir que de coutume, il s'attardait aux phrases et aux formalités. Quant à l'Angleterre elle avait changé sinon de politique au moins d'attitude, en passant du gouvernement de Castlereagh (qui se suicida à la veille de son départ pour Vérone, décembre 1822) à celui de Canning (voir Ch. XXXIII). Son évolution prenait des airs de révolution. Wellington déclara à Vérone avec fermeté que son gouvernement refusait de s'associer à l'intervention, et qu'il la considérait comme mal fondée.

Villèle, Montmorency, Chateaubriand. — Restait la France : l'issue du congrès dépendait d'elle, puisque seule elle pouvait être chargée d'en exécuter les décisions. Villèle, qui voyait les dangers politiques et les inconvénients financiers de cette guerre, désirée par les ultras, essaya de jouer son parti et fut joué lui-même par ses agents. Il avait envoyé à Vérone son ministre des Affaires étrangères, Mathieu de Montmorency, l'homme de la congrégation, et par conséquent de la guerre, et avec lui, pour prévenir les excès de son zèle, Chateaubriand. Alexandre eut aisément

raison de Montmorency, esprit étroit et lourd, qui ne demandait d'ailleurs qu'à outrepasser ses instructions très limitatives. Puis, pendant que Montmorency venait à Paris rendre compte de sa mission à Villèle inquiet, le tsar fit le siège de Chateaubriand et l'emporta d'assaut. On donna du « grand politique » au grand écrivain : il s'y laissa prendre Il voulait de la gloire pour la trop pacifique dynastie des Bourbons ; on le grisa de rêves de gloire — et on lui fit signer ce qu'on voulut[1].



Chateaubriand.

En dépit de ses calculs, Villèle se trouva ainsi lié par le zèle d'un dévot et la fantaisie ambitieuse d'un poète. Il se vengea, — et se résigna. Il retira les Affaires étrangères à Montmorency, les donna à Chateaubriand, dont il ne connaissait pas encore le véritable rôle ; puis il prépara une guerre qu'il jugeait funeste, pour ne pas perdre sa majorité.

La guerre d'Espagne (1823). — Cette guerre ne pouvait qu'être impopulaire. En servant les passions de la droite, elle déchaîna celles de la gauche et souleva le senti-

1. Chateaubriand a expliqué, à sa gloire naturellement, sa conduite en 1822, dans son *Congrès de Vérone*. Voici ce qu'il en dit modestement dans ses Mémoires. « Ma guerre d'Espagne, le grand événement de ma vie politique, était une entreprise gigantesque. La légitimité allait, pour la première fois, brûler de la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon, après ces coups de canon de l'Empire qu'entendra la dernière postérité. »

ment public (expulsion de Manuel)[1]. Elle ne donna à la Restauration que très peu de ce prestige qu'avait escompté Chateaubriand, et, en dépit du succès final, elle ne tient qu'une petite place dans notre histoire militaire. Pour la faire tourner entièrement au profit de la dynastie, on en donna le commandement au duc d'Angoulême, avec 100.000 hommes et de bons lieutenants, Moncey, Molitor, Oudinot.

L'effort était hors de proportion avec l'objet, et le succès fut facile. Chateaubriand s'écrie : « Enjamber l'Espagne, réussir sur le même sol où jadis les armées d'un conquérant avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige! » Le prodige est fort explicable. On n'eut pas affaire à la véritable, à la terrible Espagne de 1808. A la nouvelle de l'invasion, les Cortès quittèrent Madrid emmenant le roi comme en laisse. A chaque étape il refusait d'aller plus loin ; on lui faisait respectueusement violence, au besoin on le suspendait au départ pour le rétablir à l'arrivée. L'Espagne libérale déguerpissait ainsi de Madrid à Séville, de Séville à Cadix! Pendant ce temps ses généraux capitulaient; après La Bisbal, Morillo, puis Ballesteros. Les plus compromis seuls résistaient désespérément, Mina, Quiroga, Riégo. Autour d'eux, mais contre eux, la populace se soulevait à la voix des moines, et l'arrivée des Français était partout le signal du massacre des *Néros* (constitutionnels), d'une terreur blanche à l'Espagnole. L'acte le plus héroïque du duc d'Angoulême, dans cette guerre, fut l'ordonnance d'Andujar (8 août 1823), par laquelle il défendait toute arrestation et exécution sommaire sans l'assentiment des autorités françaises. Les ultras de France accusèrent là-dessus le fils du comte d'Artois de s'être fait Jacobin!

1. Voir p. 418. Béranger, qui fut ordinairement mieux inspiré, conseilla aux soldats la désertion à demi-mots:

Pas d'victoire où il n'y a pas de gloire :
Brav's soldats, d'mi tour!

Sur la Bidassoa, des proscrits français allèrent au-devant de l'armée, et essayèrent d'y provoquer un mouvement en déployant le drapeau tricolore.

Enfin à Cadix, au bout de l'Europe, on livra une bataille : L'armée française atteignit les Cortès et leur roi — constitutionnel malgré lui. Les hauteurs du Trocadéro qui dominaient la ville furent brillamment enlevées par nos troupes (30 août).

La réaction en Espagne. — La cause libérale était vaincue. Les Cortès, en se dissolvant, rendirent à Ferdinand VII son pouvoir absolu [1]. Le premier usage qu'il en fit fut de violer sa promesse d'une amnistie générale, ou plutôt d'en différer l'exécution pendant deux ans jusqu'à ce qu'il eut satisfait toutes ses haines. Riégo, fut pendu à un gibet de cinquante pieds. L'Espagne fut livrée à un régime de réaction barbare et garda longtemps le souvenir des « années de Calomarde » : c'était le nom du ministre de Ferdinand. La France qui avait aidé au rétablissement de cet odieux régime, ne fut même pas payée par la reconnaissance du roi, qui se rapprocha presque aussitôt de l'Angleterre [2].

Changement de système. — La politique extérieure de Louis XVIII, devenue à la fin celle des ultras, se termine sur cette lourde faute de la guerre d'Espagne. Celle de Charles X, où sonnent les noms éclatants de Navarin, d'Alger, sera plus hardie, plus heureuse, plus française aussi. Cela tient en grande partie à ce que la Sainte-Alliance va devenir impuissante. Son règne à elle aussi se termine par l'écrasement de la Révolution en Espagne. Le despotisme de Ferdinand VII est le dernier qu'elle ait restauré.

1. Le répugnant spectacle de l'Espagne livrée à un tel monarque semble avoir inspiré au duc d'Angoulême le dégoût de l'œuvre qu'il venait d'accomplir ! « Parce que quatre pelés et un tondu, écrivait-il, ont crié : « Vive le roi absolu ! », sur son passage, il m'a dit que je voyais bien que c'était là la volonté du peuple ! »

2. Nous nous contentons de noter ici (pour y revenir chap. XIX) la révolution de Portugal (1820-1826). Ce royaume se soulève contre la dure domination de l'Anglais lord Beresford qui l'administre en l'absence de Jean VI, demeuré au Brésil. Jean VI revient à Lisbonne (1821), octroie à ses sujets une constitution semblable à la constitution espagnole de 1812, puis la déchire (1823), résistant et cédant tour à tour à l'influence de son second fils, don Miguel, chef des absolutistes ou *apostoliques*. Pendant ce temps, sous son fils aîné, don Pedro, le Brésil s'émancipe de la domination portugaise et se constitue en Empire.

L'Angleterre après 1815. — La dislocation du « système Metternich » tient à plusieurs causes : l'une des plus importantes fut le rôle actif pris dans les affaires européennes par l'Angleterre sous la direction de Canning.

L'Angleterre, presque seule parmi les monarchies, n'avait eu à subir aucune réaction n'ayant point eu de révolution — depuis 1688. Cependant la crise économique, très grave chez elle, eut des conséquences politiques et sociales, que nous étudierons plus tard. Le parti tory, qui gouvernait alors, ne fit rien pour soulager la misère ni satisfaire la conscience publique. C'était à ce moment le plus égoïste et le plus étroit des partis conservateurs. Au Parlement une majorité cupide de grands propriétaires, élus par les bourgs pourris, maintenait sur le blé des droits considérables qui affamaient le peuple, élevait sans cesse les tarifs douaniers, ruinant par là le commerce et les classes moyennes, rejetait avec obstination tout projet destiné à atténuer la corruption électorale, et réprimait cruellement les émeutes provoquées par la misère, comme celle de Manchester (1818). Georges IV, devenu enfin roi, après avoir été prince Régent un quart de siècle, inaugurait son règne (1820) par un scandaleux procès en adultère contre sa femme Caroline. Un ministère vieilli, dont lord Liverpool était le chef nominal, Wellington l'illustration, et Castlereagh le directeur, maintenait les abus par des « lois de baillon » et par la suspension de l'*Habeas corpus*. Cependant, tout en empruntant ses procédés à la Sainte-Alliance, l'Angleterre ne souscrivait pas officiellement aux doctrines de celle-ci et refusait de s'associer à l'œuvre de répression. Indifférente d'abord, puis hostile, dans les divers Congrès, elle en vint à une complète rupture, lorsque, après le suicide de Castlereagh, Canning prit, avec les Affaires étrangères, la direction effective du ministère.

Canning. — Georges Canning (1770-1827) est de la race des grands hommes d'Etat. Habile, audacieux, éloquent, il avait toutes les qualités nécessaires pour dominer un Parlement, rajeunir un parti usé et modifier au profit de son pays l'équilibre des intérêts européens. Membre d'un minis-

tère tory, il reste fidèle au torysme, mais en le transformant, et il inaugure avec éclat ce conservatisme réformateur qui va avoir dans l'histoire intérieure de l'Angleterre de si belles pages. S'il ajourne certaines réformes, il en prépare beaucoup, il en accomplit quelques-unes[1]. Au dehors, il rompt ouvertement avec la Sainte-Alliance, se prononce pour le droit des peuples et contre toutes les interventions; il tient l'Europe monarchique en échec par la généreuse audace de son libéralisme. Ce libéralisme était à vrai dire assez pratique, et cette générosité très britannique : Canning mettait les principes libéraux au service des intérêts de l'Angleterre, de même que Metternich déguisait les convoitises de l'Autriche sous les doctrines autoritaires. De part et d'autre l'idée était un instrument de conquête : mais celui de Canning était de meilleure trempe.



Canning.

La question des colonies espagnoles. — Ce fut sous la ferme direction de Canning que Wellington, au congrès de Vérone, protesta formellement contre l'intervention de l'Espagne, en déclarant que l'Angleterre ne rappellerait pas, comme les autres puissances, son ambassadeur de Madrid. Ce qui rendait le cabinet de Londres si résolu, c'était la question de l'indépendance des colonies espagnoles qu'il craignait de voir liée à celle de la révolution de la métropole. L'Angleterre avait là de grands intérêts commerciaux et des capitaux engagés. L'Europe n'étendrait-elle

1. Voir ch. XXXII.

pas son action politique, la France son action militaire, sur ces républiques du nouveau monde? Aussi Canning suivit-il avec une attention hostile les progrès de nos armes dans la péninsule, réglant son langage sur nos succès. Dès le début de l'expédition du duc d'Angoulême, il déclarait « que l'indépendance des colonies espagnoles était un fait accompli, et que leur reconnaissance dépendrait de leurs progrès ultérieurs et des circonstances extérieures ». En 1824, il signa un traité de commerce avec la Confédération Argentine. En 1825, il envoya des chargés d'affaires dans les républiques hispano-américaines. En même temps, en dépit des efforts de notre diplomatie à Lisbonne, il amenait le roi de Portugal à reconnaître l'indépendance du Brésil.

L'indépendance grecque. — Mort d'Alexandre (1825). — Ruiné en Amérique, le pouvoir de la Sainte-Alliance était, à ce moment même, gravement menacé en Orient, cette question d'Orient, que le congrès de Vienne avait feint d'abord d'ignorer, que Metternich ensuite avait voulu ajourner ou résoudre par de petits moyens, s'imposait maintenant sous la forme de l'indépendance hellénique. La révolte avait éclaté en 1820, l'émancipation fut proclamée en 1822[1]. Pendant quelques années, Metternich réussit à éloigner des Grecs les sympathies d'Alexandre, en les lui représentant comme des sujets rebelles, des révolutionnaires semblables à ceux qu'il frappait en Italie et en Espagne. Mais la question tenait trop aux entrailles de la Russie pour qu'on pût empêcher longtemps le tsar de se lancer dans cette voie où le poussaient ses sentiments, son ambition, son entourage.

Dès le congrès de Vérone, on voyait Alexandre prêt à briser les toiles d'araignées de Metternich et à déclarer la guerre aux Turcs. Son tempérament fougueux s'usa au milieu des obstacles qu'il rencontrait sur ce terrain, de

1. Pour exposer dans son ensemble la question d'Orient, nous renvoyons au chapitre XXVIII l'histoire de l'indépendance grecque. Nous n'en retenons ici que ce qui est nécessaire à l'exposé de la politique européenne à cette époque.

la part des chancelleries européennes et des insurgés eux-mêmes. Le 1er décembre 1825, il mourut à Taganrog[1], après une courte maladie, miné par la fièvre de ses projets contrariés, de ses chimères évanouies, peut-être aussi par le souvenir du crime mystérieux auquel il avait dû le trône. Fidèle jusqu'au bout... à ses contradictions, le fondateur de la Sainte-Alliance disait, peu avant sa fin : « J'ai vécu et je mourrai républicain. »

Nicolas Ier (1825-1854). — Son successeur, Nicolas Ier était un homme fort différent[2]. Il est resté dans l'histoire comme le type parfait de l'autocrate : son idéal de gouvernement était la discipline rigoureuse d'un camp. Il semblait qu'un tel souverain dût être l'ennemi impitoyable des révolutions, le soldat idéal de la Sainte-Alliance. Mais il était plus Russe encore qu'autocrate. Il abandonna dès le début ce jeu des combinaisons diplomatiques où s'était usé Alexandre et alla droit à la question d'Orient. Avec cela, sous ses apparences de politique tout d'une pièce, c'était un adversaire redoutable pour les diplomates de profession. « Il avait sur eux cette grande supériorité qu'il savait au besoin dissimuler comme eux, et que ses résolutions, une fois prises ou annoncées, toutes les roueries ne pouvaient l'empêcher de les exécuter ou au moins de l'essayer. » (Debidour.)

Formation de la Triple-Alliance. — Il débuta par un ultimatum adressé au Gouvernement ottoman. Il réclamait seulement l'autonomie de la Serbie, de la Moldavie et de la Valachie, sans dire un mot des Grecs, qu'il affectait de considérer comme des rebelles indignes

1. Près d'Azof.

2. Alexandre ne laissait pas d'enfants. Son frère aîné Constantin, gouverneur de la Pologne, avait secrètement renoncé à la couronne. Leur plus jeune frère, Nicolas, refusa d'abord de prendre le pouvoir tant que Constantin n'aurait pas renouvelé solennellement sa renonciation. Il en résulta une sorte d'interrègne de quelques semaines. Des sociétés secrètes, qui, en Pologne et en Russie, s'étaient formées pour donner à ces deux peuples la liberté politique, essayèrent de profiter de cette heure de trouble. Mais le nouveau tsar triompha facilement et sans pitié de leur tentative mal conduite.

d'intérêt. Il calculait que les Turcs accepteraient la lutte, succomberaient, et que la Grèce serait le prix de sa victoire. La Porte, au lieu de résister, discuta ; cela permit à l'Angleterre d'agir.

Canning fut d'une grande habileté. Il voulait sauver de la ruine la puissance turque, mais il ne voulait pas le faire au prix d'une guerre générale. Il résolut donc d'offrir à la Russie non pas une médiation, qui ne serait pas acceptée, mais une alliance, qui lui permettrait de jouer la partie avec Nicolas et de lui dérober l'enjeu. Il lui fallut deux années de pourparlers et l'envoi de Wellington à Saint-Pétersbourg pour y réussir. Au cours de ces négociations, on chercha un troisième allié, chacun des deux partenaires comptant s'en servir pour contenir l'autre. Metternich tergiversa si longtemps et essaya tellement de duper tout le monde, qu'on le laissa à l'écart. Il n'y avait plus place pour ses vieilles ruses dans le nouveau système. Le troisième allié fut la France.

Le Philhellénisme. — La France rentra vraiment en scène par cette heureuse résolution de Villèle. Villèle cependant, à son ordinaire, avait longtemps hésité. Il fut poussé par l'opinion. Notre pays commençait à avoir comme un appétit de gloire, mal satisfait par la médiocre campagne de 1823. La guerre pour les Grecs semblait devoir être aussi populaire que celle d'Espagne l'avait été peu. Tous les partis en accueillaient l'idée. La droite y voyait une croisade pour des chrétiens contre des infidèles, la gauche, la délivrance d'un peuple opprimé ; mieux encore, elle était pour les poètes, les philosophes, les artistes, un acte de filiale reconnaissance envers la terre sacrée où étaient nées la science, la beauté, la pensée humaine. Depuis 1821, des sociétés *philhelléniques* s'étaient formées un peu partout pour activer l'émancipation. L'Angleterre y engagea surtout ses capitaux, ce qui n'était pas indifférent. La France y apporta son génie. On vit éclore sous cette inspiration des œuvres remarquables : Delacroix et Ary Scheffer peignirent les *Massacres de Scio* et les *Femmes souliotes* ; Lamartine chanta le *Dernier chant du pèlerinage*

de Child Harold, Casimir Delavigne, *les Messéniennes*, Victor Hugo, *les Orientales*, qui étaient une révolution, elles aussi.

En Grèce ! en Grèce ! Allons, poète, il faut partir.

Et l'on partait : Byron consacra la fin de son existence agitée et sa fortune à la cause grecque ; il mourut à Missolonghi, en 1824. Le colonel français Fabvier, l'Italien Santarosa portaient aux insurgés leur épée proscrite ; l'Anglais Cochrane, ses instincts aventureux ; le diplomate Capo d'Istria, ses talents et son influence. Tous les cœurs généreux battaient aux noms déjà légendaires de Canaris, de Botzaris. C'était un élan plus ardent encore que celui qui, en 1776, avait porté au nouveau monde les dévouements chevaleresques du vieux monde finissant.

Traité de Londres (1827). — Ce fut là ce qui cimenta l'alliance un peu fragile des trois puissances. Dans ce syndicat politique improvisé, la Russie apportait surtout ses secrètes et vastes ambitions ; l'Angleterre, le souci très précis de ses intérêts menacés ; la France, son enthousiasme. On hésitait cependant à conclure. Il fallut la certitude que la Grèce allait succomber sous les efforts réunis des Turcs et des Egyptiens, l'épouvantable catastrophe de Missolonghi (avril 1825), et la chute de la ville sacrée,

Molle Sétinieh, qu'en leur langage impur
Les Barbares nomment Athènes.

Alors seulement fut signé le traité de Londres (juillet 1827). La France, l'Angleterre et la Russie imposaient un armistice aux deux parties belligérantes. Leurs escadres se réunirent, sous la conduite de Codrington, de Rigny et de Heyden, dans les eaux grecques. Ce fut à ce moment que Canning mourut épuisé. Le canon de Navarin allait lui faire de bruyantes funérailles.

Bataille de Navarin (1827). — Les escadres alliées, pour immobiliser plus sûrement la flotte turco-égyptienne

devant Navarin, avaient pénétré dans la rade. Les forces des deux adversaires se trouvèrent ainsi resserrées dans un étroit espace. Le 20 octobre 1827, au cours des pourparlers, un coup de feu fut tiré d'un vaisseau turc sur un canot anglais. L'étincelle alluma un incendie. Les deux lignes se rapprochèrent, se pénétrèrent; ce fut comme un corps à corps naval, au milieu d'une fumée épaisse, d'un bruit effrayant de décharges et d'explosions. En deux heures tout fut fini. Les deux tiers des vaisseaux ennemis avaient sauté ou étaient coulés. Commencée à Lépante, la ruine de la puissance maritime des Turcs était consommée à Navarin.

Cette victoire fortuite, brillante, décisive, fut accueillie avec des sentiments bien différents par les trois puissances victorieuses. La France s'abandonna sans réserve ni calcul à la joie de ce succès inattendu. Pour la Russie, ce n'était qu'un commencement, la brèche ouverte par où l'assaut allait être donné. A Londres, on fut presque consterné; jamais on ne vit vainqueurs plus affligés. Les Anglais avaient voulu sauver l'empire ottoman, et ils le blessaient mortellement. Le roi, dans son discours du trône, appela Navarin « un fâcheux malentendu ». Wellington, d'ailleurs, qui avait pris la direction des affaires avec le vieux torisme, n'avait pas la souplesse et la variété de ressources de Canning; il s'évertuait un peu lourdement à reconstituer les combinaisons diplomatiques qu'avait bousculées la fortune des armes. Mais déjà la Russie mettait ses forces en mouvement; d'autre part, le sultan, l'orgueilleux Mahmoud, au lieu de se résigner aux sacrifices nécessaires, prêchait la guerre sainte. L'inquiétude fit taire chez les Anglais la jalousie; ils laissèrent la France envoyer, sous le général Maison, une expédition pour forcer les Turcs à évacuer la Morée et hâter ainsi le règlement de la question grecque (1828).

Traité d'Andrinople (1829). — Le danger d'une catastrophe décisive s'accrut encore l'année suivante. Les Russes cernaient Constantinople par deux armées, qui, un instant arrêtées en Arménie et sur le bas Danube, ne ren-

contraient plus d'obstacles : la première, sous Paskiewitch, prenait Kars et Ardahan ; la seconde, sous Diebitch, s'emparait de Silistrie, traversait les Balkans, entrait à Andrinople. Les avant-postes russes étaient à quelques lieues de Constantinople, lorsqu'enfin, sous la pression de l'Angleterre, Mahmoud céda. Le traité d'Andrinople (septembre 1829) consacra l'indépendance de la Grèce en même temps que l'autonomie de la Serbie, de la Moldavie et de la Valachie. On verra dans un autre chapitre combien cette première solution de la question d'Orient fut insuffisante et mesquine, par suite de la rivalité des intérêts européens en jeu.

L'alliance franco-russe. Projet de Polignac. — Dans cette triple alliance, la France avait loyalement rempli ses engagements envers les deux autres puissances. Mais elle inclinait déjà visiblement vers un rapprochement plus étroit avec la Russie. Ce rapprochement s'opéra sous le ministère Polignac. Au moment même où l'on signait le traité d'Andrinople, ce ministre, qui ne doutait de rien, soumit à Nicolas un extraordinaire projet de remaniement de l'Europe. Les Turcs devaient être expulsés de la péninsule des Balkans, dont le Nord serait partagé entre les Russes et les Autrichiens, et le reste (Constantinople et la Grèce) constitué en un royaume chrétien, avec le roi des Pays-Bas pour souverain ! Les Pays-Bas seraient divisés, la Belgique et le Luxembourg, donnés à la France, la Hollande à la Prusse, qui prendrait aussi la Saxe. Le roi de Saxe recevrait la Prusse rhénane ; l'Angleterre se verrait attribuer les colonies néerlandaises. Ce roman politique fait songer à Napoléon pour la distribution fantaisiste des couronnes, au congrès de Vienne pour le sans-gêne à l'égard des droits des peuples. C'est surtout du Polignac et de la politique d'illuminé. Probablement Nicolas vit, avec joie, dans cette ébauche enfantine d'un « grand dessein », une perturbation générale qui servirait ses desseins à lui en Orient.

L'expédition d'Alger et l'Angleterre. — L'alliance russe devint plus étroite encore lorsque l'expédition

d'Alger faillit amener une rupture avec l'Angleterre. On verra plus loin (chapitre XX) les causes et les préliminaires de cette entreprise, qui devait avoir de si heureuses suites. Ce ne fut pas, à vrai dire, de la part du Gouvernement de Charles X, la conception d'une politique à longue portée, mais un vif mouvement de l'honneur national contre l'affront fait à notre représentant et l'insulte à notre pavillon. Les circonstances seules en ont fait le point de départ de notre renaissance coloniale.

L'Angleterre ne cacha pas son irritation. Elle voyait dans cette guerre la question d'Orient ouverte à nouveau par une autre extrémité ; elle voyait la France prendre une situation prépondérante sur la Méditerranée. Wellington traduisit son inquiétude et sa jalousie dans des notes acrimonieuses. Notre ministre de la Marine, d'Haussez, répondit ouvertement aux menaces que l'ambassadeur anglais lui apportait au dernier moment. La confiance que nous avions dans l'appui de la Russie, fut pour beaucoup dans la fermeté de la politique française. On a vu, d'autre part, que, pour Charles X, ce coup d'éclat devait faciliter le coup d'Etat des Ordonnances. Consolider l'absolutisme par la gloire, ce fut la chimère de la droite, des ministres, du roi lui-même, qui s'abandonnait aveuglément à l'inspiration de ce parti.

Conclusion. — En résumé, la politique européenne, vue dans son ensemble de 1815 à 1830, se divise en deux périodes, ou plutôt se partage en deux versants. De 1815 à 1824, la Sainte-Alliance règne, érige l'absolutisme en dogme, cite devant ses tribunaux, les Congrès, tout peuple accusé de libéralisme, décrète des interventions, édicte des répressions. Ce système, qui disposait de forces considérables, eût été plus fort encore et plus durable si ses créateurs avaient été mieux d'accord entre eux et avec eux-mêmes ; si Metternich avait eu des vues moins étroites, des procédés moins cauteleux, si Alexandre avait été moins versatile et moins impatient. Et puis les trames les plus serrées se déchirent toujours par quelque endroit. Vers 1824, deux questions, celle des colonies espagnoles et celle de la

Grèce, échappèrent à la direction déjà affaiblie de la Sainte-Alliance. Avec Canning, que Metternich appelle un « météore malfaisant », avec l'âpre et impatiente ambition

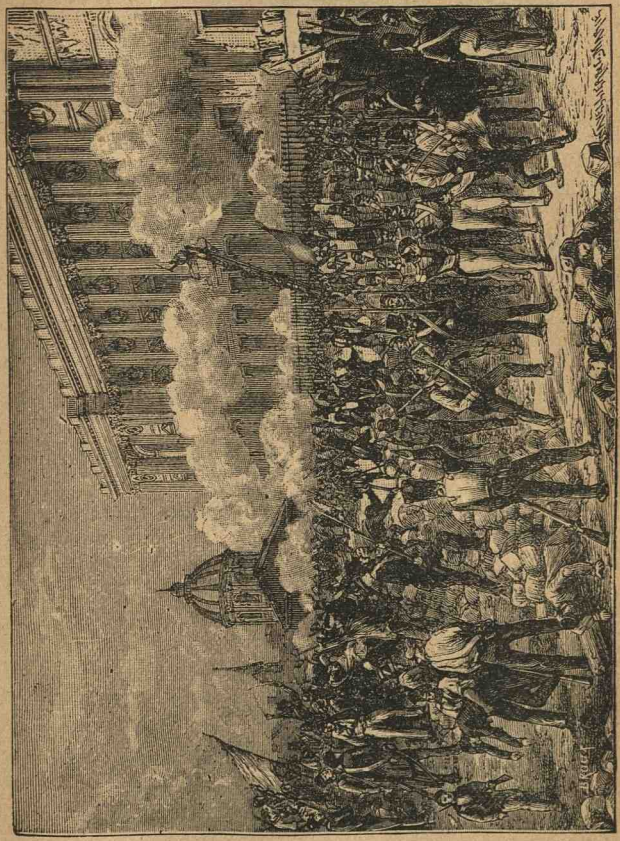

Prise du Louvre.

de Nicolas, avec la France rendue tout à coup à ses instincts généreux, un nouveau système se forma, et l'on vit pour la première fois, depuis 1815, des monarchies unies pour affranchir des opprimés. Bientôt la France et la Russie

restèrent seules d'accord, pour quels projets aventureux, on ne sait trop : brusquement la Révolution de Juillet, en renversant le trône des Bourbons, acheva l'effondrement de la Sainte-Alliance, où tant de brèches avaient été déjà pratiquées.

Cette Révolution de Juillet était, en réalité, la revanche des idées françaises, des principes de 89, qui, inquiétés en France, traqués par toute l'Europe, succombant ici, renaissant là, tenant les souverains en échec, les enrôlant quelquefois sous leurs drapeaux, rentraient victorieux dans leur propre patrie. Quant aux Bourbons, ils ont parfois, et surtout à la fin, bien servi les intérêts et l'honneur du pays : il serait injuste de le nier. Mais ils ont trop souvent méconnu l'esprit de la France, et ils n'ont pas su soutenir son véritable rôle.

SUJETS A TRAITER

La Sainte-Alliance, les révolutions, les Congrès, les interventions.

Exposer à grands traits la politique de Metternich, d'Alexandre et de Canning.

Politique de la France à l'égard de la Sainte-Alliance.

La politique française sous Charles X.

CHAPITRE XVII

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET LOUIS-PHILIPPE : Ire PARTIE (1830-1840)

I. **La nouvelle royauté.** — La Charte revisée. — Les ennemis de la monarchie de Juillet. — Le roi. — La bourgeoisie.

II. — **Première période : politique de mouvement et politique de résistance.** — Ministère Laffitte (1830-1831). — Agitation, émeutes. — Ministère Casimir Périer (1831-1832). — Rétablissement de l'autorité. — Le choléra à Paris (1832). — Mouvements républicains et royalistes : le cloître Saint-Merry; la duchesse de Berry en Vendée (1832).

III. — **Le cabinet du 11 octobre (1832-1836).** — Thiers, Guizot, de Broglie, les maréchaux. — Insurrections d'avril 1834. — La machine infernale ; les lois de septembre (1835). Œuvre législative.

IV. — **Deuxième période : agitation parlementaire.** — Ministères Thiers, Molé, Soult, Thiers (1836-1840). La « politique personnelle » du roi. — Le mariage du duc d'Orléans (1837). — La Coalition (1839).

La nouvelle royauté. — La France allait faire une seconde expérience de la royauté constitutionnelle et du régime parlementaire reposant sur le suffrage restreint. Plus brillante que la première, elle ne fut guère plus durable : la Révolution de Février 1848 renversa la monarchie de Juillet, comme la Révolution de Juillet 1830 avait renversé la Restauration.

Il fallut d'abord donner au régime nouveau une Constitu-

Ouvrages a consulter : Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet.* — Louis Blanc, *Histoire de dix ans.* — De Nouvion, *Histoire de Louis-Philippe.* — Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.* — Duc de Broglie, *Souvenirs.*

tion. Les hommes de 1830 s'inspirèrent des souvenirs de la Révolution anglaise de 1688 ; écartant toute idée de consultation populaire directe, par un plébiscite ou l'élection d'une Constituante, ils chargèrent le Parlement de reviser la Charte de 1814, c'est-à-dire d'en préciser les termes et d'en corriger les vices ; ce fut comme un contrat renouvelé et modifié entre le droit populaire et le droit monarchique.

La Charte révisée. — Les deux Chambres se réunirent le 3 août 1830. Le lieutenant-général ouvrit la session en « déplorant des infortunes qu'il aurait voulu prévenir ». Il ajoutait « qu'attaché de cœur et de conviction aux principes d'un gouvernement libre, il en acceptait d'avance toutes les conséquences ».

Le 4, le député Bérard déposa une proposition de revision. Une Commission, dont les travaux furent dirigés par Guizot et le duc de Broglie, et dont le rapporteur fut Dupin, déposa son projet le 6 ; le 7, il fut adopté à la Chambre des députés par 219 voix sur 250. Le même jour, la Chambre des pairs le vota après une protestation éloquente, mais très personnelle, de Chateaubriand, qui parut soucieux d'affirmer à la fois sa fidélité et sa clairvoyance : « Inutile Cassandre, j'ai assez longtemps fatigué le trône et la pairie de mes avertissements dédaignés. Il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit... »

Les modifications étaient peu nombreuses, mais essentielles et significatives. Le préambule, qui remplaçait celui de la « Charte octroyée », établissait que « la vacance du trône résultant du fait que le roi et sa descendance directe étaient sortis du royaume, l'intérêt universel et pressant du peuple français appelait au trône S. A. R. le prince Louis-Philippe d'Orléans ». Le rapport insistait sur « le caractère contractuel de l'établissement nouveau ».

L'article 14 (ordonnances) était supprimé. Les mots de « religion d'État », appliqués au catholicisme, étaient remplacés par ceux de « religion professée par la majorité des Français ». Le droit d'initiative serait exercé par les deux Chambres concurremment avec le roi, l'âge de l'électorat

et celui de l'éligibilité abaissés. Des lois spéciales étaient promises pour l'abaissement du cens et la suppression de l'hérédité de la pairie, des réformes libérales annoncées touchant le jury, la garde nationale, l'organisation municipale et départementale, la presse, la liberté de l'enseignement.

Tel était ce pacte que le futur roi avait, par avance, promis d'observer loyalement, en déclarant que la « Charte serait désormais une vérité ». Pour mieux marquer la rupture avec le passé, il décida, le 8 août, qu'il prendrait le nom de Louis-Philippe Ier (au lieu de Philippe VII), et le titre de « Roi des Français » au lieu de celui de roi de France. Le 9, enfin, au Palais-Bourbon, après avoir entendu les déclarations des deux Chambres et prêté serment à la Charte, le nouveau roi prit place sur le trône.

Louis-Philippe : sa jeunesse. — Si, dans un pareil régime, la personnalité du roi n'est pas tout, elle est beaucoup encore. Celle de Louis-Philippe a eu une part plus grande qu'on ne le croit dans les événements du règne, dans le développement et la chute de la monarchie parlementaire. L'homme, d'ailleurs, est très complexe et difficile à fixer.

Il était né en 1773 [1]; son père, dont on sait l'ambition et le rôle équivoque, lui fit donner par Mme de Genlis une éducation à la Jean-Jacques, un peu factice, mais très variée, et en tout cas très nouvelle pour un prince; la fortune lui réservait d'autres leçons. Le jeune duc de Chartres fut d'abord le soldat, et le soldat brillant, de la Révolution, à Valmy, à Jemmapes. Après Nerwinden, entraîné dans la défection de Dumouriez, proscrit des deux côtés de la frontière, pendant que la Convention envoyait son père au Tribunal révolutionnaire, il dut se cacher sous de faux noms pour échapper à la haine dont les émigrés

1. Louis-Philippe, né en 1773 à Paris, mort en 1850 à Claremont (Angleterre), descendait par son père de Louis XIII, et, par sa mère, du comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV. De son mariage avec Marie-Amélie, fille du roi de Naples Ferdinand IV, il eut huit enfants : le duc d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Montpensier, Louise, qui devint reine des Belges, Marie, duchesse de Wurtemberg, Clémentine, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

poursuivaient le fils de Philippe-Égalité; pour vivre, il enseigna les mathématiques au collège de Reichenau. Puis il voyagea, visita l'Allemagne, les Pays Scandinaves, l'Amérique.

Il revint en Europe en 1800, au moment où commençait la glorieuse dictature napoléonienne. De 1801 à 1814, sa vie est très agitée encore et sa situation mal définie ; il poursuit toutes sortes de projets; il s'offre sans se faire accepter; il proteste de sa fidélité aux Bourbons sans désarmer leurs soupçons. Cependant, en 1809, il épouse Marie-Amélie, fille du roi des Deux-Siciles, Ferdinand.

Il rentre en France avec la dynastie, en 1814. Louis XVIII lui rend les biens non aliénés des Orléans — une immense fortune, — mais le tient à l'écart et lui marque sa défiance. Charles X, au contraire, lui accorde une amitié surprenante, sinon imprudente. Il est difficile de dire si Louis-Philippe fut vraiment le complice ou l'instigateur des intrigues et des complots où ses ennemis ont cru voir sa main. Mais il vivait, à côté et en dehors de la famille royale, en prince libéral et populaire, faisant élever ses enfants au collège Henri IV avec ceux de la bourgeoisie, ouvrant sa maison aux écrivains et aux députés de l'opposition : la Révolution de 1830 vint l'y chercher et sut triompher de sa prudence et de ses scrupules.

Le roi. — Ces vicissitudes avaient élargi son intelligence, assoupli plutôt que trempé son caractère, et en quelque sorte poli sa personnalité. Il arrivait au trône avec un esprit ouvert et cultivé, des dons réels de séduction, une ambition patiente et le goût du pouvoir personnel dissimulé sous le respect de la légalité. Il sut se mouvoir adroitement, mais non sans quelque impatience, dans les limites un peu étroites de son rôle constitutionnel; ne se résignant pas à être un roi-soliveau, ne se décidant pas à revendiquer hautement sa prérogative royale, il manœuvrait avec une habileté ignorée de la foule, mais redoutée des hommes politiques, très fin, trop fin peut-être, très perspicace, sauf dans les dernières années.

Ces dons politiques étaient, chez lui, revêtus d'une enve-

loppe bourgeoise. Il avait une certaine familiarité qui n'excluait pas la dignité, sauf dans la période pénible des débuts, de la malice dans la bonhomie, la conversation alerte et chaleureuse, l'esprit voltairien, le goût de l'ordre avec une certaine résignation aux caprices populaires, l'amour de la paix extérieure qui permet au pays de s'enrichir, des instincts d'économie qui semblaient d'un particulier plutôt que d'un roi, et qui l'ont fait quelquefois accuser d'avarice.

Il est juste d'ajouter que sa vie privée ne prêtait à aucune critique ; et il convient de placer auprès de lui cette famille royale, digne de toute estime, admirablement unie, et riche en mérites de toutes sortes : sa sœur, Mme Adelaïde, d'un dévouement si clairvoyant, la reine Marie-Amélie, avec sa noblesse d'âme, sa tendresse inquiète, son cœur charitable, cinq fils et trois filles, tous heureusement doués, quelques-uns d'une façon supérieure. La classe moyenne retrouvait là les vertus qu'elle pratique d'ordinaire et les qualités qu'elle admire toujours.

Le règne de la bourgeoisie. — Tel quel, en effet, ce prince, ce roi, était un grand bourgeois. La bourgeoisie qui l'avait porté au trône se reconnaissait en lui; la bourgeoisie, mot vague, chose réelle, que Guizot essaya un jour de définir au cours d'une brillante discussion, est à la fois une classe de la société et un état d'esprit ; elle est caractérisée non seulement par des conditions de fortune, mais encore par un certain degré de culture intellectuelle, par une façon particulière de juger les choses et les gens. Louis-Philippe régna par elle et elle régna avec lui; elle fut sa force longtemps, et sans doute, à la fin, sa faiblesse, le poids qui alourdit son gouvernement.

Les ennemis de la monarchie de Juillet. — Ce gouvernement, issu d'un compromis entre deux droits, eut dès le début pour ennemis les deux partis qui représentaient des principes absolus : les légitimistes et les républicains. Ceux-ci lui reprochaient d'avoir dérobé au peuple le fruit de sa victoire et confisqué la Révolution de Juillet ; ceux-là d'avoir usurpé et de tenir sa royauté de l'émeute.

La Chambre des députés qui l'avait fait roi était, suivant les premiers, légalement dissoute, n'avait, suivant les autres, aucun mandat constituant. Ces deux partis lui firent jusqu'à la fin une guerre sans merci, souvent associés par une commune haine, et variant leurs procédés d'attaque suivant les temps, comme nous le verrons. Un troisième parti, les bonapartistes, paraît au début assez faible : il deviendra redoutable, grâce à un travail de l'opinion que le Gouvernement de Juillet lui-même a favorisé imprudemment. En attendant, il se cantonnait sur le terrain de la souveraineté populaire et reprochait à la nouvelle monarchie de ne pas s'être soumise à la sanction plébiscitaire.

Divisions du règne. — On peut distinguer trois phases dans l'histoire intérieure de ce règne. La première, de 1830 à 1836, est la plus agitée et aussi la plus féconde. Le pouvoir nouveau se dégage avec peine de ses origines révolutionnaires; la lutte contre les partis est violente, elle se poursuit au milieu des insurrections, des attentats, des crises ministérielles d'une fréquence inquiétante. Mais le régime s'affermit et dote le pays de quelques lois excellentes. — Dans la seconde, de 1836 à 1840, le désordre dans la rue a cessé, sauf quelques tentatives criminelles réprimées aisément et avec indulgence ; l'agitation est exclusivement parlementaire; elle se manifeste par de brillants tournois oratoires dont le pouvoir est l'enjeu : c'est, dans notre histoire, le plus bel âge de l'éloquence politique. — Dans la troisième enfin, de 1840 à 1848, l'ordre règne, une majorité fidèle soutient Guizot qui, pendant huit ans, préside aux destinées du pays. Pour celui-ci, toutes les batailles sont des victoires... jusqu'au jour où une révolution emporte en quelques heures le ministère et la monarchie. C'est qu'aux émeutes et aux coups de main, aux coalitions et aux crises ministérielles a succédé, à l'insu du Gouvernement aveuglé, un trouble profond et général des esprits. — Le désordre, l'agitation, l'inquiétude, voilà les diverses phases de la maladie dont mourra la monarchie de Juillet.

Le mouvement et la résistance. — Deux systèmes

de gouvernement s'offraient au choix du roi dès le début et deux groupes se dessinaient parmi les hommes politiques qui avaient concouru à la fondation du régime ; nous les trouverons en lutte pendant toute la durée du règne. Ce dualisme est d'ailleurs la condition d'existence de tout gouvernement libre : la France de 1830 a eu, comme l'Angleterre du XVIIIe siècle, ses whigs et ses tories. Ces deux partis, qui, plus tard, dans les combinaisons parlementaires, se sont fractionnés à l'infini, étaient ceux des libéraux et des doctrinaires : les uns représentaient la politique de *mouvement*, les autres la politique de *résistance*. Les premiers voulaient continuer la Révolution, ou, comme on disait, la laisser ouverte ; les autres, la « fermer » en rétablissant le principe d'autorité; leur formule, c'est le mot de Casimir Périer : « Tout ce qui devait être détruit l'a été dans les trois journées. »

Le premier cabinet. — Le roi emprunta à ces deux partis les éléments de son premier ministère, formé le 11 août 1830. Le mouvement était représenté par Dupont de l'Eure, un vétéran déjà du parti libéral (il avait été député aux Cinq-Cents, et devait être membre du Gouvernement provisoire de 1848), Laffitte, que nous allons voir à l'œuvre, Bignon, le général Gérard; la résistance par Guizot, de Broglie, Casimir Périer, Sébastiani, etc. Ces combinaisons qui s'imposent aux régimes naissants et qui semblent faites « pour donner à tous des garanties et des espérances » sont d'ordinaire peu durables. La démission de Dupont de l'Eure amena bientôt la dislocation ; les doctrinaires, qui se sentaient impuissants, se retirèrent; le parti avancé resta maître de la place, et Laffitte devint président du cabinet du 3 novembre 1830 [1].

Ministère Laffitte (30 novembre 1830). — Il était en réalité, depuis le 11 août, le ministre dirigeant. C'était une personnalité brillante et très en vue. Commis, puis associé et successeur du grand banquier Perregaux, député libéral

1. Avec Soult (à la Guerre), Sébastiani aux Affaires étrangères, Dupont de l'Eure rentré au ministère, Montalivet, d'Argout, etc.

sous la Restauration, familier du duc d'Orléans, il avait plus qu'aucun autre conduit la révolution de Juillet à son dénouement et Louis-Philippe au trône. Il se considérait un peu comme un « faiseur de rois »; il croyait avoir des titres à la popularité et des droits à la reconnaissance du roi. Sa conduite politique, mélange d'indolence et de hardiesse, s'explique par son extrême confiance en lui-même.

Le lendemain de la Révolution. — S'il ne fit pas de son ministère, comme on l'a dit, « une vice-royauté révolutionnaire », il fut très indulgent aux fantaisies de la Révolution qui menaçait de devenir le régime normal de la nouvelle monarchie. C'était le temps de familiarités populaires à l'égard de la royauté. Souvent Louis-Philippe, appelé par la foule, dut paraître au balcon du Palais-Royal, mettre la main sur son cœur et entonner *la Marseillaise*, « avec la voix la plus fausse du royaume ». C'était aussi le moment de la « curée » que suit toute révolution. Celle-ci fut très âpre ; elle a inspiré à Barbier une de ses plus violentes satires et à Thiers un joli mot : « Un *carliste* est un homme dont on convoite la place. » Enfin les clubs en permanence et les sociétés secrètes délibérant à ciel ouvert tenaient Paris en un perpétuel émoi.

La force publique était d'ailleurs entre des mains trop peu fermes ou trop complaisantes pour qu'on pût songer à en user. Le commandant en chef de toutes les gardes nationales du royaume était Lafayette, qu'on a appelé spirituellement « un connétable de la Révolution ». Libéral héroïque et impénitent, idole de la foule, il prêtait son grand nom et sa présence à toutes les manifestations. Le préfet de police Baude, le préfet de la Seine, Odilon Barrot, paraissaient plus soucieux d'excuser l'agitation que de la réprimer.

Le procès des ministres; manifestations. — Bientôt l'agitation tourna à l'émeute. Les premiers soulèvements se produisirent non pas contre le Gouvernement nouveau, mais contre les représentants ou les partisans du Gouvernement déchu. Ce fut d'abord à l'occasion du procès des anciens ministres de Charles X. Au lendemain des jour-

nées de Juillet, on avait arrêté quatre des signataires des Ordonnances : de Polignac, Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, et la Chambre des députés les avait déférés à la haute juridiction de la Chambre des pairs. L'agitation commença lorsqu'un député, Destutt de Tracy, déposa une proposition d'abolition de la peine de mort, visiblement destinée à les sauver de la peine capitale. Le 17 octobre, une manifestation organisée dans les clubs se produisit sous les fenêtres du Palais-Royal. De là en poussant des cris de : « A mort les ministres », la populace se porta à Vincennes où étaient gardés les prisonniers. Mais l'énergique attitude du gouverneur Daumesnil, le brave général « Jambe-de-bois », arrêta, ce jour-là, l'émeute devant la forteresse qui ne capitula pas. Le Gouvernement, lui, capitula à demi, en faisant annoncer qu'il ne croyait pas possible « d'accorder l'abolition immédiate et universelle de la peine de mort ». Et le préfet de la Seine prit soin d'expliquer au peuple et de dissiper ce « malentendu ». C'est à ce moment que se retira le groupe doctrinaire du ministère (3 novembre).

Émeute ; retraite de Lafayette. — Les ministres de Charles X comparurent devant la Cour des pairs. Défendus avec éloquence par un de leurs anciens adversaires politiques, M. de Martignac, ils furent condamnés à la prison perpétuelle dans la nuit du 21 décembre. Pendant que dans la salle, déjà déserte et emplie d'ombre, le président Pasquier prononçait l'arrêt, l'émeute battait les murs du Luxembourg[1]. Le lendemain, les insurgés arborèrent le drapeau noir. Lafayette lutta courageusement contre eux ; avec l'aide de la garde nationale et de la jeunesse des Écoles qui avait offert spontanément son concours, l'ordre fut rétabli.

Louis-Philippe choisit assez singulièrement ce moment pour « diminuer » ce sauveur trop puissant, en supprimant

1. Le jeune ministre de l'Intérieur, Montalivet, avait pris, avec beaucoup d'adresse et de courage, les dispositions nécessaires pour soustraire les prisonniers à la fureur de la foule.

le titre de commandant des gardes nationales du royaume. Lafayette refusa celui de commandant des gardes nationales de la Seine (qui fut conféré au général Lobau) et donna sa démission (27 décembre). Dupont de l'Eure suivit son ami dans la retraite. Le parti avancé se trouva par là, lui aussi, fort diminué devant l'opinion.

Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. — Les imprudentes provocations des légitimistes déterminèrent bientôt une nouvelle agitation que le Gouvernement ne parut pas d'abord pressé de réprimer. Le 14 février 1831, jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry, un service commémoratif fut célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Les manifestations *carlistes* ameutèrent la foule; elle envahit et saccagea l'église; le lendemain, elle se porta à l'archevêché, qui fut livré à un véritable pillage; on pilla encore, le 16, la maison de campagne de l'archevêque, à Conflans. La fureur populaire s'en prenait surtout aux emblèmes extérieurs, aux croix et aux fleurs de lys. Le roi donna des ordres pour que celles-ci fussent effacées de tous les monuments publics. Cet acte de faiblesse et l'inertie du préfet de la Seine et du préfet de police déterminèrent, à la Chambre, un mouvement de réaction. Alors Laffitte crut devoir, après ces concessions au désordre, donner une satisfaction à l'ordre; il remplaça Baude et Odilon Barrot.

Retraite de Laffitte. — Ce va-et-vient capricieux, cette politique qui n'était plus celle du mouvement, mais celle « du laisser-aller », disait sévèrement Armand Carrel, avaient fort affaibli le cabinet. Toutefois, ce qui amena sa chute, ce fut un désaccord profond entre le roi et Laffitte au sujet de la politique extérieure. Sur ce terrain aussi, et d'une façon bien plus dangereuse, la question était posée entre la Révolution et la tradition. Là, le roi n'hésitait pas: il ne voulait pas d'un bouleversement européen. Les vues de son ministre à l'égard des affaires de Belgique, de Pologne, d'Italie[1] lui paraissaient à la fois vagues et inquié-

1. Voir le chapitre XIX.

tantes : il lui demanda sa démission. Laffitte se retira fort ulcéré : « Quelles canailles que nos amis de quinze ans! » écrivait-il à Béranger. Il resta dans les rangs de l'opposition jusqu'à sa mort, en 1844.

Ministère Casimir Périer (1831-1832). — La « résistance » allait avoir son tour avec le cabinet du 13 mars 1831. Ce ministère d'un peu plus d'une année a laissé une trace profonde dans notre histoire parlementaire, moins encore par ses actes ou son œuvre législative que par le caractère et l'attitude de son chef, Casimir Périer; caractère et attitude se résument en un mot : autorité.



Casimir Périer.

La physionomie était saisissante, « d'une beauté noble, mâle, triste, imposante; son front découvert, déjà ridé par la souffrance et la colère, son regard de feu, des yeux cachés sous d'épais sourcils... sa parole impérative, sa brusque démarche[1] », tout en lui donnait l'idée du commandement.

Sous l'homme d'opposition, l'homme d'État perçait déjà à la fin de la Restauration. Au lendemain des journées de Juillet, sa première pensée est « d'arrêter la Révolution ». — Quelqu'un disait alors devant lui : « Qu'il est beau d'avoir fait sortir ce peuple! — Il serait plus beau encore, répondit-il, de le faire rentrer. » Ministre sans portefeuille dans le cabinet du 11 août, puis élu, après sa démission, président de la Chambre, il n'avait aucune impatience du

1. Thureau-Dangin.

pouvoir, qui semblait lui inspirer de l'effroi, presque de l'horreur. Pour le lui faire accepter, il fallut deux jours de luttes : « Sachez-le bien, disait-il, vous me tuez ! » A peine ministre depuis quarante-huit heures, parce que la famille royale lui avait fait un accueil un peu froid, il menaçait le roi de sa démission. Trois mois plus tard il la donnait, parce que la Chambre n'avait accordé qu'une faible majorité au candidat qu'il patronnait pour la présidence. (1er août) ; il ne se décida à rester que sur la nouvelle d'une grave complication extérieure.

Le « système du 13 mars ». — Son « système » est rigoureusement parlementaire. Il entendait « gouverner » avec un cabinet homogène et discipliné [1] où tout pliait devant sa volonté : « Je vous briserai comme verre », disait-il au maréchal Soult lui-même. Le roi, dont il n'entendait pas tolérer les empiètements discrets, dut se contenter de « régner ». Il obligea, d'ailleurs, la cour à quitter le Palais-Royal, où Louis-Philippe était toujours un peu le duc d'Orléans, pour les Tuileries, vraie résidence royale. La Chambre (la première élue depuis les journées de Juillet) lui fournit une majorité assez sûre et de précieux alliés, Guizot, Thiers, de Broglie, Dupin. Il la maîtrisait d'ailleurs par la parole. Son éloquence était toute d'action, et révélait, suivant Guizot, « la puissance de l'homme, bien supérieure à celle de l'orateur ». Souvent, rejetant avec colère les notes et les arguments que lui avait préparés son secrétaire, il s'abandonnait à la fougue de son improvisation. « Il avait, dit Vitet, je ne sais quel don de faire obéir ses amis et reculer ses adversaires. » Sur l'opinion enfin, il s'efforçait d'agir par la presse, surtout par les *Débats*, dont le directeur était son ami, Bertin aîné. En même temps les fonctionnaires étaient mis en demeure de choisir entre les influences extérieures et la direction gouvernementale ; le clergé, averti par quelques exemples, dut prendre à l'égard du nouveau régime une attitude correcte : l'exercice de l'auto-

1. Soult à la guerre, Louis aux finances, Sébastiani aux Affaires étrangères, Montalivet, d'Argout, etc.

rité, dans les limites de la légalité, avec l'appui de l'opinion, c'était tout son programme.

Loi électorale, abolition de la pairie héréditaire. — La tâche qui s'imposait d'abord au ministère, c'était de traduire en textes législatifs les promesses de la Charte. Casimir Périer fit avant tout voter par le Parlement une loi électorale (avril 1831). Les conditions d'âge et de cens étaient abaissées pour l'électorat et l'éligibilité à vingt-cinq et trente ans, à 200 et 500 francs. Les membres de l'Institut et les officiers en retraite, sans condition de cens, constituaient une première « adjonction des capacités ». Le « pays légal » se trouvait ainsi porté de 90.000 à 200.000 électeurs environ. C'était peu, et ce fut la faute initiale du régime de se donner dès le début une base trop étroite. Sa faute dernière sera de se refuser obstinément à l'élargir.

L'hérédité de la pairie était irrémissiblement condamnée par l'opinion. Elle trouva quelques défenseurs éloquents, comme Royer-Collard qui voulait « relever l'édifice social penchant vers sa ruine ». Casimir Périer ne tenta pas de soutenir une cause perdue. Il fit prévaloir la nomination des pairs par le roi, qui devait les choisir dans certaines catégories. Ainsi conçue, la Chambre haute, ne représentant ni l'aristocratie, ni la nation, ne devait avoir qu'une faible autorité dans le pays.

Lutte contre le désordre. Insurrection de Lyon (NOV. 1831). — Le ministère fit encore voter la loi militaire du maréchal Soult, et la loi sur l'organisation municipale ; on en parlera plus loin. Mais, aux yeux de Casimir Périer, les réformes étaient moins urgentes que la lutte contre l'anarchie et les habitudes de désordre. A Paris, une vive agitation causée par les tristes nouvelles de Varsovie fut promptement réprimée (18 septembre 1831). Mais Lyon fut le théâtre d'une terrible insurrection causée par la misère et aggravée par l'imprudente intervention du préfet Bouvier-Dumolard. Les ouvriers descendaient de la Croix-Rousse avec un drapeau portant cette devise : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. » Ils furent maîtres trois jours

de la ville (novembre 1831) ; il fallut envoyer Soult avec 30.000 hommes pour la reprendre. — A Grenoble, un conflit ayant éclaté entre le 35e de ligne et la population, on avait d'abord retiré ce régiment. Casimir Périer exigea qu'il y revînt et l'y maintint quelque temps, malgré les duels qui mettaient chaque jour aux prises les civils et les officiers (mars 1832). — A Paris, deux tentatives furent déjouées ; on surprit quelques individus qui s'étaient introduits dans les tours de Notre-Dame pour y sonner le tocsin. On arrêta, rue des Prouvaires, des agents légitimistes qui se proposaient d'enlever la famille royale.

En même temps qu'il mettait le Gouvernement à l'abri des remous révolutionnaires, il avait à rétablir et à maintenir en Europe la situation, toujours difficile, d'une monarchie issue d'une révolution. Dans les affaires de Belgique, de Pologne, de Portugal, d'Italie, l'homme d'État s'affirme aussi par un mélange heureux de prudence et de résolution. Mais « l'homme » s'usait. Toujours sur la brèche, déchiré par une presse violente, harcelé à la tribune par ceux qui, comme disait Mauguin, « savaient piquer le taureau », il s'épuisait dans des luttes que la violence de son tempérament rendaient mortelles pour lui. Sa fin a quelque chose de tragique.

Le choléra. Mort de Casimir Périer. — Un épouvantable fléau faisait à ce moment son apparition en Europe : le choléra, apporté, dit-on, par l'armée russe que Paskiewitch venait d'amener d'Arménie en Pologne. Il se déclara à Paris, le 29 mars 1831, jour de la mi-carême. En pleine fête, sous leur déguisement, des malheureux tombaient et étaient emportés mourants. Le mal prit une terrible intensité. Il devait faire à Paris plus de 20.000 victimes. Dans la seule journée du 9 avril, on compta 960 décès. La terreur déchaîna la folie : la foule, ramenée à la barbarie du moyen âge, ajouta foi aux accusations de sorcellerie, d'empoisonnement des fontaines, et l'on vit dans les rues de sauvages « chasses à l'homme ».

1. Voir chapitre XX.

Le 1er avril, Casimir Périer accompagna le duc d'Orléans, fils aîné du roi, dans une visite à l'Hôtel-Dieu. Il en sortit épouvanté. Trois jours après, il s'alitait. Son agonie dura six semaines, avec des accès de démence et de désespoir : on l'entendait s'écrier : « Quel malheur! le président du Conseil est devenu fou! » Il expira le 16 mai, à cinquante-cinq ans. La monarchie de Juillet perdit en lui l'homme d'État le plus complet qu'elle ait eu.

Le roi laissa entendre qu'il n'y avait pas lieu de pourvoir à la présidence du Conseil, qu'il voulait sans doute exercer en fait. Au fond, Louis-Philippe regrettait peu ce dominateur : « Sa mort est-elle un bien ou un mal, dit-il ? l'avenir nous l'apprendra. » La réponse ne se fit pas attendre. Pendant les quatre mois que dura ce demi interrègne ministériel, tous les éléments d'agitation se déchaînèrent.

Les barricades du cloître Saint-Merry. — Les républicains, qui n'avaient pas renoncé à la lutte, attendaient une occasion pour agir. Ils la trouvèrent dans les funérailles du général Lamarque, un des représentants éloquents et populaires du parti. Le cortège, à chaque instant grossi par des ouvriers armés et des membres des sociétés secrètes, se déroula d'abord comme une revue des forces révolutionnaires (5 juin 1832). Sur le pont d'Austerlitz retentit l'appel aux armes. En un instant l'insurrection fut maîtresse d'une partie de Paris. Mais la garde nationale la refoula peu à peu jusque dans les étroites ruelles du quartier Saint-Martin : une poignée d'émeutiers se firent tuer en défendant les barricades du cloître Saint-Merry et de la rue Maubuée (6 juin).

La duchesse de Berry en Vendée. — Vainqueur à Paris des insurgés républicains, le Gouvernement n'était pas moins heureux vis-à-vis de ses autres adversaires. Les bonapartistes n'étaient guère inquiétants. Le duc de Reichstadt allait mourir (23 juillet 1832), laissant un instant la tradition napoléonienne interrompue, car on ne connaissait guère l'héritier légal de la dynastie, le fils de la reine Hortense. Quant aux légitimistes, ils se trouvaient, à cette heure même, engagés, malgré eux, dans une

aventure dont l'issue devait leur être très douloureuse.

La duchesse de Berry, mère du duc de Bordeaux, rêvait, dans sa retraite d'Italie, de reconquérir le trône de son fils, dans un roman à la Walter-Scott. Débarquée à Marseille, le 29 avril, malgré la demi-désapprobation de Charles X, et les sages conseils de ses plus dévoués partisans, elle résolut de gagner la Vendée. Elle traversa la France, souvent déguisée en paysan, sous le nom de Petit-Pierre, et, ravie du mystère et du danger, arriva à la fin de mai dans le Bocage. Mais elle ne trouva plus le pays d'autrefois, la terre classique du dévouement aveugle. A son appel répondirent quelques gentilshommes et quelques paysans qui se firent tuer à la Penissière (4 juin). L'imprudente héroïne se réfugia à Nantes, chez les demoiselles Deguigny. Elle y était encore, lorsqu'un misérable, Deutz, vendit au ministère le secret de sa retraite. On perquisitionna. La duchesse resta seize heures cachée derrière une plaque de cheminée et se livra enfin, à demi étouffée. Elle fut emmenée en captivité au fort de Blaye (novembre 1832), sous la garde du général Bugeaud.

Blaye. — Elle était là, attendant son procès, réclamant des juges, pendant que son parti glorifiait sa défaite et que Chateaubriand écrivait : « Madame, votre fils est mon roi! » lorsque d'inquiétantes rumeurs circulèrent. Le scandale éclata. La duchesse allait être mère; elle dut déclarer qu'elle avait contracté un mariage secret avec le comte Hector de Luchesi-Palli, chambellan du duc de Parme. Elle accoucha à Blaye, le 9 mai 1833, et peu après fut remise en liberté. Le parti légitimiste demeura profondément humilié de cette mésalliance. Mais il voua une haine violente à Louis-Philippe pour la publicité et le caractère en quelque sorte officiel donné à l'affaire. La monarchie de Juillet triomphait de tous ses ennemis, mais elle les rendait irréconciliables.

Ministère du 11 octobre (1832-1836) : de Broglie, Guizot, Thiers. — Le Gouvernement venait d'ailleurs de se reconstituer et de rentrer, après une sorte d'interrègne ministériel, dans la véritable voie parlemen-

taire. Après le grand ministre, le grand ministère, le cabinet du 11 octobre 1832. Une ère, non point tranquille encore, mais brillante et féconde, allait s'ouvrir.

Pour former ce ministère, le roi, après quelques hésitations, s'adressa aux hommes qui, dans les divers groupes, avaient le plus d'autorité, à « la coalition de tous les talents », disait le *Journal des Débats*. Le fond de la combinaison était l'association de Guizot, Thiers et de Broglie. Les deux premiers, que nous retrouverons plus tard dans deux camps opposés, étaient arrivés à la pleine maturité de leur intelligence politique. Thiers achevait de s'initier à toutes les questions administratives et financières; Guizot était tout à l'étude des grands problèmes constitutionnels et moraux. L'un apportait au ministère, avec la souplesse extraordinaire de ses facultés, sa jeune popularité ; l'autre, ses connaissances approfondies et sa grande action sur le Parlement. Le duc de Broglie, lui, était surtout un caractère. Exempt d'ambition, peu soucieux de plaire, un peu gauche et rude parfois dans le maniement des hommes, il était tout le contraire de ce qu'on appelle un *politicien*, « et ne voyait dans la politique que la préoccupation naturelle de son patriotisme ». Le salon de la duchesse de Broglie (née de Stael) réunissait l'élite de la société parlementaire[1].

Modifications ministérielles. Les maréchaux présidents. — Par une bonne fortune passagère, ces trois hommes étaient alors fortement unis entre eux : de Broglie prit les Affaires étrangères; Thiers, l'Intérieur; Guizot, l'Instruction publique; Humann, un spécialiste éminent, les Finances; Barthe, d'Argout, de Rigny, gardèrent la Justice, le Commerce, la Marine. Pour la présidence du cabinet, le choix était embarrassant : on eut l'idée de s'adresser à « une illustre épée ». L'accord se fit sur le nom de Soult, qui devenait ministre de la Guerre. Guizot, avec une gravité qui n'exclut pas la malice, le définit : « Un Gascon sérieux, habile à se servir, pour les affaires pu-

1. Voir le brillant tableau qu'en a tracé Guizot (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*).

bliques et pour les siennes propres, de son nom et de sa gloire. »

Cette brillante et heureuse combinaison dura quatre années, mais non sans de fréquentes modifications. C'était une réunion de personnalités trop hautes et trop diverses pour que l'accord fût parfait. Les Tuileries d'ailleurs ne se faisaient pas faute d'y entretenir secrètement les rivalités intestines. Dans la seule année 1834, trois maréchaux se succédèrent à la présidence du Conseil : Soult, Gérard, Mortier[1].

En 1835, un peu malgré lui, Louis-Philippe rappela aux affaires le duc de Broglie qui, quelque temps auparavant, était sorti du ministère, sur un léger échec parlementaire. Il prit cette fois la présidence avec le portefeuille des Affaires étrangères. Mais le ministère demeurait un sous ces modifications de détail : il était toujours « Casimir-Périer en trois personnes ». Pas plus que le cabinet précédent, il ne connut le repos, mais il eut au moins le temps d'agir.

La Société des Droits de l'homme. Les journées d'avril, à Lyon, à Paris. — Le « système du 13 mars » restait à l'ordre du jour, c'est-à-dire la lutte contre l'esprit révolutionnaire. Ce fut dans les journées d'avril 1834 que le parti républicain donna au ministère son plus violent assaut.

Ce parti était plus que jamais sous l'action de quelques sociétés secrètes. La plus fortement organisée était celle des *Droits de l'homme*. Elle avait ses ramifications dans toute la France; à Paris, ses sections portaient les noms terroristes de Robespierre, Marat, Babeuf, 21-Janvier, etc. Ses membres étaient toujours prêts à prendre les armes sur l'ordre de chefs tels que Godefroy Cavaignac, La-

1. Un instant, le roi crut pouvoir s'adresser à un député qui ébauchait la formation d'un *tiers parti*, sur les confins de la majorité gouvernementale, Dupin. Celui-ci refusa le pouvoir, mais dressa une liste ministérielle où se trouvaient son frère et quelqu'uns de ses amis, gens de peu de surface, sous la présidence illusoire du vieux duc de Bassano. Ce ministère n'osa affronter les Chambres et mourut trois jours après sa naissance (10 novembre 1834). On s'égaya fort de cette *Journée des... Dupins*.

grange, Guinard, qui portaient dans la guerre civile une sorte d'ardeur chevaleresque. Le ministère ayant pris quelques mesures contre l'association clandestine et la propagande révolutionnaire, les républicains relevèrent le défi en organisant un mouvement insurrectionnel général.

Il éclata d'abord à Lyon (9 avril 1834), où la misère entretenait toujours la haine des classes. Le soulèvement organisé par Lagrange et Baune, fut réprimé après quatre jours de luttes sanglantes. Par contre-coup, à Paris, des barricades s'élevèrent, le 13 avril, dans le quartier Saint-Merry ; elles furent prises d'assaut par les troupes sous les ordres du général Bugeaud. Un affreux épisode se produisit dans la rue Transnonnain. Les soldats, furieux, envahirent une maison d'où, croyaient-ils, on avait tiré sur leurs blessés et en passèrent tous les habitants par les armes. — A Lunéville, à Grenoble, à Saint-Étienne, à Marseille, des troubles furent réprimés.

Devant la Cour des pairs, à laquelle on avait déféré cent-soixante-quatre accusés, le procès fut l'occasion de scènes tumultueuses (juillet 1835). Condamnés à la déportation, une partie des prisonniers réussirent à s'évader.

La machine infernale. — Après l'insurrection, l'attentat. Le 28 juillet 1835, comme le roi passait les troupes en revue sur le boulevard du Temple, une effroyable explosion retentit. La fumée dissipée, on vit le roi debout, sain et sauf; mais une grêle de balles avait abattu autour de lui quarante-et-une victimes, parmi lesquelles le maréchal Mortier. C'était l'œuvre d'une machine infernale. Le crime avait pour auteurs Fieschi, Pépin, Morey. Le premier avait été blessé par son engin meurtrier. Tous les trois furent condamnés à mort et guillotinés.

Les lois de septembre. — Le ministère crut pouvoir profiter des sentiments d'horreur qu'avait provoqué cet attentat en proposant aux Chambres des mesures de répression. Ce furent les lois de septembre. La première autorisait la création d'autant de cours d'assises qu'il serait nécessaire pour juger les cas de rébellion. Le seconde réduisait de huit à sept (sur douze) la majorité des voix

nécessaires pour la condamnation et assurait le secret des votes du jury. La troisième créait, en matière de presse, quelques délits nouveaux : l'apologie d'un acte qualifié criminel, l'outrage au roi, l'attaque contre le principe du Gouvernement, la souscription publique ouverte pour couvrir le prix des amendes infligées aux journaux. Enfin les journaux à caricatures étaient soumis à une sorte de censure. Malgré leur modération relative, ces lois furent passionnément combattues par Lamartine, Dupin et même Royer-Collard; de Broglie les soutint éloquemment et les fit voter à une forte majorité.

La politique du ministère. — C'est qu'au Parlement et dans le pays l'opinion se prononçait avec force contre les menées révolutionnaires. Non seulement elle flétrissait les attentats, mais elle était lasse du désordre. Par son rôle de conspirateur permanent, le parti républicain s'aliénait l'esprit public en s'enfonçant de plus en plus dans les pratiques révolutionnaires. Par les moyens qu'il employait, il compromettait l'idée qu'il représentait. Il allait perdre en outre un des hommes qui soutenaient le plus dignement sa cause, Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, tué en duel par Émile de Girardin (août 1836).

Le ministère, d'ailleurs, ne se bornait pas à lutter, il agissait, il créait. La meilleure part de l'œuvre législative de la monarchie parlementaire appartient à cette époque, véritable période centrale du règne. Citons, pour y revenir plus loin, la loi Guizot sur l'instruction primaire (1833), les lois sur l'organisation départementale (1833) et sur l'organisation municipale de Paris, les lois sur les chemins vicinaux (1836), sur les caisses d'épargne (1835), sur les grands travaux de Paris, etc. En même temps l'occupation de l'Algérie était décidément transformée en conquête; la question belge était résolue, la question espagnole nettement posée; l'action commune de la France et de l'Angleterre achevait de réduire la Sainte-Alliance à l'impuissance dans l'Europe occidentale.

Mais une crise grave se préparait dans la vie parlementaire. A l'union souvent troublée, le désaccord succédait :

désaccord dans le ministère où des tendances se contrariaient, où des volontés se heurtaient ; désaccord entre le ministère et la majorité, travaillée par les groupes dissidents ; désaccord entre le ministère et le roi, sur les limites délicates de leurs droits respectifs. La dislocation se produisit au commencement de 1836 ; elle eut pour occasion la démission de M. Humann, qui n'avait pas pu faire accepter un projet de conversion de rentes, pour cause réelle un dissentiment entre Louis-Philippe et de Broglie, sur la direction générale de la politique extérieure.

Seconde période (1836-1840). L'agitation parlementaire. — Ici commence une deuxième phase. Le régime avait eu ses ennemis hors de lui, il va les avoir en lui-même.

Il semblait cependant en plein triomphe. Il avait ruiné les espérances de l'opposition dynastique, avec l'adhésion de la bourgeoisie, réprimé l'émeute avec le concours de la garde nationale. Il avait dissipé les alarmes quotidiennes, fait des lois utiles, repris son rang en Europe. — Et cependant l'agitation continuait, toute parlementaire et ministérielle, il est vrai. Les hommes d'une rare valeur qui ont obtenu ces résultats résilient l'association qui a fait leur force. Ils forment des combinaisons nouvelles, fragiles, parce qu'elles sont l'œuvre des intérêts personnels, du calcul des vanités. Désormais on entre dans un ministère sans un ferme accord sur la direction à donner, on en sort au premier froissement avec les collègues, à la première tension des rapports avec le roi. On se retire aigri, on porte son ressentiment dans les oppositions voisines où se trouvent des mécontents et des impatients. C'est l'âge des coalitions. La machine parlementaire fonctionne avec intensité, produit peu, s'use sans profit.

Thiers. Son premier ministère (1836). — Tout cela apparaît dès le moment où Thiers est appelé à recueillir la succession du cabinet de Broglie (22 février 1836). Peu d'hommes ont joué, en ce siècle, un rôle plus considérable, ou, pour mieux dire, tant de rôles. Pour l'apprécier comme il convient, il faudrait emprunter à Turenne son

mot sur le vaincu de la porte Saint-Antoine : « Je n'ai pas vu un Condé, j'en ai vu douze! » Que de personnages en lui! C'est le hardi journaliste de 1830, c'est l'historien qui a vulgarisé la Révolution française, et celui qui, dans *le Consulat et l'Empire*, a créé le Napoléon classique. C'est l'homme politique qui fut tour à tour l'un des fondateurs, l'un des soutiens, l'un des adversaires les plus actifs de la monarchie de Juillet; puis le chef de la réaction contre la seconde République; plus tard, sous l'Empire, l'éloquent avocat des *libertés nécessaires*, le prophète trop peu écouté des malheurs de 1870; enfin, l'artisan du relèvement de la France, le *libérateur du territoire*, le fondateur de la troisième République, œuvre de résignation pour lui, et de raison. On pourrait compter cinq ou six existences diverses dans cette longue existence.

Il avait trente-neuf ans quand il devint pour la première fois chef du Gouvernement. Issu d'une origine modeste, il s'était vite élevé au-dessus de la foule un peu mêlée des publicistes et des gens d'affaires au milieu desquels il avait débuté; il avait conquis successivement la notoriété, l'influence, l'autorité, et « bien qu'il n'eût pas été bercé sur les genoux d'une duchesse en venant au monde », comme disait Cormenin, il avait forcé les portes de cette aristocratie bourgeoise du monde parlementaire où l'on ne prenait rang que par le droit du talent. Le sien ne ressemblait à aucun autre : « La facilité avec laquelle il se meut, dit Henri Heine, a quelque chose d'effrayant; si légers et si agités que soient les autres Français, quand on les compare à M. Thiers, on les prendrait pour des lourdauds d'Allemands. » Ses connaissances variées, sa rare faculté d'assimilation, sa promptitude de riposte, lui fournissaient des ressources extraordinaires dont il usait et abusait. Il était à lui seul presque tout un ministère. Il composa le sien d'hommes de second plan qui ne gênaient pas son action. Il avait son « système » à lui, « qui consistait moins à se former une majorité qu'à empêcher une majorité de se former en dehors de lui ». De là ses avances, ses allures prestes et de belle humeur, mais aussi cette multiplicité

de manœuvres et cette sorte de trépidations qui explique peut-être la courte durée de ses deux cabinets.

Le premier ne vécut pas plus de six mois. Le ministre remporta dans la discussion du budget un brillant succès personnel. Puis les incidents de la politique extérieure l'absorbèrent. Sur la question de l'intervention en Espagne, il se trouva en désaccord avec le roi : Louis-Philippe fit démentir par *le Moniteur* l'envoi des troupes régulières que le ministre avait promis pour soutenir la cause constitutionnelle en Espagne. Thiers donna sa démission.

Le ministère Molé ; la « politique personnelle » (1836-1839). — Thiers sortait du pouvoir, Guizot y rentra : ce sera désormais le jeu de bascule parlementaire. Mais Guizot, avec une modestie un peu hautaine, reprit simplement le ministère de l'Instruction publique, laissant la présidence avec les Affaires étrangères au comte Molé (6 septembre 1836). Celui-ci ne fut vraiment le chef du cabinet que lorsque Guizot, à la suite de quelques froissements personnels, eut donné sa démission (15 mai 1837).

Le comte Molé, comme le duc Pasquier, issu de la haute noblesse de robe de l'ancien régime, avait servi l'Empire et la Restauration avant la monarchie de Juillet, et représentait moins un parti ou un régime que la pratique des affaires et l'habitude du pouvoir. Jusque là, il semblait s'être mis un peu docilement à la remorque des événements ; mais il avait acquis une grande expérience dans le maniement des hommes et des événements. Il y joignait une « justesse d'esprit », une distinction et une séduction qu'on a souvent louées. A la tribune, il avait plus d'aisance que de puissance ; cependant il saura un jour s'élever jusqu'à l'éloquence en luttant contre les adversaires les plus éloquents et les plus acharnés.

Molé avait, en outre, l'amitié particulière et toute la confiance du roi : ce fut pour lui une force et une faiblesse. Il n'avait pas à redouter, de la part des « Tuileries », ces manœuvres subtiles, où Louis-Philippe était passé maître, et qui avaient miné plus d'un cabinet. Mais la faveur royale

devint la cause d'une accusation où il y avait quelque vérité et beaucoup d'exagération, celle d'être le ministre de la « politique personnelle ». Accusation grave devant un Parlement jaloux de son autorité.

Les attentats. L'affaire de Strasbourg. — Aussi ce ministère, auquel la majorité était toujours sur le point d'échapper, s'usa-t-il beaucoup plus dans les débats parlementaires que dans la lutte contre les factions qui semblaient désarmer. Le parti républicain était abattu depuis les journées d'avril. La bourgeoisie faisait injustement remonter jusqu'à lui la responsabilité des attentats isolés auxquels le roi échappait toujours et qui n'étaient pas très rigoureusement châtiés, ceux de Lecomte et d'Alibaud, qui virent leur peine commuée, de Meunier, un tout jeune homme que Louis-Philippe fit partir pour les États-Unis avec un peu d'argent. — Les légitimistes perdaient en ce moment leur vieux roi : Charles X, qui, frappé au cœur par les événements de 1832, promenait sa mélancolie d'Écosse en Bohême et en Styrie, mourut à Goritz, le 6 novembre 1836, d'une attaque de choléra.

Un autre parti dynastique rentrait en scène, il est vrai à ce moment, le parti bonapartiste, mais par une aventure qui semblait peu faite pour relever son prestige. La tentative du prince Louis-Napoléon sur une caserne à Strasbourg (31 octobre) échoua piteusement[1]. Le roi usa d'indulgence envers ce prétendant qui semblait peu dangereux ; mais quand le ministère voulut punir ses complices, la Cour d'assises, assez logiquement, les acquitta. Ce fut pour le cabinet l'occasion d'un échec. Molé déposa une proposition dite de *disjonction :* les militaires et les civils impliqués dans un complot devaient être traduits les uns en Conseil de guerre, les autres en Cour d'assises. Ce projet de loi, contraire à tous les principes de la législation, comme le démontra brillamment Berryer, fut repoussé par la Chambre (mai 1837). Le ministère ne se retira pas devant ce vote. L'indulgence était à l'ordre du jour. Une propo-

1. Voir le chapitre suivant.

sition d'amnistie générale fut acceptée par le Parlement, sur l'initiative du roi : « C'est mon acte », disait Louis-Philippe, et il en fit comme la préface des fêtes du mariage de son fils aîné (8 mai 1837).

Le mariage du duc d'Orléans. Versailles. — Ce mariage du prince héritier fut en somme l'événement capital du ministère Molé. Le duc d'Orléans avait alors vingt-sept ans. C'était un prince des plus séduisants, « Français, disait Henri Heine, dans la plus aimable acception du mot ». Le roi, qui inclinait sensiblement vers le rapprochement avec les puissances continentales, rêvait pour son fils une alliance autrichienne. Le jeune homme avait été envoyé à Vienne dès le mois de mai 1836 (c'était sous le ministère Thiers); il y fut bien reçu — et éconduit. L'empereur Ferdinand et Metternich subissaient les souvenirs douloureux ou fâcheux de Marie-Antoinette et de Marie-Louise, et ne voulaient pas orienter leur politique vers l'alliance française. Le duc avait produit une vive impression sur l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille de l'archiduc Charles, le glorieux vaincu de Wagram. Elle s'évanouit en apprenant la décision irrévocable de l'empereur. Le roman princier s'arrêta au premier chapitre.

Mais, en 1837, le roi de Prusse, qui avait conçu pour le jeune homme une vive estime lors de son passage à Berlin, lui fit proposer une de ses parentes, « la seule digne du duc d'Orléans », disait-il, Hélène de Mecklembourg-Schwerin. Il conduisit l'affaire avec zèle, triompha de tous les obstacles, et « força le blocus matrimonial ». Le 5 avril 1837, le contrat fut signé entre l'héritier du trône de Juillet et celle qu'avec un peu de dépit on appelait à Vienne « une princesse anodine ».

On voulut faire du mariage une fête nationale. Il fut célébré à Fontainebleau ; l'entrée des époux à Paris fut marquée par un grave accident au Champ de Mars ; vingt-quatre personnes furent étouffées (4 juin). Quelques jours après on inaugura à Versailles le « Musée des gloires de la France ». Le roi en avait fait commencer les travaux en 1833. C'était, dans sa pensée, une association de la vieille

France à la nouvelle, et la consécration populaire du sanctuaire de l'ancienne monarchie.

La politique de Molé et ses ennemis. — Pendant ce temps l'opposition attaquait avec violence la politique extérieure du cabinet, visant le roi derrière ce qu'on appelait couramment « un ministère de laquais ». Elle n'était pas si misérable cependant : en Algérie, un grave échec avait été réparé par un brillant succès, la prise de Constantine (1837). Si l'on évacuait Ancône un peu sous la pression de l'Autriche, la question belge se réglait enfin en droit (1838). Enfin des atteintes aux droits de nos nationaux avaient été châtiées au Mexique, par le bombardement de Saint-Jean-d'Ulloa (1838).

C'est pour d'autres raisons, au fond, que se formait dans l'ombre la fameuse « coalition ». Les chefs des partis parlementaires voyaient avec colère Molé (qui excellait dans ce genre d'intrigues) détacher d'eux peu à peu leurs soldats. De là des rapprochements inattendus, et bientôt son véritable pacte conclu à la fin de 1838. Le nœud de la coalition fut l'alliance du centre droit et du centre gauche. Guizot, après sa sortie du ministère, avait d'abord couvert ses anciens collègues d'une protection un peu dédaigneuse. Il finit par unir ses rancunes à celles de Thiers, qui ne cessait de harceler le cabinet. La gauche dynastique apporta son appoint avec Odilon Barrot. On pouvait compter sur le concours des oppositions légitimistes et républicaines, conduites par Berryer et Garnier-Pagès aîné. On enrôlait aussi un « tiers parti » qui, depuis longtemps, évoluait autour de tous les ministères, et dont le président de la Chambre, Dupin, dirigeait sournoisement les manœuvres du haut de son fauteuil.

La coalition. — L'assaut fut donné au commencement de 1839. Le terrain choisi fut la discussion de l'Adresse. La Commission, où les coalisés étaient en majorité, avait rédigé un projet « respectueusement violent, académiquement révolutionnaire ». Molé fit ce tour de force d'amener la Chambre à modifier cette rédaction en sens inverse phrase par phrase, à coups d'amendements. Jamais Guizot n'avait

été plus hautain et plus amer, Thiers plus agile, Berryer plus magnifique, ni leurs alliés plus acharnés. Le premier monta douze fois à la tribune, le second treize. Le ministère ne fut soutenu que par les murmures du centre indigné et par la grande voix de Lamartine, défenseur chevaleresque d'une cause qui semblait perdue. Mais Molé, toujours sur la brèche, se montra non seulement manœuvrier habile, mais grand orateur. On connaît sa réplique au mot par lequel Guizot, citant Tacite, avait cru flétrir le ministre esclave du roi : *Omnia serviliter pro dominatione.* « Tacite, riposta Molé, ne parlait pas des courtisans du pouvoir, mais de ceux de la popularité. » Le coup portait.

Chute du ministère. — Molé resta vainqueur, mais à une si faible majorité qu'il crut devoir en appeler au pays par la dissolution. Les électeurs lui renvoyèrent une majorité hostile, Molé donna sa démission (8 mars 1839).

Telle fut la lutte oratoire la plus belle du règne, mais la plus stérile ; car, sous les principes invoqués, il n'y avait en jeu que des questions de personnes. Guizot l'a reconnu plus tard, mais le régime en ressentit immédiatement les effets. Comme si aucun parti ne voulait ni prendre le pouvoir ni le laisser aux autres, il y eut, à la suite de cette crise, un véritable interrègne ministériel de deux mois. La session parlementaire fut ouverte, le 4 avril 1839, sans discours du trône.

L'émeute des Saisons. Blanqui et Barbès. — L'anarchie parlementaire encourageait l'autre. Le parti révolutionnaire reprit espoir un moment. Il subissait alors une nouvelle direction. Ses chefs n'étaient plus les hommes de 1830 sortis des barricades de Juillet, mais deux personnages aux physionomies très originales et très différentes, le sombre Blanqui et le brillant Barbès : celui-ci, sorte de « Bayard de l'insurrection », celui-là « l'Enfermé », destiné à passer sa vie dans l'ombre des complots et des prisons. Sous leur direction, l'ancienne Société des Droits de l'homme, devenue la Société des *Saisons*, avait pris un caractère plus marqué d'organisation insurrectionnelle. Le 12 mai 1839, un dimanche, au milieu des promeneurs sur-

pris, un poste fut attaqué, des barricades élevées, rue Greneta. On eut aisément raison de ce coup de main. Barbès et Blanqui, arrêtés, condamnés à mort, virent leur peine commuée en prison perpétuelle. La Révolution de Février les retrouvera, conspirant contre la République comme contre la Monarchie.

Ministère Soult (1839). — L'émotion causée par cette réapparition de la guerre des rues facilita la constitution d'un ministère. Soult groupa autour de lui quelques hommes politiques, la plupart nouveaux, membres du centre droit et du centre gauche[1] (19 mai 1839). Cette combinaison reçut un médiocre accueil; la majorité disloquée ne se reformait pas. Les colères survivaient à la lutte. Le cabinet était à la merci d'un accident; l'accident fut un projet de dotation du duc de Nemours : le ministère ne le défendit pas, ne se croyant pas menacé; la Chambre le rejeta silencieusement : « Nous avons été étranglés par des muets, comme à Constantinople », s'écria Villemain. « C'est souvent le sort des eunuques, riposta un député ! » (10 février 1840).

Second ministère Thiers (1840). — Alors Louis-Philippe se résigna : Thiers fut rappelé au pouvoir (1er mars 1840). La politique extérieure l'absorba tout entier. C'était au milieu de la crise aiguë de la question d'Orient, devenue subitement, comme on le verra plus loin[2], la question de la revanche nationale. La France retrouvait en face d'elle, dans une attitude hostile, les « quatre » de 1815. Le cabinet prenait résolument la direction de l'opinion surexcitée. Le roi semblait suivre; brusquement il s'arrêta. Thiers, qui excellait à « bien tomber », démissionna, comme en 1836, sur ce qu'il estimait une question de dignité nationale (octobre 1840). Nous ne le retrouverons plus désormais, jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet, que dans les rangs de l'opposition. Ses deux ministères ont été courts et agités. Peut-être l'homme d'op-

1. Entre autres, Duchatel, Passy, Dufaure, Villemain.
2. Voir le chapitre XIX.

position, en lui, affaiblissait-il, par avance, l'homme de gouvernement, en lui rendant l'exercice du pouvoir plus difficile encore qu'il ne l'avait rendu aux autres. « Il y a en vous, lui disait sévèrement Lamartine en 1840, une passion jalouse, inquiète, insatiable, que rien ne peut calmer, qui ne veut rien partager... la passion de gouverner, de gouverner seul, de gouverner toujours, de gouverner avec la majorité, de gouverner avec la minorité, de gouverner avec et contre tous. »

Guizot rentre en scène aussitôt. L'instabilité ministérielle avait fait beaucoup de mal à la monarchie depuis quatre ans. C'est la stabilité qui va la perdre : l'histoire offre de ces paradoxes.

CHAPITRE XVIII

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET LOUIS-PHILIPPE : IIe PARTIE (1840-1848).

I. **La vie parlementaire sous la monarchie de Juillet.** — L'éloquence politique. — Principaux orateurs. — Les partis et leurs chefs.

II. **La légende napoléonienne.** — Sa formation. — Le parti bonapartiste. — Louis-Napoléon; Strasbourg, Boulogne, Ham. — Le retour des cendres (1840).

III. **Le ministère Guizot (1840-1848).** — La monarchie en 1840. — Mort du duc d'Orléans (1842). — Débats parlementaires. — Les flétris (1844). — Liberté de l'enseignement (1846).

IV. **Les idées nouvelles.** — Le Saint Simonisme. — Le communisme. — Le socialisme. — Transformation du parti républicain. — La presse, la littérature républicaine.

V. **La Révolution de Février.** — La réforme et la campagne des banquets. — Les journées des 22, 23, 24 février. — Les Tuileries, la Chambre des députés, l'Hôtel de Ville.

VI. **Créations et réformes de la monarchie de juillet.** — Enseignement, administration, armée, justice, richesse publique, voies de communication.

La vie parlementaire sous la monarchie de Juillet. — Elle n'a jamais été plus brillante dans notre pays qu'à ce moment : mais elle porte en elle-même, avec une extraordinaire richesse de talents, quelques-unes des causes qui perdront le régime.

Ouvrages a consulter : Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet.* — Louis Blanc, *Histoire de dix ans.* — de Nouvion, *Histoire de Louis-Philippe.* — Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.* — Duc de Broglie. — Souvenirs. — Charléty, *le Saint-Simonisme.* — G. Weill, *La France sous la monarchie constitutionnelle.* — Id. *Histoire du parti républicain en France de* 1814 *à* 1870.

Ce qui frappe d'abord, c'est une abondante floraison d'orateurs. Toutes les variétés de l'éloquence politique s'y rencontrent. Cela rappelle, jusqu'à un certain point, les plus beaux temps de la tribune antique, et, mieux encore, la seconde moitié du XVIIIe siècle anglais, l'époque de Pitt, de Fox, de Burke. Dans les rangs de l'opposition, le parti du passé n'est représenté que par une voix, mais merveilleuse, celle de Berryer, le virtuose de la légitimité. « La nature l'a traité en favori, dit Cormenin. Sa belle expression de figure peint et reflète toutes les émotions de son âme. Il vous fascine de son regard fendu et velouté, de son geste, singulièrement beau comme sa parole. Il est éloquent de toute sa personne. Mais ce qu'il a d'incomparable, c'est le son de sa voix... » A vrai dire, son rôle est relativement facile; il lutte contre les hommes au pouvoir, il condamne leurs actes au nom d'un principe, mais sans leur opposer un programme. De même, à l'autre extrémité, c'est au nom d'un idéal républicain de justice et de liberté, que Garnier-Pagès aîné flétrit le Gouvernement obligé de compter avec les réalités. Moins logiques, mais aussi ardents et presque aussi hostiles au régime dont ils acceptent le principe, Odilon-Barrot et Mauguin font la guerre aux ministres quels qu'ils soient, le premier en les accablant de hautaines et dogmatiques formules, le second en les criblant de ses traits acérés.

Thiers, Guizot, Lamartine. — Mais les vrais représentants du régime parlementaire sont les orateurs qui sont toujours prêts à passer des discours aux actes, à faire l'épreuve du pouvoir, aujourd'hui opposants, ministres demain. La monarchie de Juillet en a eu beaucoup, dont trois de premier ordre : d'abord Casimir Périer, dont la parole était de l'action; puis Thiers et Guizot, aussi divers de talent que de tendances. L'un est le plus lumineux orateur d'affaires, sachant tout expliquer et à tous, le plus séduisant et le plus merveilleux causeur à la tribune, en même temps que le plus agile et le plus redoutable des adversaires. L'autre semble incarner l'éloquence politique. De l'orateur, il a tout : le profil sculptural, le geste dominateur, la voix

magnifique, et l'autorité, et le courage, avec l'appoint du caractère. « Tout était grave en lui, a-t-on dit, même son sourire. » La tournure philosophique de son esprit, ses vastes connaissances historiques faisaient de ses discours de véritables leçons. Quelques-unes de ses paroles sont d'un grand moraliste : « La vie, disait-il un jour, a des fardeaux pour toutes les conditions, et la hauteur à laquelle on les porte n'en allège pas le fardeau [1]. »

Thiers a pour lieutenants des hommes de talent, Dufaure, dialecticien redoutable et mordant, Duvergier de Hauranne incisif, de Rémusat, esprit élégant et sceptique. Auprès de Guizot, de Broglie, qui trouve parfois dans sa sincérité des accents irrésistibles. Il faut citer encore un peu isolés, Molé, qui sut, quelquefois, sinon égaler, du moins tenir en échec Thiers et Guizot ; Dupin, légiste madré, ayant le bon sens caustique et un peu trivial, toujours en coquetterie avec le pouvoir qu'il ne se décidait jamais à prendre.

Et, pour compléter le tableau, une fin de carrière et un brillant début : Royer-Collard, le patriarche du parlementarisme, d'un ton un peu chagrin, enseigne encore la génération nouvelle ; Lamartine la charme et l'entraîne, il ne sait où encore, par sa parole étincelante de poésie, et toute vibrante de générosité chevaleresque.

L'éloquence politique. — L'éloquence de cette époque est supérieure à celle de la Restauration, plus variée, plus agile, moins tendue ; elle a à peu près dépouillé l'emphase et le pédantisme, à la mode de 1815 à 1830. Outre les amples tournois oratoires dont les projets de lois et la politique extérieure sont les objets, certaines batailles sont périodiques : chaque session met l'opposition et le ministère aux prises sur le terrain de l'Adresse et sur celui des fonds secrets. Peut-être même est-ce trop d'éloquence. Certes, le gouvernement, par la parole et la persuasion, est le plus noble qui puisse s'imposer à une nation. Mais à raisonner à tout propos sur les principes on finit par paralyser l'activité gouvernementale. D'ailleurs, ces

1. Voir Bardoux, *Guizot*.

combats de doctrines masquent trop souvent des rivalités de personnes, des ambitions ou des rancunes.

La monarchie de Juillet, en effet, a eu ce brillant défaut d'avoir trop d'hommes politiques de premier ordre, et qui ne pouvaient se subordonner les uns aux autres. Seul, peut-être, Casimir Périer aurait pu les dominer tous, de par son vigoureux tempérament d'homme d'État. Mais la fiévreuse activité de Thiers, l'autorité hautaine de Guizot, l'adresse de Molé sont des forces rivales qui s'épuisent en combinaisons compliquées et s'usent dans des manœuvres de stratégie parlementaire : telle la fameuse coalition de 1839.

Les partis. — Les partis même ne sont plus des partis, mais les troupes d'un chef qui les entraîne à sa suite, plus ou moins attachées à sa fortune ou subjuguées par son talent. Et, par suite, ils sont trop nombreux. En principe, il y a toujours, outre le centre, que tous les partis se disputent, une politique de mouvement et d'action, celle du centre gauche, une politique de résistance et de conservation, celle du centre droit. Mais la première est trop souvent, avec Thiers, celle de l'agitation, la seconde avec Guizot, celle de l'immobilité. Puis il y a encore une politique d'équilibre que le roi dirige secrètement, ce qui le fait accuser d'exercer, avec Molé par exemple, une action personnelle et inconstitutionnelle. Il y en a une autre, celle du tiers parti, qui essaye de déplacer cet équilibre à son profit, et de ramasser quelques miettes du pouvoir. Il y a enfin les partis d'opposition pure, qui sont écartés du festin, et qui s'en vengent : l'opposition légitimiste, irréductible ; la gauche dynastique qui ne sert qu'à couvrir le parti républicain se reformant sans cesse pour de nouveaux assauts. Cet enchevêtrement des intrigues, cet émiettement des forces est une des infirmités du régime parlementaire : il en a eu une autre, et il en mourra : n'avoir pas su se transformer à temps en s'élargissant[1].

1. Pour compléter ce tableau de la vie parlementaire, il faut mentionner encore les représentants accrédités auprès des cours étrangères, de Barante à Saint-Pétersbourg, de Saint-Aulaire à Vienne, Bresson à

La légende napoléonienne. — A bien des égards, l'année 1840 marque un tournant de l'histoire de la monarchie de Juillet. D'abord, c'est celle où la grande ombre de Napoléon, cette ombre qui, comme dit Chateaubriand, « s'élève à l'extrémité d'un monde détruit », commença de s'étendre sur le règne bourgeois et pacifique.

Ce n'est pas là un fait négligeable, car le parti bonapartiste, qui va entrer en scène, est né de la légende napoléonienne. Cette légende, comme celle de Charlemagne, qui a rempli le moyen âge, traverse d'abord une phase toute populaire, souvenirs de vieux soldats, récits de paysans, recueillis, il est vrai, et mis en œuvre par des lettrés, Béranger, Balzac[1], mais gardant un puissant caractère de simplicité. Ce héros familier, le « Tondu », le « Petit Caporal », le martyr des Anglais, fit oublier le despote et l'exterminateur. Ainsi simplifié, Napoléon fut l'enfant de la Révolution ; il incarna, chose étrange, la liberté en même temps que la gloire. L'apothéose commença pour lui avec la génération qui n'avait pas subi le joug de l'homme :

Car nous t'avons pour Dieu, sans t'avoir eu pour maître.

Bientôt, et tout naturellement, la grande poésie s'empara de cette figure épique. Ce fut alors (dès 1828) Victor Hugo

Bruxelles, à Berlin, à Madrid, Piscatory à Athènes, etc. Ils suivent avec une extrême attention les débats des Chambres et les crises ministérielles; ils renseignent le Gouvernement sur l'impression produite au dehors. Leurs correspondances ont été largement mises à profit par M. Thureau-Dangin. Talleyrand avait, dans son ambassade de Londres, (1830-1834) inauguré brillamment cette tradition diplomatique. Sa dernière... évolution fut sa conversion presque *in extremis*, œuvre d'un jeune prêtre plein de zèle, l'abbé Dupanloup. Elle trouva beaucoup de sceptiques. On prêta au roi le mot de la fin : « Vous souffrez beaucoup? — aurait-il dit à Talleyrand, dans une dernière visite. — Comme un damné, Sire, répondit l'ex-évêque d'Autun. — Déjà! » fit Louis-Philippe pensif. *Se non e vero...*

1. Voir, de celui-ci, « Napoléon raconté dans une grange (*le Médecin de campagne*) ». Pour les chansons de Béranger, voir plus haut, p. 429.

2. Voir dans *les Orientales* « Sultan Bounaberdi », — « Toujours lui, lui partout » ; dans *les Feuilles d'automne*, « Ce siècle avait deux ans », — « A la Colonne », — « Mil huit cent onze, ô temps », dans *les Voix intérieures*, « A l'arc de triomphe », etc. Plus tard le poète soufflettera Napoléon III avec les souvenirs de Napoléon Ier : dans *les Châtiments*, « l'Expiation ».

qui, sous la forme lyrique, écrivit les merveilleux fragments de cette épopée :

Histoire, poésie, il joint du pied vos cimes.

De ces hauteurs, le grand empereur redescendait transfiguré dans la prose. Thiers commençait à écrire avec plus de talent que d'esprit critique, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. L'enthousiasme général rencontrait à peine quelques réfractaires, Barbier (*l'Idole*), Lamartine (*Bonaparte*, la préface des *Méditations*), ou quelques observateurs de sang-froid, comme Alfred de Vigny, qui essayait, dans *Grandeur et Servitude militaires*, de fixer la véritable physionomie du grand acteur, *tragediante*, *comediante*.

Le prince Louis-Napoléon. — Strasbourg. — En 1832, quand le duc de Reichstadt eut terminé sa triste et obscure agonie, un jeune homme revendiqua l'héritage de « l'Aiglon ». C'était Louis-Napoléon Bonaparte, né en 1808, second fils de l'ancien roi de Hollande, Louis, et d'Hortense de Beauharnais, séparée depuis longtemps de son mari non sans scandale. Son frère aîné Napoléon-Louis, venait de mourir en Romagne dans un soulèvement contre l'autorité pontificale (1831). Lui-même avait pris part aux mouvements des *carbonari*. Il devait mener longtemps la vie d'un conspirateur, et il en eut toujours l'âme : « Il était tenace dans ses idées (*un doux entêté*, disait sa mère), vacillant et indécis dans sa conduite, rêveur, romanesque, ambitieux, dissimulé[1] ! » En 1836, il quitta le château d'Arenenberg, en Suisse, pour venir tenter en France une sorte de *pronunciamiento*. C'était peu après la chute du premier cabinet Thiers. Le 30 septembre 1836, Louis-Napoléon, avec le concours de quelques aventuriers, parmi lesquels un ancien sous-officier, Fialin de Persigny, et la complicité d'un colonel, Vaudrey, essaya vainement à Strasbourg de soulever la garnison. Il fut arrêté avec ses amis. Sur les sollicitations de la reine Hortense, Louis-Philippe se mon-

1. Debidour, article de la *Grande Encyclopédie*

tra indulgent pour l'auteur de cette équipée : il le fit embarquer pour l'Amérique, avec quelques secours d'argent. Quant aux complices de ce puéril attentat, traduits devant la Cour d'assise de Strasbourg, ils furent acquittés par le jury.

Boulogne. — Ham. — Le prince ne tarda pas à revenir des Etats-Unis et à recommencer ses menées, en Suisse d'abord, puis en Angleterre. En 1840, pendant le second ministère Thiers, au milieu de l'émotion publique causée par le projet de « retour des cendres », il tenta un second coup de main. Le 6 août, il débarqua à Boulogne avec une soixantaine de compagnons; il s'était muni du petit chapeau, de l'épée d'Austerlitz et d'un aigle apprivoisé. Le lieutenant Aladenise introduit les conjurés dans la caserne. Mais d'autres officiers accourent; dans la bagarre, un soldat est tué, le prince et ses amis arrêtés. L'entreprise était cette fois beaucoup plus ridicule qu'à Strasbourg, et un peu odieuse aussi. L'opinion fut unanime : « Un prétendant, du moins, dit *le Constitutionnel*, est à jamais tombé sous les sifflets du pays. » Louis-Philippe n'avait plus aucune raison de se montrer indulgent. Le prince fut traduit devant la Chambre des pairs. Il donna à sa défense une allure de manifeste : « Je représente, dit-il, un principe, la Souveraineté nationale, une cause, l'Empire, une défaite, Waterloo. » Il fut condamné à la prison perpétuelle et envoyé au fort de Ham, d'où, il s'évada, en 1846, sous les vêtements d'un maçon nommé Badinguet. Il avait passé ses six années à écrire, à s'initier aux idées socialistes, à rêver. Sa destinée devait être plus brillante encore qu'il ne pouvait la rêver dans sa prison — et plus tragique.

Le retour des cendres de Napoléon (1840). — C'était le moment où la monarchie de Juillet entrait en coquetterie, croyant le jeu sans danger, avec la légende napoléonienne. Le 12 mai 1840, au milieu de l'agitation patriotique créée par la question d'Orient et entretenue par le cabinet Thiers, le ministre de l'Intérieur, de Rémusat, annonça que le prince de Joinville allait se rendre à Sainte-Hélène pour recueillir et ramener en France les cendres

de l'Empereur. « Il y a une chose, une seule, dit-il, en terminant, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire. C'est la liberté ! » La phrase était belle, la prophétie médiocre [1].

Le Gouvernement anglais avait déféré courtoisement au vœu de Louis-Philippe : « Voilà une requête bien française », dit Palmerston, avec une douce ironie. La frégate *la Belle-Poule*, sous les ordres du prince de Joinville, arriva à Cherbourg, le 30 novembre 1840, rapportant le corps de Napoléon. Le 15 décembre, par une des journées les plus froides du siècle, il fut porté aux Invalides, au milieu d'un cortège d'une magnificence théâtrale, sur un char gigantesque que suivaient les vieux soldats de l'empire et les compagnons fidèles de la captivité, Bertrand et Gourgaud. « Je le reçois au nom de la France, dit solennellement le roi ». A ce moment le ministère Guizot avait succédé à Thiers ; il achevait alors de régler pacifiquement la question d'Orient : « Tout est bien, écrivait Guizot, avec son optimisme ordinaire : Méhemet Ali reste en Egypte et Napoléon aux Invalides [2]. »

Sécurité apparente. — Tout semblait être bien, en effet. Une période nouvelle commençait pour la monarchie de Juillet, et le cabinet du 29 octobre 1840 allait donner un exemple de longévité ministérielle unique dans les annales parlementaires de la France (1840-1848). Il était présidé par le maréchal Soult, mais dirigé en réalité par Guizot. Il comprenait des hommes d'expérience et des spécialistes

1. Lamartine voyait plus loin, lorsque, seul au milieu de l'enthousiasme général du Parlement et du pays, il faisait quelques réserves : « Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme *sans souvenir et sans prévoyance*. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire. Je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force, que l'on voit depuis quelque temps se substituer, dans l'esprit de la nation, à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier ainsi sans cesse la guerre, de surexciter les bouillonnements déjà trop impétueux du sang français, qu'on nous représente comme impatient de couler après une trêve de vingt cinq ans. »

2. Mme de Girardin rapporte ou imagine cet amusant dialogue : « Le prince de Joinville, dit un vieux général, est un brave jeune homme : l'empereur l'aurait beaucoup aimé. — C'est possible, mais l'empereur, à sa place, ne *se* serait pas ramené. »

brillants, Duchâtel, Humann, Villemain. Une sorte d'apaisement se faisait au dedans comme au dehors. Les partis



Louis-Philippe, d'après une caricature de l'époque.

paraissaient las de leur agitation stérile. Le vieux Charles X était mort à Goritz en 1836; son héritier, le jeune duc de Bordeaux, promenait en vain les revendications de la légi-

timité à Rome, à Dresde, à Londres, au milieu des peuples indifférents et des cours étrangères souvent gênées de sa présence. Le prétendant bonapartiste, après avoir couvert son parti de ridicule, était mis hors d'état de nuire. Les républicains avaient renoncé aux émeutes : il n'y en eut pas une de 1839 à 1848. Quelques attentats seulement contre le roi et les princes, ceux de Darnés, Quénisset, Leconte, attestaient que le fanatisme régicide n'était pas éteint. L'ordre dans la rue, la stabilité au pouvoir, une majorité fidèle au Parlement, quelle différence avec les dix années précédentes! On ne sut que plus tard combien ce calme était trompeur.

Mort du duc d'Orléans. — En 1842, cependant, un événement tragique vint frapper la dynastie en plein cœur. Le 13 juillet, le duc d'Orléans prêt à partir pour le camp de Saint-Omer, allait à Neuilly faire ses adieux à la famille royale, lorsque, sur la route de la Révolte, ses chevaux s'emportèrent. Le prince sauta de son cabriolet et tomba lourdement sur le pavé. On le releva inanimé, on le transporta dans la boutique voisine d'un épicier. Quelques heures après, il y expirait sans avoir repris connaissance. Sa mort, qui inspira d'unanimes regrets, eut de graves conséquences pour l'avenir de la monarchie. A de brillantes qualités, bravoure, ardeur généreuse, mais déjà assagie, le duc d'Orléans joignait la grâce et la séduction personnelle : « C'est, avait dit Henri Heine, une des plus nobles et des plus magnifiques fleurs humaines qui se soient épanouies dans ce beau jardin qu'on appelle la France. » Il avait une haute idée de ses devoirs de prince citoyen, et se croyait « obligé de faire sa carrière à la sueur de son front ». Il était en relations avec les hommes marquants du parti libéral. Il voulait que son fils fût « un homme de son temps... défenseur passionné exclusif de la France et de la Révolution ». Il était la jeunesse de cette cour vieillie, l'espérance de ce régime un peu usé.

La régence. — Il laissait deux fils en bas âge, le comte de Paris et le duc de Chartres. Les partis, qui avaient fait trêve devant ce cercueil, se mesurèrent de nouveau sur la

question de la régence. L'opposition demandait qu'elle fût confiée à la duchesse d'Orléans, et Lamartine, dans un discours d'une éloquente envolée, plaida la cause « de la mère de toutes les mères ». Mais le roi redoutait pour sa belle-fille l'influence des libéraux, et Guizot, soutenu par Thiers pour la première fois, fit passer une loi qui donnait la régence au second fils du roi, le duc de Nemours : c'était un esprit honnête, mais un petit peu étroit, le moins populaire des princes de la famille royale. Ce choix n'apporta pas une force à la monarchie.

On le vit bien lorsque, deux ans plus tard, Louis-Philippe introduisit, par la voie inusitée d'un article au *Moniteur*, une demande de dotation pour Nemours. Ce roi qui, en certaines circonstances, a fait à la nation des largesses royales sur sa fortune privée (Versailles), était le plus âpre des pères de famille. Plusieurs fois, il avait réclamé pour ses fils ou ses filles des dotations ou des apanages que l'opinion et le Parlement avaient mal accueillies. L'accueil fait à cette dernière demande (1844) ne fut pas meilleur. Les bureaux de la Chambre, en comité secret, conseillèrent au ministère d'abandonner le projet, et le ministère le retira, sans se faire trop prier.

Chaque session voyait se produire, outre les discussions en quelque sorte classiques, d'ardents débats, dont la passion, à distance, nous étonne et nous semble hors de proportions avec les intérêts en jeu. C'était le rendez-vous des partis hostiles, attaquant, avec une colère que l'insuccès redoublait, un ministère inébranlable. La plupart de ces discussions portaient sur la politique extérieure, sur le droit de visite, l'affaire Pritchard, les mariages espagnols, et la fameuse « entente cordiale » avec l'Angleterre[1].

L'affaire des flétris (1844). — Certains incidents de la politique intérieure soulevaient aussi des orages. Le plus violent fut le débat sur les « flétris. » A la fin de 1843, le duc de Bordeaux était venu tenir à Londres ses assises

1. Voir le chapitre suivant.

monarchiques. A Belgrave-Square, où il s'était installé, accoururent de France plus d'un millier de pèlerins de la légitimité : leurs démonstrations bruyantes autour de ce roi *in partibus* avaient fort irrité le roi des Tuileries. Pour y répondre, le ministère fit insérer dans l'adresse de 1844 la phrase fameuse : « L'opinion publique flétrit de coupables manifestations. » Le parti légitimiste releva le défi par la voix de son grand orateur Berryer : il s'avisa de rappeler que, pendant les Cent-Jours, Guizot était allé lui aussi porter ses hommages à une monarchie exilée. A vrai dire, il était allé surtout porter des conseils et la situation était différente. Mais l'esprit de parti n'y regarde pas de si près. Quand le ministre monta à la tribune pour s'expliquer, de violentes clameurs l'assaillirent. Pendant une heure et demie il demeura debout rigide, impérieux, commençant vingt fois sa phrase : « Je suis allé à Gand... » sans pouvoir l'achever. « On épuisera mes forces, répète-t-il, on n'épuisera pas mon courage ». Il domine enfin le tumulte, et, dans une superbe improvisation, encore hachée d'interruptions furieuses, il fait entendre à ses adversaires de dures vérités. « Vous n'avez jamais su fonder ni un pouvoir, ni une liberté ; vous avez toujours perdu et les libertés et les pouvoirs. » Et il termine ainsi, avec un geste large : « Quant aux injures, aux calomnies, aux colères extérieures, on peut les multiplier, les entasser tant qu'on voudra ; on ne les élèvera jamais au-dessus de mon dédain. »

La liberté d'enseignement. — Les Jésuites. — Une question d'une plus haute portée fut celle de la liberté d'enseignement : plusieurs fois portée devant les Chambres, sans recevoir de solution, elle ranima des passions religieuses qui semblaient éteintes. Un nouveau parti catholique s'était formé vers le milieu du règne, sous l'ardente parole du Dominicain Lacordaire ; un jeune pair de France, le comte de Montalembert, éloquent et agressif, lui donnait une allure militante et le lançait en pleine mêlée parlementaire. Il concentra bientôt ses attaques sur le monopole de l'Université, sur le contrôle exercé par l'État dans les petits séminaires, et plus encore sur l'esprit universitaire,

culièrement sur l'enseignement philosophique placé alors sous la direction, sous la dictature, pourrait-on dire, de Victor Cousin. Deux ministres de l'Instruction publique, Villemain et de Salvandy soutinrent le poids de ces attaques, en 1844 et 1846. Le second proposa un projet de transaction qui ne satisfit personne et fut abandonné.

Entre temps, Thiers trouva, dans la question des Jésuites, un bon terrain d'attaque contre le ministère; en 1845, l'opposition groupée autour de lui somma le Gouvernement de faire exécuter les lois de l'Etat à l'égard de la célèbre Congrégation. Elle venait d'être défendue par un de ses membres, le P. de Ravignan. Elle était dénoncée avec une ardeur extrême par Michelet et Edgard Quinet, dont les leçons au Collège de France passionnaient la jeunesse. Les vieux légistes, comme Dupin, venaient à la rescousse. Tout laissait prévoir une grande bataille : ce ne fut qu'une escarmouche. Embarrassé d'abord, Guizot trouva une solution adroite : notre ambassadeur à Rome, Rossi sut obtenir du Pape quelques concessions, comme la dispersion de plusieurs maisons de l'Ordre, et la querelle s'assoupit aussitôt.

Idées nouvelles. — Peu à peu, l'opinion se détournait de ces débats, trop souvent stériles. Il se formait, en France, un courant d'idées très curieux, dans lequel il y avait de tout, conceptions scientifiques et essais de synthèse des connaissances humaines, vagues aspirations religieuses se détournant des religions positives, vision d'une société fondée sur la justice et assurant le bien-être de tous. Les promoteurs de ce mouvement, n'attendant rien de la politique parlementaire, se réfugiaient dans un idéal, construisaient un système, groupaient des disciples. Ces systèmes furent d'abord extrêmement chimériques, ambitieux, bizarres jusqu'à l'extravagance. Insensiblement le vague se précise, l'effort s'ordonne, les sectes deviennent des écoles, puis des partis : on passe de la rêverie à l'action, et c'est la préface de la Révolution de Février. Essayons de démêler ses principaux éléments.

Saint-Simon. — Le premier de ces systèmes doit son

nom au comte de Saint-Simon (1760-1825), de la famille du célèbre historien. Ce grand seigneur, à l'existence un peu décousue[1], était un esprit vaste, inquiet, incapable de méthode. Il se livra à toutes sortes de spéculations financières et philosophiques. La science l'attira d'abord et il imagina un système du monde. Puis il passa à l'histoire, et esquissa les progrès de l'esprit humain. Il ébaucha aussi une religion. Enfin il s'adonna aux théories économiques et émit des idées d'une incontestable nouveauté sur la transformation du monde par l'industrie. Parmi les hommes qui subirent son influence, sans devenir ses disciples, on peut citer Augustin Thierry et Auguste Comte, le fondateur du positivisme, un penseur autrement vigoureux sinon plus original.

Le Saint-Simonisme. — Les disciples de ce remueur d'idées, les Saint-Simoniens des débuts de la monarchie de Juillet, furent beaucoup plus organisateurs, mais à peine plus pratiques. Les principaux étaient Enfantin, Bazard, Olinde Rodrigues, Jean Reynaud, etc. Leur système, allégé des spéculations scientifiques de Saint-Simon, reposait surtout sur le principe fécond de l'association pour le travail; cette association était réglée par la formule célèbre : à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres. A la guerre entre les hommes serait substituée la conquête de la terre et de la matière par la science; l'instrument serait l'éducation largement donnée au peuple, l'école placée à côté de l'atelier. A ces idées, qui devaient faire leur chemin, ils joignaient encore des fantaisies religieuses qui les compromirent. Le « Père Enfantin » créait à Ménilmontant un véritable monastère où il tenta d'appliquer ses idées sur l'amour, la réhabilitation de la chair, le *couple-prêtre*. Il fut traduit en justice pour infraction à la loi sur les associations (1832) et condamné. Le couvent fermé, l'Eglise se dispersa.

1. Il fut acquéreur de biens nationaux, prisonnier sous la Terreur, élève de l'Ecole polytechnique, Mécène bientôt ruiné, copiste au Mont-de-Piété, etc. Il voulut épouser Mme de Stael.

Mais les plus raisonnables des disciples s'attachèrent à la réalisation des nouveautés économiques. Un grand nombre d'esprits supérieurs avaient traversé le Saint-Simonisme sans y perdre le bon sens. Indifférents à la forme de gouvernement, on les vit sous tous les régimes se vouer à l'application des théories réalisables. On retrouve désormais leur action dans une foule de réformes et d'entreprises accomplies après 1840, dans les projets d'éducation populaire d'Hippolyte Carnot, dans le développement des voies ferrées avec les Pereire, dans le libre échange avec Michel Chevalier, dans le percement de l'isthme de Suez, où de Lesseps ne fit que mettre à exécution les projets ou plutôt les prophéties d'Enfantin.

Fourier. — Cabet. — Le Saint-Simonisme est l'expression la plus complète de ce travail scientifique et philanthropique, qui, d'abord égaré dans les utopies, se résout peu à peu en œuvres utiles, de cette marche de l'idéal à la réalité. Le Fouriérisme a procédé de la même façon. Son fondateur, Charles Fourier (1772-1835), s'est longtemps égaré dans la « folie constructive[1] », mais il a semé parmi ses extravagances des vues très fortes sur le travail « attrayant et productif », sur la « gestion unitaire » substituée au gaspillage de la gestion morcelée. C'est à ces vues que s'attachent ses disciples, surtout Victor Considérant, le fondateur de la *Démocratie pacifique*, le créateur d'un *phalanstère*, où devaient être appliqués les principes du travail et de la vie en commun.

Avec Cabet, ancien procureur du roi révoqué comme républicain, nous sommes en plein rêve. Dans son *Voyage en Icarie*, il décrit un pays voisin sans doute d'*Utopie* et de *Salente*, où l'âge d'or renaît par une heureuse suppression de la propriété, du commerce et de la famille[2].

1. Il assure une durée déterminée aux âges de la vie du monde ; il prévoit la transformation de la planète et même celle de l'homme qui acquerra de nouveaux organes, comme un œil derrière la tête. Il classe les passions au nombre de douze (entre autres la *papillonne* et la *cabaliste*) dont les combinaisons peuvent produire 810 caractères différents, etc.

2. Sous les lois du dictateur Icare, tout le monde a un métier et travaille pendant un nombre d'heures fixé par la République. Tous les

Le socialisme. — Louis Blanc. — Proudhon. — Le Saint-Simonisme et le Fouriérisme étaient plus ou moins des systèmes communistes, qui supprimaient ou mettaient en tutelle la liberté individuelle, la propriété, la famille ; l'*Icarie* était du communisme pur. Vers 1840, apparaissent des écoles qui, abandonnant ces immenses et chimériques programmes, concentraient tous leurs efforts sur les questions des relations du capital et du travail, du salaire, de l'outillage. C'est à elles que s'applique désormais le mot de socialisme. Il y en eut tout d'abord deux principales, sous la direction de Louis Blanc et celle de Proudhon. Le premier proclamait le « droit au travail ». Il supprimait la concurrence « qui ruine les individus et les nations ». Pour organiser le travail, il s'adressait à l'Etat : celui-ci, au moyen d'un emprunt, devait créer des « ateliers sociaux ». Tous les travailleurs y trouveraient du travail. Les bénéfices seraient intégralement employés en répartition de salaires, subsides aux vieillards et aux malades, acquisitions d'outils. Cette conception était d'une logique séduisante, et (l'avenir le prouva) non sans danger.

Proudhon, esprit puissant pour la critique, polémiste vigoureux, caractère austère, chercheur infatigable, veut aussi affranchir les travailleurs de la tyrannie des propriétaires et des capitalistes. Mais c'est un « libertaire ». Il déclare que l'Etat est un principe inintelligent ou brutal, et le remplace par « l'anarchie ». Il proclame le droit de tous au « crédit ». Pour y arriver, il imagine une « banque du peuple » émettant des « bons de circulation ». L'échange et le mutualisme sont le fond de son système, moins solide que sa critique [1].

enfants reçoivent l'éducation en commun. Plus de monnaie, personne ne vend ni n'achète. Chacun reçoit, comme prix de son travail, la même quantité des produits en nature contenus dans les magasins de l'Etat. Tout se fait à des heures fixes réglées par la Constitution. Cabet essaya plus tard de réaliser l'Icarie en Amérique, sur la rivière Rouge. L'échec fut lamentable.

1. Proudhon a appliqué plus tard ses robustes facultés à l'étude de l'histoire et à celle de l'art. — Il aimait les formules paradoxales et brutales : « La propriété, c'est le vol. — Dieu, c'est le mal. — Le meilleur Gouvernement, c'est l'anarchie. »

Transformation du parti républicain. — Ledru-Rollin. — Voici enfin, à côté des révolutionnaires socialistes, les révolutionnaires purement politiques, le parti républicain. Quelques-uns de ses membres, socialistes pour l'avenir, pensaient que la République pourrait seule permettre la transformation sociale ; d'autres, que le changement de Gouvernement suffirait à améliorer la condition des individus ; tous, que l'établissement du régime républicain était le premier objet à poursuivre. Ce parti subissait, vers 1840, une crise : il paraissait s'affaiblir, en réalité, il se transformait. La mort, la captivité, le découragement avaient éclairci les rangs de la fraction militante qui avait fait en vain tant de barricades et d'insurrections (Godefroy Cavaignac, Martin Bernard, Barbès, Blanqui, etc.). Découragé de ses échecs, le parti revenait à des idées plus sages de résistance légale, de propagande au grand jour, d'appel à l'opinion. Jusqu'à sa mort en 1841, Garnier Pagès aîné représenta ces idées à la Chambre, avec beaucoup de talent et une sorte de modération dans le radicalisme. La direction républicaine passa ensuite entre les mains d'un chef plus hardi, Ledru-Rollin. Sa jeunesse, ses avantages extérieurs, sa parole retentissante firent bientôt de lui un tribun au Parlement, parlant aux députés, mais pour la foule ; et peu à peu il concentra sur la question du suffrage toute l'activité de son parti.

Les journaux. — Cette politique nouvelle du parti républicain trouva dans le journal un instrument puissant. Une révolution dans le journalisme venait précisément d'être opérée par Emile de Girardin fondateur de *la Presse* (1836) : abonnement à bon marché, vente au numéro, romans-feuilletons pour captiver l'intérêt ; de plus, pour subvenir aux frais de ce nouvel outillage, développement des annonces et de ce qu'on appelle d'un mot vague les *affaires* (« l'argent des autres », dira plus tard Dumas fils), voilà ce qu'imagina ce novateur audacieux et remuant, « l'homme d'une idée par jour ». La puissance du journal, comme élément d'agitation, en fut décuplée.

Dans les dernières années de la monarchie, le parti

républicain eut deux organes principaux, qui répondaient à ses deux tendances. *Le National*, fondé en 1830, un peu ébranlé par la mort d'Armand Carrel (tué en duel par Emile de Girardin en 1836), reprit une allure plus militante sous la plume incisive d'Armand Marrast. Mais il demeurait l'organe du républicanisme bourgeois, « le journal des Messieurs », disaient les ouvriers. Un organe plus franchement démocratique, *la Réforme*, fut créé en 1842 sous la direction de Flocon et de Ledru-Rollin ; il joignait à un programme radical en politique des aspirations sociales encore un peu vagues.

Littérature républicaine. — Pour avoir une idée complète de l'état d'âme de la France à la veille de 1848, il faut enfin mentionner quelques œuvres historiques et littéraires qui l'entretenaient dans une sorte d'exaltation. Vers 1847, parurent trois histoires de la Révolution qui réchauffèrent l'enthousiasme pour cette tragique époque : celle de Michelet, d'un lyrisme et d'une passion extraordinaires, celle de Louis Blanc, glorification du jacobinisme ; enfin cette *Histoire des Girondins*, où Lamartine faisait, avec la magie de son style, le roman de la Révolution. Et le roman lui-même, avec George Sand, avec Eugène Sue, dans *le Juif-Errant* et *les Mystères de Paris*, abordait les questions sociales ou religieuses. Lamennais, enfin, achevait son évolution, avec des livres aussi étranges que sa destinée, les *Paroles d'un Croyant* (1834), le *Livre du Peuple*, etc. ; l'ancien champion de la théocratie, après avoir été l'un des fondateurs du Catholicisme libéral (le journal l'*Avenir*, 1831) aboutissait à une sorte de socialisme chrétien.

La France et le pays légal. — « La France s'ennuie ! » disait Lamartine à cette époque. Il faut entendre par là qu'une France nouvelle, spectatrice et non actrice de la vie politique, s'irritait de n'avoir point de part aux affaires, se laissait aller aux pensées troubles et tumultueuses, s'abandonnait par désœuvrement aux systèmes et aux théories, et amassait contre l'autre France de sourdes colères. L'autre France, c'était le « pays légal », la haute bourgeoisie, 250.000 électeurs qui nommaient les députés,

et, par eux, exerçaient le pouvoir au mieux de leurs intérêts collectifs et particuliers. Cette oligarchie bourgeoise, égoïste et « satisfaite », affaiblissait de plus en plus le Gouvernement dont elle avait été la force. La classe tournait à la caste. Quelques scandales qui éclatèrent en 1847, agitèrent profondément l'opinion : le procès de deux anciens ministres, Teste et Cubières, qui furent convaincus de concussion, celui d'un pair de France, le duc de Choiseul-Praslin, qui, accusé d'avoir assassiné sa femme, se suicida dans sa prison. L'esprit public généralisait aisément; subissant les excitations de la presse, il était disposé à voir partout corruption ou sombres mystères, à considérer Guizot comme un démoralisateur et Louis-Philippe comme un tyran.

Louis-Philippe et Guizot. — Louis-Philippe vieilli n'avait plus la souplesse et l'habileté caressante des premières années du règne. A la fin de 1847, il perd sa sœur, Mme Adélaïde; elle avait été pour lui un utile conseiller, que ne remplaçait pas la reine Marie-Amélie, curieux mélange d'orgueil royal et de tendresse inquiète. Parmi ses fils, Nemours, l'aîné, le futur régent, peu aimé, Montpensier, le plus jeune, sans autorité, n'étaient pas un appui bien solide pour la monarchie; les plus intelligents et les plus populaires, Aumale et Joinville, étaient comme déportés dans leurs commandements en Afrique, et donnaient des conseils peu écoutés. Tout cela aide à comprendre la défaillance du 24 février.

Quant à Guizot[1], il a la plus large part dans la situation critique du régime. Cet homme d'un vaste esprit et d'un haut caractère, conduisait avec tranquillité la monarchie à l'abîme. On a dit de lui que c'était une « intelligence retrécie par une volonté » (Faguet). Cette intelligence, en effet, développée et nourrie par l'étude de l'histoire, avait fini par s'enfermer dans un système, dans une *doctrine* qu'elle croyait infaillible, par s'immobiliser en un optimisme superbe. Pour lui, c'était à la classe moyenne qu'il appar-

1. Par la retraite de Soult, en 1847, Guizot devint en titre, comme il l'était depuis longtemps en fait, chef du cabinet.

tenait de diriger le pays, et il refusait de l'élargir. Elle avait deux fois renouvelé sa majorité, aux élections de 1842 et de 1846 : cela lui suffisait. A ceux qui trouvaient injuste que la richesse seule donnât les droits civiques, il répondait : « Enrichissez-vous. » Il voulait bien admettre qu'un jour, peut-être, le cens serait abaissé, mais il voulait choisir son heure ; et il ajoutait avec un accent d'infaillibilité pontificale : « Quant au suffrage universel, à cette conception absurde, il n'y aura pas d'heure pour lui ! » Les concessions sont parfois une œuvre de sagesse ; Guizot les tenait invariablement pour une marque de faiblesse. Par son refus obstiné d'en faire aucune, il justifiait ce mot célèbre d'un membre obscur du Parlement, Desmousseaux de Givrée : « Qu'avons-nous fait depuis sept ans ? Rien, rien, rien ! » — « Pour une pareille politique, s'écriait Lamartine, il n'est pas besoin d'un homme politique : une *borne* suffirait. »



Guizot.

La question de la réforme (1847). — Le moment était venu, où les ennemis du ministère, ceux du régime censitaire, ceux de la monarchie, allaient se coaliser. Les révolutionnaires ne font jamais les révolutions à eux tous seuls : elles n'éclatent qu'avec l'appoint d'une partie des modérés, de ceux qui désespèrent de réaliser le progrès par les voies strictement légales. Ce fut ce qui arriva. Vers le milieu de 1847, une partie du centregauche, dirigée par Dufaure, Duvergier de Hauranne, etc., fit alliance avec la

gauche dynastique (Odilon Barrot); après quelques hésitations, le parti républicain promit lui aussi son concours. Il s'agissait d'organiser une manifestation extra-parlementaire. « Ici, disait Vitet, à la Chambre, nos paroles sont perdues; nous allons ouvrir les fenêtres. » On écartait pour le moment toute question de gouvernement. Le programme consistait uniquement en un double projet de *réforme* : la réforme *électorale*, abaissement du cens de 200 à 100 francs, adjonction des capacités, c'est-à-dire droit de vote accordé aux jurés, aux fonctionnaires, aux officiers de la garde nationale, aux conseillers municipaux des villes, aux gradués des Facultés; la réforme *parlementaire*, l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions salariées, (il y avait plus de 160 députés fonctionnaires, dépendant étroitement du ministère). L'une de ces réformes élargissait les bases du système électoral, l'autre assurait l'indépendance du Parlement.

Les banquets. — L'agitation du 22 février. — Pour soutenir ce programme, on avait imaginé une campagne de banquets réformistes destinés à provoquer un mouvement d'opinion menaçant. La campagne fut d'abord dirigée par le centre gauche et Odilon Barrot. A Paris (banquet du Château-Rouge, juillet 1847), à Strasbourg, à Colmar, à Saint-Quentin, le toast au roi servait d'occasion à de virulentes philippiques contre le ministère. Mais déjà à Mâcon, Lamartine parle d'un autre ton. « Il y a eu, s'écrie-t-il, les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire. On verra la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris. » Bientôt le parti ultra-radical entre en scène, avec Ledru-Rollin, Arago, etc.; à Lille, refus de porter le toast au roi; à Chalon-sur-Saône, toast à la Convention; à Dijon, définition du radicalisme : « le radicalisme, c'est le droit ».

Tout pouvait encore se dénouer au Parlement. Guizot ne le voulut pas. Au mois de janvier 1848, Louis-Philippe, dans son discours du trône, parla « des passions ennemies et aveugles ». Sur ces mots provocateurs, l'opposition engagea, dans la discussion de l'Adresse, une violente bataille,

qu'elle perdit encore. La bataille allait se continuer dans la rue.

Le comité directeur de l'opposition décida de donner un dernier banquet à Paris (XIIe arrondissement). Dans le *National*, Armand Marrast y convia le peuple. Le banquet ayant été interdit, les députés résolurent de s'abstenir, après avoir rédigé une violente protestation dans laquelle ils demandaient la mise en accusation du ministère. Mais *le* peuple vint au rendez-vous. C'était le 22 février; autour de la Madeleine, sur la place de la Concorde, la foule s'essayait à l'émeute; des charges la dispersèrent. « Au château », on était plein de confiance.

Le 23 février. — La journée, la soirée. — L'insurrection cependant s'organise pendant la nuit. Le 23 au matin, elle éclate dans les quartiers en quelque sorte classiques, Saint-Denis, Saint-Martin. Le roi, plus inquiet, veut faire intervenir la garde nationale. Le rappel est battu pour la première fois depuis huit ans. Mais la garde nationale était elle-même (on ne s'en doutait pas aux Tuileries) divisée, travaillée par « les passions ennemies ». Plusieurs légions passent à l'insurrection et crient : « Vive la réforme! A bas Guizot! » Dans l'entourage du roi, ce fut une stupeur. Alors commencent les concessions tardives, les mesures contradictoires, les signes d'affolement, toute une histoire renouvelée du 10 août 1792 et des journées de juillet 1830. Louis-Philippe voyant fléchir la garde nationale, qui avait été longtemps le plus solide appui de son trône, fait demander à Guizot sa démission, le ministre l'annonce lui-même à la Chambre, au milieu des applaudissements frénétiques de l'opposition et du silence irrité de la majorité. Molé est chargé de constituer un nouveau ministère. Ce changement qui donnait satisfaction aux colères parlementaires, n'était pas de nature à apaiser les colères populaires. Le roi se croyait sauvé : la catastrophe allait se produire.

A onze heures du soir, la foule circulait joyeusement sur les boulevards. Une bande de manifestants arriva devant le ministère des Affaires étrangères que protégeait un détachement de troupes. A un coup de feu, parti on ne sait

d'où, les soldats ripostèrent par une décharge qui coucha sur le sol vingt-trois morts et dix-neuf blessés. Les promeneurs s'enfuyaient terrifiés, quand survint un groupe d'hommes restés inconnus, professionnels de l'insurrection, sans doute, et habiles metteurs en scène de ces drames révolutionnaires. Ils empilèrent les cadavres dans un tombereau, et toute la nuit ils parcoururent Paris soulevant les corps ensanglantés pour les montrer au peuple à la lueur des torches, en poussant des cris de vengeance. Le lendemain matin la ville était toute hérissée de barricades.

Le 24 février. — L'insurrection victorieuse. — Cette matinée du 24 février devait voir la royauté s'effondrer. La catastrophe du boulevard avait consterné Louis-Philippe. Passant aussitôt aux concessions extrêmes — ou qu'il jugeait telles — il essaye de former un nouveau cabinet Thiers-Odilon Barrot. En même temps, par une contradiction singulière, il donne le commandement des troupes au maréchal Bugeaud dont on connaissait l'énergie et les sentiments contre-révolutionnaires : ministère de capitulation, commandement de résistance. A partir de ce moment, c'est un chaos de mesures contradictoires. Le général Bedeau est lancé contre les barricades, puis rappelé, et pendant sa pénible retraite une partie de ses soldats mettent la « crosse en l'air ». Bugeaud est remplacé par Lamoricière, moins impopulaire. Le roi veut passer une revue de la garde nationale : l'attitude hostile de quelques légions le ramène désespéré aux Tuileries. Crémieux accourt et décide Louis-Philippe à faire un ministère de gauche (Gérard-Barrot), à promettre la dissolution de la Chambre, la réforme. Mais on ne peut porter cette nouvelle à la connaissance du peuple. L'insurrection a gagné du terrain, des barricades s'élèvent à quelques pas du palais. Une lutte sauvage s'est engagée autour du poste du Château-d'Eau entre deux compagnies qui le défendent et les insurgés qui finissent par l'incendier. Il est trop tard pour céder, trop tard pour résister. La foule ne veut, ne peut plus rien entendre. Aux bureaux de *la Réforme* on affiche : « Louis-

Philippe nous fait fusiller comme Charles X : qu'il aille rejoindre Charles X ! »

L'abdication. — Ces souvenirs de juillet 1830 achevèrent-ils de briser la volonté du vieux roi ? C'est possible... Il est midi : Louis-Philippe, dans un salon où tout le monde se presse, écoute, muet, le regard éteint, les avertissements et les conseils. Tout à coup, Emile de Girardin fait irruption, il agite un papier, un acte d'abdication en faveur du comte de Paris. Quelques minutes après, le roi y apposait sa signature — trop tard encore ! — pendant que la reine murmurait dit-on : « Il vaut mieux mourir ici ! » Aussitôt on fait avancer des voitures, à l'angle du jardin des Tuileries; Louis-Philippe y monte avec les siens, en toute hâte, et quelques fiacres emportent la dynastie sur la route de Saint-Cloud, la route de l'exil. Peu après les insurgés envahissent les Tuileries et brisent le trône.

A la Chambre des députés. — Le dernier acte du drame a pour théâtre la Chambre des députés, avec un épilogue à l'Hôtel de Ville. Lorsque les députés se réunissent à deux heures, les chefs du parti républicain, encore étonnés de leur facile victoire, n'ont encore pris aucune décision. M. Thiers, ministre de quelques heures, se montre un instant et disparaît en disant : « La marée monte ». Bientôt la duchesse d'Orléans, accompagnée de ses deux fils, est introduite ; elle vient revendiquer les droits du comte de Paris. Dupin propose, au milieu des applaudissements, d'acclamer la régente. Mais on demande une suspension de séance, pendant laquelle les républicains de la nuance du *National* arrêtent la liste des membres d'un Gouvernement provisoire. La séance est reprise à quatre heures : Odilon-Barrot soutient avec chaleur la cause de la régence. Mais Marie demande la formation d'un Gouvernement provisoire : c'était le mot par lequel on sous-entendait la République, dont le nom n'était pas encore prononcé. Lamartine monte à la tribune : après un exorde qui semble indécis, il appuie la motion de Marie... A ce moment, la Chambre est envahie par les insurgés, qui se mêlent aux députés. La duchesse s'éloigne protégée par quelques amis, séparée un instant

de ses enfants, qu'on lui ramène plus tard. Au milieu d'un effrayant tumulte, Lamartine lit et fait acclamer la liste du *National*, où son nom figure avec ceux de Dupont de l'Eure, Ledru-Rollin, Arago, Marie : on y ajoute peu après ceux de Crémieux et Garnier-Pagès. Le nouveau Gouvernement se met en marche vers l'Hôtel de Ville, pour y proclamer la République.

A l'Hôtel de Ville. — Mais ce Gouvernement y trouve un autre Gouvernement provisoire, dont la liste venait d'être dressée dans les bureaux de *la Réforme*, et qui représentait l'élément radical avec quelques représentants du socialisme. Après un assez vif débat, une fusion s'opère par l'adjonction de Louis Blanc, Armand Marrast, Flocon et l'ouvrier Albert, chef des sociétés secrètes. Et le soir, Lamartine fait à la foule massée sur la place de l'Hôtel-de-Ville cette déclaration, saluée d'applaudissements enthousiastes : « Le Gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification du peuple français, qui va être immédiatement consulté ».

Réformes et créations dans l'instruction publique. — La monarchie de Juillet avait vécu. On a vu par suite de quelles fautes elle périt. Il est juste de dire que le règne de cette bourgeoisie trop jalouse du pouvoir et que les débats de ce Parlement travaillé par trop d'ambitions ne furent pas stériles. Il en est sorti un certain nombre de créations durables et de réformes utiles.

La réforme de l'enseignement primaire est peut-être la plus haute pensée du règne, et certainement l'honneur du ministre qui la fit aboutir, Guizot. Il faudrait dire création plutôt que réforme : une enquête, faite en 1832, révéla l'état lamentable de cet enseignement, l'ignorance des maîtres (quelques-uns ne savaient pas lire), leur misère, les métiers variés auxquels ils se livraient pour vivre, l'insalubrité physique et morale de l'école — c'était presque toujours un taudis, souvent une étable. « La loi du 22 juin 1833, constitua vraiment en France l'instruction populaire. » (Rambaud.) Toute commune était tenue d'entretenir une école primaire à ses frais, si elle le pouvait (au moyen de cen-

times additionnels), avec une subvention de l'Etat, si c'était nécessaire, et d'assurer à l'instituteur un traitement et une retraite. Les élèves non indigents payent une rétribution scolaire. L'instituteur devait être pourvu d'un brevet; il était nommé par le ministre, sur la présentation du Conseil municipal, après avis d'un comité de surveillance créé auprès de chaque école. Si l'enseignement primaire ne relevait pas entièrement de l'Etat, comme aujourd'hui, il prenait du moins le caractère d'un service public. La loi de 1833 était modeste auprès des vastes conceptions démocratiques de la Convention; mais elle porta ses fruits. Le nombre des élèves s'éleva sous le règne de Louis-Philippe, de 1.500.000 environ à 3.000.000. La loi de 1833 instituait aussi une école normale dans chaque département, et une école primaire supérieure dans les villes de plus de 6.000 habitants; mais elle ne fut, en cela, que très incomplètement appliquée.

L'enseignement secondaire ne fut pas l'objet de réformes spéciales; mais cette période vit se développer brillamment les études classiques. Le haut enseignement fut doté d'une très belle création sous le ministère Salvandy (1846), l'Ecole d'Athènes : on sait quel progrès elle a fait faire à l'archéologie. L'Ecole normale et l'Ecole des Chartes furent réorganisées. A l'Institut, Guizot rétablit l'Académie des Sciences morales et politiques, supprimée par Bonaparte, qui n'aimait pas les *idéologues*. Enfin, l'ouverture du Musée des gloires nationales, à Versailles, complète le bilan intellectuel de la monarchie de juillet.

Dans l'administration, la justice, l'armée. — Deux lois atténuèrent les abus de la centralisation excessive léguée par l'Europe à la Restauration : la loi municipale de 1831 et la loi départementale de 1833. Les conseillers municipaux, les conseillers d'arrondissement, les conseillers généraux étaient désormais élus par un corps électoral spécial composé des plus imposés, avec adjonctions des capacités. Une loi de 1838 détermina les attributions, très restreintes encore, de ces conseils.

Dans l'ordre judiciaire, la réforme du Code pénal (loi

de 1832) fut inspirée par un esprit d'humanité : suppression du carcan, de la marque pour les forçats, de la mutilation du poignet pour les parricides, adoucissement de la législation sur les faillites, surtout introduction des circonstances atténuantes dans le verdict des jurys. Le régime des prisons fut aussi remanié et adouci. Une loi créa un jury pour prononcer sur l'indemnité d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Pour l'armée, la loi Soult (1832) modifia la loi Gouvion-Saint-Cyr. Le service était porté de six à sept ans, mais la réserve supprimée. Le tirage au sort et le remplacement subsistaient. Le contingent annuel était porté à 80.000 hommes, c'est-à-dire doublé, et devait être principalement fourni, non par les engagements volontaires, mais par la conscription. La garde nationale, qui fut, jusqu'en 1840, le ferme appui de la royauté, reçut une forte organisation, avec le droit d'élection pour les grades inférieurs, de présentation pour les autres.

Dans l'ordre économique. — Mais les innovations les plus importantes eurent pour objet la richesse publique. L'institution des caisses d'épargne fut développée. La loi Montalivet (1836) développa en France les chemins vicinaux. Ils étaient mis à la charge des communes, mais avec des subventions de l'Etat ou des départements. L'agriculture en reçut une vigoureuse impulsion.

Enfin, le réseau des chemins de fer français fut créé. L'invention de ce mode de transport était destinée à transformer le monde. Mais elle n'avait encore reçu, vers 1840, que des applications locales, isolées, inefficaces (chemin de fer de Saint-Etienne à Givors (1832), de Paris à Saint-Germain (1837), de Paris à Versailles (1838). Beaucoup ne croyaient pas à son avenir : Thiers, qui a souvent été plus perspicace, n'y voyait qu'un *jouet*. En 1840 nous n'avions encore que 500 kilomètres de voies ferrées. Des projets présentés aux Chambres, en 1837 et 1838, n'avaient pas été adoptés.

Deux systèmes étaient en présence pour la création d'un réseau : l'abandonner à l'initiative privée, aux associations de capitaux, ou la confier à l'Etat, en faire un service

public. Le premier a prévalu en Angleterre et aux Etats-Unis, le second en Belgique et en Allemagne. Chez nous, les économistes et les gens d'affaires préconisaient l'un, le corps des Ponts et Chaussées défendait l'autre. Ce fut un régime mixte qui fut adopté par la Commission parlementaire qui élabora la loi de 1842, la Charte des chemins de fer français [1].

Six grandes lignes étaient créées, reliant Paris aux extrémités de la France. L'Etat se chargeait de l'acquisition des terrains et de la construction de la voie. Les compagnies prenaient à bail l'exploitation, fournissaient les rails, le matériel roulant. Un cahier des charges déterminait les conditions auxquelles elles étaient tenues, pour prix du privilège concédé, vis-à-vis de l'Etat. Celui-ci gardait le contrôle ; à l'expiration du bail, et moyennant indemnité, il devenait propriétaire [2].

Conclusion. — Ce sont là de réels progrès : l'enseignement plus répandu, la science mieux outillée, un peu plus d'autonomie dans l'administration, d'humanité dans les lois, de cohésion dans l'armée, qui sera l'armée d'Algérie, de Crimée, d'Italie ; l'activité économique accrue dans une large mesure par le développement des voies de communication. Tout ce bien, sans doute, fut fait avec une prudence un peu inquiète, mesuré avec quelque parcimonie. Il faut cependant savoir gré à la bourgeoisie du milieu de ce siècle d'avoir, même timidement, frayé la voie à la démocratie qui devait la déposséder.

Sujets a traiter

La vie parlementaire sous la monarchie de Juillet, Guizot.

Etat des partis et des esprits à la fin du règne de Louis-Philippe.

L'œuvre de la monarchie de Juillet.

1. Cette Commission avait pour président Lamartine, pour rapporteur Dufaure.

2. Ce fut au moment où l'on discutait cette loi que survint l'effroyable accident de la ligne de Versailles (8 mai 1842) où périt l'amiral Dumont-d'Urville.

CHAPITRE XIX

L'EUROPE DE 1830 A 1848
POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

I. **Politique extérieure de la monarchie de Juillet.** — L'Europe et la Révolution de 1830. — Louis-Philippe et la paix. — L'alliance anglaise. — Talleyrand à Londres. — Divisions.

II. **La politique française et les révolutions.** — En Belgique (1830-1838) : Révolution à Bruxelles. Conférence de Londres. Léopold Ier. Le siège d'Anvers. Le royaume de Belgique. — En Pologne (1830-1831) : Révolution à Varsovie. Abandon et écrasement de la Pologne. — En Italie (1830-1832) : Soulèvements. Intervention autrichienne. Les Français à Ancône.

III. **La politique française et les monarchies constitutionnelles.** — Espagne et Portugal. Don Miguel et Marie Ire; don Carlos et Isabelle. La quadruple alliance (1834). — La guerre de Sept Ans. — La crise constitutionnelle en Espagne. Marie-Christine ; Espartero.

IV. **La crise de 1840.** — Refroidissement de l'alliance anglaise, recherche de l'alliance autrichienne. — Méhémet-Ali, Palmerston, Thiers. — La question d'Orient et celle du Rhin. — Préparatifs de guerre. — Guizot, la paix rétablie (1841).

V. **La politique du ministère Guizot.** — L'entente cordiale. — Le droit de visite (1841-1845). — La guerre du Maroc (1844). — L'affaire Pritchard (1845). — Les mariages espagnols (1846). — Guizot et Metternich : Cracovie (1846). — Le Sonderbond (1847).

La Révolution de 1830 et l'Europe. — Au lendemain des journées de juillet, la nouvelle monarchie se trouva

---

Ouvrages a consulter : Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe.* — Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* — Driault, *la Question d'Orient au* XIXe *siècle.* — Thureau-Dangin, *Histoire de Louis-Philippe.* — *Cartes et Croquis de* Jalliffier et Buchner.

vis-à-vis de l'Europe dans une situation pleine de périls. Le danger venait du dehors et du dedans, de la vieille Europe et de la France nouvelle. L'Europe qui redoutait à la fois notre ambition et nos idées, croyait voir apparaître tout ensemble la revanche et la révolution. Aussi la Sainte-Alliance, qui depuis quelques années avait subi tant d'échecs et perdu tant de terrain, parut se ranimer. Les trois puissances, que des intérêts rivaux avaient séparées, se rapprochèrent sur le terrain d'une intervention en France.

Le tsar Nicolas, qui incarnait les idées absolutistes, se montrait disposé à agir et préparait ses forces; heureusement, il était loin et il avait ses embarras : la question grecque, l'agitation polonaise. Metternich était allé trouver à Carlsbad le ministre russe Nesselrode, dès le 6 août, et avait jeté sur un morceau de papier, « le chiffon de Carlsbad », un projet d'action commune. Mais ce doctrinaire de la réaction était au fond un diplomate avisé, et il n'était pas sans crainte sur la situation de la puissance autrichienne en Italie. Le roi de Prusse avait toujours la haine de la France, mais il en avait aussi gardé l'effroi, et il n'était pas disposé à s'engager seul. Seulement, si ces trois puissances hésitaient à tirer l'épée pour les principes, comme en 1792, elles n'hésiteraient pas pour leur intérêt. Or elles voyaient éclater partout des révolutions à l'image de la nôtre, en Belgique, en Italie, à Varsovie, et partout, à Bruxelles, comme à Modène, à Bologne, sur la Vistule, le mot d'ordre était : « Imitons les Parisiens, faisons comme la France. »

L'opinion en France. — A cet imprudent enthousiasme, répondaient en France des excitations irréfléchies. Le parti libéral qui s'était formé sous la Restauration s'était donné pour tâche de refaire toute l'œuvre de la Révolution, de reconstituer la frontière naturelle avec les institutions de liberté et d'égalité. Il croyait d'ailleurs à la puissance de ses principes pour soulever l'Europe, pour armer de nouveau les peuples contre les rois. La génération qui venait de faire les journées de juillet était née au milieu de la fièvre révolutionnaire, avait grandi au bruit

des victoires impériales, était arrivée à la vie politique avec l'amertume de l'invasion et la douleur de Waterloo. Les volontaires de 93, les bulletins de la Grande Armée, la honte de 1815 lui avaient fait une éducation politique particulière. Elle disait volontiers, avec l'un des siens, qu'on « marcherait au Rhin plus facilement qu'à Saint-Cloud », et « que la Révolution de 1830 devait être l'affranchissement de la France au dedans et au dehors ». Cet état d'esprit était entretenu en elle par ses chefs, par le général Lamarque, qui reprenait avec plus d'âpreté que le général Foy la thèse nationale, par Mauguin, qui épuisait sur la prudence ministérielle son ironie incisive, par La Fayette, qui n'avait rien perdu des ardeurs généreuses et un peu inconsidérées de sa jeunesse, enfin par un journaliste éloquent, d'une logique passionnée, Armand Carrel, du *National*. Pour lui, toute hésitation était une trahison : il flétrissait « le lâche et impertinent système qui voulait proclamer l'égoïsme politique de la France ».

Louis-Philippe et la paix. — Ce fut donc au milieu d'une véritable crise extérieure que Louis-Philippe prit la *direction* de notre politique étrangère. Le mot n'a rien d'exagéré; car, en cette matière, l'action du roi a été effective et constante. C'était vraiment, à ses yeux, la prérogative royale. Il ne la revendiquait pas hautement : les déclarations franches et les fermes attitudes n'étaient pas dans son tempérament. Il usait de moyens variés pour atteindre son but : correspondance directe avec les ambassadeurs[1], manœuvres parlementaires; sa diplomatie personnelle ne passait pas hardiment par-dessus la tête de ses ministres, elle se glissait derrière eux. Quelques-uns, Molé, Guizot (depuis 1840), furent en parfait accord avec lui, partageant ses vues et servant ses desseins sur les relations extérieures. D'autres voulurent le tenir à l'écart : l'impérieux Casimir Périer, de Broglie un peu hautain et nullement désireux de partager sa responsabilité, Thiers, partisan d'une politique

1. Talleyrand, par exemple, correspondait avec le roi par l'entremise de Mme Adélaïde.

« de mouvement » que le roi considérait comme dangereuse. Contre ce dernier, Louis-Philippe prit deux fois position ouvertement, ce qui ne lui était pas habituel : dans les affaires d'Espagne en 1836 et dans celles d'Orient en 1840.

Or cette politique personnelle du roi s'exerça constamment dans le sens de la paix. Il la voulait, il réussit à la maintenir. L'acheta-t-il trop cher parfois, et la paya-t-il, en certaines circonstances, du prix de notre dignité ? Les diverses oppositions n'ont pas cessé de l'en accuser violemment. L'histoire a quelque peine à se prononcer là-dessus, en bloc. Il faut étudier les moments et les espèces. En tout cas, on doit reconnaître qu'il agit sagement au début en préservant la France libérale de ses entraînements, et en l'empêchant d'engager contre toute l'Europe une lutte dont personne ne pouvait prévoir l'issue.

L'alliance anglaise. — Le moyen qu'il employa alors et qui lui appartient en propre, fut la prompte conclusion de l'alliance anglaise. C'était, d'ailleurs, la seule puissance à laquelle il pût s'adresser. Seule, l'Angleterre avait vu avec joie tomber les Bourbons, et cela pour deux raisons : l'étroite union entre Charles X et le tsar Nicolas inquiétait fort les Anglais pour le règlement des affaires d'Orient; d'autre part, dans l'affaire d'Alger, le cabinet Polignac avait très fièrement passé outre aux avertissements et même aux menaces du cabinet britannique. D'ailleurs, les Anglais avaient rompu depuis longtemps avec la Sainte-Alliance et étaient peu disposés à se solidariser avec elle. Enfin, les principes de la monarchie de Juillet étaient ceux du régime que nos voisins pratiquaient depuis un siècle et demi : notre 1830 était, jusqu'à un certain point, leur 1688.

Talleyrand à Londres. — Le roi ne se borna pas à rechercher cette alliance ; il trouva l'homme qui la conclut. Talleyrand fut nommé ambassadeur à Londres. Ce choix scandalisa les libéraux, étonna l'opinion. Mais le roi atteignit son but. Talleyrand appartenait à cette haute diplomatie internationale qui avait tant de fois décidé du sort de l'Europe. Il avait fait sous tous les gouvernements

ses preuves d'habileté, sinon de dévouement. Il excellait à soutenir les rôles difficiles, à défendre les principes les plus divers. Il avait, à défaut de l'autorité du caractère, celle de l'expérience. Ce dernier chapitre de sa vie politique ne fut ni le moins étonnant ni le moins brillant. Il était à peine nommé ambassadeur à Londres que le cabinet Wellington accréditait un ambassadeur auprès de Louis-Philippe. Dès lors, la partie était gagnée. Le reste de l'Europe suivit en maugréant l'initiative anglaise. Le tsar Nicolas qualifia la Révolution de Juillet d' « événement à jamais déplorable », mais il reconnut le régime qui en était issu. Metternich se lamenta avec élégance sur « l'esprit du temps », sur le « commencement de la fin », mais il reconnut aussi. Frédéric-Guillaume III pensait comme Metternich, et fit comme lui. La royauté de 1830 était sortie de l'impasse, grâce à Louis-Philippe, à Talleyrand, à l'alliance anglaise.

Cette alliance anglaise va former comme la trame de la politique de Louis-Philippe, avec quelques déchirures. Elle offre un grand avantage, celui de garantir à peu près sûrement la paix de l'Europe ; car on n'ose guère risquer une guerre contre ces deux puissances unies. Mais elle a un grave inconvénient, c'est qu'elle est toujours très fragile : tout concourt à la rendre telle : chez nous, un vieil instinct national facile à réveiller contre l'*ennemi* héréditaire, et un amour-propre très chatouilleux ; chez nos voisins, des intérêts jaloux, ombrageux, et, il faut bien le dire, des habitudes diplomatiques souvent tracassières, quelquefois brutales.

Divisions. — La politique extérieure de Louis-Philippe comprend trois phases : d'abord, l'alliance anglaise (1830-1839) qui nous permet de mener à bien les affaires de Belgique, de Portugal et d'Espagne : il est vrai qu'elle est pour nous plutôt un embarras dans celles de Pologne et d'Italie. Et, dès 1835, Louis-Philippe commence à rechercher les alliances continentales. — La seconde phase est comme un brusque orage qui brouille tous les arrangements et risque de mettre la France aux prises avec toute l'Europe à propos de Mahmoud et de Méhémet-Ali (1839-1841). — Puis c'est un

nouveau rapprochement avec l'Angleterre, « l'entente cordiale », sans la moindre cordialité du reste, les aigres récriminations, les conflits à tout propos, droit de visite, affaire Pritchard, mariages espagnols, etc. (1841-1848), si bien que Louis-Philippe et Guizot en arrivent à rechercher ouvertement l'alliance de l'Autriche, à la veille de la révolution de février.

Cause de la révolution en Belgique. — Ce fut la révolution de Belgique qui mit pour la première fois à l'épreuve l'alliance anglo-française. L'épreuve était délicate, car c'était l'Angleterre qui avait créé elle-même le royaume des Pays-Bas, et qui l'avait créé contre la France. Création tout artificielle, à vrai dire, et dont quinze années de troubles avaient montré la fragilité.

Tout était sujet de conflit, en effet, entre la Belgique et la Hollande que le congrès de Vienne avait réunies sous la royauté d'un prince de la maison d'Orange-Nassau, Guillaume Ier. Antagonisme de race et de langue d'abord : l'élément français, qui constituait la moitié de la population belge, supportait impatiemment la domination de l'élément hollandais ; il résistait énergiquement à la tentative faite pour rendre la langue hollandaise officielle et nationale, ainsi qu'aux projets de modification du Code civil ; il s'irritait de la faible part accordée aux Wallons dans le gouvernement et l'administration. Antagonisme économique : la Hollande, pays exclusivement commercial, réclamait la liberté du trafic ; la Belgique, agricole et déjà industrielle, ne pouvait se passer de tarifs protecteurs. Antagonisme religieux, enfin, entre le vieil Etat calviniste et les anciens Pays-Bas espagnols, restés en majorité catholiques fervents et intolérants. Dès 1815, l'épiscopat belge mena une violente campagne contre la liberté des cultes, sous la direction d'un prélat batailleur, Maurice de Broglie, évêque de Gand. Le Gouvernement le fit expulser. Mais la querelle recommença au sujet des lois sur l'enseignement dans les séminaires.

Organisation de la résistance. — Avec de l'adresse on aurait pu résoudre quelques-unes de ces difficultés,

mais le caractère du roi était à la fois autoritaire et timoré. Son principal ministre, Van Maanen, avait l'esprit étroit et les procédés tracassiers. On aurait pu faire à l'élément belge une plus large place dans le personnel politique, il était au contraire mis à l'écart; et le fils aîné du roi, le prince d'Orange, se voyait tenu en suspicion à cause de ses sympathies pour les mécontents. On aurait réussi à atténuer le conflit économique par un régime de tarifs un peu souple: on créa des taxes sur le pain et la viande, insupportables à une population de travailleurs. Au lieu de détacher les Flamands des Wallons, et surtout les libéraux des catholiques intolérants, on les unit dans des griefs communs. Alors que la liberté eût été le vrai moyen de gouvernement, Van Maanen soumettait la presse à un régime arbitraire. Ce fut sur le terrain de la liberté que tous les chefs des partis belges s'unirent vers 1828, les plus avancés, Rogier, de Potter, comme les grands seigneurs, de Mérode, d'Oultremont, sous la direction des modérés, Vilain XIV, Surlet de Chokier, Van de Weyer : à ce signe on pouvait reconnaître que la révolution était proche.

La révolution à Bruxelles (1830). — Les journées d'août et de septembre 1830, à Bruxelles, répondirent à nos journées de juillet. Le 25 août, à l'issue d'une représentation de l'opéra de *la Muette de Portici*, le peuple arbora les couleurs brabançonnes, rouge, jaune et noir, et mit au pillage l'hôtel de Van Maanen. La ville resta en armes, et lorsqu'un mois plus tard, le second fils du roi, le prince Frédéric essaya de reprendre Bruxelles par la force, il en fut chassé après une sanglante bataille de rues qui dura dix jours (21-27 septembre). Les provinces s'étaient soulevées en même temps que la capitale; et les Hollandais ne conservaient plus que Luxembourg et Anvers, lorsque le Gouvernement provisoire issu de l'insurrection convoqua à Bruxelles un congrès national (10 novembre). Un régent fut nommé, Surlet de Chokier, et l'indépendance solennellement proclamée. Enfin le 7 février 1831, le nouvel Etat fut doté d'une constitution : c'était une monarchie parlementaire, il n'y manquait plus qu'un roi.

Conférence de Londres. — Ces événements semblaient devoir amener une conflagration européenne : elle fut conjurée par l'accord de la France et de l'Angleterre. Louis-Philippe et Talleyrand montrèrent de la décision en affirmant, pour tranquilliser l'Angleterre, que la France n'entendait tirer aucun profit direct de cette révolution. Le cabinet anglais à son tour fit preuve de sagesse : mettant de côté tout amour-propre, Wellington renonça à défendre son œuvre de 1815. Et quand, seule, la Prusse (l'Autriche et la Russie avaient alors d'autres soucis) annonça son intention de secourir par les armes Guillaume Ier, notre ministre des Affaires étrangères, Molé, déclara que la France ferait entrer aussitôt des troupes en Belgique. Il affirmait le principe de *non-intervention*, expression un peu vague, qui devait prendre, suivant les temps, des acceptions diverses, mais qui devint le mot d'ordre de notre politique extérieure. On put alors réunir à Londres une conférence dont les premiers actes furent de reconnaître le nouvel Etat et d'imposer un armistice aux deux adversaires (protocoles de novembre et décembre 1830).

Élection de Léopold Ier (1831). — La crise n'était qu'ajournée. Trois choses pouvaient la ranimer : le choix d'un roi, l'acharnement du souverain dépossédé, les exigences du peuple émancipé. Divers candidats au trône furent présentés au suffrage du congrès. Les deux plus en vue étaient le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, et le duc de Leuchtemberg, fils du prince Eugène de Beauharnais. Il n'est pas facile de savoir les espérances secrètes de Louis-Philippe; il paraît certain qu'il laissa notre représentant à Bruxelles, Bresson, pousser activement à l'élection du duc de Nemours, qui fut élu, en effet, mais à trois voix de majorité (3 février 1831). Quand les délégués belges vinrent lui offrir la couronne à Paris, le roi la refusa non sans regret sans doute; c'était un sacrifice nécessaire au maintien de l'alliance anglaise. Mais il déclara qu'il s'opposait au choix de Leuchtemberg; il ne voulait pas laisser créer, aux portes de la France, un royaume napoléonien. Ce refus et cette exclusion eurent pour résultat

l'élection de Léopold de Saxe-Cobourg (4 juin). C'était, pour ainsi dire, un candidat mixte; Allemand de naissance, Anglais par sympathie et par relations de famille (il était veuf d'une fille de Georges IV), il allait se rapprocher de la dynastie française en épousant une fille de Louis-Philippe, la princesse Louise. C'était surtout un très habile homme, et ce fut, somme toute, un très bon choix. Il a guidé fort habilement sa barque, au milieu de tous les orages, et son règne (1831-1865) a véritablement été la création et l'éducation d'une nation.



Léopold Ier.

Intervention française : Anvers (1831-1832). — Cette grave question venait à peine d'être tranchée que tout fut remis en question par un coup de tête de Guillaume Ier. Le 1er août 1831, il dénonçait l'armistice, et son armée, mettant en déroute les forces belges à peine organisées, arrivait jusqu'aux portes de Bruxelles. Casimir Périer qui venait de succéder à Laffite, prit alors une de ces résolutions hardies où se reconnaît l'homme d'Etat : sans s'attarder aux négociations, il fit entrer 50.000 hommes en Belgique ; les Hollandais reculèrent aussitôt jusqu'à Anvers. Mais Guillaume n'était pas encore résigné. Il fallut avoir encore recours à la force : un an plus tard, le maréchal Gérard investissait Anvers défendu par le général Chassé, pendant que la flotte anglaise bloquait les ports de Hollande. Au bout d'un mois la ville capitula (décembre 1832).

Les traités (1831-1839). — Pendant ce temps, la diplomatie continuait son œuvre. La conférence de Londres élabora successivement trois projets de traités : le traité

des dix-huit articles (1831), accepté à Bruxelles, rejeté à La Haye; celui des vingt-quatre articles (1832) auquel adhérèrent les grandes puissances, mais que repoussèrent avec une égale colère les Belges et les Hollandais; enfin celui des trente-quatre articles sur lequel se fit l'accord en 1839. Les principales difficultés du règlement portaient sur le partage du Limbourg (Maestricht) et du Luxembourg, sur la navigation des bouches de l'Escaut, sur la part de la dette publique afférente aux deux peuples. En somme, l'entente franco-anglaise a fait là son œuvre la plus utile. Le principe des nationalités, qui avait déjà créé le royaume de Grèce, reçut pour la seconde fois son application.

Révolution de Pologne (1830). — Une autre nation aspirait à renaître, la plus héroïque et la plus malheureuse de toutes, la Pologne, éternelle victime de ses discordes et des rivalités européennes. Une sorte de fatalité allait faire encore la France spectatrice impuissante de cette agonie d'un peuple qui l'invoquait : « Dieu est trop haut, la France trop loin! » Thiers a pu dire un peu plus tard : « La Pologne est restée comme une grande douleur pour nous; elle ne pouvait être autre chose. »

Depuis 1815, elle semblait revivre sous l'administration du grand-duc Constantin, à moitié Polonais par son mariage et par ses sentiments personnels. Une grande activité économique s'y développait. Une belle armée polonaise se formait, où la race apportait ses brillantes qualités militaires. La vie politique même revivait dans les diètes. Mais les sociétés secrètes qui se multipliaient aspiraient pour le pays à une plus complète autonomie. Le tsar Nicolas éprouvait lui-même quelque sympathie pour la Pologne, mais il la voulait docile sans arrière-pensée à ses desseins. Vers la fin de 1830 il y massait des forces considérables qu'il rêvait de jeter sur la France ou la Belgique. « La guerre, a dit La Fayette, était préparée contre nous; la Pologne devait former l'avant-garde : l'avant-garde s'est retournée contre le corps d'armée ». Dans la nuit du 29 novembre, la conspiration, préparée par Wysocki, éclata. Le grand-duc Cons-

tantin s'échappa en robe de chambre[1]. Les régiments russes ne purent tenir tête au soulèvement général. Varsovie fut délivrée en quelques heures, tout le pays en quelques jours.

La Pologne et la France. — En France, on accueillit cette nouvelle avec un enthousiasme où la reconnaissance avait une part. « Nous vivions surtout en Pologne », a écrit Louis Blanc. Tous les partis étaient portés d'un même élan vers ces héros. Mais le Gouvernement avait bien des raisons, il faut le reconnaître, de se mettre en garde contre les entraînements de l'opinion : une intervention armée en faveur de la Pologne aurait certainement été le signal d'une mêlée européenne, avec les conséquences les plus graves. Laffitte donna aux insurgés quelques vagues espérances. Mais le roi n'entendait pas le suivre sur ce terrain, où nous serions demeurés isolés. Il pensait, avec Casimir Périer, que « le sang de la France ne doit appartenir qu'aux Français ». Un instant, on put espérer que l'Autriche consentirait à intervenir discrètement en faveur de la Pologne, auprès du tsar. Mais Metternich redoutait les complications que Nicolas pouvait susciter en Orient, et il ne voulait rien faire sans le concours de l'Angleterre, laquelle se désintéressait de la question polonaise.

Écrasement de la Pologne (1831). — La Pologne fut victime de la situation européenne ; elle le fut aussi de ses propres fautes. En proclamant (janvier 1831) la déchéance du tsar, elle coupa court à toute transaction : « Tout ou rien ! » dirent les Polonais à notre ambassadeur Mortemart qui, en allant en Russie, eut une entrevue secrète avec les chefs de l'insurrection : « Alors, répondit-il, je vous le dis avec douleur, ce sera rien ! » La fin de cette histoire tient en deux mots : anarchie et héroïsme. Le pouvoir passa en quelques mois des *blancs* aux *rouges*, de Chlopicki, un vétéran de la Grande Armée, à Radziwill, puis à Skrynecki, à Dembiski, à Kruckowiecki. Il y eut à Varsovie de san-

1. Il mourut quelques mois plus tard, partagé entre la douleur que lui causait la révolte et l'admiration que lui inspirait son ancienne armée, en suppliant le tsar de pardonner aux Polonais.

glantes émeutes, pendant que l'armée, par un magnifique effort, faisait reculer le général russe Diébitch, à Wavер, à Dembé, à Iganie. Mais le nombre devait l'emporter; lorsque le tsar fit venir d'Arménie Paskiewitch, Erivanski, le héros de la campagne de 1829, traînait à sa suite une armée à demi barbare — et le choléra. Il passa la Vistule à Modlin et enveloppa Varsovie. La ville, bombardée deux jours, capitula : mais, après la capitulation, on se battit encore dans les rues (septembre 1831). « L'ordre régna à Varsovie », comme le dit, d'un mot malheureux, notre ministre des Affaires étrangères, Sébastiani. Le tsar victorieux frappa sans pitié les personnes et les institutions : la constitution fut supprimée. « Il n'y avait plus ni royaume ni armée : l'œuvre d'Alexandre et celle de Constantin étaient également anéanties ». (RAMBAUD.)

Agitations en Italie (1830-1831). — L'Autriche avait eu, elle aussi, ses inquiétudes. La révolution de 1830 avait eu son contre-coup au-delà du Rhin et des Alpes. En Allemagne, cela se réduisit à une agitation facilement contenue [1]. En Italie, des insurrections éclatèrent, dès 1830, à Parme, à Modène, à Bologne, contre Marie-Louise, François d'Este, et contre le pape Grégoire XVI, qui venait de monter sur le trône pontifical. Malgré les protestations du Gouvernement français, Metternich, qui faisait bonne garde contre l'esprit révolutionnaire en Italie, fit aussitôt entrer dans ces trois villes des troupes autrichiennes. Elles se retirèrent cependant, sur les instances de Casimir Périer, lorsque celui-ci arriva au ministère ; les grandes puissances consentirent même à adresser au pape, de concert avec la France, un mémorandum sur les réformes à introduire dans les Etats pontificaux (mai 1831).

Occupation d'Ancône. — Le pape promit et ne tint pas sa promesse. Il y eut de nouveaux troubles à Bologne et une nouvelle occupation autrichienne. Casimir Périer n'était pas homme à laisser ce jeu se continuer indéfiniment, aux dépens de notre autorité en Europe : il résolut

1. Voir ch. XXVII.

de faire, par une curieuse application du principe de non-intervention, une *contre-intervention* significative. Le 22 février 1832, une petite escadre amena à Ancône un régiment, qui alla hardiment planter sur la citadelle le drapeau français à côté du drapeau pontifical. Ce qui restait de la Sainte-Alliance fut frappé de stupeur. « Depuis les Sarrasins, disaient les cardinaux, on n'a rien vu de semblable. » Metternich affectait de croire qu'une bande de sans-culottes avait fait le coup à l'insu du ministère français. Les ambassadeurs des grandes cours vinrent demander à Casimir Périer « s'il y avait encore un droit public européen ». — « Le droit public, c'est moi qui le défends », répond-il, en marchant sur eux avec colère. Le coup avait porté : l'intervention autrichienne avait été neutralisée. Les Français occupèrent Ancône jusqu'en 1839.

La révolution d'Espagne et de Portugal. — Dans une autre partie de l'Europe, en Espagne et en Portugal, l'action commune de la France et de l'Angleterre s'exerça d'une façon efficace et assura le triomphe des principes constitutionnels. Mais déjà la défiance réciproque des cabinets de Paris et de Londres et leurs secrètes rivalités d'influence contrariaient l'entente et retardaient les résultats.

Il y a dans l'histoire des deux monarchies de la péninsule à cette époque de curieuses analogies. De part et d'autre, un parti libéral, formé de la minorité éclairée du pays; un parti *apostolique*, c'est-à-dire ultra-royaliste et ultra-catholique, s'appuyant sur le fanatisme des masses; — deux jeunes souveraines, amenées par les circonstances à rechercher le concours des libéraux; — en face d'elles, deux prétendants, leurs oncles, revendiquant le trône avec l'aide des apostoliques; — deux guerres civiles appelant l'intervention de l'Europe; — l'Europe enfin, divisée sur ce terrain, comme sur tous les autres, en deux camps, les cours du Nord (l'ancienne Sainte-Alliance), favorables aux prétendants, la France et l'Angleterre, protectrices associées mais jalouses des deux princesses.

Don Carlos. — Don Miguel. — La crise espagnole eut pour cause première le mariage de Ferdinand VII qui

épousa en quatrièmes noces Marie-Christine, fille du roi des Deux-Siciles (1829). Celle-ci, intelligente, ambitieuse, prit un grand ascendant sur son mari et en usa pour assurer les droits au trône de sa fille aînée, Isabelle, et sa propre régence. « Ferdinand mourut le 20 septembre 1833, léguant sa couronne à cette fille âgée de trois ans, sous la tutelle de sa mère. Don Carlos, frère de Ferdinand, contestant la légitimité d'une succession féminine, s'était aussitôt porté le compétiteur de sa nièce et avait été proclamé en Biscaye [1]. »

Cette crise monarchique en Espagne se compliquait par le voisinage d'une crise analogue en Portugal. Là, le droit masculin était représenté par le second fils de Jean VI, don Miguel. Ce prince, d'abord régent au nom de sa nièce dona Maria qu'il devait épouser (1826), avait audacieusement usurpé la couronne (1828) et rompu son projet de mariage. En 1831, le père de dona Maria, don Pedro Ier, empereur du Brésil, vint en Portugal pour soutenir les droits de sa fille; il s'empara d'Oporto. En 1833, la guerre civile divisait donc en deux camps les deux royaumes voisins.

La quadruple alliance (1834).—Les deux princesses qui représentaient en ce moment le droit féminin à Madrid et à Lisbonne, une enfant et une jeune fille, n'avaient pour appui que le parti libéral, c'est-à-dire une minorité dans les deux Etats. Elles eussent été promptement vaincues par

1. « Le vieux droit espagnol admettait les femmes au trône. La dynastie bourbonienne y avait substitué en 1714, sinon la loi salique, du moins une pragmatique qui restreignait le droit des femmes au cas où il n'y aurait aucun héritier mâle. En 1789, Charles IV, révoquant cette pragmatique, avait rétabli l'ancien droit espagnol, et Ferdinand VII avait, en 1830, solennellement confirmé et publié cette révocation. Il semblait donc que la question de droit fut tranchée au profit des femmes; mais il s'y mêlait une lutte de partis. Les absolutistes comptaient sur don Carlos, tandis que Marie-Christine était favorable aux libéraux : les premiers étaient dès lors intéressés à la succession masculine, les autres à la féminine. Un combat d'influences et d'intrigues se livra entre les deux partis, pendant les dernières années de Ferdinand, chacun d'eux cherchant à obtenir un acte royal en faveur de sa thèse. Le roi oscillait entre son affection pour sa fille et ses sympathies pour le parti absolutiste; un moment celui-ci crut l'avoir emporté. Son triomphe fut de courte durée : Ferdinand rétracta tout ce que lui avaient arraché les partisans de la succession masculine et mourut en proclamant le droit de sa fille. » THUREAU-DANGIN.

leurs deux oncles qui groupaient autour du droit masculin toutes les forces absolutistes et les masses fanatiques. Elles trouvèrent au dehors un double appui celui de la France et de l'Angleterre. Très délibérément Louis-Philippe se prononça en faveur des droits d'Isabelle qu'il fut le premier à reconnaître. C'était soutenir au-delà des Pyrénées la cause libérale et constitutionnelle. Il reconnut aussi dona Maria comme reine du Portugal, pour la même raison et pour d'autres encore. Don Miguel, à l'époque où il gouvernait le Portugal en tyran capricieux, avait lésé les intérêts de nos nationaux, maltraité des négociants français, et refusé toute satisfaction. On avait dû envoyer, en 1831, une escadre qui, sous les ordres de l'amiral Roussin, força l'entrée du Tage et menaça de bombarder Lisbonne. L'Angleterre se prononça aussi en faveur des deux reines. Très jalouse de son influence dans la péninsule, surtout en Portugal, où elle avait des intérêts considérables, elle aurait bien voulu y exercer un protectorat exclusif et tenir la France à peu près à l'écart. Mais Talleyrand fit échec aux intrigues de Palmerston, et, en 1834, un traité de quadruple alliance fut conclu. On y prévoyait le cas où il serait nécessaire d'intervenir par la force pour soutenir Isabelle et Maria : le concours de la flotte anglaise et de l'armée française serait réglé d'un commun accord.

La monarchie constitutionnelle au Portugal. — La quadruple alliance eut, sur les affaires portugaises, un effet prompt et décisif. Le parti migueliste succomba presque aussitôt, malgré le concours de don Carlos qui avait rejoint le prétendant, et celui de quelques légitimistes français, parmi lesquels le maréchal de Bourmont ; don Miguel dut signer la capitulation d'Evora (mai 1834) et s'embarquer pour l'Italie. Peu après, la reine Marie, sous la pression du parti progressiste, se résigna à octroyer une charte libérale (1836).

La guerre des carlistes en Espagne (1834-1840). — En Espagne, la guerre civile allait durer plus longtemps, ainsi que l'agitation constitutionnelle qui en

était la contre-partie. Don Carlos, en effet, après la capitulation d'Evora, avait gagné l'Angleterre. Mais, presque aussitôt, traversant la France sous un déguisement, il reparut en Espagne et appela ses partisans aux armes. Il avait pour lui les moines, une partie du clergé, beaucoup d'officiers, quelques villes de la Castille, mais surtout les populations pyrénéennes de la Navarre et des provinces basques, qui voyaient en lui, moins le champion de la légitimité, que celui de l'autonomie[1]. Le carlisme fit une vaste et formidable citadelle de ce pays coupé de vallées et de défilés, merveilleusement propre à la guerilla, une armée redoutable avec ces paysans vigoureux, fanatiques, habitués aux embuscades et aux coups de main, avec ces chefs de bandes audacieux et féroces, les *cabecillas* Zumalacarréguy, Cabrera, Maroto.

Cette guerre que les Espagnols appellent *guerre de Sept Ans* (1834-1840) prit un caractère particulier d'acharnement et de barbarie. Elle eût peut-être tourné au détriment de l'unité espagnole, si don Carlos n'avait été un homme médiocre, d'une dévotion étroite, d'un caractère soupçonneux livré à l'influence d'une *camarilla* intrigante qui contrariait l'action et paralysait la hardiesse des partisans. A plusieurs reprises, les bandes carlistes poussèrent de vigoureuses offensives sur Bilbao, sur la Castille, et jusqu'en Andalousie. En 1835, le péril de la monarchie fut tel qu'elle réclama la coopération de la France. Mais Louis-Philippe qui consentait à favoriser les enrôlements de volontaires

1. Ces pays n'étaient pas incorporés à la monarchie. Le roi n'y était que seigneur, il n'y avait ni armée ni fonctionnaires. Les Basques se gouvernaient eux-mêmes; chaque province avait sa *señoria*, chaque village, son assemblée des chefs de familles. Ils ne payaient pas d'impôts, ne faisaient pas de service militaire. Le pays était en dehors de la ligne des douanes espagnoles, ce qui procurait aux habitants le double avantage de faire le commerce librement du côté de la France et le métier de contrebandiers du côté de l'Espagne. C'est cet ensemble de libertés qu'on appelait les *fueros*... C'était une société démocratique, formée de paysans propriétaires, et une société très catholique, habituée à obéir à ses prêtres, enfants du pays. Pour ces populations, l'ancien régime signifiait le maintien des *fueros;* la victoire des libéraux, c'était la centralisation, le droit commun, la perspective de descendre au niveau de l'Espagne. » (SEIGNOBOS.)

christinos et offrait le concours de notre légion étrangère d'Afrique, ne voulait pas aller jusqu'à une intervention officielle. Ce fut même la cause de la chute du cabinet Thiers, qui s'était engagé sur cette question et que le roi refusa de suivre (1836).

Espartero. — La fortune changea à partir de 1837 : les carlistes se divisèrent et se découragèrent ; la discipline fut rétablie parmi les *christinos* par un général énergique, Espartero. Vainqueur, dès 1836, à Luchana, il dégagea Bilbao, puis resserra progressivement le terrain de l'insurrection. En 1839, Maroto capitula à Vergara. L'année suivante la bande de Cabrera fut dispersée après de féroces exploits, et Espartero reçut le titre de duc de la Victoire.

La monarchie constitutionnelle en Espagne. — Les pronunciamientos. — La lutte des partis à Madrid correspondait aux vicissitudes de la guerre civile. Contre l'absolutisme carliste, Marie-Christine ne pouvait s'appuyer que sur les libéraux ; mais elle ne voulait pas se lier à eux par des engagements trop étroits, et elle escomptait leurs divisions au profit de son autorité. Ils se partageaient en modérés et progressistes ou exaltés. Tour à tour appelés au pouvoir, Zea Bermudez, Martinez de la Rosa, Isturitz, représentaient les premiers ; Mendizabal, Calatrava, les seconds. La régente octroya d'abord, en 1834, un *statut royal* qui n'avait guère du régime constitutionnel que les apparences. En 1836, un soulèvement militaire éclata à la Granja, où se trouvait Marie-Christine avec son favori Muñoz, un garde du corps qu'elle épousa plus tard. Elle dut céder aux exigences des progressistes et accepta, en 1837, une constitution qui se rapprochait de celle de 1812, restée chère aux libéraux. Mais bientôt la mauvaise foi de la régente provoqua un de ces coups d'Etat militaires ou *pronunciamentos* dont semble faite toute l'histoire de l'Espagne contemporaine. Le duc de la Victoire se fit conférer la régence (1840-1843) par les progressistes, et la reine mère dut se réfugier en France. L'armée, entrée dans la politique, n'en devait plus sortir[1].

1. Il serait fastidieux d'énumérer tous les changements politiques de l'Espagne après 1840, avec les intrigues parlementaires et les révolutions

Relâchement de l'alliance anglaise. — Palmerston. — Vers 1836 se dessine une évolution de la politique française, à laquelle le roi semble vouloir donner une nouvelle orientation par la recherche d'un nouveau système d'alliance.

L'alliance anglaise avait eu son heure d'utilité et avait porté ses fruits. Elle avait donné à Louis-Philippe, au lendemain de la révolution de 1830, un premier point d'appui. Elle avait soutenu et fait triompher le régime constitutionnel en Belgique, en Espagne, en Portugal. A n'envisager que les résultats, elle fait bonne figure dans notre histoire. Mais, dès qu'on entre dans le détail des négociations, on voit combien elle nous créait de difficultés, combien de déceptions et de déboires elle nous ménageait. Chose curieuse, ce n'était pas avec les ministères tories ou conservateurs que nos relations étaient le plus pénibles, mais avec les whigs ou libéraux, dont les principes, cependant, se rapprochaient davantage de ceux de notre monarchie de Juillet. Cela tenait surtout à l'homme auquel les cabinets whigs, Grey, Russel, Melbourne, Aberdeen, confiaient invariablement les affaires extérieures. Palmerston, « cet homme d'Etat, audacieux et querelleur, n'avait en politique d'autre règle que son patriotisme étroit, jaloux, toujours en éveil et absolument indifférent sur le choix des moyens ». (Debidour). C'est sur l'alliance française qu'il exerçait surtout sa malveillance, c'est contre elle que sa diplomatie, tour à tour sournoise et brutale, machinait ses pièges ou essayait ses provocations. Il débutait alors dans ce rôle qu'il devait jouer jusqu'à la fin de sa carrière. A Bruxelles, à Madrid, à Lisbonne, dans les difficultés de notre conquête de l'Algérie, partout on retrouvait son influence hostile, qui inquiétait notre Gouvernement, irritait l'opinion française, et fournissait à l'opposition de nombreux sujets de récriminations.

de caserne qui tour à tour élèvent et renversent les généraux Espartero, Narvaez, O'Donnel, avec les alternances entre le statut de 1834 et la constitution de 1837, avec les camarillas successives et les scandales de la cour, jusqu'à la chute d'Isabelle (1868).

Les cours du Nord. — Metternich. — On comprend que Louis-Philippe ait songé à s'affranchir d'une alliance si peu sûre. Talleyrand, lui-même, l'ouvrier de la première heure de l'entente franco-anglaise, conseilla au roi, dès son retour de Londres (1834), de chercher un appui dans l'accord avec les grandes puissances continentales, ou, comme on disait, dans les cours du Nord. Ce qui tentait surtout Louis-Philippe, c'était un rapprochement avec l'Autriche.

L'Autriche de Metternich ! Il y avait dans cette combinaison quelque chose de singulièrement illogique et hasardeux. Metternich était toujours le chef de chœur de la réaction. Non content de « dogmatiser sur les vices du régime de Juillet, de prophétiser sa ruine, de le dénoncer comme un péril européen », il venait d'essayer de ressusciter la Sainte-Alliance. Sous son influence, les trois cours du Nord avaient, dans des conférences tenues à Tœplitz et à Münchengrœtz (1833), élaboré un nouveau pacte de défense contre la révolution et proclamé le droit d'intervention.

Essai de rapprochement avec l'Autriche. — C'était cependant cette amitié que Louis-Philippe travaillait à gagner. Son action personnelle s'exerçait dans ce sens, tantôt malgré ses ministres, tantôt avec leur concours. Le duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, puis président du Conseil (1833-1835), était à la fois trop libéral de doctrine, et trop hautain d'allures pour servir ce qu'il regardait comme une politique de contrition : il fit une verte réponse à la déclaration de Münchengrœtz. Thiers, avec sa mobilité ordinaire, se jeta d'abord dans le projet d'alliance autrichienne, puis s'en dégagea avec une sorte d'impétuosité, au sujet des affaires d'Espagne. Avec Molé, l'homme du roi, Louis-Philippe dirigea à son gré notre diplomatie. Très insidieux, Metternich se gardait bien de décourager ces tentatives. Il se laissait courtiser, demandait des gages, faisait à peine des promesses. Ce que le roi désirait surtout, c'était le mariage de son fils, le duc d'Orléans, avec une archiduchesse. Non seulement Metternich fit écarter cette union comme une mésalliance

bourgeoise, mais il organisa ce « blocus matrimonial », que les d'Orléans eurent tant de peine à forcer[1].

La crise de 1840. — C'est à cette heure d'incertitude et d'isolement, où l'alliance anglaise était de plus en plus difficile à maintenir, l'alliance autrichienne de plus en plus difficile à acquérir, que se produisit une crise dans laquelle la France eut un moment toute l'Europe contre elle. C'est de la crise de la question d'Orient en 1840 qu'il s'agit. On verra, dans un autre chapitre[2], quels intérêts européens étaient alors engagés sur le Bosphore et sur le Nil. Ce qu'il faut expliquer ici, c'est le contre-coup de la question d'Orient sur l'Occident, les vieilles haines ranimées sur le Rhin, et l'évocation inattendue des souvenirs de la Révolution et de l'Empire, à propos de Mahmoud et de Méhémet-Ali.

La lutte, en effet, venait de recommencer, soudaine et violente, entre le suzerain et le vassal. Déjà, en 1832-1833, la France avait réussi à séparer les deux adversaires aux prises et fait accorder des satisfactions au pacha d'Egypte victorieux. Nous agissions alors de concert avec l'Angleterre. En 1839, la situation était plus grave : l'empire ottoman paraissait prêt de s'écrouler, et l'entente franco-anglaise allait se rompre subitement. Il y avait en effet deux choses que les Anglais craignaient presque également : les Russes sur le Bosphore, les Français sur le Nil. Sept ans auparavant ils avaient, d'accord avec nous, conjuré le premier danger; ils croyaient maintenant le moment venu d'écarter le second en frappant notre protégé, Méhémet-Ali.

La France et Méhémet-Ali. — Il y avait là, pour l'Angleterre une question d'intérêt, pour la France, une question de sentiment. Avec son admiration pour Bonaparte, ses réformes qui semblaient continuer en Egypte l'œuvre napoléonienne, sa prédilection pour les collaborateurs français, soldats, ingénieurs, administrateurs, Méhémet-Ali

1. Voir le chapitre XVII.
2. Voir le chapitre XXVI.

apparaissait au public français, à celui de 1840 surtout, très « chauvin », comme un ami, un client de notre pays, même comme un Français lointain qui relevait notre nom en Afrique et en Asie. Lorsqu'on comprit que Palmerston — toujours lui — se préparait à résoudre aux dépens de notre protégé la question d'Orient, à le diminuer ou à le briser, un irrésistible mouvement d'opinion se produisit chez nous. Le cabinet Soult, qui défendait trop mollement les intérêts de l'Egypte, tomba devant un vote de la Chambre et Thiers arriva au pouvoir (1er mars 1840).

Thiers et Palmerston. — Le cabinet Thiers, c'était la politique « nationale ». Il se flatta d'abord de donner satisfaction au sentiment public par une adroite manœuvre diplomatique. Tout en poursuivant pour la forme, à Londres, les négociations en vue d'une action collective de l'Europe, il agissait secrètement à Constantinople pour rétablir à lui seul la paix entre le sultan et son vassal. Ainsi l'affaire eût été arrangée par la France, sans l'Angleterre et contre elle. Mais Palmerston avait deviné son jeu, et il joua la contre-partie. Il se hâta de grouper les grandes puissances dans un accord d'où la France serait exclue et qui serait dirigé contre son client, c'est-à-dire contre elle. Ce fut une véritable course de négociations secrètes : Palmerston arriva premier. Le 15 juillet, il conclut avec l'Autriche, la Prusse et la Russie le traité de Londres. Les quatre puissances s'entendaient pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman ; un ultimatum était adressé à Méhémet-Ali : il devait rappeler ses troupes qui étaient presque aux portes de Constantinople, adandonner une partie de ses acquisitions de 1833 (Aden, la Syrie du Nord, les villes saintes d'Arabie). On lui laissait la Syrie à titre viager, l'Egypte à titre héréditaire : il perdrait la première s'il ne se soumettait dix jours après la notification, la seconde s'il tardait dix jours encore. La sommation était brutale pour lui, l'affront complet pour nous. Palmerston avait visé juste : à travers l'Egypte, il atteignait la France. Il cacha mal sa satisfaction en faisant deux jours après sa communication à notre ambassadeur, Guizot : celui-ci sut

à peine dissimuler son trouble. Thiers lui écrivit qu'il fallait garder le sang-froid. Mais, presque instantanément, tout le monde en Europe l'avait perdu.

Irritation de la France. Idées de revanche. — En France l'émotion fut profonde et la colère publique se déchaîna non contre l'Angleterre seule, mais contre les quatre puissances signataires du traité. C'étaient, en effet, les « quatre » de 1814 et de 1815, les « Alliés », c'est-à-dire les ennemis, les envahisseurs, ceux qui avaient démembré la France impériale et partagé ses dépouilles. « C'est un nouveau traité de Chaumont », déclarait le maréchal Soult, « un Waterloo diplomatique ! » s'écriait Lamartine. Les journaux les plus modérés, *le Temps*, *les Débats* annonçaient que « la France ne supporterait pas cette insolence ». L'idée d'une revanche de 1815, contenue depuis dix ans par la politique pacifique du Gouvernement, reprenait toute sa force. Pendant vingt-cinq ans de paix, comme il arrive souvent, une génération belliqueuse avait grandi, qui n'avait pas souffert des maux de l'invasion, mais qui brûlait d'en effaçer la honte, qui ne connaissait de la guerre que ses glorieux souvenirs et ses trophées. L'occasion était bonne pour reprendre, avec notre rang en Europe, nos frontières naturelles, pour marcher au Rhin. Mais aussitôt, de l'autre côté du Rhin, l'opinion allemande s'agita, le patriotisme germanique, un peu engourdi depuis la « bataille des nations », se réveilla. A notre enthousiasme de 1793 répondit comme un écho le cri de guerre teutonique de 1813. Les deux rives du vieux fleuve retentirent de chants belliqueux. A la chanson de Becker : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand ! » Musset ripostait d'une façon cinglante :

> S'il est à vous, votre Rhin allemand,
> Lavez-y donc votre livrée...

Louis-Philippe et Thiers. — Quelle était, au milieu de ce débordement de passions, l'attitude du Gouvernement ? Il faut distinguer : le roi suivait le mouvement,

le ministère s'efforçait de le diriger. Louis-Philippe était devenu lui-même belliqueux par nécessité et presque par prudence. A résister à l'opinion, il y allait de sa couronne, et il sentait le danger plus peut-être que l'affront : « Les souverains, disait-il, veulent donc que je me mette le bonnet rouge... S'il le faut, je démusellerai le tigre... » Le duc d'Orléans déclarait qu'il « aimait mieux succomber sur le Rhin que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis. »

Quant à Thiers, sa conduite était un mélange curieux d'audace et de prudence. Il refusait de convoquer les Chambres en session extraordinaire, craignant les débats passionnés et les entraînements irrésistibles. Mais il se hâtait en fiévreux préparatifs de guerre, il rappelait les classes disponibles, il créait de nouveaux régiments, augmentait les équipages de la flotte, ouvrait un crédit de 100 millions pour créer l'enceinte fortifiée de Paris. L'historien du Consulat et de l'Empire faisait, pour son compte, des plans de campagne. On le voyait « étendu tout de son long, sur une carte du Rhin ». Mais, quand il apprit que la flotte anglaise se dirigeait vers Beyrouth, il rappela notre escadre en station au Pirée, « parce qu'à certains moments, disait-il, les canons partent tous seuls ». A l'*ultimatum* adressé en juillet à Méhémet-Ali, notre cabinet répondait par la note du 8 octobre (le *casus belli*), déclarant que la France ne souffrirait pas qu'on ôtât l'Egypte à notre protégé: c'était céder sur la Syrie, résister en reculant. Mais, en même temps, par compensation et pour satisfaire par une fière attitude le sentiment national, il demandait au roi d'ouvrir la session des Chambres par un discours belliqueux et de réclamer les fonds nécessaires pour la mobilisation de 300.000 hommes.

Retraite du ministère Thiers. — C'est ici que le roi et le ministre se séparèrent. Au fond, ni l'un ni l'autre ne voulaient la guerre. Mais, pour l'éviter, Louis-Philippe pensait qu'il suffisait de la montrer, Thiers qu'il fallait la préparer. Devant la résolution formelle du roi de ne pas aller plus loin, le cabinet se retira. D'ailleurs, à ce moment, son système politique s'effondrait : il reposait tout

entier sur l'hypothèse d'une résistance énergique de Méhémet-Ali. Et Méhémet-Ali ne résistait pas. Pendant que les Anglais bombardaient Beyrouth (juillet), puis Saint-Jean d'Acre (novembre), il rappelait son armée et abandonnait la Syrie. Dès que Sir Napier parut devant Alexandrie, il fit sa soumission au sultan, se mettant à la discrétion des puissances (décembre 1840).

Guizot. — Fin de la crise (1841). — Ce fut à Guizot qu'échut la liquidation de la politique de Thiers. Il s'en acquitta avec une adresse à laquelle on ne rendit pas alors justice : « Le cabinet du 29 octobre, déclarait Thiers avec amertume, veut la paix : il l'aura ». Et l'opinion était disposée à traduire : la paix à tout prix. C'était plutôt la paix par la force des choses. Guizot avait noué à Londres des relations avec les hommes d'Etat modérés, Aberdeen, Melbourne. Avec leur appui et celui de Metternich, un peu inquiet de la situation, il fit discrètement échec aux projets « casse-cou » de Palmerston. On offrit à Méhémet-Ali des conditions acceptables. Ce ne fut que lorsque l'affaire égyptienne fut réglée par les *quatre*, que la France rentra « dans le concert européen ». La convention des Détroits (1841) termina — aux dépens de la Russie, chose curieuse ! — ce bruyant et stérile épisode de la question d'Orient [1].

Mais les arrangements diplomatiques ne calmèrent pas chez nous le sentiment public. L'autorité royale resta très ébranlée en France, et la situation de la France très fausse en Europe. Notre politique recommença dans des conditions plus difficiles à tourner dans le même cercle, maintien pénible de l'alliance anglaise, et recherche sans grands profits des sympathies autrichiennes.

L'entente cordiale. — Cette nouvelle phase de l'alliance anglaise porte dans l'histoire, le nom, quelque peu ironique, d'« entente cordiale ». Ce fut Aberdeen, ministre des Affaires étrangères d'un nouveau cabinet (1841), qui la baptisa ainsi (*a good cordial understanding*). Sans doute les relations personnelles entre les ministres des deux pays (du

1 Voir le chapitre XXVI.

moins jusqu'au retour de Palmerston aux affaires en 1846) témoignaient d'un sincère désir de maintenir la paix. Ce désir s'affirmait aussi dans les visites que les souverains échangèrent. La reine Victoria vint deux fois à Eu (1843-1845); Louis-Philippe fut reçu à Windsor (1844). Ces entrevues eurent même un caractère marqué d'intimité familiale. Mais, entre les deux pays, les intérêts demeuraient rivaux, les sentiments hostiles. « Le principal obstacle au rapprochement souhaité par les ministres et les souverains était, des deux côtés, une susceptibilité populaire que les derniers événements avaient étrangement surexcitée, et que le sang-froid, l'habileté des diplomates ne pouvaient ni maîtriser, ni endormir. Debout et frémissante, la main sur son drapeau, chacune des deux nations ne songeait qu'à observer et à défier l'autre. L'Angleterre regardait toute complaisance envers sa rivale comme une honteuse duperie, et, aux yeux de la France, toute concession à la cour de Londres était une lâcheté, presque une trahison. » (Debidour.)

C'est ce qui explique la violence des débats parlementaires et des polémiques de presse au sujet d'incidents que l'histoire réduit aujourd'hui à leurs justes proportions. Il semblait que chacun de ces incidents mit en question l'existence des deux pays, quand c'étaient surtout leur amour-propre et leur jalousie qui étaient en jeu.

Le droit de visite (1841-1845). — L'affaire du droit de visite fut précisément une de ces questions que les chancelleries eussent résolues à loisir sans les excitations de la tribune et des journaux. La traite des nègres avait été, on le sait, interdite par le congrès de Vienne, sur l'initiative de l'Angleterre. Une surveillance active était nécessaire pour empêcher l'abominable trafic. Elle fut instituée d'abord en 1831 et 1832 par un arrangement entre la France et l'Angleterre : les deux pays se mettaient d'accord sur les zones de la surveillance et le nombre des croiseurs qui en seraient chargés. L'adhésion des autres nations à ces conventions en rendit bientôt nécessaire le remaniement. Un nouveau traité fut donc signé à Londres

en 1841 : mais, quand il fut soumis à la ratification des Chambres françaises, il y rencontra une vive opposition. L'extension de la zone de visite jusqu'aux ports d'Europe et d'Amérique, et le droit de visite *réciproque* parurent surtout inadmissibles; on craignait les vexations des croiseurs anglais, bien plus nombreux que les nôtres; on voyait, dans cette police maritime, un commencement d'empire des mers. Après de vifs débats, Guizot dut céder à l'opinion et ajourner la ratification (1842). Ce fut alors l'Angleterre qui se jugea offensée et incrimina notre bonne foi. L'affaire resta en suspens jusqu'en 1845. L'accord se fit alors sur les bases suivantes: limitation de la zone de surveillance à l'Afrique occidentale; croiseurs en nombre égal; suppression de la réciprocité.

La guerre du Maroc (1844). — Irritée de notre résistance sur ce terrain, l'Angleterre avait déjà trouvé deux autres sujets de querelle, l'un en Afrique, l'autre en Océanie. Depuis 1830, chacun de nos progrès en Algérie déterminait un mouvement d'irritation chez nos voisins: les Anglais ne sont pas éloignés de penser que tout ce qui n'est pas conquis par eux est conquis sur eux. Le succès de notre campagne contre le Maroc[1], la victoire de Bugeaud sur l'Isly, le bombardement de Tanger par le prince de Joinville (1844), tout cela porta à son comble l'exaspération anglaise. Elle ne fut pas calmée par l'excessif désintéressement du Gouvernement français, qui après la victoire n'imposa au sultan Abder-Rhaman ni cession territoriale, ni indemnité de guerre. L'affaire Pritchard survint sur ces entrefaites.

L'affaire Pritchard (1843-1845). — En 1842, la France avait établi son protectorat sur l'île de Taïti, où régnait la reine Pomaré. Elle subissait l'influence d'un Anglais fort remuant qui cumulait à Papeïti les fonctions d'apothicaire, de missionnaire et de consul. Comme cette influence s'exerçait contre notre protectorat, et que Pomaré avait rompu ses engagements, un brave marin qui com-

1. Voir le chapitre suivant.

mandait là-bas, le contre-amiral Dupetit-Thouars, crut simplifier la question, en proclamant l'annexion. Peu après, un de ses subordonnés fit arrêter Pritchard fort brutalement, et, après quelques jours d'une dure captivité, le fit embarquer à bord d'un vaisseau anglais (1844).

Cela mit le feu aux poudres. On a peine à comprendre, à distance, l'explosion de fureur qui se produisit des deux côtés du détroit. Les incidents de cette nature ne sont pas rares dans les relations des grandes puissances coloniales, et ils se règlent plus ou moins vite à la satisfaction des parties. Aux bruyantes revendications du ministère anglais, notre ministère opposa d'abord tout son sang-froid. Il y avait deux questions : l'atteinte portée aux franchises diplomatiques, et Guizot établit que Pritchard, au moment de l'enlèvement, avait déjà résigné ses fonctions de consul ; puis le tort fait au négociant, notre cabinet offrait une juste indemnité. Mais ce fut en France alors que les colères se déchaînèrent. L'indemnité ne fut votée qu'à une faible majorité, et après des débats d'une extrême violence, où les *pritchardistes* furent dénoncés au mépris public.

Les mariages espagnols (1846). — Les *mariages espagnols* achevèrent de rompre « l'entente cordiale », d'autant plus que Palmerston venait de reprendre les Affaires étrangères. Sur ce terrain d'ailleurs les intérêts des deux pays étaient plus sérieusement engagés. Depuis 1834 la péninsule était le théâtre d'intrigues subtiles et incessantes par lesquelles la France et l'Angleterre essayaient de mettre la main sur le Gouvernement des deux monarchies protégées. Ce duel des deux protectorats à propos des régences, des constitutions, à l'occasion des changements ministériels et des *pronunciamentos*, durait depuis douze ans, sans grands résultats, lorsque la politique française parut en 1846 l'emporter par un coup habile. Il s'agissait du mariage des deux filles de Marie-Christine, la reine Isabelle et l'infante Louise-Fernande. Les prétendants étaient nombreux. Marie-Christine aurait voulu donner sa fille aînée au duc d'Aumale ; Louis-Philippe n'osait accepter

et patronnait le comte de Trapani, un Bourbon de Naples. Metternich rêvait de réconcilier la légitimité avec la Révolution en mariant Isabelle au fils de don Carlos, le comte de Montemolin. L'Angleterre tenait pour un de ces Saxe-Cobourg dont elle avait toute une réserve pour les reines à marier et les trônes à pourvoir : celui-ci, Léopold, avait un frère, Ferdinand, marié à la reine de Portugal, et il était cousin du *prince-consort* Albert. Par lui, Londres aurait gouverné à Lisbonne et à Madrid.

Deux ambassadeurs entreprenants, Bulwer et Bresson, se livrèrent, sur ces combinaisons, à une escrime savante, qui devint acharnée lorsque Palmerston reprit la direction du Foreign-Office (1846). Tout à coup on apprit le succès de deux candidats de la dernière heure : Isabelle allait épouser un Bourbon d'Espagne, son cousin François d'Assise, et sa sœur, le plus jeune fils de Louis-Philippe, le duc de Montpensier. C'était le triomphe du ministère Guizot ; mais ce fut pour l'*entente cordiale* le coup mortel. Vanité des combinaisons diplomatiques ! Qui aurait pu prévoir qu'avant trente ans il n'y aurait plus ni Orléans en France, ni Bourbons en Espagne, et que la vacance du trône espagnol aurait provoqué la plus terrible crise européenne du siècle, la guerre franco-allemande?

Nouveau rapprochement avec l'Autriche. — Cracovie (1846). — Une fois de plus le refroidissement de nos relations avec l'Angleterre nous amenait à rechercher l'amitié autrichienne. Guizot et Metternich, d'ailleurs, éprouvaient un égal devoir de refréner l'esprit révolutionnaire qui se réveillait partout : l'Italie libérale acclamait Pie IX, le pape italien, et triomphait des irrésolutions de Charles-Albert. L'Allemagne pensait et commençait à vouloir ; la Bohême, la Hongrie retentissaient de revendications nationales. En France, la redoutable question de la réforme électorale était posée. L'insurrection se ranimait en Pologne, une guerre civile commençait en Suisse.

Metternich commença par s'adjuger le profit de la future alliance franco-autrichienne. D'accord avec la Russie et la Prusse, il réprima cruellement l'agitation polonaise en

Galicie, puis occupa Cracovie, dernier reste de la Pologne indépendante (1846). Ce fut le dernier acte, un succès en quelque sorte posthume, de la Sainte-Alliance. La France et l'Angleterre, qui ne pouvaient plus compter l'une sur l'autre, ne protestèrent que pour la forme contre cette violation des traités de 1815.

La Suisse : le Sonderbund (1847). — Dans les affaires de Suisse, Metternich et Guizot lièrent partie, mais avec tant de dissimulation et d'atermoiements qu'ils permirent à Palmerston de contre-miner leurs projets et de les faire échouer. Les cantons s'étaient divisés en deux groupes : d'une part, les cantons protestants, radicaux et unitaires, d'autre part sept cantons catholiques, à tendances réactionnaires et séparatistes. Lorsque les premiers prétendirent faire expulser les Jésuites, les seconds formèrent la ligue du Sonderbund et rompirent avec le Gouvernement fédéral (1847). Or, pendant que les cabinets français et autrichien discutaient entre eux sur le prétexte et sur la forme d'une intervention, Palmerston encourageait secrètement le Gouvernement fédéral à résoudre la question par les armes. Le conseil fut entendu. Une armée fédérale, sous le général Dufour, battit les troupes du Sonderbund. L'ordre était rétabli au profit des radicaux; et Guizot et Metternich en étaient encore à exhaler leur mauvaise humeur et à faire « toutes leurs réserves », quand la Révolution de Février éclata.

Telle fut, dans ses traits essentiels, la politique extérieure de la monarchie de Juillet.

SUJETS A TRAITER

L'alliance anglaise, ses vicissitudes.
L'action de la France en Belgique et en Espagne.
Le ministère Thiers et la crise de 1840.
La politique extérieure de la France sous le ministère Guizot.

CHAPITRE XX

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

I. **Les préliminaires.** — La France et les Barbaresques. — L'Algérie en 1830. — L'expédition d'Alger.

II. **La conquête** (1830-1870). — Conquête du littoral (1831-1833). — L'occupation restreinte (1834-1840). — L'occupation étendue (1841-1847). — Bugeaud et Abd-el-Kader. — Conquête de la Kabylie (1850-1857). — Répression des mouvements insurrectionnels.

III. **La colonisation.** — Longs tâtonnements. — L'organisation politique. — Les grands travaux. — Résultats.

Les antécédents. — La conquête de l'Algérie a eu des antécédents déjà anciens. Dès le XVIe siècle, des Marseillais avaient fondé, sur la côte algérienne, des pêcheries de corail au *Bastion de France*, à la Calle (1594) au cap Rosa et plus tard à Collo. A la pêche du corail se joignait le commerce plus fructueux des blés, des laines et des peaux. Louis XIV fit respecter le pavillon français des pirates barbaresques qui infestaient la Méditerranée. Les croisières du chevalier Paul, de Beaufort (1663-1665), de Tourville (1679-1681), les bombardements des ports de la côte par Duquesne (1682-1683) et par d'Estrées (1685) eurent toutes le même succès incomplet, puisque les nids de pirates subsistaient. Tandis que les Anglais et les Hollandais acquittaient aux Algériens un tribut en armes et en munitions et

---

Ouvrages a consulter : De Grammont, *Histoire d'Alger sous la domination turque* (1515-1830). — Maurice Wahl, *l'Algérie*. — *La France aux Colonies* (bibliothèque d'histoire illustrée). — Camille Rousset, *la Conquête d'Alger*. — *L'Algérie de* 1830 *à* 1840. — *La Conquête de l'Algérie* (1841-1857).

les excitaient contre les Français, ceux-ci étaient plus respectés. Louis XIV établit même un régime nouveau par le traité du 25 septembre 1687. Désormais jusqu'en 1792, la France, sans sacrifier aucun des droits que lui conféraient les traités, chercha à ne point transformer en *casus belli* les infractions nombreuses qu'y faisaient les Algériens. Nos consuls à Alger, par leur crédit personnel auprès des deys et par leurs riches présents, réussissaient à aplanir les difficultés et à imposer de plus en plus l'influence française. Mais s'ils avaient un peu plus d'égards pour le pavillon français, les incorrigibles pirates d'Alger n'en recommençaient pas moins leurs méfaits.

Dans un Etat sans industrie, où les deys avaient à payer grassement la milice qui assurait leur puissance, la seule ressource régulière était dans la course et le trafic des esclaves. A Alger, on pratiquait la traite des blancs, sans haine, ni colère. C'était l'industrie nationale. En vain Choiseul fit bombarder Bizerte (1769); en vain O'Reilly chercha à renouveler la tentative de Charles-Quint (1775). Au temps de la Révolution et de l'Empire, les Algériens profitèrent des grandes luttes continentales pour écumer de nouveau la mer. Ils se fiaient sur l'impunité séculaire dont ils n'avaient cessé de jouir. Cependant le Congrès de Vienne s'émut: il chargea l'Angleterre de faire cesser les pirateries. Lord Exmouth, après un furieux bombardement d'Alger, força le dey à signer le traité du 30 août 1816, qui abolissait l'esclavage chrétien et interdisait la course. La Calle fut restituée aux Français en 1817. Le commerce des grains entre Alger et Marseille n'avait jamais cessé.

Etat de l'Algérie en 1830. — La *régence* d'Alger n'avait encore que l'apparence extérieure d'un Etat. Le *dey* d'Alger n'exerçait qu'une autorité purement nominale. Il était élu par l'*Odjak* ou corporation des janissaires. Son autorité était limitée par les privilèges de la *Taïffa*, puissante corporation des capitaines de vaisseaux corsaires. Les *beys* ou gouverneurs, nommés par le dey dans chacune des provinces d'Oran, de Titteri (capitale Médéa) et de Constantine, étaient à peu près indépendants. La population se

composait de plusieurs familles ethnographiques superposées par les conquêtes. Les Kabyles, Berbères ou Maures, indigènes des campagnes et des villes, avaient successivement subi le joug des Arabes, puis des Turcs. Ceux-ci, en très petit nombre prétendaient à la domination. Mais les Arabes ou assimilés, au nombre d'un million et demi, formaient une aristocratie très fière et possédaient la plus grande partie du sol. Les confédérations des villages kabyles et les Berbères des oasis (un million environ), étaient à peu près indépendants. Les *mercantis* Maures ou Juifs dans les villes étaient tenus en médiocre considération, malgré leurs richesses. La rivalité des races se compliquait de rivalités religieuses. Bien que rangés également sous la foi de l'islam, Arabes et Berbères étaient divisés en sectes et confréries souvent hostiles. Les sédentaires du *Tell* étaient en majorité des Kabyles ; les semi-nomades des *hauts plateaux* et les nomades à grands parcours du *Sahara algérien* étaient surtout des Arabes. Ils étaient répartis en tribus, et soumis à des chefs qui recevaient du dey le burnous rouge, comme symbole de leur autorité, avec les titres de *Kaïds*, d'*Aghas*, de *Bachaghas* et de *Khalifats*. Ces chefs avaient, comme richesses, les blés enfouis dans leurs *silos* et leurs innombrables troupeaux ; comme escorte, leur *smala* composée de leur famille, de leurs serviteurs et de leurs clients ; comme armée la brillante et infatigable cavalerie de leurs *goums*. La terre, les paturages, les forêts étaient la propriété commune de la tribu. Les « chefs de grande tente » vivaient comme les patriarches, leur ancêtres. L'Algérie était un pays sans unité, comme un corps invertébré.

Le conflit. — Nulle nation n'avait entretenu des relations plus étroites que la France avec l'Algérie et n'avait plus d'intérêt à y faire cesser l'anarchie et la piraterie. Une difficulté commerciale fut le prétexte de la conquête. Deux Juifs d'Alger réclamaient à la France une somme de sept millions pour solde d'une fourniture de blés livrés sous le Directoire. Le gouvernement français avait retenu deux millions et demi pour désintéresser les créanciers français des vendeurs. Le dey d'Alger, Husseïn, qui devait toucher

une forte part du bénéfice, exigea le paiement de toute la somme sans vouloir attendre la décision des tribunaux français. Dans son audience solennelle du 28 avril 1827, il frappa de son éventail et chassa de sa présence le consul français Deval. Les comptoirs français furent pillés et détruits. Une escadre française vint bloquer les ports algériens ; un dernier essai de conciliation échoua : le contre-amiral La Bretonnière, chargé d'un ultimatum suprême, n'échappa qu'avec peine au feu des batteries des forts d'Alger. L'honneur national était engagé. En vain l'Angleterre sembla vouloir s'opposer à une intervention française : des notes diplomatiques, assez aigres, furent échangées. Le ministère anglais alla jusqu'à menacer la France de la guerre, si un débarquement était opéré sur la côte d'Afrique : « Dites à votre gouvernement, répondit le prince de Polignac à l'ambassadeur d'Angleterre, que vous m'avez présenté votre note et que je ne l'ai pas lue. » Charles X avait confiance dans l'alliance russe. Il ne lui déplaisait pas d'entreprendre une sorte de croisade, sur la terre où était mort saint Louis. Il espérait aussi que les succès de ses armes lui donneraient plus de force pour accomplir son coup d'Etat contre la Charte. La guerre fut résolue.

L'expédition d'Alger (1830). — Déjà en 1827, le duc de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre dans le cabinet Villèle, avait dressé un plan d'invasion qui fut utilisé. Mais les difficultés étaient grandes. L'amiral Roussin déclarait qu'on ne pourrait débarquer ; le vice-amiral Duperré accepta cependant le commandement de la flotte. Marmont se proposait pour diriger l'armée ; Bourmont lui fut préféré à cause de son attitude en 1815. Ce choix fit le plus mauvais effet. La presse libérale prétendait que l'armée victorieuse deviendrait un instrument de réaction violente. 36.000 fantassins, 4.000 cavaliers, 113 canons furent embarqués sur une centaine de bâtiments de guerre, dont 11 vaisseaux de ligne et 30 frégates ou corvettes. Cette belle escadre appareilla de Toulon le 25 mai ; forcée par la tempête de relâcher aux Baléares, elle ne toucha que le 13 juin à la baie de Sidi Ferruch, à 20 kilomètres ouest d'Alger, où le

débarquement eut lieu sans difficulté. L'armée d'Husseïn, forte de 45.000 hommes, s'était retranchée sur le plateau de Staouëli; nos troupes s'y installèrent à la suite d'un vif engagement (9 juin). Enfin Bourmont, ayant reçu son artillerie de siège, bombarda vigoureusement le *Fort de l'Empereur*, situé, d'après la tradition, sur l'emplacement même où Charles-Quint avait fait dresser sa tente : les défenseurs du fort le firent sauter. C'était la clé d'Alger. Husseïn offrit de capituler. Bourmont exigea la reddition d'Alger en promettant aux habitants le respect de leur vie, de leurs biens, de leurs lois et de leur religion. Le dey eut la liberté de se retirer avec sa famille, son trésor personnel et sa garde, dans l'exil qu'il choisirait. Le 5 juillet 1830, les Français prirent possession d'Alger. Husseïn s'embarqua pour Livourne. Le trésor de la régence, évalué à 48 millions, paya les frais de la guerre. La campagne avait duré moins d'un mois (13 juin-5 juillet 1830).

Difficultés et hésitations. — L'occupation d'Alger était un legs embarrassant de la Restauration à la monarchie de Juillet. Il était difficile de s'y maintenir sans s'entourer d'une zone de protection. Il fallait occuper les ports pour extirper la piraterie, il faudrait ensuite repousser les attaques, et dompter les résistances en soumettant le pays de proche en proche. C'est la nécessité qui s'impose partout où des conquérants civilisés sont en contact avec une race de vaincus à demi barbares. Le fanatisme religieux excitait la haine contre les Français : le pays divisé du nord au sud en *compartiments* par les chaînes parallèles de l'Atlas n'avait aucun centre religieux ou politique dont la soumission entraînât la paix. Louis-Philippe avait peur de déplaire à l'Angleterre par un trop grand développement de forces navales et militaires, par une conquête trop étendue d'un littoral méditerranéen. Les Chambres visaient à l'économie et furent plus d'une fois tentées de voter l'évacuation. Mais l'opinion avait un instinct plus net de l'honneur national. La force des choses s'imposa. Louis-Philippe se vit contraint, pour la défense du drapeau, d'étendre toujours plus loin la conquête. Elle fut lente et coûteuse parce qu'on agit sans

plan arrêté, avec des effectifs insuffisants sous des chefs sans cesse renouvelés ; il y en eut neuf dans les dix premières années. La plupart comprenaient la nécessité de la guerre, mais ils préféraient faire leur cour en recherchant la paix. La résistance, ordinairement peu prolongée, des indigènes se renouvelait incessamment. On employa les trois premières années à la *conquête du littoral* avec l'établissement d'une sorte de suzeraineté sur les beys et chefs indigènes (1830-1833) ; puis l'on se résigna à l'*occupation restreinte* jusqu'aux limites méridionales du Tell (1834-1840) ; enfin l'on comprit la nécessité de l'*occupation étendue* (1841-1848). Ainsi, par une sorte de fatalité qui ne cessa d'agir, la conquête de l'Algérie devint le roman guerrier d'un règne tout pacifique. Mais si elle parut à une France affamée d'économies, une coûteuse prodigalité, elle devait être le commencement de notre renaissance coloniale, et pour l'avenir « une bonne fortune », suivant le mot de Prévost-Paradol.

Les premiers chefs. Conquête du littoral. — Bourmont avait été remplacé par Clauzel dont l'activité effraya et qui ne fit que passer (septembre 1830 — février 1831) : puis vinrent successivement Berthezène, brave soldat, mais chef maladroit et indécis (février — décembre 1831), le duc de Rovigo, ancien chef de la police impériale, qui se conduisit un peu trop *à la turque*, multipliant les razzias et les exécutions sommaires (janvier 1832 — mars 1833) et le général Voirol, qui tenta un premier essai de colonisation (avril 1833 — septembre 1834). Des courses fréquentes eurent lieu dans la Métidja, à Koléa, à Blida, à Médéa ; c'étaient des promenades militaires sans cesse à recommencer. Clauzel fit occuper Oran, Mers-el-Kébir et Bône et reconnut des princes tunisiens comme beys à Constantine et à Oran sous la suzeraineté de la France. Mais on lui reprocha d'avoir outrepassé ses pouvoirs : l'armée d'Afrique fut réduite à un effectif dérisoire. Berthezène eut grand'peine à défendre Alger contre la dangereuse insurrection de la Métidja. Le duc de Rovigo fit réoccuper Bône (1832) et le général Trézel s'empara de Bougie (1833), où il fallut se défendre longtemps contre les

attaques acharnées des Kabyles. A l'ouest, les généraux Boyer et Desmichels agissaient en maîtres indépendants sans en référer à leur chef d'Alger; Boyer réussit à débarrasser Tlemcen, Mascara et Médéa des chefs venus du Maroc; Desmichels s'établit à Arzeu et à Mostaganem (1833).

Les troupes nouvelles. — Déjà un premier essai d'organisation avait été tenté : l'ordonnance du 1er décembre 1831 avait établi, à côté du commandant en chef, un conseil d'administration où siégeaient, sous sa présidence, un intendant civil, le commandant de la station navale et l'inspecteur général des finances. Des troupes légères, où l'on enrôlait en grand nombre des indigènes, furent créées pour donner plus de mobilité à notre action militaire : les chasseurs *d'Afrique*, montés sur de rapides chevaux arabes, et les *zouaves* qui tirèrent leur nom de la belliqueuse tribu du zouaoua, et qui eurent pour premiers chefs le fier Duvivier et l'ardent La Moricière, partagèrent avec la légion étrangère, les *zéphyrs* et les compagnies de discipline les postes les plus périlleux et l'honneur des coups de main les plus hardis. Les chefs français cherchaient à parer avec tous les éléments possibles à l'insuffisance des troupes régulières. La Moricière, qui, a titre de Saint-Simonien, avait la plus grande foi dans la colonisation, organisa le premier *bureau arabe* (1833). Les bureaux arabes étaient chargés de tous les rapports administratifs avec les indigènes. Rovigo établit des camps retranchés et des blockhaus autour des places que l'on voulait garder. Voirol fit assécher les marais et commencer des routes dans la Métidja. Ces mesures étaient toutes conçues en vue d'une occupation définitive du littoral.

Les résistances. Abd-el-Kader (1807-1883). — Cependant la résistance des Arabes s'organisait. Dans l'ouest, le marabout Mahi-Eddin prêchait la guerre sainte contre les infidèles. Son troisième fils, Abd-el-Kader, en fut l'apôtre le plus ardent et le chef le plus redouté. C'était, en effet, un saint et un guerrier. Né en 1807, sanctifié par un pèlerinage à la Mecque, initié par son maître Ahmed-ben-Tahar à toutes les subtilités de la casuistique du Coran et à la lecture des poètes, nul ne prêchait avec plus de feu et ne savait mieux

interpréter dans l'intérêt de sa cause les versets du Livre sacré. Mais aussi, malgré sa petite taille et ses fines attaches, nul n'était plus hardi cavalier, plus adroit et plus souple à tous les exercices du corps, plus dur aux privations et à la fatigue. C'était le type accompli de l'Arabe de grande race et du prophète guerrier. Calculateur et ambitieux, rusé autant que brave, il se posa en champion de l'islamisme et de l'indépendance des Arabes. De Mascara, sa patrie et son quartier général, il ne cessa d'armer des bandes qui se reformaient dès qu'elles étaient dissoutes. Trop dédaigné au temps de sa résistance, il fut, au contraire, trop exalté après sa défaite. Il fallut pour l'abattre quinze années d'efforts incessants de nos plus belles armées et de nos meilleurs généraux (1832-1847).



Abd-el-Kader.

Le traité Desmichels (1834). — Repoussé d'abord autour d'Arzeu et de Mostaganem, il força bientôt les Français à évacuer toute la plaine de la Macta ; il se fit proclamer bey de Tlemcen, nomma des cheiks et des caïds et obtint, au bout de peu de temps, un immense prestige. Sans en référer à Voirol qui exerçait le commandement suprême à Alger, Desmichels négocia avec Abd-el-Kader un traité désavantageux (26 février 1834). La France ne gardait plus dans l'ouest qu'Oran, Mostaganem et Arzeu. Elle reconnaissait l'autorité de l'émir dans toute la région de l'ouest : il aurait ses consuls dans les ports français d'Algérie comme la France aurait le sien à Mascara. Il n'était imposé à Abd-el-Kader ni tribut, ni hommage, ni restriction pour le commerce des armes : nul Français ne pouvait voyager à l'inté-

rieur sans l'autorisation des consuls de l'émir. Desmichels n'avait pas attendu les instructions du Ministère, qui lui enjoignaient d'exiger de l'émir l'hommage et le tribut. Il ne signifia le traité à Voirol que quinze jours après la signature. Il eut même l'imprudence de revêtir de son sceau, ce qui lui donnait un caractère incontestable d'authenticité, l'exemplaire arabe du traité, sans se douter que cette version était très différente du texte français. L'émir, d'après ce texte arabe, se réservait la faculté d'acheter des armes où il voudrait, d'exercer le monopole du commerce à Arzeu, de le restreindre à Oran et à Mostaganem aux stricts besoins des habitants et de maintenir les Musulmans qui viendraient s'établir à Alger sous l'autorité de leurs chefs musulmans. Malgré ce manque de foi, Desmichels s'entêta à considérer Abd-el-Kader comme sa créature et lui prêta assistance contre les chefs rivaux qui refusaient de reconnaître son autorité. A Paris on réclamait la paix à tout prix. Le roi ratifia le traité.

Création du Gouvernement général. La Macta (1835). — Cependant, une commission d'enquête avait longuement visité l'Algérie et, malgré l'opposition des économistes qui en faisaient partie, se prononçait en faveur du maintien de la conquête. L'abandon eût été une honte nationale. L'ordonnance du 22 juillet 1834 établit un *Gouvernement général des possessions françaises de l'Afrique du Nord.* Ce fut, selon le mot de M. Rousset, « une étape nouvelle entre une indécision de quatre ans et une indécision qui devait durer six ans encore ». Le mauvais choix de plusieurs chefs, les rivalités et l'indiscipline de leurs subordonnés, l'insuffisance des ressources, les mesquines tracasseries des Chambres, qui auraient voté l'abandon si elles n'avaient pas été retenues par la peur de déplaire aux électeurs, furent autant de causes qui paralysèrent longtemps les progrès de l'occupation restreinte. Le premier gouverneur général fut le comte Drouet d'Erlon, un héros de Waterloo, mais un héros vieilli, qui, à l'âge de soixante-dix ans, manquait de l'énergie nécessaire. Il montra pour Abd-el-Kader une déférence exagérée, l'aida à sou-

mettre les chefs indigènes qui refusaient encore de le reconnaître, espérant obtenir de lui la reconnaissance de la suzeraineté de la France et la délimitation de sa sphère d'influence. Mais Abd-el-Kader passa le Chélif, vint camper devant Miliana et revendiqua pour lui tout le pays jusqu'à Médéa. Le général Trézel, successeur de Desmichels, eut honte d'une condescendance si impolitique. Pour arrêter Abd-el-Kader, il se porta d'Oran vers la Macta ; mais il fut forcé de ramener, dans le plus grand désordre, ses fantassins à Arzeu, ses cavaliers à Oran. Ce fut la désastreuse *retraite de la Macta*, qui nous coûta 500 hommes et porta une atteinte grave à notre prestige. Trézel, qui avait l'âme haute, revendiqua fièrement la défaite en rendant justice à tous ses subordonnés. Mais Drouet d'Erlon le calomnia et le fit rappeler comme il fit rappeler l'énergique Duvivier qui avait cependant su se maintenir à Bougie (1834-1835).

Clauzel. Echec de Constantine (1836). — Drouet d'Erlon était manifestement au-dessous de sa mission. On lui donna pour successeur le maréchal Clauzel qui avait laissé de bons souvenirs et à qui l'on ne pouvait reprocher que son excès de confiance. La présence du duc d'Orléans, admis à servir, comme volontaire, à ses côtés, rehaussait encore le prestige du nouveau chef. Le nouveau gouverneur général avait deux ennemis à réduire à l'ouest et à l'est, un homme et une ville, Ald-el-Kader et Constantine.

Clauzel voulut d'abord prendre la revanche de la Macta : il se porta d'Oran sur l'Habra, et avec le duc d'Orléans et son état-major, il piqua sur Mascara que l'émir venait d'abandonner, qu'il laissa piller et fit démanteler. Mais pendant la retraite sur Mostaganem, le froid, les pluies, les incessantes attaques des Arabes éprouvèrent péniblement nos vaillantes troupes. La *mascarade* avait malheureusement fini en queue de poisson. Abd-el-Kader était diminué, non abattu.

Clauzel voulait avoir Tlemcen pour se garantir contre les attaques du Maroc et Constantine, contre les attaques de Tunis. A Tlemcen, il se contenta d'occuper la ville pendant quatre

jours et d'exiger une contribution, peut-être exagérée. Il força encore la *tœnia* de Mouzaïa et vint occuper Médéa. Mais l'expédition de Constantine était une opération d'une plus haute portée. Guizot, tout en se montrant partisan du maintien des Français en Algérie, demandait à la Chambre de contenir les impatiences militaires. Molé, le nouveau président du Conseil, autorisa la marche sur Constantine, mais sans envoyer les renforts qu'avait promis le précédent cabinet. En réunissant toutes les forces disponibles, Clauzel ne put mettre sur pied que 7.400 Français, 1.350 indigènes et 2.274 chevaux. Mais l'artillerie était très insuffisante. L'armée eut à lutter contre les éléments déchaînés, pluies effroyables qui détrempaient la terre et grossissaient les torrents, neige qui roidissait les membres. Ils vinrent se heurter, avec des moyens insuffisants d'attaque, contre une place que la nature rendait presque inaccessible, qui était bien fortifiée, et défendue avec acharnement par les réguliers du bey Ahmed et de son lieutenant Ben-Aïssa. Après trois jours d'attaques furieuses, il fallut reprendre le chemin de Guelma. Clauzel dirigea la retraite avec beaucoup de sang-froid. Duvivier, Changarnier la couvrirent avec une superbe valeur. 700 hommes avaient été tués, blessés ou gelés ; plus de 300 malades réclamaient leur place à l'hôpital. Clauzel fut rappelé.

Traité de la Tafna (1837). — On lui donna deux successeurs, deux gouverneurs : Bugeaud à Oran, Damrémont à Alger. Sans doute celui-ci avait le titre de gouverneur général ; mais l'autre avait un commandement presque indépendant. C'était un dualisme dangereux. Bugeaud qui avait longtemps plaidé l'abandon de l'Algérie, qui avait, comme député, placé la Chambre dans l'alternative de la paix ou de la guerre, mais avec l'envoi de 45.000 hommes, si elle choisissait la guerre, usa de son droit de traiter. Le traité de la Tafna (30 mai 1837) laissait à la France Oran, Arzeu, Mostaganem et Mazagran avec leur banlieue, ainsi qu'Alger avec le Sahel et la Métidja. L'autorité de l'émir était reconnue dans tout le reste des provinces d'Oran et d'Alger et dans tout le Titteri. Abd-el-Kader déclarait

« savoir que le Sultan est grand ». C'est ce que Bugeaud appelait une reconnaissance de la suzeraineté de la France. Tlemcen fut remis à l'émir : dans une entrevue sollicitée par Bugeaud, Abd-el-Kader eut soin de faire attendre au rendez-vous le chef français, de rester assis, tandis que Bugeaud s'était levé pour prendre congé. Il est vrai, que Bugeaud le saisit brusquement par le poignet et le força de se dresser. Mais l'émir avait suffisamment affiché aux yeux des Arabes sa supériorité sur les Français. « Ce traité, disait le député Mauguin, équivaut à l'abandon complet de l'Algérie. » Cette paix boiteuse, assez bien accueillie par l'opinion, surtout en Algérie, parce que c'était la paix, ne pouvait satisfaire ni la Chambre, ni les ministres, ni le roi, ni même Bugeaud. Le vague où était laissée la limite de la domination d'Abd-el-Kader devait amener une prompte rupture.

Prise de Constantine (1837). — Le général Damrémont faillit se voir enlever la gloire de venger notre premier échec devant Constantine. Le duc d'Orléans réclamait avec insistance l'honneur d'y conduire nos troupes. Il ne pouvait exercer que le commandement en chef. Mais au dernier moment, il se désista, sur les instances de sa famille, en faveur du duc de Nemours, qui avait fait partie de l'expédition de 1836 et qui, n'étant pas l'héritier présomptif, pouvait servir comme subordonné [1]. Le minis-

1. Voici un extrait d'une très belle lettre du duc d'Orléans, à propos de cette affaire : « L'affaire de mon commandement a rencontré la plus vive opposition. La sûreté du roi, l'incertitude de la guerre, le peu d'importance d'Achmet-Bey, la gravité possible de mon absence de France, dans de certains moments, et surtout enfin les risques que courraient ma santé, toutes ces raisons m'ont été objectées avec beaucoup de chaleur et de persistance. De mon côté, j'ai fait valoir l'importance d'avoir fait exercer à l'héritier du trône un commandement en chef et un commandement de guerre; j'ai exposé quelle était ma position, obligé que j'étais, dans un temps, où le travail est la loi commune, de faire ma carrière à la sueur de mon front, n'ayant ni la tribune, ni la presse, ni aucune autre occasion possible, que mes devoirs militaires pour me faire connaître à la France ; j'ai représenté que je devais saisir aux cheveux toute occasion de prendre sur l'armée un ascendant, que l'on ne pouvait prendre aujourd'hui que par le commandement exercé pendant la guerre... J'ai exposé au roi qu'il avait refait, depuis sept ans, l'état de roi ; que moi, je devais, pour moi et mes frères, refaire

tère Molé eût préféré la paix avec le bey Ahmed. Comme celui-ci refusa les conditions offertes, il fallut faire la guerre ; mais cette fois on la fit avec tous les éléments du succès.

La place de Constantine, l'ancienne Cirtha de Jugurtha, est bâtie sur un bloc de rochers, qu'entoure de trois côtés un ravin qui atteint jusqu'à 200 mètres de profondeur ; elle ne se rattache au plateau environnant que par l'isthme que dominent les hauteurs du Condiat-Aty, et par le vieux pont romain d'El-Kantara, qui rejoint la butte de Mansourah. Des murailles crénelées, couronnées d'un chemin de ronde, armées de batteries casematées, et recouvertes de talus escarpés, complétaient la défense de la place : la Kasba et la caserne des janissaires en étaient les deux réduits fortifiés. Le bey Ahmed, avec sa cavalerie, défendait les abords de sa capitale : Ben-Aïssa commandait à l'intérieur. Damrémont disposait de 9.000 hommes dont 1.500 cavaliers avec une artillerie formidable que dirigeait le général Valée, « le premier artilleur de l'Europe ». Le duc de Nemours, les généraux Trézel et Perrégaux, les colonels Combe, Duvivier, Lamoricière étaient les chefs les plus renommés de ces belles troupes. Une pluie battante qui ne cessa pas pendant cinquante-six heures faillit amener un nouvel échec. Cependant, après trois jours de bombardement, l'artillerie fit brèche. Lamoricière se lança le premier à l'assaut[1]. Après deux heures de lutte acharnée

l'état de prince ; qu'il n'y avait aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'était de faire en tout plus que les autres ; ...que, pour fonder une dynastie, il faut que chacun y contribue, depuis mon frère Aumale, qui apporte, pour son écot, un prix d'écolier (au concours général), jusqu'à l'héritier du trône, qui doit, dans les rangs de l'armée, se faire lui-même la première position après celle du roi. » (Cité par Rousset.) Les ministres se rendirent à l'insistance du duc d'Orléans. Sa famille avait peur pour lui des risques de la guerre et du climat de l'Algérie. Le duc d'Orléans n'aurait probablement pas tenu compte de ces appréhensions. Mais son frère, le duc de Nemours, le supplia de lui permettre de reparaître en vainqueur à Constantine, d'où il avait dû faire retraite l'année précédente. Le duc d'Orléans se laissa fléchir par son frère, et lui permit généreusement de prendre sa place.

1. Voici, à ce propos, le dialogue, digne des héros de Plutarque, qui fut échangé la veille de l'assaut, entre le général Valée et Lamoricière : « Colonel, êtes-vous bien sûr que toute votre colonne fera le trajet

pour enlever les barricades et les premières maisons, la place se rendit. Damrémont, Perrégaux, Combe avaient été frappés à mort (13 octobre 1837). Valée prit le commandement, laissa 2.500 hommes de garnison dans Constantine et ramena ses troupes victorieuses à Bône. Il fut nommé maréchal de France et gouverneur général de l'Algérie. Il consolida sa conquête en créant le poste de Philippeville, avec une route qui reliait directement Constantine à la mer, en occupant Djigelli et Sétif. Le duc d'Orléans, vint faire un voyage triomphal en Algérie, à Oran, à Alger, à Bône, à Constantine, puis de Constantine à Alger par Sétif, en forçant le redoutable passage des portes de fer des Bibans (1839). La domination de la France dans la partie orientale du Tell était définitivement assise.

Cette soumission laissait libre les 50.000 hommes qui formaient à ce moment le contingent de l'armée d'Afrique. L'heure était venue de les employer contre Abd-el-Kader. Celui-ci s'était refusé à aucune modification du traité de la Tafna; il n'avait même pas consenti à fixer les limites restées indécises dans la province d'Alger. A la nouvelle de l'expédition des Bibans : « Louanges à Dieu, s'écria-t-il,

de la batterie à la brèche, sans tirailler et sans s'arrêter? — Oui, mon général ; pas un homme ne s'arrêtera, pas un coup de fusil ne sera tiré. — Combien pensez-vous que vous perdrez d'hommes dans le trajet? — La colonne sera forte de 450 hommes. J'ai calculé qu'il ne se tirait pas en avant de la brèche plus de 400 coups de fusil par minute; le quinzième au plus des coups pourront porter; je ne perdrai pas plus de 25 à 30 hommes. — Une fois sur la brèche, avez-vous calculé quelles seront vos pertes? — Cela dépendra des obstacles que nous rencontrerons. L'assiégé aura, dans ce moment-là, un grand avantage sur nous: la moitié de la colonne sera vraisemblablement détruite. — Pensez-vous que cette moitié étant détruite, l'autre ne fléchira pas? — Mon général, les trois quarts seraient-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne sera pas tombée pénétrera dans la place et saura s'y maintenir. — C'est bien, colonel; faites comprendre à vos officiers que demain, si nous ne sommes pas maîtres de la ville à dix heures, à midi nous sommes en retraite. — Mon général, demain, à dix heures, nous serons maîtres de la ville, ou morts. La retraite est impossible; la première colonne d'assaut du moins n'en sera pas. » La Moricière tint parole : la plupart de ses officiers furent frappés à mort dans l'horrible combat de rues qui suivit l'assaut; lui-même, le visage et les mains tatoués par la poudre, le visage tuméfié, il n'échappa que par miracle. (C. Rousset.)

l'infidèle s'est chargé de rompre la paix ; montrons-lui que

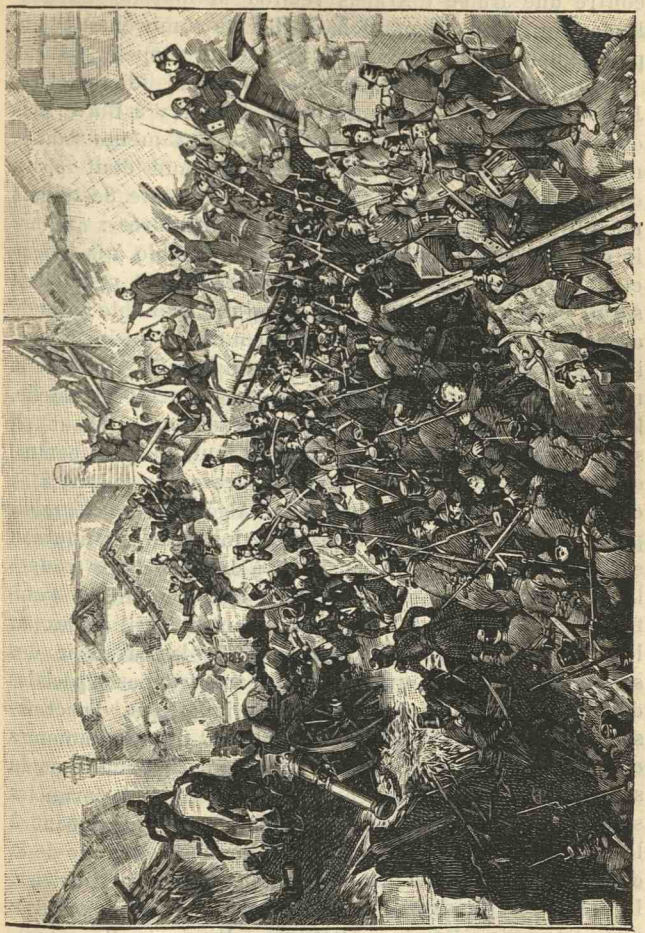

Prise de Constantine.

nous ne craignons pas la guerre. » Il attaqua Blida, et promena dans toute la Métidja, déjà couverte de cultures,

les massacres et l'incendie. La belle défense de Mazagran contre une armée d'Arabes retarda la marche d'Abd-el-Kader sur Alger. Le maréchal Valée ne comprenait que la petite guerre défensive et régulière. Il fut rappelé.

Bugeaud (1784-1849). — Bugeaud le remplaça. Jusque-là, geôlier de la duchesse de Berry à Blaye, puis dans l'affaire de la rue Transnonain, et même dans la négociation du traité de la Tafna, Bugeaud était apparu comme l'homme à tout faire de la monarchie de Juillet; mais il possédait de grandes qualités militaires : « Allure imposante, vigueur physique, santé invincible à la fatigue et à la vieillesse. Brave et réfléchi, résolu et prudent, il savait combiner et agir. Doué d'une remarquable aptitude aux choses de la guerre, plein de confiance en lui-même, il n'était pas de ceux auxquels en impose l'autorité de la routine : son bon sens, aidé de son expérience personnelle, lui paraissait supérieur à toutes les traditions » (Wahl). Il s'était distingué comme agronome autant que comme officier : son programme était de travailler autant à la colonisation qu'à la soumission de l'Algérie : *ense et aratro*, par le glaive et par la charrue. Il inaugura un nouveau système de guerre, qui consistait à donner à nos troupes la mobilité de leurs adversaires. L'allégement de l'uniforme et de la charge, le remplacement du fusil à silex par le fusil à percussion, l'adjonction de la cavalerie des spahis et des tirailleurs indigènes aux troupes spéciales déjà formées, l'emploi des *goums* indigènes, l'accroissement continu des effectifs qui montèrent de 54.000 hommes en 1839, à 107.000 en 1847, furent autant de conditions du succès. Très brave, très actif, aussi populaire parmi les soldats dont il augmentait le bien-être, qu'exigeant à l'égard des officiers, qu'il forçait à donner l'exemple de la discipline, il fut servi par des lieutenants d'élite, Duvivier, La Moricière, Changarnier, Cavaignac, Bedeau, plus tard le duc d'Aumale, Randon, Pélissier, Bosquet, Canrobert. Bugeaud eut carte blanche; les hésitations cessèrent, la nécessité de *l'occupation étendue* fut enfin comprise : la colonisation devait marcher de pair avec la conquête.

C'est Bugeaud qui a réellement fait de l'Algérie une terre française (1841-1847).

L'occupation étendue (1841-1847). La Smala (1843). — Tout d'abord Bugeaud cerne de ses colonnes mobiles tout le pays occupé par l'émir. Il lui enlève Tadgempt, Mascara et Tlemcen qui deviennent pour les Français autant de centres d'attaques. Il détruit ses places fortifiées de Boghar, de Saïda, de Sebdou. Il soumet les indomptables pillards de la Métidja, les Hadjoutes et les tribus de la Mouzaïa. Il razzie et force à demander *l'aman*, les Djafras, les Hachems, la propre tribu de l'émir, les Flittas et la plupart des montagnards de l'Ouarnsénis. Comme Abd-el-Kader y provoque de nouveaux soulèvements, des postes fortifiés sont créés à Tiaret, à Teniet-El-Haad et à Orléansville pour en bloquer les issues.

Dans un *raid* audacieux, à la tête de ses 600 cavaliers, sans attendre son infanterie, malgré les objurgations de son état-major, le duc d'Aumale, aidé du brave Yousouf, enlève la *Smala* d'Abd-el-Kader. Le vainqueur ramène triomphalement de Taguin 15.000 captifs, 50.000 têtes de bétail, la tente, les drapeaux, les trésors et la famille d'Abd-el-Kader (15 mai 1843). Le duc d'Aumale occupe même Batna et Biskra. L'Aurès est cerné de postes français. Bugeaud s'empare encore de Dellys et chasse de toute la Kabylie les chefs alliés d'Abd-el-Kader (1844).

Bataille d'Isly (1844). Traité de Tanger. — Tandis que Bugeaud recevait le bâton bien gagné de maréchal, Abd-el-Kader était réduit à s'enfuir dans le Maroc pour implorer le secours du sultan Abd-er-Rhaman [1]. Les Français avaient construit sur la frontière du Maroc le poste de Lalla-Marnia. Le caïd d'Oudjda vint y attaquer La Moricière; et, quand Bedeau se présenta au camp du caïd pour traiter, il fut accueilli par une grêle de balles. Bugeaud accourut et commença par mettre à la raison le caïd

1. La conquête française présente de singulières analogies avec la conquête romaine. Jugurtha, l'insolent et implacable ennemi de Rome, avait lui aussi cherché un refuge, après la prise de Cirtha (Constantine), chez Bocchus, roi de Maurétanie (Maroc).

d'Oudjda, tandis que le prince de Joinville bombardait Tanger et Mogador. Les Marocains, au nombre de 45.000 cavaliers, avec 2.000 fantassins seulement et 11 canons vinrent prendre position sur les bords de l'Isly. Bugeaud avait seulement 8.400 fantassins, 1.800 cavaliers et 16 canons. Cependant, il se montrait plein de confiance. « Je voudrais, disait-il à ses officiers la veille de la bataille, que le nombre des cavaliers ennemis fût double, fût triple; car plus il y en aura, plus grand sera le désordre. Moi, j'ai une armée; lui n'a qu'une cohue. » Il forma son armée en « groin de porc ». Ce formidable triangle s'enfonça dans les masses de la cavalerie marocaine, la rejeta en désordre par ses feux de salve et perça jusqu'au quartier du fils du sultan. Ce fut le signal de la débandade. L'artillerie, les drapeaux, les chaînes, destinées par les Marocains aux prisonniers qu'ils comptaient faire, devinrent autant de trophées de victoire. La bataille d'Isly avait duré cinq heures et ne coûtait aux Français que 27 morts et une centaine de blessés (13 août 1844).

Les Arabes, à la suite de cette victoire, surnommèrent Bugeaud *el-Kébir*, le grand. Malheureusement le traité de Tanger ne consacra pas les avantages qu'on était en droit d'attendre d'une si belle victoire. Par un excès de ménagement à l'égard de l'Angleterre, sous prétexte que la France était assez riche pour payer sa gloire, on n'imposa au sultan du Maroc aucune indemnité de guerre : il ne fut même pas sommé d'expulser Abd-el-Kader qui attendit sur les confins de l'Algérie l'occasion de rentrer en scène. Enfin le général de la Rue, chargé d'établir la délimitation entre l'Algérie et le Maroc, suivit le tracé de la domination turque, en laissant au Maroc la précieuse oasis de Figuig, la tête de route du Touat. Tout l'avantage de la bataille d'Isly se réduisait donc à l'effet moral produit sur les Arabes.

Abd-el-Kader, qui avait assisté du haut d'une éminence à la bataille d'Isly, sans pouvoir y prendre part, lança ses émissaires dans tout l'ouest algérien et dans la Kabylie pour prêcher partout la guerre sainte. Le Dahra se souleva à la voix de Bou-Maza, « l'homme à la chèvre ». Mais

le colonel Pélissier le mit en fuite et enfuma dans les grottes de la montagne 500 de ses partisans. Abd-el-Kader vengea cette cruelle exécution en anéantissant près de Sidi-Brahim un détachement de 350 chasseurs à pied et en capturant dans un hôpital près d'Aïn-Temouchent 200 soldats français qui furent froidement massacrés par représailles. Sebdou et Saïda tombèrent entre ses mains, tandis que les Kabyles du Sebaou et de l'Ysser se soulevaient. Mais l'émir fut cerné par dix-huit colonnes mobiles qui lui fermaient toutes les issues de Mascara au Sebaou et de l'Ysser jusqu'au djebel-Amour. A deux reprises il s'échappa encore ; la seconde fois, il gagna le Maroc par l'oasis de Figuig. La soumission du fanatique Bou-Maza, la création des postes de Nemours et d'Aumale marquaient de nouveaux progrès. Mais Bugeaud aurait voulu pouvoir poursuivre Abd-el-Kader jusque sur le territoire du Maroc et conquérir le pays des Kabyles, tribu par tribu. Il vint en conférer avec le roi qui n'osa pas adopter ses vues. Bugeaud demanda qu'on lui donnât un successeur.

Le duc d'Aumale. Soumission d'Abd-el-Kader (1847). — Le duc d'Aumale fut nommé gouverneur général de l'Algérie. C'était le moment où le sultan Abd-er-Rhaman, qui commençait à redouter pour lui-même l'influence politique et religieuse d'Abd-el-Kader, venait de le frapper d'une sorte d'excommunication religieuse et le sommait de quitter ses États. Abd-el-Kader offrit de se rendre au duc d'Aumale, aux généraux Cavaignac et La Moricière. Chassé du Maroc, il espérait bien encore échapper. Mais, acculé près de Sidi-Brahim, traqué comme un lion, après un dernier combat où 40.000 Marocains mirent en déroute ses 3.000 guerriers, où il eut trois chevaux tués sous lui et son burnous criblé de balles, il demanda l'*aman* à condition qu'il serait transporté à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. La Moricière crut devoir accepter ces conditions : l'émir entouré de sa famille se rendit au duc d'Aumale. Il fut interné au fort de la Malgue, près Toulon, et plus tard aux châteaux de Pau et d'Amboise (janvier 1847). C'est seulement

en 1852 que le prince Louis-Napoléon le mit en liberté[1]. Quelques semaines après cette glorieuse capture, le duc d'Aumale apprenait la Révolution de Février, la proscription de toute sa famille et son remplacement par le général Cavaignac. Il écarta toute idée de résistance et de guerre civile et quitta l'Algérie, le 3 mars, avec son frère Joinville. Si la colonisation de l'Algérie était à peine entamée, la conquête pouvait, du moins, être considérée comme presque achevée. La Monarchie de Juillet, malgré les défaillances du début, avait glorieusement poursuivi l'œuvre à peine ébauchée par la Restauration.

La Kabylie et le Sahara algérien (1850-1857). — Désormais les opérations militaires passaient au second plan; sans doute la guerre fut à peu près permanente en Algérie, sous l'Empire, et elle immobilisa à peu près le cinquième de notre armée. Mais il ne s'agissait plus désormais que de soumissions locales à obtenir ou de révoltes partielles à comprimer. L'extension de l'influence française dans les oasis sahariennes et la conquête de la Kabylie devaient asseoir complètement notre domination. Déjà, en 1844, le duc d'Aumale avait pris Biskra et le général Marey était entré à Laghouat, au pays des gazelles et des autruches. La destruction de Zaatcha par Canrobert effraya les nomades de grand parcours (1849). La prise de possession de Laghouat par Pélissier et Yousouf, l'occupation d'Ouargla par nos alliés les Ouled-Sidi-Cheikh (1852) et la conquête de Touggourt (1854) nous assurèrent la disposition des principales routes du Sahara algérien.

La soumission de la Kabylie fut plus longue et plus difficile. Ces habiles agriculteurs avaient refusé longtemps de s'inféoder à Abd-el-Kader; mais ils étaient jaloux de leur indépendance et se croyaient en sûreté au fond de leurs villages juchés sur toutes les croupes de leurs montagnes. Depuis longtemps leur pays était cerné par l'occupation de

1. Abd-el-Kader séjourna dès lors à Damas et vécut d'une pension de 200.000 francs que lui servait la France. En 1860, il employa son influence à sauver les chrétiens des massacres de Syrie. Il est mort en 1883.

Bougie (1833), de Djigelli (1839), de Collo (1843) et de Sétif (1838). Quand ils reçurent les émissaires d'Abd-el-Kader, la nécessité de les soumettre apparut à tous les vrais Algériens. Bugeaud n'y fut pas autorisé. Ses successeurs durent entamer en Kabylie de rudes campagnes. Bedeau obtint la soumission de 54 tribus au nord de Sétif (1847). Bou-Sif et après lui Bou-Baghla soulevèrent les Zouaoua et les Beni-Iraten. Saint-Arnaud, Pélissier, Bosquet s'épuisèrent à les réduire. Enfin le maréchal Randon, avec une armée de 35.000 hommes, fit battre tout le pays de ses colonnes mobiles, captura la prophétesse Lella-Fathma des Illilten et, après la victoire d'Icheriden, construisit sur le plateau de Souk-el-Arba le fort Napoléon (1857). La Kabylie qui n'avait jamais obéi aux anciens maîtres de l'Algérie était domptée.

Révoltes partielles. — Avec la soumission de la Kabylie la guerre sérieuse est terminée. Les prises d'armes qui suivent n'exposent plus la colonie à un péril sérieux. Dans le sud oranais, les généraux Deligny et Jolivet étouffèrent la révolte de Si-Sliman et de son oncle Si-Lala (1864). Quelques razzias furent opérées dans les années qui suivirent, aux dépens des Ouled-Sidi-Cheikh. Les généraux de Wimpfen, Chanzy et de Colomb poursuivirent leurs alliés les Beni-Guil sur l'oued Guir jusqu'à l'oasis marocaine d'Aïn-Chaïr et les forcèrent à demander l'aman (1869-1870). Plus tard le soulèvement de Bou-Amama (1881-1882) fut réprimé par le colonel de Négrier; la soumission du Mzab fut obtenue, et la prolongation du chemin de fer d'Oran jusqu'à Aïn-Sefra assura la tranquillité de la contrée.

Le sud-est ne remua qu'après la guerre franco-allemande; l'Algérie était en partie dégarnie; les Français avaient perdu leur renom d'invincibles; le grand chef Mokrani souleva la Kabylie, détruisit toutes les exploitations isolées et poussa des pointes hardies vers Sétif, vers Aumale, vers Alger (1871). Heureusement Mokrani fut frappé à mort dans un engagement près d'Aumale. Son frère, Bou-Mezrag, cerné par les six colonnes du général Saussier, dut déposer les armes après cinq mois de luttes. En 1873, le général de

Gallifet avait occupé El-Goléa, en plein désert. La révolte de l'Aurès et la fuite des tribus rebelles en territoire tunisien firent apparaître clairement la nécessité de placer la Tunisie dans la sphère d'influence française pour garantir la sécurité de l'Algérie. La création du chemin de Biskra (1890) fut une œuvre stratégique autant que commerciale.

L'armée d'Algérie. — Ainsi la guerre d'Algérie a formé de bons généraux qui se sont distingués plus tard en Crimée et en Italie : les Bosquet, les Pélissier, les Canrobert, les Mac-Mahon. On a dit que les guerres coloniales étaient une école dangereuse pour préparer à la grande guerre européenne; cependant, les deux généraux qui ont montré le plus de vigueur et d'entente de la guerre en 1870, Chanzy et Faidherbe, s'étaient formés en Algérie et au Sénégal. Cette guerre a été l'occasion d'héroïques faits d'armes : en 1838, le commandant Chadeysson à Djemila tient bon dans un misérable réduit, pendant cinq jours, avec 670 hommes contre des milliers de Kabyles; en 1840, le capitaine Lelièvre arrête pendant quatre jours 2.000 Arabes avec 123 Français postés au fortin de Mazagran. En 1842, le sergent Blandan, avec une escorte de 21 soldats, est attaqué par une centaine d'Arabes : il meurt en prêchant la résistance à outrance à ses compagnons qui sont dégagés à temps par les chasseurs d'Afrique; la correspondance dont il était chargé est sauvée. Combien d'autres beaux traits de vaillance et de dévouement faudrait-il citer à l'honneur de nos glorieux soldats !

L'organisation. — Dès 1848, la période de l'organisation et de la mise en valeur avait commencé. Ici encore les hésitations et les tâtonnements retardèrent l'heure des résultats fructueux. En 1848, un grand nombre de familles d'ouvriers, débris des ateliers nationaux, furent envoyées en Algérie : on leur accordait une concession de 150 hectares : l'État leur faisait, en outre, l'avance des fonds nécessaires pour la construction d'une demeure et les frais de première exploitation. 50 millions furent dépensés, et 42 villages créés. Mais cette tentative donna lieu à beaucoup de mécomptes. Beaucoup de concessionnaires ne savaient ou ne

voulaient pas travailler la terre et ne songeaient qu'à vivre aux frais de l'État. Le maréchal Randon, qui exerça pendant près de sept ans les fonctions de gouverneur général (1851-1858), préféra aux concessions gratuites, la vente à bas prix des lots de terres. Le colon qui achète est toujours un travailleur sérieux. Ainsi, en dix années (1850-1860), 85 centres nouveaux et 1.500 colons furent établis. Mais des difficultés commençaient à se produire entre Français et indigènes, ceux-ci menacés par ceux-là d'être dépossédés de leurs terres. Napoléon III institua un ministère de l'Algérie (1858), augmenta les pouvoirs des préfets; l'institution des conseils généraux qui n'avaient pu encore fonctionner fut mise en vigueur. Le système qui prévalait à ce moment consistait à « gouverner du centre et à administrer sur place ». Mais, en 1860, à la suite du premier voyage de l'empereur, le ministère de l'Algérie fut supprimé et le gouvernement général rétabli en faveur du maréchal Pélissier. Au *conseil consultatif*, composé des principaux chefs de service, s'ajouta un *conseil supérieur de gouvernement*, où siégèrent, à côté des mêmes chefs de service, les délégués des conseils généraux. Le *cantonnement* des tribus, qui consistait à leur retirer toutes les terres qu'elles n'exploitaient pas directement, provoqua une vive opposition des Arabes. Napoléon III, dans son second voyage, circonvenu par les grands chefs, déclara que « l'Algérie est un royaume arabe », et, bientôt après, modifiant de nouveau sa formule, qu'elle est « un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français ». C'étaient là des essais contradictoires qui retardaient la colonisation : de 1860 à 1870 il n'y eut plus que 4.500 colons nouveaux. Mais la grande enquête parlementaire de 1868 amena le vote de 1870, réclamant pour l'Algérie l'application du régime civil et du droit commun, mais aussi la proclamant terre française.

Le gouvernement civil (1871). — La République a décrété la création d'un gouverneur général civil, l'élection des conseils généraux des trois départements, de six députés et plus tard de trois sénateurs pour représenter les colons français. De grands travaux publics ont été accom-

plis pour l'aménagement des ports, des cours d'eau et des forêts ; pour la création de routes, de ponts, de barrages, de chemins de fer. La loi de 1873 a permis aux indigènes de réclamer leur part de propriété individuelle dans la propriété collective de la tribu.

Les grands travaux. — Actuellement, l'Algérie forme une France d'au-delà de la Méditerranée, peuplée de 4.500.000 habitants. Le nombre des Français établis en Algérie a triplé dans ces vingt-cinq dernières années et la natalité est plus forte qu'en France. Cependant, les Français ont à se défendre contre l'envahissement progressif des Espagnols à l'ouest, et des Italiens à l'est. C'est un grand pays à blé, comme dans l'antiquité, un vignoble où sont plantés en vignes 140.000 hectares, une terre où abondent les oliviers, les orangers, les chênes-lièges, avec des forêts précieuses, des pâturages étendus, d'immenses plateaux couverts d'alfa, sans compter les gisements considérables de phosphates de chaux, les carrières d'onyx, les marbres et le fer qui sont exploités sur bien des points. 3.500 kilomètres de chemins de fer relient les villes du Tell, ou pénètrent à l'intérieur jusqu'à Biskra et à Duveyrier. Le bénéfice que retire la France de l'Algérie, recettes des chemins de fer, des établissements de crédit, des grandes Compagnies agricoles, maritimes et industrielles, des profits sur un commerce de 550 millions et sur le travail de 350.000 Français, s'élève à plus de 340 millions, bénéfice qui compense, et au delà, le déficit apparent de 65 millions qui semble peser encore, du fait de l'Algérie, sur le budget de la métropole [1].

1. Les Français ont l'habitude de se calomnier eux-mêmes. Les étrangers leur rendent souvent plus de justice. Voici ce qu'un Anglais écrivait, il y a quelques années, après un assez long séjour en Algérie : « Comparez la région d'Alger et de dix milles à la ronde, aux régions de Montréal et de Toronto ; vous verrez si la comparaison a rien de flatteur pour les fameuses facultés colonisatrices de l'Anglo-Saxon ! Cette région d'Alger, c'est simplement une tranche d'Europe, plaquée sur le rivage africain. Ici, point de cases de bois, ni de constructions éphémères ; tout est établi avec une solidité, un fini absolument européens. Les vignes sont pareilles à celles de la Côte-d'Or et de la Gironde. Les routes sont les admirables voies que trace pour l'éternité l'ingénieur

Ainsi les Français, en un demi-siècle (1850-1900), ont fait plus que les Romains en quatre siècles. Il reste à rapprocher les indigènes des Français, en les faisant profiter de tous les progrès réalisés et en les associant peu à peu à tous nos droits. On y arrivera, en transformant de plus en plus la propriété collective en propriété individuelle et en multipliant les écoles pour apprendre aux enfants notre langue. Les Berbères fréquentent déjà plus volontiers nos écoles, nos marchés, nos chemins de fer. Les Arabes y viendront à leur tour. La tâche est lente et difficile : la France ne faillira pas à cette œuvre de civilisation et de progrès.

SUJETS A TRAITER

État comparé de l'Algérie en 1830 *et en* 1900.
Abd-el-Kader et Bugeaud.
Les exploits de l'armée d'Afrique

français. Les travaux d'art montrent partout cette élégance et cette perfection, qui sont comme la marque nationale. Il n'y a pas, à ma connaissance, dans une seule colonie anglaise, une ville qui ressemble autant à la mère-patrie, qu'Alger, avec ses majestueux boulevards et ses boutiques splendides, ressemble à Marseille. A vrai dire, l'Algérie tout entière peut être réellement considérée, comme formant trois départements français, qu'un accident sépare du reste de la République par la largeur de la Méditerranée, et la Tunisie est déjà en train de prendre le même aspect. »

CHAPITRE XXI

LE RÉGIME DU SUFFRAGE UNIVERSEL LA SECONDE RÉPUBLIQUE (1848-1851)

I. **Le Gouvernement provisoire (24 février-4 mai 1848).** — Le drapeau rouge. — Le suffrage universel. — Crise financière et agitation politique. — Elections du 23 avril.

II. **L'Assemblée nationale Constituante (4 mai 1848-26 mai 1849).** — L'attentat du 15 mai. — Les ateliers nationaux, les Journées de Juin. — Cavaignac, chef du pouvoir exécutif. — La Constitution de novembre 1848. — Election du Président Louis-Napoléon Bonaparte (10 décembre). — Elections législatives (13 mai 1849).

III. **L'Assemblée législative (28 mai 1849-2 décembre 1851).** — Les partis, les orateurs. — Journée du 13 juin 1849. — Réaction. — Loi sur l'enseignement (15 mai 1850). — Loi sur le suffrage universel (31 mai 1850). — Conflit entre l'Assemblée et le Président de la République. — Projets de restauration et préparatifs du coup d'Etat.

IV **Le coup d'Etat (1851).** — La nuit du 2 décembre. — Arrestations. — La lutte à Paris (3 et 4 décembre). — La lutte dans les départements. — Le plébiscite (20 décembre 1851).

La République. — Le 24 février 1848, la république succédait à la monarchie constitutionnelle ; le suffrage universel allait prendre la place du régime censitaire. C'est le point de départ d'une ère démocratique qui n'a pas été sans vicissitudes. Depuis 1848, le suffrage

---

Ouvrages a consulter : Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848.* — Lamartine, *id.* — Daniel Stern, *id.* — De la Gorce, *Histoire de la seconde République.* — Spuller, *Histoire parlementaire de la seconde République.* — E. Zevort, *la France sous le régime du suffrage universel.* — De Tocqueville, *Souvenirs.* — O. Barrot, De Falloux, *Mémoires.*

universel, après s'être librement exercé, a été dénaturé et asservi, puis rétabli dans ses droits. La République, détruite par un Napoléon, s'est relevée au milieu des ruines de l'Empire. Le demi-siècle qui vient de s'achever a donc été celui des expériences douloureuses et tragiques de la démocratie française.

La France avait déjà fait, sous la Révolution, une première épreuve du régime républicain : ce qui la fit alors échouer, ce fut la lutte contre l'Europe et la Terreur qui en fut la conséquence. La seconde République a eu une destinée moins sanglante, presque aussi agitée, et plus brève encore, pour d'autres raisons : un peuple entier a été mis brusquement, sans préparation, sans éducation préalable, en possession du droit de suffrage, et troublé en même temps par des systèmes improvisés, par des théories inquiétantes sur le travail et la propriété. L'expérience politique, déjà redoutable, a été compliquée et compromise par une dangereuse expérience sociale.

Le drapeau rouge. — Dès sa première journée, la République eut le mérite de rompre avec les traditions de violence et de démagogie qui, pour beaucoup d'esprits timorés, semblaient attachées à son nom. Le 25 février, une foule menaçante assiégeait le Gouvernement provisoire dans l'Hôtel de Ville et lui intimait l'ordre de substituer aux couleurs nationales le drapeau rouge, le drapeau de l'émeute et de la guerre civile. A plusieurs reprises, Lamartine harangue ces flots populaires, qui se succèdent sans interruption, et fait écarter l'emblème sinistre. A la fin, debout sur une chaise boiteuse, au milieu des menaces



Lamartine.

et des coups de fusil, il trouve des accents admirables : « Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi : car le drapeau rouge que vous nous apportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné, en 1791, dans le sang du peuple, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. » Quelques heures après, il faisait décréter par le Gouvernement l'abolition de la peine de mort en matière politique. Ce jour-là, la Terreur fut rayée de notre code politique.

Les premiers actes du Gouvernement provisoire. — Le Gouvernement provisoire était composé d'éléments divers, que leur diversité d'origine mettait fréquemment aux prises et obligeait à des concessions réciproques. Dupont de l'Eure, Arago, Marie, Crémieux, Garnier-Pagès, Armand Marrast, représentaient la république bourgeoise du *National;* Ledru-Rollin et Flocon, la république radicale de *la Réforme ;* Louis Blanc et l'ouvrier Albert, le socialisme. Lamartine les unissait et les dominait par son génie et par son cœur : il fut, pendant ces terribles journées du début, l'âme et la voix de la République de tous.

Les actes du Gouvernement provisoire reflètent ces diverses influences. Le parti socialiste obtint d'abord quelques satisfactions. Par une formule vague et imprudente, « la République française s'engageait à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ». En même temps on supprimait le *marchandage* et on réduisait d'une heure la durée de la journée du travail.

Louis Blanc demandait la création d'un Ministère du Progrès : on ne lui accorda que la formation d'une *Commission du Gouvernement pour les travailleurs;* ce ne fut guère qu'une sorte de Parlement consultatif pour les questions ouvrières : Louis Blanc et Albert allèrent en diriger les travaux au Luxembourg. Quant au projet d'*ateliers sociaux*, cher à Louis Blanc, il fut transformé, un peu contre lui, en une création d'*ateliers nationaux*, dont on verra plus tard le rôle.

D'autres décrets furent l'application nécessaire et légitime

du principe démocratique : l'abolition de l'esclavage aux colonies ; la suppression du droit de timbre, du cautionnement, et l'entière liberté de la presse ; la liberté de réunion et d'association ; la réorganisation de la garde nationale, dont tous les citoyens feraient partie, et la constitution d'une *garde mobile*, composée de volontaires de vingt à vingt-cinq ans, recevant une solde de 1 fr. 50 par jour ; enfin l'acte constitutif du suffrage universel, le décret du 5 mars 1848.

Le suffrage universel. — Aux termes de ce décret, le suffrage devait être universel et direct. Etait électeur tout Français âgé de vingt et un ans, non privé de ses droits civiques par une condamnation et résidant depuis six mois dans la commune. Etait éligible tout électeur âgé de vingt-cinq ans. Le scrutin était secret. L'élection avait pour base la population. Il y aurait, pour la France, l'Algérie et les colonies, 900 représentants élus au scrutin de liste. Les représentants recevraient, pendant la session, une indemnité de 25 francs par jour. Les électeurs étaient convoqués pour le 9 avril afin d'élire une Assemblée nationale Constituante. Telle fut la charte du suffrage universel, « devenu la base de notre droit politique, l'instrument nécessaire de l'exercice de la souveraineté du peuple ». (Zévort.)

La crise financière. — Les mesures d'ordre fiscal furent dictées par le même esprit démocratique. Elles furent moins heureuses ; mais pouvait-il en être autrement ? Pour favoriser la petite épargne on éleva à 5 0/0 l'intérêt des fonds déposés aux caisses d'épargne. On abolit l'impôt du sel en France, l'octroi sur la boucherie et les vins à Paris pour soulager les classes ouvrières.

Les souffrances étaient grandes en effet. La Révolution avait eu pour conséquence une crise économique : les affaires étaient interrompues, les capitaux se cachaient. Le Gouvernement dut donner cours forcé aux billets de banque, créer des bons du Trésor ; il fit appel en vain aux libéralités patriotiques, essaya sans succès d'un emprunt. Le ministre des Finances, Garnier-Pagès, se vit enfin obligé de recourir à un impôt extraordinaire de 45 centimes additionnels aux

contributions directes. Les *quarante-cinq centimes* furent le premier grief des paysans contre la République.

La République et le pays. — La province ne faisait point d'opposition; elle avait docilement subi, à son ordinaire, la Révolution que Paris lui imposait et les Commissaires par lesquels le Gouvernement provisoire avait remplacé les préfets de la monarchie. En Algérie, le duc d'Aumale avait aussitôt résigné son commandement.

Les partisans du régime déchu, comme ses adversaires, acceptaient le fait accompli. Le clergé semblait saluer avec joie une République qui ne lui était point hostile, et bénissait partout les *arbres de la liberté*.

Les partis révolutionnaires. — C'était à Paris qu'était le péril et c'étaient les républicains exaltés qui menaçaient l'existence de la République. La liberté de la presse et la liberté de réunion avaient eu pour effet l'apparition d'une foule de journaux violents et l'ouverture d'un grand nombre de clubs où fermentait chaque soir l'agitation du lendemain, où s'échauffait l'atmosphère de la capitale. Les vieux chefs des sociétés secrètes avaient reparu : Blanqui, toujours conspirateur; Barbès, son éternel rival, prêt à toutes les folies pour lui ôter la direction des mouvements populaires; Raspail, se défiant de tout le monde; Pierre Leroux, prédicateur d'un socialisme mystique. Derrière eux les professionnels de l'émeute, quelques-uns d'allures louches, agents suspects de ténébreux desseins, comme Hubert et Laviron, ou convaincus, comme Delahodde, d'avoir eu un passé de policiers. Contre ces excitations, le Gouvernement provisoire disposait à peine de la force publique. La garde nationale était sous les ordres du général Courtais, qui se disait « général du peuple » et qu'affolait le souci de la popularité. La garde mobile, qui allait bientôt défendre l'ordre, était en formation sous le général Duvivier. La préfecture de police était, depuis le 24 février, au pouvoir de Caussidière, qui n'entendait pas s'en laisser déposséder. Il s'y était cantonné avec ses *montagnards*, révolutionnaires à l'allure farouche, qui l'aidaient, suivant sa pittoresque expression, « à faire de

l'ordre avec du désordre ». Rue de Rivoli et au Palais-Royal s'étaient organisées des polices rivales, plus révolutionnaires encore, sous Sobrier et Villain. Un instant, le *club des clubs*, composé de délégués de tous les clubs, constitua en face du Gouvernement provisoire, un directoire exécutif de l'insurrection.

Les journées du 17 mars et du 16 avril. — C'est là que furent préparées les deux manifestations du 17 mars et du 16 avril. Les partis avancés voyaient approcher avec inquiétude la date des élections. Ils se défiaient de cette première consultation du suffrage universel; ils auraient voulu prolonger pour une durée indéterminée la dictature révolutionnaire de Paris. Une première démonstration, le 17 mars, obtint un demi-succès. Le Gouvernement, divisé lui-même et surpris de cette bruyante mise en demeure[1], céda et ajourna les élections du 9 au 23 avril. Mais, le 16 avril, il résista à une nouvelle sommation; l'armée des clubs se vit cernée et disloquée par les troupes de ligne, la garde nationale et la garde mobile.

Les élections du 23 avril. — Les élections eurent lieu le jour de Pâques (23 avril 1848). Le suffrage universel, consulté directement pour la première fois, fonctionna librement, malgré les circulaires du ministre de l'Intérieur Ledru-Rollin, d'un ton comminatoire et d'une forme imprudente. Il fonctionna pacifiquement (sauf à Limoges et à Rouen, où il y eut du sang versé). Partout on vota avec une extrême ardeur. Sur 9 millions de citoyens qui remplaçaient les 250.000 électeurs du « pays légal », il n'y eut pas plus de 20 0/0 d'abstentions. Ce fut vraiment l'expression de la volonté de la France: elle se prononça nettement pour la République modérée et contre les doctrines socialistes. Sur 900 députés, on ne comptait qu'un petit nombre d'hommes de la monarchie de Juillet (Odilon-Barrot, Dufaure, de

1. La veille, les compagnies d'élite de la garde nationale, recrutées dans la haute bourgeoisie, étaient venues, en uniforme, protester contre le décret qui les licenciait. La démonstration du 17 mars fut une réplique révolutionnaire à cette démonstration réactionnaire assez ridicule, connue sous le nom de « journée des *bonnets à poil.* »

Rémusat, etc.), environ 130 légitimistes ou catholiques (Berryer, de Falloux, de Montalembert, Lacordaire, qui siégea en robe de dominicain), quelques membres du parti avancé, et non les plus en vue (Greppo, Félix Pyat). Tous les membres du Gouvernement provisoire étaient élus, Lamartine dans dix départements [1].

L'Assemblée nationale (4 mai 1848-26 mai 1849). — Ses premiers actes. — La carrière de l'Assemblée nationale Constituante a été courte et agitée. Elle se résume ainsi : deux insurrections vaincues, la seconde au prix d'une bataille de trois jours ; l'établissement d'une Constitution ; les premières manifestations d'un pouvoir personnel qui, plus tard, violera la Constitution et détruira la République.

La première journée fut toute de joie et d'union. Le 4 mai, l'Assemblée nationale acclama dix-sept fois la République, la proclama solennellement, en face d'une foule enthousiaste, sous le péristyle du Palais-Bourbon, ratifia par acclamation les actes du Gouvernement provisoire, et déclara que ses membres avaient bien mérité de la patrie.

Il fallait organiser le pouvoir exécutif. L'Assemblée le délégua à une Commission exécutive de cinq membres, Arago, Garnier-Pagès, Lamartine, Ledru-Rollin, Marie. Armand Marrast resta maire de Paris, Caussidière préfet de police. Buchez fut élu président de l'Assemblée.

Dans leur ensemble, ces choix marquaient un ferme dessein de rompre avec les menées révolutionnaires et les expériences socialistes. Ils furent la cause première des journées de Mai et de Juin. L'Assemblée leur opposa une admirable fermeté ; mais elle en reçut, quoique victorieuse, une profonde atteinte : elle y perdit son sang-froid, et le pays lui-même en subit le long contre-coup.

L'attentat du 15 mai. — Le 15 mai fut la journée

1. Des élections complémentaires, qui eurent lieu à plusieurs reprises dans le cours de l'année 1848, trahirent un autre état d'esprit, fait d'incertitude, d'inquiétude, de rancunes. Elles introduisirent à l'Assemblée des représentants du passé, Thiers, Molé, des socialistes notables, Proudhon, Raspail, et, déjà, à deux reprises, un personnage encore énigmatique, Louis-Napoléon Bonaparte.

des clubs, une nouvelle édition revue et augmentée de celles du 17 mars et du 16 avril. Elle eut pour prétexte les affaires de Pologne. Les meneurs, secondés par une partie de la population ouvrière, prétendaient imposer aux députés une déclaration en faveur des insurgés polonais de la province de Posen. En réalité, ils espéraient disperser cette Assemblée, qui ne répondait pas à leurs vœux.

Ils faillirent réussir. Les mesures de défense avaient été bien prises, elles furent mal exécutées. La police, sous Caussidière, garda une attitude équivoque. Le général Courtais, en haranguant les insurgés, se laissa isoler de ses troupes. Les abords de la Chambre étaient libres ; la foule s'y rua et envahit la salle. Le président Buchez, menacé à son fauteuil, donne, puis suspend l'ordre de battre le rappel. Louis Blanc conjure les envahisseurs de respecter la représentation nationale : ils le promènent en triomphe dans le Palais-Bourbon. Raspail, Blanqui, Barbès, assiègent la tribune ; le premier y dépose la « pétition du peuple » ; le second demande l'envoi d'une armée en Pologne ; le troisième propose un emprunt forcé d'un milliard sur les riches. Hubert, au nom du peuple français, trahi par ses représentants, déclare l'Assemblée dissoute... Mais, pendant que les vainqueurs forment un Gouvernement provisoire et se transportent à l'Hôtel de Ville pour l'installer, le rappel est battu, la garde nationale et la garde mobile accourent et dégagent l'Assemblée... Quelques heures plus tard, on arrêtait Barbès, Sobrier, Albert, Blanqui, Raspail. Force restait à la loi.

Les meneurs furent déférés à une Haute-Cour siégeant à Blois, et condamnés plus tard. Mais l'Assemblée voulut frapper aussi ceux qu'elle considérait comme leurs complices. Caussidière dut donner sa démission de préfet de police. Courtais fut remplacé par le général Clément Thomas. Une enquête, ouverte sur les événements, et dirigée surtout, non sans quelque perfidie, contre Louis Blanc, ne devait aboutir qu'après les journées de Juin.

Louis Blanc. — Les ateliers nationaux. — Aux yeux de la majorité, en effet, Louis Blanc personnifiait le

socialisme qu'elle voulait frapper, et, ce qui était moins juste, l'agitation révolutionnaire qu'elle venait de réprimer. On visait en lui *la Commission ouvrière du Luxembourg* et les *ateliers nationaux*. Le rôle de la Commission, qu'il présidait, avait été cependant des plus effacés; quant aux *ateliers nationaux*, ils étaient une contrefaçon plutôt qu'une application de ses théories[1]. Mais c'étaient ces théories mêmes qui irritaient l'assemblée, et les dangereuses espérances qu'elles avaient éveillées. On était arrivé au moment où, par la force des choses, il faudrait faire banqueroute aux généreuses illusions et aux vagues promesses de la première heure.

Le nombre des ouvriers enrôlés s'était accru, en effet, dans des proportions effrayantes : 30.000 en mars, 70.000 en avril, plus de 100.000 en mai. On les employait à gratter la terre au Champ de Mars. Il en coûtait 170.000 francs par jour au Trésor. Onéreuse à l'Etat, leur oisiveté forcée était encore plus dangereuse à l'ordre public. Croyant sincèrement sauver la République, ils avaient pris part à toutes les journées qui avaient failli la perdre. Ils commençaient à être travaillés par les agents équivoques de divers partis. Ils avaient, disaient-ils, « fait crédit à la République de trois mois de misère ». Tout faisait prévoir que l'échéance serait redoutable.

Elle fut terrible. Le Gouvernement et l'Assemblée, pressés « d'en finir », prirent brusquement une décision : le 21 juin fermeture des ateliers ; pour les hommes de 20 à 25 ans, le choix entre le service militaire et la suppression immédiate de tout salaire ; les autres seraient dirigés sur la province où l'on allait entreprendre de grands travaux. Ces mesures furent notifiées avec rudesse aux délégués des

1. « Les ateliers nationaux avaient été créés par le ministre du Commerce, Marie, adversaire de Louis Blanc. Il s'agissait d'occuper les ouvriers sans travail, très nombreux à Paris. Louis Blanc aurait voulu les employer, chacun suivant son métier, dans de véritables ateliers de production, subventionnés par l'Etat. Le Gouvernement adopta le nom, mais non la chose. Aux ouvriers sans travail, réunis en ateliers nationaux on fit faire des travaux de terrassement dans Paris. Un ingénieur, élève de l'Ecole Centrale, Emile Thomas, organisa les ouvriers militairement. Le salaire fut fixé à deux francs par jour. » (SEIGNOBOS.)

ouvriers, par le ministre Marie, le 23[1]; ce jour même, la guerre des rues commença : elle dura quatre jours ; Paris n'en a connu qu'une plus atroce, celle de la « Semaine sanglante » de 1871.

Les journées de Juin. — Cavaignac. — Le 24 au matin, toute la partie Est de Paris était hérissée de barricades, principalement autour du Panthéon, de l'Hôtel de Ville, dans les quartiers Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Antoine. Le ministre de la Guerre, le général Eugène Cavaignac[2], avait sous ses ordres 20.000 hommes de troupes de ligne, la garde nationale et la garde mobile. Il plaça son quartier général à l'abri des surprises de l'insurrection. La lutte fut conduite par lui avec méthode et énergie. Tout le poids en retomba sur lui et sur Sénart devenu président de l'Assemblée. Le 25 juin, Cavaignac fut investi de la dictature; la Commission exécutive donna sa démission ; l'état de siège fut proclamé. Ce fut la journée tragique entre toutes : cinq généraux furent tués ou mortellement blessés, Duvivier, Damesme, Négrier, Regnault, Bréa ; ce dernier fut fusillé, à la barrière de Fontainebleau, par des insurgés auxquels il allait offrir le pardon. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui portait des paroles de paix aux combattants, tomba, frappé d'une balle, devant la grande barricade du faubourg Saint-Antoine. Ce fut celle qui succomba la dernière, le 26 juin. La République socialiste était définitivement vaincue ; mais la victoire coûtait cher aux défenseurs de l'ordre, et la défaite laissait dans l'âme de la classe ouvrière un long ressentiment.

1. Beaucoup de ces malheureux, égarés par la misère et exaspérés par ce qu'ils croyaient une trahison, se jetaient dans la lutte avec une sorte de folie mystique : tels ceux qui, sous la direction de l'ouvrier Pujol, allèrent s'agenouiller devant la colonne de la Bastille en criant : « La liberté ou la mort. »

2. Le général Eugène Cavaignac avait servi avec éclat en Algérie, sous le maréchal Bugeaud, et fut nommé gouverneur général de l'Algérie au lendemain de Février. Il était resté étranger à la politique ; mais les noms de son père, un conventionnel qui avait voté la mort de Louis XVI, de son frère, Godefroy Cavaignac, chef des sociétés secrètes et héros des insurrections sous Louis-Philippe, le recommandèrent au choix des électeurs, puis du Gouvernement républicain.

Cavaignac déposa la dictature, le 28 juin; mais il reçut de l'Assemblée le pouvoir exécutif et accepta la lourde tâche de liquider la guerre civile; il forma un ministère où il fit entrer Lamoricière et Sénart. Il ordonna la transportation des insurgés fait prisonniers. Les clubs furent fermés; 32 journaux suspendus ou supprimés, le cautionnement rétabli. De son côté l'Assemblée reprit l'enquête ouverte à propos du 15 mai ; prévoyant une condamnation, Caussidière et Louis Blanc s'exilèrent; ce dernier ne devait rentrer en France qu'à la chute de l'Empire.

La Constitution : l'Assemblée. — L'Assemblée peut alors aborder son œuvre principale, la Constitution. Un comité de quinze membres avait été, dès le mois de mai, chargé d'élaborer un projet[1]. La discussion de ce projet en séance dura du 4 septembre au 23 octobre. Un préambule contenait des déclarations de principes et des promesses de réformes, entre autres l'établissement de l'instruction gratuite et de l'enseignement professionnel. Mais l'Assemblée refusa de reconnaître le droit au travail; elle ne promit qu'une « assistance fraternelle aux citoyens nécessiteux ».

Les deux questions les plus graves étaient celles de l'organisation des pouvoirs législatif et exécutif; et ce furent aussi les deux graves erreurs des Constituants de 1848.

Sur le premier point, ils méconnurent les leçons de l'expérience, pour maintenir ce qu'ils jugeaient être un principe absolu du régime républicain, l'unité du pouvoir législatif. Thiers soutint en vain la thèse des deux Chambres. On se prononça pour une Assemblée législative unique, composée de 750 membres, et élue pour trois ans.

La Présidence. — Pour l'exécutif, trois systèmes étaient en présence. Le premier était contenu dans un

1. Les membres de ce Comité appartenaient pour la plupart au parti modéré: les principaux étaient Lamennais, Corbon, Vaulabelle, Armand Marrast, Odilon-Barrot, de Tocqueville, Dufaure. Le Comité écarta un plan trop compliqué, soumis par Lamennais, et une ingénieuse proposition d'Odilon-Barrot : établir fortement le régime de la commune, du canton, du département, avant de créer les grands pouvoirs de l'Etat.

amendement développé avec force par Jules Grévy: « L'Assemblée délègue le pouvoir à un président du Conseil des Ministres toujours révocable », c'était la consécration en droit du régime de fait établi depuis les journées de Juin. Le second était proposé par Leblond, représentant de la Marne : « le Président de la République est élu par l'Assemblée et révocable par elle ». Les partisans et les adversaires de ces deux systèmes étaient également obsédés par la vision d'un grand péril, celui d'un ambitieux, d'un prince, « qui, élevé au trône de la Présidence, serait tenté de s'y perpétuer ». Lamartine en parla comme un homme qui marche, fasciné, vers l'abîme. « Je sais bien qu'il y a des noms qui entraînent la foule, comme le mirage entraîne les troupeaux, comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison... Mais, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est.* Que Dieu et le peuple prononcent ! » Ce coup de dé de joueur désespéré allait décider du sort de la République. L'Assemblée, par respect pour la souveraineté nationale, adopta l'élection du Président de la République par le suffrage universel direct ; élu pour quatre ans, il n'était pas immédiatement rééligible. Etaient en outre institués : un Conseil d'État, élu par l'Assemblée, pour la préparation des lois, et une Haute Cour de Justice pour connaître des complots contre la sûreté de l'État et juger, en cas de mise en accusation, le Président ou les Ministres.

Les événements se sont chargés de juger cette Constitution, où se mêlaient quelques-uns des défauts de la Constitution de 1791 et de celle de l'an III — et que guettait un 18 Brumaire. Une Assemblée unique, mais profondément divisée, livrée, sans le contrepoids d'une Chambre haute, à de violentes passions antirépublicaines et antidémocratiques ; un Président nommant à tous les emplois, disposant de la force publique, paraissait résumer en lui la souveraineté nationale, dont chaque député ne représentait qu'une fraction, ramassant les débris des traditions monarchiques et césariennes, pour désorganiser

une démocratie inexpérimentée... Ceci devait tuer cela[1].

Louis-Napoléon Bonaparte. — L'homme était déjà trouvé pour ce rôle; et la propagande en sa faveur avait commencé avant même que la Constitution fût solennellement promulguée (12 novembre). Dès le 25 février, il était accouru à Paris; il en repartit, le 26, sur l'ordre du Gouvernement provisoire. Le 3 juin, il fut élu député par quatre départements; bien que l'Assemblée eût validé cette élection, il ne vint pas siéger, tout en déclarant « que si le peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir ». Réélu dans cinq départements, le 17 septembre, il accepta son mandat. Il parut gauche, timide, si peu dangereux qu'après ses explications l'Assemblée dédaigna de voter un amendement dirigé contre sa candidature. Ce qu'on savait de lui, ses folles entreprises à Strasbourg et à Boulogne, sa vie d'expédients en Angleterre, donnait une médiocre idée de sa valeur politique et même morale. Mais il avait un grand nom, pas d'ennemis, n'ayant rien fait, des amis ardents et prêts à tout pour mener à bien son aventure et la leur. Ils manœuvrèrent adroitement dans toutes les directions. Il eut pour lui ceux qui ne voulaient pas de Cavaignac, à cause des journées de Juin; pas de Ledru-Rollin, effroi de la bourgeoisie; pas de Lamartine, idole brisée de la popularité. Il eut pour lui les monarchistes, comme Thiers, qui, le jugeant incapable, se promettaient de le diriger ou de le rejeter, les catholiques, auxquels il

1. Dans son rapport sur la revision (1851), de Tocqueville a analysé d'une façon remarquable les vices de la Constitution de 1848: « Une Chambre chargée seule de faire la loi, un homme chargé seul de présider à l'application de toutes les lois et à la direction de toutes les affaires, tous deux élus de même directement par l'universalité des citoyens; l'Assemblée toute-puissante dans le cercle de la Constitution, le président obligé de lui obéir dans la même limite, mais tenant de son élection une force morale qui permet d'imaginer la résistance et qui rend la soumission malaisée... Ces deux grands pouvoirs, égaux par l'origine, inégaux par les droits, condamnés par la loi à la gêne, conviés en quelque sorte par elle, aux soupçons, aux jalousies, à la lutte; obligés pourtant de vivre, resserrés l'un contre l'autre, dans un tête-à-tête éternel, sans rencontrer un intermédiaire ou un arbitre qui puisse les concilier ou les contenir, ce ne sont pas là les conditions d'un Gouvernement régulier et fort. »

faisait des promesses touchant la question romaine, un certain nombre de socialistes, abusés par les rêveries du prisonnier de Ham; enfin la grande masse des paysans, qui votèrent pour le « neveu de l'Empereur ». Ce nom, c'était « le lambeau de pourpre ! »

Les élections du 10 décembre. — Le serment. — L'élection présidentielle eut lieu le 10 décembre. Louis-Napoléon Bonaparte obtint 5.434.000 voix; Cavaignac, 1.448.000; Ledru-Rollin, 370.000; Raspail, 36.000; Lamartine, 17.900[1]. Le 20 décembre, le nouveau Président prêta solennellement devant l'Assemblée le serment de rester fidèle à la République et de défendre la Constitution. Il ajouta : « Mon devoir est tracé, je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteront de changer par des voies illégales ce que la France entière a établi. » Puis il alla s'installer à l'Elysée, et choisit un ministère dans la droite : Odilon-Barrot et de Falloux en étaient les chefs; il n'y avait qu'un républicain, Bixio, qui se retira au bout de quelques jours. Le général Changarnier recevait le commandement de l'armée de Paris.



Cavaignac.

1. L'ingratitude nationale dépassa, on le voit, toutes les prévisions. Mais l'échec de Lamartine n'était douteux pour personne. Son heure était passée. « Le vaincu de Pharsale » (il s'était qualifié ainsi par avance) tomba dans l'oubli (il ne fut pas même réélu d'abord à la Législative) et, chose triste à dire, dans la misère. Quant à Cavaignac, il eût été certainement l'élu de l'Assemblée nationale; il avait peu de chances d'être celui du suffrage universel, incapable d'apprécier sa fierté un peu rude de

Proposition Rateau. — Fin de la Constituante. — Les soupçons de l'Assemblée, éveillés par ces choix, furent entretenus tantôt par les allures équivoques du nouveau Gouvernement, tantôt par ses actes significatifs. Un jour, c'est autour de la salle des séances, un déploiement de forces militaires que Changarnier refuse d'expliquer. Un autre jour, le ministère est mis en échec par un vote : aussitôt le Président annonce, par la voie du *Moniteur*, que le ministère peut compter sur son ferme appui. Puis c'est la lutte engagée contre la République romaine, malgré la volonté formelle de l'Assemblée[1]. Cette Assemblée n'avait plus l'énergie nécessaire pour réprimer ces premières manifestations du pouvoir personnel. Elle renonça à accomplir sa tâche jusqu'au bout, à voter les lois organiques qui devaient compléter la Constitution. Elle sentait sa mort prochaine. Malgré l'opposition vigoureuse de Grévy, elle vota la proposition Rateau, qui fixait le terme de son mandat[2]. Elle tint sa dernière séance, le 26 mai 1849 : « L'opinion républicaine la laissa mourir sans lui donner même un regret; on eût dit que l'on avait hâte de la voir disparaître dans l'oubli, comme y avaient disparu Lamartine et Cavaignac, que la majorité avait tant de fois acclamés et dans la destinée desquels elle aurait pu lire son

soldat républicain, et sa loyauté parfaite dans son rôle de candidat. Plus tard, dans une séance de l'Assemblée législative, il a tracé à la fois, en un noble langage, son portrait et son histoire : « Nous ne sommes pas tombés du pouvoir, nous en sommes descendus... Je n'ai pas travaillé pour la République avant sa fondation; je n'ai pas souffert pour elle. Je le regrette. Je m'en ferais aujourd'hui un honneur. Mais, quand elle est venue, je l'ai saluée de mon respect et de mon dévouement, je l'ai servie; je ne servirai pas autre chose, entendez-vous? (Au sténographe :) Ecrivez ce que je viens de dire, écrivez-le mot à mot. Je ne servirai pas autre chose! J'ai fait plus que servir la République, je l'ai gouvernée; c'est un dépôt d'honneur que j'ai conservé, non pas comme un titre, mais comme une obligation, comme un devoir, et que je livrerai pur et sans faiblesse au jugement de la postérité. »

1. Voir le chapitre XXVI.

2. Dans cette dernière séance, la droite, qui allait former la majorité du lendemain, jeta, par la voix de Falloux, cette dure parole à la majorité républicaine qui allait disparaître : « La France s'est prononcée : elle ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout. »

propre sort. » (SPULLER.) Les Constituants de 1848, comme ceux de 1789, allaient être mis hors de leur Constitution.

Election de l'Assemblée législative (1849). — Les élections pour l'Assemblée législative (13 mai 1849) marquèrent l'écrasement des hommes de Février et des républicains modérés. Ce groupe ne comptait plus que 70 députés, parmi lesquels Cavaignac et trois membres seulement de l'ancien Gouvernement provisoire, Arago, Crémieux, Ledru-Rollin. Le parti radical et socialiste, au contraire, était en progrès; il comptait 180 membres[1], fortement unis sous la direction de Ledru-Rollin, sur un programme un peu fait, à vrai dire, pour inquiéter le pays : les peuples solidaires, le droit au travail, le rappel du milliard des émigrés. Mais, contre ces 250 républicains, la droite formait une masse compacte de 500 députés, orléanistes, légitimistes ou du parti de l'Eglise. Leur programme était celui de *l'Union libérale*, leur succès, l'œuvre du fameux *Comité de la rue de Poitiers*. Ce comité groupait, sous la direction de Thiers, Berryer, Montalembert, tous les hommes des anciens partis, en vue de ce qu'ils appelaient « la défense de l'ordre ». Ils ajournaient leurs espérances et, pour se donner le temps de les réaliser, acceptaient la Constitution : « La République, disait Thiers finement, est le Gouvernement qui nous divise le moins. » Leur ardente propagande avait fait appel à toutes les inquiétudes, à toutes les déceptions, à toutes les rancunes.

Les orateurs. — La République allait donc être gouvernée par ses ennemis. Le drame est court : trois années, trois actes. En 1849, la droite de l'Assemblée et l'Elysée sont d'accord et font l'expédition romaine, qui a pour conséquence un coup de tête malheureux du parti républicain. En 1850, la droite, maîtresse de l'Assemblée, fait des lois de réaction, qu'un de ses membres a appelées « l'expédition de Rome à l'intérieur » : l'Elysée observe et se prépare. En 1851, la lutte est entre la droite et l'Elysée : elle a pour dénouement le coup d'Etat.

1. Elus pour la plupart à Paris, dans les départements de l'Est, du Centre et du Sud-Est.

Ce triste chapitre de notre histoire politique fut encore une belle époque pour l'éloquence parlementaire. Aucune Assemblée n'a dépassé celle-là par le nombre de ses orateurs, l'ampleur de ses débats, la sincérité passionnée de ses convictions. Thiers a retrouvé toutes ses redoutables qualités; Berryer, ses dons magnifiques; Dufaure, sa forte dialectique. Montalembert est plus provocant et plus âpre que jamais. A côté d'eux reparaissent Molé, de Broglie, de Tocqueville, Odilon-Barrot, et des hommes nouveaux, Rouher, Baroche, de Parieu. Du côté des républicains, c'est l'élégance agressive, chez Jules Favre; l'éclat des images, chez Victor Hugo; l'abondance oratoire, chez Michel de Bourges; la vigueur démonstrative, chez Grévy; parfois le langage sobre et fier de Cavaignac, et, un instant encore, la fougue de Ledru-Rollin.

La journée du 13 juin et Ledru-Rollin. — La dernière bataille de Ledru-Rollin, la première défaite du parti républicain à la Législative, eut pour cause l'expédition romaine, par laquelle le Président payait à la droite sa dette du 10 décembre. Cette expédition, détournée de son objet[1], venait de remporter une victoire sous les murs de Rome (3 mai). Le 11 juin, Ledru-Rollin interpella le cabinet à ce sujet: « La Constitution a été violée, s'écria-t-il, nous la défendrons par tous les moyens possibles, *même par les armes.* » Et il répéta le mot au milieu d'un violent tumulte. Le 13 juin, en effet, il organisa une démonstration, à laquelle vinrent se joindre une partie de ses collègues de la Montagne. Elle échoua au milieu de l'indifférence de la foule, et fut aisément dispersée par Changarnier. Ledru-Rollin essaya alors de se retrancher au Conservatoire des Arts et Métiers, dans le vieux quartier des barricades. Cerné par les troupes, il s'échappa par une fenêtre; quelques jours plus tard, il gagna l'Angleterre. Il avait, par cette journée de Juin en réduction, fourni une facile victoire aux sauveurs de l'ordre. Les conséquences furent la mise en accusation de trente-trois députés, une loi sur la

1. Voir le chapitre XXVI.

presse, une loi sur les réunions, bref ce que Dufaure appela « la dictature parlementaire ».

La liberté de l'enseignement : loi de Falloux. — L'année 1850 est presque entièrement remplie par les orageuses et magnifiques discussions d'où sortirent les lois organiques de la réaction sur l'enseignement, le suffrage universel, la presse.

Posée, mais non résolue, sous la monarchie de Juillet, la question de la liberté d'enseignement était celle qui intéressait au plus haut degré le parti catholique. Un homme s'y consacra tout entier, le vicomte de Falloux. Il joignait à des convictions sincères une rare habileté politique et une volonté invincible. Légitimiste militant, il avait accepté à son corps défendant l'Instruction publique dans le premier ministère de Louis-Napoléon (décembre 1848). Il l'avait acceptée sur les instances pressantes de l'abbé Dupanloup, qui était alors le directeur de conscience du parti, et de Montalembert, qui en était le champion infatigable. Il en devint, lui, l'homme d'Etat. Il s'était assuré, par une promesse formelle, le concours de Thiers. Celui-ci fut nommé, en effet, vice-président de la Commission extraparlementaire qui, pendant toute une année, élabora le projet. Le bourgeois voltairien, l'ancien adversaire des Jésuites, avait été « converti » par la Révolution sociale, comme il disait. Les instituteurs « véritables *anticurés* dans les communes » ; les écoles normales, « clubs silencieux » ; l'instruction même, « qui, étant un commencement d'aisance, ne peut pas être réservée à tous » : tout cela était attaqué par lui avec une ardeur juvénile. Dans cette période préparatoire, de Falloux dut *convertir* aussi ou combattre des catholiques intransigeants comme Louis Veuillot, le virulent pamphlétaire, directeur de *l'Univers*, et Mgr Parisis, évêque de Langres, qui trouvaient le projet timide et voulaient outrer la victoire. Avec un sens remarquable du possible, de Falloux mit toutes choses au point. Quand la loi vint en discussion, il n'était plus ministre ; malade, il était même éloigné de l'Assemblée, où Montalembert combattit pour lui. Mais la loi du 15 mars 1850 fut bien réellement la *loi Falloux*.

Loi du 15 mars 1850. — Elle fut l'objet d'une mémorable discussion, qui dura du 14 janvier au 15 mars. Le rapporteur Beugnot fit le procès non seulement du projet très démocratique préparé, en 1848, par Hippolyte Carnot, mais même de la loi de Guizot, « qui avait cédé à un amour irréfléchi de l'innovation ». Montalembert fit celui de l'Université, et termina par un ardent appel à l'union de tous les hommes d'ordre, « qui se trouvaient, au lendemain du naufrage, sur une frêle planche, les séparant à peine de l'abîme ». Thiers scella son alliance avec les légitimistes et les catholiques. Victor Hugo déclara que « cette loi était une pensée d'asservissement qui prenait les allures de la liberté ». Quelques universitaires libéraux, la combattirent parce qu'ils y voyaient « une machine de guerre ».

Elle était principalement dure aux instituteurs publics, qui étaient placés sous la surveillance du clergé et pouvaient être, sans recours, révoqués par le recteur ; elle était favorable aux instituteurs congréganistes, qui pouvaient remplacer le brevet de capacité par la *lettre d'obédience* que leur délivrait l'évêque.

Pour l'enseignement secondaire, le monopole universitaire était supprimé, ainsi que le certificat d'études. Tout Français pouvait ouvrir un établissement d'enseignement sous certaines conditions de moralité et de capacité. On ne fit pas d'exception pour les membres des congrégations non reconnues, et ce fut une des plus ardentes batailles. L'Université conservait la collation des grades et le droit d'inspection, mais celui-ci d'une façon très restreinte.

Enfin le régime même de l'Université fut modifié en ce qui concernait les Conseils chargés de sa direction et gardiens de ses droits. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique et les Conseils académiques comprirent désormais, à côté des universitaires, des membres du clergé, de la magistrature et de l'enseignement libre.

En somme, le clergé et les congrégations bénéficiaient doublement de la loi : par le droit de créer des établissements à peu près soustraits au contrôle de l'État et par la surveillance que l'État leur accordait sur ses propres écoles

Loi du 31 mai. — Celle-ci fut une entreprise sur le suffrage universel et eut un caractère nettement antidémocratique. Des élections complémentaires, en mars et avril 1850, avaient ramené dans l'Assemblée quelques fermes républicains et des socialistes, Carnot, Vidal, de Flotte, Eugène Sue. La majorité se mit aussitôt d'accord avec l'Elysée : le Ministre de l'Intérieur, Baroche, proposa, et la droite vota une loi qui subordonnait le droit de vote à un domicile de trois années dans la même commune, constaté par l'inscription au rôle de la taxe personnelle. C'était rétablir le cens, sous une forme détournée; la condition de domicile atteignait surtout les ouvriers, que les conditions de l'industrie moderne condamnaient souvent au déplacement. Victor Hugo combattit la loi en poète, Grévy en légiste, Lamoricière en soldat : « sur le drapeau du suffrage universel, dit-il, sont écrits ces mots : *In hoc signo vinces!* N'abaissons pas ce drapeau ». Montalembert fut plus agressif que jamais, et Thiers déchaîna une tempête en faisant le procès de « la vile multitude ». L'Assemblée ne vota pas sans hésitation une loi qui rayait trois millions d'électeurs et qui devait lui coûter cher.

Le conflit (1851). — L'année 1851 vit s'ouvrir, entre l'Elysée et l'Assemblée, le conflit qui devait mettre fin à l'existence de la République. Déjà des froissements s'étaient produits, des inquiétudes manifestées. La politique du Président avait pris dès le premier jour un caractère tout personnel, et ses caprices, souvent contradictoires, affectaient une allure de provocation à l'égard des représentants de la nation. Par la lettre à Edgard Ney, au lendemain de l'expédition romaine, il avait irrité la majorité catholique[1]. Dans son message du 31 octobre 1849, il avait invité l'Assemblée

1. En outre, par une nouvelle loi sur la presse (juillet 1850), que les orléanistes appelèrent malicieusement la *loi de septembre de la République*, l'Assemblée aggrava les dispositions déjà prises contre les journaux en 1848, et en 1849 : création du délit de fausse nouvelle, nécessité de l'autorisation pour la vente sur la voie publique, rétablissement du cautionnement, du timbre, obligation de la signature pour les articles politiques, philosophiques et religieux.

2. Voir le chapitre XXVI.

« à s'associer à la pensée nationale, dont l'élection du pouvoir exécutif avait été l'expression ». Il disait, dans celui du 12 novembre 1850, « l'armée, dont je dispose seul ». De fréquentes crises ministérielles se produisaient, contre toutes les règles parlementaires : le prince (on commençait à l'appeler ainsi) renvoyait des ministres agréés de la majorité, maintenait ceux qu'elle mettait en échec. Peu à peu il substituait aux hommes qui avaient la confiance de la droite, à Odilon-Barrot, Dufaure, de Falloux, de Tocqueville, des parlementaires nouveaux, puis des hommes pris en dehors du Parlement, presque des inconnus : après Rouher, Baroche, de Parieu, ce furent Fould, Magne, Schneider, Vaillant, Vaisse, Drouyn de Lhuys, etc. Aussi fut-ce de fort mauvaise grâce, et non sans commentaires blessants, que l'Assemblée vota (juin 1850) l'augmentation de dotation réclamée par le Président. L'année suivante, elle rejeta une nouvelle demande d'augmention.

Projets de restauration. — La droite s'impatientait. Les anciens partis, jugeant qu'ils avaient assez ajourné leurs espérances, formaient des projets de restauration. Il y eut des *pèlerinages* légitimistes à Wiesbaden, des pèlerinages orléanistes à Claremont, et, quand Louis-Philippe mourut (26 août 1850), une tentative de *fusion* entre les deux monarchies, tentative qui échoua devant l'attitude intransigeante du comte de Chambord. Pendant qu'on disposait ainsi de sa succession, le Président préparait son usurpation. Il voyageait à Lyon, en Bourgogne, en Alsace, en Normandie, faisait des discours, prodiguait les promesses, recevait les acclamations, élargissait son rôle, jouait au souverain. Au retour, il passa des revues à Saint-Maur, à Satory, où quelques régiments, sur le signal de leurs officiers, crièrent : « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » Une presse spéciale, très agressive, une *Société du Dix-Décembre*, formée par les soins du préfet de police Carlier, redoublaient d'ardeur pour la propagande bonapartiste.

Changarnier. — La première lutte s'engagea autour de la personnalité du général Changarnier. Le Président

devinait un ennemi de ses desseins dans ce soldat présomptueux, mais loyal, que l'opinion commençait à considérer comme « le général de l'Assemblée ». Ne pouvant le destituer, il l'amena à démissionner en divisant l'armée de Paris, qu'il commandait, en quatre corps (janvier 1851). A cette nouvelle, l'émoi fut grand au Parlement. Thiers, redevenu soudain clairvoyant, conseilla des mesures énergiques : « Si vous cédez, s'écria-t-il, *l'Empire est fait !* » L'Assemblée ne sut qu'émettre un blâme platonique[1]. Mais la guerre était déclarée. Ce qui allait la rendre acharnée, c'était la perspective prochaine d'une redoutable échéance.

La revision. — Echéance doublement redoutable, en effet, que celle du mois de mai 1852. A quelques jours de distance, l'Assemblée législative devait faire place à une nouvelle Assemblée, et le Président, non rééligible, à un nouveau Président. Pour l'un et l'autre adversaires, il s'agissait de conquérir le lendemain. Louis-Napoléon, hésitant, malgré son fatalisme d'aventurier, devant l'emploi de la force, fit demander à l'Assemblée la revision de la Constitution, ce qui lui aurait permis de poser de nouveau sa candidature. Un vaste mouvement de pétitions avait été organisé à l'appui de cette demande.

Sur cette question de la revision, l'Assemblée était profondément divisée. Les républicains la repoussaient, y voyant un piège ; les légitimistes la voulaient, croyant que l'heure de leur monarchie avait sonné. Les orléanistes se partagèrent : Thiers, Dufaure, de Rémusat la rejetaient ; de Broglie, Odilon-Barrot s'y ralliaient. Ce fut l'occasion d'un magnifique et stérile débat. Les plus illustres champions descendirent tour à tour dans l'arène pour rompre une lance en faveur de leur idéal de Gouvernement. Le rapport

1. Quelques mois plus tard, Changarnier, imperturbable dans sa confiance en lui-même, rassurait en ces termes l'Assemblée au sujet des dispositions de l'armée, qu'il ne connaissait plus : *Mandataires de la France, délibérez en paix !*

1. Aux termes de la Constitution de 1848, la revision ne pouvait être proposée que dans la dernière année de la législature. Elle devait être l'objet de trois délibérations, séparées par un intervalle d'un mois ; et elle devait rallier chaque fois les trois quarts des suffrages exprimés.

très remarquable de Tocqueville concluait à la revision. De Falloux adjura ses collègues de sauver la France. Cavaignac déclara qu'un Gouvernement ne peut laisser discuter son principe. A l'éloquente apologie de la République par Michel de Bourges, Berryer répondit par une évocation lyrique des bienfaits de la monarchie. Victor Hugo prodigua l'antithèse : « Quoi ! après Auguste, Augustulus ! Parce que nous avons eu Napoléon le Grand, nous aurions Napoléon le Petit !... » La revision fut rejetée.

La proposition des questeurs. — Le conflit désormais ne pouvait plus avoir d'issue légale. Mais, pendant que le Président préparait secrètement ses armes, l'Assemblée laissait rouiller les siennes. Les divisions, les haines accumulées, la paralysaient. Le 13 novembre, la droite refusa d'abroger la loi du 31 mai. Le 17, la gauche, à son tour, fit échec à la *proposition des questeurs* (Leflô, Baze et Panat), qui demandaient, pour le Président de l'Assemblée, le droit de requérir directement la force armée. Les républicains craignaient de fournir ainsi à leurs adversaires un instrument de restauration monarchique. Michel de Bourges s'écria : « S'il y a quelque danger, le peuple, *sentinelle invisible*, saura nous protéger. » On refusa d'entendre Thiers, qui ne croyait pas à la sentinelle invisible.

Les préparatifs du coup d'Etat : Saint-Arnaud, de Morny. — Pendant ce temps, à l'Elysée, on recrutait l'état-major du coup d'Etat et on prenait les dernières dispositions. On avait travaillé les régiments en garnison à Paris, on s'était assuré par des promesses le concours du général Magnan, qui les commandait. On avait trouvé, dans la jeune armée d'Afrique, des officiers jaloux et irrités des brillantes destinées et du rôle politique de leurs aînés, les Changarnier, les Bedeau, les Lamoricière. Un soldat brillant et ambitieux, Saint-Arnaud, que sa belle campagne en Kabylie venait de mettre en lumière, avait été appelé au ministère de la Guerre, parmi des collègues obscurs et presque inconnus (de Thorigny, Casabianca, Lacrosse, Fortoul), qu'on rejetterait dans l'ombre au moment de l'action. Pour ce moment décisif, deux hommes étaient tenus en

réserve : un préfet, de Maupas, administrateur prêt à tous les services, et de Morny, résolu à tout oser. Celui-ci était une figure originale : naissance mystérieuse (on le disait fils de la reine Hortense), existence d'expédients, brillante situation mondaine, rare élégance d'esprit et de manières, parfaite indifférence aux moyens, quelque chose comme un aventurier du xve siècle italien, en habit noir. Ce fut lui qui organisa tout, dirigea tout, pendant que Louis-Napoléon attendait, en rêvant à l'Elysée, l'heure du destin.

La nuit du 2 décembre. — Le 2 décembre, à onze heures du soir, à l'issue d'une brillante réception à l'Elysée, le Président donna ses dernières instructions, et chacun se rendit à son poste : Maupas, à la préfecture de police ; Morny, à l'Intérieur ; Saint-Arnaud à la Guerre. Maupas donne des ordres aux commissaires de police, mandés individuellement ; et, à quatre heures du matin, seize représentants sont surpris dans leur sommeil, appréhendés, conduits à Mazas. On s'était assuré ainsi des généraux qu'on savait fidèles à la légalité et dont on craignait l'action sur les troupes : Cavaignac, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Leflô, le colonel Charras ; du questeur Baze, de Thiers, la plus haute autorité de l'Assemblée, de Valentin, Greppo, Nadaud, Lagrange, républicains habitués à la résistance.

Un peu après, de Morny prenait possession du ministère de l'Intérieur, après avoir averti, sans plus de façon, de Thorigny, qu'il lui succédait. C'était le poste central du coup d'Etat. Par là on tenait le télégraphe, c'est-à-dire la province.

Saint-Arnaud, de son côté, qui avait désigné le 42e de ligne pour *protéger* ce jour-là la représentation nationale, envoyait à cinq heures son colonel, Espinasse, occuper tous les postes du Palais-Bourbon et en fermer tous les accès. Le président Dupin dormait, on se garda bien de le réveiller. En même temps des forces militaires étaient dirigées sur les points stratégiques de Paris.

Enfin des placards, composés avec toutes les précautions

nécessaires à l'Imprimerie nationale, étaient affiches au petit jour. C'était un décret portant dissolution de l'Assemblée législative, rétablissement du suffrage universel, convocation du peuple en ses comices du 14 au 21 décembre. Une proclamation y était jointe. Le Président y déclarait que l'Assemblée étant devenue « un foyer de complots », son devoir était de déjouer de perfides projets, de maintenir la République et de sauver le pays. Telle fut la nuit du 2 décembre; et, dès le matin, Paris apprit le coup de force et lut le manifeste, avec plus d'étonnement d'abord que d'indignation.

La réunion de la mairie du Xe arrondissement. — Indignés, eux, les représentants accouraient, vers dix heures, au Palais-Bourbon. La salle des séances était gardée militairement. On alla chercher le président Dupin, enfin réveillé : il « protesta contre la force », puis disparut. Ses collègues, cherchant un lieu de réunion pour protester d'une façon moins platonique, se transportèrent à la mairie du Xe arrondissement (quartier de la Croix-Rouge) au nombre de 250 environ. Là, sous la présidence de Vitet et Benoît-d'Azy, sous l'ardente parole de Berryer, ils venaient de prononcer la déchéance de Louis-Napoléon Bonaparte, lorsque des troupes cernèrent la mairie : le général Forey, qui les commandait, fit conduire les députés protestataires à la caserne du quai d'Orsay[1], au milieu d'une foule qui commençait à s'émouvoir. D'autres soldats procédèrent sans difficulté à l'expulsion de la Haute Cour, qui commençait à délibérer. Le soir, toute résistance légale était vaincue.

Le 3 décembre. — Un groupe de républicains énergiques jugea que l'insurrection était devenue un devoir. Victor Hugo, Schœlcher, Jules Favre, Baudin, de Flotte, Madier de Montjeau, etc., passèrent la nuit du 2 au 3 à tenir des conciliabules, à rédiger des appels aux armes, à

1. Un député, professeur à la Faculté de Droit, M. Valette, arrivé en retard à la mairie du Xe arrondissement, courut rejoindre ses collègues qu'on emmenait et insista pour partager leur sort : « J'ai deux fois le droit d'être arrêté, s'écria-t-il : je suis représentant du peuple et professeur de droit. »

préparer un soulèvement populaire. Le peuple répondit mal à leur attente. Aux députés qui les exhortaient, les ouvriers, songeant à leur défaite de juin 1848, répondaient avec douleur et non sans ressentiment : « Nous sommes désarmés ! » Dans les faubourgs les soldats enlevèrent facilement quelques barricades à peine défendues [1].

Le 4 décembre. — La journée du 4 fut décisive. Malgré les hésitations du début, Paris retrouvait son vieil esprit révolutionnaire ; la classe ouvrière commençait à s'émouvoir et la classe moyenne à s'irriter ; un peu partout maintenant les barricades s'élevaient, rue Montorgueil, rue Saint-Denis, dans les faubourgs. Sur les boulevards, une foule immense manifestait son hostilité par des cris et des sifflets. Le général Magnan avait attendu que l'insurrection eût pris corps un peu partout pour frapper un grand coup. Vers deux heures, les troupes surexcitées furent lancées dans toutes les directions. Il y eut de sanglants combats autour de certaines positions. Entre la Chaussée-d'Antin et le boulevard Poissonnière, deux brigades ouvrirent tout à coup le feu contre la foule de manifestants sans armes et de curieux qui se pressaient sur les trottoirs et encombrait les fenêtres. La maison Sallandrouze fut criblée de boulets. La journée du 4 s'acheva dans cette terreur. Le coup d'Etat triomphait à Paris.

Résistance en province. — Il rencontra en province quelques résistances isolées, mais furieuses. Dans certains départements, une propagande démocratique et socialiste très active s'était faite depuis deux ans par le moyen de sociétés secrètes. Elle aboutit à une véritable guerre civile, non pas dans les grandes villes, où elle était contenue par des forces considérables, mais dans des petits centres d'ouvriers ou de paysans, dans les rudes populations de

1. Une de ces barricades avait été élevée au faubourg Saint-Antoine, sous la direction de quelques représentants républicains, qui essayaient en vain de triompher de l'indifférence de la foule. « Nous n'allons pas nous faire tuer, s'écria un ouvrier, pour vous garder vos 25 francs par jour. — Mon ami, lui répondit le représentant Baudin en montant sur la barricade, vous allez voir comment on meurt pour 25 francs ! » Un instant après, il était mortellement atteint.

bûcherons, de flotteurs, de mineurs, de vignerons, dont l'accès de colère fut sauvage et réprimé avec férocité. D'affreux épisodes marquèrent la fin de la lutte à Clameçy, dans la Nièvre, à Bédarieux, dans l'Hérault, à Manosque, dans les Basses-Alpes, au Luc et à la Garde-Frainet, dans le Var, à Crest, dans la Drôme. Trente-deux départements furent mis en état de siège. Dès que l'ordre régna, on institua des *Commissions mixtes*, composées du préfet, d'un général, et du procureur général pour statuer sur le sort des prisonniers. Plus de 1.000 furent condamnés à la déportation en Algérie et à Cayenne. Le bannissement fut prononcé contre 66 députés.

Le plébiscite du 20 décembre. — Le Gouvernement issu de ce coup de force vit ses pouvoirs confirmés, le 20 décembre, par un plébiscite. A cette question : « Le peuple français veut le maintien de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre, » répondirent 7.439.000 Oui, contre 640.000 Non. Avec une habileté sans scrupule, les hommes du 2 décembre avaient tour à tour agité le spectre blanc et le spectre rouge. A une démocratie déçue dans ses espérances, et irritée des manœuvres monarchiques de la droite, ils avaient offert, comme un appât, le rétablissement du suffrage universel. Ils rallièrent la bourgeoisie par la peur de l'anarchie, les populations rurales par l'effroi du socialisme renaissant. Ils avaient enrôlé l'armée ; ils gagnèrent adroitement le clergé par des promesses et des marques de faveur. Montalembert, le chef du parti catholique, conseilla lui-même le ralliement à ses amis. La peur, l'intérêt, la lassitude, travaillèrent pour le régime nouveau. Malgré tout, la conscience publique — qui n'est pas toujours la même chose que l'opinion publique — ne souscrivit pas à la formule, par laquelle le Président essaya de justifier le coup d'Etat : « Je suis sorti de la légalité, mais c'est pour rentrer dans le droit. »

Tel est le premier chapitre de l'histoire du suffrage universel. « Le suffrage universel était un enfant dont les pre-

miers pas avaient été les plus fermes; dès le mois de décembre 1848, il s'était abandonné ; au mois de décembre 1851, il s'abandonna plus complètement encore. Il mettra vingt ans à se ressaisir. Son éducation, négligée dans les premières années, reprise à grands frais dans la jeunesse, ne s'achèvera que dans l'âge mûr, après une catastrophe nationale. » (ZÉVORT.)

SUJETS A TRAITER

Le Gouvernement provisoire ; ses actes.

La Constitution de 1848 ; la proposition de revision de 1851.

L'Assemblée législative ; les orateurs, les lois.

Louis-Napoléon Bonaparte et l'Assemblée : le conflit, le coup d'Etat.

CHAPITRE XXII

LE RÉGIME DU SUFFRAGE UNIVERSEL LE SECOND EMPIRE : NAPOLÉON III (1852-1870)

I. **La dictature (1852).** — Constitution de 1852. — Préparation et établissement de l'Empire. — Le régime impérial: divisions.

II. **L'Empire autoritaire (1852-1860).** — Les débuts de l'Empire. — Le régime de la presse. — L'opposition. — Le parti républicain. — Les Cinq (1857). — L'attentat d'Orsini et la loi de sûreté générale (1858).

III. **Progrès matériel.** — Agriculture, industrie, commerce. — Le canal de Suez. — Les traités de commerce. — Le crédit, la spéculation. — Mesures philanthropiques et démocratiques. — Grands travaux : Paris. — L'Empereur ; l'entourage impérial.

IV. **L'Empire libéral (1860-1870).** — Décret du 24 novembre 1860. — Elections de 1863 : progrès de l'opposition. — Nouvelles concessions. — Ministère Duruy (1863-1867). — Décret et lettre du 19 janvier 1867. — Exposition universelle de 1867. — La Presse. — Elections de 1869. — Sénatus-consulte du 8 septembre 1869 : l'Empire parlementaire. — Ministère Emile Ollivier (2 janvier 1870). — Le plébiscite (8 mai 1870). — La question de la guerre.

L'Empire : divisions. — Le coup d'Etat du 2 décembre inaugure le régime du pouvoir personnel ; il durera jusqu'à ce que la monarchie impériale s'effondre dans les désastres de la guerre franco-allemande. On y peut distinguer trois périodes : la dictature, qui, sous l'étiquette républicaine, est la préface de la restauration impériale (1852);

Ouvrages a consulter : Taxile Delort : *Histoire du second Empire.* — Pierre de la Gorce : *id.* — Emile Ollivier : *L'Empire libéral.* — Lavisse et Rambaud : *Histoire générale*, t. X. — G. Weill : *Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870.* — E. Zévort : *La France sous le régime du suffrage universel.*

— l'Empire autoritaire, dont l'absolutisme est à peine déguisé par des apparences d'institutions constitutionnelles (1852-1860); — l'Empire libéral, essai singulier de conciliation entre le césarisme et les libertés parlementaires (1860-1870).

La Constitution de 1852. — Le 14 janvier 1852, le « Prince-Président » usa du droit dont l'investissait le plébiscite du 20 décembre et promulgua une Constitution. Le Gouvernement était confié au Président de la République, élu pour dix ans. Outre les attributions du pouvoir exécutif (disposition des forces publiques, nominations à tous les emplois, commandement des armées de terre et de mer), il avait seul le droit de paix et de guerre, seul l'initiative des propositions de loi; il était seul responsable devant le pays, ses ministres cessant de l'être devant le pouvoir législatif; mais cette responsabilité était illusoire, puisqu'il était seul maître d'en faire le peuple juge.

Suivant la tradition césarienne, en face de ce Gouvernement fort, le contrôle était faible, presque nul, le pouvoir législatif amoindri et morcelé. On le partageait entre trois organes: le Conseil d'Etat, nommé par le Président, avait mission de préparer les projets de loi et de les défendre devant le Corps législatif; le Sénat était gardien de la Constitution, qu'il pouvait modifier, d'accord avec le chef de l'Etat, par des sénatus-consultes; il se composait des cardinaux, des maréchaux et de membres nommés par le Président.

Le seul organe représentatif était le Corps législatif, dont les membres étaient élus, pour six ans, au suffrage universel. En fait, l'usage de la candidature officielle et la pression administrative mettaient son recrutement presque entièrement entre les mains du Gouvernement. Ses attributions étaient des plus restreintes: il votait les lois qui lui étaient proposées, sans pouvoir y introduire aucun amendement qui ne fût accepté par le Conseil d'Etat. Il votait le budget, non par articles, mais par ministères, ce qui l'obligeait à accepter ou à rejeter en bloc tout le budget de chaque ministère. Il n'avait d'ailleurs aucune action sur les

ministres, qui ne paraissaient pas devant les Chambres. Son bureau était nommé par le chef de l'Etat; sa publicité, à peu près nulle. Un bref procès-verbal, rédigé par son président, tenait lieu de compte rendu. Enfin la tribune était supprimée, comme pour signifier à l'éloquence politique sa déchéance.

La dictature. — L'imitation de la Constitution de l'an VIII est visible : dans cet établissement pseudo-républicain, une place était réservée pour un maître ; comme le Premier Consul, le Prince-Président n'avait plus qu'à édifier le trône impérial. Une année lui suffit pour cela. D'abord, jusqu'à la convocation du nouveau Corps législatif (mars 1852) il exerça la dictature et ses décrets eurent force de lois. L'un de ces décrets-lois soumit la presse au régime le plus rigoureux qu'elle eût subi depuis 1815 : le cautionnement était élevé (50.000 fr. pour Paris) ainsi que le droit de timbre (6 centimes à Paris, 3 en province), l'autorisation préalable rétablie ; les délits de presse seraient réprimés soit par les tribunaux soit par l'administration : après deux condamnations judiciaires ou deux *avertissements* administratifs, le journal pouvait être suspendu ou supprimé : c'était une ingénieuse combinaison du système répressif et du système préventif. La liberté d'association, le droit de réunion, même pendant la période électorale, furent supprimés. — Un autre décret-loi compléta contre l'Université l'œuvre de la loi Falloux : comme les instituteurs, les professeurs des enseignements secondaire et supérieur furent révocables sans recours aux conseils académiques ou au Conseil supérieur. L'obligation du serment de fidélité éloigna de leur chaire quelques-uns des maîtres les plus brillants ou les plus estimés : Michelet, Quinet, Vacherot, Jules Simon, Barni, Despois. D'autres comme Challemel-Lacour, Deschanel, Jacques, avaient dû chercher asile à l'étranger[1]. Le ministre de l'Instruction publique, Fortoul, allait soumettre le corps enseignant, pendant dix ans, à un régime de compression resté fameux.

1. Voir Weill, *Histoire du parti républicain.*

Le nouveau Gouvernement avait encore d'autres ennemis, qu'il atteignait autrement. Il frappa la famille d'Orléans dans sa richesse par deux décrets. Le premier obligeait les princes d'Orléans à vendre les propriétés qu'ils possédaient en France. Le second révoquait, comme illégale, la donation que Louis-Philippe avait faite à son fils avant de monter sur le trône ; le produit de cette confiscation (que les orléanistes appelèrent « le premier vol de l'aigle ») devait être réparti entre diverses œuvres d'assistance.

Préparation de l'Empire. — Le Prince-Président s'était installé aux Tuileries ; il avait rétabli l'aigle impérial sur les drapeaux. La propagande qui avait préparé le coup d'Etat recommença pour la restauration impériale. Louis-Napoléon fit de nouveaux voyages dans les départements ; accueilli en souverain, aux cris de : Vive l'Empereur ! il parla en souverain ; à Bordeaux, il traça le programme de l'Empire, qui se résumait en ces mots (octobre 1852) : « L'Empire, c'est la paix ! ». Il ne lui manquait plus que la consécration officielle : elle se produisit suivant la procédure napoléonienne. Le 7 novembre, un sénatus-consulte proposa « le rétablissement de la dignité impériale, dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte ». Le 21, un plébiscite ratifia cette proposition par 7.839.900 voix contre 253.000. Le 1er décembre le prince prit le nom de Napoléon III[1].

Le régime impérial. — Comme en 1804, il y eut peu à faire pour mettre la Constitution en harmonie avec le régime nouveau ; quelques retouches y suffirent par voie de sénatus-consultes. Les droits du Corps législatif furent encore amoindris ; l'empereur se réservait à lui seul le droit de conclure les traités de commerce, de modifier les tarifs, d'autoriser les travaux d'utilité publique. Une liste civile de 25 millions lui était assurée. A l'exemple de son oncle, il

1. Une mystérieuse négociation, restée longtemps secrète, fut engagée en 1853, auprès du pape Pie IX, pour qu'il vînt à Paris sacrer l'empereur. Elle paraît avoir échoué, finalement, sur les prétentions du Pape touchant l'abrogation des articles organiques et du mariage civil (Voir Debidour, *les Rapports de l'Eglise et de la France* de 1789-1870).

forma une Cour impériale où l'étiquette monarchique reprit ses droits. Il créa maréchaux Magnan, Saint-Arnaud, Castellane. Enfin il institua sa famille civile, comprenant les descendants de Lucien, de Joseph et de Murat et sa famille impériale (l'ex-roi de Westphalie Jérôme et son fils Jérôme Napoléon), dans laquelle il pouvait, à défaut d'héritier direct, choisir son successeur.

Mariage de Napoléon III (1853). — Le premier événement important de l'Empire fut le mariage de l'empereur. Après avoir cherché vainement à contracter une alliance princière dans la famille des Hohenzollern ou dans celle des Wasa, il fit un mariage d'amour. Il épousa, le 29 janvier 1853, Mlle Eugénie de Montijo, d'une grande famille d'Espagne et dont l'éclatante beauté avait fait sensation à la Cour impériale, à l'Opéra, aux chasses de Compiègne. Dans une sorte de manifeste, Napoléon III expliqua au peuple français les raisons de cette union, plus romanesque que conforme aux traditions monarchiques. Il revendiqua, non sans fierté, son « titre glorieux de parvenu », et il annonça que la nouvelle souveraine, « gracieuse et bonne, ferait revivre les vertus de l'impératrice Joséphine. » Gracieuse et bonne, c'étaient en effet les dons de la femme, qui fut, dans l'impératrice Eugénie, très supérieure à la souveraine.



L'impératrice Eugénie.

De ce mariage un fils naquit, le 16 mars 1856, le prince Eugène-Louis Napoléon, qui devait tomber, lieutenant de l'armée anglaise, dans une obscure et tragique aventure africaine, sous la lance d'un Zoulou (1er juin 1879).

Les débuts de l'Empire. — La dynastie semblait alors assurée de l'avenir; et jamais le présent n'avait été plus brillant pour elle. La guerre de Crimée venait de se

terminer par un succès, à vrai dire chèrement acheté, et le Congrès de Paris attestait aux yeux de l'Europe le rôle prépondérant de la politique impériale. L'année d'avant (1855), la France, imitant et surpassant l'Angleterre, avait ouvert la première de ces grandes Expositions universelles qui semblent avoir découragé toute concurrence; elle réunit 24.000 exposants; celle de Londres n'en avait compté que 17.000.

Peu à peu Napoléon III triomphait de la froideur et de l'hostilité que les vieilles dynasties avaient montrées d'abord au « parvenu ». Comme après 1830, ce fut l'Angleterre qui prit l'initiative. Le rapprochement politique, que l'intérêt anglais expliquait suffisamment, fut bientôt suivi de démarches courtoises. Napoléon III fut reçu à Windsor; la reine Victoria vint à Saint-Cloud (1855); elle visita, au bras de l'empereur, les Invalides et le tombeau du prisonnier de Sainte-Hélène. Elle revint passer notre marine en revue, à Cherbourg (1858). En 1857, Napoléon eut une entrevue amicale avec Alexandre II de Russie, à Cherbourg. Puis les visites royales à Paris, à Biarritz, se succédèrent, celles du roi de Prusse, du roi de Suède, du roi des Pays-Bas, de la reine d'Espagne, jusqu'au moment où la France offrit aux monarchies européennes la splendide fête — sans lendemain — de l'Exposition de 1867.

Les fêtes, comme dans la Rome des Césars, faisaient partie du programme impérial. Le Gouvernement pourvoyait avec largesse au luxe élégant d'une Cour éprise de plaisir, et aux divertissements de la foule: fêtes du 15 août, revues, défilés de troupes. De ces spectacles, deux seulement furent véritablement populaires et prirent Paris aux entrailles, le départ et le retour de l'armée d'Italie en 1859.

L'Empire autoritaire. — Pendant huit ans, ces événements de Cour semblent résumer toute l'histoire intérieure de la France. La vie politique, à cette époque, est vide; et c'est un spectacle singulier que celui de cet engourdissement de l'esprit public dans un pays que depuis trois quarts de siècle, tant de passions avaient travaillé, tant de puissantes émotions avaient fait vibrer. Le régime napo-

léonien sut créer tout un système savant pour prolonger la crise de défaillance et d'abdication de l'opinion qui lui avait permis de naître. Au Corps législatif, nulle velléité d'opposition avant 1857; les députés étaient recrutés sous la pression administrative, imposés par les préfets, souvent investis de la candidature officielle par une lettre de l'empereur, et recommandés par « l'affiche blanche »; les débats, dirigés avec une dextérité qui affectait des allures nonchalantes par le président de Morny. La voix de Montalembert, seul survivant des grandes luttes de la Législative, s'éteignait dans ce silence. « Nul ne saura, a-t-il dit plus tard, ce que j'ai souffert dans cette cave sans air, sans jour, où j'ai passé six ans à lutter avec des reptiles. » Les Conseils généraux étaient des chambres d'enregistrement des décisions préfectorales, et les maires des villes, nommés par l'empereur, des agents de l'administration. Le suffrage universel remplissait le même office que les listes de notabilités du Consulat et les collèges électoraux à vie du premier Empire.

Régime de la presse. — La presse, soumise au régime discrétionnaire de 1852, avait trop à craindre pour être inquiétante[1]. Il y avait des journaux officieux, comme *le Constitutionnel*, *la Patrie*, *le Pays*, des journaux satisfaits comme *l'Univers*, qui bénéficiait encore du pacte conclu en 1852; on tolérait les organes d'une opposition inoffensive, *la Gazette de France*, ou d'une opposition discrète, *les Débats;* une seule feuille libérale, *le Siècle*, avec son satellite, *le Charivari* sous la direction avisée de Havin, Edmond Texier, Taxile Delort, manœuvrait avec habileté au milieu des écueils et luttait moins contre le pouvoir que contre l'influence du clergé, dans la mesure ou le pouvoir

1. L'administration prodiguait les avertissements et les communiqués pour les plus invraisemblables raisons. « Pour avoir fait une critique acerbe du décret sur les sucres », ou « pour avoir cherché à dissimuler des critiques amères de la Constitution de 1852 en feignant de parler d'une Constitution étrangère », — « pour avoir ouvert une polémique sur les engrais industriels, de nature à infirmer la valeur des mesures prises par l'administration », — « pour avoir dépassé les limites du bon goût! »

le permettait. On avait essayé de grouper les forces libérales dans des publications périodiques d'apparence littéraire; mais *l'Avenir* d'Eugène Pelletan et *la Revue de Paris* de Louis Ulbach furent supprimés en 1857 et 1858.

L'opposition académique. — Seules, *la Revue des Deux Mondes* et *le Correspondant* gardaient quelque indépendance. C'étaient les échos du monde académique, et l'Académie française était le foyer d'une opposition de salon où se confondaient les regrets du parti légitimiste et les rancunes du parti orléaniste, également dupes et victimes du Deux-Décembre. Chaque élection devenait une escarmouche contre le pouvoir, chaque réception une manifestation. Les choix de Montalembert, de Dupanloup, de Berryer, de Sacy, du duc de Broglie, parlaient d'eux-mêmes. Leurs discours évoquaient le souvenir des grands débats. Berryer, faisant allusion au Parlement, montrait d'un grand geste, « le théâtre écroulé de ses labeurs ». De Sacy se plaignait « que la liberté dût subir les lois faites pour la licence ». Le duc de Broglie commentait Tacite. L'histoire d'ailleurs, surtout l'histoire romaine, était une mine inépuisable d'allusions. On enrôlait Tacite, Suétone, Lucain et Juvénal dans la guerre contre le césarisme moderne et contre l'écrivain impérial qui alors amassait les matériaux de sa *Vie de Jules César*.

On pense bien que l'Empire n'était pas insensible à cette volée d'épigrammes savantes et ingénieuses. Mais il la redoutait peu; car les partis que représentait cette opposition de salon étaient impuissants. Les légitimistes étaient condamnés à l'abstention et à l'immobilité par les instructions expresses du comte de Chambord, qui attendait son heure et ne faisait rien pour la hâter. De nouvelles tentatives de fusion échouèrent de 1852 à 1856. Le parti orléaniste, plus vivant, était mis par là dans l'impossibilité de rallier toutes les forces monarchiques. Quant au parti républicain, c'est lui qui avait été le plus durement frappé, et c'est à lui surtout que les premières années de l'Empire furent douloureuses. Il était alors dispersé, divisé et malheureux.

Le parti républicain. — Dispersé, car ses chefs avaient été jetés hors de France par le coup d'Etat; ils avaient formé de véritables colonies de proscrits, ayant chacun sa physionomie. La Belgique en reçut d'abord un grand nombre, et ne laissa pas d'être inquiète de leurs allures bruyantes et des éclats de leur colère. Ceux qui s'y fixèrent, Deschanel, Madier de Montjau, Pascal Duprat, Bancel, demandèrent des ressources à l'enseignement, et y eurent un réel succès. En Suisse, les exilés rencontrèrent plus de sympathie : Challemel-Lacour professa à Zurich ; Charras se fixa à Bâle, Edgard Quinet reprit ses beaux travaux sur les bords du lac de Genève. Eugène Suë était redevenu, près d'Annecy, le fécond romancier d'autrefois. La Hollande reçut deux révolutionnaires émérites, Lagrange et Barbès : ce dernier mis en liberté, par ordre de l'Empereur, en 1854, avait refusé de rentrer en France. Victor Hugo, à Jersey, puis à Guernesey (Hauteville-House), avait trouvé un cadre original et grandiose pour sa physionomie de Titan foudroyé. De là allaient s'envoler ses œuvres les plus passionnées, les plus éclatantes, les plus puissantes, *les Châtiments*, *les Misérables*, *la Légende des siècles*. L'Angleterre surtout était le grand refuge : elle donna aux victimes de Décembre, à défaut de sympathie, la liberté et la sécurité, qu'avec une indifférence un peu hautaine elle ne refuse à personne. Ils y étaient plus isolés et aussi plus divisés qu'ailleurs. Tandis que Félix Pyat, soupçonnant tout le monde, ne rêvait que complots, Ledru-Rollin faisait, avec Mazzini et Kossuth, un autre rêve, celui de la Révolution universelle; Louis Blanc jugeait sévèrement ces chimères et devenait un observateur pénétrant et un socialiste pratique. Martin Nadaud s'était remis au « bâtiment ». Ces groupes, souvent très hostiles l'un à l'autre, n'étaient rapprochés que par les difficultés de l'existence, qu'ils supportaient fièrement, et les illusions incorrigibles de l'exil : ils devaient attendre longtemps l'heure qu'ils croyaient prochaine.

Les années de silence. — Les républicains restés en France ne pouvaient pas, eux, nourrir beaucoup d'illu-

sions. Ils se sentaient frappés d'impuissance par le régime discrétionnaire auquel était soumise la presse, par la surveillance policière dont ils étaient l'objet, par l'impossibilité de répandre et même d'échanger leurs idées, enfin par l'indifférence publique. C'est une chose tout à l'honneur du parti que tant de raisons de désespérer n'y aient produit aucune défection. Mais la mort faisait des vides dans ses rangs. En 1853 meurt François Arago : le Gouvernement entoura ses funérailles d'une nombreuse escorte militaire, pour honorer le savant illustre et pour tenir en respect les souvenirs républicains. Il y eut quelques désordres à l'enterrement de Lamennais (1854), qui avait demandé le convoi des pauvres : la foule fut écartée brutalement. Les obsèques de Béranger (1857) furent, comme celles d'Arago, protégées par les pompes officielles contre l'émotion populaire ; celles de Cavaignac, quelques mois plus tard, eurent lieu au milieu d'un recueillement imposant, que le pouvoir n'osa pas troubler [1].



Jules Favre.

Les élections de 1857. — Les Cinq. — A ce moment se posait une question décisive pour l'avenir du parti républicain. Quelle devait être son attitude aux élections législatives de 1857. En 1852, Carnot et Cavaignac élus à Paris, Hénon à Lyon, avaient refusé de siéger en prêtant à l'Empire un serment qu'ils étaient décidés à ne pas tenir. Fallait-il suivre la même tactique, persévérer dans l'abstention ou tout au moins dans le refus

1. Cavaignac était mort presque subitement dans son domaine de la Sarthe, au moment où il venait d'être élu député. Sa veuve voulut que la capitale lui rendit les derniers hommages. Elle enveloppa le corps du général dans son caban d'officier d'Afrique et l'emporta en chaise de poste, puis en chemin de fer, jusqu'à Paris.

de serment? Les républicains se divisèrent là-dessus : en général, les hommes de 1848 répugnaient à ce qu'ils considéraient comme une adhésion au régime impérial. Mais une génération nouvelle, impatiente de l'action, voulait passer outre à ces scrupules. *Le Siècle* lui offrait son appui. Jules Favre lui apportait son concours. Les électeurs de Paris et de Lyon nommèrent encore : Carnot, qui refusa de siéger, Cavaignac, qui mourut avant d'avoir pris une décision, et, de plus, Hénon, Emile Ollivier, Ernest Picard, Darimon et Jules Favre. Ils prêtèrent serment. Ainsi se trouva constitué le groupe célèbre des *Cinq*, qui allait, jusqu'en 1863, réveiller en France l'esprit public et réchauffer l'idée de liberté. Hénon était un républicain ferme et silencieux; Darimon, ancien secrétaire de Proudhon ne parla guère plus. Mais l'Empire eut dès lors à compter avec l'éloquence magnifique et la redoutable ironie de Jules Favre, avec la parole passionnée d'Emile Ollivier, avec le bon sens acéré et l'entrain chaleureux de Picard. Le règne du silence touchait à sa fin.

L'attentat d'Orsini. — La loi de sûreté générale (1858). — Au moment où la vie publique semblait prête à renaître en France, un tragique événement vint la suspendre pour un instant. Le 14 janvier 1858, au moment où l'empereur et l'impératrice descendaient de leur carrosse pour entrer à l'Opéra, trois explosions terribles retentirent: des bombes lancées par des criminels blessèrent cent cinquante-quatre personnes, dont huit mortellement; le couple impérial était sauf. On arrêta presque aussitôt les auteurs de l'attentat: c'étaient Orsini, Pieri, Gomez, de Rudio, ces trois derniers, de misérables aventuriers, le premier, figure étrange, criminel théâtral, qui se posa en vengeur de l'Italie. Devant la Cour d'assises, il fit lire par son défenseur, Jules Favre, une sorte de supplique ardente et hautaine en faveur de sa patrie. Exécuté, avec un seul de ses complices, Pieri, il poussa, sur l'échafaud, le cri de *Vive l'Italie*[1].

1. D'autres complots ou attentats de moindre importance avaient précédé celui-là, en 1853, le complot de l'Opéra-Comique, en 1855 et 1857, ceux de deux Italiens, Pianori et Tibaldi.

L'attentat d'Orsini créa des complications sérieuses du côté de l'Angleterre, à laquelle le Gouvernement français reprocha d'accorder, avec une superbe indifférence, l'hospitalité à tous les conspirateurs. Du côté du Piémont, au contraire, il amena, comme on le verra, un rapprochement tout à fait inattendu. En France, il eut pour conséquence un retour passager, mais violent, au régime de proscriptions et de terreur légale qui avait suivi le Deux-Décembre. Les Chambres votèrent la loi de *Sûreté générale* (février 1858) [1]. Elle créait des catégories de *suspects*, qui, sans jugement et par simple mesure administrative, pouvaient être emprisonnés, exilés et déportés. Pour l'appliquer, un homme du Deux-Décembre, le général Espinasse, fut appelé au ministère de l'Intérieur. Il y eut plus de trois cents déportations. Chaque préfet avait reçu l'indication d'un minimum d'arrestations à opérer à son choix.

Le développement économique. — L'agriculture, l'industrie. — A côté de ces pages tristes et humiliantes de notre histoire politique, il convient de placer un chapitre brillant, celui de la prospérité matérielle pendant les premières années du régime impérial. Elle se développa, de 1852 à 1860, d'une façon remarquable et dans tous les sens.

Pour l'agriculture, il faut noter le perfectionnement des procédés pour la production des céréales et de la betterave, l'extension extraordinaire de la viticulture dont le rendement, presque doublé en vingt ans, atteignit jusqu'à 70 millions d'hectolitres, le reboisement des forêts, l'assainissement des Landes et de la Sologne commencé, le développement des chemins vicinaux, la multiplication des haras et l'importation des races étrangères (durham, mérinos), l'institution des concours et des comices agricoles.

Pour l'industrie, la création de l'outillage mécanique décupla son activité. Les industries métallurgiques et mécaniques, textiles, chimiques, alimentaires, la papeterie,

1. Elle fut combattue avec éloquence, au Corps législatif, par Emile Ollivier, et provoqua, au Sénat, une protestation courageuse de Mac-Mahon.

la verrerie, prirent des proportions jusqu'alors inconnues. Le Creusot, qui allait appliquer à la fabrication de l'acier les procédés Martin et Bessemer, devint l'un des premiers établissements de l'Europe. Les capitaux affluaient à ces grandes entreprises.

Le commerce. — En matière de richesse publique, le commerce est à la fois cause et résultat : la facilité des communications augmente la production, et la production multiplie les échanges. On comprend l'effet que dut avoir sur l'activité nationale le développement du réseau des voies ferrées et des lignes télégraphiques. Il y avait, en 1848, 2.000 kilomètres de chemins de fer; il y en eut 17.000 à la fin de l'Empire. Aux grandes lignes qui constituaient l'ancien réseau, des lignes secondaires furent ajoutées, et peu à peu centralisées entre les mains des grandes Compagnies. Celles-ci reçurent, par la Convention de 1859, une première garantie d'intérêt. — C'est en 1851 que le télégraphe électrique remplaça le vieux télégraphe à signaux. En 1868, il y eut 38.000 kilomètres de lignes télégraphiques.

Cette activité ne se bornait pas au territoire français. Le réseau des voies ferrées fut commencé en Algérie. La Compagnie générale transatlantique fut créée, en 1862, par les frères Pereire, et fut bientôt pourvue de grands paquebots. L'électricité aussi franchissait les mers : un premier câble sous-marin fut posé, entre Calais et Douvres, en 1851, et un premier câble transatlantique entre Brest et Saint-Pierre (près de Terre-Neuve), en 1869.

Le canal de Suez. — Une des grandes œuvres du siècle, le percement de l'isthme de Suez, fut accomplie à cette époque sous l'inspiration d'un Français et avec l'appui du Gouvernement français. Bonaparte, dans son expédition d'Egypte, avait déjà rêvé cette entreprise et fait faire quelques travaux préparatoires. Les Saint-Simoniens avaient repris et préconisé ce projet. Ce fut Ferdinand de Lesseps qui le réalisa, avec une belle audace et un entrain merveilleux, au milieu de mille complications politiques et économiques. Après avoir soumis son plan à une Commission internationale, en 1855, il obtint en 1856, de Saïd-Pacha,

la concession du terrain nécessaire. Il fit aussitôt appel aux capitaux de tous les Etats : il tenait à donner à son œuvre un caractère européen, et à justifier sa belle devise biblique, *Aperire terram et dare pacem gentibus*. Il rencontra la plus vive résistance de la part de l'Angleterre, qui devait plus tard tirer tant de profit de cette voie nouvelle. Palmerston tâcha de ruiner le projet financièrement en le dénonçant « comme une attrape pour les capitalistes gobe-mouches ». Puis il fit intervenir le sultan, suzerain de l'Egypte, pour arrêter les travaux commencés en 1859. De Lesseps fit face à toutes les difficultés, parcourut l'Europe en faisant partager à tous sa confiance, convertit l'opinion anglaise à ses idées, usa du concours personnel très efficace que lui accorda Napoléon III. Pendant ce temps le percement se poursuivait, à travers la vase du lac Menzaleh, le bassin du lac Timsah, la dépression des lacs Amers, les roches granitiques qui avoisinent la mer Rouge : Port-Saïd, Ismaïlia étaient créés, Suez doté de beaux bassins. Enfin, le 17 novembre 1869, la voie nouvelle fut inaugurée dans une imposante cérémonie à laquelle assistaient l'impératrice Eugénie, l'empereur d'Autriche, le prince royal de Prusse. Le canal long de 160 kilomètres, large de plus de 60 mètres, profond de 8 mètres, abrège de plus de moitié le trajet entre les ports de l'Europe occidentale et l'Extrême-Orient ; il a donné à la Méditerranée une vie nouvelle. Depuis, la popularité de Ferdinand de Lesseps a sombré dans une autre entreprise ; de plus la France a laissé l'Angleterre substituer en Egypte sa domination à notre influence ; ce n'est pas une raison pour oublier que ce fut un Français et la France qui eurent à cette grande chose la plus grande part.

Les traités de commerce. — Cette intensité de la vie économique, cet extraordinaire développement des moyens et des voies de communication, devaient pousser à la recherche des débouchés extérieurs. L'Empire, en effet, s'engagea de plus en plus dans la voie des échanges internationaux. S'il fut timide et capricieux dans sa politique coloniale (Voir les chapitres consacrés à l'Algérie, à l'Afrique occidentale, à la Cochinchine), il prit parti avec

une certaine hardiesse dans l'éternel débat entre le système de prohibition et la liberté commerciale.

L'empereur fit cela avec la brusquerie capricieuse qui caractérisait souvent ses actes. La Constitution lui donnait le droit de conclure des traités de commerce sans l'intervention du pouvoir législatif. Sous l'influence de Michel Chevalier, un économiste éminent, et après de longs entretiens avec Richard Cobden, le chef du parti libre-échangiste anglais, Napoléon III notifia soudainement à la France la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre, le 23 février 1860. L'Angleterre levait tous les droits d'entrée sur les produits français (sauf les taxes que payaient chez elle les produits similaires). La France se contentait de lever toutes les *prohibitions* sur les produits anglais, et d'abaisser dans de notables proportions les droits protecteurs sur les houilles, fers, fontes, aciers, machines, matières premières, fils et tissus. Ce fut le régime des *traités de commerce*. Dans ce traité, on le voit, l'Angleterre apportait le principe du libre-échange, la France un protectionnisme modéré. Des traités de commerce, conçus dans le même esprit, furent bientôt conclus avec la Belgique, le Zollverein, l'Italie et la Suisse, etc.

D'autres mesures, inspirées du même esprit, complétèrent cette évolution caractéristique dans le sens de la liberté commerciale. L'*échelle mobile* qui, depuis la Restauration, modifiait les droits d'entrée sur les blés d'après l'importance de la récolte nationale, fut suspendue à plusieurs reprises, à partir de 1853, et finalement supprimée en 1861, comme elle l'avait été en Angleterre, dès 1846. Supprimées aussi les taxes sur l'entrée des navires étrangers dans nos ports, à la seule condition de réciprocité.

Cette orientation, économique, nouvelle, semblait être la conséquence logique du développement universel des voies de communication. A quoi bon maintenir les barrières infranchissables entre les nations qu'un réseau de chemins de fer, de services maritimes et de fils télégraphiques enserrait plus étroitement de jour en jour? Mais ces nouveautés ne furent pas accueillies sans résistance,

dans les Chambres et dans le pays. Il y avait là en présence, en effet, des intérêts très divers et même très opposés[1]. Néanmoins l'intérêt des consommateurs, nécessairement acquis à la liberté des transactions, fit d'abord prévaloir les tendances nouvelles, non seulement en France, mais dans tous les pays civilisés, jusqu'en 1880 environ. Mais, vers cette époque, des facteurs économiques nouveaux, l'irruption des produits du nouveau monde, les progrès envahissants de l'industrie allemande, ont modifié la situation, et le protectionnisme a repris le dessus un peu partout.

L'accroissement du bien-être. — L'épargne, le crédit, la spéculation. — C'est par suite de cette activité intense que les conditions d'existence ont été améliorées, surtout pour les classes laborieuses. Ce progrès, un des traits essentiels de notre époque, s'affirme en Angleterre, vers 1846, en France, dix ans plus tard. L'accroissement du bien-être est tel que « le travailleur manuel d'aujourd'hui a autant de moyens matériels de jouissance et de culture intellectuelle, autant de raffinement dans la tenue que le bourgeois de 1814 ». (Seignobos.) Une partie de ce bien-être se dépense en satisfactions immédiates, une autre s'accumule en épargne. C'est à cette épargne des petites gens que s'adresse l'État pour subvenir aux frais de ses grandes entreprises; et, dès 1864, les emprunts publics sont couverts dix et vingt fois. C'est dans cette épargne que puisent les Compagnies de chemins de fer pour étendre leur réseau, les grandes industries pour créer leur outillage. Le crédit devient la grande force mo-

1. « Le traité fut bien ou mal accueilli par les producteurs français, suivant qu'il favorisait ou menaçait leur industrie. A Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Cognac, par exemple, les producteurs d'*articles de Paris*, de sucres, de vins, d'alcools, se réjouirent. A Rouen, à Lille, à Roubaix, à Mulhouse, les producteurs de tissus; ailleurs, les producteurs de fers et d'aciers, s'inquiétèrent. Il y eut des régions *libre-échangistes*, des régions *protectionnistes*. Dans les unes comme dans les autres, si les producteurs n'étaient pas d'accord, les consommateurs étaient à peu près unanimes. Le traité de commerce permettait d'acheter les produits manufacturés d'Angleterre, les sucres et le café de ses colonies à un bon marché jusqu'alors inconnu. » (Rambaud.)

trice de la richesse publique. Une loi va bientôt régler le fonctionnement des *Sociétés anonymes* (1867). De grandes institutions de crédit, dont les fortunes ont été diverses, se créent alors pour faciliter et multiplier ces transactions entre l'épargne et les affaires. C'est d'abord, sous le contrôle du Gouvernement, le *Crédit Foncier* (1852) qui fait, sur garantie hypothécaire, des prêts remboursables en trente annuités; puis le *Crédit Mobilier*, qui prête sur valeurs mobilières, les *Magasins Généraux*, qui prêtent sur marchandises, le *Comptoir d'Escompte*, le *Crédit Industriel*, les *Dépôts et Comptes courants*, le *Crédit Lyonnais*, etc. La spéculation s'empare de toutes ces valeurs, les décuple ou les anéantit, crée les fortunes rapides ou détermine les catastrophes. Les jeux de Bourse, qui prennent dès lors, dans les intérêts publics et privés, la place énorme qu'ils ont gardée, font leur œuvre, utile ou néfaste, en tout cas fatale dans les conditions économiques de la vie nouvelle. Travail, bien-être, épargne, crédit, spéculation, forment comme une chaîne aux anneaux inséparables.

Mesures philanthropiques et démocratiques. — A cette transformation économique, aux bénéfices de laquelle toutes les classes de la société participent, il faut joindre des lois et des créations d'un caractère démocratique. L'Empire s'engagea dans cette voie, non sans inquiétudes ni sans réserves, sans doute; mais il serait injuste de ne pas reconnaître son initiative. Dans le domaine de l'*association*, tout était à faire : la Révolution (loi de 1791) s'était montrée nettement hostile aux associations et n'avait voulu reconnaître que les droits de l'individu. La monarchie parlementaire et bourgeoise avait suivi cet exemple. Ce fut en 1850, à la fin de la seconde République, qu'on aborda timidement le problème. L'Assemblée législative autorisa les Sociétés de *secours mutuel* sous la stricte surveillance de l'Etat. La même année fut créée une *Caisse de retraites* pour la vieillesse. Peu à peu se fondaient des *Sociétés coopératives*, soit de *production*, soit de *consommation*. Le Gouvernement légalisa leur existence par la loi de 1867. Mais l'initiative la plus hardie fut la loi de 1864, reconnais-

sant aux ouvriers le droit de *coalition* et le droit de *grève*. Ainsi les travailleurs purent s'unir pour s'entr'aider, pour créer des magasins d'approvisionnements, pour travailler à leur compte et à leurs profits, enfin pour faire hausser les salaires. Ils n'avaient pas cependant le droit absolu de s'associer en groupements permanents : c'est la troisième République qui le leur a donné par la loi de 1884 sur les *Syndicats*.

L'Empire était plus à l'aise dans les institutions de pure bienfaisance : il les multiplia : création des crèches, ouverture de l'asile du Vésinet et de Vincennes pour les convalescents, de l'orphelinat du Prince Impérial, etc. On lui doit encore, entre autres mesures d'un caractère philanthropique, la loi sur l'apprentissage, la création des médecins cantonaux pour la gratuité des secours médicaux ; celle de l'Assistance judiciaire, exemptant les indigents des frais de justice.

Embellissement des villes. — Transformation de Paris. — Ce qui, plus que tout le reste peut-être, porte l'empreinte du régime impérial, c'est la transformation des grandes villes. Il faut aujourd'hui un effort d'imagination pour se représenter ce qu'étaient, dans la première moitié du siècle, Lyon, Marseille, Paris, avec leur dédale de ruelles malsaines, leur difficulté de circulation, leur manque d'air, de lumière et de verdure, leurs plus beaux monuments, comme enveloppés de haillons sordides. Tout cela changea : Marseille reçut les eaux de la Durance par son beau Château-d'Eau ; à Lyon, trois larges voies relièrent Bellecour aux Terreaux. Paris fut transformé sous l'administration quelque peu dictatoriale, mais hardie, du préfet Haussmann. La rue de Rivoli prolongée forma, avec les boulevards Saint-Michel, Sébastopol et Strasbourg, une nouvelle « croisée de Philippe-Auguste ». Cette création des larges voies était d'ailleurs une mesure stratégique contre l'émeute et les barricades, désormais impossibles. Notre-Dame et la tour Saint-Jacques furent dégagées, le Louvre réuni aux Tuileries, que complétèrent les pavillons de Flore et de Marsan ; les Halles centrales furent créées,

l'Opéra commencé, les squares multipliés, le parc Monceau, le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes transformés, ainsi que les Buttes-Chaumont.

L'œuvre de l'Empire. — Ainsi, pendant que la vie politique languit, la vie économique s'épanouit; à défaut de progrès moral, l'Empire donne aux populations le progrès matériel. S'il ne fait pas l'éducation de la démocratie, il accroît son bien-être. De la noble tâche qui incombe à un Gouvernement issu du suffrage universel, il n'a pris qu'une part, celle qui consolide le mieux sa domination : c'est la tradition césarienne, et comme un chapitre de l'histoire de l'Empire romain.

Assurément le régime impérial ne peut pas revendiquer à lui tout seul tous ces progrès. C'est vers le milieu du règne de Louis-Philippe qu'avait commencé, en France, la transformation de la vie matérielle et l'essor de la richesse publique. Les initiateurs et les agents de l'évolution furent avant tout les découvertes scientifiques et leurs applications, le nouvel outillage industriel, le réseau des voies nouvelles. La vapeur, l'électricité, les machines, ont plus fait, en cette matière, que les Gouvernements. Celui de Napoléon III a eu du moins le mérite de coordonner les efforts, de faire porter aux nouveautés tous leurs fruits. Il a eu aussi, il serait injuste de le méconnaître, des tendances philanthropiques marquées et même des hardiesses démocratiques inattendues.

Le rôle de l'empereur. — Quelle fut, dans cette œuvre, la part personnelle de l'empereur? assez considérable, sans doute, mais bien difficile à déterminer. L'homme, « le prince aux yeux troubles et aux pensées vagues », échappe à l'analyse et déconcerte par ses contradictions. Quelques traits ont surtout frappé ceux qui ont essayé de fixer cette physionomie ; et ils s'opposent les uns aux autres : le fatalisme, la foi dans l'étoile, avec l'audace d'un aventurier qui n'attend rien que de lui-même; des sentiments humanitaires et des rêveries généreuses, avec le mépris de la justice et des lois; l'inertie et le flottement de la volonté, avec des réveils capricieux et des fantaisies sou-

daines qui changent absolument l'orientation politique [1].

L'entourage impérial. — Il subissait d'ailleurs des influences contradictoires, qui, tour à tour victorieuses, expliquent le décousu de sa politique. Des tendances opposées se révélaient dans son entourage ; les hommes du Deux-Décembre ou du lendemain du coup d'Etat se divisaient tandis que Persigny, Billaut, Baroche restaient partisans du système de compression, de Morny évoluait vers un libéralisme relatif. Du haut de son fauteuil présidentiel, ou dans la familiarité des conversations de couloir, il faisait des avances à certains représentants de l'opposition. Le dualisme était plus accentué encore dans l'entourage intime du souverain. L'impératrice Eugénie, ardemment catholique et qui jugeait en Espagnole l'état des esprits en France, était soumise aux influences ecclésiastiques et attachée aux principes autoritaires. Le cousin de l'empereur, le prince Jérôme Napoléon, représentait les idées avancées. Inquiétant pour la Cour, tout en restant suspect aux républicains, très libre dans ses relations, dans sa vie privée, dans son langage, il souleva parfois des orages au Sénat par l'audace de ses déclarations anticléricales, par son ardeur à défendre la politique italienne et les actes de son beau-père, Victor-Emmanuel [2].

1. « L'empereur paraît avoir songé sa vie plus qu'il ne l'a vécue. L'épopée de son oncle, l'étrangeté merveilleuse de sa propre aventure, lui étaient une sorte d'opium, d'autant mieux qu'il avait été extraordinairement servi par les circonstances, qu'on avait beaucoup agi pour lui, et qu'il avait passé d'une extrémité de fortune à l'autre, sans être proprement un homme d'action. Les yeux toujours à demi clos, il ruminait confusément l'affranchissement des nationalités, l'établissement d'une démocratie un peu socialiste et pourtant césarienne, l'achèvement historique de la Révolution française : grand dessein dont l'exécution se précisait mal dans son imagination de doux fataliste, qui, ébloui par un destin prodigieux dont il était le jouet et dont il se croyait le héros, comptait indolemment sur la vertu de son étoile. Il fut de ceux dont on peut dire qu'ils sont meilleurs qu'une partie de leurs actes, parce que ses actes furent rarement siens ou que rarement il y fut tout entier. Il vécut ainsi dans une brume de rêve — qui, vers la fin, s'ensanglanta. » (Jules LEMAITRE, *Discours de réception à l'Académie française*, 1896).

2. Il fit, dans un de ses discours, une violente sortie contre les familles de Bourbon et d'Orléans. Elle lui attira une verte réponse du duc d'Aumale (*Lettre sur l'histoire de France, adressée au Prince Napoléon*). Elle se terminait ainsi: « Pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire

L'évolution du régime. — L'Empire libéral. — Dans l'évolution qu'accomplit l'Empire à partir de 1860, la politique extérieure, en effet, fut étroitement liée à la politique intérieure ; et c'est dans ce domaine surtout — on le verra au chapitre suivant — que les caprices impériaux étaient funestes. L'intervention de la France dans les affaires italiennes fut la véritable cause du changement d'orientation du Gouvernement. La campagne de 1859 alarma et irrita la droite, qui voyait le pouvoir temporel du Pape menacé ; elle souleva d'autre part, au départ et au retour, un véritable enthousiasme populaire ; cela contribua, dans une large mesure, à la résolution que prit Napoléon III de chercher à gauche un point d'appui. Dès la fin de 1859, il accorda une amnistie générale, dont beaucoup de proscrits ne voulurent pas profiter. Et ce fut en 1860 que se dessina le tournant du régime impérial.

Dans cette voie nouvelle, l'Empire libéral (c'est le nom qu'on donne à cette période) a fait quatre pas en avant, marqués par les actes de 1860, 1864, 1867, 1869 ; mais ses fréquents retours en arrière, le désaccord entre ses paroles et ses actes, montrèrent son peu de fermeté et inspirèrent à beaucoup des doutes sur sa sincérité.

Décret du 24 novembre 1860. — L'année 1860, particulièrement significative, fut marquée à la fois par la ratification des conquêtes de la Révolution italienne, par l'inauguration du libéralisme économique (traités de commerce), par le décret du 24 novembre. Ce décret rétablissait la discussion de l'*adresse* en réponse au discours du trône, instituait des *ministres sans portefeuille* pour défendre devant les Chambres les actes du Gouvernement, et accordait la reproduction *in extenso* des débats parlementaires ; mais la presse restait soumise au régime dictatorial de 1852. Le décret fut complété par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861, qui limitait les pouvoirs du Gouvernement en

fusiller, leur parole est bonne ! Et tenez, Prince, de toutes les promesses que vous ou les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. »

matière financière : l'empereur renonçait à engager aucun crédit sans le vote des Chambres et autorisait le vote du budget par *sections* (et non par ministères). Il est vrai que le Gouvernement gardait le droit d'opérer des *virements* d'un chapitre à un autre. L'Empire, on le voit, donnait et retenait.

L'Union libérale. — Les élections de 1863. — Ce caractère équivoque des concessions explique sans doute leur peu de succès. A chacune d'entre elles, l'opinion libérale devenait à la fois plus exigeante et plus défiante ; et c'était moins le Gouvernement que l'opposition qui en profitait. Dans la discussion de l'adresse, chaque année, les Cinq se multiplièrent, attaquant la candidature officielle, l'arbitraire administratif, le bon plaisir auquel était soumise la presse, les fantaisies fiscales des ministres. Leurs paroles avaient maintenant de l'écho. La génération qui grandissait alors suivait avec fièvre ces débats et, peu à peu, se sentait renaître à la vie politique. Le résultat, ce furent les élections de mai 1863.

Ces élections furent le produit d'une coalition qui, sous le nom d'*Union libérale*, groupa les républicains, les hommes de la droite, les chefs des anciens partis. Profondément divisés sur quelques questions, notamment sur la question italienne, ils s'accordaient à revendiquer un contrôle sérieux sur les actes du Gouvernement et à protester contre l'arbitraire. Trente-cinq candidats non officiels furent élus en dépit de la pression administrative. Le succès de Berryer à Marseille, de Thiers à Paris, produisirent un grand effet ; ce qui fut surtout significatif, ce fut le triomphe de la liste de l'opposition à Paris ; elle passa tout entière. L'Empire eut dès lors en face de lui un groupe d'adversaires redoutables par le talent et le courage. Ce fut comme une rénovation de l'éloquence politique : la vie parlementaire renaissait avant le régime parlementaire. On entendit la grande voix de Berryer ; Thiers retrouva son expérience d'homme d'Etat pour signaler les fautes de la politique étrangère, et toute sa souplesse oratoire pour plaider la cause des « libertés nécessaires ». Jules Favre égalait ces

maîtres par l'ampleur magnifique de sa parole et sa puissante ironie ; Eugène Pelletan avait la fougue ; Jules Simon, un art consommé ; Picard, l'esprit alerte et le bon sens incisif. Très en vue aussi, Emile Ollivier commençait à devenir suspect à ses anciens amis et à répondre aux avances de Morny ; la rupture se consomma en 1864, lorsqu'il fut rapporteur de la loi sur les coalitions. Il allait devenir le chef d'un tiers parti, qui groupa bientôt quarante-cinq voix sur un programme de démocratie impérialiste.

Nouvelles concessions. — A la manifestation libérale de 1863 l'empereur répondit par une modification constitutionnelle et par un changement de personnel. Persigny, qui avait maladroitement conduit la campagne électorale, quitta le ministère de l'Intérieur. Les ministères sans portefeuilles, créés en 1860, furent supprimés et remplacés par un ministère d'Etat, dont la principale attribution était de défendre devant les Chambres les actes du Gouvernement. Billaut, investi de cette fonction, mourut presque aussitôt, et fut remplacé, en juin 1863, par Eugène Rouher : avocat d'office du régime impérial, il avait les qualités de cet emploi, une faconde inépuisable et une tranquille audace d'affirmation.

Le ministère Duruy (1863-1867). — Un choix plus significatif fut celui de Duruy : ancien professeur d'histoire dans un lycée, nommé depuis peu inspecteur général, il reçut, au milieu d'une de ses tournées, la nouvelle de sa nomination au ministère de l'Instruction publique. Napoléon III, qui avait eu la fantaisie d'être historien et qui écrivait une *Vie de Jules César*, avait appris, en consultant le savant, à apprécier son large esprit et son ferme caractère.

Après la tyrannie tracassière de Fortoul, l'Université avait respiré sous la direction plus tolérante de Rouland. Mais les trois ordres d'enseignement végétaient encore, lorsque Duruy aborda courageusement toutes les questions intéressant l'éducation nationale ; il y apporta tout son zèle pour l'Université et son esprit sincèrement libéral et démocratique. La situation des instituteurs fut un peu relevée ; les professeurs reçurent des garanties contre la révocation.

Dans les écoles primaires, la *gratuité* fut étendue à tous les enfants de familles pauvres ; mais Duruy ne put faire adopter le principe de l'*obligation*. Dans les lycées, l'*enseignement spécial* fut créé pour préparer aux carrières industrielles et commerciales et une école normale instituée à Cluny pour former les professeurs de cet enseignement. La *bifurcation* fut supprimée ; l'histoire contemporaine introduite dans les programmes. On créa des cours secondaires pour l'enseignement des jeunes filles que le ministre aurait voulu organiser plus complètement ; les agrégations d'histoire et de philosophie furent rétablies. L'enseignement supérieur fut vivifié par la création de nombreux laboratoires et par celle de l'*Ecole pratique des Hautes-Etudes*. On trouve les éléments de toutes les réformes accomplies depuis dans le large programme de ce beau ministère (1863-1867), qui prend place, dans l'histoire de l'Instruction publique, entre ceux de Guizot et de Jules Ferry.

Hésitations et contradictions. — Les tendances démocratiques de Duruy, ses efforts pour fortifier l'enseignement laïque, rencontraient une vive résistance au Conseil impérial de l'Instruction publique, au Sénat, dans le clergé. Il n'était soutenu que par la volonté de l'empereur, qu'il appela, dans un discours au Concours général, « l'homme le plus libéral de l'Empire ». Mais le libéralisme de l'empereur était capricieux, et sa volonté souvent défaillante. Ses actes démentaient souvent ses déclarations. Dans la même année 1864, il proposait au Corps législatif la loi sur les coalitions, et il faisait traduire devant la 6e chambre *treize* membres d'un comité électoral, assez singulièrement inculpés d'avoir fait partie d'une association de plus de *vingt* personnes. Ce procès des Treize fut, pour Jules Favre, l'occasion d'un magnifique succès oratoire. Les vexations contre la presse continuaient. La publication du *Syllabus* de Pie IX était interdite; mais le prince Napoléon était réprimandé pour un discours anticlérical (1865).

Le décret et la lettre du 19 janvier 1867. — L'année 1867 débuta par un coup de théâtre. Le 19 janvier,

le Moniteur insérait un décret et une lettre de l'empereur. Le décret substituait à la discussion de l'adresse le droit d'interpellation, enveloppé, il est vrai, de beaucoup de restrictions ; d'autre part, les ministres pouvaient être délégués (au lieu du seul ministre d'Etat), pour défendre, devant les Chambres, les actes du Gouvernement. Fidèle à son habitude de reprendre une partie de ce qu'il accordait, l'empereur expliquait dans sa lettre que les ministres n'étaient pas solidaires et qu'ils ne dépendaient que de lui. Mais il promettait des lois sur la presse et sur le droit de réunion. C'était un pas dans la voie du régime parlementaire et un premier octroi des « libertés nécessaires ».

L'Exposition universelle de 1867. — Cette année 1867 fut l'année éclatante et inquiétante. Napoléon III convia l'Europe à une Exposition universelle qui fut admirablement organisée, et dont il semblait alors que rien ne dût jamais égaler la splendeur. On vit à Paris le sultan, le roi de Prusse, accompagné de Bismarck, le tsar Alexandre II, qui fut l'objet d'un attentat de la part du Polonais Bérezowski. Les Tuileries avaient des airs de Cour du Grand Roi, et le monde n'avait jamais vu de pareille fête internationale. — Mais l'Exposition s'était ouverte avec l'affaire du Luxembourg, une humiliation, et elle se ferma sur la nouvelle de l'exécution de Maximilien au Mexique, une douleur et un remords [1]. Et Napoléon III put signaler avec mélancolie, dans son discours de Lille, « les points noirs qui assombrissaient notre horizon ». De gros nuages déjà !

Lois sur la presse et le droit de réunion (1868). — Les lois promises par la lettre du 19 janvier 1867 furent votées en 1868 : elles constituaient un progrès, mais non une émancipation véritable. La presse était délivrée du régime discrétionnaire : plus d'autorisation préalable, d'avertissements, de suppression des journaux par voie administrative. Le timbre et le cautionnement étaient

1. L'impératrice Charlotte était venue en France pour supplier l'empereur de ne pas abandonner le malheureux prince qu'il avait engagé dans cette aventure. Elle fut prise, à Saint-Cloud, d'un véritable accès de folie. Elle n'a jamais recouvré la raison ni connu le drame de Queretaro.

abaissés. Mais les délits de presse, dont la définition était vague et menaçante, étaient déférés à la juridiction correctionnelle, non au jury. — Le droit de réunion était reconnu, mais entouré de nombreuses restrictions.

Progrès de l'opposition. — La Presse. — Les concessions ne désarmèrent pas l'opinion libérale, qui en suspectait la sincérité. L'intensité de la vie politique s'accrut singulièrement à cette époque. La presse d'opposition avait fait, depuis 1860, de grands progrès. Cette période constitue un des plus beaux chapitres de son histoire. Malgré les entraves administratives, ou à cause de ces entraves même, la polémique était vigoureuse, acérée, alerte dans *le Temps*, *les Débats*, *le Courrier du dimanche*. Une légion d'admirables journalistes, au premier rang desquels combattaient Weiss, Hervé, l'étincelant Prévost-Paradol, harcelait le régime impérial. A ce jeu serré, à cette savante escrime, succèdent, en 1868, des attaques plus violentes ; avec les premiers numéros de *la Lanterne* d'Henri Rochefort, le sarcasme et l'invective remplacent l'allusion. Ernest Picard fondait *l'Électeur;* Eugène Ténot écrivait l'histoire du Deux-Décembre. Le parti républicain reprenait confiance en lui-même. A côté des hommes de 1848 rentrant dans la lice, Grévy, Garnier-Pagès, on voyait surgir les jeunes, impatients d'agir et dont quelques-uns se proclamaient *irréconciliables*. Jules Ferry, qui avait débuté par un spirituel pamphlet, *les Comptes fantastiques d'Haussmann*, Floquet, Brisson, Hérold et celui qui était appelé à tenir une si grande place dans notre histoire, Léon Gambetta. Une souscription avait été ouverte pour élever un monument à Baudin, tombé sur une barricade du coup d'Etat. Le Gouvernement ayant eu l'imprudence de poursuivre, Gambetta prononça à cette occasion une plaidoirie qui révéla son génie oratoire et eut en France un immense retentissement (novembre 1868).

Les élections de 1869. — On peut mesurer l'importance de ce travail des esprits aux élections de mai 1869. Elles amenèrent au Palais-Bourbon quatre-vingt-dix opposants. On pouvait évaluer à plus de 3 millions sur 7

millions et demi les suffrages qui s'étaient portés sur les ennemis de l'Empire.

Des libéraux dynastiques se joignirent bientôt aux représentants des anciens partis. Et, dès le mois de juin, cent seize députés demandaient à interpeller le Gouvernement « sur la nécessité d'associer le pays d'une manière plus efficace à la direction de ces affaires ».

Le sénatus-consulte du 8 septembre 1869. — En face de cette démonstration, l'empereur se décida à faire une dernière concession et à donner à l'Empire une sorte de régime parlementaire. Le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 rendit au Sénat et au Corps législatif l'élection de leurs bureaux; il établit, dans sa plénitude, les droits d'interpellation et d'amendement, le vote du budget par articles et enfin la responsabilité des ministres, qui délibéreraient en Conseil, pourraient être choisis dans les deux Chambres et mis en accusation devant le Sénat. Par une de ses contradictions familières, l'empereur déclarait encore, il est vrai, que les ministres « dépendaient de lui seul ». Néanmoins l'évolution était complète: la Constitution de 1852 devenait une Charte.

Ministère Emile Ollivier (1870). — Ce changement dans les institutions appelait un changement de personnes. Depuis deux ans, une lutte d'influences était engagée dans l'entourage impérial entre Rouher et Emile Ollivier. Rouher que l'on commençait à appeler le *vice-empereur*, après avoir servi et soutenu de sa parole les variations de la politique de Napoléon III, groupait peu à peu autour de lui ceux qui regrettaient l'Empire autoritaire, les *mamelucks*, comme on disait. Emile Ollivier, qui avait définitivement rompu avec ses anciens collègues de l'opposition et qui n'avait pas été réélu à Paris, se faisait, dans son livre du 19 *Janvier*, l'interprète des velléités libérales de l'empereur, et poursuivait ardemment, avec l'aide du tiers parti, son rêve de l'Empire libéral. Au mois de juillet 1869, Rouher quitta le ministère et fut nommé président du Sénat. Le 2 janvier 1870, Emile Ollivier forma un ministère recruté dans le tiers parti (Daru, Buffet, Segris, de Talhouet, etc.).

Agitation et inquiétude. — C'était « le couronnement de l'édifice », depuis longtemps promis par Napoléon III. L'apaisement qu'il espérait ne se produisait pas. Le nouveau ministère eut contre lui deux sortes d'ennemis: le vieux parti bonapartiste, qui allait pratiquer de sourdes manœuvres pour faire échouer l'expérience libérale; le parti républicain, qui ne croyait pas à la sincérité de la conversion impériale. Très peu de défections se produisirent dans les rangs de l'opposition: la plus marquante fut celle de Prévost-Paradol, qui accepta l'ambassade des Etats-Unis; il devait se tuer à Washington d'un coup de pistolet, à la première nouvelle de nos désastres.

Paris, ardemment hostile, ne désarmait pas. Il venait d'infliger un affront à l'Empire par l'élection de Rochefort. La rue même était troublée. Un jeune journaliste, Victor Noir, fut tué d'un coup de revolver par le prince Pierre Bonaparte, chez lequel il se présentait comme témoin pour un duel. Cent mille personnes suivirent ses funérailles, qui furent suivies d'un commencement d'émeute (12 janvier 1870). Gustave Flourens essaya, en février, de soulever le quartier populeux de Belleville. Dans l'entourage impérial, on s'alarmait de ces manifestations. La santé de Napoléon III déclinait rapidement; sa mort pouvait d'un jour à l'autre tout remettre au hasard avec une minorité et une régence. De là vint l'idée d'un plébiscite qui fortifierait la dynastie et faciliterait l'avènement du Prince impérial.

Le plébiscite (8 mai 1870). — Un sénatus-consulte du 20 avril 1870 venait de compléter l'évolution constitutionnelle de 1869. On résolut de poser la question suivante: « Le peuple français approuve-t-il les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860, et ratifie-t-il le sénatus-consulte du 20 avril 1870? » Mais, au fond, ce qu'on demandait au pays c'était bien moins d'approuver les réformes que de témoigner sa confiance dans la dynastie. Les partisans de l'Empire autoritaire, qui étaient les vrais inspirateurs de cette manœuvre, espéraient en retirer tout le profit. L'adhésion à la liberté deviendrait un acte de foi envers l'Empire.

La question étant équivoque, la réponse fut bizarre. Les vrais bonapartistes votèrent pour le régime libéral, qu'ils se promettaient de confisquer bientôt; le parti libéral, flairant le piège, refusa l'approbation qu'on voulait interpréter contre lui. Au plébiscite du 8 mai 1870, il y eut plus de sept millions de *oui*, mais un million et demi de *non*. L'Empire fut moins fortifié par cette majorité, encore considérable, qu'ébranlé par cette minorité, la plus forte qu'ait jamais donnée aucun plébiscite.

La question de la guerre. — Derrière la question des libertés publiques, d'ailleurs, se posait déjà la question de la guerre. L'impératrice la désirait pour faciliter l'avènement de son fils; elle n'en mettait pas le succès en doute, les hommes écartés du pouvoir la voulaient pour reprendre le pouvoir. La Prusse aussi la voulait et la préparait. Le ministère libéral se laissa entraîner sur ce terrain, sans voir que ses adversaires du dedans l'y poussaient et que l'ennemi du dehors l'y attirait, sans prévoir qu'il allait y succomber, et la France avec lui. Le ministre des Affaires étrangères, Daru, favorable à la paix, se retira et fit place au duc de Grammont, partisan de la guerre (mai 1870). La ruine de l'Empire était proche; ses origines l'avaient compromis; ses fautes intérieures l'ébranlèrent à plusieurs reprises; mais ce qui l'a perdu c'est sa politique extérieure.

SUJETS A TRAITER

Comparer la Constitution de 1852 *et le sénatus-consulte de* 1869.

Transformation du régime impérial et réformes libérales de 1860 *à* 1870.

Le parti républicain, l'opposition, la presse pendant l'Empire.

Transformation économique et progrès matériels sous l'Empire.

CHAPITRE XXIII

L'EUROPE DE 1848 A 1870. — POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET DE L'EMPIRE

I. **La Révolution de Février et l'Europe.** — Les révolutions en Allemagne, en Autriche, en Italie. — La République et le Piémont. — La révolution de Rome. — L'expédition de Rome (1849). — Politique du Président.

II. **Napoléon III et la Question d'Orient.** — Caractères de la politique napoléonienne. — Les nationalités. — Causes de la guerre de Crimée. — L'alliance franco-anglaise. — La campagne de Crimée et le siège de Sébastopol (1854-1855). — Le Congrès de Paris (1856).

III. **Napoléon III et l'Italie.** — Relations avec le Piémont. — Attentat d'Orsini. — Entrevue de Plombières (1858). — La guerre d'Italie : Magenta, Solférino. — Paix de Villafranca, Congrès de Zurich (1859). — La révolution italienne. — La question vénitienne et la question romaine.

IV. **Les entreprises lointaines.** — Expédition de Syrie (1860). — Expédition de Chine (1858-1860). — Conquête de la Cochinchine (1862-1867). — Expédition du Mexique (1861-1867). — Les causes, les résultats.

V. **Napoléon III et la Prusse.** — L'Allemagne et la Prusse avant 1860. — Les illusions de l'empereur. — Biarritz (1865). — Sadowa (1866). — Napoléon III et Bismark. — L'affaire du Luxembourg (1867). — La lutte inévitable.

La Révolution de 1848 et l'Europe. — La période qui s'étend de 1848 à 1870, de la proclamation de

---

Ouvrages a consulter : les mêmes que pour les deux chapitres précédents, de plus : Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* — Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe.* — Driault, *la Question d'Orient.* — De Crozals, *l'Unité italienne.* — Emile Ollivier, *l'Empire libéral.* — Jalliffier et Buchner, *Cartes et croquis de 1789 à nos jours.* (Cartes XLV à LII et LXXV, LXXXI.)

la seconde République à la chute du second Empire, est d'une extrême importance pour l'histoire générale de l'Europe. Révolutions et réactions, vicissitudes des libertés politiques et du régime démocratique, formation de nouvelles unités nationales, démembrement de l'Empire ottoman, entreprises lointaines et commencement d'expansions coloniale, toutes les questions qui troublent les sociétés contemporaines et modifient profondément l'équilibre des puissances européennes sont posées pendant ces vingt-deux années, entre l'immense agitation dont la Révolution de février donne le signal et les désastres de la guerre franco-allemande. La France a joué dans tous ces événements un rôle actif souvent brillant, mais que les imprudences et les contradictions de la politique napoléonienne ont finalement rendu funeste.

Résumons en quelques mots l'histoire des révolutions qui, à la suite de la nôtre, bouleversent l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, de 1848 à 1850.

Depuis deux ans déjà, des mouvements libéraux et nationaux, ici à tendances unitaires, là à tendances séparatistes, agitaient ces trois pays. L'Allemagne secouait sa torpeur, l'Italie semblait prête à pousser le cri *fuori i barbari*. Les races opprimées par la domination des Habsbourg reprenaient conscience d'elles-mêmes. Déjà même des constitutions et des réformes étaient octroyées ou promises, par le roi de Prusse, le roi de Piémont, le pape, le grand-duc de Toscane. L'écroulement du trône de Louis-Philippe ébranla tous les trônes, et l'avènement du suffrage universel en France inspira à tous les peuples une idée exagérée de leurs forces. Presque partout ils deviennent impérieux, exigent ce qu'ils demandaient, engagent la lutte contre les vieilles monarchies. L'Allemagne remplace sa diète par un Parlement élu et rêve de fonder un Empire démocratique. A Berlin, l'émeute victorieuse humilie le roi. A Naples la royauté capitule devant l'insurrection. Milan, Venise expulsent leurs garnisons autrichiennes; les souverains de Parme, de Modène de Toscane, sont chassés. Le pape Pie IX, débordé par le mouvement révolutionnaire qu'il avait paru d'abord favoriser,

s'enfuit de ses Etats. Bientôt la République est proclamée à Rome, et à Florence. Le roi de Piémont, Charles-Albert, sauve sa couronne en prenant la direction du mouvement national et en essayant de délivrer l'Italie du nord de la domination autrichienne. L'Autriche, d'ailleurs semble près de voler en éclats : révolution à Vienne, révolution à Prague ; la Hongrie revendique d'abord son autonomie, puis proclame son indépendance.

Les réactions. — Mais les imprudences, les défaillances, les défections ont bientôt réduit à néant ce rêve d'universelle émancipation. A Berlin, à Prague, à Vienne, les souverains rétablissent leur autorité en bombardant leurs capitales. Le roi de Prusse refuse la couronne impériale que lui offre le Parlement de Francfort ; et celui-ci, chassé de partout, traqué et dispersé, s'évanouit misérablement. L'indépendance hongroise est écrasée par les armées autrichiennes et russes. Le Piémont, deux fois vaincu, renonce à délivrer du joug étranger l'Italie du nord. Milan et Venise succombent. Les souverains expulsés sont ramenés à Florence, à Parme, à Modène ; la constitution déchirée à Naples. La République romaine est renversée par les armes de la République française. Le grand effort populaire a partout échoué : c'est l'universelle et souvent cruelle réaction.

Dans ces années tragiques, le rôle de la République française fut presque nul d'abord, bien singulier à la fin. Impuissante au début et paralysée par ses crises intérieures, elle ne s'associe que par de vagues témoignages de sympathie aux mouvements que son avènement avait provoqués : plus tard, confisquée déjà par une majorité antirépublicaine et par la politique personnelle du Président, elle n'intervient en Italie que pour porter le dernier coup à la révolution italienne.

Politique du Gouvernement provisoire. — Lamartine. — Le Gouvernement provisoire n'avait évidemment ni la sécurité, ni l'autorité, ni les ressources nécessaires pour engager la France dans la mêlée européenne. Mais il tint à notifier à l'Europe l'existence du

régime nouveau et à expliquer les principes qui dirigeraient sa politique. C'est ce que fit Lamartine dans la déclaration, restée célèbre, qu'il adressa « aux agents diplomatiques de la République française ».

« La Révolution française, écrivait-il, vient d'entrer dans sa période définitive. La France est république : la République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister ; elle est de droit naturel, elle est de droit national, elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même... La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde... Elle n'intentera donc la guerre à personne : elle n'a pas besoin de dire qu'elle l'acceptera, si on pose des conditions de guerre au peuple français... Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française. Toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations... La République est décidée à ne jamais violer la liberté au dedans; elle est décidée également à ne jamais violer son principe démocratique au dehors. Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'institutions qui veulent vivre du même principe que le sien. » Il y avait, dans cette page éloquente, de la fierté, de la générosité et aussi de l'adresse. Mais c'était un programme un peu vague. L'Assemblée constituante essaya de le préciser dans un ordre du jour du 24 mai 1848 : « Pacte fraternel avec l'Allemagne; reconstitution de la Pologne indépendante et libre; affranchissement de l'Italie. » En fait le Gouvernement n'intervint que dans les affaires du Piémont et dans celles de Rome.

La République et le Piémont. — Vis-à-vis du Piémont, notre politique fut loyale et généreuse : elle voulut d'abord l'aider contre l'Autriche, puis elle s'efforça de le sauver. Lamartine, dès le mois d'avril 1848, offrit à Charles-Albert le concours des forces françaises pour l'émancipation du Milanais. Ce concours fut refusé : « L'Italie saura

se délivrer toute seule », répondit Charles-Albert. (*Italia fara da se!*) Vaincu à Custozza, il sollicita notre intervention armée. Mais le général Cavaignac, et Jules Bastide, son ministre des Affaires étrangères, ne purent alors lui offrir, de concert avec l'Angleterre, qu'une médiation pacifique, qui resta d'ailleurs sans effet. Enfin, après l'écrasement définitif de Charles-Albert, à Novare (1849), l'intervention diplomatique de la France adoucit, pour son successeur, les conditions de la défaite.

La République et la révolution romaine. — A Rome, notre action fut plus compliquée et plus contradictoire ; ces contradictions résultent des fluctuations de notre politique intérieure, des passions des partis, des ambitions des hommes. Notre Gouvernement avait d'abord laissé se dérouler, sans y prendre part, le drame de la révolution romaine. Après l'assassinat du ministre Rossi [1], lorsque le parti violent fut maître de la situation, le général Cavaignac fit offrir à Pie IX un asile en France et réunit à Marseille un petit corps expéditionnaire pour garantir au besoin la personne du pontife (novembre 1848) [2].

Tout change au commencement de 1849. D'une part Louis-Napoléon Bonaparte est Président de la République ; il a l'appui des conservateurs ; il a pris son premier ministère presque entièrement dans la droite (Odilon-Barrot, de Falloux) ; il veut donner des gages aux catholiques. D'autre part, la République a été proclamée à Rome, et le pape, réfugié à Gaëte, a fait appel, pour ressaisir son autorité, aux puissances catholiques ; à cet appel, l'Autriche, victorieuse dans l'Italie du nord, est prête à répondre la première, à répondre seule. Or il y a pour la France un intérêt de premier ordre

1. Voir le chapitre XXVI.

2. Cavaignac était alors candidat à la Présidence : cette mesure fut-elle, comme on l'a dit, une avance faite au parti catholique? Quoi qu'il en soit, la politique extérieure du général, comme son gouvernement, porte dans son ensemble un indéniable caractère de droiture et de désintéressement. Il l'a définie lui-même avec cet accent de sincérité qui lui était propre : « Je pense que la République ne sera fondée en France que lorsque l'éducation républicaine du pays sera faite, que lorsque les hommes qui disposent de la puissance du pays se réduiront à un rôle modeste et à ne pas trop penser à eux mêmes. »

à ne pas laisser à l'Autriche le bénéfice de cette intervention, qui remettrait bientôt sous sa dure loi l'Italie tout entière. Fort habilement le Président mêle ses calculs personnels à l'intérêt national. Ses ministres obtiennent de l'Assemblée nationale l'ordre du jour par lequel elle déclare que « si, pour mieux sauvegarder l'honneur et les intérêts de la France, le pouvoir exécutif croit devoir prêter à ses négociations *l'appui d'une occupation partielle et temporaire de l'Italie*, il trouvera dans l'Assemblée le plus entier concours. » (31 mars 1849.) Et l'Assemblée, le 16 avril, vote les crédits nécessaires pour la formation d'un corps expéditionnaire de la Méditerranée ; bientôt le général Oudinot débarque à Civita-Vecchia avec 7.000 hommes. Il semble que ce soit la reprise de la politique bien française de Casimir-Périer, quelque chose comme une nouvelle expédition d'Ancône.

Expédition romaine. — La stupeur et la colère de la majorité républicaine furent grandes, lorsqu'on apprit qu'à peine débarqué Oudinot avait marché sur Rome, livré un combat contre les volontaires de Garibaldi, subi un échec (30 avril 1849). L'Assemblée, qui n'avait nullement entendu déclarer la guerre à la république romaine, demanda aussitôt « que l'expédition italienne ne fût pas plus longtemps détournée de son but ». Mais elle était sur le point de faire place à une assemblée nouvelle. Pour gagner du temps, le Président joua double jeu : en même temps qu'il expédiait des renforts à Oudinot, il chargeait un jeune diplomate, Ferdinand de Lesseps, d'engager des négociations pacifiques avec le Gouvernement républicain de Rome. Puis, dès qu'on connut le résultat des élections de l'Assemblée législative, où la droite allait être en majorité, il désavoua de Lesseps et ordonna de reprendre les opérations contre Rome[1]. Elles aboutirent, le 30 juin, à la prise d'une porte et, le 3 juillet, à l'occupation de la ville. C'était la fin de la révolution romaine.

1. C'est à ce moment que Ledru-Rollin et quelques députés de l'extrême gauche accusèrent le Gouvernement d'avoir violé la Constitution, et essayèrent en vain de soulever Paris (insurrection du 13 juin 1849).

Rôle de Louis-Napoléon. — Peu après, trois cardinaux vinrent reprendre possession de Rome au nom du pape. Leurs mesures maladroites et brutales irritèrent bientôt la population, nos troupes et Louis-Napoléon lui-même : il avait fait la restauration, il ne voulut pas que notre drapeau couvrît la réaction. Il envoya alors en mission à Rome son aide de camp Edgar Ney, porteur d'une lettre qui débutait ainsi : « La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne. Je résume ainsi, ajoutait-il, le rétablissement temporel du pape : amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon, gouvernement libéral. » Et il faisait insérer cette lettre au *Moniteur*. Cette publicité changeait la nature du document et transformait une instruction diplomatique en une véritable sommation. Le pape s'en montra très blessé et n'en tint d'ailleurs que fort peu de compte; le gouvernement ecclésiastique reprit ses traditions tracassières et inquisitoriales. Ce n'était pas la dernière fois que Louis-Napoléon devait ainsi mériter la reconnaissance, puis provoquer l'ingratitude d'un allié. Cette politique d'équivoque et d'à-coups dans les affaires romaines nous offre déjà les principaux traits de la politique impériale.

Le discours de Bordeaux (1852). — L'Empire et l'Europe. — Dans le discours que le Prince-Président prononça à Bordeaux, quelques semaines avant le rétablissement de l'Empire (4 novembre 1852), il traça, pour l'Europe autant que pour la France, un très beau programme[1] se terminant par ces mots, auxquels tout son règne devait donner un singulier démenti : « L'Empire, c'est la paix. » Rassurée peut-être par cette déclaration, affaiblie d'ailleurs après la terrible crise révolutionnaire qu'elle venait de traverser, l'Europe accepta le régime impérial de la même

1. « Nous avons d'immenses territoires incultes à défricher, des routes à ouvrir, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, notre réseau de chemins de fer à compléter. Nous avons en face de Marseille un vaste royaume à assimiler à la France. Nous avons tous nos grands ports de l'Ouest à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore. Nous avons enfin partout des ruines à relever, des faux dieux à abattre, des vérités à faire triompher. »

façon qu'elle avait accepté la monarchie de Juillet. Ce fut, comme en 1830, l'Angleterre qui reconnut Napoléon III la première. La Russie y mit quelque mauvaise grâce, et l'envoyé du tsar Nicolas omit à dessein le mot de *frère* usité entre souverains. Il y eut peu d'empressement de la part des cours de Vienne et de Berlin, mais pas d'hostilité marquée. Le grand nom de Napoléon ne semblait plus porter ombrage à l'Europe.

Les conceptions politiques de Napoléon III. — Un seul mot pour expliquer, dans ses variations et ses contradictions, l'histoire extérieure de l'Empire : ce fut, au dehors comme au dedans, une politique toute personnelle. Il faudrait donc, pour la comprendre, bien connaître l'homme; et nous avons vu déjà combien sa pensée est obscure, sa personnalité fuyante. On y peut cependant démêler deux idées dirigeantes, vagues dans leur conception, dangereuses dans leur application. La première, qui affecte chez lui la forme d'une rêverie sentimentale, est celle des nationalités, c'est-à-dire la constitution des nouveaux groupes européens, fondés sur la communauté des races et le consentement des peuples. Ce n'est pas certes une politique sans grandeur, ni purement une chimère; elle semble être une conséquence du progrès universel de la démocratie, et peut devenir un jour la loi de l'Europe. Mais ces créations nationales sont nécessairement ou l'œuvre des siècles ou celle des révolutions. Or l'empereur en voulait la réalisation immédiate; quant à l'esprit révolutionnaire, il entendait s'en servir d'abord, le dompter ensuite. Il n'apercevait pas non plus la complexité infinie de cette question des races où entrent à la fois des considérations de langues, de traditions, d'intérêts économiques. Il croyait facile de refaire la carte de l'Europe d'après des données qui n'ont aujourd'hui encore rien de précis.

La seconde idée était celle de la revanche de 1815 et de la reprise de nos frontières naturelles. Or, les projets sur la Belgique, sur la rive gauche du Rhin, étaient une perpétuelle menace pour l'Angleterre, pour l'Allemagne et la Prusse; ils étaient de plus sur certains points (pays rhénans,

frontière des Alpes), en complet désaccord avec le principe des nationalités que l'empereur préconisait ailleurs.

Caractères de la politique impériale. — A ces idées maîtresses il faut joindre, pour compléter l'analyse, certains traits du caractère de Napoléon III, certaines habitudes d'esprit : le goût des trames secrètes chez ce « conspirateur couronné », qui introduisait le carbonarisme dans la diplomatie ; le goût aussi des coups de théâtre par lesquels il aimait à étonner le monde et ses ministres eux-mêmes, — car il y eut les *secrets* de l'empereur, comme il y avait eu le *secret* du roi ; le goût enfin, on pourrait dire la manie, des grandes assises internationales, le rêve perpétuel d'un congrès, où la France présiderait à une nouvelle distribution de l'Europe. Dans ces dispositions, sa pensée était sans cesse à la merci d'une conversation, d'une idée séduisante, qu'il adoptait sans en mesurer les conséquences, d'un habile homme qui flattait sa chimère pour duper sa crédulité.



Napoléon III.

L'homme d'Etat est celui qui sait où il veut aller et jusqu'où, qui met la diversité infinie des moyens au service d'une seule pensée. Napoléon III fut le contraire d'un homme d'Etat : « Il se croyait, a dit Georges Sand, l'instrument de la Providence ; il ne fut que celui du hasard. » C'est ce que montrent les principaux épisodes de sa politique extérieure, la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, les entreprises lointaines, le conflit avec la Prusse [1].

1. Dans un jugement d'une extrême modération, M. Sorel a très bien montré la générosité, le vague et l'insuffisance et la politique napoléonienne : « Il était *ambitieux de prestige*. Ses origines le condamnaient

Causes de la guerre de Crimée. — Les Lieux-Saints. — Ce fut la guerre de Crimée qui inaugura la série de ces entreprises, brillantes pour la plupart, mais stériles ou dangereuses. Elle eut pour occasion et pour prétexte, plutôt que pour cause, la question des Lieux-Saints, sur lesquels la France exerçait son protectorat, en vertu des capitulations de 1740. C'était un perpétuel sujet de querelle entre les moines latins et les moines grecs, ceux-ci enhardis par l'appui que leur prêtait la Russie. Vers 1850, la possession d'une clef, d'un autel, d'une lampe et d'une étoile d'argent, déchaîna, dans la chapelle de Bethléem, une véritable guerre entre les deux partis. La France revendiqua ses droits et, finalement, les fit reconnaître par le sultan, en 1853.

Le tsar Nicolas. — Mais, au cours de ces négociations, la question s'était singulièrement élargie par suite de l'ambition impatiente de Nicolas et de ses procédés arrogants. D'une part, il avait envoyé Menschikoff, en fastueuse ambassade, à Constantinople, pour réclamer le protectorat de tous les sujets grecs du sultan ; il ne s'agissait plus là de quelques moines, mais de 10 ou 12 millions d'âmes. D'autre part, il

au succès; il était forcé d'éblouir la France. Il pensait à reconstituer l'Europe selon ce qu'il appelait « les idées napoléoniennes ». De grands Etats industriels, unis par la communauté des intérêts, liés par des traités de commerce, se consacrant à développer la richesse publique et le bien-être des individus, se contenant les uns les autres et balançant leurs forces respectives, tel paraissait être son idéal diplomatique. Le suffrage universel, l'organisation des nationalités, la liberté commerciale, l'amélioration sociale de l'humanité, lui semblaient être des concessions suffisantes à l'esprit de la Révolution. Il se serait établi en Europe, sous le nom de congrès, de grandes assises périodiques, auxquelles la France aurait présidé... Ces grands résultats, il espérait les atteindre sans exposer l'Europe à de trop rudes convulsions. Il se forgeait ainsi un système de paix perpétuelle. Il n'aimait point la guerre; la vue du sang lui répugnait. Lorsqu'il dit à Bordeaux : « l'Empire, c'est la paix, » il ne croyait pas faire un sophisme; il exprimait en termes trop absolus la conception chimérique qui le perdit. C'était une chimère en effet, et la plus décevante qui se peut imaginer... Il ne savait pas s'engager à propos; il déguisait, sous une confiance aveugle en une étoile nébuleuse, l'irrémédiable hésitation qui était au fond de son caractère. Il rencontra sur son chemin des politiques réalistes très fins et très décidés : il crut les conduire, il fut mené par eux. M. de Cavour le déçut, comme M. de Bismark le joua. Les idées de l'empereur ne furent réalisées qu'à ses dépens. » (*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.*)

avait fait à l'ambassadeur anglais, Hamilton Seymour, d'inquiétantes confidences sur « l'homme malade » et sur le partage de sa succession. Le sort de la Turquie dépendait de la résolution de l'Angleterre, et cette résolution dépendait de l'attitude de la France. Dans le courant de l'année 1853, la France se décida et l'alliance franco-anglaise fut conclue.

L'alliance franco-anglaise. — Dans la conclusion de cette alliance, les raisons personnelles et dynastiques eurent la plus grande part. Napoléon III se rappelait avec quelle mauvaise grâce et quels procédés inusités le tsar l'avait reconnu en 1852. Puis une guerre, dont il escomptait le succès, consacrerait le nouveau régime et pourrait effacer le souvenir de ses origines. Enfin le rapprochement, quelque peu paradoxal, du neveu de Napoléon avec l'Angleterre pouvait rassurer l'Europe. La France s'engageait donc dans la lutte sans intérêt direct et national; cette politique de protection des faibles et de défense des vieilles traditions françaises avait, toutefois, des allures de générosité et de grandeur. Les flottes combinées des deux puissances allèrent mouiller dans la baie de Bésika, puis pénétrèrent dans le Bosphore pour mettre Constantinople à l'abri d'un coup de main. Le tsar rendit la guerre inévitable en faisant entrer ses troupes dans les principautés danubiennes, et en détruisant, dans la rade de Sinope, une escadre turque (juillet décembre 1853). Dès le début de 1854, les positions étaient prises : l'Autriche gardait une attitude équivoque, la Prusse se réservait; seul, un petit Etat, le Piémont, allait bientôt, pour des raisons de profonde politique, se joindre aux alliés[1].

La guerre. — Varna. — La Crimée : bataille de l'Alma (1854). — Les débuts de la guerre ne furent pas heureux. Les forces franco-anglaises s'étaient portées d'abord sur le Bas-Danube, où Omer-Pacha luttait péniblement contre les Russes. Mais, dans les affreux marais de la Dobrutcha, la fièvre et le choléra décimèrent nos troupes;

1. Pour les origines de la guerre de Crimée et le rôle du Piémont, voir les chapitres XXVI et XXVIII.

un incendie dévora à Varna nos magasins d'approvisionnements (août 1854). Le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan[1] résolurent de porter la guerre sur un autre terrain : ce terrain était bien choisi, car la Crimée était la position maîtresse de la mer Noire, et Sébastopol, une perpétuelle menace pour Constantinople; si on voulait atteindre la Russie dans ses ambitions orientales, c'était là qu'il fallait frapper.

Une armée de 60.000 hommes, Français, Anglais et Turcs, débarqua, le 14 septembre, dans la baie d'Eupatoria. Le 20, elle rencontra une armée russe à peu près égale en nombre commandée par Mentschikof, sur les bords de l'Alma. L'attaque fut si vivement menée par les zouaves, sous les ordres de l'intrépide général Bosquet, que la bataille était gagnée quand les Anglais arrivèrent. « J'ai couru, écrivait Saint-Arnaud, les Anglais ont marché. » Quelques jours après, le maréchal, atteint du choléra, se faisait transporter à bord du *Berthollet*, et mourait dès le début de la traversée.

Balaklava, Inkermann, Traktir (1854-1855). — L'armée passa sous le commandement du général Canrobert. Il ne crut pas devoir attaquer de front Sébastopol, où l'alarme était vive et qu'on aurait peut-être enlevé alors d'un coup de main. Les forces alliées s'établirent au sud de la place, sur un terrain accidenté que la rivière de la Tchernaïa couvrait à l'est. A partir de ce moment, deux séries d'opérations se poursuivent parallèlement, l'attaque de la ville et la défense du camp retranché où nos troupes étaient établies. Les Russes, en effet, avaient formé au centre de la Crimée, à Simféropol, une armée de secours, commandée par Mentschikof, puis par Gortschakoff. Trois fois, ils essayèrent de forcer les lignes de défense des alliés. A Balaklava (25 octobre 1854), ils fondirent sur les redoutes des Turcs et des Anglais; la cavalerie légère de lord Cardigan fit une charge héroïque et folle; nos chasseurs d'Afrique envoyés à son secours ne purent qu'en sauver les débris.

1. C'était un vétéran des guerres contre Napoléon Ier : il avait perdu un bras à Waterloo.

A Inkermann (5 novembre), dans la brume d'une matinée d'hiver, ce fut une effroyable et silencieuse tuerie, jusqu'à ce que lord Raglan fît enfin demander l'aide des Français : Bosquet et Bourkaki dégagèrent nos alliés par leur intervention impétueuse. Enfin, le 15 août 1855, Gortschakoff essaya de s'établir entre les Français et la petite armée piémontaise de La Marmora, qui, arrivée depuis peu, reçut bravement, à côté de la nôtre, le baptême du feu au pont de Traktir.

Le siège de Sébastopol (1854-1855). Canrobert. — Pendant ce temps les alliés poursuivaient les opérations du siège. Ce fut un siège d'une durée sans exemple dans l'histoire moderne, à grandes proportions de science, d'héroïsme et de souffrances. L'honneur en revient surtout au grand ingénieur russe, Totleben, un nouveau Vauban. Sept vaisseaux russes avaient été coulés à l'entrée du port, la ville, entourée d'ouvrages détachés, dont les principaux, les Ouvrages Blancs, le Mamelon Vert, la tour Malakoff, étaient comme autant de places à prendre. Les travaux d'approche furent poursuivis pendant tout l'hiver, et le froid rigoureux causa de grandes pertes aux Français, plus encore aux Anglais.

Pélissier. — Prise de Sébastopol (8 septembre 1855). — Au printemps, plusieurs événements semblèrent modifier la situation : la mort presque subite du tsar Nicolas (2 mars 1855), le remplacement de Canrobert[1], qu'on trouvait trop prudent et trop lent, par Pélissier, hardi soldat d'Afrique, prêt à tout risquer (mai), et du général Bizot, mort pendant le siège, par Niel, investi de la confiance de l'empereur. Un premier assaut fut tenté le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo : on échoua devant la tour Malakoff. Les travaux furent alors repris et conduits

1. Canrobert était en désaccord à la fois avec lord Raglan et avec l'empereur qui, des Tuileries, prétendait conduire les opérations de Crimée, et qui songea même un instant à aller en prendre la direction. En remettant son commandement, Canrobert donna un bel exemple de désintéressement et de discipline. Il demanda à servir sous les ordres de son successeur.

jusqu'au pied des ouvrages ennemis. Puis un terrible bombardement fut ouvert. Enfin un nouvel assaut fut donné, le 8 septembre; et le général Mac-Mahon, dont le tranquille courage, ce jour-là, est resté légendaire, s'établit à Malakoff. Dans la nuit qui suivit, l'armée russe évacua Sébastopol en détruisant la ville qu'elle n'avait pu sauver : on ne nous laissait que des ruines [1].

La paix. — Congrès de Paris (1856). — La guerre était virtuellement terminée. Elle avait pris des proportions inattendues; elle avait fini par réunir près de 400.000 hommes sur ce terrain limité et lointain. Les alliés y perdirent 75.000 hommes. On verra combien peu les résultats répondirent à cet effort. Il y en eut un cependant fort inattendu : la vive sympathie que la lutte fit naître entre les Français et les Russes; maintes fois, après les plus terribles mêlées, ils échangèrent des témoignages d'estime et de courtoisie chevaleresque. Cela facilita la paix; les Russes, admirables dans leurs défaites, ne se sentaient pas humiliés de notre victoire. Le nouveau tsar Alexandre II, plus sage et plus humain que son père, mesurait les fautes commises et devinait le désarroi de l'administration russe; il pensait que la Russie « devait se recueillir ».

La France dut à l'éclat de ses succès l'honneur de présider aux négociations du Congrès. Ce Congrès [2] se réunit à Paris (25 février 1856), sous la direction du comte Walewski, notre Ministre des Affaires étrangères. Les négociations, comme la guerre, furent courtoises, et les conditions généreuses. De part et d'autre on se restituait les conquêtes (Crimée, Arménie); la Russie ne payait sa défaite que d'une condition, fort dure pour elle, il est vrai : Sébastopol démantelé et la mer Noire interdite à ses vaisseaux de guerre, comme à

1. Il y eut encore d'autres opérations, qui n'eurent que peu d'influence sur l'issue de la guerre : expédition de Baraguey-d'Hilliers sur Bomarsund, une des îles d'Aland dans la Baltique (août 1854), prise de Kinburn et Otchakoff (octobre 1855), prise de Kars, en Arménie, par les Russes (novembre).

2. Les principaux représentants des puissances étaient Clarendon pour l'Angleterre, Orloff pour la Russie, Buol pour l'Autriche, Ali-Pacha pour la Turquie, Cavour pour le Piémont; à la fin et sur les instances de Napoléon III, Manteuffel représenta la Prusse, dans un rôle assez effacé.

ceux de toutes les puissances. On verra plus loin [1] comment furent réglées les questions qui concernaient spécialement l'Empire ottoman (autonomie des Etats danubiens, création d'une commission du Bas-Danube, enregistrement d'une promesse de réformes par le sultan). On reconnaît encore la noble initiative de la France dans une déclaration de principes touchant la guerre maritime (abolition de la course, reconnaissance du droit des pavillons neutres, blocus effectif).

Les résultats. — Le Congrès touchait à sa fin, lorsque Cavour, fort de l'appui secret de l'empereur, posa en termes discrets, mais précis, la question italienne, exposant la nécessité des réformes libérales, les dangers de la domination autrichienne. Buol protesta avec aigreur, et l'incident fut clos ; mais il était gros de conséquences, et formait comme le prologue d'un nouveau drame européen. En somme, l'Angleterre avait les profits de la guerre, la France en avait la gloire. La Prusse, avec son attitude réservée et sournoise, le Piémont, qui avait si habilement joué son jeu, semblaient constituer notre clientèle — une clientèle qui nous mènera loin. La véritable vaincue était moins la Russie, qui allait à loisir préparer sa revanche, que l'Autriche, dont les finasseries avaient irrité tout le monde.

Ce fut pour la politique napoléonienne une heure de grandeur et de suprématie quelque peu enivrante. Quinze ans plus tard, de ce beau traité, il ne restait rien ou à peu près. La Russie profitera, en 1870, de notre écrasement, pour reprendre audacieusement possession de la mer Noire.

Napoléon III et l'Italie. — La guerre d'Italie sortit de la guerre de Crimée ; mais, à dire vrai, l'idée de l'émancipation de l'Italie, sinon de l'unité italienne, a été la préoccupation constante, l'obsession de l'empereur ; depuis les conspirations du prince carbonaro en Romagne (1832) jusqu'au projet de traité rompu par nos désastres de 1870, le peuple italien et Napoléon ont beaucoup attendu l'un de l'autre, se sont fait bien des illusions réciproques et

1. Chapitre XXVIII.

causé bien des déceptions. C'est dans ce chapitre surtout qu'apparaît la pensée flottante du souverain, et qu'on peut constater le péril de la politique sentimentale en face de la politique d'action. Jusqu'à la fin de 1859, la France semble diriger le mouvement italien ; dès 1860 elle est visiblement entraînée par lui.

L'attentat d'Orsini (1858). — Lorsque Cavour eut compris tout le parti qu'il pourrait tirer du rêveur qui régnait aux Tuileries, il entretint avec lui d'actives relations, l'irritant contre l'Autriche et contre les princes italiens qui étaient les satellites de celle-ci. Un événement tragique, l'attentat d'Orsini[1], qui semblait devoir rompre cette entente, la resserra au contraire. Sous le coup du premier effroi, l'empereur demanda d'abord compte au Piémont des encouragements qu'il accordait au parti révolutionnaire, et voulut lui imposer des mesures de répression analogues à celles qu'il prenait lui-même. Cavour résista fermement, se retranchant derrière la Constitution. Ce fut Orsini lui-même qui dénoua la situation par la lettre fameuse qu'il adressa à l'empereur du fond de son cachot : « J'adjure Votre Majesté de rendre à l'Italie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849, par la faute même des Français... qu'Elle ne repousse pas le vœu suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud ; qu'Elle délivre ma patrie, et les bénédictions de vingt-cinq millions de citoyens la suivront dans la postérité. » L'empereur, — ce fut sa réponse, — fit insérer cette lettre au *Moniteur*, et invita Victor-Emmanuel à la publier dans la *Gazette officielle* de Turin. Cet étrange dialogue entre le trône et l'échafaud correspondait à un revirement dans la pensée impériale. Il y avait peut-être quelque chose comme du remords, avec un réveil des rêves de jeunesse, dans cette reprise de sympathie pour la cause italienne. Il y avait aussi un commencement d'évolution dans la politique intérieure. Napoléon III désirait s'affranchir de l'alliance pesante de la droite et du clergé qu'il subissait depuis le coup d'Etat : là

1. Voir le chapitre précédent.

encore, il revenait à ses rêves de jeune homme, à ses tendances démocratiques et même socialistes; il déplaçait l'axe de son gouvernement, il voulait conquérir les libéraux, gagner le peuple par une guerre pour la liberté d'un peuple.

Cavour à Plombières (1858). — Dès que Cavour, averti par un confident de l'empereur, le Dr Conneau, sentit que l'heure était proche où l'on pourrait fixer cette pensée irrésolue, il accourut à Plombières (20 juillet 1858). En quelques heures de conversation et de promenade dans la forêt, le programme fut arrêté, vague sur beaucoup de points, précis sur d'autres. Il fallait que l'Autriche déclarât la guerre au Piémont; Napoléon le soutiendrait. Les Autrichiens seraient expulsés de l'Italie; Victor-Emmannel formerait un royaume de Haute-Italie. Le reste de la péninsule serait groupé en confédération sous la présidence du pape. La France enfin recevrait la Savoie et le comté de Nice, comme compensation. Cavour fit quelques objections sur la cession de Nice, au nom du principe des nationalités. Il n'en fit pas, — au nom de l'unité italienne, sur le projet de confédération que les événements se chargeraient de ruiner. Le lendemain, « sur un bout de table d'auberge », il écrivait à son maître que l'entente était conclue. L'entrevue de Plombières est l'épisode le plus caractéristique et le plus décisif de la politique napoléonnienne.

Les préliminaires de la guerre (1859). — Le scénario était tracé : la toile se leva, le 1er janvier 1859. Ce jour-là, l'empereur, en recevant les ambassadeurs aux Tuileries, déclara à celui d'Autriche « qu'il regrettait que ses relations avec l'Autriche ne fussent pas aussi bonnes que par le passé ». A cette déclaration, qui causa un émoi universel, Victor-Emmanuel répondit, comme un écho, le 10 janvier, en parlant, dans son discours du trône, « du long cri de douleur qui s'élevait de l'Italie ». En même temps, Cavour faisait des préparatifs militaires et contractait un emprunt de 50 millions; enfin, le 30 janvier, le cousin de l'empereur, le prince Napoléon, épousait, à Turin, la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel; l'alliance était ainsi scellée entre les maisons de Bonaparte et de Savoie.

Il fallait maintenant que l'Autriche déclarât la guerre : elle tomba dans le piège qui lui était tendu, en intervenant dans une insurrection qui venait d'éclater à Modène, et en répondant aux provocations piémontaises par un *ultimatum* (23 avril 1859). Alors Napoléon III lança sa fameuse proclamation, retentissante comme un chant de guerre, ambiguë comme un oracle : « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. Le but de cette guerre est de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance. » Puis il partit pour aller prendre le commandement de l'armée. Ce langage, qui alarmait le parti conservateur rencontrait dans le peuple un ardent enthousiasme ; ce fut au milieu de démonstrations enthousiastes que Napoléon III quitta Paris.

La guerre. — Montebello. — Palestro. — Cette guerre populaire fut une guerre brillante et heureuse, mais il n'y faut pas regarder de trop près : il y a là de belles victoires qui furent bien près d'être des défaites ; nos soldats sont admirables dans l'action, et leurs généraux sont des héros de chevalerie ; mais il y a peu d'unité dans la direction et un certain décousu dans les opérations. Sans doute on peut constater des progrès dans notre outillage militaire, l'emploi des canons rayés, l'usage encore très restreint des chemins de fer, etc. Mais l'administration est très imparfaite, et le désarroi souvent visible. Cette armée a encore les beaux dons militaires de la race et les traditions du premier Empire, de l'Algérie ; mais elle porte en germe les vices d'organisation qui causeront les désastres de 1870.

Le succès fut d'ailleurs facilité par la prudence excessive, la stratégie toute défensive et trop lente de l'ennemi. Les Autrichiens s'étaient établis en forces supérieures, sous le feld-maréchal Giulay, entre le Tessin et la Sesia. Ils pouvaient de là bousculer l'armée piémontaise, peu nombreuse, pousser sur Turin et isoler ainsi les deux moitiés de l'armée française, qui arrivaient l'une par les Alpes (Canrobert, Niel),

l'autre par Gênes (l'empereur, Mac-Mahon, Baraguey-d'Hilliers). Il ne fit rien, il se laissa tromper par une démonstration vers Alexandrie (combat de Montebello, 20 mai); puis, forcé à Palestro, par Victor-Emmanuel et le 3e zouaves (31 mai), il se replia derrière le Tessin, que les Français franchirent à Turbigo.

Magenta (4 juin). — Solférino (24 juin 1859). — La grande bataille se livra à Magenta (4 juin), sur la droite de Milan. Elle eut d'émouvantes péripéties. L'empereur et la garde luttèrent pendant de longues heures contre toutes les forces de l'ennemi, jusqu'au moment où Mac-Mahon put achever un mouvement tournant qui décida de la victoire. Elle fut d'ailleurs complète. Le 7 juin, sous une pluie de fleurs, au milieu d'un peuple en délire, Napoléon III et Victor-Emmanuel firent leur entrée dans Milan.

Les Autrichiens s'étaient réfugiés dans le fameux quadrilatère; François-Joseph, qui avait pris le commandement des forces autrichiennes, les ramena en deçà du Mincio. La journée décisive, la bataille des deux empereurs, eut lieu à Solférino (24 juin). Ce fut une série d'opérations isolées et confuses, une mêlée sanglante qui dura seize heures ; elle se termina, le soir, au milieu d'un épouvantable orage, qui nous empêcha de poursuivre l'ennemi et de changer la défaite en déroute.

La paix de Villafranca (juillet). — Congrès de Zurich (novembre 1859). — La Lombardie était affranchie; les Français allaient sans doute délivrer la Vénétie. Brusquement l'empereur s'arrêta : le 11 juillet, il eut une entrevue avec François-Joseph, à Villafranca; le lendemain, la paix était conclue. L'Autriche cédait ses droits sur la Lombardie (moins Mantoue) à Napoléon III, qui remettrait cette province au Piémont. Ainsi l'empereur victorieux ne tenait pas sa promesse de délivrer l'Italie jusqu'à l'Adriatique.

On en est toujours réduit à deviner les raisons des brusques résolutions du capricieux souverain. Il y en avait de différentes sortes : l'horreur de cette boucherie humaine dont le spectacle l'avait vivement ému à Solférino; la

crainte d'une résistance à outrance des Autrichiens, dont l'énergie ne l'avait pas moins frappé ; puis une inquiétude, celle de la Prusse, qui, prenant subitement une attitude hostile, mobilisait ses forces sur le Rhin ; une autre inquiétude enfin, celle de la révolution italienne, qu'il sentait frémir autour de lui : il voyait que le mouvement lui échappait ; il crut pouvoir l'arrêter en s'arrêtant lui-même. La stupeur et la colère furent grandes dans toute la péninsule. En Piémont, ce fut du désespoir. Cavour donna sa démission. Napoléon III traversa l'Italie au milieu d'un silence morne ; à Turin, les portraits de Napoléon III avaient été remplacés par ceux d'Orsini !

Quelques mois plus tard, le Congrès de Zurich « travaillait philosophiquement à transformer en paix définitive les préliminaires de Villafranca » (Debidour). L'Italie tout entière (même la Vénétie restée sous la domination autrichienne) devait former une confédération sous la présidence honoraire du pape et la direction effective du roi de Piémont. On ne pouvait rien imaginer de plus impraticable et de plus incohérent que ce plan, renouvelé du grand dessein de Henri IV. Le traité de Zurich (10 novembre 1859) était violé avant d'être signé. La révolution italienne reprenait l'œuvre des mains défaillantes de Napoléon et la changeait entièrement.

Napoléon et l'Italie de 1860 à 1870. — Ce qui suit n'est plus l'histoire de la politique napoléonienne, mais celle des complications italiennes, au milieu desquelles Napoléon III se débat péniblement, dupe d'hommes d'Etat plus habiles, victime de ses propres contradictions, jouet des événements. On en verra le détail dans le chapitre de l'unité de l'Italie. Il y a trois étapes : d'abord l'unité se fait malgré la France, par la collaboration de Cavour avec les révolutionnaires : elle est proclamée au Parlement de Turin (13 février 1861). Il est vrai que la France en a retiré le prix stipulé à Plombières, la cession de la Savoie et du comté de Nice. C'est ensuite la question de la Vénétie ; Napoléon III laisse les Italiens la résoudre par l'alliance prussienne : il jette aussi nos alliés de la veille dans les

bras de nos ennemis du lendemain. C'est enfin l'inextricable question romaine, où se succèdent, comme au hasard, tant d'incidents fâcheux : Aspromonte, convention de 1864, Mentana, et qui ne se dénouera que par nos premiers revers de 1870. Avec la France, malgré la France, contre la France, voilà en trois mots l'histoire de l'indépendance et de l'unité italiennes [1].

Les entreprises lointaines. — Syrie (1860). — Le règne de Napoléon III a vu se produire aussi, de 1858 à 1867, un certain nombre d'expéditions lointaines, en Orient, en Extrême-Orient, en Amérique. Entreprises pour la plupart en vue de garantir la sécurité de nos nationaux, missionnaires ou négociants, elles témoignent du désir louable de faire respecter notre honneur, d'accroître notre prestige ; elles marquent, en outre, le début de cette expansion européenne, qui s'est peu à peu imposée, comme une loi fatale, à toutes les grandes puissances. Mais les deux caractères de la politique napoléonienne apparaissent là comme ailleurs : l'irrésolution et l'esprit chimérique. Trop souvent la France paya de son sang les bénéfices qu'elle assurait à d'autres ; plusieurs de ces entreprises furent abandonnées avant d'avoir porté leurs fruits ; l'une d'elle aboutit à un grave échec. Il y eut aussi des acquisitions de colonies ; mais, en général, le développement colonial ne suivit pas la conquête.

Le Syrie fut troublée, en 1860, par d'affreux massacres dans la montagne du Liban. Les Druses musulmans se ruèrent sur les Maronites chrétiens et protégés de la France. Le mouvement s'étendit même jusqu'à Damas, où Abd-el-Kader ouvrit généreusement sa maison aux chrétiens menacés. Après avoir vainement sommé le Gouvernement ottoman de rétablir l'ordre, la France se décida à intervenir. Un corps de 6.000 hommes, sous le général Beaufort d'Hautpoul, débarqua à Beyrouth. Pris d'un beau zèle, les Turcs demandèrent à aider à la répression et s'efforcèrent de la rendre illusoire. Puis, comme l'Angleterre s'inquiétait

1. Voir le chapitre XXVI.

de nous voir prendre pied dans le pays, Napoléon III rappela ses troupes (1861).

Chine (1858-1860). — Cochinchine (1862-1867). — Dans l'Extrême-Orient, ce furent les violences exercées contre les marchands et les missionnaires européens qui provoquèrent notre intervention[1]. Pour la Chine, l'Angleterre opéra de concert avec nous (1858-1860). C'est comme une préface des événements actuels; on y trouve déjà la mauvaise foi du Gouvernement chinois, les fureurs sauvages du peuple, la prise de Takou, de Tientsin, de Pékin. Le traité de Pékin (1860) ouvrit aux Européens huit ports nouveaux; et ce fut le commerce anglais qui en profita surtout.

Dans l'Empire d'Annam, les missionnaires catholiques, français et espagnols, étaient, de la part de l'empereur Tu-Duc, l'objet d'atroces persécutions. Après une première démonstration, l'Espagne se contenta de satisfactions diplomatiques. Quant à la France, lasse de bombarder inutilement Hué et Tourane, elle se décida à prendre un gage : de 1862 à 1867, la Cochinchine fut occupée, et le Cambodge mis sous notre protectorat. Ici, du moins, un résultat fut acquis. Cette conquête était le commencement d'un bel empire colonial[2].

Expédition du Mexique (1861-1867). — L'expédition du Mexique eut des causes analogues; mais elle se transforma bientôt en un vaste dessein, et eut pour la destinée de l'Empire les plus funestes conséquences. On en verra plus loin les origines, les péripéties, le dénouement[3]. Ce qu'il importe d'en noter ici, ce sont les caractères essentiels. Elle est entreprise aussi pour obtenir la réparation des torts dont nos nationaux avaient été victimes au milieu des guerres civiles qui désolaient le Mexique. Elle

1. Pour le détail des faits, voir les chapitres XXIX-XXXII (*Expansion européenne*).

2. Encore l'empereur songea-t-il à l'abandonner, en 1864. Des négociations étaient ouvertes pour la restitution de l'Indo-Chine contre une indemnité; l'intervention de Duruy, Chasseloup Laubat. Thiers les fit rompre.

3. Voir chapitre XXXI : *Expansion européenne : Amérique.*

est commencée de concert avec l'Angleterre et l'Espagne (convention de Londres); mais, lorsque celles-ci se sont déclarées satisfaites des réparations offertes par le président Juarez, Napoléon III désavoue la Convention de la Soledad, signée en son nom (1862); il substitue à une guerre de réparation, une guerre de conquête, non pour la France, mais pour un archiduc autrichien, Maximilien, qu'il lance dans cette funeste aventure. La chimère qu'il caresse, c'est la fondation d'un empire latin, qui contrebalancera et ruinera peut-être la puissance des Etats-Unis, alors en proie à la terrible guerre de Sécession. D'autres raisons l'engageaient encore; avec sa manie des compensations, il voulait faire quelque chose pour l'Autriche, qu'il avait dépouillée en Italie, et pour le parti catholique français mécontent, en soutenant au Mexique le parti clérical contre les libéraux au pouvoir; en cela il subissait l'influence de l'impératrice. Il obéissait aussi à celle de Morny, qui patronnait, avec le banquier Jecker, une louche spéculation financière. Intrigues de Cour, affaires inavouables, conceptions ambitieuses et fragiles, il y a, dans cette guerre du Mexique, on le voit, tous les ingrédients de la politique napoléonienne.

Maximilien. — Bazaine. — Un échec au début, devant Puebla, n'eut d'autre résultat que de nous engager à fond. Vingt-cinq mille hommes, suivis bientôt de beaucoup d'autres, furent envoyés au Mexique sous le commandement de Forey et de Bazaine. On reprit Puebla, on entra à Mexico (1863) où Maximilien reçut la couronne impériale (1864). Mais l'occupation étrangère exalta au plus haut degré le sentiment national des Mexicains. Benito Juarez organisa les forces du pays. Une terrible guerilla commença, à laquelle les Français opposèrent en vain une *contreguerilla* fameuse. La lutte prit un caractère sauvage. On a tout lieu de croire que Bazaine trahissait les intérêts de Maximilien et rêvait de fonder sa propre fortune sur l'impuissance de ce malheureux prince[1]. Puis les Etats-

1. On peut déjà noter, dans cette affaire du Mexique, les ténébreuses intrigues de deux hommes qui vont, en 1870, préparer et consommer la ruine de la France, l'Espagnol Prim et Bazaine.

Unis, à peine débarrassés de la guerre de Secession (1866), prirent vis-à-vis de la France un ton menaçant. L'empereur comprit enfin que « la grande pensée du règne » le menait à sa perte. Il ordonna l'évacuation progressive, malgré les instances de Maximilien et les supplications de sa femme, l'archiduchesse Charlotte, venue à Paris pour implorer un délai. C'était livrer le prince à des ennemis impitoyables. Maximilien avait, à l'instigation de Bazaine, ordonné l'exécution sommaire des chefs juaristes pris les armes à la main. On lui appliqua la même loi. Il fut pris par les juaristes et fusillé, avec deux de ses généraux, à Queretaro (1867).

Les résultats. — Ainsi se terminèrent cette folie et ce drame. La guerre du Mexique a été, à certains égards, pour le second Empire ce que fut la guerre d'Espagne pour le premier. Elle a des origines peu honorables; entreprise contre l'indépendance d'un peuple fier, elle se heurte à une résistance inattendue et formidable. Elle se complique d'intrigues de généraux. Les vives attaques de l'opposition et de la presse, qui trouvent là un terrain trop facile, obligent l'empereur à recourir à des moyens détournés, à pratiquer dans nos effectifs, nos arsenaux, nos budgets, des coupes sombres. Et lorsque l'aventure prend fin par un honteux abandon et une catastrophe, elle a épuisé les ressources de l'empire et singulièrement affaibli son prestige.

Napoléon III et l'Allemagne. — C'était justement l'heure (1867) où Napoléon III avait le plus besoin et d'autorité et de force, dans les complications créées en Europe par sa politique. Jusqu'en 1860, c'était le temps des illusions dangereuses; de 1860 à 1870, c'est la période des fautes irréparables et de l'affolement. Nous avons vu que la politique impériale fut stérile en Orient, imprudente en Italie ; en Allemagne, elle fut aveugle, puis désastreuse. C'est là que l'empereur rencontra l'ennemi sous les coups duquel allait s'écrouler sa fortune : la Prusse.

On peut comprendre, à la rigueur, les illusions de Napoléon III à l'égard de l'Allemagne et de la Prusse, dans la première partie de son règne. L'Allemagne était, vers 1850,

toute meurtrie de ses agitations violentes et stériles, la Prusse très déprimée par le sentiment de son impuissance et l'humiliation de la *reculade* d'Olmütz. L'empereur considéra la première comme un champ d'expériences sans danger, l'autre comme une puissance presque secondaire, une sorte de cliente qui servirait ses desseins contre l'Autriche. Il ne vit pas, dès cette époque, un nouveau rapprochement s'opérer entre l'Etat prussien et l'âme allemande, qui recommence à mettre en lui son espérance d'unité. Il ne vit pas surtout, à partir de 1858, cet Etat prussien se régénérer, reconstituer ses forces, reprendre son énergie, sous le Régent, bientôt roi, Guillaume Ier, et déjà sous l'influence du comte de Bismarck. Il ne garda pas rancune à cette puissance de son attitude hostile à la fin de la guerre d'Italie. Au moment de l'affaire des Duchés, il hésita à intervenir et finalement ne fit rien.

Cette même année (1864), il eut à Biarritz la première de ces conversations d'où sont sorties tant de maux. Cette fois, Bismarck se contenta de sonder cette pensée trouble, d'étudier celui qu'il a, dit-on, appelé « une grande incapacité méconnue ».

Biarritz (1865). — Mais c'est en 1865 que la myopie de Napoléon III devint de l'aveuglement. Bismark préparait alors sa rupture avec l'Autriche (convention de Gastein). Pour mener à bien ses projets, il lui fallait deux choses : l'alliance de l'Italie, la neutralité de la France. A Biarritz encore, il obtint l'une et l'autre (octobre 1865). « On ne sait point encore au juste quels propos furent échangés près de ces plages où Napoléon III aimait à suivre sur les eaux les reflets mobiles de son étoile. Bismarck dut parler beaucoup; Napoléon III dut l'écouter et se taire le plus souvent. » (Sorel.) Ce qui est certain, c'est qu'il obtint contre des promesses vagues de « compensations » un « laisser-faire » de l'empereur, et le droit de conclure au mieux de ses intérêts un traité avec l'Italie; Napoléon, sans doute, « se réservait soit de prévenir les hostilités par un congrès, soit de prendre part au conflit, soit de le terminer par une médiation ». Il ne put rien faire de tout cela.

Le congrès d'abord : l'empereur en mit l'idée en avant au moment où des deux côtés on prenait les armes, avec ce programme : « La Vénétie à l'Italie, la Silésie à l'Autriche, les duchés et quelques principautés à la Prusse. » La Prusse n'osait guère refuser ouvertement; ce fut l'Autriche qui, croyant le succès assuré, fit échouer le projet. Les armées entrèrent en campagne.

Sadowa (1866). — « Les pourboires ». — Sadowa (3 juillet 1866) fut un coup de foudre. Tout le monde eut le sentiment qu'un tel événement changeait l'équilibre de l'Europe. L'empereur vit alors seulement ce qu'était, ce qu'allait être la Prusse. C'est à cette heure qu'il eût fallu intervenir, mobiliser, et, comme disait Thiers un peu plus tard, « arrêter les événements, les suspendre, les ralentir au moins ». L'état de nos forces ne le permit pas. Alors la médiation? la France l'offrit, la Prusse ne la refusa pas, mais s'arrangea de façon à la rendre inutile en hâtant la paix.

De là ces fameuses *négociations dilatoires*, avec notre ambassadeur Benedetti, venu au quartier général de Brunn. On y débattit ce que Bismarck appela insolemment, plus tard, la politique « des pourboires ». Napoléon III demandait d'abord la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence; le ministre prussien se retranchait derrière le sentiment public, la volonté immuable de son roi, et engageait la France à chercher ses compensations ailleurs qu'en terre allemande; on parla alors du Luxembourg, de la Belgique surtout. Ces compensations-là, la Prusse ne les marchandait pas. Un projet de traité en ce sens fut rédigé par notre ambassadeur, envoyé à l'empereur, qui le corrigea de sa main, et le retourna. Bismarck le garda précieusement... jusqu'à la déclaration de guerre de 1870, et le publia alors pour nous aliéner l'opinion européenne et surtout l'Angleterre.

La politique de Bismarck après Sadowa. — Tout en amusant notre diplomatie dans les « négociations dilatoires », l'audacieux homme d'Etat faisait trois choses : il s'assurait l'alliance de la Russie (Manteuffel à Saint-Péters-

bourg), moyennant des promesses, dont on sut plus tard la portée, au sujet de la question d'Orient. Il concluait avec les Etats de l'Allemagne du Sud des traités secrets qui mettaient leurs forces militaires à la disposition de la Confédération du Nord. Enfin, il signait avec l'Autriche la paix de Prague (24 août 1866). Dès lors, le défilé était franchi, il n'avait plus besoin de la France.

Toute cette campagne diplomatique, qui, par l'audace et la sûreté des coups, égale la campagne militaire, avait été conduite par Bismarck du 3 juillet à la fin d'août. L'empereur était alors malade, ses conseillers affolés. Le ministre intérimaire des Affaires étrangères, La Valette, rédigea, pour rassurer l'opinion, une circulaire fameuse où était glorifiée la politique des grandes agglomérations, et démontra que tout était pour le mieux (septembre 1866). L'année suivante, Rouher tenait au Corps législatif le même langage, en déclarant bien haut que jamais la France ne permettrait aux « trois tronçons » de l'Allemagne de se réunir. Bismarck répondit à cette fanfaronnade en faisant publier les traités avec les Etats du Sud.

L'affaire du Luxembourg (1867). — La France avait été jouée ; elle était maintenant bravée, provoquée. Le désir d'effacer ces affronts, de dissiper ce danger, rendait inévitable un nouveau conflit. L'incendie faillit s'allumer à l'occasion de l'affaire du Luxembourg. Napoléon III négocia avec le roi des Pays-Bas l'achat de son grand-duché, pour une somme de 90 millions. Bismarck, secrètement consulté par le marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères, avait semblé acquiescer, « pourvu qu'il ne transpirât rien de la négociation ». Mais, en même temps, il fit prévenir le roi de Hollande, Guillaume III, que la vente du Luxembourg à la France serait le signal de l'invasion de la Hollande, par les armées prussiennes, et il déclara en plein *Reichstag*, qu'il ne pouvait « voir un pays allemand cédé à la France ». Déjà il souhaitait la guerre, pourvu que l'empereur assumât la responsabilité de la déclarer. Le marquis de Moustier conjura l'orage en persuadant à l'empereur de renoncer à l'acquisition du

Luxembourg, et de se contenter de la démolition de la citadelle et de l'évacuation de la garnison prussienne. Dans la *conférence de Londres* (mai 1867), toutes les puissances adhérèrent à la proposition si modérée de la France. Le Luxembourg fut neutralisé. La guerre était reculée.

La France sans alliances. — Tandis que les États du Sud de l'Allemagne acceptaient leur inféodation militaire à la Prusse et leur incorporation économique dans un nouveau Zollverein prussien, Napoléon recherchait des alliances. Il ne pouvait rien espérer du côté de la Russie, qui n'avait oublié ni Sébastopol, ni l'appui moral donné par la France au soulèvement de la Pologne en 1863 : d'ailleurs, des liens étroits rattachaient l'oncle au neveu, Guillaume de Prusse au tsar Alexandre. En Autriche, Sadowa avait en partie effacé le souvenir de Solférino : mais cet empire composite était en proie aux difficultés de l'application du *dualisme*, inventé par le chancelier de Beust pour satisfaire les Allemands et les Hongrois aux dépens des Slaves. De l'entrevue de Salzbourg avec François-Joseph, Napoléon rapporta de vagues espérances, mais aucun traité ferme. En Italie, l'alliance prussienne de 1866 n'avait pas détruit toute reconnaissance pour l'alliance française de 1859 : mais l'appui de Napoléon au pape, sa volonté hautement affichée de ne *jamais* laisser les Italiens transporter à Rome leur capitale, empêchait toute entente cordiale entre les deux grandes nations latines. L'Autriche et l'Italie se contentèrent de signer ensemble un traité secret de garantie, non pas pour faire la guerre à la Prusse, mais pour interposer leur médiation entre la France et la Prusse en cas de guerre entre les deux puissances. Le prompt, l'écrasant succès de la Prusse en 1870 empêcha cette médiation d'être proposée.

SUJETS DE DEVOIRS

Les caractères généraux de la politique extérieure de Napoléon III.

Napoléon III et la Question d'Orient.

Napoléon III et l'Italie.

Napoléon III et la Prusse.

CHAPITRE XXIV

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE (1870-1871)

I. **Les préliminaires.** — La guerre inévitable depuis 1866. L'occasion : la candidature Hohenzollern. — Les négociations d'Ems. — La dépêche. — Les fautes de la politique française. — Les responsabilités.

II. **Fin de l'empire.** — La désorganisation. — Les grands désastres : Wissembourg, Frœschwiller, Forbach. — Le siège de Metz. — La capitulation de Sedan (septembre 1870).

III. **La République (4 septembre 1870).** — Gouvernement de la défense nationale. — Capitulation de Metz (octobre). — Gambetta et la province. — Les armées de la Loire, d'Aurelle de Paladine, Chanzy. — L'armée du Nord, Faidherbe. — L'armée de l'Est, Bourbaki.

IV. **Fin de la guerre.** — Siège de Paris. — L'armistice. — Le traité de Francfort. — Les conséquences de la défaite de la France.

La guerre inévitable. — Le triomphe inattendu de la Prusse en 1866 a été la cause première de la guerre de 1870. Napoléon III avait cru jouer Bismarck à l'entrevue de Biarritz, en pratiquant à la fois la politique des *nationalités*, et la politique des *pourboires*. Il avait espéré que la Prusse serait défaite, qu'il interviendrait en médiateur tout-puissant pour arrêter l'Autriche victorieuse et qu'il se ferait payer de quelque morceau d'Allemagne, ou même de la Belgique tout entière, son concours en faveur

---

Ouvrages a consulter. — Général Niox, *la Guerre de* 1870. — Chuquet, *Histoire de la guerre franco-allemande.* — A. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* — Jalliffier et Buchner, *Cartes et croquis de* 1789 *à nos jours* (LIX-LXX).

de l'unité allemande. Le foudroyant succès de Sadowa l'avait surpris à l'improviste. La guerre du Mexique l'empêcha de mobiliser 200.000 hommes sur les bords du Rhin. La Prusse acquit l'hégémonie de la nouvelle Confédération allemande et refusa toute compensation à la France qui n'était pas en mesure d'en exiger une. Il était, dès lors, évident que la guerre ne pourrait manquer d'éclater entre les deux pays. On a vu qu'elle faillit être déclarée à propos de l'affaire du Luxembourg, en 1867. La paix fut dès lors à la merci d'un incident, jusqu'au jour où « la maladresse du Gouvernement français offrit à Bismarck l'occasion qu'il cherchait depuis quatre ans » (Sorel).

La candidature Hohenzollern. — Le trône d'Espagne était devenu vacant par suite d'une révolution qui avait renversé la reine Isabelle (30 septembre 1868). Le triumvirat Topete-Serrano-Prim, qui gouvernait le pays, se mit à la recherche d'un souverain et songea, dès 1869, à offrir la couronne au prince Léopold de Hohenzollern. C'était un cousin du roi de Prusse ; mais il était catholique, allié aux Bonaparte et frère du prince Charles, dont Napoléon III avait favorisé l'avènement en Roumanie. Cette candidature n'avait donc, à son origine, aucun caractère d'hostilité contre la France. Cependant le Gouvernement français, dès qu'il en fut avisé, la fit écarter. Mais l'affaire fut reprise, en 1870, par Prim, qui, tout en se faisant fort d'obtenir l'assentiment de l'empereur, travaillait peut-être à satisfaire ses vieilles rancunes, ou servait les desseins de nos ennemis. Elle fut conduite dans le plus grand secret ; cela augmenta encore la colère qu'on éprouva à Paris, quand on apprit, le 3 juillet 1870, anniversaire de Sadowa, que le prince Léopold acceptait la candidature avec l'autorisation de son père, le prince Antoine, et du roi de Prusse, chef de la famille. L'émoi fut grand dans le monde officiel, pris au dépourvu, et dans le public ; la presse s'en fit l'écho : « Si on permet à la Prusse d'installer un proconsul sur nos frontières, si la nouvelle n'est pas fausse, écrivait Edmond About, nous sommes 38 millions de prisonniers ! » Dès cette heure, la diplomatie impériale fut emportée à travers tous

les hasards, et par le souvenir des offenses passées et par l'affolement que lui causait cet état de l'opinion.

Le 6 juillet, un député du centre gauche, M. Cochery, interpella le ministère sur la candidature Hohenzollern. Le ministre des Affaires étrangères, le duc de Grammont, répondit : « Nous ne souffrirons pas qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. » Ce ton menaçant rendait, dès le début, les négociations bien difficiles.

Les négociations d'Ems. — M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, qui servit avec une certaine prudence cette politique téméraire, reçut l'ordre d'aller à Ems, où se trouvait le roi Guillaume, pour traiter de cette affaire avec lui. Ses instructions étaient doubles : il devait demander le *retrait* de la candidature et aussi des *garanties* pour l'avenir ou même un désaveu. Sur le premier point, il manœuvra assez habilement pour obtenir (le 12 juillet) que le prince Antoine rétractât l'autorisation qu'il avait donnée à son fils ; il était à peu près convenu, à Ems, que le lendemain le roi Guillaume approuverait cette renonciation. Une imprudence du ministère compromit tout : il divulgua la nouvelle de la renonciation paternelle, sans attendre celle de l'approbation royale. L'énervement de l'opinion, loin de se calmer, s'aggrava. La « dépêche du père Antoine » parut encore un mauvais tour de la politique prussienne. Le Gouvernement français se crut alors obligé d'obtenir du roi de Prusse quelque chose comme des excuses.

C'est ce que M. Benedetti tenta en vain d'obtenir pendant toute la journée du 13. Le roi refusa formellement de le suivre sur ce terrain ; après l'avoir reçu, et sur ses nouvelles instances, il lui fit, deux fois encore, porter sa réponse, courtoise, mais nette, par un aide de camp. Enfin, le 14 au matin, partant pour Berlin, il le reçut à la gare et lui dit : « qu'il n'avait plus rien à lui communiquer et que les négociations seraient poursuivies par son Gouvernement ». La diplomatie impériale venait certes de subir un échec.

Nul ne se doutait, à cette heure, qu'elle avait essuyé un affront.

La dépêche. — C'est ici que Bismarck, resté habilement à l'écart jusque-là, entre en scène. Le roi, en cette affaire, avait gardé une réserve conforme à son caractère et s'était tenu sur la défensive[1]. Le moment était venu, pour le ministre, de l'audacieuse offensive. Il sentait que, par suite des hésitations de son maître, « sa guerre » allait lui échapper. Le 13 au soir, il venait de recevoir la dépêche d'Ems, qui relatait les derniers incidents de la négociation. Cette dépêche, il ne la falsifia pas au sens rigoureux du mot, mais il sut en fausser le sens, en la rédigeant de façon à lui donner une forme blessante[2]. « L'ambassadeur français a demandé à Sa Majesté, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait, pour l'avenir, à ne jamais donner son consentement dans le cas où les Hohenzollern reviendraient sur leur renonciation. Sa Majesté a refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur, auquel il a fait savoir par l'aide de camp de service qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. » Il fit, le soir même, répandre cette dépêche dans Berlin; le lendemain, il la communiqua aux représentants de la Confédération du Nord auprès des cours étrangères. Paris la reçut en même temps que les commentaires des journaux allemands et étrangers, qui en accentuaient le caractère insultant. L'outrage était imaginaire, mais la provocation fut réelle.

Le 15 juillet. — Bismarck connaissait à merveille l'état d'esprit du public et du Gouvernement français. Il

1. « Le roi Guillaume restait, malgré les récents triomphes de ses armes, méfiant des hasards et craintif des grands coups de fortune. Tour à tour audacieux et timide, tenace et perplexe, pénétré de la « mission » qu'il s'attribuait, capable d'en poursuivre l'accomplissement avec l'aide des hommes d'État les plus roués du siècle, souverain mystique et politique réaliste, homme de bon sens avec des passions ardentes, plein de bonhomie dans le privé, cachant une grande finesse sous les dehors de la rondeur militaire, rempli de foi dans le Dieu de ses armées, mais s'effrayant de verser le sang, il hésitait, par scrupule de conscience et par instinct politique, à déclarer la guerre. » (Sorel.)

2. Cette résolution fut prise dans une conversation entre de Moltke, de Roon et Bismarck, qui en a plus tard révélé l'odieux secret.

voulait amener l'un et l'autre, par l'exaspération, à la folie. La journée du 15 juillet fut, en effet, celle des folles résolutions... Dès le matin, le Conseil des ministres rédigea une déclaration, dans laquelle il résumait les négociations et annonçait l'appel des réserves. Elle fut portée au Sénat, qui l'accueillit avec enthousiasme, et au Corps législatif, où elle ne rencontra qu'une opposition impuissante. Thiers « jaillit à la tribune », au milieu de clameurs furieuses, et adjura en vain ses collègues de ne pas prendre hâtivement une résolution irréparable. Le duc de Grammont déclara que si la Chambre supportait l'affront, il ne resterait pas ministre une heure de plus.

Emile Ollivier ajouta que le ministère « acceptait cette responsabilité d'un cœur léger ». Ce fut, d'ailleurs, la journée des mots inoubliables. Devant la Commission chargée d'examiner la déclaration gouvernementale, le maréchal Le Bœuf, ministre de la Guerre, affirma que « nous étions prêts, archi-prêts, qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre ». Le duc de Grammont s'excusa d'arriver en retard, « parce qu'il avait chez lui les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie ». On ne lui en demanda pas davantage. La Commission ne songea pas à interroger M. Benedetti, arrivé le matin même à Paris, et qui aurait pu remettre les choses au point. Enfin, dans une séance de nuit, le Corps législatif refusa d'entendre Thiers, Jules Favre, Gambetta, que des énergumènes traitèrent de « traîtres » et de « Prussiens », et donna pleins pouvoirs au Gouvernement. A la même heure, *la Marseillaise* retentissait dans les rues de Paris, avec le cri : A Berlin, et une populace égarée brisait les vitres de l'hôtel de Thiers.

Tous ces actes de démence, qui découragèrent les rares amis que nous avions encore en Europe, furent exploités au-delà du Rhin par une presse dont Bismarck savait diriger toutes les manœuvres. On réchauffa les souvenirs de 1813, on évoqua même ceux de l'incendie du Palatinat. La guerre était virtuellement déclarée quand la France en notifia la déclaration officielle, le 19 juillet.

Les responsabilités. — A qui incombent les respon-

sabilités de cette tragique période? Elles sont très partagées. L'empereur lui-même en a peu, sauf par ses fautes antérieures, énormes et innombrables. A cette date, il n'est plus que l'ombre de lui-même, malade, résigné... un moment, il songea encore à en appeler à un Congrès. Ce fut le dernier de ses rêves. — Le ministère a surtout la responsabilité de l'incapacité. Le duc de Grammont a tout compromis, du 6 au 15 juillet, en faussant dès le début le ton de la négociation, puis en modifiant ses instructions. Il croyait d'ailleurs à la supériorité de nos forces militaires et ne doutait pas des talents du maréchal Le Bœuf; celui-ci mettait surtout sa confiance dans l'habileté diplomatique de Grammont. Emile Ollivier, qui voulait la paix, se laissait entraîner à la guerre par les ennemis de la France et par les siens; car les hommes de l'Empire autoritaire, Rouher, Jérôme David, Clément Duvernoy, etc., comptaient sur la guerre pour reprendre le pouvoir. Derrière eux, on devine l'impératrice, obéissant à un sentiment maternel aveugle, doublé d'une ignorance profonde de l'Etat de la France et de l'Europe, et ne voulant pas « que le trône de son fils tombât dans la boue ». Le pays voulut-il la guerre? il est difficile de l'établir; ni les violences des journaux, ni celles de la rue ne peuvent être considérées comme l'expression exacte de ses sentiments.

En réalité, une responsabilité domine toutes les autres dans l'histoire : celle de l'homme d'Etat prussien. Il a envisagé dès 1866 la nécessité de la guerre : il en a mesuré les avantages; il l'a préparée et rendue inévitable; il l'a ressaisie au moment où elle allait lui échapper; enfin il l'a fait déclarer par la France, qui est tombée dans son piège. Ce fut la dernière faute de l'Empire, auquel Thiers disait, dès 1867 : « Il n'y a plus une faute à commettre. »

Isolement de la France. — La France n'était pas prête. Grammont avait promis des alliances qui n'étaient pas conclues : sans doute, si l'on avait pu jeter l'armée française au delà du Rhin, dans l'Allemagne du Sud, l'Autriche et l'Italie seraient intervenues. Mais elles demandaient jusqu'au 15 septembre pour préparer leur mobilisation; en

outre, l'Italie réclamait Rome. D'ailleurs, les sottes provocations de la diplomatie française avaient excité dans toute l'Allemagne une indignation violente contre l'*ennemi héréditaire*. Les Allemands du Sud furent entraînés dans l'orbite de la Prusse. L'armée française destinée à envahir la Souabe dut se retourner sur la Moselle, et ce fut une des causes de nos revers. Grammont assurait d'ailleurs que, le lendemain de la première victoire, les alliances s'offriraient d'elles-mêmes, tandis qu'il faudrait les payer très cher la veille. L'Angleterre, qui avait d'abord cherché à retenir Napoléon, se contenta de localiser la guerre. Lord Granville, le soi-disant ami de la France, fit adhérer toute l'Europe à une ligue des neutres. Plus tard, on connut en Angleterre, grâce à la publicité que lui donna Bismarck, le projet de traité rédigé par Benedetti à Biarritz, en 1865, qui attribuait à Napoléon la Belgique en compensation de l'unification de l'Allemagne. L'Angleterre conçut une grande indignation de cette ambition napoléonienne, tout irréalisable qu'elle fût devenue. L'Europe assista au grand duel franco-allemand indifférente et plutôt hostile à la France.

La mobilisation française. — Le Bœuf avait affirmé de son côté que l'armée était prête ; elle n'était pas en état de combattre. En dehors des officiers qui y faisaient leur carrière, l'armée régulière ne comptait comme soldats que les Français trop pauvres pour payer un remplaçant. La *garde mobile* instituée par la loi de 1868 n'existait que sur le papier. Sur les 375.000 hommes de l'armée active, 250.000 seulement purent entrer immédiatement en ligne. Encore n'y avait-il ni vivres, ni munitions pour les troupes, ni approvisionnements dans les forteresses. Les dépôts étaient, à cette époque, très loin des régiments. Un homme du Nord allait s'habiller et s'armer dans le Midi pour se battre en Alsace. Des dépêches navrantes s'échangeaient entre l'intendance et le commandement. « Arrivé à Belfort, écrit le général Michel ; pas trouvé ma brigade, pas trouvé mon général de division. Que faire ? Ne sais où sont mes régiments. » C'était la désorganisation générale. Les régiments furent dirigés sur la frontière avec leurs effectifs de paix :

les réserves et le matériel rejoignirent peu à peu, dans la plus grande confusion. L'empereur prit le commandement en chef : l'armée du Rhin fut divisée en sept corps, échelonnés tout le long de la frontière, depuis Thionville jusqu'à Belfort[1]. Ils ne formaient qu'un mince cordon de troupes, comme une ligne de douaniers, facile à percer.

La mobilisation allemande. — Au contraire, l'armée prussienne était une machine admirablement réglée. Le service y était obligatoire pour tous pendant vingt-deux ans : c'était, à vrai dire, la nation armée. Le ministre de Roon n'avait pas cessé d'apporter des perfectionnements nouveaux. Le chef du grand état-major, le feld-maréchal de Moltke, avait dès longtemps préparé les plans d'invasion de la France. Le roi de Prusse commandait en chef, ayant pour subordonnés les princes de sa famille ou ses vassaux allemands. Les corps s'armèrent, se complétèrent sur place et ne partirent que munis de tout. 800.000 hommes furent mobilisés dès la première heure, et 420.000 hommes, avec 1.500 canons, répartis en trois armées, arrivèrent le onzième jour sur la frontière. La première armée, 60.000 h. sous Steinmetz, et la seconde, 200.000 hommes, sous le prince Frédéric-Charles, neveu du roi, se portèrent sur la Sarre. La troisième armée, 160.000 hommes, sous le prince royal Frédéric (ou Fritz), se concentra vers Landau. Le grand quartier général fut établi à Mayence ; le début des hostilités fut fixé, par de Moltke, au 3 août.

Ainsi, la guerre était nécessaire : au gouvernement français, pour affermir la dynastie napoléonienne ; au gouvernement prussien, pour compléter l'unité de l'Allemagne. Les Prussiens eurent l'habileté de la faire déclarer.

La guerre comprend deux parties : 1° sous l'Empire, en cinq semaines (août-septembre), les armées régulières sont anéanties dans d'épouvantables désastres, ou annulées par l'ineptie du commandement. L'empire s'effondre

1. Ier corps, Mac-Mahon, à Strasbourg ; IIe, IIIe, IVe et Ve corps, sous Frossard, Bazaine, Ladmirault et de Failly, avec la garde impériale, sous Bourbaki, de Sarrebrück à Bitche ; VIe corps, à Châlons, sous Canrobert ; VIIe corps, à Belfort, sous Félix Douay.

après la capitulation de Sedan (4 septembre 1870); 2° sous la République, pendant cinq mois (4 septembre 1870-fin janvier 1871), des armées improvisées opposent une résistance acharnée à un ennemi que rien ne peut plus arrêter.

Wissembourg-Frœschwiller (4-6 août). — Dès le 4 août, la division Abel Douay, isolée sur la Lauter, fut surprise par 40.000 Allemands et écrasée à Wissembourg, après une lutte acharnée de cinq heures. Douay périt par l'explosion d'un caisson de mitrailleuses. Les Français se mirent en retraite sur Lembach; l'ennemi entra en Alsace. Mac-Mahon n'avait pas su sauver Douay; il ne sut pas attendre de Failly. Bien posté à Wœrth, Frœschwiller et Morsbronn avec 40.000 hommes, il se croyait sûr de la victoire; mais les divisions prussiennes arrivèrent successivement jusqu'au nombre de 120.000 hommes et débordèrent les deux ailes françaises. Les héroïques charges des cuirassiers du général Michel à travers les houblonnières de Morsbronn sauvèrent l'aile droite; la charge désespérée du général de Bonnemains à l'aile gauche assura la retraite. Mais les cuirassiers étaient anéantis. Tous les corps rivalisèrent d'énergie et firent au-delà de leur devoir. Mais on luttait un contre quatre. Les Français perdirent 8.000 tués ou blessés et 4.000 prisonniers; les Allemands, 10.000 tués ou blessés[1]. Le vainqueur, épuisé, laissa les Français opérer leur retraite sans l'inquiéter (6 août).

Forbach (6 août). — Le même jour, le général Frossard, précepteur du prince impérial, et jalousé pour cette raison par les autres grands chefs, fut attaqué en arrière de Sarrebrück, sur les plateaux de Forbach et de Spickeren. 30.000 hommes se battirent avec vigueur contre 70.000 Allemands. Frossard dut se retirer sous le canon de Metz. Bazaine, au lieu de marcher à son secours, resta dans une inaction coupable. Toutes les lignes de la défense des Vosges furent abandonnées sans combat. Les Prussiens

1. La charge de Morsbronn a été popularisée, sous le nom de charge des cuirassiers de Reichshoffen : et ce nom de Reichshoffen est aussi attribué souvent à l'ensemble de la bataille de Frœschwiller.

occupèrent toute l'Alsace et la plus grande partie de la Lorraine, sauf les places fortes. En une seule journée, à la suite des deux défaites de Frœschwiller et de Forbach, l'Alsace et la Lorraine étaient perdues.

Bazaine généralissime (12 août). — On avait préparé une marche sur Berlin ; on était réduit à une campagne de France. Il fallut renoncer à l'offensive. Tandis que Mac-Mahon allait reformer son armée au camp de Châlons, les corps intacts se concentrèrent autour de Metz. Bazaine, qui était populaire, à cause de sa disgrâce depuis son retour du Mexique, reçut le commandement en chef, avec Canrobert pour lieutenant. Il avait sous ses ordres 200.000 hommes de troupes excellentes[1] : il pouvait ou bien marcher aux Prussiens, ou aller rejoindre Mac-Mahon à Châlons, ou immobiliser devant Metz la meilleure partie des forces allemandes. Dès le début, il n'eut d'autre but que de ne pas compromettre son armée, afin de garder son prestige de chef invaincu. Le 12 août, il reçut le commandement en chef et déclara vouloir se porter par Verdun sur Châlons, pour protéger Paris. Le mouvement commença, mais avec une extrême lenteur. Les Prussiens en profitèrent pour investir Metz avec leur première et leur seconde armées, et lancer leur troisième armée sur la route de Paris.

Borny, Rezonville, Saint-Privat (14-18 août). Metz investi. — Le 14 août, les avant-gardes allemandes attaquèrent, sur la rive droite de la Moselle, les derniers régiments du IIIe corps en retraite. Celui-ci fit volte-face ; bientôt, 50.000 Français se trouvèrent aux prises avec 70.000 Allemands à Borny. Nous gardâmes le champ de bataille ; mais la retraite fut retardée de deux jours. Pendant ce temps, les Prussiens continuèrent leur mouvement d'enveloppement, passant la Moselle en amont de Metz, à

1. Ces troupes étaient composées du IIe corps (Frossard) ; du IIIe (ancien corps Bazaine, successivement commandé par Decaen, tué à Borny, et par Le Bœuf) ; du IVe (Ladmirault) ; du VIe (Canrobert) ; de la brigade Lapasset du Ve corps et de la garde impériale, sous les ordres de Bourbaki.

Novéant et à Pont-à-Mousson. Le 16 août, l'armée française était échelonnée sur la route de Metz à Verdun, dans les villages de Gravelotte, de Rezonville, de Vionville et de Mars-la-Tour, sur une ligne perpendiculaire à la Moselle. Les Allemands attaquèrent successivement toutes ces positions; de part et d'autre, les corps s'engagèrent à mesure qu'ils arrivaient ; à la fin de la journée, 130.000 Français se trouvaient aux prises avec 100.000 Allemands. On se battit avec une extrême énergie, des charges furieuses eurent lieu de chaque côté. Après une lutte commencée dès le matin et qui ne cessa qu'à la nuit tombante, les deux armées bivouaquèrent chacune dans leurs positions, séparées seulement par la route de Verdun. Le lendemain, 17 août, il fallait recommencer la bataille : un échec eût été grave pour les Allemands, ayant la Moselle à dos. Bazaine, sous prétexte de ravitailler les troupes, donna l'ordre de faire retraite sous les murs de Metz, sur une ligne parallèle à la Moselle, face à l'ouest. C'était s'avouer vaincu. Les Prussiens se hâtèrent d'exploiter cette faute: ils achevèrent leur mouvement tournant, coupant la dernière route sur Verdun par Briey. Le 18 août, une dernière bataille s'engagea, sur la ligne de Gravelotte, Amanvilliers et Saint-Privat, parallèle à la Moselle. A Saint-Privat, Canrobert se battit comme un lion, mais il demanda en vain le secours de la garde impériale, qui ne fut même pas engagée. Bazaine, de toute la journée, ne parut pas sur le champ de bataille et laissa ses lieutenants sans direction. Dans ces trois journées de Borny, de Rezonville et de Saint-Privat, l'armée avait fait des prodiges de valeur, elle avait perdu 25.000 hommes et avait infligé aux Allemands une perte plus que double, 54.000 hommes. Mais elle était captive à Metz. Bazaine avait pu en sortir, il ne l'avait pas voulu.

Mac-Mahon à Châlons. — Pendant ce temps l'armée de Mac-Mahon s'était reformée à Châlons : elle comptait le Ier, le Ve, le VIIe et le XIIe corps, commandés par Ducrot, de Failly, Félix Douay et Lebrun. Composée en majeure partie de nouvelles recrues, à peine armées, encore moins

exercées, ces troupes de Châlons eussent dû être ramenées sous les murs de Paris. L'impératrice craignit que le retour de l'empereur vaincu ne fût le signal de sa déchéance. Elle fit agir le nouveau ministre de la guerre, le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, pour enjoindre à Mac-Mahon de se porter vers Metz ; déjà le mouvement vers Paris avait été commencé le 21 août. Mais, le 23, le généralissime Bazaine donna à Mac-Mahon l'ordre de marcher avec toute son armée à la délivrance de Metz ; il annonça en même temps qu'il percerait la ligne d'investissement dans la direction de Montmédy. Mac-Mahon et l'empereur se résignèrent à cette marche, dont ils entrevoyaient tous les dangers. Il eût fallu pour réussir les meilleures troupes de la Grande Armée et les généraux de Napoléon. « On a décidé ce jour-là la perte de la France. » (Colonel Vial.) La marche fut lente ; elle était embarrassée par les équipages et la cuisine de l'empereur, et il eût fallu gagner les Prussiens de vitesse. C'est seulement le 27 août que l'on se dirigea franchement sur la Meuse, vers Beaumont et Stenay.

La marche vers Sedan. — Une quatrième armée prussienne, détachée de l'armée de Metz, avait été formée sous les ordres du prince royal de Saxe ; le roi de Prusse et de Moltke marchaient avec elle. En arrivant à Châlons, elle trouva le camp abandonné. Un journal français du 26 donna les premières indications sur la marche de Mac-Mahon. Immédiatement, les Prussiens firent conversion vers le nord. La quatrième armée suivit la Meuse vers Stenay ; la troisième armée se rabattit à travers l'Argonne, dessinant autour de Mac-Mahon un grand mouvement enveloppant analogue à celui qui avait si bien réussi à Frédéric-Charles autour de Metz. Le 30 août, le corps de Failly, qui avait négligé de s'éclairer et de se garder, fut surpris et mis en pleine déroute à Beaumont; de Failly fut remplacé par le général de Wimpfen, qui arrivait d'Algérie. Mac-Mahon fut forcé d'abandonner la route de Montmédy et de se replier de Carignan sur Sedan. L'armée française occupait un petit plateau triangulaire limité par les rivières de Givonne à l'est, de Floing au nord-ouest et par la Meuse au sud-ouest, mais

couronné de tous côtés de hauteurs dominantes. Sedan était au fond de l'entonnoir. Dès le matin du 1er septembre, la quatrième armée allemande s'était solidement postée au sud et à l'est, tandis que la troisième prononçait son mouvement vers l'ouest et le nord, de façon à achever l'enveloppement. Comme à Sadowa, les deux armées prussiennes allaient opérer leur jonction sur le champ de bataille, mais, cette fois, sans laisser aucune issue au vaincu. L'état-major français les y aida involontairement en laissant subsister les ponts de Bazeilles et de Donchery, qui leur facilitèrent, en amont et en aval, le passage de la Meuse.



Mac-Mahon.

Capitulation de Sedan (2 septembre). — Le 1er septembre, au matin, l'attaque commença par le village de Bazeilles, où l'infanterie de marine fit une résistance désespérée[1]. Mac-Mahon, blessé au début de l'action, remi le commandement au général Ducrot. Celui-ci ordonna en hâte la retraite à l'ouest, vers Mézières, par où la route était encore libre. Mais le ministre de la Guerre avait nommé Wimpfen commandant de l'armée en cas d'empêchement de Mac-Mahon. A neuf heures, Wimpfen, revendiquant le commandement à la place de Ducrot, arrêta le mouvement déjà commencé pour ordonner une sortie en masse vers Carignan, dans la direction opposée à Mézières. Ces contre-ordres déplorables assurèrent le plein succès des Prussiens. En vain le brave général Margueritte, à la tête de

1. Le tableau des *Dernières cartouches* a popularisé la résistance du commandant Lambert à Bazeilles. La population de Bazeilles, réfugiée dans les caves, tira sur les Bavarois, qui, par représailles, brûlèrent tout le village et fusillèrent onze des survivants.

sa belle troupe des chasseurs d'Afrique, multiplia les charges du côté de Floing pour arrêter l'ennemi : les joues trouées par une balle, les dents cassées, la langue pendante, soutenu sur son cheval par deux officiers, il montrait encore du geste l'ennemi à charger. Une autre charge du général de Galliffet vint de même se briser sur l'infanterie ennemie dans le ravin d'Illy. La ceinture fatale se resserrait; l'armée, foudroyée par l'artillerie ennemie, qui couronnait toutes les hauteurs, s'étouffait dans Sedan, réduite à ne plus pouvoir combattre. Napoléon III offrit au roi de Prusse de rendre son épée et Wimpfen fut forcé de signer la capitulation (2 septembre). 83.000 hommes et 560 bouches à feu furent livrés à l'ennemi. Les officiers qui jurèrent de ne plus servir pendant toute la campagne conservèrent leur épée avec la liberté sur parole. Beaucoup eurent le triste courage de prêter ce serment. C'est le plus grand désastre de l'histoire par l'importance des troupes engagées : 124.000 hommes avaient été enveloppés par 245.000 Allemands. Les Français avaient perdu dans la bataille 3.000 tués, 14.000 blessés et 21.000 prisonniers. Ce fut aussi « la plus grande bataille d'artillerie du siècle ». (CHUQUET.) La France n'avait plus d'armée régulière libre de ses mouvements. La route de Paris était ouverte.

La République (4 septembre). Gouvernement de la Défense nationale. — La capitulation de Sedan amena la chute de l'empire. Le régime impérial s'effondra sous le mépris public : les Chambres n'osèrent pas le défendre. La république fut acclamée sans opposition. Les députés de Paris formèrent un gouvernement provisoire sous le nom de *Gouvernement de la Défense nationale*. Le général Trochu en fut nommé président. « Ce sera l'éternel honneur de ces hommes tant calomniés d'avoir voulu sauver Strasbourg, sauver Metz, sauver Paris, et de n'avoir pas désespéré du salut de la patrie[1]. » Mais les difficultés

1. Le Gouvernement se composait du général Trochu, président; Jules Favre, vice-président, et de tous les députés de Paris, sauf Thiers. C'étaient Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Ern. Picard, Rochefort et

étaient grandes : l'étranger à combattre, le parti anarchique à réprimer dans les grandes villes, les armées nouvelles à faire sortir de terre, les armements à renouveler, les ressources de tout genre à créer, que d'énergie à déployer! que de miracles à accomplir! Malheureusement, le général Trochu, bon et brave soldat, avait proclamé que soutenir le siège de Paris était une héroïque folie. Jules Favre, dans une proclamation acclamée, déclarait que la France ne céderait « ni une pierre de ses forteresses ni un pouce de son territoire ». On l'eût accusé de trahison s'il eût tenu un autre langage. Mais déjà, à l'entrevue de Ferrières, tandis que Jules Favre proposait à l'Allemagne, comme condition de paix, une simple indemnité de guerre, Bismark réclamait en outre Strasbourg et Metz comme les *clefs de la maison*, avec toute l'Alsace et une partie de la Lorraine. La mission de Thiers à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne et à Florence restait sans résultats. La France était condamnée à lutter seule contre un ennemi implacable.

L'armée de Paris. — Paris était menacé d'un siège. La population envisagea avec courage le devoir à accomplir. On vit les gardes nationaux s'exercer dans les rues et sur les places, les hôtels se transformer en ambulances pour les blessés ou s'ouvrir pour donner asile aux gardes mobiles de la province et aux réfugiés de la banlieue. Le ministre Dorian faisait fabriquer les fusils Chassepot, fondre les canons et les mitrailleuses avec les souscriptions que prodiguaient les Parisiens. Toutes les classes étaient confondues dans le même dévouement à la patrie. L'armée

Jules Simon. La plupart se partagèrent les ministères : en outre, le général Le Flô fut ministre de la Guerre, l'amiral Fourichon, de la Marine; Dorian, des Travaux publics; Magnin, de l'Agriculture et du Commerce; Etienne Arago était maire de Paris, avec Henri Brisson et Charles Floquet pour adjoints. Avant l'investissement de Paris, Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon furent chargés de représenter le Gouvernement à Tours. Fourichon se démit le 17 septembre. Ils furent rejoints par Gambetta le 8 octobre. Ce fut la délégation de Tours qui, le 8 décembre 1870, après la perte d'Orléans, se transporta à Bordeaux.

comprenait 14.000 marins chargés de garder les forts, 80.000 hommes tirés des dépôts ou rappelés, sur lesquels deux régiments seulement avaient une organisation complète; 115.000 gardes mobiles, 15.000 hommes de corps francs : enfin, la garde nationale formait 266 bataillons, desquels on tira plus tard les bataillons de mobilisés. Les Parisiens purent mettre en batteries jusqu'à 2.700 bouches à feu. Le brave Ducrot, échappé de Sedan, l'énergique Vinoy, qui avait ramené de Mézières ses deux régiments intacts, le général Carey de Bellemare, les contre-amiraux Pothuau et Saisset, étaient les principaux lieutenants de Trochu. Ce n'étaient donc ni les hommes, ni les armes, ni la bonne volonté qui manquaient; c'était l'organisation et, de la part des chefs, la confiance. Trochu n'avait foi qu'en des troupes régulières : il négligea longtemps de tirer aucun élément de combat de la garde nationale. Il ne sut pas employer tous les dévouements qui venaient à lui. Au lieu de harceler le Prussien, il conçut de grandes opérations stratégiques dont le secret était pénétré à l'avance et qui ne pouvaient, en effet, réussir qu'avec des armées régulièrement constituées. Il manqua à Paris un chef qui eût la foi.

L'investissement. — Après la défaite de Châtillon (19 septembre), Paris fut complètement investi. Le combat de Villejuif (23 septembre) rendit aux Parisiens les bonnes positions défensives des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet, qui avaient été un peu trop vite abandonnées. Vinoy, au combat de Bagneux (13 octobre), Ducrot, dans l'attaque de la Malmaison (21 octobre), cherchèrent aussi à élargir le cercle de l'investissement. L'opinion générale était que Paris ne résisterait pas : les Prussiens comptaient sur la lassitude et sur la terreur. Mais les Parisiens étaient résolus à épuiser tous les moyens de défense. Les vivres furent rationnés ; on se nourrit de cheval. Des ballons montés portèrent, deux fois la semaine, aux parents et amis anxieux, les nouvelles de Paris. Les pigeons voyageurs qu'ils emmenaient rapportaient sous leurs ailes des dépêches en caractères d'une finesse extrême que l'on

grossissait par des procédés photographiques. Ainsi Paris restait en communication avec l'extérieur.

Capitulation de Metz (27 octobre). — Mais les mauvaises nouvelles se succédaient rapidement. On apprit d'abord la capitulation de Strasbourg après un épouvantable bombardement qui endommagea la cathédrale, qui consuma le musée, le temple neuf, la bibliothèque avec ses 200.000 volumes (28 septembre). Un mois plus tard, Metz, à son tour, capitulait. En gardant intacte son armée, en évitant de reconnaître le nouveau gouvernement, Bazaine espérait que l'ennemi traiterait avec lui, qu'il serait régent pour le prince impérial. Pour tromper l'impatience de son armée frémissante, il engagea quelques démonstrations sans importance du côté de Noisseville (31 août) et de Ladonchamps (26 septembre et 7 octobre). Les Prussiens l'entretinrent habilement dans son erreur, en se servant d'un médecin magnétiseur du nom de Régnier, qui prétendait être l'agent de la famille impériale. L'impératrice et le général Bourbaki, que lui avait envoyé Bazaine, voulurent dévoiler l'imposteur. Bourbaki ne fut pas autorisé à rentrer à Metz. Pendant ce temps, les provisions s'épuisaient ; la famine devenait lamentable. Bazaine réussit à se faire autoriser par son conseil à ouvrir des négociations. Le général Boyer alla traiter au camp ennemi. La capitulation de Metz (27 octobre) stipula que l'armée serait prisonnière de guerre, que les armes, les bagages, le matériel, les canons, les drapeaux seraient livrés aux Prussiens. Comme à Sedan, les officiers qui prirent l'engagement écrit de ne pas combattre pendant toute la durée de la campagne restèrent en liberté. L'armée comptait 3 maréchaux de France, 50 généraux, 6.000 officiers et 120.000 hommes ; elle dut remettre aux Prussiens 1.600 canons qui auraient dû être encloués, 9.000 affûts qui pouvaient être sciés. Nos braves soldats, en défilant sans armes sous les yeux des Prussiens, eurent la douleur de voir plantés devant la tente de Frédéric-Charles 53 drapeaux que Bazaine avait réclamés sous prétexte de les brûler ! Ils furent internés dans des citadelles prussiennes. Metz, qui

n'avait jamais vu l'ennemi dans ses murs, tomba par la trahison d'un maréchal de France[1]!

La nouvelle de cette capitulation arriva à Paris en même temps qu'on apprit la perte du Bourget, qui avait été repris la veille sur les Prussiens, et l'arrivée de Thiers porteur de conditions de paix. La partie la plus ardente de la population de Paris cria à la trahison. La garde nationale des faubourgs vint cerner l'hôtel de ville et fit prisonnier le Gouvernement de la Défense nationale (31 octobre). L'un d'eux, Jules Ferry, réussit à s'échapper, et, avec l'aide des mobiles bretons, dégagea ses collègues. Le plébiscite parisien du 3 novembre confirma les pouvoirs du Gouvernement. Cette échauffourée du 31 octobre était un symptôme fâcheux de désorganisation intérieure. On pouvait craindre que le parti de l'émeute, qui grossissait sans cesse, ne mît en danger le pays. Comme condition d'un armistice pour la réunion d'une assemblée nationale, avec ravitaillement de Paris pendant la durée de l'armistice, Bismark exigeait la remise du Mont-Valérien. C'eût été rendre impossible la continuation de la défense. Les négociations furent rompues.

Gambetta et la province. — Déjà, des armées commençaient à se réunir en province. Un des membres du Gouvernement, Gambetta, parti de Paris en ballon pour aller à Tours représenter le Gouvernement, s'était donné pour tâche de soulever toute la France contre les Prussiens. Aidé de l'ingénieur des mines de Freycinet, des directeurs du ministère de la Guerre, de Loverdo, Haca et Thoumas, il organisa tous les services, appela sous les drapeaux les mobiles et les mobilisés. Par son activité, par son énergie, par sa confiance, par ses éloquentes adjurations, il soufflait

1. « Un chef trahit son devoir, lorsque, au lieu de combattre, il entre en pourparlers avec l'ennemi, et lorsqu'il trompe son armée pour lui imposer une capitulation déshonorante. » (Général Niox.) Le conseil de guerre de 1873, présidé par le duc d'Aumale, a relevé la longue suite des mensonges du maréchal Bazaine et l'a condamné, comme traître, à la peine de mort. La sentence fut commuée en vingt années de détention. Bazaine s'évada de l'île Sainte-Marguerite après six mois de détention, et alla vivre misérablement en Espagne, où il mourut en 1888.

dans les âmes le patriotisme dont il était animé : « Levons-nous en masse, disait-il, et mourons plutôt que de supporter la honte d'un démembrement. » Il sut réunir les hommes, les nourrir, les armer, contracter des emprunts, créer des ressources, susciter les dévouements. Il fit marcher à l'ennemi plus de 600.000 hommes; il accueillit tous ceux qui venaient à lui, les zouaves pontificaux de Charrette comme les princes d'Orléans, les volontaires de Cathelineau comme ceux de Garibaldi[1]. Il ne songeait qu'à la patrie.

L'armée de la Loire. D'Aurelle de Paladine. — Les armées de province donnèrent pendant quelque temps de grandes espérances. Une première armée de la Loire, sous le commandement de La Motte-Rouge, avait été défaite à Artenay (10 octobre). Orléans avait été pris ainsi que Châteaudun, malgré la belle défense des francs-tireurs de Lipowski et de la garde nationale. Une véritable armée fut créée dans le camp de Salbris par le général d'Aurelle de Paladine, exercée, formée à une rude discipline. Pour ses débuts, d'Aurelle de Paladine battit à Coulmiers l'armée du grand-duc de Mecklembourg (9 novembre) et reprit Orléans. Déjà l'on espérait que d'Aurelle allait marcher sur Paris. L'armée de Paris s'apprêta de son côté à faire la trouée. Le plateau d'Avron fut occupé. Deux grandes batailles furent livrées à Champigny et à Villiers (le 30 novembre et le 2 décembre). Mais les Prussiens s'étaient fortifiés sur les plateaux qui dominent la Marne. Ils forcèrent les troupes de Ducrot, épuisées par la fatigue et par le froid, à rentrer dans Paris. En même temps, Gambetta avait fait agir l'armée de la Loire; à l'aile droite, le corps du général Crouzat remporta un petit succès à Beaune-la-Rolande (28 novembre); à l'aile gauche, Chanzy maintint quelque temps ses positions à Loigny et Patay. Mais le froid était intense : nos jeunes soldats, mal vêtus, étaient incapables d'un effort longtemps

1. Les Allemands rendent pleine justice à Gambetta : « Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, notre patrie devait subir une défaite pareille à Sedan, je désirerais vivement qu'il vînt un homme qui pût, comme Gambetta, l'embraser de l'esprit de résistance poussé jusqu'à ses dernières limites. » (Von der Goltz.)

soutenu. L'arrivée des troupes que la capitulation de Metz rendait disponibles changea la face des choses. Un engagement général sur toute la ligne amena la défaite dite d'Artenay (3 décembre) et la prise d'Orléans par le prince Frédéric-Charles. D'Aurelle de Paladine, qui n'était pas assez docile à la direction qui lui venait de Tours, fut remplacé, son armée divisée en deux groupes : l'un, sous le commandement de Chanzy, forma la seconde armée de la Loire ; l'autre, sous les ordres de Bourbaki, devait bientôt faire la campagne de l'Est.

Chanzy. La bataille du Mans (10-12 janvier 1871). — C'est alors que Chanzy opéra d'Orléans au Mans cette belle et fière retraite qui dura plus d'un mois (7 décembre 1870-12 janvier 1871), où il harcela constamment l'ennemi et le battit en plus d'une rencontre. Il le tint d'abord en respect autour de Marchenoir et de Josnes pendant quatre jours de luttes (7-10 décembre), qui lui permirent de choisir de bonnes positions sur le Loir à Fréteval et à Vendôme. L'ennemi voulut l'en chasser : ses jeunes soldats s'y défendirent vigoureusement pendant deux autres rudes journées (14 et 15 décembre). A la suite d'un nouveau combat à Saint-Calais (19 décembre), il fallut faire retraite sur le Mans. La misère était grande, le temps affreux ; tantôt des pluies battantes, tantôt le verglas et la neige. Pour arrêter le découragement, pour empêcher la débandade, Chanzy et ses dignes chefs de corps, Jauréguiberry, de Colomb et Jaurès, firent preuve d'une force d'âme peu commune. Au Mans, des renforts portèrent à 90.000 hommes l'effectif de l'armée de la Loire. Mais les nouveaux venus étaient en majeure partie des mobilisés du camp de Conlie, manquant de tout et démoralisés. Un dernier effort fut cependant tenté : les Français, postés autour du Mans, soutinrent pendant deux jours dans leurs lignes l'effort de l'armée de Frédéric-Charles. Mais, le troisième jour, la perte de la position de la Tuilerie, d'où furent délogés les mobilisés bretons, amena une débandade générale (10-12 janvier). Les Allemands occupèrent l'importante position stratégique du Mans. Chanzy voulait s'établir du côté d'Alençon pour

recommencer la lutte dans le pays fourré du Perche et se rapprocher de Paris. Il reçut l'ordre de se replier derrière la Mayenne : quelques engagements partiels eurent encore lieu dans cette dernière retraite, et Chanzy, dans ses nouvelles lignes, ne cessait d'exercer et d'aguerrir ses troupes pour les préparer à de nouveaux combats. L'armée de la Loire comptait encore 160.000 hommes au moment de l'armistice. « Il faut rendre pleine justice, écrit un historien allemand, aux hommes qui, même dans une telle situation, ne perdirent pas courage et s'obstinèrent à continuer la lutte. »

L'armée du Nord. Faidherbe. — L'armée du Nord a montré autant d'endurance sous un chef d'une égale valeur. Beaucoup de soldats et d'officiers, échappés de Metz et de Sedan, étaient revenus prendre du service : les nombreuses places du Nord avaient presque toutes des dépôts organisés et pouvaient, bien qu'incomplètement munies, servir de centres de défense. Des rassemblements de troupes s'y formèrent, d'abord sous les ordres de Bourbaki, puis, lorsque ce général eut été appelé sur la Loire, sous le colonel Farre. La première armée allemande, rendue libre par la capitulation de Metz et passée sous le commandement du général de Manteuffel, reçut l'ordre de couvrir le siège de Paris contre les troupes françaises du Nord. Farre lui livra l'honorable combat de Villers-Bretonneux (27 novembre) sans pouvoir l'empêcher d'entrer le lendemain à Amiens. Le général Briand avait remporté un petit succès à Étrépagny, à peu de distance des Andelys. Manteuffel dispersa encore les débris de ces troupes et occupa Rouen presque sans lutte (5 décembre). Mais l'armée du Nord avait reçu un chef excellent, à la fois bon général et organisateur habile, qui avait fait ses preuves au Sénégal, l'énergique et réfléchi Faidherbe. Il réoccupa Ham (9 décembre); il livra à Manteuffel un combat opiniâtre à Pont-Noyelles (23 décembre) et fit coucher ses soldats sur le champ de bataille, pour affirmer son succès, par un froid de 10°, quoiqu'une partie de ses troupes n'eussent que de simples vêtements de toile, sans capotes ni couvertures.

Ce succès n'était pas assez décisif pour permettre à Faidherbe de reprendre Amiens. Après quelques jours de repos, il recommença l'attaque plus au nord et livra la bataille indécise de Bapaume (3 janvier 1871). Mais il ne put se porter au secours de Péronne, qui capitula le 10 janvier. Une troisième fois, il reprit l'offensive dans la direction de Saint-Quentin, pour coopérer à une sortie que l'armée de Paris devait tenter vers le nord. La bataille de Saint-Quentin dura deux jours et fut vigoureusement menée par nos jeunes troupes (18 et 19 janvier). Mais il fallut encore battre en retraite. Faidherbe, toutefois, n'avait pas perdu courage. Au moment de l'armistice, son armée, bien cantonnée dans les places du Nord, se retrouvait prête à combattre.

L'armée de l'Est. Bourbaki. — Un autre grand effort fut tenté vers l'Est, pour couper les communications de l'ennemi et reporter la guerre en Alsace et en Lorraine. Malheureusement, cet effort fut très tardif, il fut contrarié par des froids excessifs, par le découragement et le dénuement de nos troupes improvisées, par l'extrême difficulté des transports et du ravitaillement. De ce côté déjà, quelques résistances partielles avaient été tentées. La petite armée des Vosges, commandée par Cambriels, avait livré plusieurs combats dans les Faucilles ; elle avait été refoulée jusqu'à Besançon et les Allemands avaient mis le siège devant Belfort (4 décembre). En même temps, Garibaldi, avec un contingent où se trouvaient en grand nombre des volontaires étrangers, cherchait à défendre la Bourgogne. Il ne put empêcher les Allemands d'entrer à Dijon (30 octobre). Mais son fils Ricciotti remporta un petit succès à Châtillon-sur-Seine, et Cremer, simple capitaine improvisé général à titre auxiliaire, et qui méritait cette distinction, en remporta un autre à Châteauneuf (3 décembre). Mais il fut battu peu de jours après à Nuits (18 décembre). Ces petites opérations en masquaient de plus importantes. Pour empêcher les Prussiens d'arriver jusqu'à Lyon, Gambetta plaça sous les ordres de Bourbaki les corps de Martineau des Chenez, de Billot et de Clinchant, détachés de la première armée de

la Loire qui, avec le corps de Bressolles, formé à Lyon, et la division Cremer, constituèrent une armée de près de 140.000 hommes. Il s'agissait de délivrer Dijon, de faire lever le siège de Belfort, d'intercepter les communications de l'ennemi. L'opération ne pouvait réussir qu'à la condition d'être rapidement menée. D'incroyables lenteurs se produisirent par suite de l'encombrement des trains sur des lignes à une seule voie. La concentration ne fut achevée qu'au bout de trois semaines. Enfin, le 5 janvier, Bourbaki partit de Besançon à la délivrance de Belfort : une bataille acharnée se livra à Villersexel, d'où les Allemands ne furent chassés qu'à trois heures du matin (9 janvier 1871). Werder tenait toujours Belfort assiégé. Pour le chasser de ses lignes, une grande bataille fut livrée à Héricourt et sur toute la ligne de la Lisaine (15-17 janvier). A l'aile gauche, Cremer s'empara de Chenebier : mais, n'étant pas soutenu, il en fut chassé le lendemain ; les autres attaques contre Héricourt et Montbéliard avaient échoué. On entendait du champ de bataille gronder le canon de Belfort!

La retraite en Suisse. — Il fallut pourtant faire retraite. Manteuffel, après avoir écrasé Faidherbe à Saint-Quentin, accourait en hâte avec l'armée allemande du Nord pour envelopper Bourbaki. Dissimulant habilement sa marche à Garibaldi, il passa au nord de Dijon, par Châtillon et Gray ; il allait couper les Français. L'armée de l'Est, exténuée, se traîna péniblement de Besançon à Salins. Bourbaki, désespéré, chercha à se tuer. Clinchant le remplaça (27 janvier). C'était le moment où l'armistice venait d'être conclu. Mais il ne s'appliquait pas à l'armée de l'Est; par un inconcevable oubli, la dépêche transmise de Paris à Bordeaux et de Bordeaux à l'armée de l'Est ne mentionnait pas cette exception. Bismark avait laissé à dessein passer la dépêche sans signaler cet oubli. Les Prussiens continuèrent donc leur marche enveloppante, tandis que les Français suspendaient la retraite. Quand l'erreur fut enfin reconnue, les routes de France étaient barrées. Il ne restait plus aux tristes débris de cette armée qu'à traverser les neiges du Jura pour se réfugier en Suisse. Une poignée de

braves commandés par le général Pallu de La Barrière couvrit la retraite au défilé de la Cluse et sauva notre artillerie (1er février). Nos soldats furent accueillis avec la plus grande cordialité par les Suisses et se remirent rapidement de toutes les misères de cette rude campagne.

Fin du siège de Paris. Buzenval (19 janvier). — Paris venait d'ouvrir ses portes, mais après l'entier épuisement de ses dernières ressources. On avait mangé les chevaux, les chats, les chiens, les rats. Pour ne pas périr de froid dans cet hiver d'une excessive rigueur, il avait fallu couper les arbres encore verts des avenues et des promenades. Dans l'espoir de hâter la reddition de Paris, Bismark, déclarant que le « moment psychologique » était arrivé, fit bombarder la noble cité à raison de 300 obus par jour (27 décembre). Les maisons, les monuments, les ambulances, rien ne fut épargné : les femmes étaient frappées dans les queues interminables, où elles se pressaient aux portes des mairies, afin de rapporter au logis la maigre ration d'un pain de son et d'avoine, avec un peu de charbon. Les enfants mouraient en foule, à cause de la disette du lait. Paris, cependant, conservait encore l'espoir. Pour satisfaire l'ardeur des Parisiens, une dernière tentative de sortie eut lieu le 19 janvier. Le général Vinoy enleva la redoute de Montretout et s'y maintint : mais l'artillerie fut retardée par le mauvais état et l'encombrement des routes ; nos troupes furent arrêtées dans leur élan devant les murs crénelés du parc de Buzenval. Ce fut le dernier acte de la résistance (19 janvier). Paris, qui ne pouvait plus se nourrir, dut se rendre. « Ni les souffrances, ni la mort dans le combat n'auraient pu contraindre à ce cruel sacrifice. Paris ne cède qu'à la faim. »

L'armistice (28 janvier). Les négociations. — L'armistice fut signé le 28 janvier 1871, en vue de permettre la réunion d'une Assemblée nationale qui traiterait de la paix. Les forts de Paris, dont pas un ne s'était rendu, furent remis entre les mains des Allemands; l'armée de Paris fut désarmée, sauf la garde nationale et une division chargée de maintenir l'ordre. L'Assemblée nationale,

réunie à Bordeaux, nomma Thiers *chef du pouvoir exécutif de la République française*, et le chargea des négociations. Les Allemands réclamaient toute l'Alsace, une partie de la Lorraine et une indemnité de guerre de cinq milliards. A force d'insistance, Thiers obtint de conserver Belfort, où le colonel Denfert-Rochereau s'était défendu jusqu'au 16 février, et qu'il n'avait rendu que sur un ordre du Gouvernement français. Comme prix de cette concession, un corps de 30.000 Allemands obtint d'occuper les Champs-Élysées, les Tuileries et le Louvre, jusqu'à la ratification des préliminaires par l'Assemblée. Les Allemands défilèrent dans un quartier mort, persiennes baissées, rues adjacentes barrées, population rare et morne (1er mars). Les préliminaires de paix, signés le 26 février, furent ratifiés par l'Assemblée à la suite d'un vote silencieux (1er mars). Paris fut évacué le lendemain.

L'Empire allemand (18 janvier 1871). — Les conséquences de la défaite de la France avaient été bien vite ressenties dans toute l'Europe. Dès le 20 septembre 1870, le général Cardona, à la suite d'un simulacre de bombardement à la Porta Pia, s'était fait rendre Rome. Le pape avait été dépouillé ; le roi d'Italie s'était établi dans la capitale historique de ses États. Le 29 octobre 1870, le prince Gortschakoff lança une circulaire, où le tsar annulait de son autorité privée ses engagements de 1870 : « Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations de ce traité, en tant qu'elles restreignent ses droits de souveraineté sur la mer Noire. » C'était une application de la maxime, chère à Bismark, que la force prime le droit. L'Angleterre et l'Autriche firent des observations acerbes qui ne furent pas écoutées. Bismark était joué; mais, comme il avait besoin de la Russie, il la laissa faire. Il prit sa revanche le 28 janvier 1871. Les princes allemands, réunis à Versailles, dans la galerie des Glaces, donnèrent au roi de Prusse Guillaume le titre d'empereur héréditaire d'Allemagne. L'écrasement de la France avait permis à l'Allemagne d'achever son unité. La proclamation de l'Empire allemand eut lieu le jour

anniversaire de la création du royaume de Prusse, cent soixante-dix ans auparavant. La *Conférence de Londres* (17 janvier-31 mars 1871) approuva les faits accomplis : lord Granville avait invité le Gouvernement français à s'y faire représenter. Mais, comme la question de l'Alsace-Lorraine ne devait pas y être traitée, la France s'abstint.

Traité de Francfort (10 mai 1871). — Le traité définitif fut signé à Francfort, à la suite des négociations de Jules Favre, de Goulart et Pouyer-Quertier pour la France, du chancelier prince de Bismark et du comte d'Arnim pour l'Allemagne. Toute l'Alsace, moins Belfort, et une partie de la Lorraine, comprenant toutes les villes françaises de la Sarre, avec Château-Salins, Thionville et Metz, furent cédées à l'Allemagne. C'était un territoire de plus de 1.500.000 hectares, peuplé de près de 1.600.000 âmes. Cette annexion à l'Allemagne a été faite malgré la protestation des députés à l'Assemblée nationale des territoires perdus. Jamais l'Allemagne n'a osé faire approuver l'annexion par un plébiscite, et, depuis trente ans, les annexés n'ont pas cessé de protester contre la violence qui leur était faite. Une formidable rançon de cinq milliards dut être payée à l'Allemagne, à titre d'indemnité de guerre. Les garnisons allemandes devaient occuper la plupart de nos places du Nord-Est. Ces places ne devaient être évacuées que progressivement, à mesure que seraient payés les différents quartiers de l'indemnité. Enfin, Bismark exigea en faveur du commerce allemand en France les *avantages de la nation la plus favorisée*, c'est-à-dire que les marchandises allemandes, à leur entrée en France, durent payer les droits de douane les moins élevés du tarif. Thiers réussit à payer avant les délais stipulés l'effroyable rançon des cinq milliards. Grâce au succès de la colossale opération des deux *emprunts libérateurs*, l'armée d'occupation se retira peu à peu. Le 20 septembre 1873, il ne restait plus un soldat allemand sur le territoire laissé à la France. L'Assemblée nationale avait justement déclaré l'Empire « responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France ». Elle eut raison aussi de décréter que

Thiers avait bien mérité de la patrie. C'est le *libérateur du territoire*.

Les résultats. — « La France est malheureuse, mais elle a fait son devoir », avait écrit Jules Favre en annonçant l'armistice. Son malheur était de s'être donnée à Napoléon III. La politique incohérente, chimérique et provocatrice de l'empereur nous aliéna toute l'Europe. La maladie qui le tenait hébété pendant les derniers événements et les misérables intrigues de son entourage le jetèrent sans préparation dans cette formidable aventure de la guerre. La France fut victime de cette sorte de fatalité qui, à un moment donné, condamne un peuple à la défaite. Plus d'une fois le succès lui échappa de bien peu. Que serait-il arrivé si Mac-Mahon s'était replié sur Paris au lieu de marcher vers Metz ? si Bazaine n'avait pas trahi ? si, au lieu de combiner de grandes opérations stratégiques avec les armées improvisées, l'on s'était contenté de harceler l'ennemi, de l'user, de le détruire en détail ? Au début, le haut commandement a été manifestement insuffisant, mais les chefs subalternes se sont prodigués. Les soldats ont été admirables d'élan, de constance, de dévouement. Plus tard, les armées improvisées ont fait de véritables prodiges de résistance. L'Allemagne a mobilisé 1.350.000 hommes, sur lesquels environ 1.100.000 ont passé la frontière, véritable invasion de barbares. Ils accusent 34.300 tués à l'ennemi, 12.300 morts de maladie et 128.000 blessés. De notre côté, les pertes sont évaluées à 139.000 morts, autant par le feu que par la maladie à 137.000 blessés, à 380.000 prisonniers. Mais la France a mis sur pied 1.900.000 hommes, dont 600.000 levés et plus du double armés et mis en marche par le Gouvernement de la Défense nationale. C'est par un merveilleux élan de patriotisme que la résistance a pu durer si longtemps après la disparition de toutes les troupes régulières. Les Allemands le reconnaissent nettement : « Après Sedan et Metz, nous croyions la France abattue et la guerre finie ; pendant cinq mois, ses armées improvisées ont tenu les nôtres en échec ; nous avons mis cinq mois à battre des

conscrits et des mobiles. » (De Moltke.) Un autre Allemand ajoute ces mots flatteurs : « Aucune nation en Europe n'aurait été capable de faire ce qu'a fait la France. » La France a perdu l'enjeu de la guerre, mais elle a sauvé l'honneur.

SUJETS A TRAITER

Négociations relatives à la guerre franco-allemande.
État comparé de l'armée française et de l'armée allemande au début de la guerre.
Gambetta et les armées de province.
Paris pendant la guerre.

CHAPITRE XXV

L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — L'ÉTABLISSEMENT DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE 1871-1875

I. **La Commune (1871).** — Les premiers actes de l'Assemblée nationale. — Causes de l'insurrection parisienne. — Le 18 mars. — La Commune. — Second siège de Paris. — Fin de la lutte (28 mai).

II. **Le Gouvernement de Thiers (1871-1873).** — L'Assemblée nationale, ses partis, ses tendances. — Thiers; Gambetta. — Relèvement de la France : l'œuvre administrative, militaire, financière. — Agitation monarchique; le 24 mai : chute de Thiers.

III. **Le Gouvernement de l'ordre moral (1873-1875).** — Présidence de Mac-Mahon. — La fusion : son échec. — Le septennat (novembre 1873). — Mesures de réaction ; manifestations religieuses. — Les dernières luttes. — Le vote des lois constitutionnelles (1875).

IV. **La Constitution de 1875.** — Le Président de la République. — Le Sénat, la Chambre des députés. — La revision. — Epilogue : le 16 mai (1877), le triomphe définitif de la République. — Conclusion.

L'Assemblée nationale (1871-1876). — L'année terrible n'est pas terminée : la guerre civile va ajouter ses horreurs aux désastres de l'invasion. Il faudrait remonter loin dans l'histoire pour trouver un chapitre aussi tragique; mais, en traversant tant d'épreuves, la France a montré son extraordinaire vitalité.

---

1. Ouvrages a consulter : Jules Simon, *le Gouvernement de M. Thiers.* — E. Zévort, *Histoire de la troisième république.* — Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* — Rambaud, *Histoire de la Civilisation contemporaine en France.*

L'élection des députés à l'Assemblée nationale s'était faite, le 8 février 1871, exclusivement sur la question : paix ou guerre à outrance. Les républicains avancés, qui suivaient l'inspiration de Gambetta, voulaient la continuation de la lutte ; l'immense majorité du pays la croyait impossible et jugeait, avec Thiers, que c'était une politique de « fou furieux ». Aussi les candidats monarchistes (légitimistes, orléanistes, très peu de bonapartistes), qui tous étaient les candidats de la paix, furent-ils élus dans un grand nombre de départements : ils étaient 350 environ contre 250 républicains de toutes nuances. Mais si la France voulait avec eux la paix, elle voulait aussi, contre eux, la République. Le désaccord entre la nation et ses mandataires explique tout ce qui va suivre : « la guerre civile dans Paris et dans deux ou trois grandes villes, la lutte entre l'Assemblée et le chef du pouvoir exécutif d'abord, la lutte entre l'Assemblée et le pays ensuite, telle fut la triple conséquence du malentendu créé par les élections du 8 février » (Zévort).

Les premiers actes. — On a vu, plus haut, quels furent les premiers actes de l'Assemblée. Réunie à Bordeaux, le 13 février 1871, elle nomme chef du pouvoir exécutif, Thiers, élu dans vingt-six départements (17 février) ; le 1er mars, après avoir entendu la solennelle protestation des députés d'Alsace-Lorraine, elle ratifie par un vote silencieux les préliminaires de paix ; en même temps, elle confirme à l'unanimité moins cinq voix la déchéance de la dynastie napoléonienne « responsable de l'invasion, de la ruine et du démembrement de la France ». Le 10 mars, elle décide sa translation à Versailles. En choisissant cette résidence, elle témoignait hautement sa défiance à l'égard de Paris. Ce fut le premier engagement entre la majorité des « ruraux », comme on l'appelait déjà, et la grande ville où fermentaient tant d'éléments révolutionnaires.

La Commune. — Ses causes. — Quels étaient ces éléments révolutionnaires d'où sortit la plus terrible insurrection des temps modernes ? Il serait bien difficile de les analyser avec précision et de les doser exactement. Il faut

indiquer en premier lieu l'état d'esprit dans lequel la fin du siège avait laissé la population parisienne : six mois d'angoisses et de souffrances, de surexcitations et de déceptions, la colère croissant chaque jour contre ce que les uns appelaient incapacité, les autres trahison, et la douleur des sacrifices inutiles, et l'amertume de la défaite, mauvaise conseillère : c'est de tout cela qu'était fait l'étrange état maladif qu'on a appelé « la fièvre obsidionale ». Il y faut joindre la propagande socialiste, « les progrès de l'Internationale, très actifs depuis la fin de l'Empire : cette action devait s'exercer d'une façon redoutable sur une grande ville où toute activité industrielle et commerciale était suspendue. Aussi, lorsque l'Assemblée, voulant rétablir les conditions normales de la vie économique, refusa de proroger de nouveau les échéances et supprima brusquement la solde de 1 fr. 50 par jour allouée aux gardes nationaux, ce fut comme une nouvelle fermeture des ateliers nationaux. La classe ouvrière, affolée, se jeta en masse dans le mouvement. On doit reconnaître enfin que cette même Assemblée, par les manifestations impatientes de ses passions monarchiques, alarmait déjà tous ceux qui attendaient de la République le salut de la France. C'est l'excuse des républicains sincères qu'on trouvera égarés dans la foule des utopistes, des énergumènes et des professionnels du désordre.

Le Comité central. — Le 18 mars. — Voilà ce qui produisit la Commune. Ce qui la rendit possible, c'est que ce peuple, travaillé par tant d'excitations, était armé et organisé. Jules Favre, en signant la capitulation, avait obtenu, comme un hommage rendu au courage de la garde nationale, qu'on ne la désarmât pas; de plus, pendant le siège, un grand nombre de bataillons s'étaient « fédérés » sous la direction d'un *Comité central :* ils avaient des chefs, ils avaient des fusils, ils eurent des canons en enlevant le parc d'artillerie de la place Wagram et en le transportant sur les hauteurs de Montmartre ; l'armée de la guerre civile était prête.

Le 18 mars, le Gouvernement, qui voyait le danger, essaya de faire reprendre ces canons par les troupes : entourés,

menacés, gagnés par la foule, les soldats mirent « la crosse en l'air ». Quelques heures plus tard, les généraux Lecomte et Clément Thomas tombaient aux mains de la populace et étaient fusillés.

La Commune de Paris (26 mars). — Le Gouvernement n'essaya pas de lutter dans Paris, contre Paris. Ce jour même, il abandonnait précipitamment la ville à l'émeute et s'installait à Versailles. On a jugé cet acte diversement. Il ne faut pas oublier qu'il n'y avait alors presque plus d'armée régulière, et que nos prisonniers commençaient à peine à revenir d'Allemagne. Du 18 au 26 mars, le Comité central fut maître de Paris. On put croire un instant que l'intervention des maires de Paris amènerait un rapprochement entre le Gouvernement et l'insurrection. Mais les élections générales (26 mars), faites à Paris sous l'empire des plus violentes excitations, ruinèrent cet espoir. Les quelques modérés qui avaient été élus donnèrent leur démission : le *Conseil de la Commune de Paris* fut alors composé de toutes les variétés de révolutionnaires, depuis Delescluze et Flourens, jusqu'à Raoul Rigaut et Ferré, en passant par Félix Pyat, Vermorel, Malon, etc. Le Comité central, qui continua à fonctionner en face de la Commune, augmenta encore l'anarchie de ce régime. Montagnards, jacobins, blanquistes, socialistes, empruntant leurs noms et leurs théories à toute l'histoire de nos révolutions, n'avaient guère d'idées communes. Ils ne réussirent qu'à formuler un programme vague et incompatible avec toutes nos traditions : « l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France ». Au lendemain de nos désastres, en face de l'étranger qui occupait une partie du territoire, un tel programme n'était pas moins coupable que chimérique.

Le second siège. — Fin de la Commune (28 mai 1870). — Pour le réaliser, il fallait deux choses : d'abord le faire accepter par le pays tout entier ; mais la France le répudia : à peine quelques agitations, promptement réprimées à Lyon, Marseille, Saint-Etienne. Pour la première fois, la province ne voulut pas recevoir

de Paris la révolution toute faite. Puis il fallait détruire le Gouvernement légal : une marche des « Fédérés » contre Versailles (3 avril) aboutit à une complète défaite.

A Paris, la Commune, par une série de manifestations ridicules et de mesures iniques, parodiait, plutôt qu'elle ne l'imitait, le régime de la Terreur. Ce fut le temps des états-majors chamarrés, des ministres étranges, du drapeau rouge, du « déboulonnement » de la colonne Vendôme, de l'arrestation des otages, de la formation d'un Comité de Salut public. Pendant ce temps, Thiers reformait en hâte, avec les soldats rapatriés, un noyau d'armée régulière qu'il confia à Mac-Mahon. Un second siège de Paris commença sous les yeux des Prussiens, auxquels fut bientôt offert un spectacle tel qu'aucun vainqueur n'en eut jamais. Le 20 mai, en effet, un détachement de « Versaillais » pénétra dans Paris par le Point-du-Jour. Ce fut la « Semaine sanglante ». (21-28 mai). La Commune s'était dispersée, mais ses membres organisèrent isolément la résistance par des barricades gigantesques, puis par des incendies qui dévorèrent les Tuileries, l'Hôtel de Ville, la Cour des Comptes, « flambèrent » le ministère des Finances. La fureur était égale des deux côtés : pendant que les soldats exaspérés prenaient la ville d'assaut quartier par quartier et passaient par les armes tous ceux qui tombaient entre leurs mains, les derniers chefs des fédérés arrachaient les otages à leur prison et faisaient fusiller l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le président Bonjean, le journaliste Chaudey, des prêtres et des religieux. La dernière bataille eut lieu autour du cimetière du Père-Lachaise : là finit l'agonie de la Commune.

La répression. — La répression fut terrible comme la lutte avait été atroce. Les rapports officiels accusent 6.500 morts ensevelis après avoir été passés par les armes. Mais on ne peut connaître le nombre véritable des victimes de la guerre des rues. On dirigea sur Versailles des troupeaux de prisonniers. Les Conseils de guerre (qui fonctionnèrent jusqu'en 1876), en envoyèrent 7.500 en Nouvelle-Calédonie

et prononcèrent 9.000 condamnations[1]. Il y eut peu d'exécutions; mais l'une d'elle émut profondément l'opinion : celle du capitaine Rossel, qu'un patriotisme sincère avait jeté dans les rangs de l'insurrection.

L'Assemblée nationale : ses partis. — Les années qui suivirent l'année terrible virent se produire un phénomène singulier : la fondation de la République par une Assemblée monarchique. C'est, à certains égards, une histoire fastidieuse d'intrigues compliquées et de piétinement sur place. Elle est cependant réconfortante et instructive; pendant ces cinq années, la France a reconstitué ses forces en même temps qu'elle faisait son éducation politique; car c'est l'esprit public, en définitive, qui a imposé le régime de son choix à une majorité hostile.

Jamais il n'y eut de Gouvernement provisoire de plus longue durée, ni de forme plus indécise que celui-là. Il eut d'abord pour charte le *Pacte de Bordeaux* (17 février 1871), par lequel Thiers était nommé *chef du pouvoir exécutif*, puis la *Constitution Rivet*, « qui lui donnait le titre de *Président de la République*, avec les pouvoirs d'un roi parlementaire, mais en le déclarant responsable devant l'Assemblée (31 août) » (Seignobos).

Cette Assemblée était fort divisée et subdivisée; les combinaisons des partis y furent très variées et leur jeu extrêmement subtil. On y distinguait une extrême-droite (chevau-légers), intransigeante comme le prétendant qu'elle voulait ramener, le comte de Chambord; une droite royaliste, où des légitimistes plus pratiques se mêlaient aux orléanistes qui préparaient l'avènement du comte de Paris; un centre droit ondoyant et nuancé, dont quelques membres caressaient l'idée d'un stathoudérat en faveur du duc d'Aumale. Tous ces groupes (les bonapartistes, peu nombreux, se tenaient à l'écart) rêvaient la monarchie, mais ils la comprenaient et la préparaient chacun à leur manière; dans leur ensemble ils étaient assurés d'une majorité de vingt à trente voix sur le parti républicain.

1. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*.

— Fort divisé aussi, celui-ci se partageait entre le centre gauche, la gauche républicaine, l'extrême-gauche, qui appelaient du même nom des conceptions politiques fort diverses.

Ses tendances. — Il y avait cependant quelque chose de commun à toutes les « droites » : c'étaient les sentiments religieux et le désir de donner à l'Eglise la direction de la société plus ou moins inféodée au clergé. « Cléricales », dans le sens alors très précis des mots, elles voulaient relever l'autel pour y adosser le trône. De même, ce qui unissait toutes les « gauches », c'était la ferme volonté (même chez les députés les plus modérés) de maintenir la séparation du spirituel et du temporel, l'indépendance de la société civile, la prépondérance de l'Etat laïque.

Ce fut là, en réalité, le grand et presque l'unique débat de cette sorte d'interrègne politique. Les grandes conquêtes de la Révolution y furent de nouveau remises en question, passionnément attaquées et passionnément défendues. Les talents ne manquèrent pas plus à ce remarquable Parlement que les convictions sincères. A droite, Chesnelong, Lucien Brun, de Broglie, Batbie, Buffet; à gauche, Léon Say, Jules Simon, Jules Ferry, Louis Blanc, soutenaient, pour leurs principes, des luttes dignes des beaux temps de la Restauration et de la monarchie de Juillet, sous la présidence ferme et avisée de Jules Grévy. Mais l'issue de la lutte dépendit surtout de deux hommes, Thiers et Gambetta.

Thiers : la République conservatrice. — Thiers était arrivé au pouvoir sous l'impérieuse pression du sentiment public. La France lui savait gré d'avoir signalé les fautes de l'Empire, d'avoir essayé courageusement de le retenir au bord de l'abîme, d'être allé plaider auprès de toutes les cours de l'Europe la cause de la France expirante. Le ministre ambitieux et agité de Louis-Philippe, le chef de la réaction antirépublicaine de 1849, avaient disparu devant le patriote clairvoyant et dévoué. En prenant le pouvoir, il définit ainsi sa tâche : « Avant tout, relever cette noble blessée qui s'appelle la France. » Il y consacra sa grande expérience, ses rares facultés d'organisateur, son activité

toujours jeune. Et cette jeunesse se marquait encore par quelques-uns des défauts d'autrefois : un besoin inquiet de tout diriger par lui-même, d'intervenir sans cesse, de se jeter dans la mêlée. C'étaient pour lui les grandes joies du pouvoir, et lorsque l'Assemblée, pour se soustraire à la tyrannie de sa parole, ordonna qu'il lui communiquât ses résolutions par des messages, après la lecture desquels la séance serait levée, il s'irrita fort de cette « chinoiserie ».

Mais il y avait dans son programme une autre partie qu'il se réservait de faire connaître discrètement et d'appliquer prudemment. Derrière le provisoire, il entrevoyait le définitif; derrière la République de fait, la République de droit. On a dit qu'il s'était résigné à la République; mais cette résignation était sans arrière-pensée, étant l'œuvre de sa raison. En présence des compétitions rivales des diverses monarchies, dont aucune n'entendait abdiquer, le régime républicain était seul possible. Il l'acceptait comme on accepte la solution d'un problème; il le démontrait comme un théorème. « Il y a trois dynasties, et il n'y a qu'une seule couronne... Si j'en avais servi une, j'en aurais trahi deux... » Il voulait d'ailleurs une République modérée : « elle sera conservatrice ou elle ne sera pas ». Il rêvait de l'établir par l'union des deux centres; il comptait sur le temps pour anéantir les passions, dissiper les illusions : « l'avenir sera aux plus sages », répétait-il.



Thiers.

Gambetta : le parti républicain. — Ce conseil fut entendu des républicains, et nul homme ne fit plus pour les assagir que Gambetta. Celui-là était cependant un républicain d'une toute autre sorte, l'ancien irréconciliable de l'Empire, l'homme du droit populaire, l'incarnation de

l'idée démocratique. Un ardent patriotisme transforma le fougueux orateur comme le vieil homme d'Etat. Ses dons le servirent merveilleusement : il joignait à la puissance de la parole le sens politique le plus sûr ; il savait remuer les foules et discipliner un parti. Comme Mirabeau, il était propre à jouer le rôle du tribun et celui de l'homme d'Etat. Et il les jouait alternativement : tantôt il parcourait la France, se faisant l'éducateur politique des masses, groupant les forces républicaines, leur donnant pour mot d'ordre quelque vigoureuse formule ; tantôt il exerçait son influence sur les diverses fractions des gauches, travaillant à les unir, à substituer dans le parti républicain l'esprit de gouvernement aux traditions de conspiration. Il faisait tout cela avec ce « large cœur » qui, plus encore que l'éloquence et l'habileté, le rendait maître des hommes. Le rapprochement de Thiers et de Gambetta se fit peu à peu; ce fut, d'ailleurs, toujours une marche parallèle plutôt qu'une action commune. Mais la fondation de la troisième République est due en somme à l accord entre ces deux hommes, à la mise en pratique de ces deux formules : « l'avenir aux plus sages », et la « politique des résultats ».



Gambetta.

Réformes administratives (1871). — Les deux années du gouvernement de Thiers (1871-1873) comptent dans l'histoire par des efforts sérieux pour reconstituer nos institutions politiques, militaires, financières. Ce furent d'abord des lois de décentralisation : la loi sur l'organisation départementale, une des meilleures de notre histoire administrative (1871), étendit les pouvoirs des Conseils généraux : ils eurent deux sessions par an, la publicité de

leurs séances, le droit d'élire leurs bureaux, celui d'émettre des vœux non politiques, celui d'être représenté auprès du préfet par une commission départementale. « Ils devinrent ainsi un organe important dans le système de libre gouvernement. » (Rambaud.) La loi sur l'organisation municipale donna aux Conseils municipaux des petites communes l'élection de leurs maires et adjoints (1871).

Loi militaire (1872). — Pour l'armée, la garde nationale fut supprimée, et la loi militaire de 1872 ébaucha chez nous le service obligatoire. Tous les Français devaient le service personnel de vingt à quarante ans. Chaque classe (environ 160.000 hommes) était partagée par voie de tirage au sort entre deux fractions : l'une devait rester cinq ans sous les drapeaux; l'autre, un an. Le service comprenait quatre périodes : armée active, réserve de l'armée active, armée territoriale, réserve de l'armée territoriale. Certains cas de dispense étaient maintenus (notamment pour les ecclésiastiques); les jeunes gens pourvus du diplôme de bachelier ou d'un certificat spécial pouvaient, moyennant le versement de 1.500 francs, devancer l'appel à titre « d'engagés conditionnels » et ne servir qu'une année. C'est la loi de 1889, qui a fait disparaître les cas de dispense et le « volontariat d'un an ».

Mesures financières. — Les finances furent reconstituées par la création de 800 millions environ d'impôts nouveaux (sur les transports, les quittances, le papier, les cercles, le monopole des allumettes). Le cours forcé des billets de banque fut supprimé en 1873. Pour subvenir aux charges écrasantes de la réorganisation militaire et de la rançon de cinq milliards, un premier emprunt de deux milliards fut émis en 1871, un second, de trois milliards en 1872 (juillet). Celui-ci fut couvert quatorze fois (quarante-deux milliards souscrits) : ce fut comme une révélation de nos ressources et de notre foi dans l'avenir; l'effet moral en Europe fut immense.

Ainsi se préparait le grand acte dont Thiers (comme jadis le duc de Richelieu) avait fait l'objet suprême de ses efforts, la libération anticipée du territoire (convention du

15 mars 1873)[1]. Un peu plus tard Gambetta, montrant d'un beau geste Thiers redevenu simple député, put dire à ceux qui lui marchandaient leur reconnaissance : « Le libérateur du territoire, le voilà! »

Lutte entre Thiers et l'Assemblée. — Ce Gouvernement de relèvement national, en effet, était dans une situation toujours précaire. Le centre droit, qui formait l'appoint de la majorité de Thiers, lui faisait souvent défection. La droite ne s'associait qu'à regret aux sages mesures qui, en restaurant la puissance française, consolidaient la République. Dès 1871, elle avait aboli les lois de proscription contre les princes d'Orléans et, peu après, elle leur avait restitué leurs biens confisqués en 1852. Autour de ces princes, dont quelques-uns, comme le duc d'Aumale, gardaient une attitude correcte, des intrigues s'agitaient. On n'osait pas cependant interrompre la grande œuvre de la libération ; on savait la confiance que Thiers inspirait à toute l'Europe : « Attendez, disait-il à ses adversaires impatients, la situation sera bientôt à la hauteur de votre courage. » Mais on le harcelait : on faisait échec à ses ministres, choisis parmi les modérés des divers partis ; Dufaure, Jules Simon, Casimir-Périer, Tesserenc de Bort, etc. Enfin, au commencement de 1873, la droite jugea le moment venu d'engager l'action.

Il lui fallait d'abord s'assurer la présidence de l'Assemblée. Un bizarre incident de séance, où, à propos du mot « bagage », Jules Grévy vit son autorité méconnue, l'amena à donner sa démission ; il fut remplacé par un des chefs de la droite, Buffet. Il devait être plus facile, dès lors, de renverser Thiers. On attendit l'occasion : l'élection Barodet la fournit.

L'élection Barodet (avril 1873). — Depuis 1871, les progrès de l'idée républicaine s'affirmaient à chacune des élections complémentaires, à celles mêmes qui avaient suivi, à un mois de distance, la chute de la Commune (juillet 1871). Il n'y eut pas alors, comme après les journées de Juin, de réaction de la peur, et ce fut un signe des temps nouveaux. Les élus appartenaient généralement au parti

1. Voir le chapitre précédent.

modéré ; la droite s'effrayait fort de cette calme et ferme volonté du pays. Une faute de tactique de l'extrême-gauche lui rendit l'avantage. Comme il y avait un député à élire, à Paris, au scrutin de liste, elle voulut faire une manifestation éclatante : au candidat patronné par Thiers, et qui était son vieil ami, Ch. de Rémusat, elle opposa un instituteur, M. Barodet, ancien maire de la ville de Lyon, où on venait de supprimer la mairie centrale : il fut élu. (27 avril 1873). Ce fut quelque chose comme l'élection de l'abbé Grégoire en 1820. Le Président en fut irrité, le Gouvernement ébranlé ; la droite pensa que c'était l'heure de donner l'assaut.

Le 24 mai. — Depuis longtemps, elle dénonçait les progrès du radicalisme, elle interpellait au sujet des discours de Gambetta en province, elle réclamait ce qu'un de ses membres, Batbie, appelait « un Gouvernement de combat ». Le 22 mai, le duc de Broglie, au nom de 320 députés, interpella le ministère. Après une lutte de deux jours, où Thiers défendit éloquemment son programme, l'Assemblée vota un ordre du jour invitant le Président « à faire prévaloir dans le Gouvernement une politique résolument conservatrice ». Quelques députés qui flottaient entre les deux centres avaient fait l'appoint de la majorité. C'était le « groupe Target » qui a eu son heure de célébrité. Thiers offrit sa démission : c'était un procédé dont il avait souvent usé, peut-être abusé ; cette fois, on accepta l'offre ; et le soir même de cette journée mémorable (24 mai), le maréchal de Mac-Mahon fut élu par 390 voix de la droite, les gauches s'étant abstenues.

Mac-Mahon, président de la République. — C'en était fait de l'union des centres. Le Gouvernement passait aux mains de la droite : le centre droit, surtout, qui avait mené la campagne, espérait s'en attribuer les résultats. Le choix du maréchal était son œuvre. Mac-Mahon, que ses amis qualifiaient de « Bayard moderne », était un brave soldat, une conscience droite, mais médiocrement éclairée ; sa rare inexpérience politique le livrait aux chefs du parti qui voulait « faire marcher la France » : le duc de Broglie d'abord, his-

torien distingué, homme d'Etat malheureux, qui dissipa en intrigues compliquées son réel talent, et que ses manières hautaines rendaient peu sympathiques même à ses amis; puis Buffet, avec des allures moins aggressives, furent successivement, comme présidents du Conseil, les vrais maîtres du pouvoir. Ils y appelèrent des hommes de réaction, comme Batbie, Ernoul, de Fourtou. « Rétablir l'ordre moral », tel était leur programme ; et le mot d'*ordre moral* devint l'étiquette de ce Gouvernement sans nom. Comme en 1849, la République allait être livrée à ses ennemis; mais, cette fois, les événements tournèrent à son profit. Ces événements se groupent sous trois chefs : tentatives de fusion, mesures de réaction, élaboration de lois constitutionnelles.

La fusion. Son échec (octobre 1873). — Le grand obstacle aux projets de restauration royaliste, c'est qu'il y avait deux sortes de royalistes, les légitimistes et les orléanistes, deux monarchies, celle de droit divin et celle de droit populaire, deux prétendants, le comte de Chambord et le comte de Paris. Toute l'année 1873 fut remplie par les efforts de la droite en vue de réconcilier les hommes et les principes, de réaliser la *fusion*, déjà tentée vainement en 1851. Elle crut avoir réussi lorsque le comte de Paris se rendit à Frohsdorf (5 juillet), auprès de celui qu'on appelait déjà Henri V : « Je viens, dit-il, au nom de tous les membres de ma famille, saluer non seulement le chef de notre Maison, mais le seul représentant du parti monarchique en France. » Le comte de Chambord n'avait pas d'héritier; il serait proclamé roi, adopterait le comte de Paris, régnerait ou abdiquerait. Un Comité de neuf membres fut désigné par la droite pour régler la procédure de la restauration. Il résolut, non sans peine, les premières difficultés relatives à l'appel au trône, à la constitution future. Il y eut d'interminables négociations, pleines de sous-entendus et de malentendus, dont s'irritait la simplicité loyale et la foi aveugle du comte de Chambord; il ne pouvait se résoudre à cette situation équivoque, « roi légitime de la Révolution ». Finalement tout se rompit sur la question du drapeau. Le petit-fils de Charles X refusait d'aban-

donner le drapeau blanc ; le petit-fils de Louis-Philippe n'osa abandonner le drapeau tricolore, les « trois couleurs chéries », en faveur desquelles le duc d'Aumale avait fait à l'Assemblée une déclaration significative. Mac-Mahon lui-même disait que, sur cette question, « les chassepots partiraient tout seuls ». La lettre du « roi » à Chesnelong mit fin au débat : le rêve de la droite s'évanouit. La légitimité s'enveloppait, non sans grandeur, dans les plis de son drapeau, comme dans un linceul.

Le Septennat (novembre 1873). — Alors la droite résolut de créer un « pouvoir fort et durable » mais toujours indéfini et provisoire, et qui permettrait d'attendre, — comme dans la fable, — « dix ans », un mois, on ne savait, mais d'attendre un dénouement. C'est de cette idée, faite d'arrière-pensées diverses, que sortit le *septennat*. Le maréchal de Mac-Mahon reçut pour sept ans le pouvoir exécutif avec le titre de « Président de la République dans les conditions actuelles » (20 novembre 1873).

Gouvernement de l'ordre moral. — Ne pouvant fonder le Gouvernement de son choix, la droite voulait du moins détruire l'œuvre de la Révolution. Par ses actes et ses tendances, elle rappelle non seulement sa devancière de 1849, mais encore les majorités ultra-royalistes du ministère Villèle ou de la Chambre introuvable. Les fonctionnaires républicains furent destitués, l'état de siège établi dans la moitié des départements, des mesures rigoureuses prises contre la presse, les élections faites sous la pression officielle, la nomination des maires dans toutes les communes rendues au Gouvernement (loi municipale de 1874). Thiers, en tombant, avait dit à ses adversaires : « Vous serez les protégés de l'Empire ! » Ils en étaient au moins les imitateurs.

Manifestations religieuses. — Ce fut surtout sur le terrain religieux que se manifesta le zèle de cette Assemblée d'un autre âge. On vit les députés de la droite conduire à Paray-le-Monial, un « pèlerinage national » et voter une loi d'expropriation pour permettre à l'œuvre du « vœu national » l'érection de la basilique du Sacré-Cœur, avec

cette devise : *Gallia pœnitens et devota.* Des difficultés faillirent surgir du côté de l'Italie, à propos des pétitions catholiques, qui demandaient le rétablissement du pouvoir temporel du pape. « Sauvez Rome et la France, — au nom du Sacré-Cœur », était devenu aussi un « cantique national ». La France, il est vrai, désavouait, à chaque élection, le parti qui prétendait parler en son nom.

Les questions d'enseignement devaient être nécessairement abordées. La seconde République avait institué la liberté de l'enseignement secondaire; la troisième établit la liberté de l'enseignement supérieur, qui, comme l'autre, ne pouvait profiter qu'au clergé, et qui aboutit à la création de quatre ou cinq universités catholiques (loi de 1875). On n'osa pas cependant retirer à l'Etat la collation des grades; mais on institua, pour les élèves des facultés catholiques, des *jurys mixtes*, recrutés dans l'enseignement public et dans l'enseignement libre[1].

Les dernières luttes (1875). — Malgré tout, le Gouvernement de l'ordre moral voyait approcher l'inévitable échéance. A aucune époque, le pays n'a manifesté sa volonté avec autant de fermeté et de calme. L'Assemblée ne pouvait éterniser le provisoire : elle avait dû, en instituant le septennat, former une Commission de trente membres pour rédiger des lois constitutionnelles. Là son impuissance alla jusqu'au ridicule. L'année 1874 fut remplie par les débats confus et les tergiversations énervantes des « Trente », sur le septennat « personnel ou impersonnel ». La division faisait son œuvre. Le centre droit et la droite se reprochant avec aigreur l'insuccès de la *fusion*. Les uns et les autres étaient effrayés du progrès manifeste du bonapartisme; ce fut alors que l'union des gauches assura le triomphe de la République. Gambetta y eut la plus grande part. L'homme d'Etat se dégagea alors com-

1. Il est juste d'ajouter qu'une loi de 1873 (ministère Jules Simon) avait réorganisé le Conseil supérieur de l'Instruction publique d'une façon relativement libérale (introduction de membres élus), et qu'à la liberté de l'enseignement supérieur est due la création d'un établissement de haute valeur, *l'Ecole libre des sciences politiques.*

plètement du tribun révolutionnaire ; sous sa direction, les républicains avancés se rangèrent derrière le centre gauche. Ils avaient demandé jusqu'alors la dissolution de l'Assemblée ; ils lui avaient refusé le pouvoir constituant ; ils exigèrent maintenant qu'elle achevât sa tâche et qu'elle fît une Constitution ou plutôt des « lois constitutionnelles ». Car, renonçant aux affirmations de principe, aux déclarations des droits, aux vastes constructions, qui étaient de traditions dans le parti, ils acceptèrent la République comme un fait que leurs adversaires seraient contraints d'organiser. Ce fut une belle campagne, et la discipline des troupes égala l'habileté stratégique du général. La victoire se décida le jour où le mot de République, écarté une première fois en tant que définition de régime, fut introduit incidemment dans un article concernant les pouvoirs du Président. Ce fut l'amendement de M. Wallon, voté à *une voix* de majorité. Ici la gauche avait rallié une partie du centre droit. Un peu plus tard, pour l'élection des membres inamovibles du Sénat, elle lia partie fort adroitement, contre ce même centre droit, avec la droite et l'extrême-droite. L'intrigue parlementaire était ainsi retournée contre ceux qui l'avaient si longtemps dirigée.

Toutefois — et il importe de le dire — le triomphe du régime républicain ne fut pas dû seulement à ces surprises de vote et à ces majorités mobiles ; il fut l'œuvre du pays lui-même qui exerça son irrésistible pression sur une Assemblée incapable de trouver une autre solution. On a trop répété que la République fut votée à une voix de majorité : le vote de l'amendement Wallon ne fut qu'un incident du débat sur la Constitution. L'acte décisif et définitif fut l'acceptation de la loi sur l'organisation des pouvoirs publics, par 508 voix contre 174, c'est-à-dire à une majorité de 334 voix.

Les lois constitutionnelles. — Le pacte constitutionnel, dont la discussion remplit toute l'année 1875, se compose de trois lois, sur l'*organisation des pouvoirs publics*, sur l'*organisation du Sénat*, sur les *rapports des pouvoirs publics*, auxqnelles furent jointes deux lois

organiques sur l'élection des sénateurs et sur le Conseil d'Etat. Aucun régime en France, depuis un siècle, n'a duré aussi longtemps que celui qu'a créé cette *Constitution de* 1875. Il porte assurément des traces des circonstances au milieu desquelle il est né, des transactions d'où il est sorti ; mais il atteste aussi l'expérience acquise par le parti républicain. En voici les traits essentiels.

Le Président de la République. — Le pouvoir exécutif est confié à un Président de la République élu par les membres des deux Chambres, réunis en *Congrès*, à Versailles. Ses attributions sont à peu près celles d'un roi parlementaire. Il a la nomination aux emplois civils et aux grades militaires; il dispose de la force armée; il signe les décrets qui doivent être contresignés d'un ministre; il promulgue les lois; il est politiquement irresponsable; il gouverne par un ministère responsable devant les Chambres et formant un cabinet; il a en outre le droit de renvoyer une loi aux Chambres pour une nouvelle délibération, et le droit de dissoudre la Chambre des députés, mais sur l'avis conforme du Sénat. Aucun Président, depuis 1875, n'a usé du premier de ces droits; un seul a usé du second, Mac-Mahon, en 1877.

Le Sénat et la Chambre des députés. — Le pouvoir législatif appartient au Parlement composé de deux Chambres, qui ont l'initiative législative, le droit d'interpellation, l'élection de leurs bureaux. La Chambre des députés est élue pour quatre ans au suffrage universel (le scrutin de liste et le scrutin uninominal ont été tour à tour en vigueur). Le Sénat (la Chambre haute) est aussi élu par le suffrage universel, mais à deux degrés : le collège électoral qui nomme les sénateurs est, en effet, composé des députés, des sénateurs, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement du département et d'un délégué pour chaque commune, choisi par le Conseil municipal; c'est pour cela que Gambetta l'appela « le grand Conseil des communes de France ». La durée du mandat sénatorial est de neuf ans; le Sénat se renouvelle par tiers tous les trois ans. Les attributions du Sénat sont

les mêmes que celles de la Chambre des députés, sauf sur deux points : le Sénat est consulté sur la dissolution de la Chambre ; la Chambre doit voter le budget avant le Sénat; l'une de ces prérogatives est comme la compensation de l'autre.

La revision. — La revision de la Constitution doit être demandée par les deux Chambres séparément, puis discutée et votée par le Congrès, à Versailles. La revision de 1884 a modifié d'une façon sensible la composition du Sénat et les élection sénatoriales. La Constitution de 1875, en effet, avait fait entrer dans la Chambre haute, à côté de 225 sénateurs élus par les collèges de département, 75 sénateurs inamovibles, élus à vie par l'Assemblée nationale d'abord, plus tard par le Sénat lui-même. Le Congrès décida la suppression des inamovibles, par voie d'extinction, et l'attribution par le sort de leurs sièges aux divers départements. De plus, il donna à chaque commune, dans le collège, au lieu du délégué unique, une délégation proportionnelle à son importance.

L'élection de ces « inamovibles » par l'Assemblée avait été cependant, pour le parti républicain, l'occasion d'un dernier succès qui marqua la fin de cette année 1875, si féconde en surprises. Une adroite négociation, conduite par Gambetta avec l'extrême-droite, donna à la gauche 38 sièges sur 75 et élimina presque entièrement le centre droit.

Le 16 mai (1877). — Le triomphe définitif de la République. — Un Sénat à peu près partagé entre la droite et la gauche, une Chambre des députés où les diverses fractions de la gauche représentaient les deux tiers des voix, un ministère où prédomina d'abord le centre gauche avec Dufaure, puis la gauche modérée avec Jules Simon, telle fut, après les élections législatives de janvier 1876, l'entrée de jeu de la République, devenue le régime légal de la France. Elle devait cependant subir encore un assaut. Il lui fut donné, en 1877, par la droite, dont les chefs étaient restés les secrets inspirateurs du maréchal Mac-Mahon. On vit renaître l'ordre moral : le 16 mai

fut un 24 mai plus court et plus agité. Nous n'avons pas à le raconter ici : nous le mentionnons seulement comme l'épilogue de l'établissement de la troisième République. Issu d'une manœuvre extra-parlementaire plutôt que d'un coup d'Etat, il débuta par la dissolution de la Chambre; il mit aux prises la coalition de tous les partis hostiles et la forte cohésion de tous les éléments républicains (les 363). Thiers mourut au moment où la mêlée était le plus ardente (3 septembre 1877), et Paris lui fit d'imposantes funérailles. Gambetta conduisit cette dernière campagne avec une audace et un coup d'œil merveilleux. Comme il l'avait prédit, en une de ses formules décisives, les élections d'octobre acculèrent le maréchal à la nécessité « de se soumettre ou de se démettre ». Mac-Mahon « se soumit » (ministère Dufaure, Léon Say, de Marcère, Bardoux). Il devait, quinze mois plus tard « se démettre » (30 janvier 1879). Ce fut alors que, par l'élection de Jules Grévy à la Présidence, « la République fut aux républicains ». Le programme de Gambetta se trouva ainsi pleinement réalisé. Après avoir donné si souvent à son parti le mot d'ordre, il lui donna cet avertissement, où l'on reconnaît le grand politique : « L'ère des périls est finie : celle des difficultés commence. »

Conclusion. — S'il est difficile de donner une conclusion à l'histoire d'une époque si rapprochée de nous, il est permis au moins d'y chercher une leçon : celle qui se dégage des événements de ce quart de siècle (1848-1876) est instructive. Pendant cette période, en effet, le pays, prématurément livré à lui-même, fit la périlleuse expérience du suffrage universel : l'émancipation ayant précédé l'éducation, des fautes furent commises, exploitées, expiées; la série en est longue et douloureuse; elle aboutit à l'année terrible, où la France semble toucher le fond de l'abîme.

Mais ces fautes, où la nation avait eu sa part de responsabilité, tantôt par aveuglement, tantôt par affolement, ce fut la nation qui les répara à partir de 1871. Car, il importe de le dire, le relèvement de la patrie, l'établissement d'un

régime de liberté et de démocratie ne furent pas seulement l'œuvre de quelques hommes de grande intelligence et de grand cœur, le résultat du pacte heureux conclu entre un républicain de raison et un républicain de conviction, mais aussi et surtout l'œuvre du suffrage universel devenu adulte, ayant appris à se posséder. C'est lui qui pèse sur l'Assemblée nationale, fait échouer les projets monarchiques, déjoue les mesures de réaction, et oblige les hommes du passé à édifier l'avenir. C'est là un résultat remarquable, rassurant, et comme le commencement d'une ère nouvelle.

Mais l'ordre de choses créé par le pays ne pourra durer qu'avec le concours du pays tout entier. C'est ce qu'ont bien compris les hommes qui l'ont inauguré, Jules Ferry, en donnant pour base à nos institutions les lois scolaires. La *démocratie éclairée*, voilà l'idéal à poursuivre; l'*éducation nationale*, voilà l'instrument. Ne nous faisons pas l'illusion de croire que l'instruction, même largement répandue, soit toute l'éducation d'un pays. Il ne suffit pas qu'un peuple, qui veut se gouverner lui-même, sache lire et écrire, il faut encore qu'il sache choisir les hommes, modérer les impatiences, dédaigner les flatteries, réfuter les sophismes, écarter les utopies, se mettre en garde contre les préjugés. Il faut, en un mot, qu'il ait le sentiment de sa responsabilité et le souci de la moralité de ses actes.

SUJETS A TRAITER

Résumer à grands traits l'histoire de l'Assemblée nationale.
Le Gouvernement de Thiers.
Le rôle de Gambetta de 1871 *à* 1876.
Histoire et analyse de la Constitution de 1875.

CHAPITRE XXVI

L'ITALIE AU XIXe SIÈCLE
L'UNITÉ ITALIENNE

I. **Nations et nationalités. Le passé de l'Italie.** — Grandeurs et misères. — Le génie italien. — La maison de Savoie; le royaume de Piémont-Sardaigne.

II. **La préparation de l'unité (1789-1850).** — L'Italie sous la Révolution et l'Empire. — Restaurations et soulèvements. — Renaissance littéraire. — Risorgimento. — Charles-Albert (1831-1849). — Réformes, constitutions, révolutions (1846-1848). — Défaites du Piémont; chute de la République romaine; triomphe de la réaction.

III. **L'établissement de l'unité (1859-1870).** — Victor-Emmanuel (1849-1878), Cavour, Garibaldi. — Les réformes en Piémont. — L'alliance avec la France. — La guerre d'Italie (1859) et la paix de Villafranca. — Cavour et la Révolution : Naples, les Etats pontificaux (1860). — Le premier Parlement italien (1861). — La question vénitienne (1866). — La question romaine (1870). — La politique de l'Italie contemporaine.

Nations; nationalités. — Il y a entre ces deux mots la différence d'un fait à un principe. La formation des nations est l'un des faits essentiels de l'histoire européenne, entre la fin du moyen âge et la Révolution française. C'est dans cette période de cinq siècles que les nations qui s'appellent la France et l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, le Danemark, la Suède, la Russie, se sont lentement constituées et ont pris conscience d'elles-mêmes. Des éléments très variés et en proportions très diverses ont concouru à

OUVRAGES A CONSULTER : DEBIDOUR, *Histoire de l'Europe.* — SEIGNOBOS, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* — J. ZELLER, *Histoire de l'Italie.* — ID., *Pie IX et Victor-Emmanuel.* — DE CROZALS, *l'Unité italienne.* — DE MAZADE, *le Comte de Cavour.* — R. JALLIFFIER et A. BUCHNER, *Cartes et croquis de 1789 à nos jours* (XLVIII-LIV).

la formation de ces groupes nationaux : la race et le climat, la religion, la conquête, les mariages et les héritages princiers, plus encore l'autorité et le prestige d'une dynastie, des institutions communes. Mais ce ne sont là, en réalité, que les matières premières des nations. La vie nationale est quelque chose de plus. Elle tient, comme l'a dit Renan, à deux choses : avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple... Une nation est donc une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices que l'on a faits, et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Ces deux conditions priment toutes les autres et les remplacent au besoin. C'est ainsi que sans lien dynastique, sans unité de race, avec un minimum d'institutions communes, deux nations, et non des moins vigoureuses, les Cantons suisses et les Provinces-Unies, se sont créées par un énergique effort de volonté, et se sont maintenues au prix de luttes héroïques.

Le principe des nationalités. — De ce sentiment national, souvent très puissant, mais où l'instinct, l'habitude, l'intérêt avaient encore la plus grande part, un droit nouveau s'est dégagé depuis cent ans : c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à former des groupes suivant leurs affinités, leurs traditions, leurs besoins, à reprendre leur personnalité quand elle a été confisquée. Ce droit est comme un corollaire du principe de la souveraineté nationale. La Révolution qui avait proclamé celui-ci, devait être favorable à celui-là. Ainsi la Constituante proclama « que la nation française n'emploierait jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple »; la Convention promit « fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. » L'Empire ne respecta guère, on le sait, ce droit des peuples; mais, en jonchant le sol des ruines des vieux édifices politiques, il rendit plus facile la construction des nouveaux.

Transformation de l'Europe par ce principe. — Aussi, c'est surtout après 1815 qu'on voit le principe

des nationalités à l'œuvre. Des ombres du passé ressuscitent soudain, des peuples longtemps lésés dans leurs intérêts, blessés dans leur orgueil, secouent le joug qu'ils ont subi pendant des siècles ; des tronçons épars d'antiques nations, se cherchent, se rejoignent, affirment leur volonté de vivre sous les mêmes lois. C'est la Grèce, et, après elle, les petits Etats des Balkans, qui s'arrachent à la domination turque ; ce sont les colonies espagnoles qui deviennent les républiques de l'Amérique du Sud ; c'est la Belgique, rompant le lien qui l'enchaîne à la Hollande ; c'est enfin le royaume d'Italie, l'empire d'Allemagne, qui prennent rang parmi les grandes puissances. Ce principe des nationalités est une des caractéristiques de notre siècle, et il devient un des facteurs les plus redoutables de la politique contemporaine. Redoutable, quand il désagrège et disloque les vieilles dominations fondées sur la force, comme il est arrivé pour l'empire ottoman ; plus redoutable encore, lorsqu'au lieu de décomposer il recompose, lorsqu'à l'idée d'affranchissement se joint l'idée d'unité : telles l'unité italienne et l'unité allemande, qui, sous nos yeux et en vingt ans, ont profondément modifié l'équilibre européen[1].

Le passé de l'Italie. — Si l'unité italienne s'est réalisée en une génération, il n'en faut pas conclure qu'elle est seulement l'œuvre de quelques combinaisons habiles, de quelques luttes heureuses. De telles constructions ont des fondations plus profondes, et bien des siècles en ont posé les assises. D'où la nécessité de rechercher les *origines*, et de reconstituer la *période préparatoire*, avant de raconter l'*effort décisif*.

Une cause, le passé tout entier de l'Italie, avec ses grandeurs et ses misères ; une force, le génie italien ; un agent,

1. Dans ce chapitre et dans les deux chapitres suivants, les grandes questions européennes, *Unité italienne*, *Unité allemande*, *Question d'Orient*, sont reprises à leur origine et traitées dans leur ensemble. On les a précédemment étudiées au point de vue de l'intervention française, dans les chapitres consacrés à la politique extérieure de la Restauration, de la monarchie de Juillet, de la seconde République et du second Empire.

la maison de Savoie ; voilà, en trois mots, les origines de l'unité italienne.

C'est une destinée singulière que celle de l'Italie. Trois fois elle a régné sur le monde : par les armes et les lois sous l'empire romain ; par la foi et l'action morale avec la papauté ; par les lettres et les arts, au temps de la Renaissance. Mais elle a chèrement expié ces trois royautés. La première a attiré sur elle les invasions et l'a livrée aux grossières convoitises des peuples du Nord. La seconde a déchaîné le duel du Sacerdoce et de l'Empire, puis la guerre civile. La troisième a épuisé sa sève, l'a livrée à l'anarchie, et bientôt aux dominations étrangères. En poursuivant ces beaux rêves de soumettre, de diriger, d'éclairer les hommes, elle a négligé de se faire elle-même, de devenir une nation. C'est pourquoi la France, l'Espagne, l'Autriche se la disputèrent, se la partagèrent, y dominèrent tour à tour.

Le génie italien. — Toutefois, de ces glorieuses époques, elle avait gardé au moins de grands souvenirs et un orgueil, que ses misères ne purent tout à fait éteindre. De son troisième âge de splendeur surtout, de sa suprématie intellectuelle, il lui était resté un trésor commun d'œuvres impérissables. C'était comme un héritage précieux sur lequel la famille désunie et dispersée affirmait toujours son droit. On éprouvait un orgueil national à parler la langue de Dante, de l'Arioste, de Machiavel, à se savoir de la même race que Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange. D'ailleurs, ces grands écrivains et ces grands artistes avaient eux-mêmes appelé de leurs vœux et créé par leur génie une Italie idéale, au milieu des tristesses de leur temps. « Ah ! Italie esclave, s'écriait Dante, séjour de douleur, navire sans pilote dans l'affreuse tempête, non plus reine du monde, mais auberge infâme... Pardonne mon angoisse, ô Dieu souverain, crucifié pour nous ! Ton regard équitable s'est-il donc détourné de nous ? » Quant à Machiavel, ce qu'il demandait à la politique la plus immorale et aux *princes* les plus indignes, c'était de réaliser son rêve d'unité. Michel-Ange, qui vit ce rêve s'évanouir, faisait dire à son immortelle *Nuit* : « Il m'est doux de dormir,

et plus doux d'être de pierre (*più dolce l'esser di sasso*), tant que durent le malheur et la honte. Passant, ne me réveille pas, de grâce parle bas ! » Tous ces grands génies avaient été patriotes avant que la patrie existât !...

L'Italie au XVIIe et au XVIIIe siècle. — La fin du XVIe siècle, le XVIIe siècle tout entier furent la plus triste époque pour cette *serva Italia*, le temps de l'engourdissement dans la dégradation, sous les maîtres étrangers et les dynasties dégénérées. Le commerce et la richesse passent à d'autres pays; l'art et la littérature s'éteignent. Sa beauté et sa faiblesse semblent l'avoir livrée pour jamais à ses oppresseurs. *O fossi tu men bella, o al men più forte !* s'écrie le poète Filicaia.

Un peu de vie politique et intellectuelle y renaît au XVIIIe siècle. Les princes des maisons de Bourbon et de Habsbourg qui y règnent, semblent se prendre d'affection pour les lambeaux d'Italie que le hasard des traités leur a donnés. Il y a des souverains philosophes et des ministres réformateurs à Naples, à Florence, à Parme, des papes, à Rome, indulgents à l'esprit du siècle. Il se produit un commencement de mouvement littéraire, un peu frivole il est vrai avec Métastase, un peu déclamatoire avec Alfieri. Ce réveil politique et intellectuel va être interrompu pendant vingt-cinq ans: ce travail de l'esprit italien, la Révolution et l'Empire vont le suspendre et le transformer.

La maison de Savoie. — Le plus ambitieux peut-être, sinon le plus puissant des Etats italiens, à la veille de la Révolution, était le Piémont. Ses origines sont modestes et ses progrès furent lents. La maison de Savoie qui l'a créé, était une dynastie plutôt alpestre qu'italienne. Son berceau était en effet une des plus pauvres vallées des Alpes, la Maurienne. Les descendants de *Humbert aux blanches mains*, mort en 1048, étendirent peu à peu leur autorité sur la Tarentaise, la Savoie, le Chablais, le Faucigny, le Genevois, le Valais, la Bresse, le pays de Gex, Nice, et acquirent le Piémont au commencement du XVe siècle; ils avaient profité de leur situation de « portiers des Alpes » pour « gagner » à toutes les luttes de la fin du moyen âge,

depuis la querelle du Sacerdoce et de l'Empire jusqu'aux guerres d'Italie. Etablis dans les hautes vallées du Rhône, du Pô, de l'Isère, ils hésitèrent longtemps entre ces trois directions. Mais la Réforme calviniste arrêta leurs progrès sur le Léman. Henri IV, par le traité de Lyon (1601), leur ferma le Dauphiné et leur retira la Bresse, le Bugey, Gex, en leur donnant en échange le marquisat de Saluce. Dès lors, leur ambition s'orienta de préférence vers le Milanais. Cependant, pendant tout le XVIIe siècle, sous Richelieu, Mazarin, Louis XIV, ils sont encore incertains dans leurs desseins de conquêtes sur les deux versants, et leur politique, pleine de duplicité, sert et trahit tour à tour la France et l'Espagne.

Le royaume de Piémont-Sardaigne. — Aux traités d'Utrecht (1713), le duc de Savoie Victor-Amédée II reçoit le titre de roi avec la Sicile, qu'il est bientôt contraint d'échanger contre la Sardaigne (1720). Dès lors, c'est sur l'Italie du nord que se fixent les convoitises de ces princes. Ils profitent de toutes les complications européennes pour « manger l'artichaut feuille à feuille ». Leur ambition n'est, d'ailleurs, à cette époque, ni haute, ni généreuse. Tout aux intérêts de leur *maison*, ils veulent bien *de l'Italie*, mais non point l'*Italie*, si elle ne doit être à eux seuls; et, deux fois, en 1734 et en 1744, ils font échec aux beaux projets de la fédération italienne, formés par Chauvelin et par le marquis d'Argenson [1]. La Révolution leur apparaît, dès le début, comme une occasion inespérée de « profiter » encore aux dépens de la France ; et Charles-Emmanuel IV se lança dans la lutte contre elle, avec une ardeur qui devait lui coûter cher. Le Piémont n'avait pas encore cherché fortune dans le libéralisme. Il était resté à l'écart du mouvement de réformes qui transformait toute

1. L'idée d'acquérir la Savoie en aidant la maison de Savoie à conquérir le Milanais est un des thèmes favoris de la politique française : Henri IV l'expose dans son *Grand* dessein ; Richelieu, pendant la guerre de Trente Ans, Louis XIV, pendant les préliminaires de la succession d'Espagne, s'y sont essayés. Il est repris par Chauvelin pendant la guerre de Pologne, par d'Argenson pendant la guerre de succession d'Autriche. Napoléon III n'a fait que réaliser leurs projets.

la péninsule : l'absolutisme, l'intolérance, l'esprit de caste, y régnaient en maîtres. Nul n'aurait pu deviner dans cet Etat l'instrument futur de l'émancipation.

La préparation de l'unité. — On peut comprendre entre les années 1789 et 1850 la période préparatoire de l'indépendance et de l'unité italiennes, et y distinguer trois parties : d'abord la Révolution et l'Empire qui disloquent la vieille Italie; puis les années de réaction et d'oppression autrichienne, avec les soulèvements isolés et vite réprimés, de 1815 à 1846, mais aussi avec le grand mouvement intellectuel et politique du *Risorgimento*, dont le Piémont devient le foyer; enfin le douloureux et inutile élan des Italiens vers la liberté, pendant les années qui précèdent et qui suivent notre Révolution de 1848.

L'Italie sous la Révolution et l'Empire. — Pour l'Italie comme pour l'Allemagne, la crise de l'unité commence, en réalité, par la conquête et la domination françaises, de 1796 à 1815. Ce fut d'abord la destruction de tous les vieux Etats, les anciens cadres brisés. Tour à tour disparurent la domination autrichienne expulsée de la Lombardie, le Piémont et Naples, dont les rois se réfugièrent en Sardaigne et en Sicile, Venise livrée à l'Autriche, puis reprise par la France, la république de Gênes, les duchés de Modène, de Parme, de Toscane dont les possesseurs furent transplantés çà et là, au gré des caprices de l'empereur, enfin l'Etat pontifical lui-même et la papauté emmenée en captivité. Le patrimoine des maisons de Savoie, de Bourbon, de Habsbourg, des anciens Médicis, des doges, de Saint-Pierre fut confisqué par un homme ou distribué par lui à ses parents. C'était moins à la France, comme on l'a dit, qu'à Napoléon, que la péninsule était annexée.

Mais ce conquérant était Italien d'origine, et ce ne fut pas sans un certain orgueil que l'Italie subit sa conquête. Puis, c'était un commencement d'unité; bien que la péninsule fut partagée alors en trois groupes d'Etats (royaume d'Italie, avec Eugène Beauharnais pour vice-roi, royaume de Naples sous Murat, pays annexés et divisés en départements : Piémont, Toscane, Etats du pape), les frontières qui sépa-

raient ces groupes étaient factices, la volonté de l'empereur faisant de l'Italie un tout. L'administration française y fut partout établie, et y acclimata l'égalité civile, la liberté individuelle, la tolérance religieuse, la sécularisation des biens ecclésiastiques.

Tout n'était pas bénéfice cependant dans ce nouveau régime. Les Italiens en trouvèrent bientôt les charges très lourdes, surtout quand 30.000 des leurs périrent dans les campagnes d'Espagne et de Russie. En 1813, beaucoup de patriotes italiens entraient en relations avec les ennemis de Napoléon et croyaient, comme les patriotes allemands à la même heure, aux promesses des souverains alliés[1]. En 1814, après la chute de Napoléon, en 1815 après l'échec des deux tentatives, également folles de Murat (avril-octobre), l'Italie se crut affranchie.

Restauration et révolution. — Son illusion fut de courte durée. Lorsque le Congrès de Vienne eut restauré sept des neuf Etats d'avant 1739 (Gênes était réunie au Piémont, Venise à l'Autriche), on vit reparaître, avec les vieilles dynasties, les despotismes traditionnels. Tout était à reconquérir, la liberté, l'unité, l'indépendance. On a vu précédemment[2] quelle répulsion ces gouvernements d'un autre âge inspirèrent au pays qui avait vécu vingt ans d'une vie nouvelle. A deux reprises, celui-ci essaya de changer de régime, mais par des tentatives isolées et condamnées à l'insuccès. En 1820 et 1821 les révolutions de Naples et du Piémont, en 1831 les soulèvements de la Romagne et des duchés furent réduits par l'intervention armée de l'Autriche. De la domination de Napoléon, l'Italie était passée sous la domination de Metternich.

Les écrivains. — Les sociétés secrètes. — Mais derrière l'histoire de ces soulèvements de 1820 et de 1831,

1. Dès 1809, l'archiduc Jean se faisait précéder en Italie d'une proclamation où on lisait : « Voulez-vous être *Italiens ?* Unissez-vous sans perdre de temps à la puissante armée que l'empereur d'Autriche *vous envoie généreusement,* et sans nul esprit de conquête. »

2. Voir, pour les restaurations, révolutions et réactions en Italie, les chapitres XVI et XIX.

mal conduits, facilement écrasés, et qui ont plutôt retardé que servi la cause italienne, il faut faire une large place au mouvement des esprits qui bien plus efficacement a préparé l'indépendance. Il se produit sous des formes diverses et se révèle d'abord par des œuvres littéraires, romans ou tragédies historiques, conçues sous la double inspiration du romantisme et du patriotisme. Un grand écrivain, Manzoni, se détache du groupe, avec un chef-d'œuvre, le roman des *Fiancés*, qui, par la noblesse des sentiments et la beauté de la forme, agit puissamment sur les contemporains (1823). Un peu plus tard, le récit, d'une grâce si touchante, que fit Silvio Pellico de sa cruelle captivité dans *Mes Prisons* (1832) causa une émotion profonde et eut la portée d'un événement [1].

Les sociétés secrètes faisaient aussi leur œuvre, mais une œuvre plutôt funeste. « L'instinct *taupe*, a dit un Italien, est dans la nature italienne, et Dieu sait quand nous pourrons nous en débarrasser. » La franc-maçonnerie, très puissante au XVIIIe siècle, fut supplantée, au début du XIXe par la charbonnerie ou *carbonarisme*, qui, surtout à Naples et en Romagne, trouva un terrain favorable et qui eut la haute main dans les soulèvements de 1820. A cette « chevalerie ténébreuse de la liberté », la réaction opposait la sienne, les sociétés secrètes de la *chaudronnerie* à Naples, des *san-fédistes* dans les Etats pontificaux. Ce sont là des éléments malsains et de mauvais outils de l'indépendance. L'idée d'association s'élève et s'élargit avec la création en 1831 de la *Jeune Italie*. C'était l'œuvre du Génois

1. D'autres ouvrages encore remuèrent, à cette époque, la fibre nationale. C'étaient des drames dont le sujet était emprunté aux vieilles annales de l'Italie, la *Bataille de Bénévent* et le *Siège de Florence*, du Florentin Guerazzi, l'*Arnauld de Brescia*, de Nicolini, Florentin lui aussi, le *Fieramosca* et le *Nicolo de Lappi*, qui furent les débuts littéraires d'un futur homme politique, le Piémontais Massimo d'Azeglio, gendre de Manzoni (1841). On apprenait à maudire les maîtres étrangers dans le passé à la fois et dans le présent; les souvenirs de la conquête française sous Charles d'Anjou ou Louis XII devenaient des allusions contre l'oppression autrichienne. En écoutant une de ces tragédies, l'ambassadeur d'Autriche disait à celui de France : « L'adresse est à votre nom, mais la lettre est pour moi. »

Giuseppe Mazzini, banni de son pays et refugié à Marseille. Moins enveloppée de mystère que le carbonarisme, elle procédait cependant encore par initiations et employait des signes secrets de ralliement. Œuvre d'un révolutionnaire mystique, elle avait pour devise : « Dieu et le peuple », pour programme : « L'Italie républicaine et unitaire ». Cette notion de l'unité venait à son heure, et la *Jeune Italie* fit de nombreuses recrues. Mais c'était toujours une société de conspirateurs; les insurrections fomentées par elle coûtèrent la vie à de nombreux patriotes, en Savoie, à Naples (1843-44). Puis la direction de cette œuvre italienne était à l'étranger; Mazzini même l'affaiblissait en l'élargissant, par la création d'une *Jeune Europe* et par des rêveries de république universelle.

Le Risorgimento : Gioberti, Balbo, Azeglio. — La véritable résurrection (*Risorgimento*) fut autre chose qu'une organisation clandestine : un appel à la raison et à l'histoire. L'âme de l'Italie nouvelle fut définitivement formée par des livres où le droit et le passé étaient passionnément invoqués. Le premier de ces livres fut celui de Gioberti, *la Primauté* (*il Primato*) *civile et morale des Italiens* (1843). Gioberti, né à Turin, était un prêtre, théologien, philosophe, patriote ardent. L'ouvrage fut composé dans l'exil. C'était la glorification du génie italien : l'Italie avait régné sur le monde, elle le régénérerait à nouveau après s'être régénérée elle-même sous la direction de la papauté. Gioberti était un guelfe moderne. Moins enthousiaste et plus précis, Cesare Balbo, un autre Piémontais, publiait, en 1844, *les Espérances de l'Italie*. Ces *espérances* n'avaient rien de chimérique. L'Autriche devait être rejetée au-delà des Alpes (Balbo lui indiquait déjà des compensations sur le bas Danube); le Piémont serait, au lieu du pape, l'ouvrier de la délivrance; l'œuvre serait celle du peuple italien lui-même, corrigé et instruit par ses maux passés. Plus pratique encore, et serrant les faits de plus près, Massimo d'Azeglio, qui avait abandonné la poésie pour la prose, racontait, en 1846, les événements douloureux dont la Romagne avait été le théâtre (*casi di Romagna*) et en tirait la

leçon ; puis « élisant domicile sur la grande route, il se faisait, dit DE CROZALS, le chevalier errant de la cause italienne, le paladin du droit national », mais un paladin diplomate, qui, tout en encourageant les libéraux, leur cherchait de puissants patronages. Enfin, une *Association agraire* récemment fondée à Turin, et qui comptait parmi ses membres de futurs hommes d'Etat, Ratazzi, Cavour, mêlait discrètement les préoccupations politiques aux discussions des problèmes économiques.

Ainsi, au moment où la pensée italienne se dégageait des chimères et tournait à l'action, le Piémont, par ses écrivains, devenait peu à peu le centre du mouvement libéral et national. Longtemps considéré, comme à demi-étranger, ce pays allait être le cerveau de l'Italie. La finesse de la race italienne s'y complétait par la vigueur et l'opiniâtreté montagnarde; le bon sens pratique y tempérait les rêves fumeux.

Charles-Albert (1831-1849). — Mais il fallait un prince pour centraliser ces efforts, grouper ces dévouements. Ce prince fut Charles-Albert, figure équivoque ou plutôt énigmatique. Tout, dans ses origines, dans son existence, dans son caractère, est double et trouble. Issu de la branche de Carignan (branche cadette de la maison de Savoie), fils d'un prince qui avait un instant embrassé la cause de la Révolution, d'une mère libérale par fantaisie et quelque peu inconséquente, élevé par un précepteur genevois, à la Jean-Jacques, suspect pour tout cela à son très réactionnaire cousin le roi Victor-Emmanuel Ier, sa jeunesse fait songer à celle de notre Louis-Philippe. Protégé à ses débuts par Napoléon, il obtient ensuite l'appui de Louis XVIII et Talleyrand fait reconnaître au Congrès de Vienne ses droits à la succession royale ; plus tard ce sera Metternich et l'Autriche qui l'aideront à la recueillir : il a ainsi subi les patronages les plus opposés. Il était, vers 1820, l'espoir des libéraux et des patriotes. On a vu comment, en 1821, il trompa leur attente, et, après avoir dirigé le soulèvement, courut faire sa soumission à Charles-Félix, qui refusa de le recevoir. Il fut dès ce moment suspect à la fois à la réaction et à la Révolution, et le souvenir de cette douloureuse époque

pèsera sur toute sa vie. Quand il monta sur le trône à la mort de Charles-Félix (1831), il sembla prendre à tâche de continuer la tradition absolutiste de ses prédécesseurs; il réprima durement les premiers mouvements de la *Jeune Italie*, il maintint rigoureusement à la cour la morose et ridicule étiquette créée par Victor-Emmanuel; il semblait vouloir faire oublier qu'il avait été l'ami de Santa-Rosa. Même dans sa vie privée tout était contradictoire : au palais, il vivait en ascète, mais son mysticisme religieux ne le protégeait pas toujours contre les fantaisies galantes; et il disait tristement : « Je ne suis sûr de moi ni en politique ni en amour. » C'était une conscience toujours tourmentée : d'autres ont violé leurs promesses sans scrupules; c'est par scrupule qu'il a le plus souvent violé les siennes. Ses contemporains le surnommaient le « roi tâtonneur (*re tentenna*) », et un historien l'a appelé « un Hamlet piémontais. »

Charles-Albert et les libéraux. — Mais ces dehors sévères, cette pâleur, cette éternelle mélancolie, n'étaient que l'enveloppe d'un cœur ardent et d'une généreuse passion, le patriotisme, qui devait triompher à la fin de ses scrupules monarchiques et religieux. Il travaillait avec un zèle infatigable à réformer les finances, le code, à reconstituer l'armée, à développer l'agriculture et le commerce, à refaire le Piémont... pour l'Italie peut-être. Car il revenait à ses rêves de jeunesse, il se rapprochait peu à peu des libéraux assagis, des hommes du *Risorgimento* qui, de leur côté, se reprenaient à mettre en lui leurs espérances. En 1846, enfin, il laissa échapper, dans un entretien avec Azeglio, de solennelles paroles : « Quand l'occasion se présentera, ma vie, la vie de mes fils, mes forces, mes trésors, mon armée, tout sera consacré à la cause italienne. » En disant ces mots, il embrassait son interlocuteur. « Mais, dit celui-ci, cette embrassade avait en soi quelque chose d'étudié, de froid, de funèbre, qui me glaça; et la voix intérieure, ce terrible : « Ne te fie pas! » retentit de nouveau dans mon cœur. »

L'Italie en 1846. — Avec cette année 1846, commence le chapitre le plus tragique et le plus navrant de l'histoire de

l'Italie contemporaine. *Italia fara da se*, avait dit Charles-Albert, « l'Italie fera sa besogne elle-même ». Les quatre années qui suivent vont montrer qu'elle est impuissante à opérer toute seule sa délivrance : réforme, révolution, réaction, voilà le cercle dans lequel elle va tourner désespérément de 1846 à 1850.

La tâche était triple ; mais si tout le monde était d'accord sur le premier point, l'expulsion de l'étranger, les partis se divisaient sur les deux autres. La liberté, les uns voulaient la fonder par la monarchie constitutionnelle, les autres par la république. Quant à l'unité, les uns la voulaient complète, les autres se bornaient à une simple fédération d'Etats. Ce désaccord allait d'abord jeter l'Italie dans l'anarchie, puis la remettre sous le joug.

Réformes et constitutions. — Pie IX. — De 1846 au mois de mars 1848, trois souverains marchèrent en même temps dans la voie des réformes. Tout « en tâtonnant », Charles-Albert s'enhardissait : il organisait une administration libérale, et prenait, sur une question de tarif, une attitude hostile à l'Autriche. Enfin, l'éternel irrésolu prit une résolution, et, le 8 février 1848, il dota le Piémont d'une véritable charte constitutionnelle (*statuto constitutionale*), qui devait être plus tard, avec quelques modifications, la constitution du royaume d'Italie : le pouvoir du roi limité, des ministres responsables, deux Chambres, l'une à la nomination royale, l'autre élue au suffrage censitaire, la liberté individuelle, la liberté de la presse, le droit de réunion, la tolérance religieuse, etc.

En Toscane, le grand-duc Léopold II, dont le despotisme avait été jusque-là assez paternel, suivait la même voie ; à la suite des manifestations libérales de Pise, de Livourne, de Florence en 1847, il abolissait la censure, instituait une *Consulta*, créait une garde civique. Puis, au commencement de 1848, il octroyait à son tour une constitution.

A Rome, le conclave donnait pour successeur à l'absolutiste Grégoire XVI, l'évêque d'Imola, Mastaï (15 novembre 1846). Le nouveau pape était un doux rêveur, épris des théories de Gioberti, un cœur plein de mansuétude

évangélique, une âme ouverte aux belles et vagues espérances. « Un pape libéral! s'écria Metternich, j'étais préparé à tout, excepté à cela. » Pie IX débuta par une amnistie; puis il adoucit la censure, permit l'ouverture d'un cabinet de lecture, créa une *Consulta* laïque, une garde nationale (1847). Enfin, dans la grande excitation révolutionnaire des premiers mois de 1848, il compléta son œuvre en donnant, lui aussi, une constitution à ses sujets (14 mars): deux conseils entièrement composés de laïques, et un ministère à la tête duquel était un ancien proscrit, Mamiani.

La révolution de 1848. — Ces nouveautés extraordinaires précédaient ou suivaient de peu, accompagnaient, pour ainsi dire, notre Révolution de février, dont l'action sur l'Europe devait être si formidable et si éphémère. L'exemple fut suivi dans toute la péninsule. En Sicile, à Naples, le peuple soulevé arrache un acte constitutionnel à Ferdinand II; Modène, Parme chassent leurs garnisons autrichiennes : Milan insurgé force le vieux Radetski à se réfugier dans le quadrilatère; à Venise, Daniel Manin organise au nom de saint Marc un Gouvernement provisoire. C'est une ivresse générale : partout, au cri de *Vive Pie IX, Vive l'Italie*, les opprimés « brisent leurs fers ».

La lutte contre l'Autriche. — Custozza (1848). — Mais l'unité ne put naître, ni la liberté vivre. L'une avorta dans les tentatives du Piémont sur l'Italie du Nord, l'autre périt dans l'anarchie romaine.

Le 24 mars 1848, Charles-Albert répondait à l'appel des Lombards et des Vénitiens soulevés par une proclamation enflammée, et ses soldats franchissaient la frontière sous le drapeau tricolore italien portant l'écusson de Savoie. Le général des troupes pontificales, Durando, le général Pepe, à la tête des Napolitains, étaient en marche pour le rejoindre. Le succès semblait certain. Milan, Venise, Parme, Modène, votaient d'enthousiasme leur annexion au Piémont. A ce moment, le Gouvernement autrichien était aux prises avec tous ses sujets révoltés; la France et l'Angleterre se montraient sympathiques. Les troupes piémontaises, pénétrant

dans le quadrilatère, y remportaient deux avantages à Goïto et à Pastrengo (avril).

Brusquement tout s'écroule. Le pape et le roi de Naples rappellent leurs troupes. L'Autriche, qui vient de sortir de sa première crise, renforce les siennes. La République française, — à l'égard de laquelle Charles-Albert manifestait quelque défiance, — est mise en péril par les journées de juin et ne peut rien pour la cause italienne. Radetski a repris l'offensive : l'armée piémontaise est écrasée à Custozza (25 juillet), et Charles-Albert, obligé d'évacuer le Milanais, au milieu des cris de : *Mort au traître !* signe le 9 août un armistice qui le ramène en deçà du Tessin. Seule, au milieu de ce désarroi, Venise, repliée dans sa triste lagune, refusait de se soumettre. Daniel Manin y proclamait la République et le général Pepe y organisait une admirable défense qui devait durer plus d'un an.

Novare. — Abdication de Charles-Albert (1849). — Il y eut un second acte, plus court, un second effort, plus malheureux encore. A la fin de 1848, l'Autriche était engagée dans un duel terrible avec la Hongrie ; les provinces autrichiennes d'Italie se reprirent à espérer. Puis, la République, proclamée à Rome, à Florence, était aux portes du Piémont. Charles-Albert fut hardi, peut-être par peur, peut-être aussi pour effacer ce soupçon de trahison qui pesait sur lui depuis 1821. Le 12 mars 1849, il dénonça l'armistice et mit son armée en mouvement. Le 23, il succombait après une lutte de trois jours autour de Novare. Ce nom douloureux avait marqué le début et marqua la fin de sa vie politique.

Cette fin ne fut pas sans grandeur. Le soir même de Novare, il abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel, en affirmant sa foi dans des jours meilleurs. Puis il partit, laissant ignorer à tous le lieu qu'il avait choisi pour sa retraite, et alla s'enfermer dans un couvent portugais, à Oporto. Il y mourut le 28 juillet 1849.

La révolution à Rome. — Rossi (1848). — L'expérience de la liberté n'avait pas été plus heureuse à Rome. On put voir là, combien est insuffisante et dangereuse la

politique de sentiment. Pie IX, entraîné par ses rêves généreux, enivré de sa popularité soudaine, avait lui-même enfiévré l'Italie qui poussait déjà le vieux cri : *Fuori i barbari!* Mais il fut bien vite effrayé devant les passions qu'il avait soulevées, devant l'idée d'un gouvernement purement laïque, devant la perspective d'une guerre contre l'Autriche. Sous l'influence des cardinaux de son entourage, il changea de langage, effaça de son discours aux Chambres une phrase où le principe des nationalités était mis sous l'autorité de Dieu lui-même, puis rappela son général Durando, déjà en marche contre les Autrichiens. L'opinion se tourna aussitôt contre lui; le ministère Mamiani donna sa démission.

L'homme que Pie IX appela alors au pouvoir, Pellegrino Rossi, était d'une haute valeur intellectuelle et morale[1]. Patriote ardent, mais sage, libéral sincère, mais modéré, il entreprit courageusement de réunir en un faisceau les forces italiennes et d'assurer dans les Etats de l'Eglise le régime constitutionnel. Mais déjà l'esprit révolutionnaire soufflait avec violence ; l'idée d'une république romaine, ce grand mot qui avait, à plusieurs reprises, soulevé la Ville éternelle, reparaissait sous le patronage des anciens tribuns, les Arnauld de Brescia, les Rienzo, et sous l'influence du tribun moderne, Mazzini. Le pape était suspect; son loyal ministre fut déclaré traître à la cause italienne. Menacé de mort à plusieurs reprises, il fut frappé mortellement, le 15 novembre 1848, par un assassin resté inconnu, au moment où il entrait à la Chambre des députés.

La République romaine. — Prise de Rome par les Français (1849). — Tout était rompu dès lors entre Pie IX et la Révolution. Le pape feignit de se résigner, mais quelques jours plus tard il s'enfuit de Rome sous un

1. Rossi, docteur de l'Université de Bologne, partisan de la France et des idées françaises, avait quitté l'Italie en 1815, et après un séjour à Genève, avait fait de la France sa patrie d'adoption. Jurisconsulte et économiste distingué, il fut professeur au collège de France, pair de France, puis nommé par Guizot ambassadeur de France à Rome (1846). Ce fut la Révolution de février qui le rendit à l'Italie.

déguisement, et se réfugia dans le royaume de Naples, à Gaëte, d'où il lança l'excommunication contre les membres du Gouvernement populaire. Le peuple romain n'en élut pas moins une Constituante. Le 9 février 1849, la République fut proclamée au Capitole sous la direction d'un triumvirat constitué par Armellini, Aurelio Saffi et Mazzini. Garibaldi, déjà célèbre comme le volontaire de toutes les révolutions, vint offrir son épée aux Romains.

En attentant à l'autorité du pape, Rome avait dangereusement élargi le débat et fourni aux puissances catholiques une raison d'intervenir. Répondant à l'appel de Pie IX, l'Espagne envoya deux vaisseaux; l'Autriche, qui achevait de réduire l'Italie du Nord, recommença à occuper la Romagne. Mais ce fut, par un hasard singulier, la République française qui porta le coup mortel à la République romaine; ce fut le Prince-Président Louis-Napoléon, qui, pour des raisons de politique générale et surtout pour des raisons personnelles[1], engagea la France dans cette intervention. Le 25 avril le général Oudinot débarquait à Civita-Vecchia. Le 29 avril, il campait devant Rome. Après quelques négociations confuses, le siège commença, et, le 4 juillet, nos troupes occupèrent le Capitole et dispersèrent l'Assemblée. Mazzini s'éloigna en maudissant les Romains « devant le peuple et devant Dieu ». Garibaldi, gagna la montagne avec une poignée d'hommes. La République romaine avait vécu.

Dans la Ville éternelle soumise, les cardinaux qui précédèrent le pape commencèrent l'œuvre de réaction. On tint peu de compte des conseils de clémence et de réforme que Louis-Napoléon donnait. Pie IX rentra dans sa capitale l'année suivante, sous la protection d'un corps français d'occupation que les circonstances devaient maintenir longtemps à Rome. Il allait désormais anathématiser sans relâche ces rêves de liberté et d'indépendance italienne que ses ardentes paroles avaient fait naître en 1846.

Triomphe de la réaction. — A ce moment la réac-

1. Voir Chapitre XXIII.

tion était victorieuse par toute l'Italie, à Naples, en Sicile, où Messine bombardée valut à Ferdinand son surnom (*Re Bomba*); à Florence, où un éphémère essai de république, sous le poète Guerrazzi, prit fin par l'occupation autrichienne; à Modène, à Parme où les Autrichiens encore eurent bientôt fait de rétablir l'absolutisme. Dans la Lombardie, retombée sous le joug après Novare, le régime militaire le plus cruel fut maintenu deux ans. Venise succomba la dernière, et sa fin fut la plus belle. « La lutte héroïque qu'elle soutint conserva du moins à l'idée républicaine un suprême prestige » (DE CROZALS). Ce ne fut qu'après un an de siège, décimée par la famine et les maladies, qu'elle se rendit (28 août 1849). Daniel Manin « qui avait fait passer dans la population tout entière quelque chose de sa grande âme », vint vieillir et mourir en France.



Victor-Emmanuel.

Les ouvriers de l'unité: Victor-Emmanuel. — Un drame est fini en 1849. Un autre commence. L'idée italienne était alors proscrite et vaincue par toute l'Italie. Mais la liberté politique trouva un refuge en Piémont. Le Piémont libre va désormais travailler avec une méthodique persévérance à refaire l'Italie. Douze années seront nécessaires à cette œuvre, dont il faut d'abord connaître les principaux ouvriers.

La popularité persistante du roi Victor-Emmanuel a eu une large part dans le relèvement du Piémont et l'unification de l'Italie. Cet Henri IV piémontais, un peu plus rustique que le nôtre, eut comme le nôtre la bravoure éclatante, la séduction personnelle, un caractère ouvert et des allures chevaleresques qui n'excluaient pas l'habileté et la finesse. Une éducation exceptionnelle l'avait soustrait à la morne

et solennelle étiquette de la cour de Turin et rendu, comme le Béarnais, vigoureux, passionné pour les exercices violents, familier et d'accès facile. Pour compléter la ressemblance, le « roi galant-homme » était aussi un vert-galant. Il eut le grand mérite d'apprécier le génie de Cavour qu'il n'aimait guère, de s'attacher fermement au programme libéral et de se renfermer dans son rôle constitutionnel [1].

Cavour. — Celui-ci est de la race des grands hommes d'Etat. Camille Benso, comte de Cavour, était né à Turin, en 1810, d'une famille noble, apparentée à plusieurs grandes familles de Genève, de Savoie et de France. Son éducation politique se fit surtout dans ses longs séjours à l'étranger. Il s'initia aux idées anglaises, à l'esprit de la haute bourgeoisie française. Revenu en Piémont, il s'occupa surtout des questions économiques, dans l'Association agraire ; mais il fut ainsi en communion de sentiments avec les écrivains qui travaillaient alors à former l'âme italienne, Balbo, d'Azeglio, etc. En 1847, il fonda le *Risorgimento*, organe du parti réformateur non révolutionnaire.

Ses débuts parlementaires et ministériels ne furent pas éclatants : il n'avait pas les dons brillants de l'orateur; il inspirait de plus à ses collègues et au roi quelque défiance. Mais on reconnut bientôt en lui, ce qu'il était réellement, l'homme qui passe de l'idée à l'action. Grande puissance de travail, méthode sûre, persévérance, bon sens pratique et hardi à la fois, telles étaient les qualités qu'il devait à son génie et à sa race, et qu'il met au service de son pays. Il écarte les utopistes, il contient les forces révolutionnaires, il s'en sert et les dirige : c'est un politique qui sait oser : « Il a, dit finement Manzoni, toute la prudence et l'imprudence d'un homme d'Etat. »

Il y eut plus de duplicité dans sa conduite que dans son

1. *Victor-Emmanuel II* fils de Charles-Albert, né en 1820, roi de Sardaigne en 1849, roi d'Italie en 1861, mort en 1878. De son mariage avec une princesse autrichienne, Adélaïde, fille de l'archiduc Rénier, il eut deux fils, Humbert qui lui succéda comme roi d'Italie, Amédée qui fut un instant roi d'Espagne, et deux filles, Clotilde, mariée au prince Napoléon, Maria-Pia qui épousa le roi de Portugal.

caractère. Sans doute, les ressorts de sa politique sont moins durs que ceux de Bismarck, et les moyens moins brutaux. Mais ils ont, chacun à sa manière, exploité l'alliance française et conduit Napoléon III plus loin qu'il n'avait rêvé d'aller. Il y a toutefois entre l'Allemand et l'Italien une différence essentielle. Bismarck a tout fait par l'autorité, et a toujours violenté l'opinion. Cavour n'a rien entrepris qu'avec le concours de l'opinion qu'il excellait à préparer, et a tout demandé à la liberté. Il est profondément libéral, et par calcul et par tempérament. « Ne touchez pas à la presse », est sa devise. « Tous les imbéciles, disait-il encore, savent gouverner avec l'état de siège... Quant à moi, je suis le fils de la liberté : à elle je dois tout ce que je suis... La pire des chambres vaut mieux que la meilleure des antichambres. »

Garibaldi. — Garibaldi enfin est une figure originale, il est un peu de tous les temps, mais bien de son pays. Il y a en lui du chevalier errant, du condottiere, et du tribun de mélodrame, tel qu'on le trouve fréquemment dans l'histoire italienne. C'est un aventurier désintéressé[1]. Il mit son épée au service de toutes les révolutions, sans y chercher profit. Son tempérament révolutionnaire était parfois en conflit avec son patriotisme. Il hésita longtemps entre la république et l'unité monarchique de l'Italie. D'ailleurs nulle ambition, que d'agir et aussi de paraître. Médiocre capitaine, il fut toujours un brillant soldat, quelque chose comme un véritable héros en costume de théâtre.

Dans ce trio, il n'y a qu'un homme vraiment supérieur :

1. Aventurier, toute sa vie en témoigne. Né à Nice en 1807, mousse et matelot, conspirateur, professeur de mathématiques à Marseille, corsaire au Brésil, marchand de bœufs et chef de bande en Uruguay, soldat de la révolution de Milan en 1848, commandant de l'armée républicaine à Rome en 1849, puis proscrit, fabricant de chandelles à New-York, capitaine au long cours au Pérou, propriétaire et souverain à Caprera, où il fait de la culture en attendant de nouvelles révolutions : voilà sa vie jusqu'au moment où, présenté à Cavour, il organise les chasseurs des Alpes et se tient prêt (1857). On verra son rôle dans les événements qui suivirent... Nous ne saurions oublier qu'en 1870 il donna l'exemple — peu suivi — de la reconnaissance envers la France. Mais il n'était plus alors que l'ombre de lui-même. Il mourut, en 1882, à Caprera.

mais, chacun à sa manière, ils ont servi une cause qui exigeait du prestige, de l'habileté, du dévouement. Cavour va faire d'abord appel à l'énergie nationale, puis aux armes de la France, enfin à l'esprit révolutionnaire qu'il aura su discipliner et manier.

Le Piémont libéral. — Réformes de Cavour. — La première pierre du monument fut posée dès les premiers jours du règne, quand le jeune roi affirma qu'il maintiendrait en Piémont le régime constitutionnel et la liberté de la presse. L'Autriche lui avait offert d'adoucir, pour les vaincus de Novare, les conditions du traité, si, de son côté, il voulait supprimer le *Statuto*. Cette offre insidieuse fut repoussée.

Non seulement, dans l'universelle réaction, le Piémont restait constitutionnel, mais il ne tarda pas à devenir libéral, quand Cavour devint ministre de l'Agriculture en 1850, puis président du Conseil, avec les Finances, en 1852. Alors se succédèrent rapidement les réformes. Les premières avaient pour objet de refaire les forces et les ressources du royaume : reconstitution de l'armée (par La Marmora); liberté de circulation des grains, traités de commerce (Cavour était partisan des idées économiques que l'Angleterre propageait alors), construction des premières voies ferrées, projet de percement du Mont-Cenis. Le « budget d'action et de progrès » que proposait le ministre imposait au pays des sacrifices lourds, mais féconds. D'autres mesures avaient pour objet d'affirmer le caractère moderne et laïque du Gouvernement : revision du Code pénal, abolition des juridictions ecclésiastiques, impôt sur les biens du clergé et suppression de 334 couvents sur 600. Cavour engageait par là une lutte contre Pie IX, revenu de ses velléités libérales à l'idéal théocratique du moyen âge. Mais, en évoluant en sens inverse de la papauté, le Piémont attirait de plus en plus sur lui les regards et les espérances de toute l'Italie opprimée : la politique libérale était la préface de la politique nationale.

Le parti national. — Peu à peu, dans les rangs de l'ancien parti républicain et révolutionnaire, des défections

se produisaient en faveur de la monarchie piémontaise. Les moins sectaires, à la grande colère de Mazzini, songeaient à abandonner leurs chimères pour embrasser cette réalité naissante. Bientôt, du fond de son exil, l'honnête et généreux Manin conseillera le ralliement : « Faites l'Italie, écrivait-il au roi — dans *le Siècle*, — et je suis, et tous les *républicains patriotes* sont pour vous et avec vous : sinon, non. » Ce fut le mot d'ordre d'une vaste association, *l'Union nationale* qui prépara les événements de 1859.

Les Piémontais en Crimée (1855). — Après avoir relevé le Piémont, il fallait rendre ce relèvement visible aux puissances, et introduire ce petit pays dans les grandes affaires européennes. Avec une décision qui révèle en lui l'homme d'Etat, Cavour choisit l'occasion de la guerre de Crimée. Malgré l'opinion piémontaise étonnée, les hommes politiques hostiles, il signa, le 10 janvier 1855, un traité d'alliance avec la France et l'Angleterre, « un coup de pistolet tiré à bout portant à l'oreille de l'Autriche », dit un diplomate. Le coup était hardi, il fut heureux. La Marmora et ses 15.000 hommes, « un bijou d'armée », de l'avis de Canrobert, firent brillamment leur devoir au pont de Traktir (15 août 1855). « Le désastre de Novare est moralement réparé », écrivait Cavour.

Cavour au Congrès de Paris (1856). — Cavour vint lui-même représenter le Piémont au Congrès de Paris [1]. Ce fut un coup de théâtre, lorsque, sur l'ordre de l'empereur, Walewski, président du Congrès, appela l'attention sur la situation de l'Italie et sur la nécessité de conseiller aux souverains de la péninsule une politique de clémence et de réformes. Le comte Buol, représentant de l'Autriche, se récria avec vivacité et aigreur contre cette proposition. Cavour répondit et dit avec force les maux de l'Italie, dont l'excès constituait un danger pour la paix européenne. La question italienne ne pouvait être résolue, mais elle fut posée ce jour-là, et c'était encore une victoire.

1. D'Azeglio avait refusé : « Un pauvre roquet comme moi, disait-il, au milieu de tous ces bouledogues ! »

Victor-Emmanuel et son ministre sentirent bien que l'heure était venue de répudier l'orgueilleuse devise de Charles-Albert : *Italia fara da se*, et de chercher un puissant patronage. Cavour qui avait de vives sympathies pour l'Angleterre, et que les encouragements de lord Clarendon avaient un peu grisé, se laissa égarer un instant vers un projet d'alliance anglaise. Mais son bon sens avisé reprit bien vite le dessus. L'Angleterre ne voulait donner que des encouragements; il fallait un concours actif et généreux. C'était à la France et à Napoléon III qu'on devait s'adresser.



Cavour.

Cavour et Napoléon III. — Ici l'histoire du Piémont devient un chapitre de l'histoire du second Empire. On a vu comment le perspicace Italien sut pénétrer, gagner, exploiter le chimérique empereur; — comment l'attentat d'Orsini (14 janv. 1858) qui faillit brouiller Napoléon III et Victor-Emmanuel resserra au contraire leurs liens d'une façon quasi romanesque; — comment enfin Cavour vint à Plombières conclure le marché. C'est là que fut préparé le scénario de la pièce sur laquelle la toile allait se lever. Le ministre se garda bien de l'intituler *l'Unité italienne*, ce qui aurait effrayé son collaborateur. Il n'était question encore que d'un royaume de la *Haute-Italie*. Napoléon III allait bientôt déclarer que « l'Italie serait libre des Alpes à l'Adriatique ». Cavour se réservait *in petto* d'interpréter et d'élargir la formule. L'accord conclu, les choses marchèrent vite. L'Autriche fut adroitement amenée à déclarer au Piémont la guerre que celui-ci préparait depuis longtemps contre elle (23 avril 1859). Dix jours après, l'armée française commençait à franchir les Alpes.

Guerre d'Italie. — Villafranca, Zurich (1859). — Nous ne raconterons pas de nouveau la brillante campagne d'Italie (Montebello, Palestro, Magenta, Melegnano, Solferino, mai-juin 1859). Notons seulement qu'à son entrée à Milan, après Magenta, au milieu d'un indescriptible enthousiasme, Napoléon III partagea un instant la fièvre patriotique des Italiens. « Unissez-vous, leur disait-il dans sa proclamation du 8 juin, volez sous les drapeaux du roi. Ne soyez aujourd'hui que des soldats : demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Aussi, dans cette *Italie* imprudemment évoquée, la déception, la douleur, la colère furent grandes à la nouvelle de la paix de Villafranca (12 juillet). Sans doute le Piémont y gagnait la Lombardie, mais l'Empereur, pour des raisons complexes, tirées de son caractère et des circonstances, s'arrêtait en plein succès, sans aller, comme il l'avait promis jusqu'à l'Adriatique. « Si l'on avait proposé il y a deux mois, écrivait d'Azeglio, le problème suivant : Aller en Italie avec 200.000 hommes, dépenser un demi-millard, gagner quatre batailles, restituer aux Italiens une de leurs plus belles provinces, et revenir maudit par eux, on aurait déclaré le problème insoluble. Eh bien! il ne l'était pas, le fait l'a prouvé. » Cavour donna sa démission en accusant l'empereur de l'avoir *déshonoré*. Ce fut au milieu d'une agitation menaçante que le congrès de Zurich rédigea un projet mort-né de confédération italienne (novembre 1859).

Cavour et la révolution (1860). — L'Italie centrale. — A ce moment même la politique de Cavour devint à la fois plus hardie et plus tortueuse. Momentanément éloigné du pouvoir et remplacé par Ratazzi, il n'est pas douteux qu'il eut la main dans tous les événements : il est le premier ministre, sinon de la monarchie, du moins de la révolution qui travaille pour Victor-Emmanuel. Des hommes tout pénétrés de son esprit, Farini, Ricasoli, d'Azeglio, Buoncompagni, vont le seconder dans l'Italie centrale ; « car à cette heure critique, l'Italie centrale fut

1. Pour toute cette partie, il faut se reporter au chapitre XXIII.

le pivot des destinées nationales ». (De Crozals.) Pendant la guerre, la Toscane, Parme, Modène, la Romagne avaient chassé leurs souverains, Léopold II, l'infante Marie-Thérèse de Bourbon, François IV, le cardinal légat. Après la paix, sous une habile direction clandestine, le mouvement révolutionnaire se transforme en un vœu unanime d'annexion au Piémont. Partout des plébiscites en faveur de Victor-Emmanuel qui proteste pour la forme et encourage en secret. La politique piémontaise « travaillait à mettre Napoléon III en présence du fait accompli ». (Seignobos.) « Je l'ai jeté à l'eau, aurait dit Cavour, il faudra bien qu'il nage. » Lui-même, sortant de la coulisse, reprenait le pouvoir (20 janvier 1860), et, avec le tact d'un « homme qui ne fait pas de la politique avec des rancunes », se tournait de nouveau vers la France, sentant bien que sans elle, il ne ferait rien de durable. Alors l'empereur se résigna à accepter les événements ; du moins, il voulut en profiter, et il réclama l'exécution des engagements pris à Plombières. Cavour et Victor-Emmanuel (on voit ici la différence avec les procédés de Bismarck) les tinrent loyalement, « comme une conséquence logique du passé, une condition indispensable de l'avenir ». En vertu du traité du 24 mars 1860, la Savoie et le comté de Nice furent déclarés unis à la France, après un plébiscite où l'annexion fut votée à la presque unanimité. Malgré les protestations bruyantes de Garibaldi (né à Nice), un Parlement, qui prit pour la première fois le titre de Parlement national, ratifia le traité (30 mars).

La révolution dans l'Italie méridionale. — Il semblait que tout fut terminé : tout allait recommencer, sur l'initiative, cette fois, du parti républicain le plus ardent, et sur un autre théâtre, l'Italie méridionale. A Naples et en Sicile, le jeune roi François II, qui avait succédé à son père, en 1859, maintenait avec une obstination hautaine tous les abus qui avaient déjà engendré tant de révolutions et décourageait les sympathies de la France, de l'Angleterre, de la Russie qui auraient voulu le sauver. A Rome, le pape Pie IX organisait pour sa défense une petite armée,

très ardente et très bruyante, « une Vendée à l'ombre du Vatican ». Ces volontaires pontificaux étaient pour la plupart des fils de famille accourus de tous les pays catholiques. Un ancien héros de notre armée d'Afrique, proscrit du Deux-Décembre, le général Lamoricière, accepta le commandement de ces troupes et donna à cette lutte des allures de croisade « contre la Révolution qui, disait-il, menaçait aujourd'hui l'Europe comme autrefois l'Islamisme ». C'était faire la partie belle à la Révolution : elle releva le défi et Garibaldi, son homme d'action, rentra en scène par une extraordinaire aventure.

Garibaldi et les mille. — Une insurrection venait d'éclater en Sicile. Le 5 mai Garibaldi s'embarquait à Gênes pour la Sicile sur deux petits navires avec une poignée de volontaires, les fameux *Mille*[1], les *Chemises rouges*. Victor-Emmanuel était secrètement favorable à l'entreprise; Cavour, qui la trouvait prématurée, s'y résignait, résolu à la surveiller pour en profiter. L'amiral Persano qui croisait dans la mer Tyrrhénienne, eut soin de ne rien voir.

On débarqua à Marsala : un combat à Catalafimi, et Palerme est prise, un autre à Milazzo, et Messine capitule. Les troupes royales fuient avec entrain[2]. En trois mois, toute l'île est conquise, et Crispi, alors ardent Mazziniste, l'organise révolutionnairement. A Victor-Emmanuel, qui lui conseille timidement de s'arrêter, Garibaldi répond amicalement qu'il ne peut, et il franchit le détroit (21 août 1860). François II, trahi par son armée, ses sujets, son entourage, quitte sa capitale pour se réfugier à Gaëte. Le 7 septembre, les Mille font leur entrée à Naples au milieu de l'ivresse d'un peuple toujours amoureux du changement.

Castelfidardo. — Les annexions. — L'évidente complicité du Piémont dans ce coup de main avait irrité toutes les puissances et spécialement le Gouvernement

1. Il y avait parmi eux quelques Français, notamment Maxime du Camp, de Flotte, Lockroy.

2. On faisait compliment au roi *Bomba* de la belle allure de ses soldats : « Que serait-ce, répondit-il, si vous les voyiez fuir! »

français. Cavour ici se surpassa : non seulement il réussit à recueillir pour son maître le bénéfice de cette aventure, mais il fit coup double. Il montra à Napoléon III, avec force et en l'exagérant peut-être, le péril de la situation : Garibaldi, à Naples, grisé d'ovations populaires, hésitant entre Mazzini et Victor-Emmanuel, prêt à proclamer la République; la République gagnant, comme une traînée de poudre Rome et toute l'Italie, menaçant la sécurité de l'Europe. Le roi, l'armée piémontaise devaient aller en toute hâte éteindre l'incendie dans l'Italie du Sud. Mais il fallait, pour cela, traverser, occuper même des possessions pontificales, les Marches, l'Ombrie, passer sur le corps de l'armée du pape; du moins, on respecterait Rome... L'empereur hésita, puis, pour la seconde fois, se résigna. Six mois auparavant, il avait accepté le fait accompli, cette fois, il laissa faire[1].

Le royaume d'Italie. — Et ce fut vite fait. L'armée piémontaise, sous Cialdini, était massée sur la frontière pontificale; elle la franchit le 11 septembre, écrasa, le 19, la petite armée de La Moricière à Castelfidardo, en rejeta les débris dans Ancône où ils capitulèrent. L'Ombrie et les Marches votèrent leur annexion au Piémont. Ce fut alors le roi lui-même qui vint conduire ses troupes dans le royaume de Naples, pour y déjouer les menées révolutionnaires, pour triompher des irrésolutions de Garibaldi, pour donner à cette prise de possession de l'Italie méridionale une sorte de solennité. Les Napolitains firent à Victor-Emmanuel l'accueil enthousiaste qu'ils réservaient à tout nouveau maître. L'annexion de Naples et de la Sicile fut votée à la presque unanimité. François II, qui tenait encore dans Gaëte, capitula le 13 février 1861. Le 18, le premier Parlement italien saluait Victor-Emmanuel du titre de *roi d'Italie*.

Mort de Cavour (6 juin 1861). — Ses successeurs. — « Nous avons fait l'Italie », pouvait dire Cavour.

1. On lui a prêté, dans une entrevue à Chambéry, avec Cialdini, le mot fameux : *Fate, mà fate presto !* Il paraît que le mot n'a pas été prononcé; mais il fut entendu tout de même.

Il sentait bien cependant qu'elle n'était pas complète. A la nation nouvelle Venise et Rome manquaient. Déjà Cavour s'attaquait à la question romaine, et l'abordant hardiment de front, se préoccupait d'établir un *modus vivendi* entre le chef de la catholicité et le roi d'Italie. Il négociait en vue d'une transaction avec Pie IX, par l'intermédiaire d'un jésuite, le Père Passaglia; il comptait faire la conciliation sur la formule « l'Église libre dans l'Etat libre ». Il mourut à la tâche, le 6 juin 1861, au moment où l'Italie célébrait sa première fête nationale. Il était épuisé par le labeur, brisé par les émotions de sa vie politique si remplie ; il avait vécu en dix ans toute une longue carrière d'homme d'Etat.

La période qui suit, de 1861 à 1870, est comme l'épilogue du ministère de Cavour. Ses successeurs avaient été pour la plupart ses collaborateurs. Les uns, comme Ricasoli, Minghetti, Farini, La Marmora, représentaient plus particulièrement les idées conservatrices, la prudence politique, le souci d'organiser, le maintien des bonnes relations avec la France. D'autres, comme Ratazzi, étaient plus disposés à se servir encore des moyens révolutionnaires. Mais c'étaient, comme on l'a dit, « les lieutenants d'Alexandre ». Aucun d'eux n'eut en partage son habileté supérieure ni son autorité. De là le caractère confus de cette période, les graves complications, les solutions incomplètes. Ce fut Victor-Emmanuel qui, dans ces moments critiques, se montra le vrai continuateur de Cavour ; son action personnelle s'exerça plusieurs fois loyalement, courageusement, dans le sens des vrais intérêts du pays.

Aspromonte (1862). — Tout d'abord, Garibaldi crut le moment favorable pour recommencer contre Rome la tentative qui avait réussi sur Naples. Quittant Caprera, il reparut en Sicile, et donna à ses volontaires pour mot d'ordre : *Rome ou la mort.* Mais le ministre Ratazzi, quoique secrètement favorable à l'entreprise, n'osa pas jouer de nouveau la partie qu'avait gagnée Cavour : Napoléon III était résolu à ne plus se laisser duper une seconde fois. Le Gouvernement italien déclara Garibaldi rebelle ; et quand

celui-ci eut passé le détroit, le colonel Pallavicino l'arrêta par un court engagement dans l'Aspromonte (août 1862). Blessé, fait prisonnier, bientôt guéri par un chirurgien français, Nélaton, et amnistié par le roi, le héros inutile retourna à son rocher de Caprera.

Convention de septembre (1864). — Il y eut alors entre les Gouvernements français et italien un effort sérieux pour suspendre, sinon pour régler la question romaine. Il aboutit à la Convention de septembre 1864. La France s'engageait à retirer ses troupes de Rome dans le délai de deux ans. Le territoire pontifical serait laissé sous la protection du royaume d'Italie et aussi d'une armée de volontaires catholiques que le pape aurait le droit de former. Enfin, Victor-Emmanuel s'engageait à transférer avant six mois la capitale du royaume, dans une ville à son choix. Il choisit Florence : la cité de Dante et de Michel-Ange avait été le cœur de l'Italie, si Rome en était la tête; le Gouvernement s'y installa en 1865. Mais tout le monde eut le sentiment que ce n'était qu'une solution provisoire. Le peuple italien gardait ses secrètes espérances, et la question romaine n'était qu'ajournée.

La question vénitienne : Custozza, Lissa (1866). — En revanche, la question vénitienne allait recevoir une solution définitive. Ce fut encore à une intervention étrangère que l'Italie dut Venise, mais l'aide vint de la Prusse et non plus de la France. Le concours italien devait être précieux, en effet, à la Prusse qui préparait sa grande lutte contre l'Autriche. Au mois de mars 1866, le ministère La Marmora envoya le comte Aresi à Paris, le général Govone à Berlin. Le premier obtint de Napoléon III la permission de conclure un traité, le second le signa avec Bismarck.

La guerre contre l'Autriche, déclarée le 20 juin 1866, ne fut pas heureuse pour les armes de l'Italie; elle n'en devait pas moins être fructueuse. Les Italiens furent battus à Custozza par l'archiduc Albert (24 juin). Un mois plus tard (20 juillet), l'amiral Teghetoff infligeait devant l'île de Lissa une complète défaite à la flotte de Persano. Mais entre ces deux journées avait pris place celle de Sadowa (3 juillet).

A vrai dire, ce fut sans trop s'inquiéter de ses alliés d'outre-mont que Bismarck signa avec l'Autriche les préliminaires de Nikolsbourg. Mais l'Autriche désemparée, expulsée de l'Allemagne, n'espérait plus se maintenir en Italie. Elle fit appel à la médiation de la France. Et Napoléon III servit pour la seconde fois d'intermédiaire bénévole ; après un plébiscite auquel présida le maréchal Lebœuf, la Vénétie fut remise à Victor-Emmanuel (octobre). Le programme français de 1859 était réalisé — par la Prusse — en 1866 : l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique.

La question romaine : Mentana (1867). — Elle renaissait sans cesse, et elle amena, en 1867, les plus dangereuses complications. Le Gouvernement français avait bien retiré à la fin de 1866 son corps d'occupation, mais en même temps il présidait à la formation de l'armée pontificale. Les volontaires catholiques français, réunis à Antibes, formèrent le noyau du corps des zouaves pontificaux. A Rome les manifestations de leur zèle bruyant, leurs acclamations au pontife-roi, rappelaient le temps de Lamoricière et eurent les mêmes conséquences. Les *italianissimes*, ceux qui rêvaient toujours de compléter l'unité par un coup de force, s'agitèrent de leur côté. Une seconde fois, Garibaldi quitta Caprera et envahit les Etats pontificaux.

La crise fut, pendant quelques semaines à l'état aigu. L'empereur cette fois était décidé à opposer la force à la force ; un corps expéditionnaire débarqua, sous de Failly, à Civita-Vecchia. Le ministère Menabrea envoyait de son côté des troupes italiennes, pour « participer au règlement de la question ». Elles restèrent heureusement en observation ; la situation se dénoua par un vif engagement à Mentana, aux portes de Rome, entre les Français et les Garibaldiens, qui furent vaincus (5 novembre 1867).

Le général de Failly put écrire à l'empereur que les nouveaux fusils, les *chassepots* « avaient fait merveille ». Le mot, comme une balle égarée du champ de bataille, blessa au cœur le roi et le peuple italien. Un autre mot leur parut un défi. Le ministre Rouher déclara au Corps législatif (5 décembre) que « *jamais* l'Italie ne s'emparerait de Rome ».

Prophétie risquée et menace maladroite, qui accrut le ressentiment de nos anciens protégés. Mentana fit presque oublier Magenta.

Le concile du Vatican (1870). — D'autre part, il n'y avait plus de transaction à tenter du côté du Vatican où soufflait de plus en plus l'esprit théocratique. C'était le moment où Pie IX préparait la convocation d'un concile œcuménique. Déjà, dans l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* (1864), il avait déclaré la guerre à la société civile et lancé l'anathème sur les erreurs de l'esprit moderne. Il voulait maintenant faire proclamer par l'Eglise tout entière la doctrine que « le Pontife romain ne peut errer, lorsqu'il définit ce qu'il faut observer dans la foi et dans les mœurs ». Le concile du Vatican, malgré la vive opposition d'une minorité, proclama solennellement le dogme de l'Infaillibilité, le 18 juillet 1870.

Les Italiens à Rome. — Quelques heures plus tard, la guerre éclatait entre la France et la Prusse ! Une fois de plus, les complications européennes allaient tourner au profit de l'Italie. Napoléon III avait commis la suprême imprudence d'engager la lutte sans s'être assuré des alliances. Des négociations, entamées dès 1868 avec l'Autriche et l'Italie, étaient restées en suspens sur la question romaine. La guerre commencée, ces deux puissances se retranchèrent dans une neutralité prudente. Au dernier moment, l'empereur envoya le prince Napoléon à Victor-Emmanuel, mais sans lui donner encore pleins pouvoirs en ce qui concernait Rome. C'était perdre les dernières chances d'un concours actif de l'Italie.

Bien vite nos désastres achevèrent la déroute de notre diplomatie. A la nouvelle de Sedan, Victor-Emmanuel fut sincèrement ému, mais il pensa avoir recouvré la liberté d'action : « Le pauvre empereur ! s'écria-t-il, mais je l'ai échappé belle ! » Et il se mit en mesure de tirer les conséquences des événements. Dès le début de la guerre, notre corps d'occupation avait été rappelé de Rome, qui n'était plus défendue que par la petite armée pontificale sous le général Kanzler. Après une dernière et infructueuse tentative d'accommo-

dement avec le Saint-Siège, le roi fit entrer ses troupes sur le territoire pontifical. Le 20 septembre, une brèche fut faite à la Porta-Pia ; le soir même, sur l'ordre du pape, Kanzler capitula. Le 20 octobre, un plébiscite consacra l'annexion : l'Italie entrait en possession de sa capitale.

La loi des garanties (1871). — Le premier soin de Victor-Emmanuel, fidèle à la pensée de Cavour, fut de déterminer quelle serait vis-à-vis du Gouvernement italien la situation du Chef de la catholicité. Avant de se transporter à Rome, le Parlement vota la *Loi des garanties* (mai 1871). La personne du pape était déclarée inviolable. Il avait les honneurs souverains, la jouissance des palais du Vatican, de Latran, de la villa de Castel-Gandolfo. Il était exempt de tout impôt, avait la pleine liberté de correspondance, de convocation des membres du clergé, l'entière disposition des fonctions ecclésiastiques en Italie. Il recevrait une dotation annuelle de 3.225.000 livres.

C'était bien le régime de « l'Eglise libre dans l'Etat libre. » Mais l'Eglise n'accepta pas cette liberté ; le contrat fut repoussé par l'un des deux contractants. Refusant de reconnaître les faits accomplis, Pie IX se considéra comme prisonnier dans sa capitale envahie ; il conforma tous ses actes à cette attitude, à laquelle est resté fidèle son successeur, Léon XIII, d'un tempérament politique si différent, cependant.

L'unité était faite ; mais dans cette Rome que l'Italie n'a cessé de déclarer « intangible », la Papauté demeura irréconciliable.

SUJETS A TRAITER

Le rôle du Piémont de 1815 à 1849.
L'œuvre de Cavour.
Le règne de Victor-Emmanuel
La question romaine.

CHAPITRE XXVII

L'ALLEMAGNE AU XIXe SIÈCLE. — FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE

I. **Les origines de l'unité allemande.** — Le passé de l'Allemagne. — L'œuvre de la Prusse. — Eveil du génie allemand. — L'Allemagne sous la Révolution et l'Empire. — Le soulèvement national (1813) et la révolution intellectuelle.

II. **Période préparatoire (1815-1848).** — L'Allemagne sous Metternich. — Mouvement des esprits : la science allemande. — Rôle de l'Autriche, de la Prusse. — Le Zollverein. — L'Evangélisme. — Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV. — Agitations politiques.

III. **Révolution et réaction en Allemagne et en Autriche (1848-1850).** — L'Allemagne et le suffrage universel. — Le Parlement de Francfort. — Révolutions à Berlin, à Prague, en Hongrie. — La guerre de Hongrie ; Kossuth, l'intervention russe (1849). — Ecrasement des révolutions. — Echec du projet d'Empire démocratique et dispersion du Parlement de Francfort (1849). — Violente réaction. — La reculade d'Olmutz (1850).

IV. **Formation de l'unité allemande (1860-1871).** — Guillaume Ier ; Bismarck ; de Moltke. — L'armée prussienne et la crise constitutionnelle. — La question des Duchés et la guerre danoise (1864). — La Convention de Gastein (1865) et le conflit avec l'Autriche. — Guerre austro-prussienne. — Sadowa (1866, 3 juillet). — Paix de Prague. — Réorganisation de l'Allemagne — Acquisitions de la Prusse. — La Prusse et la France jusqu'en 1870.

OUVRAGES A CONSULTER : E. DENIS, *l'Allemagne de* 1789 *à* 1810, *de* 1810 *à* 1850. — LAVISSE, *Trois Empereurs d'Allemagne*. — SIMOND, *l'Empereur Guillaume*. — ANDLER, *Bismarck*. — LEVY BRUHL, *l'Allemagne depuis Leibnitz*. — SEIGNOBOS, DEBIDOUR, LAVISSE et RAMBAUD, ETC. — JALLIFFIER et BUCHNER, *Cartes et croquis de* 1789 *à nos jours* (LIV-LVII).

V. L'Empire allemand. — Guillaume Ier couronné à Versailles (18 janvier 1871). — Constitution de l'Empire. — Les Etats et le Gouvernement impérial. — L'empereur et le chancelier. — Le Bundesrath et le Reichstag. — Caractères de ce régime.

Les deux Empires. — Il y avait, au commencement de ce siècle, dans l'Europe centrale, un antique édifice politique plus qu'à demi ruiné : son organisation était encore féodale, sa couronne, élective en droit, semblait, en fait, héréditaire dans la maison des Habsbourg; ses ressources financières et militaires étaient précaires, son action en Europe à peu près nulle : on l'appelait le Saint-Empire romain germanique, — une ombre.

A sa place s'élève aujourd'hui une construction neuve faite de matériaux solidement assemblés; c'est un Etat unitaire sous ses apparences fédérales, un Gouvernement autoritaire en dépit des institutions représentatives. La Prusse en est le centre ; le pouvoir s'y transmet héréditairement dans la dynastie des Hohenzollern. Ses forces militaires sont formidables; son activité économique intense. Sa formation a modifié profondément l'équilibre européen : c'est le nouvel empire allemand,— une réalité.

L'unité italienne et l'unité allemande. — C'est en un siècle que ceci a remplacé cela, que l'unité allemande s'est constituée, à travers maintes vicissitudes, comme l'unité italienne. Il y a du reste, entre les histoires de l'Allemagne et de l'Italie, de frappantes analogies et souvent un curieux parallélisme. Les grandeurs et les misères du passé, la renaissance du génie national précédant celle de la patrie, le rôle actif d'une maison ambitieuse et âpre au gain, nous retrouvons tout cela dans l'un et l'autre pays. Les dates mêmes concordent singulièrement : à la Renaissance correspond la Réforme ; c'est en 1713 que la Prusse, comme le Piémont, devient un royaume ; de part et d'autre, le bouleversement de la Révolution et de l'Empire prépare l'unité ; les Restaurations l'ajournent. Et c'est à l'heure même où Victor-Emmanuel et Cavour achèvent leur œuvre que Guillaume Ier et Bismarck entreprennent la leur.

Le passé de l'Allemagne. — Au moyen âge, les empereurs prétendirent, comme les papes, recueillir l'héritage de la Rome impériale. Cette prétention fit de l'Allemagne le théâtre et la victime des furieuses luttes du Sacerdoce et de l'Empire. Elle expia par plusieurs siècles d'anarchie ses rêves de domination universelle. Le grand mouvement de la Réforme dont elle fut le berceau et les vastes ambitions de la maison d'Autriche achevèrent d'user ses forces dans la guerre civile et la guerre étrangère, au XVIe et au XVIIe siècle. Les traités de Westphalie (1648) lui donnèrent la paix religieuse, mais la désorganisèrent politiquement et placèrent, en quelque sorte, sa désorganisation sous la protection de l'Europe.

La Prusse. — C'est à ce moment que commence à se former le dur noyau autour duquel l'Allemagne, molle et inconsistante, finira par se solidifier. L'électorat de Brandebourg, passé en 1415 entre les mains de la famille de Hohenzollern, devient, avec le grand électeur Frédéric-Guillaume (1640-1688), un grand Etat allemand. Transformé en monarchie prussienne par le traité d'Utrecht (1713), il va devenir, avec Frédéric II, un grand Etat européen. Cet homme de génie sans scrupule spolie l'Autriche, démembre la Pologne, et, en donnant à son pays une force et un prestige inouïs, forge l'instrument de la future unité allemande ; mais la rivalité des Habsbourg et des Hohenzollern semblait devoir en ajourner longtemps encore la réalisation.

Le génie allemand. — Il faut autre chose que les conquêtes et les annexions pour faire une nation. Ici intervient le génie allemand. Il était, depuis la Réforme, comme engourdi. La pensée de Leibnitz brille seule au XVIIe siècle, « comme un soleil qui n'éclairait que des déserts » (DENIS). C'est vers 1740 que l'esprit germanique s'échauffe et s'éclaire, sous des influences diverses : idées françaises, retour aux vieilles traditions allemandes, contact avec l'art ancien, tout cela produit un peu confusément les œuvres rationalistes, mystiques, esthétiques de Wieland, de Klopstock, de Winckelmann. Bientôt à la période du débrouille-

ment (*Aufklärung*) succède celle du tourbillon et de la marche en avant (*Sturm und Drang*), et c'est alors un âge intellectuel comparable aux plus beaux de l'histoire de tous les temps; la pensée allemande, en trente ans, met son empreinte sur toute chose : sur la métaphysique et la morale avec Kant; sur la critique, émancipée des vieilles règles, avec Lessing; sur l'histoire renouvelée, avec Herder; sur la poésie lyrique et dramatique, avec Schiller; sur toutes les formes du beau, avec Gœthe[1]. Si l'unité allemande n'est pas sortie immédiatement de cette magnifique renaissance, du moins elle y trouva sa réserve de forces intellectuelles. « Du jour où ce travail d'éclosion morale sera terminé, un peuple nouveau sera prêt à la vie. » (Denis[2].)

L'Allemagne et la Révolution. — Avec l'année 1789 commence la période préparatoire de l'unité. Elle se prolongera jusqu'en 1860, et, comme pour l'Italie, elle comprend trois parties : avant 1815, c'est le bouleversement apporté par les idées et les armes françaises; de 1815 à 1848, le travail latent des esprits sous l'agitation stérile; de 1848 à 1860, l'effort désordonné, douloureux, impuissant, et l'effondrement de l'Allemagne libérale.

L'action de la Révolution et de l'Empire s'exerça au-delà du Rhin comme au-delà des Alpes, pour ruiner et pour rénover; mais elle fut, là, plus profonde et plus décisive. La France affranchit et opprime, prêche et extermine, détruit des Etats et fonde un peuple qui bientôt s'élèvera contre elle. Quant à l'Allemagne, ce chapitre est à la fois le plus humiliant et le plus glorieux de son histoire.

Ce fut d'abord la Convention qui, en repoussant l'invasion de 1793, apprit à la Prusse et à l'Autriche qu'elle n'était

1. Voir chapitre x.

2. « Quel printemps, où tout bourgeonnait et poussait, » s'écrie Gœthe vieilli, au souvenir de ces dernières années du XVIIIe siècle, si brillantes, si printanières en effet, pour le génie allemand. La plupart de ces nobles esprits, Gœthe, Schiller, Wieland, Herder, se trouvaient groupés sous la protection d'un souverain éclairé, Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar Weimar, devint, suivant le mot de l'un d'eux, le mont Ararat où tous les hommes de mérite pouvaient prendre pied, pendant que le déluge submergeait le reste de l'Allemagne.

pas la Pologne d'Occident, dont on avait escompté le partage ; puis, passant à l'offensive, elle fit crouler sur les bords du Rhin les principautés féodales ou ecclésiastiques, dont la disparition causa peu d'étonnement et moins de regrets encore parmi les populations. Tranquille dans sa force, derrière sa frontière naturelle conquise, la Révolution, elle, n'avait rien à craindre de ce peuple allemand en formation que ses idées pénétraient. Le Directoire consacra, par le traité de Campo-Formio, les résultats des traités de Bâle, en ce qui concernait la rive gauche du Rhin. Mais, plus hardi et plus faible à la fois que la Convention, par la création des républiques-sœurs, par le sans-gêne de ses diplomates, distribuant les territoires germaniques au Congrès de Rastadt, il inquiéta, il provoqua, rendit l'espoir aux grandes puissances coalisées et ramena l'invasion à nos portes.

L'Allemagne et Napoléon. — Avec le Consulat et l'Empire, les armées françaises reprirent leur marche en avant pour ne plus s'arrêter. L'Allemagne fut dès lors le champ sur lequel s'exercèrent de préférence les fantaisies de Napoléon, aussi mobiles que gigantesques. Tout son passé s'effondra en moins de dix ans. L'Autriche, déjà expulsée des Pays-Bas et diminuée en Italie dès 1797, fut amoindrie de nouveau, démembrée, rejetée vers l'Orient par les traités de Lunéville (1801), de Presbourg (1805), de Vienne (1809). Le Saint-Empire, déjà remanié jusqu'à être méconnaissable, au recez de 1803, s'écroula sans bruit après Austerlitz et la création de la Confédération du Rhin (1805). Enfin le plus robuste des organismes germaniques, la Prusse, fut atteinte à son tour et cruellement mutilée au traité de Tilsitt (1807). Le peuple allemand assistait à ces ruines avec une stupeur où il semblait n'entrer aucune colère, et à laquelle se mêlait même une certaine admiration[1].

1. Dès l'époque du Congrès de Rastadt, un écrivain allemand, Görres, avait prononcé prématurément l'oraison funèbre du Saint-Empire (V. p. 239).) Un autre, après Iéna, déclarait que la monarchie prussienne « n'était plus qu'un phénomène historique : sa destinée singulière fut de commencer avec le siècle et de finir avec lui ». Napoléon, d'ailleurs,

Transformation politique. — Sur ces débris, Napoléon bâtissait à sa manière, remuant les matériaux et modifiant son plan après chaque victoire. Il dépouillait, enrichissait, transportait d'une région à l'autre les électeurs, les princes, les margraves. Il créait deux royaumes et un grand-duché (Bavière, Wurtemberg et Bade) et les préposait à la garde de l'Autriche, puis, par symétrie, deux royaumes et un grand-duché encore (Westphalie, Saxe, Varsovie), aux dépens de la Prusse et pour la surveiller. Il distribuait des couronnes et des territoires à ses alliés, à ses parents, à ses serviteurs : Jérôme fut roi de Westphalie; Murat, grand-duc de Berg, avant d'aller régner à Naples; Berthier, prince de Neufchâtel; il groupait sous sa présidence vingt et un de ces souverains de sa fabrication, dans la Confédération du Rhin. Une Allemagne napoléonienne, bien éphémère, remplaçait ainsi l'Allemagne autrichienne — et préparait de loin l'Allemagne prussienne. De cette façon, déjà, il travaillait inconsciemment à la future unité germanique, en *simplifiant* l'Allemagne, en jetant bas les traditions encombrantes, les vieux droits féodaux et ecclésiastiques. Ce qu'il avait créé ne pouvait durer; mais ce qu'il avait détruit ne devait pas renaître.

Il préparait encore l'unité en faisant connaître à ce peuple un nouveau droit, de nouveaux principes, de nouvelles règles administratives. Dans les départements rhénans, dans les Etats de la Confédération, dans le royaume de Westphalie, véritable champ d'application des idées françaises, des administrateurs comme Jean Bon-Saint-André à

éblouissait ce peuple allemand, fasciné plus qu'on ne peut se l'imaginer par le prestige de ses victoires et la grandeur de ses caprices.

Henri Heine, nourri des récits du tambour Legrand, a traduit cette ivresse de ses compatriotes devant le conquérant : « Les arbres interdits se courbaient en avant à mesure qu'il avançait; les rayons du soleil dardaient en tremblottant et d'un air de curiosité à travers le feuillage, et, sous le ciel bleu, on voyait distinctement étinceler une étoile. Sur ses traits on lisait : « Tu n'auras d'autre Dieu que moi ! » Ce cœur, « qui battait la générale, tandis que l'empereur chevauchait au milieu de l'allée », c'était celui de la race germanique, qui, en quête d'une foi, en attendant qu'elle se fût donné une religion nationale, célébrait, comme on l'a dit, « le culte du génie et de la force triomphante »

Mayence, Beugnot à Berg, Siméon à Cassel, implantaient le Code civil et le Code pénal, traçaient des routes, encourageaient l'agriculture et le commerce, créaient l'assistance publique, multipliaient le nombre des petits propriétaires et les affranchissaient des droits seigneuriaux, de la corvée, de la dîme. Les populations germaniques sortaient de leur torpeur et de leur « anarchie patriarcale ».

Réaction contre la France. — Il est vrai que ces bienfaits étaient chèrement payés. Pour les pays sujets ou protégés, les charges étaient lourdes, conscription, droits réunis, impôt sur le sel, monopole du tabac, douanes, rigueurs du blocus continental. Pour les pays occupés, et l'occupation finit par être l'état normal d'une partie de l'Allemagne, la situation devenait peu à peu intolérable avec l'entretien des garnisons, le passage des armées, les transports militaires. L'équilibre, à la longue, était rompu entre les bienfaits et les violences de la domination française. A ces rigueurs, Napoléon, par système et par tempérament, joignit la brutalité, quelquefois la barbarie. L'exécution du libraire Palm à Nuremberg, pour la vente de quelques pamphlets (1806), révolta le cœur allemand. Les humiliations prodiguées à la Prusse, en 1807, eurent un douloureux retentissement dans les classes éclairées de l'Allemagne tout entière. Et ce fut là le troisième service que Napoléon rendit à ce qui devait être la nation allemande. Il lui donna conscience d'elle-même par la douleur. C'est ainsi que chez nous, pendant la guerre de Cent Ans, le patriotisme était né des souffrances de l'invasion.

Relèvement de la Prusse. — Ce fut en Prusse, naturellement, que se prépara l'œuvre d'émancipation. C'était le pays le plus durement traité par le vainqueur; c'était encore, malgré sa mutilation, le membre le plus robuste du corps germanique. La notion d'Etat y avait toujours été forte : le sentiment national y trouva un terrain bien préparé. Ce fut l'opinion qui imposa au roi, toujours hésitant et tremblant, les réformes et les réformateurs, et ceux-ci s'inspirèrent des idées françaises pour préparer la lutte contre la France. En 1807, Stein, « le baron libérateur »,

commença l'œuvre par l'abolition du servage. Puis il rendit aux villes le droit d'élire leurs municipalités. Enfin, il centralisa le pouvoir en substituant des ministres aux collèges, en réunissant les diverses caisses en une caisse de l'Etat, en supprimant les privilèges des provinces. Quand Napoléon exigea la destitution de ce réorganisateur, et lança, contre « le nommé Stein », un décret de proscription (1808), Hardenberg le remplaça et le continua. Le paysan fut définitivement affranchi; la liberté du travail fut la conséquence de l'abolition des corporations. La vente des biens ecclésiastiques et domaniaux accrut la classe des libres propriétaires ; l'égalité devant l'impôt fut promise. La réforme militaire s'accomplissait en même temps, et avec plus de suite encore, sous la ferme direction de Scharnhorst; l'admission de tous les Prussiens aux grades, la suppression des enrôlements étrangers et d'un grand nombre de cas d'exemption, constituèrent une véritable armée nationale, « une sorte d'école d'éducation politique et morale »; le système des fournées (*Krumper*) en multipliait les éléments pour le jour de la revanche [1]. A cette revanche se préparaient avec ardeur une foule de sociétés secrètes, dont la *Tugenbund*, ou « Ligue de la vertu ». est restée la plus célèbre.

Rénovation intellectuelle de l'Allemagne. — Mais ni cette œuvre officielle, ni ces organisations clandestines n'auraient porté tous leurs fruits, si elles n'avaient été vivifiées par les énergies intellectuelles de l'Allemagne. La pensée allemande subit à ce moment une transformation. Les maîtres de cette pensée avaient été jusque-là, pour la plupart, et les plus grands, des « cosmopolites ». Le sentiment national n'avait pas encore de place dans ces cerveaux absorbés par la raison, la nature, l'humanité. L'école classique de Weimar n'est en aucune façon une école de patriotisme. Quant à l'école romantique, qui se forma, peu après, à Iéna, à Berlin, et s'épanouit en une foule d'œuvres originales, bizarres, ou charmantes, elle

1. Voir page 272.

n'est pas seulement étrangère, mais hostile à toute tâche collective, à tout effort commun. Ses écrivains, Jean-Paul Richter, Chamisso, Schlegel, Hoffmann, Schelling, s'égarent dans le rêve, la fantaisie, le fatalisme. « A quoi bon », le mot de l'un d'eux, est leur devise à tous. « Beaucoup d'idées neuves, pas assez d'idées communes », dit justement Mme de Staël. Cette dispersion, cette évaporation des forces était un danger. Il fallait que les dures nécessités du temps ramenassent la pensée, du ciel ou des nuages, sur la terre, sur la terre germanique.

Le romantisme. — L'Université de Berlin (1810). — Cette révolution intellectuelle se fit de 1808 à 1813, en même temps que l'œuvre des réformes, et, comme elle, sous l'impérieuse pression de l'opinion. Alors « les romantiques sortirent de leurs tours d'ivoire, pour conduire le chœur populaire » (Denis). Rückert écrivit les *Sonnets cuirassés;* Arndt, sa chanson célèbre : « Où est la patrie de l'Allemand » ; Kœrner, ses magnifiques *Chants de la Lyre et de l'Épée.* A côté des poètes, les philosophes et les savants: Savigny dans l'étude du droit, le théologien Schleiermacher dans ses exhortations, le grand penseur Fichte dans ses *Discours à la nation allemande*, les historiens Niebuhr et Bœckh, les deux Humboldt, donnaient toute la puissance de leur pensée et toute l'énergie de leur volonté à la patrie, *Vaterland.* Et tous ces efforts se centralisaient dans l'Université de Berlin, créée, en 1810, par Guillaume de Humboldt. Les premières leçons se firent au bruit des tambours français. Les cours furent suspendus lorsque, maîtres et élèves s'enrôlèrent en 1813, dans la croisade nationale. Elle fut la pensée qui jaillit tout armée du cerveau de l'Allemagne.

Tel est le *Risorgimento* teutonique. « L'idéaliste Allemagne pouvait donc s'entendre avec la Prusse réaliste. L'entente se fit quand, vaincues l'une et l'autre, écrasées ensemble, elles se relevèrent d'un commun effort. 1813, c'est l'Allemagne apportant ses idées à la Prusse qui donne ses bataillons. C'est le *Sursum corda*, le « Haut les cœurs », précédant le *Vorwærts*, le « En avant » de Blücher. C'est l'union de la

force prussienne et de l'âme allemande, l'incarnation de cette âme dans cette force. » (LAVISSE.)

La Confédération germanique. — Mais quand l'Empire fut vaincu, dans la « bataille des Nations », en 1813, la France envahie en 1814, Napoléon, définitivement terrassé en 1815, le peuple allemand éprouva de cruelles déceptions. D'abord son rêve d'unité s'évanouit; et il dut retomber dans son lourd sommeil, comme Frédéric Barberousse au fond de sa caverne légendaire. En effet, le Congrès de Vienne ne rétablit pas l'Empire germanique (Voir p. 392). La Confédération germanique, telle qu'elle fut constituée par le Congrès, comprenait 40 Etats, grands ou petits; elle était gouvernée par une diète qui n'avait aucun caractère représentatif; avec son *Conseil étroit* et son *Plenum*, avec son formalisme ridicule, ses jalousies et ses querelles de préséances, elle ramenait de nouveau au régime de l'*anarchie organisée* ce pays qui, un instant, s'était senti vivre d'une vie si intense.

L'Allemagne de Metternich. — La déception fut plus grande encore au sujet de la liberté politique, de l'égalité civile, du droit des peuples, de toutes ces idées — de marque si française — au nom desquelles les souverains avaient entraîné, en 1813, l'Allemagne contre la France. Ces idées furent, à leur tour, traitées en ennemies. Pendant trente-quatre ans, Metternich allait appliquer à *son* Allemagne les doctrines de sa Sainte-Alliance. « Le but, à notre époque, écrivait-il, n'est que le maintien de ce qui existe: rien de plus, rien de moins. » Un de ses agents disait : « Que le vent souffle d'Orient ou d'Occident, c'est toujours du vent : nous ne voulons pas que le vent souffle ! » Les grands Etats satisfaits, l'Autriche, la Prusse qui marchait alors dans son ombre, exercèrent leur surveillance sur les petits souverains, plus libéraux ou plus faibles. Le chancelier profita des vaines agitations de 1817, de la fête bruyante de la Wartbourg, de la folie criminelle de Sand pour régulariser la répression et codifier la réaction au Congrès de Vienne (1820)[1].

1. Voir le chapitre XVI.

Après la Révolution de 1830, qui produisit encore quelques remous dans le libéralisme allemand, une manifestation tapageuse, une nouvelle Wartbourg, organisée à Hambach (Bavière Rhénane) en 1832, une folle entreprise de quelques jeunes gens sur Francfort (1833), fournirent à l'Autriche l'occasion d'appliquer de nouveau les mesures de rigueur. Un accord conclu entre l'Autriche, la Prusse et la Russie fit revivre un instant la défunte Sainte-Alliance contre l'agitation politique et les agitateurs (1834). « Le système Metternich » triomphait partout : « Quand je fus en haut du Saint-Gothard, écrit Henri Heine, j'entendis ronfler l'Allemagne. Elle dormait paisiblement sous la douce protection de ses trente-six monarques ! »

Mouvement des esprits. — Littérature, art. — Morne au point de vue politique, cet âge de transition n'est pas stérile au point de vue intellectuel. Sa production est touffue et inégale. Sa littérature trahit l'épuisement : le romantisme ne donne plus que des œuvres diffuses ou bizarres. Seul Uhland, l'écrivain le plus populaire de cette époque, entretient de son mieux la flamme patriotique de 1813 dans ses *Chants de la vieille Allemagne*. C'est à l'étranger, en France, qu'il faut chercher les manifestations les plus vigoureuses de la pensée allemande, chez Bœrne et Henri Heine, deux proscrits de la réaction, vivant à Paris. Bœrne est un âpre pamphlétaire : ses *Lettres de Paris*, en secouant l'inertie de ses contemporains, ont préparé la fondation de la *Jeune Allemagne*. Henri Heine, sensible et cruel, amer et tendre, est le satirique mordant, le poète à l'imagination inépuisable, le plus vibrant des artistes, un « Aristophane moderne », a-t-on dit. Dans sa *Lutèce*, ses *Reisebilder*, sa *Germania*, son *Ata-Troll*, son *Romancero*, sa fantaisie ailée se pose sur toute chose. Passionnément épris d'une Allemagne idéale et exquise, nul n'a été plus acharné contre celle qu'il voyait, pédantesque, puérile ou brutale, et contre ces officiers prussiens, « aussi roides que s'ils eussent avalé le bâton dont on les rossait jadis ».

L'art est médiocre, aussi, poursuivant laborieusement un faux idéal du mysticisme chrétien ou du moyen âge,

auquel manquent l'inspiration et le sens du beau. Un seul art, la musique, produit alors des chefs-d'œuvre. Cette génération est celle qui a recueilli les dernières et peut-être les plus hautes inspirations de Beethoven (la *Symphonie avec chœurs*, 1823), celle dont Weber a enchanté l'imagination, dont Schubert a bercé la mélancolie, celle que Schumann a agité de son fiévreux génie, et qui a goûté la noblesse de Mendelssohn.

La science allemande. — Mais c'est par la science surtout que l'Allemagne continue à prendre conscience d'elle-même. Le beau mouvement d'où était sortie la libération de 1813 se poursuit; et, quand les hommes qui y ont travaillé disparaissent, ils laissent de dignes héritiers. Après les historiens Niebuhr et Bœckh, c'est Ranke, Gervinus, et les érudits qui commencent la célèbre collection des *Monumenta Germaniæ*. Pendant que Alexandre de Humboldt achève son *Cosmos*, Karl Ritter écrit la *Géographie dans ses rapports avec la nature et l'histoire de l'homme*. Bopp crée la philologie comparée. Diez et les frères Grimm étudient la langue et les antiquités germaniques, Lachmann édite les *Niebelungen*. De la renaissance chrétienne, inaugurée par Schleiermacher, sortait l'exégèse la plus hardie; Strauss mettait en question la divinité et l'existence de Jésus-Christ. Enfin, après l'héroïque Fichte, mort en soignant les blessés de la campagne de 1813, la métaphysique avec Hégel multipliait et épuisait ses combinaisons sur le *moi* et le *non-moi*, sur l'*idée* et l'*être*, sur l'absolu, et laissait enfin l'esprit de la race libre de se donner tout entier à l'action.

La Jeune Allemagne. — Ainsi trois âges avaient contribué à éclairer, à fortifier, à libérer la pensée allemande : celui des grandes œuvres classiques humaines, universelles; celui du romantisme, frivole d'abord, puis ardemment patriote; celui de la science, cherchant la vérité pour sa patrie. L'œuvre d'unité, qui s'achèvera plus tard par la ruse et par la force, a vraiment là ses plus nobles origines. La génération formée par les leçons des maîtres que nous venons de nommer, vit éclore, sous le nom de *Jeune Allemagne*, un parti libéral et national, qui sera tour à tour

un précurseur, un agitateur, un instrument. L'imminence d'une lutte avec la France, en 1840, à propos de la question d'Orient, ranima un instant la flamme patriotique de 1813. C'est alors que Becker composa le *Rhin Allemand* et Schneckenburger le *Wacht am Rhein*, devenu depuis l'hymne national. Mais cette agitation avait quelque chose de factice et dura peu.

La politique autrichienne. — D'ailleurs l'Autriche faisait bonne garde. La Diète fulminait contre « cette jeune littérature qui violait l'ordre social et ruinait toute pudeur et toute moralité ».

L'empereur François Ier était un despote paternel et puéril, qui conseillait d'une façon débonnaire et imposait avec rigueur l'immobilité. Son programme était : « Tenez-vous-en à ce qui est ancien, car cela est bon. » Sous son fils et successeur, Ferdinand Ier (1835-1848), malade et faible d'esprit, Metternich devint une sorte de régent et régna sans partage.

Dans leurs Etats héréditaires, ces deux empereurs croyaient, en opposant les races les unes aux autres, pouvoir les opprimer impunément. Ils s'imaginaient assurer ainsi leur domination, ils ne faisaient qu'en préparer l'effondrement. Deux de ces races renaissaient alors à la vie politique, par la littérature et la langue. Ce mouvement est marqué, en Hongrie, par l'œuvre du poète national Pétœfi, par l'adoption de la langue magyare à la Diète (1833) et la fondation d'une *Gazette*, que rédigeait en magyar Louis Kossuth ; des réformes sociales étaient proposées par François Deak, « le sage du pays». En Bohême, se produisaient les revendications des Tchèques, les projets d'union slave. Le poète Koltar pleurait sur la pauvre patrie « à la robe rapiécée, bigarrée de colons étrangers ». Le Kossuth bohémien fut Havelicet qui créa *la Gazette officielle*, rédigée en langue slave, et fit de Prague un foyer d'agitation. C'étaient là deux résurrections dont la Cour de Vienne allait bientôt connaître le péril.

La politique prussienne. — Évangélisme. — Zollverein. — La Prusse n'était pas plus que l'Autriche

favorable au mouvement libéral. Mais elle suivait avec quelque attention le progrès des idées unitaires et nationales, prête à en tirer, selon la coutume, quelque profit pour ses ambitions. Même sous Frédéric-Guillaume III (1797-1840), ce souverain sans ressort, deux créations importantes préparèrent l'hégémonie prussienne. L'une fut celle de l'évangélisme. En Prusse, le roi était calviniste, la nation luthérienne. Dès 1817, les deux communions furent fusionnées sous le nom « d'Eglise évangélique ». Après avoir triomphé de quelques résistances, le monarque se trouva ainsi le chef d'un protestantisme prussien qui pouvait devenir quelque jour le protestantisme allemand.

L'autre création fut celle du *Zollverein*, ou Union douanière. C'était la substitution d'une zone unique de douanes aux barrières qui, établies autour de chaque Etat, paralysaient l'activité économique du pays : les bénéfices de l'Union devaient être répartis entre les Etats au prorata de la population. La Prusse commença par englober dans sa ligue douanière les petits Etats thuringiens (1818). Peu à peu, et malgré les résistances de l'esprit particulariste, les Etats du centre et du sud adhérèrent à l'Union, la Hesse-Darmstadt d'abord (1829), puis la Bavière et le Wurtemberg (1833). Ceux du Nord, Hanovre, Brunswick, Hesse-Cassel, qui avaient constitué une union particulière (*Steuerverein*) n'acceptèrent la fusion qu'en 1853. Il y eut ainsi une Allemagne commerciale avant l'Allemagne politique, celle-ci fut préparée par celle-là ; et la Prusse était l'initiatrice de l'une avant d'être l'ouvrière de l'autre.

Frédéric-Guillaume IV. — Le successeur de Frédéric-Guillaume III, son fils aîné, Frédéric-Guillaume IV (1840-1861), inspira d'abord quelques espérances à la Jeune Allemagne. C'était un cerveau mal équilibré, dans lequel se mêlaient le mysticisme religieux, un vague libéralisme et des conceptions absolutistes ; il agitait toutes les idées sans en embrasser aucune. Sa vie fut un tissu de contradictions, comme celle de Charles-Albert, dont il semble une médiocre copie. Avec ses amis Ranke, de Bunsen, etc., il rêvait d'unité allemande, parlait beaucoup, raisonnait fort

mal. Il passa sept ans à élaborer et à corriger un projet de constitution sans parvenir à résoudre ce problème : donner des libertés à ses sujets sans rien perdre de son autorité. Quand il publia enfin, en 1847, sa *Patente*, qui créait des institutions représentatives sans droits précis, sans garanties, sans périodicité, ce fut une déception générale. Et le premier Landtag, convoqué à Berlin cette même année, fit entendre de vives réclamations.

A ce moment, les démocrates s'organisaient à Mannheim. Karl Marx commençait à tracer le programme du socialisme. Des émeutes éclataient, à Leipzig, sur des questions religieuses; à Munich, au sujet d'une favorite du vieux roi, la danseuse Lola-Montès. Tous ces éléments de progrès et de désordre, ce travail de la nationalité, ces aspirations vers la liberté, ces espoirs, ces mécontentements, se fondirent subitement dans le violent courant révolutionnaire de 1848.

La Révolution de 1848 en Allemagne. — Le Parlement de Francfort. — « Alors l'Allemagne essaya de faire elle-même sa destinée. Au seul bruit de notre Révolution de Février, l'édifice de 1815 s'écroula. Chaque Etat eut sa révolution particulière, et l'Allemagne sa révolution générale. » (LAVISSE.) C'est le moment (1848-1850) le plus confus et le plus anarchique, — ce qui n'est pas peu dire, — de l'histoire allemande. Essayons de débrouiller ce chaos.

La révolution allemande d'abord. Celle-ci fut *libérale, nationale, unitaire;* le peuple, plus apte alors à remuer les idées qu'à les réaliser, s'éprit instantanément de l'idée simple et forte de suffrage universel. Il y vit l'instrument de la liberté et de l'unité; il l'adopta avec enthousiasme et l'appliqua avec un véritable luxe de formes. Une Commission, composée de sept chefs du parti libéral, provoqua l'élection d'un Parlement préparatoire *Vor Parlement* (mars 1848), qui organisa l'élection d'un Parlement national. Dans tous les pays de langue allemande, on courut aux urnes et, le 18 mai, se réunit à Francfort, sous les couleurs nationales, rouge, noir et or, l'Assemblée qu'on a appelée du nom de

son président, le Parlement de Gagern. Son premier acte fut de supprimer la diète et le Gouvernement fédéral; le second, d'écarter le programme républicain et de nommer « administrateur d'Empire », le seul prince autrichien qui fût populaire, l'archiduc Jean; la révolution s'engageait dans l'impasse autrichienne; bientôt elle ira se perdre dans l'impasse prussienne. Puis les députés se mirent à discuter copieusement les droits fondamentaux (*grund recht*) et un projet de constitution.

La Révolution à Berlin. — Pendant ce temps, des révolutions particulières, celles-là exclusivement libérales, éclataient par toute l'Allemagne, pour imposer des constitutions aux princes. Les petits souverains, suivant leur habitude, se hâtèrent de céder en attendant de pouvoir résister. Mais, en Prusse, les choses tournèrent au tragique. Le roi exaspérait ses sujets par ses irrésolutions et ses contradictions. Le 18 mars, à une heure, il cédait à une menaçante démonstration populaire. Le soir, avec ou sans ordres, les troupes firent feu sur la foule. Le 19 au matin, le château fut de nouveau envahi par les insurgés traînant les cadavres de la veille : Frédéric-Guillaume IV dut paraître au balcon, soutenant la reine presque évanouie; il fit des discours, et salua les corps des victimes. Puis il convoqua une Assemblée nationale prussienne.

Mais il reprit bientôt l'avantage : le parti féodal le ressaisit; l'armée lui offrit son concours; les bourgeois de Berlin étaient las des « Journées »; le peuple, du bavardage parlementaire. Le conflit éclata entre l'Assemblée et la royauté. Il se termina par la mise en état de siège de Berlin (12 novembre 1848), la dissolution de l'Assemblée, (5 décembre) et la promulgation d'une nouvelle constitution, celle-là octroyée et aussi peu libérale que possible.

La Révolution à Vienne. — Pendant ce temps, de graves événements bouleversaient la monarchie autrichienne. On ne peut séparer l'histoire de l'Autriche de celle de la Révolution allemande; des crises de l'une dépendait le sort de l'autre. Or il s'en fallut de peu que la monarchie des Habsbourgs ne volât en éclats.

Ce fut d'abord, en Autriche et dans les provinces allemandes de la monarchie, un mouvement purement libéral. Devant une violente émeute de la population viennoise, Metternich lâcha le pouvoir (13 mars 1848); il alla se réfugier à Londres, étonné, mais toujours plein d'une superbe confiance, en son « système », et affirmant « qu'il n'avait pas commis une faute ». Il y trouva un autre infaillible, Guizot. L'empereur ne tarda pas à s'enfuir lui aussi, et se réfugia en Tyrol (15 mai). Les trônes croulaient de toute part. La Révolution, triomphante à Vienne, aboutit à l'élection d'une Constituante et au vote d'une constitution très éphémère.

Car là aussi la victoire populaire fut sans lendemain. La réaction triompha bientôt avec l'aide de l'armée. Ferdinand Ier avait appelé au pouvoir Schwartzemberg, un brutal fort avisé, un Metternich botté. Il fit marcher sur Vienne Jellachich et Windischgrœtz. La capitale, bombardée, capitula (30 octobre). Un député du Parlement de Francfort, Robert Blum, fut fusillé. Quelques mois après, l'incapable empereur abdiquait (2 décembre), en faveur de son neveu François-Joseph Ier, âgé de dix-huit ans. Le jeune souverain fut l'instrument du parti militaire et présida, pour ses débuts, à une sanglante réaction.

La Révolution à Prague. — Mais au même moment, — car tous ces événements sont étrangement enchevêtrés, — d'autres soulèvements, ceux des races opprimées par les Habsbourg, éclataient en Bohème, en Italie, en Hongrie. Libérale, là aussi, car il s'agissait d'abord pour ces pays d'obtenir des garanties constitutionnelles, la révolution devient bien vite nationale, et dans un sens nettement séparatiste : ni les Slaves, ni les Magyars, ni les Lombardo-Vénitiens ne pouvaient songer à former ensemble une patrie autrichienne. Leur rêve était de reconstituer d'anciennes patries, mortes, mais non oubliées. L'échec allait être complet.

La tentative slave échoua la première. A Prague, les patriotes tchèques se soulevèrent en avril 1848, formèrent un Gouvernement provisoire, et convoquèrent un Congrès

général de tous les Slaves (mai). Ce fut une Babel; on y célébra la patrie slave, sans se comprendre, en vingt dialectes différents. Cette race n'était pas mûre encore pour l'unité. Windischgrœtz, commandant des forces autrichiennes, bombarda la ville, dispersa le Congrès (17 juin) et remit la Bohême sous le joug.

Pour l'Italie[1], l'Autriche dut s'y reprendre à deux fois, vaincre à deux reprises le Piémont (Custozza et Novare), triompher de l'héroïque résistance de Venise (juillet 1849), pour rétablir la domination des Habsbourg.

La Révolution en Hongrie. — L'effort de la Hongrie fut aussi opiniâtre et sa ruine plus tragique encore. Cette révolution se déroule en trois actes. Les Hongrois ne virent d'abord dans la crise générale qu'un moyen de faire reconnaître leurs anciens droits et d'appliquer chez eux un programme de réformes civiles et politiques rédigé par Kossuth (ministère responsable, égalité devant l'impôt, abolition des droits seigneuriaux, etc.). La Cour de Vienne, alors incapable de résister, céda (mars 1848); la Diète de Hongrie, transférée de Presbourg à Pesth, devint une Assemblée constituante; un ministère fut nommé, libéral avec quelques éléments révolutionnaires (Batthyany, Deak, Kossuth). C'est comme une première ébauche du futur dualisme.

Mais bientôt, perfidement, le Gouvernement de Vienne suscita contre celui de Pesth les peuples opprimés par les Magyars. Les Hongrois, en effet, ont toujours revendiqué la liberté à leurs maîtres et ne l'ont jamais accordée à leurs sujets. Les Roumains de Transylvanie, les Slaves de Croatie surtout se soulevèrent et envahirent la Hongrie, sous la conduite du *ban* des Croates, Jellachich.

Kossuth. — Le Gouvernement de Debreczin. — Sans rompre encore le lien qui les rattachait à l'Autriche, les Hongrois se préparèrent à la résistance; les libéraux se retirèrent du ministère; Kossuth fut investi d'une sorte de dictature révolutionnaire (septembre 1848). Le peuple et

1. Voir le chapitre précédent.

son chef étaient dignes l'un de l'autre. En quelques semaines, des milliers de Hongrois accoururent de partout à l'appel de « la patrie en danger », pour former les *Honved* en bataillons de défense. Il en vint de toute l'Europe, beaucoup désertaient les camps autrichiens, franchissant, la nuit, remparts, fleuves et montagnes. Ils se groupèrent sous des chefs nationaux ou cosmopolites, Klapka, l'ambitieux Georgey, des Polonais chevaleresques, toujours prêts à offrir leur épée aux opprimés, Dembiski, Wysocki, Bem. L'ère révolutionnaire s'ouvrit par des scènes sanglantes : sur le pont de Pesth, le général Lamberg, commissaire du Gouvernement autrichien, fut tué. Presque au même moment, la populace de Vienne, pour empêcher l'envoi de troupes impériales contre les Hongrois, pendait le général Latour à un réverbère (8 octobre).

Pendant quelques mois, les Hongrois luttèrent contre les forces autrichiennes de Windischgrœtz et les Croates de Jellachich, sans proclamer encore leur indépendance et en restant, par une sorte de fiction, les sujets de l'empereur Ferdinand. Mais, le 14 avril 1849, le Gouvernement provisoire installé à Debreczin, sous la présidence de Kossuth, déclara solennellement la dynastie des Habsbourg (en la personne du nouvel empereur François-Joseph) déchue et bannie à perpétuité.

L'intervention russe. — Ce fut alors que l'Autriche, désespérant de vaincre seule, fit appel au tsar Nicolas et obtint qu'il intervînt contre les rebelles hongrois, en haine de la Révolution. 100.000 Russes sous Paskiewitch franchirent les Carpathes, pendant que, de la Lombardie soumise, accourait l'Autrichien Haynau, le bourreau du Milanais, « la hyène de Brescia ». Pris entre ces deux invasions, les Hongrois luttèrent avec désespoir. Bem fit une campagne admirable. Mais la discorde était entre les chefs. Kossuth dut abdiquer en faveur de Georgey, qui presque aussitôt mit bas les armes à Vilagos (13 août 1849). Arad, puis l'imprenable Komorn, « la vierge de Hongrie », capitulèrent aussi. Paskiewitch put écrire au tsar : « La Hongrie est aux pieds de Votre Majesté. » La race rebelle, domptée pour quelques années, fut soumise

à un odieux régime d'exécutions militaires jusqu'en 1852[1].

La Prusse refuse l'Empire. — La liberté vaincue à Berlin, à Vienne, les nationalités écrasées à Prague, à Milan, à Venise, à Pesth, c'était la fin de la Révolution. C'était aussi, par contre-coup, la fin du rêve d'Empire allemand unitaire et populaire. Revenons à Francfort. Le Parlement Gagern y siège toujours, très divisé, impuissant à résoudre le problème compliqué des limites de la nationalité allemande (questions du Sleswig, de la Pologne), souvent aux prises avec la démocratie impatiente (répression des émeutes de Francfort, de Fribourg), perdant peu à peu sa popularité et ses moyens d'action, au moment même où partout, autour de l'Allemagne, en Allemagne, la liberté succombait sous la réaction militaire. Il fallait aboutir : et c'était ce dont il était incapable. La majorité repoussait l'idée d'une république allemande : donc, un empereur; mais lequel, et à quelle dynastie s'adresser? Là, deux partis en présence, les amis de l'Autriche, ceux de la Prusse. L'Autriche n'acceptait qu'à la condition de faire entrer dans l'Empire tous ses sujets : c'eût été la *grande Allemagne*, un empire allemand de 70 millions d'âmes, dont près de la moitié non allemande. Cette prétention effraya le Parlement et donna la majorité aux partisans de la *petite Allemagne*, qui, excluant l'Autriche du nouvel Empire, proposaient (ce qui devait se faire plus tard, et autrement) de mettre la couronne impériale sur la tête du roi de Prusse. Le 28 mars 1849, en effet, Frédéric-Guillaume IV fut élu « empereur des Allemands ». L'unité allemande était faite s'il acceptait... Il refusa. Il ne voulait tenir l'Empire que des princes ses pairs, et non de la Révolution — qu'il venait de vaincre chez lui, — « de la Révolution, disait-il, immonde bâtard du diable et de la nature humaine » (avril 1849).

1. Les destinées de ses chefs furent très diverses. Georgey, que les Hongrois ont toujours considéré comme un traître, fut amnistié peu après Vilagos. Batthiany fusillé. Kossuth fut, pendant quarante ans, le grand proscrit. Bem passa au service de la Turquie et mourut pacha à Alep. — Andrassy, après avoir été pendu en effigie, devait être le premier ministre de la monarchie austro-hongroise, en 1867.

Fin du Parlement de Francfort (1849). — Ainsi l'édifice s'écroulait au moment où on en posait le faîte. L'Autriche et la Prusse rappelèrent leurs députés de Francfort. Il n'y resta plus que 105 députés qui, appartenant presque tous à l'Allemagne du Sud, se transportèrent à Stuttgard, d'où le roi de Wurtemberg ne tarda pas à les chasser (juin). Errante et décimée, la représentation du peuple allemand ne tarda pas à se dissiper, à s'évanouir, après quelques bagarres sanglantes, à Dresde, dans les provinces rhénanes et le pays badois.

Projets de la Prusse : reculade d'Olmutz (1850). — Cette lamentable histoire eut son épilogue qui ne manque pas de saveur. Le roi de Prusse, timoré et astucieux tout ensemble, qui venait de mettre en pièces le projet d'unité allemande, pensa que les morceaux pouvaient en être bons. S'appuyant sur quelques membres de l'ancien Parlement, qui, réunis à Gotha, continuaient à mettre en lui toutes leurs espérances, il travailla à former une confédération restreinte, une *Union* des petits Etats sous l'hégémonie prussienne. Mais on était en 1850. L'Autriche, qui alors triomphait partout, se hâta de réinstaller à Francfort l'ancienne Diète. Puis elle détacha adroitement du projet d'union les Etats les plus considérables : Bavière, Wurtemberg, Hanovre. Enfin, à propos d'un soulèvement qui venait d'éclater dans la Hesse, Schwartzemberg somma avec hauteur la Prusse de renoncer à ses desseins et de dissoudre le modeste Parlement qu'elle venait de convoquer à Erfurt. La Prusse résista, hésita, arma... et finalement se soumit, surtout devant une menace d'intervention du tsar Nicolas ; elle subit, à la conférence d'Olmutz (novembre 1850), toutes les exigences de Schwartzemberg.

Fin de la Révolution. — L'Allemagne retombait lourdement affaissée sur elle-même ; « la *vieille Dame*, comme on appelait la Diète, rouvrit son salon où furent échangées de nouveau les niaiseries solennelles » (LAVISSE) ; la Prusse, humiliée, ulcérée de la *reculade d'Olmutz ;* l'Autriche, triomphante, mais entourée de haines qui ne désarmaient pas, en Italie, en Hongrie ; tel fut le résultat de ces

trois années, qui furent comme le cauchemar du peuple allemand. Tout ne fut pas vain, cependant, dans cet effort. L'œuvre que le peuple et les partis n'ont pu mener à bonne fin, une dynastie, un homme d'Etat, des soldats, vont la reprendre et la consommer. En Allemagne comme en Italie, la Révolution a été l'avant-dernière étape de l'unité.

Guillaume Ier. — En 1858, le roi Frédéric-Guillaume IV était devenu fou; son frère, le prince Guillaume, prit la régence. Il devint roi, le 1er janvier 1861. Le drame de l'unité allemande, qui commence à cette date, compte, comme celui de l'unité italienne, trois acteurs principaux: le souverain, l'homme d'Etat, le soldat.

Guillaume Ier était né en 1797. Il avait déjà vécu, avant de monter sur le trône, une longue existence de revers et de triomphes, d'espérances et de déceptions, comme la Prusse elle-même. Deux souvenirs surtout lui inspirèrent les sentiments de toute sa vie : en 1806, il avait fui avec sa mère au moment où les vainqueurs d'Iéna entraient à Berlin; en 1848, le 18 mars, il avait dû s'éloigner en toute hâte, au moment où l'insurrection victorieuse infligeait à son frère une cruelle humiliation. Il se donna pour tâche de mettre le pays et la couronne à l'abri de l'invasion et de la Révolution. L'armée étant, à ses yeux, le seul instrument de salut, il fut soldat passionnément. Chef du parti militaire prussien, hostile à toute idée libérale, il donna tout son temps et toute son âme au perfectionnement de l'armement, au développement de la discipline, aux revues, aux manœuvres; toujours sanglé dans son uniforme, ce successeur du roi-sergent fut vraiment le roi-colonel. Il considéra la royauté comme une consigne imposée par Dieu, et dont la mort seule pouvait le relever. A la foi religieuse et à l'espèce d'exaltation mystique qui le soutenaient dans son métier de roi, il joignait des mœurs simples, une conduite exemplaire; conscience rigide, intelligence étroite, il portait dans la politique une droiture et une modération relatives; mais ses scrupules ne l'empêchèrent pas de suivre les audacieux et de laisser faire les hommes sans scrupules. Avec sa conception forte et bornée du devoir, « l'inimitable grand-

père » de Guillaume II fut le type accompli du *roi de Prusse*.

Bismarck. — Le comte Otto de Bismarck, né à Schœnhausen en 1815, eut une jeunesse tapageuse et brutale, où se révélait déjà tout ce qu'il y avait en lui de force exubérante et de besoin d'action. A l'Université de Gœttingue, étudiant médiocre, il se signala par ses exploits de brasserie, ses vingt-trois duels ; revenu dans le domaine paternel, il y mène l'existence d'un hobereau endiablé, avec grandes beuveries, exploits de casse-cou, chutes de cheval ; il a une tête de bouledogue, un corps de fer, une taille de géant ; il se plaît à tout ce qui est violent.

C'est encore la violence et la brutalité qu'il apporte dans la vie politique, où il entre après son mariage, en 1847. Député au Landtag, il provoque ses adversaires, menace de les assommer, ne parle que de « mitrailler la populace », de mettre le gibet à l'ordre du jour. On comprend avec quelle colère il assiste à la courte expérience libérale de 1848. Dès ce moment, il professe que « ce n'est pas avec des paroles, mais par le fer et par le feu qu'on guérit les maux des Etats ».

Quand la vieille Diète est rétablie en 1850, il est un des représentants de la Prusse accrédités auprès d'elle. C'est le commencement de sa carrière de diplomate : il y montre le même tempérament ; il s'y signale par l'audace de ses propos sur le « bric-à-brac » de la Confédération et ses facéties insolentes[1]. L'homme se forme cependant : il a des desseins, il en prépare l'exécution par une observation attentive et aiguë de tout ce qui l'entoure : « les autres étudient, raisonnent ; lui voit et décide... » Cette faculté redoutable, il la développe dans ses diverses missions diplomatiques de 1852 à 1861. Il voit tout, l'Autriche divisée et affaiblie, la Russie « qui se recueille », la politique française en proie aux rêveries et aux chimères. A Compiègne (où il vint à pro-

1. Le représentant de l'Autriche, président de la Diète, fumait seul pendant les séances. Un jour Bismarck, prenant un gros cigare, alla lui demander du feu. Tous les représentants des petits Etats avisèrent leurs Cours de cet événement, pour savoir s'ils devaient fumer aussi.

pos de l'affaire de Neufchâtel, 1857), il plut fort, car il savait plaire et amuser : « un drôle de corps, disait-on » ; avec cela, pour le servir dans ses luttes parlementaires, une verve puissante, une éloquence originale dans sa familiarité saisissante, souvent même une franchise hardie pour tromper ceux qui ne croient qu'à la rouerie.

En somme, nul homme, en ce siècle, n'a, au même degré que lui, incarné la *force*. On lui a prêté la maxime : « la force prime le droit », qui semble bien avoir réglé sa conduite. Il l'a démentie : pour les politiques de cette sorte, le droit et la force, c'est tout un.



De Moltke.

De Moltke. — Il fallait quelqu'un pour retremper l'instrument que le roi passait sa vie à polir et que Bismarck se préparait à employer. Ce fut de Moltke ; guerre nouvelle, général nouveau. Guerre scientifique où le soldat n'est plus qu'une molécule d'un corps dur, où l'élan individuel est remplacé par la plus rigoureuse des disciplines, où rien n'est laissé à l'imprévu, où la victoire se dégage du calcul des forces et des mouvements, comme la solution d'un problème ; emploi des instruments nouveaux, chemins de fer, télégraphes, pour assurer la mobilisation, la concentration, l'approvisionnement ; application des lois implacables de la guerre aux pays occupés, lourdes contributions pour les ruiner, exécutions pour les terroriser, avec une barbarie méthodique et rationnelle. Cette guerre sans éclat, sans joie, sans panache, se personnifie dans ce capitaine laborieux et silencieux, au visage glabre, à la face ridée, un cerveau, un système, une abstraction[1].

1. Le ministre de la Guerre, de Roon, fut, comme organisateur, son précieux auxiliaire.

L'armée prussienne. — La crise constitutionnelle. — Le règne de Guillaume Ier débuta par un violent conflit entre la royauté et la Chambre des députés, au sujet de la transformation de l'armée [1]. Comme tout bon roi de Prusse, Guillaume prétendait exercer en matière militaire un pouvoir sans contrôle ; mais la Chambre, peu favorable à son projet de réforme, ne voulut voter qu'un crédit provisoire avec lequel le roi forma des règlements définitifs. Il hésitait cependant à rompre avec la majorité parlementaire. Ses conseillers militaires l'emportèrent (de Moltke, de Roon, Manteuffel) et le décidèrent à appeler au pouvoir un ministre de combat, le comte de Bismarck [2] (1862). La bataille commença aussitôt. Elle fut des plus violentes.

Deux fois la Chambre des députés fut dissoute ; deux fois le pays renvoya une majorité progressiste avec un programme libéral de plus en plus net. La question se posait entre les droits de la couronne et ceux de la nation. La Chambre des députés refusant de voter le budget, Bismarck le fit voter par la Chambre des seigneurs. Il avouait que le procédé était inconstitutionnel ; mais, disait-il, « celui qui a la force va de l'avant dans son sens ». Il subit de terribles assauts à la tribune. Pour mater l'opinion, il introduisit en Prusse contre les journaux les mesures arbitraires (avertissements, suppressions administratives), auxquelles le Gouvernement français venait de renoncer. Les forces de l'Etat prussien semblaient paralysées par cette crise de

1. Depuis l'élan patriotique de 1815, l'esprit et l'organisation militaires s'étaient fort affaiblis en Prusse. Bien que la population eût augmenté d'un tiers, on levait toujours le même contingent ; on multipliait les exemptions ; le service de trois ans était en fait réduit à deux ans. La landwehr, mal commandée et sans cohésion, prenait de plus en plus la place de l'armée active. Le roi et ses conseillers voulurent remettre en vigueur les principes auxquels la Prusse avait dû son salut et même faire quelque chose de plus, « non plus seulement une armée nationale, mais une nation militaire » (Cherbuliez). Pour cela, on incorporerait toute la classe, on prolongerait de deux ans la réserve, on obtiendrait ainsi, sans faire appel à la landwehr, 400.000 hommes de première ligne.

2. Il était alors ambassadeur en France et se trouvait à Biarritz. En passant par Avignon, il cueillit une branche d'olivier et il l'offrit aux membres de la Commission militaire du Landtag, dès sa première entrevue. Entre ses mains, ce symbole de paix était une aimable ironie.

trois ans (1861-1864), lorsque Bismarck s'engagea dans l'affaire des Duchés.

La question des Duchés (1863). — La question des Duchés danois est d'une obscurité fameuse, et, pour ainsi dire, classique. « Trois personnes seulement l'ont bien connue, disait lord Palmerston : le prince Albert, qui est mort ; un diplomate danois, qui est devenu fou ; et moi... mais je l'ai oubliée. » C'est en effet un inextricable enchevêtrement de droits anciens et de droits nouveaux, de revendications nationales, de règlements diplomatiques, de successions litigieuses et de controverses constitutionnelles. Ces duchés, en négligeant le Lauenbourg, petit territoire sans importance au sud de l'Elbe, étaient le Holstein et le Schleswig ; le premier était de population toute allemande ; il faisait partie de la Confédération germanique, et ses sympathies allaient à l'Allemagne ; le second, allemand au sud, danois au nord, était partagé entre les deux influences. Tout les séparait ; mais les traités avaient déclaré leur union perpétuelle et indissoluble ; et, par une dernière contradiction, ils appartenaient à la dynastie danoise, sans pouvoir être incorporés au royaume du Danemarck.

La question avait déjà troublé l'Europe en 1848. La population allemande des duchés avait réclamé, les armes à la main, son annexion à l'Allemagne ; mais l'éphémère Parlement de Francfort ne put les soutenir longtemps. La cause nationale et libérale fut vaincue là comme ailleurs (1848-1850) ; en 1852, les grandes puissances intervinrent, et, par la Conférence de Londres, elles rétablirent le *statu quo*. Elles décidèrent en outre qu'à la mort du roi Frédéric VII, qui n'avait pas d'enfants, les duchés appartiendraient à son parent et successeur, Christian de Glucksbourg ; un prétendant qui représentait les droits d'une autre branche, Frédéric d'Augustembourg dut faire sa renonciation, moyennant indemnité.

Mais Glucksbourg, à peine devenu roi, sous le nom de Christian IX (1863), commit l'imprudence de toucher au fragile édifice bâti par la Conférence de Londres ; il mit

le Schleswig sous le régime de la constitution qu'il venait d'octroyer au Danemarck. Aussitôt protestation d'Augustembourg, réclamations des Allemands des duchés, intervention de la Confédération germanique. Toute l'affaire est remise en cause au milieu d'une vive agitation du sentiment national... Puis brusque coup de théâtre : la Prusse entre en scène, et l'Autriche à sa suite. Les forces prussiennes et autrichiennes combinées envahissent les duchés (1864).

La guerre danoise (1864). — Cette guerre des Duchés fut, pour la Prusse, l'épreuve de l'armée nouvelle et le coup d'essai de la nouvelle politique. Bismarck y révéla sa clairvoyance et son audace. La Confédération germanique se préparait à intervenir; devant cette intervention, qui eût donné à la lutte un caractère national et révolutionnaire, l'Autriche hésitait; il l'entraîna bon gré mal gré dans cette aventure, dont elle ne voulait pas laisser le profit à sa rivale. Les puissances signataires du traité de 1852 auraient dû défendre leur œuvre. Il savait qu'elles ne le feraient pas, dans l'état de trouble où la politique française avait jeté l'Europe, et vu les mauvaises dispositions réciproques de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Le Danemarck, isolé, était à la merci de ses ennemis. Il résista bravement. Dans la campagne du printemps, les Austro-Prussiens passèrent l'Eider, forcèrent les lignes du Danewerk, enlevèrent non sans peine Flensborg, Duppel, Frédéricia. Puis, après un armistice, pendant lequel se produisirent de vaines tentatives de médiations, ils franchirent un bras de mer et occupèrent l'île d'Alsen. Réduit aux îles de Fionie et de Seeland, menacé d'une marche sur Copenhague, le brave petit peuple danois céda à la force, et, par le traité de Vienne (1864, octobre), abandonna aux vainqueurs le Holstein et le Sleswig; inutile d'ajouter qu'Augustembourg fut fort mal reçu, quand il revendiqua ses droits.

Convention de Gastein (1865). — Par un coup plus hardi encore, Bismarck fit jaillir, en quelque sorte, de la guerre des Duchés, la guerre contre l'Autriche. Cette

guerre, plus encore que la précédente, Bismarck la voulut et la rendit nécessaire. « Ce fut, a dit de Moltke, un conflit reconnu nécessaire, longtemps prémédité et lentement préparé... Il ne s'agissait pas de conquérir des territoires, mais de la domination de l'Allemagne. » La correspondance de l'homme d'Etat prussien montre que, dès le début de sa carrière politique, sa grande crainte était de voir la Prusse s'inféoder de nouveau à la maison de Habsbourg. Il fallait que celle-ci fût mise hors de l'Allemagne, pour que l'Allemagne fût. Le roi Guillaume était moins résolu que son ministre. Ce fut lui qui voulut régler à l'amiable le partage des duchés avec l'Autriche, par la convention de Gastein (août 1865). Mais Bismarck fit en sorte que ce partage laissât la Cour de Vienne mécontente, inquiète et compromise. Le Lauenbourg était laissé à la Prusse moyennant une indemnité. Les Prussiens devaient « administrer » le Schleswig; les Autrichiens, le Holstein, où leurs forces seraient isolées, à la merci d'un coup de main.

Rupture avec l'Autriche (1866). — Six mois ne s'étaient pas écoulés que Bismarck cherchait querelle à l'Autriche au sujet de l' « administration » du Holstein par le comte de Gablenz, dont les actes, affirmait-il, « menaçaient les principes monarchiques, l'ordre public, l'union des deux puissances ». L'empereur ayant répondu qu'il n'avait pas de comptes à rendre, il sentit qu'il tenait sa guerre; déjà il la préparait; on a vu comment d'un seul coup, à Biarritz, il s'assura une neutralité nécessaire, celle de la France, une alliance utile, celle de l'Italie[1]. Il ne lui restait plus qu'à provoquer la rupture. Le débat avait été porté par la Cour de Vienne devant la Diète; les petits Etats allemands auraient bien voulu connaître le vainqueur du lendemain pour lui donner raison la veille : ils jugèrent que l'Autriche était la plus forte ; ils se prononcèrent pour elle, et votèrent, par neuf voix contre six, la mobilisation de l'armée fédérale (16 juin 1866). A cela Bismarck fit deux réponses : il fit occuper le Holstein; il déclara que la Prusse

1. Voir le chapitre XXIII.

se retirait de la Confédération, qu'elle ne reconnaissait plus les pouvoirs de la Diète, qu'elle en appelait à l'Allemagne libre, représentée par un Parlement élu.

Les libéraux allemands ne mordirent pas à cet appât un peu grossier. Bismarck ne réussit pas à donner à la lutte qu'il engageait un caractère national. Bien plus, il rencontra en Prusse même une vive résistance. Ce fut au milieu de démonstrations menaçantes et de manifestations hostiles que se firent la mobilisation et le départ de l'armée. Le roi, résigné et anxieux, subissait l'impérieuse volonté du ministre qui avait mené les choses à ce point, et qui jouait, sur ce coup hasardeux, sa fortune en même temps que celle de son pays [1].

La guerre avec l'Autriche (1866). — La guerre de 1866 eut trois théâtres, la Bohême, l'Allemagne occidentale, la Vénétie; mais ce fut en Bohême que tout se décida. Les Prussiens y pénétrèrent en trois armées : Herwart de Bittenfeld par le cours de l'Elbe, Frédéric-Charles, le *Prince rouge*, neveu du roi, par la Lusace, le prince royal, après un assez long détour en Silésie, par les défilés des monts des Géants. Leurs opérations ne furent pas irréprochables : leurs forces convergeaient par des lignes trop éloignées; un adversaire résolu eût pu les écraser séparément. Mais Benedeck ne fut pas cet adversaire. Il disposait d'une belle armée de 250.000 hommes, où la cavalerie et l'artillerie étaient de premier ordre; son infanterie seule était inférieure à celle des Prussiens, qui avaient adopté le fameux fusil à aiguille et qui étaient rompus aux manœuvres sur tous les terrains. Benedeck était timide, hésitant; il suivait docilement, mais sans confiance, les plans élaborés à Vienne. Après avoir songé à marcher sur Berlin, il se laissa rabattre sur le haut Elbe par la marche convergente des trois armées ennemies. Découragé par quelques défaites de détail (fin juin), il suppliait l'empereur, le 1er juillet, « de conclure la paix à tout prix, pour éviter une

1. On raconte que, sur le champ de bataille de Sadowa, en attendant avec angoisse l'arrivée du prince royal, il pressait dans sa poche un pistolet, sa ressource suprême en cas de défaite.

catastrophe ». Le 3, il livra par ordre une grande bataille : ce fut Sadowa.

Sadowa (3 juillet 1866). — Les Autrichiens occupaient une belle position entre l'Elbe et la Bistritz, sur les hauteurs de Chlum et de Lipa. Ils avaient en face d'eux d'abord l'armée de l'Elbe et celle du prince Frédéric-Charles. Assaillis sur leur front et sur leur flanc gauche, ils résistaient avec cette solidité dans la défensive qui était leur qualité propre. Une offensive hardie, vers dix heures du matin, leur aurait peut-être donné la victoire. Benedeck ne sut pas s'y décider. A deux heures, le canon retentit sur sa droite : le prince royal de Prusse était enfin arrivé. Attaqués de tous côtés, presque enveloppés, les Autrichiens abandonnèrent leur position. La retraite prit bien vite les proportions d'une déroute. Ils avaient perdu quarante mille hommes, morts, blessés ou prisonniers. Le vainqueur se lança à leur poursuite et atteignit bientôt Lundenbourg, où il leur coupait la route de Vienne. Il était à vingt-cinq lieues de la capitale : un armistice fut signé (25 juin).

Autres opérations. — Dans l'Allemagne occidentale, le succès fut plus facile et tout aussi complet. Les troupes hanovriennes capitulèrent après une honorable résistance, à Langensalza (29 juin). Les forces des Etats du Sud furent dispersées sur le Mein par Manteuffel (juillet), qui occupa Francfort et traita la ville avec une extrême rigueur.

Les Italiens étaient moins heureux que leurs alliés. Leurs défaites sur terre à Custozza (24 juin), sur mer à Lissa (14 juillet), encadrent la victoire de Sadowa. Mais Sadowa couvrait tout, décidait de tout. Cette journée causa en Europe une immense émotion : tout le monde sentit qu'elle ouvrait une ère militaire et politique nouvelle.

La paix de Prague (1866). — La politique d'ailleurs acheva merveilleusement l'œuvre de la guerre. Pendant le mois qui sépara les préliminaires de Nikolsbourg et la paix de Prague (26 juillet-23 août 1866), Bismarck donna toute sa mesure : modérer son roi qui élevait maintenant, à l'égard des vaincus, des exigences imprudentes, gagner les Etats allemands déjà terrorisés et

poser les fondements d'une Allemagne nouvelle, s'assurer la neutralité de la Russie, achever de jeter la confusion dans la politique française par des promesses et des refus, telle fut la tâche qu'il mena à bien avec une infinie variété de moyens et une infatigable ardeur. Deux questions étaient à régler, et il les régla séparément : la paix avec l'Autriche, l'organisation de l'Allemagne, — les intérêts de l'Italie ayant été satisfaits, d'autre part, par son arrangement entre l'Autriche, Napoléon III et Victor-Emmanuel.



Bismarck.

A l'égard de l'Autriche, il montra dans la conclusion de la paix de Prague, une modération fort habile. Elle fut mise hors de l'Allemagne, sans rien perdre de son territoire. On lui rendait ainsi la résignation plus facile, on énervait chez elle l'idée de la revanche. Bismarck savait d'ailleurs avec quels embarras intérieurs elle allait être aux prises.

Réorganisation de l'Allemagne. — Confédération du Nord. — L'Autriche, reconnaissant « la dissolution de la Confédération germanique », laissait ainsi le terrain libre à sa rivale. Au regard de l'Allemagne, qui lui était livrée, la politique prussienne eut deux faces, très âpre d'une part, prudente et presque discrète de l'autre. La Prusse annexa ce qui était à sa convenance, ce qu'elle considérait comme nécessaire à sa puissance, le Hanovre, la Hesse-Cassel, le Nassau, la ville libre de Francfort. Elle le fit rudement, sans aucun souci des droits des souverains ou de la volonté des populations, en vertu de ce que le pieux Guillaume appelait un « décret de Dieu », et Bismarck « le droit à l'existence ».

Pour le reste, deux parts furent faites. Les Etats situés au nord du Mein entrèrent dans une Confédération (*Bund*) qui fut placé sous l'hégémonie de la Prusse, et sous la présidence de son roi, avec une Constitution fédérale qui deviendra la Constitution impériale. — Les Etats du Sud, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, la partie de la Hesse-Darmstadt située au sud du Mein, conclurent simplement avec la Prusse des traités d'alliance offensive et défensive, traités secrets qu'un peu plus tard (1867) Bismarck se chargea lui-même de divulguer.

Ainsi le puissant homme d'Etat avait créé une sorte de *Zollverein* politique provisoire. Ce n'étaient pas là, comme le croyait ou du moins le disait Rouher, « trois tronçons » à jamais séparés, mais trois groupes, Prusse, Confédération du Nord, Etats du Sud, dont la réelle cohésion créait à l'Europe, à la France en particulier, une situation nouvelle et périlleuse. C'était, dès 1866, incomplet encore et habilement déguisé, l'Empire de 1871.

La Prusse et la France. — Cet Empire allait se faire. La guerre contre la France fut le troisième acte de l'unité allemande. Bismarck la jugea nécessaire pour créer en Allemagne un courant national, une union morale, l'âme d'un peuple dont la conquête avait formé le corps. Ici l'histoire de la Prusse et de l'Allemagne devient un chapitre de notre propre histoire, depuis les promesses fallacieuses de Bismarck et les négociations de 1866, en passant par les provocations de l'affaire du Luxembourg, jusqu'au piège de la candidature de Hohenzollern, où la politique française se prit si follement. On l'a étudiée ailleurs[1]; il nous reste à en dire le dénouement.

L'Empire allemand (1871). — Le siège de Paris touchait à sa fin. L'Allemagne avait pris, dans des victoires sans précédent, conscience d'elle-même. La Prusse jugea que le moment était venu d'achever son œuvre. Ce fut encore Bismarck qui triompha des hésitations du roi, des scrupules libéraux du prince royal, des inquiétudes des

1. Chapitre XXIII.

souverains allemands, de ceux du Sud surtout. De Versailles, il dicta au roi de Bavière, Louis II, la lettre par laquelle celui-ci prenait l'initiative du rétablissement de l'Empire. Une délégation des princes vint au quartier général offrir la couronne impériale au roi de Prusse. Frédéric-Guillaume IV avait refusé, en 1849, de la recevoir des mains de la Révolution, déclarant qu'il ne pouvait la tenir que de ses pairs. Le vœu du « roi romantique » se trouva réalisé par la politique réaliste à laquelle Guillaume Ier prêtait son nom et abandonnait sa destinée. La cérémonie du couronnement fut célébrée dans le palais de Louis XIV (18 janvier 1871), au moment même où les Parisiens tentaient un suprême et inutile effort. Le lieu et les circonstances donnaient à cet événement une étrange solennité. Le succès justifiait, dépassait toutes les prévisions; il justifiait la politique *ferro et igne* de l'homme d'Etat prussien, aux yeux du peuple allemand, s'il ne réussissait pas à la légitimer devant l'histoire.

Quelques libéraux espéraient encore qu'on pourrait, à cette occasion, refondre la Constitution de 1866 et lui donner un caractère sincèrement parlementaire. Leur illusion fut courte : il n'y eut de changé que le titre, le *Bund* devint le *Reich*, la Confédération transformée en Empire s'accroissait des Etats du sud, et d'une « terre d'Empire », l'Alsace-Lorraine, placée sous un régime spécial, — car il fallut mettre sous une étroite tutelle ces nouveaux « frères allemands ».

Sa Constitution. — L'Empire fut donc en apparence une fédération ; mais les vingt-six Etats qui composaient cette fédération gardaient bien peu de choses de leur autonomie: les cultes, l'enseignement, la justice, les travaux publics. Toutes les attributions essentielles, toutes les forces de la nation, le droit de paix et de guerre, l'armée, la marine, les tarifs, les chemins de fer, les postes et télégraphes, le droit pénal, étaient remises au Gouvernement impérial. Pour pourvoir à ces nécessités, il y avait un budget impérial alimenté par les douanes, les impôts indirets, et, au besoin, par des contributions proportionnelles. Par exception, la Bavière et le Wur-

temberg gardaient leur autonomie militaire en temps de paix, et la Bavière seule, l'administration de ses postes et télégraphes.

Comment était organisé ce Gouvernement impérial si envahissant? A sa tête se trouvait un empereur, qui était héréditairement le roi de Prusse. Il avait seul autorité sur les relations extérieures, sur la marine, sur l'armée dont il était le chef. Il était assisté du chancelier d'Empire, son instrument ou son maître, suivant les temps. Point de ministère parlementaire; les services d'Empire étaient dirigés par des Commissions permanentes formées dans le *Bundesrath*.

Le Bundesrath était à la fois une Chambre haute et une Diète, où les princes étaient représentés par des délégués qu'ils nommaient. Le chancelier y avait la présidence, et la Prusse la haute main, y comptant à elle seule 17 délégués sur 58, dont un grand nombre — ceux des petits Etats — était à sa discrétion.

Le seul élément représentatif dans cette constitution était le *Reichstag*, dont les membres étaient élus par le suffrage universel au prorata de la population. Ce fut une grande hardiesse de la part de Bismarck que cette introduction du suffrage universel dès 1866 dans la vie politique de l'Allemagne. Mais il fallait, à ce moment, entraîner l'adhésion de l'Allemagne incertaine. Puis il pensa sans doute qu'il allait au devant des événements qui compromettraient plus tard son œuvre et crut qu'il ferait ainsi l'économie d'une révolution. Enfin, c'était pour lui un moyen de tenir en échec les velléités particularistes qui pourraient se manifester encore d'écraser sous la loi du nombre les individualismes politiques et indociles. — La Constitution, d'ailleurs, s'ingéniait à rendre impuissante cette représentation nationale. Le *Reichstag* avait, sans doute, l'initiative législative, le vote des lois, celui du budget et le droit d'interpellation, mais il était convoqué et dissous à la volonté de l'empereur; les lois n'entraient en vigueur qu'après avoir été ratifiées par le *Bundesrath* et promulguées par le souverain. Le budget de la guerre, celui de la marine plus tard, ne devaient être

discutés qu'à de longs intervalles (sept ans aujourd'hui). Comme le fédéralisme, le parlementarisme de l'Empire n'était guère qu'une apparence.

Conclusion. — C'est ainsi que l'unité de l'Allemagne a été mise sous la garde de l'hégémonie prussienne. Cette constitution est assurément une œuvre ingénieuse et subtile. Le Gouvernement se compose d'une dynastie prussienne, d'un Conseil fédéral qui représente les Etats, d'une Assemblée élue qui représente les populations. « On a fait ainsi une part à chacune des trois forces qui s'étaient disputé la direction de l'Allemagne, le roi de Prusse, les princes souverains, le Parlement élu » (SEIGNOBOS). Deux de ces forces, on l'a vu, en se faisant contrepoids, se neutralisaient au profit de la troisième. Il y a dans cet équilibre même quelque chose de factice et de mensonger. « Les souverains conservent leur autonomie; mais leurs prérogatives n'ont d'autre garantie que la Constitution, et il suffit d'une loi pour la changer. Le Gouvernement repose sur le suffrage universel; mais le Parlement n'a, en réalité, qu'une autorité consultative, et tous les droits sont entre les mains de l'empereur. C'est une démocratie sans garantie, une fédération sans loyauté. L'Allemagne, depuis longtemps éprise d'unité et de grandeur, et impuissante à remplir elle-même sa destinée, acceptait sans protestation, sinon peut-être sans tristesse. » (E. DENIS.)

On eût pu rêver en effet une autre Allemagne que celle qui, commencée par l'*idée*, s'est achevée par la *force*.

SUJETS A TRAITER

Le mouvement intellectuel en Allemagne; ses diverses phases; son influence sur la formation de l'unité.

L'œuvre de la Révolution et de l'Empire en Allemagne.

L'Allemagne sous Metternich : rôle de l'Autriche et de la Prusse à cette époque.

L'œuvre de Bismarck jusqu'en 1871.

CHAPITRE XXVIII

LA QUESTION D'ORIENT AU XIXe SIÈCLE, DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE OTTOMAN

I. **La question d'Orient.** — Définition : l'Orient européen, asiatique, africain. — La conquête turque. — Décadence de l'Empire ottoman : ses ennemis. — Les solutions. — Les intérêts des grandes puissances européennes. — Les crises de l'Empire ottoman au XIXe siècle. — Napoléon et la question d'Orient.

II. **L'affranchissement de la Grèce (1821-1829).** — La Grèce, son passé. — Premiers soulèvements (1821). — Ibrahim-Bey en Morée. — Missolonghi. — L'intervention de l'Europe : Navarin (1827); traité d'Andrinople (1829).

III. **Le conflit turco-égyptien.** — Deux réformateurs : Mahmoud, Méhémet-Ali. — Premier conflit (1832-1833) et traité d'Unkiar-Skelessi. — Deuxième conflit (1839-1841). — La France et l'Angleterre. — Convention des Détroits.

IV. **La guerre de Crimée.** — Le Tanzimat, agitation en Turquie. — Causes de la guerre. — Alliance franco-anglaise. — Siège de Sébastopol (1854-1855). — Congrès de Paris (1856). —

V. **La guerre des Balkans.** — Violations successives du traité de Paris. — Révolutions et massacres en Turquie (1876). — La guerre turco-russe, sur le Danube, en Arménie (1877). — Les Russes et les Anglais devant Constantinople (1878). — Préliminaires de San-Stefano : la Bulgarie. — Congrès de Berlin (1878).

La question d'Orient. — Au point de vue historique et au point de vue géographique, ce terme est un de ceux qui ont le sens le plus large et le plus complexe. On peut dire, en effet, que c'est la question essentielle de l'ancien continent, que les destinées de l'Europe, de l'Afrique, de

---

Ouvrages a consulter : Driault, *La question d'Orient*. — Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat*. — C. Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée*. — Jalliffier et Buchner, *Cartes et croquis* (xliv-xlvii et lxxii).

l'Asie y sont engagées, que son champ d'action s'étend des plaines russes et hongroises à la région du Haut-Nil et aux défilés de l'Asie centrale. D'autre part, il serait facile de prouver qu'il y a toujours eu une question d'Orient, c'est-à-dire un conflit entre le monde asiatique et le monde européen, qui fut le plus souvent une lutte entre la barbarie et la civilisation. Les armées de Xerxès, arrêtées par l'héroïsme des petites cités grecques, les conquêtes d'Alexandre et l'expansion du génie hellénique ; les hordes de Goths, de Huns, d'Avares, d'Arabes, se ruant sur l'Empire romain affaibli et sur Byzance, le retour offensif de l'Occident, c'est-à-dire de la chrétienté, dans les Croisades, l'établissement victorieux des Turcs dans la citadelle démantelée de l'Europe, Constantinople, sont les épisodes principaux de cet éternel combat et en marquent les alternatives régulières. L'islamisme va-t-il reculer à son tour? Assistons-nous à une Croisade moderne dans laquelle les ambitions nationales et les intérêts économiques auront pris la place de la foi religieuse du moyen âge?

L'Orient (Europe). — C'est là la question d'Orient à travers les âges. Mais, pour préciser l'acception qu'elle a reçue dans la langue politique du XIXe siècle, c'est le mot d'*Orient* lui-même qu'il faut définir. L'Orient, c'est l'ensemble des pays très vastes et des peuples très divers sur lesquels s'est exercée en fait ou en droit, en apparence ou en réalité, au point de vue administratif ou au point de vue religieux, l'autorité du sultan commandeur des croyants. Une brève analyse peut montrer le grand rôle de ces pays dans l'histoire et, par suite, la gravité des luttes dont ils sont l'objet.

C'est d'abord la péninsule des Balkans avec son attache au continent européen, la vallée du bas Danube, avec son prolongement, la péninsule hellénique, avec sa mer de l'Archipel dont l'histoire est aussi vieille que celle de la civilisation, avec sa région des Détroits, qui a vu passer tant de conquérants et subi tant d'assauts. Voilà pour l'Europe

L'Orient (Asie). — En Asie, c'est la large et massive presqu'île d'Anatolie, aux vastes plateaux bordés de mon-

tagnes, aux côtes finement dentelées, que les Grecs et les Perses se disputèrent sans fin ; en arrière, le massif imposant de l'Arménie, versant les grands fleuves, commandant les grandes voies, habité par une race subtile et tenace, partagé aujourd'hui entre les dominations russe, persane, ottomane. Au pied se déroule la double vallée du Tigre et de l'Euphrate, où est née l'une des plus antiques civilisations du monde, celle des Chaldéo-Assyriens, où l'islamisme a fondé son plus brillant kalifat. Un désert, avec des oasis comme Damas, relie cette voie de l'extrême Orient à la Syrie, à ces plateaux de Judée d'où sortirent le Décalogue et l'Evangile, à la côte phénicienne, où naquirent le grand commerce et l'industrie. Plus isolée, l'Arabie, berceau d'une religion de conquérants, qui a subjugué en un siècle les peuples de l'Himalaya aux Pyrénées.

L'Orient (Afrique). — L'Afrique enfin se rattache à cet Orient par l'Egypte, l'Egypte des Rhamsès, des Ptolémées, des kalifes, de Bonaparte, par ses dépendances niliques dont le mystère n'a pu décourager les convoitises, par la Tripolitaine, lointain et misérable débris, convoité lui aussi, de l'empire maritime des Turcs.

Il suffit de nommer Constantinople, Belgrade, Athènes, Salonique ; Troie, Smyrne, Ctésiphon et Bagdad ; Jérusalem, Tyr, Saint-Jean-d'Acre, Beirouth ; Alexandrie, le Caire, Suez, Khartoum, pour apprécier le rôle que l'Orient a joué, et celui qui lui est réservé. Jamais, peut-être, il n'y eut pareil héritage.

La conquête turque. — Or c'est un héritage à prévoir, et la succession est presque ouverte. Car la domination des Turcs sur ce vaste empire va s'affaiblissant chaque jour. La raison en est dans la nature même de cette race, admirablement douée pour la conquête, mais pour la conquête seulement. « Les Turcs, a-t-on dit, sont campés en Europe. » Au XVe siècle, ils ont subjugué, en même temps que l'Empire byzantin décrépit, les peuples et les Etats en formation dans la péninsule des Balkans. Ils ont traité tous ces vaincus avec la même brutalité, féroce d'abord, cupide ensuite. Leur Gouvernement ne fut qu'une longue occu-

pation militaire, une halte de conquérants, un perpétuel rançonnement.

Ils auraient pu peut-être exterminer, certainement assimiler. Ils n'achevèrent pas l'extermination, ils dédaignèrent l'assimilation. Ils ne firent rien pour convertir leurs nouveaux sujets; en gardant l'orgueil de leur religion supérieure, ils leur laissèrent leurs croyances et leur clergé; rien pour s'unir aux races asservies, qu'ils traitaient comme un vil troupeau; rien pour mettre en valeur leur riche domaine où ils vivaient du travail des vaincus. Leur incurie proverbiale, doublée de leur avidité, leur tolérance dédaigneuse, avec des accès intermittents de fanatisme, ont également préparé leur ruine.

La décadence; les ennemis. — Peu à peu, ils ont perdu leurs forces, au milieu de ces populations auxquelles ils étaient odieux. Leur Gouvernement s'est désorganisé; leurs sultans sont devenus des rois fainéants, avec des maires du palais éphémères; leur force militaire elle-même, quoique dans une moindre mesure, a dégénéré. Ils avaient joué un rôle brillant et fructueux dans les grandes querelles européennes du XVIe siècle. Au XVIIe, leur offensive s'arrête. Au XVIIIe, ils reculent, leurs frontières sont entamées. Au XIXe siècle, l'ennemi est chez eux.

L'ennemi, ce sont ces races, objets d'une barbare exploitation, ces troupeaux tondus et écorchés, ces peuples divers, Slaves, Bulgares, Roumains, Grecs, qui peu à peu ont repris conscience d'eux-mêmes par la religion, par la langue, par l'activité commerciale, parfois par le souvenir d'un passé glorieux.

L'ennemi, ce sont encore les puissances voisines, surtout l'Autriche et la Russie, cette dernière plus redoutable à cause des liens ethniques et religieux qui l'unissent à la plupart des opprimés. C'est sur cette communauté de croyances et de races qu'elle a fondé, dès Catherine II, sa politique orientale.

Donc nous allons voir à l'œuvre, au XIXe siècle, toutes ces forces destructives, au dedans et au dehors, les résurrections, les excitations, les désirs d'émancipation et les

appels à la rebellion. « L'homme malade » l'est chaque jour davantage ; son agonie rappelle celle de l'Empire byzantin, dans le lit duquel il est couché. Il faut prévoir sa mort, avoir une solution toute prête : c'est là toute la question d'Orient.

Les solutions. — Il y en a beaucoup, mais aucune qui soit de nature à prévaloir aisément ou qui ne risque de bouleverser l'Europe.

D'abord transformer cette occupation en véritable Gouvernement, commencer l'assimilation des vainqueurs et des vaincus... mais le Coran est entre eux. Et puis il est trop tard. La politique des réformes avec laquelle l'Europe a essayé de relever le Turc, et dont le Turc a berné l'Europe, paraît décidément une chimère. Ou bien, susbtituer à ce souverain condamné un autre souverain oriental et musulman, restaurer le kalifat du Caire en y englobant l'Empire ottoman... Cela ne pourrait se faire qu'avec l'accord de toute l'Europe. On verra ce que fut à cet égard le concert européen.

Alors, donner la péninsule des Balkans à l'un des peuples qui l'occupent, mais auquel? Ils sont à peu près égaux en force, étrangers les uns aux autres par la race et la religion, furieusement jaloux quand la nécessité ne les unit pas contre le Turc menaçant. Et le Turc est trop faible aujourd'hui pour être menaçant. Point d'unité à tirer de ces rivalités. Reste le partage de l'Europe ottomane, entre les puissances européennes. Mais de toutes les solutions c'est la plus formidable à cause des intérêts en présence.

Les intérêts des puissances européennes : Russie, Angleterre. — Deux de ces intérêts, les plus puissants, sont en opposition absolue.

La Russie rêve Constantinople. C'est l'issue nécessaire de son activité, la porte tant convoitée par cet empire qui n'a que des fenêtres, le moyen pour elle de commander les routes de l'Asie où sa domination s'étend chaque jour, et de devenir une grande puissance méditerranéenne. C'est aussi sa patrie religieuse, le berceau de sa civilisation, la Jérusalem de ses Croisades à elle ; lorsque ses tsars et ses

hommes d'Etat hésitent au seuil de cette voie, l'élan national les y entraîne.

L'Angleterre y a un intérêt négatif aussi puissant. La Russie, déjà établie presque aux portes de l'Inde, aurait, par Constantinople, les moyens d'en intercepter les grandes voies, celles d'Asie-Mineure et de Syrie. Elle envelopperait la Perse et achèverait la pénétration de l'Afghanistan. Les inquiétudes de l'Angleterre sont un peu calmées depuis qu'elle occupe l'Egypte; mais cette occupation elle-même pourrait être remise en question dans des conditions inquiétantes, si les Russes dominaient sur l'Archipel.

Intérêts des autres puissances. — L'Autriche n'a dans la question d'Orient que des intérêts *localisés*, mais très réels. Depuis que, sous l'impulsion de l'Allemagne, elle a repris sa marche vers l'est (*Drang nach Osten*), elle s'enfonce dans la Péninsule, elle vise Salonique. Elle est, de plus, en contact, sur le bas Danube, avec des peuples qu'elle voudrait soustraire à l'influence russe et qu'elle cherche à *contre-protéger*. La question slave, qui se pose pour elle un peu partout, se pose là aussi.

La France et l'Italie, celle-ci depuis peu de temps, ont aussi des intérêts, mais plus généraux ; puissances méditerranéennes, elles ne peuvent, au point de vue de leur force maritime ni de leur commerce, laisser se résoudre contre elles et sans elles une question telle que l'introduction de la Russie dans la grande mer européenne. De plus, la France a à sauvegarder ce qui lui reste de son vieux protectorat chrétien sur l'Empire ottoman.

Enfin l'Allemagne, née d'hier, étrangère à la Méditerranée, et, jusqu'à ces derniers temps, indifférente aux choses de l'Asie, mais mêlée par son importance à toutes les questions d'équilibre européen, a dans celle-ci des intérêts indirects, pour ainsi dire réflexes. Bismarck a pu dire dédaigneusement « que toute la question d'Orient ne valait pas les os d'un grenadier poméranien ». Mais c'est, pour la politique allemande, un moyen d'inquiéter, de troubler l'Europe, de créer des diversions, d'acheter ou de vendre une neutralité ou un concours, bref une source

inépuisable de combinaisons et un objet de négoce avantageux.

Les crises de l'Empire ottoman. — Tels sont les héritiers impatients, mais inquiets, qui protègent l'existence du malade en attendant l'occasion de l'achever à leur profit. Les crises cependant se multiplient et deviennent de jour en jour plus graves.

Ces crises, quatre fois au XIXe siècle, ont profondément agité l'Europe ; ce sont : la guerre de l'indépendance grecque (1821-1829), le conflit turco-égyptien (1832-1841), la guerre de Crimée (1854-1855), la guerre des Balkans (1876-1878). En les passant rapidement en revue, on remarquera : 1° que toutes les combinaisons politiques y ont tour à tour été essayées, que la Turquie a eu successivement toutes les grandes puissances pour alliées ou pour adversaires ; 2° que tous les traités qui ont terminé chacune de ces guerres ont eu pour principe l'intégrité de l'Empire ottoman, et, pour résultat, son démembrement; 3° que les tentatives de réformes faites dans l'intervalle de ces luttes n'ont servi qu'à prouver et à accroître l'impuissance de la Sublime-Porte.

Napoléon et la question d'Orient. — La Révolution et l'Empire, dont on retrouve l'action à l'origine de toutes les grandes questions du siècle, ont touché à celle-ci. Napoléon surtout y a porté, par intermittence, sa fantaisie puissante et capricieuse. Les interventions en Orient furent sans doute pour lui une diversion stratégique dans les luttes contre ses divers adversaires, et surtout un mouvement tournant contre la puissance anglaise. Mais il aimait aussi l'Orient pour lui-même, pour les antiques souvenirs et les formidables visions qu'il évoque, pour les masses d'hommes qu'on y peut remuer. Il y a ébauché, puis abandonné des conceptions contradictoires. En 1798, il rêve de ressusciter l'Egypte, puis d'en faire le centre d'un grand empire. En 1800, il s'allie au tsar Paul Ier et prépare le plan d'une marche parallèle des forces franco-russes sur l'Inde à travers la Turquie ruinée, la Perse soumise. En 1806, il revient à la diplomatie traditionnelle de la France, l'alliance avec

la Porte pour tenir en échec ou prendre à revers la Russie. Puis brusquement, sur le radeau de Tilsitt, en 1807, il propose à Alexandre le partage de la Turquie, de l'Europe, de l'Asie. Bientôt il passe à d'autres chimères. Mais il semble bien qu'au milieu de ses entreprises les plus aventureuses et les plus funestes, au moment même où sa puissance commençait à s'écrouler, il soit revenu par instants à ces deux songes de ses années brillantes, Constantinople, l'Inde.

La Grèce : son passé. — Au Congrès de Vienne, la haute diplomatie, incarnée en Metternich, écarta, par une prudence un peu étroite, la question d'Orient. Celle-ci ne tarda pas à s'imposer à la politique européenne par le soulèvement de la Grèce. Dans le premier quart du XIXe siècle, l'émancipation des Grecs ouvre à la fois la question d'Orient et celle des nationalités : c'en est l'épisode le plus héroïque et le plus digne de sympathie. Il est facile d'en donner la raison.

Il y eut là jadis un petit pays et un petit peuple que leur destinée a faits grands entre les plus grands, le rempart de l'Europe contre les hordes asiatiques, l'école de la liberté civique et de la dignité humaine, le berceau de la civilisation sous les formes les plus variées. Tant de noms impérissables se résument dans le seul nom d'Athènes, tant de monuments, qui jonchent ce sol de leurs ruines, révèlent encore, par leurs débris, le sens le plus exquis du beau ; tant d'œuvres y sont écloses, celles-là d'une éternelle jeunesse, qui ont inspiré et désespéré les littératures des autres âges, que l'histoire de la Grèce est le premier chapitre de l'histoire de tous les peuples civilisés, le patrimoine de l'Europe.

Tout cela avait disparu depuis plus de vingt siècles. L'Empire romain avait absorbé cette liberté ; Byzance, déformé ce génie ; les Turcs, désolé et ramené à la barbarie cette terre des chefs-d'œuvre. A l'ombre de ces ruines, dans l'atmosphère de ces souvenirs, le peuple grec vivait cependant, d'une vie obscure, misérable, inconsciente. Notre époque l'a vu s'éveiller, invoquant son passé ; et la

magie des noms s'est exercée à la fois sur les descendants des antiques Hellènes et sur le monde moderne, fils du génie hellénique.

L'agitation : les Philomuses, l'Hétairie. — Vers 1815, des symptômes significatifs se produisirent en Grèce. Le salut ne pouvait pas venir des populations des campagnes, misérables troupeaux ruinés par la capitation (*Kharadj*), décimés par les enlèvements d'enfants pour le recrutement des janissaires, parqués sous la garde de leurs *primats*, grands propriétaires grecs qui tenaient les communautés rurales sous le joug du Gouvernement turc. Mais il y avait dans la montagne, un peu partout, des *outlaws*, des brigands héroïques, ces *klephtes* ou *palikares*, que Victor Hugo a chantés. Sur la côte, dans les îles, une population de marins, moitié marchands, moitié pirates, gens d'affaires et de coups de main, petits-fils de Thémistocle, qui s'étaient singulièrement enrichis par le cabotage ou la contrebande, à la faveur des luttes de la Révolution et de l'Empire, du blocus continental surtout. Des fortunes s'étaient édifiées pendant cette période : à Constantinople même, dans le quartier du Phanar, de riches banquiers grecs tenaient en main presque tout le commerce de l'Archipel. La richesse fait trouver l'oppression plus lourde, l'humiliation plus cruelle. Elle fit naître dans l'âme de ce peuple avili des espérances; elle éveilla des souvenirs. En 1814, des sociétés d'apparence toute littéraire, celles des *Philomuses*, se formèrent dans plusieurs villes. En 1815, une force plus redoutable se constitua, l'*Hétairie*, qui prit tout de suite un caractère insurrectionnel, et recruta dans tout l'Empire des affiliés prêts à la révolte. Les excitations extérieures ne manquaient pas, d'ailleurs; la Russie favorisait ce mouvement; le chef de l'Hétairie fut un aide de camp du tsar, Alexandre Ypsilanti. Et ce n'était pas seulement dans la sauvage presqu'île de Maïna (au sud de la Morée), dans le pays Souliote (au nord du golfe de Lépante), dans les îles Nautiques (non loin de Nauplie), pas seulement dans le monde grec qu'on préparait les « bons fusils bronzés par la fumée » ou les terribles brûlots. En Albanie, au milieu des

âpres montagnes qui avaient jadis abrité l'indépendance de Scanderberg, un pacha de Janina, le féroce Ali de Tébelen, se mettait en révolte contre le sultan. Le chef national des Serbes, Kara-Georges, se réclamait du patronage d'Alexandre Ier; la Moldavie et la Valachie n'attendaient qu'un signal.

Premiers soulèvements (1821). — Ce fut précisément dans les principautés danubiennes que le signal fut donné. Alexandre Ypsilanti passa le Pruth avec quelques troupes et appela les Roumains à l'indépendance. Mais il avait compté sur le concours d'Alexandre, dont il était l'aide de camp. Le tsar le désavoua. Ypsilanti, vaincu presque sans combat, se réfugia en Hongrie, où le Gouvernement autrichien le fit prisonnier (1821).

A la même date, Ali-Pacha se faisait affilier à l'Hétairie, et aussitôt ses vieux ennemis les Souliotes vinrent à son secours ; mais ils ne purent le sauver. Ali succomba dans sa capitale, Janina, et sa tête fut envoyée à Constantinople.

Mais en Morée, dans l'Archipel, le soulèvement trouva un terrain plus favorable. Autour du drapeau de l'indépendance, planté à Calavrita, dans les hautes vallées fermées de défilés, au pied des promontoires rocheux, au fond des golfes, autour des îles, on vit apparaître une foule de héros obscurs, bientôt célèbres : l'infatigable Kolokotronis, le chef farouche des pirates du Maïna, Mavromichalis, Marko Botzaris et ses Souliotes, Odysseus, Miaoulis, Canaris, qui fut bientôt la terreur de l'archipel. Le 1er janvier 1822, un Congrès national réuni à Epidaure proclama l'indépendance de la Grèce et organisa un Gouvernement provisoire.

Les massacres. — A cette prise d'armes des opprimés, répondit une violente explosion du fanatisme musulman. Ces accès de fureur de la populace, régularisés et dirigés par le Gouvernement, sont une spécialité de la Turquie contemporaine. Le jour de Pâques, à Constantinople, des milliers de chrétiens furent massacrés, le patriarche grec pendu à la porte de son palais. Le massacre se propagea dans les provinces. Une armée turque convertit en désert Chio, « l'île des vins, qu'ombrageaient les charmilles ».

En un mois, 20.000 habitants furent égorgés, 50.000 vendus comme esclaves. « Mais les massacreurs furent trop longtemps en besogne; Canaris les surprit dans le port, jeta ses brûlots enduits de soufre, d'huile, de goudron, au milieu de leurs navires, les fit sauter (avril-mai 1822) : 3.000 Turcs, et avec eux le capitan-pacha, furent noyés, vengeance d'ailleurs égale au crime. » (Driault.)

Les Grecs et les Turcs. — Engagée avec cette fureur, la lutte paraissait devoir être courte; il faudra cependant attendre encore cinq ans un résultat décisif. C'est qu'entre les Grecs et les Turcs les forces étaient égales, ou plutôt les faiblesses. La faiblesse des révoltés était surtout dans leurs divisions et leur incapacité à organiser un pouvoir central. C'était comme une hérédité du sang hellénique. Les chefs de bandes, jaloux et rivaux, ne s'accordaient que pour braver le Gouvernement central, qu'il fût dirigé par Mavrocordato ou par Condouriotis, qu'il résidât à Nauplie ou à Tripolitza. Les étrangers qui étaient venus les premiers apporter leur épée à la cause grecque, Santarosa, Fabvier, étaient tenus en suspicion, écartés du commandement. Le grand élan national se résolvait en *Klephtourie* et en exploits d'écumeurs des mers.

D'autre part, sous ses apparences encore imposantes, le Gouvernement de la Sublime-Porte était d'une extrême débilité. Les misérables débris de sa marine venaient eux-mêmes d'être détruits; l'argent manquait; on ne pouvait surcharger encore les populations sujettes, qui partout grondaient sourdement. L'armée surtout était en décomposition : rivalités des pachas, insubordination des soldats mal payés, indiscipline des janissaires : c'est en pleine guerre grecque (1826) que le sultan Mahmoud les fera massacrer.

Les Egyptiens en Morée (1825). — Ce sultan Mahmoud (1808-1839), que nous étudierons bientôt comme réformateur, avait tout l'orgueil de sa race et avait juré d'étouffer la révolte. Dans son impuissance, il fit appel au plus puissant de ses vassaux, Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, qui avait une armée, une flotte; il les mit au service du sultan; les pachaliks de Morée et de Candie devaient être le prix

de son concours. Mais près d'une année se passa avant que son fils Ibrahim-Bey pût échapper à la poursuite de Canaris et aborder au sud de la Grèce à Modon (février 1825).

Alors commença une guerre féroce, faite non seulement aux hommes, mais à la terre de Grèce : villes détruites, populations exterminées, vignes et oliviers arrachés, le carnage, l'incendie, la famine combinés pour la ruine du pays. C'est une nouvelle guerre du Péloponèse. Navarin, l'ancienne Pylos, est écrasée par les boulets égyptiens, pendant que, dans la rade, Miaoulis fait sauter plusieurs vaisseaux d'Ibrahim, et que deux héros, Tsamados et Santarosa, se font tuer avec une poignée d'hommes, sur cet îlot de Sphacterie où avait péri jadis l'élite des Spartiates (1825).

Missolonghi (1826); Athènes (1827). — La Morée, soumise et réduite en désert, Ibrahim se porte au secours de Reschid-Pacha, qui opère au nord du golfe de Lépante. Là, la ville de Missolonghi résiste quinze mois aux forces turco-égyptiennes. Miaoulis essaye en vain de la dégager; les assiégés, à bout de ressources, tentent, la nuit, une suprême sortie : l'ennemi, averti, refoule leurs colonnes, entre dans la place à leur suite; la bataille continue dans chaque rue, chaque maison. Sur le seuil de l'église, où se sont réfugiés les vieillards et les femmes, le primat Christos Kapsalis paraît, une torche à la main; il met le feu à un baril de poudre en criant : « Souviens-toi de nous, Seigneur », et une effroyable explosion ensevelit vainqueurs et vaincus sous les ruines de l'héroïque cité. — L'année suivante, Athènes est investie, l'Acropole bloquée, malgré les efforts du colonel Fabvier et de l'amiral Cochrane, la ville sacrée obligée de capituler (1827).

La Grèce et l'Europe : Navarin (1827). — Traité d'Andrinople (1829). — Que faisait l'Europe, dont une prompte intervention eût pu arrêter ces atrocités et sauver la terre classique? L'Europe s'annulait elle-même par ses intrigues politiques et le conflit de ses ambitions. L'Autriche et l'Angleterre jouaient un jeu subtil, Metternich affectant de l'indignation contre ces révolutionnaires, Canning leur témoignant un vif intérêt, l'un et l'autre préoccupés unique-

ment d'empêcher que la Russie profitât de cette crise. Mais le plus coupable était Alexandre, éternellement flottant, partagé entre ses sympathies et ses convoitises, excitant les rebelles et les abandonnant, beaucoup plus désireux, en somme, d'absorber la Grèce que de la délivrer. Sa mort (décembre 1825) et l'avènement du tsar Nicolas, d'une ambition plus nette et plus pressée, donnèrent une nouvelle tournure aux négociations. Mais il faut dire aussi que le sentiment public pesa sur la diplomatie : un *philhellénisme* généreux (surtout en France) qui donna à la lutte le caractère d'une guerre de sentiment, d'une croisade classique, amena la conclusion du traité de Londres et l'involontaire victoire de Navarin (20 octobre 1827) ; événement considérable dans l'histoire de l'Orient, Navarin acheva la ruine de la puissance maritime des Turcs, commencée à Lépante (1571).

Ce qui suit appartient à l'histoire générale de l'Europe[1] : l'expédition française du général Maison en Morée (1828), la double menace des armées russes, en Arménie, sous Paskiewitch, sur le bas Danube avec Diebitch, l'inquiétude de l'Angleterre qui réussit enfin à forcer l'orgueilleuse obstination de Mahmoud, le protocole du 22 mars 1829 reconnaissant l'existence de la Grèce, enfin la paix d'Andrinople conclue entre le sultan et le tsar (septembre 1829)[2].

Le royaume hellénique (1832). — Une nouvelle période d'intrigues et de négociations confuses suivit ces événements et faillit en remettre les résultats en question. On avait d'abord accordé à la Grèce, au lieu d'une véritable indépendance, une autonomie bâtarde, sous un protectorat compliqué ; on avait ajourné la délimitation de son territoire. Personne n'était satisfait de ce règlement, les Grecs moins que personne : l'incertitude les rejeta dans l'anarchie. Ils voulaient l'entière émancipation ; ils demandaient des fron-

1. Voir le chapitre XVI.

2. La Russie acquérait, par ce traité, quelques villes de la mer Noire orientale : Soukoumkalé, Anapa, Poti, etc. Elle faisait reconnaître à la Serbie, à la Moldavie, à la Valachie, une sorte d'autonomie déjà accordée par la Porte dans le traité qu'elle avait signé, à Ackermann, avec Nicolas Ier (1826).

tières ; ils cherchaient un souverain. Capo d'Istria, qui avait été placé à la tête du Gouvernement provisoire pour servir les intérêts russes, travaillait surtout pour lui-même ; il décourageait les candidats au trône, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha par exemple. Il fut lui-même assassiné par ses ennemis personnels, les Mavromichalis (1831). Il fallut un nouvel accord des puissances pour mettre un souverain sur le trône. Cet accord se fit sur le nom d'un prince bavarois, Othon, nommé roi en 1832 ; la Grèce, reconnue comme Etat souverain, se composa de la Morée, des Cyclades, de l'Eubée, de la Hellade jusqu'aux golfes de Volo et d'Arta. Mais on laissait aussi bien des Grecs en dehors de la Grèce : Candie, la Thessalie, l'Epire, autant de questions qui surgiront tour à tour pour le châtiment de l'Europe, trop timide dans sa victoire et trop mesquine dans sa générosité.

Le conflit turco-égyptien. — Ainsi naquit la première des nationalités émancipées en ce siècle. Ainsi s'ouvrit aussi la série des démembrements de l'Empire ottoman. La cognée était à la racine de l'arbre. Le conflit turco-égyptien va l'ébranler profondément et faire trembler le sol de l'Europe entière.

Ce chapitre s'ouvre par un double essai de réforme, ici malencontreux, là heureux. C'est qu'en effet le fond du problème, c'est la transformation de cet empire asiatique en Etat européen. « Si nous ne nous hâtons pas d'imiter l'Europe, disait un pacha en 1830, il faut nous résigner à repasser en Asie. » Elément assimilable au corps étranger bientôt rejeté ; c'est le *to be or not to be* de la puissance ottomane.

Réformes du sultan Mahmoud. — Le sultan Mahmoud fut porté au pouvoir par une révolte des janissaires qui avaient assassiné Sélim IV (1808). Cette milice, jadis redoutable et d'un dévouement fanatique, était devenue la plaie de l'Empire. Enrichis, amollis, traînant avec eux leur harem, leurs trésors, déshabitués des guerres lointaines, ces conquérants dégénérés asservissaient leurs maîtres, comme les prétoriens à Rome ou les strélitz à Moscou. Ce fut au milieu de la guerre de l'Indépendance

grecque que Mahmoud s'attaqua à eux. Pour former une armée active, il voulut les obliger à fournir 150 hommes par nouveau régiment. Il avait prévu leur révolte, le « renversement des marmites » ; le 16 juin 1826, il les fit mitrailler sur la place du Sérail, brûler dans leurs casernes, pendre ou égorger. 12.000 furent tués en quelques jours, 20.000 chassés de Constantinople. Aussitôt il procéda à la formation d'une armée tout européenne où, suivant de Moltke, qui s'y employa, « les tuniques étaient russes, les règlements français, les fusils belges, les turbans turcs, les selles hongroises, les sabres anglais, les instructeurs de toute nation ». Car le Coran a dit : « Combattez l'ennemi avec ses propres armes. » Il y eut là un effort sérieux, en dépit de l'incohérence et de l'improvisation ; ce fut le commencement de la régénérescence militaire de la Turquie, la seule qui ait abouti.

Mahmoud en rêvait une autre ; il voulait opérer la transformation du peuple turc lui-même, quelque chose comme ce que Pierre le Grand avait fait en Russie. Mais les Russes étaient déjà à demi européens ; les Turcs, des Asiatiques campés en Europe ; surtout les Russes étaient chrétiens, les Turcs musulmans ; Mahmoud ne réussit qu'à jeter le scandale dans ses Etats. Il but du vin — et s'enivra ; il s'habilla à l'européenne, réglementa le costume, la coiffure et la barbe, toujours comme Pierre le Grand, sans entamer la routine et sans désarmer le fanatisme de ses sujets. Avec des vices grossiers et des accès de folie sanguinaire, il était intelligent et actif cependant. Il voyait où était le mal. Il limita les pouvoirs du divan en traitant les affaires personnellement avec les vizirs ; il brida les gouverneurs indociles ; mais il y avait quelque chose entre son peuple et lui, le Coran et les Ulémas, ses interprètes. Il aurait fallu « séculariser l'Etat ». « Je ne veux, disait-il, connaître les musulmans qu'à la mosquée, les juifs qu'à la synagogue, les chrétiens qu'à l'église [1]. » C'était vouloir l'impossible. Mahmoud fut le plus barbare, le plus chimérique et le plus

1 Voir Driault, *la Question d'Orient.*

malheureux des réformateurs, un Pierre le Grand manqué.

Réformes de Méhémet-Ali. — Il y a des hommes, au contraire, auxquels tout réussit. Méhémet-Ali, Macédonien de naissance, soldat de fortune, fait prisonnier à Aboukir, reste en Egypte après le départ des Français; il recrute un corps d'Albanais, et, élu pacha par eux, se fait confirmer ce titre par la Sublime-Porte. En 1807, il tient les Anglais en échec devant Alexandrie. En 1811, il enferme les Mamelucks révoltés dans la citadelle du Caire et les fait massacrer jusqu'au dernier. Il commence aussitôt la transformation de l'Egypte. Réformateur original, il applique les progrès de l'Occident avec des procédés tout orientaux. Grand admirateur de Bonaparte et des choses de France, il emploie dans son œuvre de reconstitution beaucoup de Français ; mais il leur prépare le terrain à sa manière.

Il lui faut une armée : 70.000 hommes sont rassemblés à coups de courbache tout le long de la vallée du Nil ; il en choisit 18.000 et les fait instruire et discipliner à l'européenne par Selve, ancien colonel de la Grande Armée, devenu Soliman-Pacha. Des ingénieurs et des officiers français lui construisent une flotte et lui donnent une marine.

Il lui faut un pays riche : il commence par confisquer les biens des mosquées, par se faire livrer tous les titres de propriétés des particuliers, sous prétexte de les vérifier. Il les garde, et devient l'unique propriétaire de cette admirable terre d'Egypte qu'une routine séculaire laissait presqu'en friche. Alors il lève des contributions à son bon plaisir ; il introduit des cultures nouvelles, l'olivier, le coton, le murier, la canne à sucre. Pour faire revivre Alexandrie, il creuse le canal Mahmoudieh, pour faire refleurir le Delta et le Fayoum, il crée un savant système d'irrigation. Le pays croît en bien-être : la science, l'hygiène elle-même y font leur apparition, avec une école de médecine et un conseil de santé dirigé par le français Clot-Bey.

Comme un Pharaon de l'ancien Empire, Méhémet-Ali veut un tombeau digne de lui, et il fait bâtir un des plus beaux monuments de l'art musulman, la grande mosquée du Caire. Ces travaux sont peu coûteux pour lui ;

comme les anciens Pharaons aussi, il a la corvée. Les réformes de Mahmoud se heurtaient à la résistance d'une race dégénérée, mais violente, tandis que Méhémet-Ali pétrissait une matière molle et docile, cette population de fellahs, résignée à toutes les dominations et façonnée par quarante siècles à la servitude.

Ses conquêtes et ses ambitions. — Un Rhamsès ayant Bonaparte pour idéal, c'est ainsi que Méhémet-Ali apparaissait à l'Occident et surtout à la France. Et ces réformes n'étaient pour lui que des instruments de conquête. Dès 1813, il poursuit les fanatiques Wahabites en Arabie et leur reprend les villes saintes. Puis il porte son ambition vers le Nil moyen, le pays de Kousch des Sésostris ; de 1821 à 1823 il s'empare de la Nubie, du Kordofan; il fonde Khartoum. En 1840, il se préoccupera des sources du Nil; une mission envoyée par lui crée la station de Gondokoro. Son ambition se porte aussi sur l'Europe et l'Asie. En aidant Mahmoud dans sa lutte contre les Grecs, il se proposait d'acquérir la Morée ; il garde du moins Candie. Il convoite surtout la Syrie, prolongement naturel de l'Egypte au nord. Par delà, il rêve de posséder les vallées de l'Euphrate et du Tigre, le grand couloir qui conduit au cœur de l'Asie, et Bagdad, dont il restaurera peut-être le kalifat. Un instant, il put rêver plus encore, la prise de Constantinople, un empire sans pareil, assis sur trois parties du monde.

Le premier conflit (1832-1833). — Mahmoud connaissait cette force à laquelle il avait eu recours et cette ambition qui tendait à lui enlever l'empire de l'islamisme. La lutte éclata au sujet de la Syrie, quand il refusa l'extradition des fellahs transfuges et défendit l'exportation des bois du Liban, nécessaires à la reconstruction de la flotte égyptienne. Depuis longtemps Méhémet-Ali se préparait à cette guerre. Brusquement, son fils Ibrahim-Bey envahit la Syrie, prit Saint-Jean-d'Acre, Damas, battit le pacha d'Alep à Homs (juillet 1832), une armée turque à Beilam (près de l'ancien champ de bataille d'Issus); puis, forçant les portes de l'Asie-Mineure, mit en déroute Reschid-Pacha. La route de Constantinople était ouverte (décembre 1832).

Qui allait sauver la Turquie? Un sauveur inattendu se présenta. La Russie est prête à pratiquer vis-à-vis de la Porte toute politique tendant à mettre celle-ci sous sa dépendance. Mourawief vint offrir au sultan le secours de son maître; Mahmoud accepta : « Un homme qui se noie, disait-il, s'accroche à un serpent. » Une flotte russe pénétra dans le Bosphore (février 1833).

Traité d'Unkiar-Skelessy (1833). — Mais l'Europe s'émut. L'amiral français Roussin d'abord, puis lord Ponsomby firent d'énergiques représentations au divan. La flotte russe fut renvoyée, puis rappelée par le sultan, et finalement congédiée, lorsque, cédant aux instances de la France, Méhémet-Ali consentit à rappeler ses troupes. La Convention de Kutayeh (mars 1833) lui laissait les quatre pachalicks de Syrie (Saint-Jean d'Acre, Naplouse, Saïda, Jérusalem) plus le district d'Adana qui lui ouvrait les portes de l'Anatolie.

Mais la Russie reçut le prix de ses offres de service par le traité d'Unkiar-Skelessy (juillet 1833). C'était une convention rédigée d'une façon fort ingénieuse. La Turquie et la Russie concluaient un pacte d'alliance offensive et défensive : si Constantinople était menacé, les Russes viendraient la secourir : si la Russie était attaquée, les Turcs interdiraient aux flottes européennes le détroit des Dardanelles. Ainsi le sultan mettait les clefs du Bosphore entre les mains du tsar, et poussait le verrou de Gallipoli devant les puissances occidentales.

Le second conflit. — Tout le monde sentit alors que la crise n'était pas dénouée. Le sultan ne songeait qu'à prendre sa revanche, à tout prix; la Russie qu'à profiter de de ses avantages; Méhémet-Ali trouvait les siens insuffisants; la France, l'Angleterre, l'Autriche ne voulaient pas laisser régler sans elles et contre elles la question des Détroits. La paix était donc à la merci d'un incident : Mahmoud, affolé de vengeance et devenu à peu près fou, fit naître cet incident, qui faillit mettre l'Europe en feu. Au mois d'avril 1839, il lança sur la Syrie une armée commandée par Hafiz-Pacha, et proclama la déchéance de Méhémet. Mais Ibrahim veillait; rapidement il refoula l'en-

nemi sur l'Euphrate et l'écrasa à Nezib (juin); puis il franchit le Taurus, et, pour la seconde fois, se lança sur la route de Constantinople.

Ce fut à ce moment que Mahmoud mourut en répétant dans son délire le nom de son ennemi. Son successeur était un enfant de seize ans, Abd-ul-Medjid. L'Empire ottoman semblait bien perdu. Sa dernière armée avait été anéantie; sa flotte fut livrée aux Egyptiens par le capitan-pacha Achmet qui la conduisit à Alexandrie pour la mettre au service de Méhémet[1]. Tout cela avait été si prompt, et l'écroulement semblait si imminent qu'on vit alors un miracle : toute l'Europe d'accord — pour quelques jours, et sur une déclaration vide de sens. Le 27 juillet 1839, sur la proposition de Metternich, une note fut remise à la Porte, « assurant que l'accord était établi entre les cinq grandes puissances, et l'invitant à attendre l'effet de l'intérêt qu'elles lui portaient ».

La France et l'Angleterre. — La diplomatie a le secret de ces duperies solennelles. C'était le contraire qui était vrai; car l'accord se rompit tout de suite dans le « concert européen », et surtout entre la France et l'Angleterre : raison de sentiment d'un côté, raison de tempérament de l'autre, pourrait-on dire. En France, on s'était engoué de Méhémet-Ali; on le considérait comme un ami, un client de notre pays; sa puissance paraissait être un prolongement de la nôtre, son œuvre une continuation de celle de Bonaparte, qui était, vers 1840, si fort à la mode. Quant à l'Angleterre, elle était jalouse de l'influence française sur la Méditerranée en général (à Alger, en Grèce, en Syrie) et sur l'Egypte en particulier. Si elle avait tout fait pour défendre contre les Russes la route des Indes par Constantinople, l'Euphrate et le golfe Persique, ce

1. Un incident comique égaya ce drame : une frégate anglaise, le *Naugard*, escortait la flotte turque qui allait, croyait-elle, bombarder Alexandrie. Une petite escadre française, rencontrée dans l'Archipel, le crut aussi et se mit en devoir de l'arrêter. Mais Achmet mit l'amiral Lalande dans la confidence de son projet. On se sépara en belle humeur, les Anglais riant de l'inefficacité de l'intervention française, les Français du bon tour qui allait être joué aux Anglais.

n'était pas pour laisser les Français maîtres d'Alexandrie et de la mer Rouge. A la première alarme, en 1839, elle venait de s'établir à Aden. Par surcroît, il se trouva justement, au moment où les cabinets s'embrouillaient dans leurs combinaisons, deux hommes pour incarner ces deux politiques : Thiers, l'activité fiévreuse, bruyante, un peu chimérique ; Palmerston, la jalousie inquiète et tracassière (1840).

Fin du conflit : Convention des Détroits (1841). — C'est dans l'histoire du règne de Louis-Philippe qu'il faut chercher comment la question d'Orient devint celle d'Occident, la crise des Détroits, celle du Rhin, la lutte du suzerain et du vassal, le prélude d'une grande mêlée européenne. Sans sortir du sujet traité ici, on peut dire que Thiers et Méhémet-Ali se déçurent réciproquement. Le pacha d'Egypte compta trop sur le concours effectif et immédiat du ministre français, et ce ministre sur l'énergique et longue résistance du pacha. En octobre 1840, quand tout l'Occident retentissait de bruits de guerre et de défis, Thiers rappelait son escadre de Salamine, Méhémet rappelait son armée de Syrie, devant l'*ultimatum des quatre*, et laissait bombarder par les Anglais Beirouth et Saint-Jean-d'Acre ; quand sir Napier parut devant Alexandrie, Méhémet-Ali se mit à la discrétion des puissances[1].

Le conflit ouvert par les hommes d'Etat agités fut terminé par les hommes d'Etat prudents ou résignés, Aberdeen, Metternich, Guizot, et terminé au moyen d'une transaction. Méhémet-Ali perdit la Syrie, Candie ; il garda l'Egypte à titre héréditaire, sous la condition de l'hommage au sultan, d'un tribut annuel de 10 millions, et avec certaines restrictions touchant sa marine et son armée.

Puis l'Angleterre, réconciliée avec la France, retourna fort adroitement le concert européen contre la Russie. Par la Convention des Détroits (1841), les Dardanelles et le Bosphore étaient fermés aux vaisseaux de guerre de *toutes les puissances*. C'était l'annulation du traité d'Unkiar-Skelessi. Ainsi l'Empire ottoman se trouva consolidé, l'Egypte

1. Voir le chapitre XIX.

amoindrie, l'Europe momentanément rassurée; et toutes les puissances fort aigries, ayant chacune quelque motif particulier de mécontentement.

Le Tanzimat. — Une chose grave résultait de l'arrangement du conflit turco-égyptien. En fait, l'Europe venant de prendre en tutelle l'Empire ottoman, elle ne tardera pas à voir quelle lourde charge elle a assumée par là. La Turquie cependant fit à cette époque un effort sérieux, sincère peut-être, vers le progrès; mais l'effort se heurta à mille difficultés au dedans et au dehors. C'est cet essai de transformation qu'on appelle le *Tanzimat*. Il fut l'œuvre d'une génération nouvelle d'hommes d'Etat ayant été en contact avec l'Occident, de Reschid-Pacha surtout, longtemps ambassadeur à Londres. Depuis le règne de Mahmoud seulement, la Turquie entretenait des représentants permanents auprès des grandes puissances. Le jeune sultan Abd-ul-Medjid, nature mélancolique et non sans élévation, suivait leur direction.

Le 3 novembre 1839, le *Hatti-chérif* de Gulhané fut présenté, non sans solennité, aux représentants des puissances et aux grands Corps de l'Etat. C'était une manière de charte libérale, promettant en ces termes la sécurité à tous les sujets : « Musulmans, chrétiens, israélites, vous êtes tous sujets d'un même empereur, enfants d'un même père. » Du Mahmoud, revu et augmenté.

L'application suivit, *pede claudo*, par une série de mesures édictées de 1840 à 1852 : Abolition des monopoles. — Suppression de la ferme du Kharadj (capitation), si lourde aux chrétiens ; cet impôt fut levé par les chefs de leurs communautés. — Partage de l'administration des provinces entre le *vali* (gouverneur civil), *le mouchavir* (gouverneur militaire), le *defterdar* (administrateur financier) tous responsables. — Rédaction d'un Code pénal, création d'un Conseil de justice. — Formation d'une armée régulière, avec cinq ans de service actif (*nizam*) et sept ans de réserve (*redif*). Institution d'écoles militaires et scientifiques en partie soustraites au contrôle des ulémas. — Tarifs réguliers sur les entrées, construction de phares, création d'hôpitaux,

établissement de la quarantaine. — Suppression du marché des esclaves noirs.

Agitation en Turquie. — On essayait ainsi de transformer la vieille Turquie; mais on avait affaire à un de ces peuples qui, comme les enfants, crient quand on les débarbouille. Tout cela s'accomplissait au milieu des violentes protestations des vieux musulmans, des excitations des ulémas, des intrigues ministérielles qui paralysaient l'action de Reschid. Les chrétiens eux-mêmes attendaient peu de ces réformes, et s'y montraient hostiles : ce n'était pas la sécurité qu'ils désiraient, mais l'autonomie. Les difficultés venaient surtout du dehors, des influences européennes qui, on le pense bien, ne s'exerçaient pas dans le sens de l'apaisement. Les mécontents orthodoxes se tournaient vers la Russie, les catholiques vers la France. L'Angleterre soutenait indistinctement tous les mauvais vouloirs et, au besoin, fomentait les troubles.

Trois foyers d'agitation étaient ainsi entretenus en permanence : le Liban, où les Druses et les Maronites étaient toujours prêts à s'entretuer ; la Serbie, où les factions des Kara-Georgewitch et des Obrenowitch recouraient alternativement à l'assassinat; le Monténégro, où l'évêque (*wladika*) venait de séculariser son pouvoir et revendiquait, avec l'appui des Russes, une véritable souveraineté.

Les causes de la guerre d'Orient. — Les vraies causes de la guerre de Crimée sont là. D'une part le tsar Nicolas voyait avec dépit la Turquie essayer de se régénérer, entrer, si lentement que ce fût, dans le corps des nations civilisées; d'autre part, il sentait entre ses mains des moyens d'agitation dont il avait hâte de se servir. L'état de trouble dont l'Europe était à peine sortie depuis la crise de 1848 lui paraissait favorable ; un homme de son tempérament devait aller vite et droit aux résolutions extrêmes. De là la fameuse confidence faite, en 1853, à l'ambassadeur anglais, sir Hamilton Seymour : « L'homme est bien malade, ce serait un malheur, s'il venait à nous échapper avant que les dispositions nécessaires fussent

prises. » Et, jouant cartes sur table, il offrait une partie des dépouilles du moribond à l'Angleterre. Celle-ci hésita, puis, par inquiétude plus que par scrupules sans doute, refusa ; et, comprenant bien que le tsar passerait outre, elle chercha une alliance contre lui. Elle trouva celle de la France, alors engagée contre la Russie dans la querelle des Lieux-Saints, de Napoléon III, qui avait des griefs personnels contre Nicolas, et des raisons dynastiques de vouloir une guerre. Un peu plus tard, le Piémont se joignit aux deux grandes puissances, pour des motifs tout à fait étrangers à la question d'Orient[1].

La guerre de Crimée (1854-1855). — Ainsi, les circonstances d'où sortit la lutte ont je ne sais quoi de capricieux et de bizarre. Malgré tout, la question d'Orient s'y posa avec une certaine simplicité, et ce n'est pas sans raison qu'on a appelé quelquefois cette guerre, guerre d'Orient. La Russie était là dans sa fonction naturelle, réclamant la tutelle ou préparant la ruine de l'Empire ottoman : pour le sauver, l'Occident fit un grand effort.

Les coups s'égarèrent d'abord ; mais bien vite les adversaires trouvèrent le véritable terrain. Comme il s'agissait de la puissance maritime de la Russie et de la sécurité de Constantinople, la Crimée était toute désignée pour être le champ clos et Sébastopol l'enjeu de la partie. Elle se joua entre près d'un demi-million d'hommes, avec un acharnement extrême, et par instant aussi, entre Français et Russes, avec une courtoisie chevaleresque. Il y eut, d'une part, les batailles de l'Alma, d'Inkermann, de Traktir, où l'ennemi essaya en vain de forcer notre vaste camp retranché, et où toujours les Français alertes, les zouaves de Bosquet, accouraient à l'aide de leurs alliés décimés ; d'autre part, un siège de Troie moderne, un an de travaux et de souffrances, sous Canrobert et Pélissier, deux assauts donnés aux travaux formidables du grand ingénieur Totleben. La place ne fut pas prise, ne se rendit pas ; les Russes se retirèrent en ne laissant aux vainqueurs qu'un monceau de

1. Voir le chapitre XXIII.

ruines (8 septembre 1855). Ce fut le dénouement épique de cette mêlée meurtrière et stérile.

Le traité de Paris (1856). — Car elle fut stérile, malgré la solennité des assises européennes tenues au Congrès de Paris (avril 1856). Ce Congrès, on l'a dit déjà, porte les caractères de la politique napoléonienne, la générosité des sentiments, le vague et la médiocrité des actes. Jamais depuis 1815 une réunion de diplomates n'a eu un champ d'action aussi vaste, n'a agité autant de questions et n'en a résolu si peu — ou pour si peu de temps.

Nous pouvons distinguer dans l'œuvre du Congrès de Paris trois parties. La première, les stipulations territoriales, est relativement peu considérable, et sans nulle proportion avec l'importance de la guerre : les conquêtes étaient restituées des deux parts. La Russie perdait seulement la partie de la Bessarabie touchant aux bouches du Danube, qui était attribuée à la Moldavie.

La seconde partie comprend les clauses fort intéressantes par lesquelles on essaye de régler quelques points de droit international, tels que le droit des neutres dans les guerres maritimes, la Commission créée pour l'aménagement et l'entretien des bouches du Danube (branche Sulina). Notons aussi l'émotion provoquée par l'introduction inopinée de la question italienne.

Le règlement de la question d'Orient, enfin, constitue la partie essentielle — et fragile — du traité : il y a là trois séries d'articles concernant la mer Noire, les provinces danubiennes, les réformes dans l'Empire ottoman. En premier lieu, la convention des Détroits, qui fermait le Bosphore et les Dardanelles à toutes les puissances européennes, est renouvelée, et de plus la *mer Noire est neutralisée*, c'est-à-dire interdite à tous les vaisseaux de guerre ; ni la Turquie ni la Russie n'y peuvent avoir d'arsenaux. C'était par cet article X qu'était consacrée la défaite des Russes, — on les ramenait par là cent ans en arrière, — et la sécurité garantie à Constantinople. Pour les provinces danubiennes, Valachie et Moldavie, on leur reconnaissait leurs anciens droits, le choix de leurs princes, sous la condition de tribut

au sultan; leur autonomie était placée sous la garantie des puissances. Enfin, « sans vouloir s'immiscer dans l'administration de l'Empire », les puissances « recevaient du sultan communication d'un firman de réformes et en constataient la haute valeur ». Telles étaient les formes ingénieuses par lesquelles, tout en proclamant l'intégrité de l'Empire ottoman, on tâchait d'assurer la paix à l'Orient, la tranquillité dans la péninsule des Balkans, le progrès en Turquie.

Violation du traité. — 1° **Les principautés danubiennes.** — Qu'allait-il advenir de cet effort? Ceci: d'abord les deux principautés de Valachie et de Moldavie, qui, aux termes du traité de Paris, devaient rester séparées, s'unirent dès 1858 en élisant un même *hospodar*, le prince Couza, puis le renversèrent en 1866 et le remplacèrent par un Hohenzollern, le prince Charles. Il y eut dès lors une *Roumanie*, Etat autonome qui aspira bien vite à la souveraineté; la Serbie et le Monténégro, dotées déjà d'un régime semblable, eurent la même prétention. En Serbie notamment, les Obrenowitch triomphèrent définitivement de leurs éternels rivaux, et, avec Milosch, Michel, Milan (1868) constituèrent une dynastie nationale sous la protection de la Russie. Voilà pour la tranquillité des Balkans, et l'intégrité de l'Empire.

2° **La neutralité de la mer Noire.** — La Russie, qui s'était d'abord « recueillie » sous le successeur de Nicolas, Alexandre II, sortit de son recueillement à son heure et avec une singulière audace. Le 29 octobre 1870, le chancelier Gortschakoff notifia, par une circulaire fameuse aux puissances, « que Sa Majesté le Tsar ne se considérait plus comme lié aux obligations du traité de Paris, en tant qu'elles restreignaient ses droits de souveraineté sur la mer Noire ». Qui pouvait résister? La Prusse consentait, payant de ce prix la neutralité russe; entre la Prusse et la Russie, l'Autriche était paralysée; la France succombait : il n'y avait plus d'Europe... que l'Angleterre. Mais l'Angleterre ne se sentit pas en état de relever le défi; elle se contenta de « sauver la face ». Une conférence réunie à Londres enregistra l'affront (mars 1871). Avec l'article X,

insolemment biffé, disparut la sécurité de Constantinople.

3° **Les réformes : l'influence française.** — Restaient les réformes. On put croire d'abord que, sous la direction énergique de la France, alors très écoutée, l'œuvre de progrès allait se poursuivre. Dès 1856, un *hatti humayoun* (l'acte visé par le traité de Paris) élargit considérablement la portée de la charte de Gulhané. Ce n'est plus seulement la sécurité qu'on garantit aux non-musulmans, c'est l'égalité civile et un commencement de représentation politique. Plus de capitation, l'admission à tous les emplois et grades, des tribunaux mixtes, l'éligibilité aux conseils provinciaux. Beaux principes, trop beaux peut-être ! A la mort d'Abdul-Medjid (1861), son frère Abdul-Aziz, se montra disposé à continuer sa politique. Fuad et Ali-Pacha représentaient au pouvoir les idées nouvelles. Un projet de réseau de voies ferrées fut mis à l'étude ; un lycée dont Duruy avait tracé les programmes fut ouvert à Galata-Seraï, avec un personnel français (1868). L'action de la France était ainsi très visible, sans être très profonde ; elle excitait le dépit des autres puissances ; elle fatiguait l'indolence ottomane. C'est l'honneur de notre pays d'avoir soutenu malgré tout cette œuvre de progrès ; elle s'effondra dès nos premiers revers ; toutes les réformes furent abandonnées après 1870 ; le gaspillage financier recommença avec les mesures vexatoires contre les chrétiens. La guerre franco-allemande eut pour contre-coup en Turquie la banqueroute des réformes et celle du Trésor (1875).

Le panslavisme et le panislamisme. — On voit comment une nouvelle guerre va sortir du traité de Paris, déchiré morceaux par morceaux depuis 1856, jeté au panier après 1870. Ce qui distingue cette dernière phase de la lutte, c'est la simplification des éléments et la violence du conflit. C'est vraiment, cette fois, le duel de la Turquie et de la Russie, auquel l'Europe assiste avec une sorte d'épouvante. A ce moment, en effet, l'ambition mystique des Slaves, l'orgueil fanatique des musulmans, ont atteint leur dernier degré d'exaltation, sous la forme du *Panslavisme* et du *Panislamisme*. Moscou est le centre du premier mouvement, qui

se livre à une active propagande dans les Balkans, les Karpathes, en Bohême, etc. Le second s'incarne à Constantinople, sous une forme originale, dans le parti de la *Jeune Turquie :* régénérer l'empire des croyants par le Coran mieux interprété, emprunter à l'Europe les moyens de la vaincre, appeler autour du Croissant tous les fidèles pour une triomphante guerre sainte à la moderne, voilà le rêve des *Softas*, étudiants en théologie, faméliques, fanatiques, dévorés d'ambition, comme les écoliers et maîtres de l'Université de Paris au moyen âge. Ils entraînent les ulémas, ou docteurs, le scheick-ul-islam, suprême interprète de la loi religieuse ; ils travaillent l'armée et son haut personnel ; ils ont un chef enfin, un homme d'Etat intelligent, prêt à tout, aux manœuvres habiles, aux desseins équivoques, Midhat-Pacha, qui arrivera bientôt au pouvoir. C'est dans cette atmosphère d'excitation que s'ouvre l'année 1876, fertile en surprises et en atrocités, et où la comédie des réformes se mêle, un instant encore, aux drames du palais.

Révolutions et massacres. — Les drames d'abord : le parti de la Jeune Turquie avait résolu de se débarrasser d'Abdul-Aziz, toujours prêt à céder aux menaces de l'Europe. Le 30 mai 1876, les élèves de l'Ecole militaire investissent le sérail, se saisissent de Mourad, neveu du sultan, et, malgré ses protestations, sous la pluie et les éclats de tonnerre, le traînent au trône, fou de terreur, comme on mène un condamné au dernier supplice. Pendant que les ulémas le saluent commandeur des croyants, d'autres conjurés arrachent Abdul-Aziz des bras de sa mère, l'entraînent à demi-vêtu et lui signifient sa déchéance. Quatre jours plus tard, il fut trouvé « suicidé » ; sur sa table étaient les ciseaux dont il aurait pu se servir pour se tuer. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que Mourad devenait fou. On le remplaça par son frère Abdul-Hamid, le sultan régnant : bien des choses du règne actuel ne s'expliquent que par l'obsession de ces souvenirs.

En même temps, le fanatisme musulman surexcité, déchaîné et dirigé, répondait aux soulèvements de l'Herzégovine, de la Serbie, de l'Albanie, par des massacres. En



Eglise Sainte-Sophie.

Bulgarie, il se surpassa lui-même : des bandes organisées « pour rétablir l'ordre », sous les yeux du gouverneur turc, renouvelèrent les exploits des invasions des barbares et commirent les « atrocités », que Gladstone dénonça éloquemment au monde civilisé.

La Constitution de 1876. — L'Europe s'indignait par voie diplomatique, rédigeait des circulaires comminatoires, ouvrait une Conférence à Constantinople. Pour la calmer, Midhat-Pacha, devenu premier ministre, lui offre audacieusement un essai de régime parlementaire en Turquie, ou peu s'en faut : au mois de décmebre, il promulgue une Constitution destinée « à fonder le règne de la justice, de l'égalité, de la liberté ». Deux Chambres, dont l'une élue, la liberté de la presse, le droit de réunion, l'instruction primaire obligatoire !.. Elle resta sur le papier, naturellement. Peu après, le conflit passa à l'état aigu entre la Porte et les puissances ; et, comme celles-ci hésitaient à agir, la Russie, qui avait déjà poussé la Serbie en avant, se lança seule dans la lutte. L'exaltation du peuple russe ne permettait pas au tsar de reculer sur la route de la Ville Sainte, qu'on avait déjà baptisée Tsarigrad. « Il n'y eut jamais de circonstance plus solennelle dans l'histoire de la question d'Orient[1] » (1877).

La guerre turco-russe (1877-1878). — Plewna, Kars. — Cette guerre eut deux théâtres, le bas Danube et l'Arménie, avec des péripéties d'un parallélisme singulier. L'armée du Danube, commandée par le grand-duc Nicolas, frère du tsar, occupe d'abord la Roumanie, par suite d'un accord, puis, tandis que deux armées turques l'attendaient autour de Roustchouk et de Widdin, passe le fleuve presque sans combat à Sistova et se répand en Bulgarie ; la cavalerie de Gourko s'élance vers les Balkans, tourne et occupe la passe fameuse de la Schipka, tient la route de Constantinople. Mais un obstacle se dresse au centre de la Bulgarie : la résistance savante et acharnée d'un grand homme de guerre turc, Osman-Pacha, devant une place qu'on avait

1. Voir DRIAULT, *Question d'Orient.*

cru pouvoir emporter d'un coup de main, Plewna. Le grand duc Nicolas échoue à trois reprises différentes (juillet-septembre 1877). Il faut faire appel au vieux héros de Sébastopol, Totleben. La défense et l'attaque durent cinq mois, dignes l'une de l'autre. Mais, lorsque Plewna a capitulé (décembre), Gourko, immobilisé dans les Balkans, reprend sa course, l'armée le suit, enlève Sophia, Andrinople, court sur Constantinople.

En Arménie, mêmes vicissitudes. Loris-Melikoff, qui a pris Ardahan et Bayezid, est arrêté quatre mois autour de Kars par Mouktar-Pacha. Enfin l'obstacle est forcé (novembre 1877), et les Russes atteignent Trébizonde.

Anglais et Russes devant Constantinople (1878). — Il y eut en Europe, dans les premiers jours de 1878, un moment d'indicible émotion, un va-et-vient d'affolement. L'Angleterre armait dans ses ports méditerranéens; le tsar ne retenait qu'à grand'peine son armée frémissante autour d'Andrinople. Le sultan appela la flotte anglaise dans le Bosphore, comme Mahmoud avait appelé les Russes en 1833. Aussitôt le grand-duc Nicolas s'avança jusqu'à un faubourg de Constantinople, San-Stefano. Les puissances s'entremirent pour conjurer l'événement, qui semblait fatal. Les Anglais s'éloignèrent, emportant une promesse secrète, leur traité d'Unkiar-Skelessi à eux. Les Russes, qui touchaient leur rêve de la main, le laissèrent s'évanouir et signèrent les préliminaires de San-Stefano (mars). La guerre, engagée avec des ardeurs de croisade, allait se terminer avec un extraordinaire imbroglio diplomatique. On peut le résumer ainsi : la Russie, à San-Stefano, impose aux Turcs la lourde rançon de leur défaite ; elle taille en plein drap dans la péninsule des Balkans et met en fait l'Empire ottoman sous son protectorat. Puis elle se laisse persuader de faire enregistrer cet acte par le Congrès de Berlin, qui le lui rend revu, corrigé, méconnaissable.

Traité de San-Stefano (1878) : la Bulgarie. — Laissons de côté, pour le moment, les avantages territoriaux que la Russie s'attribuait et qui vont être réduits de moitié, le protectorat des Etats balkaniques savamment

organisé par elle et qu'on va retourner contre elle. Le point essentiel du traité de San-Stefano était la constitution d'une Bulgarie énorme, qui dévorait la moitié de l'Empire et devait ronger le reste. Elle s'étendait sur les deux versants des Balkans, du Danube à la mer Noire et à l'Archipel, englobait la Bulgarie actuelle, la Roumélie, la Macédoine, ne laissait au sultan que deux tronçons isolés, la région d'Andrinople et Constantinople et l'Albanie. Elle se donnerait une Constitution, se choisirait un prince avant que la Russie eût retiré son armée, c'est-à-dire qu'elle serait créée par la Russie et pour elle.

Congrès de Berlin (1878) : autre Bulgarie. — L'Europe y consentirait-elle ? L'Angleterre disait résolument non ; la France suivait à ce moment la politique anglaise ; l'Autriche était hostile, ayant sur les Balkans ses visées particulières. Restait l'Allemagne : elle avait contracté une dette vis-à-vis des Russes, en 1870 ; le tsar réclamait le payement ; avec l'aide de l'Allemagne, il n'eût pas hésité à braver l'Europe. Mais Bismarck allégua les inquiétudes que lui donnaient les idées de revanche en France ; puis, se faisant bonhomme, il offrit d'être le médiateur, « l'honnête courtier ».

Alexandre II accepta : le Congrès se réunit à Berlin, le 13 juin 1878, et « travailla » d'abord la Bulgarie — celle de San-Stefano, en qui la politique russe avait mis toutes ses complaisances. En quel état sortit-elle de ses mains ! Réduite des deux tiers, bornée par le Danube, la mer Noire et les Balkans (dont elle ne tenait plus les routes), elle ne devait être organisée et élire son prince qu'après la fin de l'occupation russe, et elle demeurait tributaire du sultan. Le surplus était rendu à la Turquie ; seulement la province située au sud des Balkans, la Roumélie orientale (capitale Philippopoli) devait avoir un gouverneur chrétien nommé par la Porte, agréé par les puissances.

A cette amère déception d'autres s'ajoutaient encore. La Russie s'était attribué, en Arménie, Kars, Batoum, Ardahan, Bayézid ; on ne lui laissait que les trois premières villes. Elle recouvrait la Bessarabie roumaine ; mais on

dédommageait la Roumanie par la cession de la Dobrudja. La Roumanie, de plus, devenait Etat indépendant, comme aussi la Serbie, qui recevait Nitch et la vallée de la Nissawa, comme le Monténégro, presque doublé par l'acquisition de Podgoritza et de deux ports, Dulcigno et Antivari. En donnant leur complète indépendance à ces petits Etats, on espérait les retirer de la clientèle russe.

Le démembrement de l'Empire. — En perdant la moitié des avantages qu'elle croyait s'être assurés, la Russie avait la mélancolique consolation de voir toutes les puissances participer à la curée. L'Autriche se faisait donner le droit d'occuper — forme déguisée de la cession — la Bosnie et l'Herzégovine : c'est le chemin de Salonique. L'Angleterre exhiba tout à coup le traité secret, signé quatre mois auparavant par Abd-ul-Hamid, au moment de la grande alerte : c'était l'occupation de Chypre, avec le contrôle des réformes promises pour l'Asie-Mineure ; lord Beaconsfield s'était ménagé ce coup de théâtre. A la Grèce on promettait un accroissement de territoire en Epire et en Thessalie. La France elle-même recevait de bienveillantes assurances pour la prise de possession de la Tunisie. L'Allemagne présidait à cette distribution avec un apparent désintéressement. « L'honnête courtier » se contentait de se faire une belle clientèle européenne et préludait au grand rôle que son pays allait jouer dans la question d'Orient.

Conclusion. — Mais on ne peut tout avoir : en dictant le traité de Berlin, Bismarck ruina pour jamais l'alliance à laquelle il devait tant. La Russie ne pardonna pas à l'Allemagne. Sous l'empire d'une colère silencieuse et patiente, elle prépara lentement l'évolution qui fut révélée par les événements de Cronstadt au monde étonné (1893), le rapprochement avec la France. Par là le traité de Berlin a exercé une influence considérable sur les destinées de l'Europe entière.

Pour la question d'Orient, il ne fut pas un dénouement ; est-il besoin de le dire ? C'est de cette histoire surtout qu'on peut affirmer qu'elle est un perpétuel recommencement.

Tout recommence, en effet, comme après le traité de Paris. Les pays que l'Europe a voulu séparer se réunissent (Bulgarie et Roumélie, 1885); les Etats indépendants s'érigent en royaumes (Roumanie, Serbie, 1881-1882); les Etats autonomes réclament leur indépendance; les provinces restées sujettes veulent devenir autonomes (la Crète en 1895); les réformes promises restent lettre morte, les chrétiens s'agitent contre la domination ottomane; les massacres aussi recommencent; les « atrocités » d'Arménie rappellent celles de Bulgarie. Les influences européennes, celles de la Russie et de l'Autriche surtout, s'entrecroisent, se heurtent; les chancelleries se font une guerre ténébreuse dans toutes les petites Cours des Balkans. L'Europe fait tout pour rallumer la vraie guerre, qu'elle redoute par dessus tout. Le XIXe siècle vient de remettre au XXe la solution de la question d'Orient après l'avoir rendue insoluble[1]

SUJETS A TRAITER

La définition et les diverses phases de la question d'Orient au XIXe *siècle.*

La rôle de la France dans la question d'Orient.

Méhémet-Ali.

Les réformes en Turquie.

1. Pour les événements postérieurs à 1878, consulter MAX CHOUBLIER. *la Question d'Orient après le traité de Berlin.*

CHAPITRE XXIX

EXPANSION EUROPÉENNE. — LA FRANCE

I. **L'expansion européenne.** — Ses causes. — Colonies de peuplement et colonies d'exploitation. — Répartition des colonies européennes. — Bienfaits de la colonisation.

II. **L'empire français extra-européen.** — 1° Asie. — Les cinq villes de l'Inde. — L'Indo-Chine française. — La guerre de Cochinchine (1862-1867). — La guerre du Tonkin (1883-1885). — 2° L'Afrique. — La Tunisie (1881). — Pénétration du Sahara. — Sénégal et Soudan. — Conquête du Dahomey. — Le Congo et l'Oubangui. Les deux expéditions de Madagascar (1883-1895). — Etablissements français des autres parties du monde.

L'expansion européenne. — L'histoire de l'expansion européenne dans les différentes parties du monde est l'appendice naturel de l'histoire de l'Europe au XIXe siècle. Le mouvement est général et continu. Les questions coloniales prennent, dans les préoccupations des hommes d'Etat et des diplomates, la même importance que les questions européennes. Les nations recherchent à l'envi les terres vacantes ou se partagent les vieux empires en décomposition, c'est une lutte ardente à qui s'ouvrira de nouveaux marchés. Les causes de cette frénésie coloniale sont multiples. Il importe de les bien démêler pour bien comprendre cette histoire.

Causes politiques. — Les limites des Etats sont nettement fixées en Europe et garanties par de solennels trai-

---

OUVRAGES A CONSULTER. — HENRI VAST, *l'Algérie et les colonies françaises*. — MAURICE WAHL, *la France aux colonies* (bibliothèque d'histoire illustrée). — A. RAMBAUD, *la France coloniale*. — P. GAFFAREL, *les Colonies françaises*. — JALLIFFIER ET BUCHNER, *Cartes et croquis* (LXXII-LXXXII).

tés. Les guerres européennes, suspendant désormais la vie des grandes nations, paraissent devoir être plus rares qu'autrefois; il semble qu'elles ne s'engageront dans l'avenir que pour des intérêts essentiellement vitaux. Les Etats avides de s'agrandir ont donc dû chercher au loin et hors d'Europe de larges champs d'expansion. Ils les ont trouvés dans le nouveau monde très peu peuplé, comme dans l'ancien monde, où les indigènes ne savent pas encore mettre en valeur toutes leurs richesses. Les guerres coloniales sont faites le plus souvent contre des populations encore barbares ou sauvages qui refusent l'accès pacifique de leur territoire aux Européens. Elles forcent chaque nation à entretenir des troupes coloniales; mais ces troupes deviennent un excellent noyau d'armée métropolitaine, et une école précieuse pour les officiers qui se forment ainsi par une pratique constante à la guerre. Les flottes gagnent aux entreprises coloniales des points d'appui sérieux, des dépôts de charbon convenablement placés dans les meilleures positions stratégiques. Les expéditions coloniales n'ont pas encore engendré de guerres européennes. Les Européens ont eu le bon sens de régler jusqu'ici par des congrès et des arbitrages leurs démêlés coloniaux les plus récents. Il semble admis désormais qu'une difficulté aux colonies ne doit pas entraîner une grande guerre européenne [1].

Causes économiques. — Les conditions économiques nouvelles expliquent aussi la nécessité des entreprises coloniales. L'industrie exige, pour s'alimenter, d'abondantes réserves de matières premières que les colonies produisent en grande quantité. Elle a besoin, pour absorber sa production toujours plus active de réserves également larges de consommateurs. Les débouchés manquent en Europe; les barrières douanières se multiplient; chaque pays veut tout

1. Nous ne comprenons pas parmi les guerres coloniales celle des Américains des Etats-Unis contre les Espagnols pour leur enlever les Antilles et les Philippines, ni celle des Anglais contre les Boers, afin de supprimer l'indépendance de deux petites républiques de l'Afrique du Sud. Ces guerres ressemblent aux guerres européennes; les adversaires dans les deux camps étaient des chrétiens d'origine européenne et également civilisés.

produire, vendre le plus possible à l'étranger et ne rien lui acheter. Les établissements coloniaux sont donc nécessaires pour augmenter le nombre des marchés ouverts à l'industrie et au commerce de la métropole : on a chance de créer ainsi de nouveaux courants commerciaux et des courants durables; une colonie même séparée politiquement de sa métropole continue de suivre ses mœurs et de s'alimenter de ses produits. Sans doute les entreprises coloniales sont coûteuses, elles nécessitent de longs crédits, beaucoup d'esprit de suite et de persévérance. Ce sont des placements à longue échéance ; mais aussi les plus rémunérateurs si l'on sait préparer et attendre la moisson. « On peut affirmer, dit Stuart Mill, dans l'état actuel du monde, que la fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'une vieille et riche nation. »

Causes sociales. — En outre, le tassement est excessif en Europe. La population de la plupart des grands Etats est surabondante. La lutte pour la vie y devient chaque jour plus difficile, y nécessite une somme plus grande d'efforts pour de plus minces résultats. Les places même les moins souhaitables au banquet de la vie sont disputées avec acharnement. En Europe, il y a trop d'hommes qui attendent la propriété; hors d'Europe il y a, au contraire, des richesses inexploitées qui attendent l'homme. Dans les colonies le travail abonde, l'initiative hardie et tenace mène à la fortune. L'émigration européenne, sans plus affaiblir une nation qu'un saignement de nez un individu, peut donc porter au loin des essaims de travailleurs vigoureux et actifs, qui trouvent des facilités de réussite que leur refuse l'encombrement de toutes les carrières au pays natal. Non pas que le monde appartienne aux aventuriers qui l'exploitent, ou aux curieux qui le parcourent : les colons doivent s'armer de patience et se persuader qu'il leur faut peiner durement pour réussir. Mais ils doivent trouver plus facilement qu'en Europe l'emploi de leur intelligence et de leur énergie : les colonies peuvent et doivent absorber l'excès de la population européenne, offrir un refuge aux déshérités, conjurer en

partie la lutte des classes et les dangers de la révolution sociale. L'intérêt politique et social, la prospérité économique des grandes nations européennes sont donc également engagés dans les entreprises coloniales. L'essaimage au loin des nationaux augmente la force et l'instruction de l'armée et de la marine, étend le domaine de la langue et crée de nouvelles patries à l'image de la patrie-mère : « Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir et de sa suprématie future. » (P. Leroy-Beaulieu).

Colonies de peuplement. — Toutefois, avant de coloniser, un peuple doit se bien rendre compte du meilleur emploi à faire de ses colons et de ses capitaux. Ceux qui ont peu de capitaux et une population surabondante iront dans le nouveau monde fonder des *colonies de peuplement*. L'Australie et l'Amérique ont, en effet, une population très clairsemée. Les indigènes sont des sauvages restés encore aux derniers échelons de l'espèce humaine. Ils vivent de chasse et de pêche, presque nus, n'adoptant de la civilisation européenne que l'ivrognerie. Ils ont d'immenses étendues de terre qu'ils n'arriveraient pas seuls à mettre en valeur en les supposant même capables d'un travail intelligent. Les Européens ont trouvé et trouvent encore dans ces pays des terres à bon marché, de riches mines inexploitées. Ils peuvent s'y fixer en grand nombre, se substituer aux indigènes. Ceux-ci ont été pendant longtemps victimes de traitements barbares ; ils achèvent désormais de disparaître par le simple effet de la sélection naturelle. Le nouveau monde est donc devenu une succursale de l'Europe. Les Européens y fondent des Etats, dotés d'institutions européennes. Les Espagnols et les Portugais en ont été les premiers pionniers. Leurs descendants occupent encore toute l'Amérique latine. Les Anglo-Saxons venus plus tard ont créé les florissants Etats de l'Amérique du Nord et de l'Australie. Les Etats-Unis, les républiques espagnoles et le Brésil se sont déjà séparés de leurs métropoles respectives. Les autres colonies anglo-saxonnes arriveront aussi dans un temps plus ou moins éloigné à vivre de leur vie propre.

Colonies d'exploitation. — Les peuples qui ont beaucoup de capitaux et peu de population iront, au contraire, fonder des *colonies d'exploitation*, et de préférence dans l'ancien monde. Les populations de l'Afrique et surtout de l'Asie forment, en effet, des groupes suffisamment compacts et résistants, très condensés dans certaines parties, et constitués en empires presque vénérables par leur durée, partout ailleurs susceptibles d'arriver à un niveau plus élevé de civilisation au contact de races supérieures. Dans ces pays, les Européens ne peuvent songer à se substituer complètement aux indigènes; ils ne peuvent être que des chefs et des guides. La terre est mal travaillée, l'industrie est dans l'enfance; les voies de pénétration sont à l'état rudimentaire. Que les Européens viennent là exercer les fonctions de contremaîtres, d'ingénieurs, de directeurs d'exploitation, tout changera bientôt. Les richesses naturelles seront mises en valeur par la main-d'œuvre indigène qui est à très bas prix sous la surveillance, largement payée, des chefs européens.

Répartition des colonies européennes. — Les Français ne peuvent, à cause de leur très faible natalité actuelle, fonder d'autres établissements que des colonies d'exploitation. C'est le caractère de leur empire indo-chinois et de la plupart de leurs établissements d'Afrique. Les Anglo-Saxons, les Allemands, les Italiens et les Russes, dont la natalité est beaucoup plus forte ont, au contraire, le choix. Dans l'Inde, les Anglais ont leur plus belle colonie d'exploitation : mais ils se portent avec non moins d'ardeur vers les solitudes du Canada et de l'Australie. Les Allemands ont leurs colonies officielles en Afrique et leur émigration la plus abondante vers l'Amérique. Les Russes s'agrandissent de proche en proche dans toute l'Asie du nord et dans l'Asie centrale; les Italiens préfèrent l'Amérique latine à leur colonie mort née de l'Erythrée. Les Belges ont choisi une partie de l'Afrique très étendue et relativement peu peuplée qu'ils exploitent au lieu de s'y établir en masse à cause des difficultés de l'acclimatation. Ce fut dans ces dernières années une véritable course effrénée à la poursuite des terres

vacantes et de la mise en tutelle des Etats indigènes trop faibles pour sauvegarder leur autonomie.

Bienfaits de la colonisation. — Tout le monde profite de cette expansion coloniale. Les métropoles, après les sacrifices, souvent prolongés, nécessaires à la mise en valeur y trouvent de riches marchés pour l'approvisionnement de leur industrie et pour l'écoulement de leurs produits manufacturés. Les peuples soumis gagnent plus encore à cette association féconde avec leurs aînés dans la vie civilisée. Le temps n'est plus des Cortez et des Pizarre qui massacraient systématiquement les indigènes; aujourd'hui chaque État européen les protège, extirpe chez eux l'esclavage, fait cesser les guerres privées, fonde en pays soumis des écoles, multiplie les voies de communication et met en exploitation toutes les richesses naturelles pour le plus grand bien de l'humanité. L'Européen sait qu'il n'y a désormais pour lui ni profit, ni honneur, s'il n'élève peu à peu jusqu'à lui les indigènes.

Colonisation française. Ses vicissitudes. — Quoi qu'on en ait dit, la France a les plus précieuses qualités nécessaires aux peuples colonisateurs : l'esprit d'aventures, l'initiative hardie, l'art de se faire bien venir des indigènes et de les assimiler. Les croisades, où la France a pris une si grande part, ont été les aventures coloniales du temps. Les Normands de France depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Jean de Béthencourt, ont tenté les premiers établissements coloniaux. La race des preux s'est perpétuée en France depuis Jacques Cartier jusqu'à Dupleix, depuis Champlain jusqu'à La Pérouse ; elle n'a pas disparu de nos jours ; ils s'appellent Faidherbe et Courbet, Francis Garnier et Savorgnan de Brazza, Binger, Marchand et Galliéni.

Vers le milieu du XVIIIe siècle la France avait encore une grande avance sur l'Angleterre : l'empire des Indes semblait devoir lui échoir; les deux grands fleuves de l'Amérique, le Saint-Laurent et le Mississipi coulaient en terre française. Si la nation avait porté plus d'intérêt à ses beaux établissements coloniaux, si le gouvernement avait montré plus de vigueur et d'habileté, cette situation se serait maintenue.

Les Anglais, grâce surtout à leur vigilance et à leur ténacité nous ont ravi l'Inde, la Louisiane et le Canada, les plus précieuses parties de notre domaine colonial. Les désastres de la fin de l'Empire n'en ont plus laissé subsister que de rares épaves; quelques comptoirs du Sénégal, la Réunion, les cinq villes de l'Inde, la Guyane, les Antilles françaises, Saint-Pierre et Miquelon. Si l'on fait abstraction de la Guyane, qui était inexploitée, l'ensemble de ces colonies couvrait une superficie inférieure à celle d'un département français. Il a fallu tout refaire. Charles X nous a donné Alger; Louis-Philippe, l'Algérie avec le Gabon, les Comores, Taïti et les îles Marquises. Le second Empire a occupé la Nouvelle-Calédonie et le delta du Mékong. C'était peu de chose encore.

Mouvement favorable aux colonies. — Depuis 1870 l'empire colonial français a pris des développements considérables. De grands politiques, Gambetta, Jules Ferry, ont tracé la voie à la nation et encouru de leur vivant une injuste impopularité, en la dotant, malgré elle, d'importants territoires qui, sans eux, eussent passé en des mains ennemies[1]. L'impulsion donnée n'a pas cessé. De nos jours la France tout entière s'intéresse à son empire colonial et acclame avec chaleur ceux qui l'étendent ou le défendent. Un ministère spécial des Colonies a été créé; une école coloniale ouverte, une armée coloniale existe en fait et sera prochainement constituée de toutes pièces. Nos Chambres de commerce multiplient les missions; des syndicats se forment pour obtenir des concessions; des compagnies de colonisation ont reçu leurs statuts. Nos généraux, nos marins, nos administrateurs civils luttent de bravoure et d'habileté dans les explorations et dans les conquêtes.

1. Voici comment J. Ferry expliquait la nécessité d'une politique coloniale : « Il faut à la France une politique coloniale. Toutes les parcelles de son domaine colonial, ses moindres épaves doivent être sacrées pour nous, d'abord parce que c'est un legs du passé, ensuite parce que c'est une réserve pour l'avenir. Il ne s'agit pas de l'avenir de demain mais de cinquante ou de cent ans, de l'avenir même de la patrie. Il est impossible, il serait détestable, anti français d'interdire à la France une politique coloniale. » (31 octobre 1884)

La mode s'en mêle, et depuis qu'un prince d'Orléans et un duc d'Uzès en ont donné l'exemple, c'est un sport nouveau de franchir les hauts plateaux du Mékong ou de pénétrer dans la région du Tchad. Il dépend de nous-mêmes que ce bel élan continue et que notre domaine, si étendu, mais encore fruste, devienne une suite de nouvelles France puissantes et prospères.

Empire français d'Asie. — Inde. — Cochinchine et Cambodge (1862-1867). — L'empire français d'Asie date d'hier, il se développe rapidement. Nous n'avions sauvé en Asie, après 1815, que nos cinq comptoirs de l'Inde : Pondichéry, Mahé, Karikal, Yanaon et Chandernagor[1], derniers restes d'un glorieux empire. Nous avons conquis l'Indo-Chine française.

La question annamite est vieille de plus d'un siècle. Dès 1787, un missionnaire français, Pigneau de Béhaine, évêque d'Adram, obtenait la protection de Louis XVI en faveur de Gia-Longh. Les officiers français envoyés au secours de ce prince indigène contribuèrent à lui donner la souveraineté de l'Annam et couvrirent le littoral de forteresses. Cependant, ses successeurs montrèrent peu de reconnaissance pour les Français ; l'un d'eux Tu-Duc (1848-1884) s'acharna particulièrement après nos missionnaires. De là de nombreuses réclamations diplomatiques qu'il fallut même appuyer par la force. De 1858 à 1867 les amiraux Rigault de Genouilly, Charner, Bonard et la Grandière occupèrent successivement Tourane et Saïgon (1858), puis, en 1862 les trois provinces orientales du delta du Mékong (Saïgon, Mytho, Bienhoa) et enfin, en 1867, les provinces orientales (Vin-long, Chau-doc et Ha-Tien). Toute la Cochinchine était conquise. Le Cambodge s'était déjà placé sous le protectorat français (1863).

Exploration du Mékong (1866-1868). — Une grande exploration fut préparée pour remonter le puissant Mékong, le créateur de tout ce vaste delta, et ouvrir par là

1. Superficie : 509 kilomètres carrés, population en 1895 : 286.883 habitants.



Un monument d'Angkor (Cambodge).

une route commerciale vers la Chine. Le capitaine de frégate Doudart de Lagrée, le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, l'enseigne Delaporte, les docteurs Joubert et Thorel, et l'attaché commercial Louis de Carné dirigeaient la dangereuse expédition. Elle dura plus de deux ans (1866-1868) ; parcourut, soit en barque, soit à pied, plus de 10.000 kilomètres dans des contrées dont la plus grande partie était ignorée des Européens. Ils remontèrent ou longèrent le grand fleuve jusqu'à Xien-Hong, tantôt à travers des cluses et cataractes presque infranchissables ; tantôt parmi des rivières vaseuses et d'épaisses forêts. Le Mékong, pour descendre des hauts plateaux de l'Asie centrale vers la mer, franchit les marches d'un escalier gigantesque par une succession de rapides vertigineux. Ils crurent à tort que la pénétration en Chine par la voie du Mékong était impraticable ; elle est arrêtée souvent par des obstacles et des rapides, mais qu'on a pu franchir, non sans difficultés il est vrai, et qui pourront être en partie détruits grâce à quelques travaux de rectification. Mais, du Yunnan où ils séjournèrent, ils avaient fait une pointe vers le Tonkin par le fleuve Rouge ; Garnier rapporta la conviction que la vraie route de Yunnan était celle du fleuve Rouge et ce fut l'origine de la conquête du Tonkin. Cette glorieuse exploration coûta la vie à Doudart de Lagrée et, peu de temps après le retour, à Louis de Carné. La mission française avait eu l'honneur de pénétrer, avant tout autre Européen, en Chine, par la voie du sud.

Garnier et Rivière au Tonkin (1873-1883). — Cette voie du fleuve Rouge, le négociant Dupuis l'utilisa pour introduire des canons réclamés par le gouvernement chinois. Mais les mandarins annamites étaient hostiles à ce trafic nouveau. Ils pillèrent une petite flottille armée en guerre par Dupuis. Francis Garnier avec 180 hommes et 2 canonnières fut chargé d'obtenir réparation. Il osa, avec cette faible escorte, entreprendre la conquête du delta du fleuve Rouge. « Si j'échoue, et si je ne suis pas suivi, écrivait-il, on me désavoue... et j'ai prié instamment l'amiral Dupré de ne pas hésiter à le faire si l'intérêt du

pays et le sien le demandent. » Il risquait donc plus que son avenir militaire et sa vie, il risquait sa réputation. Par une série de prouesses dignes des conquistadores espagnols, il força, avec sa petite troupe, l'entrée d'Hanoï défendue, par 700 Annamites abrités derrière des remparts, et en vingt jours se rendit maître de tout le delta. Mais il tomba au bout de quelques semaines de cette étonnante conquête, victime d'un guet-à-pens (1873). Les postes encore occupés furent évacués : un traité qui plaçait le Tonkin sous une sorte de protectorat français ne fut jamais exécuté par les Annamites (1874). Le commandant Rivière, chargé de les mettre à la raison, renouvela l'héroïque folie de Garnier avec une troupe pas beaucoup plus nombreuse, et périt comme lui en cherchant à se donner de l'air (1882-1883). Une guerre devenait nécessaire pour sauver notre prestige en Extrême-Orient. La Chambre, à l'unanimité, vota les crédits indispensables pour « venger ses glorieux enfants ».

Jules Ferry et l'Indo-Chine (1883-1885). — Cette guerre va durer deux ans. Le ministre dirigeant, Jules Ferry, a compris l'importance de l'Indo-Chine : il veut profiter des attaques des indigènes pour la donner à la France au lieu de la laisser prendre par les Anglais. Mais il doit se défendre contre une opposition acharnée de la droite et de l'extrême gauche coalisées. Au lieu de frapper fort et vite, il ne peut envoyer en Extrême-Orient que des contingents successifs et insuffisants : la guerre se fait « par petits paquets ». La nation n'a pas encore compris l'intérêt des entreprises coloniales. Jules Ferry réussit à l'entraîner : son courage civique autant que la brillante intrépidité de nos soldats et de nos marins nous a valu un empire : son surnom de *Tonkinois*, dont ses ennemis ont voulu faire un opprobre, sera sa gloire aux yeux de la postérité.

Dans cette guerre, il faut en même temps négocier et combattre : et les embûches des diplomates annamites et chinois sont aussi dangereuses que les pièges tendus par leurs chefs militaires. C'est une perfidie sournoise dont le

canon seul peut venir à bout. Le général Bouët s'installe à Haï-Dzuoug : l'amiral Courbet force les passes de Thuan-An et s'empare de la grande ville de Hué. La convention du 25 août 1883 reconnaît déjà le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin ; mais il faut conquérir le Tonkin ; Courbet enlève Sontay. La résistance est vigoureuse : à côté des bandes de pirates connues sous le nom de *pavillons noirs*, apparaissent les *pavillons jaunes* ou réguliers chinois. La Chine encourage don la résistance et il va falloir combattre la Chine, san lui déclarer la guerre et en respectant tous les intérêts des puissances en Extrême-Orient. Les Chambres hésitent ; mais elles comprennent la nécessité de faire respecter le drapeau. Le général Millot, placé à la tête du corps expéditionnaire du Tonkin prend Bac-Ninh, Hong-Hoa, Thuyen-Quan (1884).

L'amiral Courbet et la Chine. — Courbet, chargé, avec de faibles ressources, de tenir en respect toutes les forces chinoises, s'engage hardiment dans la rivière Min et détruit l'arsenal de Fou-Tchéou et la marine de guerre des Chinois. Il s'installe fortement à Kelung excellent port de Formose et aux îles Pescadores qui commandent l'entrée du détroit : il intercepte les convois de riz, il affame la Chine et la force à demander grâce (1884-1885). Pendant ce temps, le général Brière de l'Isle a mené une vigoureuse campagne qui achève la soumission du Tonkin. Il délivre à temps le commandant Dominé qui a subi trois mois de siège à Thuyen-Quan : il refoule les Chinois vers le nord jusque dans le Kouang-Si, à la suite de deux mois de combats acharnés (février-mars 1885). Malheureusement son lieutenant, le général de Négrier, a été blessé gravement devant Langson. Le colonel Herbinger, chargé du commandement, malade et affaibli lui-même, ordonne une retraite qui dégénère bien vite en panique. C'était un accident sans portée ; la Chambre des députés le prit au tragique et profita de la nouvelle pour renverser Jules Ferry en le traitant presque comme un coupable (30 mars 1885). Il fut vengé au bout de quelques semaines.

Des négociations, cette fois définitives, avaient été engagées par notre représentant en Chine, M. Patenôtre. Le traité de Tientsin (9 juin 1885) reconnut le protectorat français sur le Tonkin et ouvrit à notre commerce les provinces méridionales chinoises du Yunnan et du Kouang-Si. Deux jours après la signature, l'amiral Courbet, brisé par les fatigues d'un long et glorieux commandement, mourait à son bord du *Bayard*. Ses exploits sont dignes des héros des romans de chevalerie. La France a trouvé, comme toujours, dans cette guerre les hommes capables de parer aux plus grands dangers et aux situations les plus périlleuses[1].

La question du Siam. — L'ère des difficultés n'était pas terminée, il fallait lutter encore avec l'hypocrite mauvais vouloir de la cour d'Annam et la piraterie qui désolait le Tonkin. Le général de Courcy faillit même être enlevé par surprise à Hué (fin 1885). Les gouverneurs ont été trop souvent changés; des conflits d'attribution ont parfois arrêté le progrès de l'occupation. Cependant, la domination française prend chaque année plus profondément racine. La Chine qui tombe en décomposition et que les Européens commencent à se partager n'est plus en état de nous susciter de graves difficultés. L'Angleterre a épié jalousement tous nos progrès : pour compenser notre conquête du Tonkin, et avoir aussi libre accès vers le Yunnan elle s'est emparée de la Birmanie (1885-1886). Elle a poussé le Siam vers le Mékong. Les missions de M. Pavie (1879-1895) vers le haut Mékong avaient posé de nouveau la question de la pénétration vers la Chine par le grand fleuve ; les Siamois cherchaient à s'établir dans les principales positions stratégiques échelonnées sur ses deux rives. Il fallut menacer et négocier avec fermeté. Un paquebot français

1. Les traits d'héroïsme sont nombreux : à Fou-Tchéou, c'est le lieutenant de vaisseau Lapeyrière, qui va lui-même avec son canot du *Volta* planter une torpille sous l'arrière du puissant cuirassé *le Fou-Sing* et le fait sauter; à Thuyen-Quan, le commandant Dominé résiste comme Masséna à Gênes et le sergent Bobillot, qui s'est improvisé ingénieur à la tête de ses sapeurs, continue la lutte même blessé à mort. On pourrait faire tout un Plutarque français, en glanant à travers notre histoire coloniale.

armé en guerre, *le Jean-Baptiste Say*, alla mouiller devant Bangkok. Après bien des pourparlers, le traité de Londres du 15 janvier 1896, signé entre le baron de Courcel et lord Salisbury, fixa la limite de la sphère d'influence française au haut Mékong depuis sa sortie de Chine jusqu'à son premier grand coude vers l'est à Xien-Kong et plus au sud à la ligne de faîte qui sépare les eaux du Mékong de celles du Menam. Ainsi tout le Laos avec toutes les provinces d'Ang-Kor et de Battambamg est attribué à la France. Le Siam devient un Etat tampon entre les possessions françaises et anglaises, et les deux Gouvernements s'engagent à n'obtenir aucun privilège dans le Siam qui ne soit commun à tous deux.

Administration de l'Indo-Chine française. — Notre empire français d'Indo-Chine est administré par un gouverneur général résidant à Saïgon, assisté d'un lieutenant gouverneur pour la Cochinchine et de résidents supérieurs pour le Tonkin, l'Annam, le Cambodje et le Laos. C'est une belle colonie qui couvre une superficie plus grande que celle de la France (705.000 kilomètres carrés) et qui compte plus de 21 millions d'habitants. On l'a comparée à un bâton avec deux sacs de riz ; l'Annam est, en effet, une bande étroite de littoral et les deux deltas du Mékong et du fleuve Rouge d'admirables rizières. Mais combien d'autres richesses naturelles à exploiter : forêts de bambous, de teck et de mûriers, champ de cannes, de coton et d'indigo ; ou à introduire : cultures du café, du cacao, du thé, du poivre, du caoutchouc ? La pêche et la chasse sont fructueuses : nos bestiaux et animaux de basse-cour pullulent ; les mines de Hong-Haï et de Kebao produisent un charbon de bonne qualité ; la zone montagneuse du Tonkin renferme de nombreuses richesses minières encore à peine entrevues. De grands progrès sont accomplis ; des services des messageries fluviales sillonnent les deltas : un chemin de fer relie Saïgon à Mytho ; un autre Hanoï à Langson et sera prolongé en Chine par nos ingénieurs. De grandes maisons commerciales, des succursales de nos grands établissements de crédit ont été fondés. Le commerce suit une

progression rapide d'année en année. Déjà la Cochinchine se suffit à elle-même depuis plus de vingt ans et le temps n'est pas éloigné où les autres provinces de l'Indo-Chine ne coûteront plus rien à la métropole pour les dépenses militaires. Les troupes annamites encadrées par nos officiers fournissent un bon service. Saïgon, Tourane, Haïphong sont d'excellents points d'appui pour notre flotte. « Nos soldats et nos marins n'ont pas combattu pour une gloire stérile. L'œuvre de patriotisme et de civilisation à laquelle se sont dévouées tant de nobles existences est en voie de s'accomplir[1]. »

Empire français d'Afrique. — Notre empire colonial d'Afrique est le plus étendu et le plus riche : il est situé à notre porte et forme comme un prolongement de la France à travers le continent noir. Il a pour bases d'opérations notre nouvelle France algérienne et notre vieil établissement du Sénégal. Nous détenons les routes les plus rapides et les plus sûres de pénétration vers le Niger et le Congo. Nous combattons partout avec succès la hideuse plaie de l'esclavage. C'est une œuvre d'intérêt national et de civilisation humanitaire que nous poursuivons avec succès dans toute l'étendue de notre nouveau domaine.

Le protectorat français en Tunisie (1881). — Notre florissant empire algérien a pris dans ces dernières années un développement imprévu[2]. L'acquisition de la Tunisie est due aussi à Jules Ferry. La régence de

1. Statistique en 1894 :

Cochinchine française.	60.000 kilomètres carrés,	2.262.000 habitants	
Annam	230.000 —	—	5.000.000 —
Tonkin	310.000 —	—	12.000.000 —
Cambodge	105.000 —	—	1.500.000 —
Laos	?		1.000.000 (?)

Pour l'année 1900, le budget de l'Indo-Chine française présente un excédent de recettes de 7 millions, non compris les dépenses militaires. Une réserve de 23 millions existe dans les caisses du trésor indo-chinois. Un emprunt de 200 millions a été émis pour les travaux publics indispensables (voies ferrées, canaux et ports, etc.). C'est le budget de la colonie qui assure le service de l'intérêt de l'emprunt sans demander aucune garantie à la métropole. C'est une situation financière pleine de promesses pour l'avenir.

2. Voir chapitre XX l'histoire de la conquête d'Algérie.

Tunis était aux mains d'un bey incapable, dirigé par un ministre corrompu. La banqueroute était imminente et menaçait surtout les créanciers français. Les privilèges accordés à nos sociétés de télégraphes et de chemins de fer étaient sans cesse violés. Les dévastations des Khroumirs et autres tribus insoumises de la Régence sur notre territoire algérien, restaient impunies. Le gouvernement italien excitait les autorités beylicales à la haine contre les Français. Il s'agissait de savoir si le prestige français serait sauf; si la Tunisie devait passer aux mains des Italiens ou des Français. Maîtres déjà de l'île de Pantellaria qui domine le détroit entre Tunis et la Sicile, installés en outre dans toute la Régence, les Italiens eussent fait la loi dans la Méditerranée centrale, et appuyé toutes les révoltes algériennes comme celles de l'Aurès en 1879.

Le Congrès de Berlin, avisé de cette situation, avait donné dès 1878 carte blanche à la France. L'Allemagne voyait avec satisfaction la France diriger hors d'Europe son activité renaissante. L'Angleterre ne prévoyait pas encore la belle *renaissance* coloniale qui se préparait pour notre pays. Des razzias des Khroumirs sur le territoire de Constantine servirent de prétexte. Le général de Forgemol fut chargé de la direction des opérations. Deux colonnes pénétrèrent, l'une de Bône en suivant le littoral, et l'autre de Souk-Hahras dans la vallée de la Medjerda. Une troisième débarqua à Bizerte et marcha sur Tunis. L'expédition, commencée le 25 avril 1881, fut terminée presque sans effusion de sang en trois semaines par le traité du Bardo (12 mai). Notre énergique consul M. Roustan imposa au bey la reconnaissance du protectorat français. Désormais un résident français devait diriger avec les ministres du bey toutes les affaires intérieures et serait seul chargé des relations internationales ; un général français commanderait les troupes tunisiennes. La Tunisie, bien que soumise au régime du *protectorat* très différent de la domination directe exercée sur notre Algérie, en est le prolongement naturel et l'annexe nécessaire.

La pénétration du Sahara. — Notre grand Faidherbe

avait songé, le premier, à rejoindre, à travers le Sahara, l'Al-



Une mosquée de Kairouan (Tunisie).

gérie et le Sénégal. La convention du 5 août 1890 avec l'Angle-

terre, confirmée par de nouvelle conventions du 14 juin 1898 et du 1er juin 1899, a placé dans la sphère d'influence française toute la région centrale et occidentale du Sahara. La pénétration du Sahara est le problème nouveau qui se pose pour achever d'asseoir notre empire français d'Afrique. Problème d'une incomparable difficulté. Malgré ses 600 lieues de sables, souvent mobiles, à franchir, la traversée en serait possible grâce aux chaînes d'oasis qui le jalonnent, si le fanatisme et la férocité des Touareg ne soulevaient pas des difficultés beaucoup plus graves à surmonter. Trois grandes routes ont été suivies par les explorateurs : celles de l'ouest, de Tombouctou au Maroc par notre compatriote René Caillé en 1828 et par le docteur allemand Lenz en 1880. Par un détour à l'est vers le Touat et In-Salah, vers le Gourrara et l'oued Saoura, cette route se bifurque vers le Sud oranais. La route du centre, partant de Biskra, suit vers le sud le lit désséché de l'oued Igharghar et se bifurque autour du plateau d'Ahaggar : l'un des tronçons par Mobrouck atteint Tombouctou, l'autre par Tintelloust dans l'Aïr et par Agadès gagne Zinder et le Tchad. C'est la route explorée par la mission du colonel Flatters (1880-1881), si tristement arrêté, près du puits de Bir-el-Gharama, par le massacre dans une embuscade des officiers français ; les derniers survivants ont péri par la faim et par la soif après avoir été réduits à se nourrir de la chair de leurs compagnons morts avant eux. Barth avait suivi déjà la seconde partie de cette route dans sa belle exploration de 1849 à 1855, qui a fait connaître toute la région du Tchad. Enfin, une troisième route plus à l'est, de Tripoli au Tchad par Mourzouk et Bilma, a été ouverte en 1823 par Denham et Clapperton, décrite à nouveau par deux allemands, Gérard Rholfs (1866) et Nachtigal (1870), et enfin heureusement traversée par le commandant Monteil (1892). Celui-ci, suivi seulement de l'adjudant Badaire et de quelques porteurs d'une modeste pacotille, se joignit à une caravane et triompha de tous les obstacles suscités par la nature et par l'homme.

Le cadeau du Sahara, fait à la France par les traités internationaux, est médiocre : des sables à l'infini, le pays

monotone de la souffrance et de la soif, avec, seulement, de loin en loin, des oasis et des puits où la datte fournit à tous les besoins de l'homme. Les habitants, pour la plupart nomades, hostiles à tous les étrangers, rançonnent les caravanes et les missions d'exploration ; ce sont d'incorrigibles pillards, dont l'extrême misère explique les instincts de rapine et de mendicité. Diverses tentatives ont été faites pour pénétrer chez eux. Plusieurs ont échoué comme celle de Flatters : le P. Richard a trouvé la mort à Ghadamès en 1881 ; le lieutenant Palat, au Touat (1886) ; le marquis de Morès, chez les Chambaa (1897). D'autres, comme les missions Duveyrier (1862) et Foureau (1890), ont abouti à des traités non suivis d'effet. La force seule peut imposer à ces pillards éhontés le respect des engagements pris. L'occupation d'El-Goléa (1873) par le général de Galliffet ; la création des forts Lallemand, Mac-Mahon et Miribel, l'occupation d'Igli par le colonel Bertrand, du Gourrara par le colonel Menestrel (1900) et d'In-Salah par la mission Flamant et le capitaine Pein (1899) ; la sanglante défaite infligée par le colonel d'Eu aux Touareg à In-Rhar (19 mars 1900), qui assure la prise de possession de toute l'oasis de Tidikelt et fait prévoir la prochaine soumission du Touat : telles sont les étapes heureuses de l'occupation progressive du Sahara central. La prise de Tombouctou par le lieutenant Boiteux et le colonel Bonnier (décembre 1893) et l'attribution à la France de Zinder au nord ouest du Tchad nous assurent aussi les deux points terminus d'arrivée des principales routes.

La question du Transsaharien. — Aujourd'hui, certains coloniaux français nourrissent des ambitions plus hautes. On agite le projet du *Transsaharien*, c'est-à-dire d'un chemin de fer traversant le Sahara pour relier Alger à Saint-Louis par Tombouctou, sur un trajet d'environ 1.000 lieues. Trois tracés sont en concurrence : le *tracé oranais*, par Djenien-bou-Rezg, où s'arrête actuellement le chemin de fer de pénétration : le *tracé algérien*, par El-Goléa, tous les deux se rencontrant dans le Touat à In-Salah pour s'écarter et se réunir de nouveau à Tombouctou ;

le *tracé constantinien*, de Biskra par Ouargla et l'Igharghar sur l'Aïr, Agadès et Barroua [1]. Des ingénieurs distingués, MM. Pouyanne, Duponchel et Rolland ont recommandé chacun l'un de ces tracés. Le général Philbert et beaucoup d'officiers distingués les appuient, mais l'on évalue à plus de 400 millions le coût de la seule traversée du désert ; à 20 millions la dépense des puits artésiens indispensables pour fournir l'eau aux locomotives. Dans un désert sans villes, où des nomades vivent sous la tente au milieu de rares oasis, n'ayant pour monnaie que des bâtons de sel ou des coquillages enfilés dans une ficelle, il serait impossible de trouver aucun trafic rémunérateur. Il faudrait aussi compter, pendant longtemps encore, avec l'hostilité systématique des Touareg. Cette ligne serait en réalité exclusivement stratégique. Du moment qu'on sera fortement établi aux deux extrémités du Sahara, en Algérie et au Soudan, on finira bien par tenir en respect les Touareg. Que l'on procède à l'occupation systématique du Touat et de l'Ahaggar, que l'on améliore la route des caravanes, que l'on garantisse leur pleine sécurité, que l'on multiplie les échanges possibles, que l'on exécute l'une des trois amorces proposées, de Biskra-Ouargla, d'Alger-Laghouat et de Djenien-bou-Rezg au Touat, rien de mieux. Mais l'idée du chemin de fer *Transsaharien* peut sans doute, pour longtemps encore, rester dans le domaine du rêve. Le seul Transsaharien actuellement réalisable est, non pas un chemin de fer, mais un télégraphe reliant à nos postes avancés d'Algérie nos oasis nouvellement acquises avec Tombouctou, par Taoudeni et Araouan à l'ouest, ou par Ouallen et Mobrouck à l'est.

Faidherbe au Sénégal. — Le Sénégal est, et sera longtemps la vraie porte d'entrée du Soudan. C'est une de nos vieilles colonies, qui date de Richelieu. Longtemps, nos nationaux y furent seulement campés dans quelques

1. La mission Foureau-Lamy, qui a employé près de deux ans (1898-1900) à faire le trajet de l'Algérie au Congo français en traversant le Tassili des Azdjer, l'Aïr et Agadès a démontré l'impraticabilité presque absolue de cette route transsaharienne.

comptoirs du littoral. Il fut réoccupé seulement en 1817; trente-sept gouverneurs, intérimaires ou généraux, s'y succédèrent en trente-sept ans (1817-1854). Les seuls postes de Saint-Louis et de Gorée étaient occupés solidement. On prodiguait des tributs, déguisés sous le nom de *coutumes*, aux petits princes indigènes pour acheter leur protection aléatoire. La situation des Français était mal assurée et peu digne. Le général Faidherbe fut le véritable créateur du Sénégal[1]. Grâce à lui, tout le littoral fut conquis, le cours du fleuve garni de postes solidement reliés entre eux : les *coutumes* furent abolies, et les chefs indépendants trouvèrent, dans le produit régulier des douanes, un profit mieux assuré, qui les poussa à protéger notre commerce. La fondation du poste de Médine, et la belle défense qu'y fit le lieutenant Paul Holl (1857), contribuèrent à tenir en respect les musulmans fanatisés par Ohmar el Hadj.

Conquête du Soudan. — Le général Faidherbe souhaitait plus encore. Il eût voulu ouvrir la voie du Niger, par la route du haut Sénégal. Il n'eut pas le temps de réaliser ses grands desseins. Mais ils furent repris et exécutés par d'habiles et énergiques continuateurs : le colonel Brière de l'Isle, le commandant Borgnis Desbordes, le capitaine Galliéni. De 1879 à 1881, ces brillants officiers ont déjoué toutes les ruses et toutes les attaques d'Ahmadou, fils d'Ohmar, roi des Bambaras, créé, sur le haut Sénégal, les postes avancés de Bafoulabé et de Kita, et placé sous le protectorat français tout le pays de Sego sur le haut Niger. Ce fut le point de départ de la conquête du Soudan. Le poste français de Bamako fut placé sur le Niger (février 1883). Les colonels Frey, Galliéni, Archinard, Humbert, Combes, Bonnier, Joffre, de Trentinian (1886-1900), à la suite de campagnes hardiment menées aux sources, et dans la boucle du Niger, ont soumis les Etats d'Ahmadou,

1. Le général Faidherbe (1818-1889) resta au Sénégal de 1854 à 1865, sauf un court séjour en France. Il y était arrivé, comme chef de bataillon du génie. Le Sénégal, rendu à la France, en vertu du traité de Paris, du 30 mai 1814, ne fut réoccupé par la Restauration qu'en 1817, par l'équipage sauvé du célèbre *Radeau de la Méduse*.

et sa capitale Sego-Sikouro (1890), installé, sur le territoire de l'almamy Samory, le poste français de Kankan, réduit à l'état de vassalité le roi Tiéba, échelonné les postes français dans tout le plateau du Fouta Djalon et sur tout le cours supérieur du Niger.

Côte d'Ivoire et Dahomey (1887-1893). — Le capitaine Binger, en deux voyages heureux (1887-1889 et 1892), à travers les plateaux et le pays de Kong, a placé, sous le protectorat français, tout le territoire compris entre les sources du Sénégal et la Côte d'Ivoire. Le colonel Monteil (1890-1892), ouvrant la route de l'est, à travers le Mossi, a coupé la bouche du Niger de Sego-Sikouro à Say, passé à Sokoto et à Barroua sur le Tchad, d'où il est revenu triomphalement à Tripoli, à travers tout le Sahara. Samory avait réussi à se refaire un empire dans le pays de Kong ; il a été capturé par le capitaine Gouraud et le lieutenant Jacquin (1898). Tiéba s'était révolté : sa capitale Sikasso, a été fortement occupée. Un infâme roitelet nègre, Béhanzin, dans le Dahomey, bravait la France et continuait, malgré nos menaces, de sacrifier d'odieuses hécatombes humaines à chaque fête dahoméenne. Une expédition, bien préparée par le ministre Burdeau, exécutée avec une admirable vigueur par le colonel (et bientôt général) Dodds (1892-1893), a mené triomphalement notre drapeau, du port de Kotonou jusqu'à Abomey. Béhanzin, interné à la Martinique, a tout loisir de méditer sur l'inconstance de la fortune [1].

L'exploration du Niger. — Grâce à la France, les guerres intestines du Soudan, qui avaient pour but de faire des prisonniers pour la vente des esclaves, ou pour les sacrifices ordonnés par les féticheurs, ont cessé. Le calme renaît, la culture s'étend. Dès 1887, le lieutenant de vaisseau Caron a pu descendre le Niger, de Bamako, jusqu'à Koriumé, port de Tombouctou. En 1894-1895, deux

1. Le Dr Bayol, les gouverneurs Ballay et Ballot, ont pris une part considérable à l'occupation de ces pays. Les deux derniers ont créé la prospérité, l'un de la Guinée française et l'autre, du Dahomey.

expéditions simultanées ont achevé l'exploration nautique du grand fleuve. Le lieutenant de vaisseau Hourst a descendu le Niger de Koriumé jusqu'aux rapides de Boussa; le commandant Touté, venant du Dahomey, a franchi, sur de légères embarcations, les dangereux rapides de Boussa, sur un espace de 50 kilomètres, et a remonté le Niger jusqu'à la hauteur de Tombouctou. « Ainsi, la France a accompli, en quelques années, au Soudan, une œuvre considérable, qui fait le plus grand honneur au courage, à l'endurance, à l'habileté consommée de ses chefs militaires, qui profitera à son commerce, et qui servira encore bien plus la grande cause de la civilisation et de l'humanité. »

Brazza. L'occupation du Congo (1875-1883). — L'analogie est grande, entre les deux régions du Soudan et du Congo : les rapides de Vivi entravent la navigation du Congo, comme ceux de Boussa, la navigation du Niger; et de même que la route du Sénégal est la plus pratique, vers la moyen Niger, celle de l'Ogooué est la plus facile vers la région moyenne du Congo. Savorgnan de Brazza est le Faidherbe du Congo français. L'établissement de Libreville, à l'embouchure du Gabon, avait été fondé en 1843, pour servir de station navale à la petite escadre française, chargée d'empêcher le traité. Ce fut le modeste point de départ de notre empire du Congo. Nos officiers de marine, du Chaillu (1855), Marche, le marquis de Compiègne (1874), ont pénétré plus avant et révélé l'existence de l'Ogooué. Le lieutenant de vaisseau de Brazza, a été à la fois l'explorateur et le conquérant. Dès son premier voyage (1875-1878), il a atteint le Congo, par l'Ogooué, la Passa et l'Alima. Dans son second voyage (1879-1882), prévenant de vitesse Stanley, il a commencé l'occupation du pays, par la création des postes de Franceville et de Brazzaville. Mais au lieu de s'ouvrir la route à coups de feu, comme Stanley, Brazza a su gagner les indigènes; par son courage et sa loyauté, il leur a inspiré une telle confiance dans la civilisation supérieure, représentée par le drapeau français, que les Batékés du roi Makoko se sont donnés à lui comme à une providence visible. On a procédé solennellement à l'enter-

rement de balles et de fusils, du côté des Français, d'arcs et de lances, du côté des indigènes ; ce fut le symbole de l'enterrement de la guerre. La prise de possession officielle du Congo français, fut opérée par Brazza, dans son troisième séjour (1883), et reconnue par les puissances, au Congrès de Berlin (1885).

Extension du Congo français. L'Oubangui. — Mais l'ambition est venue en France de relier ensemble le Soudan et le Congo par le lac Tchad. La jonction eût été facile si notre Gouvernement français avait protégé à temps les comptoirs fondés par des maisons françaises dans le delta du Niger. Abandonnés à eux-mêmes, menacés par les progrès des Anglais, ces comptoirs furent vendus à la *Royal Niger Company*. Bien que le Congrès de Berlin eût décrété la libre navigation des grands fleuves africains, les Anglais suscitèrent d'innombrables difficultés au lieutenant Mizon, qui, de l'embouchure du Niger, remonta son grand affluent la Bénoué, traversa l'Adamaoua et retrouva Brazza sur la Sangha, affluent du Congo (1890-1892). Maistre put accomplir, quelques mois plus tard, le même trajet en sens contraire. Tout le cours de la Sangha et la route qui mène de ses sources à celles de la Bénoué nous sont acquis. Mais, de ce côté, l'hinterland allemand du Cameroun et l'hinterland anglais du Bénin empêchent l'expansion française. C'est vers le nord-est, dans des espaces encore inexplorés, qu'on trouva les terres libres, et les Français arrivèrent les premiers dans ce *steeple-chasse* colonial, avant les Belges et les Anglais. Des postes furent créés tout le long de l'Oubangui, le grand affluent de droite du Congo, prolongés jusqu'à la rivière M'Bomou, tributaire de l'Oubangui, et par le Chari jusqu'au lac Tchad. L'énergique Crampel, après avoir créé plusieurs postes dans ces régions, avait été massacré avec la plus grande partie de sa mission (1890) ; il fut vengé par Dybowski.

La mission Marchand. Fachoda. — On conçut même l'espoir de pouvoir étendre jusqu'au Nil le territoire français. L'importante mission Marchand (1896-1898), organisée par le ministre Delcassé et l'administrateur Liotard,

partit de notre port congolais de Loango, atteignit le Congo à Brazzaville, le remonta, puis l'Oubangui et le M'Bomou, au milieu de difficultés croissantes, dans un pays sans routes, où les cours d'eau sont à chaque instant coupés par des rapides. L'on démonta la canonnière *le Faidherbe* pour lui faire franchir les derniers rapides entre les affluents du Congo et ceux du Nil. Le capitaine Baratier, le second de Marchand, ouvrit, au prix de dangers inouïs, le *pays des rivières*, où de nombreux tributaires du Nil viennent tous se confondre avec le Bahr et Ghazal et se perdre dans les marécages du lac Nô. Enfin, débouchant par le Bahr et Ghazal, la mission s'installa glorieusement à Fachoda, sur le Nil (10 juillet 1898). Malheureusement, les tentatives faites par les Français et les sujets de Ménélick pour rejoindre Fachoda par l'Abyssinie avaient échoué. Par une coïncidence fatale, les Anglais remportèrent bientôt sur les derviches, soulevés dans la région du haut Nil, l'importante victoire d'Omdurman. Puis ils se présentèrent devant Fachoda, résolus à en chasser les Français, au besoin par la force. Ce pouvait être la guerre entre la France et l'Angleterre. Fachoda valait-il d'être l'enjeu d'une si grosse partie? Le Gouvernement français ne le pensa pas. Ordre fut donné à Marchand d'évacuer Fachoda et de revenir en France par l'Abyssinie.

Jonction du Congo et du Soudan français. — Comme compensation à ce douloureux sacrifice, l'Angleterre, par la convention du 1er juin 1899, a reconnu à la France la légitime possession de tout le territoire au nord de l'Oubangui, du Baghirmi, de l'Ouaday, du Kanem, du Borkou et du Tibesti. Ainsi, le commerce français, par la Sangha, peut atteindre la Bénoué et descendre par la Bénoué et le Niger, bien qu'au milieu de territoires étrangers, jusqu'au golfe de Guinée. L'accès du haut Nil, depuis 5° jusqu'à 14° 20′ de latitude nord, sur un espace de 1.000 kilomètres, est également ouvert au commerce français comme au commerce international, en vertu de l'acte de Berlin de 1885. Mais le résultat capital, c'est la *jonction directe entre le Congo et le Soudan, sans sortir du territoire*

français, par l'est et le nord du lac Tchad. La défaite infligée au sultan Rabah à Kouno, sur le haut Chari, par le capitaine Robillot (octobre 1899), a consolidé notre domination au sud du Tchad, dans une région naguère encore inconnue. Ainsi est réalisée l'unité de notre grand empire de l'Afrique occidentale : toutes les différentes parties communiquent librement entre elles.

Djibouti. — Cet empire est flanqué à l'est par notre établissement de Djibouti avec Obok et Tadjoura, très bien placé à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb pour garder l'une des portes du canal de Suez. Djibouti est l'entrepôt naturel du commerce du Harrar et de l'Abyssinie. Un chemin de fer de pénétration est commencé vers l'intérieur. Des traités de commerce et d'amitié nous lient étroitement au négus Ménélick, attaché au rite grec et fidèle allié de la Russie. Un courant d'échanges important peut s'établir entre la région du Tchad, par le haut Nil, vers l'Abyssinie et Djibouti. Mais Djibouti est surtout un port français de relâche et de ravitaillement sur la route de notre Indo-Chine et pour tous les navires français gagnant Madagascar, la Réunion et l'Australie. La loi du *Foreign enlistment Act*, promulguée en 1870 par les Anglais, à l'occasion de la guerre franco-allemande, interdit d'équiper, de ravitailler ou de réparer dans les ports britanniques, des navires appartenant aux belligérants. En 1884, sous couleur de neutralité, ils nous ont fermé Aden et les ports de l'Inde, bien que l'application de cette loi, qui ne gênait nullement la Chine, ne fût préjudiciable qu'à la France. Il est indispensable d'améliorer et de fortifier Djibouti pour en faire un mouillage sûr, un important dépôt de charbon et un point d'appui de premier ordre pour notre marine.

Les droits de la France sur Madagascar. — Djibouti commande la route de Madagascar. La grande île de l'océan Indien, dont le territoire vaut celui de toute l'ancienne Gaule jusqu'au Rhin, est notre plus récente acquisition et celle dont le développement semble devoir être le plus rapide et le plus prospère. Nos droits sur Madagascar datent du XVIIe siècle : Rigault et Pronis, au temps

de Richelieu, puis Flacourt (1648-1655), établirent des colons et des comptoirs. Pendant trente ans (1642-1672), jusqu'à l'échec des derniers défenseurs du fort Dauphin, Madagascar porta le nom significatif de *France orientale*. Au XVIIIe siècle, un aventurier de grande marque, le Polonais Beniowski, s'étant fait accepter par les indigènes comme chef suprême, voulut rendre à la France la possession effective de l'île. Le même Gouvernement qui avait sacrifié Dupleix et délaissé Montcalm méconnut Beniowski. On le combattit au lieu de l'appuyer : il mourut d'une balle française. L'île de France avait été cédée aux Anglais en 1814. Le gouverneur anglais, Farquahr, prétendit que Madagascar en était une dépendance. Il ne fut pas soutenu par son Gouvernement. Au contraire, la Restauration tenta de replanter le drapeau français sur la côte orientale, à l'île Sainte-Marie, à Tintingue, à Fort-Dauphin. Louis-Philippe fit occuper Mayotte et Nossi-bé et accepta le protectorat des Sakalaves du Nord et des Antankars. Au temps de Napoléon III, sous le roi Radama II, les Français furent en grande faveur : de Lastelle et Lambert formèrent de grandes exploitations agricoles; Laborde, créateur de grandes industries, devint consul général de France à Tananarive. Le traité de 1868 assura aux Français une complète protection pour leurs personnes et pour leurs propriétés.

Première expédition de Madagascar (1883-1885). — Malheureusement, Napoléon III, engagé dans la funeste guerre du Mexique, avait refusé d'agir à Madagascar en dehors des Anglais. Ceux-ci y envoyèrent de nombreux pasteurs méthodistes qui réussirent à convertir au protestantisme la race dominante des Hovas et se firent les agents sans scrupules de la politique anglaise. A la mort de Laborde, son héritage fut confisqué (1878) : les biens des Français, leur vie même étaient menacés. Les Hovas rêvaient « l'expulsion du pays de tout ce qui est français ». Il fallut, pour protéger nos nationaux, des représentations énergiques, appuyées bientôt de démonstrations armées. La France, engagée à fond au Tonkin et contre la Chine, dut se borner

d'abord à de simples opérations de blocus des côtes. Le contre-amiral Pierre (avril-septembre 1883) mit garnison à Majunga et à Tamatave : il mourut à son bord, comme Courbet, prématurément épuisé par les fatigues. Les contre-amiraux Galiber et Miot continuèrent son œuvre, et le consul français Patrimonio signa avec la reine Ranavalo III un traité assurant à la France la possession de la baie de Diégo-Suarez et plaçant Madagascar sous un protectorat mal défini : l'escorte militaire du résident français à Tananarive était fixée à cinquante hommes : l'exemplaire howa du traité portait que le résident français serait chargé « de *contempler* les relations extérieures du Gouvernement howa », tandis que le texte français attribuait à notre résident la *direction* de toute la politique étrangère (17 décembre 1885).

La conquête (1895). — On comprend que les Howas aient joué habilement d'un traité que les circonstances n'avaient pas permis de rendre plus onéreux pour leur Gouvernement. Excités par les méthodistes anglais, ils prétendirent investir à la place de notre résident les consuls étrangers. Les attentats contre les personnes et contre les propriétés des Français se multiplièrent. Le mari de la reine, qui était aussi son premier ministre, déclarait que les Français sont « comme les chiens qui aboient et qui ne mordent pas ». Les Français se décidèrent à mordre. En retour de l'adhésion de la France aux arrangements relatifs à Zanzibar entre l'Allemagne et l'Angleterre, ces deux puissances avaient reconnu le protectorat de la France sur Madagascar *avec toutes ses conséquences* (1890). A la suite d'un vote unanime de la Chambre (1894), une expédition fut résolue. Bien qu'elle eût été longuement préparée, elle donna lieu à de graves mécomptes, à cause des rivalités fâcheuses entre la Guerre et la Marine. Les voitures Lefebvre, pour lesquelles on avait dépensé des millions, furent hors d'état de servir ; les canonnières qui devaient remorquer des chalands portant les munitions et les vivres avaient un trop fort tirant d'eau. Les médicaments ne furent pas retrouvés à temps : un régiment, le 200e, composé de trop jeunes soldats, paya un effroyable tribut aux maladies engendrées

par le climat. Il fallut toute l'énergie du général Duchesne, bien secondé par les généraux Metzinger et Voiron et surtout par le colonel du génie Marmier, chargé de créer les routes pour mener à bien l'entreprise. Tamatave et Majunga avaient été enlevés dès le début des hostilités (janvier 1895). On choisit pour marcher sur Tananarive la route de Majunga, plus longue, mais où l'on espérait pouvoir opérer les transports par les eaux de la Betsiboka et de l'Ikopa. La prise de Marovoay (2 mai), celle de Suberbieville (10 juin), celle d'Andriba (22 août), celle de Tananarive (30 septembre) furent les pénibles et glorieuses étapes de cette difficile campagne, où nos soldats furent beaucoup plus victimes des travaux indispensables pour se frayer la route que du feu des Howas.

Administration du général Galliéni. — La reine Ranavalo se rendit à discrétion et signa un traité de protectorat sans restriction (1er octobre 1895). Comme son Gouvernement voulut de nouveau se jouer des Français, l'île fut déclarée colonie française (janvier 1896) et le nouveau gouverneur, l'énergique et très distingué général Galliéni, n'hésita pas à déposer la reine et à l'envoyer captive à la Réunion (février 1897), puis en Algérie. Le général Galliéni opéra avec méthode et succès, avec le concours simultané de nos officiers et des administrateurs indigènes, l'occupation progressive et la répression du brigandage. L'abolition de l'esclavage a rallié à la France tous les opprimés, le nombreux peuple des travailleurs. La colonisation s'étend : on travaille avec ardeur à créer un réseau de routes; les entreprises agricoles et industrielles se multiplient; de grands travaux sont engagés pour améliorer les ports de Majunga et de Tamatave; la défense de Diégo-Suarez est assurée; un chemin de fer est commencé entre Tamatave et Tananarive. La pacification et la colonisation font des progrès rapides et donnent les plus belles espérances.

Prospérité de l'Algérie et de la Tunisie. — Ainsi s'est constitué l'empire français en Afrique. Déjà l'Algérie, avec ses belles terres à céréales, ses potagers et ses vergers, ses vignobles qui ne cessent de s'accroître, ses plantations

d'oliviers, ses forêts de chênes-lièges, ses immenses champs d'alfa, ses pâturages qui couvrent la plus grande partie des Hauts-Plateaux, les dattes de ses oasis, est en pleine prospérité. Elle fait avec la France un commerce annuel de près d'un demi-milliard, dont les bénéfices compensent amplement le déficit annuel d'environ vingt millions que la métropole est obligée de payer pour les dépenses purement civiles. La mise en état des ports, des routes, des ponts et des barrages, la construction d'un important réseau de chemins de fer d'environ 3.500 kilomètres sont des dépenses coûteuses, mais qui rapportent. Les dépenses militaires, destinées surtout à l'entretien du XIXe corps d'armée, s'élèvent à environ 50 millions. Mais pour combien faut-il compter le produit du travail de ces 320.000 Français qui gagnent largement leur existence dans cette autre France si prodigue à ceux qui la cultivent? En l'estimant au minimum annuel de 1.000 francs par tête, prix d'entretien d'un soldat, on arriverait au chiffre de 320 millions, très inférieur à la valeur réelle produite chaque année. En Tunisie, le progrès tient du prodige : par l'entremise du bey, le résident français gouverne réellement le pays : les Français apparaissent partout comme des redresseurs de torts ; les impôts sont améliorés, la justice réformée, les ports de Bizerte et de Tunis ont été transformés en des bassins profonds et sûrs. La Tunisie se suffit à elle-même et, grâce à ses ressources croissantes, la dotation des travaux publics et des écoles augmente chaque année.

Avenir du Soudan, du Congo et de Madagascar. — Le Sahara sera sans doute improductif. Au contraire le Soudan et le Congo ont des ressources considérables : il n'est question dans ces pays que de chemins défoncés par le passage de bandes d'éléphants, de poteaux télégraphiques renversés par des girafes, de bivouacs tenus en haleine par le rugissement des lions, de caïmans qui dévorent les porteurs, d'hippopotames qui renversent des pirogues, mais aussi dont la chair sauve à temps une mission menacée de périr de faim, de nuées d'abeilles mettant en fuite les conducteurs des convois et de bêtes de somme. « Il y a terriblement de bêtes en ces pays »,

selon l'observation de M. Rambaud. Mais combien de ces animaux peuvent être chassés utilement ou domestiqués pour le service de l'homme ! Combien de forêts de bois de construction et d'ébénisterie à couper ! de matières tinctoriales ou de produits pharmaceutiques à recueillir ! de plantations à opérer, de café, de cacao, de caoutchouc, de vanille, d'épices diverses ! Déjà le Sénégal et le Soudan font plus de 50 millions d'affaires avec la métropole : le commerce de la Guinée française a décuplé en six ans, grâce au caoutchouc; la Côte d'Ivoire et le Dahomey sont d'inépuisables forêts vierges riches surtout l'une, par l'acajou et la kola, l'autre par l'huile de palme. Les gros pachydermes pullulent dans l'Oubangui et la région du Tchad; le bœuf zébu, à Madagascar. Les populations se laissent enrôler sous les ordres de nos officiers, forment des milices très résistantes, très courageuses et très attachées à leurs chefs. Par ces milices, l'influence française pénètre profondément; notre langue se répand, nos mœurs, notre civilisation s'implantent; notre domination est bien accueillie à cause des innombrables bienfaits dont elle est a source [1].

Œuvre des Français en Afrique. — Telle est l'œuvre des Français en Afrique ; et, pour être complet, il faudrait rappeler que la Réunion, transformée par de grands travaux de routes et de ports, n'a pas cessé d'être une de

1. Statistique des établissements français en Afrique en 1896 : Algérie avec Sahara algérien, 800.000 kilomètres carrés, 4.480.000 habitants. — Tunisie, 99.600 kilomètres carrés, 1.900.000 habitants. — Afrique occidentale française, superficie inconnue encore, population évaluée à 5 millions d'habitants dont 3.800.000 pour le Sénégal, avec les territoires militaires du Soudan, 1.500.000 pour la Guinée et le Fouta-Djalon; 2.250.000 pour la Côte d'Ivoire; 1.000.000 pour le Dahomey. — Congo français, avec les territoires militaires des pays et protectorats du Tchad, 3.000.000 de kilomètres carrés et 10.000.000 d'habitants. — Madagascar environ 600.000 kilomètres carrés, environ 4 millions d'habitants, ce qui ferait au moins 30.000.000 de sujets français en Afrique. — Il faut indiquer ici nos autres possessions de l'Océan Indien : Nossi-bé, Sainte-Marie de Madagascar, les îles Glorieuses rattachées à Madagascar, les Comores, Mayotte et la Réunion; enfin la France possède encore les îles Saint-Paul, Kerguélen, la Nouvelle-Amsterdam et une partie de la côte des Somalis (Obok Djibouti).

nos plus belles colonies de plantation; qu'un très grand nombre de ces énergiques Boers qui ont fondé dans l'Orange et le Transvaal des républiques d'une vitalité si résistante, portent des noms français et descendent de familles françaises réfugiées au Cap lors de la révocation de l'Edit de Nantes; que l'Egypte moderne enfin est l'œuvre de la France. Éveillée de sa vieille torpeur par la conquête française de Bonaparte, relevée au niveau des Etats civilisés, au temps de Méhémet-Ali, par les soins de nos officiers, de nos marins et de nos ingénieurs; devenue, grâce à de Lesseps, l'immortel créateur du canal de Suez, la principale étape et le point stratégique par excellence de la route des Indes, elle est passée, malgré les sages avis de Gambetta, par une défaillance passagère de nos Chambres, entre les mains de l'Angleterre; elle n'en garde pas moins très profonde l'empreinte de nos hommes d'Etat, de nos ingénieurs et de nos savants. En Egypte comme dans toute l'Afrique, les Français ont travaillé à la fois pour la patrie et pour l'humanité. Toute conquête de la France est synonyme à la fois d'extension de la patrie française, d'affranchissement, d'assimilation graduelle des indigènes.

Etablissements d'Amérique. — Les colonies d'Amérique n'ont subi aucune modification en ce siècle. Les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon continuent de servir de stations navales pour nos pêcheurs sur le grand banc et la côte ouest de Terre-Neuve; leurs droits, qui remontent au traité d'Utrecht (1713), sont d'ailleurs sans cesse lésés par le Gouvernement local de Terre-Neuve auquel les Anglais n'ont cessé de donner un appui mal déguisé. Les Antilles françaises (Gouvernement de la Guadeloupe et de la Martinique[1]) restent des colonies de plantation comme la Réunion, où la culture de la canne est en décadence, mais où les plantations de café, de cacao et de bananes réussissent bien. Malheureusement l'appli-

1. La Désirade, les Saintes avec Petite-Terre, Marie-Galante, Saint-Barthélemy, Saint-Martin font partie du Gouvernement de la Guadeloupe.

cation des tarifs douaniers de la métropole a été un véritable désastre financier pour ces colonies. Elles auraient besoin, en compensation, d'une détaxe complète de leurs produits à l'entrée en France. La Guyane a mauvaise réputation ; les deux tentatives maladroites faites sous Choiseul et au temps de la Restauration pour y envoyer un groupe nombreux de colons ont échoué. Le voisinage des déportés a éloigné les colons indépendants. Elle possède cependant une abondante réserve de produits agricoles et ses montagnes renferment de riches placers. C'est l'exploitation rudimentaire encore des mines d'or qui fait vivre la Guyane et qui peut, méthodiquement développée, devenir la source d'une incomparable prospérité. Les contestations avec le Gouvernement du Brésil sur ses limites méridionales, qui datent aussi du traité d'Utrecht, viennent d'être réglées : tout le territoire contesté (Counani et annexes) a été adjugé au Brésil par une sentence arbitrale du Président de la Confédération helvétique [1].

Colonies d'Océanie. — Les colonies d'Océanie, îles Marquises et Taïti sont des acquisitions de Louis-Philippe : la Nouvelle-Calédonie une acquisition de Napoléon III. Les premières, avec les groupes des îles Gambier, Toubouaï, Wallis et Fotouna, sont autant de positions navales échelonnées dans le grand Océan, qui serviront de relâches entre l'Amérique et l'Australie, le jour où sera percé l'isthme de Panama. La Nouvelle-Calédonie est plus connue depuis la Commune : elle a servi de lieu de déportation pour les proscrits politiques : elle sert encore de lieu de rélégation pour les coupables de droit commun. Son climat est très favorable aux Européens ; son sol est riche en nickel et autres métaux très recherchés ; grâce à l'activité de son gouverneur, la colonisation libre y afflue : elle profite de la main-d'œuvre pénitentiaire. Les cultures sont en grands progrès. Mais dans ces colonies du Nouveau-Monde, la France ne peut que développer la prospérité

1. Statistique des colonies françaises d'Amérique : Superficie 81.000 kilomètres carrés (dont 79.000 pour la Guyane). Population 429.000 habitants (dont 29.000 pour la Guyane).

locale ; toutes les places sont prises et l'expansion est impossible [1].

Avenir de la colonisation française. — En somme l'empire colonial français n'est plus susceptible de s'agrandir : toutes les terres vaccantes sont occupées. Il est d'ailleurs suffisamment étendu. Avec sa superficie de plus de 4 000.000 de kilomètres carrés qui est vingt-quatre fois celle de la France, cet empire est le plus étendu après celui de la Grande-Bretagne. La population qui compte environ 42 millions de sujets français est encore trop clairsemée. La conquête est finie : elle a été brillamment menée par des héros comparables aux Bayard et aux Gaston de Foix, qu'ils soient morts glorieusement à la tâche comme Francis Garnier, l'amiral Courbet et l'amiral Pierre, ou qu'ils aient survécu et puissent jouir de leur gloire comme les généraux Dodds, Duchesne et Galliéni, comme Savorgnan de Brazza, Pavie, Marchand et Binger. Désormais, l'ère de l'exploitation est commencée : il y faudra beaucoup d'esprit de suite et de ténacité ; le pire malheur qui pourrait nous arriver serait le découragement et l'abandon. Ne méritons plus le reproche que nous adressons avec raison aux contemporains de Louis XV, celui de l'indolence. Ayons foi dans notre œuvre ; envisageons avec calme les difficultés et arrivons à les vaincre à force de persévérance. Ce sera le grand honneur et le grand profit de nos enfants et de nos petits-enfants du vingtième siècle que la mise en valeur de notre beau domaine colonial.

SUJETS A TRAITER

La prise de possession de l'Indo-Chine française.

L'Afrique occidentale française. — Explorations ; occupation, jonction de ses différentes parties. — Ses ressources.

Madagascar. Les anciens droits de la France et la conquête.

1. Statistique des colonies françaises d'Océanie : Superficie 24.000 kilomètres carrés (dont près de 20.000 pour la Nouvelle-Calédonie). Population 98.000 habitants (dont 63.000 pour la Nouvelle Calédonie en 1890). La France possède encore iles les Loyalty et Chesterfield, Touamotou, l'île Clipperton et le protectorat des îles Wallis, de Futuna et d'Alofi.

CHAPITRE XXX

EXPANSION EUROPÉENNE : COLONISATION ANGLAISE

I. **La colonisation anglaise.** — Son importance. — Son extrême diversité.

II. **L'Inde.** — Formation de l'empire de l'Inde. — La guerre des Cipayes. — L'Afghanistan et la Birmanie. — Rivalité avec les Russes et les Français

III. **L'empire anglais d'Afrique.** — Le Cap et ses annexes. — La guerre des Boers. — Les grandes explorations africaines. — Les Anglais en Égypte et dans le bassin du Nil.

IV. **Les colonies confédérées.** — La Dominion du Canada. — La fédération australienne.

Caractère de la colonisation anglaise. — L'Angleterre, a dit Shakespeare, est un nid de cygnes sur un grand étang. C'est en effet, une île marchande où la population surabondante ne trouve pas à se nourrir par les ressources du sol et qui produit plus qu'elle ne consomme. Ce sont deux raisons qui imposent la colonisation. D'ailleurs si l'État est riche, les particuliers sont pauvres. Dans la classe aristocratique même, l'usage veut que tout l'héritage aille à l'aîné. Le souci de trouver les moyens de vivre ou de gagner la fortune entraîne au-delà des mers une masse considérable d'émigrants. L'Angleterre doit donc, à l'inverse de la France, rechercher surtout les colonies de peuplement. Dès longtemps, elle s'est emparée des meilleures positions stratégiques sur mer : elle a les comptoirs les mieux situés, et l'empire colonial le plus riche et

---

Ouvrages a consulter : Seeley, *Expansion de l'Angleterre.* — L. Lanier, *Lectures géographiques.* — A. Chevrillon, *Dans l'Inde.* — R. Jalliffier et A. Buchner, *Cartes et croquis* (lxxix).

le plus étendu. Mais partout elle s'impose par la force. En Océanie, en Amérique, elle a substitué brutalement la race blanche à la race indigène; elle tient sous le joug, en Asie, des millions d'Hindous; elle détruit systématiquement toute nationalité rivale, comme les Boërs d'Afrique; elle sème les haines séculaires ou la destruction brutale. Jusqu'à ces dernières années l'Anglais a exploité à outrance ses sujets, il ne cherchait pas à les élever jusqu'à lui, à les assimiler. Sa conquête est celle du commerçant: elle doit rapporter un profit sérieux, au moins dans l'avenir; et du commerçant qui n'admet pas de concurrence : l'Anglais est disposé à voir un ennemi dans tout Européen qui colonise à ses côtés. Toute terre lointaine occupée par autrui lui apparaît comme un vol fait à son droit universel de domination. Cette âpreté à défendre les intérêts commerciaux est une source de conflits toujours ouverte. Reconnaissons, cependant, que nulle nation n'a apporté plus d'énergie et de suite dans ses desseins; que nul Gouvernement n'a montré une vigilance plus jalouse pour la protection de ses nationaux, et ne sait faire plus à propos les sacrifices nécessaires pour s'assurer dans l'avenir des avantages soigneusement escomptés. L'Anglais n'est aimé ni de ses sujets, ni de ses voisins, mais il semble pratiquer la méthode la plus sûre pour arriver, avec un minimum de dépenses, à un maximum de résultats.

Les Anglais ont des colonies de tout genre : des colonies d'exploitation comme l'Inde; des colonies de peuplement comme le Canada et l'Australasie; de simples comptoirs, comme Hong-Kong, ou des points d'appui pour leur flotte, comme Gibraltar, Aden, etc. Au point de vue du gouvernement, tous les types sont de même représentés dans leurs colonies : les unes ont un Parlement et un Gouvernement responsables, ce sont de véritables Républiques autonomes: ainsi le Canada et l'Australasie; les autres n'ont que des institutions représentatives, un conseil élu qui vote le budget local, mais le pouvoir exécutif est confié à des fonctionnaires; les moins libres sont les *colonies de la couronne*. Gibraltar n'est qu'une grande caserne.

L'Inde anglaise. — L'Inde est le plus riche joyau de la couronne d'Angleterre. C'est la vraie perle de l'Orient, ambitionnée par tous les conquérants depuis la plus haute antiquité, passée de la domination des Brahmanes à celle des Musulmans, successivement revendiquée par les Portugais, les Hollandais et les Français, elle est étroitement dominée par les Anglais. Toutes les races y vivent superposées, depuis les Bandars ou hommes-singes, des monts Windhya, jusqu'aux Européens les plus raffinés. Toutes les religions s'y observent jalousement, toujours prêtes aux actes du plus brutal fanatisme. Depuis les neiges éternelles de l'Himalaya jusqu'à la plaine du Gange, toute remplie des chaudes exhalaisons tropicales, tous les climats, toutes les productions s'y rencontrent. Ce n'est pas une contrée; c'est un monde aussi étendu et plus peuplé que n'a jamais été l'empire de Napoléon avec tous ses vassaux, aussi divisé que la Gaule au temps de César, et conquis de même par les Indiens, au profit des Anglais. Notre grand Dupleix a appris aux Anglais les procédés de la conquête : profiter des divisions intestines des indigènes, de leur faible résistance en présence des armes et de la discipline européennes, et de la facilité de communiquer cette même discipline aux indigènes en les encadrant d'officiers européens, telle était la méthode qu'il eût suivie pour nous donner l'Inde. Les Anglais ont ramassé l'autorité qui se perdait dans l'anarchie. Ils ont imposé la paix à l'Inde comme autrefois les Césars au monde romain.

La Compagnie des Indes. — Ce fut l'œuvre de la célèbre Compagnie des Indes, une compagnie de marchands qui eut ses flottes, ses armées, sesi mpôts, ses cours de justice, qui exerça la pleine souveraineté sur un empire de 200 millions d'âmes. Lord Clive et Warren Hastings, n'étaient que ses agents. De 1748 à 1785, les Anglais n'avaient encore acquis que le Bengale; les provinces de Madras et de Bombay. De 1798 à 1820, le domaine de la Compagnie s'étendit par des guerres heureuses. A la mort de Tippou-Sahib (1798), lord Wellesley annexa la sultanie de Mysore; plus tard, Rundget-Singh, le lion du Pendjab, fut

rejeté au-delà du Sutledge, dans le Népaul et le Kachmyr : et tout le pays des Sikes fut soumis par lord Minto (1809). Plus tard encore, la dépossession du *Pechwa* de Pounah et l'annexion de ses Etats à la présidence de Bombay par lord Hastings marqua la fin de la domination des Mahrates. Enfin, à la suite de l'échec de la première expédition d'Afghanistan, lord Dalhousie, le *grand proconsul*, réunit tout le pays du Sindh et le Pendjab (1849). Désormais les Anglais, par eux-mêmes ou par leurs vassaux, étaient maîtres des deux grandes vallées du Gange et de l'Indus et de toute la péninsule du Dekkan.

Le domaine de la Compagnie n'avait donc pas cessé de s'étendre ; mais tous les vingt ans, à chaque renouvellement de son privilège, son monopole avait subi de nouvelles atteintes. Dès 1813, tout sujet britannique put trafiquer librement dans l'Inde ; en 1833, les nations étrangères furent même admises au commerce indien. La Compagnie exploitait les Indiens avec une hautaine indifférence, négligeant tous les services publics, maintenant ses sujets dans une honteuse ignorance : c'était le système mercantile poussé à l'extrême.

Guerre des cipayes (1857). — Ce monstrueux égoïsme porta ses fruit : l'annexion du royaume d'Oude venait d'être opérée (1856), des légendes populaires fixaient, à un siècle, la fin de la domination anglaise commencée en 1757 à la bataille de Plassey. Sous prétexte qu'ils avaient reçu des cartouches enduites de graisse de vache [1], les cipayes se révoltèrent à Delhi, à Lucknow. Le farouche Nana-Sahib, hindou de la caste supérieure, fils adoptif du pechwa, auquel lord Dalhousie avait refusé de continuer la pension payée par la Compagnie des Indes, se mit à la tête du mouvement. A Canpour, il fit assommer à coups de crosse, ou précipiter pêle-mêle dans un puits, 180 prisonniers, sans

1. On appelle cipayes, les indigènes armés et commandés par les Européens. La vache est considérée parmi les Hindous comme une des incarnations de Brahma, inférieure au brahmane, mais supérieure à toute l'humanité. Quand un Hindou est sorti de sa caste, il doit, s'il obtient d'y rentrer, avaler un gâteau fait des quatre produits les plus sacrés du plus sacré des animaux : lait, beurre, urine et fiente de vache.

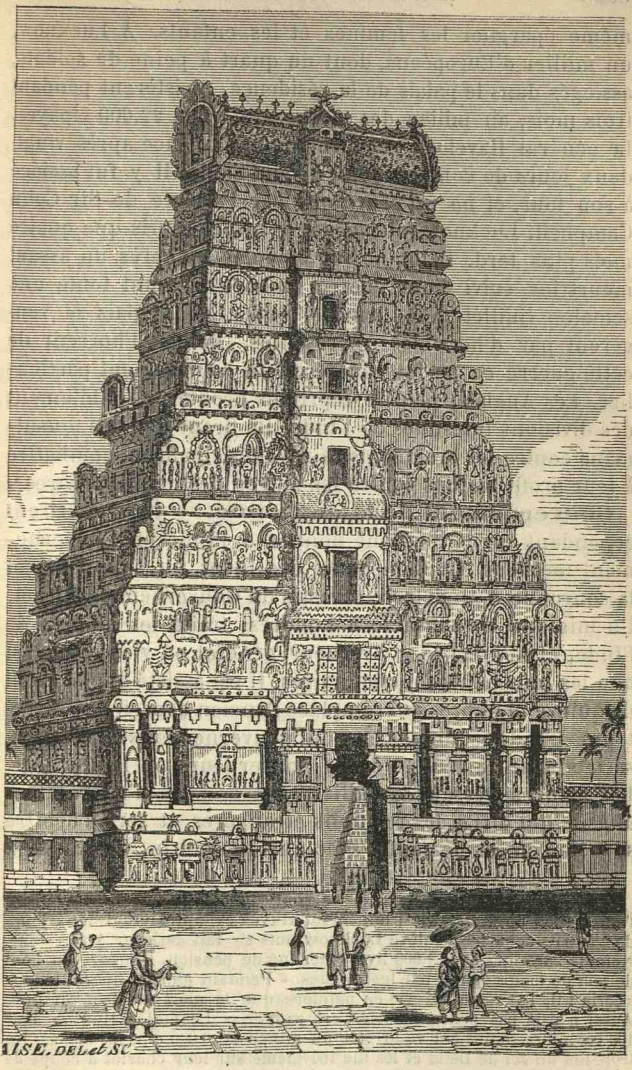

Une pagode indienne.

même épargner les femmes et les enfants. A Lucknow, un millier d'Européens, dont un quart à peine de soldats, assiégés dans le palais de la résidence, résistèrent pendant trois mois, au milieu des cadavres morts à 22.000 cipayes. Le général Havelock secourut enfin la place après vingt-deux jours de combats contre Nana-Sahib. Il y fut assiégé à son tour, et ne fut sauvé que par l'arrivée de Sir Colin Campbell. Lucknow fut évacué, et ne fut repris que quatre mois plus tard. Delhi ne fut emporté qu'après un assaut meurtrier, suivi d'une guerre de rues pendant toute une semaine (juillet 1857, janvier 1858). Les Anglais se vengèrent par d'horribles représailles. Malgré l'horreur de cette guerre ce ne fut encore qu'un soulèvement particulier. Les Anglais, pour le réprimer profitèrent habilement des divisions intestines de l'Inde. Ils firent agir les musulmans contre les brahmanistes révoltés. Ils firent combattre à leur profit les uns contre les autres des demi-barbares[1].

Gouvernement de la couronne. — Ils comprirent cependant qu'ils devaient donner à l'Inde un Gouvernement meilleur. La Compagnie des Indes fut supprimée et la couronne d'Angleterre investie du Gouvernement direct. Un ministre responsable à Londres, traita les affaires de l'Inde, et nomma le gouverneur général ou vice-roi, ainsi que les plus hauts fonctionnaires. Il est assisté d'un conseil de quinze membres qui remplace l'ancien conseil des Directeurs. L'Inde est divisée en neuf gouvernements ou commissariats ayant à leur tête des gouverneurs ou lieutenants. Les princes vassaux ou alliés sont assistés d'un résident anglais qui dirige les relations étrangères, et sert d'arbitre suprême en cas de conflit avec quelque voisin. Ces vassaux

1. Beaucoup de chefs anglais se sont signalés par leur bravoure à l'admiration de la postérité; le général Havelock, après vingt-deux jours de combats acharnés, enlève Lucknow puis s'y fait assiéger à son tour. Nommé baronnet avec 1.000 livres sterling de pension, il meurt au bout de peu de temps épuisé par les fatigues. « Pendant plus de quarante ans, s'écria-t-il, j'ai réglé ma vie de manière que la mort me trouvât prêt. Aussi n'ai-je pas peur; mourir c'est gagner. » Le major Hodson avec 100 cavaliers seulement va arrêter au milieu de 6.000 cipayes armés, les trois fils du roi de Delhi et les tue lui-même sur leur chariot à coups de pistolet.

doivent d'ailleurs limiter leurs troupes à un nombre déterminé de soldats, et accepter les lois de police générale imposées par les Anglais, comme celles qui interdisent le suicide des veuves ou l'infanticide des filles. Cependant les souverains indigènes gardent encore le pouvoir de faire des lois locales, de percevoir des impôts, de battre monnaie; ils ont droit de vie et de mort sur leurs sujets. Ils ont leur place assignée dans les *durbars* ou réunions officielles. Le plus célèbre eut lieu, en 1876, pour célébrer la triomphale chevauchée du prince de Galles, destinée à faire éclater à tous les yeux, la puissance et la majesté britanniques. Le 1er janvier 1877, la reine Victoria prit le titre d'impératrice des Indes, comme si le royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande n'était plus désormais qu'une humble province de ce grand empire oriental!

Des conseils locaux, dont les délégués forment des conseils provinciaux, ont été institués : un congrès national, créé en 1886, est même investi du droit d'émettre des vœux. L'Inde a ainsi une hiérarchie de conseils analogues à ceux dont Turgot voulait doter la France. Les indigènes sont admis à toutes les fonctions publiques inférieures. L'Angleterre cherche à les instruire : 140.000 écoles procurent actuellement l'instruction à plus de quatre millions d'enfants, cinq universités, une école de médecine, une université musulmane, deux collèges de sanscrit, de nombreuses bibliothèques, musées archéologiques ou jardins botaniques, donnent le haut enseignement ou fournissent les matériaux de la science. Les indigènes comprennent les bienfaits de la science et s'initient à la culture européenne.

Persistance du brahmanisme. — Cependant, malgré ces transformations purement extérieures, l'âme indienne a peu changé. Les Hindous restent fidèles à l'esprit de caste : ils considèrent les Anglais comme des *parias* parce qu'ils mangent de la viande. Ils continuent de prodiguer des offrandes au soleil et à l'eau, aux animaux utiles ou malfaisants, vaches et paons, singes et crocodiles, aux plantes et aux pierres. Les missionnaires chrétiens ne font

aucun progrès : les Brahmanes ont conservé toute leur influence et président gravement aux pratiques extérieures d'un culte d'une complication infinie, dont le sens leur échappe à eux-mêmes, mais qui n'a d'autre effet que d'entretenir, dans l'âme de ses sectateurs, un fanatisme haineux pour l'oppresseur étranger. Les Hindous ne se détachent ni de leurs prêtres, ni de leurs castes. Beaucoup d'entre eux savent l'anglais, lisent des journaux et passent des examens de mathématiques; et ces mêmes hommes s'évanouissent s'ils touchent, par mégarde, à un plat chargé de viandes ou s'ils aperçoivent dans leur bol de lait un poil de vache. Ainsi tous les vieux préjugés de la race subsistent. L'âme de l'Indien ne sait pas se façonner à la moderne.

Résultats de la conquête anglaise. — Les bienfaits de la conquête anglaise sont indiscutables. Le progrès matériel a été poussé très loin : les chemins de fer, qui n'existaient pas au moment de la révolte, ont été créés; les télégraphes, les canaux d'irrigation multipliés. La famine est un des grands fléaux de l'Inde : elle sévit toutes les fois que la pluie manque ou tombe trop tard. La famine de 1877 a coûté la vie à quatre millions d'indigènes. Les Anglais ont distribué des secours abondants et créé un fonds d'assurances contre la famine par un prélèvement sur l'impôt; malheureusement ce fonds a été absorbé au bout de quelques années par des dépenses militaires, de sorte, qu'en 1896, le Gouvernement impérial de l'Inde a été pris de nouveau au dépourvu : 60 millions d'indigènes ont été atteints, plusieurs millions sont morts, malgré les efforts trop tardifs des autorités et des particuliers pour en conjurer les effets.

Richesses de l'Inde. — Cependant l'Inde est essentiellement agricole. La culture du blé y est très prospère; après les Etats-Unis et la Russie, c'est l'Inde qui exporte le plus de blé. Les plantations de coton se développent et des usines se fondent pour fabriquer, sur place, les madras et les calicots : la métropole redoute même de voir fermer à ses cotonnades le marché de l'Inde. L'industrie du jute

est en grand progrès. Si le café a peu réussi, le thé de Ceylan fournit aux trois quarts de la consommation de l'Angleterre. Les mines sont peu nombreuses : sans doute l'Inde produit 12 millions de tonnes de houille : mais pour les métaux travaillés, elle restera tributaire de la métropole. Le commerce a beaucoup gagné depuis la suppression de tous les monopoles de la Compagnie : vers 1760, il était d'environ 25 millions ; aujourd'hui, il dépasse 5 milliards, dont la moitié avec l'Angleterre. Ainsi l'Inde a beaucoup gagné à la disparition de l'anarchie. L'Angleterre lui a donné la paix intérieure et la prospérité économique. Toutes les améliorations matérielles sont dues aux Anglais; sans eux, les Hindous seraient encore livrés à leurs déplorables querelles de race et de religion.

Les annexes de l'Inde. — L'empire indien a maintenant des annexes considérables : l'Afghanistan à l'ouest, la Birmanie à l'est. La conquête de l'Afghanistan n'est pas achevée, c'est seulement une sorte de protectorat encore mal assuré. Le pays est une Suisse asiatique aux proportions gigantesques. Ses habitants, très indépendants, très belliqueux, n'ont jamais vécu que de razzias et de pillages. Son chef suprême, qui prend le titre d'émir est mal obéi par une féodalité toujours prête à la révolte ; la rivalité d'influence des Anglais et des Russes dans l'Afghanistan est encore un élément de trouble de plus et rend la situation politique tout à fait instable. C'est une oscillation perpétuelle et l'influence des deux peuples est tour à tour prépondérante.

Les guerres de l'Afghanistan. 1° Désastre de Djellabad (1842). — Vers 1836, les Russes, tout-puissants à la cour du shah de Perse Mohammed, déterminèrent ce prince à s'emparer de Hérat : la ville résista à toutes les attaques, grâce à des officiers anglais (1837-1838). Les Anglais se vengèrent par une démonstration navale devant le port persan de Bender-Bouchir (1839). Ils voulurent aussi conquérir l'Afghanistan. L'émir Dost-Mohammed était le client des Russes : lord Auckland, gouverneur de l'Inde, envoya contre lui une armée. La passe

de Bholan fut forcée : Kandahar, Caboul tombèrent entre les mains des Anglais ; Dost-Mohammed fut interné à Calcutta (1840). Mais une insurrection générale éclata presque aussitôt. Les Anglais, cernés dans leur camp, durent capituler et livrer leurs armes et leurs canons à condition de retourner librement dans l'Inde. La capitulation fut violée, les 17.000 Anglais surpris dans la passe de Khyber, à Djellabad, mitraillés par leurs propres canons, furent massacrés. Un seul d'entre eux, un médecin réussit à s'échapper (1841-1842). Les Anglais vengèrent cet effroyable désastre en ravageant l'Afghanistan, mais sans s'y installer en maîtres. Ils rétablirent Dost-Mohammed en lui imposant un traité d'alliance et remirent à des temps meilleurs une conquête qu'ils avaient voulu précipiter (1843).

2° Protectorat de l'Afghanistan (1881). — L'occupation de tout le Turkestan par les Russes détermina les Anglais à de nouvelles interventions dans l'Afghanistan ; à la mort de Dost-Mohammed, son fils Shere-Ali s'était fait le client des Russes. Les Anglais, pour contrebalancer leur influence, envoyèrent à Caboul une mission militaire sous les ordres du major Cavagnari (1878). Bientôt il fallut la soutenir par une armée. Shere-Ali fut remplacé par Yakoub-Khan qui ouvrit le pays aux Anglais. Ce fut le signal d'une nouvelle révolte des Afghans. La mission Cavagnari fut massacrée : le général Burrows fut défait à Kandahar. Les Anglais durent entreprendre une rude campagne, bien menée par le général Roberts : il entra en vainqueur à Caboul et à Kandahar. Abd-ur-Rhaman fut élevé au trône de Yakoub. Le second traité de Gandamack (1881) stipula l'évacuation de l'Afghanistan par les Anglais ; mais ils gardent les passes de Khyber, de Peïwar et de Bholan. Ce sont les *frontières scientifiques* de l'Inde, qui sont ainsi reportées jusqu'au faîte des terrasses orientales du plateau afghan. L'émir, moyennant un tribut de trois millions par an, est devenu un protégé des Anglais ; deux chemins de fer arrivent, l'un à Caboul, l'autre dépasse la forteresse de Quettah et s'avance tout près de Kandahar. Les approches de l'Afghanistan sont garanties par l'occupation

du Béloutchistan au sud et du Kaféristan, dans le voisinage du plateau de Pamir. D'ailleurs, les rapports semblent s'améliorer avec la Russie : des commissions militaires anglo-russes ont successivement délimité la frontière entre le Turkestan et l'Afghanistan (1884) et la limite entre le Pamir anglais et le bassin russe (1895). Mais, de ce côté, une insurrection des sauvages montagnards du Tchitral a causé de nouvelles préoccupations au Gouvernement de l'Inde (1897-1898). C'est une œuvre de Pénélope, toujours à recommencer.

Conquête de la Birmanie (1824-1885). — La conquête de la Birmanie anglaise s'est opérée en trois fois. Dès 1818, les Anglais s'étaient installés dans le précieux îlot de Singapour. Une première guerre contre les Birmans leur livra l'Assam, les côtes de l'Arakan et du Tennasérim (1824-1826). Une seconde guerre leur valut l'annexion du Pégou et du Martaban (1852-1854). Dès ce moment, ils étaient les maîtres de tout le littoral, de l'embouchure du Gange à la presqu'île de Malacca. Enfin, pour prévenir une nouvelle extension de la France et se ménager leurs routes indépendantes vers la Chine méridionale, ils s'emparèrent de toute la Birmanie (1885-1886). Leur commerce prospère à l'embouchure de l'Iraouaddy et du Salouen ; un chemin de fer relie Rangoum à Bhamo. Mais les routes vers la Chine par les vallées des deux fleuves semblent bien difficilement praticables. Les Anglais n'ont pas l'équivalent de notre fleuve Rouge du Tonkin.

Le péril indien. — Actuellement l'empire anglais de l'Inde semble avoir acquis ses limites définitives. L'ère de la conquête est close ; la mise en valeur des richesses du sol est très avancée. L'Angleterre a donné aux Hindous le meilleur gouvernement qu'ils aient jamais eu. En s'acquittant à l'égard de ses sujets de tous les devoirs d'une métropole, elle n'a pas cessé de tirer d'immenses profits de sa conquête. Elle la surveille jalousement; et l'on a pu dire avec vérité que l'Angleterre était *captive de l'Inde*. Ce n'est pas impunément en effet qu'un Etat de 40 millions d'âmes domine un empire de près de 300 millions de sujets. Les

Anglais, à côté de leur merveilleuse flotte de guerre, ont dû organiser une armée de terre : elle forme dans l'Inde un contingent régulier de 200.000 hommes dont 74.000 Anglais.

Le sort de l'Inde n'en reste pas moins toujours incertain. L'Angleterre semble vulnérable de ce côté ; non que la Russie, par le Turkestan, ou la France, par l'Indo-Chine, puissent jamais menacer sérieusement la domination anglaise. Le péril est tout intérieur. Les Anglais ne sont toujours que campés dans l'Inde. Malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu transformer l'âme indienne ; l'Hindou est fidèle à ses préjugés trente fois séculaires. Il se mêle à l'Anglais « comme l'eau avec l'huile ». Son instruction nouvelle lui donne seulement conscience de sa force et de ses droits. Il compare les Anglais « aux sauterelles qui s'abattent sur les récoltes, aux chenilles qui dévorent la substance des arbres ». La domination anglaise ne se maintient que grâce à l'extrême passivité des Hindous, aux divisions de leurs anciens gouvernements, à la rivalité des deux religions hostiles, brahmanisme et islamisme. Le jour où un chef naîtrait, capable d'unir contre « les diables étrangers » les forces incalculables, éparses actuellement dans tout le pays, ce jour-là, la petite armée britannique serait écrasée par les 360.000 hommes et les 4.000 canons que possèdent les princes indigènes et qui auraient derrière eux toute une nation. Mais les Hindous arriveront-ils jamais à former *une nation?* Toute la question est là [1].

1. Statistique d'après le dernier recensement de 1891 : Empire indien avec Birmanie et dépendances afghanes, superficie 5.068.340 kilomètres carrés, population, 290.575.000 habitants dont 207 millions d'Hindous et 57 millions de Musulmans. Budget (de 1898) : recettes 960 millions, dépenses 1.010 millions de roupies (la valeur de la roupie a été officiellement abaissée de 2 fr. 50 à 1 fr. 60). Dette 3 milliards. On estime à 200.000 le nombre des Anglais résidant en Inde en comptant l'armée. Ils possèdent encore en Asie : Ceylan (3.400.000 habitants), les Straits Settlement (Malacca, Singapour, Penang, etc.), 600.000 habitants) ; Labouan et établissements de Bornéo (500.000 habiants) ; enfin les importants postes stratégiques et comptoirs d'Aden et de Hong-Kong, et l'île de Chypre ; ce qui constitue pour tout l'empire anglais d'Asie une superficie de 5 millions et demi de kilomètres carrés et une population de près de 300 millions de sujets.

Empire anglais d'Afrique. — Le Cap et les Boërs. — L'empire anglais d'Afrique est très étendu, mais beaucoup moins peuplé. Il est en voie de formation : certaines parties occupées par les Anglais, comme l'Egypte, ne leur sont même reconnues par aucun traité. Leurs premiers établissements furent ceux du Cap. Cette colonie hollandaise, déjà neutralisée en 1802 par le traité d'Amiens, leur fut définitivement cédée en 1815 ; elle comptait alors 26.720 blancs connus sous le nom de Boërs, descendants des Hollandais et des Français, réfugiés après la révocation de l'Edit de Nantes. Les Boërs vivaient très dispersés. Un proverbe local dit que « le Boër n'aime pas à voir la fumée de son voisin ». C'étaient de rudes pasteurs, très indépendants, calvinistes ardents, qui luttaient avec un égal acharnement contre les Cafres indigènes et contre l'absolutisme des gouverneurs anglais. En 1826, la colonie eut un conseil exécutif et en 1834 un conseil législatif, tous deux composés de fonctionnaires. L'abolition de l'esclavage et l'insuffisance des indemnités allouées aux maîtres dépossédés irritèrent les Boërs. Ils commencèrent un premier exode vers le nord-est sur leurs lourds chariots attelés de 12 paires de bœufs. Prétorius les conduisit dans le Natal; Pieter Retief et Gevrit Maritz y fondèrent la ville de Pietermaritsbourg; mais bientôt les Anglais s'annexèrent le Natal (1843). Les Boërs recommencèrent à émigrer vers les hauts plateaux de l'intérieur au delà de l'Orange. Ils y fondèrent deux républiques : l'Etat libre d'Orange (1846) et la République du Transvaal (1849); ces deux Etats eurent bientôt leur Gouvernement autonome (président et volksrad élu), au moment même où les colons restés au Cap obtenaient du Gouvernement anglais la concession d'un parlement élu (1852-1854).

Explorations de Livingstone (1849-1873). — Ce fut aussi l'époque des grandes explorations à l'intérieur. Livingstone a eu l'honneur de faire connaître à lui seul presque toute l'Afrique australe. Médecin, pasteur, initié à la langue des indigènes, il se présentait à eux comme un génie bienfaisant avec sa femme, ses enfants et ses compa-

gnons, missionnaires comme lui. Partout où il a passé, il a protesté contre les excès sauvages des traitants, et dénoncé à l'Europe les funestes conséquences de l'esclavage; il sut faire aimer des sauvages la civilisation européenne. Livingstone honore l'humanité tout entière. Son premier voyage (1849-1855) le mena du Cap au Zambèze: il faillit d'abord périr de soif dans le désert de Kalahari; il atteignit le lac N'gami, qui est, comme le lac Tchad, une sorte de mer intérieure. Il remonta le Zambèze jusqu'à Saint-Paul-de-Loanda et embarqua là sa famille pour l'Europe. Mais comme il avait promis aux Makololos de Linyanti de les ramener dans leur pays, il regagna le Zambèze, découvrit les merveilleuses chutes de Victoria, les plus imposantes du monde, et en descendant le grand fleuve put enfin gagner à son embouchure Quilimane, après avoir accompli, le premier des Européens en ce siècle, la traversée de l'Afrique de part en part.

Dans son second voyage (1858) il explora les lacs Chirwa et Nyassa au nord des bouches du Zambèze. Dans le troisième (1865-1873), il rêvait d'atteindre les sources du Nil; il découvrit celles du Congo, avec les lacs Moëro et Bangouëlo, qu'il traversa à son origine; Livingstone est venu mourir sur les bords du lac Bangouëlo, le 4 mai 1873, épuisé par ce labeur herculéen. L'Angleterre n'a fait que lui rendre un hommage mérité en déposant sa dépouille mortelle à Westminster, au milieu des tombes de ses grands hommes et de ses souverains. Elle est justement fière de Livingstone.

Découverte des sources du Nil. — Déjà les sources du Nil avaient été découvertes aussi par des Anglais. C'était en Afrique un second champ de bataille pour les explorateurs. Le Nil ne peut être remonté jusqu'à sa source, d'abord à cause de ses vingt cataractes; et aussi parce que vers le 10° de latitude nord il est formé d'une infinité de cours d'eau qui divergent comme les branches d'un éventail jusqu'à leurs sources et qui ne forment plus qu'une immense nappe marécageuse pendant la saison des pluies: c'est le *pays des rivières* visité depuis par le commandant

Marchand. Pour trouver les sources du Nil il fallait donc se diriger à peu près dans la région où il était raisonnable de les soupçonner. Telle fut l'idée de Burton, qui partit de Zanzibar, alla droit vers l'ouest et découvrit le lac Tanganyka (1858). Il crut à tort qu'il se déversait dans le Nil, on a démontré depuis qu'il alimente de ses eaux le Congo. Speke, le second de Burton et Grant, ayant repris le même itinéraire, tournèrent vers le nord, avant de joindre le Tanganyka, vers un grand lac déjà révélé à Burton; c'est le lac Victoria-Nyanza. Ils virent en sortir un puissant cours d'eau qu'il fallut abandonner bientôt à cause des cataractes et des marais, mais qu'ils retrouvèrent plus loin à Gondokoro, d'où ils regagnèrent l'Egypte (1861-1863). Ils avaient bien découvert l'une des sources du Nil. L'autre sort du lac Albert-Nyanza que sir Samuel Baker découvrit sur les indications de Speke, en remontant en sens inverse de Gondokoro au lac Victoria (1863).

L'œuvre de Stanley (1871-1889). — Il était nécessaire de relier ensemble toutes ces découvertes. Ce fut l'Anglais Stanley, successivement *reporter* du journal américain le *New-York Herald*, puis du roi des Belges, Léopold, comme agent de la Société Internationale africaine, puis du Gouvernement égyptien pour délivrer Emin-Pacha. Il déploya le même courage, le même dévouement à la science que Livingstone, mais il n'est jamais parti qu'avec beaucoup d'argent, une nombreuse escorte, des armes et des munitions en abondance. Son début fut un coup de maître : il ravitailla Livingstone mourant sur les bords du Tanganyka (1871-1872). Son second voyage (1874-1877) eut d'immenses résultats : il explora complètement les lacs Victoria et Albert-Nyanza et put fixer ainsi la véritable position des sources du Nil. Puis, à la suite d'un accord avec le tout-puissant traitant d'esclaves Tippou-Tib, il descendit le Congo depuis le Tanganyka jusqu'à son embouchure, livrant aux indigènes cinquante-sept combats et franchissant presque autant de rapides. Il consacra cinq autres années (1879-1884) à l'exploration de l'immense bassin du Congo. Son dernier voyage (1887-1889)

fut le plus dramatique : il remonta le Congo, l'Oubangui et l'Arrouhimi, bravant la fièvre et la faim, les anthropophages, les ténèbres de la grande forêt équatoriale africaine, qu'il mit quatre mois et demi à traverser : il délivra Emin-pacha qui résistait encore, assiégé par les partisans du Mahdi, dans la province de l'Egypte équatoriale. Il avait perdu plus de la moitié de sa colonne, composée au départ de 1.500 hommes. Stanley est une sorte de Cortez moderne ; mais il fait trop facilement parler la poudre. Il a souvent pactisé avec les traitants d'esclaves : il n'a pas contribué à faire beaucoup aimer des indigènes la civilisation européenne[1].

Les annexes du Cap. — Les Anglais ont révélé cette Afrique australe et orientale et s'y sont taillés la plus belle part. Déjà la colonie du Cap était florissante par la production de la laine. La découverte des diamants dans la région de Kimberley amena l'annexion du Griqualand de l'ouest (1871). La Cafrerie britannique (1865), le Basoutoland (1868), avaient été déjà incorporés. La découverte de l'or dans les Etats de l'Orange et du Transvaal provoqua une émigration venue de tous les pays, mais où les Anglais gardèrent cependant toujours l'avantage du nombre. Les Anglais tentèrent d'annexer le Transvaal : les Boërs s'armèrent et battirent les Anglais à Majuba-Hill (1881). Le ministère Gladstone, qui répugnait aux annexions violentes, leur laissa l'autonomie, sous cette restriction, toutefois, que leurs traités avec les puissances étrangères seraient soumis à l'approbation de la couronne d'Angleterre. Les Cafres, de la famille des Zoulous, prirent au même moment les armes contre les Anglais[2]. Leur chef Cettiwayo fut vaincu : le Zoulouland fut annexé (1883), ainsi que le Griqualand de l'Est (1885), puis successivement le Tongo-

1. Parmi les explorations multiples qui ont le plus contribué à faire connaître les régions du Congo et du Zambèze, il faut citer les deux traversées de l'Afrique, l'une de Zanzibar à Benguéla, opérée par le lieutenant Cameron à la recherche de Livingstone, que d'ailleurs il manqua (1873-1875) ; l'autre par le major portugais Serpa Pinto, de Benguela à Port-Natal (1877-1878).

2. C'est dans cette guerre contre le roi Cettivayo que mourut le fils de Napoléon III, qui s'était engagé au service de l'Angleterre (juin 1879).

land (1887) et le Zouaziland (1889), qui fut cependant rétrocédé aux Boërs du Transvaal en 1894. Depuis 1872, la colonie du Cap a obtenu son Gouvernement responsable.

Du Cap au Caire. — Les Anglais du Cap devenus riches et puissants ont de hautes ambitions. Sous la direction de Cecil Rhodes, qui a réussi à constituer les puissants syndicats des producteurs de diamants et des mines d'or, et qui fut premier ministre du Cap, ils ne rêvent rien moins que de placer sous l'autorité de la couronne britannique toute l'Afrique australe jusqu'au Congo, de traverser l'Hinterland portugais, de lancer à travers le désert de Kalahari, au-delà du Zambèze et jusqu'au Nil un chemin de fer franchissant l'Afrique de part en part, « du cap au Caire », tel est le programme. La fondation de l'*Afrikander bond*, destinée à réunir tous les lambeaux épars de la colonie du Cap (1880). La spoliation du Portugal (1891), qui réclamait à bon droit la possession de l'Hinterland reliant le Mozambique à Benguela et à l'Angola, l'annexion sous forme de protectorat d'abord (1885), et ensuite l'incorporation complète de l'immense territoire du Bechouanaland (1895), la constitution du territoire de la Rhodesia dans la contrée enlevée aux Portugais, enfin l'organisation de la puissante compagnie de la *Chartered*, destinée à mettre en valeur cette Rhodesia, si jeune et à pousser activement les travaux de la voie ferrée transafricaine, tels sont les différents progrès accomplis dans ces dernières années pour faire passer, dans la réalité, les puissantes conceptions de ces impérialistes sans scrupules. Actuellement la Rhodesia a déjà sa capitale à 2.500 kilomètres du Cap, le fort Salisbury, dans la région du Manica très riche en mines d'or. Le chemin de fer s'avance par Kimberley, Mafeking et Boulouwayo jusqu'à Salisbury que l'on relie à Béïra, sur la côte de l'Océan Indien par une autre voie ferrée plus directe. Bientôt il franchira le Nyassaland. Mais pour rejoindre le Nil, il devra traverser le territoire de l'Est africain allemand, des négociations ont été entamées avec l'empereur d'Allemagne par Cecil Rhodes, en vue de cette prolongation. Les soulèvements des Matabélés ont été réprimés par la police

à cheval du docteur Jameson aidée de la milice du Cap (1893-1896).

La guerre des Boërs (1899). — Un seul obstacle se dressait devant les spéculateurs et brasseurs de colossales entreprises : l'opposition des Boërs. Leurs familles patriarcales de fermiers et de pasteurs étaient troublées par cette fièvre d'affaires. La ville de Johannesburg, fondée en 1886 au milieu des mines du riche district du Witwatersrand, atteignait, dix ans plus tard, une population de plus de 100.000 habitants. Ils ne firent aucune loi d'exclusion contre les étrangers qui pullulaient : mais ils taxèrent leur industrie (monopole de la dynamite, tarifs des transports par voie ferrée) et ils voulurent surtout sauvegarder leur indépendance contre l'intrusion trop rapide des étrangers.

Des *ouitlanders* d'origine anglaise voulurent traiter les *burghers* du Transvaal comme les nègres Matébélés. Le docteur Jameson, secrètement d'accord avec le gouverneur du Cap et le ministre anglais Chamberlain, chercha par un *raid* audacieux à s'emparer du Transvaal (janvier 1896). Il fut désavoué parce qu'il n'avait pas réussi. Mais les exigences croissantes des Anglais ont amené une guerre sauvage, où les deux républiques Sud-Africaines étroitement alliées défendent avec énergie leur indépendance contre l'ambition effrénée des spéculateurs du Cap soutenus par le Gouvernement britannique. Les premières tentatives du général Buller pour pénétrer de la Natalie dans le Transvaal ont amené de retentissants échecs (fin 1899). Mais l'habile campagne du maréchal Roberts vainqueur des Afghans, aidé du sirdar Kitchener, le rude vainqueur des derviches, et surtout la réunion de plus de 250.000 soldats anglais ont changé la face des choses. L'Etat libre de l'Orange et le Transvaal ont été envahis. Les Boërs ont bien de la peine à résister encore à l'immense supériorité des forces militaires soutenues par tous les capitaux anglais. Mais le loyalisme des Afrikanders est mis à une forte épreuve. Une chouannerie commence dans tout le pays. Les Anglais se préparent les difficultés d'une guerre inexpiable, s'ils ne consentent pas à la fédération rêvée de la République des

Afrikanders où d'ailleurs les deux Etats libres pourraient trouver leur place[1] (1900).

L'Égypte. — Le canal de Suez. — Le condominium. — Les Anglais sont devenus les maîtres de tout le cours du fleuve géant depuis leur introduction subreptice en Egypte et leur campagne heureuse contre les derviches. L'Egypte était profondément pénétrée de l'esprit français : la conquête de Bonaparte, la réorganisation du pays, grâce aux Français, sous Méhémet-Ali, le percement du canal de Suez grâce à Ferdinand de Lesseps semblaient devoir préparer aux Français l'occupation définitive de ce beau pays. L'époque de l'ouverture du canal de Suez (1869) fut celle de la plus grande prospérité de l'Egypte[2]. Ismaïl-Pacha (1863-1879) obtint du sultan son suzerain le titre de *Khédive* ou vice-roi qui donna au maître de l'Egypte le

1. Statistique : le recensement de 1897 donnait : le Cap (avec le Bassoutoland et Natal) 85.000 kilomètres carrés, 3.178.000 habitants. — Le Béchouanaland avec la Rhodésia 1.065.000 kilomètres carrés et 1.350.000 habitants. — Le budget des dépenses d'environ 200 millions dépassait d'environ 50 millions celui des recettes. La dette était d'environ 700 millions. — La République sud-africaine sur un territoire de 308.000 kilomètres carrés environ, 700.000 habitants dont 300.000 blancs; (1898) Etat libre d'Orange sur un territoire de 130.000 kilomètres carrés a 207.000 habitants dont 77.000 blancs. — Le Cap est un pays de laine, de blé et de vignes : la colonie a un parlement élu ; son gouverneur est en même temps le haut commissaire britannique dans toute l'Afrique australe. Le Natal, pays de canne à sucre a une très faible proportion de population blanche (à peine un dixième de la population totale) ; c'est une colonie de la couronne. La Rhodésia ou Zambézia n'est peuplée à peu près que de nègres. Ce sont d'immenses territoires non encore organisés, gouvernés par la compagnie Chartered, sous la tutelle du haut commissaire britannique. Les deux Etats boërs ont chacun un Volksrad ou Parlement et un Président directement élus.

2. C'est l'amitié de Saïd, quatrième fils et second successeur de Méhémet-Ali qui a permis à Ferdinand de Lesseps d'opérer le percement de l'isthme de Suez. Il lui fallut dix années d'apostolat pour obtenir de la Turquie et de l'Egypte les *firmans* nécessaires, réunir les capitaux et constituer la main-d'œuvre (1849-1859). Pendant dix autres années, les travaux furent exécutés. Le canal est comparable à un chemin de fer n'ayant qu'une seule voie : les vaisseaux ne peuvent s'y croiser qu'à l'aide de garages. Il est question de l'élargir pour que la circulation puisse avoir lieu dans les deux sens, sans perte de temps. Il rendrait alors les mêmes services qu'un chemin de fer à double voie. Ce canal long de 169 kilomètres rapproche de 3.000 lieues, c'est-à-dire d'environ la moitié du trajet total, 300 millions d'Européens et 600 millions d'Asiatiques. Le percement du canal de Suez a augmenté beaucoup notre prestige en Orient jusqu'au jour où les Anglais nous ont supplantés en Egypte,

second rang après le sultan. L'Égypte, grâce à Gordon et à Sir Samuel Baker, passés tous deux au service du Khédive, soumettait, au delà de la Nubie déjà conquise, le Darfour et le Kordofan, avec toute la région des lacs du haut Nil, territoires valant quatre fois la superficie de la France et peuplés de 10 millions d'habitants (1871-1876). Mais ces coûteuses expéditions et les prodigalités insensées de ce prince, orientalement voluptueux, ruinèrent le trésor égyptien : la banqueroute était imminente et devait frapper surtout les Européens qui avaient largement prêté à l'Égypte. Ismaïl chercha à désarmer les Anglais en leur cédant d'abord les 176.000 actions du canal de Suez, qui firent du Gouvernement britannique le plus fort actionnaire de cette belle entreprise, jusque-là exclusivement française. Mais les porteurs de titres de la dette égyptienne s'adressèrent à leurs Gouvernements respectifs. Le contrôle des finances égyptiennes fut confié à deux ministres, l'un français, l'autre anglais. Ce fut le régime du *condominium* (1876) ; lorsque Ismaïl voulut s'en affranchir, il fut déposé et remplacé par son fils Tewfick-Pacha (1879-1892).

Les Anglais en Egypte. — Bientôt un soi-disant parti national dirigé par Arabi-Pacha suscita une émeute à Alexandrie contre les étrangers. La France, dans un moment de défaillance fatale, s'abstint de prendre part à la répression. Les Anglais intervinrent avec une brutalité sauvage, Alexandrie fut bombardée. L'armée de sir Garnet Wolseley triompha à Tell-el-Kébir des troupes égyptiennes qu'Arabi fit semblant de lui opposer. On a prétendu avec raison que dans cette journée la poudre d'or avait eu plus d'action que la poudre de combat. Le lendemain, la troupe anglaise, amenée par le chemin de fer, occupa le Caire sans coup férir. Arabi fut relégué dans une somptueuse retraite aux Indes. Le contrôle anglo-français fut supprimé et, depuis cette époque, les Anglais, *sans autre droit* que celui de la force et de l'argent, sans avoir jamais obtenu l'assentiment des puissances, n'ont pas cessé d'occuper l'Égypte et de disposer souverainement de ses destinées (1882).

Tout d'abord, l'occupation anglaise n'a pas porté bonheur aux Egyptiens. La révolte du *Madhi*, ou prophète, Mohammed-Ahmed, contre les Anglais a coûté à l'Égypte la domination de la Nubie : le major Hicks a été massacré : Wolseley n'a pas pu délivrer Khartoum, où l'héroïque Gordon a été assassiné par des fanatiques. Le Kordofan et la région du haut Nil sont retombés sous la hideuse domination des traitants d'esclaves (1882-1885). La frontière officielle de l'Égypte a été ramenée à Ouady-Halfa, c'est-à-dire à la seconde cataracte.

Campagne contre les derviches. — Mais les Anglais ont l'art de sérier les difficultés et de remettre au moment opportun leurs guerres de revanches. C'est en 1896 seulement qu'ils ont repris la guerre contre les derviches et leur chef, le Mahdi. Une armée anglo-égyptienne se forma sous les ordres du sirdar Kitchener. Le désastre des Italiens en Abyssinie laissait aux Anglais toute liberté. Ils s'emparèrent successivement de Souardeh, d'Abou-Ahmed, de Schendi, battirent les derviches sur les bords de l'Atbara, mirent garnison à Kassala récemment abandonné par les Italiens, et enfin détruisirent à Omdurman, en face de Khartoum en ruines, l'armée des derviches commandée par le khalife Abdullah en personne (1896-1898). Osman-Digna, son principal lieutenant, réussit cependant à s'enfuir avec un petit nombre de partisans. Cette victoire a rétabli la domination égyptienne dans toute la vallée du Haut-Nil et permis aux Anglais de reprendre Fachoda à la mission Marchand. Les Anglais sont évidemment affermis par ces succès dans la possession de l'Egypte. Cependant les Égyptiens demandent à se protéger eux-mêmes. Ils n'aiment pas les Anglais, qui sont en Egypte, comme partout, des maîtres pleins de morgue. Ils n'oublient pas les services rendus par la France et ils comparent volontiers l'œuvre éminemment civilisatrice des Français avec l'entreprise purement égoïste des Anglais. Malgré tout les Anglais ne se laisseront pas déloger de l'Egypte : la longue durée de l'occupation semble devoir leur assurer les bénéfices de la prescription. Malgré le traité de 1887 qui a neutralisé le canal de Suez, ils veulent,

en cas de guerre, en être les seuls maîtres. La guerre contre les derviches leur a fait une nécessité d'établir un chemin de fer longeant le Nil ou tournant sa bouche jusqu'à Berber : la jonction par voie ferrée depuis Berber se construit jusqu'à Souakim sur la mer Rouge. C'est une grande voie stratégique autant que commerciale qui leur permet de doubler ou de remplacer, en cas de besoin, la voie du canal de Suez et qui sera reliée dans un avenir prochain avec la grande ligne du Cap[1].

Autres possessions anglaises en Afrique. — En vertu d'une convention du 18 juin 1890 avec l'Empire allemand, la couronne britannique s'est adjugée le protectorat des îles de Zanzibar et de Pemba, excellentes stations maritimes sur la côte orientale de l'Afrique, le protectorat de l'Afrique orientale ou *Ibéa* (Imperial British East Africa), et celui de l'Ouganda ou région des sources du Nil.

Les Anglais possèdent encore en Afrique : le territoire de la Gambie (10.000 kilomètres carrés, 50.000 habitants); le littoral de Sierra-Leone (72.000 kilomètres carrés, 127.000 habitants), la côte d'Or (190.000 kilomètres carrés, 1.500.000 habitants) ; avec le territoire des Achantis dont ils se sont emparés après une guerre qui offre beaucoup de ressemblance avec notre guerre du Dahomey (1873-1874); le territoire de la Compagnie du Niger avec l'établissement de Lagos (950.000 kilomètres carrés, 27 millions d'habitants); enfin ils possèdent les stations isolées de Sainte-Hélène et de l'Ascension, de l'île Maurice, des Seychelles et des Amirantes, de l'île Socotora, et les territoires de Zeila et de Berbérah en face d'Aden. Ce sont des colonies peu peuplées qui ne valent que comme points d'appui de la flotte britannique et assurent des ravitaillements excellents.

Empire anglais d'Amérique. — Les Anglais possèdent en Amérique un grand et florissant empire, le *Dominion du Canada* et un assez grand nombre d'établissements dispersés, colonies de plantations, ou simples postes stratégiques.

1. Statistique. — Egypte jusqu'à Ouady-Halfa, 30.000 kilomètres carrés, 9.800.000 habitants, dont 162.000 étrangers.

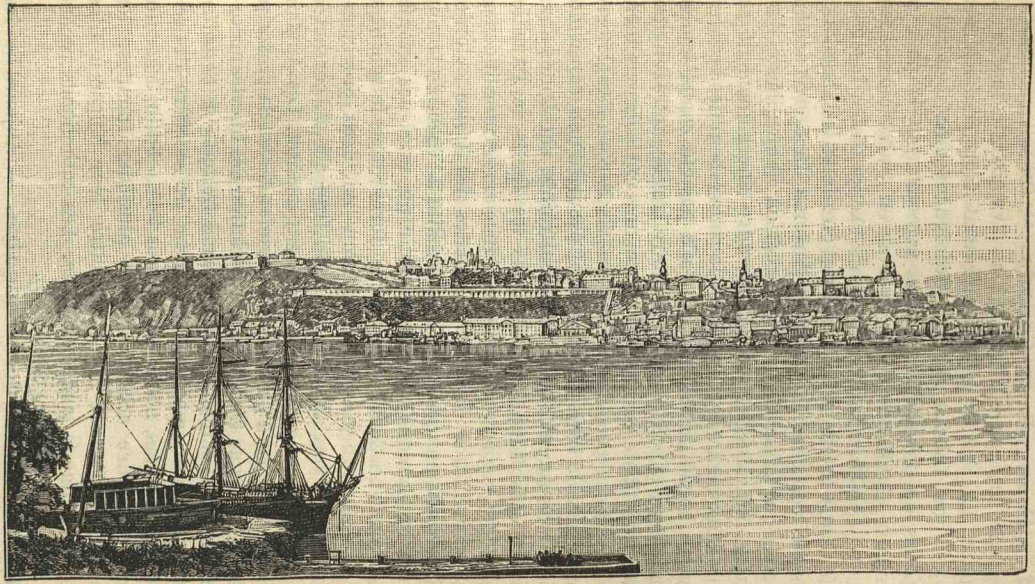

Vue de Québec.

Les Français au Canada. — On sait comment la *Nouvelle Angleterre* a absorbé au XVIIIe siècle la *Nouvelle France*. La France se désintéressait trop complètement de ce que Voltaire appelait dédaigneusement « quelques arpents de neige ». Les colons parcoururent le pays en curieux plutôt que de le cultiver en travailleurs sédentaires. Le Gouvernement français exerça d'abord sur ses colons une tutelle infiniment trop étroite et les abandonna ensuite trop complètement ; à l'inverse du Gouvernement anglais qui laisse d'abord s'exercer en toute liberté l'initiative individuelle, sauf à défendre énergiquement ses nationaux menacés. Cependant le rude labeur des Français sur les bords du Saint-Laurent n'a pas été complètement perdu pour la patrie française : notre langue, notre religion, l'affection filiale envers la France ont été soigneusement gardées. Les 60.000 Canadiens français livrés à l'Angleterre par la paix de Paris (1763) ont fait preuve d'une étonnante vitalité. Ils furent d'abord très maltraités, persécutés dans leur foi catholique, traqués dans les forêts de l'Acadie. Cependant la guerre de l'indépendance américaine fit cesser cette persécution : mais les loyalistes des treize colonies qui ne voulaient pas trahir leur fidélité à l'égard de la couronne britannique vinrent s'établir au nord des grands lacs : ainsi un Canada anglais se forma dans le voisinage du Canada français. Cette division en deux provinces, haut Canada (anglais) et bas Canada (français), fut consacrée en 1791. Chacune eut son parlement distinct. Les Anglais ne tardèrent pas à protester : ils demandèrent la proscription de la langue française, la restriction des libertés accordées au culte catholique. Le journal français *le Canadien* lutta avec énergie pour le triomphe de sa chère devise : « Nos institutions, notre langue, nos lois. » Enfin, à la suite d'une résistance acharnée et de plusieurs émeutes, les Français du Canada firent admettre leur langue à titre officiel comme la langue anglaise. Les catholiques recouvrèrent la liberté du culte (1840).

Vitalité de la race française. — Aujourd'hui les Français sont sincèrement ralliés à un Gouvernement qui

satisfait à toutes leurs légitimes aspirations. Sur près de cinq millions de Canadiens, il y a un bon tiers de Français, catholiques ardents, parlant la pure langue du XVIIe siècle. On accuse souvent les Français de n'être pas aptes à fonder des colonies de peuplement. L'exemple du Canada prouve le contraire. Les 60.000 Canadiens français, en un siècle et demi, ont laissé un million et demi de descendants, bien que toute immigration française ait cessé ; bien que pendant longtemps les Anglais aient fait tous leurs efforts pour dénationaliser leurs nouveaux sujets. Dans ce pays agricole, où le grand nombre des enfants constitue une véritable richesse, les familles de plus de 15 enfants ne sont pas rares. Sous ce climat particulièrement sain, la longévité est remarquable : dans une petite commune de moins de 3.000 habitants, on a pu célébrer, en un même jour, les noces d'or de 40 conjoints ayant dépassé le cinquantenaire de leur mariage. Les Français commencent même à se répandre dans le Maine et le New Hampshire, qui font partie des Etats-Unis, et à défricher les belles terres du Manitoba, ou les prairies du *far west* canadien. Où trouver un exemple d'une si forte vitalité ?

Constitution du Dominion of Canada (1867-1873). — Aujourd'hui, les diverses provinces de l'Amérique anglaise se sont groupées en un Etat unique, doté du *self government :* l'acte du 1er juillet 1867 a constitué le *Dominion du Canada* des quatre Etats du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse (Acadie), Québec (bas Canada), Ontario (haut Canada), auxquels sont venus s'adjoindre successivement la Colombie britannique avec le Manitoba (1871) et l'île du Prince-Edouard (1873). Les domaines de la compagnie de la baie d'Hudson, acquis en 1873, ont été découpés en territoires qui deviendront à leur tour des Etats quand ils auront la population suffisante[1]. Seule, l'île de Terre-

1. Quatre territoires situés entre le lac Ouinnipeg et les montagnes Rocheuses n'ont encore qu'un rudiment d'organisation : ce sont Assiniboia, askatchewan, Alberta et Athabasca. Quatre autres : Keawaatin, Nord-Ouest, Nord-Est et Labrador occidental sont presque complètement dénués d'habitants et sont placés sous la dépendance directe du Gouvernement

Neuve n'est pas entrée dans le Dominion. Elle a, depuis 1855, un Gouvernement responsable ; elle a une dette considérable, dont les autres Etats ne veulent pas assumer leur part; elle a intérêt à vendre aux Etats-Unis le produit de ses pêches et à recevoir en franchise leurs produits manufacturés. Un nombreux parti s'y prononce pour l'annexion aux Etats-Unis. Le Dominion forme, en réalité, une puissante république fédérale presque indépendante à l'égard de l'Angleterre. Le seul droit de la couronne consiste désormais à nommer le *gouverneur général*. Comme les rois constitutionnels, il a pour mission de choisir les onze ministres dans la majorité du Parlement. Ceux-ci exercent le pouvoir exécutif et désignent les 80 membres du *Sénat* qui sont nommés à vie. La *Chambre des députés* est composée d'un peu plus de 200 membres, dont 65 sont attribués par l'acte constitutionnel au Canada français. L'élection des députés a lieu d'après un suffrage censitaire assez compliqué. Dans chaque Etat fédéré, le gouverneur général nomme aussi un lieutenant-gouverneur dont l'autorité est purement nominale. Celui-ci choisit les ministres qui gouvernent avec une assemblée législative élue. La capitale fédérale est la ville d'Ottawa située à la limite des deux Canada.

Populations et productions du Canada. — L'immense *Dominion* comprend trois zones, habitées par trois races distinctes : 1° la *zone glacée du Nord*, où vivent misérablement moins de 4.000 Esquimaux, dans des *toundras* ou marais glacés pendant neuf à dix mois de l'année. La chasse à l'ours et aux gros cétacés, baleines, narvals, morses et phoques, les occupe: ils mangent le poisson conservé dans la neige et boivent de l'huile. Le froid descend jusqu'à — 55° : mais la vie se réveille avec une intensité singulière pendant les quelques semaines que dure l'été ;

2° Entre le 62° et le 55° de latitude, vivent dans la *zone des forêts et des lacs*, les Indiens et les métis *Bois-Brûlés*. Ceux-ci descendent du croisement des Français avec les *Peaux-*

central. Le Labrador oriental et l'île d'Anticosti sont des dépendances de Terre-Neuve. L'île du cap Breton dépend de la Nouvelle-Ecosse.

Rouges. Ce sont de hardis chasseurs et trappeurs, qui poursuivent les animaux à fourrure; la plupart sont convertis; beaucoup parlent anglais ou français; ils préfèrent au séjour des villes celui des *réserves*, que le Gouvernement leur a laissées. Ils ne savent pas se fixer; mais ils forment une excellente avant-garde pour les vrais colons. Les Hurons, Algonquins, Ottowais constituent encore des groupes assez nombreux. Mais ils reculent toujours plus loin vers le nord et vers l'ouest devant l'invasion progressive des *visages pâles;*

3° Au sud, surtout dans la région du Saint-Laurent et des grands lacs, vient les Canadiens, Français, Anglais, Ecossais, Irlandais, population surtout agricole, qui abat les gigantesques forêts de wellingtonia (quelques-uns atteignent 300 pieds de haut) et de pitchpin, qui récolte les admirables moissons du Manitoba, qui multiplie les fermes d'élevage dans les immenses prairies de l'Ouest. Des mineurs commencent à s'établir dans la Colombie britannique pour en tirer avec profit, non seulement l'or et l'argent, comme, plus au sud, dans la Californie et le Nevada, mais aussi le cuivre, la houille et le pétrole. Les riches mines du Klondyke, aux confins du Dominion et de l'Alaska, ont provoqué un afflux considérable d'aventuriers de tous les pays, qui sont condamnés à une vie atroce sur un sol presque constamment gelé et absolument désert.

Le Transcanadien. Les tarifs. — Pour faciliter la mise en valeur de toutes ces richesses, un *Transcanadian railway* a été créé, qui relie Halifax, sur l'Atlantique, à Vancouver, sur le Pacifique, en passant par Ouinnipeg, le grand marché des grains, par Regina et Calgary, dans les belles prairies de l'Ouest. C'est tout un monde nouveau, grand comme plusieurs France, qui se trouve, par cette construction audacieuse, appelé à la vie civilisée (1878-1886). La mise en valeur des terres à blé du Manitoba et l'exploitation croissante des mines de la Colombie fournissent à ce railway un trafic important. Comme Etat agricole, le Dominion a besoin du libre-échange; le parti libéral, qui compte surtout les Anglais et la démocratie des travailleurs

est partisan résolu du libre-échange : une petite fraction de ce parti souhaiterait même l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Au contraire, le parti conservateur, où sont groupés la plupart des Canadiens français, est partisan de tarifs protecteurs, destinés à développer au Canada une industrie qui puisse vivre à l'abri de la concurrence de l'Angleterre et des Etats-Unis. C'est le parti conservateur qui a exécuté le chemin de fer transcanadien. Le Canada doit-il être absorbé par les Etats-Unis? Est-il appelé, dans un avenir prochain, à se détacher, comme un fruit mûr, du tronc anglais ? Les colons, qu'ils soient Anglais ou Français, demandent « le Canada aux Canadiens ». Une intervention armée des Etats-Unis pour forcer l'annexion, une tentative de la couronne britannique pour resserrer le lien de l'Union, seraient également mal vues des Canadiens. En somme, l'histoire du Canada est honorable à la fois pour l'Angleterre, qui a réussi à assurer à ses frères canadiens la plus grande somme possible d'autonomie, et pour la France, qui a laissé dans cette riche contrée de si nombreux enfants et de si touchants souvenirs [1].

Autres établissements anglais en Amérique. — Les autres colonies anglaises de l'Amérique sont des colonies de plantations ou des postes stratégiques. Leurs colonies dites des « Indes occidentales » sont toutes insulaires. Les Bermudes, avec l'excellent mouillage de Saint-Georges, les Bahamas, avec leur rade très sûre de Nassau, produisent surtout de délicats fruits de table, bananes et ananas, oranges et citrons, qui sont bien vendus aux Etats-Unis. La Jamaïque souffre, comme toutes les Antilles, de la crise sucrière et de l'hostilité des noirs affranchis contre la population blanche. Les blancs ont même obtenu de la métropole la suppression de leur assemblée représentative,

1. Statistique du Dominion du Canada : superficie, 8.767.000 kilomètres carrés ; population (en 1898), 5.250.000 habitants, dont 1.547.000 dans le Canada français et près de 100.000 Indiens. Le budget est d'environ 280 millions ; la dette, de 1.320 millions. Le Canada a une petite troupe permanente de 2.000 hommes, dont la moitié consacrée à la police des territoires du Nord-Ouest. Il a une milice, qui, avec ses réserves, pourrait fournir jusqu'à 200.000 combattants.

au moment où l'entrée allait en être forcée par les noirs. Le Honduras britannique en est une dépendance, fondé par le corsaire écossais Wallis (1640); il n'a ses limites définitives que depuis 1859. Il produit surtout le bois de campêche et l'acajou. La Trinité et la Barbade sont en progrès, grâce à la culture du café et du cacao. La Guyane anglaise, enlevée aux Hollandais en 1796, rendue en 1802 par le traité d'Amiens, et définitivement cédée par la Hollande en 1815, est encore une colonie de la couronne : c'est un pays sucrier par excellence ; les usines pour la fabrication du sucre et du tafia sont très prospères. On y lave aussi des sables aurifères. Sa population augmente par l'immigration. Ses ports sont très médiocres. Les îles Falkland (ou Malouines, parce que les premiers établissements furent fondés par des marins de Saint-Malo) appartinrent successivement à l'Espagne depuis 1767, à la République Argentine depuis 1820 et, enfin, à l'Angleterre depuis 1833 : c'est un poste stratégique et commercial de premier ordre, en face du détroit de Magellan, et une station de pêche prospère. Le port Stanley en est le principal mouillage ; l'île de la Nouvelle-Géorgie est une dépendance des Falkland [1]. Les Antilles anglaises, dont la prospérité est en décadence, à cause de la crise sucrière, ont songé à opérer entre elles une fédération qui diminuerait les frais de l'administration, ou, peut-être, à s'annexer aux Etats-Unis, qui sont le débouché naturel de leurs produits et le marché le plus favorable pour l'achat des produits manufacturés qu'elles consomment.

L'Australasie anglaise. — L'Australie ou plutôt l'Australasie, terme qui prévaut aujourd'hui de plus en plus, est une colonie parlementaire, qui présente, avec le Canada, de très grandes analogies : colonie de peuplement

1. Statistique des colonies anglaises d'Amérique, Terre-Neuve comprise (moins le Dominion) : superficie, 1.182.000 kilomètres carrés ; population, 2.057.000 habitants. Outre la Jamaïque avec ses dépendances et les îles citées plus haut, la Grande-Bretagne possède encore Saint-Christophe, Antigoa, Montserrat, la Dominique, la Barboude, parmi les *îles du Vent ;* et Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Grenade et Tabago, parmi les *îles sous le Vent.*

où les Anglais ont encore, plus complètement qu'au Canada, fait disparaître les indigènes; colonie, qui vient de réaliser son union fédérale sur le modèle du Dominion.

Les origines. Sydney. — Le continent australien est un bloc massif, à peine dégrossi par la nature, et qui n'a pris d'importance que grâce au labeur intelligent d'une race énergique. A la fin du siècle dernier, les Hollandais, qui en avaient exploré tout le littoral, n'y avaient tenté encore aucun établissement. Les Français, Bougainville, La Pérouse et d'Entrecasteaux avaient reconnu certaines parties du littoral et les archipels les plus voisins. Mais les Anglais avaient envoyé dans les mêmes parages quelques-uns de leurs meilleurs navigateurs, Dampier, Wallis et Cook. Ils y fondèrent la première colonie : le 25 janvier 1788, le commodore Philips avec un convoi de 1.030 blancs, dont 787 forçats, fonda l'établissement de Sydney, dans la baie profonde et sûre de Port-Jackson. Les convicts furent donc les premiers colons. A partir de 1793, des émigrants libres commencèrent à s'établir : dès 1804, les convicts furent surtout dirigés vers la Tasmanie; depuis 1840, ils ne furent plus envoyés que dans l'Australie occidentale : enfin, la transportation en Australie a complètement cessé en 1868. Les convicts furent donc bien les premiers pionniers de cette terre vierge. Mais ils y ont été noyés, dès l'origine, dans un fort afflux de population libre. Sur les 83.000 convicts amenés en Nouvelle-Galles 20.000 à peine y sont restés. La génération actuelle des Australiens n'a pas à rougir de ses origines.

Exploration du continent. — Le littoral seul était connu; littoral très difficile d'accès au nord-est, à cause de la grande barrière coraline qui oppose, en face de la côte, un obstacle où les passes sont rares et difficiles; beaucoup plus hospitalier, au contraire, vers le sud-est et frangé de fjords larges, profonds et sûrs qui peuvent servir d'abris à d'excellents ports. L'intérieur du continent était inconnu. Le capitaine Sturt fit, au delà des Alpes australiennes, plusieurs voyages d'exploration (1829-1830 et 1845) et révéla l'existence des terres fertiles arrosées par le Murray, par

le Darling et leurs nombreux affluents ; cependant il constata que beaucoup de ces cours d'eau sont très souvent desséchés ; à mesure qu'il s'avançait plus à l'ouest, vers l'intérieur du continent, le sol devenait plus aride. Il manqua même périr de soif et de chaleur dans un désert où la température à l'ombre s'élève à 40 degrés. En 1842, Eyre, parti du golfe Spencer, découvrit vers le nord, les lacs Torrens et Eyre, lagunes saumâtres, qui, dans les années pluvieuses, sont réunies et forment une sorte de Caspienne temporaire. Revenu plus au sud et longeant la côte vers l'ouest, il serait mort lui aussi de soif et de chaleur, ou se serait enlisé dans les sables mouvants, si un navire croisant fort à propos ne l'avait recueilli. De 1842 à 1848 Leichardt, dans une troisième direction, alla de Brisebane au port Darwin, dans la partie la plus septentrionale du continent : il traversa d'abord de belles terres, bien appropriées aux cultures tropicales ; puis il dut, en approchant du littoral de la baie de Carpentarie, se frayer une route à travers le *scrub*, c'est-à-dire une brousse dangereuse, où s'entrelacent les ajoncs épineux et les eucalyptus nains : le sentier était taillé comme une tranchée aux arêtes vives. Leichardt repartit avec l'intention de traverser tout le continent de l'est à l'ouest. On perdit bientôt ses traces. On ne l'a jamais revu.

Ces trois tentatives infructueuses arrêtèrent pendant quelque temps le zèle des explorateurs. Toutefois le nombre des émigrants augmentait : il fallait chercher pour les éleveurs de nouvelles terres.

La traversée du continent. Burke et Stuart. — De hardis pionniers résolurent de traverser tout le continent du sud au nord. Burke trouva, depuis Melbourne jusqu'à la station de ravitaillement qu'il établit sur le *Coopers Creek*, l'herbe à kangourou tendre, drue, onctueuse aux troupeaux. Plus au nord, traversant, avec deux compagnons seulement, de nombreux lits de fleuves presque à sec, il ne rencontra plus que l'herbe à piquants, désignée sous le nom d'herbe à porc-épic ; plus loin encore le dangereux *scrub*, la brousse épineuse, où il s'ouvrit un chemin

presque jusqu'au golfe de Carpentarie : forcé par la disette de hâter son retour, il revint au dépôt, le soir même du jour où son lieutenant l'avait quitté, après l'avoir attendu le double du temps convenu. Burke mourut de fatigue et de faim avec un de ses deux compagnons. Le dernier, King, trouva asile dans une tribu de misérables Australiens, où il se nourrit comme eux de lézards et de chenilles et fut recueilli quelques mois plus tard (1860-1861), Mac Doual Stuart fut plus heureux : il partit d'Adélaïde, put arriver jusqu'à la baie de Clarence et revenir par le chemin déjà suivi (1860-1862). La route, tracée par Mac Doual Stuart à travers le continent australien, est maintenant jalonnée par un télégraphe qui relie Adélaïde à Palmerston. Les stations multiples, échelonnées le long de la ligne télégraphique, ont servi de points de départ pour des explorations nouvelles. Giles (1870-1875) découvrit d'abord la lagune Amedeus et traversa la partie sud-ouest du continent de la baie de Fowler jusqu'à Perth, en suivant à peu près le 30e parallèle. Le major Warburton suivit un itinéraire parallèle, plus au nord, entre le 22e et le 20e (1873). Les frères Forrest, partant de la côte occidentale, traversèrent à peu près, sous le 26e parallèle, le même désert jusqu'à la ligne télégraphique (1874).

Grâce à ces hardis voyageurs, dont le grand souci était pendant des journées et des semaines entières de trouver une mare, un ruisselet, une goutte d'eau, ou de se frayer un étroit sentier au milieu des épines de la brousse qu'ils teintaient de leur sang, l'exploration première du continent austral est terminée, sans que cependant le détail de chaque partie soit scientifiquement connu. On sait que les riches régions du Queensland, que les terrasses orientales des Alpes australiennes sont propres à de belles cultures: c'est le domaine du *settler;* que les flancs des montagnes recèlent des richesses d'un prix incalculable pour le *mineur;* que sur les pentes occidentales s'étendent, jusque vers la région centrale des grands lacs, des plaines herbeuses, qui feront longtemps encore la fortune des *squatters*. Au-delà commence l'implacable désert des sables mou-

vants qui aboutissent dans le voisinage des côtes au *scrub* épineux et malfaisant.

Les troupeaux. Les squatters. — L'importation des moutons par Mac Asttred, en 1797, a été le point de départ de la fortune de la nouvelle colonie. Les grands propriétaires de troupeaux, ou *squatters*, ont occupé progressivement les immenses pâturages situés sur les pentes des Alpes australiennes et dans les hauts plateaux de l'intérieur. Il fallait peu de main d'œuvre pour cette industrie pastorale. L'Australie devint bientôt un grand marché de production de laine, de peaux et de viande. L'industrie des squatters commença la fortune du pays. Cependant des protestations s'élevaient contre l'extension de la grande propriété. Les squatters s'étendaient selon leurs besoins sur de larges parcours vacants et se croyaient quittes envers la couronne en payant une très faible redevance annuelle.

Les concessions de terres. L'acte Torrens. — Le Gouvernement anglais adopta le système préconisé par Wakefield qui consiste à vendre à un prix relativement élevé des concessions restreintes et à employer les sommes perçues de ce chef à payer le prix de passage de journaliers et ouvriers pauvres qui devaient fournir la main d'œuvre [1]. Les indigènes ne pouvaient, en effet, suffire au travail demandé. Leur nombre va décroissant rapidement. Ils périssent par l'alcoolisme, par la phtisie, par la petite vérole, par la misère, depuis qu'ils sont relégués dans les terres les plus pauvres, surtout par l'action de la sélection naturelle.

Settlers et mineurs. — Ainsi se forma, dans les terres de culture, la petite propriété à côté de la grande, surtout

1. Depuis cette époque l'acquisition de la propriété a encore été régularisée par *l'acte Torrens*, promulgué le 2 juillet 1858. C'est une régularisation d'ailleurs purement facultative. Le propriétaire, qui veut placer sa terre sous le bénéfice de cette loi, adresse à l'enregistrement une demande avec ses titres de propriété, une description de l'immeuble et un plan ; au bout d'un délai de six mois, pour que les contestations et réclamations puissent se produire, la propriété est enregistrée, cadastrée ; le propriétaire reçoit un titre définitif, détaché d'un registre à souche, qui contient la description de la propriété, et où sont consignées toutes les charges, hypothèques, etc., qui peuvent la grever. — Cet acte Torrens est appliqué actuellement en Tunisie pour établir le cadastre.

dans l'Australie du Sud. Les cultivateurs ou *settlers* firent reculer les *squatters*, toujours plus loin vers l'intérieur. La culture prit un nouvel essor, grâce à l'immigration que provoqua la découverte de l'or. Strelecki et Murchison, deux géologues célèbres, avaient prédit, par l'examen des roches, l'existence de métaux précieux. Le Californien Hargreaves pratiqua des fouilles heureuses. En 1851, la découverte de l'or fut officiellement publiée et provoqua un *rush*, c'est-à-dire l'arrivée rapide d'aventuriers surtout anglais et allemands. Pendant longtemps les mineurs isolés, connus sous le nom de *diggers* ou piocheurs, firent d'amples moissons de précieuses pépites. Plus tard, il fallut installer de grandes sociétés d'exploitation avec des machines à broyer le quartz. Les Chinois y furent enrôlés en grand nombre en vertu de contrats de louage à longue échéance. Ils y sont aussi mal vus que partout ailleurs à cause de la concurrence insoutenable qu'ils font au travail des blancs. Des mesures ont été prises officiellement pour mettre fin à l'immigration chinoise.

Les diverses colonies australiennes. — Grâce à ces trois sources de richesses, l'élevage, la culture, et l'exploitation minière, la colonisation s'est rapidement développée, au moins dans toute la région orientale. La Nouvelle-Galles du Sud existait seule à l'origine. Se sont détachées successivement : en 1825, la colonie de Tasmanie; en 1829, l'Australie occidentale, où un entrepreneur de colonisation, Peel, essaya, en vain, de fonder de grands établissements ; en 1834, l'Australie méridionale, où domine la petite propriété achetée, d'après le système Wakefield; en 1851, Victoria, pays de culture et de mines ; en 1859, le Queensland, pays de canne à sucre et de cultures tropicales ; l'Australie centrale, ou Alexandra land et l'Australie septentrionale, toutes deux à peine peuplées, sont rattachées à l'Australie méridionale. En 1840, la Nouvelle-Zélande a été placée sous la loi anglaise. L'Angleterre a également occupé les îles Viti ou Fidji (1874) et la partie sud-est de la Nouvelle-Guinée (1887-1888) : elle partage, avec la France, le protectorat des Nouvelles-Hébrides (1886);

avec l'Allemagne et les Etats-Unis, celui des archipels des Samoa et des Tonga-Tabou (1889 et 1891). Mais ces derniers établissements sont restés des colonies de la couronne.

Les constitutions. — Au contraire, les cinq États de l'Australie avec la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, ont des gouvernements représentatifs et une autonomie presque complète. Dès 1842, un Conseil législatif élu avait été placé dans la Nouvelle-Galles du Sud en face du gouverneur. A partir de 1855, les sept Etats de l'Australasie ont successivement obtenu des constitutions parlementaires. Dans chaque Etat, le gouverneur, envoyé par la couronne britannique, désigne, dans la majorité du Parlement, le *premier*, qui choisit ensuite ses collègues du ministère ; il nomme aussi, soit à vie, soit à temps, les membres du *Conseil législatif* ou Chambre Haute. L'*Assemblée législative* est directement élue par un suffrage en général censitaire et dont le mécanisme diffère suivant les Etats. L'Australie méridionale a adopté le suffrage universel et même accordé aux femmes le droit de suffrage. Nulle part les ouvriers n'ont de salaires plus élevés et ne font de journées plus courtes ; nulle part ils ne comptent un plus grand nombre de représentants dans les assemblées politiques. Partout les Eglises sont séparées de l'Etat ; partout l'enseignement public est *non confessionnel*. Des expériences de socialisme d'Etat sont tentées, surtout dans la Nouvelle-Zélande, où l'Etat possède une très grande partie du sol et refuse de le vendre, mais accorde des concessions de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans ; où des impôts progressifs sont établis sur les successions, sur le revenu mobilier et même sur la grosse propriété foncière. Des colonies ainsi fondées sur un sol vierge, dans une contrée presque dénuée d'indigènes (il n'y a plus que les Maoris de la Nouvelle-Zélande qui forment encore des groupes compacts), peuvent se prêter bien plus facilement que notre vieille Europe à l'application des théories politiques les plus diverses.

Le Commonwealth australien (1900). — Ces établissements d'Australasie, ayant même origine et même population anglaise, semblent devoir arriver facilement à

se confédérer. Des essais de fédération australasienne ont été tentés dans la grande convention d'Hobart-Town (1883), repris en 1887, 1892, 1894 et 1899. Un *federal council*, chargé de régler en commun les mesures générales de défense, a été nommé. Un bill de fédération entre les cinq Etats continentaux de l'Australie a été accepté par les représentants australiens et ratifié par la couronne d'Angleterre (1900). Ce projet consacre l'autonomie presque absolue de cet autre *Dominion*. Ce qui a longtemps entravé l'union, c'est la question du régime douanier. Les intérêts économiques sont, en effet, opposés. Victoria et l'Australie méridionale, pays de mines et d'industrie, demandent des tarifs protecteurs pour écarter la concurrence anglaise. Queensland, la Nouvelle-Zélande, pays agricoles, réclament, au contraire, le libre-échange : la Nouvelle-Galles flotte entre les deux systèmes. S'il avait été possible de trouver un système de fédération, qui ne touchât pas à la dette publique de chaque colonie, qui ne nécessitât pas l'unification des tarifs douaniers, qui permît de changer souvent la résidence du Gouvernement et du Conseil fédéral, en un mot un système qui ne changeât rien aux vénérables intérêts de clocher, le *Commonwealth* des cinq Etats continentaux de l'Australie fût devenu depuis longtemps une réalité. L'union est votée aujourd'hui ; mais les difficultés économiques subsistent (1900)[1].

L'impérialisme anglais. — La fédération australasienne est faite. Mais on parle déjà d'une bien autre fédération : celle qui réunirait toutes les colonies anglaises à un Gouvernement parlementaire, en laissant, toutefois, à chacune une autonomie presque complète. C'est le rêve chéri de ces *impérialistes* anglais qui veulent souder ensemble toutes les parties de la « greater Britain », de la plus grande

1. Statistique : colonies australiennes avec leurs dépendances : superficie, 8.254.000 kilomètres carrés ; population en 1898, 5.261.000 habitants ; budget 790 millions ; dette, 5.750 millions. Les sept colonies de l'Australasie comprennent un certain nombre de dépendances : la Nouvelle-Guinée anglaise est rattachée à Queensland ; les îles Lord-Howe, Norfolk et Pitcairn, à la Nouvelle-Galles ; les îles Macquarie, à la Tasmanie ; les îles Chatham, Kermadec, Bounty, des Antipodes, Auckland, Campbell et Cook, à la Nouvelle-Zélande.

Bretagne. Cette fédération n'a pas de chance de se constituer sous forme d'union douanière. L'Angleterre ne peut pas vivre sans le libre-échange, qui lui permet de faire entrer au meilleur compte les matières premières de tous les pays et d'exporter les produits de son industrie sur tous les marchés en acquittant les droits les plus réduits. Mais Victoria, le Canada, même l'Inde ont besoin de tarifs protecteurs pour faire vivre leur industrie naissante. Il y a donc une trop grande opposition d'intérêts. Sera-ce une fédération militaire? Peut-être : déjà l'Australasie s'est entendue pour payer l'entretien d'une petite escadre battant pavillon anglais, chargée de la défense de ses côtes. Dans la guerre actuelle contre les Boërs, Canadiens et Australasiens ont fait assaut de loyalisme et envoyé des régiments de leurs volontaires ou de leurs milices combattre sous les drapeaux anglais. Il y a évidemment, dans tous ces pays, des cœurs anglais qui battent à l'unisson. Mais la fédération ainsi réduite ne sera jamais bien étroite; la tendance vers l'autonomie complète de chaque groupe colonial distinct a plus de chances de triompher.

Toujours est-il que l'empire colonial britannique est le plus majestueux ensemble qui soit. Nulle puissance aussi forte ne s'est constituée depuis l'empire romain. En s'embarquant à Southampton pour doubler le cap de Bonne-Espérance, pour faire escale à Ceylan et à Singapour et pour s'arrêter à Melbourne, un Anglais aura parcouru environ 26.000 kilomètres en ne touchant jamais qu'à des terres anglaises. S'il revient par Hong-Kong et le Canada, il aura fait le tour du monde en entendant constamment parler sa langue et en gardant l'illusion de n'être pas sorti de sa patrie. On comprend que les Anglais dédaignent en grand nombre d'apprendre et de parler les langues étrangères; ils sont en train, par eux-mêmes ou par leurs frères d'Amérique, d'imposer leur langue à la moitié de notre globe[1].

1. Un des plus grands statisticiens de l'Angleterre, sir R. Giffen, a déposé à l'Institut royal des colonies le « bilan de l'Empire britannique depuis 1871 jusqu'en 1898 ». Voici les conclusions de ce grand travail en ce qui concerne l'empire colonial anglais :

1° La région où les progrès sont le plus rapides en population, en revenus

et en commerce est le Sud de l'Afrique (augmentation du nombre d'habitants, 275 0/0 depuis 1871; du revenu public, 910 0/0; du commerce, 5130/0) Malgré cet essor, l'importance de l'Afrique australe comme facteur économique est encore peu considérable (population, 3.750.000 habitants);

2° La région qui paraît jouer le plus grand rôle dans la vie matérielle de l'Empire est l'Inde (population, 300 millions d'habitants; augmentation depuis 1871, 73 millions; revenu, 2 milliards et demi; commerce : 5 milliards);

3° Au lieu de signes de progrès, ce sont des signes de décadence qui peuvent se constater dans la plupart des petites colonies, notamment en Guyane et aux Antilles;

4° Enfin, le trait essentiel dans l'histoire de l'Empire depuis 1871, c'est la création d'une Afrique anglaise en dehors de l'Afrique australe. L'importance de cette acquisition nouvelle est manifeste si l'on songe que, sans y comprendre le Soudan, elle ajoute 34 millions au chiffre de la population de l'Empire britannique. On peut y voir le commencement d'un nouvel empire indien.

Sir R. Giffen conclut en constatant, dans cette immense domination, l'existence d'un grand danger économique, celui de l'Inde, peuplée d'une population sans autres ressources que les fruits de la terre et, par conséquent, toujours à la veille d'une famine. En comparant l'empire colonial de l'Angleterre à celui des autres nations, sir R. Giffen croit qu'il n'y a pas d'inquiétudes à concevoir sur son avenir. C'est un empire qui s'augmente de lui-même, et par sa propre force, non pas en vertu d'un plan déterminé à l'avance. Sa croissance, si prodigieuse qu'elle soit, est normale. Les ressources y grandissent partout avec les conquêtes, et les moyens de défense suivent les progrès économiques.

Les résultats de la guerre entreprise contre les Boërs des Républiques sud-africaines et des événements récents en Chine prouvent que ces conclusions sont un peu trop optimistes.

SUJETS A TRAITER

L'empire colonial anglais. Sa puissance. Ses périls. Ses rivaux.

La formation de l'empire indien.

La constitution de l'empire anglais d'Afrique.

Les fédérations de colonies anglaises. Intérêt et difficultés du rapprochement.

CHAPITRE XXXI

EXPANSION EUROPÉENNE. — L'AMÉRIQUE

I. **L'Amérique anglo-saxonne.** — Histoire politique des États-Unis au XIXe siècle. — Les annexions. — L'esclavage et la guerre de Sécession (1861-1865). — Progrès nouveaux par l'immigration, par le travail, par la conquête. — Situation actuelle.

II. **L'Amérique latine.** — Causes de l'insurrection des colons espagnols. — Les guerres d'affranchissement (1808-1825). — L'organisation. — Les guerres extérieures des Républiques latines. — La guerre du Mexique. — La formation du Brésil — Avenir de l'Amérique latine.

Les deux Amériques. — L'Amérique a été peuplée par des Européens et constituée à l'image de l'Europe. Le monde américain doit donc sa vie économique et sociale à l'Europe et en est le véritable prolongement. On y retrouve, comme en Europe, l'opposition des races et des religions: l'Amérique du Sud et du Centre fut colonisée la première par les Espagnols et les Portugais catholiques; l'Amérique du Nord s'est formée plus tard par l'émigration des Anglo-Saxons et des Allemands de race germanique et de religion protestante. Ainsi, l'Amérique latine s'oppose à l'Amérique anglo-saxonne. Chacune a son histoire particulière : elles semblent appelées à se développer toutes deux parallèlement.

Les États-Unis. — Les États-Unis sont le seul État indépendant de l'Amérique anglo-saxonne. Cependant, avec leur territoire équivalent à dix-sept France juxtaposées,

---

Ouvrages a consulter : A. Moireau, *Histoire des Etats-Unis.* — Deberle, *Histoire de l'Amérique du Sud.* — R. Jalliffier et A. Buchner, *Cartes et croquis de 1789 à nos jours* (LXXXII-LXXV).

ils sont beaucoup plus semblables à un continent comme l'Europe qu'à un Etat particulier. On y retrouve, outre les Anglo-Saxons, qui forment l'immense majorité de ses habitants, des représentants de toutes les races : on y pratique les cultures les plus différentes et les industries les plus variées. C'est un véritable monde, qui n'a cessé de s'accroître pendant tout le XIXe siècle et qui déborde maintenant hors des frontières que la nature semble lui avoir assignées. La République des Etats-Unis a maintenant des sujets dans les Antilles, en Australie, aux Philippines : elle devient un puissant empire militaire animé de l'esprit de conquête.

Les partis : républicains et démocrates. — Le traité de Versailles (1783) avait reconnu l'indépendance des treize colonies américaines. Leur constitution, votée grâce à Washington (1787), et mise en pratique sous ses deux présidences successives (1789-1797), en fit une République capable de durer, une fédération capable d'agir. Les deux partis opposés restaient cependant en présence : les *fédéralistes* voulaient organiser un pouvoir central très fort : Hamilton, John Adams, Jay en étaient les principaux chefs ; Washington penchait de leur côté ; les *républicains*, au contraire, considéraient la constitution votée comme délimitant étroitement les attributions du pouvoir central et sauvegardant le droit des Etats de régler conformément à leurs intérêts particuliers tout ce qui n'était pas réservé au Gouvernement de l'Union ; les républicains étaient des décentralisateurs : Jefferson, Madison, Livingstone furent les oracles de ce parti. Les fédéralistes occupèrent d'abord la présidence avec Washington et John Adams (1789-1800). Mais les républicains arrivèrent au pouvoir, avec Jefferson, en 1800 et le gardèrent encore, avec Madison et Monroë, jusqu'en 1825. Dès lors, ceux-ci exerçant le Gouvernement cherchèrent en toute circonstance à donner au pouvoir central tous ses moyens d'action ; tandis que les fédéralistes, passés dans l'opposition, rééditèrent la doctrine sur les droits des Etats, soutenue par les républicains quand ils n'étaient pas aux affaires. Sous le nom de *démocrates*, les

fédéralistes devinrent donc des décentralisateurs, tandis que les républicains devinrent des unionistes ardents. Ce fut un renversement complet dans les doctrines des deux partis.

Les annexions. — Tous les deux travaillèrent, d'ailleurs, avec la même ardeur à l'accroissement du territoire de l'Union. Une seconde *guerre de l'Indépendance* avait éclaté pour protester contre la tyrannie maritime des Anglais lors du blocus continental (1812). La grande victoire du général Jackson à la Nouvelle-Orléans (1813) força les Anglais à signer la paix de Gand (1814), qui fut une nouvelle reconnaissance de l'indépendance américaine. Déjà les Etats-Unis avaient acheté la Louisiane (tout le pays entre le Mississipi et la frontière nord-est du Mexique) au Premier Consul, pour la somme de 80 millions (1803). La Floride fut cédée par l'Espagne (1819). L'annexion du Texas (1844) provoqua une guerre contre le Mexique devenu indépendant. Le général Taylor fut victorieux de Santa-Anna sur le Rio Grande-del-Norte. L'amiral Scott opéra un débarquement à la Vera-Cruz, entra à Puebla et à Mexico; Frémont envahit la Californie. Les Mexicains, vaincus, signèrent le traité de Guadalupe, par lequel ils renoncèrent aux immenses territoires du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie, moyennant une indemnité de 15 millions de dollars (1846-1848). Enfin, le territoire d'Alaska a été acheté aux Russes en 1867.

La doctrine de Monroë (1823). — Ainsi, le territoire de la jeune République s'est étendu de l'un à l'autre Océan et sa constitution a été assez élastique pour se prêter à cette extension inespérée. En 1860, le nombre des Etats était passé de 13 à 33 et la population de 4 à 31 millions d'habitants : « Malgré les différences dans les conditions originelles d'existence et dans l'état social actuel, les institutions politiques étaient devenues dans chaque Etat à peu près semblables et d'une égale simplicité : ni rois, ni évêques, ni lords; des gouverneurs souvent changés; des assemblées réélues chaque année, votant les taxes et fixant les traitements d'un petit nombre de fonctionnaires, y

compris le gouverneur. Pour toute force militaire, une milice; la terre aisée à acquérir, sans valeur à quelque distance du village, libre au premier occupant; partout, sous des formes plus ou moins démocratiques ou aristocratiques, un régime républicain, la pratique des libertés communales et une longue expérience du *Self government.*» (Moireau.) Déjà les citoyens des Etats-Unis ne voulaient plus admettre d'intervention européenne en Amérique. En 1822, les puissances de la Sainte-Alliance s'apprêtaient à secourir les Espagnols pour les aider à soumettre leurs colons américains révoltés. Dans son message au Congrès de 1823, le président Monroë déclara que l'Union ne soutiendrait aucune révolte dans les colonies encore existantes en Amérique, mais qu'elle considérerait comme une atteinte personnelle toute tentative des Européens pour replacer sous le joug étranger les républiques affranchies. Ainsi fut formulée pour la première fois la fameuse doctrine dite de Monroë, que l'on a coutume de résumer sous cette forme plus expressive : « L'Amérique aux Américains ».

La question des tarifs. — Cependant des difficultés intérieures faisaient présager une crise prochaine. Les intérêts des différents Etats de l'Union n'étaient pas les mêmes : ceux du Nord formés par l'expansion de la Nouvelle Angleterre, habités par les *Yankees* avaient une marine nombreuse, un commerce étendu, une industrie naissante, qu'il fallait protéger par des tarifs douaniers contre la concurrence des produits manufacturés de l'Europe. Dès le début du siècle, ils avaient obtenu l'établissement de droits de douanes élevés ; ils avaient créé une puissante banque d'Etat (1817), ils réclamaient l'exécution de grands travaux : routes, canal de l'Erié, plus tard chemins de fer, pour développer l'industrie et le commerce. Les Etats du Sud, qui avaient eu, pour premier noyau, l'ancienne Virginie, devaient toute leur fortune aux plantations de cannes et surtout de coton. N'ayant ni marine, ni industrie, ni commerce, ils avaient besoin du libre-échange pour recevoir au plus bas prix les objets manufacturés de l'Europe,

en échange de leurs balles de coton. La convention de Columbia (1832) prononça la *nullification* des tarifs de 1828 et de 1832, qui établissaient des tarifs protecteurs, contraires aux intérêts du Sud. Ces derniers proclamaient qu'ils étaient prêts à sortir de l'Union pour sauvegarder leurs intérêts.

La question de l'esclavage. — La question de l'esclavage[1] était un autre brandon de discorde. Les *Yankees* n'admettaient que le travail libre. Les planteurs du Sud faisaient travailler leurs terres par des esclaves nègres. Depuis la mise en vigueur de la Constitution, cette question était réservée à la décision des Etats particuliers. En 1821, le *compromis du Missouri*, proscrivit l'esclavage de tout le territoire à l'ouest du Mississipi et au nord du 36° 30' de

1. Les origines de la traite remontent aux premiers temps de l'occupation du continent américain. Les indigènes, incapables de se défendre contre la férocité des *conquistadores* espagnols disparaissaient avec une effrayante rapidité. Las Cases protesta généreusement en leur faveur auprès de Charles-Quint. On chercha à leur substituer, pour les travaux des plantations et surtout des mines, une race plus résistante. En 1550, la traite des nègres fut organisée par les Portugais, d'Afrique en Amérique. Elle rapportait de gros profits. Des compagnies de traitants se formèrent dans tous les Etats colonisateurs; Mazarin, Jacques II, Voltaire y avaient des intérêts. C'était un commerce réputé licite et honorable, mais qui coûtait la vie à des multitudes de malheureux. On calculait au XVIIIe siècle qu'il fallait tuer cinq nègres, pour obtenir trois prisonniers vivants; que 25 0/0 des survivants, mouraient de faim ou d'asphyxie, pendant la traversée: le reste était livré au fouet des maîtres et de leurs surveillants, plus durs encore. En vain Colbert, en préparant le *code noir*, avait cherché à adoucir le sort des nègres de nos colonies : la prospérité des plantations ne se développa qu'en raison de l'aggravation de leur condition; en 1777, le pieux Louis XVI, à la veille de la Révolution, décréta que le vieux principe que tout esclave devient libre en touchant le sol français ne s'applique pas aux nègres.

La Convention nationale abolit l'esclavage et proclama l'égalité des noirs et des blancs dans nos colonies (1793). Mais Bonaparte, au temps du Consulat, le rétablit aux Antilles françaises et à la Réunion. Le Congrès de 1815 émit un vœu platonique contre l'esclavage, mais en fait, le laissa subsister. En Angleterre, Wilberforce, à partir de 1787, réclama, chaque année, la suppression de l'esclavage et vit chaque année s'accroître le nombre de voix favorables à sa motion : en 1834, lord Melbourne, la fit adopter par le Parlement. — En 1848, Victor Schœlcher fit voter l'affranchissement immédiat des noirs dans les colonies françaises. L'esclavage fut aboli aux Etats-Unis (1863-1865), au Brésil, par l'empereur dom Pedro (1870-1885), et enfin à Cuba (1886). La plaie hideuse de l'esclavage n'existe plus que dans les Etats musulmans.

latitude. Ainsi l'Union était divisée, en quelque sorte, en section du Nord et section du Sud. Mais, dans les Etats nouveaux qui s'ajoutaient à l'Union, le Congrès n'avait-il pas le droit d'imposer que l'esclavage n'existerait pas? Les *républicains* se prononçaient nettement en faveur de cette intervention du *Congrès* pour empêcher toute extension nouvelle de la plaie de l'esclavage. Les démocrates y étaient opposés. Ils firent alliance avec les esclavagistes du Sud. De 1840 à 1860, la plupart des présidents leur furent favorables. Dans les territoires nouvellement créés, Utah, et Nouveau Mexique (1850), Nebraska et Kansas (1854), la population fut laissée libre d'admettre ou de rejeter l'esclavage. Cependant l'opinion publique protestait, avec une force croissante, contre la tolérance légale accordée à l'esclavage. Le succès de *la Case de l'oncle Tom*, un roman qui décrivait, avec une simplicité touchante, la misérable condition des esclaves et les mauvais traitements dont ils étaient victimes (1857), l'exécution de John Brown du Kansas, pendu pour avoir appelé les esclaves à la liberté, contribuèrent à ouvrir la crise. D'ailleurs les Etats du Sud s'appauvrissaient : on n'y faisait que le dixième du commerce total de l'Union : la valeur de leurs terres était estimée au tiers de celles du Nord : point de chemins de fer tracés, ni d'écoles. Seulement l'ignorance et la routine.

Abraham Lincoln. La sécession (1860). — Aux élections de 1852 et de 1856, les esclavagistes parvinrent encore à endormir les impatiences des abolitionnistes, en invoquant l'intérêt supérieur de l'Union. En 1860, le républicain Abraham Lincoln fut élu président : « La liberté est la condition naturelle de l'homme », avait-il dit dans ses proclamations, « dès lors, ni le Congrès, ni aucune législature locale, ni aucune personne n'a le droit d'établir l'esclavage, dans aucun territoire de l'Union. » La Caroline du Sud prit l'initiative de la *sécession;* à la convention de Montgommery, onze Etats, sous le nom de *Confédérés*, élevèrent à la présidence Jefferson Davis et choisirent pour capitale Richmond. Les vingt-deux Etats *fédéraux*, restés fidèles à Lincoln, prétendirent imposer de force, à leurs

adversaires, le maintien de l'*Union* et l'abolition de l'esclavage : ils avaient l'avantage de la population (21 millions d'âmes contre 10 millions, sur lesquels on comptait environ 4 millions de nègres). Mais les hommes du Sud, dont beaucoup étaient sortis de l'école militaire de West-Point, avaient une réelle entente de l'art militaire. Ils eurent aussi pour eux les sympathies secrètes des *démocrates* du Nord, qui, tout en condamnant l'esclavage, déniaient au pouvoir central, le droit de trancher cette question, au mépris de l'autorité particulière des Etats. Lincoln n'avait ni armée, ni argent : il fit appel aux volontaires, lança en circulation du papier monnaie. Des avocats, des professeurs, des agriculteurs furent improvisés généraux. Il enflamma ses concitoyens de la généreuse passion qui l'animait pour l'intégrité de la patrie et pour le respect de la liberté humaine. Il s'arrogea la dictature : il s'en servit pour le triomphe de sa noble cause.

Le généralissime du Sud, Lee, qui se révéla grand capitaine, et ses lieutenants Johnston, Beauregard, Jackson, cherchèrent à terminer immédiatement la guerre en bloquant Washington pour y prendre, d'un seul coup de filet, le Congrès tout entier. Lincoln voulut isoler de l'Europe, ses adversaires. Pour cela il fallait bloquer les ports, enlever tous les postes du Mississipi et enfermer, dans un cercle toujours plus restreint les *confédérés*, jusque dans Richmond, où ils seraient obligés de déposer les armes : plan gigantesque, qui exigeait une grosse dépense d'hommes et de dollars, une énergie indomptable. Mais le succès n'était qu'une affaire de temps. Lincoln voulait lutter jusqu'à ce que, « chaque goutte de sang versée par le fouet fût payée par une autre que verserait l'épée ». Il trouva pour le seconder d'habiles lieutenants : Mac Clellan, d'abord hésitant, Meade, Butler, l'amiral Ferragut, surtout Sherman, Sheridan et Grant, qui eurent la gloire de frapper les derniers coups.

La guerre (1861-1865). 1° Succès partagés. — Pendant les deux premières années (1861-1862), les succès sont partagés. Si les Sudistes s'emparent du fort Sumter,

ils perdent Cairo et la Nouvelle-Orléans. Lee est battu sur l'Antiétan (17 septembre 1862), et rejeté loin de Washington; mais il défend victorieusement Frédéricksbourg au nord de la James River; et son rival Mac Clellan, chef des démocrates du Nord, est disgrâcié, bien que vainqueur, à cause de ses hésitations. Le 1er janvier 1863, tous les esclaves des Etats confédérés sont déclarés libres et invités à entrer dans l'armée des *fédéraux*. L'abolition est suspendue encore dans les Etats mixtes, qui, tout en gardant leurs esclaves, n'ont pas fait sécession. L'affranchissement aura lieu plus tard, amiablement et avec indemnité pour les propriétaires lésés. Cette année est décisive : Grant enlève Wicksbourg, après un siège meurtrier de quarante-sept jours et Bâton-rouge, les deux derniers postes des *confédérés* sur le Mississipi; Meade, à la suite de trois journées de batailles sur le champ de carnage de Gettysbourg, rejette Lee au Sud du Potomac. Désormais la rébellion est circonscrite dans la Virginie, les deux Carolines et la Géorgie.

2° Triomphe des fédéraux (1864-1865). — L'année 1864 amène le triomphe définitif. Grant opposé à Lee, à la tête de l'armée du Potomac, lui livre avec une « ténacité de bouledogue » des attaques multipliées qui lui coûtent 60.000 hommes. Mais il a opéré sa jonction avec Butler qui commande l'armée de la James River. Sheridan ferme à Lee l'accès du Maryland et de la Pensylvanie. Sherman, le Condé de cette guerre, refoule les *confédérés* des bords du Mississipi jusqu'au littoral de l'Atlantique, enlève au pas de course Atlanta, Savannah et Charleston. L'armée confédérée était enfermée dans un cercle de fer et de feu. Les quatre grands chefs fédéraux opérèrent leur jonction et dans la célèbre *campagne de dix jours* s'emparèrent de l'arsenal de Pétersbourg. Lee évacua Richmond et se rendit à discrétion avec son lieutenant Johnston. Il n'avait plus que 25.000 hommes : Grant en avait fait manœuvrer plus de 300.000! (2 avril 1865). Lincoln ne jouit pas longtemps de son triomphe : le 14 avril, il fut tué à coups de revolver par un misérable fanatique esclavagiste, l'acteur Booth, pendant une représentation théâtrale

à Washington : il mourut sans regret; sa noble espérance était réalisée : « Dieu aidant, disait-il, la nation renaîtra dans la liberté; et le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, ne périra pas sur cette terre. » Pendant cette sanglante guerre civile, il fut la plus haute incarnation de la grande patrie américaine[1].

Licenciement de l'armée. — Cette épouvantable guerre civile, où les deux partis déployèrent autant d'acharnement et de fureur, coûta aux *fédéraux* 15 milliards et 280.000 hommes. Les pertes des *confédérés* furent moindres parce qu'ils avaient beaucoup moins de ressources ; leur dette ne fut pas reconnue par les vainqueurs et aucune statistique sérieuse de leurs morts n'a été dressée. On ignore donc ce que leur coûta leur défaite. L'*Union* subsistait, l'esclavage était aboli ; mais des hécatombes humaines avaient été sacrifiées à ces deux causes. L'armée, composée de volontaires engagés moyennant une prime qui monta jusqu'à 350 dollars, fut licenciée, sans qu'aucun des généraux victorieux songeât à s'assurer la dictature militaire. Meade reprit sa chaire dans une Université; Banks rouvrit son cabinet d'avocat. Un million d'hommes déposèrent le fusil et l'épée. Grant, le principal vainqueur, se contenta de rechercher la présidence, à l'expiration légale des pouvoirs du vice-président Johnston, qui avait remplacé Lincoln assassiné. Après sa première réélection, Grant aurait peut-être accepté une troisième présidence. Les libres citoyens des Etats-Unis la lui refusèrent. Les vaincus furent astreints anx rigueurs de l'état de siège. Des gouverneurs militaires, envoyés dans les Etats confédérés, destituèrent tous les fonctionnaires, investirent les

1. Abraham Lincoln du Kentucky (1809-1865), né d'une très humble origine avait commencé par conduire un bateau sur le Mississipi, puis avait scié et vendu du bois pour les clôtures des fermes de l'Illinois. Il fit son éducation lui-même, apprit le droit, se distingua comme avocat. Dès 1848, il fut représentant de l'Illinois au Congrès. Il fut choisi comme candidat républicain et abolitionniste et nommé président le 9 novembre 1860 : « Je ne sais pas si je vous reverrai jamais, dit-il à ses amis de Springfield en les quittant : un devoir m'est imposé plus grand peut-être que celui qui a été imposé à aucun citoyen depuis Washington. C'est de Dieu que, comme lui, j'attends mon appui. »

nègres, sans aucune instruction préalable, de tous les droits politiques. Mais l'apaisement se fit rapidement. Une amnistie sans restriction ouvrit à Jefferson Davis les portes de sa prison et rendit aux représentants des Etats sécessionnistes leurs sièges au Congrès. La vie civile recommença dans tout le territoire de l'Union avec une intensité nouvelle.

Nouveaux progrès des Etats-Unis. — 1° L'immigration. — Depuis 1868, la prospérité des Etats-Unis n'a pas cessé de croître : ils se développent par l'immigration, par le travail, par la conquête.

L'immigration a amené aux Etats-Unis, dans certaines années, jusqu'à un demi-million d'âmes. Chaque immigrant recevait 64 hectares de terres vierges qu'il pouvait choisir soit dans les prairies, soit dans les forêts, mais à condition de prendre la qualité de citoyen américain, de cultiver le sol pendant cinq ans et de payer un droit de transmission de dix dollars. Les immigrants viennent de tous les pays d'Europe et se groupent par nations : les Anglais, dans les Etats de l'Est de la Nouvelle-Angleterre, les plus anciens formés ; les Allemands, dans le Far-West, entre le Mississipi et les Monts Rocheux ; les Irlandais, dans la région des grands lacs ; les Français du Canada, dans le voisinage du Saint-Laurent ; on les retrouve aussi à la Nouvelle-Orléans et dans certaines villes des bords du Mississipi et de l'Ohio portant des noms français (Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Louisville, Paris, Versailles, etc.) ; les nègres, dans les anciens Etats à esclaves ; ils sont devenus au regard de la loi les égaux des blancs ; mais ils sont victimes du préjugé de la couleur et très méprisés ; les Chinois, en Californie et dans les Etats du Pacifique, mais mal vus des travailleurs blancs, parce qu'ils se chargent au rabais de tous les métiers, et arrêtés dans leur expansion par le *Chinese exclusion act*. Enfin des Indiens, pauvres et rares, descendants des premiers occupants du sol américain ; le Gouvernement américain a organisé pour eux des *réserves*, où ils peuvent encore chasser : ils reçoivent des distributions officielles de vivres et de vêtements. Mais

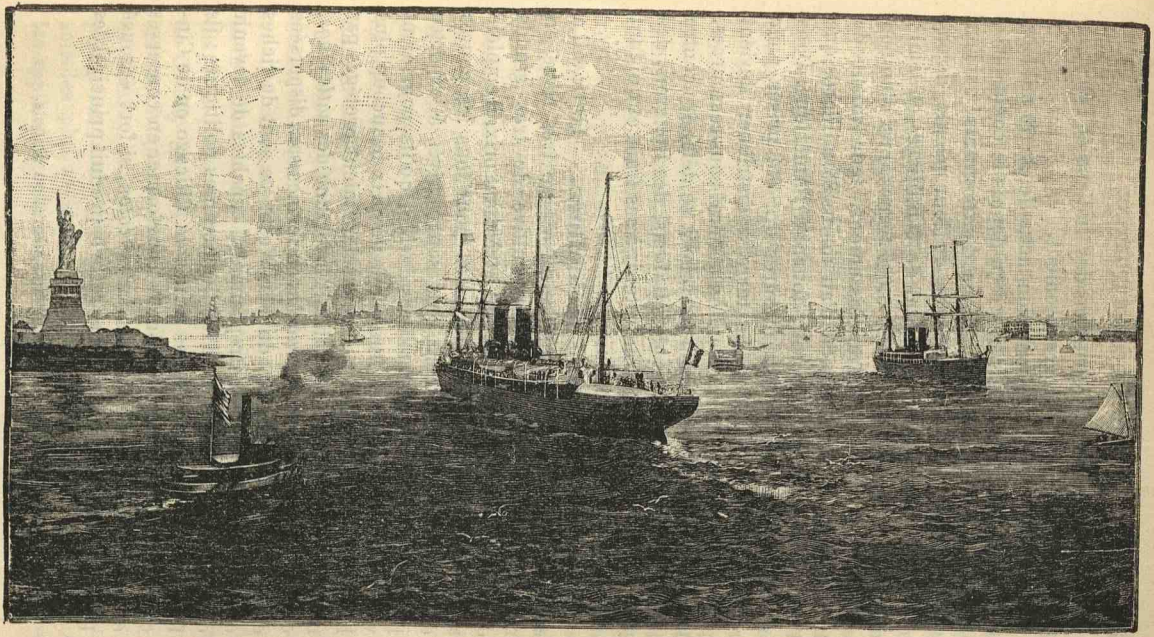

New-York, pont de Broocklyn.

l'opinion réclame la destruction des Indiens et l'étendue des réserves diminue progressivement.

En somme sur une population actuelle de 75 millions d'habitants, les Etats-Unis ont reçu depuis le commencement du siècle plus de 17 millions d'immigrants[1] : si l'on évalue à 500 francs la moyenne de leur pécule, ils ont apporté en Amérique un capital de 8 milliards et demi ; mais si l'on estime seulement à 5.000 francs, prix d'un bon esclave nègre avant l'affranchissement, leur valeur de travailleurs, c'est un capital d'au moins 85 milliards que l'Europe aurait, par surcroît, fourni à l'Amérique. Dans ces dernières années des mesures ont été prises pour restreindre l'immigration. La terre à distribuer devient plus rare : les immigrants sont en général sans ressources. Le Gouvernement américain cherche à se défendre contre l'afflux toujours croissant des Italiens, des Hongrois, des Polonais, qu'il est obligé d'entretenir à ses frais, et qui font d'assez médiocres travailleurs.

2° Le travail. Grande agriculture. — Le travail a engendré des merveilles sur ce sol vierge très riche en mines. L'agriculteur américain cultive de très grands domaines. La main-d'œuvre étant à très haut prix, il emploie avec succès les machines agricoles pour tous les genres de labeur. Ainsi, les Etats-Unis sont arrivés à exporter jusqu'à 60 millions d'hectolitres de blé, qu'ils pourraient vendre sur nos marchés français à un prix beaucoup plus bas que les blés indigènes, si ceux-ci n'étaient protégés par nos tarifs douaniers. Le bétail fait la fortune des *catle kings*, ou rois du bétail, dont les *ranches* ou fermes sont dispersées dans la *prairie* illimitée du Far-West ; ce sont de riches éleveurs, intelligents, entreprenants, capables de devenir des industriels avisés ou d'habiles hommes politiques ; ils fournissent les gigantesques usines de Chicago ou de Cincinnati, qui ont pour fonction de transformer en conserves et salaisons la viande vivante. Le *roi coton*, si fort éprouvé pendant la guerre de Sécession, reste le produit principal des

1. Sans compter 2 millions d'immigrants nègres ou chinois.

Etats du Sud-Est. Le tabac de la Virginie et du Maryland, le sucre de canne ou d'érable de la Louisiane sont encore des produits de grande importance.

Grande industrie. — La grande industrie est le corollaire naturel de la grande culture. Pendant longtemps, la seule industrie pratiquée fut l'extraction des minerais des Alleghanies ; la découverte de l'or provoqua un afflux considérable de population en Californie (1848). Les aventuriers accoururent en foule de tous les pays à la recherche des précieuses *pépites* et tamisèrent le quartz aurifère des *placers*. Tous les crimes qu'engendre la soif de l'or furent commis dans ce pays neuf où nulle autorité n'existait encore. Mais bientôt l'on s'aperçut que le climat était délicieux, la terre excellente : de plus, il fallait chercher l'or plus profondément et employer à l'extraction de puissantes machines. De grandes compagnies d'exploitation remplacèrent les mineurs isolés. L'exploitation est devenue plus régulière et plus profitable. La région désolée du Klondyke, où l'on trouve l'or sur les deux territoires du Canada et de l'Alaska, a donné lieu aux mêmes recherches et aux mêmes désordres. Jamais on ne pourra y cultiver un sol presque éternellement gelé. Mais, là aussi, des compagnies succéderont aux laveurs de sables. Les métaux se trouvent en abondance considérable : la production des Etats-Unis vaut pour la houille dix fois celle de la France; pour le cuivre et pour l'argent, les deux cinquièmes de la production du monde entier; pour l'or et le mercure, le cinquième. Le *roi pétrole* a donné lieu, peu de temps après la guerre de Sécession, aux mêmes spéculations que l'or; on en extrait encore environ deux millions de litres par jour. Les ateliers Pulmann, de Chicago, fabriquent un wagon complet de marchandises par quart d'heure. Les colossales boucheries de Chicago et de Cincinnati tuent et transforment en conserves, chaque année, des millions de moutons, de porcs et de bœufs ; les machines de tout genre sont fabriquées en perfection dans toutes les grandes villes. Les Américains sont les plus avisés et les plus ingénieux à trouver toutes les applications de la vapeur et de l'électricité et toutes les

transformations possibles de la force. Ils sont les rois de la *mécanique*.

Le grand commerce. — Un réseau de plus de 300.000 kilomètres, le plus long du monde, enserre de chemins de fer tout le territoire de l'Union. On les construit dans les parties encore désertes, là où n'existent ni routes ni exploitations. La gare devient un centre de population, comme, au moyen âge, une église ou un monastère. On a considéré comme un travail d'Hercule d'avoir pu achever en trois ans (1866-1869) les 3.000 kilomètres qui restaient à construire entre Omaha-City et Sacramento pour relier les deux Océans, New-York et San-Francisco. Deux autres *transcontinentaux* ont été créés depuis : celui du Nord aboutit à Scatle près la frontière du Dominion, et celui du Sud à Los Angeles, près la frontière du Mexique. Tous ces railways sont dus à l'initiative privée. La spéculation effrénée, les *trusts*, c'est-à-dire les syndicats de gros industriels d'une même profession, destinés à régler la production et à maintenir élevés les prix de vente, ont engendré les fortunes colossales de ceux que l'on appelle maintenant les milliardaires américains, propriétaires de chemins de fer comme les Van der Bildt, de mines comme les Mackay, de journaux comme S. Gordon Bennett, spéculateurs en terrains comme les Gould, banquiers comme les Astor. Nulle part la puissance du gros capital n'est plus grande, ni le culte du *dieu dollar* ne compte d'adorateurs plus fervents.

Le socialisme aux Etats-Unis. — Jusqu'ici les Etats-Unis n'avaient pas connu les crises ouvrières ni les prédications socialistes. La terre était à bon marché et tout travailleur trouvait un salaire élevé. Mais, depuis que l'appropriation du sol a eu lieu à peu près partout, depuis que l'émigration a commencé des campagnes vers les grandes villes, depuis que les Irlandais, Allemands et Italiens, accourus en foule, acceptent du travail au rabais, le malaise a commencé : les associations communistes se multiplient ; les Allemands font entendre les mots, inconnus en Amérique, de collectivisme, de haine aux riches et de guerre au capital. Le *bill Mac-Kinley* (6 octobre 1890), destiné

à arrêter par des droits de douanes très élevés les produits européens, n'a pas facilité la vie de l'ouvrier américain. De puissants syndicats ouvriers se sont organisés. Les *Chevaliers du travail* ont groupé plus d'un million de travailleurs et provoqué des grèves formidables, accompagnées de sanglantes guerres civiles, parmi les ouvriers des chemins de fer et des grandes industries de New-York et de Chicago. L'Américain, rude, égoïste, soucieux seulement d'éclipser ses rivaux et de faire parade de ses richesses, sait moins que tout autre se faire pardonner son luxe de parvenu.

3° La conquête. — La République des Etats-Unis est devenue conquérante. Depuis longtemps déjà elle aidait à s'affranchir du joug des Européens les rares colonies subsistant encore en Amérique ; elle cherchait aussi des points d'appui pour la flotte fédérale. Le 6 juillet 1898, les États-Unis prirent officiellement possession des îles Hawaï ou Sandwich, où ils exerçaient déjà une influence prépondérante : Honolulu constitue pour leur marine une excellente station entre San-Francisco et les ports de l'Asie et de l'Australie. Ils songent maintenant à s'attribuer un droit exclusif de surveillance sur le canal qu'il est toujours question de percer à travers l'un des isthmes américains.

Dans l'île de Cuba, ils n'avaient jamais manqué de soutenir les nombreuses insurrections contre les Espagnols. Dès 1878, à la suite d'une guerre sanglante de dix ans, ils avaient offert au Gouvernement espagnol le rachat de Cuba, proposition qui fut repoussée. La révolte de 1894 fut soutenue par les volontaires et l'argent des Etats-Unis. En vain l'autonomie de Cuba fut proclamée sous le protectorat espagnol. Le Gouvernement américain prit pour prétexte l'explosion accidentelle du stationnaire *Maine* dans le port de la Havane. La guerre fut déclarée à l'Espagne : la flotte de l'amiral Montojo fut détruite par l'amiral Dewey dans l'arsenal de Cavite, près Manille (mai 1898), celle de l'amiral Cervera à Santiago de Cuba par l'amiral Sampson (juillet 1898). La paix, négociée à Washington par l'ambassadeur français

Jules Cambon et ratifiée par le Sénat américain (juillet 1898-février 1899), consacra l'abandon par l'Espagne, en faveur des Etats-Unis, de Cuba et de Porto-Rico, aux Antilles, et de tout l'archipel des Philippines. Il est vrai que les Philippines, sous la conduite de leur chef Aguinaldo, ont réclamé longtemps les armes à la main leur autonomie. Le conflit s'est terminé par l'annexion pure et simple (1901). Ainsi, ce n'est plus seulement l'exclusion des Européens hors de la libre Amérique qu'ils réclament. Ils substituent leur domination à celle des Européens et prétendent même, comme eux, pratiquer dans les autres continents l'expansion coloniale. Un vif courant d'impérialisme souffle à Washington comme à Londres.

Les Américains se vantaient d'être insensibles à la gloriole conquérante de la vieille Europe, et voilà qu'ils deviennent à leur tour puissance asiatique et que les grands Etats européens devront compter avec eux dans toutes les questions que peuvent soulever les intérêts complexes engagés dans l'Extrême-Orient. Ils vont être forcés de maintenir en permanence une armée et une flotte de guerre. Ils se ferment plus étroitement que jamais aux produits de l'Europe et n'accueillent plus qu'avec une certaine défiance les immigrants qu'elle leur envoie.

Ce qui vaut mieux, c'est leur ardeur pour l'étude; jusqu'ici, ils prétendaient seulement rechercher l'utile et voici qu'ils prennent un rang honorable et dans les lettres et dans les sciences. Leurs universités sont les plus largement dotées; leurs observatoires, leurs musées, leurs bibliothèques, leurs laboratoires de recherches se multiplient et s'enrichissent avec une étonnante rapidité. Comme autrefois les patriciens romains, les millionnaires américains tiennent à honneur d'attacher leur nom à quelque grande fondation durable, surtout aux fondations scientifiques. Ce peuple, né d'hier, peut opposer aux grands hommes dont s'honore l'Europe un Fenimore Cooper et un Edgar Poë, le poète Longfellow, des historiens comme Washington Irving, W. Prescott, G. Bancroft, J. L. Motley, des savants comme Bell et Edison. L'Amérique tend à devenir le pôle

matériel du monde ; combien de temps l'Europe en restera-t-elle encore le pôle intellectuel et moral[1] ?

L'Amérique latine. — L'Amérique latine est très en retard sur sa sœur du Nord. Elle n'a pas eu, cependant, sa guerre de Sécession. Mais ses colons sont dispersés sur des territoires beaucoup plus étendus. Ils étaient plongés au début de ce siècle dans une ignorance profonde, incapables de penser et d'agir, soumis à l'influence stérilisante d'un clergé intolérant et d'un militarisme effréné, séquestrés du reste du monde par un régime colonial néfaste. La sève ne s'y renouvelait pas, comme dans le Nord, par l'immigration continue des colons européens. La défiance du Gouvernement de la métropole, autant à l'égard de ses propres sujets qu'à l'égard de l'étranger, paralysait tout. La révolution s'est faite, malgré toutes les précautions des Espagnols : mais l'ère de l'affranchissement a été suivie d'innombrables crises intérieures rappelant les guerres intestines des républiques italiennes du moyen âge. Aujourd'hui, un calme relatif succède à toutes ces agitations. Les *pronunciamientos* militaires sont plus rares : l'autorité politique du clergé est sérieusement atteinte. Les colons européens, surtout de race latine, viennent en plus grand nombre dans ceux de ces immenses territoires où l'acclimatation est facile. Ces empires fondés par la noble race espagnole sortent de leur léthargie séculaire et regagnent une partie du temps perdu. Ils sont appelés à un grand avenir s'ils parviennent à se donner un Gouvernement stable.

Gouvernement des colonies espagnoles. — On sait que l'Espagne, qui a si brillamment opéré la conquête de l'Amérique, n'avait pas su lui donner une bonne organisation. Au début de ce siècle, tout le sol appartenait encore à la couronne. Les hauts emplois étaient confiés à des Espa-

1. Statistique : territoire, 9.212.000 kilomètres carrés ; population en 1900, 77.400.000 habitants, répartis entre 47 Etats, 3 territoires et 1 district fédéral ; dette de l'Etat, 5.350 millions ; dettes particulières des Etats, 1.010 millions ; budget, 2.660 millions. La moyenne annuelle des immigrants qui, dans la période décennale de 1881 à 1890, était de 518.000, est tombée, depuis 1891, à 380.000.

gnols venus d'Europe et qui se livraient, pour faire fortune, aux plus odieuses exactions. Les créoles occupaient les humbles fonctions, étaient propriétaires des plantations et des mines. Les métis étaient légalement avilis, les nègres, les Indiens subissaient toutes sortes d'avanies et étaient astreints aux plus durs travaux, soit dans les *encomiendas* ou grands domaines ruraux, soit dans les mines, d'où ils sortaient rarement vivants. Les vice-rois et les capitaines généraux exerçaient une autorité illimitée. Les *audiencias* ne rendaient la justice que dans l'intérêt de la métropole ou des castes supérieures. S'enrichir vite et par tous les moyens, maintenir la défiance entre les différentes classes et l'ignorance chez toutes, tel était le programme du Gouvernement espagnol.

Monopoles commerciaux. — Les monopoles commerciaux de la métropole étaient toujours aussi rigoureux. Les colons, par le travail des plantations ou l'exploitation des mines, devaient fournir les matières premières et les métaux précieux : chaque année, les galions d'Espagne venaient chercher à Vera-Cruz, à Porto-Bello, à Carthagène l'or et l'argent, le sucre, le coton, l'indigo ; ils rapportaient en échange les produits de rebut des manufactures européennes qui s'entassaient à Séville en attendant le départ annuel de la flotte d'Amérique. Les colons ne pouvaient même forger leurs fers, ni fabriquer du vin avec le fruit de leurs vignes ; le fer et les vins d'Espagne n'admettaient pas la concurrence. Les contrevenants, traités comme contrebandiers, étaient livrés à l'Inquisition et punis de mort comme impies. Les colonies espagnoles étaient fermées aux étrangers, même ne faisant pas le commerce. Le savant Humboldt éprouva de nombreuses difficultés à s'en ouvrir l'accès pour une exploration purement scientifique. Une sorte de muraille de Chine séparait du monde extérieur tous les colons hispano-américains.

Affranchissement des colonies espagnoles. — Mais les idées pénètrent quand même : la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, les principes de la Révolution française exercèrent une influence considérable. Les colons

cherchaient désormais à s'affranchir du despotisme et des monopoles de la métropole. Déjà d'Aranda avait conseillé au roi Charles III de constituer en Amérique de grands empires, vassaux de l'Espagne, dont la souveraineté serait donnée à des princes Bourbons. Les colons étaient mûrs pour la révolte, sinon encore pour l'exercice de la liberté. Les Américains refusèrent de reconnaître le roi Joseph, imposé par Napoléon. Mais ils ne voulurent pas davantage se soumettre aux *juntes* de Cadix ni des Asturies, qui prétendaient continuer à gouverner, mais sans rien changer aux procédés de l'administration ni au système mercantile. La métropole était livrée à l'anarchie; les colons en profitèrent pour s'affranchir. De 1808 à 1815, ils prennent pour prétexte la guerre contre les Français. De 1815 à 1825, ils se mettent en révolte ouverte contre Ferdinand VII rétabli. Après 1825, commence la période de l'organisation : les républiques nouvelles se donnent une constitution politique au milieu des luttes civiles et des bouleversements.

1° Les soulèvements (1808-1825). — De 1808 à 1810, l'insurrection éclate presque en même temps au Mexique, dans la Colombie et au Rio de la Plata. Au Mexique, deux curés, Hidalgo et Morelos, le jeune Mina, les chefs de guérillas Bravo, Bustamente, Guerrero chassent le vice-roi espagnol Iturrigaray et proclament l'indépendance du Mexique (1813). En vain Calleja, Iturbide, Apodaca cherchent à résister avec l'appui de la noblesse espagnole et du haut clergé. Iturbide trahit la cause espagnole, se fait proclamer empereur sous le nom d'Augustin Ier (1822). Mais il est fusillé et la République est établie par Santa-Anna (1824).

A Caracas, Miranda, l'ancien compagnon de Washington et de Dumouriez, et Bolivar, *le Libérateur*, luttent contre les chefs espagnols Monteverde et Morillo (1810). Miranda, fait prisonnier, meurt à Cadix ; Bolivar est obligé de fuir à Haïti. Mais il opère peu de temps après un retour triomphal sur un char traîné de douze jeunes filles. Sa réputation devient populaire en Europe : on y porte des chapeaux à la Bolivar (1813).

A Buenos-Ayres, le vice-roi Cisneros est chassé par le

général argentin Saint-Martin (1810) qui traverse bientôt les Andes pour appuyer aussi le soulèvement du Chili et du Pérou et proclamer leur indépendance (1817-1821). Dans le haut Pérou et dans l'Amérique centrale la guerre civile éclate dans les mêmes conditions et aboutit de même à l'affranchissement.

Avec un peu d'habileté politique, Ferdinand VII eût pu rétablir son autorité dans toute l'Amérique espagnole; il lui suffisait de lui accorder la liberté commerciale avec un Gouvernement plus soucieux des administrés. Il prétendit, sans ressources, sans armée, y rétablir l'ancienne servitude. Le tsar Alexandre lui fit l'aumône de quelques frégates pour transporter ses troupes. La Sainte-Alliance lui était favorable et songeait à intervenir en sa faveur. Chateaubriand, à la suite de l'expédition française de 1823 en Espagne, proposait de transformer les colonies espagnoles en empires souverains à la tête desquels seraient placés des Bourbons de France et d'Espagne : le duc d'Orléans, François de Paule, etc. Mais l'Angleterre soutenait secrètement les rebelles. La révolte américaine avait ouvert à son commerce d'immenses marchés nouveaux. Au Congrès de Vienne, Castlereagh empêcha les puissances d'accorder à l'Espagne leur garantie collective; en 1818, il refusa de l'admettre au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Les Etats-Unis venaient d'enlever aux Espagnols la Floride (1819). Le président Monroë fit accepter par le Congrès une déclaration portant que, si une intervention des puissances alliées se produisait au détriment des nouveaux Etats affranchis, « les Etats-Unis ne pouvaient en rester spectateurs indif-



Bolivar.

férents sous quelque forme qu'elle se produisît ». C'était la doctrine de l'*Amérique aux Américains*, qui impliquait l'exclusion de l'Espagne.

Les Congrès. Appui de l'Angleterre. — D'ailleurs, la révolution espagnole de 1820 qui avait transformé Ferdinand VII en un roi libéral malgré lui, et l'intransigeance des Cortès, qui gouvernaient en son nom et qui refusèrent toute concession aux insurgés d'Amérique, achevèrent d'opérer la rupture. Tous les efforts des généraux espagnols échouèrent. Le Congrès de Tucuman (1816) avait prononcé l'affranchissement des Provinces-Unies de la Plata. Celui de Cucuta (1819) proclama l'indépendance de la république de Colombie, divisée en trois départements : Vénézuéla, Nouvelle-Grenade et Équateur. La présidence fut confiée au libérateur Bolivar. Les vieux tories, les lords Liverpool et Wellington, le roi Georges IV, partisans inavoués de la Sainte-Alliance, eussent voulu ne pas faire échec aux droits de l'Espagne. Mais Canning avait peur de voir les colonies affranchies de l'Espagne passer sous la suzeraineté des Etats-Unis. Les Anglais prêtèrent aux Hispano-Américains un appui déguisé, mais efficace. C'est avec des capitaux anglais qu'Iturbide s'efforça de créer au Mexique un empire héréditaire (1822). L'Ecossais Mac Gregor secourut Bolivar dans la Colombie. O'Higgins et l'amiral Cochrane aidèrent le général Saint-Martin à affranchir le Chili et le Pérou. Enfin les Etats-Unis et l'Angleterre reconnurent, les premiers, l'indépendance des nouvelles républiques (1823-1825). A partir de 1825, Ferdinand VII renonça à les replacer sous son autorité.

2° Organisation des Républiques. — La période de l'organisation est plus agitée encore que celle de l'affranchissement. Bolivar voulait créer une immense fédération de tous les Etats affranchis. Il convoqua leurs représentants en un Congrès solennel à Panama (1826). Mais les délégués de quatre Etats seulement y vinrent : ceux du Mexique, de l'Amérique centrale, de la Colombie et du Pérou, qui conclurent un traité d'alliance perpétuelle. Les Etats-Unis et l'Angleterre étaient également hostiles à

l'union des républiques espagnoles. Des ambitions rivales se produisaient. Bolivar aspirait à la dictature viagère sur tous les Etats confédérés; Saint-Martin voulait l'exercer au Pérou. Déjà le Paraguay s'était séparé sous le Dr Francia (1813). L'Uruguay, ou *Bande Orientale*, défendait son autonomie contre le Brésil et la République Argentine (1816-1828). La Bolivie se plaça sous la dépendance de Bolivar, mais en dehors du Pérou (1825). La confédération de l'Amérique centrale créée en 1824 ne subsista pas. Malgré les éloquents appels de Bolivar en faveur de l'union, la division prévalut. L'Amérique centrale forma cinq petites républiques (Guatémala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua et Costa-Rica); la Colombie en forma trois autres beaucoup plus grandes : la Nouvelle-Grenade, le Vénézuéla et l'Equateur. L'ancienne vice-royauté de Lima se scinda en trois Etats : le Pérou, le Haut-Pérou ou Bolivie et le Chili; et l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres forma de même les trois républiques du Rio de la Plata, du Paraguay et de l'Uruguay.

Instabilité politique. — Le triomphe désormais incontesté de l'indépendance fut le signal d'une pacification générale. Sans transition les Hispano-Américains passaient de la plus abrutissante servitude à la complète liberté. Ils étaient incapables de se gouverner eux-mêmes. La lutte des partis et les ambitions rivales des chefs militaires engendrèrent des guerres interminables. Les *conservateurs centralistes* ou *unitaires* voulaient constituer fortement le pouvoir central; ils acceptaient une dictature au profit d'une oligarchie résidant surtout dans les grandes villes. Les *libéraux*, *radicaux* ou *fédéraux*, inclinaient, au contraire, vers un Gouvernement démocratique; ils prétendaient que les diverses provinces de chaque Etat devaient obtenir une grande somme de libertés locales, équivalant presque à l'autonomie. Les coups d'Etat et les révolutions se multiplient à l'infini. C'est un inextricable écheveau de querelles locales et de complications imprévues, totalement dénuées d'intérêt, mais toujours accompagnées de meurtres et de proscriptions. Cependant toutes ces constitutions res-

semblent à celles des Etats-Unis : un président investi du pouvoir exécutif, un Sénat et une Chambre des représentants qui exercent le pouvoir législatif, se retrouvent partout. Seulement, dans les constitutions unitaires, les Etats sont qualifiés du nom de provinces ou de départements ; de plus, le Sénat et la Chambre des représentants sont nommés en général par un mode différent de suffrage, mais toujours d'après le chiffre de la population. Au contraire, dans les constitutions fédératives, chaque État nomme un nombre identique de sénateurs, quelle que soit sa population [1].

Guerre de la France contre le Mexique (1861-1867). — Le Mexique, sans compter toutes les révolutions intérieures, a dû soutenir deux grandes guerres, l'une contre les Etats-Unis (1846-1848) qui aboutit au traité de Guadalupe et à la cession du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie; l'autre contre la France (1861-1867). Napoléon voulait venir en aide au parti clérical, chassé du pouvoir par les libéraux; substituer à la république Mexicaine un empire, où serait élevé l'archiduc autrichien Maximilien, en compensation des pertes subies en Italie par son frère l'empereur François-Joseph. Il espérait que ses victoires au Mexique favoriseraient la sécession des Etats esclavagistes de la république des Etats-Unis. Son entourage l'entraînait à favoriser les louches combinaisons financières du banquier Jecker et l'exploitation des riches mines de la Sonora. L'intérêt de la France allait être sacrifié, une fois de plus, à la politique personnelle de l'empereur[2].

1. Actuellement, dans l'Amérique du Sud, la Nouvelle-Grenade, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili, la Bolivie et le Pérou ont des constitutions unitaires : le Vénézuéla, le Brésil, la République argentine et l'Equateur, des constitutions fédératives. Mais il y a eu beaucoup de changements et il peut y en avoir encore.

2. Le général Comonfort, vainqueur des conservateurs, avait fait discuter par un Congrès la sécularisation des biens d'Eglise et la dispersion des congrégations religieuses (1856-1857). Miramon battit Comonfort, rétablit le clergé dans tous ses biens, se fit élire président (1859). Mais l'Indien Benito Juarez, président de la cour suprême de justice, protesta à la Vera-Cruz contre l'usurpation de Miramon. Ce Juarez, né en 1808 dans une pauvre hutte à Oajaca, ne savait pas lire à douze ans et servit tout

Juarez et Maximilien. — Napoléon, par la convention de Londres (octobre 1861), s'entendit d'abord avec l'Angleterre et avec l'Espagne pour faire obtenir à nos nationaux spoliés de légitimes réparations. Mais, au lieu de se contenter, comme nos alliés, des indemnités offertes par Juarez, Napoléon continua seul la guerre. La convention de la Soledad (19 février 1862), signée par l'amiral Jurien de La Gravière, avait permis à nos troupes d'occuper sur les hauts plateaux des campements salubres, à condition qu'elles reviendraient sur le littoral si les négociations échouaient. Jurien de La Gravière fut désavoué. La révolution cléricale, promise à l'empereur par Almonte, n'éclata pas. Napoléon n'en poursuivit pas moins l'exécution de ses desseins ténébreux. Il s'essayait au Mexique à soutenir le clergé, à combattre l'idée républicaine et l'influence des Etats-Unis. Le général Lorencez, chef du corps expéditionnaire français, fort seulement de 5.000 hommes, échoua à l'attaque du fort de Guadalupe, devant Puebla, et dut faire retraite sur Orizaba (mai 1862). Alors, 25.000 Français, suivis bientôt de beaucoup d'autres, débarquèrent au Mexique. Les généraux Forey et Bazaine enlevèrent Puebla après deux mois de siège et entrèrent à Mexico (mars-juin 1863). Une junte, composée de l'oligarchie conservatrice et présidée par l'archevêque de Mexico, offrit le titre d'empereur à Maximilien d'Autriche, qui l'accepta (10 avril 1864, convention de Miramar). C'était un prince doux et libéral, qui se crut sincèrement appelé à faire cesser l'anarchie au Mexique. Mais les Mexicains restèrent fidèles à Juarez : les Etats-Unis le reconnurent comme président légal. La guérilla s'organisa dans tout le pays et, le climat aidant, causa

jeune comme domestique. Mais son maître devina son intelligence, le fit instruire dans un séminaire, puis dans un institut libéral. Avocat, puis député, gouverneur de la province d'Oajaca, et président de la cour suprême du Mexique, il exerça, pendant la guerre contre la France, une dictature inconstestée. Son indomptable tenacité a assuré la victoire à son parti. Miramon battu deux fois proposa de traiter. Juarez exigea l'application de la constitution de 1857 et la vente des biens du clergé. Au cours de ces guerres civiles, les consuls étrangers avaient été l'objet d'agressions violentes.

parmi nos troupes d'effroyables ravages. Juarez, Ortega, tous les patriotes luttèrent avec acharnement. Pour faire cesser la résistance, Maximilien prescrivit de passer par les armes tous ceux qu'on ferait prisonniers. Deux généraux mexicains, Arteaga et Salazar, furent fusillés en vertu de cette loi implacable, pour avoir défendu par les armes l'indépendance de leur patrie. Cette loi cruelle se retourna contre son auteur. Les progrès des juaristes, les menaces des Etats-Unis forcèrent Napoléon à rapatrier graduellement nos troupes (janvier-mars 1867). Maximilien, abandonné à ses seules forces, dut se rendre à Juarez, qui le fit fusiller à Queretaro, avec Miramon (19 juin 1867). L'argent et le sang français avaient été dépensés en pure perte dans cette entreprise coupable.

Le Mexique s'est relevé sous l'administration de Juarez (1867-1872) et surtout depuis l'avènement au pouvoir de Porfirio Diaz (1876). Il a d'abondantes ressources agricoles et minières. Grâce aux capitaux des Etats-Unis, les Mexicains ont pu construire 10.000 kilomètres de chemins de fer, bâtir des écoles, améliorer les ports, créer des filatures et des industries métallurgiques. C'est aujourd'hui le plus peuplé et le plus puissant des anciens Etats de l'Amérique espagnole[1].

Guerres extérieures des républiques américaines. — La France avait reculé; l'Espagne recula de même dans une guerre contre le Pérou et le Chili coalisés (1864-1866). Des sujets espagnols avaient été victimes des nombreuses révolutions intérieures du Pérou. L'Espagne envoya une flotte s'emparer des îles Chincha; mais la corvette chilienne *Esmeralda* détruisit la canonnière espagnole *Cavadonga*. L'escadre espagnole se vengea en bombardant inutilement Valparaiso et Callao (mars-mai 1866) : l'intervention diplomatique de la France et de l'Angleterre amena la signature de traités à l'avantage des deux Républiques coalisées (1869-1871). La guerre des Etats-Unis

1. Statistique : superficie, 1.987.000 kilomètres carrés; population, 12.630.000 habitants, répartis entre 28 Etats, 1 territoire et 1 district fédéral; budget, 149 millions; dette, 534 millions.

contre l'Espagne s'est terminée par l'écrasement des Espagnols. Ainsi, dans toutes les guerres entre puissances américaines et européennes, les Américains ont toujours gardé l'avantage.

Dans les guerres entre Etats américains, la disproportion des forces engagées laisse ordinairement prévoir l'issue de la lutte. Ainsi le Paraguay, en voulant s'étendre dans le Matto-Grosso brésilien et entraver la libre navigation du fleuve Paraguay, provoque la triple coalition du Brésil, de la République Argentine et de l'Uruguay. Après six années de lutte acharnée, la mort du président Lopez, qui avait été l'agresseur, décide de la paix (1864-1870). Le Paraguay a perdu les deux tiers de sa population. Il abandonne les territoires contestés et s'engage à respecter la libre navigation du grand fleuve.

L'Uruguay, ou *banda orientale*, fut disputé entre le Brésil et la République Argentine. Les Brésiliens occupèrent son territoire pendant cinq ans (1816-1821) avec la complicité des Espagnols, qui, ne pouvant contraindre leurs sujets révoltés, abandonnaient aux Portugais le soin de les conquérir. En 1828 seulement, l'Uruguay réussit à faire reconnaître son indépendance du Brésil. Mais, à peine affranchie du Brésil, la petite république faillit être inféodée à la République Argentine. Le farouche Rosas, pour soutenir un candidat à la présidence de l'Uruguay, mit pendant huit ans le siège devant Montevideo (1843-1851). La « nouvelle Troie » fut secourue par une escadre française (1846) et la victoire d'Obligado sur l'escadre de Rosas assura le libre accès du Rio de la Plata aux navires étrangers. Les courageux efforts de Garibaldi contribuèrent à sauvegarder l'indépendance de l'Uruguay.

Dans leur guerre contre le Chili, pour la possession des riches mines d'argent de l'Atacama et des inépuisables gisements de salpêtre du Tamarugal, les deux Républiques coalisées du Pérou et de la Bolivie subirent un échec complet. La flotte et l'armée chiliennes, très supérieures par l'instruction, furent victorieuses. Lima fut occupée par les Chiliens et le territoire contesté, qui formait l'enjeu de la

guerre, resta entre leurs mains. Ici, ce fut la supériorité de la culture intellectuelle et de l'organisation politique qui assura la victoire (1879-1883).

Situation actuelle. — Actuellement, la situation de tous les Etats de l'Amérique latine, dont l'histoire a été la même pendant si longtemps, est, au contraire, très différente. Sans doute elles ont toutes gardé fidèlement leur attachement pour la langue et la religion de leurs ancêtres. Mais plusieurs languissent encore sans pouvoir s'affranchir des *pronunciamientos* militaires, et surtout sans recevoir de l'Europe l'appoint indispensable d'une forte immigration de travailleurs. Ce sont celles qui sont situées dans la zone torride et où prédominent les métis et les hommes de couleur. Dans les autres, la race est plus pure et le climat plus favorable aux Européens ; ils viennent en plus grand nombre et assurent l'avenir de ces Etats privilégiés.

Amérique centrale. — Les cinq petites républiques de l'Amérique centrale sont trop faibles pour vivre isolées. En 1889, elles ont conclu, sous le nom de *Centro-America*, un contrat de fédération pour dix ans. Cette union n'est pas encore devenue assez étroite. Là aussi les Etats-Unis cherchent à alimenter avec leurs capitaux toutes les grandes entreprises, et, en particulier, le percement d'un des isthmes américains[1].

Colombie et Pérou. — La Colombie et le Pérou, après bien des traverses, restent stationnaires. Ce sont les pays tropicaux, où l'acclimatation des Européens est difficile et où, par conséquent, la population ne s'accroît guère par immigration. A la mort de Bolivar (1830), la Colombie se sépara en trois Etats, où les révolutions n'ont pas cessé, surtout dans l'Equateur. De 1852 à 1887, en trente-cinq ans, on a compté dans cette dernière république huit *pronunciamientos* ou changements de constitution.

1. Statistique :

Guatémala....	125.000	kilomètres	carrés.	1.535.000	habitants	(1898)
Honduras.....	119.000	—	—	398.000	—	(1897)
San-Salvador .	21.000	—	—	803.000	—	(1894)
Nicaragua.....	123.000	—	—	320.000	—	(1890)
Costa-Rica.....	59.000	—	—	262.000	—	(1892)

« Cacao, fièvre, révolutions, voilà tout l'Equateur », dit un voyageur désabusé. Dans la Bolivie et le Pérou, la situation politique n'a guère été plus stable; le développement de l'instruction n'y est guère plus avancé. Le Paraguay a subi, depuis 1813 jusqu'en 1870, les trois dictatures successives du Dr Francia, de son neveu et de son petit-neveu, Carlos Lopez et Francesco Lopez : le Dr Francia, bien que voltairien, gouverna le Paraguay à la façon des Jésuites, proscrivant avec la dernière rigueur les étrangers et le commerce extérieur et laissant croupir dans l'ignorance ses sujets terrorisés. Ses deux successeurs furent des maîtres moins durs. Le second Lopez a entamé la lutte contre la triple coalition du Brésil, de la République Argentine et de l'Uruguay, qui a ruiné pour longtemps son pays[1]. Après la guerre, les hommes avaient presque tous disparu. Il ne restait plus à peu près que des femmes.

Chili. — Les Etats du Sud de l'Amérique méridionale sont, au contraire, les plus favorisés par le climat et par l'afflux constant des Européens. Le Chili a dans le nord ses abondants gisements de cuivre et d'argent et sa profonde couche de *caliche* ou terre à salpêtre; au centre, sous un climat qui varie entre celui de l'Algérie et de l'Italie, ses palmiers, ses vignes, ses céréales, ses paturages, suivant l'altitude; au sud, parmi des fjords d'une imposante majesté, d'une merveilleuse couleur et d'un calme idéal, ses riches pêcheries. Nulle part en Amérique la population n'a plus de sang blanc dans les veines; nulle part les révolutions n'ont été moins fréquentes; nulle part l'instruction n'est plus développée. Le budget est en équilibre et le peuple très ardent au travail : malheureusement les moyens de communication manquent encore; l'émigration européenne hésite à se porter si loin. Quand le chemin de

1. Statistique :

Colombie....	1.330.000	kilomètres carrés.	3.320.000	habitants	(1870)
Vénézuéla...	1.027.000	—	2.444.000	—	(1894)
Equateur....	299.000	—	1.400.000	—	
Bolivie.....	1.334.000	—	2.019.000	—	(1893)
Pérou	1.769.000	—	4.560.000	—	(1896)
Paraguay....	253.000	—	432.000	—	

fer *transandin* reliera Valparaiso à Buenos-Aires, ce qui est à la veille de se faire (1900), les riches produits du sol chilien trouveront de plus faciles et de plus nombreux débouchés. Ce sera, pour la courageuse république, un gage nouveau de prospérité[1].

République argentine. — La République Argentine et l'Uruguay sont en voie d'accroissement, mais seulement depuis que les longs désordres intérieurs ont pris fin. Le congrès de Tucuman (1816) avait proclamé l'indépendance des Provinces-Unies de la Plata. D'interminables querelles éclatèrent entre les unitaires qui voulaient soumettre étroitement toutes les provinces à la prééminence de Buenos-Ayres et les fédéralistes, appuyés sur les farouches *gauchos*, qui réclamaient l'autonomie provinciale. Les unitaires triomphèrent d'abord grâce aux efforts de Rivadavia (1820-1827). Mais un revirement se produisit bientôt (1820) : le farouche Rosas, à la tête des fédéraux et gauchos, s'installa à la dictature, domina par la terreur et mérita son surnom de « Rosas coupe-têtes » ; toutes les tentatives pour le renverser ou l'assassiner échouèrent jusqu'à la révolte de 1851. Rosas se réfugia à Londres. En vertu de la convention de Saint-Nicolas, les Etats-Unis du Rio de la Plata, formèrent sous le nom de République Argentine, une république fédérative dont les 14 provinces obtinrent des droits égaux (1853). Urquiza élevé à la présidence garda le pouvoir jusqu'à sa mort (1854-1870). Il avait fait une fortune évaluée à 150 millions. Il fut assassiné dans son merveilleux château de San-José. Depuis sa mort, les écoles ont été multipliées ; les Italiens, Espagnols, Basques et Français émigrent au nombre de près 100.000 par an. La République Argentine assure aux émigrants le transport gratuit, la fourniture d'une année de vivres, du bétail, des semences, des outils et de l'installation indispensable, jusqu'à concurrence d'une somme de 5.000 francs, remboursable en trois ans, la terre, vendue à raison de 10 francs l'hectare. Les capitaux

1. Statistique : Chili 776.000 kilomètres carrés ; 3.110.000 habitants en 1899.

européens et surtout anglais ont servi à opérer tous les grands travaux, et en particulier, la construction des chemins de fer. Les Italiens sont surtout cultivateurs; ils vivent dans le *rancho* primitif de l'indigène sans aucun souci du bien-être et récoltent les produits de la vigne, du manioc, des céréales, de la canne, qui prospèrent dans la région centrale. Les Basques, disputent au *gaucho* indigène et au métis presque sauvage la garde et l'exploitation du bétail dans les immenses pampas herbeuses de la région du sud. La région du nord ou *grand chaco* est la moins propice aux Européens qui s'anémient vite dans ces grandes savanes herbeuses, où cependant l'on fait de belles chasses. Les troupeaux sur pied, la viande conservée, les cuirs et peaux sont les produits les plus abondants de la République Argentine. Son avenir est illimité, si elle évite, avec un soin jaloux, les révolutions politiques et les crises financières[1].

Brésil. — Le Brésil a été jusqu'à ces dernières années un empire isolé au milieu des républiques hispano-latines. Les Portugais l'occupaient depuis l'an 1500 et l'avaient en partie seulement colonisé. Le système de compression et d'ignorance était le même que dans les colonies espagnoles Le pays était rigoureusement pressuré : on n'y trouvait ni écoles, ni imprimeries, ni routes. Aussi les colons portugais songeaient-ils à l'émancipation comme les colons espagnols. Le prétexte fut le même. La famille de Bragance, chassée du Portugal par Napoléon, vint régner à Rio de Janeiro (1808). Les ports brésiliens furent ouverts aux Anglais. Cependant le régent Jean VI, manifestement au dessous de sa tâche, voulait continuer à gouverner d'après l'ancien système. Les Cortès portugaises réclamaient la soumission absolue de la colonie à la métropole. Le Brésil avait des intérêts différents. En 1822, dom Pedro, fils de Jean VI, proclama l'indépendance du Brésil et prit, en 1824, le titre d'empereur du Brésil. Le Portugal recon-

1. Statistique : République Argentine : Superficie, 2.885.000 kilomètres carrés ; 4.569.000 habitants, en 1889. — Uruguay, 187.000 kilomètres carrés ; 827.000 habitants (1897).

nut le nouvel Etat (1825). A la mort de Jean VI (1826), dom Pedro Ier renonça au trône de Portugal en faveur de sa fille Dona Maria. Il garda le Brésil et le 6 avril 1831, abdiqua en faveur de son fils dom Pedro II, âgé de six ans seulement.

Dom Pedro II (1831-1889). — Dom Pedro II (1831-1889) prince éclairé, triompha sans difficulté de plusieurs mouvements insurrectionnels, répandit l'instruction, favorisa la mise en valeur des immenses richesses du pays et se distingua surtout par ses mesures libérales. Il travailla, en particulier, à l'abolition de l'esclavage. La loi dite du *ventre libre* (1871) assura la liberté à tous les enfants qui naîtraient de parents esclaves : les esclaves des domaines de la couronne furent immédiatement affranchis. Enfin la *loi d'or* (1888) donna la liberté à un million environ de noirs qui restaient encore en servitude.

La République Brésilienne. — Une révolution imprévue renversa dom Pedro du trône (novembre 1889). Elle était provoquée surtout par la crainte de l'avènement de sa fille Isabelle, mariée au comte d'Eu, fils du duc de Nemours, inféodés tous deux au parti clérical. Une République fédérative fut constituée. Malgré quelques tentatives de séparation des provinces du Sud, qui ont de grandes affinités avec l'Uruguay, cette République s'affermit. Les immigrants européens arrivent au Brésil au nombre de plus de 100.000 par an. Comme dans la République argentine, ce sont surtout des colons d'origine latine : Italiens, Portugais, Espagnols et Français. Cependant les Allemands forment au Brésil deux îlots de quelque importance dans les provinces d'Espirito-Santo et de Rio-grande-do-Sul : mais ils perdent peu à peu leur langue, et deviennent catholiques; ils se fondent dans l'Amérique latine.

La région de l'*Amazônie* est encore très peu peuplée : l'homme y est écrasé par la trop intense poussée végétative de la forêt vierge. L'Européen s'y anémie trop vite. Mais le plateau triangulaire de l'est est riche en mines ; les cultures agricoles prospèrent sur toute la côte. Le coton, la *cipo-seda* ou liane soyeuse, la canne et surtout le café préparé dans les riches *fazendas* sont les grandes richesses agri-

coles. Le Brésil est par excellence le pays productif du café[1].

Avenir de l'Amérique latine. — Sans doute, il y a encore dans l'Amérique latine trop de présidents assassinés ou renversés par des pronunciamentos militaires. Cependant les révolutions sont plus rares : les coups d'Etat réussissent moins souvent. Le clergé voit décroître son influence politique. Les libéraux sont plus unis et font triompher le gouvernement civil sur l'anarchie militaire. L'afflux considérable des colons européens contribue à répandre de plus sages idées de gouvernement, en même temps qu'ils développent partout la culture et les exploitations minières. Cependant les Républiques, filles des fières nations espagnole et portugaise, gardent profondément marquée l'empreinte de la mère-patrie : elles parlent l'espagnol ou le portugais; elles pratiquent le catholicisme, elles s'assimilent rapidement les nouveaux venus. L'Amérique espagnole et portugaise restera latine, malgré les efforts des Etats-Unis pour l'absorber. Ils ont voulu fermer l'Amérique du Sud aux produits de l'Europe au moyen d'une union douanière commune aux deux Amériques. Ce serait, pour l'industrie et le commerce des Anglo-Saxons du Nord, un avantage inappréciable de supprimer toute concurrence à leurs produits et de les vendre au plus haut prix sur les marchés du Sud. Mais l'Amérique latine est sur ses gardes. Elle ne veut pas se laisser absorber. Si l'immigration latine continue à faire croître rapidement sa population, si les révolutions deviennent toujours plus rares, l'Amérique du Centre et du Sud restera, malgré tous les efforts de ses frères du Nord, une grande famille latine.

SUJETS A TRAITER

Résumer à grands traits les progrès des Etats-Unis au XIXe *siècle.*

L'esclavage et la guerre de sécession.

Affranchissement des colonies espagnoles.

1. Statistique du Brésil : Superficie : 8.837.000 kilomètres carrés; 14.334.000 habitants (1890); budget : 234 millions; dette : 636 millions. En outre, dettes des différents Etats : 250 millions.

CHAPITRE XXXII

EXPANSION EUROPÉENNE. — LA RUSSIE L'EXTRÊME ORIENT

I. **L'expansion russe.** — Ses causes et ses caractères. — Conquête du Caucase, du Turkestan, de la Sibérie et de la région de l'Amour. — Les chemins de fer : Transcaucasien, Transcaspien, Transsibérien. — Résultats de la conquête russe.

II. **L'Extrême Orient.** — La Chine ; pénétration progressive des Européens. — La guerre de l'Opium (1840-1842). — La guerre de Chine (1857-1860). — L'émigration chinoise. — Le Japon. — Révolution de 1868. — Le partage de la Chine.

III. **Les rivaux de l'Angleterre.** — Russes et Français. — Colonies allemandes. — Congo belge. — Indes néerlandaises. — L'Erythrée italienne. — Portugais et Espagnols. — Avenir des établissements extra-européens.

L'expansion russe. — La conquête est comme l'eau, dit un proverbe chinois : celle qui procède par inondation renverse, passe et disparaît ; c'est la conquête des Mongols d'autrefois ; celle qui progresse peu à peu s'infiltre, pénètre et reste maîtresse ; c'est la conquête des Russes d'aujourd'hui ; elle est lente et durable. Parfois les Russes semblent s'arrêter ; mais c'est pour reprendre haleine ; aucun obstacle ne les empêche d'avancer. En vain, un ministre anglais a dit que les sables de l'Asie seraient pour la Russie ce que les neiges de cette même Russie furent pour les Français de 1812. La prédiction ne s'applique pas.

L'expansion des Russes tend à se faire aux dépens des

Ouvrages a consulter : A. Rambaud, *Histoire de Russie*. — L. Lanier, *Lectures géographiques, l'Asie*. — Paul Leroy-Beaulieu, *Colonisation chez les peuples modernes*. — R. Jalliffier et A. Buchner, *Cartes et croquis de 1789 à nos jours* (LXXX-LXXXIII).

peuples d'origine mongolique : Turcs d'Europe, Turcomans d'Asie, et Chinois, musulmans et boudhistes. Leur ambition est un des facteurs les plus importants de la question d'Orient; et par eux, comme par les Anglais, la question d'Orient s'étend désormais à l'Extrême Orient tout entier. Les destinées de l'Inde et de la Chine comptent autant que celles de la Turquie dans les préoccupations des hommes d'Etat de l'Europe. La rivalité des Russes et des Anglais se poursuit au cœur de l'Asie. En 1854, les Russes ne possédaient rien dans le Turkestan : l'Angleterre a pu former, contre eux, la coalition qui les a vaincus en Crimée. En 1877, l'Angleterre dut, au contraire, rester neutre dans la guerre entre la Russie et la Turquie. Les Russes fortement établis dans l'Asie centrale étaient en mesure de menacer l'Afghanistan et l'Inde. Ainsi se justifie le mot de Skobélef : « Les clefs du Bosphore sont dans les steppes de l'Asie centrale. »

Causes et caractères de la conquête russe. — Le désir de contrebalancer les progrès des Anglais dans l'Inde et en Extrême Orient n'a donc pas été étranger aux nouveaux agrandissements des Russes. Mais les vraies causes sont ailleurs. La colonisation paysanne, après s'être profondément implantée sur les bords du Volga et dans les steppes de l'Europe orientale, avait besoin d'espaces nouveaux; elle a dû gagner progressivement les rives du Kour et du Sir-Daria. Le cosaque arrive en premier, il est à demi-nomade et à demi-barbare, il diffère peu du vaincu : l'orgueil inné du musulman n'est pas froissé par la supériorité du vainqueur; la transition s'opère facilement entre l'indépendance anarchique du Tcherkesse ou du Turkmène et la domination russe. Le cosaque est laboureur et soldat; il met la terre en culture; il est obligé de la défendre contre les razzias du voisin. Le voisin est un farouche pillard; on ne peut le mettre à la raison qu'en le soumettant. C'est l'attraction géographique qui s'impose et qui devient une nouvelle cause d'extension. Ainsi, par les nécessités de la colonisation et de la défense, la conquête russe s'est prolongée le long du Thien-Chan et de l'Altaï,

jusqu'au cœur de l'empire chinois; conquête essentiellement continentale où l'expansion se fait de proche en proche et qui est suivie d'une prompte assimilation.

Les Russes ont suivi trois voies de pénétration : 1° la Transcaucasie, qui les mène, entre la Turquie et la Perse, sur une des routes de Constantinople; 2° le Turkestan, qui les porte jusqu'aux plus hauts plateaux du Pamir, aux frontières mêmes de l'empire anglais ; 3° la Sibérie, par laquelle ils opèrent autour de la Chine un grand mouvement enveloppant. Ils ont marché avec lenteur et prudence. La Russie a pu ainsi suivre sa pente naturelle d'agrandissement sans grande déperdition de forces. La diplomatie, le commerce, l'invasion armée ont été employés tour à tour avec le même succès et avec une constance qui ne s'est jamais démentie. Les tsars savent mettre dans leurs desseins une suite inébranlable. Ils savent vouloir et attendre.

Conquête du Caucase (1791-1878). — La soumission des rudes montagnards du Caucase offrait de graves difficultés. Les Russes se sont glissés des deux côtés de cette masse formidable, le long de la Caspienne et de la mer Noire, en dépouillant tour à tour les Persans et les Turcs. Pierre le Grand avait déjà conquis le Daghestan avec Derbent, le Chirvan avec Bakou. Catherine II enrégimenta les Cosaques du Don, fonda Stavropol et Wladikaucas, qui devaient servir de bases à de nouvelles opérations ; elle reçut l'hommage d'Héraclius, roi de Géorgie (1791). Paul Ier annexa la Géorgie avec Tiflis (1801) ; son fils Alexandre, en vertu du traité de Gulistan (1813) avec la Perse, réunit définitivement le Daghestan et le Chirvan. Nicolas Ier à la suite d'une seconde guerre contre la Perse, terminée au traité de Tourkmantchaï (1828), réunit l'Arménie persane avec Erivan ; Paskiéwitch avait mérité, dans cette campagne, le surnom d'Erivanski. Déjà le traité d'Ackermann avec la Turquie (1826) avait abandonné aux Russes la Mingrélie. L'assaut contre la redoutable forteresse du Caucase fut rude et prolongé. Les Tcherkesses, ou Circassiens, sont de durs et pauvres montagnards qui vivaient de rapines, qui vendaient sur les marchés d'esclaves, pour les harems des

riches musulmans, les belles Circassiennes razziées, quelquefois même leurs sœurs ou leurs filles. Comme les Kabyles, ils disputèrent, avec acharnement, leurs âpres sommets et leurs vallées profondes. Ils eurent leur Abd-el-Kader dans la personne du célèbre Schamyl, dont la résistance fut prolongée par la guerre de Crimée. Il ne se soumit qu'en 1857; mais la guerre dura encore six ans, et les derniers combattants Tcherkesses aimèrent mieux se réfugier en Turquie, où ils périrent en grand nombre de misère, que de devenir sujets russes. Enfin, les Russes profitèrent de la nouvelle guerre de 1877 pour enlever une nouvelle partie du massif arménien. Le traité de Berlin leur attribua le quadrilatère de Batoum, Ardahan, Kars et Olti (1878). Le Caucase est riche en mines de toutes sortes: Bakou renferme d'intarissables sources de pétrole. Le Rioni et la Koura dessinent deux vallées qui se font suite, où les Russes ont tracé un important chemin de fer stratégique et commercial : le Transcaucasien, qui relie Poti avec Bakou[1].

Le Turkestan. Premiers échecs. — La conquête du Turkestan présentait d'autres difficultés : il fallait traverser un désert aride, aborder un pays brûlé alternativement par un froid intense ou par des chaleurs intolérables, avant d'arriver aux riches vergers, aux admirables cultures des hautes vallées du Sir-Daria et de l'Amou-Daria. Les Turkmènes n'étaient pas de moins dangereux, ni de moins sauvages adversaires que les Tcherkesses. C'est le pays de la lutte séculaire des paisibles pasteurs de race aryenne contre les nomades féroces d'origine touranienne descendus, après les Aryas, des hauts plateaux du Pamir et de l'Afghanistan. Jadis Cyrus, Alexandre, les rois de Bactriane, les califes Abbassides eux-mêmes, avaient tenu en respect les Touraniens. Mais les Mongols de Genghis Khan et de

1. Statistique : le gouvernement du Caucase a une superficie de 472.000 kilomètres carrés et une population de 9.248.000 habitants, en 1897. Il comprend six gouvernements : Tiflis, Khoutaïs, Bakou, Elisabethpol, Stavropol, Érivan; quatre provinces : Kouban, Daghestan, Téreck, Kars et le territoire de la mer Noire.

Tamerlan avaient réduit depuis longtemps les Aryas à la pire condition de l'esclavage. Les Turkmènes, au teint basané, à l'œil bridé, à l'oreille détachée de la tête, à la barbe rare, montés sur leurs infatigables chevaux, ne cessaient pas de semer la terreur parmi les paisibles populations persanes, ni d'alimenter de captifs razziés les hideux marchés d'esclaves de Bokhara[1]. Une première tentative de Pierre le Grand pour s'emparer de Khiva (1717) avait échoué. Catherine II se fit rédiger par Voltaire et apporter par Bernardin de Saint-Pierre un nouveau projet d'expédition sur Khiva, qu'elle se garda bien d'ailleurs de mettre à exécution. Le général Perowski, qui renouvela la tentative, eut son armée détruite par un froid de 40° (1839).

La conquête (1848-1885). — Les Russes se décidèrent à opérer un long mouvement tournant. Ils soumirent les Kirghizes, nomades de la steppe qui s'étend entre l'Oural et le Sir-Daria (1848-1854). Du fort Perowski comme base, Tchernaïef remonta le cours du Sir-Daria, s'empara de Tchemkend, de Taschkend et d'Aouliéata (1864-1865); Romanowski prit Khodjend (1866). Kaufmann entra enfin dans la ville sainte de Samarcande (1867). On avait habilement tourné la position de Khiva. Le général Kaufmann fit marcher trois colonnes, bien approvisionnées, sur cette place ; il la bombarda furieusement et vengea, par une entrée triomphale, l'échec de ses prédécesseurs. Le khan de Khiva et son suzerain, l'orgueilleux émir de Bokhara, se reconnurent les vassaux du tsar, et ils ouvrirent leurs Etats aux résidents, aux marchands et aux missionnaires de la Russie (1873). Enfin une expédition destinée à rétablir le khan de Khokand, vassal des Russes, renversé par une révolution intérieure, eut pour résultat l'entrée

1. Voici quelques proverbes turkmènes qui donnent une idée de leur âpre sauvagerie : « Celui qui met la main sur la poignée de son sabre n'a plus besoin de chercher de bonnes raisons. — Là où est une ville, il n'y a pas de loups; là où est le Turkoman, il n'y a pas de paix. — Mon âme est dans mon épée, dans ma lance, dans ma flèche d'or, mes fidèles amis. — Nous sommes un peuple libre ; nous sommes bien nos maîtres et chacun de nous est roi. Nous ne voulons ni l'ombre d'un arbre, ni le sceptre d'un chef. »

triomphale des Russes à Khokand et la soumission de la province de Ferghana (1875-1876).

Le grand désert de sable noir entre la Caspienne et la mer d'Aral était encore entre les mains des pillards. L'intrépide Skobélef fut chargé de dompter leur résistance. Il enleva, à force d'audace, Géok-Tépé, la redoutable forteresse des Tekkés, garnie d'ouvrages de terre glaise, défendue par une forte artillerie et par 40.000 combattants (1881). Il se vengea de tous leurs méfaits par un épouvantable carnage. Dès lors, ces barbares habitués à vaincre ont senti leurs vainqueurs. Ils ont subi la fascination de la civilisation européenne[1]. Tout le pays s'est prêté à l'assimilation. Au bout de quelques années, le chef des Turkmènes, à Géok-Tépé, est devenu colonel d'un régiment russe de Cosaques; nul ne pouvait douter de son loyalisme. Les Turkmènes de l'Est se donnèrent d'eux-mêmes. Merv, « la reine du monde, le grenier de l'Asie centrale, la clef de l'Inde » appela le tsar blanc. Les Merviens renoncèrent d'eux-mêmes à la sauvage coutume des *alamanes*, c'est-à-dire des razzias. Malgré la *mervosité* des Anglais, en apprenant cette nouvelle conquête, les Russes en restèrent paisibles possesseurs (1884). L'occupation de l'oasis de Pendjeh (1885) a augmenté encore les inquiétudes britanniques. Cependant les deux nations ont terminé amicalement leur différend; une commission anglo-russe a procédé à la délimitation du Turkestan et de l'Afghanistan.

1. Les chefs russes dans toutes ces campagnes ont montré une rare vaillance. Tchernaïef, « le lion », à Tchemkend qui vient d'être enlevé, ose venir prendre un bain, seul, sans escorte, au milieu d'une population encore exaspérée. Devant Taschkend une dépêche du tsar lui ordonne de surseoir à l'attaque à cause de l'épuisement de ses troupes. Tchernaïef met la dépêche dans sa poche et emporte la place d'assaut. Il subit à cause de cela une longue disgrâce, mais il est si populaire, il a si bien défendu par la plume la conquête qu'il a si bien accomplie par l'épée, qu'il est replacé en 1881 à la tête du Gouvernement du Turkestan. Skobélef à Géok-Tépé va se porter à 300 mètres des fortifications sous prétexte de les inspecter : il fume tranquillement et boit son thé sous une grêle de balles. Puis se retire en saluant de son bonnet les artilleurs quand la mitraille se met de la partie. Ces actes de sang-froid et de bravoure ne conviennent que dans une guerre contre les barbares : mais l'ennemi était frappé de terreur et le soldat russe considérait ses chefs comme invincibles.

Le Transcaspien. — Actuellement, une voie ferrée, le célèbre *Transcaspien*, relie Ouzoun-Adda sur la Caspienne, avec Samarcande et sera bientôt continuée jusqu'à Taschkend, la métropole déjà florissante du jeune empire russe de l'Asie centrale. Ce chemin de fer fut d'abord une machine de guerre, imaginée par Skobelef pour hâter le transport des troupes et assurer leur approvisionnement. En dix mois, il fut fait jusqu'à Kizil-Arvat. L'œuvre fut continuée et agrandie : ce devait être désormais une voie civilisatrice destinée à développer le commerce, tout en restant une voie stratégique garantissant la conquête. Le général Annenkof y a attaché son nom. Des wagons à deux étages circulaient sur la partie déjà faite de la voie contenant les dortoirs, les réfectoires, les citernes pour l'eau, les ateliers de montage : le train transportait à mesure tout le matériel préparé à l'avance, qu'on n'avait plus qu'à ajuster sur place. Les travailleurs y trouvaient le vivre et le coucher. La voie avançait chaque jour de 7 à 8 kilomètres. C'est le train qui construisait la voie : c'était un organisme vivant se suffisant à lui-même et trouvant dans ses propres conditions d'existence les moyens de se développer. Les travailleurs étaient enrégimentés sous forme de bataillons de chemins de fer. Les Turkmènes, loin d'entraver le travail, fournirent jusqu'à 30.000 hommes pour le mener à bien. En trois ans, 1.500 kilomètres de voie ferrée ont pu ainsi être achevés. L'inauguration eut lieu au mois de juillet 1888.

Merv, Bokhara et Samarcande sont reliés maintenant à la Caspienne et, par le Transcaucasien, à la mer Noire. En douze jours, on peut aller confortablement de Paris à Samarcande en laissant derrière soi un grand Etat après chaque journée de parcours. C'est la route de la civilisation reprise en sens inverse de l'antiquité. Les Russes ont accompli dans toutes ces régions une œuvre humanitaire. C'est le pays dont les maîtres avaient coutume d'accumuler en signe de victoire des monceaux de crânes des vaincus; où Tamerlan faisait gâcher vivants au mortier et à la chaux 300.000 prisonniers, pour en constituer des arcs de triomphe au-dessous desquels il passait; où tel

autre de ses successeurs recevait comme trophées des bassins de cuivre curieusement ciselés remplis des yeux que le bourreau avait arrachés à coups de pouce aux captifs vivants. Naguère encore, les farouches Turkmènes razziaient impitoyablement les troupeaux, les femmes, les enfants des pacifiques Ouzbeks et Tadjiks des frontières persanes, et les vendaient sur les marchés d'esclaves de Bokhara, vil bétail humain, à peine nourri parce qu'ainsi la dépense était moindre, et les victimes étaient trop affaiblies pour chercher à s'enfuir. Là où travaillent la vapeur et l'électricité, il n'y a plus de place pour le travail esclave. La fin de la barbare domination des Turkmènes de Bokhara, de Khiva et de Géok-Tépé ne peut causer aucun regret [1].

Conquête et exploration de la Sibérie. — La Sibérie a été plus anciennement soumise : de nos jours, la conquête se prolonge vers le sud-est aux dépens de la Chine. De ce côté, les agrandissements d'hier font prévoir ceux de demain. Dès le règne d'Ivan IV, le Cosaque Jermack s'empara de Sibir, ville déchue aujourd'hui, mais qui a donné son nom à tout le pays. Pendant tout le XVIIe siècle, la conquête fut continuée par des héros obscurs qui bravèrent d'effroyables périls. Poyarkof révéla la riche région de l'Amour et imposa aux Daouriens un premier tribut de peaux de martres et de zibelines (1643-1646). Khabarof, le Cortez de la Sibérie, commença la conquête de l'Amour et se heurta pour la première fois aux Chinois (1648-1651). Un premier traité, signé à Nertchinsk (1689), fixa à l'Aïgoun la limite des deux Etats. Pendant plus d'un siècle, les Russes allaient être arrêtés devant l'Eldorado entrevu des rives de l'Amour. Le Kamchatka fut conquis en 1690, les Kouriles en 1711.

Au XVIIIe siècle, les explorations succèdent aux

1. Statistique : l'Asie centrale comprend une superficie de 35 millions de kilomètres carrés et une population (en 1897) de 7.721.000 habitants ; elle est divisée en neuf provinces : Akmolinsk, Ferghana, Oural, Samarcande, Semipalatinsk, Semiretschensk, Syr-Daria, Tourgaï, Transcaspienne.

conquêtes : Pierre le Grand a déjà ses cartes de Sibérie et l'illustre Behring contribue à les rectifier en traversant tout le pays et en découvrant le détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique et qui a gardé son nom. Le naturaliste Pallas, au service de Catherine II, parcourt le Caucase, la Caspienne, l'Altaï et la région du Baïkal. Wrangel, Kotzebue, Humboldt font connaître en détail la région de la Kolyma, le Kamchatka et toute la Sibérie orientale. C'est le début des explorations scientifiques. Middendorf étudie les grandes régions fluviales de l'Iénisséi, de la Léna et de l'Amour : sa relation, devenue classique, décide les Russes à s'emparer de cette vallée de l'Amour que les Chinois avaient négligé d'occuper. La grande mission de Schwartz (1855-1865), les recherches opérées dans l'Altaï par le savant géographe Tchigatchef, enfin l'exploration maritime de Nordenskiold, qui, en longeant les côtes de la Sibérie, a, le premier, effectué le *passage du Nord-Est*, si longtemps cherché entre l'Atlantique et le Pacifique, ont achevé de déterminer les points encore obscurs de la géographie de la Sibérie.

Conquête de la région de l'Amour. — Au commencement de ce siècle, le Gouvernement russe se contentait d'entretenir à Okhotsk et à Petropavlosk de petites garnisons ; c'étaient deux pauvres bourgades, où le scorbut décimait la troupe, où les glaces, les brouillards et les bancs de sable entravaient la navigation. Cependant, des baleiniers fréquentaient en grand nombre les mers d'Okhotsk et de Behring : d'ailleurs, la Chine commençait à s'entr'ouvrir au commerce enropéen. Il importait d'étendre et de renforcer les stations du Pacifique plutôt que de s'y laisser devancer. Le général Mouravief envoya des missions militaires prendre possession des territoires situés au nord de l'Amour et de la grande île de Sakhalin. En 1856, la province maritime de la Sibérie orientale fut créée et Nicolaiewsk devint la résidence du Gouverneur des *bouches de l'Amour*. Enfin le général Mouravief signa avec les commissaires chinois le traité d'Aïgoun, qui céda à la Russie la rive gauche de l'Amour jusqu'à la mer (1858). Deux ans plus

tard, le général Ignatief, ambassadeur russe, obtenait par le traité de Pékin tout le territoire compris entre l'Oussouri et le Pacifique. Le commerce par les frontières orientales était déclaré libre : la Russie était ouverte au trafic chinois, la Chine au trafic russe. La frontière des deux Etats, disait l'instrument diplomatique, était fixée pour l'éternité (1860). L'éternité dura onze ans. Les Russes, en 1871, occupèrent la Dzoungarie, qu'ils ne restituèrent qu'en partie en 1879.

Malgré son climat ingrat et sa population encore peu nombreuse, il ne faut pas croire que la Sibérie soit un immense bagne habité seulement par des damnés. En dehors de la zone marécageuse des *toundras*, dont les ports sont encore fréquentés par les navires de pêche pendant la saison favorable, la *Taïga*, large région forestière du centre, produit en abondance les bois et les précieuses fourrures : les fleuves et les lacs ont de riches pêcheries ; la zone au sud du 56° a de belles vallées où la culture des céréales prospère ; les steppes de l'Ouest ont leurs pâturages et leurs troupeaux. Mais surtout les richesses minières sont inépuisables : or, platine, argent, cuivre, fer se trouvent en abondance dans toute la région montagneuse. L'Oural a de plus sa malachite et ses pierres précieuses ; le nom d'Altaï veut dire montagne d'or.

La Caravane et le Transsibérien. — En outre, la Sibérie tout entière est la grande voie de communication d'Orient en Occident : le commerce suit la célèbre *route de la Caravane*, de Pékin par Kalgan et Ourga, traverse la frontière entre Kiatka et Maïmatchin ; et, par le lac Baïkal, par Irkoutsk, Krasnoïarsk, Tomsk, Tioumen, Iékatérinembourg, atteint la foire de Nijni-Nogorod, véritable entrepôt de Moscou. Une ligne télégraphique, la plus longue du globe, relie les deux extrémités de l'Empire russe, Libau, port de la Baltique, avec Petropaulovsk sur le Pacifique, dans un parcours de 11.000 kilomètres. Le pays de l'Amour, la dernière annexe de la Sibérie est partout habitable et cultivable. Les Russes en ont transporté la métropole de Nicolaïewsk, perdue vers l'embouchure de l'Amour, à Wladiwostock, beaucoup plus au sud, qu'ils ont surnommée

« la dominatrice de l'Orient » et qui est un port du plus grand avenir. Actuellement, une immense voie ferrée, le *Transsibérien*, qui est en voie d'achèvement, relie Moscou à Wladiwostock, en suivant la route de la Caravane légèrement modifiée. Il part de Tcheliabinsk au pied de l'Oural, traverse le Tobol à Kourgan, l'Irtych à Omsk, l'Obi près de Tomsk, l'Iénisséi à Krasnoïarsk, aboutit à Irkoutsk sur le Baïkal ; un bateau transporte sur l'autre rive le train tout formé. Le bateau à vapeur est employé aussi pour la traversée, de la Chilka depuis Striétensk, et de l'Amour jusqu'à Khabarovka au confluent de l'Oussouri ; différents tronçons de voie ferrée relient le Baïkal à Striétensk et l'Oussouri à Wladiwostock. Cette œuvre gigantesque a été accomplie par les bataillons de chemins de fer, sous la direction du général Annenkof, et dans les mêmes conditions que le Transcaspien. Elle fait le plus grand honneur au Gouvernement russe qui l'a menée à bien [1].

Le colosse russe n'est pas le plus étendu : il ne couvre que 22 millions et demi de kilomètres carrés, tandis que le colosse anglais en couvre 28 millions. Ce n'est pas le plus peuplé non plus : l'Empire britannique compte 387 millions de sujets, et l'Empire russe seulement 129 millions, Mais celui-ci est le plus compact, le moins facilement attaquable, le mieux assimilé. En Europe, la Sainte Russie cherche à grouper autour d'elle tous les Slaves de la religion grecque ; c'est la doctrine diplomatique du panslavisme. En Asie, elle impose aux pillards la fin de leurs courses de razzias, elle fait passer les nomades à l'état sédentaire et agricole. Elle tend à réunir sous ses lois, pour les mieux assouplir et les mieux dompter, tous les barbares de race mongolique. C'est la politique du panmongolisme. Toute conquête russe en Asie est un triomphe pour la civilisation et pour l'humanité. Les chemins de fer

1 Statistique. La Sibérie a une superficie de plus de 12 millions de kilomètres carrés, et une population de 5.727.000 habitants (en 1897). Elle comprend quatre gouvernements : Iéniséisk, Irkoutsk, Tobolsk, Tomsk ; quatre provinces : Amour, Littoral, Transbaïkalie, Yakoutsk, et un district : Zakhaline ; il faut y ajouter l'annexe de la Mandchourie.

pénètrent les villes où, naguère, l'on clouait aux portes les têtes des chefs vaincus, où l'on approvisionnait sans cesse, par de nouvelles captures les hideux marchés d'esclaves. Les précieuses richesses minières de la Sibérie vont être mises au jour comme celles du Caucase et de l'Oural. Pékin n'est plus, désormais, qu'à vingt jours de Paris. Quel chemin parcouru depuis Pierre le Grand par cette peuplade russe alors à peine comptée parmi les Européens, qui domine maintenant des bords du Danube à la mer du Japon et de la Baltique au plateau de Pamir!

La Chine traditionnelle. — Voici maintenant les Russes qui prennent leur part de l'Empire chinois. Cette Chine, si longtemps mystérieuse, si longtemps fermée aux Européens, si hostile à tous leurs usages, parce qu'elle ne respectait que ses coutumes antiques, contrainte de leur ouvrir la porte, s'effondre à leur contact et semble sur le point de périr de la civilisation européenne. On sait avec quel soin jaloux les Chinois excluaient l'étranger : la grande muraille élevée deux siècles avant l'ère chrétienne les protégeait contre les invasions Mongoles et Mandchoues, Tout Chinois, qui après s'être expatrié, malgré les lois, rentrait en Chine, était puni de mort. Les Chinois, seuls, pouvaient aller chercher dans les ports étrangers les denrées indispensables. Mais les étrangers ne pouvaient souiller la Chine de leur présence. Les Jésuites, qui tentèrent d'y entrer comme missionnaires, durent se déguiser en mandarins. Plus d'une fois, ils payèrent de leur vie leurs prédications et leurs bienfaits.

La guerre de l'Opium (1840-1842). — Une première infraction, à l'exclusion des étrangers, eut lieu à partir de 1840. Le principal vice des Chinois est de fumer l'opium, qui leur procure une ivresse malfaisante suivie, au bout de peu de temps, de la folie. Ils recevaient l'opium des ports anglais du Bengale. Le Gouvernement chinois interdit l'importation de cette denrée funeste. Les Anglais bravèrent la défense : 32.000 caisses d'opium furent jetées à la mer par les ordres du vice-roi de Canton. L'intérêt du commerce britannique était de forcer les Chinois à

continuer de s'empoisonner. Les Anglais déclarèrent la

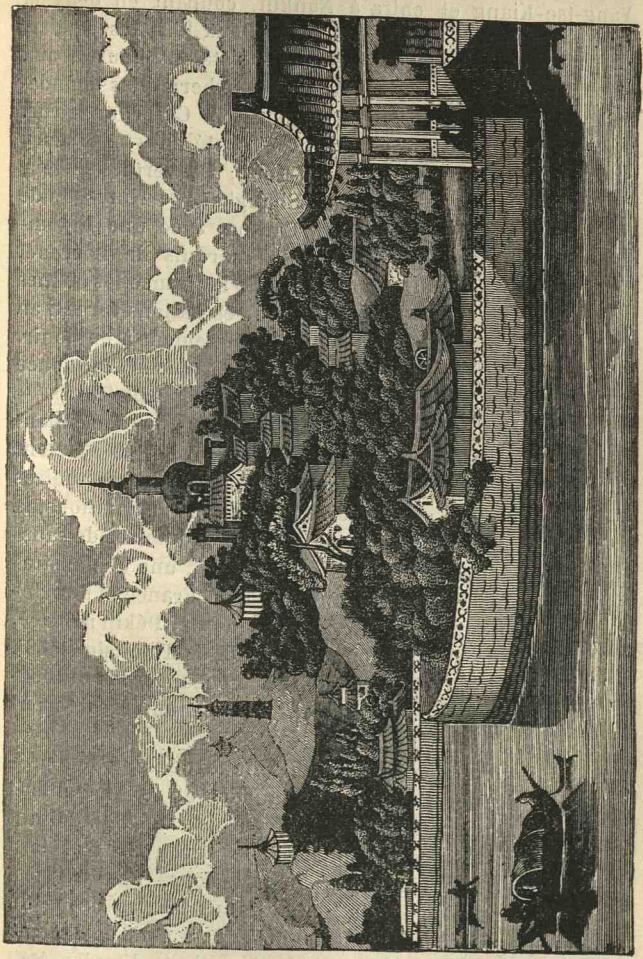

Le palais de l'empereur de Chine.

guerre à la Chine ; ils bloquèrent la rivière de Canton (1840), puis enlevèrent les forts du Tigre, les villes de Ning-Po et

de Shanghaï (1841). Enfin, l'amiral Parker remonta le Yang-tse-Kiang et entra à Nankin, coupant en deux la Chine du Nord et celle du Midi. Deux fois, les Anglais avaient offert la paix; deux fois ils s'étaient heurtés aux lenteurs calculées et à l'insidieuse fourberie des mandarins. Le dernier coup frappé menaçait la Chine au cœur. Le traité de Nankin (1842) fut exécuté : les Anglais y gagnèrent la cession de Hong-Kong, l'ouverture à leur commerce des cinq ports de Shanghaï, de Ning-Po, de de Fou-Tcheou, de Amoy et de Canton, avec une indemnité de 115 millions. Bientôt, le marquis de Lagrené, envoyé par Louis-Philippe obtint pour la France les mêmes avantages; les Américains et les autres nations furent, au bout de peu de temps, admis indistinctement à en jouir. Les Chinois étaient bien aises de contrebalancer l'influence anglaise, par celle des autres peuples européens (1844).

La guerre de Chine (1857-1860). — Cependant les étrangers étaient d'autant plus détestés, qu'ils s'étaient imposés par la force. Les marchands et les missionnaires furent de nouveau persécutés. A toutes les réclamations, la diplomatie chinoise n'opposait que des promesses de satisfaction qui n'étaient pas tenues. En 1857, une démonstration armée fut décidée de concert par la France et l'Angleterre. Canton fut pris, le Pei-ho fut remonté, Pékin menacé. Les mandarins signèrent alors le traité de Tien-tsin (1858). Mais, quand les diplomates chargés d'échanger les ratifications se rendirent à Tien-tsin, leurs canonnières furent accueillies à coups de canon.

Il fallait venger cette félonie. Une expédition fut préparée. Le général Cousin-Montauban et le vice-amiral Charner étaient à la tête des Français; S. Hope Grant cemmandait les forces anglaises; le baron Gros et lord Elgin étaient chargés des négociations. Les troupes, débarquées près de Takou, remontèrent la rive droite du Péiho, délogèrent les bandes chinoises du pont de Palikao et entrèrent à Pékin. La capitale du céleste Empire était profanée par l'étranger. L'empereur était en fuite; son palais d'été fut mis au pillage. Cette fois la Chine dut subir

toutes les conditions des vainqueurs. Par le traité de Pékin (24 octobre 1860), elle paya une forte indemnité de guerre; huit ports nouveaux furent ouverts: enfin les puissances purent avoir à Pékin leurs ambassadeurs. Depuis cette époque, et en vertu de conventions nouvelles, vingt-et-un ports ou villes de l'intérieur, situées sur la grande artère navigable du Yang-tse-Kiang, ont été rendus accessibles aux étrangers. La Chine n'a pas cessé de les détester, mais elle est contrainte de les subir.

La pénétration de la Chine. — Actuellement, la pénétration de la Chine par l'étranger se fait de deux façons : par l'introduction directe des Européens et de leurs produits et par l'émigration chinoise. D'une part, des consuls résident dans les ports ouverts : de puissantes maisons de commerce et de banque y sont fondées; des journaux se publient; des services de bateaux à vapeur s'organisent; des voies ferrées se construisent. La Chine a dû appeler les étrangers pour réprimer les soulèvements intérieurs des Taïpings, confier ses douanes à un Anglais, sir Robert Hart, la direction de l'arsenal de Fou-Tchéou à un officier de notre marine, Prosper Giquel. D'autre part, l'émigration chinoise contribue à multiplier les contacts. Les Chinois sont trop nombreux pour trouver à vivre sur leur sol. Ils s'engagent en grand nombre pour travailler à l'étranger, en stipulant toujours qu'ils seront reconduits dans leur patrie vivants ou morts. Ils veulent que leur dépouille mortelle repose auprès de celle des ancêtres. Depuis longtemps, la principale industrie de Macao consiste à exporter des Chinois vivants et à réimporter leurs ossements. Ils vont en Californie, en Australie, dans les Antilles; ils pullulent dans l'Indo-Chine et dans les archipels indo-chinois de la Malaisie. Ils sont très appliqués, très laborieux, très consciencieux. Ils recherchent toutes les besognes dédaignées par les ouvriers blancs. A San-Francisco, ils sont jardiniers, fleuristes, bonnes d'enfant et blanchisseuses. Ils peinent dur aussi aux métiers d'hommes. Ils ont fait les chemins de fer du Pacifique et de l'isthme de Panama, moissonnés par la fièvre dans ce

dernier travail. On a pu dire que chaque traverse de bois de ce railway reposait sur le corps d'un Chinois. Dans toute la Californie et dans les mines australiennes, ils trouvent encore leur profit à laver les sables aurifères jugés trop pauvres par les travailleurs d'Europe. Leurs négociants sont sérieux et habiles en affaires.

Dangers de l'émigration chinoise. — Mais ils font partout baisser les salaires ; buveurs de thé, mangeurs de riz, ils sont mal vus par les buveurs de gin et les mangeurs de viande; travailleurs à cinq sous, ils font une concurrence mortelle aux travailleurs à cinq francs. Aussi les populations blanches cherchent-elles à les proscrire. Les gouvernements ne sont d'ailleurs pas tentés de soutenir les Chinois, parce que ceux-ci n'ont d'autre désir que de revenir en Chine après fortune faite. Ils rapportent chez eux pour leur famille toutes leurs économies : ils appauvrissent d'autant le pays où ils travaillent. La plupart des gouvernements ont pris contre eux des mesures énergiques.

En 1892, le *Chinese exclusion act*, adopté par le Congrès américain, a fermé le territoire des Etats-Unis à l'immigration chinoise, a imposé aux Chinois l'obligation de se munir d'un certificat de résidence sous peine d'amende et d'emprisonnement. A San-Francisco, le mineur qui a perdu au jeu ses dollars va au quartier chinois « manger son homme », après une nuit d'orgie. Tuer un Chinois n'est pas tuer un homme, d'après les idées des Américains, et les autorités locales laissent faire. Des mesures analogues ont été prises contre eux dans toute l'Australasie. Ils ne peuvent plus débarquer et s'installer librement que dans le territoire australien du Nord, qui n'est encore qu'un désert. Le Gouvernement chinois a menacé de représailles; mais on n'a pas tenu compte de ses protestations. D'ailleurs, ces mesures de proscription restreignent fort peu l'émigration chinoise. Seulement, elle se déplace vers les pays dont l'accès reste ouvert.

Cette multiplication des Chinois a paru inquiétante à beaucoup de bons esprits. Sommes-nous exposés à de nouvelles invasions venues d'Asie, non moins dangereuses que

celles de l'antiquité, tout en restant pacifiques? Le blanc doit-il disparaître devant le jaune ? L'avenir est-il aux fils du Ciel? Cette éventualité semble actuellement moins à craindre que jamais. Nous venons d'indiquer quelles mesures de précaution prennent les gouvernements intéressés contre l'infiltration chinoise. Sur son propre sol, la vieille Chine est en voie de passer sous la tutelle des Européens. La guerre que lui a faite la France à propos du Tonkin (1884-1885) a contribué à ébranler ses vieilles institutions.

Pénétration du Japon (1854). — L'exemple du Japon a été contagieux. Cet empire était aussi fermé que la Chine à tout contact européen. En 1854, les Américains obtinrent par la menace que trois ports leur seraient ouverts. Aussitôt, les Anglais, les Russes et les Français, passant par la brèche, se firent accorder les mêmes avantages (1858). En vain la caste guerrière des *Samouraï*, ou soldats à deux glaives, s'arma contre les « barbares »; quelques-uns furent massacrés. Une escadre de navires français, anglais, hollandais et américains vint croiser dans les eaux du Japon : 12 samouraï et 635 de leurs serviteurs furent condamnés à s'ouvrir le ventre en présence du consul britannique.

La révolution de 1868. — Ce fut le prélude d'une des plus extraordinaires révolutions des temps modernes : deux chefs se partageaient le pouvoir : le *Mikado*, ou chef religieux, résidant à Kioto, et le *Shogoum* ou *Taïcoun*, chef militaire, résidant à Yeddo ; les *Daïmios*, ou chefs féodaux, se partageaient le pays. A la suite d'une épouvantable guerre civile, le mikado, appuyé par quelques-uns des daïmios les plus puissants de la région du Sud, vainquit le shogoum et le força à abdiquer. Il s'installa dans sa capitale d'Yeddo, qui prit le nom de Tokio. Bientôt, conseillé en secret par les étrangers, il dépouilla les *daïmios* de leur souveraineté, les réduisit au rôle de fonctionnaires toujours révocables et il ouvrit largement le pays à l'influence étrangère. De jeunes Japonais de grande famille vinrent en Europe se former aux arts et aux sciences de l'Occident.

Des Français furent appelés au Japon pour instruire l'armée et pour réformer les lois d'après les principes du code civil; des Anglais furent chargés des arsenaux et de la flotte; des Allemands ouvrirent des routes nouvelles et des voies ferrées. Sans doute, le Japon n'est pas complètement rallié à cette transformation européenne. L'attentat commis par un fanatique sur la personne du prince héritier de Russie, devenu depuis le tsar Nicolas II, lors de son débarquement au Japon (1891), en est une preuve. Cependant, une génération a disparu déjà depuis la révolution de 1868. Le Japon a incontestablement acquis des forces nouvelles : il a pu, à la suite d'une guerre récente avec la Chine, remporter sur ses puissants adversaires des avantages décisifs grâce à la supériorité de sa marine et du commandement militaire. Le traité de Simonosaki lui a valu la possession de la belle île de Formose avec l'importante annexe stratégique des îles Pescadores. La Corée a été reconnue indépendante sous le double protectorat des Russes et des Japonais (1895).

Le partage de la Chine. — Ce fut comme le signal de l'effondrement de la vieille Chine. Les Russes envahirent la Mandchourie et s'installèrent à Port-Arthur et à Talien-van; les Allemands à Kiao-Tchéou, et dans la province de Chan-Toung (1897); les Anglais occupèrent l'arsenal de Weï-haï-Weï, à l'entrée du Pé-tchi-li ; les Français, dans la baie de Kouang-Tchéou, au delà d'Haïnan. Sans doute, ces prises de possession sont dissimulées sous la formule à peine diplomatiquement polie de « cessions à bail ». Il n'en est pas moins vrai que le Gouvernement chinois est débordé; qu'il accorde de force aux étrangers des concessions de mines, de chemins de fer et des privilèges commerciaux de toute sorte. Les Français obtiennent le prolongement de leur ligne de l'Indo-Chine. Les Anglais se ménagent la pénétration gigantesque du Yang-tsé-Kiang, par bateaux et par voie ferrée. Les Russes considèrent la Mandchourie comme leur domaine et détournent vers Port-Arthur la principale branche de leur Transsibérien.

Les Européens n'ont pas agi avec assez de ménagements.

Cette exploitation à outrance a produit un soulèvement national. Une société secrète, *les Boxeurs*, menée par le prince Touan de la famille impériale régnante, s'est armée contre « les diables étrangers » et contre les Chinois chrétiens, « ces Européens de seconde catégorie ». En quelques jours, les *Boxeurs* tuèrent, rien qu'à Pékin, 30.000 Chinois, brûlèrent 2.000 boutiques ou maisons, massacrèrent l'ambassadeur allemand qui demandait réparation; partout ils s'acharnèrent contre les missionnaires qui s'attaquent à la religion nationale, contre les ingénieurs et les constructeurs des chemins de fer qui sont les agents du progrès. A Pékin ils tinrent étroitement assiégés dans leurs légations les représentants des puissances étrangères. Bombardés, affamés, menacés avec leurs familles des plus horribles supplices, les ambassadeurs furent enfin délivrés après cinq semaines d'angoisses par un corps expéditionnaire hâtivement formé (14 août 1900).

Heureusement le mouvement national resta concentré dans le Nord. Il fallut, pour venger ces sauvages exécutions, une nouvelle expédition de Chine. Le danger commun réunit sous les mêmes drapeaux Anglais et Russes, Français et Allemands, Japonais et Américains. Le commandant en chef était un Allemand, le feld-maréchal de Waldersée. Les Français, sous les ordres du général Voyron, se distinguèrent par leur belle attitude et leur discipline. Les *Boxeurs* furent mis à la raison. La Chine a été forcée de faire amende honorable. Elle est condamnée, pour payer les frais de la guerre, à une lourde indemnité qui lui sera fournie par l'Europe sous forme d'emprunt. Les Européens vont reprendre en Chine leurs travaux interrompus de pénétration..... jusqu'à la prochaine crise (1900-1901).

Ainsi l'âme chinoise n'est pas atteinte: le Chinois garde toute sa confiance dans la pratique traditionnelle de ses vieux usages. Malgré tous ces échecs à son orgueil national, la Chine est loin d'être transformée; comme tous les organismes peu développés, elle a une grande capacité de souffrir. Ses défaites ne l'atteignent qu'à l'épiderme; le cœur reste intact. Tant que la Chine sera

fidèle à son éducation vieillotte, à ses usages surannés, elle ne sera pas à craindre pour l'Europe. Le jour où les Chinois adopteraient vraiment le progrès, ils pourraient devenir dangereux. Mais alors ce ne seraient plus des barbares, et notre civilisation ne courrait plus le risque de sombrer devant leur triomphe.

Rivalités européennes en Asie : Russes et Anglais. — Pour le moment, la tactique naturelle des Chinois, comme de tous les faibles et surtout des Orientaux, sera de tromper tous les Européens, de les opposer les uns aux autres, et, s'il est possible, de les détruire les uns par les autres. On a redouté quelquefois un conflit possible entre la France et l'Angleterre à propos de l'Indo-Chine. Fort heureusement, depuis le traité de Londres de 1896, le Siam forme entre les deux pays un Etat-tampon qui éloigne naturellement les occasions de rencontre. On a encore plus souvent songé à l'éventualité d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie à propos de l'opposition de leurs intérêts asiatiques. L'occupation de Merv, de Penjeh, de Zulficar par les Russes (1884-1885) a failli allumer l'incendie : et voici maintenant que les deux Etats ont transporté leur rivalité au Pé-tchi-li, où ils s'observent jalousement de chaque côté d'un même détroit. Cependant, on peut se rassurer dans une certaine mesure en observant que les Anglais trouveraient difficilement des alliés pour une nouvelle guerre de Crimée, et les Russes, de l'argent pour une campagne de conquête vers l'Afghanistan ou l'Inde. L'Angleterre, malgré les nécessités nouvelles d'armer des troupes de terre que lui impose l'étendue de son empire, n'est redoutable que par sa puissance maritime. La force de la Russie est exclusivement continentale. Comment les deux grandes nations pourraient-elles s'étreindre ? Ne serait-ce pas le duel fantaisiste de la baleine contre l'éléphant? L'enjeu à saisir des deux côtés, qui serait tout d'abord l'Afghanistan, ne vaut pas les frais de la guerre. Il faut donc espérer, pour le bien de l'humanité, qu'elle n'éclatera pas. Les discussions relatives aux délimitations de frontières sont maintenant réglées par des commissions mixtes de diplomates et d'officiers des deux

Etats en litige; les sphères d'influence sont déterminées par des congrès européens. C'est une heureuse coutume qui tend à prédominer dans la diplomatie contemporaine. On sent l'énorme responsabilité qu'encourrait celui des Etats qui rendrait la guerre inévitable. Il semble convenu désormais qu'on ne doit plus l'engager pour des intérêts exclusivement coloniaux. Enfin, la pondération des puissances en Europe peut aussi étouffer dans l'œuf les conflits extra-européens. Si, en Europe, l'alliance franco-russe est le contrepoids nécessaire de la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, elle peut tout aussi bien réussir à contre-balancer au loin l'influence par trop prépondérante de l'Angleterre.

Colonies allemandes. — L'Allemagne aussi est pour l'Angleterre une puissante et dangereuse rivale. Par l'industrie, par le commerce, par la marine, par la puissance du travail et par l'afflux considérable de la population, elle peut causer à l'avenir économique de la Grande-Bretagne les plus graves inquiétudes. Dans les questions coloniales, elle a toujours, depuis 1870, soutenu la France contre les prétentions de l'Angleterre. Mais le prince de Bismarck n'a pas seulement cherché à détourner en dehors de l'Europe l'activité renaissante de notre armée. Il a voulu que l'Allemagne eût aussi son domaine colonial. En 1884, il chargea le Dr Nachtigal, illustre explorateur africain, d'aller planter le drapeau de l'Empire dans toutes les terres encore vacantes du littoral africain; et c'est ainsi que commença l'occupation du Togoland, du Cameroun, de l'Afrique occidentale du Sud (Damaraland et Namaqualand) et surtout de l'Est africain allemand, qui s'étend, vers l'intérieur, jusqu'aux lacs Tanganyka et Victoria. Presque en même temps, les Allemands ont pris possession de la terre de l'Empereur-Guillaume, au nord-est de la Nouvelle-Guinée, et des archipels Bismarck et Salomon, qui lui font suite vers l'est, ainsi que des îles Marshall. Enfin, les Carolines et les Mariannes ont été achetées par eux aux Espagnols en 1899 et ils viennent de prendre pied en Chine. Ils ne se contentent plus de peupler le Far-West américain : ils veulent détourner

vers des terres de la couronne allemande le courant de leur émigration. C'est un des événements les plus considérables de ces dernières années que cette ambition coloniale et maritime qui se révèle chez les Allemands[1].

Colonies italiennes. — Les Italiens, qui, depuis le triomphe de leur unité, ont toutes les ambitions, ont voulu aussi avoir leurs colonies. Dès 1869, ils avaient acquis la baie d'Assab; en 1885, ils y ajoutèrent l'île et le port de Massaouah. D'accord avec les Anglais, ils ont acquis le protectorat de la côte de la mer Rouge depuis le cap Kasar (au sud de Souakim) jusqu'à la frontière méridionale du sultanat de Raheïta, dans le voisinage d'Obok, et celui de la côte méridionale des Somalis depuis la Djouba, au sud, jusqu'au golfe d'Aden. Cette dernière côte est à peu près déserte. L'autre colonie, qu'ils ont baptisée du nom d'Érythrée, leur donnait accès vers l'Abyssinie. Ils ont espéré s'emparer de tout le riche massif abyssin. Mais le négus Ménélick a résisté à leurs empiétements. Il avait accepté un protectorat dissimulé (1890). Les Italiens s'emparèrent de Kassala et d'Antalo; ils espéraient dominer tout le Tigré (1894). La grande bataille d'Adoua le leur a fait perdre (mars 1896). Le traité de 1897, signé avec Ménélick, a réduit l'Érythrée à une bande étroite de littoral, laissant intact tout le territoire abyssin[2].

Le Congo belge. — La Belgique, dont la population est si serrée, avait besoin d'ouvrir à ses émigrants un grand domaine colonial. Le roi Léopold II a formé dans cette intention l'*Association internationale africaine :* il a largement subventionné Stanley pour l'aider à explorer dans son troisième voyage l'immense région du Congo (1879-1884). L'occupation a suivi de près. Ainsi s'est formé l'*Etat indépendant du Congo*, placé sous la souveraineté de Léopold II, sur la base de l'union personnelle avec la Belgique, et déclaré perpétuellement neutre par l'*acte général du Congo*

1. Statistique des colonies allemandes : superficie, 2.602.000 kilomètres carrés ; population, 9.200.000 habitants.
2. Statistique des colonies italiennes : superficie, 247.000 kilomètres carrés ; population, 200.000 habitants.

du Congrès de Berlin (1885). Cet Etat indépendant, à la mort du roi, doit passer sous la souveraineté directe de la Belgique. On estime sa superficie à 2.252.000 kilomètres carrés, sa population à 14 millions d'habitants. Depuis 1898, un chemin de fer de 400 kilomètres permet de tourner les rapides du Congo entre Matadi et Stanley-Pool. Il sera continué le long du grand fleuve. La mise en valeur des terres de cette riche contrée est poussée activement, grâce à l'initiative intelligente du roi, et donne déjà des résultats appréciables.

Les Indes néerlandaises. — Les Hollandais gardent dans toute son intégrité le riche empire des Indes néerlandaises, que les traités de 1815 ont reconnu comme possession de la dynastie d'Orange. Ils ont fait de Java une des plus belles colonies du monde : ils ont d'ailleurs supprimé les corvées, qui faisaient des indigènes de véritables esclaves de la couronne, aboli le monopole des cultures du sucre et du café, multiplié les routes et les chemins de fer et modernisé l'admirable port de Batavia. Leur méthode de colonisation est un modèle. Ils le suivront avec succès dans le siècle qui s'ouvre pour la mise en valeur de Sumatra et de Bornéo [1].

Colonies portugaises. — Les Portugais et les Espagnols n'ont plus que quelques reliques d'empires jadis si glorieux. Les groupes des Açores, de Madère et des îles du Cap Vert, la Guinée portugaise, Saint-Thomas et l'île du Prince, surtout le Congo portugais et le littoral de Mozambique sont les dernières étapes qui restent au Portugal sur le bord de cette longue voie maritime dont ils étaient les maîtres, la route de l'Inde par l'Est. Ils ont gardé dans l'Inde les villes déchues de Diu, Damaun et Goa. Les grands territoires du Congo et du Mozambique sont seuls susceptibles de se développer dans l'avenir. Mais les Anglais ont

1. Statistique : les Indes orientales néerlandaises ont une superficie de 1.915.000 kilomètres carrés et une population de 35.206.000 habitants. Il faut ajouter à ces colonies, dites des Indes orientales, celles des Indes occidentales, qui forment les gouvernements de Curaçao et de Surinam, avec un territoire de 130.000 kilomètres carrés et une population de 130.000 habitants.

coupé l'hinterland portugais. Les chemins portugais partant de Saint-Paul ou de Saint-Philippe, à l'ouest, pour rejoindre Quilimane ou Beïra, à l'est, devront se raccorder à un tronc anglais[1].

L'Espagne coloniale. — Les Espagnols gardent Ceuta et les présides marocaines, le littoral occidental du Sahara, du cap Noun au cap Blanc, Annobon et Fernando-Po avec Corisco, Elobey et quelques comptoirs du golfe de Guinée. Les Canaries seules ont quelque valeur, encore les Espagnols considèrent-ils ce groupe important au même titre que les Baléares, comme une province intégrante de leur monarchie. Les Etats-Unis leur ont enlevé leurs derniers domaines américains de Cuba et de Porto-Rico (1898). Mais les noms des Espagnols et des Portugais resteront glorieux à travers les siècles; ils ont été les découvreurs et les intrépides *conquistadores* des premiers empires extra-européens. Leur langue, parlée dans toute l'Amérique latine, sera le plus éclatant et le plus durable monument de leurs exploits.

Avenir des colonies. — Ainsi l'ancien monde se rajeunit au contact des Européens : en Egypte, dans l'Inde, la Chine et le Japon comme en Amérique, la civilisation est apportée par les Européens. La communication est plus lente à cause de la résistance des vieilles traditions : l'histoire de ces peuples proteste contre le progrès, surtout quand le progrès est dû à l'étranger; ils y viennent cependant, à cause de la fascination naturelle qu'exerce une civilisation supérieure. Le monde extra-européen est donc l'œuvre de l'Europe; il en est aussi ou tend à en devenir l'image : l'Amérique, l'Australie ont adopté d'emblée les institutions politiques et sociales de la métropole. Les vieux peuples rajeunis ont des institutions plus tenaces; cependant, les bienfaits du régime parlementaire sont déjà étendus au Japon, à l'Égypte, aux îles Sandwich : plus tard, la Chine, l'Inde, qui semblent plus récalcitrants, finiront

1. Statistique des colonies portugaises (non compris les Açores et Madère, qui sont considérées comme provinces métropolitaines) : superficie, 2.146.000 kilomètres carrés; population, 15 millions d'habitants.

aussi par l'adopter. Un jour viendra où tous ces Etats essaimés au loin par les Européens se détacheront de leur métropole respective. Les enfants grandis sont avides d'indépendance et veulent vivre à part de la famille. Ils ne cessent pas pour cela de lui rester attachés. Les colonies, même affranchies, gardent fidèlement la langue, la religion, les traditions de la mère-patrie. Elles partagent ses douleurs et ses joies; elles suivent ses modes et adoptent, de préférence à tous les autres, ses produits ; le commerce suit le drapeau : c'est la marine hollandaise qui fait presque tout le trafic de ses colonies et le Portugal fait avec le Brésil seul le quart de tout son commerce extérieur. Ce n'est donc pas en pure perte qu'une métropole sacrifie à des établissements coloniaux son or et ses enfants. Un peuple qui colonise travaille réellement à développer sa race, à étendre l'usage de sa langue, à préparer à ses nationaux, pour l'avenir, de larges débouchés et un actif courant d'affaires. C'est le grand avantage des colonies.

Mais la colonisation européenne a aussi ses dangers. Désormais, de nouveaux intérêts agitent les peuples. Les grandes nations européennes ont toutes leur domaine extra-européen. L'axe de la politique internationale se déplace : à la nécessité de l'équilibre européen vient s'ajouter celle de l'équilibre intercontinental. Les nations exclusivement marchandes, comme l'Angleterre ou les Etats-Unis, qui n'avaient pas d'armée de terre, sont obligées désormais de se donner une organisation militaire pour sauvegarder leur empire. Jadis, on ne considérait comme glorieuses que les guerres européennes : on se disputait, au prix de combien d'hommes et d'argent ! quelques menus morceaux d'Allemagne ou de Pologne, ou quelque bicoque des Pays-Bas. Désormais, au lieu des bords du Rhin ou de la Vistule, on s'arrachera peut-être à coups de canon les bords du Nil et du Yang-tsé-Kiang. Ainsi les motifs de conflits, tout en s'éloignant, deviennent plus nombreux.

Cependant, il y a tant de terres vacantes, tant de plantations à créer, tant de riches produits miniers à extraire du sol, que les nations européennes ne pratiqueront pas une

difficile sagesse en respectant le sol du voisin. Peut-être pourra-t-on ainsi atteindre le temps, certainement très éloigné, où la fédération des Etats-Unis de l'Europe transformée, en substituant les relations amicales des peuples à la rivalité armée des souverains, aura supprimé la plupart des causes de conflits. Jusque-là, chaque nation aura assez à faire pour développer la prospérité économique, assimiler les indigènes, implanter profondément ses usages, ses modes, sa langue, tracer son courant d'idées et son courant d'affaires. La lutte pacifique pour le développement de chaque colonie doit faire désormais soigneusement éviter la lutte à main armée pour leur extension.

SUJETS A TRAITER

La conquête russe en Asie : ses causes; ses caractères; ses résultats.

La pénétration européenne en Chine et au Japon.

La rivalité des Russes et des Anglais dans l'Asie centrale.

CHAPITRE XXXIII

LES RÉFORMES EN EUROPE. — ANGLETERRE

I. **L'Angleterre avant 1814.** — La Constitution anglaise. — Les pactes. — La coutume. — Le Parlement. — Le ministère. — La royauté et les partis. — La gentry. — Le régime électoral. — Arbitraire et privilège.

II. **L'Angleterre nouvelle.** — Les idées et les intérêts nouveaux. — Le programme radical. — La lutte sous Georges III, Georges IV, Guillaume IV. — Canning, Robert Peel; abolition du bill du Test (1829).

III. **Les trois réformes électorales.** — Réforme de 1832 (Grey et Russel). — Triomphe des nouveaux principes. — Avènement de la reine Victoria (1837). — Agitation chartiste (1838-1848). — Réforme de 1867 (Disraëli). — Le scrutin secret (1872). — Réforme de 1885 (Gladstone). — Progrès démocratique. — Transformation de la vie parlementaire.

IV. **Réformes économiques, sociales, administratives, etc.** — Abolition du droit sur les blés (1846) et de l'acte de Navigation (1849). — Les Trade-Unions; lois ouvrières; droit d'association (1871) et de coalition (1874). — Loi sur les pauvres et unions de paroisses (1834); organisation municipale (1835) et administration des comtés (1888). — Première réforme scolaire (1833-1839); organisation de l'enseignement primaire (1870). — Réformes pénale, postale, ecclésiastique, etc.

V. **Transformation de l'Angleterre.** — Le règne de Victoria (1837-1901). — Les hommes d'Etat. — Robert Peel. — Palmerston. — Disraëli. — Beaconsfield.

Le progrès en Angleterre au XIXe siècle. — Le régime politique et social de l'Angleterre a subi, au

---

OUVRAGES A CONSULTER : BOUTMY, *Études de droit constitutionnel.* — ID., *Développement de la Constitution et de la société politique en Angleterre.* — ID., *Psychologie politique du peuple anglais.* — FRANQUEVILLE, *le Gouvernement et le Parlement britanniques.* — SEIGNOBOS, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* — MÉTIN, *le Socialisme en Angleterre.*

XIXe siècle, des modifications profondes. Dans cette transformation, deux choses nous frappent surtout. C'est d'abord le contraste entre la méthode du peuple anglais et la nôtre, contraste où s'affirme la différence des tempéraments: l'Angleterre a procédé par *évolution*, tandis que nous procédions par révolutions. Chez nous, le progrès est réalisé par de brusques secousses, des changements de gouvernements, l'affirmation de principes nouveaux, l'application de vastes programmes ; mais il est souvent compromis et remis en question par des réactions non moins brusques. Chez nos voisins, peu de programmes généraux, les abus attaqués par des réformes de détail, au nom de l'intérêt plus qu'au nom des principes, dans une série de campagnes distinctes, dans un ordre dispersé, pour ainsi dire, sans toucher à la forme des grandes institutions, dont le fond est peu à peu renouvelé entièrement ; et le progrès, une fois acquis, n'est jamais remis en question : « On parle volontiers dit M. Boutmy, de la stabilité de la Constitution anglaise ; la vérité, c'est que cette Constitution est toujours en mouvement, en oscillation ; sa solidité vient de sa souplesse ; elle plie et ne rompt pas. »

Le second trait caractéristique, c'est le rôle du parti conservateur dans l'œuvre des réformes. S'il a résisté opiniâtrément aux revendications libérales, il a presque toujours cédé à temps. Souvent même, pour ne pas compromettre sa puissance sociale, il s'est substitué au parti libéral dans l'application des mesures les plus hardies. Cela donne à cette histoire un aspect confus, qui déconcerte nos idées simplistes en matière de progrès. Mais c'est ainsi qu'ont été épargnées, à l'Angleterre contemporaine, les secousses et les convulsions sociales.

La constitution anglaise. — Les pactes. — Il faut ici rappeler brièvement sur quelles bases antiques reposaient, au commencement de ce siècle, les institutions anglaises. La constitution anglaise n'a jamais été, comme la plupart des nôtres, un monument régulier enfermant toute la vie politique d'une nation, « une œuvre complète d'art et de raison ». Elle n'est pas contenue dans un texte, mais

dans *des* textes d'époques très différentes, et qui n'ont jamais été codifiés ni unifiés. Ses sources principales sont des *chartes* ou des *statuts* qui ont le caractère de conventions conclues après de longs dissentiments entre la royauté et le pays. Telle est la *Grande Charte*, qui, dès 1215, et sous une forme encore toute féodale, énonce les trois grands principes de tout gouvernement libre : le consentement à l'impôt, la liberté individuelle, le contrôle des actes royaux. Telle encore la *Déclaration des droits*, transformée par un vote du Parlement en *Bill des droits* (1689), qui, en prononçant la déchéance des Stuarts, institua les garanties des libertés publiques : convocation régulière du Parlement, vote des taxes, limite de la prérogative royale, etc. Tel enfin l'*Acte d'Établissement* (1701), qui transféra à l'avance la succession de Guillaume III et d'Anne à la dynastie protestante de Hanovre. Ces *pactes* terminent les grandes révolutions anglaises et consacrent leurs résultats, mais en s'en référant toujours à la tradition, à des contrats antérieurs, au droit historique enfin, et non au droit naturel, le seul invoqué par les révolutionnaires français : « Nous ne sommes à l'aise, dit encore M. Boutmy, que devant une large conception en surface, où tous les peuples entrent avec nous et s'inclinent devant des articles de législation universelle. Les Anglais se complaisent devant une étroite conception en profondeur, où tous les siècles de la vie nationale s'entrevoient les uns derrière les autres[1]. »

La coutume. — Ces pactes établissent les bases du gouvernement constitutionnel, ils n'en règlent pas le fonctionnement, sauf sur quelques points spéciaux. Il en faut chercher le complément dans la *Common law*, c'est-à-dire la tradition ou coutume; c'est une loi non écrite, ou écrite dans des textes qui n'ont jamais reçu la sanction législative, en somme une sorte de jurisprudence politique. Chose curieuse, c'est à cette coutume que les Anglais

1. On peut joindre à ces sources primordiales de la Constitution les deux *traités d'Union*, avec l'Ecosse (1707), avec l'Irlande (1800), qui ont associé de gré ou de force ces deux nations aux destinées de la nation anglaise et fondé le *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*.

laissent le soin de déterminer les attributions et les rapports des pouvoirs publics, Royauté, Cabinet, Chambres, toutes les questions sur lesquelles s'est épuisé l'effort de nos Constitutions françaises. On pourrait presque dire, en présence de tant de choses réglées par le seul usage, que ce qu'il y a de plus important dans les Chartes anglaises, c'est ce qui y est sous-entendu.

Le Parlement. — En réalité, la vie politique de l'Angleterre est tout entière dans une institution, le Parlement; ébauché dans la solennelle convocation de 1265, il n'existe véritablement que lorsque, à une date mal connue, au cours du XIVe siècle, il se divise en Chambre des lords et Chambre des communes. Dès lors, pendant deux cents ans, il entreprend sans cesse sur l'autorité royale; il se réunit de plus en plus fréquemment; il subordonne le vote des taxes à la satisfaction de ses griefs; il met en accusation les officiers royaux; il dépose un roi et sanctionne des usurpations. Humilié et réduit à l'impuissance au XVIe siècle, par les Tudors, il entre, au XVIIe, en lutte ouverte avec les Stuarts qui prétendent l'annuler. Il fait alors deux révolutions : la première, celle de 1648, lui échappe, confisquée par la glorieuse dictature de Cromwell; mais la seconde se termine, en 1688, par son entière victoire; la royauté nouvelle est une monarchie consentie par lui. Il est alors, sous Guillaume III et ses successeurs, le régulateur de la vie nationale à l'intérieur et au dehors. Pendant tout le XVIIIe siècle, la monarchie parlementaire anglaise est une chose unique en Europe.

Donc, en 1814, au moment où s'ouvre l'ère des grandes réformes, le gouvernement de l'Angleterre était théoriquement partagé entre deux pouvoirs : le roi, héréditaire et inviolable, maître en droit du royaume, choisissant ses ministres; le Parlement, représentant du pays en principe, et devant lequel les ministres étaient responsables. Le Parlement était lui-même composé de deux éléments : la Chambre des lords, comprenant des membres créés par le roi, et auxquels succédaient leurs descendants; la Chambre des communes, composée de députés élus pour

sept ans, par les bourgs et les comtés, suivant un régime électoral qui remontait au moyen âge.

Le ministère. — Une question cependant restait non résolue, livrée aux querelles des partis et aux variations de la coutume, et c'était la question essentielle, celle du ministère. Les ministres seraient-ils choisis tous personnellement par le roi, et ne seraient-ils qu'*individuellement* responsables devant le Parlement? Ou bien seraient-ils groupés par un premier ministre, auquel le roi aurait délégué ce soin; formeraient-ils, par suite, un tout homogène, un *Cabinet*, et seraient-ils *solidairement* responsables devant les Chambres? Dans le premier cas, le roi pouvait prendre ses ministres dans les divers groupes parlementaires, les tenir sous sa dépendance immédiate, les sacrifier isolément, fatiguer la résistance parlementaire, garder la direction des affaires, en un mot *gouverner*. Dans le second cas, il cédait l'exercice du pouvoir au ministère, et, le ministère étant nécessairement choisi dans la majorité des Chambres, c'étaient les Chambres qui, indirectement, exerçaient le pouvoir[1]. Alors, pour employer une formule inventée plus tard, « le roi régnait et ne gouvernait pas ».

La royauté et les partis. — Chacune de ces interprétations avait ses partisans et avait eu son heure. Les whigs tenaient pour la seconde, et ils l'avaient fait aisément prévaloir, ayant été constamment au pouvoir de 1714 à 1760, sous Georges Ier et Georges II; ces princes médiocres, à demi étrangers, plus soucieux de leur royaume de Hanovre que de leur royauté anglaise, avaient abandonné le gouvernement aux Cabinets que dirigeaient les Stanhope, les Walpole, les Newcastle, les Pitt. Mais Georges III (1760-1820), élevé dans les doctrines de la vieille monarchie anglaise, prétendit « régner et gouverner ». Il revendiqua la prérogative royale; il composa les ministères à son gré, il en choisit les membres, même dans la minorité, les maintint contre la majorité, suspendit l'exécution des

1. SEIGNOBOS.

mesures prises par eux ou votées par le Parlement. Il trouva pour cette politique un point d'appui dans le parti tory. Après avoir été réellement parlementaire, le régime redevenait simplement constitutionnel. Cette querelle de doctrine, très âpre et très opiniâtre, entre les whigs et les tories, fut, il est vrai, suspendue pendant la terrible lutte de l'Angleterre contre la Révolution et l'Empire : les grands intérêts nationaux imposèrent une trêve aux partis jusqu'en 1814. Le débat s'ouvrit de nouveau après la paix; mais il se compliqua d'une foule d'autres questions. L'Angleterre comprit alors, en effet, qu'il n'y avait pas seulement, dans sa vie politique, des obscurités à dissiper, mais des restes de barbarie à effacer.

La gentry. — Le mot n'est pas trop fort. Car cette constitution politique, justement admirée au XVIIIe siècle, n'était qu'un instrument faussé par l'égoïsme des privilégiés de la naissance ou de la fortune. Une classe, celle des grands propriétaires terriens, *landlords* ou riches *squires*, réunis sous l'appellation collective de *gentry*, avait fait de la représentation nationale une fiction, du *self-government* local sa chose, de l'organisation sociale un tissu d'iniquités. Tout cela s'était fait, sous le couvert de la liberté parlementaire, par un obscur travail et une usurpation progressive qui remplit tout le XVIIIe siècle[1].

Et d'abord la représentation nationale n'est que la représentation de la *gentry*. C'est la gentry qui, sous sa forme la plus élevée, la pairie héréditaire, compose la Chambre des lords. Ceci est dans l'ordre; ce qui l'est moins, c'est qu'elle domine aussi à la Chambre des communes,

1. M. Boutmy a montré, par une analyse très fine, comment s'était formée cette *gentry*, s'élevant sur les ruines de l'ancienne baronie qui s'éteignait peu à peu, recevant dans ses rangs la riche bourgeoisie, éliminant les petits propriétaires, la *yeomen*, et les réduisant au rôle de fermiers, constituant des *latifundia*, qui enveloppaient les paroisses, étouffaient les villages, usurpaient les communaux, dévoraient la terre. Ces grands domaines achevaient de faire du sol rural anglais un immense parc semé de manoirs. Ils s'accroissaient sans jamais se morceler, grâce au *droit d'ainesse* et aux *substitutions*, qui n'étaient pas des lois, mais des coutumes jalousement maintenues par la gentry.

grâce à un système électoral archaïque et ingénieusement utilisé par l'aristocratie nouvelle.

Le régime représentatif et la gentry. — Bourgs et comtés. — La Chambre des communes comptait 658 députés, chiffre invariable qui se décomposait ainsi : 467 pour les bourgs, 186 pour les comtés, 5 pour les Universités. Ces circonscriptions étaient très inégalement formées, sans égard à la population ou à l'étendue du territoire. Le droit de nommer un député était en effet un « privilège » dont l'origine remontait au moyen âge. Tout avait changé depuis, excepté ce privilège : 10 comtés du Sud, jadis les plus riches, comptaient à eux seuls 237 bourgs privilégiés; 30 comtés du Nord et de l'Ouest, dont la population et la richesse s'accroissaient sans cesse par l'industrie, n'en élisaient que 252. Des villes énormes, nées de l'intensité de la vie industrielle, comme Liverpool, Manchester, Birmingham, avaient peu ou point de représentants. En revanche, des villes déchues, de pauvres agglomérations, de simples villages continuaient à nommer un député, élu par quelques électeurs seulement; car le cens électoral était assez élevé, et, comme tout le reste, variable suivant les lieux et la tradition. Les abus du régime électoral, en ce qui concerne les bourgs, atteignaient les dernières limites de l'invraisemblable et du ridicule. Il y avait des *bourgs de poche*, comptant moins de 50 électeurs, presque tous locataires d'un grand propriétaire, leur *patron*, qui leur imposait son choix. Il y avait des *bourgs pourris*, plus misérables encore, de simples hameaux, des restes ou des souvenirs de villages; l'un d'eux n'avait plus qu'une maison, un autre avait été englouti par les eaux; il y eut une élection mémorable, faite en Ecosse, par *un* électeur qui était le candidat. Dans ces conditions, le siège de député fait partie intégrante de la propriété; le patron d'un bourg savait à quel prix au juste il achèterait l'entrée à la Chambre pour lui ou pour les siens. On évaluait à 424 le nombre des élections dont le résultat était connu à l'avance.

Les élections contestées. — Il y avait cependant

des luttes électorales, dans les gros bourgs et les comtés, mais dans de singulières conditions. Une élection était-elle *contestée* (et le chiffre des élections contestées ne dépassait guère 10 0/0), on essayait d'abord de régler la contestation de la façon suivante : chaque concurrent amenait sa clientèle autour des tréteaux (*hustings*), où le shérif présentait l'un après l'autre les candidats; mains levées, acclamations, huées, nul contrôle. S'il y avait doute encore, on recourait au scrutin (*poll*) : sur un registre, chaque électeur faisait consigner son vote. Cela durait des semaines; plus cela durait, plus le prix des voix s'élevait : les scènes burlesques de ces comédies électorales étaient toujours telles que les avait tracées le crayon mordant de Hogarth. « Bref, en 1814, la plupart des sièges des députés n'étaient plus que des propriétés acquises par héritage ou par achat; la Chambre était une assemblée de seigneurs et de millionnaires indépendants de la masse et de la nation... Le régime parlementaire anglais n'était pas un gouvernement représentatif, mais un gouvernement oligarchique. » (Seignobos.)

Le self-government et la gentry. — C'est encore cette oligarchie qui avait confisqué à son profit le *self-government* local, et absorbé toute vie politique et administrative dans les divisions et les subdivisions du royaume, les comtés et les paroisses. Dans les comtés, le roi est représenté par le shérif, chef de l'administration, et par le lord-lieutenant, chef de la milice. Mais ils n'ont qu'une apparence de pouvoir, et, d'ailleurs, ils sont pris nécessairement dans l'aristocratie du comté. Dans les paroisses, — c'est tout l'élément rural de l'Angleterre, — les anciens conseils de paroisse ont perdu presque entièrement leur autonomie; ils sont passés sous la domination des juges de paix (*Justice of peace*), choisis dans et par les riches familles; ceux-ci sont magistrats, jugeant seuls, interprétant à leur gré la coutume[1]; ils sont encore investis de

1. Il y a bien au-dessus d'eux les assises de district avec jury, mais elles fonctionnent irrégulièrement, et la cour du roi, mais la toute-puissance des magistrats locaux fait qu'on en appelle rarement et à grands risques.

toutes les fonctions administratives; ils ont autorité sur les inspecteurs des pauvres, les inspecteurs de la voirie, sur la police (les *constables*). A la vérité, ces fonctions ne sont pas rétribuées : c'est par ces services gratuits que la gentry a mis la main sur le pays tout entier, à l'exception de quelques villes anciennes, qui ont conservé leurs antiques corporations. Le roi n'a plus d'action administrative, le pays n'a plus de contrôle sur ses affaires. Les grands propriétaires se sont substitués à l'un et à l'autre. Ce n'est plus l'ancienne décentralisation, si originale et si justement admirée, mais le commencement d'une féodalité nouvelle qui morcelle l'autorité et supprime la liberté.

Les libertés publiques et la gentry. — Car les libertés publiques et les droits de l'individu sont en partie étouffés par cette même classe privilégiée, et à son profit. La liberté religieuse est supprimée par l'Eglise officielle, tout aristocratique; les cultes protestants dissidents ne sont que tolérés, le culte catholique est interdit, et les catholiques sont toujours exclus des fonctions publiques en vertu du *bill du Test* de 1673. La législation fiscale, lourde à la propriété mobilière, est tout à l'avantage de la propriété foncière. Un protectionnisme barbare maintient le prix élevé des produits des grands domaines et entretient la disette. Les ouvriers agricoles sont encore sous le régime des lois du moyen âge, les ouvriers industriels sous le coup des peines les plus sévères pour toute tentative de coalition. La population côtière est soumise à l'usage brutal de la *presse* pour le recrutement de la marine de guerre. Enfin l'assistance publique est organisée, au prix de lourds sacrifices, dans toutes les paroisses, par la *poor law*, de façon à perpétuer le paupérisme et à l'immobiliser.

Il y a donc là, en dépit des apparences, une organisation politique et sociale fondée sur l'arbitraire et le privilège, qui ressemble — *mutatis mutandis* — à celle que notre Révolution a brisée en France. Comment l'Angleterre du XIXe siècle l'a-t-elle détruite peu à peu sans révolution? Ce fut à la fois, on va le voir, l'œuvre des idées et celle des intérêts.

Les idées nouvelles. — Les hommes d'idée, écrivains

et publicistes, forment l'avant-garde des hommes d'action. Sheridan, à la fin du XVIIIe siècle, un Beaumarchais anglais; Byron, au commencement du XIXe, dénoncent l'hypocrisie de cette société. Le philosophe Bentham, dans des livres dont quelques-uns furent écrits en français, en communion d'esprit avec les hommes de 1789, établit que « le bonheur public doit être l'objet du législateur » et fonde sur « l'utilité publique » tout un système de législation. D'autres se font les apôtres d'une réforme particulière et s'attachent à lui gagner l'esprit public. « Wilberforce se consacre à l'abolition de l'esclavage, Romilly et Mackintosch à l'adoucissement des lois pénales, Grattan et Burdett à l'émancipation des catholiques, Grey et Russel à la réforme électorale, Brougham à la réforme de l'enseignement. Ils savent que leurs motions n'ont aucune chance de passer au Parlement; mais leur tactique est de présenter sans cesse leur réforme pour y habituer les esprits. » (SEIGNOBOS.) Ils sont secondés par la presse, dont les progrès sont rapides, malgré les efforts des pouvoirs publics pour les enrayer. Les grands journaux, le *Morning Chronicle*, fondé en 1772, le *Times*, en 1785, deviennent des puissances et créent des mouvements d'opinion.

Les intérêts nouveaux. — L'industrie. — Mais, dans ce pays très utilitaire, les intérêts devaient avoir sur le progrès une action plus grande encore que celle des idées. La transformation politique allait être la conséquence d'une grande transformation économique, le développement de la grande industrie et du grand commerce. L'industrie anglaise naît au XVIIIe siècle; au commencement du XIXe, l'application de la vapeur aux machines et aux moyens de transport, l'exploitation des gisements houillers, centuplent sa puissance[1].

1. Vers 1740, invention de la fonte au charbon de terre. La machine à vapeur de Watt, brevetée en 1769, est appliquée en 1785 à l'industrie du coton. De 1769 à 1790, grandes inventions mécaniques d'Artwright, Hargreaves, Crampton, Cartwright. En 1770, construction du canal du Grand-Tronc, entre la Trent et la Mersey. En 1814, premier essai de navigation à vapeur sur la Tamise; en 1819, premier essai de chemins de fer; en 1830, locomotive Stephenson.

L'Angleterre nouvelle. — Ces inventions créèrent une *nouvelle* Angleterre en deux sens : au sens social, on voit naître une classe ouvrière se grossissant incessamment par l'émigration de la population rurale, appauvrie et opprimée, se groupant dans les villes sous la direction et au profit des grands manufacturiers, qui forment peu à peu une aristocratie industrielle ; au sens géographique, une partie du territoire anglais, jusque-là peu peuplée, médiocrement exploitée, mal partagée en droits politiques, devient plus riche, et même la plus riche, et aspire à devenir la plus forte. Ce sont les comtés du Nord et du Nord-Ouest, « Angleterre nouvelle qui s'ajoute à l'ancienne, comme une contrée soulevée qui émerge et adhère par les bords au vieux continent[1] ». C'est ainsi que Liverpool, Manchester, Birmingham, Sheffield passent de 4 à 6.000 habitants (1685) à 60 ou 100.000 (1800), 3 ou 500.000 (1900). Exclues ou à peu près du « privilège électoral », elles vont réclamer le droit.

Tout d'abord, cependant, la transformation économique ne profita qu'aux grands chefs d'industrie, et, fort habilement, la gentry terrienne leur ouvrit ses rangs, les admit à partager ses privilèges, leur fit place au festin. Mais bientôt la force des choses sépara ces deux classes dirigeantes. Tous leurs intérêts étaient opposés. Les grands propriétaires immobilisaient la richesse et reconstituaient à leur profit une sorte de mainmorte ; l'industrie exigeait, au contraire, la circulation des capitaux ; la liberté d'échange était nécessaire à celle-ci, les droits prohibitifs ou protecteurs indispensables à ceux-là. C'est vers 1820 que commence l'antagonisme « de la manufacture et du manoir », du passé et de l'avenir.

Le programme radical. — Les partis prennent alors position. Le parti radical, organisé avec une infatigable activité par Cobbet, inscrit dans son programme toutes les réformes rationnellement et intégralement[2]. Il est encore

1. Boutmy, *Développement de la Constitution en Angleterre*. Voir surtout les chapitres : *les Deux Nations* et *la Manufacture et le Manoir*.

2. Son programme comportait : le suffrage universel, le Parlement annuel, les circonscriptions électorales régulières, l'indemnité parlementaire ; c'est, on le voit, un programme de démocratie pure.

peu nombreux, il n'arrivera pas au pouvoir; mais ses idées sont le ferment de l'opinion et son appoint deviendra bientôt indispensable aux deux autres partis, dont les forces sont à peu près en équilibre. Pour obtenir cet appoint, les whigs, qui se recrutent principalement dans la haute classe industrielle et commerciale, s'approprieront tel ou tel point du programme radical. Pour arracher le pouvoir aux whigs, les tories, qui représentent surtout la grande propriété, feront de même et mettront à la surenchère des réformes[1]. Ainsi, l'Angleterre qui possède et celle qui acquiert ouvriront, par leur rivalité, la voie à l'Angleterre qui travaille.

La question de la réforme électorale. — La plus importante de toutes les réformes, celle qui était la condition de toutes les autres, fut la réforme électorale. « La raison n'admet pas, la force des choses ne souffre pas que toute une portion de la société, la plus jeune, la plus ardente, bientôt la plus nombreuse, celle qui a le plus de sujets de se servir de la loi et du gouvernement, à cause des intérêts nouveaux et des besoins imprévus que le progrès suscite, se voie refuser tout contrôle sur le gouvernement et la loi. » (Boutmy.) Cette réforme a été accomplie en trois fois, et les trois dates de 1832, 1867, 1885 marquent les trois principales étapes du progrès général.

Période de réaction sous Georges III (1814-1820). — La première lutte a duré de 1814 à 1832, et elle a été acharnée. Elle commença au moment même où se terminait la grande lutte entre la France et l'Angleterre. Le parti tory était alors au pouvoir, résolu à défendre âprement tous les privilèges de l'aristocratie, et dirigé par des ministres hostiles à tout progrès, Liverpool, Castlereagh, Wellington. Les conséquences du blocus continental duraient encore; la classe ouvrière subissait une crise de chômage, aggravée par la prohibition des blés étrangers, que maintenait une majorité égoïste et cupide de grands propriétaires. Dès 1816, le parti radical organisa aisément

1. « Il semble, en vérité, dit un jour Disraëli, que les tories ont surpris les whigs au bain, et se sont sauvés en leur volant leur vêtement. »

l'agitation ouvrière, les *meetings monstres*, les processions formidables, avec inscriptions menaçantes et bannières déployées (parmi lesquelles des drapeaux tricolores), à Londres et dans les grands centres manufacturiers. Le Gouvernement réprima par la force armée ces émeutes de la misère : à Peterloo, près de Manchester, le sang coula (1819). Le Parlement, de son côté, suspendit l'*Habeas Corpus*, frappa la presse et vota les « lois de bâillon ».

La lutte sous Georges IV (1820-1830). — Canning, Robert Peel. — L'irritation populaire, qui ne s'en était pas encore prise à la royauté, se tourna contre elle lorsque Georges IV monta sur le trône (1820). Ce prince, qui avait été plusieurs fois régent pendant les accès de folie de son père, le pauvre Georges III, avait tout ce qu'il fallait pour provoquer le mépris et la colère de l'Angleterre [1] : nullité intellectuelle, folle prodigalité, goûts frivoles à la fois et grossiers, désordre de la vie privée ; son mariage avec Caroline de Brunswick, sa séparation avaient été le scandale du pays et la risée de l'Europe. Le jour du couronnement, il fallut arrêter aux portes du palais la reine répudiée, qui réclamait sa place à la cérémonie.

L'impopularité du roi diminuait les moyens de résistance du ministère, qui commençait à se diviser. Après le suicide de Castlereagh [2], qui personnifiait le conservatisme intransigeant, la division s'accentua et devint bientôt un véritable schisme. Une partie des tories suivit des chefs plus modérés ou plus prudents : Canning, homme d'Etat avisé et brillant orateur, qui orientait vers le libéralisme la politique extérieure de l'Angleterre, mourut au moment où il venait de succéder, comme premier ministre, à lord Liverpool (1827). Mais Robert Peel, prenant la direction des *canningites*, fit voter et imposa au roi l'abolition du *bill du Test*, c'est-à-dire l'admission des catholiques aux fonctions publiques et au Parlement. Par là il calmait, au moins pour un temps, la terrible agitation organisée en Irlande par

1. Voir THACKERAY, *les Quatre Georges*.
2. Dans un accès de folie, il se coupa la gorge au moment où il allait partir pour le Congrès de Vérone.

O'Connell [1]. Mais, en même temps, il ouvrait la porte à la réforme électorale et se rapprochait des whigs (1829).

La réforme de 1832 sous Guillaume IV. — Ceux-ci, en effet, pendant que le parti tory se scindait, demeuraient unis sur les questions économiques, religieuses, parlementaires. Leurs chefs, Grey et Russel, menaient la campagne avec habileté et persévérance depuis 1820. Leur programme modéré ralliait les radicaux assagis et les tories résignés ; ils le représentaient opiniâtrément à chaque législature : « Le bill, tout le bill, rien que le bill. » Ils finirent par être en majorité aux Communes. La résistance fut aussi vive que l'attaque. Le roi Guillaume IV, qui venait de succéder à son frère Georges IV (1830), appela deux fois au ministère l'homme d'Etat du torysme irréductible, Wellington, qui déclarait avec hauteur « n'avoir rien lu, rien entendu dire prouvant que la représentation dût être modifiée ». Le « duc de fer » ne gagna pas cette bataille. Deux fois la Chambre des communes vota le bill de réforme ; deux fois les lords le repoussèrent ou tentèrent de le dénaturer ; ils cédèrent enfin, sous la menace d'une « fournée » de pairs, et acceptèrent, à 9 voix de majorité, la réforme, soutenue avec vigueur par le ministère whig de lord Grey (1832).

Ce n'était pas une réforme de principe, mais un compromis et une amélioration du régime en usage. Elle comprenait : 1° une *redistribution :* 56 bourgs pourris cessaient d'être des circonscriptions électorales ; d'autres voyaient leur représentation réduite. Les 143 sièges ainsi obtenus (sans aucune modification du chiffre total de 658) étaient répartis entre des villes qui n'avaient encore aucun député ou les comtés qui en avaient trop peu ; 2° une fixation du cens électoral qui était fondée sur la propriété ou la location. Dans les bourgs ou villes, le droit électoral appartenait à tout locataire d'une maison de 250 francs de revenu ; dans les comtés ou campagnes, à tout possesseur d'un immeuble de 250 francs de revenu et à tout tenancier d'un

1. Pour l'Irlande, voir le chapitre suivant.

immeuble de 1.250 francs de revenu ; 3° la limitation à deux jours du *poll* ou scrutin [1].

Principes du nouveau régime. — Cette année 1832 marque une grande date dans l'histoire de l'Angleterre. C'est celle d'une *troisième révolution*, qui s'est lentement élaborée « de Guillaume III à Guillaume IV [2] », que les usurpations de la gentry ont rendue nécessaire, que les progrès de la classe industrielle et commerciale ont rendue possible. « La réforme électorale de 1832 fut pour les Anglais la fin de l'ancien régime. Il ne restait presque plus de députés désignés par un patron. Les grandes villes industrielles entraient dans la vie politique. La Chambre devenait beaucoup moins aristocratique et beaucoup plus représentative. » (SEIGNOBOS.) La royauté essaya quelque temps encore de résister. Guillaume IV forma un ministère tory en face d'une Chambre où les whigs avaient la majorité. Mais le chef de ce ministère, Peel, se retira bientôt en déclarant « qu'un Gouvernement ne doit pas persister à diriger les affaires contre l'opinion nettement énoncée de la Chambre des communes » (1835). Ceci était la formule la plus précise du régime parlementaire. C'est d'ailleurs un des traits de la vie parlementaire dans l'Angleterre contemporaine, que les réformes conquises, même au prix des luttes les plus acharnées, ne sont plus remises en question et que le parti tory, après ses longues campagnes de résistance, n'entreprend jamais une campagne de *réaction*.

Enfin, la jeune reine Victoria, appelée, à l'âge de dix-huit ans, à succéder à son oncle Guillaume IV (1837), subit d'abord l'influence du chef du parti whig, lord Melbourne. Elle adopta la doctrine de ce parti et se fit une règle invariable de prendre toujours le chef du ministère dans la majorité de la Chambre des communes [3].

1. L'Angleterre compte, au lendemain de la réforme de 1832, environ 800.000 électeurs, c'est-à-dire proportionnellement cinq fois plus environ que la France sous la monarchie de Juillet.

2. BOUTMY.

3. Ministère libéral : Grey-Melbourne (1832-34) ; — conservateur : Peel (1834-35) ; — lib. : Melbourne (1835-41) ; — cons. : Peel (1841-46) ; — lib. : Russel (1846-51) ; — cons. : Derby (1851-52) ; — lib. : Aberdeen-Palmerston

Outre les profondes conséquences économiques et sociales que nous verrons plus loin, la réforme de 1832 apporta dans les formes de la vie parlementaire et politique quelques modifications significatives : la publicité des séances (dans la salle du Parlement reconstruit après un incendie, on réserva une galerie pour le public) ; la publication officielle du vote des députés ; un régime de liberté presque complet pour la presse ; enfin, la substitution des noms de *libéraux* et de *conservateurs* aux appellations traditionnelles des partis whig et tory.

L'agitation chartiste (1838 à 1848). — Toutefois, la réforme de 1832 ne devait être qu'une première étape. Si elle réalisait l'idéal du parti whig et de la haute bourgeoisie qui le composait, elle ne suffisait pas aux aspirations du parti radical et aux besoins de ces travailleurs, dont l'armée grossissait sans cesse. Bientôt les radicaux reprirent leur programme intégral, suffrage universel, Parlement annuel, etc., et essayèrent de le réaliser avec l'aide soit du parti ouvrier, soit du parti irlandais. Une *Charte du peuple*, comprenant *six points*, fut rédigée par Lowet en 1838. Ce fut le point de départ de l'agitation *chartiste*, qui dura dix ans (1838-1848). L'agitation battit son plein en 1848, sous le coup de l'excitation produite par notre Révolution de Février. Un géant irlandais, O'Connor, avait pris la direction des meetings monstres, auxquels il joignit les pétitions monstres. Il en présenta une de 2 millions de signatures au Parlement. Le Gouvernement s'alarma de ces manifestations ; le vieux Wellington, appelé au ministère, organisa la défense de l'ordre en enrôlant des milliers de *constables volontaires*. Le mouvement n'aboutit pas.

La seconde réforme (1867). — Il semble même que, pendant quelques années, l'opinion se fatigua de ces agitations stériles. Elle était toute tournée alors, sous les ministères Russel, Derby, Palmerston, vers les complications européennes (guerre de Crimée), les affaires de l'Inde

(1852-58) ; — cons. : Derby (1858-59) ; — lib. : Palmerston-Russel (1859-66) ; — cons. : Derby-Disraëli (1866-68). (SEIGNOBOS.)

(la terrible insurrection de 1857), et surtout vers l'extraordinaire développement industriel et commercial du pays. Mais, par ce long détour, la question électorale reparut. En devenant plus riches, les classes laborieuses devenaient plus fortes et plus exigeantes. L'agitation recommença, à la mort de Palmerston (1865), par la fondation d'une « Ligue nationale pour la Réforme ». Le ministère libéral Russel-Gladstone crut qu'il devait céder et présenter un projet; mais une fraction du parti (les *adullamites*) l'abandonna. Seulement le Cabinet conservateur qui lui succéda, Derby-Disraëli, fut, sous la menace d'une émeute à Hyde-Park, obligé de faire à son tour alliance avec le parti ouvrier; il s'appropria donc le projet et fit voter la réforme de 1867[1]. Elle était inspirée des mêmes principes que celle de 1832, et comprenait, comme elle, une *redistribution* de cinquante-huit sièges enlevés aux derniers bourgs pourris, et partagés à des villes et à des comtés; un abaissement de la *franchise* ou cens, assez considérable, surtout dans les bourgs et les villes, où le corps électoral se trouva à peu près doublé. Ce n'était encore toutefois qu'une réforme de transition.

Le scrutin secret (1872). — L'histoire intérieure de l'Angleterre semble tourner dans un cercle ; mais c'est un cercle qui s'élargit à chaque génération. Comme après la réforme de 1832, d'importantes modifications se produisent dans la vie politique : la principale est l'établissement du scrutin secret, sous le ministère Gladstone (*Ballot act*, 1874). Comme dans la période précédente, les deux grands partis, dirigés par Gladstone et Disraëli, alternent au pouvoir[2]; mais déjà le parti radical a des représentants au Parlement et y porte ses revendications. Comme dans la période précédente enfin, la question électorale est un instant abandonnée pour les grandes questions européennes (traité de Berlin, affaires d'Egypte) ou coloniales (la reine couronnée impératrice des Indes en 1876). Mais

1. Une caricature représenta le jockey Disraëli dépassant le jockey Gladstone et gagnant le prix avec son cheval *Reform-Bill*.

2. Conservateurs : Derby-Disraëli (1867-68); — libéraux : Gladstone (1868-74); — cons. : Disraëli (1874-80); — lib. : Gladstone (1880-86).

bientôt une question prime toutes les autres, la question d'Irlande, et c'est la nécessité de la résoudre avec le concours du Parlement qui amène Gladstone à présenter un troisième bill de réforme en 1885. Celui-ci, on peut le dire sans trop d'exagération, est l'acte de naissance de l'Angleterre *démocratique*.

La troisième réforme (1885). — La réforme de 1885, en effet, sans être radicale, répond dans une certaine mesure à un droit nouveau et mérite son titre : *Acte pour la représentation du peuple*. D'abord, s'il y a comme précédemment redistribution, on se rapproche, cette fois, de la représentation proportionnelle : 37 bourgs au-dessous de 50.000 habitants n'élisent plus qu'un député; 105 au-dessous de 16.000 n'en auront plus du tout; et il y eut, de plus (chose très hardie pour l'Angleterre), création de 12 sièges, ce qui porta à 670 le nombre des députés. En second lieu, la *franchise* ou droit électoral est accordée (et dans les mêmes conditions pour les campagnes et pour les villes): 1° à quiconque occupe comme locataire ou comme propriétaire toute une maison inscrite au rôle de l'impôt; c'est la catégorie de *householders;* 2° à ceux qui, dans une maison à plusieurs habitations, payent un loyer de 250 francs; c'est la catégorie des *lodgers*. Il faut donc, pour être électeur, être en quelque sorte titulaire d'un domicile : d'où exclusion des fils logeant chez leurs parents, des ouvriers logés par leurs patrons, des domestiques, etc. [1].

Le parti radical, auquel une si large satisfaction venait d'être accordée, réclame encore : contre la condition d'un an de domicile pour l'inscription électorale; contre le vote multiple, donné à ceux qui sont propriétaires ou locataires dans diverses circonscriptions; il demande que les élections aient lieu simultanément dans les bourgs et les comtés; il demande encore le scrutin de ballottage et l'indemnité

1. La question du droit de vote pour les femmes a été posée à cette époque; un peu plus tard, la Chambre des communes l'a admis en principe; mais l'application n'en a jamais été réglée pour les élections politiques. Les femmes prennent part du moins aux élections pour les Conseils de paroisse, de comté, d'école.

parlementaire. Ce sont là, en matière de suffrage, les *desiderata* de la démocratie anglaise ; il semble bien probable qu'elle les réalisera un jour. En tout cas, elle est désormais entrée dans la vie politique, avec 4 millions d'électeurs ; et le nombre commence à peser d'un grand poids dans le gouvernement de l'Angleterre.

Transformation de la vie parlementaire. — Telle qu'elle est actuellement, la vie parlementaire en Angleterre est un singulier mélange de vieilles traditions, pieusement respectées, et de nouveautés très hardies. Il y a encore une Chambre des lords, où, parmi les représentants de la vieille aristocratie anglaise, viennent prendre place, en vertu du choix royal, des hommes nouveaux et illustres : Disraëli est devenu lord Beaconsfield ; Gladstone a refusé la pairie. Mais cette antique institution, peu en harmonie avec les progrès de l'idée démocratique, est déjà attaquée. En 1894, John Morley a jeté contre elle le cri de guerre : *Mend or end* (transformer ou supprimer). La Chambre des communes est toujours présidée, dans les séances solennelles, par le *speaker* en robe noire et en perruque, avec la masse d'armes dorée sur sa table ; mais ce cérémonial disparaît dans les séances ordinaires, dites de Comité, présidées par un *chairman*, et dans lesquelles les débats sont à la fois plus familiers et plus approfondis. Jusqu'à ces dernières années, on ne pouvait retirer la parole à un député ; mais, en 1881, les tentatives d'obstruction introduites par les Irlandais ont fait admettre le principe de la clôture, qui ne peut être d'ailleurs votée qu'à une majorité déterminée. Pour la violence des débats et les scènes tumultueuses, les Communes ne diffèrent guère des autres Parlements d'Europe.

Le jeu des partis. — En ce qui concerne le jeu des forces politiques, l'ancienne théorie de la balance des trois pouvoirs (royauté, lords, communes) a été remplacée par celle de la balance des partis. On a vu avec quelle régularité, par périodes de cinq ou six ans, se succèdent au pouvoir les whigs (libéraux) et les tories (conservateurs). « Le parti en majorité à la Chambre des communes doit former le ministère qui gouverne, parce qu'il a la confiance de la

majorité des corps électoraux ; quand il perd la majorité, il doit abandonner le pouvoir au parti qui l'a acquise. Mais il reste constitué pour le reprendre, sous un chef reconnu qu'on appelle le *leader* de l'opposition. Les deux partis forment ainsi deux Gouvernements, l'un en exercice, l'autre en disponibilité[1]. » (SEIGNOBOS.) Seulement, depuis 1814, cet équilibre régulier a été souvent troublé par la formation de majorités de coalition, résultant de schismes survenus dans les deux grands partis[2]. Puis de nouveaux partis se sont créés, dont l'appoint a souvent bouleversé les oscillations traditionnelles : les radicaux, les Irlandais, les socialistes même. Le suffrage quasi universel a, comme en d'autres pays, compliqué la vie parlementaire, déclassé et émietté les groupes.

Il y a, en somme, deux Angleterres aux prises, celle du passé et celle de l'avenir. On peut même les répartir géographiquement : la vieille Angleterre, celle du sud et de l'est, reste fidèle au torysme, à l'aristocratie, à la tradition ; la nouvelle, celle du nord, de l'ouest, avec l'appoint de l'Ecosse et du pays de Galles, soutient les nouveautés, et recrute le parti libéral et le parti radical, qui tendent d'ailleurs à se confondre. Enfin l'Irlande brouille parfois toutes les combinaisons, et, depuis vingt ans surtout, à maintes reprises, a détraqué la machine parlementaire.

1. Notons encore, pour l'intelligence des débats du Parlement, quelques usages particuliers. Distinction des *bills publics* et des *bills privés ;* ceux-ci, dus à l'initiative parlementaire, très peu nombreux ; — les formes bizarres et archaïques de l'élection du *speaker ;* — l'habitude de désigner un député par l'indication de son collège électoral : *The honourable member for...* ; l'appeler par son nom implique de la part d'un collègue une intention blessante, de la part du *speaker* une réprimande ; — deux sortes de scrutin : par les cris *aye* (oui) ou *no* (non), le président restant juge de la majorité ; ou par *division*, les députés passant par deux couloirs à l'extrémité desquels on pointe leurs noms ; — le rôle des *entraineurs* ou *whippers in*, chargés de battre le rappel de leur parti aux séances importantes ou au moment du vote ; — l'application, en quelques rares circonstances, du mode de clôture dit *guillotine*, qui consiste à fixer à l'avance la date à laquelle se fermera la discussion ; — pas de tribune, les députés parlent de leur place ; — l'usage de rester couvert, sauf quand on prend la parole, etc.

2. Les plus fameux de ces schismes sont ceux du parti conservateur en 1827 (*canningites*, sur le droit des catholiques) ; en 1846 (*peelites*,

Les réformes économiques. — Lois de Huskisson. — Le régime électoral et le fonctionnement du Gouvernement parlementaire ne sont que les instruments du progrès; le progrès lui-même consiste dans l'accroissement du bien-être, de la moralité, de la justice sociale. L'Angleterre du XIXe siècle ne s'est pas bornée, comme celle du XVIIIe, à perfectionner son outillage politique, elle lui a fait donner son maximum de rendement. A chacune des réformes électorales correspond toute une série de transformations économiques, sociales et administratives.

C'est la transformation économique qui a été le plus complètement réalisée. En soixante ans, l'Angleterre est passée du régime le plus étroit de protection et de prohibition à l'entière et féconde liberté des échanges. L'égoïste aristocratie de grands propriétaires qui détenait le pouvoir en 1814 avait tout intérêt à écarter toute concurrence à ses produits agricoles pour en maintenir le prix élevé[1]. Elle favorisait l'exportation du blé anglais, mais ne permettait l'importation du blé étranger que lorsque le prix s'élevait, en Angleterre, à 80 shellings (100 francs le *quartier*). La misère, dans les années de mauvaises récoltes (1816, 1819), provoqua, on l'a vu, de violentes émeutes, cruellement réprimées. Mais, soit prudence, soit humanité, les tendances du parti tory se modifièrent peu à peu. Après la mort de Castlereagh, les influences modérées prévalurent avec Canning, le jeune Peel et le ministre du Commerce, Huskisson. Celui-ci attacha son nom à des mesures qui soulagèrent la misère publique (1823-1827) : création de l'*échelle mobile*, qui faisait varier les droits d'entrée sur les blés étrangers en sens inverse du prix du blé anglais; abaissement des droits de douane sur certains produits; négociation de traités de commerce avec divers pays, et atténuation des rigueurs de l'acte de Navigation.

sur la question économique) ; ceux du parti libéral : en 1866 (*adullamites*, sur la réforme électorale) ; en 1886 (*unionistes*, sur l'*Home rule* aux Irlandais).

1. Elle avait aussi, dès 1814, supprimé l'*income-tax*, qui frappait surtout les riches. Peel le rétablit en 1841.

Robert Peel : loi sur les blés. — Ce n'étaient encore là que des mesures de transaction. Les principes économiques furent formulés, la doctrine constituée un peu plus tard par l'école de Manchester. Cette grande cité industrielle était, vers 1840, le foyer d'un actif mouvement libre-échangiste, que dirigeaient Richard Cobden[1] et John Bright, et dont Gladstone a été le représentant au pouvoir. Un vaste mouvement d'opinion s'organisa sous l'impulsion de la Ligue pour l'abolition des droits sur le blé (*Anticorn-*

1. La physionomie de Richard Cobden est des plus intéressantes : aux prises avec toutes les difficultés de la vie, arrivé par le travail à la fortune, usant de celle-ci pour la défense de quelques grandes causes, audacieux en affaires, passionné pour les idées, il sacrifie au besoin ses intérêts à ses convictions. Fils d'un petit propriétaire, orphelin sans fortune avec dix frères ou sœurs, élevé dans une misérable école, puis recueilli par la charité d'un oncle, employé, commis voyageur, il refait son éducation en plaçant des calicots ; il s'enrichit en fondant près de Manchester une manufacture, il parcourt l'Europe et l'Orient, vendant, achetant, regardant, apprenant. A trente ans, il commence, par quelques articles insérés dans le *Manchester Examiner*, son apostolat économique. Il s'attache avec passion à la doctrine du libre-échange. Il prend, avec son ami, John Bright, la direction de la Ligue contre les droits sur les blés, et, lorsque la mesure est enfin votée en 1846, Robert Peel, en plein Parlement, rend un solennel hommage à ce simple citoyen, qui en a été le plus ardent promoteur. Comme il avait négligé, pendant cette période de luttes politiques, ses affaires personnelles, il se trouvait acculé à la ruine ; ses partisans ouvrirent en sa faveur une souscription qui s'éleva promptement à 2 millions : « Aucun des ducs guerriers qui doivent leurs vastes domaines au vote du Parlement, déclara Cobden, n'a un titre de propriété comparable au mien. » Il venait enfin d'être élu député du West-Riding (1847) ; il s'attacha alors au triomphe d'une autre idée, plus difficile à faire accepter, celle de la paix universelle ; il attaqua la vieille théorie de l'équilibre européen, les interventions armées, les énormes armements. Il ne fut pas suivi dans cette campagne par l'opinion ; il y perdit son siège au Parlement (1857). Alors il se remet aux affaires, va refaire sa fortune en Amérique. Bientôt d'autres électeurs, ceux de Stokport, le renvoient à la Chambre des communes (1859). Presque aussitôt lord Palmerston lui offre le ministère du Commerce ; il le refuse, désapprouvant la politique extérieure du Cabinet. Mais il accepte, pour les idées qui lui sont chères, d'aller négocier, simple député, auprès de Napoléon III, les traités de commerce (1860), et il réussit, malgré l'opposition secrète que lui faisait l'ambassade anglaise à Paris. Il ne consent à accepter pour ce service aucune récompense, aucun titre. — Malade, il veut aller à Londres pour prendre part à une discussion parlementaire, et meurt, en bon travailleur, à la besogne. Cobden n'a eu d'ambition que pour ses idée C'est un bel exemple de talent, de volonté et de désintéressement.

law League). La disette de 1845 fournit un suprême argument et, en 1846, le grand ministre conservateur libéral Robert Peel, entraînant à sa suite une partie des tories (schisme *peelite*), força l'adhésion des communes, Wellington celle des lords. Tous les droits sur le blé furent abolis. C'était un coup décisif porté à l'égoïsme de l'aristocratie terrienne et un grand pas dans la voie démocratique.

Abrogation de l'acte de Navigation. — Il ne restait plus qu'un vestige du système prohibitif : l'antique acte de Navigation (1651), qui avait donné l'essor à l'activité maritime des Anglais, n'était plus désormais qu'une gêne pour leur commerce, devenu sans rival. Le ministre libéral John Russel le fit abroger en 1849. Les traités de commerce conclus en 1860 avec la France[1] ne furent que l'application de cette politique du *free trade*, désormais triomphante.

Réformes sociales : la classe ouvrière. — Dans l'ordre social, dans le domaine des questions ouvrières, des relations entre le capital et le travail, l'activité de l'Angleterre a été très grande aussi. La plupart de ces redoutables problèmes y ont été posés comme en France, souvent même plus tôt qu'en France ; mais ils ont été résolus, suivant la méthode anglaise, fragmentairement et par à-coup. Tout était à faire encore vers 1832. Les travailleurs des villes et des campagnes étaient encore sous un régime barbare datant du XIVe siècle, le *Labourers' act*, qui obligeait les ouvriers à accepter le travail au prix fixé par le patron. Beaucoup d'industriels pratiquaient le *truck*, c'est-à-dire payaient en partie le salaire en objets de consommation maintenus à un prix élevé. Nulle protection n'était accordée aux faibles en matière d'exigences patronales pour la nature et la durée du travail. La loi, enfin, ne reconnaissait aux travailleurs aucun droit d'association et frappait avec rigueur toute tentative de grève.

Les Trade-Unions. — Ce fut contre ce régime que se formèrent, dans les grands centres industriels des asso-

1. Voir chap. XXII, p. 631.

ciations d'ouvriers de même nature, mettant en commun leurs ressources et leurs efforts, les *Trade-Unions*. L'esprit public, en Angleterre, est favorable au droit d'association : l'Etat n'osa pas proscrire ouvertement ces syndicats. Une loi de 1825 consacra même leur existence légale ; mais, en même temps, on les paralysait en multipliant les mesures répressives contre les coalitions. Une tentative hardie fut faite, en 1834, par un grand industriel philanthrope, Owen[1] : il essaya de former une immense association de tous les travailleurs, la *Trades-Union*, ou groupement des *Trade-Unions*, avec la *journée de huit heures* pour objet et la grève générale pour but. A cette redoutable agitation, les patrons ripostèrent par le *lock out*, ou fermeture des ateliers. L'Etat s'émut : le ministère Melbourne proclama le caractère illégal de cette « conspiration ». Les ouvriers renoncèrent momentanément à cette lutte et se contentèrent d'apporter leur appoint aux revendications politiques du parti radical et à l'agitation chartiste.

Droits d'association et de coalition. — Mais l'opinion, profondément troublée par l'enquête sur la misère des grandes villes, par des tableaux navrants, comme ceux de Dickens dans *les Temps difficiles*, de Disraëli dans *Sybil*, imposa au Gouvernement une série de mesures de détail dont l'ensemble forme une véritable législation ouvrière, de 1831 à 1847. Elles avaient surtout pour objet la limitation du travail des enfants et des femmes à huit, dix ou douze heures suivant l'âge, le travail dans les mines leur étant absolument interdit ; la suppression du *truck*, la création d'inspecteurs des mines, etc. Ces diverses mesures ont été codifiées plus tard dans une loi de 1878.

Mais la grande question de principe, le droit d'association et de coalition, restait toujours en suspens. Elle se posa avec une insistance nouvelle à la fin de la période d'extraordinaire activité économique qui s'étend de 1848 à 1865.

1. Il avait transformé sa manufacture de coton en une communauté ouvrière, organisé les premières Sociétés coopératives, réuni les premiers Congrès de délégués ouvriers, etc.

Enrichi, l'ouvrier fut plus hardi à revendiquer ses droits. Peu à peu les *Trade-Unions* sortirent de leur isolement; elles prirent l'habitude de se concerter par l'intermédiaire de leurs secrétaires généraux; elles formèrent même un organe central, le Conseil des Unions. La haute industrie, effrayée de ce mouvement, demanda une enquête; l'enquête tourna à l'avantage des associations ouvrières, démontra la justice de leurs revendications, la sagesse de leur politique (1867). Ce fut alors que, par la loi de 1871, le ministère Gladstone reconnut leur existence légale et leur personnalité civile; mais, comme celle de 1825, elle maintenait les pénalités contre tout fait de coalition, toute manifestation accompagnant la cessation de travail. Un ministère conservateur acheva l'œuvre des libéraux par la loi de 1875; elle établissait, devant la justice, l'égalité du maître et de l'employé, et reconnaissait le droit de grève en déclarant « que tout ce qui était licite à un individu l'était aussi à un groupe[1] ».

Le mouvement socialiste. — Depuis ce temps, les *Trade-Unions* sont, en Angleterre, de puissants régulateurs du monde ouvrier. Elles ont organisé des grèves formidables; elles en ont empêché beaucoup aussi. Elles sont, en général, hostiles aux tendances collectivistes et aux mesures révolutionnaires. Cet état d'esprit cependant semble se modifier, soit sous la forme d'un plus fréquent appel à l'intervention de l'Etat, soit sous la propagande de certains groupes socialistes, comme la *Fabian Society* (Société de temporisation) ou la *Ligue pour la nationalisation de la terre*, qui cherchent à conquérir peu à peu l'ouvrier à l'idée d'une organisation nouvelle. Les ouvriers dont le métier n'exige pas d'apprentissage (*unskilled labourers*) constituent, dès maintenant, comme une avant-garde impatiente et violente des *Trade-Unions*.

1. On peut remarquer que, sur l'un de ces deux points (coalition, association), l'Angleterre a suivi la France; que, sur l'autre, elle l'a devancée: la loi sur les grèves, chez nous, a été faite sous l'Empire (rapporteur Emile Ollivier, 1864); la loi sur les syndicats, sous la troisième République (Waldeck-Rousseau, 1884).

Réformes administratives : loi des pauvres. — C'est suivant la même méthode, par la même série de mesures de détail, que l'administration anglaise s'est entièrement transformée. Elle était au début du siècle, comme on l'a vu, entièrement aux mains de la gentry, par les *Justices of peace*, les *constables*, les conseils de paroisse (*vestry*), qui ne relevaient que des grands propriétaires ; elle échappait à la fois à l'autorité du Gouvernement et au contrôle du pays. Un premier coup fut porté à ce système à propos de la *taxe des pauvres*. Chaque paroisse entretenait à ses frais ses indigents, non seulement les vieillards, les invalides, mais ceux dont le salaire était insuffisant. La charge était lourde pour le pays (180 millions par an) et avait pour effet non pas d'éteindre le paupérisme, mais de le localiser et de le constituer en une classe sociale, fort maltraitée du reste ; chaque paroisse rejetait impitoyablement les pauvres d'une autre paroisse, pour ne pas accroître ses charges. L'indigent devenait un serf attaché à sa glèbe.

Les unions de paroisses, etc. — La loi de 1834 édicta : 1° que les secours ne seraient plus accordés qu'aux invalides, les indigents valides ne recevraient plus d'aide qu'à la condition de faire un certain travail dans les *work-houses;* 2° que plusieurs paroisses pourraient s'unir pour répartir la taxe des pauvres et organiser les secours. La première de ces mesures, si logique qu'elle fût, devint très impopulaire, et le travail dans les *work-houses* fut en horreur aux indigents. Mais la seconde eut pour effet de régénérer l'administration anglaise. Car ces unions de paroisses furent administrées par des délégués élus ; et ces conseils électifs annulèrent bien vite l'action de la *gentry* et de la *vestry*. Bientôt des unions analogues se formèrent pour l'entretien des routes (*districts*), pour les questions d'hygiène publique (bureaux sanitaires). Tout un réseau de conseils élus se substitua aux agents de l'espèce de féodalité qui avait si longtemps géré à son profit les affaires publiques. Les villes eurent leur police, payée, mais dirigée par elles. Une loi de 1835 institua dans toutes les villes des assemblées municipales, électives aussi (et par un très large suffrage), avec un

maire et des *aldermen*. Un personnel de *registrars* fut créé pour enregistrer les décès, naissances et mariages ; c'était la laïcisation de l'état civil, jusque-là dans les seules mains du clergé (1836). A la même époque, fut institué un *local government Board*, sorte d'embryon d'un ministère de l'intérieur. Enfin, en 1888, la réforme se compléta par l'établissement des conseils de comté, élus pour trois ans, qui réunirent entre leurs mains les pouvoirs jusqu'alors dispersés. On voit que, sans atteindre à notre extrême centralisation, l'Angleterre a peu à peu évolué dans le sens de nos institutions municipales et départementales[1].

Réforme de l'enseignement. — On peut noter une évolution semblable dans le domaine de l'enseignement, tout au moins de l'enseignement primaire. L'Etat était resté jusqu'en 1833 complètement indifférent à l'instruction populaire, qui était donnée, et très insuffisamment, par le clergé et quelques sociétés charitables. En 1833, pour la première fois, une subvention de 250.000 francs fut allouée à quelques sociétés scolaires. En 1839, le ministère John Russel créa un *Comité du conseil privé pour l'enseignement* et des inspecteurs des écoles ; encore fallut-il soumettre leur nomination à l'approbation des évêques. La véritable charte de l'enseignement primaire, celle qu'on peut comparer à notre loi Guizot, date de 1870 : ce fut l'*Education Act*, présenté par Forster (ministère Gladstone) : principe de l'obligation scolaire ; *school boards* locaux et électifs pour la direction et l'entretien des écoles primaires (dites *board schools*), en face desquelles subsistaient les écoles libres appartenant pour la plupart au clergé ; gratuité accordée aux enfants de familles pauvres ; enfin, en ce qui concerne l'enseignement religieux, simple lecture de la Bible par l'instituteur ; c'est une transaction contre laquelle le parti radical n'a cessé de réclamer. On voit que les trois termes de la question

1. Ce n'est qu'en 1894 qu'une loi a organisé les conseils de paroisse (pour les paroisses de plus de 300 âmes). Ainsi l'Angleterre a mis quarante ans à étendre aux communes rurales le régime municipal des villes. En France, une même loi organique eût tout réglé.

sont les mêmes qu'en France : obligation, gratuité, laïcisation ou neutralité religieuse.

L'enseignement supérieur est toujours, avec les grandes Universités, tellesque Cambridge et Oxford, purement corporatif, comme dans la chrétienté du moyen âge. Mais l'Etat commence à s'occuper du degré intermédiaire; il y a depuis peu, en Angleterre, une direction de l'enseignement secondaire.

Autres réformes. — Beaucoup d'autres réformes ont encore été accomplies, dans lesquelles l'Angleterre a tantôt devancé, tantôt suivi la France; car ces deux grandes nations, chacune suivant son tempérament et avec ses procédés, ont marché dans la même voie et l'ont frayée aux autres peuples. Citons d'abord l'abolition de l'esclavage, depuis longtemps réclamée par Wilberforce et ses disciples; elle fut votée, en 1833, sur la proposition de Stanley (le futur lord Derby), et l'Angleterre accorda 500 millions d'indemnité aux propriétaires d'esclaves : en France, l'abolition définitive n'a été décrétée qu'en 1848. Les lois pénales furent adoucies ; elles en avaient grand besoin : la peine de mort fut abolie pour une centaine de cas, tels que le vol à l'étalage et le braconnage (1829). Le pilori et le fouet furent supprimés, le régime des prisons adouci. La réforme du Code pénal, sous Louis-Philippe, a été inspirée du même esprit. La réforme postale (1839) a singulièrement accru le mouvement des affaires. Elle consistait dans l'unification de la taxe (10 centimes) et la création du timbre-poste. La France, où il semble que cette nouveauté ait été conçue pour la première fois (boîtes aux lettres pour la petite poste dans Paris, avec *billets de port payé*, dès 1653), imita l'Angleterre en 1848 (ministère Etienne Arago). — Le *désétablissement* de l'Eglise anglicane en Irlande a été réalisé par Gladstone en 1868 (on verra plus loin dans quelles conditions) ; proposé pour le pays de Galles en 1892, il n'a pas été réalisé. — La suppression de la vénalité des grades dans l'armée : Gladstone, n'ayant pu la faire accepter par les lords, l'accomplit par voie administrative (1871).

Les hommes d'Etat anglais. — A cette histoire du progrès en Angleterre, les hommes d'idée ont collaboré avec les hommes d'action, la foule avec les intelligences d'élite ; la réforme est sans doute, en partie, l'œuvre des masses populaires, qui ont montré souvent une remarquable constance dans leurs revendications, sous la direction des grands agitateurs : O'Connell, Parnell, pour l'Irlande ; Owen, pour les questions ouvrières ; Bright, Cobden, pour les questions économiques. Elle est l'œuvre surtout de ces grands hommes d'Etat, libéraux ou conservateurs, résolus ou résignés, puissants par la volonté et par la parole, qui ont su donner, à l'heure voulue, le coup de barre nécessaire : suivant M. Boutmy, qui a étudié, d'une façon si pénétrante, la *psychologie politique du peuple anglais*, l'*androlâtrie* règne plus qu'on ne le croit au-delà du détroit. Les partis parlementaires et les masses s'attachent passionnément « à quelque citoyen courageux, assidu, toujours dispos, toujours sur la brèche, type des vertus actives, que la race conçoit comme la plus haute des perfections morales ».

Robert Peel. — Il faut citer d'abord Robert Peel (1788-1850) ; son nom est inséparable de deux grandes œuvres, l'émancipation des catholiques (1829) et la suppression des droits sur les blés (1846). Ces deux réformes capitales, il les a accomplies au milieu des plus grandes complications, en lutte tantôt avec le roi, tantôt avec les lords, souvent avec son propre parti, dont la majorité refusa deux fois de le suivre. Canning et son lieutenant Huskisson avaient avant lui inauguré le torysme progressiste ; Wellington, dans les deux grandes crises, lui prêta, auprès des lords, l'appui de sa clairvoyance tardive et de son bon sens un peu lourd. Mais c'est lui qui demeure le grand conservateur réformateur. Il y avait en lui, sans doute, plus de sagesse politique que d'élan vers le progrès. Mais, quand son parti était pris, une ardeur généreuse le soutenait, l'élevait au-dessus de l'intérêt personnel et des préjugés sociaux, et communiquait à sa parole une autorité irrésistible[1].

1. Quand il eut fait voter la loi sur les blés, les tories et les whigs, dans une coalition prévue, le renversèrent. Il prononça alors ces belles

Palmerston. — Palmerston et Disraëli sont d'une moindre valeur morale ; mais « le grand Pam » et « Dizzi », comme le peuple les appelait familièrement, ont été aussi, à certains moments, les meneurs d'une nation, ont incarné ou déchaîné ses passions. Ils tiennent peu de place dans l'histoire du progrès intérieur. Lord Palmerston (1784-1865) est un des hommes politiques qui ont été le plus souvent et le plus longtemps ministres. Engagé dans le parti libéral, il laisse l'œuvre de réforme à ses collègues, il s'attache à exciter les défiances, à développer l'ambition, à exalter l'orgueil de l'Angleterre. Sa politique agitée, sa diplomatie acerbe et provocante visent surtout la France. Sous Louis-Philippe, il harcèle les cabinets Soult, Thiers, Guizot. Il lie partie un instant avec Napoléon III, dont il admire fort le coup d'Etat et qu'il entraîne dans la guerre de Crimée. Puis il reprend, au sujet des affaires d'Italie, son attitude hargneuse. Les ministres de ce tempérament — et la race n'en est point disparue — sèment dans le monde beaucoup d'inquiétudes et de colères contre leur pays.

Disraëli. — La physionomie de Disraëli (1804-1881) est plus originale ; des allures de dandy, une imagination de romancier, une verve mordante de pamphlétaire, le goût du paradoxe dans ses programmes, du coup de théâtre dans sa diplomatie, tout cela faisait de lui un homme d'Etat étrange, redoutable et équivoque. Juif d'origine, il déchire l'aristocratie dans ses premiers romans ; au Parlement, il inaugure le conservatisme démocratique. Il tâche d'unir étroitement ce qu'il considère comme les trois forces

paroles : « En quittant le pouvoir, je laisserai un nom sévèrement blâmé par beaucoup d'hommes qui déplorent la rupture des liens du parti. Je serai blâmé sévèrement aussi par beaucoup d'hommes qui, sans intérêt personnel, adhèrent au principe de la protection, le regardant comme nécessaire à la prospérité du pays. Je laisserai un nom détesté des monopoleurs, qui, par des motifs moins honorables, réclament la protection dont ils profitent. Peut-être laisserai-je un nom qui sera quelquefois prononcé avec bienveillance dans les demeures de ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front. Ils se souviendront de moi quand ils répareront leurs forces par une nourriture abondante et franche d'impôts, d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. »

sociales de l'Angleterre : la royauté, l'Eglise, le peuple ; il voudrait réduire le rôle des communes. Il excelle à dérober à ses rivaux leurs projets et leur popularité. Il harcèle Robert Peel et s'escrime contre Gladstone. Ses réformes ont l'air d'expédients parlementaires. C'est dans la politique extérieure qu'il déploie son imagination fastueuse et quasi orientale. C'est lui qui fait prendre à la reine Victoria le titre d'impératrice des Indes, qui ménage au Congrès de Berlin la surprise de Chypre, qui engage les armes anglaises dans l'Afrique australe[1]. Il reçoit, en 1878, le titre de lord Beaconsfield. Entre deux ministères, il revient aux lettres et écrit des romans étincelants. Il donne l'idée d'un incomparable acteur plutôt que d'un grand homme.

Gladstone. — Le vrai grand homme, c'est Gladstone (1809-1899), celui que l'Angleterre, à la fin du siècle, a vénéré sous le nom de *grand vieillard* (Great Old man) — et a abandonné. Sa personnalité est d'une autre trempe. Rarement un génie plus vigoureux et des dons plus variés furent mis au service d'une pensée plus hardie, avec — ce qui est rare en Angleterre et même ailleurs — un entraînement logique vers le bon et le juste. Brillant élève de l'Université d'Oxford (dont il fut longtemps le député), il fut sous-secrétaire d'Etat à vingt-six ans, en 1835 : il débuta dans les rangs du parti tory réformateur, et fut, jusqu'en 1847, un des lieutenants les plus actifs de Peel : « Les vrais conservateurs des forêts, disait-il alors, sont ceux qui se

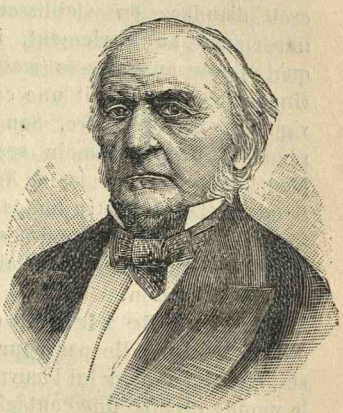

Gladstone.

1. C'est lui qui, dans une séance fameuse, à la fin d'un discours de quatre heures, invita le citoyen anglais à proclamer à la face du monde le *civis romanus sum*.

résignent à couper des arbres. » Vers 1850, suivant en cela ou dirigeant l'évolution de l'école de Manchester, il passa du libéralisme économique au libéralisme politique; sa logique rigoureuse devait le conduire peu à peu jusqu'au radicalisme. Il a été soixante ans sur la brèche, et il n'est pas une des grandes réformes dont nous avons parlé (ouvrière, administrative, scolaire, religieuse, militaire) pour laquelle il n'ait combattu. Mais les trois grandes causes auxquelles il a surtout voué sa vie sont le libre-échange, la réforme électorale, la question irlandaise (Voir le chapitre suivant). Dans la politique extérieure, pris entre ses principes et le sentiment public, il est gauche et inconséquent. Mais, à l'intérieur, il est le véritable auteur de la transformation démocratique de l'Angleterre. Son génie, à lui aussi, croît d'audace en vieillissant; sa parole reste jeune, impérieuse au Parlement, irrésistible sur les masses, qu'il oppose aux classes (*masses against classes*). A quatre-vingts ans, il conduit une campagne électorale avec une vigueur extraordinaire. Son éloquence a parfois même remué l'Europe, témoin ses brochures célèbres sur les *Persécutions du royaume de Naples* (1851) et les *Atrocités de Bulgarie* (1876). Entre temps, il revenait à ses études sur Homère, comme Disraëli à ses romans. En 1885, il avait refusé la pairie que lui offrait la reine. Tel fut « le bûcheron de Hawarden. »

Le règne de Victoria (1837-1901). — Le peuple anglais ne travaille pas pour les autres peuples; il poursuit chez lui et pour lui l'œuvre du progrès. Mais il y a dans le monde civilisé une contagion du bien comme du mal, et l'effort de ce grand pays n'a pas été sans profit pour les autres. « Cette merveilleuse impulsion donnée au commerce, à l'industrie, à la colonisation, cet essor sans précédent de la richesse publique, ce développement extraordinaire de la vie à bon marché et des moyens de transport, qui, ne l'oublions pas, servent aux idées aussi bien qu'aux marchandises, ces principes de liberté politique et commerciale, mis en circulation sur toute la planète, ces livres qui portent la trace du génie et qui ont été en naissant le patri-

moine de tous, ces progrès de la moralité et du goût, par-dessus tout ce grand exemple d'un édifice social qui se rebâtit tout entier, sans exproprier ceux qui l'habitent ; voilà ce que la civilisation générale doit à l'Angleterre du XIXe siècle, et ce que l'équité française doit accorder, sans mauvaise humeur et sans mesquine restriction, à l'orgueil anglais. » (A. FILON.)

Voilà aussi ce que l'Angleterre constatait avec une fierté légitime en célébrant pompeusement le *Jubilé de diamant de la reine* (1897). La plupart de ces grandes choses, en effet, se sont accomplies pendant ce règne de soixante-quatre ans. Sans doute, le régime parlementaire réduit à peu de choses l'initiative et le rôle du souverain. Le nom de Victoria a été surtout la raison sociale du règne. Il faut cependant reconnaître la loyauté parfaite avec laquelle elle s'est renfermée dans ses attributions : grâce à elle, aucune agitation constitutionnelle, aucune crise gouvernementale n'a entravé la marche du progrès social.

Mais, dans la solennité de 1897, l'Angleterre célébrait aussi son expansion, ses conquêtes, les rébellions châtiées, la loi du plus fort imposée aux faibles. Il faut bien le dire, cette politique extérieure, trop souvent sans mesure et sans scrupules, qui érige le fait en droit, et subordonne tous les droits à ses intérêts, est le revers de la belle page que nous venons de résumer.

SUJETS A TRAITER

Les trois réformes électorales en Angleterre.

Comparer l'Angleterre de 1814 *et celle de* 1885.

Analogies et différences des réformes accomplies en Angleterre et en France depuis 1815.

Les principaux hommes d'Etat anglais.

CHAPITRE XXXIV

LES RÉFORMES EN EUROPE QUESTION IRLANDAISE. — RUSSIE, ETC.

I. **La question irlandaise.** — Conquête et spoliation de l'Irlande. — L'émancipation des catholiques (1829) : O'Connell. — Les fénians. — Le Home rule (1879). — Parnell et Gladstone. — Désétablissement et Land act. — Les derniers projets de Gladstone. — Le schisme unioniste (1886).

II. **Les réformes en Russie.** — Alexandre II (1855-1881). — Le servage : origine, conditions diverses. — L'émancipation, les serfs propriétaires (1861). — Réformes judiciaires et administratives. — Le soulèvement de la Pologne (1863). — Le nihilisme ; les attentats ; assassinat d'Alexandre II (1881). — La Russie sous Alexandre III (1881-1894) et Nicolas II.

III. **Les réformes en Europe.** — Autriche-Hongrie. — La crise de la monarchie des Habsbourg (1860-1867). — Le dualisme et la Constitution de 1867. — Le péril actuel. — L'Allemagne sous Guillaume Ier (1871-1888). — La politique économique, religieuse, sociale de Bismark. — Guillaume II. — L'Italie. — La Suisse. — La Belgique. — Autres Etats. — L'évolution de l'Europe contemporaine.

La question irlandaise. — L'Angleterre, qui a réalisé chez elle tant d'importantes réformes au cours de ce siècle, n'a pas réussi à « régler le compte ouvert entre elle et l'Irlande depuis des siècles ». Un vieil antagonisme de races, compliqué de passions religieuses, exaspéré par une longue suite de violences et de spoliations, une belle tenta-

---

Ouvrages a consulter : E. Hervé, *la Crise irlandaise*. — De Pressensé, *l'Irlande et l'Angleterre*. — A. Leroy-Beaulieu, *l'Empire des Tsars*. — Rambaud, *Histoire de la Russie*. — L. Léger, *Histoire de l'Autriche*. — Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale* (t. XII)

tive de réparation, à moitié accomplie, puis abandonnée, voilà en quelques mots toute cette douloureuse histoire.

Il y a incompatibilité d'humeur entre la race saxonne et la race celtique dont l'Irlande est un des derniers débris : celle-ci d'une nature tout impulsive, légère, sensible et violente, celle-là froide et dure, d'une logique brutale, et cent fois mieux armée dans le combat pour la vie. L'Irlandais a gardé quelque chose des qualités brillantes, bruyantes et inconsistantes des vieux Gaulois; l'Anglais élimine ce qui lui fait obstacle, fait le vide autour de lui, s'isole dans sa force, à laquelle il sacrifie, sans colère, mais sans pitié, les êtres inférieurs; et l'on a pu dire que chaque insulaire était comme une île à lui tout seul. Quand les Anglo-Saxons se furent fortement organisés dans la vieille Angleterre, ils songèrent, par instinct de conservation et par esprit de domination, à étendre leur domaine sur les pays adjacents, l'Ecosse, le pays de Galles et d'abord l'Irlande.

La conquête de l'Irlande. — La première conquête de l'Irlande fut entreprise par Henri II Plantagenet, à la voix du Saint-Siège, dont l'Église irlandaise reconnaissait mal l'autorité (1171). Ce fut le début d'une série d'incursions, de *razzias,* interrompues de temps en temps par les embarras intérieurs ou extérieurs de la monarchie anglaise, mais reprises de siècle en siècle, par Edouard Ier et Edouard II, Richard II, Henri VIII, Elisabeth. Avec cette dernière, la lutte prit le caractère d'une guerre religieuse entre le catholicisme et l'anglicanisme. Les Irlandais étaient toujours prêts à accueillir et à soutenir les ennemis de la protestante Angleterre, les Espagnols à la fin du XVIe siècle, les partisans de Charles Stuart en 1649, les Français ramenant Jacques II en 1689, les expéditions de Hoche et de Humbert en 1796 et 1798. A ces tentatives, l'Angleterre répondait par des exécutions barbares ou de féroces procédés de compression. Cromwell « donna de l'épée sur l'Irlande, comme un juge d'Israël sur les Amalécites et les Philistins ». Guillaume III soumit l'île à l'atroce régime des *lois pénales* (1691) : « Ces lois pénales, a dit Burke, ont été le plus habile et le plus puissant instrument d'oppression qui

ait jamais été inventé par le génie pervers de l'homme pour ruiner, avilir, dépraver une nation et corrompre en elle jusqu'aux sources les plus inaltérables de la nature humaine. » En même temps, il établissait dans la province de l'Ulster une colonie de presbytériens écossais, qui en élimina bien vite l'élément national. Et les *orangistes* d'Irlande, passionnément antiirlandais, ont de nos jours singulièrement compliqué le problème. Enfin, en 1800, William Pitt, pour en finir avec le séparatisme irlandais, supprimait une ombre de Parlement national (protestant), qui siégeait à Dublin et prononçait l'Union, « Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande »; l'histoire du XIXe siècle a donné à cette formule un sens singulièrement ironique.

L'oppression religieuse. — C'était l'union des spoliateurs et des spoliés. Spoliée, l'Irlande l'était triplement: dans sa conscience religieuse, dans ses biens, dans son autonomie nationale.

En matière religieuse, d'abord, c'était un régime non de persécution, mais de cruelle inégalité. Les Irlandais étaient catholiques d'autant plus ardemment que leur foi était le souvenir et le symbole de leur indépendance. Les Anglais toléraient le culte catholique, laissaient le clergé catholique exercer son ministère; seulement ils avaient *établi* en Irlande la Haute Eglise anglicane. C'était un clergé officiel, sans fidèles, mais non sans ressources, car, outre ses immenses domaines et la subvention royale, il percevait la dîme sur toutes les terres; non sans pouvoir non plus, car ses cours d'Eglise étaient saisies de toutes les questions d'état civil. En outre, tout catholique était, en vertu du bill du Test, exclu de tout office ou fonction publique. Ainsi les Irlandais entretenaient à la fois la misère de leurs pauvres prêtres et le luxe d'un clergé étranger; eux-mêmes étaient, de par leur religion, comme étrangers dans leur propre pays.

L'expropriation territoriale. — L'expropriation territoriale était un fait plus inique encore. Par le fait de leur nationalité, les Irlandais avaient cessé d'être proprié-

taires de leur sol. La terre avait été partagée par les vainqueurs en immenses domaines appartenant à des *landlords* anglais ; et ses anciens maîtres y vivaient dans une condition qui n'était guère meilleure que celle des serfs du moyen âge, bien qu'elle fût tout le contraire. Ils étaient fermiers précaires, tenanciers *at will*, pouvant être *évincés* à toute heure, sans indemnité. La population s'accroissant sans cesse, le sol restant pauvre et sans amélioration, les fermes se composaient généralement d'une cabane, d'un misérable champ de pommes de terre ou d'avoine. Les landlords anglais ne résidaient pas, et leurs intendants administraient le domaine avec une rigueur barbare. La condition du fermier irlandais était la pire de l'Europe.

La confiscation politique. — Par l'Acte d'union, enfin, l'Irlande avait perdu le dernier vestige de son autonomie. Les Irlandais catholiques étaient électeurs moyennant un cens assez faible (40 shillings de revenus) ; mais ils n'étaient pas éligibles, ils ne pouvaient donc envoyer au Parlement que des députés anglais et non catholiques. Leur représentation n'était qu'une apparence. Toute leur administration, depuis le vice-roi et le Conseil privé de Dublin jusqu'aux jurés des tribunaux, était entre les mains des Anglais, et n'était qu'une forme de l'occupation du pays conquis.

L'agitation irlandaise. — Tel sera le triple objet des revendications de l'Irlande : elle obtiendra une entière satisfaction sur le premier point, un commencement de réparation sur le second ; mais, pour le troisième, au moment de rendre politiquement l'Irlande à elle-même, l'Angleterre s'est brusquement arrêtée. — L'agitation irlandaise a presque été ininterrompue pendant le XIXe siècle ; elle a revêtu des formes diverses. Tantôt ce sont des manifestations menaçantes, mais pacifiques, des masses énormes qui se meuvent sous l'action d'une seule volonté : l'âme de la nation s'incarne alors dans quelque tribun à grandes proportions. Tantôt cette belle unité se rompt, cette force nationale s'éparpille en sociétés secrètes, qui ne savent plus organiser que des attentats ou se livrent

à de bruyants et vulgaires démagogues. De son côté, l'Angleterre va des mesures de répression poussées à l'extrême (*Coercion bills*) aux plus larges concessions. Souvent même l'inquiétude que provoquaient les revendications de l'île opprimée, les manœuvres parlementaires de ses représentants ont décidé l'Angleterre à opérer, dans sa propre Constitution, de grandes réformes, notamment les réformes électorales de 1867 et de 1885 : la question irlandaise a été comme le ferment de la rénovation anglaise.

L'émancipation des catholiques (1829). — Au seuil de ce siècle de lutte se dresse le grand agitateur catholique, O'Connell. Dès 1800, à l'âge de vingt-cinq ans, il proteste contre l'Acte d'union, et il voue sa vie à l'émancipation religieuse et politique de ses compatriotes. Ce Celte à la haute stature, à la parole puissante et caressante, a conquis ces paysans simples et passionnés: il fait mieux, il les discipline; il est l'Irlandais, l'Irlande même, « un souverain sans couronne ». En 1823, il fonde l'Association catholique, qui, plusieurs fois dissoute, se reformera sans cesse sous des noms différents. La première question qu'il pose est celle de l'éligibilité des catholiques, l'abolition du bill du Test.

Ce bill, qui datait de 1673, comportait deux obligations pour les candidats au Parlement comme pour les fonctionnaires : la première, la communion suivant les rites anglicans, était pour toutes les sectes dissidentes protestantes une gêne et une humiliation; la seconde, le serment de ne pas croire à la transsubstantiation, était pour les « papistes » un obstacle infranchissable. Aux communes, Grattan, puis Canning, le grand initiateur des réformes, dénoncèrent ce vieux débris d'une législation de guerre civile. En 1829, le Parlement se décida à supprimer l'obligation de la communion. Alors, pour forcer la dernière barrière, O'Connell posa, bien qu'inéligible, sa candidature dans le comté de Clare. Il avait choisi son heure avec un coup d'œil de stratégiste. L'exclure du Parlement, c'était déchaîner la guerre civile. Robert Peel et Wellington unirent leurs efforts pour imposer aux

communes, aux lords, au roi lui-même[1] le bill d'émancipation (1829).

O'Connell. — Ce n'était pour O'Connell qu'une première victoire. Il poursuivit dès lors un autre objet, le rappel de l'*union*, « cette union sur des parchemins que l'Irlande saurait bien mettre en pièces ! » Sa personnalité se dédouble d'une façon singulière. A Westminster, il est un brillant orateur parlementaire et un tacticien consommé; il prête au parti libéral l'autorité de son éloquence et l'appoint des voix de son parti. En remettant le pied sur le sol de l'Irlande, il redevient le tribun des premières années. Il convoque des meetings monstres (on dit que celui de Tara réunit 250.000 hommes) ; il choisit un site pittoresque, un lieu fameux dans les annales de la « Verte Erin ». Les fidèles arrivent, conduits par les prêtres de leur paroisse; la messe est célébrée. O'Connell parle à tout un peuple. « C'est ainsi, dit lord Lytton, que le géant m'apparut, entouré de l'horizon immense, ayant au-dessus de sa tête la voûte du firmament sans borne... La voix sonore s'éleva; elle arrivait jusqu'aux dernières limites de ce vaste auditoire, elle se jouait avec les passions sauvages, augmentant le tumulte ou apaisant le murmure, déchaînant les rires ou excitant les sanglots. » L'agitation atteignit son paroxysme en 1843. Le Gouvernement interdit le meeting de Klontarf, puis traduisit O'Connell devant un jury qui le condamna à quatre ans de prison (1844). L'arrêt fut cassé par la Chambre des lords. Mais ce fut la fin des temps héroïques de la question irlandaise. O'Connell, qui entendait rester sur le terrain légal, avait tendu à l'excès les efforts de l'énergie nationale sans vouloir les déchaîner. L'âme mobile de ce peuple lui échappa, elle se donna à des agitateurs vulgaires, O'Brien, O'Connor. Le mouvement populaire devint démagogique, se dépensa en troubles stériles et finit par s'éteindre sous les mesures de répression prises en 1848. A

1. Le frivole et entêté Georges IV avait refusé de laisser présenter le bill. Peel donna sa démission, puis reprit le pouvoir quelques jours après, le roi n'ayant trouvé personne qui voulût accepter le ministère.

ce moment, épuisé et presque oublié, O'Connell venait de mourir à Gênes en se rendant à Rome (1847).

Les Fénians. — Le second acte de la question irlandaise est un mouvement révolutionnaire, séparatiste, républicain — et d'origine américaine. La misère avait provoqué l'émigration : plusieurs millions d'Irlandais avaient franchi l'Océan ; tous avaient trouvé au Canada, aux Etats-Unis, un régime de pleine liberté, quelques-uns la fortune. Ils s'organisèrent pour affranchir leur patrie ; les riches envoyèrent leur argent; les soldats qui avaient servi dans la guerre de Sécession apportèrent leur épée. Ainsi se constitua, de 1860 à 1867, le parti des *Fénians*. Des coups de force furent tentés : le général Kelly essaya de s'emparer de l'arsenal de Chester ; arrêté dans sa tentative, il fut délivré par une troupe de ses amis. Un autre groupe, les *Invincibles*, sous O'Donovan Rossa, commença à semer la terreur.

Le désétablissement de l'Eglise d'Irlande (1868). — Le Land act (1870). — C'est l'honneur de Gladstone d'avoir très vite mesuré le péril et compris qu'on ne le conjurerait que par des mesures de justice. Il résolut de fermer la question religieuse et d'aborder le problème agraire. En 1868, il fit voter le *désétablissement* de l'Eglise anglicane en Irlande. Elle ne fut pas supprimée, mais elle perdit tout caractère officiel. Ses biens, évalués à 400 millions, lui furent enlevés ; il est vrai qu'on lui restitua la plus grande partie à titre de propriété privée. Le reste fut partagé entre les Eglises catholique et presbytérienne et des œuvres d'assistance; surtout la dîme qu'elle prélevait sur toutes les terres était supprimée et sa juridiction abolie. C'était une réforme hardie, complète, et d'un grand sens politique.

La question agraire fut abordée plus timidement par le *Land act* (1870), en vertu duquel le fermier catholique (les fermiers protestants de l'Ulster jouissaient déjà de ce régime) ne pouvait être évincé sans une indemnité pour les améliorations apportées à sa terre. Mais les landlords firent échec à cette mesure, en imposant à leurs fermiers l'engagement de ne pas réclamer l'indemnité.

Le Home rule : Parnell. — La misère persista, l'irritation s'accrut. Le troisième acte s'ouvre vers 1879, à la fin du ministère Disraëli, par la constitution de deux forces, la *Land League* et le *Home rule*. La Ligue agraire, créée par Dawitt, prit pour formule les trois F : *fixity of tenure, free sale, fair rent*, c'est-à-dire : droit pour le fermier de ne pas être évincé, droit de vendre son fermage, droit d'exiger du propriétaire un prix de bail modéré. Le cri de guerre aux élections allait être : « Trois arpents et une vache[1] ! »

Le *Home rule* était le parti de l'autonomie et réclamait un Parlement irlandais. Parnell en fut le chef : il était Anglais d'origine et protestant; mais il se donna tout entier à la cause irlandaise — sans être toutefois, comme jadis O'Connell, soutenu par le clergé catholique ; c'était un vrai chef de parti, plein d'audace et fertile en ressources. Il prit aux communes le commandement de la « brigade irlandaise » et la fit manœuvrer en tacticien consommé, empêchant aucune majorité de se former, interrompant le travail parlementaire par une infatigable obstruction (en une seule session, un député irlandais prit cinq cents fois la parole). En même temps, et en dehors de lui, il faut le reconnaître, les éléments révolutionnaires de son parti recommençaient la campagne de terreur (les crimes agraires des anciens *Enfants-Blancs* et des *Compagnons du clair de lune*). Ils inventaient le *boycottage* (du nom d'un propriétaire anglais contre lequel on en fit l'essai) ; c'était la mise en interdit absolue de tout ennemi de la Ligue. L'assassinat du secrétaire d'État et du sous-secrétaire d'Irlande à Dublin, en plein jour, dans Phœnix-Park (1881), l'explosion des bureaux du *local government*, à Londres (1883), affolèrent un moment l'Angleterre. Gladstone recourut à d'énergiques mesures de répression ; mais il les sentait impuissantes. Il prit alors une des résolutions les plus hardies que l'histoire ait eu à enregistrer, celle de « régler définitivement le compte de l'Irlande », et, pour y arriver, il n'hésita pas à jeter

1. Celui des radicaux, en 1868, avait été (en vue de la diminution des droits sur le thé et le sucre) : « Un déjeuner à bon marché. »

l'Angleterre dans la voie démocratique. La réforme électorale de 1885, dont nous avons signalé le caractère presque radical, fut pour lui la préface du « règlement irlandais ».

Gladstone et les projets irlandais. — Le vote de cette réforme ouvre le quatrième acte, période d'une extraordinaire confusion, au début de laquelle on vit d'abord quatre ministères se succéder en quinze mois. Au nom d'un de ces cabinets éphémères, Gladstone proposa ses deux fameux projets : 1° un Parlement et un ministère irlandais, légiférant et administrant pour l'Irlande, sous le contrôle du Parlement impérial, en somme le régime d'une des colonies autonomes (Dominion, et depuis Australie); 2° une loi agraire destinée à rendre les paysans irlandais propriétaires, au moyen d'une avance de 1.250 millions que l'Etat leur faisait et qu'ils lui rembourseraient par annuités.

Le schisme unioniste. — C'était plus que n'en pouvait supporter le sentiment public en Angleterre. Deux groupes se détachèrent du parti *gladstonien :* des libéraux aristocrates sous lord Hartington, des radicaux sous Joseph Chamberlain, allèrent, sous le nom d'*unionistes*, grossir les rangs du parti conservateur. Les élections de 1886 mirent Gladstone en minorité et amenèrent au pouvoir un ministère *conservateur-unioniste*, sous lord Salisbury (1886-1892). Le « grand vieillard » reviendra encore au Gouvernement en 1892 ; mais, las de cette agitation stérile, il se retirera définitivement de la vie politique (1894), léguant ses desseins à lord Rosebery, qui lui-même vient, tout récemment, de les répudier.

Le parti libéral est sorti de cette tourmente disloqué pour longtemps. Entre temps, le parti irlandais s'était lui-même déchiré à propos d'un procès en adultère intenté à Parnell (1890), qui mourut peu après. De la grande pensée de Gladstone, il ne reste que des divisions, des haines, des colères. En attendant mieux, sur les bancs du Parlement, les *nationalistes irlandais* applaudissent aux victoires des Boers... Car l'Angleterre s'est détournée du noble idéal de justice

qui lui avait été montré, vers les conceptions réalistes de Chamberlain, qui ne sont point encore des réalités !

La Russie après la guerre de Crimée. — Alexandre II (1855-1881). — Avec son régime de pure autocratie, sa constitution sociale très primitive, sa tardive initiation à la civilisation européenne, la Russie ne semble pas destinée à être un champ d'expérience pour le développement des idées de progrès. Peu de réformes politiques, en effet, y ont été accomplies, mais une réforme sociale y a été réalisée, qui est peut-être la plus hardie de ce siècle : l'abolition du servage.

Ce fut au lendemain de la guerre de Crimée que l'esprit nouveau commença à souffler sur la Russie. Ce grand pays, réveillé de ses rêves de conquête par l'humiliation de la défaite, chercha les causes du mal : il les trouva dans la corruption administrative, dans le système de compression à outrance, dans l'exploitation inique de la classe rurale au moyen du servage. La littérature, là comme ailleurs, ne fut pas étrangère à ce réveil. Un redoutable publiciste, Herzen, réfugié à Londres, dénonçait les abus de l'absolutisme dans son journal *la Cloche* (*Kolokol*), qui pénétrait en Russie par milliers d'exemplaires. Le grand écrivain Gogol, dès 1836, dans sa comédie de *l'Inspecteur* (*Revisor*), avait tracé la cruelle satire de la vénalité des fonctionnaires; dans ses *Ames mortes* (1841), il avait dévoilé la plaie du servage, qu'un puissant romancier, Ivan Tourgueneff, achevait de mettre à nu dans ses *Mémoires d'un Chasseur* (1850). Peu à peu, dans les classes éclairées, se formait le groupe de « l'Intelligence », un faisceau de bonnes volontés et d'aspirations généreuses. On y pouvait distinguer deux tendances : les uns, les Slavophiles, voulaient restaurer les vieilles institutions de la race; les autres, les Occidentaux, regardaient du côté de l'Europe et songeaient à lui emprunter ses principes libéraux. Tous étaient d'accord pour réclamer de prompts remèdes. Le nouveau tsar, Alexandre II (1855-1881), semblait décidé à suivre ce mouvement d'opinion. Il avait quelque chose de l'ardeur géné-

reuse de son oncle Alexandre Ier ; il avait aussi, malheureusement, beaucoup de sa mobilité d'esprit et de son irrésolution. Avec une noble confiance, il s'attaqua tout de suite au plus grave problème, l'abolition du servage : il voulut être, et il fut le « tsar libérateur ».

Les origines du servage. — Le servage n'est pas en Russie, comme il fut ailleurs, une institution immémoriale, le résultat d'une lente conquête, l'expropriation d'une race faible par une race vigoureuse, mais une création administrative, l'œuvre des successeurs d'Ivan IV, de Boris Godounof, des premiers Romanof (fin du XVIe et commencement du XVIIIe siècle). Pour fixer au sol la population à demi nomade encore, pour assurer la mise en culture de leur immense empire presque en friche, pour maintenir l'ordre dans leurs vastes Etats, ces souverains attachèrent à la glèbe la population rurale, en gardèrent une partie sur leur domaine propre, partagèrent le reste entre les grands seigneurs ou *pomèchtchik*, en leur déléguant une partie des pouvoirs publics. Ceux-ci devinrent en même temps les propriétaires des *âmes* (on appelait ainsi les individus mâles de la classe rurale) et les administrateurs d'une partie étendue du territoire. Une véritable féodalité se trouva de cette façon constituée, par ukases, de 1592 à 1733. C'est cette féodalité qu'il s'agissait de briser. Vers le milieu du siècle, près de 50 millions d'individus étaient, à des degrés divers, sous le régime du servage, soit dans les domaines de la couronne (65 0/0 du territoire) ou dans les apanages des princes impériaux (3 0/0), soit dans les domaines des boyards ou *pomèchtchik* (30 0/0). Il restait à peine 2 0/0 du sol aux cultivateurs libres.

Diverses catégories de serfs. — On voit par là que l'opération tentée était colossale ; elle était de plus infiniment compliquée par la différence de condition des diverses catégories de serfs ou *moujiks*. Pour ceux du domaine de la couronne et des apanages, le servage était à peu près nominal ; il se réduisait au payement d'une redevance annuelle de 2 à 3 roubles par paysan mâle ; ils étaient en possession de quelques libertés communales et

jouissaient d'un bien-être relatif[1]. La réforme, en ce qui les concernait, était facile : elle se bornait à la proclamation d'un principe, celui de la liberté individuelle, et à un large sacrifice matériel, le transfert de la propriété de l'Etat à ses fermiers.

Les serfs privés (22 millions environ) pouvaient être rangés en trois classes : 1° les serfs domestiques, attachés au service intérieur de la maison du maître (*dvorovyé*). « Dans cette classe reparaissaient tous les traits de l'esclavage romain, la brutalité sans frein des maîtres, la soumission servile des sujets, les femmes livrées à la fantaisie du seigneur, les hommes dressés à tous les métiers, se vengeant par le meurtre et l'incendie, battus, arrêtés, mis à mort. » (Seignobos.) Il y en avait un million et demi environ ; 2° les serfs soumis à l'*obrok ;* moyennant le payement de cette espèce de taille, fixée arbitrairement par le maître (de 25 à 50 francs par an), ils pouvaient aller et venir, se fixer, comme artisans, dans les villes. C'étaient des paysans en théorie, des serfs en principe, d'une liberté intermittente limitée par l'arbitraire du seigneur ; 3° les serfs soumis à la corvée (ou *barchtchina*), ceux-là réellement fixés au sol, partageant leur travail entre le morceau de terre qui leur était assigné et le domaine propre du seigneur, auquel ils devaient, d'ordinaire, trois jours par semaine ; leurs communautés étaient de plus entièrement sous l'autorité administrative du seigneur. C'était là le vrai servage, celui qui soulevait les plus grosses difficultés.

Les auxiliaires d'Alexandre II. — Pour les résoudre, Alexandre II fit avant tout appel aux assemblées de la noblesse des diverses provinces, qui montrèrent d'abord peu d'empressement ; puis il forma un Comité supérieur composé de grands personnages, dont les bonnes volontés étaient fort inégales. Alors (1858) il créa le véritable instrument d'émancipation, la Commission impériale de rédac-

1. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les tsars faisaient souvent à leurs favoris cadeau d'un certain nombre d'*âmes* de leur domaine. Cette pratique cessa sous Alexandre Ier.

tion, où se déploya le zèle admirable de trois hommes : un haut fonctionnaire, Milutine ; un prince, Tcherkaski, et un publiciste, Samarine. En butte à l'animosité de l'aristocratie, qui les traitait de révolutionnaires, soutenus, non sans quelques défaillances, par la faveur impériale, ils poursuivirent leur tâche avec un égal souci de tous les droits. Le décret d'émancipation (*pologénie*) est vraiment leur œuvre (1861).

L'émancipation (1861). — Ce statut réalise trois choses : 1° la suppression du servage domestique : les *dvorovyé*, après avoir donné encore deux ans de services gratuits à leurs maîtres, deviendront, s'ils le veulent, des serviteurs à gages, reprendront en tout cas l'entière possession d'eux-mêmes ; 2° les serfs de l'*obrok* recevaient aussi la liberté individuelle avec l'exemption de toute redevance. « Ils rentraient dans la catégorie des prolétaires d'Europe » ; 3° les serfs de la corvée devenaient, en même temps que libres, propriétaires. C'était justice, car ils avaient acquis des droits sur cette terre fertilisée par leur travail ; c'était prudence aussi, car on ne pouvait sans péril grossir le prolétariat de tant de millions d'individus. Mais cette création de la propriété impliquait des transactions et des mesures transitoires de la nature la plus délicate.

Les serfs propriétaires. — Il fut décidé que tout serf rural affranchi recevrait d'abord et posséderait de plein droit sa maison et l'enclos attenant. En outre, il pouvait racheter au seigneur la quantité de terre nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille (de 2 à 12 hectares, suivant la qualité des terres). Ce rachat se faisait à des conditions débattues entre le maître et le serf, ou fixées, en cas de non-entente, par des *arbitres de la paix ;* jusqu'au jour où le rachat serait complètement effectué, l'ancien serf restait « temporairement obligé », c'est-à-dire soumis à toutes ses redevances. Mais, pour mettre fin le plus tôt possible à cette situation fausse, l'État avançait les quatre cinquièmes de la somme nécessaire au payement intégral à l'ex-serf, qui la lui rembourserait par annuités en quarante-neuf ans (soit environ 8 à 10 roubles par an). La loi laissait le rachat

facultatif. Alexandre III, à son avènement (1881), ayant constaté que trois millions de paysans n'en avaient pas encore usé, l'a rendu obligatoire.

Le mir. — Un dernier trait de cette réforme, et non l'un des moins importants, prouve à quel point elle était inspirée des idées slavophiles. Cette propriété qu'on venait de constituer pour le serf, on ne la lui a pas livrée individuellement; on l'a attribuée au *mir*, c'est-à-dire à la communauté rurale dont il faisait partie. Le *mir* est une vieille institution slave; c'est le village, qui possède collectivement le sol : les bois, les pâturages, les eaux restent indivis et forment le communal; les prés et les champs forment des lots égaux qui sont tirés au sort à des périodes déterminées. Les réformateurs de 1861 ne négligèrent pas d'ailleurs d'émanciper le *mir* comme ils avaient émancipé le serf. Le seigneur n'eut plus de part à son administration, qui fut remise au *staroste*, délégué des chefs de famille. Il est à la fois juge, collecteur responsable d'impôts, répartiteur des terres. Plusieurs *mirs* forment un *volost* ou canton avec municipalité élective, maire et tribunal. Ce n'est pas un régime idéal; au point de vue économique, l'instabilité de l'exploitation aboutit à des procédés de culture déplorables. Au point de vue politique, l'accord ne règne pas toujours parmi les habitants du *mir*, et, comme on ne peut plus jeter les récalcitrants au fleuve, selon l'ancienne coutume, le tsar Alexandre III a dû, par l'ukase de 1889, mettre la commune sous la tutelle administrative, qui tempère les tyrannies locales au prix d'autres abus.

Les résultats. — Loin d'être accueillie par la gratitude universelle, la réforme parut d'abord mécontenter tout le monde. Les seigneurs se plaignirent qu'on attentât au principe de propriété; ils eurent d'ailleurs bientôt dissipé l'indemnité dont ils bénéficiaient. Quant aux *moujiks*, ils furent d'abord très déçus. « Qu'est-ce que cette réforme-là ? » disaient-ils. Ils se croyaient déjà propriétaires. « Nous sommes à toi, disaient-ils au seigneur; mais la terre est à nous. » Et on la leur faisait acheter! Bref, les mauvaises volontés et les préjugés, l'ébranlement

d'une colossale opération, l'énormité de l'effort financier fait par l'Etat, la dépréciation du papier qu'il mit en circulation pour les avances, tout cela a engendré une crise qui n'est pas terminée. Mais l'œuvre reste et s'affermira : c'est le droit restitué et la dignité humaine rendue à près de la moitié des sujets de l'Empire.

Réformes judiciaires et administratives. — Pour déférer au vœu des classes moyennes et éclairées, et en s'inspirant surtout des idées occidentales, le tsar essaya aussi des réformes politiques ; mais là l'effort a été bien timide et s'est promptement arrêté. Il porta surtout sur la justice et l'administration. D'abord on les sépara ; on créa un corps de magistrats inamovibles et une hiérarchie de tribunaux assez semblable à la nôtre : des juges de paix élus, pour les délits et les affaires civiles n'excédant pas 500 roubles, avec appel à l'assemblée des juges de paix ; des tribunaux d'arrondissement ; au-dessus, des cours de justice ; au sommet, le Sénat érigé en Cour de cassation ; la publicité des séances, le jury dans les affaires criminelles, l'adoucissement des peines corporelles, etc.

Pour l'administration, les gouvernements furent divisés en districts : districts et gouvernements avaient leurs conseils (comme chez nous le département et l'arrondissement) ; c'était le *Zemtvo*, où étaient représentés les trois éléments de la population : noblesse, villes, campagnes. En fait, les abus persistèrent ; deux choses manquaient à ce système : la liberté de la presse et une représentation nationale. Les journaux de province continuaient à être soumis à la censure, ceux de la capitale à l'arbitraire administratif et au régime des avertissements ; dans les journaux étrangers, tout ce qui inquiétait un gouvernement ombrageux était *passé au caviar*.

Quant à la représentation nationale, la *douma*, le tsar attendait, hésitait. Bientôt il n'hésita plus : à partir de 1865, une période de réaction succéda à la période des réformes.

Le soulèvement polonais (1863). — Le point de

départ de l'évolution fut le soulèvement de la Pologne. Ce fut la dernière convulsion de ce malheureux pays, dont l'âme survivait au corps démembré et mutilé. C'était l'Irlande de la Russie, une Irlande du même sang que la puissance qui l'opprimait. Contre ses revendications d'autonomie, le patriotisme russe se prononçait avec violence. Katkoff, dans la *Gazette de Moscou*, dénonçait les Polonais comme de faux Slaves, imprégnés de catholicisme et de culture latine. Le tsar hésitait entre la douceur et la violence, lorsque la brutale répression de quelques manifestations provoqua le soulèvement (1863). Ce fut une guérilla plutôt qu'une guerre, une lutte dispersée et désespérée sous quelques chefs tels que Langiewickz et le Français Rochebrune. Les Russes, sous la direction de Mouravieff, triomphèrent cruellement. Une démarche toute platonique de quelques puissances, la France en tête, ne servit qu'à irriter les passions slavophiles et à rendre la répression plus dure : l'attentat de Berezowski sur Alexandre II, au bois de Boulogne (1867), raviva encore le ressentiment du tsar. La Pologne perdit son nom ; elle devint le gouvernement de la Vistule ; sa langue cessa d'être la langue officielle. La répression s'exerça surtout sur le clergé, dont les biens furent sécularisés, et sur la noblesse ; Mouravieff avait armé contre elle les paysans orthodoxes, qui eurent une large part des biens confisqués.

Le nihilisme. — C'est à ce moment que se dresse sur la Russie le fantôme du nihilisme, qui va rendre si tragique la fin du règne du « tsar libérateur ». Le nihilisme a reçu son nom de Tourgueneff, qui, dans ses romans *Pères et Enfants*, *Terres vierges*, en a fixé les premiers traits. C'est quelque chose de confus et de complexe, où le mysticisme slave a mis toutes ses contradictions, tendresses et fureurs, rêveries éperdues et logique impitoyable, foi ardente même dans la négation de toute croyance, vision d'une félicité édénique au-delà d'un tourbillon de flammes et d'un amas de ruines. La doctrine, dans son ensemble, est celle de la destruction générale pour la reconstruction universelle : « Rien à garder en Russie, rien à prendre

en Europe, tel serait, dit M. Rambaud, le dernier mot de cette philosophie du néant. » Les nihilistes condamnaient tout, le gouvernement, la religion, la hiérarchie sociale, la propriété, la famille ; ils méprisaient le parlementarisme occidental; ils raillaient « l'économie politique des bourgeois ». C'était sur des ruines accumulées qu'ils voulaient recommencer le bonheur de l'humanité. Les premiers théoriciens furent Tchernichewski et Bakounine[1]. Des théories philosophiques et sociales empruntées à l'Allemagne, interprétées par la logique outrancière et appliquées avec l'exaltation extraordinaire de la race slave : tels furent les éléments de cette secte fameuse qui passa bientôt de la rêverie à l'action.

La propagande; les attentats. — Elle grandit à la faveur des diverses causes de mécontentement qui résultaient de la situation politique de la Russie : mécontentement provoqué par les réformes chez les propriétaires, qui trouvaient qu'on leur avait trop pris ; chez les paysans, qui trouvaient qu'on ne leur avait pas assez donné ; mécontentement causé par la lenteur de l'empereur à accorder les libertés attendues, par les abus d'un fonctionnarisme corrompu et souvent brutal ; mécontentement surtout chez les jeunes gens instruits dans les écoles et les universités, et qui, ne trouvant aucun débouché dans la vie administrative, aucun emploi de leurs facultés dans l'ordre social, constituaient une redoutable catégorie de déclassés; les femmes sorties des gymnases, avec la passion de savoir et la volonté énergique qui les distinguent en Russie, apportaient encore un appoint au parti. Des répressions rigoureuses exercées contre les premiers adhérents grossirent encore le nombre des sectaires, qui avaient à la fois la

1. *Tchernichewski*, professeur et romancier, a traduit ses sentiments dans son roman *Que faire?* qui fut la Bible de la jeunesse révolutionnaire et valut à son auteur vingt ans de Sibérie. Bakounine est le révolutionnaire irréductible, l'éternel proscrit, trois fois condamné à mort, en Saxe, en Autriche, en Russie, évadé des bagnes de Sibérie, mêlé à toutes les révolutions européennes de 1848 à 1871, fondateur de l'Internationale en 1867, de l'alliance de la démocratie socialiste qui se déclare « athée, égalitaire, collectiviste ».

fureur du crime et la folie du martyre. Le parti recevait son inspiration des exilés d'Angleterre et de Suisse. Des journaux étaient publiés par des imprimeries clandestines, comme le fameux : *la Terre et la Liberté*. La funeste doctrine de *l'anarchie* revêtit ainsi en Russie une forme spéciale et terrible.

Bientôt le nihilisme passa de la propagande à l'action, la « propagande par le fait ». Des comités exécutifs se formèrent ; la guerre fut déclarée au pouvoir et à la société : « Nous reconnaissons l'assassinat, disait un manifeste, comme un des principaux moyens qui soient à notre disposition pour lutter efficacement contre le despotisme russe. » Les nihilistes firent comme ils le disaient. En 1878, une femme, Vera Zassoulitch, tira un coup de pistolet sur le général Trépof. Le jury l'acquitta, et ses amis, l'arrachant à la police au sortir du tribunal, lui permirent de s'évader. Les attentats se multiplièrent sous la rigueur des châtiments. Bientôt la personne de l'empereur fut visée. En 1879, Solovief tira sur Alexandre II sans l'atteindre. Peu après, une mine éclata sous le train impérial qui entrait à Moscou. Le 17 janvier 1880, une effroyable explosion de dynamite au Palais d'Hiver fit 60 morts et 40 blessés.

Assassinat d'Alexandre II (1881). — Le tsar, qui avait échappé par miracle à ces abominables tentatives, voulut enlever aux criminels l'appui qu'ils trouvaient dans le mécontentement général. Sous l'inspiration du général Loris-Mélikof lui-même, un habile Arménien, son nouveau conseiller, Alexandre II avait résolu de donner enfin à la Russie un commencement de régime représentatif. Le 13 mars 1881, il venait d'envoyer au *Messager officiel* le projet de constitution ; il sortit en voiture ; une bombe blessa à ses côtés plusieurs hommes de son escorte ; le tsar, sain et sauf, s'approchait des blessés : une deuxième bombe lui brisa les jambes et lui ouvrit le ventre. On le rapporta mourant au palais.

Alexandre III (1881-1894). — Nicolas II. — Ce crime a ajourné pour longtemps les libertés russes. Alexandre III n'a pas voulu désarmer devant la secte homi-

cide. Il a hautement revendiqué son pouvoir de droit divin ; et son règne, remarquable au point de vue de la politique extérieure, a été, dans le développement intérieur, un temps d'arrêt.

La censure et la police redevinrent les armes défensives de l'aristocratie. L'influence prédominante fut celle de l'ancien précepteur du tsar, Pobièdonotsef, devenu procureur général du Saint-Synode. En dehors de la question d'Orient (guerre des Balkans, 1877-1878) et de l'évolution caractéristique d'où est sorti le rapprochement franco-russe à Cronstadt (1893), la pensée persistante du règne a été la *russification* des pays qui avaient encore quelque autonomie ou renfermaient des éléments étrangers. La russification de la Pologne a été poursuivie, celle des provinces baltiques (Livonie, Esthonie et Courlande) accomplie (l'université tout allemande de Dorpat est devenue russe), celle de la Finlande commencée.

Le règne de Nicolas II semble n'être encore que la continuation du règne d'Alexandre III, tant au dedans qu'au dehors. Pour la France, les visites du jeune tsar à Paris (1896) et à Compiègne (1901) en témoignent. A l'intérieur, rien n'a été changé au régime de compression : l'agitation universitaire continue à Kiew, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, et elle a été l'objet de mesures rigoureuses. Pour la Finlande, des restrictions nouvelles ont été apportées aux droits de la diète[1]. Il faut faire des vœux pour que le souverain de la « nation alliée et amie » à laquelle des liens si étroits nous rattachent trouve, dans l'histoire de ses deux prédécesseurs immédiats, et des exemples et des leçons.

La Russie contemporaine. — Les ressources de ce grand peuple s'accroissent d'ailleurs rapidement, non seulement par la conquête, mais par le développement des forces économiques. En un demi-siècle, la population s'est élevée de 50 à 130 millions d'âmes ; la production agricole, les mines, l'industrie sont en grand

1. Voir l'exposé de la question finlandaise par HAUMANT, dans l'*Histoire générale* de LAVISSE et RAMBAUD (t. XII).

progrès. Le réseau des chemins de fer a décuplé dans la seule Russie d'Europe, sans parler du transcaucasien, du transcaspien, du transsibérien, qui sont au nombre des entreprises les plus hardies de notre génération. Sans doute la Russie est encore fort en arrière sur cette voie de la liberté et de la démocratie où sont engagés depuis cent ans tous les peuples civilisés. Il y a dans ces institutions, comme dans sa société, comme dans son caractère, « quelque chose d'inachevé », ainsi qu'on l'a dit. Mais, en regardant son point de départ et en constatant le chemin parcouru de Pierre le Grand à Alexandre III, on peut espérer que le terme de son évolution est proche.

L'Autriche-Hongrie. — La transformation qui s'est accomplie dans la monarchie des Habsbourg depuis quarante ans a moins le caractère d'une réforme que celui d'un *modus vivendi*, d'une trêve entre des forces ennemies; elle a eu cependant pour moyen et pour résultat le développement des institutions représentatives. On a vu (chapitre XVII) qu'en 1848 cette monarchie, faite d'éléments hétérogènes et irréconciliables, avait faillivoler en éclats. Le Gouvernement de François-Joseph Ier triompha par la force des mouvements libéraux et nationaux, et, sur les peuples vaincus, le ministère Schwartzemberg fit régner de nouveau le système de Metternich, l'absolutisme. Mais les haines étaient comprimées, non éteintes; tout dans ce pays était, et est encore, sujet de division; la race et la langue, la question scolaire et les questions religieuses, les privilèges aristocratiques et les revendications démocratiques, sont les facteurs d'un problème d'une effrayante complexité et qui apparaît de plus en plus comme insoluble.

La crise de la monarchie (1860-1867). — La crise se rouvrit en 1860, au moment où l'Autriche venait d'être chassée de l'Italie ; elle se prolonge jusqu'au moment où l'Allemagne l'a exclue à son tour (1866). Pendant ces six années, l'empereur hésite entre le libéralisme et l'absolutisme, entre le partiunitaire, qui veut maintenir fortement le lien entre les provinces, et le parti fédéraliste qui revendique

les « droits historiques » avec une large autonomie pour les diverses races. L'Allemand Schmerling, libéral et unitaire, fait place au Hongrois Esterhazy, fédéraliste, aristocrate et autoritaire. En 1860, François-Joseph accorde à ses sujets une patente qui établit dans l'Empire le régime représentatif, avec un Parlement siégeant à Vienne, tout en laissant aux *Landtag* et diètes des divers pays une certaine activité législative. En 1861, il la modifie dans le sens de la centralisation. En 1865, il la supprime, devant le refus des Tchèques (Slaves de Bohême) et des Magyars ou Hongrois d'envoyer des députés au Parlement de Vienne. Enfin, en 1867, devant l'attitude menaçante des Hongrois, il prend une grande résolution, inspirée par un ancien ministre saxon, de Beust, qu'il avait appelé au ministère[1]. C'était d'établir une sorte de fédéralisme à deux, le *dualisme*, en partageant entre les Allemands et les Hongrois le gouvernement des races de l'Empire. Ce compromis (*ausgleich*), d'où résulte la Constitution de 1867, fut longuement débattu entre M. de Beust et un grand patriote magyar, François Deak, qui, sans jamais pactiser avec les révolutionnaires hongrois, n'avait cessé de défendre les droits de la Hongrie. Aussi désintéressé qu'énergique, Deak refusa d'accepter un ministère dans le gouvernement qu'il venait d'établir, et qui fut inauguré par de Beust.

Constitution de 1867. — Voici sur quelles institutions ce gouvernement repose :

L'Autriche-Hongrie est composée de deux Etats distincts, mais unis, dont la limite, près de Vienne, est formée par un petit affluent du Danube, la Leitha, d'où le nom de *Cisleithanie* donné à l'Etat autrichien, à l'ouest de la Leitha, et *Transleithanie* à l'Etat hongrois, à l'est. Ils ont chacun leur Parlement. En Autriche, c'est le *Reichsrath*, composé de la Chambre des seigneurs et de la Chambre des députés ; en Hongrie, c'est la diète hongroise, comprenant aussi

1. C'était un adversaire personnel de Bismark, qui, étonné de trouver chez le ministre d'un petit royaume tant d'idées et de hardiesse, l'appelait « un géant dans un entresol ».

deux Chambres, la Chambre aristocratique ou Table des magnats et la Chambre basse ou Table des députés. Chacun des deux Etats a aussi son ministère distinct, composé de sept ministres en Autriche, de neuf en Hongrie. De ces ministères et de ces Parlements relèvent toutes les affaires intérieures des deux Etats.

L'unité est maintenue par un ministère d'Empire, qui comprend un ministre des Affaires étrangères et de la Maison impériale, un de la Guerre, un des Finances générales. D'une façon générale, tout ce qui concerne les relations extérieures, pacifiques ou belliqueuses, ressortit à ce ministère. L'Autriche-Hongrie est donc pour ainsi dire *double au dedans, une au dehors.* Ce ministère général est responsable devant les *Délégations.* Ce sont deux groupes de députés désignés par les deux Parlements. Ils se réunissent alternativement à Vienne et à Buda-Pesth; ils délibèrent séparément, communiquent entre eux par messages, et parfois se réunissent pour voter sans discussion.

L'unité s'incarne surtout dans la personne de l'empereur-roi, chef suprême de chaque État et aussi de la monarchie. Il a le pouvoir exécutif, la proposition et la promulgation des lois ; sa liste civile est payée par les deux États. Plus que jamais, la dynastie des Habsbourg-Lorraine est le lien des diverses parties de l'Empire.

Les races, leurs revendications. — Mais ce lien est bien fragile encore; le dualisme semble ne pas suffire à ce pays divisé. Il ne donne satisfaction qu'à deux des races de l'Autriche-Hongrie. D'autres réclament leur part des droits que se sont arrogés les Allemands et les Hongrois.

Il y a dans l'Empire environ 12 millions d'Allemands, qui forment l'élément le plus riche et le plus cultivé; environ 8 millions de Magyars, qui forment un élément riche aussi et surtout énergique. Mais il y a 20 millions de Slaves, 4 millions de Roumains, 700.000 Italiens et des Bulgares et des Albanais, etc. Tous se prétendent sacrifiés et opprimés et réclament, contre le dualisme, un système plus large : le fédéralisme.

Dans l'État cisleithan, les Slaves sont en majorité en

Galicie, dans les provinces polonaises, en Moravie, en Bohême surtout. Ces Slaves de Bohême, les Tchèques, sont les plus avancés en civilisation et les plus impatients : ils veulent que la Bohême soit aux Tchèques, comme la Hongrie est aux Magyars. A l'heure actuelle, leur conflit avec les Allemands est à l'état aigu et provoque souvent dans le Reichsrath des scènes inouïes de tumulte.

Dans l'Etat transleithan, où les Magyars veulent maintenir énergiquement leur situation de race dominante, ils rencontrent des adversaires opiniâtres dans les Slaves du Sud, les Croates, qui furent jadis (en 1849 notamment) leurs adversaires acharnés. La Croatie, avec sa capitale nationale Agram (ou Zagreb), voudrait sa part d'autonomie. — Les Roumains, nombreux en Transylvanie, protestent aussi vivement contre la dureté de la domination hongroise. Enfin, les Italiens des Alpes du littoral (Trente et Trieste) font entendre aussi de bruyantes protestations. Ils disent qu'ils sont la seule partie de l'Italie non encore délivrée (*Italia irredenta*).

Ce qui rend ces oppositions nationales plus menaçantes encore, c'est que chacune d'elles s'appuie sur quelque grande puissance voisine. Les Allemands de Vienne regardent du côté de Berlin, les Slaves se tournent vers la Russie, les Roumains vers la Roumanie, les Italiens ont à Rome de bruyants auxiliaires dans les irrédentistes. Il semble toujours qu'une grande crise européenne va faire voler en éclats, dans des directions diverses, cette monarchie hétérogène.

Réformes. — Après 1867, et pendant une trentaine d'années, la monarchie austro-hongroise parut avoir recouvré, à défaut du repos, une stabilité relative. L'alliance avec l'Allemagne (devenue ensuite la Triple Alliance par l'accession de l'Italie) garantissait sa sécurité extérieure; elle lui valut même l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine (1878). Ses richesses agricoles, qui sont considérables, étaient mieux exploitées. Son commerce, déjà actif, pouvait devenir, par les progrès à travers les Balkans et l'acquisition éventuelle de Salonique, l'un des plus importants de l'Europe.

Quelques progrès intérieurs étaient réalisés, notamment la loi sur le mariage civil, en Autriche d'abord, en 1867, en Hongrie en 1894, malgré la vive résistance des magnats, des lois scolaires rendant à l'Etat la direction et la surveillance de l'enseignement (1867) en dépit des protestations de la Cour de Rome; deux lois électorales en Autriche : la première (1873) instituant le suffrage direct, donné à quatre *Curies* d'électeurs (propriétaires, villes, Chambres de commerce, communes rurales); la seconde (1896) créant, en dehors des Curies, 5 millions et demi d'électeurs, tous les Autrichiens âgés de vingt-quatre ans. Des hommes d'Etat habiles, de Beust, Hohenwarth, Taafe, Kalnocki, conduisaient à travers mille écueils le compromis austro-hongrois. Mais, depuis 1895, l'agitation a pris des proportions inconnues. Le compromis, qui aurait dû être renouvelé pour dix ans, en 1897, n'a pu qu'être prorogé au jour le jour; il a une existence précaire et irrégulière. L'empereur François-Joseph, dont tant d'orages politiques ont troublé le règne et tant de drames domestiques bouleversent l'existence[1], est encore, après cinquante-quatre ans de règne, universellement respecté et populaire auprès des diverses races de l'Empire. Mais après lui ?... L'Autriche porte en elle-même des germes de mort. Elle est une grande puissance; elle n'est pas, elle ne semble pas apte à être un peuple.

L'Allemagne sous Guillaume Ier. — L'Allemagne, au contraire, nous offre le spectacle d'un peuple qui est devenu, sous nos yeux, une nation puissante. Bien que la constitution de l'Empire soit assez éloignée du régime parlementaire et ne laisse guère à la représentation nationale que des moyens d'action négatifs, le pays n'est pas resté étranger aux courants d'idées qui traversent l'Europe et la renouvellent. La question du suffrage universel ne l'a point agité, puisqu'elle avait été résolue dès 1871. Mais le conflit

1. La mort de son frère Maximilien, fusillé à Queretaro (1867); la folie de la femme de Maximilien, l'impératrice Charlotte; le suicide mystérieux de l'héritier de la couronne, l'archiduc Rodolphe, à Mayerling (1889); l'assassinat de l'impératrice Elisabeth, à Genève (1898).

s'y est produit entre la société civile et l'Eglise; les problèmes sociaux y ont été posés, les doctrines économiques mises en discussion. Seulement, jusqu'à la mort de l'empereur Guillaume Ier (1888), tout a été fait, défait ou refait par l'impérieuse volonté d'un homme; des orientations très diverses ont été données à la politique intérieure par les coups de barre capricieux et violents du prince de Bismark, uniquement préoccupé de former une majorité dont il assemblait les éléments suivant les besoins du moment.

Variations de la politique économique, religieuse, sociale. — Tantôt il pratiquait une politique économique, libérale et presque échangiste, tantôt il revenait à un étroit protectionnisme. Prenant d'abord pour allié, ou plutôt pour instrument, le parti libéral-national, avec quelques progressistes, il engagea, vers 1872, la lutte contre le catholicisme. Il prit l'offensive avec sa résolution ordinaire. Il expulsa les Jésuites (1872); il fit voter par les députés prussiens les *lois de mai* (1873); la direction du culte catholique supprimée, l'inspection des écoles enlevée aux évêques et aux curés catholiques, la juridiction disciplinaire des évêques sur leur clergé limitée, tout lien rompu entre l'épiscopat et la papauté, les faveurs accordées à la secte des *vieux-catholiques*, qui n'admettent pas le dogme de l'infaillibilité, telles furent les mesures qu'on baptisa alors du nom ambitieux de *Kulturkampf* (combat pour la civilisation). Bismark déclarait fièrement qu'*il n'irait pas à Canossa*, et, pendant cinq ou six ans, des actes de rigueur, amendes, exils, emprisonnements, appuyèrent cette déclaration. Mais, vers 1880, la paix se fit entre Rome et Berlin, d'abord à cause de l'avènement d'un pape plus conciliant que Pie IX, beaucoup par suite du besoin qu'avait le Gouvernement de l'appui du Centre (le parti catholique) contre de nouveaux ennemis et pour de nouveaux projets.

A l'égard des socialistes, qui forment dans l'Empire, par suite d'un intense développement économique, un parti de jour en jour plus puissant et plus fortement organisé, il usa d'abord des mesures de rigueur : elles furent prises à la suite de l'attentat de Nobiling contre l'empereur (1878).

Mais, par une contradiction qui n'est peut-être qu'apparente, il fit du socialisme d'Etat et constitua un premier fond de législation ouvrière par les lois d'assurance en cas de maladie, d'accidents et de vieillesse (1883-1889). En réalité, ce qu'il a surtout poursuivi au milieu des luttes parlementaires et des *cartels* des partis, c'est le ferme maintien de l'unité, de l'autorité impériale, de la prépondérance militaire. Le septennat militaire (vote du budget de la guerre pour sept ans) était la maîtresse pièce de ce régime de fer.

Guillaume II. — A Guillaume Ier succéda son fils, Frédéric II : ce fut un règne d'une brièveté tragique, une agonie de trois mois (1888). Puis le règne de Guillaume II commença, et presque aussitôt celui du « chancelier de fer » prit fin par une disgrâce retentissante (1890). La physionomie du jeune empereur tentera certainement par son originalité les historiens de l'avenir. Son activité infatigable, qui se complaît dans tous les rôles, s'est exercée surtout dans le sens du développement économique, vers l'expansion coloniale, vers les progrès de la marine marchande, vers la constitution d'une puissante marine de guerre. Il a entraîné à sa suite l'Europe presque entière vers la « politique *mondiale* ». Sous les noms de Caprivi, Hohenlohe, Bulow, il est à lui-même son propre chancelier. Il se débat actuellement contre les exigences ultra-protectionnistes des grands propriétaires, qui forment le parti *agrarien*.

L'Italie. — L'histoire des autres Etats européens présente un moindre intérêt au point de vue des grandes réformes ou des transformations profondes. L'Italie, qui a consommé son unité en même temps que l'Allemagne, n'a pas subi de révolution politique. Sa constitution est toujours celle du Piémont, étendue, en 1861, au royaume; sa dynastie, celle de Savoie : à Victor-Emmanuel Ier, mort la même année que Pie IX (1878), a succédé son fils, Humbert Ier, qui a été assassiné en 1899; le roi actuel est Victor-Emmanuel III. Mais les crises ministérielles, les *combinaisons* des partis, le morcellement des groupes par-

lementaires, semblent avoir absorbé et stérilisé l'activité politique de la nation. Il n'y a guère à signaler qu'une loi électorale (1882), abaissant l'âge de l'électorat de vingt-cinq à vingt et un ans, le cens de 40 francs à 19 fr. 80, avec le droit de vote sans aucune condition censitaire pour ceux qui justifient d'une instruction primaire supérieure. On sait dans quel système d'alliance, en Europe, dans quelles entreprises coloniales, en Afrique, l'Italie s'est engagée sous l'inspiration *mégalomane* de Crispi. Ses ressources ne s'étaient pas développées dans la même mesure que ses ambitions : c'est ce qui explique le malaise dont souffrent l'Italie agricole du Sud, l'Italie industrielle du Nord. Des organisations criminelles d'une redoutable audace (la *Maffia*, etc.), des convulsions d'une soudaineté et d'une violence extraordinaires (soulèvement de Milan, 1898), montrent que le mal est profond.

L'Espagne. — Ce ne sont point les révolutions politiques qui manquent dans l'histoire contemporaine de l'Espagne. En huit ans, elle a changé six fois de gouvernement. La reine Isabelle, chassée par les *pronunciamientos* de Serrano, Prim et Topete (1868); la Constitution de 1869, Constitution monarchique sans monarque; le règne mélancolique et l'abdication d'un étranger, Amédée, duc d'Aoste, mis en interdit par ses sujets (1871-1873); la République modérée de Castelar, triomphant de l'insurrection de Carthagène, mais renversée par le pronunciamiento du général Pavia (1874); un dernier pronunciamiento enfin, celui de Martinez Campos (1875), rappelant au trône le fils d'Isabelle, Alphonse XII, et la Constitution de 1837, à peu près reproduite par celle de 1876 : tout cela forme une page caractéristique des mœurs politiques de l'Espagne. Ce sont ces mœurs qui sont défectueuses, plus que les institutions. Le gouvernement représentatif fonctionne avec une apparente régularité. La droite et la gauche occupent alternativement le pouvoir avec des hommes d'Etat expérimentés, comme Canovas del Castillo et Sagasta; mais ce gouvernement est toujours sous la menace d'un coup de main militaire; les pronunciamientos n'ont pas cessé d'être, depuis

trois quarts de siècle, le fléau de l'Espagne, et le régime prétorien se cache sous le régime parlementaire.

Le suffrage universel a été établi par la loi de 1890 ; mais la pression électorale du parti au pouvoir en vicie les résultats. La crise financière et économique n'a pas pris fin. La crise coloniale a abouti à une guerre désastreuse contre les Etats-Unis et semble devoir entraîner, après la perte de Cuba et des Philippines (1898), la liquidation définitive des colonies. Les insurrections socialistes et anarchistes, dont Barcelone est le centre, se compliquent d'un mouvement autonomiste en Catalogne ; et l'agitation carliste, vaincue à la suite d'une seconde guerre de sept ans (1871-1877), se manifeste à nouveau.

La Suisse. — C'est par des mœurs politiques, au contraire, fruit d'une antique pratique de la liberté, que la Suisse se distingue. Mais, chez elle, la fidélité aux institutions républicaines n'a point pour conséquence l'immobilité. C'est entre le principe fédéral et le principe unitaire que la lutte est engagée depuis plus d'un demi-siècle, et ce dernier gagne sans cesse. Avant 1848, la Suisse était quelque chose comme « une ligue, alliance ou confédération d'Etats souverains, traitant entre eux par l'entremise d'ambassadeurs ». La Constitution de 1848[1] a resserré le lien de la Confédération, en étendant l'action du pouvoir central (Conseil des Etats et Conseil national pour le législatif, Conseil fédéral de sept membres pour l'exécutif) et en le dotant d'un nouvel organe, le Tribunal fédéral. La revision de 1874 a marqué de nouvelles conquêtes des idées de centralisation et de l'esprit démocratique. Le *referendum*, c'est-à-dire la consultation directe du suffrage universel sur des projets de loi, déjà en usage dans plusieurs cantons, est devenu une institution d'Etat. Depuis 1891, toute pétition signée de 50.000 citoyens suffit à provoquer le *referendum* sur un amendement à la Constitution. — Si, par ces tendances unitaires dans la Constitution, la Suisse se rapproche du système français, dans son œuvre législative elle

1. Analysée dans l'*Histoire générale* de LAVISSE et RAMBAUD (t. XII).

paraît subir l'influence de l'Allemagne. Elle a eu comme l'Allemagne, et en même temps qu'elle, son *Kulturkampf* (1873), son socialisme d'Etat (lois sur la responsabilité des patrons, sur les assurances, 1881-1890). A l'heure actuelle, la tendance *étatiste* prévaut toujours; la lutte est engagée sur la formule unitaire : une armée, une loi, une école.

La Belgique. — La Belgique n'a eu ni révolutions politiques, ni changements constitutionnels; ce qui ne veut pas dire que le règne de Léopold II (1865) ait été une époque de plein repos. D'abord l'éternelle bataille a continué entre la droite catholique (d'Anethan, Malou, Bernaert) et la gauche libérale (Barra, Frère-Orban) : depuis 1870, sauf pendant six ans (1878-1884), c'est la droite qui a gardé le pouvoir; elle a mis son empreinte sur la législation scolaire. Mais, derrière le parti libéral affaibli, s'est constitué un parti radical énergique (Janson), puis un parti socialiste en grand progrès (Van der Velde), qui aujourd'hui mène au combat l'opposition parlementaire. L'intensité de la vie industrielle en Belgique rend ce dernier parti très redoutable; et souvent l'agitation ouvrière a pris des proportions menaçantes. C'est sous sa pression que la majorité de droite a voté, en 1893, une loi de réforme électorale. Elle établit le suffrage universel : tous les Belges âgés de vingt-cinq ans et ayant un an de domicile sont électeurs. On y a joint le système de *vote plural :* un vote supplémentaire est accordé aux pères de famille et aux électeurs remplissant certaines conditions de cens; deux votes supplémentaires aux diplômés de l'enseignement secondaire et aux titulaires de certaines hautes fonctions. Nul électeur ne peut cumuler plus de trois voix. Le vote est obligatoire. L'agitation vient de recommencer (1902) en vue de la suppression du vote plural.

Autres Etats. — Il nous reste à signaler encore : en Hollande, de vifs débats entre le parti *antirévolutionnaire* (catholiques, protestants-conservateurs) et le parti libéral, au sujet de la laïcité scolaire et du droit de l'Etat en matière d'enseignement; une réforme électorale qui a abaissé le cens, dans des conditions assez semblables à

celles de l'Angleterre (1887); — en Danemark, la fin d'un long conflit constitutionnel entre le Folkthing et la couronne : pendant dix-neuf ans (1875-1894), l'impôt avait été perçu sans vote du budget; — en Suède, de vifs débats entre les protectionnistes et les libre-échangistes; — en Norwège, un mouvement accentué en vue de la rupture de l'union et des tendances républicaines.

L'évolution contemporaine. — De ce tableau sommaire se dégagent les traits essentiels de la physionomie politique de l'Europe contemporaine. Partout l'évolution se dessine dans le sens des mesures suivantes : 1° établissement et perfectionnement du régime représentatif; 2° élargissement du droit électoral, marche vers le suffrage universel, vers la démocratie; 3° lutte contre les influences ecclésiastiques, revendication des droits du pouvoir civil, laïcisation des services publics et surtout de l'enseignement; 4° oscillations entre la protection et le libre-échange; 5° législation ouvrière, mesures de protection, systèmes d'assurance et de retraites pour les travailleurs. Telles sont aussi les questions qui ont été résolues ou agitées en France depuis un demi-siècle. Sans exagérer la part d'influence de la France dans cette transformation qui s'accuse *partout*, à des degrés divers et dans des conditions différentes, on peut considérer cependant que c'est l'application de la devise de la Révolution française: liberté, égalité, fraternité.

SUJETS A TRAITER

Principales phases de la question irlandaise au XIXe *siècle.*
Abolition du servage en Russie.
La crise de l'Autriche-Hongrie.
Réformes et tendances communes aux divers Etats de l'Europe contemporaine.

CHAPITRE XXXV

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE DEPUIS 1815

I. **Première époque (1815-1848).** — Influences nouvelles. — Le romantisme. — Victor Hugo; Lamartine; Vigny; Musset. — Le théâtre. — Le roman. — L'histoire. — La critique. — La philosophie.

II. **Seconde époque (depuis 1848).** — La fin du romantisme. — Victor Hugo. — Théophile Gautier. — Sainte-Beuve. — Le théâtre, le roman, la poésie. — Les influences nouvelles : Flaubert, Taine, Renan. — L'histoire et l'érudition. — Les tendances nouvelles. — Les littératures étrangères.

III. **L'art depuis 1815.** — Peinture : romantiques et classiques; Delacroix, Ingres. — Peintres et dessinateurs de la monarchie de Juillet. — L'époque du second Empire. — Paysages, portraits. — Tendances diverses de la peinture contemporaine. — La sculpture. — L'architecture. — La musique : évolution de la musique dramatique.

Le mouvement intellectuel au XIXe siècle. — Ce n'est pas seulement dans l'ordre politique et social que le XIXe siècle a été un siècle de révolution. Son activité inquiète et passionnée s'est exercée aussi dans le domaine intellectuel. Pour la science, ses résultats, on le verra au chapitre suivant, ont été extraordinaires. L'œuvre littéraire et artistique est aussi des plus intéressantes, touffue, inégale, plus puissante qu'harmonieuse, frissonnante de toutes les fièvres et vibrante de toutes les passions d'un âge qui a secoué le joug du passé. On y peut distinguer deux

---

Ouvrages a consulter : Lanson, *Histoire de la Litterature française.* — Faguet, *Politiques et moralistes du* XIXe *siècle.* — Rambaud, *Histoire de la civilisation contemporaine.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale* (t. X-XII). — Roger Peyre, *Histoire générale des Beaux-Arts*

moments que sépare la tourmente de 1848 : avant, c'est le début, les luttes, le triomphe du romantisme ; après, c'est une génération qui, un peu lasse d'abord, reprend bientôt la marche en avant et semble, à travers mille détours, s'orienter vers le naturalisme, ou tout au moins chercher dans l'imitation de la nature de nouvelles formes du beau. Dans ce tableau très sommaire, complément nécessaire de l'histoire contemporaine, nous ne pouvons qu'indiquer les traits généraux, les grands noms, les œuvres maîtresses, en renvoyant, pour l'étude des genres et pour l'analyse des ouvrages, à de nombreux et excellents ouvrages de critique.

Épuisement de la littérature classique. — Dire ce que fut le romantisme n'est pas chose aisée. On peut dire d'abord — c'est une définition insuffisante, mais incontestable — qu'il fut une réaction contre la littérature classique, réaction parfois injuste, mais devenue nécessaire. On sait à quel degré d'épuisement cette littérature était arrivée, au commencement du siècle ; les moules étaient usés par deux siècles de production de chefs-d'œuvre ; la source de l'inspiration était tarie dans chacun des *genres* consacrés, et remplacée par l'insipide imitation. La raison, l'analyse du cœur humain, l'adaptation des œuvres antiques, tous ces éléments du génie des XVIIe et XVIIIe siècles, avaient donné ce qu'ils pouvaient donner. Les « règles du goût » n'étaient plus que des procédés employés à la composition d'ouvrages sans couleur et sans vie. La langue enfin, soumise aux lois du style noble et condamnée aux périphrases, avait perdu toute force et toute originalité.

Les influences nouvelles. — Ce qui soutenait encore cette littérature pseudo-classique, c'était l'éducation classique, une certaine façon d'interpréter l'antiquité, usitée dans les collèges ; ce qui assurait encore une certaine faveur à ces pauvres jeux d'esprit, que ce fussent tragédies, éloges, madrigaux, c'était la vie de la société, le goût des salons, restés fidèles à de vieilles traditions d'élégance. Mais justement la génération qui grandit sous la Révolution et l'Empire ne reçut guère l'enseignement classique

et ne vécut pas du tout la vie de société ; rien ne l'attachait donc aux traditions surannées. En revanche, elle avait été formée par Rousseau, elle était dominée par Chateaubriand ; ils avaient déposé en elle ces trois germes de toute œuvre d'art contemporaine, le sentiment, l'individualisme, l'amour de la nature. Et puis, pendant ce quart de siècle épique, notre génie national était entré en contact avec d'autres génies et s'était étonné de les trouver si divers, si puissants. L'horizon de l'esprit français s'était élargi comme celui de la domination française [1]. Mme de Staël nous révéla l'Allemagne, si féconde alors. L'Angleterre, l'Ecosse nous apparurent avec le faux Ossian, Walter Scott, Byron. Puis on alla au delà, vers ceux que Victor Hugo appellera plus tard « des Cimes », vers Shakespeare, Dante, Eschyle, Homère ; en les arrachant à leurs timides imitateurs classiques, en les émancipant de la critique étroite des pédants de collège, on crut les découvrir. En tout cas, l'âme française éprouva, devant tant de richesses et de nouveautés, une sorte de griserie.

Le romantisme. — Il y a beaucoup de griserie en effet dans le romantisme. « Le romantisme, a-t-on dit, est une littérature où domine le lyrisme [2] », c'est-à-dire l'exaltation de la personnalité par l'expression des sentiments et la représentation des sensations ; mais ce lyrisme sentimental et pittoresque « associe sans cesse aux émotions particulières de l'individu les conditions essentielles de l'humanité ». C'est la grandeur du romantisme. Voilà pourquoi la nature est sans cesse prise à témoin, appelée par le poète à consoler ses souffrances, ou accusée de cruelle indifférence, dans *le Lac*, *la Tristesse d'Olympio*, *la Maison du Berger*. Voilà pourquoi le sentiment religieux est associé à toutes les crises de la destinée, comme dans *le Crucifix*, *l'Espoir en Dieu* ; l'histoire est évoquée pour fournir à l'imagination une inépuisable série de tableaux, surtout l'histoire du moyen âge, que l'époque classique avait si injustement dédaignée.

1. Voir, sur ces origines du romantisme, le chapitre x.
2. Lanson, *Histoire de la Littérature française*.

Ainsi le romantisme déplaçait le centre de l'esthétique, en la ramenant tout entière à l'individu, au *moi ;* en même temps, il étendait indéfiniment son domaine et l'enrichissait de trésors jusqu'alors inexplorés. A cette double révolution du fond correspondait une double révolution de la forme : d'une part, à la langue classique, usée d'ailleurs et d'une effigie presque effacée, il substituait une langue nouvelle d'une variété, d'une souplesse, d'une opulence extraordinaire, ne reculant ni devant le mot propre, ni devant le terme technique, empruntant ses matériaux à la vie familière, au vieux parler français, à l'art, à l'histoire de toutes les civilisations; la poésie la façonnait à son usage, en rimes sonores, en rythmes non encore essayés, d'une invention toute personnelle et d'une fantaisie harmonieuse. D'autre part, le romantisme rompait avec les « lois du goût », brisait les règles, mêlait, comme la nature, disait-il, le beau et le laid, les rires et les larmes, et disloquait les *genres*, dans les limites étroites desquelles la production littéraire était emprisonnée. Aussi n'essayerons-nous pas de classer par genres les grands écrivains de cette époque; la plupart ont promené leur riche imagination à travers les formes les plus diverses, poésie lyrique ou épique, théâtre, roman, histoire. Tout au plus peut-on les assembler par groupes, en plaçant au premier rang celui des grands poètes.

Victor Hugo (1802-1885). — En définissant le romantisme, nous avons défini Victor Hugo; cette doctrine était celle qu'il annonçait, « avec un grand fracas de formules hautaines », dans la *préface de Cromwell* (1827). Mais il a été plus que « le romantisme » : il a été « le siècle » lui-même; il en a vécu toutes les gloires, toutes les angoisses, toutes les misères ; il en a répercuté, comme un écho puissant, tous les bruits tumultueux : « Le grand poète est né presque avec le siècle, en 1802; à dix-sept ans, il publiait ses premières odes : à quatre-vingt-trois-ans, l'année de sa mort, il mettait la main à ses dernières œuvres. Il a vu les jours suprêmes du grand Empire, vécu sous les deux monarchies, parlé à la tribune de la seconde République, souffert dix-

huit ans d'exil sous le second Empire ; et, sous la troisième République, après avoir siégé à l'Assemblée nationale et au Sénat, il a eu des funérailles triomphales, qu'un peuple entier a suivies. Il a traversé toutes nos révolutions politiques et toutes nos révolutions littéraires ; il a eu sa part dans toutes, et de toutes son génie porte la trace. » (Rambaud.) Victor Hugo tient au XIXe siècle, en somme, la même place que Voltaire au XVIIIe ; mais, pour Voltaire, son génie a plus agi sur son époque ; pour Victor Hugo, l'époque a plus agi sur l'homme.

Œuvres poétiques. — Ce n'est pas Victor Hugo qui a formulé le premier les théories romantiques : dès 1824, le *Cénacle* s'était formé chez Charles Nodier ; Stendhal, dans *Racine et Shakespeare*, avait déclaré la guerre au goût classique. Ce n'est pas lui non plus qui a ouvert le premier la source magnifique du lyrisme contemporain : les *premières Méditations* de Lamartine, les premières *Poésies* d'Alfred de Vigny sont de 1820 et de 1823. Après eux, mais plus qu'eux, il étonna et ravit la foule par la magie des couleurs et des sons, par l'éclat éblouissant des images et la musique des strophes, dans ses œuvres de début, *les Odes et Ballades* (1824-1826), *les Orientales* (1829). Elles répondaient aux sentiments et aux aspirations de son temps : ici la foi monarchique, le décor féodal du moyen âge ; là, dans un tableau baigné de lumière, le brigandage héroïque des Klephtes, le fanatisme musulman, la plainte de la Grèce mutilée.

Les œuvres qui suivirent avaient un caractère moins impersonnel ; on y devine, dans l'âme du poète, une répercussion plus profonde des événements de son temps, des sentiments de sa génération : appels à la charité, image de l'enfant caressée avec amour, souvenirs de jeunesse, communion avec la nature, *Ce qu'on entend sur la montagne* et *Voix désespérées de l'Océan*, enfin fragments nombreux de cette épopée napoléonienne qu'il achèvera plus tard, c'est la lyre tout entière qui frémit dans *les Feuilles d'Automne* (1830), *les Chants du Crépuscule* (1835), *les Voix intérieures* (1837), *les Rayons et les Ombres* (1840).

Théâtre. — Dès 1827, Victor Hugo avait lancé, comme

un défi retentissant aux classiques, sa *Préface de Cromwell*; le drame lui-même, touffu et confus, était moins une œuvre de théâtre qu'une démonstration de théorie. C'est avec *Hernani* (1830) que Victor Hugo prit la scène d'assaut : on connaît les vicissitudes bruyantes et pittoresques de cette *bataille d'Hernani*, véritable révolution littéraire[1] qui précéda de quelques mois la Révolution de Juillet. Puis vinrent *Marion Delorme* (1831), *le Roi s'amuse* (1832) et après une série de drames en prose, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* (1833-1835), deux grands et beaux ouvrages de poésie dramatique, *Ruy-Blas* (1838), *les Burgraves* (1843). Le temps a fait son œuvre sur cette œuvre ; on reconnaît aujourd'hui les artifices de cette conception, ses conventions non moins choquantes que celles du théâtre classique, l'antithèse des caractères remplaçant leur analyse, tout ce qu'il y a de factice dans ces bandits sublimes, ces courtisanes à qui « l'amour refait une virginité », ces épouses, ces pères infâmes rachetés par l'amour paternel, ces valets que la passion élève jusqu'au cœur des reines. Mais ces faiblesses dramatiques sont rachetées, au moins dans les premières et dernières œuvres, par une poésie admirable qui les fera toujours vivre.

Romans. — Après avoir abordé le roman, dans sa première jeunesse, par des essais inexpérimentés (*Bug Jargal*, *Han d'Islande*), Victor Hugo, presque au lendemain d'*Hernani*, donna *Notre-Dame de Paris* (1831). Là, en dépit de procédés trop visibles encore, il évoquait tout le moyen âge autour de la vieille cathédrale gothique, avec une puissance de coloriste qui n'a pas été dépassée. Puis un fait divers judiciaire lui fournit la matière d'un émouvant plaidoyer contre la peine de mort (*Dernier Jour d'un condamné*, *Claude Gueux*).

Sous l'influence des événements de 1840, dans *le Rhin* (1842), « il donne un pendant en prose aux *Orientales* » (Lan-

1. A celle-là du moins, Charles X avait eu la sagesse de ne pas résister A ceux qui lui demandaient d'interdire la pièce, il répondait : « Je n'ai que ma place au parterre. »

son) en peuplant des visions du moyen âge les bords du grand fleuve d'Occident. On voit quelle a été pendant vingt années l'intensité de production chez ce grand créateur de formes et d'images. Il y a ensuite un temps de repos dans son activité. Il entre à l'Académie, non sans luttes (1841). Il devient pair de France. Il est au seuil de la période politique qui l'entraînera dans son tourbillon; mais nous verrons bientôt son génie en sortir plus vigoureux.

Lamartine (1790-1869). — Il y a, entre la destinée de Victor Hugo et celle de Lamartine, un parallélisme et un contraste également singuliers. Sans manifeste et sans déclaration de principes, il renouvela la poésie française, et il charma les âmes avant que son rival ne les conquît. Ses premières *Méditations poétiques* eurent un succès extraordinaire. « De l'héritage de Chateaubriand il avait recueilli le don des tristesses infinies; mais elles se dépouillèrent de toute amertume en passant par cette âme douce. » (Lanson.) Tout a été dit sur la musique de la phrase et le bercement du rythme, sur la noblesse des paysages imprécis, sur la tendre mélancolie des sentiments qui firent en un jour la gloire du chantre d'*Elvire*, du poète du *Lac*, du *Vallon*, de *l'Isolement* (1820). Peu à peu le caractère personnel s'efface, le poète s'élève pour recueillir la magnifique symphonie de la nature en l'honneur du Créateur, dans les *Nouvelles Méditations* (1823) et surtout dans les *Harmonies poétiques et religieuses* (1830). Puis, après avoir rassemblé des visions lumineuses au cours de son fastueux *Voyage en Orient* (1832), il revient à l'idée religieuse et aux tendresses humaines, qu'il associe dans l'épopée familière de *Jocelyn* (1835) et dans *la Chute d'un ange* (1838). C'est là que se place le tournant de sa carrière. Ce poète chrétien, ce grand seigneur insoucieux des biens de la fortune, va s'enfoncer dans la voie démocratique et dans le mouvement révolutionnaire. Il s'y engagea moins par ambition ou par colère, comme d'autres, que sous l'empire d'une générosité chevaleresque et par une grande pitié des misères sociales. Il préluda à ce rôle par une sorte d'éblouissant roman sur la période révolutionnaire, l'*Histoire des Girondins* (1847),

qui mit le comble à sa popularité. On a vu quels mécomptes celle-ci lui réservait. Idole d'un jour et victime d'une ingratitude sans exemple, sa fortune sombra dans la vie publique; et, par une injustice cruelle de la destinée, son génie ne lui survécut guère.

Alfred de Vigny (1797-1863). — Alfred de Musset (1810-1857). — On peut placer, tout auprès de ces deux grands noms, deux poètes encore, dont le rôle fut moins considérable et l'œuvre moins ample, mais qui ont laissé dans la pensée et dans le cœur du siècle une ineffaçable impression. Alfred de Vigny a écrit très peu, mais rien que de très haut. Sa production poétique tient en un volume, y compris ses œuvres posthumes[1]; mais tout y est fort et pénétrant (*Moïse*, *Eloa*, *le Déluge*, etc.). Il a abordé en maître le théâtre, révélant, l'un des premiers, Shakespeare dans *le More de Venise* (1829), et créant le drame intime, celui du poète aux prises avec la réalité, dans *Chatterton* (1835); il a été l'un des initiateurs du roman historique dans *Cinq-Mars* (1826), *Stello* (1832) et surtout *Grandeur et Servitude militaire*, « où se trouvent des récits poignants et sobres, dignes pendants de ses poèmes ». Cet écrivain gentilhomme vécut très noblement, « dans la tour d'ivoire », un peu hautain par horreur du vulgaire; sa devise semble être celle de son *Moïse :*

O Seigneur! J'ai vécu puissant et solitaire.

Alfred de Musset se jeta, à vingt ans, dans les rangs des romantiques, avec la belle fougue de l'adolescence. Il appartient à leur groupe par ses premières œuvres, *Contes d'Espagne et d'Italie*, *Raphaël*, *le Spectacle dans un fauteuil* (de 1829 à 1833), par son *Rolla* (1835), où il y a bien de la déclamation et de la rhétorique, par ses *Confessions d'un enfant du siècle* (1835), où il rattache ses souffrances à la crise de sa génération. Il devient vraiment lui-même dans ses *Nouvelles Poésies* (de 1826 à 1841); c'est alors qu'il a

1. Voir plus bas, p. 1031

donné à ses sentiments une forme impérissable,

Langue que, pour l'amour, inventa le génie.

Il est tout entier avec sa sensibilité maladive, avec ses passions cruellement vécues avant d'être exprimées, dans ses *Nuits*, l'éternel poème de l'amour et de la douleur. N'oublions pas non plus ses *Nouvelles*, d'une grâce exquise, et son théâtre, pur chef-d'œuvre d'esprit français, où se mêle la fantaisie byronienne et shakespearienne.

Les romanciers. — La prose nous offre les noms de trois grands romanciers : Balzac, George Sand, Alexandre Dumas, qui furent aussi, en un sens, des poètes, par la puissance créatrice, par la passion exaltée et éloquente, par l'inépuisable faculté d'invention. Honoré de Balzac (1799-1850) a créé un monde, dans son énorme *Comédie humaine* (de 1829 à 1850), un monde dont les personnages, dotés par lui d'un état civil très précis, se rencontrent, se fréquentent ou se fuient, s'absentent, reparaissent et forment enfin toute une société d'une telle réalité qu'il nous semble bientôt y avoir vécu. Et quelle pénétration dans l'analyse, quelle force dans la peinture des vices, des vertus ignorées, des tares secrètes, des déformations professionnelles, dans un Grandet, une cousine Bette, un père Goriot!... Shakespeare seul a, au même degré, doué de la vie des êtres imaginaires. Avec George Sand (1804-1876), surtout dans les premières œuvres, *Indiana*, *Lélia*, *Jacques* (1831-1834), c'est la passion sans frein, l'ardente protestation du cœur contre la raison, de l'amour souverain contre la société qui le contraint ou le condamne. George Sand avait puisé dans Rousseau une éloquence sentimentale, parfois déclamatoire, toujours entraînante. Elle le suivit aussi dans ses rêves d'âge d'or, qui lui inspirèrent quelques romans politiques et sociaux (*le Péché de Monsieur Antoine*, *Consuelo*, 1847). Elle lui dut enfin un sentiment profond de la nature qui lui inspirait, dès cette époque, ses premiers romans champêtres, ces idylles d'une simplicité noble, *la Mare au Diable*, *la Petite Fadette* (1846-1848). D'Alexandre Dumas

(1803-1870), il n'y a rien à dire que tout le monde ne sache, même les ignorants; c'est pour ceux-là surtout que ce bon géant du roman-feuilleton a dépensé sans compter sa verve intarissable; c'est pour eux qu'à la suite des inoubliables *Trois Mousquetaires* (1834) il a arrangé une histoire plus vivante que vraie. N'oublions pas que ce *raconteur* sans pareil a aussi le don dramatique; qu'il a inauguré le drame historique avec son *Henri III* (1829), et donné au gros public de vulgaires, mais puissantes émotions dans *Antony* et dans *la Tour de Nesle;* qu'enfin il a promené le lecteur à travers je ne sais combien de pays dont ses *Impressions de voyage* nous donnent une idée aussi gaie qu'imprécise. L'épigraphe de son œuvre pourrait être le mot de *don César :*

Il faut donner un peu de joie aux créatures!

Le roman est devenu, en effet, le grand délassement du siècle; il y en a eu pour tous les goûts et toutes les classes. Eugène Sue, dans *les Mystères de Paris* et *le Juif errant*, a écrit une sorte de comédie humaine du populaire. Rien de moins populaire, en revanche, que le talent de Mérimée; d'une élégance hautaine, d'un tour d'esprit ironique, il a emprunté au passé, aux pays de mœurs encore barbares ou à la société la plus élégante, des sujets de récits traités avec une précision de contours, une sobriété, un art d'émouvoir sans être ému, qui lui sont propres (*Chronique du temps de Charles IX, Colomba, Carmen, le Vase étrusque*, etc.). Il a traversé le romantisme sans lui avoir rien pris ni donné, comme Stendhal (Henri Beyle); celui-ci a tracé, avec une sécheresse voulue et une observation aiguë, les modèles du roman psychologique dans *la Chartreuse de Parme* et *le Rouge et le Noir*.

Les historiens. — L'imagination, cette faculté maîtresse du romantisme, ne s'est pas exercée seulement dans le domaine de la fiction : elle a aussi vivifié l'histoire; il y aurait à peine de l'exagération à dire qu'elle l'a créée. L'histoire, en effet, tient une des premières places dans

l'œuvre tant littéraire que scientifique du siècle. Avec Augustin Thierry (1791-1850), elle est une reconstitution du passé, travesti jusqu'alors ; une page de Chateaubriand lui a révélé les vrais barbares, les luttes de races, la sauvagerie des invasions, qu'il évoque (de 1820 à 1840), presque à la manière d'un poète ou d'un dramaturge, dans les *Lettres sur l'Histoire de France*, *la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, et surtout les beaux *Récits mérovingiens*. Avec Guizot (1787-1874), qui fut le grand professeur de la Sorbonne avant d'être l'homme d'État doctrinaire, l'étude du passé a un objet philosophique ; ce sont les lois des sociétés et celles des révolutions qu'il expose dans ses larges tableaux de *la Civilisation en France*, *en Europe*, et dans son magistral exposé des *Révolutions d'Angleterre*. A cette école d'historiens-penseurs se rattache, par la profondeur de ses vues, Alexis de Tocqueville, l'auteur de *la Démocratie en Amérique* et de *l'Ancien Régime et la Révolution*. C'est encore la *Révolution* (1827) qui tente d'abord un autre homme politique, Thiers (1797-1877) ; pour ses débuts, il expose en un récit dramatique, dont la clarté et l'intérêt n'ont pas été dépassés, la terrible mêlée des passions et des intérêts d'où est sortie la société moderne. La Révolution inspire encore à Mignet une étude brillante et d'une belle ordonnance ; il en poursuivra d'autres sur Charles-Quint, Philippe II, Marie Stuart ; c'est presque toute l'histoire du XVIe siècle, composée par fragments ; et ces morceaux, d'une remarquable facture, ne pèchent peut-être que par une recherche excessive de la forme et de la formule. De Barante remonte à la fin du moyen âge ; il tente, dans ses *Ducs de Bourgogne*, l'entreprise un peu chimérique d'une histoire qui emprunte tout son intérêt au pittoresque de la narration, à l'habile mise en œuvre des vieilles chroniques : « Il les étale aux yeux, comme une magnifique suite de vieilles tapisseries. » (LANSON.)

Michelet (1798-1874). — Voici enfin celui par qui l'histoire fut vraiment « une résurrection », Michelet. Dès son *Précis d'histoire moderne* (1828) et son *Histoire romaine* (1831), l'artiste et le savant se révèlent ensemble. Mais c'est

surtout dans son *Histoire de France* (*moyen âge*) que son génie éclate (1833-1843). Aucune littérature n'offre une œuvre comparable à celle-là, faite de poésie et de science; il fait sortir les siècles de la poussière des archives, des monuments en ruine, du sol même de la patrie; il frémit de toutes les espérances et souffre de toutes les misères de nos aïeux; il vit et nous fait vivre avec le serf, le moine, le croisé, le tribun qui mène les foules révolutionnaires, le paysan soulevé contre l'envahisseur. Deux morceaux, dans cette suite d'admirables évocations, atteignent au sublime : le tableau de la France et la vie de Jeanne d'Arc. « Son cœur a été la source de son génie; il a tout compris parce qu'il a tout aimé. » (Corréard.)

Puis il transporte du passé dans le présent cette sympathie passionnée pour les opprimés, et se lance en pleine mêlée politique (*les Jésuites*, le cours du Collège de France), suivi d'Edgar Quinet, qui est, lui aussi, un poète du passé et un tribun de l'histoire.

Les travaux historiques. — On a pu reprocher à cette grande génération d'historiens une science encore incomplète, quelques généralisations hâtives, une sorte d'impatience de conclure. Mais le remède était à côté du mal. A ce moment même s'édifiaient les travaux de patiente documentation, les recherches de Jules Quicherat, soutenues par une si haute conscience; le labeur opiniâtre de l'Ecole des Chartes qui reconstruisait pièce à pièce le moyen âge, sans essayer de le deviner, les belles et utiles collections, comme celle des *Documents inédits de l'Histoire de France* (sous le patronage de Guizot, 1834) et celle de la *Société d'Histoire de France*.

Quels horizons nouveaux s'ouvraient d'ailleurs à la curiosité de l'homme du XIXe siècle! Les limites du passé étaient reculées à l'infini par une série de découvertes qui tenaient du prodige. Au premier rang se placent celles de l'égyptologie, créée par Champollion le Jeune (déchiffrement de la pierre de Rosette, 1822). La lecture des hiéroglyphes, continuée depuis par de Rougé, Mariette, Maspero, allait ajouter d'un seul coup trente dynasties, près de trente siècles,

aux annales de la civilisation. La lecture des caractères cunéiformes, la découverte des monuments chaldéo-assyriens par l'Anglais Rawlinson (1836) et le consul français Botta (1845), entr'ouvraient les profondeurs d'une autre antiquité. Les antiquités de la race sémitique, de la Perse, de l'Arabie, de l'Inde, de l'Extrême-Orient étaient explorées en même temps par les études de Burnouf, Caussin de Perceval, Silvestre de Sacy, Abel de Rémusat, le monde élargi par les voyages de René Caillié (1828), Clapperton, Dumont d'Urville, etc.

Autres écrivains : poésie, théâtre. — A ce tableau sommaire du mouvement romantique, il convient de joindre le groupe des écrivains qui ont échappé à l'influence de l'école ou ne l'ont subie qu'incomplètement, et qu'en tout cas la postérité a placés au second plan. Nous avons déjà parlé de deux d'entre eux, qui eurent sur leur temps une grande action, plus politique encore que littéraire, Béranger et Paul-Louis Courier. Nous avons mentionné aussi les théoriciens politiques, les orateurs parlementaires, les publicistes et les journalistes qui forment de 1815 à 1848 une brillante pléiade [1]. Parmi les poètes, les auteurs dramatiques, les romanciers, quelques noms peuvent encore nous retenir : Casimir Delavigne a chanté, dans *les Messéniennes* (1819), les espérances des Grecs, avec un lyrisme un peu essoufflé en comparaison de celui des *Orientales;* dans son théâtre, il unit timidement les effets romantiques à la forme classique (*Vêpres siciliennes*, *Louis XI*, *Enfants d'Edouard*). Avec une rare habileté de métier, Scribe mêle ses personnages en d'ingénieuses intrigues, dans ses comédies agréables (*le Verre d'eau*, *la Camaraderie*) et dans ses innombrables livrets d'opéra-comique. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes* (1831), « qui eut du génie pendant près d'une année » (Faguet), a composé deux chefs-d'œuvre d'indignation, *la Curée* et *l'Idole*. Charles Nodier est un conteur curieux d'exotisme et d'archaïsme, un styliste raffiné. Nous retrouverons plus tard Théophile Gau-

1. Voir les chapitres XV et XVIII.

tier, Sainte-Beuve, Ponsard, dont les meilleurs ouvrages appartiennent à la période suivante.

Critique, philosophie. — La critique est dès cette époque renouvelée et élargie : Villemain trace de brillants tableaux des époques littéraires ; Saint-Marc Girardin, dans son *Cours de littérature dramatique*, est surtout un moraliste ; Nisard défend, avec une rare élégance de forme, l'esprit classique malmené par les fougueux novateurs. — Le groupe catholique formé, en 1830, des fondateurs de *l'Avenir*, se brisa bientôt : Lacordaire restaurera l'éloquence de la chaire par l'imagination et le libéralisme; Lamennais, dans son orageuse carrière, ira de la théocratie à l'extrême démocratie, de l'*Essai sur l'Indifférence* (1823) aux *Paroles d'un Croyant* (1834) ; Montalembert demeurera le champion irréductible des revendications de l'Eglise. Dans l'ordre philosophique enfin, Victor Cousin s'efforce de créer une doctrine officielle, une sorte de philosophie du juste milieu, l'éclectisme, et déploie dans cet effort, à défaut d'originalité et de profondeur, un grand art oratoire et beaucoup de souplesse ; son disciple, Jouffroy, se distingue par un accent de sincérité et d'intime émotion. Mais ce n'est pas dans les œuvres des écrivains qu'il faut chercher l'enseignement qui va renouveler la pensée contemporaine. Le souci de la forme est étranger au fondateur de l'*Ecole positiviste*, Auguste Comte (1795-1857). Son système est une construction puissante, bien que confuse, qui a pour fondement l'idée du progrès, pour matériaux toutes les connaissances humaines, pour couronnement la religion de l'humanité.

Seconde époque : dernières œuvres de Victor Hugo. — La Révolution de Février survint au moment où l'activité purement littéraire commençait à s'épuiser et où les plus grands écrivains se tournaient vers les idées politiques et sociales ; elle en emporta beaucoup dans son tourbillon et laissa après elle beaucoup de victimes, de vaincus, de découragés : Lamartine, Victor Hugo, George Sand, Michelet, pour ne parler que des plus illustres. Une époque nouvelle commence, où trois générations se trouvent con-

fondues : le passé avec ses derniers éclats, le présent qui s'accommode d'un régime sans liberté, l'avenir qui recherche un peu confusément son idéal nouveau.

Pour les hommes qui avaient brillé au premier rang dans l'époque précédente, leurs destinées furent très diverses, et très inégale aussi la survivance de leur génie après 1848. Celui de Victor Hugo a gagné en puissance dans l'exil et en grandeur dans l'isolement. Jamais son inspiration ne fut plus haute ni plus variée. Dans *les Châtiments* (1853), il mêle à la plus âpre des satires les éclatantes visions épiques de *l'Expiation*. *La Légende des siècles* (1859) est une épopée de l'humanité ; et cette épopée atteint le sublime dans la touchante familiarité des *Pauvres Gens*. *Les Contemplations* (1856) sont pleines de grâce, de tendresse et de force ; *les Misérables* (1862), un roman confus et bizarre, mais étrangement attachant et tout empli du tumulte du monde contemporain. Rentré en France après la chute de l'Empire, son âme vibre une dernière fois des misères de *l'Année terrible* (1873). Peu importe après cela l'abondance un peu stérile des productions de sa vieillesse. Quand il meurt en 1885, il a chanté tout son siècle, qui lui fait des funérailles dignes de lui[1].



Victor Hugo.

1. « Il mourut. Un frisson, une rumeur immenses coururent de proche en proche dans la ville, dans le pays et dans le monde tout entier. L'univers se leva, tendant vers lui des palmes. L'Arc de Triomphe se revêtit d'un voile noir. Les poètes veillèrent son corps couché sous le portique. Les cuirassiers tenaient des torches allumées. Et, quand le jour des funérailles se leva, quand les torches se furent éteintes, quand, derrière le corbillard des pauvres, une foule telle qu'il l'eût aimée se fut rangée et que la ville entière se fut remplie d'un tumulte où le deuil de la mort se confondait avec la joie de l'immortalité, alors, lui, tumultueux encore et déjà légendaire, il traversa Paris à la tête du cortège prodigieux qui rejoignait la colline de Napoléon à la colline de Clovis, et il fit rouvrir

La fin du romantisme. — Bien triste, à côté de cette fin triomphale, la vieillesse de Lamartine! Celui-là fut vraiment un vaincu de la politique et de la vie. Il évoque encore sa jeunesse dans quelques pages fraîches et tendres « de la vingtième année », *Raphaël*, *Geneviève*, *Graziella*. Mais il est bientôt réduit à se livrer pour vivre à un labeur ingrat, à des travaux de librairie, et il meurt presque oublié (1869), léguant à la postérité le soin de rendre justice à son génie et à son grand cœur.

Triste aussi, mais autrement, la fin de Musset (1857). Celui-là dédaignait la politique[1]; ce n'est pas elle qui l'a perdu. Sa vie a été abrégée par des excès dans lesquels il cherchait l'oubli et un soulagement à ses souffrances physiques. Musset garde une place à part dans notre littérature : « Il n'a pas été admiré, dit Taine, il a été aimé. »

Tout au contraire, la pensée de Vigny atteint les sommets dans ses *Poésies posthumes*, qu'un ami publia en 1864. C'est là que se trouvaient ses plus belles inspirations, *la Maison du Berger*, *la Bouteille à la mer*, *la Mort du Loup*. — Dans ses dernières œuvres, *François le Champi*, *le Marquis de Villemer*, *Jean de la Roche*, aimables romans encadrés des beaux paysages du Berry, du Velay, de l'Auvergne, George Sand s'est assagie. — Michelet, au contraire, s'est exaspéré : après son *Histoire de la Révolution*, d'une marche si irrégulière, mais si pathétique, il revient à l'histoire de France des temps modernes avec une étrange nervosité, et il en fait une sorte de rêve fiévreux. — Thiers consacre les loisirs que lui fait la politique à l'achèvement de sa classique *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Théophile Gautier. — Sainte-Beuve. — Deux écrivains enfin, issus de l'école de 1830, apparaissent alors avec leur véritable tempérament. Théophile Gautier (1811-1872), qui avait été d'abord une sorte d'enfant terrible du romantisme, devient l'artiste accompli qui, en prose et en vers,

devant lui les portes du Panthéon pour y ramener la Gloire! » (HANOTAUX, *Discours prononcé au Panthéon, pour le centenaire de Victor Hugo*, 1902.)

1. On sait son vers cruel :

Lamartine vieilli, qui me traite en enfant.

avec les mots d'un vocabulaire sans cesse enrichi, peint et cisèle, sans autre souci que celui de la forme et de la couleur (*Emaux et Camées, Voyages, Nouvelles, le Capitaine Fracasse*, de 1852 à 1863). — Sainte-Beuve (1804-1869) avait, avant 1848, promené son dilettantisme dans la poésie (*Joseph Delorme, Consolations*), le roman (*Volupté*) et même dans l'austère psychologie de *Port-Royal*. Après 1850, il s'empare de son véritable domaine, la critique. Il n'y a pas eu de critique plus pénétrante et plus compréhensive que celle des *Causeries du Lundi* et des *Nouveaux Lundis* (1850-1872); sa curiosité s'assimile tout, et la forme est aussi souple que le sens littéraire est sûr.

Théâtre. — Roman. — Poésie. — La génération qui appartient en propre à l'Empire trahit quelque lassitude; l'enthousiasme manque, la liberté fait défaut. C'est le théâtre et le roman qui retiennent surtout la faveur d'une société un peu frivole. Une forme dramatique se développe qui n'est ni le drame, ni la comédie pure, qui combine l'émotion et la satire des mœurs, l'intrigue et l'étude des caractères. Alexandre Dumas fils, dans ses pièces à thèse, fouille curieusement les passions, analyse les milieux sociaux, développe des paradoxes avec une verve infatigable (*la Dame aux Camélias, le Demi-Monde, les Idées de Mme Aubray*, de 1852 à 1867). — Emile Augier est un moraliste sain et vigoureux dans *les Effrontés, le Fils de Giboyer, Maître Guérin* (de 1839 à 1864). — Victorien Sardou retrouve, dans ses comédies et ses drames, l'habileté scénique de Scribe, avec plus d'esprit et d'éclat (*Nos Intimes, la Famille Benoiton, Patrie*, de 1861 à 1869). — Ponsard, qui a d'abord essayé de remettre en faveur la tragédie et la comédie classiques, dans *Lucrèce* et *l'Honneur et l'Argent*, se mesure avec la grande époque de la Révolution dans *Charlotte Corday* et *le Lion amoureux* (de 1850 à 1866). — Il faudrait citer encore la faconde comique de Labiche, les livrets d'opérette de Meilhac et Halévy, « d'une fantaisie énorme et cependant fine ».

Dans le roman, c'est Octave Feuillet, dont l'élégance s'allie parfois à la force (*M. de Camors*); Cherbuliez, le peintre des

âmes étranges et des mœurs exotiques; Edmond About, qui débute par une œuvre d'une verve étincelante, *la Grèce contemporaine*, et qui semble, dans ses piquants récits, avoir emprunté la plume des *Contes* de Voltaire. Il appartenait à cette brillante génération de l'Ecole Normale (1848-1849) qui donna à l'Empire deux maîtres journalistes : Prévost-Paradol, le plus incisif et le plus éloquent des polémistes; Weiss, d'une si savoureuse originalité.

Enfin, la poésie pure a deux représentants très différents: Leconte de Lisle, le Parnassien, qui atteint la perfection de l'image et celle du rythme et de la rime, dans les *Poésies antiques* et les *Poésies barbares;* Baudelaire, qui traduit, en artiste raffiné, sa fantaisie maladive et parfois malsaine, dans *les Fleurs du mal.*

Flaubert. — Il est nécessaire de mettre hors de pair trois hommes qui dépassent le niveau moyen de cette génération, tant par la valeur de leurs ouvrages que par la profonde influence qu'ils ont exercée. Flaubert a profité de l'éducation romantique, mais il en a tiré des choses très nouvelles: d'une part, le *réalisme*, qui est, au meilleur sens, l'observation opiniâtre de la nature, l'émotion profonde tirée des faits les plus ordinaires, le don de faire vivre d'une façon intense même les types vulgaires (*Mme Bovary*, 1857); d'autre part, la restitution scientifique des temps disparus, le mélange d'imagination et d'érudition (*Salammbo*, 1866). — Le roman contemporain, si varié dans sa production, procède de lui en grande partie : Guy de Maupassant, maître écrivain par la précision dans la notation des personnages, la vigoureuse sincérité du style ; Émile Zola, le laborieux et puissant ouvrier du *naturalisme;* les frères de Goncourt, qui furent les artistes raffinés du réalisme. Son action s'est même exercée sur ceux qui ont cherché une autre orientation, sur Bourget et son roman psychologique, sur Pierre Loti et son roman descriptif, sur Alphonse Daudet, le romancier-poète qui a recueilli, d'une façon si touchante, les plaintes des humbles et des souffrants, et dessiné avec tant de verve les exubérances méridionales.

Taine, Renan. — Taine et Renan furent de très grands

écrivains, à la fois philosophes, historiens et artistes, très goûtés de tous ceux qui pensent. Disciple d'Auguste Comte, Taine a appliqué la méthode *positiviste* à ses belles études sur l'intelligence, sur la philosophie de l'art et sur *la Littérature anglaise*. Son grand ouvrage des *Origines de la France contemporaine* est un vigoureux effort de pensée qui soulève bien des objections. Taine, en effet, est un très puissant penseur, un critique d'art et de littérature de haute envergure, mais un historien incomplet, qui impose son système aux faits au lieu de se laisser guider par eux.

Renan, élevé sur les genoux de l'Eglise, a perdu de bonne heure la foi, mais a gardé le respect de la foi, la croyance « au divin », au bien et à la science. Il a fait deux parts dans sa vie, celle du savant exégète et professeur de langues sémitiques (*Histoire d'Israël, les Origines du christianisme*), et la part du moraliste; il juge, en philosophe indulgent et en apparence détaché de tout, les grandes questions contemporaines. Son dilettantisme est respectueux, son scepticisme aimable. La forme chez lui est exquise, d'une pureté, d'une grâce, d'une finesse inimitables (*Souvenirs d'enfance, Prière sur l'Acropole*).

L'histoire, l'érudition. — C'est là surtout que s'affirme l'activité de notre génération. Nous ne pouvons énumérer toutes les richesses de la fin du XIXe siècle en ce genre. Pour ne parler que du maître de nos maîtres actuels, Fustel de Coulanges a indiqué la nécessité des grandes enquêtes dirigées avec une rigueur toute scientifique et destinées à la revision de l'histoire. Sa *Cité antique*, ses *Institutions politiques de l'ancienne France* sont des modèles du genre.

De nos jours, en effet, les sciences historiques constituent une véritable encyclopédie. L'histoire prétend dévoiler « le tout de l'homme », partout où il a vécu et dès qu'il a commencé à vivre. L'archéologie préhistorique, créée par les belles découvertes de Boucher de Perthes, dès 1836, a révélé, dans le passé, des profondeurs qui confondent l'imagination. Maspero, l'infatigable fouilleur des nécropoles égyptiennes, a mis au jour la dépouille mortelle de Ramsès Meiamoun; de Morgan, celle de ces pseudo-dieux, Osiris,

Horus et Set, qui furent en réalité des rois ; de Sarzec a révélé les plus anciens mystères de la civilisation chaldéenne par ses fouilles de Goudéa et de Tello ; la mission Dieulafoy a reconstitué l'*Apadana*, c'est-à-dire le Louvre des grands rois de Perse ; Schliemann, à Mycènes et à Troie, a trouvé les palais d'Agamemnon et de Priam ou de leurs contemporains ; Evans, en Crète, est en train de fouiller ce qui reste de celui du sage Minos ; Homolle a dégagé les trésors et la voie triomphale du sanctuaire de Delphes. Les explorateurs des catacombes romaines ont remis au point l'histoire vraie des premiers chrétiens ; les fécondes études archéologiques entreprises à Timgad, à Théveste, à Dougga, ces Pompéi de notre Afrique romaine, corrigent et complètent l'histoire du grand Empire romain. Ainsi l'archéologie, l'épigraphie, la philologie, la numismatique ne sont plus guère que des sciences annexes de l'histoire. La paléographie et la diplomatique arment pour l'étude du moyen âge la vaillante tribu des chartistes. Voici même que les orientalistes de l'Extrême-Orient abordent l'étude touffue des civilisations asiatiques de l'Inde, de la Chine et du Japon. Enfin, l'on s'avise que les langues africaines et américaines peuvent aussi percer les ténèbres qui cachent les traditions historiques de ces mondes nouveaux. La géographie tend de son côté à devenir une science complète, en faisant appel à toutes les autres sciences. Les explorateurs ont parcouru dans tous les sens les contrées dont quelques parties restaient mystérieuses, Afrique intérieure, Asie centrale, Amérique du Sud, seules, les deux régions polaires ménagent encore quelques surprises aux pionniers de la science.

Les livres ne sont plus les seuls éléments d'enseignement. Les photographies, les musées, les expositions rétrospectives, les collections d'amateurs reconstituent en partie les milieux disparus ou lointains. Partout les sociétés d'études publient des documents nouveaux ; les Congrès scientifiques fixent les points douteux, établissent des communications fécondes entre les travailleurs de tous les pays. Grâce à l'ensemble des études historiques, la vie des peuples est pénétrée toujours plus à fond. L'histoire

est la « substantifique moelle » dont se nourrissent les lettrés et les artistes.

La démocratie, la nature, la science. — Il y a dans cette variété infinie de travaux une certaine unité de tendance. Depuis 1789, toutes les sociétés humaines évoluent vers la démocratie. L'instruction se répand dans des couches populaires de jour en jour plus profondes. La curiosité intellectuelle s'étend. Un public de plus en plus nombreux et divers s'intéresse aux productions de l'esprit, c'est pour lui désormais et non plus seulement pour une petite élite que doivent travailler l'écrivain, l'artiste et le savant. Pour le satisfaire, tous les sujets sont abordés, toutes les idées discutées; les systèmes les plus opposés s'échafaudent. Aucune formule littéraire ou artistique ne prédomine. Au lieu de la majestueuse unité d'un siècle de Louis XIV, l'extrême diversité des méthodes et des manifestations intellectuelles est à l'ordre du jour. Toutefois, une tendance l'emporte : c'est l'esprit d'observation qui ramène à l'étude de la nature tous les travailleurs de la pensée. Disparus les classiques, avec leurs règles de convention, et les romantiques, avec leur imagination à panache. L'écrivain doit être simple et s'attacher au vrai; l'artiste ne peut plus se contenter d'à peu près dans le costume ni dans le mobilier; à plus forte raison doit-il saisir la réalité même d'un paysage; le savant explore la nature avec ses instruments plus puissants et pénètre plus à fond ses lois. Les procédés infaillibles de la science envahissent même le domaine jusque-là réservé de l'art et des lettres.

Les littératures étrangères. — Dans la production littéraire proprement dite (poésie, théâtre, roman, critique), la France donne plus à l'étranger qu'elle ne reçoit; c'est le contraire dans le domaine de la philosophie, de l'histoire et de l'érudition. Le goût français est toujours le plus pur et le plus délicat. Personne ne sait comme nous composer un livre et le faire lire ; mais les Universités des grandes villes savantes de l'Europe luttent souvent avec avantage contre nos Universités, nées d'hier (1896). Les Universités américaines entrent même en ligne avec leurs opulentes dota-

tions, leur nombreuse population masculine et féminine. Ce sont de merveilleux ateliers d'études, qui ne manqueront pas d'apporter à la science leur légitime contribution.

L'Angleterre a eu ses grands penseurs, les philosophes John Stuart Mill, Herbert Spencer, Alexandre Bain, qui ont contribué à développer les théories évolutionnistes de Darwin; l'esthète John Ruskin, l'instigateur de l'école préraphaélite; les historiens, Macaulay, à la forme ample et classique, l'ardent Carlyle, admirateur des héros; les poètes Tennyson et Rudyard Kipling, le fécond romancier Dickens, dont on peut rapprocher deux illustres Américains, Emerson et Longfellow. La prédication morale mitigée par l'*humour*, la description de la vie anglaise avec l'orgueil des vieilles traditions et de tout ce qui est anglais se retrouvent dans tous les écrits d'outre-Manche.

Le lettré allemand est un rude travailleur qui réussit mieux dans les œuvres de patiente élaboration que dans celles d'imagination pénétrante et vive, admirateur de la force et très pénétré du sentiment de la grandeur de la patrie allemande. Les philosophes ont abandonné le panthéisme pour le pessimisme de Schopenhauer et de Nietzsche, le théoricien du *surhomme*, qu'admirait déjà Machiavel. L'ère des grands historiens, les Niebuhr, les Pertz, les Ranke, les Mommsen, est passée. Les contemporains, comme Treitschke, parlent trop souvent comme des champions de l'unité allemande. Ils mêlent à la science des préoccupations toutes politiques. Les œuvres purement littéraires de Sudermann, d'Hauptmann ont une tendance socialiste très marquée.

L'Italie, toute fière de sa renaissance nationale, compte surtout des romanciers qui sont en même temps des poètes: Antonio Fogazzaro, Daniel Cortis et surtout Gabriel d'Annunzio, le jeune triomphateur dont les héros vraiment *nietzschéens* passent leur vie à cultiver leur *moi* avec un dédain suprême de la morale. L'Espagne vit surtout repliée sur elle-même, éprise de son glorieux passé catholique et guerrier. C'est cette vieille gloire de la patrie que célèbrent Perez Galdos, Palacio Valdès et Ayala dans leurs romans et leurs drames. Elle ne se ferme cependant pas aux idées

démocratiques et républicaines; témoin cet Emilio Castelar, professeur éloquent, historien philosophe, journaliste plein de verve, homme politique et président pendant quelques mois de la république espagnole.

Une esthétique nouvelle a mis à la mode deux grands auteurs dramatiques norvégiens, Ibsen et Biœrnstierne Biœrnson. En dehors d'un symbolisme qui échappe trop souvent à notre clair génie français, on y voit le plus souvent le conflit entre la loi humaine et la conscience individuelle. Des âmes exceptionnelles s'affranchissent du devoir étroit; des mères abandonnent le foyer pour atteindre ce qu'elles croient une vertu supérieure. Ce théâtre, trop subtil et trop enveloppé de brume, n'est accessible qu'à un petit nombre d'initiés. Au contraire, le roman russe est devenu populaire d'abord en France avec Pouschkine, Gogol et Tourgueneff. Aujourd'hui l'admiration va à Dostoïewski et surtout à cet apôtre du renoncement et de la charité qu'est Léon Tolstoï.

Peinture: l'art romantique. — Comme le mouvement littéraire, le mouvement artistique de France, au XIXe siècle, a plus de variété, de richesse, de force que d'unité. L'histoire de la peinture contemporaine, en particulier, présente les mêmes phases que celle de la littérature depuis 1815; elle échappe au joug classique, s'éprend du romantisme, puis se disperse à la recherche de formules nouvelles, parmi lesquelles prédomine celle du réalisme.

Quand la royauté artistique de David prit fin par son exil, l'École académique était déjà sur son déclin. David lui-même, fougueux réaliste dans certaines pages, n'était pas toujours fidèle à ses principes; Gros, Gérard, Prud'hon suivaient leur tempérament personnel, dans des œuvres originales et souvent hardies[1] : Guérin seul restait fidèle aux conventions de l'Ecole; mais ce fut dans l'atelier de ce « calligraphe attardé » que se formèrent les précurseurs de la révolution, en particulier Géricault. Celui-ci, dans sa

1 Voir le chapitre X.

carrière trop courte, relie l'époque impériale à la Restauration; son tragique *Radeau de la Méduse* (1819) frappa de stupeur ses maîtres et le public.

La révolution romantique fut double : elle atteignit le fond et la forme. D'une part, elle renouvela ses sources d'inspiration et élargit son champ d'activité. « L'artiste romantique ne prétendit plus être artisan de beauté, mais de vie, d'émotion, de passion; il chercha dans les poètes Dante, Shakespeare, Byron, dans les romans de Walter Scott, dans les vieilles ballades, la matière de ses œuvres[1]. » D'autre part, elle répudiait la froide correction, « le poncif » de l'Ecole, le dessin académique, le coloris terne; elle demandait des effets et des impressions à la couleur, aux reflets; elle cherche à fixer non l'attitude, mais le mouvement; elle mettait partout des « notes imprévues, éclatantes, tragiques ».

Delacroix (1798-1863). — Tout cela apparut en 1822, dans *la Barque de Dante*, d'Eugène Delacroix. Celui-ci fut un très grand artiste, une très haute conscience et une noble nature; dédaigneux du bruit, de la réclame, des coteries, toujours à la poursuite d'un idéal et absorbé dans l'étude de la nature, il vibra de toutes les passions de son temps, comme Victor Hugo. *Les Massacres de Scio* (1824), *la Noce juive au Maroc*, *la Mort de l'évêque de Liège*, *l'Entrée des Croisés à Constantinople*, nous montrent la variété de ses recherches et sa puissance d'expression. Les classiques, scandalisés, l'accusaient de « peindre avec un balai ivre ».

Ingres (1780-1867). — L'Ecole classique elle-même se régénérait alors avec un très grand artiste, qui, bien plus que les Gréco-Romains de l'atelier de David, a eu la vision de la beauté antique. Ingres s'attache à la pureté du dessin, la « probité de l'art », à l'harmonieuse proportion des figures au repos; la ligne est la véritable œuvre d'art, la couleur n'est qu'un ornement. La sienne est souvent terne et froide. Mais, sous l'empire de ses idées, il a, lui aussi, conçu et réalisé le beau, dans son *Vœu de Louis XIII*,

1. André Michel, dans *l'Histoire générale*.

(1824), son *Martyre de saint Symphorien*, son *Œdipe et le Sphinx*, son *Apothéose d'Homère*, qui résume ses qualités et ses défauts, enfin dans sa *Source*, pure, fraîche, froide, la plus élégante de ses inspirations. C'était un homme d'un caractère entier, agressif et intransigeant: il recommandait à ses élèves, devant les tableaux de Rubens, « de saluer et de passer vite »; il s'indignait qu'on pût comparer Rembrandt à Raphaël; il hésita à placer Shakespeare dans son *Apothéose*. — Au demeurant, ces tempéraments si opposés se rapprochent dans les hautes régions de l'art. Les admirables portraits d'Ingres (*Bertin aîné*, etc.) prouvent qu'il savait traduire la nature et la vie aussi bien que ceux qui l'accusaient de tout sacrifier à la convention.

Delaroche. — Horace Vernet. — Entre ces deux artistes si opposés, la Restauration et la monarchie de Juillet virent éclore toute une pléiade de peintres, romantiques atténués ou classiques à demi émancipés, chercheurs en tout sens, initiateurs en tout genre, qui ont quelquefois atteint la maîtrise. A l'école d'Ingres se rattachent Hippolyte Flandrin, qui a noblement traduit le sentiment religieux; à celle de Delacroix, Ary Scheffer, d'un romantisme mystique, tendre et, pour ainsi dire, voilé. Puis les peintres de l'Italie, comme Léopold Robert, ou de l'Orient, comme Decamps, Chassériau, Marilhat; une légion de peintres d'histoire, Eugène Dévéria, Joseph Robert-Fleury, Sigalon, Coignet, Court, Couture, etc. De ce groupe, il convient de détacher deux noms qui ont joui d'une véritable popularité artistique — et bourgeoise. Paul Delaroche (1797-1856) a illustré l'histoire du moyen âge et des temps modernes d'une foule de pages élégantes, ingénieuses, dramatiques. Il y a du Casimir Delavigne dans cet art moyen, dans cette mise en scène des grands épisodes et des grands hommes, *les Enfants d'Edouard*, *Jane Grey*, *Cromwell*, *Strafford*, *la Mort du duc de Guise* et surtout *la Mort d'Elisabeth*. Horace Vernet (1789-1863) a déployé, surtout dans l'histoire militaire, pour la glorification des armées impériales et de la conquête de l'Algérie, une verve abondante et facile, un entrain inépuisable, qui fait songer à Alexandre Dumas. *La*

Barrière de Clichy, *le Massacre des Mameluks*, l'immense toile de *la Prise de la Smala* sont ses œuvres les plus populaires.

N'oublions pas des dessinateurs qui furent de grands artistes, Charlet, Raffet, évocateurs pittoresques des héros déguenillés de 1793 ou des grognards de la Grande Armée; Gavarni, qui a le crayon d'un moraliste; Cham, à l'inépuisable fantaisie; Daumier, dont les charges sont puissantes et parfois féroces.

Le paysage. — Le portrait. — Vers la fin du règne de Louis-Philippe, un genre se développe, qui est essentiellement, sinon uniquement français, le paysage, et l'art par là revient à la nature. Notre glorieuse école de paysagistes, qui n'arriva pas sans peine à prendre sa place, et très haute, dans l'admiration publique, est l'honneur de la période qui s'ouvre vers 1848. Paul Huet, Rosa Bonheur, Rousseau, Cabat, Duprez, Diaz, Gudin, Français, Achard, ont dégagé la robuste et saine poésie des bois, des champs, des troupeaux, de la mer. C'est en poète aussi que Corot note les brumes transparentes du matin, les ombres lumineuses du soir, Daubigny la fraîche verdure des sentiers, des vergers; que Millet exprime, avec une simplicité puissante, le labeur rustique, le recueillement de la fin du jour (*l'Angélus*, 1857), et Cazin, l'infinie mélancolie des choses; Harpignies, Jules Breton, Lhermitte sont les survivants de cette grande génération et ne manquent pas de disciples.

Le portrait est aussi, sous une autre forme, une étude consciencieuse et pénétrante de la nature; il constitue un genre où, de tout temps, a excellé l'art français, de même que notre littérature a excellé dans l'analyse des sentiments et des passions. Un peu négligé peut-être (malgré quelques œuvres de premier ordre) dans la fièvre romantique, dès qu'elle tombe il reprend son rang. Il a produit depuis un demi-siècle les œuvres magistrales de Paul Baudry, Delaunay, Ricard, Cabanel, Jules Lefebvre, Carolus Duran, Hébert, Benjamin Constant, Dagnan-Bouveret.

Diversité des tendances contemporaines. — Un individualisme très marqué, une très vive curiosité du

passé scrupuleusement reconstitué, des régions lointaines, de l'âme des foules, ou bien du mystère et du pays des rêves, une recherche en tout sens de l'effet, de l'émotion, de la sensation nouvelle, voilà ce qui donne à la peinture contemporaine beaucoup de mouvement et de vie, mais rend le classement très difficile. Puvis de Chavannes excellait dans les grands ensembles; il savait dégager la poésie des scènes symboliques qui conviennent aux amples et reposantes décorations. Meissonier apportait, au contraire, dans les petits sujets, la précision minutieuse du détail, la finesse du trait, la vérité des attitudes. Tous deux, venus de Lyon, sont morts à Paris dans la plénitude de la gloire. Gustave Moreau a donné au symbolisme un charme infini; Henner a retrouvé la chaude et caressante lumière des Vénitiens. Jean-Paul Laurens, Cormon, Rochegrosse ont renouvelé la peinture historique; Detaille, la peinture militaire. Gustave Doré, fougueux dessinateur même dans ses tableaux, avait le génie du fantastique. Fromentin nous a promené parmi les scènes de la vie africaine; Montenard, dans la Provence ensoleillée; Ziem, sur les flots dorés de Venise. Henri Regnault, mort à vingt-huit ans, à la bataille de Buzenval, avait pris d'emblée place parmi les maîtres par la vie intense de son *Portrait de Prim*, le coloris éblouissant de la *Salomé* (1870) et du *Bourreau à Tanger*.

La lumière, la vérité, voilà, semble-t-il, les deux passions de l'art à notre époque. Courbet inaugure bruyamment le *réalisme*, affectant le mépris de la beauté, la recherche du vulgaire, avec une singulière force d'exécution. Plus vulgaire encore et plus systématique, Manet a fait une véritable révolution par le *plein-air* substitué à la lumière factice de l'atelier. Bastien-Lepage, mort jeune, a été, dans quelques œuvres de premier ordre, *réaliste* et *plein-airiste*. Leurs brillants disciples, au nombre desquels on peut citer au moins Roll, Besnard, Gervex, sont légion.

Les écoles étrangères. — Au contraire, chaque école étrangère garde son empreinte originale; les Anglais excellent dans les scènes morales, dans le paysage et le portrait; Burne Jones, le dernier des *préraphaélites*, le

portraitiste Millais, Leighton, le peintre des grandes scènes historiques, et Alma Tadéma, l'archéologue raffiné qui se plaît aux simples anecdotes, sont les plus illustres peintres anglais ; les Américains citent avec orgueil Whistler et Sargent pour le portrait, Harrison pour les paysages marins. Les Allemands, désabusés de la peinture philosophique et symbolique des Cornélius, des Overbeck et des Kaulbach, reviennent aussi à l'imitation de la nature avec Lembach pour le portrait, Menzel, von Uhde et Libermann pour les scènes historiques, religieuses et populaires. Les peintres autrichiens, comme Mackart; hongrois, comme Munckaczy, et polonais, comme Matetjko, réussissent dans la peinture historique à grand fracas. Les Scandinaves, Johansen, Kroyer, Thaulow, Anderson, Edelfelt, évoquent, avec un curieux mélange d'instinct et de science, des coins de paysage ou d'humanité de leur pays. Les Hollandais comme Josef Israels, les Espagnols comme Sorolla y Bastida s'inspirent surtout des traditions nationales. Au contraire, les Belges comme Stevens, les Italiens comme Palizzi et Boldini sont des Français d'adoption. Beaucoup d'autres peintres parmi les plus renommés à l'étranger se sont formés à Paris. Tous viennent demander à nos expositions la grande notoriété et la consécration de leur talent. Les Japonais y ont fait leur première apparition en 1900.

La sculpture. — La sculpture « fut plus lente à s'émouvoir aux appels et aux tentations du romantisme ». (A. Michel.) Les œuvres produites de 1815 à 1848 sont pour la plupart d'une correction et d'une froideur académiques. Il faut faire exception pour Pradier, le « Canova français », David d'Angers, plus grand par la pensée que par l'exécution, surtout pour le Bourguignon Rude, qui, dans son *Départ* (Arc de Triomphe, 1838), fait revivre avec une véritable éloquence l'enthousiasme révolutionnaire, et pour Barye, le sculpteur des fauves, qui « a créé une ménagerie sublime ».

La vie renaît, et la grâce, et le mouvement ardent, sous le ciseau d'un grand artiste comparable aux maîtres florentins, Carpeaux (*Flore* des Tuileries, *Danse* de l'Opéra). Dès lors la sculpture régénérée traverse une des plus belles

phases de son histoire. Les morts récents, Idrac, Falguière, Dalou, Chapu, les survivants, Guillaume, Paul Dubois, Mercié, Barrias, Frémiet — et la liste n'est pas close — lèguent à la postérité leurs *Diane*, leurs *Jeanne d'Arc*, le *Mirabeau*, *la Jeunesse*, *la Pensée*, *le Tombeau de Lamoricière*, le *Gloria Victis*, *les Dernières funérailles*. On ne saurait oublier non plus nos remarquables médaillistes, Chaplain, Roty, etc.

L'architecture. — D'une évolution plus lente encore, l'architecture a longtemps suivi sans originalité les modèles gréco-latins. Sous la Restauration et Louis-Philippe, on travaille sur les données de l'école impériale; on poursuit l'œuvre de Percier, de Chalgrin, de Fontaine; Huyot et Blouet achèvent l'Arc de Triomphe de l'Etoile; Vignon, la Madeleine; Visconti donne à Napoléon, aux Invalides, un tombeau digne de lui, superbe et dramatique. Sous le second Empire, on construit surtout des églises et des palais; on construit plutôt, de nos jours, des hôtels de ville et des écoles. La cathédrale de Marseille, d'Espérandieu, le Grand Opéra, de Charles Garnier, l'Hôtel de Ville, de Ballu, la nouvelle Sorbonne, de Nénot, les deux palais des Champs-Elysées, dus à Girault et à Thomas, sont les plus notables monuments achevés en ces trente dernières années. La tour Eiffel et la galerie des Machines datent de l'Exposition de 1889. Nos architectes devront s'habituer à manier le fer, à le marier avec la brique, la pierre et le verre, pour en tirer d'heureux effets d'harmonie. C'est le problème de l'avenir, dont la solution s'impose pour la construction de nos grands *halls* utilitaires, gares de chemins de fer, bazars, marchés, etc.

La musique en France au XIXe siècle. — La musique enfin a été, elle aussi, une forme du beau, une expression de la passion, une interprétation de la nature; comme les autres arts, avec plus de fécondité même et de variété, elle a enrichi le trésor esthétique de notre siècle. Nous ne pouvons pas même en résumer ici l'histoire, et nous devons nous contenter d'indiquer quelques noms et quelques époques. Il est d'ailleurs plus difficile, en cette matière, de faire le départ du génie national et des génies étrangers.

Des influences italiennes et allemandes ont tour à tour prédominé, et plus récemment des influences slaves et scandinaves. L'inspiration française les a subies, mais les a transformées en se les assimilant. Paris a été longtemps la ville d'élection à laquelle les grands compositeurs dramatiques venaient demander la consécration de leur gloire. S'il a un peu perdu ce monopole, il garde encore un rang élevé parmi les foyers de l'art musical. Peu à peu, d'ailleurs, le public français s'est initié à d'autres formes de cet art : depuis quarante ans, les grands concerts fondés par Pasdeloup (1861), Colonne (1873), Lamoureux (1882), et les concerts du Conservatoire, nous ont appris à goûter la musique sérieuse, les symphonies, les oratorios, les grandes scènes lyriques, et la France a marché à son tour dans la voie des grands maîtres allemands.

Rossini. — Meyerbeer. — C'est néanmoins la musique dramatique, opéra ou opéra-comique, qui a été d'abord et qui est restée notre genre de prédilection. Là aussi l'évolution romantique se manifeste. Deux œuvres marquent le seuil de cette période : *la Dame Blanche* de Boïeldieu (1825), une gracieuse légende tendrement contée, et une large évocation de l'histoire héroïque dans le cadre de la nature alpestre, *Guillaume Tell*, de Rossini (1829). Le grand compositeur italien avait déjà préludé à cette composition éclatante par *le Barbier de Séville* (1816) et les belles pages d'*Othello*, de *Moïse*, de *Sémiramis*. Puis c'est Meyerbeer qui se jette en pleine bataille romantique avec son *Robert le Diable* (1831), drame fantastique dans un décor gothique. Peu à peu, ce compositeur allemand, qui a fait jouer à Paris toutes ses grandes œuvres, s'est emparé en maître de la forme dramatique : par la peinture musicale des caractères, par le pathétique des situations, par le maniement des masses chorales et l'expression des passions de la foule, *les Huguenots* (1836), *le Prophète* (1849), *l'Africaine* (1865), ont réalisé d'immenses progrès et resteront admirés, en dépit de quelques conventions scéniques aujourd'hui démodées.

Opéra et opéra-comique. — C'est sur leurs traces qu'ont marché les maîtres purement français. L'inspiration

d'Halévy est moins puissante et moins soutenue, mais riche et forte encore dans *la Juive* (1835). Auber, qui les avait devancés, avait déjà trouvé dans *la Muette de Portici* (1828) des accents héroïques et populaires. Mais il est beaucoup plus à l'aise dans l'opéra comique : ce genre, qu'on a appelé, non sans quelque ironie, « un genre éminemment français », a été enrichi par lui de nombreuses productions, comme *le Domino noir*, *Fra Diavolo*, d'une facture agréable et aisée, aujourd'hui un peu délaissés par le goût public. Dans des œuvres analogues, *Zampa*, *le Pré-aux-Clercs*, son contemporain Hérold a mis peut-être plus d'originalité et de caractère. A la même époque, appartiennent la *Norma* de Bellini, *la Favorite* et *Lucie* de Donizetti; Verdi leur est supérieur en vigueur, en expression tragique ; ses œuvres, qui sont souvent des sortes de mélodrames musicaux, *le Trouvère*, *Rigoletto*, *la Traviata*, *Aïda*, offrent de réelles beautés.

Gounod. — Berlioz. — Vers le milieu du siècle, l'école française se renouvelle avec Gounod ; par le charme pénétrant, l'expression de la tendresse et de la douleur, *Faust* (1859), *Roméo et Juliette*, *Mireille*, les *Mélodies*, sont des ouvrages qui ont été « autant aimés qu'admirés », comme ceux de Musset; le musicien a trouvé, ainsi que le poète, des accents qui sont allés au cœur de notre génération et qui y sont restés. On peut ranger auprès de lui ses contemporains Ambroise Thomas (*Mignon*, *Hamlet*), Félicien David (*le Désert*, *Lalla Rouk*), Adam, Léo Delibes, Maillart, Victor Massé; et, plus près de nous encore, Bizet, l'auteur trop tôt enlevé de *Carmen*, de *l'Arlésienne*, Massenet, Saint-Saëns, Reyer, Godard, Lalo, dont les œuvres sont maintenant goûtées de tous, tout en restant chères aux délicats.

Par ces maîtres s'opérait dans la musique dramatique, en France, une transformation technique qui a consisté surtout dans le développement de l'orchestration; de là, une richesse et une variété de coloris inconnues à la génération précédente; par là, un retour aux scènes lyriques, aux grandes compositions qui s'affranchissent des conventions théâtrales et emportent plus haut l'imagination. Berlioz

a porté dans cet art renouvelé toute la fougue de son tempérament; la postérité a été plus juste que les contemporains pour ses belles œuvres, *la Damnation de Faust*, *l'Enfance du Christ*, *la Prise de Troie*, *la Symphonie fantastique*. L'art français se maintient à ces hauteurs avec les ouvrages de César Franck, de Théodore Dubois, de Vincent d'Indy.

Richard Wagner. — L'ère actuelle est celle de Richard Wagner (1813-1883). L'engouement pour lui a succédé au dénigrement, comme il arrive pour ceux qui sont vraiment des novateurs. La nouveauté apportée par ce puissant génie, c'est le mariage indissoluble de la poésie et de la musique pour constituer le drame musical. Le *leit-motiv*, qui revient sans cesse sous les formes les plus variées, rappelle et le personnage principal et le sentiment dominant qui l'agite. Après des débuts très difficiles, il a pu réaliser son rêve, grâce à la munificence de son royal ami, Louis II de Bavière. Le théâtre de Bayreuth, spécialement aménagé pour les représentations wagnériennes, est le but de pèlerinage annuel de tous les admirateurs passionnés du maître. Son *Tannhäuser* a été impitoyablement sifflé à Paris, en 1861. Le triomphe de *Lohengrin*, en 1892, a été sa revanche posthume. Depuis ce moment, il est acclamé universellement. *Les Maîtres Chanteurs*, *Parsifal*, *Tristan et Yseult* ne sont encore que des chefs-d'œuvre isolés. Il a réalisé toute sa pensée dans la tétralogie célèbre de *l'Anneau du Niebelung*, formée de *l'Or du Rhin*, de *la Walkyrie*, de *Siegfried* et du *Crépuscule des Dieux*. Là se déroule la pensée de Wotan sur la destinée du monde, qui est qu'il faut renoncer à l'amour pour arriver à posséder l'or qui subjugue tout.

Par tant d'efforts vers la réalisation du beau, le XIXe siècle laissera à l'avenir non seulement un grand souvenir, mais aussi un riche héritage.

CHAPITRE XXXVI

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE DEPUIS 1815

I. **Première période (1815-1870).** — Astronomie : Leverrier. — Electricité : Ampère, Arago, Faraday. — Chimie minérale : Sainte-Claire Deville. — Chimie organique : J.-B. Dumas, Chevreul, Wurtz. — Histoire naturelle : Darwin, Claude Bernard.

II. **Applications de la science.** — Navigation à vapeur. — Chemins de fer. — Télégraphie électrique. — Galvanoplastie. — Photographie.

III. **Deuxième période.** — L'électricité. — La lumière. — La chaleur et le froid. — Berthelot : les synthèses organiques et la thermochimie. — Pasteur : les fermentations, la bactériologie, la sérothérapie. — Les applications récentes. — Les nouvelles théories.

Progrès et popularité de la science. — Le XIXe siècle est le siècle de la science. Elle enfante des merveilles devant lesquelles l'esprit reste confondu. Elle n'est cultivée d'abord que par une élite peu nombreuse. Elle n'est enseignée que dans nos plus grandes écoles et dans quelques grands établissements scientifiques de Paris. Les facultés de province sont inertes et les lycées ne commencent à recevoir l'enseignement vraiment scientifique que sous le second Empire. Mais les transformations de la vie, réalisées par les applications de la science, la rendent bientôt populaire. Un grand mouvement d'affaires se produit, grâce aux chemins de fer : des industries inconnues doivent le jour aux progrès de la mécanique et des agents

---

OUVRAGES A CONSULTER : FLOURENS, *Eloges historiques.* — J.-B. DUMAS, *Discours et éloges académiques.* — A. REBIÈRE, *les Savants modernes;* — *Pages choisies des savants modernes.* — JULES GAY, *Lectures scientifiques*

chimiques. Désormais le grand public prête une attention passionnée à tous les perfectionnements de la locomotive, de la télégraphie, à tous les prodiges qu'engendrent la vapeur et l'électricité. Aujourd'hui la science maîtrise toute notre vie. Sa beauté réside toujours dans la théorie, qui séduit les grands savants en les faisant vivre dans le monde idéal de la pensée. Les théoriciens précèdent les inventeurs. Dans la science comme dans la politique, l'esprit, l'idée sont les véritables agents du progrès.

Dans cette lutte féconde pour le progrès, les gouvernements pas plus que les peuples ne peuvent se laisser distancer. Si l'Angleterre et même la jeune nation américaine prennent l'initiative de quelques-unes des principales créations nouvelles, les idées qui leur ont donné naissance viennent le plus souvent de la France. Paris reste le centre le plus actif de la pensée scientifique. Les savants français gardent toujours le premier rang, surtout dans les mathématiques, dans la chimie et dans les sciences naturelles.

Mathématiques. — Les continuateurs de Monge, de Carnot, de Laplace, sont moins connus, parce qu'ils n'ont joué aucun rôle politique. Pour être plus modestes, ils n'en sont pas moins grands savants : Cauchy, Fourier, Poncelet, Chasles, en France; Mœbius, Steiner, Riemann, en Allemagne; Cayley et Sylvester, en Angleterre; Peirce et Maxwell, aux Etats-Unis, ont ouvert des voies nouvelles dans la géométrie, dans l'algèbre, dans l'analyse mathématique, dans la mécanique rationnelle.

Les recueils mathématiques, en se multipliant, facilitent les recherches et font connaître partout et à chaque moment les nouveautés qui permettent de pousser plus loin la science. Les mathématiques ont même leurs applications fécondes en astronomie, en mécanique, en architecture et dans la science nautique.

Astronomie. — L'illustre Leverrier, frappé des perturbations inexpliquées dans la marche de la planète Uranus, les attribua à l'influence d'une planète inconnue dont il arriva par le calcul à déterminer la place exacte dans le

ciel. C'est la planète Neptune, qu'un observateur quelconque, en visant de son télescope la place indiquée par le savant français, put ensuite signaler comme réellement existante. Leverrier l'avait découverte au bout de sa plume (1846). Ce fut le point de départ de la découverte de nombreuses petites planètes entre Mars et Jupiter. En 1870, on était arrivé au chiffre de cent douze, soit quatre ou cinq planètes révélées chaque année. Des instruments plus puissants et plus parfaits ont permis de résoudre des nébuleuses nouvelles : on admet aujourd'hui que notre soleil, avec tout le monde planétaire dont il est le centre, fait lui-même partie de la voie lactée et que chacune des étoiles qui la composent, poussière presque invisible de mondes, est un soleil analogue au nôtre et qui groupe peut-être autour de lui un monde planétaire comme le nôtre. Qu'on cherche à se représenter par la pensée quelle peut être la distance entre chacune de ces étoiles microscopiques, qui nous semblent confondues, alors que l'étoile la plus rapprochée de nous, *α du Centaure*, ne nous envoie sa lumière qu'au bout de trois ans et demi! et la lumière, d'après les expériences de Fizeau et Foucault, parcourt 300.000 kilomètres à la seconde. Telle autre étoile pourrait disparaître du ciel que sa lumière continuerait d'être perçue par nous pendant cent dix-sept ans : et elle ne fait pas partie de la voie lactée ! Quelle vue jetée sur l'infini ! et quelles images tirerait de nos jours un Pascal, de l'astronomie mieux connue, pour confondre la faiblesse de notre nature !

Electro-magnétisme. — Mais comme il saurait aussi en exalter la grandeur au spectacle des révélations prodigieuses que nous ménage la science de l'électricité ! On ne connaissait encore, à la fin du dix-septième siècle, que les effets, jugés alors admirables, dus à la machine d'Otto de Guéricke. Cette machine produit une électricité de même nature que celle des nuages : elle donne lieu à des décharges instantanées, accompagnées d'étincelles qui peuvent être foudroyantes ; il faut pour qu'elle se manifeste qu'elle sorte du repos : c'est l'*électricité statique*. Une autre forme de la manifestation électrique, c'est le courant cons-

tant développé par les piles de tous genres : cette électricité produit une force continue, capable d'échauffer les corps, de les fondre et de les décomposer lentement : c'est l'*électricité dynamique*. Il y a une troisième forme d'action électrique, capable d'imiter la foudre comme la première et de pénétrer les corps pour les transformer comme la seconde : c'est l'*électricité d'induction*. « Un courant électrique apparaît-il dans une matière, on le voit se réfléchir dans la matière voisine. Il s'y réfléchit même comme dans une glace, ce qui est à droite dans l'original se trouvant porté à gauche dans sa copie ou son image. » (J.-B. Dumas.)

Œrstedt, Ampère, Arago, Faraday, deux Français, deux étrangers, ont contribué par leurs expériences à édifier la théorie de l'*induction*. Ampère en a donné les lois : et son nom est adopté dans la langue scientifique universelle pour désigner l'unité d'intensité du courant électrique.

André-Marie Ampère. — Le Danois Œrstedt avait constaté en 1820 qu'un courant électrique fait dévier l'aiguille aimantée. Une semaine seulement après avoir vu reproduire cette expérience, Ampère signala l'action réciproque des courants sur les courants : il fabriqua les spirales de fil de fer, connues sous le nom de *solénoïdes*, qui, sous l'action des courants, s'aimantent instantanément et agissent comme de véritables aimants ; il émit cette loi fondamentale que deux courants voltaïques dirigés dans le même sens s'attirent et qu'ils se repoussent lorsqu'ils sont dirigés en sens contraire. Il démontra que la terre est comparable à une énorme pile voltaïque, donnant lieu à des courants dirigés dans le sens du mouvement diurne apparent, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest. Ainsi, avec de l'électricité, il a créé du magnétisme ; et ces admirables lois, dont toutes les découvertes ultérieures ont démontré l'exactitude, Ampère les a trouvées par une sorte de divination géniale et les a énoncées dans six mémoires lus à l'Institut, de semaine en semaine, du 18 septembre au 6 novembre 1820. « Ampère, a dit Maxwell, est le Newton de l'électricité. »

D'après les principes d'Ampère, Arago, son ami, construisit

l'électro-aimant. Faraday trouva le moyen de développer à distance un courant électrique. Etant donnés deux fils métalliques voisins et disposés parallèlement, si l'on fait passer dans l'un d'eux un courant électrique que l'on rompt et que l'on rétablit alternativement, à chaque rupture, à chaque restitution du courant direct, le deuxième fil deviendra capable d'agir sur l'aiguille aimantée, comme s'il était lui-même traversé par le courant. C'est l'électricité à distance, l'*électricité d'induction.* Faraday, « considérant la terre comme un grand aimant, s'en est servi pour exciter des courants électriques d'induction dans des fils convenablement disposés pour les mettre en évidence ». Ampère avait fait du magnétisme avec de l'électricité ; Faraday fit de l'électricité avec du magnétisme. En réalité, les deux agents, magnétisme et électricité, sont identiques, ce sont de simples transformations du mouvement.

Chimie minérale. Sainte-Claire Deville. — La chimie n'est pas restée en arrière de la physique : et à la chimie minérale de Lavoisier est venue s'ajouter la chimie organique, domaine nouveau d'une remarquable fécondité. Davy a isolé le potassium et le sodium, Balard a découvert le brome, intermédiaire entre le chlore et l'iode, auxquels il peut se substituer dans un grand nombre de composés (1826). Les corps simples se classent naturellement par familles : familles de métalloïdes, familles de métaux. Plusieurs de ces dernières ont été complétées à l'aide de l'*analyse spectrale*, créée en 1859, par Bunsen et Kirchhoff. D'autres métaux, les moins fusibles, ont été fondus en grande masse à l'état de pureté, dans les foyers à haute température alimentés par le chalumeau oxhydrique qu'inventa Henri Sainte-Claire Deville. Ses belles expériences sur la fusion du platine, sur la préparation industrielle de l'aluminium, un métal noble nouveau, qu'il arriva à tirer de l'humble argile ; son travail acharné de dix années pour fournir, en un alliage de platine et d'iridium, les prototypes du mètre et du kilogramme, à la conférence internationale qui, en 1875, adopta le système français des poids et mesures : voilà de remarquables travaux, qui ont rendu célèbre dans le

monde entier le nom de Sainte-Claire Deville. En outre, il a découvert la loi de la *dissociation*. Les corps sont en dissociation lorsqu'ils apparaissent partie à l'état de combinaison, partie à l'état de mélange des éléments dont cette combinaison est formée, comme il arrive au point de vaporisation des liquides. La théorie de la dissociation a établi un pont entre les phénomènes physiques et chimiques, en montrant que les décompositions chimiques sont des phénomènes du même ordre que les changements physiques d'état.

Ceux qui ont approché Sainte-Claire Deville dans les inoubliables réunions du dimanche, au laboratoire de l'Ecole normale, admiraient autant l'homme que le savant. « Toute morgue en était bannie; une camaraderie charmante y régnait; une gaieté franche et communicative en écartait les discussions. On sortait de là content des autres et de soi-même; on avait appris quelque chose, on avait fourni son contingent au progrès; on s'était vu entouré de grands talents et d'éminents esprits, ne marchandant pas l'éloge, prompts à l'admiration, étrangers à l'envie et pratiquant la plus large tolérance. » (J.-B. Dumas.)

Chimie organique. Dumas; Chevreul; Wurtz. — Jean-Baptiste Dumas était, ainsi que Thénard, un professeur éloquent qui, dans d'admirables leçons, où s'éveillaient les vocations des jeunes gens, exposait et les méthodes scientifiques les plus rigoureuses et les résultats auxquels elles conduisent. Il succéda à Thénard dans le rôle de représentant officiel de la science et d'organisateur de toutes les grandes créations qu'elle comporte. Mais il avait apporté lui aussi son contingent de beaux travaux à la chimie organique. Il a émis la *théorie des substitutions* (1835), d'après laquelle certains corps simples ou certains radicaux composés peuvent être substitués à d'autres corps simples ou à d'autres radicaux composés, pour former de nouvelles variétés d'un même type chimique. « Une substance organique, disait-il, est un édifice dont les matériaux n'interviennent que par leur forme et la place qu'ils occupent, et non par la matière

dont ils sont formés : il conserve son caractère quand même les pierres qui entrent dans sa construction sont remplacées par d'autres. » Cette belle théorie, fertile en grandes découvertes, faisait dire à Liebig que « la chimie organique n'avait plus besoin de savants, mais de simples ouvriers ».

Chevreul s'adonna tout entier à la chimie organique. Au début de sa carrière, son proviseur lui reprochait de passer sa vie à analyser le beurre et la chandelle ! Ses études sur les corps gras, commencées dès 1811, ses travaux sur les matières colorantes poursuivies aux Gobelins pendant de longues années ont consacré sa gloire. Il est mort plus que centenaire; il s'intitulait modestement le doyen des étudiants de France. A l'Ecole de médecine, Wurtz s'adonnait aussi aux études organiques (ammoniaques, composés bialcooliques et trialcooliques, etc.). Ses découvertes ont conduit les chimistes à adopter la *notation atomique* déjà proposée par Dalton et par Gerhardt. Cette notation nouvelle a remplacé l'ancienne notation des équivalents en poids de Lavoisier, de Berzélius et de Berthollet. Elle est d'une grande utilité pour la chimie organique.

Histoire naturelle : Darwin. — Tandis que Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, dont il a été déjà parlé[1], continuaient leurs belles études d'anatomie comparée, Elie de Beaumont consacrait quinze ans de travail à dresser la carte géologique de la France (1825-1840). Il attribuait à des cataclysmes, violentes éruptions volcaniques ou effroyables déluges, les transformations qui ont marqué les différentes époques géologiques. Cette théorie fut combattue dès 1833 par Charles Lyell, dans ses *Principes de géologie*. Il prétendait que l'action lente des météores, qui continue à se produire de nos jours, suffit à expliquer tous les phénomènes géologiques du passé. C'est la théorie du *transformisme* opposée à celle du *catastrophisme*. Cette théorie se ramène à celle de l'*évolution* déjà formulée par Lamarck, pour expliquer l'enchaînement des familles et des genres

1. Voir chap. x.

parmi les animaux, et qui a été consacrée par Darwin, dans son beau livre de *l'Origine des espèces* (1859). Il admet l'unité originelle des espèces qui se différencient par l'adaptation aux milieux, par la sélection naturelle et par la concurrence vitale. Cette théorie, longtemps contestée par d'illustres savants comme Flourens et Quatrefages, soutenue avec éclat par les disciples de Darwin, Huxley, Karl Vogt, Hœckel, a pris définitivement place dans la science. Elle a provoqué des études nouvelles sur les organismes inférieurs et aussi sur la cellule qui représente, dans le corps vivant, par son noyau central entouré de *protoplasma*, ce qu'est l'atome dans le corps dépourvu de vie. Ainsi a pris naissance la science de l'*histologie*, grâce aux perfectionnements du microscope.

Claude Bernard. — La médecine et la chirurgie semblaient alors sommeiller : cependant une rénovation se préparait grâce aux belles études physiologiques de Flourens et de Claude Bernard. Ce dernier a été un véritable initiateur. L'école clinique, très en faveur de son temps, prétendait qu'en médecine il n'y a pas de lois, mais seulement des cas isolés que réunit la statistique et qui donnent lieu à des hypothèses. Claude Bernard prétendit chercher par l'expérimentation physiologique l'explication des phénomènes de la santé et de ceux de la maladie avec les moyens de la guérir. Il a fondé ainsi la médecine sur la *méthode expérimentale*, dont il a analysé les procédés dans une magistrale étude : *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Il a formé une pléiade de brillants disciples qui ont renouvelé la science médicale française.

En dehors de Sainte-Claire Deville et de Claude Bernard, les dix-huit années de l'Empire semblent marquer un temps d'arrêt dans le développement de la science française. A ce moment, en effet, les maîtres illustres de la physique et de l'histoire naturelle ont disparu. J.-B. Dumas sacrifie la science à l'administration. Pasteur et Berthelot ne font encore que préluder à leurs belles études. L'état précaire où se trouvaient les savants les plus illustres, qui n'avaient que des locaux étroits et malsains, avec des

ressources dérisoires, explique en partie cette stagnation. D'ailleurs on s'occupait surtout d'affaires; et les profits tirés des nouvelles applications de la science faisaient oublier que la théorie seule contribue à son avancement.

Les applications. Navigation à vapeur. — C'est en effet l'époque où l'emploi de la vapeur et de l'électricité transforme la vieille industrie. Avec la navigation à vapeur, les chemins de fer et la télégraphie, commence la vie nouvelle, celle qui nous semble aujourd'hui si vieille et qui en réalité date seulement d'hier.

Denis Papin avait, dès la fin du XVIIe siècle, essayé de remonter la Fulda à l'aide d'une embarcation mue par la vapeur. Le marquis de Jouffroy d'Abbans renouvela la même tentative avec une machine mieux conditionnée sur le Doubs et sur la Seine (1776-1780); mais il mourut dans l'extrême misère, méconnu par ses contemporains. L'Américain Fulton réussit mieux, non pas auprès du premier Consul, qui ne comprit pas la portée de la navigation à vapeur, mais auprès de ses propres concitoyens. Il organisa sur l'Hudson le premier service régulier de bateaux à vapeur (1807). Bientôt *l'Elise* traversa la Manche (1816) et le *Savannah* l'Atlantique (1819). Le navigateur pouvait désormais braver courants, vents et marées. En vain, au début, les paysans affolés, croyant à une invention qui jetait des sorts sur leurs récoltes, voulurent détruire ce qu'ils appelaient des engins du diable. La navigation à vapeur était fondée.

L'hélice, recommandée par Dallery dès 1803 et perfectionnée par Sauvage, fut substituée aux roues à aubes, ce qui allégea le navire et permit d'accroître la vitesse. En 1830, un premier service régulier fut organisé entre Marseille et le Levant. En 1840, une loi régla les services postaux par mer. En 1862, la Compagnie Transatlantique fut fondée pour le trafic entre la France et l'Amérique du Nord ; plus tard, celle des Messageries maritimes, celle des Chargeurs réunis, la Compagnie Fraissinet, la Compagnie Havraise péninsulaire, pour ne citer que les principales, se partagèrent les différents services de l'Amérique du Sud, de la

Méditerranée, de l'Afrique et de l'Extrême-Orient. De tous les grands ports d'Europe, de Southampton, de Liverpool et de Glascow, d'Anvers et de Rotterdam, de Brême et de Hambourg, partent presque chaque jour d'admirables paquebots, qui transportent marchandises et voyageurs vers tous les ports lointains, avec une régularité de vitesse rarement troublée par la fureur des éléments. La correspondance postale s'établit ainsi à jour fixe et la pénétration universelle devient chaque jour plus intime.

Chemins de fer. — Les chemins de fer ont suivi de près. Déjà en 1769, le Français Cugnot avait essayé avec succès une machine à vapeur pour le transport de l'artillerie ; Stephenson, en 1830, fit accomplir à sa locomotive *la Fusée* le parcours entre Liverpool et Manchester. Seguin inventa en France la chaudière tubulaire, avec laquelle on obtient une grande surface de chauffe et une production rapide et peu coûteuse de la vapeur. Désormais la *locomotive* était suffisamment perfectionnée pour les usages pratiques. Mais l'opinion répugnait aux chemins de fer : nos pères ne pouvaient admettre l'idée d'une voiture qui ne serait pas attelée de quelque animal. A l'inauguration de la première ligne établie par Stephenson, le ministre Huskisson avait été blessé à mort. Thiers, revenu d'Angleterre, prétendait que les chemins de fer ne seraient jamais que des joujoux pour les Parisiens. Des personnages considérables, Wellington, le comte de Cavour, la reine Victoria, n'osèrent qu'après un long temps et non sans une vive appréhension monter en chemin de fer. L'accident épouvantable où périt Dumont d'Urville (1842), brûlé captif dans un compartiment qui avait pris feu, entretenait ces préventions. Cependant les Saint-Simoniens prêchaient la beauté et l'utilité des chemins de fer, comme l'Evangile de la civilisation moderne.

En 1837, Pereire et Perdonnet obtinrent la concession de la ligne de Paris à Saint-Germain. Bientôt d'autres furent ouvertes de Paris à Versailles, à Rouen, etc. En 1842 fut commencé le réseau français par la participation de l'Etat pour l'*infrastructure* et des Compagnies pour le *maté-*

riel[1]. De 1857 à 1859 s'établirent les six grandes compagnies et plus récemment le réseau de l'Etat. La France n'avait fait que suivre le mouvement déjà poussé très loin en Angleterre, en Belgique et aux Etats-Unis: « Hâtons-nous de construire des chemins de fer, disait Robert Peel en 1840. Il est indispensable d'établir d'un bout à l'autre du royaume des communications à la vapeur, si la Grande-Bretagne veut maintenir son rang dans le monde. »

Télégraphie électrique. — La télégraphie a été tout de suite populaire. Sitôt qu'Arago, en construisant l'électro-aimant, eut prouvé qu'on peut instantanément interrompre et rétablir à l'aide d'un courant l'aimantation d'une bobine de fer doux, Bréguet inventa son télégraphe à cadran et Morse son télégraphe enregistreur. Dès lors les tours surmontées de poutrelles avec feux, qui constituaient les engins compliqués du télégraphe à bras de l'abbé Chappe s'abattirent partout. Le duc de Morny, la main sur le télégraphe, pour donner des ordres instantanés et simultanés à tous les préfets de France, put présider au coup d'Etat de 1851. En cette même année, un premier câble télégraphique fut immergé entre Calais et Douvres. Après quelques essais infructueux, le navire géant, qualifié du nom symbolique de *Léviathan*, jeta le câble qui rejoint l'île de Valentia en Irlande avec Terre-Neuve, à travers tout l'Atlantique (1866). Ainsi le télégraphe double à la fois les voies ferrées et les grandes voies navigables; il envoie aux extrémités du globe, avec la rapidité de l'éclair, la pensée, la parole, c'est-à-dire l'action. Il ne redoute aucun climat; aucun obstacle ne l'arrête; il est le véritable dominateur de notre globe.

Electrolyse. Galvanoplastie. — Dalton avait établi dès 1808 qu'un courant électrique suffisamment intense décompose les sels métalliques, et que le métal se rend au pôle négatif : c'est le phénomène de l'électrolyse qui est le principe de la *galvanoplastie*, dont Spencer et Jacobi ont découvert les procédés (1837). En employant la pile au lieu

1. Voir chap. XVIII.

du mercure, si dangereux aux ouvriers, on arrive par la galvanoplastie à dorer ou à argenter les objets convenablement préparés, ou même à reproduire à bon compte les chefs-d'œuvre de la ciselure et de l'orfèvrerie, de façon à les mettre à la portée des bourses modestes. La galvanoplastie est employée surtout pour le *clichage* des planches gravées ou de la composition d'un livre. Elle permet de renouveler indéfiniment l'empreinte pour les tirages ultérieurs, sans craindre l'empâtement que produisait auparavant l'usure de la planche primitive.

Photographie. — Enfin la lumière même a été mise au service de l'homme pour la reproduction de tous les objets, de tous les spectacles qu'elle lui permet de voir. Niepce et Daguerre, deux Français, sont parvenus à fixer, sur une plaque sensibilisée, à l'aide de sels d'argent, des images obtenues dans la chambre noire (1813-1829). Le *daguerréotype*, avec ses reflets métalliques changeants, a été un acheminement vers la *photographie* sur papier. La *photogravure* et l'*héliogravure* appliquées à l'imprimerie ont rendu les plus grands services. De nos jours on ne conserve plus seulement l'image des êtres chers ou des beaux sites parcourus, mais on peut aussi, à frais réduits, illustrer les livres et reproduire les chefs-d'œuvre de l'art universel.

Grands travaux. — C'est sous l'Empire que les résultats de ces grandes découvertes commencent à se manifester, que l'Europe se couvre d'un réseau serré de chemins de fer et de télégraphes, que la grande industrie accomplit ses prodiges. De Lesseps perce l'isthme de Suez (1859-1869). Le pont du Rhin de Strasbourg à Kehl est construit à l'aide de caissons à air comprimé. Le percement du tunnel du mont Cenis est commencé dès 1857. La machine de Ruhmkorff est employée pour faire sauter les forts du Péï-Hô lors de l'expédition de Chine. De nouveaux explosifs, comme la dynamite, préparée par Nobel dès 1866, apportent une force suffisamment domestiquée, malgré ses redoutables effets. C'est l'âge de la houille et du fer qui produisent la vapeur et l'électricité, le véritable âge d'or du progrès matériel.

Progrès nouveaux depuis 1870. — Depuis 1870, la France, tout à l'idée du relèvement, n'a marchandé à la science aucune ressource. Les grands établissements scientifiques ont été multipliés et richement dotés. Les Universités sont devenues d'ardents foyers de recherches : il fallait regagner le terrain perdu et soutenir la lutte avec les vieilles Universités d'Allemagne, avec les jeunes Universités d'Amérique, si largement munies par l'inépuisable libéralité des milliardaires. Plus que jamais la France soutient avec éclat son glorieux renom scientifique. Les théories les plus nouvelles, les applications les plus imprévues sont dues à des Français.

Mathématiques. — Les progrès des mathématiques pures ne peuvent être appréciés que de quelques rares initiés. Qu'il nous suffise de proclamer que jamais la France n'a pu s'enorgueillir de posséder autant de mathématiciens de premier ordre qu'aujourd'hui. Hermitte, Joseph Bertrand, Darboux, Picard, Poincaré, Appell, représentent, avec un incomparable éclat, l'école française. En astronomie, l'étude des taches du soleil et la *spectroscopie* ont permis de déterminer la composition chimique des corps célestes. On a pu obtenir de belles épreuves photographiques de la lune, qui la montrent telle que la verrait un observateur à la distance d'un kilomètre. La carte photographique du ciel a été commencée avec la collaboration de tous les observatoires du monde.

L'électricité. La lumière. — Les recherches des physiciens se portent surtout dans le domaine de l'électricité. La construction des *dynamos* et des *accumulateurs*, due à la collaboration et aux perfectionnements d'un grand nombre de savants et d'ingénieurs, permet de transporter la force à distance. On peut obtenir de l'électricité avec des moteurs quelconques (à gaz ou à vapeur, etc.) et transporter au loin, au moyen de fils conducteurs, l'électricité ainsi obtenue, qui devient à son tour une force. A la place de machines actionnantes, on a eu l'idée d'employer les forces naturelles, inutilisées jusqu'à présent. C'est ainsi que l'on met en exploitation les chutes d'eau de la Savoie et du Dauphiné ; des usines

captent la force et l'envoient dans les villages et les villes pour produire l'éclairage ou tout autre service électrique à bon marché. La chute d'eau, c'est la *houille blanche*, la houille de l'avenir, dont l'emploi amènera les transformations économiques les plus inattendues, en donnant la richesse aux contrées qui n'avaient jusqu'ici de valeur qu'aux yeux des touristes, pour leur beauté pittoresque.

Les applications de l'électricité ne se comptent plus. C'est la force électrique qui fait marcher nos tramways les moins coûteux, qui va bientôt actionner les locomotives de nos chemins de fer, qui nous fournit la lumière la plus propre et la plus vive ; bientôt elle nous donnera la chaleur. Par l'*électrolyse*, nous obtenons les reproductions galvanoplastiques, nous préparons en grand l'aluminium et peut-être bientôt d'autres métaux.

Le téléphone avec le phonographe, la télégraphie sans fil et la radiographie sont les trois plus belles applications de ces trente dernières années. Graham Bell, Hugues et Edison, en se servant de la vibration simultanée de plaques métalliques identiques, ont construit successivement le *téléphone* (1876), le *microphone* et le *phonographe*. Aujourd'hui la parole se transmet reconnaissable de Paris à Marseille ; la leçon d'un professeur illustre, l'air de bravoure d'une cantatrice rare, peuvent être emmagasinés dans le phonographe et conservés pour la postérité. L'ingénieur Mercadier a trouvé le moyen de faire servir le même fil à transmettre en même temps, sans les confondre, plusieurs dépêches ou plusieurs conversations téléphoniques.

Hertz a démontré que les ondes électriques se transmettent comme les ondes lumineuses à travers l'espace ; on peut dès lors recueillir, sur un récepteur convenablement aménagé (découverte de Branly), les ondes hertziennes émanées d'une station déterminée, qui émet des signaux suivant un alphabet convenu ; c'est le principe de la *télégraphie sans fil*, qui a joué déjà entre une station terrestre et un paquebot en pleine mer. On ne désespère pas d'établir la communication sans fil entre l'Islande et Terre-

Neuve. Plus possible désormais d'isoler du reste du monde une ville assiégée comme Paris, en 1870. La télégraphie sans fil enverra les nouvelles par-dessus les lignes ennemies.

La radiographie est une autre surprise. Crookes, Branly, Rœntgen ont étudié les effets de l'arc électrique quand on le produit dans des tubes où se trouvent certains gaz raréfiés. Les rayons dégagés dans cette expérience se propagent en ligne droite, en traversant certains corps qui sont opaques aux rayons lumineux ordinaires. Ils pénètrent les chairs des animaux ou le cuir d'un porte-monnaie, sans pouvoir percer ni les parties osseuses, ni le métal des pièces. On peut fixer par la photographie l'image ainsi obtenue à l'aide des *rayons X* ou rayons Rœntgen ; c'est l'opération connue sous le nom de *radiographie*, tandis qu'on appelle *radioscopie* l'image directe de l'objet interposé, projetée sur un écran fluorescent. Par ce moyen, le chirurgien pourra étudier à coup sûr les déformations osseuses, l'état d'une fracture, la place d'un corps solide étranger introduit dans les chairs. Cette nouveauté confond toutes les données de l'expérience. Où commence, où finit la pénétration de la matière ?

La lumière aussi se fait plus docile à la volonté de l'homme. Aux photographies de jadis, à pose prolongée, on a substitué les *instantanés*, qu'on peut obtenir d'un chemin de fer lancé à toute vitesse. Réciproquement, si l'on fait passer rapidement plusieurs centaines de plaques sensibles devant un même objet en mouvement, on pourra, en faisant tourner avec la même vitesse les épreuves obtenues, reproduire les scènes animées qu'elles ont fixées ; c'est le principe du *cinématographe*, qui donne l'illusion même de la vie. Il ne reste plus qu'à obtenir pratiquement la photographie en couleurs, dont le savant Lippmann a déjà donné la théorie.

Chaleur et froid. — A l'aide du four électrique de Violle, où l'on obtient de très hautes températures, le chimiste Moissan a fabriqué des diamants et rubis de petite dimension. Inversement, en combinant des froids intenses avec de fortes pressions, Pictet et Cailletet ont pu

liquéfier tous les gaz considérés comme permanents et en solidifier quelques-uns. Désormais on met en bouteilles l'acide carbonique liquide et l'on peut frapper une coupe de champagne avec une goutte d'air liquéfié. Désormais le physicien peut espérer d'étudier tous les corps sous leurs trois états successifs.

Deux grands Français dominent de tout leur génie la science de la chimie. Ils en ont renouvelé les méthodes et leurs découvertes ont une incalculable portée : Berthelot a opéré la synthèse directe des corps organiques et formulé les lois de la mécanique chimique ; Pasteur a établi la théorie microbienne des maladies infectieuses et trouvé le moyen de les guérir par l'inoculation des virus atténués.

Berthelot. Les synthèses organiques. — Berthelot travaille depuis plus d'un demi-siècle (1851) dans son laboratoire du Collège de France. Son œuvre est répandue dans plus de 600 mémoires et de 20 volumes, ce qui ne l'a pas empêché de présider en 1870 le comité de la fabrication des canons et des explosifs, de devenir plus tard ministre de l'Instruction publique et des Affaires étrangères et membre de l'Académie française. Sa découverte fondamentale, c'est d'avoir pu combiner directement le carbone et l'hydrogène à atomes égaux, au moyen de l'arc électrique, pour en former le carbure d'hydrogène, connu sous le nom d'acétylène. En hydrogénant, en oxydant les produits déjà obtenus, en y ajoutant des quantités déterminées de carbone ou d'azote, Berthelot arrive à refaire la plupart des corps organiques qui existent dans la nature tout formés : les autres carbures d'hydrogène, les alcools, les sucres, les corps gras, les acides organiques, la série cyanique, etc. ; ainsi il a pu fournir à la

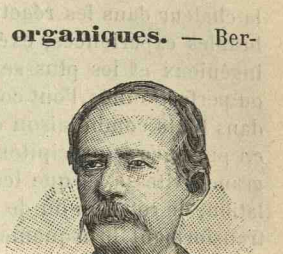

Berthelot.

parfumerie la fabrication artificielle des parfums; à la teinturerie, celle des séries colorantes; à la pharmacie, celle des alcalis thérapeutiques. En suivant sa méthode, on arrive à former non seulement les corps déjà connus, mais les corps possibles. Qui sait s'il n'arrivera pas un jour à préparer de toutes pièces la bouchée alimentaire rêvée, qui constituerait à elle seule la nourriture suffisante de l'homme? Il y a désormais la chimie du possible comme il y avait déjà la géométrie du possible. Seulement l'une est réelle et l'autre purement imaginaire.

La thermochimie. — Depuis 1865, ses recherches ont encore abordé un nouveau terrain, celui de la thermochimie ou mécanique chimique. Il a étudié le dégagement de la chaleur dans les réactions les plus diverses. Ses innombrables expériences, exécutées avec les appareils les plus ingénieux et les plus sensibles, qu'il a lui-même inventés ou perfectionnés, l'ont conduit à émettre cette théorie : que, dans toute combinaison chimique, les molécules des corps en présence se précipitent les unes sur les autres avec une grande vitesse, et que les différents mouvements de translation, de rotation ou de vibration de ces molécules, en se transformant brusquement, produisent un dégagement de chaleur. Cette théorie est régie par plusieurs lois essentielles, dont la principale, celle du *travail maximum*, se formule ainsi : « Tout changement chimique, accompli sans l'intervention d'une énergie étrangère, tend vers la production du corps ou du système de corps qui dégage le plus de chaleur. » En vertu de ce principe fondamental, on peut prévoir les combinaisons qui se produiront nécessairement en mettant en présence des corps donnés. Berthelot n'a pas seulement compris l'œuvre de la nature, il a trouvé le moyen de la refaire en partie.

Pasteur (1822-1895). — La fermentation. — Pasteur a fait ses plus belles découvertes au laboratoire de l'Ecole normale, jusqu'au moment où la création de l'Institut Pasteur (1888) lui a permis de les continuer dans une installation digne des grands services qu'il rendait. Ses premières études de chimie biologique se portèrent sur les

ferments : il étudia la fermentation du lait (1857), de la bière, du vin : il démontra qu'elle est due à l'existence d'êtres infiniment petits, vibrions, bactéries ou microbes, qui se développent et se multiplient aux dépens du liquide fermentescible. Il indiqua les moyens d'éviter les altérations de ces liquides, en tuant les microbes nocifs par l'emploi de la chaleur. Ce sont les procédés de la *pasteurisation*, qui sont employés aujourd'hui pour la conservation du lait, de la bière, des vinaigres et des vins. En même temps, il avait réfuté victorieusement les théories de Pouchet sur la génération spontanée, en démontrant que tout être vivant est produit par un germe existant antérieurement dans le corps qu'on étudie ou dans l'air.



Pasteur.

La bactériologie. — Des liquides il passa aux animaux ; il étudia successivement la maladie des vers à soie (1865), celle qui est connue sous le nom de charbon, le choléra des poules, le rouget du porc, la rage. Il prouva que chacune de ces maladies infectieuses est due à l'existence d'un *microbe spécifique* qu'il réussit à isoler. Ce microbe, cultivé dans un bouillon quelconque ou dans certains liquides appropriés, y pullule rapidement ; par des ensemencements successifs, on peut obtenir des *cultures de plus en plus atténuées*. Les premières restent virulentes : une goutte injectée à un animal le fait périr de la maladie dont on lui a fourni le microbe. Si, au contraire, l'inoculation est pratiquée au moyen d'une culture suffisamment atténuée, non seulement l'animal ne périt pas, mais il est immunisé contre une injection du liquide virulent. Le virus ainsi atténué est donc devenu proprement un vaccin. Ainsi furent suc-

cessivement trouvés les vaccins du choléra des poules (1879), du charbon (1881), du rouget du porc (1883) et de la rage. Le 4 juillet 1885, deux enfants mordus par un chien enragé furent inoculés et guérirent. La cure eut un immense retentissement; dès lors les inoculations, essayées jusque-là sur les animaux, pouvaient être pratiquées sur l'homme; la guérison de la rage devint la règle presque sans exception.

La sérothérapie. — L'origine microbienne des maladies infectieuses est donc très nettement établie. Les disciples de Pasteur, Roux, Duclaux, Chamberland, Thuillier, ont pu isoler le microbe d'un grand nombre de maladies; Koch a trouvé celui de la tuberculose; Behring, celui de la diphtérie, et Yersin, celui de la peste. Mais c'est par des essais nombreux et de longs tâtonnements qu'on arrive à déterminer le vaccin ou le sérum curatif de chacune. Les microbes ne sont pas directement infectieux; ils le sont seulement par les *toxines* qu'ils sécrètent : c'est en injectant avec ces toxines certains organes d'animaux (moelles rabiques, sang de cheval, etc.) que l'on arrive empiriquement à préparer les vaccins et les sérums. Par la vaccination, on arrive à guérir actuellement la rage et le charbon; par la sérothérapie, la diphtérie, le tétanos, la peste et les piqûres venimeuses. On a préparé déjà quelques sérums antiinfectieux, qui agissent en arrêtant le développement des microbes dans une maladie à évolution lente. On espère arriver bientôt à trouver le sérum curatif du typhus, des affections cancéreuses et tuberculeuses, qui font tant de ravages. « Vous verrez, disait Pasteur, comme tout cela s'agrandira plus tard. » Pasteur est un des plus grands esprits de son siècle et un admirable bienfaiteur de l'humanité.

Chirurgie et médecine. — La bactériologie est devenue la sœur de la thérapeutique : elle a révélé aux chirurgiens les microbes de la fièvre puerpérale et de la septicémie, c'est-à-dire des opérations chirurgicales. On les combat par l'*antisepsie*, destinée à détruire les microbes dont l'air pourrait être le véhicule, et par l'*asepsie*, qui con-

siste à n'employer, avec des instruments rigoureusement stérilisés par l'ébullition, que l'eau distillée et les pansements antiseptiques. Les chirurgiens ont pour les guider dans leurs opérations la radiographie et, pour éviter aux malades toute souffrance, les *anesthésiques* (chloroforme, éther, cocaïne, etc.); ils peuvent ainsi pratiquer, avec la plus complète sécurité, les opérations autrefois mortelles (laparotomies, trépanations, etc.). La réduction des hernies, l'ablation de l'appendice, sont des opérations courantes qui ne font plus courir aucun danger, quand elles sont pratiquées *proprement* et à froid, c'est-à-dire en dehors des crises. Les chirurgiens osent même pratiquer l'ablation de l'estomac, l'injection de la moelle épinière, etc. La chirurgie est devenue une science expérimentale, sûre de ses moyens d'action. La médecine, qui doit tant à Pasteur, reste encore plus conjecturale, malgré les progrès de la thérapeutique et les belles études sur les troubles nerveux. Les phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion peuvent aussi, dans l'avenir, fournir de nouveaux moyens de guérison.

Applications. — On n'en finirait pas s'il fallait énumérer les belles applications récentes de la chimie et de la mécanique. Qu'il nous suffise de rappeler que la poudre sans fumée a été trouvée par l'ingénieur Vieille comme conséquence des travaux de Berthelot, et que nos ingénieurs des constructions navales ont, les premiers, créé ces bateaux submersibles, formidables engins pour les futures rencontres de la guerre maritime.

Une remarque s'impose encore: nous vivons à une époque où l'association seule semble féconde. Voici cependant que les découvertes les plus récentes favorisent nettement l'individualisme : par la bicyclette et l'automobile, l'homme peut suppléer dans une certaine mesure aux chemins de fer ; par l'emploi de l'acétylène, il peut se passer des compagnies d'éclairage ; par le théâtrophone, il obtient les auditions scéniques et musicales sans sortir de sa chambre ; la photographie lui compose un musée intime de toutes les merveilles du monde ; le cinématographe lui

donne le spectacle des foules assemblées et l'illusion des plus lointains voyages. Si l'association reste indispensable pour l'exécution des grands travaux et pour l'exploitation des forces naturelles, la distribution de ces forces est désormais à la portée de chacun, suivant ses besoins.

Conclusion. — Les mathématiciens seuls continuent à suivre les voies déjà tracées. Dans les sciences expérimentales, le renouvellement est complet. Des forces inconnues à nos pères travaillent à notre volonté : la vapeur, l'électricité, la lumière, la chaleur, le froid, la houille blanche. La chimie va nourrir l'homme à peu de frais, la bactériologie guérir les maladies les plus justement redoutées. N'est-ce pas l'âge d'or que nous prépare l'avenir, et, si l'on ne demande à la science que ce qu'elle promet, est-il juste de dire qu'elle ait fait banqueroute à nos espérances?

Il y a, en effet, des questions d'origine que la science est hors d'état de résoudre. De puissants essais de synthèse ont été entrepris. On a démontré que tous les phénomènes physiques sont dus au mouvement; que la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, peuvent se transformer en mouvement et réciproquement; que l'énergie se conserve; que rien ne se perd; que les compositions et décompositions des corps, étant accompagnées de dégagement ou d'absorption de chaleur, cette chaleur est l'équivalent d'un travail mécanique accompli par les molécules des corps; en sorte que les réactions chimiques se ramènent comme les phénomènes physiques à des mouvements. Ainsi toutes les propriétés de la matière se réduisent, en dernière analyse, au mouvement. Mais quelle est l'origine du mouvement? C'est une question qui dépasse la science et qu'elle ne doit pas chercher à expliquer.

D'autre part, à côté de la matière, il y a la vie. On a pu démontrer que cette inconnue, qu'on appelle la *force vitale*, n'agit pas dans les réactions de la chimie organique; mais il n'est pas moins solidement établi que toute vie animale ou végétale suppose un germe vivant, une ou plusieurs cellules organisées, dont les transformations et les agrégations successives, dont l'évolution, au sens le plus

large du mot, produit l'être vivant qui croît et qui meurt. On a pu créer chimiquement les composés organiques : mais nul appareil, nulle réaction n'a pu engendrer la vie. Quelle est l'origine de la vie? autre question qui paraît insoluble et qui est hors de la portée du savant. Son domaine est déjà assez riche et assez étendu pour qu'il ne s'épuise pas en vains efforts à la poursuite de l'inconnaissable.

CHAPITRE XXXVII

MOUVEMENT POLITIQUE ET SOCIAL DEPUIS 1815

I. **Questions politiques.** — 1° *Le Gouvernement.* — Gouvernement constitutionnel, la monarchie, la république. — Diverses formes de Gouvernements. — 2° *L'individu.* — Liberté individuelle. — Liberté des cultes. — Droit de suffrage. — L'instruction populaire. — Le service militaire.

II. **Questions économiques.** — Les machines et la surproduction. — Rapidité des communications. — Le libre échange et la protection. — Les Expositions universelles et les conventions internationales.

III. **Questions sociales.** — Le mal social. — Solution collectiviste. — Solution économiste. — Solution mutualiste. — La solidarité. — Réformes accomplies.

Conclusion. — Le rôle de la France au XIXe siècle.

La liberté et l'autorité. — C'est un problème très difficile à résoudre d'arriver à concilier les droits de l'individu avec ceux de la société, la liberté avec l'autorité. Le dosage de chacun de ces éléments diffère suivant les constitutions. L'idéal a été tracé par J.-J. Rousseau : il consiste à « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même ». Mais l'homme d'État conçoit ce qui est possible, en étudiant ce qui est réel. La Déclaration des droits de l'homme, ce bréviaire de toute

---

Ouvrages a consulter : Rambaud, *Histoire de la civilisation française.* — A. Debidour, *l'Eglise et l'Etat en France.* — Léon Bourgeois, *Solidarité.*

saine politique, a fixé le principe d'où tout découle : « La souveraineté nationale réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » Examinons à la lueur de ce principe comment l'État, sous ses différentes formes, remplit ses fonctions de protection sociale et comment il garantit en même temps les libertés nécessaires de l'individu.

Gouvernement constitutionnel : 1° la Royauté. — La souveraineté nationale ne peut être garantie efficacement que par le Gouvernement constitutionnel. Un Parlement élu par le suffrage populaire, chargé de faire la loi et de voter l'impôt et renouvelé à des intervalles déterminés; un pouvoir exécutif subordonné au Parlement, telle est l'essence du Gouvernement constitutionnel. Ce Gouvernement peut être monarchique ou républicain. La monarchie implique l'hérédité, avec ses garanties de durée, mais aussi avec les mauvaises chances inséparables de la fragilité humaine. Un roi peut être mineur, imbécile ou fou. Il peut surtout être tenté, s'il a quelque valeur, de faire prévaloir ses inspirations politiques sur la volonté du Parlement. Tout sera sauvé si le régime est *strictement parlementaire*, c'est-à-dire si le monarque est obligé de changer le personnel de ses ministres lorsque leur politique a été condamnée par le Parlement. Tout est compromis, au contraire, si le roi peut garder ses ministres malgré un vote hostile des Chambres, comme le voulait Louis XVIII après la Charte, sous prétexte que « le droit du roi est préexistant à la souveraineté populaire » ; ou encore si le monarque, par la corruption du suffrage, fausse la consultation nationale, comme il arriva à la veille de la Révolution de 1848 et sous l'Empire. Dans ces deux cas, la lettre de la Constitution est suivie; mais l'esprit du Gouvernement parlementaire est faussé. C'est le pouvoir personnel qui prédomine avec tous ses caprices. Ainsi Napoléon III, en trompant la nation, a pu l'engager dans la guerre de 1870.

2° La République. — La République constitutionnelle n'est pas à l'abri des coups d'Etat : elle a été renversée

deux fois, au 18 brumaire et au 2 décembre. On lui reprochait les dangers qui résulteraient de la transmission des pouvoirs. L'histoire du XIXe siècle fait justice de cette critique. Pendant soixante-dix ans de monarchie (1800-1870), le pouvoir ne s'est transmis qu'une seule fois sans crise révolutionnaire : de Louis XVIII à Charles X. Au contraire, pendant trente ans de République (1870-1900), le pouvoir a été exercé par sept présidents ; la transmission s'est toujours effectuée légalement et sans troubles. La République offre donc des garanties de stabilité infiniment supérieures à celles de la monarchie. L'expérience prouve toutefois : 1° que le Gouvernement ne doit pas être remis à un Conseil de plusieurs membres, comme était le Directoire. La Suisse seule a un Conseil fédéral exécutif. Mais c'est un très petit Etat ; 2° que le Président de la République ne peut être nommé sans danger par le suffrage universel direct. Ce mode de nomination fait du Président l'égal du Parlement, dont il confisque l'autorité au moindre conflit ; c'est la prime accordée d'avance au coup d'Etat.

La France est une république *unitaire*. La formation de la patrie française s'est faite par la centralisation administrative. Sans troubler l'harmonie de l'ensemble ni porter atteinte à l'unité nationale, on pourrait souhaiter que la commune et le département, ou plutôt la région, fussent chargés, dans une plus large mesure, de régler leurs intérêts particuliers. Le Gouvernement ne doit exercer que les seuls pouvoirs qui reviennent de droit à la collectivité nationale ; il doit laisser aux groupements plus petits, de même qu'à l'individu, le maximum possible de liberté. Il doit se décharger de tous les services qui peuvent être utilement gérés par le département ou par la commune. L'idéal serait de rendre chacun des membres de la communauté capable de se gouverner seul. Est-ce à dire que toute loi doive, sous la forme du *référendum*, être approuvée par la majorité des citoyens? Dans un grand pays comme la France, le référendum ne peut être appliqué qu'exceptionnellement. Il n'est jamais apparu en France que sous la forme du plébiscite, et il n'a pas

laissé de bons souvenirs, puisqu'il n'a servi qu'à couvrir toutes les usurpations du pouvoir personnel.

Diverses formes de Gouvernements. — « On peut imaginer bien des constitutions, a dit Challemel-Lacour, en varier à l'infini les formes et les détails... Mais, quelque ingénieuses que soient ces conceptions, il faut bien reconnaître que, dans l'état actuel du monde, il n'y a que deux Gouvernements possibles : le Gouvernement personnel et le Gouvernement parlementaire. » Le pouvoir personnel est exercé dans tous les pays de l'Extrême-Orient, dans les Etats musulmans et en Russie. Le tsar nomme le Sénat, le Conseil d'Etat et le Saint-Synode : ce sont trois conseils purement consultatifs, qui ne peuvent en aucun cas contraindre la volonté du maître. Sans être, au même titre, soumis à un autocrate, l'Empire allemand est cependant régi par le pouvoir personnel. Théoriquement, l'empereur a des pouvoirs limités par une Constitution et par un Parlement. Mais il peut indéfiniment proroger ce Parlement et continuer à lever les impôts déjà votés, à condition de ne pas les augmenter. En Allemagne, la souveraineté nationale est donc bien réellement subordonnée à la prérogative de l'empereur.

Toutes les autres monarchies européennes sont régies par des constitutions, où les droits respectifs du souverain et ceux du Parlement sont très diversement dosés. Mais, dans tous ces Etats, une double tendance se produit depuis 1830 : d'une part, la prérogative royale diminue ; d'autre part, le droit de suffrage s'étend. C'est une marche continue et sûre vers la démocratie et la République, que Chateaubriand prophétisait déjà, au lendemain de la Révolution de Juillet : « La monarchie européenne, disait-il, aurait pu continuer sa vie, si l'on eût conservé en France la monarchie d'un saint ou établi celle d'un grand homme ; mais on en a dispersé les semences; rien n'en renaîtra plus. »

C'est donc la République qui semble être pour les Etats européens le Gouvernement de l'avenir. Elle existe déjà en Suisse et en France et dans tous les Etats des deux Amé-

riques. La Suisse, les Etats-Unis, le Mexique, le Brésil, la République Argentine, le Venezuela et l'Equateur sont des républiques fédératives. Dans les constitutions fédérales, la Chambre haute du Parlement représente toujours le territoire (ordinairement à raison de deux membres par Etat ou canton), et la Chambre basse, la population. Le mode d'élection et de renouvellement des deux Chambres présente aussi des différences sensibles. Il semble que le système fédératif offre moins de prises aux coups d'Etat que le système unitaire. Mais le système fédératif ne peut s'improviser là où il est contraire aux traditions nationales.

Abolition du servage et de l'esclavage. — La seule raison d'être de la société est la protection de ses membres : tout Gouvernement doit être fondé sur la justice ; il doit respecter les droits de chacun. A condition d'observer ces deux règles : ne pas nuire au droit d'autrui, ne pas nuire au droit de tous, la liberté individuelle doit être entière et intangible. La première de toutes ces libertés est la liberté individuelle ; disposer librement de sa personne et de son bien, c'est la liberté primordiale. Elle n'existe complète que dans les Etats chrétiens, et encore depuis un temps relativement court. Le servage n'a été aboli en France que par la Révolution et n'a disparu en Russie, le dernier des Etats européens qui l'eût conservé, que par la loi libératrice du tsar Alexandre II (1861).

L'esclavage existait encore dans les colonies européennes, bien que le Congrès de Vienne de 1815 eût réclamé l'abolition de la *traite*, « ce commerce odieux et hautement réprouvé par les lois de la religion et de la nature ». Depuis 1787, l'illustre philanthrope anglais Wilberforce réclamait chaque année au Parlement la suppression de la traite. Le bill pour l'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises ne fut voté qu'en 1833. A partir de ce moment, des efforts méritoires furent tentés par les Gouvernements de France et d'Angleterre pour entraver le hideux commerce des négriers. L'esclavage, aboli une première fois dans les colonies françaises par la Convention (4 février 1794), rétabli par Bonaparte (20 mai 1802), fut défini-

tivement supprimé par les décrets du 27 avril 1848, rendus sur l'initiative du généreux Victor Schœlcher ; les anciens esclaves furent admis à jouir de tous les droits des citoyens français ; mais une indemnité fut accordée aux propriétaires. Aux Etats-Unis, la question de l'esclavage a engendré la sanglante guerre de Sécession, qui s'est terminée par le triomphe des abolitionnistes. Mais, bien que les nègres aient obtenu tous les droits politiques, le préjugé de la couleur subsiste toujours dans la grande république. Au Brésil, la loi du *ventre libre* (1871) et la *loi d'or* (1888), toutes deux inspirées par l'empereur dom Pedro II, ont l'une commencé, l'autre achevé l'émancipation. Presque en même temps, l'abolition a été proclamée à Cuba et aux Philippines, où l'esclavage existait encore. Désormais, cette monstruosité des temps modernes, qui consiste à trafiquer de l'homme comme de la brute, a disparu de tous les Etats civilisés. Tous les peuples européens cherchent à extirper de l'Afrique, où ils dominent désormais, la plaie rongeante du commerce des esclaves, qui, par les guerres, les maladies et les mauvais traitements, coûtait au continent noir une rançon annuelle d'environ 500.000 vies humaines. A force d'enserrer de plus près les Etats musulmans, les chrétiens arriveront à tarir les sources du recrutement de la traite.

Liberté individuelle. — L'homme, être de conscience et de raison, est donc désormais considéré comme une personne libre. Sa liberté ne peut être confisquée qu'en punition d'un crime. Encore faut-il que l'emprisonnement d'un inculpé soit justifié par un interrogatoire immédiat et qu'il ne soit traduit que devant ses juges naturels, constituant un tribunal régulier ; c'est la célèbre loi de l'*Habeas corpus*, que les Anglais ont formulée les premiers, et qui est la sauvegarde indispensable de la liberté individuelle.

Liberté de la presse. — La liberté de penser, la manifestation des opinions philosophiques et religieuses par la parole ou par la plume, doit être libre, pourvu qu'elle « ne trouble pas l'ordre établi par la loi ». La liberté de la presse est considérée dans tous les Etats libres comme une des libertés nécessaires. En France, elle est complète depuis

la loi du 29 juillet 1881. Partout les restrictions s'effacent progressivement : l'idéal facile à réaliser est même de ne pas créer de délits spéciaux, mais de punir, comme les autres, tous les délits de droit commun qui peuvent être commis par la voie de la presse. Ainsi le veut la loi de 1881, qui, par son principe, semble réaliser la vraie doctrine.

Liberté religieuse. — Pour la liberté religieuse, l'accord est loin d'être fait. L'encyclique *Quanta cura* et les 80 propositions du *Syllabus* qui la résument ont été promulguées, le 8 décembre 1864, par le pape Pie IX pour condamner « le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ». Le pape y déclare que l'Eglise est par elle-même une société parfaite, indépendante, en droit, de l'autorité temporelle ; qu'elle est supérieure à l'Etat ; que le droit de diriger l'éducation lui appartient exclusivement. Il réprouve la doctrine de la souveraineté nationale et du suffrage universel ; il revendique pour l'Eglise le pouvoir coercitif ; il réclame la suppression de la libre pratique accordée au culte des protestants et des juifs ; il condamne le mariage civil et le divorce[1]. Les catholiques ne peuvent que s'incliner respectueusement devant ces définitions d'une autorité infaillible, que cependant ni Louis XIV ni Charles X lui-même n'ont voulu admettre, quand elles n'étaient encore que des prétentions traditionnelles du Saint-Siège. Mais le devoir du pouvoir civil est de pratiquer la plus stricte neutralité religieuse, d'assurer le libre exercice de tous les cultes et d'observer le Concordat de 1801, qui règle encore, avec les articles organiques, les relations de l'Etat français avec le Saint-Siège.

Les religions d'Etat. — L'Europe compte encore un grand nombre de souverains qui sont en même temps des chefs religieux : le sultan, le tsar, le roi d'Angleterre, le roi de Suède ; mais, sauf en Turquie, où l'islam n'admet le partage avec d'autres cultes que sous la pression étrangère, partout les cultes sont libres. A Saint-Pétersbourg, la perspective Newski, où sont installées les églises et les

1. V A. Debidour, *l'Eglise et l'Etat en France*, p. 588.

temples des principales religions, méritait, dès l'époque de Pierre le Grand, le surnom de boulevard de la tolérance. En Angleterre, le *bill du Test*, qui excluait les catholiques de toutes les fonctions publiques, a été aboli en 1829. Dans la catholique Autriche, le libre exercice est assuré à tous les cultes depuis Joseph II. Bismark a répondu par les brutalités du *Kulturkampf* aux tentatives d'envahissement politique des catholiques. Les religions d'Etat, même là encore où elles sont proclamées dans les constitutions, comme dans la Suède luthérienne et dans la catholique Espagne, ne sont plus incompatibles avec la tolérance : les dissidents ont, dans ces deux Etats, la plénitude de leurs droits civils et politiques.

Le droit de suffrage. — Les droits politiques, c'est-à-dire le droit de suffrage et le droit d'éligibilité, sont fixés d'après les modes les plus divers en France et à l'étranger. Le suffrage censitaire prévalut sous la France monarchique de 1814 à 1848, en vertu du principe énoncé par Benjamin Constant : « La propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques. » Mais le cens électoral fut abaissé de 300 francs à 200 francs en 1830, et Louis-Philippe fut renversé pour n'avoir pas voulu l'abaisser à 100 francs. Le Gouvernement provisoire de 1848 admit un principe contraire, qui fait dériver le droit de suffrage de l'égalité des citoyens devant la loi. La Révolution, sauf pour l'élection des membres de la Convention, n'avait admis que le suffrage censitaire, à base très large, il est vrai, mais à deux degrés. La République de 1848 proclama le suffrage universel direct. On reproche à ce mode de suffrage d'attribuer la même valeur à tous les votes, malgré l'inégalité des intelligences. Mais quel est le *capacimètre* permettant de juger les intelligences? Le bon sens et le savoir sont-ils toujours le privilège de la richesse? et comment, dans un régime démocratique, exclure systématiquement des droits politiques la classe la plus nombreuse des citoyens? ne paient-ils pas toujours au moins l'impôt indirect et l'impôt du sang? Chacun a le droit de défendre sa propriété et sa liberté; il ne peut mieux les défendre que par son vote.

Dès que le suffrage universel existe, toute émeute, toute révolution devient un crime odieux. C'est en effet une tentative violente de la minorité contre les droits de la majorité. En France, depuis la Commune, qui fut la suite fatale de la défaite, aucune guerre civile n'a désolé notre pays. Le suffrage universel est la vraie base d'un Gouvernement démocratique et républicain.

Tous les Etats civilisés, marchant vers la démocratie, viennent progressivement aussi au suffrage universel. Il existe en Allemagne depuis 1866 pour l'élection du Reichstag. Les réformes électorales de 1832, de 1867 et de 1885, en Angleterre, ont porté le nombre des électeurs de quelques milliers à plus de quatre millions. Il existe en Espagne, en Suisse, en Belgique, mais avec la restriction du vote plural accordé aux pères de famille, aux riches et aux possesseurs de certains diplômes. L'Italie a plusieurs fois réformé la loi électorale, en étendant toujours le droit de suffrage. Le suffrage universel, soit direct, soit à deux degrés, est établi dans la plupart des Républiques américaines. Ainsi souveraineté nationale implique république, et démocratie implique suffrage universel. La France est politiquement, comme elle l'a toujours été, à l'avant-garde des nations.

L'instruction populaire. — « Après le pain, disait Danton, l'éducation est le premier besoin du peuple. » C'est le besoin essentiel de l'électeur, qui doit être éclairé pour voter. Dans un pays de suffrage universel, l'un des devoirs les plus impérieux de l'Etat est donc de mettre l'instruction, au moins dans ses éléments essentiels, c'est-à-dire l'instruction primaire, à la portée de tous. La Convention avait tracé un grand plan d'éducation nationale; elle espérait, en augmentant le nombre des maîtres d'école, arriver à diminuer celui des gendarmes. Elle n'eut pas le temps de réaliser ses projets. Le Premier Consul se défiait de l'instruction populaire et ne fit rien pour la développer C'est Guizot, par la loi de 1833, qui a donné à l'instruction primaire sa première impulsion : « Pour améliorer la condition des hommes, disait-il, c'est d'abord leur âme qu'il faut

épurer, affermir, éclairer. » Grâce à lui, les écoles furent multipliées, et le nombre des illettrés diminua dans une très forte proportion.

En 1848, Hippolyte Carnot avait préparé un projet de loi destiné à rendre l'instruction primaire obligatoire et laïque. Loin d'aboutir, ce projet fut remplacé par la loi Falloux du 15 mars 1850, qui subordonna étroitement le corps enseignant au clergé. Depuis 1870, la loi Falloux a subi des atteintes répétées. Mais c'est seulement Jules Ferry qui réussit à faire passer dans la loi les propositions vraiment républicaines de Carnot, en y ajoutant la gratuité. Depuis les lois votées en 1881 et 1882, l'école primaire est gratuite pour tous, obligatoire pour tous ; les maîtres laïques y sont substitués aux congréganistes, au fur et à mesure des vacances ou d'après le vote des Conseils municipaux. Les écoles de l'Etat sont devenues depuis cette époque non confessionnelles. L'Etat observe entre toutes les croyances une neutralité rigoureuse; il laisse aux parents le soin d'envoyer leurs enfants à l'église, au temple ou à la synagogue, pour y recevoir l'enseignement religieux. Ainsi les droits de la conscience de chacun sont scrupuleusement respectés.

Les bourses se multiplient dans les établissements d'instruction secondaire, de façon à rendre accessibles à tous les enfants bien doués les carrières libérales. C'est le souci élevé de la plupart des hommes d'Etat qui s'occupent de la réforme des études. Une sage démocratie doit ouvrir largement toutes les avenues du savoir humain à ceux qui sont capables d'y faire quelque progrès. Si l'instruction ne devient pas gratuite à tous les degrés, il faut du moins que la gratuité soit accordée à tous ceux à qui elle est nécessaire et qui méritent d'en profiter.

Le service militaire. — Un autre devoir de l'Etat est de veiller à la sécurité nationale. Sans doute la guerre est un mal et il est à souhaiter qu'elle disparaisse, ou tout au moins qu'elle devienne très rare. Sans doute on peut envisager l'idée d'une patrie plus grande. De même que les anciennes patries du moyen âge, la Bourgogne, la Provence, la Bretagne se sont fondues en une seule unité

harmonieuse qui est la patrie française, on peut admettre qu'il se forme, dans l'avenir, un plus large groupement, où seraient comprises la Suisse, la Belgique, la Hollande, peut-être l'Italie et l'Espagne, peut-être même une plus grande partie de l'Europe. Si l'œuvre de la force est fragile et stérile, l'union des intérêts peut être féconde et durable. L'établissement d'une fédération des Etats-Unis d'Europe, c'est l'idéal que chacun est libre de rêver. Mais, tant que la répartition actuelle des Etats européens subsiste, tant que la guerre apparaît comme une menace de tous les instants et le dernier recours pour le règlement des litiges entre les nations, il faut que chaque Etat soit assez fort pour défendre son indépendance nationale. Aux Français qui parlent du désarmement nous répondrons: « Que messieurs les Allemands commencent. »

Il faut donc à notre France une armée nombreuse et bien exercée. Sous le régime monarchique, la France avait une armée de carrière, composée d'un nombre restreint de soldats, qui passaient de longues années sous les drapeaux. Tout Français pouvait alors s'affranchir à prix d'argent du service militaire. L'impôt du sang n'était acquitté que par ceux qui n'étaient pas assez riches pour s'en exempter. Cette armée ne suffisait plus : la valeur d'une troupe ne peut suppléer au nombre. D'autre part, dans une démocratie, il est inadmissible que le privilège de la fortune exempte du service militaire, et qu'un mercenaire acheté remplisse le devoir qui incombe à tout jeune Français. Il y avait, en effet, sous la monarchie et sous l'Empire, des marchands d'hommes et une industrie du remplacement. Les classes dirigeantes ne servaient dans l'armée que dans les grades d'officiers.

Cette conception a fait son temps. A l'armée de carrière, qui devait un long service, est substituée désormais l'armée nationale avec service réduit. « Tout Français doit le service militaire *personnel* », ainsi s'exprime le préambule de la loi de 1872 : le rapporteur de cette loi ajoutait : « Il faut que chacun sache, dès son enfance, qu'il se doit à la défense de son pays; il faut qu'il s'y prépare et qu'il n'imagine pas

pouvoir se soustraire à la part du fardeau qui lui revient. » En temps de paix, l'armée est une école où, en dehors de l'entraînement à la guerre, toutes les classes se connaissent et se fondent ; une école d'égalité et de fraternité vraiment démocratiques. Mais le devoir militaire, qui est le même pour tous en temps de guerre, n'exige pas, pour tous les appelés en temps de paix, la même durée de présence sous les drapeaux. Depuis 1889, la durée du service a été fixée à trois ans. Le service militaire obligatoire est le complément naturel de l'instruction obligatoire et du suffrage universel. Il a été virilement accepté en France, comme une des formes du devoir social. Il est désormais entré dans nos mœurs. Il est un des fondements de notre démocratie.

Questions économiques. — Au cours du XIXe siècle, la vie économique a été complètement transformée. Jadis l'homme travaillait seul, ou avec l'aide d'un petit nombre de compagnons et d'apprentis, parqué dès la naissance dans la corporation paternelle et astreint à en suivre les règlements méticuleux. Il travaillait au métier, dans sa boutique, sous les yeux du client, préparant et assemblant lui-même toutes les pièces d'un même ouvrage, ne l'exécutant ordinairement que sur commande et assuré à l'avance de le vendre. Les échanges avaient lieu sur place ; les produits étrangers étaient prohibés ou frappés de droits très élevés. Précautions presque inutiles, d'ailleurs ; car, sauf pour quelques objets de grand luxe, le prix du transport était tel que nul ne songeait à faire venir d'un pays lointain ce qu'il pouvait se procurer à meilleur compte dans la ville prochaine. Les matières exotiques employées dans l'industrie étaient peu nombreuses, arrivaient lentement avec des frais énormes. On vivait dans un cercle restreint sans voyager bien loin, tant les déplacements étaient coûteux. C'était l'ère de la petite industrie routinière, du commerce de détail, des communications rares et difficiles. C'était l'ancien régime économique.

Les machines et la surproduction. — Aujourd'hui, la machine s'est substituée au métier, l'usine à la boutique, le travail concentré dans les grandes agglomé-

tions urbaines au labeur dispersé de jadis. L'introduction des machines, commencée dès l'époque du blocus continental, favorisée par Villèle et Louis-Philippe, avait déjà pris, en 1870, une extension considérable; notre outillage industriel s'est singulièrement complété et perfectionné depuis trente ans; la consommation de la houille a plus que doublé (19 millions de tonnes en 1869; 40 millions en 1900); le nombre des machines a triplé : il a passé de 25.000 à 75.000. Elles développent une force d'un million et demi de chevaux-vapeur, équivalant au travail de 30 millions d'hommes qui peineraient dix heures par jour et trois cents jours par an. Le nombre des travailleurs n'a pas diminué pour cela. Les statistiques mentionnent, en France, pour l'année 1900, 250.000 mineurs, 550.000 métallurgistes et 850.000 ouvriers des industries textiles, sans compter tous ceux de la céramique, de la teinturerie, des raffineries, des industries chimiques, de la préparation des conserves et des industries de luxe. L'effort de tant de bras et d'intelligences, combiné avec la colossale énergie des machines, a donné lieu à une production gigantesque, dont l'écoulement devient toujours plus difficile, et qui diminue la valeur des produits. En trente ans, le production des tissus a augmenté de moitié; l'étranger a absorbé la plus grande partie de l'excédent de notre production; et cependant la valeur des tissus exportés est tombée de 650 à 550 millions de francs. Le prix de revient des objets manufacturés en grand a donc beaucoup baissé.

Rapidité des communications. — Cette baisse, occasionnée par la *surproduction*, est favorisée aussi par la rapidité, par le bon marché croissant des communications. La seconde moitié du XIXe siècle a été l'ère par excellence de la création des chemins de fer. Il fallait encore trente-six heures, sous Louis-Philippe, aux diligences Laffitte et Caillard, pour accomplir le trajet de Paris à Calais. On arrive à le faire en trois heures, à raison de 100 kilomètres à l'heure. Le réseau français, aux mailles serrées, a doublé depuis 1870. Il couvre 42.500 kilomètres, sans compter ni les lignes d'intérêt local, ni les tramways. Depuis 1872,

New-York est joint à San-Francisco par le *Transcontinental Pacific railway;* depuis 1886, Halifax avec Vancouver, par le *Transcanadien*. Le *Transsibérien* est terminé entre Moscou, Wladiwostock et Port-Arthur; bientôt le *Transandin* reliera Buenos-Aires à Valparaiso; et, dans quelques années probablement, le *Transafricain*, Alexandrie au Cap.

L'Océan a ses routes comme la terre, et les lignes de paquebots continuent celles des chemins de fer. Chaque grand Etat a ses services réguliers de paquebots-poste, qui relient à jour fixe les grands ports de tous les continents. Marchandises et voyageurs affluent toujours en plus grand nombre. La concurrence entre les nations et les Compagnies a amené à la fois l'accroissement de la vitesse et l'abaissement du fret, c'est-à-dire du prix des transports. Le monde semble rapetissé, puisque nous pouvons le parcourir en quelques semaines. De nouveaux mariés osent faire autour du monde leur voyage de noces. Un publiciste l'a effectué naguère en soixante-trois jours, par le Transsibérien et le Transcontinental des Etats-Unis. Quand on ira en dix-huit jours de Moscou à Pékin, on gagnera encore une semaine.

La pensée, la parole circulent encore bien plus vite et à moins de frais. Le télégraphe transmet *instantanément* les nouvelles à travers les continents et les océans. Depuis longtemps les cinq continents sont reliés par des fils sous-marins. Le télégraphe traverse les deux Amériques, la Sibérie et l'Australie. Bientôt il joindra Alger et Tombouctou, à travers le Sahara, et Alexandrie et le Cap, à travers l'Afrique dans sa plus grande dimension. A une distance de 200 lieues, de Paris à Marseille par exemple, le téléphone permet d'établir une conversation directe. 800.000 kilomètres de chemins de fer jalonnent en tous sens notre globe, et 100.000 bureaux des postes et télégraphes transmettent, chaque année, plus de 3 milliards de communications. L'espace et le temps sont vaincus.

Extension des marchés. — Ainsi s'échangent très vite et très loin les idées et les produits : les marchés, jadis isolés, se confondent; les prix, jadis très différents, tendent

à s'égaliser. En 1847, année de mauvaise récolte en France, le blé valut en même temps 49 francs l'hectolitre à Strasbourg et 29 francs à Marseille. De pareils écarts ne sont plus possibles aujourd'hui, non pas seulement entre deux villes de France, mais entre Bombay, Chicago et Paris. Un marché unique tend à se former pour les objets de grande consommation, et la mercuriale « mondiale » se substitue à la mercuriale nationale ou même régionale de nos pères. Ainsi toutes les barrières doivent tomber, l'excès de la production industrielle et l'extrême bon marché des transports doivent faciliter et enrichir la vie universelle.

Le libre-échange. — En somme, les lois économiques poussent les nations dans la voie du libre-échange: *laissez faire, laissez passer*. Que chacun travaille et vende à sa guise ; que les douanes disparaissent: chaque nation se livrera aux cultures les mieux appropriées au sol, aux industries qui doivent le mieux prospérer. Tous les objets nécessaires à la vie, transportés sans aucune entrave sur tous les points du globe, s'échangeront au meilleur compte, au grand profit du consommateur, c'est-à-dire de « monsieur Tout le Monde ». Telle est la doctrine d'Adam Smith, de Turgot et de tous les grands économistes, celle que l'école de Manchester, créée par Richard Cobden, a fait triompher en Angleterre, grâce à Robert Peel ; celle que Napoléon III a cherché à appliquer progressivement en France par le traité de commerce du 23 janvier 1860, avec l'Angleterre, et par les traités qui ont suivi. Le libre-échange est évidemment la loi qui réglera, dans l'avenir, les relations économiques.

La protection. — Jusqu'ici l'Angleterre seule lui reste fidèle et encore non sans beaucoup de restrictions. Au contraire, tous les autres peuples ont une tendance à se resserrer de plus en plus sur eux-mêmes. En effet, une nation ne peut ni laisser en friche son sol, sous prétexte que la terre et la main-d'œuvre y sont trop coûteuses, ni laisser dépérir sous la concurrence étrangère les grandes industries qui font sa force. Il faut donc recourir à la *protection*. La protection s'exerce par les tarifs douaniers, qui

frappent les produits étrangers de droits assez élevés pour laisser un bénéfice aux produits nationaux similaires. En France, les droits d'entrée sur les blés étrangers ont été portés de 0 fr. 60 par quintal, en 1860, à 3 francs en 1885, à 5 francs en 1887, à 7 francs en 1894, de façon à relever le prix de vente de nos blés à 18 francs ou 20 francs l'hectolitre, taux à peine rémunérateur pour l'agriculteur français. La protection s'exerce encore par les *primes* que paie l'Etat, par exemple aux producteurs de sucres exportés, ce qui a développé la culture de la betterave dans tout le Nord de la France. Elle a pour correctifs les *admissions temporaires* et les *drawbacks*. Ces deux systèmes s'appliquent aux matières premières importées, que notre industrie transforme pour en tirer un nouveau produit destiné à l'exportation; tels sont les blés étrangers, que nos minotiers réexportent sous forme de farines. Dans ce cas, les droits de douane, ou bien ne sont pas perçus (admissions temporaires), ou bien sont remboursés lors de l'exportation (*drawbacks*).

Malheureusement, on ne fait pas sa mesure à la protection; c'est un engrenage qui, une fois amorcé, entraîne tout. Si l'on protège les blés français, il faudra protéger les vins, les tissus, les métaux travaillés, etc. Si l'on accorde des primes à la fabrication du sucre, il faudra en accorder à la sériciculture, à la marine marchande, etc. Le danger est que le consommateur arrive à payer plus cher tous les objets nécessaires à la vie. La taxe des blés en particulier ne comporte plus aucun accroissement; l'élever, comme le réclament nos agriculteurs, serait exposer la France à l'effroyable *péril du pain cher*, qui a causé en Angleterre tant de crises sanglantes, après l'année 1814.

Le tarif français de 1892. — Le système protectionniste a donc repris faveur par un entraînement fatal. Dans la vie économique, toutes les nations sont solidaires : si l'une d'elles ferme ses marchés aux produits étrangers, les autres les fermeront bientôt par représailles. L'Angleterre réussit encore à écouler le trop-plein de son énorme production industrielle dans ses immenses colonies, bien que quelques-unes aient déjà pris des mesures

douanières pour sauvegarder leur industrie propre contre les produits de la métropole. Mais l'Allemagne depuis Bismark, mais les Etats-Unis depuis Mac-Kinley ont relevé leurs tarifs douaniers. Sous l'impulsion de Thiers et de M. Méline, la France a dû suivre l'exemple de ses rivales.

En 1892, tous les traités de commerce étaient arrivés à leur terme. Un remaniement général a eu lieu. Deux tarifs différents furent élaborés : le *tarif maximum*, applicable à toute nation qui ne nous accorde aucun avantage spécial, comme l'Italie jusqu'en 1898; le *tarif minimum*, applicable à toute nation qui, par réciprocité, accorde à nos produits des avantages jugés suffisants. C'est ce dernier tarif qui régit la plupart de nos relations douanières.

Le principal reproche qu'on puisse lui adresser, c'est qu'il a été appliqué à nos colonies sans réciprocité. Nos Antilles paient les produits des Etats-Unis, notre Indo-Chine ceux de l'Inde anglaise avec les mêmes droits qu'à l'entrée en France. Par réciprocité, les cafés, les cacaos, les caoutchoucs de nos colonies devraient entrer en France en franchise; or ils ne jouissent que de la détaxe du demi-droit, c'est-à-dire qu'ils paient encore 50 0/0 des droits exigés sur les denrées similaires venant de l'étranger. Ce traitement entrave la mise en valeur de notre sol colonial. Nos colonies constituent des débouchés qui absorbent une quantité toujours croissante de nos produits. La France doit admettre en franchise tous leurs produits. Après tant de sacrifices pour fonder notre empire colonial, nous ne pouvons lui refuser les moyens de prospérer. Le commerce avec nos colonies, qui était de 350 millions en 1869, dépasse aujourd'hui 1 milliard; il pourrait être encore bien plus considérable si nous leur facilitions les moyens de nous fournir tout le café, tout le thé, tout le cacao, tout le caoutchouc dont nous avons besoin et qu'elles sont susceptibles de produire.

Le commerce extérieur de la France a passé, depuis trente ans, de 8 milliards à environ 11 milliards; mais celui de l'Angleterre s'élève à 18 milliards, celui de l'Allemagne et

des Etats-Unis respectivement à 12 milliards. La France occupait alors le second rang; elle n'occupe plus aujourd'hui que le quatrième.

Les Expositions universelles. — Malgré cette réaction générale en faveur du protectionnisme, qui a toutes les allures d'un anachronisme, les occasions de rapprochements ne manquent pas entre les peuples : ce sont d'abord les Expositions universelles, « ces fêtes des choses jeunes et de tous ceux qui marchent avec confiance dans les voies de l'avenir ». Londres a donné l'exemple en 1851 et en 1862; les principales eurent lieu ensuite à Vienne en 1873, à Philadelphie en 1876, à Melbourne en 1880, à Chicago en 1893.

Celles de Paris éclipsent toutes les autres : leur succès a été croissant en 1855, 1867, 1878, 1889 et 1900. Le nombre des exposants est passé de 24.000 à 83.000. Elles ont manifesté avec éclat la puissance de la France et la force d'attraction de son génie. Les étrangers, accourus en grand nombre avec l'idée de s'égayer de nos plaisirs, ont été frappés surtout de l'énergie de notre labeur. La foule y vient chercher d'utiles leçons de choses; les ouvriers de la terre et de l'usine, les ingénieurs, les manufacturiers, une publicité pour leurs produits et l'enseignement approprié qui leur permettra de les perfectionner.

La joute des idées n'y est pas moins féconde; chaque science y a ses congrès qui réunissent, pour le plus grand bien commun, les plus illustres travailleurs de la pensée du monde entier. La visite aux collections rétrospectives montre les progrès accomplis. En présence de ce bilan général de l'activité humaine, chaque nation, chaque groupement industriel peut faire son examen de conscience et s'armer efficacement, pour les luttes pacifiques de la concurrence; chacun sort meilleur de ces grandes assises du travail et de la science où l'on apprend à connaître et à estimer ses rivaux. Ces « foires agrandies du moyen âge » sont essentiellement humanitaires et pacificatrices. Elles protestent contre la doctrine de la porte fermée et des barrières douanières.

Conventions internationales. — Les Congrès euro-

péens, les conventions internationales n'affirment pas avec moins de force la solidarité de toutes les grandes nations : soit les Congrès politiques : en 1856, le Congrès de Paris a institué la Commission internationale du Danube et aboli *la course;* en 1885, le Congrès de Berlin a fixé les différentes zones d'influence où peut se développer en Afrique l'action de chaque Etat européen ; soit les conférences de l'union latine (France, Belgique, Suisse, Italie, Grèce) pour la frappe de la monnaie d'argent; soit les conventions sanitaires de Londres, de Paris et de Venise ; soit la convention de Genève dite de *la Croix-Rouge* (1864), destinée à diminuer les maux de la guerre et à organiser l'assistance internationale des blessés ; soit la conférence de la Haye (1899), réunie, à l'instigation du tsar Nicolas II, pour établir une cour et un tribunal permanents d'arbitrage entre les nations. La conférence de Bruxelles (1902) a supprimé les primes payées par les différents Etats sur les sucres. L'Union postale universelle, créée en 1874, a son bureau central à Berne et tient des congrès internationaux tous les cinq ans; elle comprend 51 Etats représentant une population de plus d'un milliard.

Enfin, l'on a pu voir, en 1900, tous les grands Etats d'Europe s'associer au Japon et aux Etats-Unis pour tirer une vengeance commune des Chinois et le contingent français marcher, sans accroc, sous les ordres du maréchal allemand comte de Waldersee. Ainsi, à côté de la pénétration mutuelle des marchés, qui progresse en dépit des obstacles accumulés par l'esprit protectionniste, il faut constater la pénétration des peuples et les progrès d'une entente commune, en dépit des protestations d'un patriotisme mal entendu. Le patriotisme ne consiste pas dans la haine aveugle de l'étranger; l'amour de la France n'exclut pas le sentiment de la solidarité entre les peuples, fondé sur la justice et sur le droit.

Questions sociales. Le mal social. — Les questions sociales sont plus que jamais à l'ordre du jour; tous les hommes politiques prétendent être socialistes par un certain côté; la révolution sociale est le rêve d'un grand nombre de déshérités et le cauchemar de ceux qui pos-

sèdent. Il importe de connaître au moins les éléments de la question et les diverses solutions proposées.

Le mal social n'est pas niable. Il y a dans ce monde de la misère et de la souffrance imméritées. Est-il juste qu'un orphelin pauvre soit abandonné ? qu'un travailleur, qui ne vit que de son travail, manque de soins s'il devient malade, ou meure de faim par suite d'un chômage ? qu'un vieillard, qui a péniblement nourri sa famille durant ses années de vigueur, arrive à l'âge où les forces défaillent sans que le pain de ses derniers jours lui soit assuré ? L'enfant a-t-il demandé à naître ? Le malade est-il responsable de sa défaillance momentanée ou le vieillard de sa défaillance définitive ? ou le travailleur du chômage ? Questions obsédantes, dont nul ne peut plus se libérer une fois qu'elles se sont posées à l'esprit et qui angoissent tous les cœurs généreux ! Trois solutions sont proposées que nous allons étudier tour à tour.

Solution collectiviste. — Les collectivistes proposent nettement la suppression de l'héritage et la confiscation de la propriété capitaliste. La société aurait entre les mains presque toute la propriété foncière, tous les grands services publics, chemins de fer, compagnies de navigation, d'éclairage, des eaux, etc., et tous les moyens de production, mines, usines, chantiers, etc. Elle distribuerait à chacun le travail, et chacun serait tenu de travailler dans chaque métier ou dans chaque profession un minimum de temps. La société, centralisant tous les revenus qui profitent actuellement aux capitalistes, assurerait largement à chacun ses moyens d'existence. Elle aurait, en outre, des ressources abondantes pour doter les services de l'instruction publique, des hôpitaux, de l'assistance et des retraites. Les enfants, les malades, les incapables, les vieillards seraient libéralement pourvus de tout le nécessaire, et toute injustice sociale disparaîtrait.

Les théoriciens du collectivisme se laissent éblouir par un mirage trompeur. Sans parler de la monstrueuse iniquité qui résulterait de la confiscation de l'héritage et du capital, ils rêvent d'organiser la société à la façon de la caserne, où

une discipline de fer règle à chaque instant la vie de chacun ; où chacun travaille pour tous, mais sans entrain et en employant tous les moyens pour se décharger sur autrui de sa part de corvée. Ils suppriment l'épargne, qui est le grand aiguillon du travail et la principale force de la France.

En outre, l'organisation nouvelle qu'ils préconisent est impraticable. La société est incapable d'opérer la répartition des travailleurs entre les différentes professions; ni de fixer la valeur respective des travaux différents; ni surtout de déterminer la rémunération qu'il convient d'attribuer à chaque sorte de travail. Ce sont questions de détail, infiniment subtiles, qui varient à chaque instant et qui ne peuvent être réglées que par des transactions sans cesse changeantes, suivant la loi fondamentale de l'offre et de la demande. La propriété n'est collective que dans les sociétés primitives; le troc, c'est-à-dire l'échange des services contre les services, ou des produits contre les produits, est de même la marque d'une civilisation inférieure; ce n'est pas en France, où l'on compte plus de deux millions de rentiers qui se partagent 445 millions de rentes françaises, ce qui constitue en moyenne pour chacun 222 francs de revenus et 7.500 francs de capital, sans compter tous les autres revenus fonciers ou mobiliers, que la confiscation du capital sera jamais réalisée. La solution consiste non pas à « exproprier ceux qui possèdent, mais à approprier ceux qui ne possèdent pas » (Izoulet).

Solution économiste. — Les économistes soutiennent inversement que l'homme a le droit de disposer librement des fruits de son travail, de faire fructifier le capital mis en réserve pour accumuler sans aucune limite des richesses rapidement croissantes et de léguer à qui bon lui semble sa fortune ainsi accrue. *Laissez faire, laissez passer*, maxime toujours jeune, d'après eux, qui doit régler toutes les transactions du travail, dont l'application a valu à l'industrie, au commerce, au crédit, leur admirable développement pendant tout le XIXe siècle. Ils soutiennent que la concurrence seule est féconde. Si elle écrase les faibles, elle agit comme la nature. Une aristocratie d'argent est nécessaire

au plein épanouissement des sociétés, sous peine de laisser flétrir les fruits exquis de la production littéraire et artistique et d'étouffer dans l'œuf les recherches désintéressées de la science, si fécondes par leurs résultats ; et, à ce point de vue, Taine et Renan faisaient l'éloge des sociétés aristocratiques. C'est la doctrine du « chacun pour soi et Dieu pour tous ». Si la loi d'airain du marchandage sacrifie les faibles, la charité, devoir impérieux imposé aux riches, travaillera à compenser les inégalités sociales.

Le malheur est que la charité est impuissante à soulager le mal social et que les disgraciés réclament avec raison *justice et non pitié :* la société a une dette envers eux. « Quand je vois, a dit Chateaubriand, un homme ayant 2 millions de revenus à côté de celui qui n'a rien à manger, je dis qu'il y a quelque chose à réformer dans la société. »

Solution mutualiste. — Il faut toujours se défier des thèses *a priori*, qui, poussées à leurs dernières conséquences logiques, aboutissent à des résultats impraticables. Entre le collectivisme absolu et l'individualisme sans restriction, il est nécessaire de chercher une transaction équitable. Les *mutualistes* la fournissent ; ils proclament la *solidarité* comme le fondement primordial de toute société. L'humanité est composée, comme on l'a dit, « de plus de morts que de vivants » ; nous vivons sur le fonds accumulé par les nombreuses générations de nos ancêtres : terres défrichées, marais desséchés, routes, canaux créés, villes bâties, écoles, bibliothèques, musées, hôpitaux, toutes les fondations dont nous profitons, tout le patrimoine de richesse commune ou de gloire nationale qui nous est transmis, tout cela constitue un fonds infiniment riche qui est mis à la disposition de chacun, dès sa naissance. Ainsi, comme l'a proclamé Auguste Comte, « nous naissons chargés d'obligations de toutes sortes envers la société ». « La civilisation est un legs de tout le passé à tout l'avenir, legs transmis avec charge de l'accroître... La liberté de chacun est donc grevée d'une double charge ; il doit, outre sa part dans l'échange des services, sa part dans la contribution pour le progrès. Une obligation naturelle existe pour tout homme

de concourir aux charges de l'association dont il partage les profits et de contribuer à la continuité de son développement. » (L. Bourgeois, *Solidarité.*) Telle est la grande loi de la solidarité: travailler à s'acquitter de la dette contractée, par le seul fait qu'on existe, à l'égard de l'association humaine.

En vertu de cette loi, la propriété capitaliste sera respectée, l'héritage sera maintenu, la liberté de travailler et de disposer librement des fruits de son travail sera laissée à chacun. Mais l'Etat prélèvera, sous forme d'impôt, une part plus considérable sur la richesse acquise et sur le capital, de façon à pourvoir aux besoins de tous ceux qui sont injustement sacrifiés dans l'organisation actuelle, enfants, malades et vieillards. Non content d'encourager toutes les institutions mutualistes, sociétés de secours mutuels, assurances contre les accidents, la maladie et le chômage, caisse des retraites pour la vieillesse, l'Etat parera lui-même, par une organisation dont les linéaments semblent déjà se dessiner, à l'insuffisance des institutions d'ordre privé. Il protégera toutes les associations coopératives de production et de consommation. Il pourra même, peut-être, sans confiscation et moyennant d'équitables indemnités, s'attribuer certains services rémunérateurs, comme ceux des chemins de fer, l'exploitation de certaines mines, ou le monopole de certaines grandes industries, raffineries des sucres, des pétroles, etc.

Solidarité industrielle internationale. — Mais, dans toutes ces réformes, une extrême prudence s'impose. La France n'est pas isolée. Sa production agricole et industrielle est soumise à la concurrence mondiale. Toute réglementation des heures de travail ou du salaire minimum, éminemment souhaitable pour le bien de l'ouvrier, a sa répercussion immédiate sur le prix de revient de la production. Si l'on agit sans se préoccuper des conditions de l'industrie étrangère, on peut arriver à tuer telle ou telle industrie française au profit de nos rivaux. Aucune mesure de ce genre ne peut être prise sans un examen réfléchi des conditions du travail à l'étranger. De même, toute taxation

exagérée sur les successions ou sur les revenus aurait pour effet de faire dénaturer rapidement les grosses fortunes françaises et de faire émigrer tous nos capitaux mobiliers. Souvenons-nous que leur valeur dépasse 80 milliards et qu'ils constituent la plus grande part de notre richesse et de notre force nationales. Si tous les Français doivent être solidaires, il faut se souvenir que toutes les nations le sont en fait non moins étroitement.

Réformes opérées. — On s'imagine volontiers, en France, que ces questions ne sont soulevées parmi nous qu'en raison de la forme démocratique et républicaine de notre Gouvernement. Dans l'Angleterre aristocratique et libérale, la réglementation de la journée de travail a été demandée par Owen, il y a près de soixante-dix ans, et les bills relatifs aux grèves et aux syndicats ont passé en 1871 et en 1874, c'est-à-dire précisément dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le vote de nos deux lois françaises sur la même matière. Bismark et Guillaume II, dans l'Allemagne monarchique, ont créé les assurances d'Etat en faveur des ouvriers. Des mesures analogues ont été prises ou sont à l'étude dans divers Etats. Ainsi partout les mêmes souffrances sociales entraînent les mêmes réclamations et les mêmes solutions.

Déjà de grands efforts ont été faits dans ce sens. Ce n'est que le début d'une ère nouvelle. La loi de 1864, sur les coalitions, a permis aux ouvriers de soutenir leurs intérêts dans les grèves. L'Etat doit être neutre entre ouvriers et patrons; mais aussi doit-il garantir rigoureusement la liberté des ouvriers qui sont déterminés à continuer le travail malgré la grève. A la liberté de coalition, la loi de 1884 a ajouté pour les ouvriers la liberté d'association sous forme de syndicats. De nombreuses lois ont assuré la protection des enfants en bas âge, celle des enfants et des femmes qui travaillent dans les mines et dans les usines; la loi du 15 juillet 1893 assure l'assistance médicale gratuite; celle du 1er avril 1898 fournit des allocations aux sociétés de secours mutuels pour encourager les pensions de retraite : l'Etat, désormais, concourt au

paiement de toute pension constituée au profit d'un vieillard ou d'un incurable par le département ou par la commune. Une autre loi de 1898 a fixé la responsabilité des patrons en cas d'accidents. Il reste beaucoup à faire.

Le Congrès social de l'Exposition de 1889 a énoncé la loi qui s'impose : « L'assistance publique doit être rendue obligatoire par la loi en faveur des indigents qui sont temporairement ou définitivement dans l'impossibilité physique de pourvoir aux nécessités de l'existence. » Metternich disait que, s'il avait un frère, il l'appellerait « mon cousin », tant il avait de répulsion pour le mot fraternité et l'idée qu'il représente : voilà l'esprit ancien. Vivre pour autrui autant que pour soi, voilà l'esprit nouveau, qui prévaudra de plus en plus dans l'organisation sociale.

Rôle de la France. — Pendant tout le XIXe siècle, la France nouvelle, née de la Révolution, n'a répudié aucune des nobles traditions de son passé. De son argent et de son sang, elle a aidé les peuples opprimés à reconquérir leur indépendance nationale, la Grèce, la Belgique, l'Egypte, les principautés danubiennes, l'Italie; si elle n'a porté secours ni à la Pologne ni au Danemark, c'est qu'elle ne pouvait se risquer seule dans de grandes complications européennes. Cet appui désintéressé si souvent prêté aux faibles et même à de grandes puissances, comme l'Angleterre, lors de la guerre de Crimée, elle n'en a reçu aucun retour aux jours des épreuves. Les sympathies dues à sa générosité restèrent platoniques, à cause de la jalousie qu'excitait sa puissance.

Son génie cosmopolite et humain n'a rien perdu de son action sur le monde. Sa langue est la plus propre à l'expression des idées précises, et demeure encore l'organe préféré de la science et de la diplomatie. La France reste la patrie de la pensée claire. Le charme continu de l'esprit français s'exerce plus que jamais dans tout le monde civilisé. Nos poètes, nos romanciers, nos artistes, ont partout le même succès et font, sous toutes les latitudes, le sujet de la conversation commune de toutes les personnes de la bonne société. Partout les affaires de France préoccupent

l'opinion autant que les affaires nationales. En Italie, la première colonne de chaque grand journal est consacrée aux choses de France. Partout l'on joue nos pièces françaises, partout l'on professe des cours en français. Nulle part les étrangers n'affluent en si grand nombre qu'en France : la douceur de notre climat, l'accueil hospitalier de nos concitoyens sont pour beaucoup dans cette vogue. Notre labeur y est pour plus encore. Le triomphe de toutes nos Expositions l'atteste, Paris devient la ville cosmopolite par excellence, où il n'est pas seulement de bon ton, mais où c'est un délice réel de vivre. Nulle part on ne goûte aussi complètement les joies les plus délicates de l'esprit.

Enfin, la France démocratique et républicaine ne s'occupe pas seulement des souffrances d'autrui. Généreuse pour tous, elle l'est aussi pour ceux de ses enfants qui sont déshérités de la fortune. Elle a été l'initiatrice du suffrage universel ; elle prodigue à pleines mains l'instruction populaire ; elle accepte sans restriction la liberté de la presse ; elle travaille, comme l'a dit le président Loubet en ouvrant l'Exposition de 1900, « à faire luire un peu plus de fraternité sur moins de misères de tout ordre ». On a appelé la France la terre classique des révolutions ; mais une expérience, déjà trop souvent répétée, a prouvé que la force ne fonde rien de solide ni de durable. La vertu du bulletin de vote est plus grande que celle du fusil; la révolution échoue là où triomphe l'évolution.

C'est donc par l'évolution que la France marchera lentement, mais sûrement, vers un avenir meilleur. Sans doute il y aura encore des malaises et des crises; mais, « si le monde est dans le tremblement, c'est qu'il est dans l'enfantement ». Espérons que les grandes secousses, les profondes tristesses du passé seront épargnées à notre France du XXe siècle. Surtout soyons patients et souvenons-nous toujours de la belle parole de Guizot, qui résume bien toute notre histoire : « Il en coûte cher pour devenir la France. Nous nous plaignons et non sans droit de nos épreuves et de nos mécomptes. Nos pères n'ont pas vécu plus doucement que nous, ni recueilli plus tôt et à meilleur

marché les fruits de leurs travaux. Il y a dans le spectacle de leurs destinées de quoi s'attrister et se fortifier à la fois. L'histoire abat les prétentions impatientes et soutient les longues espérances. »

TABLE DES CHAPITRES

Pages

INTRODUCTION. — L'ancien régime..... 1

Chapitres.

I. — La Révolution, la destruction de l'ancien régime et l'Assemblée constituante..... 21

II. — La Révolution. — Le nouveau régime. L'Assemblée législative..... 55

III. — La Révolution. — La Convention nationale et la République..... 83

IV. — La Révolution et l'Europe. La Conquête des frontières naturelles..... 109

V. — La Révolution. — Les réformes de la Convention. — Le Directoire..... 136

VI. — La Révolution française et l'Europe. — La déroute des Souverains. — Campagnes d'Italie et d'Egypte — 1796-1802..... 164

VII. — Consulat et Empire. — Réorganisation monarchique de la France..... 203

VIII. — L'Empire. — Les guerres triomphales. — 1804-1807... 232

IX. — Les Guerres de l'Empire. — Les résistances nationales. 1807-1811..... 260

X. — La France sous l'Empire. — Le mouvement des esprits depuis la fin du XVIIIe siècle..... 292

XI. — Les guerres de l'Empire. — Les désastres. — 1812-1814. 318

XII. — La Restauration. — Les Cent jours..... 352

XIII. — La liquidation de l'œuvre impériale. — Le Congrès de Vienne. — L'Europe en 1815..... 380

XIV. — Le régime parlementaire sous la Restauration. — *Première partie :* Louis XVIII, 1815-1824..... 397

XV. — Le parlementaire sous la Restauration. — *Deuxième partie :* Charles X, 1824-1830..... 422

XVI. — L'Europe et la Sainte-Alliance. — Politique extérieure de la Restauration..... 449

XVII. — Le régime parlementaire sous la Monarchie de Juillet, Louis-Philippe. *Première partie :* 1830-1840..... 479

XVIII. — Le régime parlementaire sous la Monarchie de Juillet. — Louis-Philippe. *Deuxième partie :* 1840-1848..... 508

XIX. — L'Europe de 1830 à 1848. — Politique extérieure de la Monarchie de Juillet..... 536

XX. — La conquête de l'Algérie..... 565

XXI. — Le régime du suffrage universel. — La seconde République (1848-1851)..... 590

Pages.

XXII. — Le régime du suffrage universel. — Le second Empire (1852-1870)..... 618
XXIII. — L'Europe de 1848 à 1870. — Politique extérieure de la seconde République et de l'Empire..... 647
XXIV. — La guerre franco-allemande (1870-1871)..... 675
XXV. — L'Assemblée nationale. — L'établissement de la troisième République (1871-1875)..... 703
XXVI. — L'Italie au XIXe siècle. — L'unité italienne..... 723
XXVII. — L'Allemagne au XIXe siècle. Formation de l'unité allemande..... 755
XXVIII. — La question d'Orient, au XIXe siècle. — Démembrement de l'Empire ottoman..... 790
XXIX. — Expansion européenne. — La France..... 823
XXX. — Expansion européenne. — Colonisation anglaise..... 857
XXXI. — Expansion européenne. — L'Amérique..... 895
XXXII. — Expansion européenne. — La Russie. — L'Extrême Orient..... 927
XXXIII. — Les Réformes en Europe. — L'Angleterre..... 953
XXXIV. — Les Réformes en Europe. — L'Irlande, la Russie, etc. 986
XXXV. — Mouvement littéraire et artistique depuis 1815..... 1016
XXXVI. — Mouvement scientifique depuis 1815..... 1048
XXXVII. — Mouvement politique et social depuis 1815..... 1070

TABLE DES GRAVURES

	Pages.
Portrait de Louis XVI	23
Costumes des trois Ordres	27
Portrait de Mirabeau	31
Prise de la Bastille	35
Médaille commémorative de la nuit du 4 août	37
Fête de la Fédération	47
Prison du Temple	79
Marie-Antoinette conduite au supplice (d'après David)	97
Portrait de Robespierre	101
Portrait de Carnot	126
Portrait de Hoche	129
Médaille des députés de la Convention	137
Le 18 Brumaire	161
Portrait de Marceau	167
Passage du pont d'Arcole (d'après H. Vernet)	173
Mameluck (d'après Géricault)	183
Les guenilles héroïques (d'après Raffet)	197
Médaille représentant les trois consuls	209
Portrait de Toussaint-Louverture	241
Marche des Russes en 1805 (d'après une caricature allemande)	246
Bataille d'Eylau (d'après Gros)	256
Portrait de Napoléon, empereur	280
Portrait de Pie VII (d'après David)	303
Cuirassier, de Géricault	305
Portrait du tsar Alexandre Ier	319
Combat de la Barrière de Clichy (d'après Horace Vernet)	348
Médaille commémorative de l'Octroi de la Charte	353
Les victimes de Napoléon (caricature anglaise)	375
Portrait du duc de Richelieu	398
Portrait de Royer-Collard	417
Portrait de Benjamin Constant	424
Charles X, le *pieu monarque* (d'après une caricature de l'époque)	430
Portrait de Chateaubriand	465
Portrait de Canning	469
Portrait de Casimir Périer	489
Louis-Philippe (d'après une caricature de l'époque)	516
Portrait de Guizot	527
Portrait de Léopold Ier	544
Portrait d'Abd-el-Kader	572
Prise de Constantine	579
Portrait de Lamartine	591

Pages.
Portrait du général Cavaignac 603
Portrait de l'impératrice Eugénie 622
Portrait de Jules Favre 627
Portrait de Napoléon III 655
Portrait de Mac-Mahon 687
Portrait de Thiers 710
Portrait de Gambetta 711
Portrait de Victor-Emmanuel 740
Portrait de Cavour 745
Portrait de Moltke 778
Portrait de Bismarck 785
Un monument d'Angkor (Cambodge) 831
Une mosquée tunisienne (Kairouan) 839
Une pagode indienne 861
Vue de Québec 879
New-York, pont de Brooklyn 905
Portrait de Bolivar 914
Palais de l'empereur de la Chine 939
Portrait de Gladstone 983
Portrait de Victor-Hugo 1030
Portrait de Berthelot 1063
Portrait de Pasteur 1065

CARTES

Rhin moyen et Danube supérieur.
Bassin du Pô.
Algérie et Tunisie.
Unité allemande.

R. P. R. FUNDATIUNEA UNIVERSITARĂ CAROLI BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
VERIFICAT 1987

Tours. — Imp. Deslis Frères, 6, rue Gambetta.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ CAROLI

RHIN MOYEN ET DANUBE SUPÉRIEUR

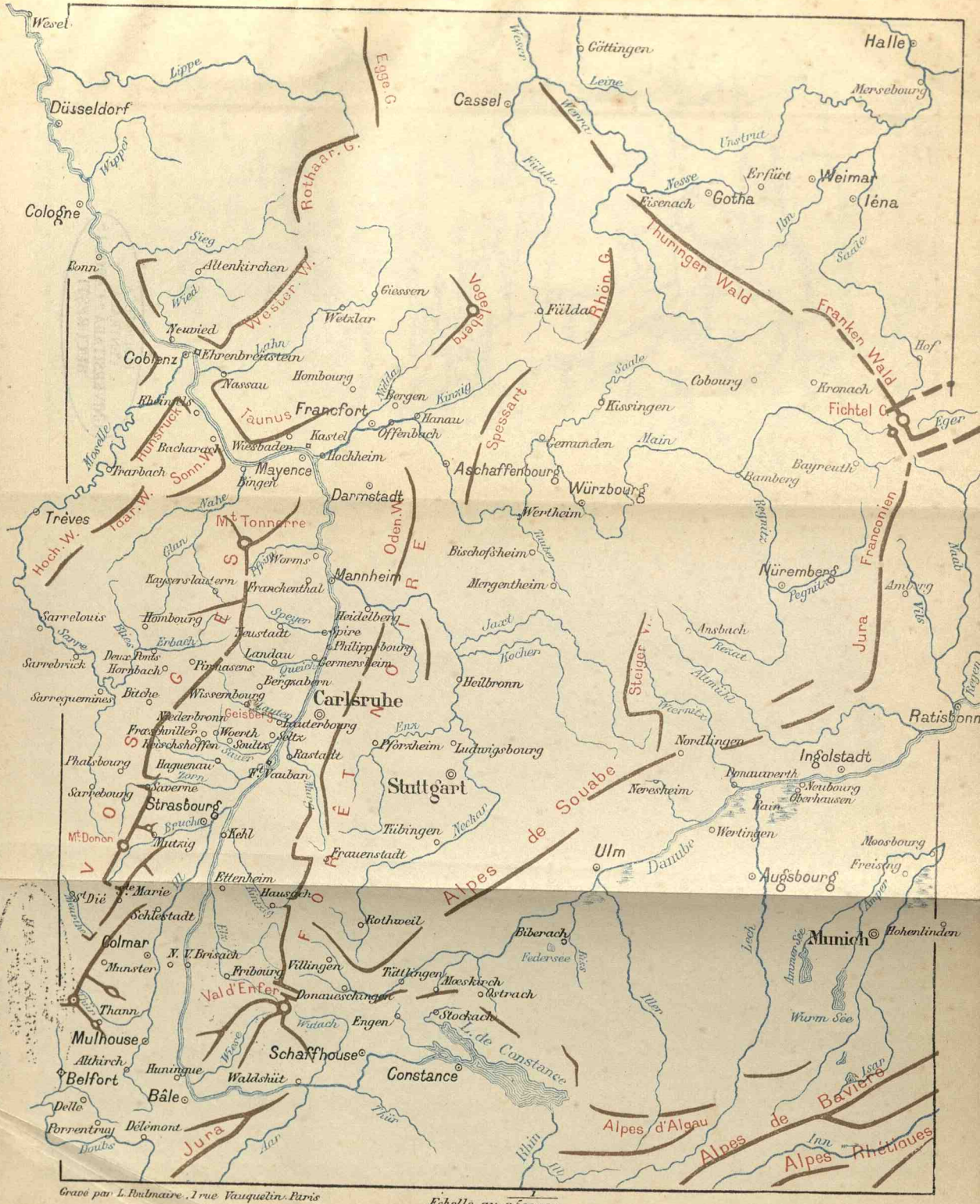

Echelle au $\frac{1}{2.500.000}$

Gravé par L. Poulmaire, 1 rue Vauquelin Paris

Extrait des Cartes et Croquis de 1789 à nos jours,
par R. JALLIFFIER et A. BUCHNER.

BASSIN DU PO

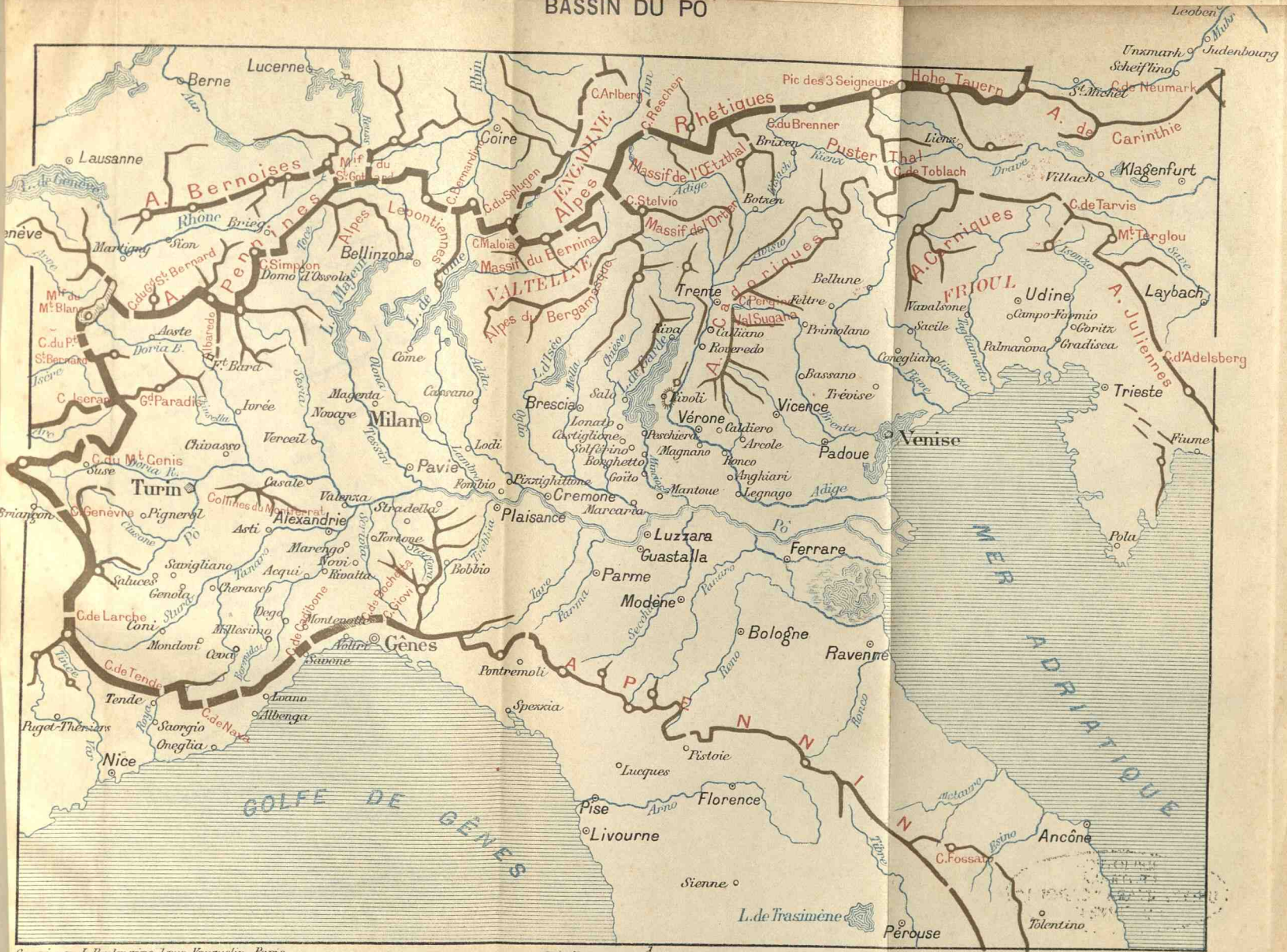

Gravé par L. Tbulmaire, 1 rue Vaugelin. Paris

Echelle au $\frac{1}{2.900.000}$

Extrait des Cartes et Croquis de 1789 à nos jours,
par R. Jalliffier et A. Buchner.

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE
1830-1881

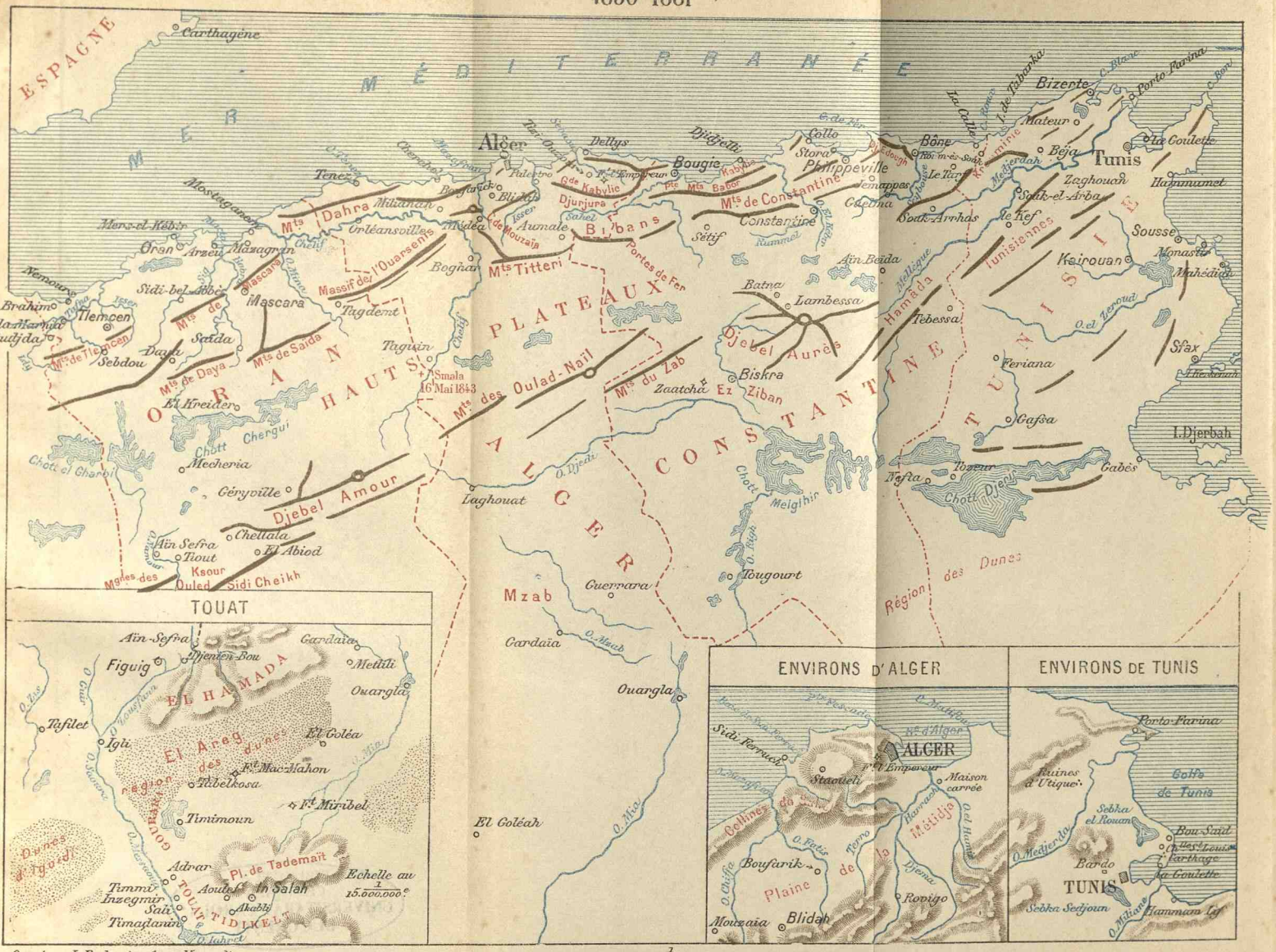

Echelle au 1/6.000.000e

Gravé par L. Poubnaire, 1, rue Vaugueliu

Extrait des Cartes et Croquis de 1789 à nos jours,

par R. Lallemer et A. Buchner

UNITÉ ALLEMANDE
1815-1871


JUTLAND
DANEMARK
SEELAND
FIONIE
Copenhague
SUÈDE
Malmöe
I. Bornholm
MER DU NORD
MER BALTIQUE
I. Helgoland
Schleswig
Tonningen
Kiel
HOLSTEIN
Cuxhaven
Rostock
Stralsund
Wismar
MECKLEMBOURG
Lübeck
Hambourg
Lauenbourg
Schwerin
Stettin
POMÉRANIE
Strelitz
Oldenbourg
Brême
Verden
Groningue
PAYS-BAS
HANOVRE
Osnabrück
Manovre
Buckebourg
Brunswick
Magdebourg
Berlin
Spandau
Potsdam
Francfort
Posen
Bromberg
Thorn
Deventer
Munster
Detmold
Emmerick
Cleves
WESTPHALIE
Dortmund
Crefeld
Düsseldorf
Elberfeld
Barmen
Aix-la-Chapelle
Maestricht
Cologne
Juliers
Bonn
PRUSSE RHÉNANE
Coblenz
Wetzlar
Trèves
Luxembourg
Mayence
Wiesbaden
Francfort
Darmstadt
Wurtzbourg
Mannheim
Heidelberg
Carlsruhe
Metz
Nancy
Strasbourg
Epinal
Colmar
Thann
Bâle
Olten
Constance
SUISSE
FRANCE
Sigmaringen
Memmingen
Ulm
Stuttgart
Ingolstadt
Ratisbonne
Augsbourg
Munich
Innsbrück
Salzbourg
Ischl
Gastein
Passau
Linz
Vienne
Presbourg
Comorn
AUTRICHE
Hesse-Darmstadt
Nassau
Francfort
Hesse-Cassel
Waldeck
Lippe
Brunswick
Hanovre
Oldenbourg
Saxe-Meiningen
Saxe-Cobourg
Saxe-Altenbourg
Saxe-Weimar
Saxe
Anhalt
Prusse
Bavière
Wurtemberg
Bade
Hesse-Darmstadt
Hesse-Cassel
Nassau
Francfort
Hohenzollern
Lichtenstein
Reuss
Schwarzbourg
Lippe
Waldeck
Brunswick
Oldenbourg
Mecklembourg-Schwerin
Mecklembourg-Strelitz
Anhalt
Saxe-Meiningen
Saxe-Cobourg-Gotha
Saxe-Altenbourg
Saxe-Weimar
Saxe